

Décembre 2017

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

LɔŋGBOWU

ISSN : 2518 - 4237

LɔŋGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



Université de Kara

Numéro 004 Décembre 2017

ISSN : 2518 - 4237

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



Université de Kara

LɔŋGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**

Numéro 004 Décembre 2017

En couverture, photo d'un grenier
traditionnel kabiyèprise au « musée
de Yadè », « Kabiyɛ sɔsaa ɖiwa »

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE, *Maître de Conférences*

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistants à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux Montaigne)

Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, *Directeur de Recherche (CNRST)*

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé) ; Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Padabo KADOUZA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Laré KANTCHOA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Paboussoum PARI, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Martin Minlpe GANGUE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Ali Pitaloumani GNAKOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Essohanam BATCHANA, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Kokou GBEMOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Séna AKAKPO- NUMADO, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. A. AWESSO, Maître de Conférences (Université de Lomé).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	3
SOMMAIRE	5
LIGNE EDITORIALE	7
SYNTHESE DES ARTICLES	15
 LANGUES ET LETTRES	 17
La nostalgie classique dans <i>La première dame</i> de Florent Eustache Hessou	
ABAGO Dilone Ograbakou.....	19
La femme gabonaise à travers quelques représentations de Lybek : de la misogynie au féminisme	
EDZODZOMO ONDO Hubert.....	39
Les caractéristiques du conte romanesque chez Maurice Bandaman	
KANGA Konan Arsène.....	61
Expression et manifestation du pouvoir dans le discours révolutionnaire de Fidel Castro	
MOUSSODJI Elie Stelle.....	81
Le journalisme littéraire et les guerres en Afrique : cas de l'œuvre <i>Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962</i> Nathalie Funès	
TOPPE Gilbert.....	103
L'intentionnalité filmique de <i>Peu d'épouses s'appellent Astrid</i>	
AMEKUDJI Anoumou.....	119
Les recherches théâtrales en Afrique noire francophone : une quête d'originalité pour la revalorisation culturelle du continent	
AMEWU Seexonam Komi.....	139
Heatred and bad mentoring : sources of tragedy in <i>Romeo and Juliet</i>	
OULAM N'Télam	161
Domesticity issues: the challenge of managing second marriage household a study in Goldsmith's <i>She stoops to conquire</i>	
KLOUTSE Biava Kodjo.....	185
The problematic of authenticity and the issue of hybrid literature in Ngugi Wa Thiong'o's <i>Devil on the cross</i>	
ADI Tchilabalo.....	201

The problematic of female representation in Ama Ata Aidoo's <i>Changes: a love story</i>	
DADJA-TIOU Panaewazibiou.....	219
Discriminations basées sur le genre en entreprise : la communication en péril ?	
AMON Imbi Anicette Epse FOLOU.....	233
Quand la délinquance éperdue et déchirante, perdure dans le secteur de l'économie numérique au Bénin	
DJENGUE Samuel	235
L'interaction syntaxique et prosodique du <i>moosiire</i> , dialecte fulfulde du Burkina Faso	
DIALLO Adama.....	271
Possession dans la sphère extérieure et personnelle	
GONDO Bleu Gildas, GNIZAKO Symphorien Telesphore, YEO Kabein Oumar.....	299
La question des préfixes de classes nominales dans les langues gur Oti-volta orientales	
SAMBIENI Coffi.....	317
Description morphosyntaxique des affiches publicitaires en Côte d'Ivoire	
WOBE JEN Hervé, YANGRA Aboi François.....	335
Des interprétations poétiques : au-delà de l'esthétique, l'esthésie	
YAMEOGO K. Landry Guy Gabriel, OUEDRAOGO M. Lamine	353
Variation du groupe SW en baatoɔnum et trouble de la communication	
ZIME YERIMA Idrissou.....	371
Bilinguisme moore-français dans la poésie de Pacere F. Titinga : une nouvelle forme d'écriture poétique	
PITROIPA Bangré Yamba.....	385
Exploration into anthroponymy among the Bamanan of Southern Mali	
MINKAILOU Mohamed.....	399
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	415
Evaluation de l'influence dynamique de la morphologie du bassin versant de la Sansargou sur sa réponse hydrologique (Nord-Togo et Sud-Est du Burkina Faso)	
KANKPENANDJA Laldja.....	417
Dynamique du couvert végétal et son impact socio-	

économique sur les populations de Toma dans la boucle du
Mouhoun (Nord-Ouest du Burkina Faso)

**OUEDRAOGO Arnaud, LANDAMANN Tobias, KIMANI
Jackson..... 441**

Etat de dégradation et stratégie de régénération végétale des
berges de la rivière *Kara* : cas des parcelles maraîchères au
niveau des grands ponts de la ville de Kara

SOUSSOU Tatonguéba..... 461

Contribution de la mutuelle de santé « *Dite Dama* » à l'accès
des populations rurales aux soins de santé modernes dans la
préfecture de Tchaoudjo au Centre Togo

KADOUZA Padabô..... 479

Dynamique urbaine et stratégies de gestion foncière
autochtone à Zoukougbeu (RCI)

**YAO Kouassi Ernest, BOHOUSSOU N'guessan Séraphin,
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy..... 491**

Manuels de lecture et promotion des littératures nationales :
atouts et faiblesses des manuels du cours moyen au Burkina
Faso

TIBIRI Simon Pierre..... 515

Contributions des activités des syndicats de l'éducation à la
formation professionnelle continue des enseignants au Burkina
Faso

BEOGO Joseph 529

L'éducation au développement durable en classe de
géographie au Burkina Faso : connaissances, motivation et
engagement des acteurs

SOME Walièma Eric..... 547

Conditions d'exploitation des hydrauliques villageoises et
adaptation des populations rurales de Soubré (Sud-Ouest de la
Côte d'Ivoire)

**KOUAME Kouadio Arnaud, BOLOU Gbitry Abel, ADOU
Diané Lucien..... 565**

Enjeux langagiers et métacognitifs d'une séquence de lecture
dans une classe bilingue dioula/français

LINGANI Oumar..... 579

Les TIC pour un apprentissage efficient des langues étrangères
dans l'école gabonaise : état des lieux, enjeux et perspectives

BOUKANDOU Kombila Liza Gladys..... 603

L'insécurité dans le secteur du transport urbain en Côte
d'Ivoire : cas des syndicats "Gnambolos" d'Abidjan

BAMBA Ladji..... 625

Femmes enceintes et alimentation : étude des fondements socio-anthropologiques des croyances commestibles chez les Sénoufo (Côte d'Ivoire)	
ATSE Achi Amédée-Pierre	639
Le Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou, un exemple des hôpitaux émergents au Burkina Faso au XIX ^e siècle	
BANHORO Yacouba	659
L'enseignement préscolaire dans la préfecture de la Kozah dans le contexte de l'éducation pour tous au Togo	
YAOU Tamégnon, TATA Padabo Kèlèm	683
Migration des jeunes filles du Nord-Ouest de l'Atacora au Bénin vers le Nigéria : risques et opportunités	
SAHGUI Nékoua B. Joseph	707
Causes des comportements déviants chez les élèves du post- primaire et du secondaire au Burkina Faso : cas des établissements de la ville de Koudougou	
KAMBOU Antoma Sylvestre, LOMPO Dougoudia Joseph	727
Types d'écoles, implication parentale et résultats scolaires dans la commune de la Kara	
MEWEZINO Esso-Mondjonna	745
Gestion et durabilité de la Faune au Gabon	
NDEMEZOGO MBENG Georgin	765
Rationalité et liberté de la presse chez Hegel	
ZONGO Alain Casimir	781
Philosophie et pensée énigmatique	
BALLONG Bilina Iba	801
La stérilité masculine dans la société romaine de la République à l'Empire	
BOUENDJA Elane	823
Les Biafraïses de Côte d'Ivoire, un exemple d'intégration réussie (1970-1999) ?	
TRAORE Bakary	839
Le développement du concept de nombre et de la numération chez les Batammariba du Nord Bénin (Afrique de l'Ouest) : relecture épistémologique	
SEGLA Dafon Aimé	859

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Lɔŋgbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Lɔŋgbowu* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article si celui-ci n'est pas conforme aux normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :
Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur, année de publication, pages citées) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...),

d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)).

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne se y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la

Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Longbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...
- Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations
- Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

- En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.
- Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.
- La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces

documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à 40000 FCFA.

Longbow étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

Dispositions finales

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

SYNTHESE DES ARTICLES

Ce 4^{ème} numéro de notre revue contient, selon son habitude, des articles du domaine des Lettres et Langues et de celui des Sciences de l'Homme et de la Société.

Dans le domaine des Lettres, les auteurs ont abordé tour à tour les problématiques de la nostalgie classique dans *La première dame* de Florent Eustache Hessou, la femme à travers quelques représentations de Lybek (de la misogynie au féminisme), les caractéristiques du conte romanesque, l'expression et la manifestation du pouvoir dans le discours révolutionnaire, le journalisme littéraire et les guerres en Afrique: cas de l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*, l'intentionnalité filmique de *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, les recherches théâtrales en Afrique noire francophone: une quête d'originalité pour la revalorisation culturelle du continent, les discriminations basées sur le genre en entreprise : la communication en péril ? et la délinquance dans le secteur de l'économie numérique au Bénin. On y trouve aussi *heatred and bad mentoring : sources of tragedy in Romeo and Juliet*, domesticity issues: the challenge of managing second marriage household a study in Goldsmith's *She stoops to conquer* et the problematic of female representation in Ama Ata Aidoo's *Changes: a love story*

Dans le domaine des Langues, les auteurs ont analysé les sujets suivants : l'interaction syntaxique et prosodique du *moosiire*, dialecte fulfulde du Burkina Faso, la possession dans la sphère extérieure et personnelle, la question des préfixes de classes nominales dans les langues gur Oti-volta orientales, la description morphosyntaxique des affiches publicitaires en Côte d'Ivoire, des interprétations poétiques : au-delà de l'esthétique, l'esthésie, la variation du groupe SW en baatonum et trouble de la communication, le bilinguisme moore-français dans la poésie de Pacéré F. Titinga : une nouvelle forme d'écriture poétique et l'exploration into anthroponymy among the Bamanan of Southern Mali.

Dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société, plusieurs thématiques sont traitées. Ainsi avons- nous en Géographie les sujets suivants: l'évaluation de l'influence dynamique de la morphologie du bassin versant de la Sansargou sur sa réponse hydraulique (Nord-Togo et Sud-Est du Burkina Faso), la dynamique du couvert végétal et son impact socio- économique sur les populations de Toma dans la boucle du Mouhoun (Nord-Ouest du Burkina Faso), l'état de dégradation et stratégie de régénération

végétale des berges de la rivière *Kara* : cas des parcelles maraîchères au niveau des grands ponts de la ville de Kara, la contribution de la mutuelle de santé « *Dite Dama* » à l'accès des populations rurales aux soins de santé modernes dans la préfecture de Tchaoudjo au centre Togo, la dynamique urbaine et stratégies de gestion foncière autochtone à Zoukougbeu (RCI) et l'insécurité dans le secteur du transport urbain en Côte d'Ivoire : cas des syndicats "Gnambolos" d'Abidjan.

En Sociologie, les contributeurs ont examiné les questions telles que les manuels de lecture et promotion des littératures nationales : atouts et faiblesses des manuels du cours moyen au Burkina Faso, la contributions des acticités des syndicats de l'éducation à la formation professionnelle continue des enseignants au Burkina Faso, l'éducation au développement durable en classe de géographie au Burkina Faso : connaissances, motivation et engagement des acteurs, les conditions d'exploitation des hydrauliques villageoises et adaptation des populations rurales de Soubré (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire), les enjeux langagiers et métacognitifs d'une séquence de lecture dans une classe bilingue dioula/français, les TIC pour un apprentissage efficient des langues étrangères dans l'école gabonaise : état des lieux, enjeux et perspectives, les femmes enceintes et alimentation : étude des fondements socio-anthropologiques des croyances comestibles chez les Sénoufo (Côte d'Ivoire), le Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou, un exemple des hôpitaux émergents au Burkina Faso au XIX^e siècle, l'enseignement préscolaire dans la préfecture de la Kozah dans le contexte de l'éducation pour tous au Togo, les migration des jeunes filles du Nord-Ouest de l'Atacora au Bénin vers le Nigéria : risques et opportunités, les causes des comportements déviants chez les élèves du post-primaire et du secondaire au Burkina Faso : cas des établissements de la ville de Koudougou, les types d'écoles, implication parentale et résultats scolaires dans la commune de la Kara et la gestion et durabilité de la Faune au Gabon.

En Histoire, les réflexions ont porté sur la stérilité masculine dans la société romaine de la République à l'Empire, les Biafrais de Côte d'Ivoire, un exemple d'intégration réussie (1970-1999) ? et le développement du concept de nombre et de la numération chez les Batammariba du Nord Bénin (Afrique de l'Ouest) : relecture épistémologique.

Enfin, rationalité et liberté de la presse chez Hegel et Philosophie et pensée énigmatique sont des sujets que les auteurs ont abordés en Philosophie.

LANGUES & LETTRES

LA NOSTALGIE CLASSIQUE DANS *LA PREMIÈRE DAME* DE FLORENT EUSTACHE HESSOU

ABAGO Dilone Ograbakou*

Résumé

Cet article vise à montrer dans une perspective intertextuelle qu'il y a, entre *La première Dame* du dramaturge béninois Florent Hessou et les œuvres théâtrales classiques, des analogies évidentes. L'étude révèle que l'auteur s'inspire des ressources thématiques chères aux classiques, en mettant à l'honneur l'héroïsme féminin. L'esthétique classique, notamment la règle des trois unités, le respect des bienséances et la célébration de la langue est manifeste dans le texte théâtral de Hessou. Cette observance de la poétique classique fait de l'auteur un héritier de Corneille et de Racine. C'est la preuve qu'une littérature, quel que soit son âge, n'est jamais révolue. Elle survit en nourrissant la postérité.

Mots-clés : Esthétique classique, passions, tragédie, héroïsme féminin, coup d'État.

Abstract

This article purports to show in an intertextual perspective that, there is between the Beninese playwright Florent Hessou's *Première Dame* and the classical dramas, the obvious analogies. The study reveals that the author takes inspiration from the thematic resources dear to classics, by giving honour to feminine heroism. The classical aesthetics, notably the rule of the three unities, the respect of the decencies and the celebration of the language is manifest in the Hessou's theatrical text. This observation of the classical poetic makes of Hessou a heir of Corneille or of Racine. It is the proof that literature no matter its age, is never past. It survives by nourishing the posterity.

Key words: Classical aesthetic, passions, tragedy, feminine heroism, coup d'État

Introduction

La première Dame du Béninois Florent Eustache Hessou constitue par sa thématique, une innovation majeure dans l'histoire de la littérature africaine. Le dramaturge met sur le piédestal le pouvoir de la femme dans la machine politique d'un État. Longtemps marginalisée et actrice de second plan dans l'univers littéraire africain, elle retrouve chez l'auteur une place de choix ; elle est hissée au rang d'héroïne, au sens

* Université de Kara, Togo, Email : dilone.abago@gmail.com

littéraire et politique du terme. Rares sont les œuvres littéraires africaines où l'on met en avant et en scène le personnage féminin dans le débat politique. Chez Florent Hessou, elle est à l'avant-garde dans l'intrigue.

Jamais un écrivain n'a esquissé véritablement une réflexion sur le rôle des premières dames africaines jusqu'à exhiber leur influence néfaste sur l'action politique de leur époux. A l'ombre des chefs d'État, ces femmes détiennent souvent les leviers du pouvoir politique, car elles ont la possibilité de les faire et surtout de les défaire. Ainsi, la pièce agite essentiellement les thèmes de l'amour et de la politique. Plus intéressant, est l'attelage magique que l'auteur en fait, pour révéler les dégâts de l'immixtion hasardeuse de l'épouse du Président dans la gestion des affaires de la cité. C'est sans doute une tare qui gangrène l'épanouissement politique des jeunes États démocratiques africains, car comme le souligne J. Giraudoux (1989, p. 252), « le théâtre, c'est d'être réel dans l'irréel ».

La thématique, la dramaturgie et le style de cette pièce politico-sentimentale rappellent indubitablement l'esthétique classique qui a dominé la littérature française des années 1660 à 1685 avec des auteurs de proue comme Pierre Corneille, Jean Racine, Molière, La Fontaine etc. Cette poétique classique ne manque pas d'adeptes aujourd'hui, même au-delà de la nation qui l'a vu naître. L'écrivain entretient constamment un dialogue avec la tradition littéraire. Telle est aussi la conviction de P. Viart (2008, p.20) : « S'il est un trait qui définit parfaitement la littérature contemporaine, c'est bien son renouement avec le dépôt culturel des siècles et des civilisations (...) Elle écrit avec Rimbaud comme avec Montaigne, avec Proust et Faulker ... ». La pièce de Florent Hessou nous plonge dans cet univers féerique des grands tragiques classiques qui, par le caractère suave de leur poésie et celui légendaire de leurs personnages, n'ont cessé de charmer les lecteurs et créateurs d'autres siècles qui n'hésitent pas, consciemment ou inconsciemment, à perpétuer leur art. Florent Hessou, nous semble-t-il, fait figure de nostalgique du classicisme. Ce « regret mélancolique » de l'art classique prend corps dans sa pièce par la résurgence des règles thématiques, dramaturgiques et stylistiques, jadis sacrées des auteurs du siècle de Louis XIV. C'est de bonne guerre : « Tout texte est un intertexte (...) Tout texte est un tissu nouveau de citations révolues (...) L'intertexte est un champ général de

formules anonymes dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques» (R. Barthes, cité par E. Bordas, 2011, p.101-102). Si les créations ex nihilo sont impensables en littérature, on peut comprendre l'existence d'analogies entre le drame de Florent Hessou et les œuvres théâtrales classiques. La lecture croisée de ces œuvres s'appuiera sur une approche sémiotique dont les théoriciens sont Algirdas Greimas, Jean-Claude Coquet, Joseph Courtés etc. Elle permettra de prouver l'hypothèse d'une parenté certaine entre Hessou et les dramaturges classiques en mettant en exergue toutes les règles fondamentales de l'esthétique classique contenues dans *La première Dame*. Comme science, la sémiotique suppose une démarche analytique et comme telle, elle conçoit l'œuvre littéraire comme un système de signes englobant tout un ensemble de signifiants qui cachent des signifiés ou des sens latents renvoyant à un thème ou à un contexte de la vie d'un peuple.

Pour ce faire, on étudiera, tour à tour, la thématique, la dramaturgie et le style classique dans l'œuvre de Florent Hessou.

1. La thématique classique

L'analyse thématique d'une œuvre littéraire rend compte de l'exploitation des thèmes par l'auteur. Les thèmes sont : « les choses dont l'œuvre traite de façon significative ou importante » (P. Aron, 2002, p.768). A en croire W. Smeken (1987, p.288) : « Il peut s'agir d'une figure, d'un objet, d'un sentiment, d'un acte de la vie la plus quotidienne tout autant que de grands personnages mythologiques, légendaires ou historiques ». Bref, il traduit à travers le sujet ou le développement de l'œuvre « les phénomènes de la vie » (A. Ziss, 1997, p.124). Cette première manche de notre analyse vise à relever les grandes ressources thématiques des œuvres classiques qu'agite la pièce de Hessou.

1.1. Les références mythologiques

« Le mythe vient du grec «Muthos » qui signifie récit, fable et, plus en amont « parole » : le mythe est donc « une histoire fabuleuse » qui se raconte. Ces histoires établies en tradition offrent en général sous une forme allégorique des explications de l'inexplicable » (P. Aron, 2002, p.503). M. Eliade (1963, p.15) renchérit : « Le mythe raconte une histoire sacrée, il relate un événement qui a eu lieu dans le temps

primordial, le temps fabuleux des commencements ». Depuis ses origines, la littérature entretient avec le mythe des relations étroites. On comprend dès lors que tout texte littéraire est susceptible de développer un mythe. Il y survit, par diverses manipulations des écrivains. Dans cette perspective, D. de Rougemont écrit: « Lorsque les mythes perdent leur caractère ésotérique et leur fonction sacrée, ils se résolvent en littérature » (1983, p.125).

Les écrivains de l'ère classique vouaient un culte aux auteurs antiques, symbole de la perfection, en cristallisant leurs mythes dans leurs œuvres. C'est d'ailleurs un des fondements de l'esthétique classique, contenue dans *L'art poétique* de Boileau. Ainsi, Corneille dans *Cinna* s'inspire de Sénèque, Racine, dans *Phèdre* d'Euripide, Molière, dans *L'avare* de Plaute etc.

Florent Hessou s'inscrit dans cette dynamique scripturaire en ré-exploitant certains mythes dans son texte théâtral. On pourra même parler de contamination mythologique, vu la pluralité des légendes qu'il regorge. Nous nous intéressons essentiellement au mythe d'Éden dans lequel s'interfèrent d'autres. Ce mythe judéo-chrétien raconte la genèse de l'humanité. Dieu créa l'homme (Adam) avec de la glaise et l'installa dans un jardin paradisiaque : l'Éden. La femme (Ève) fut ensuite créée à partir d'une des côtes d'Adam pour lui tenir compagnie. Mais, séduite par le Serpent, Ève entraîna Adam à désobéir à Dieu en goûtant au fruit défendu de l'arbre du bien et du mal (péché originel). Chassés du Paradis, Adam et Ève furent condamnés à assurer leur subsistance et à connaître la souffrance. (*Genèse* 2&3)

Les éléments constitutifs du mythe, à savoir les personnages et les actions, indiquent une filiation plus ou moins explicite avec *La première Dame*. Èva dont le nom est significatif est l'épouse de Lord Conquisto. Ce couple rappelle Adam et Ève. La première Dame commet le sacrilège de désobéir à la constitution de la République (la loi divine qui gouverne l'Éden) en voulant imposer son diktat au Président, dans la gestion de l'État. Le refus de celui-ci conduit à la trahison : « Je dois soulever le monde » (F. Hessou, 2004, p.43). Cet acte est semblable *au non serviam* accompli par Ève, en cédant à la tentation du Serpent et en consommant « la pomme délicieuse du jardin » (*La Bible de Jérusalem*, 2000, p.36). A partir de ce moment, Èva devient « le diable » (F. Hessou, 2004, p.29) et rejoint l'univers de son

séducteur, « tous les serpents, vénéneux, venimeux » (F. Hessou, 2004, p. 36). Èva est bien consciente du désordre qu'elle crée dans leur paisible foyer et leur « démocratie sans césarienne » (F. Hessou, 2004, p.47). Elle s'écrie : « Le monde entier te découvrira nu comme un ver du ciel » (F. Hessou, 2004, p.42). Cela traduit bien le passage génésiaque : « Elle prit de son fruit et mangea. Elle en donna aussi à son mari...Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus » (Genèse3, 6-7). La nudité du couple présidentiel prend ici la forme symbolique de la souffrance et de la mort. De l'Éden où vivait le couple présidentiel à cause de la paix et du respect mutuel qui y régnaient, naissent l'infidélité, la discorde conjugale et l'insurrection populaire qui mettent fin à cette félicité. Un nouveau monde, fait de tribulations tous azimuts, s'ouvre devant eux. Èva, a le clair pressentiment de la fatalité de l'acte qu'elle pose : « Je vois un monde quand je ferme mes yeux. En même temps, je ferme un monde quand j'ouvre mes yeux » (F. Hessou, 2004, p.36). Dieu a repris donc les grâces accordées au couple présidentiel. De cette immixtion hasardeuse d'Èva dans les affaires politiques du Président, se déchaîne la tragédie.

On peut comprendre du mythe d'Éden que Dieu avait à l'origine distribué des rôles à ses créatures dans la gestion des affaires de la cité. Il est à la base de l'institution conjugale et politique. La politique en tant que « art et pratique du gouvernement des sociétés humaines », selon *Le Petit Robert* (2002, p. 2000), est une institution divine. En effet, Dieu avait légué tous les pouvoirs de la gestion de la terre à Adam. C'était à lui que revenait la lourde tâche de diriger la cité, quitte à se faire aider par sa femme Ève. On comprend dès lors que la femme avait un rôle d'auxiliaire et non de suppléante de l'homme. Ainsi, Èva dans son désir de détrôner Lord Conquisto transgresse allègrement la constitution divine qui régissait le vivre-ensemble dans le jardin d'Éden. Pour avoir, dans une démocratie, violé la « vox populi », le couple présidentiel est désavoué et déchu. La colère du peuple est légitime : « Bandecons de leurs mamans, un Président impuissant face à une épouse virile, quelle honte pour la Nation. Nous voulons la virilité au pouvoir » (F. Hessou, 2004, p.60). Le mythe d'Éden révèle que la femme est l'auteur du premier coup d'État de l'humanité et, par conséquent, de la misère du monde. Èva l'avoue : « Pour protester, j'organiserai l'insurrection la plus majuscule du monde. Tous les médias en

parleront » (F. Hessou, 2004, p.57). Ce qui, d'emblée, rappelle le mythe de Pandore, une résultante de celui de Prométhée. D'ailleurs, le régicide qu'elle organise la place dans la lignée des femmes prométhéennes. C'est pourquoi, elle taxe Lord Conquisto de « Prométhée frelaté ». « Je suis une femme révoltée », déclare-t-elle à Dimi, sa confidente. Cette révolte fait d'elle aussi une « Antigone »¹ qui refusa aussi d'obéir à son oncle Créon en offrant une sépulture à son frère Polynice.

S'inspirant de la remarque de J. Schmidt (1998, p.5) selon laquelle, la mythologie est « l'expression d'une pensée à la fois vivante et universelle, uchronique et utopique, dont l'homme antique a pu, et dont l'homme moderne peut encore tirer profit », nous pouvons comprendre que la pièce révèle les potentialités de la femme tout en montrant qu'elle restera véritablement un atout pour l'homme que dans la soumission et l'esprit constructeur. La femme demeure une alliée et jamais un tyran de l'homme. Sa dignité et sa sécurité dépendent non seulement de ses capacités et desiderata, mais surtout de la volonté de l'homme. Benoîte Groult est claire sur le sujet : « Toute valeur pour la femme ne peut procéder que de l'homme » (1975, p.47). Cette sagesse, le Président l'a rappelée vainement à Èva : « je te ferai la plus belle des toilettes, la plus forte » (F. Hessou, 2004, p.35). Ceci n'est possible que si elle cesse de « perdre son guidon » (F. Hessou, 2004, p.53) pour se remettre véritablement à sa noble place de maîtresse du foyer et de la nation.

L'exploitation du mythe d'Éden, de Prométhée, de Pandore et d'Antigone dans ce drame révèle bien la place prépondérante qu'occupe la femme dans la société, mais son *hybris* conduit à la catastrophe.

1.2. Le conflit des passions

Forestier (2003, p.54) écrit : « La tragédie est l'art de représenter, de façon réglée, le dérèglement ; particulièrement le dérèglement des passions qui conduit les hommes à se détruire ». Plus que toute autre littérature, les pièces tragiques ont magnifié l'amour et la politique. Le héros se trouve tourmenté par la tyrannie des passions, puis finit souvent par s'écrouler sous la puissance fatale de celles-ci. Telle est la terrible loi qui gouverne les tragédies.

¹Dans le cas d'Antigone, cette révolte est motivée par la loi injuste de Créon. Elle est donc légitime, contrairement à celle d'Èva.

Ce duo thématique constitue le substrat de la pièce de Florent Hessou. Le titre déjà indique bien le caractère indissociable de ces deux ressorts tragiques. Il indique le caractère politique de la pièce. « La tragédie, écrivent R. Mathé & A. Couprie (1993, p.42), est par essence politique ». Le théâtre demeure, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, non seulement un divertissement, mais aussi un moyen d'éducation morale et civique. Le titre de la pièce met en relief le statut d'Èva et, par ricochet, celui de son époux. Elle est, comme dans les tragédies classiques, « un être hors du commun: par sa position sociale et politique ; par la grandeur de ses qualités ou de ses vices » (J-D. Mallet, 2001, p.67). Elle représente « La première Dame de cette République, la femme numéro un ? La first Lady, comme le disent les Anglais ? » (F. Hessou, 2004, p.13). Le simple nom, Lord Conquisto, dénote la noblesse, l'aristocratie au regard du titre honorifique qui l'accompagne, *Lord* (Seigneur) et qui rappelle celui des personnages des tragédies cornéliennes et raciniennes qui sont tous de haut rang : Don Diègue, Don Rodrigue, Thésée, Phèdre, Emilie etc.

Pour R. Mathé & A. Couprie (1993, p.42), « Le XVII^e siècle ne concevait pas de tragédie sans amour ». Il est le moteur de l'action. En effet, l'amour entre Lord Conquisto et Èva est caractérisé par l'harmonie et surtout la confiance mutuelle. C'est au nom de cet amour que le Président avoue à Èva le sens de la cérémonie mystique que le griot Kpanlingan organise nuitamment dans le palais présidentiel. Plus encore, il lui dit où il va cacher laalebasse qui contient son esprit. D'ailleurs, elle-même est très inquiète pour le Président, quand elle découvre ce remue-ménage inhabituel à la maison. Elle s'écrie : « Qu'est-ce que c'est ? ». Cela traduit l'attachement et l'affection qu'elle porte pour son conjoint.

Cette harmonie conjugale sera mise à mal par une indélicate confidence du Président à son épouse : « La liste de mon prochain gouvernement est bouclée. Elle sera transmise à l'Assemblée nationale ce soir, puis rendue publique après demain » (F. Hessou, 2004, p.11). La fameuse liste gouvernementale sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase. Cet événement constitue ce que J-D. Mallet (2001, p.59) appelle « la faute tragique ». Il renchérit : « Dans la tragédie, le héros tombe en faute comme il tombe en existence ». Lord Conquisto a violé une norme politique qui veut qu'on sépare la vie politique de la vie conjugale. Cet *atê* (en grec), c'est-à-dire

l'égarement de l'esprit, aura de graves répercussions sur lui. Cet acte d'amour lui sera dommageable. Il détruira non seulement sa vie conjugale, mais surtout sa vie politique. Racine dans *Phèdre*, montre comment l'amour incestueux de son héroïne détruit sa relation conjugale avec Thésée et l'avenir politique d'Hippolyte.

La transgression du Président déclenche une crise tragique. L'explosion du conflit politico-conjugale est tonitruante. La première Dame dans sa colère foudroyante devient méconnaissable aux yeux de son époux qui a rejeté toutes ses propositions de nomination ministérielle. On peut l'entendre vociférer : « Mais qu'est-ce qui te prend ? Tu vas trop loin. » (F. Hessou, 2004, p.11). Ce qui lui vient spontanément à l'esprit, c'est le souvenir des sacrifices de toutes ces années passées à subir et à entretenir celui qu'elle adorait :

Non, un mari que je ne me suis pas donné, mais auquel je me suis offerte, un mari qui s'est livré à l'athlétisme sur mon corps pendant des années ; maintenant que l'architecture s'écroule, il saute vers un corps plus capiteux. Lord Conquisto, tu as boxé ma vie. Rappelle-toi tous les uppercuts que tu assenais à mes entrailles, les branchements, les électrocutions. Après toutes ces vies, tu cliques sur mon rangement pour m'éteindre calmement. Tu m'as volée, pillée. (F. Hessou, 2004, p.38)

Elle s'appuie sur des arguments légers pour convaincre son époux, en l'occurrence, les sacrifices sexuels. Tout son discours est érotique et dénote son cynisme. Elle veut tout obtenir sur la base du chantage sexuel, comme si la politique était du commerce, c'est-à-dire du donnant-donnant. Éva représente ces femmes africaines qui usent du pouvoir sexuel qu'elles ont sur la gent masculine pour sortir de la dépendance dans laquelle la société les maintient. Grâce à leurs fesses, elles sont « capables de renverser le gouvernement de n'importe quelle République » (Calixthe Beyala, 2003, p.41).

D'évidence, Éva ne veut plus jouer le rôle passif d'autrefois. Elle veut agir: son avis doit compter. Bref, elle veut être au cœur de la gestion du pouvoir : « Moi, j'ai accepté de partager ma vie avec lui. La logique exige qu'il partage le pouvoir avec moi. Son pouvoir est mon pouvoir » (F. Hessou, 2004, p.17). Lord Conquisto s'y oppose : « on ne gouverne pas avec les sentiments » (F. Hessou, 2004, p.41). La vie

politique a des limites avec celle du foyer conjugal. Chacun doit rester dans son rôle. Èva devrait se contenter des charges qui lui incombent. Elle les assume déjà, mais en veut davantage : « Je me permets de te rappeler le rôle que tu me confères : c'est moi l'assistante sociale, l'inauguratrice de pouponnières. Je dois me faire belle, suivre Monsieur, sourire à la foule en faisant les mains comme une comédienne » (F. Hessou, 2004, p.11). N'est-ce pas déjà des fonctions significatives ? Même si on peut y répondre par l'affirmative, il est évident qu'Èva nourrit des ambitions plus étendues : « J'aime mon pays. Il faut que le bordel cesse et que les femmes prennent le pouvoir. » (F. Hessou, 2004, p.56). Le désir de vengeance est inexorable. C'est l'apanage de la tragédie qui concilie amour et vengeance. Les représailles féminines semblent implacables. Phèdre se venge d'Hippolyte parce que celui-ci préfère Aricie à elle. Avoue-t-elle alors à Thésée qu'Hippolyte a voulu la séduire. Emilie veut honorer son père en mettant fin au règne de l'empereur Auguste, le meurtrier de son père Toranuis. Antigone ne brave-t-elle pas tous les interdits pour venger son frère Polynice en lui offrant une sépulture². On découvre donc jusqu'où la confiance aveugle en la femme peut conduire. Lord Conquisto est victime de sa galanterie qui frise la faiblesse. Il n'a pas su marquer les freins à ses confidences politiques, laissant Èva s'incruster malencontreusement. Il n'a pas compris, comme A. Hampaté Bâ, que la femme est un couteau à double tranchant : « Avec la femme, rien ne marche, mais sans la femme, tout serait foutu ! » (Cité par F. Hessou, 2004, p.7). La sagesse de Dimi lui aurait été salutaire : « Mon père m'a dit que le pouvoir, c'est comme la femme, on ne le confie pas pour revenir le reprendre intact. Il ne se partage pas. » (F. Hessou, 2004, p.17).

Douée de grandes qualités morales, la femme, dans l'action politique, nécessite une surveillance accrue de la part de l'homme pour éviter que sa démesure ne débouche sur la catastrophe. Tel est l'enseignement qui ressort de l'exploitation mythologique et thématique de la femme dans le drame de Hessou.

² Toutes ces vengeances n'ont pas la même valeur, mais elles illustrent bien le visage néfaste de la femme dans certaines situations.

2. La dramaturgie classique

La dramaturgie est « l'ensemble des règles de composition qui président à l'écriture d'une pièce de théâtre » (J. Gardes Tamine & M-C. Hubert, 2011, p.62). Le théâtre classique avait, en effet, ses techniques scripturaires propres qui s'imposaient à tous les dramaturges. Toutes ces règles, pour l'essentiel, découlent de *La poétique* d'Aristote³ et sont harmonisées dans *L'art poétique* de Boileau. Notre objectif est de montrer que *La première Dame* de Hessou s'inspire des pratiques classiques.

2.1. La sacro-sainte loi des trois unités

La règle la plus célèbre de la dramaturgie classique est celle des trois unités : unité de temps, de lieu et d'action. Boileau l'énonce en ces termes :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre accompli. (Chant III, V 17-18).

Fernand Hessou se plie à cet impératif dramatique du XVII^e siècle. D'abord, la règle de l'unité de lieu qui réduit le cadre d'action à un seul lieu, est bien respectée. La mobilité spatiale est bannie et l'espace est bien clos comme dans les pièces classiques: le palais impérial d'Auguste (*Cinna*), à Trézène, dans le palais de Thésée (Phèdre) etc. En effet, toute l'action se déroule dans le palais présidentiel : la cérémonie mystique de délivrance spirituelle du Président, le refus de celui-ci de se plier aux injonctions de sa femme et le coup d'État qu'elle perpète. Tous les principaux personnages sont tous locataires du lieu : le couple présidentiel, Dimi, la servante et confidente de la première Dame et Kpanlingan, le griot et surtout, conseiller spirituel du Président. Ils forment quasiment une famille. Ceci est propre au conflit tragique qui a toujours opposé les gens dont les liens sont étroits. C'est ce que fait remarquer Aristote (Cité par J-D.Mallet, 2001, p.64): « C'est entre personnes amies que se produisent les événements tragiques, par exemple un frère qui tue son frère (...) Un fils qui agit de même envers son père ou une mère envers son fils ... ». Les personnages secondaires, même s'ils sont extérieurs au palais, agissent de là. C'est du palais qu'ils sont vus et

³Le philosophe grec avait exposé dans cet ouvrage les principales lois de la tragédie. Comme le XVII^e siècle tenait la tragédie grecque pour un modèle inégalable, les dramaturges respectaient celles-ci.

écoutés par le spectateur/lecteur. C'est le cas du journaliste (La radio) qui diffuse la conférence de presse d'Èva, l'insurrection populaire et la prise du pouvoir par les militaires.

En outre, la règle de l'unité de temps voudrait que toute l'action se déroule en un jour, « dans le temps d'une seule révolution du soleil », selon Aristote. Considérée comme, *mimesis*, « l'imitation d'une action », la tragédie devrait donner l'impression du vrai. Ainsi la durée de l'action représentée ne devrait pas dépasser les vingt-quatre heures, pour éviter un grand écart entre le temps fictif et le temps réel, préjudiciable à la vraisemblance. Florent Hessou se plie à cette obligation classique. L'intrigue est centrée sur le conflit né dans le couple présidentiel entraînant le coup d'État. L'auteur ne brouille pas le lecteur avec des épiphénomènes antérieurs et postérieurs. Tout se passe le même jour. La réplique finale du Président le confirme: « C'est la fin du théâtre. (S'adressant à Èva). Réveille-toi, ma chérie, sèche tes larmes, ce n'était que du théâtre » (F. Hessou, 2004, p.62). Toute la pièce n'est juste qu'un temps de sommeil qui naturellement est en dessous de vingt-quatre heures. Acteurs et spectateurs se découvrent tous en état de rêve. Cette touche finale que l'auteur imprime à son drame, agit puissamment sur la conscience du lecteur qui se rend bien compte de la gravité de la prise du pouvoir par la force et la nécessité de préserver la paix et l'unité nationale à tout prix. Cet esprit patriotique est symbolisé par la réconciliation entre les protagonistes du conflit politico-sentimental qui clôt la pièce: « le Président court vers Dimi qu'il serre contre lui ; il l'amène vers Èva et les prend toutes les deux. Kpanlingan baisse son arme et vient se mettre à côté d'eux » (F. Hessou, 2004, p.62). De là, découle la morale de la pièce. Le parti pris de l'auteur est explicite : « Il fallait le dire, il fallait le faire pour que cela ne se passe jamais » (F. Hessou, 2004, p.62).

Enfin, l'unité d'action est la loi de la prospective du théâtre. Jacques Truchet la résume en ces termes (1975, p.32) : « Ce qu'il fallait, c'est que les divers fils que pouvait comporter une intrigue fussent tissés de telle sorte que tout acte ou parole de l'un des personnages réagît sur le destin de tous les autres, et que chaque détail se subordonnât à l'action principale ». C'est l'unité d'ensemble à laquelle Hessou ne déroge pas. Le coup d'État constitue l'action principale. Le

rejet de la liste ministérielle d'Èva, l'adultère⁴ de Lord Conquisto et l'insurrection populaire constituent les actions secondaires sur lesquelles s'appuie l'action principale. Par ailleurs, la nature monolithique du texte renforce l'unité d'ensemble du drame de Hessou.

La règle des trois unités, fondamentale dans la dramaturgie classique, va toujours de pair avec l'observance des bienséances. Qu'en est-il dans la pièce?

2.2. Le respect des bienséances

Les bienséances désignaient au XVII^e siècle « un ensemble de règles tacites qui avaient pour objectif de ne choquer le public ni sur le plan moral ni sur le plan esthétique » (M. Viègnes, 1992, p.73). Florent Hessou est respectueux de cette éthique classique.

Les actions des personnages de la tragédie doivent dénoter la noblesse, même si c'est pour dévoiler un caractère odieux. Le discours du couple présidentiel illustre leur niveau intellectuel et social. Il est meublé de références littéraires et philosophiques : « Le jour où, au sommet, le rocher écrasera Sisyphe [...] C'est comme l'instant d'avant la seconde où l'innocent Meursault va loger les balles dans le corps de l'Arabe » (F. Hessou, 2004, p.24). Ces propos de Dimi révèlent le niveau d'émancipation des personnages féminins. D'où leur ambition outrancière ; chacune veut usurper le pouvoir de l'autre: Èva veut accaparer le poste présidentiel et Dimi, le statut de première Dame. Les personnages dans leur courroux n'en viennent jamais aux mains. Le combat est strictement idéologique.

Cependant, Hessou écorche la morale en faisant des allusions érotico-sexuelles dans son texte théâtral. Pour preuve, les énoncés suivants: « Je veux souffrir de plaisir. Viens, mon muscle, me gratter les démangeaisons de toutes mes ouvertures [...] Et voici que la première érection de ton clitoris se braque contre moi » (F. Hessou, 2004, p.62). Ce discours, bien que non représenté, dénote l'indécence. Pareille audace langagière est tolérable aujourd'hui, mais prohibée au XVII^e siècle. Cette violation éthique peut se justifier par le décalage des époques. Le vingt-unième siècle est quasiment

⁴ Le Président commet l'adultère après la publication de la liste ministérielle qui courrouça Èva. A partir de ce moment, comme pour punir son mari, elle se soustrait de ses responsabilités conjugales. Cette situation va permettre à Dimi de séduire le Président qui était lassé du comportement d'Èva. C'est la découverte de l'adultère de Lord Conquisto qui va précipiter davantage le coup d'État.

aux antipodes du siècle classique, à cause de sa permissivité impudique. Si le théâtre classique tient à la vraisemblance, le réalisme dramatique de Hessou serait absurde si l'érotisme était occulté. C'est la preuve que sa nostalgie classique ne va pas sans lucidité. Boileau, dans le troisième chant de *L'art poétique*, corrobore :

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable ;
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas. (Cité par P.
Kardas, 1989, p. 253).

La pièce dépeint un coup de force. Ce bouleversement politique se fait dans l'horreur. La présence des militaires armés, suppose des dégâts humains et matériels. Heureusement dans la pièce, même si l'atmosphère est grave, aucune scène d'horreur n'est représentée : pas de sang et de morts. Le registre dramatique domine dans cette pièce théâtrale. C'est bien l'essence des tragédies sans tragique : « Elles accumulent les actions et les péripéties, faisant alterner les phases d'espoir et de crainte, pour mieux maintenir le spectateur en haleine » (J-D. Mallet, 2001, p.71). L'invasion militaire du palais et l'insurrection populaire sont relatés par des personnages, notamment le journaliste. La pièce qui devait se solder par l'assassinat ou l'exil du Président, s'achève sous le signe de la réconciliation qui rappelle « les happy-end » des pièces de Corneille. On peut donc s'interroger sur le caractère tragique de la pièce de Hessou. En effet, l'absence de course à la catastrophe et de victimes n'entame guère le caractère tragique de la pièce, car comme le dit Racine : « Ce n'est point une nécessité qu'il y ait des morts dans une tragédie » (J-D. Mallet, 2001, p.71). Il pense même que la mort du héros ne peut automatiquement s'interpréter comme une issue funeste et tragique. Dans la pièce qui porte son nom, Polyeucte meurt martyr chrétien. Mais son supplice sera à la source d'un miracle : celui de la conversion annoncée de l'empire romain au christianisme. Ce dénouement est plutôt heureux. Le canular, voulu par le dramaturge à la fin de la pièce, renforce d'ailleurs l'impact didactique sur le public et n'entame en rien la grandeur de l'action, l'héroïsme des acteurs, l'excitation des passions et le plaisir du spectateur.

Ces pièces tragiques à fin heureuse sont l'apanage de Pierre corneille : *Le Cid* et *Cinna* en sont des illustrations parfaites. Hessou fait sienne la morale de l'optimisme

cornélienne en faisant intervenir « les deus ex machina »⁵ dans sa trame dramatique.

Ce drame s'inscrit véritablement dans la dramaturgie classique par le respect scrupuleux de la règle des trois unités et des bienséances, chère aux écrivains du XVII^e siècle qui vouaient aussi un culte à la forme.

3. L'écriture du beau style

Dans le premier chant de *L'art poétique*, Boileau insiste sur la nécessité conjointe du travail et de l'inspiration, du génie même, dans toute création littéraire. Or celle-ci au XVII^e siècle a mis à l'honneur le vers avec à la clef l'extrême pureté de la langue. Il y a comme une célébration de la langue dans le théâtre de Hessou. Elle tranche avec le style de ses contemporains qui s'expriment en prose pure et qui sont enclins à la libéralisation du style théâtral, marqué par « l'échange verbal qui ne respecte plus les règles de la bonne communication » (D.Viart, 2008, p.517). Le théâtre, en tant qu'art vivant, nécessite une poétisation de la langue, agréable au spectateur, parce que reposant sur une parfaite construction phrastique, une irréprochable logique textuelle et une exhibition lexicale. C'est à cela que le dramaturge, nous semble-t-il, s'est attelé dans sa pièce.

3.1. Une prose en poèmes

La première dame n'est pas un poème en prose⁶, mais une prose en poèmes. Le théoricien de ce genre poétique est Baudelaire. L'exhortation lancée dans *Fusées*, aux écrivains de son temps, est éloquente, « Sois toujours poète, Même en prose. Grand style (rien de plus beau que le lieu commun) ». Il avait rêvé du « miracle d'une prose poétique (...) assez souple et assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience » (D. Viart, 2008, p.466). A sa suite, selon Dominique Viart, se sont succédé au XX^e siècle, des auteurs comme Francis Ponge et Jude Stéfan qui parlent respectivement de « proèmes » et de « prosoésies » pour désigner cette nouveauté. Le texte théâtral de Hessou n'est pas

⁵ Expression latine qui signifie « Le dieu qui descend d'une machine » pour résoudre favorablement les affaires humaines.

⁶ M. Jarrety (2001, p. 237) définit *le poème en prose* comme « une structure qui forme un tout et qui est fondée non sur des phénomènes prosodiques et métriques, mais sur des recherches de rythme, de sonorités, d'images, qui sont propres à la prose mais en donnent une utilisation qui n'a rien à voir avec la prose au sens traditionnel du terme ».

une prose intégrale, en ce sens qu'elle conjugue les ressources de la poésie et celles de la prose pour dépeindre ce combat passionnel, digne des héros cornéliens et raciniens.

L'auteur semble gagner le combat de la poésie avec la prose. Son texte, apparemment en prose, concurrence littéralement la poésie par son lyrisme débordant. Toute l'intrigue repose sur la haine viscérale qui anime les personnages. Le Président, lassé des frasques d'Èva, fait de Dimi sa maîtresse qui, à son tour, se venge de la folie de sa patronne. Cette envolée lyrique en dit long :

Èva

Ma vie est une fièvre sans fin et chaque dragée que j'avale est une tragédie. Ma tête bouillonne...Quelle est cette musique lugubre dans mon âme ? Quel caillou à la place de mon cerveau ? Quelle coquille ? Quel escargot ?

Le Président

J'ai distillé une vie que je me dois de boire jusqu'à la lie-mite des folies ;

Èva

Lord Conquisto, je te parle ! Tu as mis de la Nivaquine et du fiel dans le miel de mon existence. Tu n'es qu'un enfoiré, un fils de pute né du trottoir d'une nuitée...

Le Président

La femme est une poésie. Les plus beaux poèmes sont d'amour. Mais, quand la femme cesse d'être poésie, il faut s'en débarrasser avant qu'elle se mue en tragédie, en requiem, en oraison... (F. Hessou, 2004, p.36).

On peut parodier le Président en affirmant que cette pièce est un poème d'amour, mieux une tragédie politico-sentimentale à l'instar de celle de Corneille et de Racine. En témoignent les sonorités (du *fiel* dans mon *miel*), la graphie de certains mots « la Nivaquine », les images (Quelle *coquille* ? Quel *escargot*) et le rythme (ici saccadé dans *Tu n'es qu'un enfoiré, un fils de pute né du trottoir d'une nuitée...*). Le ton lyrique marqué par la récurrence du pronom de la première personne (*Je, Mon, Ma*), des interrogations et des exclamations symptomatiques de l'émotion des personnages et les effets de style (la métaphore dans « La femme est *une poésie* » etc.) saupoudrent tout le texte théâtral. Toute cette organisation interne du texte indique indubitablement la réalité poétique où l'auteur « trouve un vrai bonheur à prendre la parole » (F. Hessou, 2004, p.36). *La première Dame* est « une prose

percée, délestée de sa graisse, qui n'est plus prose, mais haillons », selon le mot de Dominique Viart (2008, p.468). C'est donc un simulacre de prose.

Le dramaturge montre par ce travail linguistique que « l'essence de la théâtralité ne se trouve plus dans le dialogue mais dans la parole scénique, dans l'activité même du langage » (D. Viart, 2008, p.518). C'est pourquoi, il utilise toutes les ressources du langage pour en éclater son charme à travers une écriture poétique. D'ailleurs la présence active du griot dans l'intrigue confirme l'importance du verbe dans la pièce. Le griot, dans la tradition africaine, bien que dépositaire de la culture, est avant tout un poète. Il accompagne toujours le chef et chante sa gloire. C'est ce qu'il fait à l'incipit de la pièce avec son *instrument de musique, tam-tam, flute ou Kora* (F. Hessou, 2004, p.9). La nature de ces instruments montre bien que nous sommes dans l'univers africain. L'auteur amplifie le rôle de ce personnage en le divinisant ; c'est un prophète, un magicien du verbe, voire un ange: « Toi Kpanlingan, toi qui apportes la douceur dans toutes les douleurs, mon éclaireur de nuit sombre, viens » (F. Hessou, 2004, p.62).

3.2. L'exhibition des mots

Le XVII^e siècle est, par excellence, celui de l'art oratoire, et plus précisément de l'éloquence avec Bossuet comme figure de proue. Bien qu'étant un art à part entière, tous les écrivains de l'époque devaient impérativement se plier à cette exigence rhétorique, considérée comme une principale marque du génie créateur. M. Jarety (2001, p.154) souligne que celle-ci était « le modèle de jeu théâtral, de l'*actio* dramatique ». André Gide s'exclamait au sujet de la poésie dramatique de Racine, en ces termes : « Quels vers ! Quelles suites de vers ! Y eut-il jamais, dans aucune langue humaine, rien de plus beau » (R. Mathé & A. Couprie, 1993, p.59). Cet éloge est révélateur de l'importance de l'éloquence dans la dramaturgie. D'ailleurs le succès ne dépendait pas seulement de la finalité didactique de l'œuvre, mais aussi de la beauté de la parole des personnages. C'est cet attelage moral et esthétique qui imprimait à la pièce la marque de l'efficacité. Le texte théâtral de Florent Hessou se particularise aussi par la mise en relief de la parole des personnages et par conséquent des mots que ceux-ci utilisent. Il semble manipuler les mots comme des jouets, pour en tirer le maximum de plaisir. En effet, l'atmosphère conflictuelle qui règne entre les personnages est traduite dans leur discours.

Il est caractérisé par l'usage, à la fois, violent et jubilatoire des ressources lexicales. Les mots chez le dramaturge ne sont pas que des signes linguistiques, ce sont des armes qui agressent. Le Président le dit clairement à Èva : « Arrêtons l'offensive. Bouchons les trous des rafales de balles vocales » (F. Hessou, 2004, p.43). C'est ce qu'on voit dans l'échange entre le Président et Èva qui découvre son délit adultérin :

Èva

Tu t'es agrippé à ma vie pour mieux la gripper, la contaminer. Ma vie était une épopée. Tu l'as souillée.

Le Président

Dans ce désert d'aveuglement, ma géographie s'est étendue sur la surface voluptueuse de cette fille.

Èva

Tu as génocidé ma vie. Tu as séismé mon souffle déjà endolori. Tu as oublié tout ce que j'ai été dans ta vie de merde. (F. Hessou, 2004, p.41)

Le lecteur est déconcerté devant ce langage *prosoésique*. Il se démarque de la norme et s'affirme nouveau bien qu'il intègre celle qui existait. Ce langage n'est pas pauvre, minimal ; l'auteur ne parle pas la langue du peuple, des gens ordinaires qui dans un pays africain comme le Bénin, privilégie l'information sans trop se soucier de la forme.

L'exhibition lexicale est patente dans le texte à travers l'emploi des néologismes qui sont : « des mots nouvellement introduits dans la langue » (J. Gardes Tamine & M-C. Hubert, 2011, p.132). Ainsi, les mots « génocidé », « séismé », « foulosophe » etc. (F. Hessou, 2004, p.23) qui sont des inventions de l'auteur n'ont pas d'existence réelle dans le dictionnaire français. Cette improvisation lexicale se justifie par la nécessité d'exprimer parfaitement la colère du personnage par un signe capable d'illustrer l'immensité de son émotion. Ce genre de création n'est pas trop criard puisqu'elle est basée sur des mots connus. Ailleurs, elle est totalement arbitraire car, collée à la langue du terroir béninois : « Je suis le singe *Adjassivi* » (F. Hessou, 2004, p.59). Ce qui donne un cachet africain à la langue. Ce pouvoir de création lexicale met Hessou dans la posture d'un académicien. Ce style corrobore de nouveau son statut d'héritier de l'art dramatique du XVII^e siècle qui a vu naître la prestigieuse institution littéraire qu'est l'Académie française. Sa mission première était de codifier et de normer la langue française. Corneille et Racine dont il peut

se réclamer y ont siégé. Hessou donne donc la preuve avec ses fantaisies et déploiements de la langue française qu'il la maîtrise.

Les expressions arabes comme *intifada*, russes, *kalachnikovs* (F. Hessou, 2004, p.22) et surtout latines, *un vox populi*, *Eva* etc. qui rappellent ces latinismes caractéristiques des textes classiques, illustrent bien l'efficacité de la langue de Hessou. Son théâtre bouscule donc la dramaturgie traditionnelle.

L'héritage classique est aussi évident chez Hessou par l'habillage poétique de son texte en prose et par la mise en exergue des ressources lexicales de la langue française. Cet attelage stylistique dénote chez le dramaturge une maîtrise de la langue qui comme chez Racine « atteint les sommets de la beauté » (F. Marin, 2001, p.88).

Conclusion

L'œuvre théâtrale de Florent Hessou se révèle un drame classique à l'instar de ceux de Corneille et Racine, par ses multiples analogies avec les préceptes de *L'art poétique* de Boileau. Sur le plan thématique, l'auteur exploite les ressources mythologiques et thématiques qui mettent à l'honneur l'héroïsme féminin. Il met en relief l'opportunisme néfaste de la femme dans l'action politique et souligne la nécessité des institutions fortes dans une République. L'esthétique classique qui reposait sur des règles sacrées comme celle des trois unités et celle du respect des bienséances prend corps dans le drame de Hessou : le lieu et l'action uniques, encadrés dans la durée d'un jour et l'absence concrète sur scène de la violence et de la mort caractérisent l'intrigue. Sur le plan stylistique, l'auteur manipule et déploie les ressources de la langue pour lui donner une saveur certaine, proche de la poésie classique. Loin d'un drame prosaïque, c'est de la *prosoésie* qui est offerte au lecteur qui découvre le pouvoir néfaste et jubilatoire des mots dont l'exhibition est patente dans le texte.

Ainsi, le rapport diégétique entre l'œuvre de Hessou et celles des classiques est évident. Il n'y a aucune aberration qu'un auteur du XXI^e siècle s'inspire des gloires de l'époque de Louis XIV. C'est d'ailleurs la preuve que la littérature contemporaine est inquiète et qu'elle peut chercher refuge et ressourcement dans la tradition qui indubitablement survit et tyrannise la postérité.

Références bibliographiques

- ANOUILH Jean, 1946, *Antigone*, Paris, Éd. de la Table Ronde.
- ARON Paul (dir), 2002, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF.
- BEYALA Calixthe, 2003, « L'écriture dans la peau », *Notre Librairie*, pp.40-42.
- BORDAS Éric (dir), 2011, *L'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin.
- BRUNEL Pierre (dir), 1983, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin.
- COQUET Jean-Claude, 1982, *Sémiotique, L'école de Paris*, Paris, Hachette.
- COURTÈS Joseph, 1976, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette.
- FORESTIER, 2003, *Passions tragiques et règles classiques. Essai sur la tragédie*, Paris, Éd. PUF.
- GARDE TAMINE Joëlle & HUBERT Marie-Claude, 2011, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin.
- GROULT Bénéôte, 1975, *Ainsi soit-elle*, Paris, Éd. Grasset.
- HESSOU Florent Eustache, 2004, *La première Dame*, Bertoua, Ed. Ndzé.
- JARRETY Michel, 2001, *Lexique des termes littéraires*, Paris, Gallimard.
- KARDAS Pierre, 1989, *Organibac. Français II*, Paris, Éd. Magnard.
- LA BIBLE DE JÉRUSALEM, 2001, Rome, Éd. du Cerf.
- Le PETIT ROBERT, 2002, Paris, SNL.
- MALLET Jean-Daniel, 2001, *La tragédie et la comédie*, Paris, Hatier.
- MARIN Fany, 2001, *Les mouvements littéraires du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hatier.
- MATHÉ Roger & COUPRIE Alain, 1993, *Phèdre*, Paris, Hatier.
- MIRCEA Eliade, 1963, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard.
- SCHMIDT Joël, 1998, *Mythologie grecque et romaine*, Paris, Larousse-Bordas.
- SMEKEN Wielfried, 1987, *Méthodes du texte, Introduction aux études littéraires*, Paris, De Boeck.
- TRUCHET Jacques, 1975, *La tragédie classique en France*, Paris, PUF.
- VIART Dominique & VERCIER Bruno, 2008, *La littérature française au présent*, Paris, Éd. Bordas.
- VIÈGNES Michel, 1992, *Le théâtre. Problématiques essentielles*, Paris, Hatier.

ZISS Avner, 1977, « Le contenu et la forme de l'art », in
Éléments d'esthétique marxiste, Moscou, Éd. du Progrès,
pp.121-130.

LA FEMME GABONAISE À TRAVERS QUELQUES REPRESENTATIONS DE LYBEK : DE LA MISOGYNIE AU FÉMINISME

EDZODZOMO ONDO Hubert*

Résumé

Lybek, est l'auteur gabonais de la rubrique *Gabonitudes* dans le quotidien public gabonais, *L'Union*. Dans cette rubrique, il dénonce en général la dépravation des mœurs au Gabon. Un fléau dont les femmes sont tenues pour responsables dans la plupart de ses numéros. Souvent, celles-ci y sont dépeintes de manière très péjorative. Sous la plume de Lybek, les femmes sont décrites comme des escroques, des prostituées, des mères irresponsables, des personnes à la moralité douteuse, etc. L'absence remarquée de personnages masculins associés à ces fléaux, donne à penser qu'ils en sont exemptés. Pourtant, dans la société gabonaise, aussi bien les hommes que les femmes sont reprochables. A force de ne dénigrer que les femmes dans ses productions, on peut s'interroger si le caricaturiste gabonais ne serait-il pas misogyne. La présente étude se propose donc de mettre en lumière les représentations des femmes gabonaises à travers les *Gabonitudes* de Lybek. Il s'agit plus précisément dans ce travail, de mettre en relief les thématiques tels que la prostitution, l'abandon du foyer conjugal, l'inversion des genres et des rôles, etc. Une analyse théorique sur le féminisme, le genre et la sémiotique nous permettra de cerner ces questions préoccupantes de la société gabonaise.

Mots clés : Femme- Représentations- Misogynie- Approche féministe- Sémiotique-Lybek- Gabon.

THE GABONESE WOMAN THROUGH A FEW LYBEK'S REPRESENTATIONS: FROM MISOGYNY TO FEMINIST APPROACH.

Abstract

Lybek is author of column's Gabonese *Gabonitudes* in the public newspaper Gabonese *L'Union*. In this column, he denounces usually perversion's customs in Gabon. A curse of whom women are bound for responsible in most of his numbers. These are often depict there in very pejorative manner. In Lybek's pen and ink, women are describing like crooks, prostitutes, irresponsible mothers, persons of questionable morals, etc. The absence observed of male characters associated to these curse, makes one thinking that are not concerned. Yet, in Gabonese society, the men are as reproachable as the women are. The fact to denigrate only the women in his productions makes that somebody can wonder about if would not the Gabonese caricaturist misogynous. The present study intend so to

* CAEMHIL-ENS, Gabon, Email : edzodzomohu@yahoo.fr / murielitalastar@yahoo.fr

bring out the Gabonese woman's representations through the *Gabonitudes* of Lybek. The question is precisely in this work to shed light on caricature's themes like as the prostitution, the desertion of the marital home, the inversion of genders and roles, etc. A theoretical analyst about the feminism, the gender and semiotic will enable us to determine these questions worrying of Gabonese society.

Keywords: Woman - Representations - Mysogyny - Feminist approach - Semiotic-Lybek- Gabon.

Introduction

Le quotidien *L'Union* est un journal public gabonais qui informe sur la politique, l'économie, le social, la culture aussi bien sur le plan national qu'international. Dans ses colonnes, on y trouve la rubrique populaire, les *Gabonitudes* du dessinateur, portraitiste et "bédéastre" gabonais, Lybek. Dans ses images iconotextuelles, l'auteur jette un regard sociocritique sur les us et coutumes de la société gabonaise. Dans l'ensemble, il dénonce des fléaux féminins à l'origine de la crise des valeurs dans la société gabonaise. C'est tout l'intérêt des numéros 12266 du mercredi 9 novembre 2016 ; 12287 du samedi 3 et dimanche 4 décembre 2016, 12283 du mardi 29 novembre 2016, et de bien d'autres de cette étude. Il s'agit, tout d'abord pour Lybek, de mettre en relief la dépigmentation de la peau observée chez plusieurs femmes gabonaises, du rejet de l'exécution des tâches domestiques notamment, faire la cuisine aussi bien pour leur époux que pour toute la famille par ces dernières et enfin, de leur dépendance à l'alcool. Comme on peut s'en convaincre, au Gabon, les femmes ne jouent plus pleinement leur rôle d'épouse et de mère. Par ailleurs, quelques unes d'entre elles se déshonorent en pratiquant la prostitution. L'on observe jour après jour que la problématique de l'émancipation des femmes dans tous les domaines d'activité et y compris de leur propre corps devient de plus en plus prégnante aussi bien en Occident qu'en Afrique. Cette émancipation qui signifie la liberté totale des femmes, peut présenter aussi bien des avantages que des inconvénients surtout pour ce qui est des valeurs culturelles et traditionnelles de la femme africaine. Au Gabon plus précisément, l'on constate que la femme gabonaise qui, autrefois, incarnait des valeurs de pudeur, de grandeur, de respect, de dignité, de soumission, etc., se livre de nos jours à des pratiques indécentes telles que la prostitution,

l'escroquerie, l'impudicité, l'alcoolisme, la drogue, l'irresponsabilité, etc. Ce constat nous amène de ce fait à nous interroger sur le véritable but visé par Lybek en dépeignant si péjorativement la femme gabonaise dans la plupart de ses représentations comme si l'homme représentait le modèle à imiter. S'agirait-il donc de la misogynie ou tout simplement de la mise en évidence par l'auteur des limites du féminisme dans la société gabonaise ? Afin de mieux cerner l'intention de Lybek, nous nous inscrirons dans une double approche, féministe et sémiotique. Cela s'explique par la nature des documents analysés, iconotextuels. Il s'agit plus précisément de l'analyse des discours d'une part et de l'étude des personnages féminins, d'autre part peints par Lybek. Dans ce travail, nous expliciterons tout d'abord les approches féministe et sémiotique; ensuite, nous nous interrogerons si certaines images des « Gabonitudes » ne sont pas l'expression de la misogynie de son auteur, Lybek ou ne reflètent-elles pas tout simplement la nature dévergondée des personnages féminins; et enfin, nous montrerons dans quelle mesure Lybek peut être considéré comme féministe.

1. Approches conceptuelles : la misogynie, le féminisme, le genre et la sémiotique

Le terme misogynie vient du grec “miseo” qui signifie “haïr” et “gyne” qui veut dire “femme”. Selon Montserrat Barba P., on dit d'une personne qu'elle est misogyne lorsqu'elle hait les femmes et par extension tout ce qui se rapporte à ce sexe dit faible en l'occurrence la maternité ou la famille. (Montserrat, 2017 :2). C'est ce qui fait dire à Frédéric Tchouankam que la misogynie est un comportement anti-humain qui se manifeste par le rejet pur et simple de la gent féminine : « la misogynie est le fait en général pour un homme d'avoir du mépris pour les femmes » (Tchouankam, 2006 : p. 181).

Pour Montserrat, certains mythes culturels et religieux peuvent expliquer l'existence de la misogynie de certaines personnes. Il s'agit par exemple du mythe grec du sphinx au visage de femme avec un corps de lion et des ailes d'oiseau qui symbolisent le démon, la destruction et le malheur ou, celui catholique d'Adam et Eve avec la femme dépeinte comme celle qui incite à commettre le pêché. (Montserrat, 2017 :3).

Le terme féminisme a été quant à lui favorisé au XVIII^e siècle, par les privilèges de naissance et de classe qui

commencent à être contestés par les révolutionnaires et illustrés français qui défendent les idées « d'égalité, liberté et fraternité ». C'est un contexte favorable au féminisme:

El feminismo es un movimiento social y político que se inicia formalmente a finales del siglo XVIII y que supone la toma de conciencia de las mujeres como grupo o colectivo humano, de la opresión, dominación y explotación de que han sido y son objeto por parte del colectivo de varones en el seno del patriarcado bajo sus distintas fases históricas de modelo de producción, lo cual las mueven a la acción para la liberación de su sexo con todas las transformaciones de la sociedad que aquella requiera. (Varela, 2008 :20).

[« Le féminisme est un mouvement social et politique qui débute formellement à la fin du XVIII e siècle et qui suppose la prise de conscience des femmes en tant que groupe ou collectif humain, de l'oppression, domination et exploitation dont elles ont été et sont l'objet des hommes dans le patriarcat sous ses différentes phases historiques du modèle de production, lequel les pousse à l'action pour la libération de leur sexe avec toutes les transformations de la société dont elle a besoin. » (La traduction est nôtre)].

Selon Simone de Beauvoir¹ le féminisme représente l'égalité des sexes ainsi que le rejet de l'homme conduisant ainsi à l'annulation de toutes les différences sexuelles. Dans son ouvrage, *Le deuxième sexe* (1949), apparu vingt ans avant la naissance du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) en France, elle revendique la "liberté sexuelle à l'exploitation ménagère en passant par les droits de la maternité et de l'avortement" (Abadie, 2014 : pp. 57-58).

Aussi soutient-elle que la femme n'est pas libre, elle ne le deviendra pas tant qu'elle ne sera pas l'égal absolue de l'homme. Une phrase culte de l'intellectuelle française et qui résume assez bien sa pensée est le "On ne naît pas femme, on le devient".

Il convient de mentionner deux figures importantes du féminisme à ses débuts, Olympe de Gouges qui présenta en 1791 la version féminine des Droits de l'Homme et du Citoyen qui excluait les femmes, *los Derechos de la Mujer y la Ciudadana* et Mary Wollstonecraft qui milita pour une

¹ Simone de Beauvoir est née Simone Lucie Ernestine Marie Bertrand de Beauvoir le 9 janvier 1908 à Paris. Simone de Beauvoir était une philosophe, romancière, épistolière, mémorialiste et essayiste française. Elle a partagé la vie du philosophe Jean-Paul Sartre.

éducation des femmes (Barffuson, Revilla Fajardo, & Carrillo Trujillo, 2010 :6).

En dehors de ce féminisme de la première vague, il existe aussi le féminisme culturel, le féminisme de la différence sexuelle et le féminisme postmoderne.

Le féminisme culturel assume la construction sociale du genre récupérant la construction historique. Pour elle, la différence n'est pas seulement biologique, elle est aussi et surtout culturelle. Le reproche que l'on peut faire à ce féminisme est son caractère essentialiste qui est à l'origine de la production culturelle (Hierro cité par Barfusson, 2001).

Le féminisme de la différence sexuelle de tradition française et italienne, offre de nouvelles règles pour la compréhension de la différence en recourant à la philosophie poststructuraliste, la psychanalyse, l'anthropologie, la sociologie et la biologie.

Le féminisme postmoderne quant à lui radicalise dans le devenir historique et la contingence la question de la production culturelle des corps sexués. Il se veut anti-essentialiste. Aussi reconnaît-il une pluralité de sujets produits dans leurs conditions historico-sociale, de classe, de race, de genre, religion, orientation sexuelle et bien d'autres éléments essentiels pour élaborer des identités sexuelles qui ne s'assument jamais comme stables (Varela, 2008 : pp. 6-7).

En somme, la théorie féministe est une forme d'agir face à l'ordre de pensée hégémonique. Elle se veut descriptive, prescriptive et en même temps, une *praxis* puisqu'il s'agit d'une pensée transformatrice.

Selon Pascale Abadie, en Afrique le féminisme, né en Europe et aux États-Unis, est diversement apprécié. Pour la femme africaine, le féminisme est davantage un retour aux racines africaines, une lutte pour corriger les attitudes sexistes mais aussi le besoin d'une transformation sociale de l'Afrique qui permettrait d'inclure les femmes. En revanche, pour l'homme africain, le féminisme est un danger, une sorte de défi que lui lance la femme. L'auteur précise à cet effet que : *« c'est donc avec prudence que le terme "féminisme" doit être employé par les femmes en Afrique, puisqu'il est lié, pour les hommes, à l'idée d'une certaine occidentalisation de la femme africaine »* (Abadie, 2014 : p. 59).

En somme, deux idées se dégagent de cette affirmation à savoir l'opposition frontale que Pascale Abadie sous-entend entre les femmes et les hommes en Afrique et le rejet du terme

féminisme. En suivant Patricia Hill Collins dans le travail de Pascale Abadie, le développement de la femme africaine ne peut se concevoir sans l'homme. Ainsi, le féminisme noir donne les mêmes droits aux hommes et aux femmes de réaliser une vision humaniste de la communauté. Comme on peut s'en apercevoir, on est bien dans la complémentarité entre les Hommes.

Les réalités en Europe et en Afrique étant différentes, il paraît logique que le féminisme ne peut pas représenter les Africains. C'est le constat auquel arrive Abadie lorsqu'il affirme ce qui suit :

L'histoire et les facteurs sociopolitiques étant différents en Occident et en Afrique il est impossible pour les femmes africaines d'utiliser le terme "féminisme" puisque ce terme ne revendique pas les mêmes besoins et qu'il est à leurs yeux, principalement, un combat de femmes blanches. Les besoins des femmes africaines et des femmes occidentales étant différents on peut comprendre la nécessité d'un autre terme qui définirait mieux les besoins des femmes africaines et leur donnerait le crédit nécessaire, dont elles ont besoin auprès des hommes, pour se faire entendre. (Abadie, 2014 : p. 62).

Plusieurs termes vont faire leur apparition allant de féminisme avec un petit "f" qui incarne le mouvement des femmes africaines et Féminisme avec un grand "F" qui est celui dont parle Simone de Beauvoir.² Pour sa part, Alice Walker soutient la terminologie "*womanism*".³ Alors que Molara Ogundipe-Leslie, préfère le terme "*stiwani*" en lieu et place du "féminisme".⁴ Quant à l'auteure camerounaise, Werewere Linking, elle propose en lieu et place de féminisme, "*misovire*".⁵ L'économie générale de ces définitions nous amène à définir le féminisme quel qu'il soit, comme la lutte pour l'égalité hommes/femmes. Le féminisme étant défini, voyons dès lors le lien qu'il entretient avec le genre.

Nous entendons par genre une catégorie essentielle des études féministes qui permet d'évaluer les différences entre les hommes et les femmes. Le genre est une catégorie essentielle

² Cette différence conceptuelle est l'œuvre de l'écrivaine nigériane, Buchi Emecheta.

³ La différence entre *womanism* et féminisme s'explique par la tension permanente entre la modernité et la tradition, éternel conflit de l'identité culturelle des femmes africaines qui les oblige à renégocier constamment l'équilibre qui existe entre la femme et la communauté.

⁴ *Stiwani* signifie Social Transformation in Africa Including Women. Ce féminisme est essentiellement basé en Afrique. Selon la poétesse et activiste nigérienne, il est important de redécouvrir le rôle de la femme dans les institutions sociales et politiques afin de les améliorer.

⁵ Se dit d'une femme qui n'arrive pas à trouver un homme admirable.

des études féministes qui permet d'évaluer les différences entre les hommes et les femmes. C'est une catégorie qui apporte beaucoup à la construction d'une société plus juste. C'est à juste titre que les auteurs, Barffuson, Rene Revilla Fajardo et Jorge Carrillo Trujillo affirment ce qui suit :

Una de las aportaciones sustantivas de la reflexión teórica feminista ha sido la categoría de genero, que ayuda a comprender las relaciones sociales entre hombres y mujeres y la manera en que la condición de unos y otras se construye por dichas relaciones en un contexto más amplio denominado "sistema sexo-género", el cual opera de manera cruzada con otros sistemas de relaciones sociales, como la producción económica, la nacionalidad, la religión o la educación, entre otros. El sistema sexo-género no solo organiza las relaciones entre unos y otras, sino que construye lo que cada quien ha de ser en este juego de relaciones. También condiciona la valoración asimétrica en las relaciones intergeneracionales, en las que los hombres detentan la posición dominante. Una dimensión que también abarca el género es la sexual, pues las relaciones sexuales que ejercen hombres y mujeres están marcadas por este tipo de organización. (Barffuson, Revilla Fajardo, & Carrillo Trujillo, 2010).

[«L'un des apports substantiels de la réflexion théorique féministe a été la catégorie de genre, qui aide à comprendre les rapports sociaux entre hommes et femmes et la manière à laquelle la condition des uns et des autres se construit par lesdits rapports dans un contexte plus large dénommé "système sexe-genre", lequel opère de manière croisée avec d'autres systèmes de rapports sociaux, comme la production économique, la nationalité, la religion ou l'éducation, entre autre. Le système sexe-genre ne régit pas seulement les rapports entre les uns et les autres, mais il construit ce que chacun doit être dans ce jeu de rapports. Aussi, ce jeu conditionne-t-il la valeur asymétrique dans les rapports entre genres, dans lesquels les hommes occupent la position dominante. Une dimension qui recouvre également le fait que le genre est le sexe, c'est-à-dire les rapports sexuels qu'exercent hommes et femmes sont marqués par ce type d'organisation. » (La traduction est notre)].

À ce titre, le genre est donc une nouvelle forme qui ne peut s'inscrire dans un modèle rigide et hiérarchisé, il prend plutôt en compte la diversité sexuelle. Après une analyse des éléments, celle des images faites de la femme par Lybek et le texte adjoint à ces images nous conduit à la méthodologie

favorable à leur décryptage. Pour une meilleure compréhension de l'image en question, il est important de prendre en compte ces deux éléments. Dans ce cas, nous décrirons l'image dans sa spécificité et tenterons de l'interpréter en nous appuyant sur le texte qui l'accompagne. Les éléments théoriques convoqués nous conduisent à la surreprésentation de la femme dans la société gabonaise à travers les dessins de presse de Lybek. La sémiotique est dans ce sens la méthode appropriée.

La sémiotique est née dans le prolongement de la sémiologie de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Elle se définit comme une science générale des signes qui recouvre la linguistique :

La lengua compuesta de sistema de signos que expresan y, por esa razón, es comparable con la escritura, el alfabeto de los sordomudos, los ritos simbólicos, las formas de cortesía, las señales militares. Así pues, podemos concebir una ciencia que estudie la vida de los signos en el marco de la vida social ; podría formar parte de la psicología social y por consiguiente de la psicología general, nosotros vamos a llamarla semiología. Ella nos enseñará en qué consisten los signos y cuáles son las leyes que los gobiernan. [...] Desde Ferdinand de Saussure, a principios del siglo XX, sabemos que la semiología es la ciencia que estudia la vida de los signos en el seno de la vida social, y que la lingüística no es más que una parte de esta ciencia general.(Ferdinand de Saussure, 2002 :60 cité par Avome,2012 :100).

[« La langue composée de système de signes qui expriment et, pour cette raison est comparable à l'écriture, l'alphabet des sourds-muets, les rites symboliques, les formes de politesse, les signes militaires. Ainsi donc nous pouvons concevoir une science qui étudie la vie des signes dans le cadre de la vie sociale ; pourrait faire partie de la psychologie sociale et par voie de conséquence de psychologie générale, nous allons l'appeler sémiologie. Elle nous enseignera en quoi consiste les signes et quelles sont les lois qui la gouvernent. [...] Depuis Ferdinand de Saussure, au début du XX e siècle, nous savons que la sémiologie est la science qui étudie la vie des signes dans la vie sociale et que la linguistique n'est rien de plus qu'une partie de cette science générale. » (La traduction est nôtre)].

À la suite de Ferdinand de Saussure vont s'illustrer d'autres penseurs et non des moindres, Roland Barthes, Sanders Peirce (1839-1914) et Umberto Eco (1932).

Pour Roland Barthes qui s'intéresse à une sémiologie de la signification limitée à l'étude des systèmes codifiés, c'est la linguistique qui renferme la sémiologie et non l'inverse : « *Para Barthes, la semiología forma parte de la lingüística y no al revés, de modo que todo sistema semiológico tiene que tratar con el lenguaje* » (Idem). [« *Pour Barthes, la sémiologie fait partie de la linguistique et non le contraire de telle sorte que tout système sémiologique ait à voir avec le langage* ». (La traduction est nôtre)].

Sortant des binarismes, sémiologie/linguistique, le philosophe nord-américain, Charles Sanders Pierce forge un nouveau concept, la sémiotique. Selon lui, la sémiotique est la science qui étudie la nature de la sémiose c'est-à-dire la signification en fonction du contexte. En somme, c'est une opération qui prend en compte le signe, son objet et son interprétation. (Idem).

Umberto Eco définira lui de son côté la sémiotique comme une science qui étudie tous les phénomènes culturels comme s'ils constituaient des systèmes de signes et par conséquent des phénomènes de communication. Cette communication est définie par le même auteur comme un processus de passage d'un signe de la source à un destinataire cependant le processus d'une signification implique un destinataire humain et une interprétation du message à partir d'un code. (Umberto Eco, 2000 :24 cité par Avome, 2012 :101).

Pour dépasser le problème entre sémiologie et linguistique posé à l'origine par Saussure et repris par Barthes et Pierce, une autre discipline voit le jour, il s'agit de la socio-sémiotique. Elle peut se définir comme la fusion entre la sociologie et la sémiotique. Elle analyse le texte et les pratiques discursives:

La socio-semiótica puede considerarse como una disciplina en la que se hallan la semiótica y la sociología, las cuales enfocan el análisis en el texto y las prácticas discursivas, los temas y la construcción de los personajes, y pueden resaltar elementos históricos, políticos o sociales que permitan comprender los textos. En consecuencia, esta teoría crítica estudia los textos que, en realidad, son productos sociales y humanos, y justamente para analizarlos, hace falta examinar las prácticas sociales que los caracterizan. (Ibid., p. 103).

[« La socio-sémiotique peut-être considérée comme une discipline dans laquelle se trouvent la sémiotique et la sociologie, lesquelles fondent l'analyse sur le texte et les pratiques discursives, les thèmes et la construction des personnages, et peuvent ressortir des éléments historiques, politiques ou sociales qui permettent de comprendre les textes. En conséquence, cette théorie critique étudie les textes qui, en réalité sont des produits sociaux et humains, et justement pour les analyser, il faut examiner les pratiques sociales qui les caractérisent. » (La traduction est nôtre)].

2. Constat général, la surreprésentation de la femme gabonaise à travers les « Gabonitudes » de Lybek

Lybek de son vrai nom, Landry Yvon Bekale, aime représenter la femme gabonaise. La tribune que le quotidien d'information générale, *L'Union* lui offre depuis 2002, est une opportunité que celui qui se revendique comme un dessinateur, portraitiste et “bédéaste”⁶ saisit pour peindre la femme gabonaise. Les images de Lybek de la femme gabonaise sont nombreuses. Le plus souvent, la femme est moquée voire méprisée et humiliée et parfois, elle est décrite sous des traits glorieux. D'où cette interrogation récurrente, Lybek est-il misogyne ou féministe ?

2.1. Lybek misogyne ou l'humiliation de la femme gabonaise par elle-même ?

Nous allons évoquer trois points dans cette partie, la dépigmentation de la peau par les femmes, l'irresponsabilité des femmes et l'inversion des genres et pour finir la pratique de la prostitution par les femmes. Pour ce qui est de la dépigmentation de la peau, la première image ne met pas seulement en lumière la beauté de la femme gabonaise, elle dénonce également le blanchiment de la peau comme une pratique de la honte dans la société gabonaise.

La dépigmentation de la peau est une question récurrente dans la société gabonaise. À travers sa première image, Lybek se fait le porte-parole de la société pour condamner ces jeunes femmes qui font usage de produits cosmétiques en vue de blanchir leur peau. Par cette pratique celles-ci manifestent un mal profond existentiel : celui de changer d'enveloppe

⁶ C'est ainsi que l'auteur se définit lui-même. Voir l'entretien qu'il a accordé au journal *Gabonreview*. Gérald Mounomby, « Lybek en quelques mots », in *Gabonreview*, [en ligne] mise en ligne le 23 mars 2012, consulté le 3 décembre 2017, disponible sur : <http://gabonreview.com/blog/lybek-en-quelques-mots/>

corporelle. Une pratique qui n'est pas sans conséquences d'autant plus qu'au Gabon, les jeunes femmes qui blanchissent leur peau y parviennent au prix de nombreux sacrifices. En effet, en revendiquant une couleur de la peau qui n'est pas la leur, les jeunes femmes gabonaises reconnaissent de manière explicite leur infériorité par rapport à leurs homologues de l'Occident.

En dehors de la question centrale du blanchiment de la peau que donne à voir cette image, la nature misogyne voire sexiste du dessinateur peut susciter également quelques interrogations.

En effet, dans sa représentation de la femme gabonaise noire éprise de blanchiment de sa peau, l'auteur sous-entend que dans la société gabonaise dont il dénonce les dérives et les abus, seules les femmes en sont responsables. Autrement dit, le blanchiment de la peau serait une pratique exclusivement féminine. D'où cette absence éloquente de représentation masculine sur l'image.

Hormis la dépigmentation de la peau dont elles sont adeptes, la femme gabonaise brille également sous la plume de Lybek par son irresponsabilité. La deuxième image à analyser qui donne lieu à cette thématique est moins valorisante que la précédente. Elle représente une charge contre les femmes qui fréquentent les bars, les débits de boisson et autres lieux de luxe et de débauche dans la capitale gabonaise.



⁷Image I.

Poursuivant sa dénonciation des maux qui minent la société gabonaise au quotidien, l'auteur s'attaque ensuite à l'épineuse question de l'irresponsabilité de la femme qui fréquente les débits de boissons et s'approvisionne dans des restaurants ambulants qui foisonnent dans la capitale gabonaise, Libreville, laissant époux et enfants à la maison.

Le dialogue dans le bar « lieu-thermomètre du social », « un réceptacle d'individus variés et un lieu d'oisiveté, d'actions et même d'informations » (Zango, 2007 : p. 11) ainsi que les images où l'on peut apercevoir une femme, une mère de famille accoudée au comptoir, une bouteille à ses côtés, l'air groggy et une jeune femme, très élégante, visiblement pressée, donnent à voir la nature dévergondée d'une catégorie de femmes gabonaises. Par ailleurs, la teneur des propos entre les deux personnages féminins met en évidence l'égoïsme de cette catégorie de femmes qui brillent aussi par leur immaturité : « *Humm... La fille de quelqu'un, là tu es en train d'aller chercher ta life hein ? Heu ! La mère de quelqu'un, là toi tu as carrément déjà fini ta life hein ?* » (Lybek, 2016).

Accablée par les propos plein de sagesse et de bon sens de la jeune fille qui la renvoie par ailleurs à ses obligations ainsi qu'à ses manquements, la dénommée « mère de quelqu'un », en est à souhaiter à sa moralisatrice, celle qui pourrait être de loin sa fille, une vie triste et misérable : « *T'en fais pas, tu as de fortes chances de finir comme moi !* ». Ou bien, la dame dénonce la misogynie ainsi que l'opacité de la société gabonaise qui ne réserverait aux femmes qu'une place marginale peu enviable. L'assurance de cette dame, donne à penser que la jeune fille est condamnée d'avance à n'être qu'un « déchet social », selon une terminologie de la philosophe et féministe de la première heure française, Simone de Beauvoir quoiqu'elle fasse. En paraphrasant la même Simone de Beauvoir qui dit : « On ne naît pas femme, on le devient », une lueur d'espoir dans le combat pour l'émancipation sociale de la nouvelle génération de femmes gabonaise renaît car rien n'est écrit d'avance.

Après l'évocation du blanchiment de sa peau, signe évident de son mal être existentiel ainsi que de son irresponsabilité notoire, abordons maintenant l'abandon par la femme gabonaise de ses obligations. Cette thématique de l'inversion des genres et donc des rôles est une autre charge de Lybek contre les femmes qui abandonnent les tâches ménagères qui leur sont dévolues depuis la société

traditionnelle pour s'approvisionner dans des restaurants ambulants ou dans des cafeterias très connus à Libreville sous l'appellation de "dos tournés". L'analyse de cette troisième image nous a inspiré cette thématique toute aussi prégnante dans la société gabonaise que la question de la dépigmentation de la peau.



8

Contrairement à cette image où la dame fait preuve d'égoïsme devant le vendeur de "nourriture avariée", l'instinct maternel est prégnant de même que l'inversion des rôles ainsi que des genres. Au Gabon et en Afrique, la femme est le pilier du foyer (Ntsame Nguema, 1981). Par conséquent, les tâches domestiques telles que faire à manger pour toute la famille en l'occurrence, est de sa compétence et ceci depuis très longtemps. Par cette image iconotextuelle, l'auteur fait une inversion des rôles et de genre dans la société gabonaise. Désormais, les hommes cuisinent et pourvoient toujours aux besoins alimentaires de la famille tandis que les femmes ne sont devenues que des consommatrices. Cette incapacité des femmes à faire la cuisine pour toute la famille n'est pas sans

⁸ Image II.

conséquence puisqu'elle consomme tout de même de la nourriture avariée.

Si l'auteur ne semble pas se préoccuper des raisons de l'incapacité de la femme à assumer l'une des prérogatives d'une mère, il semble sous-entendre qu'une femme célibataire avec enfants à charge, n'est pas tout à fait responsable car incapable de discerner la viande fraîche de celle avariée. L'omission de l'homme, l'ami, le confident, l'époux dans cet échange en dit long. En s'y substituant, le vendeur rappelle à son acheteur la honte qu'une célibataire inspire dans la société gabonaise : « Vas-y ! sers-moi 3000f de nike et 2000f de rognon... c'est ce que mes enfants et moi allons manger ce soir ! Non mais hô là !! Quand allez-vous enfin comprendre que ces choses périmées que je vous fume tous les soirs ne sont pas du tout bonnes pour votre santé !! » (Lybek, 2016).

La quatrième et dernière image met en lumière l'un des fléaux des grandes agglomérations, la prostitution des femmes. Au-delà du caractère éhonté de cette pratique, la représentation dénonce une interprétation arbitraire et maladroite de la modernité et son corollaire, l'émancipation de la femme.



⁹ Image III.

La quatrième représentation met en évidence les difficultés des femmes gabonaises et africaines en général à s'adapter au féminisme ainsi qu'à son corollaire, l'émancipation des femmes. En filigrane, l'image fait rejaillir la question du plus vieux métier du monde, la prostitution. Dans la société gabonaise, les femmes qui la pratiquent en sont fières car elles pensent être à la mode selon les affirmations de Lybek :

Arrête de me perdre le temps avec ton baratin. Si tu m'aimes vraiment comme tu dis et si tu tiens à me revoir, donne-moi l'argent. Si c'est beaucoup tu me reverras dès demain. Et si c'est pas beaucoup tu ne me reverras peut-être plus ! Hein ?!
Tu es quoi ?! Une prostituée ! Une boro !! Pas du tout je suis une jeune fille actuelle.

En somme, on peut s'apercevoir que dans cette image tout comme dans les deux précédentes, l'auteur dénonce à travers l'accoutrement trop près du corps, court et moulant à volonté de ses personnages féminins, la dépravation des mœurs. La prostitution est également très facilement lisible dans une vignette de Lybek parue en 2007 et reprise dans le Tome II des *Gabonitudes*. Dans cette vignette représentant deux personnages dont un homme et une femme, pendant que l'homme interpelle à peine la jeune femme : « *Mademoiselle, Je ...* », celle-ci oriente directement son interlocuteur vers la prostitution. Les propos : « Désolé, je ne suis pas une tuée tuée. Mais puisque tu insistes, c'est 30000Francs ... Sans capote ... », l'illustre parfaitement. Si l'on en croit les propos de l'auteur, chaque interpellation d'une femme gabonaise par un homme est une invitation à la consommation de l'acte sexuel rémunéré.

Au regard de ce qui précède, nous sommes tentés de nous interroger si la transgression de l'espace public par ces personnages féminins naguère cantonnés dans l'espace privé où ils n'en sortaient quasiment jamais, ne les a finalement pas éloignés de leurs préoccupations d'autrefois. En outre, le mariage gage de réussite sociale aussi bien pour les femmes que pour toute la famille, n'est plus qu'une forme de transaction honteuse dans certaines familles gabonaises.

Nous soulignons au passage que l'auteur des images ne trouve qu'un coupable de ces maux à ses yeux, la femme. On se rend compte que l'avènement du féminisme ainsi que des

mouvements de libération des femmes en Occident, n'ont pas apporté leur pleine mesure en Afrique et au Gabon en particulier dans la consolidation des valeurs traditionnelles, le respect du corps, la chasteté de la femme, la décence dans l'accoutrement, etc.

Outre la prostitution, on peut lire la représentation dégradante de la femme gabonaise à travers l'abandon du foyer conjugal. Si l'on en croit certaines images de Lybek, la femme gabonaise aurait déserté son foyer conjugal pour des lieux de luxure et de loisir traditionnellement réservés aux hommes. C'est le cas des débits de boisson. Lybek l'illustre si bien dans une planche de 2010 reprise dans les *Gabonitudes Tome II*, dans laquelle on aperçoit nettement trois femmes et un homme installés dans un bistrot, consommant des boissons.

Dans cette planche, le propos : « 1000f x 15 = 15000f, plus ce que nous avons bu avant. Aïe !! Si ça continue, la note va être salée » tenu par le personnage masculin confirme l'idée de la consommation excessive de boissons alcoolisées par les femmes au Gabon. Pendant que l'homme manifeste son inquiétude pour « ses poches », les femmes semblent disposées à continuer la soirée, toutes choses qui confirment l'omniprésence des femmes dans les débits de boisson au Gabon.

Excepté l'abandon du foyer conjugal, la dégradation de l'image de la femme gabonaise est également perceptible chez Lybek à travers le port vestimentaire. En effet, Lybek représente souvent la femme dans un style vestimentaire provocateur. Elle porte généralement des vêtements moulants et courts qui mettent en évidence ses formes proéminentes à l'instar de la poitrine, les jambes et les fesses. Lybek l'illustre parfaitement dans une vignette parue en 2010 produite dans le Tome II des *Gabonitudes*.

Dans cette vignette en plan unique, on aperçoit un automobiliste, un piéton et une jeune femme aux formes généreuses très légèrement vêtue. Concentré sur les formes à peine voilées de la passante, l'automobiliste met en danger sa vie ainsi que celle des autres usagers comme en atteste le propos : « *regarde devant mon frère, ta vie et celles des autres sont plus importantes qu'une vulgaire paire de super appétit* ». Vraisemblablement, cette réaction de l'automobiliste ne semble pas perturber la jeune femme. Au contraire, elle en tire une réelle satisfaction d'où son propos : « *Ouais ! Là, je*

tue ».L’objectif semble clairement atteint, celui d’allumer les hommes.

Toutefois, on est tenté de se demander si les *Gabonitades* de Lybek n’offrent qu’une image dégradante de la femme gabonaise ? Autrement dit, Lybek ne verrait-il en la femme gabonaise qu’une prostituée ou une allumeuse ?

2.2. Lybek féministe ?

Le choix de Lybek de représenter la femme gabonaise est louable dans la mesure où cette opération donne de la visibilité à ce sexe dit “faible”. En mettant la femme au centre de son œuvre artistique et littéraire, le dessinateur valorise la femme. Aussi ce dernier ne cherche-t-il pas à l’éduquer et à la sensibiliser par rapport à la perte des valeurs socioculturelles gabonaises (Edzodzomo Ondo, 2015). En revanche, la surreprésenter peut susciter des questionnements.

Nous évoquerons trois aspects dont le teint, les formes proéminentes de la femme gabonaise qui font son charme et son implication dans la gestion de la cité gages de sa réussite et de son autonomisation. Si l’on prend par exemple le cas du physique de la femme gabonaise tel que représenté par Lybek, il est d’abord à noter que certaines sont d’un teint naturel digne de la femme africaine comme l’illustre si bien la vignette qui suit :



10

¹⁰ Image IV.

Cette image de Lybek met en évidence des échanges entre deux femmes. Elle célèbre la beauté de la femme gabonaise à travers l'un de ses atouts, son teint noir-ébène. Comme les chantres de la Négritude avant lui, Lybek exalte à son tour le teint noir de la femme africaine et gabonaise en particulier.

Par ailleurs, l'échange entre les deux personnages féminins de la représentation met en évidence la fierté de la femme noire gabonaise. Au-delà de la valorisation du teint noir et de la fierté d'être naturelle, belle et donc africaine, le dialogue des deux personnages, évoque la mort à petit feu des femmes qui se blanchissent la peau : « *Lorsque moi je dis que je suis fière de mon teint, toi tu dis quoi ? Pourquoi tu me demandes ça ? Parce que je refuse de croire que tu es fière de ressembler à un fruit pourri !* ». Avoir la peau noire serait gage de maladies de la peau si l'on en croit Lybek.

Lybek fait ressortir également à travers son image les atouts de la beauté de la femme gabonaise que sont ses formes proéminentes. On remarque une poitrine imposante ainsi que des fesses arrondies. Par ailleurs, elle se refuse le port du pantalon et haut sauté afin de mettre en valeurs ses formes corporelles saillantes. De surcroît, c'est une femme naturelle à l'excès qui ne porte ni collier, ni bijou de quelque nature que ce soit. Aussi est-elle d'humeur taquine dans ses propos. En somme, c'est l'amie, la voisine, la compagne, l'épouse parfaite dont on rêve avoir à ses côtés.

Toujours sur le physique, on peut par ailleurs constater que la femme gabonaise représentée par Lybek jouit de formes saillantes. Elle a des formes bien arrondies qui attireraient n'importe quel homme. Rien que ce physique généreux fait de la femme gabonaise une véritable attraction visuelle. C'est la femme africaine par excellence. Outre ce physique prononcé, les *Gabonitudes* donnent également à voir l'image de l'ascension sociale de la femme gabonaise.

L'auteur revient longuement sur cette ascension dans une planche en six séquences narratives de 2010 reprise dans le Tome II des *Gabonitudes*. On y voit trois personnages dont un jeune homme et une jeune femme se tenant par la main au premier plan ce qui peut faire penser à un couple. Au second plan, on voit un homme vraisemblablement plus âgé qui pourrait être le père de l'un des conjoints. La femme ainsi représentée allie la beauté physique à la beauté intellectuelle.

Son port vestimentaire, un tailleur dame et son aspect physique très soigné présuppose qu'il s'agirait d'une responsable d'une administration de la place. Les propos : « C'est ma fiancée, nous allons nous marier ... », « Jolie poupée ... », « et une tête, elle a un MBA obtenu à Havard ! », « Un MBA, Master of business Administration, ce qui veut dire, un Doctorat en gestion des affaires », attestent de cette ascension sociale. C'est donc une femme accomplie qui participe pleinement au développement harmonieux de la cité. À ce titre, elle peut donc parler en son nom propre et défendre ses intérêts ainsi que ceux d'autres femmes gabonaises qui en sont dépourvues.

Plutôt d'être appréciée à sa juste valeur, cette femme accomplie est crainte des hommes comme l'illustre le propos : « *Tu es devenu fou ! Avec ton niveau BEPC et ton petit salaire de fonctionnaire, comment vas-tu faire pour entretenir une telle bombe ? Sans compter le montant de la dot que ses parents vont t'exiger à cause de son niveau d'études, As-tu pensé à tout ça ?* ». C'est la preuve qu'une femme gabonaise qui a réussi dans ses études est crainte aussi bien par ses congénères que par les hommes qui nourrissent tous un réel complexe d'infériorité à son égard. A travers cette valorisation de la femme, on peut y lire un discours sous-jacent de la revendication de l'égalité hommes/femmes qui participe de la visibilité et de l'émancipation des femmes dans la société gabonaise.

Au-delà de la beauté physique et intellectuelle, Lybek donne à voir la capacité des femmes à disposer de leur corps. Que cela n'en déplaise aux traditionalistes et conservateurs, on constate que les mouvements de libération des femmes ont permis à ces dernières de jouir de certains avantages notamment l'usage de leur corps. Dorénavant les femmes peuvent porter des vêtements courts, très près du corps ou des robes moulantes à leur guise. Par extension, on sait aussi que l'une des revendications phare du MLF et des mouvements de libération des femmes à travers le monde, était le droit des femmes à la contraception ainsi qu'à l'avortement.

Cette représentation reluisante fait sortir la femme de son enfermement domestique pour envahir l'espace public et ainsi devenir visible et utile au développement du pays au même titre que les hommes.

Conclusion

Cette étude nous a permis de mettre en évidence deux aspects essentiels, les représentations de la femme à des époques différentes, la traditionnelle marquée par l'attachement de cette dernière à des valeurs telles que le respect du corps, du prochain, la chasteté, etc., et la moderne, caractérisée par la légèreté, puisqu'elle rejette le mariage, fréquente des débits de boissons, etc., d'une part, et la critique acerbe parfois infondée par Lybek, d'autre part. La femme étant le socle de la famille voire du développement d'une société, son exemplarité est de mise.

Par conséquent, cette dernière se doit de conserver ses valeurs traditionnelles et culturelles au risque de mener toute une société à la perdition. Il serait judicieux par ailleurs, pour la femme gabonaise de reconsidérer sa position au sein de son ménage afin d'y jouer pleinement son rôle d'épouse et de mère. L'avènement des mouvements de libération des femmes n'a pas laissé la femme africaine et gabonaise en particulier indifférente. En voulant vivre avec son temps, son époque, etc., la femme gabonaise se fourvoie parfois. Surreprésenter les femmes comme Lybek en a pris l'habitude en tant qu'escroques, prostituées, ivrognes, commères, mégères, infidèles, etc., peut s'avérer malsain en ce sens qu'il donne à penser que l'auteur gabonais de bandes dessinées est misogyne. Cependant, les femmes ne peuvent endosser seules la responsabilité de la crise des valeurs socioculturelles et morales que la société gabonaise traverse actuellement.

Bibliographie

- ABADIE, P. (2014). *Vers de nouveaux horizons dans la littérature féminine d'Afrique subsaharienne: de Mariama Bâ à nos jours*, Cincinnati: Université de Cincinnati, 218p.
- AVOME MBA, G. (2012). *Lectura socio-smiótica del teatro postcolonial de Juan Tomás Ávila Laurel: entre la sátira y la subversión*, Barcelona: Ceiba ediciones, 218 p.
- BARFFUSON, REVILLA FAJARDO, R., & CARRILLO TRUJILLO, J. (2010). « Aportes feministas a la educación », in *Enseñanza e investigación en Psicología*, vol. 15 (2), 53 p.
- EDZODZOMO ONDO, H. (2015). « Le veuvage et la transmission des valeurs morales et culturelles dans *Ekomo* de María Nsue Angüe et *Histoire d'Awu* de

- Justine Mintsas », in Eyeang Eugénie et Mongaryas Romaric Franck Quentin [DE], *Les valeurs dans la société gabonaise. État des lieux, enjeux et perspectives*, Libreville: ODEM, pp. 277-288.
- FLAVIGNY, C. (2012). *La querelle du genre. Faut-il enseigner le « gender » au lycée ?* Préface de Jean-François Mattéi, Paris: PUF, 192 p.
- LYBEK. (2016). « Élections législatives : Report au plus tard le 29 juillet 2017 », *L'Union. Quotidien d'informations générales*, p. 8.
- LYBEK. (2016). « Justice/Grève à l'appel du syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) : Gare à la paralysie ! », *L'Union. Quotidien d'informations générales*, p. 8.
- LYBEK. (2016). « Urbanisme et habitat: La chasse aux hors-la-loi », *L'Union. Quotidien d'information générales*, p. 6.
- MONTERRAT, B. P. (2017). « Diferencia entre machismo y misoginia », in *Aboutespañol*, [en ligne], consulté le 5 décembre 2017, disponible sur : <https://www.aboutespanol.com/diferencia-entre-machismo-y-misoginia-1271590>
- MOUNOMBY, G. « Lybek en quelques mots », in Gabonreview, [en ligne] mise en ligne le 23 mars 2012, consulté le 3 décembre 2017, disponible sur : <http://gabonreview.com/blog/lybek-en-quelques-mots/>
- TCHOUANKAM, F. (2006). « La misogynie chez Henry de Montherlant à travers le cycle des jeunes filles », in *Analyses: Langages, textes et sociétés*, pp. 181-195., [en ligne], consulté le 3 décembre 2017, disponible sur : <http://doczz.fr/doc /24472/la-misogynie-chez-henry-de-montherlant-a-travers-le>
- Varela, N. (2008). *Feminismo para principiantes*. Barcelone: De Books, Exclusivemente digital.
- ZANGO, A. C. (2007). « Quand le bar devient miroir des mutations sociales post-coloniales dans *Temps de chien* de Patrice Nganang », in *Ethiopiques*, pp. 11-28., [en ligne], consulté le 5 décembre 2017, disponible sur : <http://www.lingue.unimi.it/extfiles/unimidire/182801/attachment/2-zango.pdf>

LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTE ROMANESQUE CHEZ MAURICE BANDAMAN

KANGA Konan Arsène*

Résumé

Maurice Bandaman est un auteur qui fait des genres oraux et scripturaux une ressource pour le renouvellement de l'écriture romanesque africaine. Son apport à la dynamique du roman africain tient du jeu de composition genrologique qui s'appuie autant sur les traits formels que sur les multiples indices narratifs. Dans ses œuvres, s'observe un mélange de genres avec une écriture marquée par les perspectives subversives, transculturelles, intermédiaires, légitime le conte romanesque dans *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous*. En s'appropriant les modalités du texte hybride qu'il fabrique constamment Bandaman met en relief certaines caractéristiques du conte romanesque dans le roman africain nouveau.

Mots clés : Maurice Bandaman, écriture romanesque, conte romanesque, mélange de genres, texte hybride

Abstract

Maurice Bandaman is an author who makes oral and scriptural genres a resource for the renewal of African fiction writing. His contribution to the dynamics of the African novel lies in the play of genrological composition, which relies as much on formal traits as on multiple narrative clues. In his works, a mixture of genres is observed with a writing marked by the subversive, transcultural, intermedial perspectives, legitimizes the romantic tale in *Le fils de-la-femme-mâle* and *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous*. By appropriating the modalities of the hybrid text he constantly makes, Bandaman highlights certain characteristics of the novelistic tale in the new African novel.

Keywords: Maurice Bandaman, novel writing, romance story, mix of genres, hybrid text

Introduction

Les sociétés actuelles sont à l'épreuve des changements sociaux, et le constat est que, dans celles-ci, perdurent des ressources certaines qui orientent la vie sociale. Parmi celles-ci, le conte a maintenu ses caractéristiques dont la perspective didactique malgré le passage de la tradition à la modernité. En tant que genre hybride et polymorphe, le conte construit sa notoriété à travers sa capacité directe, à distraire, à interpeller

* Université Alassane Ouattara, U.F.R. Communication, Milieu et Société, Département de Lettres Modernes, Email: kangakonansene@gmail.com

sur des valeurs morales. Phénomène de l'oralité, le conte compose avec d'autres genres -le mythe, le proverbe, le chant, le théâtre...- une richesse culturelle fondamentale. Ainsi, l'esthétique du conte constitue un facteur déterminant dans l'apprentissage des normes sociales et la construction d'une socialisation de l'individu.

Maurice Bandaman, en se servant des atouts de l'oralité pour élaborer ses contes romanesques, *Le fils de-la-femme-mâle* (1993) et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous* (2016), mélanges harmonieux de contes et d'autres ressources littéraires et artistiques, s'engage à faire de la dynamique de ce genre une esthétique de création et de renouvellement dans l'écriture littéraire africaine : « Là où le roman africain réussit le mieux à nous dire la vérité du social, c'est à même le romanesque, à même son imaginaire, à même son écriture ou sa poétique. » (Bisanswa, 2009, p.16)

Aussi la pratique du conte romanesque reste-t-elle une manifestation esthétique performante. Car, l'idée même d'esthétique révèle la beauté de l'œuvre d'art. Dans sa forme originelle, le conte relève de l'oralité. De ce fait, il établit un réseau de significations avec plusieurs genres composites. De même, ce qui fait justement son esthétique, c'est la propension du récit merveilleux ; ce rythme qui convoque d'autres genres ; et surtout la finalité, cette leçon qui en fait un outil pédagogique qui serine des valeurs tout en utilisant parfois l'ironie, la satire.

Avec la transcription des contes, et avec la dynamique du conte romanesque, l'intérêt d'étudier ces genres devient maintenant grandissant. Maurice Bandaman tente ce réinvestissement à travers une sorte de théorisation du conte romanesque dans *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous*. Ces œuvres sont des contes romanesques qui appellent une contextualisation des valeurs traditionnelles, une mise en perspective des problèmes sociaux actuels et une dynamique scripturale enrichissante.

Quelles sont les spécificités de ces contes romanesques ? En quoi la pratique du conte romanesque peut-elle être un véritable facteur de renouvellement de l'écriture ? Comment le conte romanesque de Maurice Bandaman permet-il de construire une esthétique genrologique ?

L'objectif majeur de l'article est de montrer comment le projet littéraire de Maurice Bandaman s'inspire à la fois de l'esthétique narrative et de l'anthropomorphisme du conte pour

mieux dire le réel sociopolitique. En effet, usant du mélange des genres, de la puissance suggestive et des effets de contournement du conte, la prose romanesque de Bandaman indexe les réalités sociales à travers une écriture hybride mais fortement ludique.

1. Le conte romanesque de Maurice Bandaman : dynamique

et légitimité d'un genre des genres

Genre littéraire oral et écrit, le conte est un véritable vecteur de communication sociale qui traduit la vie de la société dans laquelle il est produit, et au-delà présente des valeurs universelles (Velaury-Vallantin, 1993). L'expressivité du conte se manifeste à partir des nombreux apports au développement, et à la culture. La composition du conte romanesque que présente Maurice Bandaman accorde aux indices romanesques de se déployer dans la structure du conte. Pour L. Konan Yao (2015, p.52), « l'écriture devient le lieu de la forme... » ; Maurice Bandaman en fait une tablette de création constante jusqu'à donner au conte romanesque des formes évolutives. Ainsi, P. N'Da (2003, p.16) juge cette création et en développe les grands traits :

...dans sa création romanesque, Maurice Bandaman a su tirer parti à la fois des ressources de la tradition orale africaine et de l'air du temps, c'est-à-dire des nouvelles techniques du roman moderne. Cet accouplement a donné une écriture hybride caractéristique qui retient l'attention quand on lit ses romans. Ce qui est encore frappant chez cet auteur, c'est précisément cette quête d'une nouvelle esthétique, cette recherche des formes novatrices, ce souci d'une création romanesque originale. Cette volonté d'originalité et de renouvellement du roman africain apparaît non pas tant dans les innovations thématiques que dans sa démarche créatrice elle-même, dans l'intégration au tissu romanesque des éléments de la littérature orale traditionnelle ainsi que dans les transgressions au niveau de la narration, de l'écriture et de la langue.

1.1. Le conte : une identité et des valeurs

La valorisation du conte permet de consolider les principes et codes sociaux pouvant régir la vie citoyenne. Le choix des thèmes, des titres et des personnages en situation (intelligents, sorciers, décepteurs...) convainc de l'intérêt de l'activité du conte. L'approche définitionnelle de P. N'Da (1984), à ce sujet, reste expressive :

Les contes africains sont un fait de civilisation, le reflet de valeurs idéologiques, un mode d'expression et de pensée, un art et une littérature. L'étude des contes peut permettre de mieux comprendre le monde africain, sa vision de l'univers, de Dieu, de l'homme, des êtres et des choses, de mieux apprécier sa culture et sa littérature.

L'individu doit toujours se reconnaître d'une société dont la connaissance des différentes valeurs devrait constituer pour lui une identité. À l'origine, le conte en tant que mode de connaissance et d'apprentissage est une pratique éducative. Cela montre que ce genre « sans genre »¹ qu'est le conte se construit, se conçoit, se compose, se dit et représente une société. Partant, la parole est pour le conte un élément fondateur, propulseur, un initiateur du récit qui tisse entre les générations des liens de continuité et de solidarité. (Chevrier, 1986)

Aussi, l'expressivité des contes ne finit-elle pas de montrer en quoi leur vivacité reste le moteur de leur permanence dans les réalités sociales. La reconnaissance du rôle joué par le conte dans la diffusion de la culture doit favoriser sa réhabilitation dans les formations actuelles. Lorsque Maurice Bandaman compose ses textes en s'appuyant sur le conte pour avoir le conte romanesque, il montre qu'il y a ainsi une facilité de rapprocher et de faire interpénétrer les genres littéraires. En même temps, il fait prévaloir les bénéfices à tirer de la dimension écrite du conte sous toutes ses formes narrativisées. Le conte romanesque expose ainsi la complémentarité des genres dans le conte, aspect qui permet de mieux percevoir son essence et sa valeur initiatique :

Écoutez ma voix!
Je vais vous dire une histoire
Cette histoire est un conte
Cette histoire est comme un conte! (Bandaman, 1993, p.6)

Écoutez!
Écoutez!
Écoutez l'histoire de mon ami Kanégnon !
Je suis le conteur de son histoire !

¹ Nous tenons cette expression de Jean Marie Adiaffi dans roman, *Les naufragés de l'intelligence*. Il milite pour l'intergénérique qui en effet favorise pour lui l'expression de circonstances données. Son roman se fait donc théâtre, poésie, conte, mythe...

Je me fais parfois relayer par d'autres conteurs !
Écoutez l'histoire de mon frère
De mon ami Kanégnon,
lui aussi enfant terrible de la terre. (Bandaman, 2016, p.16)

La spécificité du conte est donc manifeste en ce sens que, guidée par l'aspiration à faire oublier les désillusions de la réalité sociale, elle se déploie dans les rapports de l'homme à la société et de l'homme à lui-même. On le voit, le héros qui triomphe toujours du mal reste un modèle investi de valeurs que l'on peut suivre. Ce sont les cas d'Awlimba et de Kanégnon respectivement dans *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous* qui combattent l'injustice, la misère. Au niveau de la narration, ils sont identifiés à certains leaders politiques africains contemporains. Leur combat sera reconnu à partir de la référentialisation certaine que se feront les lecteurs-auditeurs. De même, l'identification pourrait se faire à partir des lecteurs-auditeurs en leur montrant la possibilité de comprendre la mission et l'engagement des héros pour l'émancipation des peuples. *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous* adaptent l'imaginaire du conte au réalisme de l'histoire contemporaine de la Côte-d'Ivoire : *Srankounba*, *Boubounie*, de l'Afrique. Sans être uniquement des contes, encore moins des romans, ces textes permettent l'interpénétration des deux genres qui donne le « conte romanesque ».

1.2. Le conte romanesque : une esthétique marquante

La diversité des thèmes abordés demeure une valeur enrichissante qui fonde les caractéristiques du conte romanesque. *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous* développent un intérêt pour la consolidation de la communauté, et mettent en situation des personnages aux noms révélateurs d'Awlimba, d'Akèdèwa et de Kanégnon. Par leur enracinement dans la culture de l'oralité, la fusion des ressources de l'oralité et de l'écriture, ces contes romanesques initient une écriture nouvelle par la polyphonie des tons, l'actualisation des thématiques récurrentes relatives à la liberté, à la justice, à la citoyenneté, à la démocratie :

Le cœur d'Awlimba battait au rythme des paroles de son maître qui, fiévreux et inspiré, tremblait et vibrait de tout son

corps. Les arbres dansaient, les animaux aussi dansaient, même le ciel dansait et la terre dansait aussi. Les hommes parce qu'ils savaient que les poèmes de Maître-Kotokoly étaient pétris par la couleur de leur sang, les femmes, convaincues que ces paroles étaient plus fécondes que les spermatozoïdes de leur mari, les enfants, persuadés qu'ils seraient ce soleil qui se lèverait tantôt, entrèrent dans la danse... (Bandaman, 1993, p.98-99)

L'apparition inattendue de Kanégnon sur le podium, alors que tout le monde s'attendait à le voir venir depuis la rue centrale, en rajouta au mythe et à la légende qui le précédaient (...) Les deux versions, terrestre et céleste, se conjuguèrent pour confirmer une seule et même vérité : Kanégnon était un vrai fils du pays, un authentique pur-sang, nourri à la sève profonde de la terre des ancêtres. Lui, et lui seul, pouvait libérer la Boubounie des imposteurs et des étrangers ! (Bandaman, 2016, p. 38-39)

Avec ces contes romanesques, il est visible que les valeurs morales auront un impact dans la vie du lecteur-auditeur. Ainsi, les indices qui rendent fonctionnel le genre du conte romanesque exploité sont de divers ordres et aident à l'hybridation du texte. Ainsi, selon R. Tro Dého (2011, p.159),

L'hybridité textuelle et générique est l'une des identités remarquables qui s'affichent dès l'abord de la plupart des romans africains [...] Le mélange des genres et des discours ou leur croisement est si délibéré que tout se passe comme si, tout en prétendant écrire des textes romanesques, les auteurs œuvraient, paradoxalement, à combattre toute forme d'autorité générique...

Ces traits caractéristiques du conte romanesque chez Maurice Bandaman s'appuient sur l'organisation du récit qui s'ouvre et se referme avec des formules spécifiques au conte :

Gens d'ici
Gens d'ailleurs !
Écoutez ma voix !

Il était une fois... (Bandaman, 1993, p.6)

Gens d'ici
Et gens d'ailleurs !

**Voilà le mensonge sorti cette nuit de mon ventre
marécageux...** (Bandaman, 1993, p.169)

CHANT D'OUVERTURE

Kètè, kètè, kètè !

Kètè, kètè, kètè !

Kètè, kètè, kètè ! (Bandaman, 2016, p.9)

[...]

Écoutez!

Écoutez!

Écoutez l'histoire de mon ami Kanégnon !

Je suis le conteur de son histoire !

Je me fais parfois relayer par d'autres conteurs !

(Bandaman, 2016, p.16)

CHANT DE CLÔTURE

Kètè, kètè, kètè !

Kètè, kètè, kètè !

Kètè, kètè, kètè ! (Bandaman, 2016, p.285)

[...]

Je m'en vais donc dans le ventre de la terre, à une vitesse
vertigineuse, retrouver Kanégnon. Quand j'y serai, je vous enverrai
de nos nouvelles. (Bandaman, 2016, p.286)

Le conteur, qui a mis en situation la narration de son
conte, use progressivement des effets de l'expression pour
plonger le lecteur-auditeur dans des espaces merveilleux et
fantastiques :

Awlimba se retrouva dans le somptueux salon d'un
magnifique palais, un salon éclairé par des étoiles. Un salon
auréolé d'encens et qui respirait poésie et amour tant tout y
était douceur, quiétude et rêve. (Bandaman, 1993, p.17)

Le serpent ouvrit sa bouche. Un des chefs rebelles
tendit sa main, le serpent allongea sa langue, avala
l'œuf, puis une épaisse fumée emplit la cabane, un
tourbillon se déclencha, des éclairs déchirèrent l'étroit
espace, une soudaine obscurité s'empara des lieux et
quand la lumière revint, il n'y avait plus de python,
mais une poule et ses poussins, picorant et caquetant
entre les grigris, les amulettes et les fétiches.
(Bandaman, 2016, p. 247)

Les figures de style : les métaphores, les périphrases, les
prosopopées (les apparitions du père d'Awlimba), les

métamorphoses d'Akèdèwa et les proverbes rythment la fluidité et la musicalité de la narration. Les incantations et invocations des ancêtres donnent à la parole force et présence. (Bandaman, 1993, p.38-43)

L'expressivité de ces contes romanesques de Bandaman tient en tout à la convocation d'une poésie qui se fait parole et chant. La parole proférée, véritablement féconde, se situe à deux niveaux : la parole d'invocation et la parole de louange. La parole d'invocation (Bandaman, 1993, p.38), source de sagesse, de connaissance, de science, est toujours dite par « un vieil homme », symbole de la classe d'âge dépositaire en Afrique de la sagesse. Cette parole établit le lien entre les vivants et les morts, entre les vivants et le surnaturel. À l'invocation s'associe la parole de louange, fruit d'une rhétorique moraliste, la danse et le chant. L'œuvre recèle quatre types de chants : le chant des initiés (p.55), les chants d'allégresse (pp.83-84), le chant d'amour (p.110) et le chant d'espoir (p.160).

Dans *Le fils de-la-femme-mâle*, le mythe de l'existence tente de justifier certains faits présents notamment la course au pouvoir, l'injustice, le désespoir. « Chez M. Bandaman... le mythe de l'éternel retour constitue, au niveau de la narration, un moyen de renouvellement des épisodes du récit. » (Tro, 2005, p.68) À lire ou à écouter le conte, l'on se rend bien compte que l'évolution du texte retrace une histoire avec des actions grandioses, empreinte de merveilleux. L'épopée d'Awlimba relève le cycle d'un héros mutant que ne séduisent ni la gloire ni la fortune :

Awlimba, lui, ne cherche ni gloire ni fortune. Il est né glorieux et fortuné : ses pieds traversent le sol, puisent dans le tréfonds de la terre toutes sortes de richesses éternelles et sa tête, qui touchent le ciel, attirent tous les regards du monde. C'est pour cela que son unique passion est de donner à son peuple grandeur, nourriture et bonheur. (Bandaman, 1993, p.168)

À travers *L'Etat Z'héros ou la guerre des gaous*, l'on découvre les chants d'ouverture (p.9) et de clôture (p.285), les dithyrambes (p.31), le chant du tambour parleur (p.100), chants ancestraux et guerriers (p.235). Ces chants qui rythment le conte romanesque servent de pause et organisent la cadence de la narration. À la limite, le texte lui-même se moule dans le

chant comme des paroles fortes de l'histoire de Kanégnon, de l'histoire de Boubounie.

Kanégnon est un héros déchu. Son épopée montre sa bravoure et l'incompréhension autour de son pouvoir. Il est un héros qui exerce le pouvoir contrairement à Awlimba qui reste un héros qui critique les abus du pouvoir.

Pratiquement, toute la matrice métaphorique du conte s'organise dans la polyphonie de la narration pour justifier la question centrale de l'interpellation de la conscience collective. Ainsi, Maurice Bandaman fait de ses textes de véritables référents sociohistoriques, sociopolitiques. Ses contes romanesques cultivent une vision enrichie et puissante de l'espoir en l'Afrique, lequel passe surtout par la reconnaissance des valeurs, l'acceptation de la formation, la quête de la justice et de la paix.

2. Du conte au conte romanesque : variations et modalités

L'expression « conte romanesque » appelle à une perspective intégratrice des genres qui vaut d'être classé au cœur d'une esthétique nouvelle.

2.1. Entre tradition et modernité : les facettes du conte romanesque

Sous sa forme traditionnelle, le conte reste une activité orale intense. Les soirs au clair de lune, le conte retient autant l'attention des enfants que celle des adultes. L'occasion est toute parfaite de chanter, danser, échanger et s'instruire concomitamment. Si le conte africain a passé les siècles, c'est qu'il constitue un facteur important de civilisation et de culture. Dans le style traditionnel, toute la séance de conte est fondamentalement didactique. Par le rire, l'on apprend mieux. Genre important, le conte institue également la langue et la parole en ce qu'elles ont d'expressives et de valorisant. Ici, l'attention de l'auditoire est toujours captivée par l'art oratoire du conteur, du narrateur :

S'il est vrai que dans tout récit, le narrateur occupe une place de choix, sur le double plan de la production et de la lisibilité du texte, dans les romans africains flirtant avec la sphère de l'oralité et ses techniques, les pouvoirs du narrateur sont plus renforcés et plus visibles. Ce type de narrateur qui dit *Je* et ne cache pas son *jeu* textuel peut s'ériger en véritable maître du *jeu narratif* et se poser, parfois, comme la clé de voûte du récit. (Tro, 2013, p.120)

Ces « gens de la parole », selon l'expression est de Sory Camara (1976), ont une part déterminante dans l'évolution de la narration. En déclinant ouvertement le statut de ses conteurs-narrateurs, Maurice Bandaman accentue leurs performances et s'ouvre au « souci de légitimation des différentes scénographies dans lesquelles s'inscrivent leurs textes et de celle, plus globale, de la littérature orale. » (Tro, 2013, p.122)

Écoutez l'histoire de mon ami Kanégnon !
Je suis le conteur de son histoire !
Je me fais parfois relayer par d'autres conteurs !
Mais je suis présent dans les personnages de tous les
conteurs !
(Bandaman, 2016, p.16)

Les deux contes romanesques permettent de découvrir l'effort de renouvellement de l'écriture romanesque, et de témoigner que par le conte l'on peut acquérir de multiples enseignements. Ces œuvres, comme celles de Towali dans *Leur figure-là* (1985) et de P. Nganang dans *L'Invention du Beau Regard* (2005), font du conte un motif romanesque en transposant dans l'univers du conte les réalités, les espaces et les personnages de la Côte-d'Ivoire, de l'Afrique et du monde actuel.

Le fils de-la-femme-mâle a une structure répartie sur trois articulations hiérarchisées chacune en chapitres pour la première et la troisième partie et en tranches pour la deuxième partie. Les tranches de la deuxième partie présentent une initiation directe d'Awlimba auprès de sept maîtres. Les tranches développent des enseignements tournant autour des thématiques de l'amour, la fidélité, la force, la tolérance, l'indifférence face à la médisance, l'art de gouverner et de séduire, la prudence et la sagesse, la force brutale et la poésie. Chaque tranche est, en effet, un conte intégré, en abyme. C'est à cet effet que se justifie l'éclatement enrichissant du récit. Ainsi, l'univers de cet espace initiatique se caractérise par la sagesse et la science de certains personnages animaliers : *Maître-Alua-le-chien*, *Maître-Bwalodohé-le-bélier*, *Maître-Kokoti-le-porc*, *Maître-Akohiman-le-coq*, *Maître-Akatchi-le-caméléon*, *Maître-Suhi-l'Eléphant*, *Maître-Kotokoly-la-Pie*.

Ces personnages issus de la transsubstantiation du père Awlimba restaurent des valeurs socioculturelles, la sagesse des anciens, les croyances et la morale :

...entre le pouvoir, la richesse et la postérité, j'ai choisi la postérité, c'est-à-dire toi, car je sais que la postérité est à la fois pouvoir et richesse. Je suis venu pour te dire ceci : les sept enseignements que tu as reçus sont les vertus qui conduiront la postérité au pouvoir et à la richesse [...] Le caméléon, l'éléphant, la pie, c'est moi qui renaquis en eux pour t'enseigner. Mais ce n'est pas tout d'avoir appris ; il faut qu'un jour tu enseignes à ton tour ce que tu as appris.
(Bandaman, 1993, p.114-115)

Ici, la prépondérance de la transmission des valeurs reste un fait indéniable comme l'atteste l'insistance du personnage Awlimba père. Le texte consacre lui-même son intérêt pour la culture à transmettre. Sa caractérisation essentielle devrait reposer sur la reformulation ou la redéfinition des centres d'intérêt communautaires par le privilège à accorder à la diversité des valeurs citoyennes.

L'état Z'héros ou la guerre des Gaous se subdivise en vingt-huit chapitres encadrés par les chants d'ouverture et de clôture. Ce conte romanesque relate la vie du personnage de sa naissance à sa prise du pouvoir, de sa gestion et le récit de guerre. Kanégnon, le héros déchu, et son ami Akèdèwa sont des personnages épiques issus de la fictionnalisation de l'histoire politique récente de la Côte-d'Ivoire. Maurice Bandaman réussit ainsi par le jeu des personnages et surtout la dynamique narrative des conteurs à faire osciller le récit entre conte, narration romanesque et histoire référentielle de la récente crise ivoirienne (2010-2011). En usant des artifices du conte, le récit se colore des indices du merveilleux pouvant permettre de comprendre autant de réalités cachées :

L'élection présidentielle approchait. Tous les autres sacrifices avaient été déjà faits [...] Kanégnon devait passer une nuit avec un cadavre dans un lit, face à face, sans dormir, à le regarder droit dans les yeux, jusqu'à ce que le mort les rouvre. Oui, son marabout lui avait confié qu'il perdrait l'élection si le cadavre n'ouvrait pas les yeux. Cette épreuve, Kanégnon la réussit avec panache, puisque le cadavre ne supportant plus le regard brûlant de Kanégnon finit par ouvrir ses yeux de mort... (Bandaman, 2016, p.60)

Les deux contes romanesques formulent sur les traits de leurs représentations une sorte de théorisation du genre avec la dynamique du mélange des genres. Ainsi, P. Amangoua Atcha

(2013, p.52) souligne que « le mélange des genres a toujours été une constante dans le roman africain. »

Ainsi, Maurice Bandaman fait un choix déterminant de vouloir couler dans des structures du conte, avec ses relents dynamiques d'oralité, les modalités d'un genre hybride qui se laisse apprécier à travers les multiples jeux de composition et de narration.

2.2. Jeu de composition dans *Le fils de-la-femme-mâle*

La pratique du conte en tant qu'activité éducative vise à faire de chacun un acteur utile de l'évolution de la société. La deuxième partie de l'œuvre *Le fils de-la-femme-mâle* présente dans sa structuration sept tranches d'enseignement fonctionnant elles-mêmes comme des micro-contes. Ces tranches thématisent dans la dialectique du maître et de l'élève. La présentation de ces mini-contes informe sur les choix à faire pour l'acquisition de certaines valeurs.

Sous la tutelle de plusieurs maîtres, Awlimba se dispose à apprendre et à recevoir la valeur nécessaire afin d'affronter les divers conflits se présentant à lui. C'est à une identification qu'est appelé le lecteur-auditeur pour qu'il fasse de même par cette attitude de disposition à l'apprentissage. Les tranches usent de tout l'univers du conte et appellent à une adhésion totale. Par ce processus de transformation et de réception, l'on établit une relation aux notions fondamentales régissant surtout les perspectives civiques et démocratiques. Cela souligne l'appel intertextuel que fait Bandaman pour reconstruire des mises en situation afin de donner sens et valeur aux notions elles-mêmes. Cette dimension intertextuelle demeure significative conformément aux discours tenus sur l'objectivité d'une éthique à rechercher. Il en résulte une véritable adaptation à la réalité énonciatrice nouvelle. N. Biagioli (2006, p.12), sur les reprises narratives liées justement aux intertextes, souligne :

La plupart des récits transforment le contexte des énoncés qu'ils citent pour les adapter à leurs besoins, qu'on peut grossièrement répartir en racontant (gestion de la relation avec le lecteur), et raconté (gestion du contenu narratif). Le narrateur étant une médiation énonciative, l'intertexte actualisé par le narrateur est une narration épistémique...

Les notions de l'Amour, de la Fidélité, du bon usage de la Force, de la Tolérance, l'indifférence face à la médisance, de

l'Art de gouverner et de séduire, de la Prudence et de la Sagesse, sont autant d'énoncés référentiels qui maintiennent la relation aux contemporains et aux lecteurs-auditeurs (N. Biagioli, 2006). Ainsi, en analysant singulièrement les sept tranches porteuses de thématiques déterminantes dans l'œuvre, l'on se rend compte de leur richesse éducative :

Avec prudence, Maître Akatchi allongea son bras gauche, le posa délicatement sur le sol, vérifia la solidité des lieux, avança son bras droit.

- Il ne faut jamais t'engager sur une voie dont tu ne sais point l'issue, dit-il à son élève.

- Oui, Maître, répondit Awlimba, attentif. Je t'ai vu te déplacer et j'ai noté la délicatesse avec laquelle tu le faisais et jugé à sa juste valeur la prudence qui guidait tes pas. Tu devais te dire : « Ce sol ne va-t-il pas se briser sous mes pas et me précipiter en des profondeurs abyssales ? » Oui ! Toute la sagesse de la vie, ô ! Maître, se résume en cette leçon. (Bandaman, 1993, p.91)

Le personnage d'Awlimba qui s'assure de la compréhension de l'attitude de son maître en donne lui-même l'explication. Pratiquement, à la fin de chaque tranche, la mort du maître et les résolutions de l'apprenant justifient la pertinence du style dont use l'auteur pour faire du conte un canal privilégié de transmission des normes sociales africaines inscrites également dans un code universel. Le conte romanesque, qui reste une belle résultante du mélange harmonieux du conte et du roman, est une esthétique de composition de genres dans l'écriture romanesque africaine.

3. Maurice Bandaman et l'idéologie du conte romanesque

En passant par le conte romanesque, l'écriture de Maurice Bandaman laisse apparaître des enjeux déterminants pouvant caractériser une meilleure gestion des sociétés africaines.

3.1. Vers de nouveaux enjeux thématiques

Les crises du politique et du social en Afrique conduisent à rechercher des voies de résolution des conflits : voie et voix transformatrices. Ainsi, par l'éducation aux valeurs citoyennes, nos sociétés peuvent freiner les multiples crises qui les gangrènent. Maurice Bandaman aborde des thématiques qu'il enrichit par le jeu d'exploitation et de mise expression à travers

la narration. Il s'engage dans le combat déterminant de l'éducation à la citoyenneté dans toute sa dimension politique.

Selon F. Ouellet (2005, p.13), « Le développement d'un programme d'éducation à la citoyenneté suppose qu'on tienne compte de la diversité des conceptions de la citoyenneté qui coexistent légitimement dans la société. » Dans cette perspective, la pratique du conte peut se proposer comme une exigence qui, par la richesse de ses enseignements, accentuera l'apprentissage des valeurs dites citoyennes. C'est par l'enseignement des valeurs sociales que se révèle le dynamisme du conte romanesque comme pratique éducative. En s'appuyant sur cette ressource, les citoyens des nations doivent apprendre à collaborer en vue de développer leur milieu. À ce point encore, F. Ouellet (2005, p.18) souligne dans sa conclusion ce que représente réellement l'éducation à la citoyenneté : « L'éducation à la citoyenneté doit inévitablement se situer en rupture avec le principe de compétition et s'ancrer résolument dans une approche de collaboration. C'est un défi que la crise de la citoyenneté dans le contexte de la postmodernité nous oblige à relever. »

La collaboration et les échanges interpersonnels permettront de vivre et comprendre l'intérêt d'œuvrer pour le développement. L'expression de la diversité ethnique doit se concevoir comme une richesse pour une nation. Toutes les cultures africaines possèdent le conte comme idiome. À la base, chaque citoyen doit se rapprocher de sa culture afin qu'il puisse bénéficier doublement des apports traditionnels et modernes du conte. Le recours de Maurice Bandaman aux ressources du conte et du roman pour constituer le conte romanesque se pose être la voie à suivre pour établir la jonction effective de la tradition et de la modernité afin de préparer cet avenir.

3.2. Visions et portées du conte romanesque

La pratique du conte se présente premièrement comme une matière d'enseignement dans le système éducatif traditionnel. En effet, dans les sociétés traditionnelles africaines, la séance de conte est comparable à une séance actuelle de cours. C'est une sorte de classe ouverte où, des heures durant, le conteur communique avec l'auditoire dans la perspective de lui donner un enseignement sur diverses questions qui touchent son quotidien.

L'une des fonctions du conte souvent présentées comme principale est la fonction ludique. Cependant, il faut plutôt relever que dans le conte africain, l'on se divertit, mais finit par retenir l'action positive de tel personnage et ne pas adopter le comportement négatif d'un autre. Assurément, les contes assortis de nombreux dictons enseignent une sage attitude à observer devant les problèmes de la vie quotidienne. Ainsi, s'il y a une réforme sociale à opérer ce serait d'intégrer les valeurs développées par la sagesse des contes aux autres principes constitutionnels. En partant de là justement, le conte romanesque s'imposera en tant que forme d'apprentissage qui tiendra compte des questions vives telles la solidarité, la nationalité, le civisme, la réconciliation, la recherche de la paix. Cette expérience que tentent les contes romanesques de Maurice Bandaman peut favoriser la cohésion, et les nations s'en trouveraient pacifiées.

Pour C. Heimberg (2007, p.2) :

...il est bien sûr nécessaire de gérer au quotidien la vie en commun d'individus provenant de milieux sociaux et culturels très différents. Ce qui peut se faire à la fois par des injonctions à la tolérance ou au respect, et au moyen de contenus d'enseignement et d'activités pédagogiques donnant à voir la pluralité identitaire et la grande complexité de la formation historique de nos sociétés...

L'enseignement et les activités pédagogiques étudiées telles que celles relatives au conte africain devront accentuer la valorisation de la diversité et des identités. L'éducation vraie à la cohésion sociale passe par la formation, et l'individu doit recevoir les informations nécessaires pour sa formation.

Aussi, en percevant le conte romanesque comme une écriture de création, l'on peut s'accorder avec le point de vue de J. Bisanswa (2009, p.18) sur les choix esthétiques des auteurs africains :

Tout choix esthétique étant élection autant qu'exclusion, chaque écriture est comptable d'un espace des possibles que les plus subtils ont fortement à l'esprit lorsqu'ils prennent la plume et publient. Même si le roman est a-générique, les régimes rhétoriques, les inflexions stylistiques, les typographies mêmes disent les choix plus ou moins contraints dont les écrivains procèdent, expriment à la fois leur liberté et leur servitude.

Le choix esthétique de Maurice Bandaman lui permet de faire du conte romanesque une écriture ouverte à la créativité et au renouvellement scriptural. Aujourd'hui, les interrogations constantes sur les réalités sociales en Afrique laissent croire que les nouvelles sociétés africaines sont fortement dominées par la violence. Ainsi, les perspectives actuelles de l'éducation doivent recourir aux valeurs démocratiques. En effet, la fragilisation croissante des liens sociaux montre que la société a besoin d'être instruite et éduquée. En Côte-d'Ivoire, l'institution de « la route des rois »² a permis de régler des disparités locales entre ethnies. En partant d'une telle expérience, mettre au cœur des citoyens qu'ils doivent absolument se nourrir de la sagesse des contes africains pour surmonter les clivages sociaux, se présente comme une exigence. Il suffira de la volonté des différents acteurs politiques, artistiques et communautaires pour faire de la pratique du conte un phénomène social d'envergure.

En marge du fait que nombre d'écrivains et de chercheurs s'évertuent à comprendre le fonctionnement et les modalités du dynamisme du conte, il reste important de créer un espace où pratique et enseignement du conte fusionnent. À travers ses contes romanesques *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des gaous*, Maurice Bandaman l'a compris et « appelle à une meilleure qualité d'hommes... » (Bandaman, 1993, quatrième de couverture)

Ses contes romanesques se présentent pleinement comme des substrats véritables dans la mise en place de tout un système d'éducation, d'écriture et de culture littéraire africaine. Dans le système éducatif moderne, il y a plusieurs disciplines. Toutefois, l'on peut faire du conte romanesque un support d'enseignement spécifique.

Conclusion

L'entreprise de Maurice Bandaman, dans *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous*, est de vouloir tisser sur les ressources du conte un genre s'enracinant dans celui-ci et se donnant les moyens d'être ouvert à d'autres styles. L'exploitation du conte romanesque se présente comme une innovation dans l'écriture littéraire africaine. Ainsi, chacun

² Le festival international de la route des Rois est une institution de l'Université des temps libres. Cette institution a fait des colloques dont celui de Tiassalé du 6 au 13 juillet 2003 avec pour thème central « Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernance : problématique d'une « philosophie » pour l'Afrique politique. »

doit impérativement s'attacher aux valeurs de la pratique et de l'enseignement du conte, car comme le souligne F. Lambert (2001, p.63), « La production littéraire qui, avec les épopées, témoigne le plus clairement de la spécificité de la culture et de la création africaines est sans conteste le conte. »

Pour P. N'Da (2010, p.54), l'écriture de Maurice Bandaman est innovante, car s'inscrivant dans l'écriture postmoderne :

L'intérêt de son [Maurice Bandaman] écriture réside précisément dans l'adoption hardie et l'intégration des nouveaux procédés romanesques qui caractérisent le nouveau roman et l'écriture postmoderne. Or ces nouvelles écritures se remarquent par le parti pris de la rupture, de la transgression et de la subversion des codes littéraires canoniques ainsi que par des expériences de création et d'écritures inédites [...]

Le conte romanesque qu'il soit dit à une veillée au soir ou lu et étudié demeure une source intarissable de la connaissance du milieu culturel, une esthétique, une valeur sûre. *Le fils de-la-femme-mâle* et *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous* de Maurice Bandaman auront montré leurs liens avec les champs de l'esthétique des genres littéraires qui se ressource et se rendent utiles à la création d'une modernité sociale.

Références bibliographiques

- ADIAFFI Jean-Marie, 2000, *Les naufragés de l'intelligence*, Abidjan, CEDA.
- ATCHA Amangoua Philip, 2011, « L'écriture postmoderne dans le roman ivoirien », COULIBALY Adama, ATCHA Philip Amangoua, TRO Dého Roger, *Le postmodernisme dans le roman africain, formes, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, p.p. 43-61.
- BANDAMAN Maurice, 1993, *Le fils-de-la-femme-mâle*, Paris, L'Harmattan.
- BANDAMAN Maurice, 2016, *L'État Z'héros ou la guerre des Gaous*, Paris, Editions Michel Lafon.
- BIAGIOLI Nicole, 2006, « Narration et intertextualité, une tentative de (ré)conciliation », *Cahiers de Narratologie*, N°13, URL : <http://revel.unice.fr/cnarra/index.html?id=314>.

- BISANSWA Kalulu Justin, 2009, *Roman africain contemporain, fictions sur la fiction de la modernité et du réalisme*, Paris, Honoré Champion.
- CAMARA Sory, 1976, *Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris-La Haye, Mouton.
- CHEVRIER Jacques, 1986, *L'arbre à palabre : essai sur les contes et récits traditionnels d'Afrique noire*, Paris, Ed. Hatier.
- COULIBALY Adama, ATCHA Philip Amangoua, TRO Dého Roger, 2011, *Le postmodernisme dans le roman africain, formes, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan.
- HEIMBERG Charles, 2007, « Portée et limites de l'éducation à la citoyenneté démocratique », *Éducation en contextes pluriculturels : la recherche entre bilan et perspectives*, Institut de formation des maîtres, IFMES, Genève, Université de Genève.
- KONAN Yao Louis, 2015, « De l'informe et de l'écriture postmoderne dans le roman africain francophone », TRO Dého Roger, Yao Louis Konan, *L' (in)forme dans le roman africain, formes, stratégies et significations*, Paris, L'Harmattan, p.p.47-78.
- LAMBERT Fernando, 2001, « Un leader de la critique africaine, Mohamadou Kane », *Études françaises*, vol. 37, n° 2, pp. 63-77.
- N'DA Pierre, 1984, *Le conte africain et l'éducation*, Paris, L'Harmattan.
- N'DA Pierre, 2003, *L'écriture romanesque de Maurice Bandaman ou la quête d'une esthétique africaine moderne*, Paris, L'Harmattan.
- N'DA Pierre, 2010, « Le roman africain moderne : pratiques discursives et stratégies d'une écriture novatrice. L'exemple de Maurice Bandaman », *En-quête*, Spécial hommage au Professeur Pierre N'DA, N°23, pp. 54-55.
- NGANANG Patrice, 2005, *L'Invention du Beau Regard*, Paris, Gallimard.
- OUELLET Fernand, 2005, « L'éducation à la citoyenneté : pour contrer le « scandale de l'inégalité » », *Pédagogie collégiale*, vol. 19 n° 2 hiver, pp. 13-19.
- TOWALI, 1985, *Leur figure-là*, Paris, L'Harmattan.
- TRO Dého Roger, 2005, *Création romanesque négro-africaine et ressources de la littérature orale*, Paris, L'Harmattan.

- TRO Dého Roger, 2011, « Ressources de l'oralité et traits postmodernes du roman africain : du paradoxe à la connivence créatrice », COULIBALY Adama, ATCHA Philip Amangoua, TRO Dého Roger, *Le postmodernisme dans le roman africain, formes, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, p.p. 145-179.
- TRO Dého Roger, Yao Louis Konan, 2015, *L'(in)forme dans le roman africain, formes, stratégies et significations*, Paris, L'Harmattan.
- TRO Dého Roger, Adama COULIBALY et Philip Amangoua ATCHA, 2013, *Je(ux) narratif(s) ans le roman africain*, Paris, L'Harmattan.
- VELAUY-VALLANTIN Catherine, 1993, *L'histoire des contes*, Paris, Editions Fayard.

EXPRESSION ET MANIFESTATION DU POUVOIR DANS LE DISCOURS REVOLUTIONNAIRE DE FIDEL CASTRO

MOUSSODJI Elie Stelle*

Résumé

Le 08 janvier 1959, Fidel Castro arrivait à la Havane où il fut accueilli comme le leader et le père de la Révolution cubaine. Depuis lors, il n'a cessé d'haranguer les foules grâce à son discours. Il a exercé comme premier ministre entre 1959 et 1976 puis comme Président de la République de 1976 à 2014. Castro a fasciné, non seulement par le caractère controversé de sa personne, mais aussi par la force de son discours. Dans un contexte où le pays se serait soulevé pour dénoncer une dictature, il a toujours suscité l'intérêt et l'adhésion du peuple cubain à sa politique et à son discours. Face à cette fascination pour le discours de Fidel Castro nous nous sommes demandé comment s'est construit ce discours et quels en sont les manifestations et les expressions ? Qu'est ce qui fait de celui-ci un discours révolutionnaire ? Nous avons posé comme hypothèse que plus que dans son discours, c'est dans la construction du personnage de Castro en tant que leader révolutionnaire qu'il faut chercher les éléments de réponses aux questions que nous nous posons. La méthode quant à elle se base sur l'analyse du discours qui nous permettra d'aborder les éléments langagiers mais aussi les éléments non langagiers.

Mots clés : discours, pouvoir, Révolution, Eléments langagiers

EXPRESSION AND MANIFESTATION OF POWER IN THE REVOLUTIONARY DISCOURSE OF FIDEL CASTRO

Abstract

On January 8, 1959 Fidel Castro arrived in Havana where he was welcomed as the leader and father of the Cuban Revolution. Since then he never ceased to harangue crowds thanks to his discourse. He served as Prime Minister between 1959 and 1976, and as President of the Republic from 1976 to 2014. Castro fascinated, not only through the controversial features of his character, but also thanks to his rhetorical force. In a context where the country would have risen to denounce his dictatorship, he always aroused the interest and adherence of the Cuban people to his policy and discourse. Faced with this fascination for Fidel Castro's speech, we asked ourselves: How was Fidel Castro's discourse constructed and what were its manifestations and expressions? What makes it a revolutionary discourse? We have assumed that, more than in his speech, it is in the construction of the character of Castro as a revolutionary leader that we should seek the inputs for reply to the questions we are asking ourselves. The method is

* Ecole Normale Supérieure, CRAAL, Libreville/Gabon,
Email : moussodjitelie@gmail.com

based on an analysis of the discourse that will allow us to address the linguistic and non-linguistic elements.

Keywords: discourse, power, Revolution, Linguistic

Introduction

Cuba a connu une longue histoire de dépendance coloniale : d'abord celle des colons espagnols, puis celle des Etats-Unis d'Amérique qui possédaient en 1875 approximativement 50 millions de dollars en investissement sur le territoire cubain et voyait en Cuba une colonie et une extension de leur territoire¹. À cela il faut ajouter le caractère mono producteur de l'économie cubaine qui subissait le système des quotas américains. Cette politique des Etats Unis à l'égard de Cuba maintenait l'île dans une situation de crise de laquelle elle ne pouvait sortir, à moins de trouver une solution radicale qui renverserait la situation. Cet état de chose a fait naître les prémisses d'un mouvement révolutionnaire qui connaîtra son apogée en Janvier 1959. Cette année fut marquée par le renversement du gouvernement conduit par le dictateur Fulgencio Batista² et l'arrivée des guérilleros³ à la Havane. Parmi tant d'autres guérilleros on peut citer Ernesto Che Guevara, Camilo Cienfuegos, Franck País, Abel Santamaría, Raul Castro, Juan Almeida...Mais le plus marquant est Fidel Castro.

Fidel Castro est mort en novembre 2016, alors qu'il est président de Cuba. Grace à son parcours, il est Considéré comme le père de la Révolution cubaine. Sa mort a été vécue de différentes façons. Pour les cubains partisans de Fidel Castro, c'est un moment de tristesse car il représentait une figure importante de la Révolution cubaine, il est l'artisan de la libération du joug impérialiste étasunien. Pour ses détracteurs et pour les immigrés politiques, ce fut un moment de joie et de libération. Que l'on soit d'un côté ou de l'autre, Castro a marqué les esprits. Nous avons remarqué qu'après le grand épisode révolutionnaire de 1959, Castro s'est maintenu comme leader durant toute la durée de son instance au pouvoir malgré une opposition qui pâtissait de ses mesures coercitives : détentions arbitraires et autres assassinats. Fidel Castro est perçu par les cubains d'âge différents et aussi par grand

¹ Careaga. G: Cuba las raíces de la Revolución, 2007, p. 7

² Fulgencio Batista a dirigé Cuba entre 1940 et 1944 et entre 1952 et 1959.

³Les rebelles et les révolutionnaires cubains se faisaient appeler les guérilleros : les petits guerriers.

nombre d'historiens comme étant le père de la Révolution initiée 50 ans plus tôt, il en est une figure marquante. Il a construit son combat autour d'une stratégie qui met en avant le dialogue plutôt que les armes même s'il lui est parfois arrivé d'y avoir recours. Castro a fasciné les foules grâce à la qualité de son discours, qui réunissaient souvent un auditoire important.

Tout discours a une visée persuasive et s'entoure donc d'éléments discursifs et non discursifs qui incitent l'auditoire à y adhérer. Notre démarche a pour but principal d'analyser le discours de Fidel Castro. En d'autres termes, elle consiste à extraire les éléments qui en font un discours révolutionnaire et un discours d'autorité. Dans cette perspective, on sera amené à montrer comment par la seule force de ce dernier, le *líder máximo* parvenait à faire adhérer une grande majorité des cubains à sa lutte contre l'impérialisme yanqui. Nous étudierons les mécanismes de construction du discours de Castro. Quels sont les éléments langagiers et non langagiers qui participent à sa construction et à son acceptation par le peuple, si on considère que le discours, comme le définit J.Cervoni (1987, p. 23), est « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » ? Comment s'exprime et se manifeste le pouvoir dans le discours de Castro ? Qu'est ce qui confère à ce discours son caractère révolutionnaire ? Pour répondre à ces interrogations, nous nous intéresserons dans un premier temps aux éléments extra discursifs à travers la construction de l'ethos extra discursif, nous étudierons ensuite les éléments non langagiers qui participent à la construction du discours de Fidel Castro et pour finir nous verrons comment ces éléments collaborent pour faire du discours de Castro un discours révolutionnaire et d'autorité.

1. Hypothèses et approche méthodologique

1.1. Hypothèse et objectif

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle le discours de Castro trouve sa légitimité ailleurs que dans la construction de sa stratégie discursive. Il faut chercher les marqueurs révolutionnaires de son discours en dehors de celui-ci, par exemple dans la construction de sa politique. Nous envisageons d'étudier les procédés linguistiques et non linguistiques qui lui permettent de construire son discours. Notre but étant d'étudier l'organisation d'un discours dans un

contexte révolutionnaire. Le but de cet article est d'étudier la manière dont se fait l'acquisition du pouvoir dans un contexte politique tel que celui de la Révolution cubaine.

1.2. Approche méthodologique et corpus

Notre travail s'appuie sur trois discours de Castro qu'il a prononcé à trois moments différents de sa vie : le premier est celui prononcé à son arrivée à la Havane le 8 janvier 1959 ; il était accompagné de tous les guérilleros, le deuxième est celui prononcé le 22 décembre 1975. Dans le deuxième discours, Fidel Castro exprime clairement sa position sur les événements qui avaient lieu en Angola, sur l'apartheid et sur l'impérialisme nord américain. Le troisième discours est celui du 7 décembre 1989 à l'occasion de l'hommage aux révolutionnaires tombés lors des missions militaires et civiles en Afrique et ailleurs dans le monde. Notre démarche se voulant analytique, nous avons donc opté pour l'analyse de discours comme méthodologie de recherche. C'est une méthode qui se base sur les éléments langagiers et non langagiers pour rendre compte du sens du discours, elle est pluridisciplinaire et fait appel à la pragmatique, à la sémiotique, à la rhétorique, à la linguistique énonciative, etc.

2. Construction de la stratégie discursive de Fidel Castro

La stratégie discursive est une manière d'organiser son discours avec l'intention de persuader son interlocuteur. Elle permet de coordonner et d'ordonner les idées et s'articule autour d'éléments discursifs et non discursifs. La construction de la stratégie discursive de Fidel Castro nous conduit à étudier les conditions d'émission de son discours à travers son *ethos* en dehors et pendant son discours. Le but étant de montrer comment se construit le contrat tacite qui lie entre Castro à son auditoire. En effet pour s'être maintenu aussi longtemps à la présidence de Cuba, pour continuer d'haranguer les foules et faire adhérer une grande partie de la population à la cause qu'il défendait, il lui fallait gagner la confiance du peuple. Il est donc question ici, de voir comment s'élabore ce contrat entre Fidel Castro et le peuple cubain.

La construction de Fidel Castro en tant que personnage politique commence avant son arrivée à la Havane en tant que leader révolutionnaire. Ce qui implique nécessairement une construction de l'*ethos* en deux étapes : la première est pré-discursive, car comme le dit J. Bourdieu (1982, p.154) :

Essayer de comprendre linguistiquement le pouvoir des manifestations linguistiques, chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du langage d'institution, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors.

Rejoignant Bourdieu, P. Charaudeau (1983, p.38) pense que l'enjeu de l'acte de langage est à rechercher dans « sa configuration et son sens implicite. » Le propos de Charaudeau implique un préalable socio relationnel entre les différents actants lors d'une énonciation. Il faut donc rechercher les marqueurs révolutionnaires du discours de Castro dans son discours, mais aussi en dehors de celui-ci, car le relationnel et donc la complicité encyclopédique qui régit tout processus interprétatif du discours est la base même de la perception que se fait un auditoire du sujet énonciateur

2.1. Etude des éléments non langagiers ou la construction extra discursive du personnage de Fidel Castro

La construction extra langagière de Fidel Castro se fait en trois étapes et commence avant sa reconnaissance par le peuple cubain comme leader de la Révolution. Nous l'aborderons sous trois aspects : le parcours de Fidel Castro, les faits d'arme et sa construction d'un idéal politique qui sont les principaux éléments qui construisent son *ethos* extra discursif.

2.1.1. Le parcours de Fidel Castro ou la construction d'un révolutionnaire.

La construction de Castro comme leader politique est progressive et est une conséquence des injustices subies par la population et le manque criard de démocratie durant la présidence de Batista. L'économie cubaine était mono productrice et aussi mono exportatrice, c'est-à-dire qu'elle dépendait de la production et de l'exportation du sucre et était soumise aux conditions de vente et d'exportation imposées par les Etats-Unis. Ce fait a engendré une crise dont les effets se manifestaient dans tous les domaines d'activités et dans toutes les classes sociales. Ce qui a eu pour conséquences des troubles, des protestations et des grèves. Les différents gouvernements de Fulgencio Batista n'ont pas amélioré la situation bien au contraire, le pays semblait s'enfoncer dans une crise qui semblait ne pas avoir de fin et dont l'ultime conséquence fut la révolution. La gouvernance de Fulgencio

Batista est marquée par la corruption et l'inefficacité à satisfaire les besoins primaires des populations. C'est cet ensemble de mauvaise gestion, de précarité et de corruption qui va provoquer la révolte chez beaucoup de cubain parmi lesquels nous comptons Fidel Castro. Mais avant, voyons comment se construit le personnage de Castro comme leader.

Fidel Castro arrive à la Havane en 1945 pour y poursuivre des études de droit. Tout part d'un événement tragique, la mort par suicide d'un compagnon de l'université désabusé par la politique et les injustices des partisans de Batista. Le plus marquant c'est que ce suicide se fait devant témoins comme un appel au secours. Cet épisode triste de sa vie va faire ressortir cette envie latente de changer les choses. Il commence à critiquer ouvertement le pouvoir en place et les exactions commises par ce dernier. C'est après le coup d'Etat de Batista en 1952 qu'il commence à s'organiser avec un groupuscule composé d'autres opposants tels que les frères Santamaría (Abel et Haydée) et bien évidemment son frère Raul Castro. Ensemble ils vont organiser en 1953 l'attaque du « Cuartel Moncada »⁴ qui sera un échec. Castro va être fait prisonnier et condamné à 15 ans de prison. Il se défendra grâce à son célèbre discours « la historia me absolverá. »⁵ Il est finalement gracié en 1955 par Batista suite aux pressions exercées par l'opinion publique cubaine et les défenseurs de la liberté. Il part pour un exil au Mexique où l'attend son frère et c'est d'ailleurs là-bas qu'il rencontrera le commandant Ernesto Guevara dit le « Che ». C'est du Mexique qu'il organisera son grand retour. Pour cela, il pouvait compter sur un allié sur le territoire cubain, Frank País qui se rendait très souvent au Mexique afin de mettre au point les détails relatifs à la conduite de la Révolution. Sur le territoire cubain, País était aidé par les rebelles ruraux ce qui étendit le mouvement de révolte à une plus grande échelle.

2.1.2. Les faits d'arme

Le parcours de Castro se distingue par les faits d'arme qui ont façonné la personnalité de Castro en même temps qu'ils construisaient l'*ethos* extra discursif de ce dernier. Cette construction extra discursive par les faits d'arme est marquée

⁴ La caserne de la Moncada de Santiago de Cuba a été le premier site attaqué par les révolutionnaires cubains menés par Fidel Castro. Aujourd'hui encore, il est l'un des plus grands symboles de la Révolution cubaine.

⁵ « L'histoire m'acquittera »

par trois faits majeurs qui ont contribué à faire de Fidel Castro un homme de confiance sur qui le peuple cubain pouvait compter.

Au parcours de Castro, il faut ajouter des événements marquants de la Révolution cubaine tels que l'attaque du Cuartel de La Moncada qui marque par des faits concrets la lutte contre le pouvoir de Batista. Jusqu'en 1953, la Révolution était orale et ne s'était pas encore concrétisée par des faits. Avec l'attaque du Cuartel de la Moncada, la lutte passe d'une lutte pacifique et verbale à une lutte armée. Ce fait est marquant dans le parcours de Castro parce qu'il marque le réel début de la Révolution. Il s'agit du tout premier affrontement entre l'armée au service de Fulgencio Batista et des guérilleros conduits par Castro. C'est au cours de cette attaque que Castro est fait prisonnier. Le deuxième événement dans le parcours extra discursif de Castro est celui connu sous le nom de Yate Granma. En effet, le 25 novembre 1956 Fidel Castro, Che Guevara et 82 autres expéditionnaires embarquèrent de Tuxpán au Mexique à bord du Yate Granma en direction de Cuba. Ils arrivèrent à Cuba dans la province de la Sierra Maestra le 2 décembre 1956. Ces expéditionnaires connus sous le nom de Movimiento 26 de Julio aidés par des paysans (les guérilleros) entreprirent alors une lutte armée contre la dictature de Fulgencio Batista. Ce deuxième événement marque le retour de Castro et de la contestation. Le peuple qui se joint à Castro et aux autres guérilleros exprime son exaspération face à une politique chaque jour un peu plus insensible aux réels problèmes de la nation.

La Révolution cubaine a ceci de particulier, c'est qu'elle ne s'inscrit pas dans l'image marxiste de la révolution qui doit se construire dans une société capitaliste. La Révolution cubaine est une révolution socialiste. Ce fait en lui-même est déjà révolutionnaire. Maurice Zeitlin cité par Gabriel Careaga 2014 p 18 a dit de la Révolution cubaine :

La Révolution cubaine est la première révolution socialiste qui a eu lieu dans un pays capitaliste. Pays dans lequel la classe des propriétaires était capitaliste et les producteurs étaient des travailleurs salariés. Dans le secteur agricole il n'y avait pas des cultivateurs dont le niveau de vie était précaire, il n'existait pas non plus des emplois de métayage caractéristiques de l'économie des fermiers. La classe ouvrière était unie et avait une conscience politique. C'était

une classe nationale organisée qui avait depuis longtemps déjà une culture politique socialiste et révolutionnaire.⁶

2.1.3. L'idéal politique de Castro

La libération de Cuba s'est faite au prix de sacrifices, en termes de personnes et de diplomatie, énormes mais qui aujourd'hui, au regard de beaucoup de cubains, en valaient la peine. Suite à l'embargo décrété par les Etats-Unis, le pays pâtit de la rupture des relations diplomatiques avec ses voisins à l'exception du Mexique. L'embargo était non seulement politique mais surtout économique. Le but étant d'acculer Cuba afin que Castro cède. A ses détracteurs nord-américains et aux autres il répondait comme le montre G. Careaga (2014, p.9)

La révolution poursuivra son objectif: elle poursuivra son objectif de construction; elle poursuivra sa réforme agraire; elle poursuivra ses plan de construction de logements...elle poursuivra son programme de construction des écoles, sa construction des hôpitaux; son programme basé sur la réforme agraire et sur le développement industriel du pays.⁷

Nous pouvons lire dans ces propos de Fidel Castro une détermination à reconquérir la dignité face aux impérialistes nord-américains. Le but de Castro est de retrouver la liberté politique et économique que les Etats-Unis, par leur politique inquisitrice, avaient fait perdre à Cuba. D'abord en voulant s'installer comme puissance coloniale dans l'île, ensuite en imposant des conditions commerciales inacceptables pour un Etat qui se veut indépendant. Il s'agissait de s'affranchir, sur le plan politique, du joug étatsunien et avoir la possibilité de décider sur les conditions de commerce avec les Etats-Unis et tout autre pays qui voudrait avoir des relations politiques et commerciales avec Cuba. Pour atteindre les objectifs qu'il

⁶ Traduction personnelle. Texte original : La Revolución de Cuba es la primera revolución socialista que tuvo lugar en un país capitalista. País en que la clase propietaria era capitalista y los productores eran trabajadores asalariados. En el sector agrario no había campesinos que vivieran a nivel de subsistencia, ni existía el trabajo de aparcería característico de la economía hacendaria. La clase obrera estaba unida y era consciente políticamente. Era una clase nacional organizada que tenía desde hacía mucho tiempo una cultura política socialista y revolucionaria.

⁷Traduction personnelle. Texte original : La revolución seguirá adelante su obra ; seguirá adelante su obra constructiva ; seguirá adelante su reforma agraria ; seguirá adelante sus planes de construcción de viviendas...seguirá adelante su construcción de escuela ; su construcción de hospitales ; su programa basado en la reforma agraria y en el desarrollo industrial de país ⁷

s'est fixé, Castro entreprend des réformes et s'attaque au problème de l'analphabétisme, car il pense qu'un peuple instruit se défendra mieux des attaques. 1960, année qui suit celle de la Révolution est justement appelée « Año de la reforma agraria ».⁸ Le 17 mai 1959, la loi sur la réforme agraire (ley de la reforma agraria) était ratifiée, ce qui mettait un terme à l'exploitation des ouvriers agricoles par les propriétaires terriens. L'année 1961 est « Año de la educación.»⁹ L'alphabétisation des couches les plus défavorisées du pays était l'une des priorités de Castro : « Si tu sais enseigner et si tu ne sais pas apprendre ».¹⁰ Pour Castro, atteindre pleinement le but qu'il s'est fixé passe par l'instruction du peuple. Tâche qui a commencé par l'instruction des soldats qui ont participé à la libération de Cuba.

L'idéal politique de Castro est un idéal de liberté, Castro rêve d'un Cuba libre capable de s'autogérer. Il rêve d'un pays indépendant où chaque citoyen cubain pourrait bénéficier des avantages qu'offrent la terre et ses ressources minières. On retrouve cet idéal politique dans certains extraits de son plaidoyer du 16 octobre 1953 : « la historia me absolverá » :

L'avenir de la nation et la solution de ses problèmes ne peuvent pas toujours dépendre de l'intérêt égoïste d'une dizaine de financiers, des froids calculs sur les gains que font dix ou douze magnats dans leurs bureaux climatisés. Le pays ne peut pas demeurer à genoux, implorant les miracles de quelques veaux d'or semblables à celui de l'ancien testament qui provoqua la colère du prophète, ils ne font aucun miracle. Les problèmes de la république trouveront des solutions si nous entreprenons de lutter pour elle avec la même énergie, le même honneur et le même patriotisme qui animaient nos libérateurs lors de sa création.¹¹

⁸ Année de la Réforme agraire

⁹ Année de l'éducation

¹⁰ Traduction personnelle. Texte original : « Si sabes enseñar y si no sabes aprender. »

¹¹ Traduction personnelle. Texte original : « El porvenir de la nación y la solución de sus problemas no pueden seguir dependiendo del interés egoísta de una docena de financieros, de los fríos cálculos sobre ganancias que tracen en sus despachos de aire acondicionado diez o doce magnates. El país no puede seguir de rodillas implorando los milagros de unos cuantos becerros de oro que como aquel del antiguo testamento que derribo la ira del profeta, no hacen milagros de ninguna clase. Los problemas de la república solo tienen solución si nos dedicamos a luchar por ella con la misma energía, honradez y patriotismo que invirtieron nuestros libertadores en crearla. »

2.2. La construction d'un *ethos* discursif

L'*ethos* discursif se définit comme l'image que donne un orateur au moment même où il parle. Il s'agit donc de voir les capacités de l'orateur à convaincre, à persuader à intéresser par son discours. Pour ce faire, l'orateur construit sa stratégie de discours autour d'éléments susceptibles de convaincre et de persuader de la validité de son propos. Il faut apporter des preuves qui soutiennent ce qui est dit. En rhétorique, ces preuves peuvent être de nature diverse. On peut avoir la preuve par le sentiment, apporter des arguments qui étayent notre propos ou encore faire en sorte que notre auditoire se reconnaisse dans notre discours. Fidel Castro construit sa stratégie de discours en la fondant sur le *pathos*, sur les gages de confiance tels que la crédibilité, et en dernier recours il utilise un discours inclusif.

2.2.1. La preuve par les sentiments

La construction discursive de Fidel Castro se fait de façon méthodique, il commence par utiliser le deuxième gage de confiance dont parle Aristote cité par Meyer (2004, p. 5) dans sa rhétorique : le *pathos*. Défini comme la preuve par le sentiment, le *pathos* est la partie affective du discours. L'orateur qui fait appel au *pathos* cherche à susciter des sentiments ou des émotions chez son auditoire. Castro introduit son discours du 8 janvier 1959 à la Havane en se présentant comme un serviteur qui a des obligations à l'égard du peuple cubain: « Je sais qu'en prenant la parole ici cette nuit, je suis peut-être face à une des obligations les plus difficiles de ce processus de lutte initié à Santiago de Cuba le 30 novembre 1956. »¹² Cette tactique oratoire a pour but de renforcer la sympathie du peuple à son égard, sympathie acquise pourtant lors de sa construction extra discursive grâce à son parcours. Fidel Castro éprouve la nécessité de rappeler au peuple qu'il est leur serviteur. Cette notion de serviteur est rappelée par l'expression « *obligaciones más difíciles* »¹³ en même temps qu'il rappelle combien serait difficile la tâche qui est la sienne.

¹² Traduction personnelle. Texte original : Yo sé que al hablar esta noche aquí se me presenta una de las obligaciones más difíciles, quizás en este proceso de lucha que se inició en Santiago de Cuba, el 30 de noviembre de 1956

¹³ Les obligations les plus difficiles. Traduction personnelle.

La sympathie n'est pas le seul sentiment qu'il suscite, il provoque chez son auditoire la peur. Il faut lutter continuellement pour ne pas retomber dans la tyrannie du passé comme nous le montre cet extrait de son discours du 8 janvier 1959 :

Si c'est le peuple qui a souffert des horreurs de ces sept années, c'est donc le peuple qui doit se demander si sa descendance et lui doivent continuer de souffrir de ces horreurs dans dix, quinze ou vingt ans. Ces horreurs subies depuis la création de la République de Cuba, marquée par des dictatures comme celles de Machado et de Batista.¹⁴

Pour Fidel Castro, même si la Révolution a atteint certains de ses objectifs, tous ne le sont pas encore. Il faut faire preuve de prudence et ne pas se laisser aveugler ou tromper par la joie de la liberté. Le pays doit se reconstruire et panser ses blessures. C'est ce que confirme la suite du même discours : « Je crois que c'est un moment décisif de notre histoire : la tyrannie a été vaincue. La joie est immense. Mais cependant, il reste encore beaucoup à faire. Non, ne nous trompons pas en croyant que désormais tout sera facile ; peut être que désormais tout sera plus difficile ». ¹⁵ Et pour terminer l'exploitation du *pathos* de son auditoire, il provoque un sentiment de reconnaissance et de gratitude. Il rappelle au peuple que les révolutionnaires et lui-même se sont sacrifiés pour que ce peuple puisse jouir de la liberté à laquelle il aspire depuis plusieurs décennies comme nous le montre l'extrait suivant du discours du 8 janvier 1959 où il est question des sacrifices consentis pour vivre dans la paix et la sérénité :

Un des plus grands désirs de la Nation, conséquence des horreurs subis à cause de la répression et de la guerre était un désir de paix, de paix et de liberté, de paix et de justice, de cette paix qui s'accompagne de droit. Personne ne voulait la paix à un autre prix, parce que Batista parlait de paix, il parlait d'ordre, mais cette paix personne ne la voulait, parce que ça aurait été une paix au prix de la soumission.

¹⁴ Traduction personnelle. Texte Original : Si el pueblo fue quien sufrió los horrores de estos siete años, el pueblo es quien tiene que preguntarse si dentro de diez o dentro de quince o veinte años, él y sus nietos, van a seguir sufriendo los horrores que ha estado sufriendo desde su inicio la República de Cuba, coronada con dictaduras como las de Machado y las de Batista.

¹⁵ Traduction personnelle. Texte original : creo que es este un momento decisivo de nuestra historia : la tiranía ha sido derrocada. La alegría es inmensa. Y sin embargo, queda mucho por hacer todavía. No nos engañamos creyendo que en adelante todo será fácil; quizás en lo adelante todo será difícil.

Aujourd'hui le peuple a la paix telle qu'il la souhaitait : une paix sans dictature, une paix sans crime, une paix sans censure, une paix sans persécution.¹⁶

Castro se sert des sentiments pour rendre son message plus acceptable aux yeux de la nation. Il suscite en elle plusieurs sentiments parmi lesquels nous avons choisi de parler de la sympathie, de la peur et de la reconnaissance, ceci dans le but séduire et faire adhérer à son discours. P. Charaudeau (2008b, p.4) dit justement parlant du *pathos* que l'orateur qui en use

a alors recours à des stratégies discursives qui tendent à toucher l'émotion, les sentiments, de l'interlocuteur ou du public de façon à le séduire ou au contraire de lui faire peur. Il s'agit d'un processus de dramatisation qui consiste à provoquer l'adhésion de passionnelle de l'autre en atteignant ses pulsions émotionnelles.

Les extraits du discours que nous avons choisi pour illustrer notre propos nous montrent que Castro suscite plusieurs types d'émotions (la sympathie, la peur et la gratitude).

2.2.2. Les différents gages de confiance

La sympathie qui est déjà un gage de confiance est renforcée par la défense de la vérité. A la différence du dictateur Batista, Castro et les autres révolutionnaires ont choisi d'être honnêtes en disant toujours la vérité même si celle-ci s'avérait être difficile à entendre.

Dire la vérité est le premier devoir de tout révolutionnaire. Tromper le peuple, réveiller en lui des illusions trompeuses engendrera toujours les pires conséquences. Je pense qu'il faut prévenir le peuple contre l'excès d'optimisme.¹⁷

¹⁶ Traduction personnelle. Texte original : Una de las ansias mayores de la nación, como consecuencia de los horrores padecidos, por la represión y por la guerra era el ansia de paz, de paz con libertad, de paz con justicia, y de paz con derechos. Nadie quería la paz a otro precio, porque Batista hablaba de paz, hablaba de orden, y esa paz no la quería nadie, porque hubiese sido la paz a costa del sometimiento. Tiene hoy el pueblo la paz como la quería: una paz sin dictadura, una paz sin crimen, una paz sin censura, una paz sin persecución.

¹⁷ Discours du 8 Janvier 1958. Traduction personnelle. Texte original: Decir la verdad es el primer deber de todo revolucionario. Engañar al pueblo, despertarle engañosas ilusiones siempre traería las peores consecuencias, y estimo que el pueblo hay que alertarlo contra el exceso optimismo.

Il se présente comme un homme sincère qui ne peut atteindre les objectifs qu'il s'est fixé seulement en disant la vérité. Se faisant, il marque aussi une distance entre la façon dont il compte gérer le pays et la manière dont l'a fait son prédécesseur. Nous retrouvons le même gage de confiance dans son discours du 22 novembre 1975, discours au cours duquel il énonce sa position face aux événements qui se passent en Angola :

Quand nous disons que nous défendons, nous le disons sérieusement et quand nous disons que nous luttons, nous luttons sérieusement, que les racistes d'Afrique du Sud le sachent et que les impérialistes yanquis le sachent.¹⁸

Pour asseoir l'*ethos* pré discursif qu'il se construit, Fidel Castro a besoin de la confiance du peuple. Gagner cette confiance fait partie de la construction de sa stratégie discursive. Cette première étape de stratégie discursive a pour but de rendre son discours crédible. Il se présente comme personne d'autorité qui dit toujours la vérité et qui tient les promesses qu'il fait.

La deuxième étape de sa stratégie est de mettre le peuple et les guérilleros au même niveau hiérarchique. En d'autres termes il refuse toute hiérarchisation. Tout le monde ayant contribué à la Révolution, ils sont tous des révolutionnaires, il n'y en pas de plus méritant que d'autres. Pour lui le peuple est le seul artisan de la Révolution. Il donne de l'importance au peuple en étant reconnaissant, sans l'aide du peuple il n'y aurait pas eu de révolution :

Aucun général ne peut combattre plus que le peuple. Aucune armée ne peut lutter mieux que le peuple. Si on me demandait quelle armée je préfère diriger, je dirais que je préfère diriger le peuple... parce que le peuple est invincible.¹⁹

Le fait de manifester sa gratitude et surtout d'inclure le peuple dans le succès de la Révolution est aussi une façon de le rassurer et de lui faire comprendre qu'il comptera justement

¹⁸ Traduction personnelle. Texte original: Cuando nosotros decimos « defendemos » lo decimos en serio, y cuando nosotros decimos luchamos, luchamos en serio, que lo sepan los racistas de África del Sur y que lo sepan los imperialistas yanquis

¹⁹ Traduction personnelle. Texte original: Más que el pueblo no puede ningún general ; más que el pueblo no puede ningún ejército. Si a mí me preguntaran qué tropa prefiero mandar, yo diría : prefiero mandar al pueblo...porque el pueblo es invencible.

sur le peuple pour entreprendre toutes les réformes qu'il souhaite. D'ailleurs l'une des premières réformes entreprises par Castro était d'instruire le peuple pour que ce dernier soit capable de se défendre.

Ensuite, il demande à ses compagnons et au peuple de se rappeler ce qui a été gagné grâce à la Révolution en se servant des questions rhétoriques. Anscombre et Ducrot (1981, p.14-15), parlant des interrogations rhétoriques disent que dans ces dernières, la réponse va de soi et que lesdites interrogations ne sont là que pour rappeler cette réponse déjà évidente. Abondant dans le même sens, Robrieux (2010, p.63) en parle comme des interrogations qui fonctionnent comme des affirmations déguisées. Par l'utilisation de ces interrogations rhétoriques, Castro invite le peuple non seulement à ne jamais oublier le passé, car il fait partie de l'histoire, mais surtout à se projeter dans le futur. Critiquant les différents gouvernements de Batista. Durant son discours du 8 janvier 1959, Castro interroge le peuple : «Où est la révolution faite par ces gens, ces révolutionnaires ? »²⁰ Lui-même répond à ces interrogations : « Parce qu'il n'y a pas eu de révolution. »²¹

2.2.3. Le discours inclusif

Et pour finir, et parfaire sa construction discursive, il utilise un discours inclusif. L'usage du pronom personnel « nosotros » ou de la conjugaison à la première personne du pluriel dans le discours de Castro confirme ce que nous avons dit précédemment, la mise au même niveau hiérarchique des révolutionnaires et du peuple. La Révolution cubaine ne doit pas être considérée comme l'œuvre d'un groupe de personnes mais de tout le peuple, comme le montre son discours du 8 janvier 1959 :

Est-ce que ça veut dire que les autres n'ont pas lutté? Non.
Est-ce que ça veut dire que les autres n'ont aucun mérite?
Non. Parce que nous avons tous lutté, parce que tout le
peuple a lutté. A la Havane il n'y avait aucune montagne,
mais il eut des centaines de morts, des frères d'armes qui ont
été assassinés en accomplissant leurs devoirs de
révolutionnaires A la Havane il n'y avait aucune montagne,

²⁰Idem: “¿Dónde está la revolución que esta gente hizo, estos revolucionarios?”

²¹ Ibidem : “Porque no hubo revolución”

cependant, la grève générale fut un facteur décisif pour que le triomphe de la Révolution soit total.²²

La gratitude à l'égard du peuple est importante dans la construction discursive de Castro. C'est grâce à cette reconnaissance que le peuple, à son tour, verra en lui un personnage d'autorité habileté à prononcer un discours d'autorité. Cette reconnaissance ressort dans sa manière de s'appropriier la langue. En reconnaissant la participation du peuple cubain au processus révolutionnaire, Fidel Castro lui fait comprendre qu'aucune démocratie, aucune libération et aucune révolution ne peuvent se faire sans la participation du peuple. Il compare d'ailleurs le peuple à une armée courageuse qui a su se battre avec des armes inférieures à celles de son adversaire :

Si on me demandait à la tête de quelle armée je veux être, je répondrais que : je préfère diriger le peuple, car le peuple est invincible. Et c'est le peuple qui a gagné cette guerre, parce que nous n'avions pas d'avion, nous n'avions pas de canons, nous n'avions pas d'académies militaires, nous n'avions pas de camps de recrutement et d'entraînement, nous n'avions pas de divisions ni de régiment, ni compagnies, ni pelotons, ni même d'escadrons.²³

Après son procès en 1953, Précisément depuis 1955, un contrat tacite de confiance s'est établi entre Castro et le peuple cubain. Ce contrat a été ensuite renforcé par l'arrivée de Castro comme leader de la Révolution cubaine en 1959. Les réformes entreprises après par Fidel Castro n'ont fait que réaffirmer les clauses de ce contrat tacite préexistant. Cet accord non explicite, mais de confiance, va plus tard favoriser l'adhésion du peuple au discours de Castro. Le parcours de Fidel Castro participe à la construction d'un *ethos* pré discursif qui va valider son discours au moment de le prononcer. Il est un gage

²² Traduction personnelle. Texte original: ¿Quiere decir que los otros no hayan luchado? No. ¿Quiere decir que los otros no tengan méritos? No. Porque todos hemos luchado, porque ha luchado todo el pueblo. En La Habana no había ninguna Sierra, pero hay cientos de muertos, de compañeros que cayeron asesinados por cumplir con sus deberes revolucionarios. En La Habana no había ninguna Sierra y, sin embargo, la huelga general fue un factor decisivo para que el triunfo de la Revolución fuera completo

²³ Traduction personnelle. Texte original : Si a mí me preguntaran que tropa prefiero mandar, yo diría : prefiero mandar al pueblo, porque el pueblo es invincible. Y el pueblo fue quien gana esta guerra, porque nosotros no teníamos tanques, nosotros no teníamos aviones, nosotros no teníamos cañones, nosotros no teníamos academias militares, nosotros no teníamos campos de reclutamiento de entrenamiento, nosotros no teníamos divisiones, ni regimientos, ni compañías, ni pelotones, ni escuadras siquiera.

de confiance. Castro a non seulement combattu pour la libération du pays, mais il l'a aussi assaini en entreprenant des réformes. Quintillien cité par G. Burbea (2012, p.12) parle de l'*ethos* préalable comme d'un élément qui a plus de valeur et de poids que les propres paroles même de l'orateur au moment où celui-ci parle. Il est vrai qu'un orateur à la réputation douteuse aura plus de mal à convaincre qu'un autre orateur dont les qualités morales ne souffriraient aucune contestation. L'image pré construite d'un orateur va définir la manière dont son auditoire va percevoir son discours. Par son parcours, Fidel Castro s'est construit un *ethos* extra discursif qui va fonctionner comme un gage de confiance quand viendra le moment de prononcer son discours.

On peut donc dire que l'acceptation du discours de Castro comme un discours révolutionnaire se fait d'abord à travers son parcours en tant qu'homme et en tant que leader politique. Amossy (2000, p 70) dit à ce propos que l'*ethos*

s'élabore sur la base que remplit l'orateur dans l'espace sociale (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir), c'est l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur avant sa prise de parole.

Nous voyons que l'*ethos* est d'abord donné par la position sociale qu'occupe l'énonciateur dans la société. Castro s'est forgé une place importante dans la société en prenant le parti de mettre un terme à plusieurs années de domination nord-américaine et de sortir le pays de la dictature de Fulgencio Batista. Le discours révolutionnaire de Castro se construit finalement avant même son arrivée triomphale à Santiago de Cuba avec les autres guérilleros le 8 janvier 1959. Cette pré-construction discursive sera finalement confirmée lors de la prise de parole. Elle confirmera aussi le contrat tacite mentionné plus en amont.

3. Les expressions et les manifestations du pouvoir

Le pouvoir du discours de Castro se manifeste surtout à travers son auditoire et à travers la manière dont il est perçu par le peuple. En d'autres termes c'est avec la collaboration de l'auditoire qu'il s'exprime et qu'il se manifeste. J. Bourdieu (1982, p.42) dit du langage d'autorité qu'il ne gouverne jamais qu'avec la collaboration de ceux qu'il gouverne. Le peuple a donc une part collaborative dans la construction de Castro en tant que personnage d'autorité. Ce même peuple confère à son

propos son caractère de discours d'autorité et de discours révolutionnaire. C'est dans sa capacité à faire adhérer tout le monde à une Révolution qui n'était pas évidente au départ, que s'exprime et se manifeste le pouvoir du discours révolutionnaire. Castro en a conscience et prend donc très souvent le peuple à témoin tout en attirant son attention sur la responsabilité qui est la sienne. C'est ce que nous montre cet extrait de son discours en hommage aux révolutionnaires disparus prononcé le 7 novembre 1989 :

Chaque combattant savait que derrière lui il y avait le pays tout entier. Il savait aussi que la vie et la santé de chacun d'eux étaient la responsabilité constante de chacun de nous. Nous avons su être flexibles quand c'était nécessaire.²⁴

Castro remercie l'auditoire pour trois raisons : d'abord, pour son excellent travail. Ensuite pour s'être sacrifié pour le bien de Cuba et pour le bien des nations sœurs. Et enfin pour la solidarité exprimée en prenant soin les uns des autres. Il rappelle l'importance de ce sacrifice : les révolutionnaires ne sont pas morts en vain.

Comme si c'était un déshonneur ou une souillure pour la Révolution, ils ont espéré pendant longtemps que le sang versé fût inutile, comme si le fait de mourir pour une cause juste pouvait être vain.²⁵

Dans cet extrait, on note que les personnes sont mortes au nom de la Révolution et de l'internationalisme. Etant mortes pour une cause juste, elles sont presque béatifiées. Il n'y a rien de plus noble que de mourir pour la liberté, la justice et la paix. Ce fait est bien rendu par un extrait du discours de Castro du 8 janvier 1959 :

Un des plus grands souhaits de la nation, conséquence des horreurs subies, par la répression et par la guerre, était un souhait de paix, de paix et de liberté, de paix et de justice, de cette paix qui s'accompagne de droit. Personne ne voulait de la paix à un autre prix, car Batista parlait de paix, il parlait

²⁴ Traduction personnelle. Texte original: Cada combatiente sabía que detrás de él estaba el país entero. Sabía también que la vida y la salud de cada uno de ellos era preocupación constante de nosotros. Supimos ser flexibles cuando la flexibilidad era necesaria.

²⁵ Traduction personnelle. Texte original: Como si fuera una deshonra o una mancha para la Revolución, soñaron durante mucho tiempo que fuera inútil la sangre derramado, como si pudiera morir en vano quien muera por una causa justa.

d'ordre, mais cette paix personne n'en voulait, parce que ça aurait été une paix au prix de la soumission.²⁶

La paix que donne la Révolution est différente de celle promise par Fulgencio Batista en ce sens que la paix que donne la Révolution s'accompagne de liberté, de justice et non une paix au prix de la soumission politique et économique. Cet extrait du discours de Castro incite le peuple à faire une comparaison entre la gestion du pays par Batista et le travail accompli par les révolutionnaires en collaboration avec le peuple. Poursuivant dans le même registre, dans son discours du 7 décembre 1989, il compare le peuple cubain aux spartiates : « Les spartiates disaient : avec le bouclier ou sur le bouclier. Nos troupes victorieuses sont revenues avec le bouclier »²⁷ La comparaison montre la bravoure des révolutionnaires qui n'ont pas reculé devant les forces ennemies et se sont battus jusqu'à la dernière énergie pour une cause qu'ils estimaient juste.

Le pouvoir du discours de Fidel Castro se manifeste à travers le crédit qu'il accorde au peuple. C'est en accordant au peuple et aux autres révolutionnaires le mérite qui leur est dû que son discours acquiert son caractère de discours d'autorité et qu'il se construit en même temps comme révolutionnaire. En d'autres termes, le discours révolutionnaire de Castro se construit comme tel parce qu'il y associe le peuple.

4. Légimité et légitimation du discours de Castro

La légitimité du discours de Fidel Castro est acquise en dehors du discours, pendant la construction de son image extra discursive. Les actes qu'il a posés avant et après son discours contribuent à le légitimer et à lui accorder une autorité certaine. D. Maingueneau (1993, p.138) dit justement au sujet de la relation entre l'orateur et l'ethos extra discursif que l'orateur donne à entendre ce qu'il est sans nécessairement le dire avec des mots. L'auditoire devrait pouvoir lire, deviner à travers les mots de l'orateur l'image qu'il voudrait transmettre de lui. La réaction de l'auditoire pendant le discours réfléchit sa perception de l'orateur. C'est donc le peuple et les autres

²⁶ Traduction personnelle. Texte original: Una de las ansias mayores de la nación, consecuencia de los horrores padecidos, por la represión y por la guerra, era el ansia de paz, de paz con libertad, de paz con justicia, y de paz con derechos. Nadie quería la paz a otro precio, porque Batista hablaba de paz, hablaba de orden, y esa paz no la quería nadie, porque hubiese sido la paz a costa del sometimiento

²⁷ Traduction personnelle. Texte original: Los espartanos decían : « con el escudo o sobre el escudo. » Nuestras tropas victoriosas regresaron con el escudo.

révolutionnaires qui donnent une légitimité au discours de Castro et ce grâce aux nombreuses marques d'approbation dont il fait montre pendant l'énonciation de Fidel Castro.

La légitimité du discours de Castro se construit d'elle-même par les actes qui l'environnent. Par contre c'est grâce au peuple et à la manière dont Castro s'approprie la langue lors de l'émission de son discours que ce dernier acquiert son caractère de discours d'autorité. En effet, le peuple se positionne derrière Castro mais cela n'est possible que grâce à l'ethos extra discursif alimentée par les actes qui ont façonné Fidel Castro durant ces années où il était encore un étudiant et ensuite en tant que jeune révolutionnaire. Le fait que Castro inclue le peuple dans son discours vient renforcer le caractère d'autorité de son discours, de ce fait il n'est plus seul énonciateur de son discours, il associe le peuple dans ce travail d'énonciation. L'utilisation de la première personne du pluriel engage non seulement Castro mais aussi son auditoire.

Conclusion

Le discours de Fidel Castro, comme tous les autres discours se construit en deux étapes : une, extra discursive et l'autre qui s'articule autour de son appropriation de la langue. Cependant, les marqueurs révolutionnaires de son discours sont à rechercher en dehors de son discours plutôt que dans le discours lui-même. Ce sont les actes qui le précèdent et qui lui succèdent qui font de celui-ci un discours révolutionnaire. C'est dans le cadre énonciatif de son discours que celui-ci se construit comme discours d'autorité. Le cadre énonciatif étant comme le définit C. Kerbrat-Orecchioni (2002, p.34) : l'ensemble formé par les protagonistes du discours (émetteur et récepteur), la situation de communication et l'énoncé lui-même. Il faut rappeler ici l'importance du préalable relationnel dans le processus de réception du discours. Le discours de Castro est reçu et perçu comme un discours révolutionnaire et d'autorité parce qu'il y a un préalable relationnel. Ce préalable relationnel favorise une complicité encyclopédique qui fait qu'il est perçu comme tel au moment même où il est émis. Nous avons posé comme hypothèse que le discours révolutionnaire de Castro se construisait principalement en dehors de son espace discursif. Nous avons noté que c'est plutôt un travail de collaboration entre tous les éléments composants le cadre énonciatif. Le rôle de l'auditoire n'est donc pas à négliger dans la construction discursive de Fidel

Castro. La réception dudit discours par le peuple participe à sa construction comme discours révolutionnaire. On pourra noter les éléments langagiers suivants ; l'appropriation de la langue, le discours inclusif qui se manifeste par l'utilisation de la première personne du pluriel ; la comparaison qui se traduit dans l'argumentation, auxquels il faudra ajouter des éléments non langagiers dont la construction de l'ethos préalable grâce à son parcours, l'adhésion du peuple au discours... tous ces éléments ensemble participent de la construction du discours de Fidel Castro comme discours révolutionnaire. Le pouvoir dans le discours de Castro se manifeste à travers le peuple qui est un élément réfléchissant de ce pouvoir. Le caractère d'autorité du discours de Castro ainsi que son caractère révolutionnaire sont contextuels. En d'autres termes c'est le contexte de mise en action du discours qui lui donne sa valeur de discours d'autorité, de discours révolutionnaire et c'est en dernière instance, le peuple qui rend manifeste le pouvoir véhiculé par le discours de Castro.

Nous voyons finalement que c'est l'ensemble du cadre énonciatif qui donne à ce discours sa valeur de discours révolutionnaire et d'autorité. Sans la participation du peuple qui joue ici le rôle de miroir réfléchissant, et sans le contexte particulier d'émission du discours, il n'aurait pas toutes les caractéristiques qui font de lui un discours révolutionnaire et d'autorité. Le contexte est donc un élément important dans la construction de tout discours car c'est lui qui le détermine et lui donne la valeur.

Bibliographie

- AMOSSY, Ruth et MAINGUENEAU Dominique, 2003, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail
- ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, Paris le livre de poche, collection les classiques de la philosophie,
- BOURDIEU, Pierre, 1982, Paris, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, fayard
- BURBEA, Goergiana, « L'ethos ou la construction de l'identité dans le discours » in *Bulletin of the Transilvania University of Brasov*, 2014, (p 7-18) Serie IV, Philology and cultural studies.Vol7(57)N°22014.
http://webbut.unitbv.ro/BU2014/Serie%20IV/01_01_Bur.pdf

- CASTRO, Fidel, 1959, Discours prononcé par El Comandante à son arrivée à la Havane le 8 janvier 1959. Consulté sur internet le 14 avril 2017 à 20h02 : [www.cuba;cu/gobierno/discurso/&c\(ç/esp/fo80html](http://www.cuba;cu/gobierno/discurso/&c(ç/esp/fo80html)
- CASTRO, Fidel, 1975, Discours du 22 décembre 1975, à la place José Martí. Discours au cours duquel il donne sa position sur les événements qui ont lieu en Angola, sur rapport l'Apartheid et sur l'impérialisme Yanqui. Consulté le 03 avril 2017 <https://www.youtube.com/watch?v=S0jWRw9gjMY>
- CASTRO, Fidel, 1989, Discours du 7 décembre 1989 à la Havane en hommage aux révolutionnaires morts au combat en Afrique et ailleurs dans le monde.
- CHARAUDEAU, Patrick, « Sémantique de la langue, sémantique du discours. » *Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier*, 2005. Consulté sur internet le 4 septembre 2017 à 3h30. URL : <http://www.patrick-charraudeau.com/semantique-de-la-langue.html> Consulté le 12 mai 2017. https://www.youtube.com/watch?v=szAR1WC_EjM
- DUYGU, Çurum Dunam, « L'identité et ses représentations : ethos et pathos » in *synergie turquie* N° 5, 2012, pp 187-200, <https://gerflint.fr-Turquie5-dunam>
- MAINGUENEAU, Dominique, 1987, *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette,
- VIVAS BELISARIO, Ana, « Sistemas metafóricos en discursos de Fidel Castro. “Decir la verdad es el primer deber de todo revolucionario.” » in *letras* N° 52, 2010, (p 139-162), Consulté le 28 août 2017 à 23h12. <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4348647.pdf>

**LE JOURNALISME LITTÉRAIRE ET LES GUERRES EN
AFRIQUE : CAS DE L'ŒUVRE *LE CAMP DE LODI* :
ALGERIE, 1954-1962 DE NATHALIE FUNÈS**

TOPPÉ Gilbert*

Résumé

Le journalisme littéraire a une certaine spécificité dans le monde des Lettres car il met en relief les rapports entre le journalisme et la littérature dans le traitement du récit. Ce faisant, ce genre exige un engagement et une prise de position qui permettent à l'auteur de traiter de faits et de gens qui existent bel et bien dans la société. C'est le cas avec la journaliste N. Funès, dans son œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*. Dans cette œuvre en effet, l'on note que cette « littérarité » est au service d'une meilleure compréhension des réalités violentes lors de la guerre qui a conduit à la décolonisation de l'Algérie, entre 1954 et 1962. À ce titre, cette œuvre s'inscrit dans le journalisme littéraire car il s'agit d'une production intellectuelle qui se construit essentiellement à partir de reportages, de chroniques, d'interviews, d'investigations, c'est-à-dire à partir de faits réels, tirés de l'histoire de la guerre d'Algérie.

Mots clés : journalisme, littérature, décolonisation, guerre, pieds noirs

**LITERARY JOURNALISM AND WARS IN AFRICA : CASE OF *LE
CAMP DE LODI : ALGERIE, 1954-1962* BY
NATHALIE FUNÈS**

Abstract

Literary journalism has a certain specificity in the world of literature because it highlights the relationship between journalism and literature in the treatment of narrative. In doing so, it requires a commitment and a position that allows the author to deal with facts and people that do exist in society. This is the case with the journalist N. Funès, in her work *Le camp de Lodi: Algeria, 1954-1962*. In this work indeed, it is noted that this "literariness" is at the service of a better understanding of the violent realities during the war that led to the decolonization of Algeria, between 1954 and 1962. As such, this work is part of literary journalism because it is an intellectual production that is built mainly from reports, chronicles, interviews, investigations, that is to say from facts real, drawn from the history of the Algerian war.

Keywords: journalism, literature, decolonization, war, black feet

Introduction

Le journalisme littéraire est un genre hybride (I. Meuret, 2012, p. 38) qui a une certaine spécificité dans le monde des

* Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire, Email :
toppe_gilbert@yahoo.fr

Lettres en ce sens qu'il met en relief les rapports entre le journalisme et la littérature dans le traitement du récit. T. Wolfe (1972, p. 83) le définit comme une attitude et une pratique qui exigent un travail marqué sur la forme et requiert de l'écrivain une reconnaissance de la subjectivité de son regard malgré son emploi de techniques journalistiques. La journaliste N. Funès figure parmi les acteurs de ce genre journalistique et sa singularité, c'est-à-dire son objet et sa méthode d'analyse est décrite dans son œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*. Dans cette œuvre précisément, elle présente la spécificité de ce mode d'écriture par rapport à la fiction. Ainsi, elle rapporte des faits d'actualité de cette époque de l'histoire d'Algérie sous forme romanesque. Ce faisant, cette « littérature » est au service d'une meilleure compréhension des réalités vécues lors de la guerre qui a conduit à la décolonisation de l'Algérie, entre 1954 et 1962. L'ouvrage relate des événements, avec un style journalistique, qui se sont déroulés en Algérie en général et en particulier dans le village de Draa-Esmar, la « Colline-des-Joncs », baptisé Lodi, dans le cadre de la lutte anticoloniale.

Cet article présente les interactions entre le journalisme et la littérature et la manière dont ces interactions fonctionnent de façon concrète dans le texte de N. Funès. Il se propose d'illustrer et de commenter ces interactions dans l'œuvre en mettant l'accent sur la manière dont N. Funès développe son journalisme littéraire. Il comprend de ce fait trois parties, à savoir les interactions entre le journalisme et la littérature, les points de divergences entre le journalisme et la littérature et enfin, les faits ou le journalisme littéraire dans l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962* de Nathalie Funès.

1. Les interactions entre le journalisme et la littérature

Le journalisme est l'activité qui consiste à recueillir, vérifier ou commenter des faits pour les porter à l'attention du public (G. Toppé, 2010, 35). Quant à la littérature, elle peut être considérée comme une science dont les frontières sont nécessairement floues et variables selon les appréciations personnelles, car elle se caractérise essentiellement par sa fonction esthétique : le beau. Aujourd'hui, la littérature est associée à la civilisation des livres par lesquels nous parlent à distance les auteurs, comme N. Funès. Ainsi, présentés, le journalisme et la littérature sont deux sciences voisines étant

donné qu'elles empruntent pratiquement les mêmes voies au niveau de l'écriture.

En effet, ces deux sphères entretiennent des relations avec les faits et la fiction d'une part et d'autre part, avec des procédures poétiques et rhétoriques qu'ils empruntent ensemble. C'est pour cette raison que P. V. den Dungen (2008, p. 54) relève qu'au début du XIX^e siècle singulièrement, les journalistes et les rédacteurs de quotidien se définissent tous ensemble comme des littérateurs. Par exemple, outre la critique (littéraire, artistique ou dramatique), Charles Baudelaire a publié dans la presse une centaine de poèmes et des romans en feuilletons. Il pratiquait un journalisme polémique, dans lequel il affichait ses haines, mais aussi ses goûts, mettant en avant ses positions esthétiques, mais aussi politiques à travers *Les Fleurs du mal*. Il maîtrise parfaitement ses interventions journalistiques, utilisant la presse : *Le Salut Public*¹, *La Liberté*² comme un outil de promotion de son œuvre littéraire. Pour ses premiers ouvrages, il a de ce fait rédigé des comptes rendus, prêts à l'emploi, qu'il a adressés personnellement à toute la critique littéraire parisienne, obtenant en retour de nombreux articles (H. Mitterrand, 2008, p. 112).

En plus des faits et de la fiction, le journalisme et la littérature sont deux disciplines qui ont l'habitude de retracer l'histoire de l'humanité généralement sous forme de reportage. En effet, le reportage reste le meilleur exemple de cette interaction entre le journalisme et la littérature (P. Aron, 2012, p. 2). Pratiqué habituellement par des écrivains reconnus auxquels les journaux confient des missions spécifiques, ou par des journalistes professionnels, il fait se rejoindre l'invention stylistique et l'information journalistique. Le texte de N. Funès s'inscrit ainsi dans ce cadre du reportage en retraçant l'histoire coloniale de l'Algérie à partir du camp de Lodi. Dans ce camp, explique l'auteur, les pieds noirs français, favorables à l'indépendance de l'Algérie, ont été détenus pendant la guerre d'Algérie (N. Funès, 2010, p. 18).

Les différents reportages et enquêtes réalisés et présentés par le texte dans toute l'Algérie coloniale, constituent d'une part les rapports étroits entre le journalisme et la littérature. Il s'agit des rapports de description, de vérification, d'information, contenus dans l'ouvrage. À ce niveau

¹ Publication d'obédience résolument républicaine disponible en 1948 après l'institution de la liberté de la presse en France.

² Également disponible en 1948.

précisément, on peut se référer à des éléments comme le dénombrement fait du nombre de camps d'internement : « Au nombre d'une douzaine », (p. 22), la date de création de ces camps : « À partir d'avril 1955 » (p. 24), les différents lieux d'emplacement de ces camps : « ils ont poussé loin des villes et des regards indiscrets avec un maximum de « onze mille internés en juillet 1958, au plus fort des vagues d'emprisonnement » (p. 25).

D'autre part, le mode d'écriture utilisée par l'auteur, c'est-à-dire l'écriture esthétique, poétique, met en rapport le journalisme et la littérature. Il s'agit notamment des phrases rhétoriques comme : « on déshabille et on frappe les internés au moindre faux pas » (p. 25), « Les militaires et les policiers étaient chaque fois prévenus quand les prisons relâchaient un détenu et de ce fait, ils le cueillaient immédiatement à sa sortie » (p. 29), « Les pieds noirs, en majorité les communistes, tombent comme des mouches (p. 35). » Par exemple, ce rapport de comparaison décrit par l'adverbe "comme" dans cette dernière phrase « tombe comme des mouches », traduit le nombre inqualifiable de pieds noirs qui se faisaient arrêtés facilement et rapidement à la manière des mouches qu'on peut éliminer facilement.

En dehors de ces usages, il existe plusieurs autres points communs entre le journalisme et la littérature, des points qui s'affirment jusque dans leurs rapports avec la société. Dans son fonctionnement en effet, le journalisme littéraire s'intéresse aux rapports entre l'écrivain-journaliste et le monde dont il est partie prenante. C'est pourquoi, il traite des faits et des gens qui existent bel et bien dont il s'efforce de décrire, avec une certaine objectivité, un certain professionnalisme, une histoire au travers d'un ouvrage. Ce mode d'écriture permet à l'auteur de se documenter sur le réel car son travail se déroule sur le terrain, c'est-à-dire dans la société des Hommes. Le fonctionnement du journalisme peut ainsi être perçu comme le prolongement et la variante littéraire (L. Liébart, 2009, p. 78), car il arrive fréquemment que les journaux soient l'antichambre des romans ou des nouvelles et vice-versa. S'agissant de l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*, on peut très bien soutenir que N. Funès a fait le choix libre d'écrire un livre pour y faire figurer l'ensemble des informations décrites, alors qu'elle aurait pu le faire dans un journal, surtout que la question coloniale en général et celle de

l'Algérie en particulier, est toujours d'actualité pour les médias.

De ce fait, les points de rencontre des deux écritures sont donc manifestes. La littérature s'intéresse en grande partie aux faits non fictionnels, c'est-à-dire à la réalité des faits, toute chose qui constitue le fondement du journalisme. De plus, l'on voit le journalisme littéraire comme étant la littérature contenue dans les journaux, c'est-à-dire toute information littéraire (critique, essai, commentaire, entretien) publiée dans la presse.

La littérature moderne, en prise avec la réalité, n'a pas manqué d'emprunter aux techniques journalistiques. Ces liens entre journalisme et littérature existent effectivement et ils sont particulièrement visibles car beaucoup d'écrivains, d'hier et d'aujourd'hui, exercent le métier de journaliste à un moment de leur carrière ou durant tout leur parcours, en parallèle à leur production littéraire.

Cet état de fait n'exclut pas qu'il existe bel et bien des points de divergences entre le journalisme et la littérature. Il y en effet une distinction nette à établir entre ce métier et cet art en ce sens que l'écriture littéraire peut n'avoir aucun rapport avec l'écriture journalistique.

2. Les points de divergences entre le journalisme et la littérature

Il existe naturellement un fossé entre le journalisme et la littérature, car les deux modes d'écriture, journalistique et littéraire, sont différents tant dans le fond que dans la forme. En effet, le journalisme a pour principe de se baser sur la réalité dans la description des faits, alors que cette exigence n'est pas toujours requise pour la littérature, qui ne s'intéresse qu'au beau, c'est-à-dire à l'esthétique. En effet, la littérature se caractérise fondamentalement, non par ses supports et ses genres, mais par sa fonction esthétique. C'est ainsi que la mise en forme du message l'emporte souvent sur le contenu, dépassant ainsi la communication utilitaire limitée à la transmission d'informations même complexes (J. P. Sartre, 1948, p. 29). D'une manière générale, la littérature regroupe l'ensemble des œuvres ayant soit un but esthétique, soit une forme esthétique particulière. La dimension esthétique est donc la finalité de la littérature, critère qui la différencie essentiellement du journalisme. Enfin, pour certains, une grande œuvre littéraire est avant tout celle qui résiste à

l'épreuve du temps, qualité qui garantit également sa portée universelle, quand on sait que le produit journalistique est périssable et s'inscrit donc dans le temps et quelquefois dans l'espace (J. P. de Beaumarchais, D. Couty & A. Rey, 1994, p. 71). Ainsi, une information journalistique concernant la Côte d'Ivoire comme la commémoration de la fête de l'indépendance le 07 août de chaque année, n'intéresse pas nécessairement le monde entier et vice-versa. Mais les livres ivoiriens, comme ceux de Bernard Dadié, traversent généralement le temps et l'espace. Il s'agit principalement de : *Climbié* (1952) ; *Patron de New York* (1956, Grand prix littéraire d'Afrique noire), *Les voix dans le vent* (1970), *Les Jambes du fils de Dieu* (1980) qui sont encore d'actualité en Côte d'Ivoire et même ailleurs dans le monde entier de nos jours.

Partant de ces considérations et riche de sa diversité formelle sans limite autant que de ses sujets sans cesse revivifiés qui disent l'humaine condition, la littérature est d'abord la rencontre entre celui qui, par ses mots, se dit lui-même et son monde, et celui qui reçoit et partage ce dévoilement. Ainsi, Aristote, à travers sa *Poétique* (435 avant J. C.), insiste sur la qualité formelle d'une œuvre, au détriment des aspects expressifs qu'il considère comme secondaires. Le travail d'un écrivain s'apparente alors à celui d'un architecte qui construit un bâtiment, obéissant à des règles strictes, à une théorie.

De plus, si on considère le journalisme comme une activité qui fonctionne singulièrement avec le temps (l'actualité), on doit toujours se conformer aux limites spatiales du nombre de signes de l'article et aux limites temporelles du délai de mise sous presse. Ces données ne sont pas prises en compte par la littérature qui n'impose aucune limite spatiale et temporelle. C'est dans cette logique que I. Meuret (2012, p. 38) note que la seule collation des deux termes « *journalisme* » et « *littéraire* » pose déjà question, vu que le premier rime avec instantanéité, tandis que le second invite à prendre le temps. Par ailleurs, l'exigence de rapporter des faits à même d'intéresser le plus grand nombre, dicte souvent le choix des sujets et impose un style accessible à tous les lecteurs potentiels. D'autre part, la durée de vie d'un article de presse est temporel (jour, semaine, mois) alors que le contenu du livre intéresse pour toujours, ce qui justifie sa conservation dans les bibliothèques pour des années, voire des siècles.

Concernant l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962* de N. Funès, il est important de préciser que celle-ci est toujours d'actualité, bien qu'elle soit éditée en 2010 alors que s'il agissait d'un journal, celui-ci n'était plus d'actualité. Cette œuvre est une production littéraire écrite par une journaliste, en l'occurrence, N. Funès. À ce titre, elle s'inscrit dans le journalisme littéraire car il s'agit d'un travail intellectuel et littéraire qui se construit essentiellement à partir de reportages, de chroniques, d'interviews, d'investigations, c'est-à-dire à partir de faits réels. À travers cette œuvre, l'on s'aperçoit que la journaliste N. Funès est un véritable témoin de son époque comme H. de Balzac, C. Baudelaire... Cette réalité se justifie du fait qu'à travers ses écrits, on se rend compte qu'elle a vécu d'une façon ou d'une autre la guerre d'Algérie, car elle met à la disposition de tous, le maximum d'éléments devant permettre de comprendre, au plus près, l'histoire de cette guerre. L'écriture de N. Funès vise donc, la vérité et la clarté de la guerre d'Algérie :

Cela va faire un an que la guerre d'Algérie a commencé. Le pays a été réveillé par des explosions, dans la nuit du 1^{er} novembre 1954. Soixante-dix attentats ont éclaté dans une trentaine d'endroits, dans l'Algérois, dans l'Oranie, dans le Constantinois, la plupart entre minuit et trois heures du matin... (N. Funès, 2012, p. 17).

Rien qu'en s'attachant à la présentation de l'ouvrage qui compte 218 pages, dix chapitres, dont une introduction (p.9-12), l'on est carrément sorti du journalisme pour s'attacher uniquement à la littérature. En effet, il n'y a que le livre qui se présente ainsi, avec autant de pages et de chapitres. Alors que le journal comporte moins de pages (une vingtaine en moyenne). Ainsi, le journal résume là où le livre développe. De plus, au niveau du journal, un article est toujours écrit avec un titre et un sous-titre à la fois, ce qui n'est pas bien souvent le cas avec les livres. Au niveau de l'œuvre *Le Camp de Lodi : Algérie 1954-1962*, il n'y a que des titres qui sont ainsi présentés : le chapitre 1 « *Premier arrivage* » (p. 13-32) », le chapitre 2, « *L'organisation communiste* » (p. 33-52), le chapitre 3, « *L'évasion de « Jeannot »* » (p. 53-68), le chapitre 4, « *L'arrestation des avocats* » (p. 69-84), le chapitre 5, « *L'absence des femmes* » (p. 85-100), le chapitre 6 « *Rescapés* » (p. 101-114), le chapitre 7, « *Maurice Audin a disparu* » (p. 115-136), le chapitre 8, « *L'arrivée d'Henri*

Alleg » (p. 137-155), le chapitre 9, « *Le 13 mai 1958* » (p. 157-170), le chapitre 10 « *La libération* » (p. 171-187) et enfin la conclusion (p. 189-191). L'ouvrage se termine par une chronologie de la guerre d'Algérie (p. 193-199), alors qu'un article de journal se termine toujours par une chute. Il s'agit de la dernière phrase de l'article qui sert à marquer la fin du texte. Elle prend souvent la forme d'une question, d'une comparaison ou d'une phrase-clé reprise du corps de l'article. À la différence d'une conclusion dans un livre, la chute est brève et frappante.

Outre ces points de divergences précédemment cités, le traitement de l'information journalistique suit toujours la procédure de la pyramide inversée. Il commence donc par l'information la plus importante pour évoluer vers celle qui se présente être la moins importante de l'article. Ce procédé n'est pas de mise dans la littérature, où l'auteur est libre de donner les informations contenues dans son texte à sa convenance. Dans l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*, les informations sont données, pas selon la théorie de la pyramide inversée, mais conformément au choix de l'auteur. En évoquant les différents camps d'internement durant la guerre d'Algérie notamment, elle n'a pas commencé par le camp de Lodi (qui est à notre avis l'information la plus importante, au point de constituer le titre du livre), mais par d'autres informations, en prenant soin de citer l'information relative au camp de Lodi totalement à la fin. C'est ainsi que dans son récit, elle explique qu'au nombre d'une douzaine, les camps d'internement sont légalisés par le gouvernement radical-socialiste de Guy Mollet (p. 22-23). En effet, précise-t-elle, ces camps ont commencé à exister à partir d'avril 1955 (p. 24) et du vote de l'état d'urgence, cinq mois après le début du conflit. Généralement appelés « *centres d'hébergement* » ou « *d'assignation à résidence* », ils ont poussé loin des villes et des regards indiscrets avec un maximum de « *onze mille internés en juillet 1958, au plus fort des vagues d'emprisonnement* » (p. 25). Dans la boue, au milieu des rats, sous les tentes et les baraques de fortune. Il s'agit des camps de Djorf, dans l'Atlas Saharien, Berrouaghia, non loin de Médéa, Saint Leu, près d'Oran, Djelfa au sud d'Alger. À Bossuet, au sud de Sidi Bel Abbès, où Vichy avait enfermé les communistes. À Paul-Cazelles, dans le sud algérois, centre « *capable d'accueillir deux mille internés, uniquement musulmans* » (p. 25). Selon S. Thénault (2012), ce camp est le

plus pénible. À Tefeschoun, centre réservé partiellement aux femmes, à l'ouest d'Alger, un directeur intérimaire fait tirer sur les prisonniers pour réprimer une tentative de rébellion... Dans la liste de la douzaine de camps d'internement, le camp de Lodi est celui qui est exclusivement réservé aux pieds noirs (p. 25).

En somme, on voit bien que le journalisme littéraire est un genre qui prend en compte l'écriture narrative et le reportage, le tout fondu dans une matière première qui est le réel, c'est-à-dire les faits.

3. Les faits ou le journalisme littéraire dans l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962* de Nathalie Funès

L'œuvre retrace, en s'appuyant sur des faits, les origines de la guerre d'Algérie, depuis les attentats du 1^{er} novembre 1954, c'est-à-dire la « *Toussaint rouge* » (p. 18) revendiquée par le Front de libération nationale (p. 18) en passant par ses manifestations (arrestations, intimidations...) et ses conséquences (beaucoup de morts). Le fondement de cette guerre, demeure la lutte pour l'indépendance (p. 18).

La journaliste N. Funès présente de façon journalistique et littéraire la chronique du camp de Lodi en Algérie où furent enfermés les pieds noirs et les français sympathisants de l'indépendance de l'Algérie, pendant les premières années de la guerre d'Algérie. En effet, parmi la douzaine de « centres d'hébergement » (p. 11), qui sont nés après l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 en Algérie, Lodi occupe une place à part. C'est le camp des Français, le camp des pieds noirs, c'est-à-dire le camp des Européens favorables ou supposés favorables à l'Algérie indépendante, militants communistes (Adler, 2011, p. 321) en majorité (p. 21), enfermés arbitrairement pendant plusieurs années sans procès et sans jugement (p. 11-12). Il est clair que pour la France, rien de pire dans l'Algérie en guerre, qu'un Français indépendantiste (p. 22). Tous les prisonniers enfermés à Lodi sont suspectés de sympathie ou de soutien à l'indépendance algérienne. Tous enfermés sans être passés par la case justice. Ceux qui ne sont pas venus à Lodi en camion militaire, mais en train, au départ des gares d'Alger ou de Blida, sont montés dans les wagons sous les huées. Les autres passagers les ont traités d'assassins, de terroristes. Ceux qui ont connu les camps de la Seconde Guerre mondiale sont pourtant des dizaines à Lodi. D'anciens prisonniers de guerre comme Fernand Doukhan, (p. 109) instituteur à Bab El Oued

et militant anarchiste, arrêté pendant la bataille d'Alger parce qu'il avait fait grève à l'appel du FLN et qui a déjà subi, cinq années durant, les stalags de Ludwigsberg et de Baden. Il y a aussi beaucoup d'anciens résistants. Parmi eux, Jean Farrugia, plombier-zingueur, ancien membre de l'armée clandestine des FFI (Forces françaises de l'intérieur) déporté à Dachau, Pierre Cots, condamnés à 20 mois pour atteinte à la sûreté de l'Etat (p. 31-32). Durant ses cinq années d'activité, le camp est resté à effectif constant d'environ 150 internés. « Lodi était l'endroit où les prisonniers étaient le moins mal traités », rappelle l'historien J.-L. Einaudi (2009, p. 225-226). Les autorités ont fait plus attention, en raison de la présence de Français.

Cette vérité historique est au cœur d'une enquête fascinante sur les prisonniers de Lodi. *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962* est un travail de recherche et de témoignage. N. Funès, part à la recherche d'informations sur cette guerre d'Algérie. Elle fouille les quartiers généraux des pieds noirs d'Alger, elle remonte le cours de l'Histoire, de la colonisation jusqu'à la décolonisation. Elle découvre que le camp de Lodi est le camp le plus petit en taille par rapport aux autres centres de détention de cette époque (p. 25). Il est situé dans le village de Lodi qui est à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger (p. 9) « Juste à côté de l'ancienne église du village, transformée en bibliothèque » (p. 189). Ancienne colonie de vacances de la Compagnie des chemins de fer algériens de l'Etat (CFA), connue sous le nom du « Petit cheminot à la montagne » (p. 10), les bâtiments sont blanchis à la chaux et sont aussi un peu délabrés. Trois dortoirs, une courette, un terrain de sport défoncé, des barbelés sont dressés autour des baraques... Des fenêtres, l'on aperçoit les forêts de chênes et les monts enneigés du Titteri (p. 11). Les prisonniers dorment par terre sur « des nattes en alfa... » (p. 15).

S'appuyant sur des témoignages de survivants, de leurs familles, de témoins, qui souvent n'en avaient pas parlé depuis 50 ans, et sur des archives inédites, la journaliste tente de remettre en perspective ce drame, témoin de la complexité de cette guerre. En réalité, dans l'Algérie en guerre, « La nouvelle législation mise en place dans les deux premières années de la guerre, permet d'enfermer arbitrairement tous les suspects. » (p. 22). C'est pour lutter contre ces ennemis intérieurs que les autorités françaises décidèrent de les enfermer de façon autoritaire : « Là se sont croisés des médecins, des architectes, des cheminots, des gaziers, des électriciens, des résistants de la

Seconde Guerre mondiale, des anciens internés de Dachau » (p. 180)... Mais aussi Albert Smadja, l'avocat de Fernand Iveton, seul Français du conflit guillotiné pour avoir tenté de faire sauter une bombe ; Georges Hadjadj, le dernier compagnon de cellule du professeur de mathématiques Maurice Audin, qui a « disparu » après une ultime séance de gégène » (p.125). On ignore toujours comment il a disparu sans aucune trace (p. 134-135). « À Lodi, on le savait, pourtant. Quand on disait qu'un suspect s'était échappé, cela voulait dire qu'il était mort. » (p. 118). Il y avait aussi Henri Alleg, l'auteur de *La Question*³, arrivé à l'été 1957, après avoir été torturé des jours durant par les parachutistes (p. 126). René Justrabo, 39 ans, arrêté le 26 novembre 1956 à l'aube pour « atteinte à la sécurité et à l'ordre public » (p. 36). Il y restera enfermé trois ans et demi (p. 49). Parmi eux, des malades, des handicapés... qui n'avaient aucune idée du sort qui leur était réservé. Et beaucoup d'autres encore qui figurent parmi ces « hébergés » ou « résidents » du camp de Lodi.

La journaliste découvre dans son travail que dans les dortoirs, les fils de cheminots sont remplacés par des instituteurs, des avocats, des médecins, des dockers, des électriciens, des plombiers, etc. Pour leur sécurité, une vingtaine de gendarmes mobiles montent la garde jour et nuit. « Après l'indépendance, le village a repris son ancien nom, celui qu'il portait avant que les premiers colons débarquent un jour de décembre 1948 » (p. 190) : Draa-Esmar. Quant au camp, la municipalité veut en faire un musée (p. 189).

La journaliste-écrivain raconte la vie, les conditions et les misères de ces pieds noirs durant cette période coloniale et décoloniale, depuis le débarquement des premiers colons français (p. 9), jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962, en passant notamment par les attaques des nationalistes dans la nuit du 1^{er} novembre 1955 (p. 17). À Lodi, l'ennui et « *le désœuvrement* » sont perceptibles chez tout le monde (p. 26). Il y a des journées qui semblent ne jamais devoir finir, des soirées où il faut rester enfermé à double tour, agglutinés à cinquante par dortoir, dans les relents de sueur et de linge sale. Les visites des familles sont rares. Pour mieux passer le temps, les prisonniers improvisent des cours (français, russe, arabe, mécanique, histoire, rédaction, philosophie, économie

³*La Question* est un livre autobiographique d'Henri Alleg, publié en français en 1958 et en anglais aux éditions de Minuit. Il y narre et dénonce la torture des civils pendant la guerre d'Algérie.

politique, calcul...). Ils montent des conférences sur la tragédie grecque ou le cortex, bricolent des pièces de théâtre, *Knock* de Jules Romains, *Topaze* de Marcel Pagnol. Ils organisent des tournois de ping-pong, de volley-ball, de pétanque, lisent et relisent les mêmes livres (p. 26). Beaucoup restent couchés toute la journée car le «...*lit du prisonnier de Lodi est l'endroit où il passe le plus clair de son temps* » (p. 15).

La plupart des journaux sont bannis, les radios traquées, les livres, soigneusement sélectionnés (p. 27). Le directeur du service central des centres d'hébergement à Alger a interdit de séjour à Lodi *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, *La Tête des autres* de Marcel Aymé, *Les Grandes Familles* de Maurice Druon, et même *La Peste* d'Albert Camus. Camus, l'écrivain du pays, « *celui qui, dans quelques mois, en octobre 1957, va recevoir à Stockholm, en Suède, le prix Nobel de littérature* » (p. 42).

L'ambiance dans le camp est donc assez monotone. Cette monotonie est décrite par le directeur du camp, Robert Gardize à travers ses mêmes commentaires, mois après mois, dans ses rapports à la préfecture. « *L'insuffisance des rations alimentaires* » dont se plaignent les prisonniers. Le froid qui sévit, alors qu'il n'y a « *que des couvertures en coton* ». Le surpeuplement : « *Je vous serais en conséquence obligé de faire diriger les nouveaux hébergés éventuels sur d'autres centres* » (p. 31). L'eau des douches « *à peine tiède* », les lits « *collés les uns aux autres* », dans les trois dortoirs, simplement désignés par les lettres A, B et C. La moyenne « *de dix mètres cubes d'air par prisonnier, contraire à la législation hospitalière qui prévoit un cubage triple* » (p. 28), est de mise.

« *L'atmosphère confinée* », écrit le directeur, présente « *des risques [...] au cas où une simple épidémie de grippe se déclencherait* ». C'est ce qui arrive, quelques semaines plus tard, à l'hiver 1957. La moitié de la France est au lit. Dans le camp, tout le monde est malade. Il faut barricader deux chambres, pour éviter que l'épidémie se propage, et les transformer en infirmerie de fortune. Par exemple, Fernand est assommé par quarante degré de fièvre (p. 29).

Pour faire face à cette situation difficile, les pensionnaires organisent la résistance psychologique. Aidés par les avocats du camp, ils déposent des recours contre leur emprisonnement auprès du tribunal administratif, en invoquant des vices de forme. De plus, ils mènent plusieurs autres actions. C'est par exemple le cas de cette pétition qui est

adressée au ministre résident d'Alger et signée par tous les prisonniers de Lodi, c'est-à-dire les cent-quarante : des pères et leurs fils, des frères, des mineurs, des vieillards...

Nous sommes, vous le savez sans doute – cent-quarante assignés à résidence surveillée au Centre d'hébergement de Lodi, d'origines différentes, de toutes confessions, de toutes opinions politiques. "Assignés à résidence", "Centres d'hébergement" autant d'expressions très approximatives, vous les avez aussi, puisque nous sommes obligés de vivre dans des bâtiments gardés par des militaires armés, entourés de barbelés, puisque notre courrier est censuré. Les visites sont limitées à une heure par mois, et en présence d'un policier, dans des conditions pires que celles faites aux détenus, prévenus ou condamnés, politiques ou de droit commun. Nous ne pouvons-nous laisser imposer un pareil régime sans protester solennellement contre cette atteinte à notre dignité, véritable violation de la loi et aussi de nos droits les plus sacrés... (p. 50).

Mais certaines actions menées par les pensionnaires ne sont du goût des autorités pénitentiaires. Comme le soutient le directeur de Lodi :

L'activité de l'hébergé Justrabo s'est manifestée cette quinzaine par l'envoi de nombreuses lettres à des présidents de groupements, des parlementaires, des directeurs de journaux pour protester contre l'hébergement des assignés, écrit-il dans son rapport. De plus, il a été à l'origine de plusieurs manifestations bruyantes de mécontentement de la part des hébergés. Son éloignement de plus en plus souhaitable ramènerait la tranquillité à Lodi. (p.4849).

Ainsi, le préfet d'Alger songe à expatrier René Justrabo à Djorf, dans l'Atlas saharien, un des endroits les plus froids de l'Algérie. Là-bas, le camp est entouré de miradors. Les chars tournent autour des barbelés vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il n'y a pratiquement que des musulmans. Et les détenus dorment par terre, sur des nattes en alfa.

Détenus sans inculpation, sans procès ni moyens de défense, cheminots, médecins, électriciens, architectes, anciens déportés et résistants de la Seconde Guerre mondiale vont y croupir des années durant derrière les barbelés, gardés jour et nuit par des gendarmes mobiles. Ils sont de ce fait loin des regards car oubliés de tous.

Ce livre de N. Funès est un voyage dans le passé, sur les traces de ces huit (8) ans (1954-1962) de turbulence dans la vie de l'Algérie et de l'Histoire des Français d'Algérie. Dans cette enquête bien fournie, l'auteur s'est appuyée notamment sur des archives. Rédigé sans aucun parti pris, cet ouvrage fait revivre les dernières années de l'Algérie coloniale. C'est pourquoi, explique-t-elle,

Comme vous le savez, Pataouète se veut la voix de tous les Français d'Algérie qui ne reconnaissaient pas le colonialisme et luttaienent pour une reconnaissance des Peuples Indigènes. Mes différentes notes relatant le Camp d'Internement de Lodi font partie de celles qui ont été les plus lues et m'ont données la joie d'être contacté par des enfants d'internés. (N. Funès, 2010, p. 88)

S'appuyant sur des témoignages de survivants, de leurs familles, de témoins, qui souvent n'en avaient pas parlé depuis plusieurs décennies, et sur des archives inédites, le journaliste tente de remettre dans une perspective littéraire, ce drame, témoin de la complexité de cette guerre.

Ce livre a été un voyage dans le passé, sur les traces qui restent de cette guerre, dans les endroits où il a vécu, dans les archives, dans les mémoires de ceux qui l'ont croisé sa route. Il raconte une autre Histoire des Français d'Algérie. (N. Funès, 2010, p. 149)

La perte de l'Algérie a été une telle blessure narcissique pour le nationalisme français qu'il a longtemps été impossible de la regarder en face, explique l'historien B. Stora (2008, p. 120). Jusqu'à aujourd'hui, le voile n'a pas été levé sur beaucoup d'exactions. À propos de ces exactions, voici comment N. Funès présente les conditions d'arrestation des pensionnaires du camp de Lodi.

Selon elle, l'arrestation des premiers pensionnaires du camp de Lodi a commencé en novembre 1956 (p. 35). Chaque fois, les policiers arrivent à l'aube, au moment où la ville s'éveille doucement. « Police! Ouvrez! », la phrase est toujours la même. Ils surgissent en hurlant, un papier dans la main droite : « Vous êtes en état d'arrestation. Voici votre avis d'assignation à résidence. » Les pieds noirs, en majorité les communistes, tombent comme des mouches (p. 35). Ils sont cent quarante, cent cinquante prisonniers, selon les périodes.

Avec, chaque semaine, de nouvelles arrivées, de nouveaux départs. Les arrestations se font par vagues : syndicalistes, grévistes qui ont répondu à l'appel du Front de libération national (FLN) ou du Mouvement national d'Algérie (MNA), membres d'associations religieuses qui ont ouvert, un jour, leur porte à un Fellagha, avocats qui ont défendu des indépendantistes... Par exemple, l'avocat de Fernand Iveton, maître Albert Smadja « a été arrêté le 13 février 1957, deux jours après l'exécution de son client » (p. 72). Il restera détenu presque deux ans à Lodi comme pensionnaire.

Conclusion

L'étude de l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962* de N. Funès a permis de mettre en relief, de façon pratique, les rapports entre le journalisme et la littérature. L'auteur est partie d'un certain nombre de faits vécus dans l'Algérie coloniale pour les rapporter sous forme d'informations journalistiques dans un livre. Dans cette démarche purement littéraire, N. Funès apporte une contribution stylistique très originale : la transmutation du journalisme en art, la recreation du réel sous le déguisement d'un reportage objectif, minutieusement attaché aux faits. Ce faisant, elle est animée par la volonté d'écrire et de raconter, de témoigner et de dénoncer des enquêtes diverses, des reportages.

Ce métier de journaliste, souvent vécu comme une passion, consiste à informer ceux qui justement n'y sont pas, de donner à voir et à comprendre. Lorsqu'on lit le livre de N. Funès, l'on est frappé par l'excellente connaissance qu'elle a de la guerre d'Algérie et de sa capacité à raconter cette histoire. Sur ce point, elle s'avère être une excellente reporter. Des différents camps d'internement jusqu'à Lodi, en passant par la qualité des détenus, des conditions d'arrestation, N. Funès se montre lucide et visionnaire. Des reportages, des chroniques, des analyses politiques... Toute cette production journalistique a nourri l'œuvre *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*.

Bibliographie

- ADLER Laure Françoise, 2011, *Littérature Française*, Paris, éditions Grasset.
- ARISTOTE, 2006, (trad. Odette Bellevue et Séverine Auffret), *Poétique*, Paris, Mille et une nuits.

- ARON Paul, 2012, « Entre journalisme et littérature, l'institution du reportage », *Contextes* n°11, p. 101-129.
- BAUDELAIRE Charles, 1857, *Les Fleurs du mal*.
- BEAUMARCHAIS Jean-Pierre de, COUTY Daniel & REY Alain, 1994, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas.
- BÉGAUDEAU François, 2008, *Antimanuel de littérature*, Paris, Éditions Bréal.
- DADIE Bernard, *Climbié*, 1952, Nouvelles éditions ivoiriennes.
- DUNGEN Van den Pierre, 2008, « Écrivains du quotidien : Journalistes et journalisme en France au XIX^{ème} siècle », *Semen* n°25, p. 25-43.
- ÉINAUDI Jean-Luc, 2004, *Franc-tireur, Georges Mattéi de la guerre d'Algérie à la guérilla*, Paris, Éditions du Sextant.
- ÉINAUDI Jean-Luc, 2009, *Scènes de la guerre d'Algérie en France : Automne 1961*, Paris, Le Cherche Midi.
- FERENCZI Thomas, 2005, *Le Journalisme*, Paris, PUF.
- FUNÈS Nathalie, 2012, *Le camp de Lodi : Algérie, 1954-1962*, Paris, éditions Stock.
- FUNÈS Nathalie, 2010, *Mon oncle d'Algérie*, Paris, éditions Stock.
- HUGO Victor, 1862, *Les Misérables*, Paris, Albert Lacroix et Cie.
- LIEBART Landry, 2009, « Un exemple d'intersection entre littérature et sociologie : le rapport entre l'écrivain et le journaliste au XIX^e siècle », *Equinoxes, Issue 12 : Printemps/Été*, p. 183-191.
- MEURET Isabelle, 2012, « Le Journalisme littéraire à l'aube du XXI^e siècle : regards croisés entre mondes anglophone et francophone », *Contextes* n°11, p. 320-345.
- MITTERAND Henri, 2008, *Le Paris de Zola*, Paris, Hazan.
- SARTRE Jean-Paul, 1948, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard.
- STORA Benjamin, 2014, *La guerre d'Algérie expliquée en images*, Beaux livres.
- THÉNAULT Sylvie, 2004, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La découverte.
- THÉNAULT Sylvie, 2012, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob.
- TOPPÉ Gilbert, 2010, *Communication politique et développement en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- WOLFE Tom, 1972, *Why They Aren't Writing the Great American Novel Anymore, The Birth of The New Journalism*, New York, Esquire Classic.

L'INTENTIONNALITE FILMIQUE DE *PEU D'EPOUSES S'APPELLENT ASTRID*

AMEKUDJI Anoumou*

Résumé

Les rapports existant entre la littérature et le cinéma ne datent pas d'aujourd'hui. Ils s'influencent mutuellement. Les intrigues, les personnages, les dialogues proposés par le roman servent à alimenter les œuvres cinématographiques. En lisant le roman *Peu d'épouses s'appellent Astrid* de l'écrivain togolais Daniel Lawson-Body, on se croirait en face d'un scénario rédigé intentionnellement pour être adapté au cinéma. L'objectif de notre article est de vérifier si l'intentionnalité filmique présumée de *Peu d'épouses s'appellent Astrid* est une réalité.

Mots-clés : littérature, cinéma, images, techniques cinématographiques, intentionnalité filmique

Abstract

The relationship between literature and cinema does not date from today. They influence each other. The intrigues, the characters, the dialogues proposed by the novel are used to feed the cinematographic works. While reading the novel *Peu d'épouses s'appellent Astrid* of the togolese writer Daniel Lawson-Body, one would think oneself in front of a scenario written intentionally to be adapted to the cinema. The purpose of our article is to verify if the alleged cinematic intentionality of *Peu d'épouses s'appellent Astrid* is a really true.

Keywords : literature, cinema, images, cinematographic techniques, cinematic intentionality

Introduction

Le rapport étroit existant entre littérature et cinéma n'est plus à démontrer. Historiquement, on pourrait le dater en se référant à l'apparition des estampes ou des premières représentations à partir des dessins dès la naissance de l'imprimerie, vers les 18^e et 19^e siècles. Si l'on considère que depuis le début du 20^e siècle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont fait un bon prodigieux qui a littéralement dopé la civilisation de l'image et l'a propulsée vers des sommets, on peut en déduire que cette relation littérature/cinéma a pris un relief particulier dans les productions d'écrivains africains. Ce qui les pousse d'ailleurs à

* Université de Kara (Togo), Email : famekudji73@gmail.com

emprunter abondamment aux techniques cinématographiques dans la conception et la réalisation de certaines de leurs œuvres. Malgré l'absence d'une véritable implication des Etats africains et du secteur privé dans la production cinématographique, elle demeure après tout une des sources de revenus les plus fréquentes dans le domaine culturel. L'évolution du secteur cinématographique dans les pays tels que le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Egypte et le Maroc illustre bien cette réalité. Il ne serait pas superflu de relever que dans un monde de plus en plus tributaire de l'image, vendue à prix d'or parfois, du sensationnel, du «montré» qui, à l'évidence, a un impact plus direct, plus expressif, plus engageant sur le public, les écrivains africains d'une certaine génération ne se privent pas de proposer au public africain fêru d'images, des textes qui de plus en plus consacrent cet état de choses.

L'écrivain togolais Daniel Lawson-Body fait partie de cette génération d'écrivains africains dont l'écriture emprunte beaucoup aux techniques cinématographiques. Son dernier roman, *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, semble sacrifier à cette tendance dans sa conception, dans sa structuration, dans le montage des scènes et des situations, à travers les descriptions qu'il propose au lecteur, par les images et les références auxquelles il renvoie, et par le traitement de l'histoire qu'il raconte. C'est à croire que la dernière parution de l'auteur togolais a été conçue dans le but d'offrir à un metteur en scène, la possibilité de la porter à l'écran. Notre article se donne pour objectif de démontrer que *Peu d'épouses s'appellent Astrid* (PESA) est un roman écrit comme s'il était avant tout destiné à une mise en scène cinématographique. Pour y parvenir, dans une première phase nous donnerons une idée de l'œuvre PESA, précédée d'un bref aperçu sur la vie de l'auteur qui est décédé en avril 2015. La deuxième phase de notre article sera consacrée à l'évocation des différentes techniques cinématographiques qui apparaissent dans PESA, accompagnée de leurs illustrations à travers le texte littéraire que Daniel Lawson-Body a légué à la postérité. Ces préalables nous permettront en fin de compte de prouver que l'intentionnalité filmique présumée de PESA est une réalité.

1. Aperçu de l'œuvre de Daniel Lawson-Body

1.1. Biographie

Daniel Lawson-Body, connu comme un critique littéraire et un universitaire enseignant les théories littéraires et particulièrement le nouveau roman français, est parvenu à l'écriture de la fiction un peu tard. Titulaire d'un doctorat en littérature française fondée sur le nouveau roman français et la critique contemporaine de l'Université d'Aix-Marseille, Daniel Lawson-Body avait également pour spécialité la sémiotique littéraire. Après avoir été enseignant-chercheur au département de Lettres Modernes de l'Université de Lomé pendant trois décennies, Daniel Lawson-Body est décédé le 12 avril 2015. Son premier roman, qui signe son entrée sur la scène littéraire togolaise, a été publié aux éditions *Graines de Pensées* en 2009, à Lomé au Togo. Il s'agit de *La Déménige*. Deux ans après, il publie *Damas*, toujours aux mêmes éditions que sa première œuvre. Accusé à tort ou à raison de s'être servi de ces deux premiers ouvrages comme une tribune pour donner des cours de grammaire, d'écrire comme les nouveaux romanciers français, bref de privilégier la forme au fond, le nouveau venu sur la scène littéraire togolaise saisit l'occasion du roman *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, publié en 2013, pour aborder une histoire d'amour passionnante, mais dans un décor qui ressemble beaucoup à celui du cinéma.

1.2. Résumé de *Peu d'épouses s'appellent Astrid*

Qualifiée à la quatrième de couverture comme «une fresque, un roman chevaleresque des temps modernes, de la même veine que les grands classiques atemporels que sont *Romeo et Juliette*, *Paul et Virginie*, *Tristan et Iseult*», *Peu d'épouses s'appellent Astrid* raconte l'histoire d'Astrid et d'Eyéma, deux jeunes qui s'aiment d'un grand amour, qui les poussera au sacrifice extrême, l'un pour l'autre. Vraiment amoureuse d'Eyéma, Astrid l'aide à aller faire des études supérieures en France. De retour de France au moment où Astrid est déjà enseignante de droit à l'université, Eyéma accepte de convoler en justes noces avec sa fiancée. Les réalités de la vie étant parfois difficiles, Eyéma tombe gravement malade. Une fois encore, Astrid montre qu'elle aime vraiment son mari. Elle l'accompagne en France pour les soins de santé. Sur place, le mal qui ronge Eyéma est détecté. Un de ses reins est malade. Il faut lui faire une greffe pour qu'il puisse espérer vivre encore un peu. Astrid se porte

volontaire pour cette greffe, sans que son mari ait une idée de l'identité du donneur. Mais malheureusement après la greffe, Astrid perd la vie. Eyéma est sauvé et doit vivre avec le sentiment d'avoir été à l'origine de la disparition de celle qu'il a aimée. Cherchant à faire l'apologie de l'amour à travers l'histoire d'Astrid, Daniel Lawson-Body écrit :

Aimez comme Astrid a aimé, en donnant la pleine mesure de ce dont est capable l'amour humain, par l'exemple formidable qu'elle nous a légué en partage comme un extraordinaire héritage. Osez l'amour. Aimez ! Aimez donc ! Et que demain, la postérité, prenant connaissance de ce qu'auront été nos vies ici-bas, puisse s'écrier d'une seule et même voix : 'ils ont vraiment aimé'. (D. L-Body, 2013, p.291)

Au-delà de la passionnante histoire d'amour entre Eyéma et Astrid, l'autre grand mérite de *Peu d'épouses s'appellent Astrid* est le choix de l'auteur d'adopter une écriture cinématographique pour porter le contenu de son œuvre. L'utilisation abondante d'images, de descriptions, l'abandon en plein milieu d'un récit pour démarrer un autre, en attendant de les reprendre tous, dans une continuité qui étonne, sont autant de techniques d'écriture qui sont davantage utilisées en cinématographie. Cette démarche de Daniel Lawson-Body ne fait que renforcer l'intentionnalité filmique de *Peu d'épouses s'appellent Astrid*.

2. Les aspects de l'écriture cinématographique dans PESA

Nous désignons par "écriture cinématographique", l'ensemble des techniques cinématographiques utilisées par l'auteur et qui se manifestent effectivement dans l'œuvre. Il faut cependant noter que ce qui passionne l'écrivain dans cette écriture, c'est moins l'objectivité de la caméra que ses possibilités dans le domaine de l'imaginaire. Aussi ne conçoit-il pas le cinéma comme un moyen d'expression, mais de recherche pouvant enrichir la forme du roman. Ce qui retient alors son attention, ce sont les mouvements de la caméra ainsi que les divers plans cinématographiques. La technique de description dans l'œuvre retient notre attention. C'est ainsi que l'emploi des termes précis et visuels ne nous laisse pas indifférent. Pour mieux comprendre la relation étroite existant entre le roman et le film, il faudrait savoir que tous deux dans leur réalisation, font appel à une réalité majeure : la vue. Alors

dans un cas comme dans l'autre, il sera question du regard ou de l'œil de la caméra. Le texte avance en effet selon les techniques des bandes dessinées et tous les détails visuels se présentent comme des photos en gros plan, ou surprenants comme des zooms brutaux, apparemment étrangers au fil du récit. Dans PESA, la description est faite en effet avec un réalisme quasi cinématographique. Rien n'est donc fixe. Tout est en mouvement dans l'œuvre. On peut alors souligner les différents mouvements de la caméra.

2.1. Les travellings

De l'anglais "to travel", "voyager", le travelling en langage cinématographique désigne, « *le mouvement de la caméra placée sur un chariot qui glisse sur les rails disposés selon les besoins* »¹. Il permet de suivre pendant un temps plus ou moins long, un personnage ou un objet en mouvement. On en distingue plusieurs mais nous nous limiterons au travelling avant et au travelling d'accompagnement qui sont utilisés dans PESA. Ces deux mouvements s'observent en effet dans ce passage :

Elle apprit ainsi qu'elle irait à Lokossa, au Dahomey, pour son noviciat pendant toute la durée de ses études secondaires (...) Tout se passa exactement comme prévu. Le jour du départ, Sœur M... annonça qu'elle accompagnait elle-même, sa protégée à Lokossa. C'est dans sa voiture, qu'elles se rendirent au couvent. L'accueil fut des plus austères. Il fallait donner d'emblée le ton.² (D. L-Body, 2013, pp40-41)

Dans ce passage, le travelling d'accompagnement nous a permis de suivre les voyageuses jusqu'au couvent à Lokossa. De là, le travelling avant correspondant au point de vue du narrateur et à la projection de son regard "austère", vient relayer le précédent. Ce travelling situe ainsi le lecteur dans le cadre spatio-temporel où se déploie tout le récit. Ce travelling crée alors un suspense dans la mesure où le lecteur se demande d'emblée ce qui allait se passer, quelle tournure la vie d'Astrid va prendre. Il en est de même pour le départ d'Eyéma de Batonou pour la capitale :

¹Le Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française de Paul Robert, Paris, 1991.

² Daniel Lawson-Body, PESA, Lomé, Haho, 2013, PP 40-41.

Eyéma qui n'avait jamais vu, ni voyagé dans un car, était tout curieux de voir ce machin rugir, à chaque coup d'accélérateur du chauffeur, qui faisait vrombir le moteur sur place, avant de démarrer dans un bruit infernal lorsqu'il passa la première vitesse. Tout était nouveau pour le futur lycéen, tout était à découvrir. Le klaxon du véhicule dont le chauffeur usait et abusait, surtout à chaque fois qu'il voulait chasser de la route, les villageois imprudents qui l'encombraient de leur présence, l'amusa beaucoup...Une heure environ après, Eyéma s'assoupit, bercé par les inévitables secousses du car, et par l'effet produit sur ses yeux qui n'étaient nullement habitués à voir défiler des images à une telle allure. Lorsqu'il se réveilla enfin, il se rendit compte que la voiture croisait régulièrement d'autres voitures, se faisait dépasser par d'autres encore qui couraient plus vite que leur car.... Un petit marché s'animait en continu, animé par de revendeuses qui proposaient de la nourriture à tous les goûts. Le Frère lui demanda de faire son choix. Il était embarrassé devant la variété de mets proposés. Sa perplexité crut d'un cran lorsque, le frère Salbego, estimant qu'il devait avoir soif sous ce chaud soleil, lui donna de l'eau à boire, de l'eau achetée, non offerte, ce qui en soi était un comble absolu pour lui. C'est lorsqu'il se mit à la boire qu'il comprit qu'elle était anormalement fraîche. Elle était glacée, lui expliquera le Frère plus tard. Pour faire vite et court, ou qu'on devait continuer le voyage, il se décida à manger des galettes. C'est aux environs de dix-neuf heures, qu'ils arrivèrent à la capitale.³(D. L-Body, 2013, pp108-109)

En lisant un tel passage de l'œuvre de Daniel Lawson-Body, le lecteur a l'impression de voir le personnage en mouvement. Il a même le sentiment de suivre, comme lors d'une projection, le déplacement progressif de la caméra d'après l'action qui se déroule. Nous pouvons ainsi dire que la caméra ici n'est qu'une conscience qui parvient à saisir l'ensemble des mouvements. Cette conscience n'est rien d'autre que le regard ou l'œil du narrateur qui nous présente cette séquence.

Par conséquent, la description à laquelle se livre le narrateur donne effectivement l'impression de ce déplacement de la caméra qui permet de saisir d'emblée les actions et les mouvements des personnages. Ce narrateur peut être donc assimilé à un reporter qui, caméra à la main, suit les personnages dans leurs déplacements. Dans cet exemple, tout

³ Daniel Lawson-Body, PESA, Lomé, Haho, 2013, PP 108-109.

comme dans le précédent, on voit que le mouvement de l'écriture va du mobile à la fixité totale. Nous notons aussi souvent l'arrêt sur l'image ou le ralenti comme il se passe exactement dans le déroulement d'un film. Nous sentons en effet la présence de la caméra, ce qui nous rend conscients des mouvements libres. Il y a là une expérience de journaliste avec un style de reportage caméra au poing. Cette technique de reportage accentue le réalisme fictif, donnant ainsi au lecteur devenu spectateur à l'occasion, l'impression de se sentir effectivement dans une salle de projection. En réalité, c'est que Daniel Lawson – Body selon les mots de Jean Collet, « *écrit au magnétophone et à la caméra* »⁴ Mais à côté des travellings, nous faisons le constat que la technique du panoramique qui est associée à la caméra dans cette description.

2.2. La technique du panoramique

Le panoramique est un procédé cinématographique pendant lequel la caméra pivote sur son pied qui reste fixe. Il peut être horizontal ou vertical. Dans le premier cas, la caméra reste mobile autour de son axe et balaie une portion du décor ou d'horizon en la découvrant progressivement. Le constat fait par Astrid au couvent à Lokossa illustre bien cette technique du panoramique :

Au dortoir, elle eut largement l'occasion de noter environ la cinquantaine de petits lits, dans les mêmes proportions que ceux utilisés dans les hôpitaux de son pays, alignés en forme d'épis, avec des moustiquaires rapiécées à souhait (--) Sous chaque lit, chacune (les aspirantes disposait d'un seau pour prendre de l'eau aux robinets chaque matin au réveil, pour sa toilette quotidienne. La visite des douches et WC, lui apprendra que la population des aspirantes étaient réparties de façon à occuper une douche pour deux personnes ...⁵.
(D.L-Body, 2013, p41)

⁴ Jean Collet, « Introduction au découpage intégral d'Adieu Philippine », Cinéma n°31, 15 novembre 1963, p47.

⁵ Daniel Lawson-Body, PESA, Lomé, Haho, 2013, P 41.

Cette séquence qui fait découvrir au lecteur la capacité d'accueil du couvent de Lokossa, n'a été possible que grâce au mouvement de la caméra.

Dans le second cas, celui du panoramique vertical, la caméra pivote de haut en bas et vice versa et permet de montrer l'un après l'autre des objets à des hauteurs différentes. Le passage suivant en est une illustration parfaite :

Lorsque le cuisinier l'installa dans la petite chambre réservée pour les amis, il constata qu'il avait à dormir sur un lit tout en hauteur, avec un matelas, et des couvertures d'une blancheur qu'il n'avait jamais connue à Batonou ; rien à voir avec la petite natte en raphia ou en osier sur laquelle il dormait au village. Une fois seul, il décida d'une inspection des lieux qui le conduisit pour la première fois de sa vie des sanitaires modernes : un pot, un lavado, et une pomme d'eau. Il fut mystifié par ces découvertes. Revenu à son point de départ, puisqu'il lui fallait bien dormir quand même, il mit un soin minutieux à inspecter ce lit qui l'avait intrigué un instant. Il se laissa aller à tâter le matelas, puis prit la décision de dormir par terre...⁶ (D. L-Body, 2013, p110-111)

Le travelling vertical est ici souligné par le balancement de la caméra qui nous présente de haut "un lit tout en hauteur" et en bas la résolution du personnage à "dormir par terre". Semblable à l'exemple précédent, mais plus consistant que lui, est la description de la situation politique qui prévaut dans le monde entier pour progressivement passer à ce qui se passe en Afrique avant de voir la caméra atterrir sur le Togo. Tout le premier chapitre qui va de la page 9 à la page 32 en est un bel exemple. C'est ici une véritable vision kaléidoscopique de la situation politique qui prévaut dans le monde que le travelling nous présente. L'effet esthétique est ainsi souligné. Dans ce dernier exemple, le travelling vertical est souligné par le balancement de la caméra qui nous décrit la situation politique en Europe, aux Etats – Unis, en Afrique puis enfin au Togo.

Tous ces panoramiques produisent à l'image des travellings, des effets intéressants, comme création de suspense ou d'illusion. Mais en vérité ces mouvements de la caméra ne conduisent qu'à des effets esthétiques. Ils participent à la description et à la présentation des objets et personnages. Ils accentuent l'aspect visuel de la chose décrite et forcent à s'imposer à nous. A en croire Marcel Martin, ce ne sont que

⁶ Ibid, PP 110-111.

*« des procédés d'expression qui ont pour but de faire sentir la présence de la caméra sans que pour autant celle-ci s'interpose entre le monde et le spectateur. »*⁷

Les plans cinématographiques présents dans *Peu d'épouses s'appellent Astrid* jouent des rôles similaires. La partie suivante nous permettra de les détailler et de comprendre effectivement le bien-fondé de leurs rôles dans l'œuvre.

2.3. Les plans cinématographiques

Au cinéma, le plan désigne *« une succession d'images définie par l'éloignement de l'objectif et de la scène à photographier, et par le contenu de cette image »*⁸ En réalité, la caméra se veut semblable à l'œil humain qui tantôt embrasse tout un ensemble, tantôt saisit un détail. L'image qu'elle choisit de nous montrer est ainsi appelée plan. Comme l'écrit Yveline Baticle, le plan est *« tout ce qui se passe devant la caméra, depuis le déclenchement du mécanisme jusqu'à son arrêt »*⁹ Dans *Peu d'Epouses s'appellent Astrid*, nous n'entendons pas analyser tous les plans que le romancier a intégrés à l'écriture de son œuvre et dont la gamme constitue une véritable orchestration. Nous parlerons essentiellement du plan général et du gros plan.

2.3.1. Le plan général

Selon Yveline Baticle, le plan général est celui qui *« embrasse tout un paysage dont il veut montrer l'ampleur ou un certain nombre de personnages intégrés dans un décor. »*¹⁰ Ainsi à propos du décor dans l'œuvre, la vision du lecteur anticipe le plus souvent sur certains lieux ou cadres censés abriter des actions ou événements à venir. Ceci est en principe commode pour la perception et la clarté du récit, du fait de l'abolition de toute rampe entre le lecteur et ce récit. Le plan général offre une vue d'ensemble ou vue panoramique. C'est en ce sens que les images sont présentées dans leurs grands traits et selon le point de vue du narrateur ou celui d'un personnage qui tient lieu de caméra. C'est donc à des fins descriptives que le plan général est utilisé dans l'œuvre. Ainsi, on note cet effet descriptif avec le plan général porté sur le

⁷ Marcel Martin, « Les voies de l'authenticité », cinéma 66, n°104, Mars 1966.

⁸ Yveline Baticle, *Clés et Codes du Cinéma*, Edition Magnard 1973, P. 95.

⁹ Idem

¹⁰ Idem, p 97

dortoir du couvent de Lokossa dans l'exemple de la page 41 déjà cité.

Ce plan général porté sur ce dortoir, tient surtout à la progression sensible de la caméra que représente le regard de l'aspirante Astrid, regard à travers lequel nous voyons toutes les composantes de ce dortoir. Ce plan général se manifeste à plusieurs niveaux et est accentué par le gros plan.

2.3.2. Le gros plan

Le gros plan dans la terminologie cinématographique désigne "un personnage cadré au visage". Plus intéressant et plus significatif, il a pour but d'attirer l'attention du lecteur ou du spectateur sur un visage ou une expression, "forçant" en cela son intérêt. Mais contrairement à la valeur expressivement dramatique et psychologique que lui donnent les cinéastes, il n'a qu'un simple but descriptif dans *Peu d'épouses s'appellent Astrid* où Daniel Lawson-Body le dénude de toute profondeur. Les passages suivants constituent des exemples de gros plans :

Elle mêla ses propres larmes à celle de son amie. C'est entre deux sanglots étouffés, que celle-ci eut enfin, le courage de lui raconter les terribles événements qui se sont passés dans la chambre du père Vencenslas (...) Aline, cesse de pleurer ainsi... (D.L-Body, p84) Dès qu'elle la vit, la sœur secrétaire comprit à ses yeux rougis par les pleurs et la veillée (...) qu'elle était porteuse d'une nouvelle d'une extrême gravité. (D. L-Body, p93).

Dans ces exemples ci-dessus comme dans bien d'autres également présents dans l'œuvre, on voit que les visages montrés en gros plan sont soulignés avec l'objectivité de la caméra. Toutes les images sont prises directement en face ; ce qui laisse voir les visages en sanglot et la couleur des yeux : "yeux rougis". Le gros plan tient ainsi aux détails. Aussi presque toutes les composantes d'une figure humaine y sont représentées comme on pourrait lire sur une photo d'identité. Mais le but de cette rigueur photographique n'est pas de nous offrir des prototypes humains qu'on aura un jour à rencontrer dans la rue.

Tous ces procédés de présentation du décor et des personnages en plan général ou en gros plan donnent au lecteur l'impression d'être effectivement devant un écran sur lequel il voit ces différents traits de visages se projeter, rien que par l'effet de la caméra. C'est ici précisément que le lecteur ajoute

à ses attitudes de lecteur, celles d'un spectateur, puisqu'il l'est devenu par la force de la précision photographique. Il nous plaît de citer ici ce que Gérard Genette en dit : « *tous ces plans sont étalés au même niveau, celui du réel, ici et maintenant* »¹¹. Nous pouvons affirmer que ces différents plans font de *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, un "ciné – roman" dont l'intérêt n'est plus seulement dans la simple lecture des mots et des phrases, mais également dans les images suggérées.

2.3.3. Les techniques de fondu

Outre les plans, ce sont les techniques de fondu qui retiennent également l'attention du lecteur. Ce sont en fait des procédés techniques de liaison ou de transition entre différents plans ou séquences. En effet, faute d'un enchaînement logique ou chronologique du récit, l'auteur se livre à certaines liaisons plastiques servant d'articulations à son discours ou aux images que celui – ci suscite. Il s'agit essentiellement du "fondu" et du "flash – back".

- Le fondu

A défaut d'une structuration romanesque traditionnelle, Daniel Lawson-Body adopte ici aussi une ponctuation cinématographique. Celle – ci est selon les mots de Robertaille, « l'ensemble des procédés de liaison qui doivent servir à rendre plus claire la perception des séquences et des groupes de séquences »¹². Le fondu est un procédé de transition entre deux séquences. Il marque non seulement une substitution d'une image à une autre, mais encore un important changement d'action, de lieu ou de temps. Il constitue une sensible pause dans le récit. Dans la plupart des exemples présents dans l'œuvre, on assiste après une telle transition, à une redéfinition des coordonnées spatio-temporelles de la séquence suivante. D'où la prédominance des indications temporelles en début de la plupart des séquences. Ces indications annoncent d'emblée au lecteur le lieu ou le temps des actions. Il est aussi plus ou moins situé.

Afin d'illustrer davantage le rôle du fondu, nous choisissons quelques couples d'exemples ; le premier exemple de chaque couple représente la fin de la séquence finissante et le second, le début de la séquence suivante :

¹¹ Gérard Genette, *Figures I* (Vertige fixé), Seuil 1966, Paris, P. 79

¹² Robertaille cité dans *Le langage cinématographique* par Marcel Martin, Edition du Cerf, P 82.

Trois semaines plus tard, Astrid prenait le chemin du collège qu'elle avait connu autrement et en d'autres circonstances, pour une autre aventure... Depuis plus de deux mois et demi maintenant, Eyéma vivait chez les Amégbalé, grands croyants devant L'Eternel ... (D.L-Body, 2013, p124).

Ce qui ignorait par contre, c'est que les éloges appuyés et bien sentis de M. Amégbalé, devant Gèneviève, son épouse, la mère de ses enfants constituant une humiliation insupportable à la vérité pour elle, allait durablement, transformer son séjour en un véritable enfer dont les conséquences pour lui, heureusement, ne le marqueront pas outre mesure, comme des stigmates dont, par bonheur, il ne mettra pas beaucoup de temps, pour s'en remettre... Voici près d'un mois, que les cours ont repris sur l'ensemble du territoire... (D.L-Body, 2013, p132)

Un vendredi, premier jour des congés, le Frère vint le chercher pour ce voyage sur lequel il avait fait une fixation depuis des semaines. Le voyage retour à Batonou ne fut pas de tout repos. Dès le départ, le car sensé les ramener connut de nombreuses avaries, tant et si bien que c'est à la nuit tombée qu'ils arrivèrent au village, tout fourbus de fatigue. (D. L-Body, 2013, p138)

La disposition des exemples de chaque couple laisse entrevoir un espace vide entre les deux séquences. A l'écran, cet espace nous apparaîtrait au noir ou flou dans lequel disparaîtrait l'image précédente en attendant l'arrivée de la seconde. Cet espace blanc est synonyme d'un petit écoulement de temps et où l'auteur se réserve de nous dire ce qui s'en est passé. Le fondu est donc une pause dans le récit ; c'est à cette fin que Daniel Lawson-Body l'utilise dans son œuvre. Le passage en fondu d'une action à une autre se révèle fort intéressant à partir du moment où il permet au lecteur de rester dans la fiction, même si les cadres spatio-temporels doivent changer. Ce procédé met ainsi en branle l'imagination du lecteur, qui à partir des diverses maquettes que constituent les séquences du livre, peut reconstituer à sa manière, le récit. Le fondu se révèle un procédé esthétique qui crée et fait maintenir le suspense jusqu'à la fin du livre. Car le récit est à chaque page, suspendu. Cette suspension dans le récit oblige l'auteur à recourir au flash – back.

- Le flash – back

En ce qui concerne le flash – back ou retour en arrière, nous remarquons que le narrateur s'en sert pour éclairer le

lecteur sur certaines actions. Ceci se justifie par le fait que la notion de “flash-back” en cinématographie, désigne « *un plan ou une séquence retraçant une action passée par rapport à l'événement représenté* »¹³. Dans *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, il a l'avantage de combler les attentes du lecteur. Il permet en effet à celui-ci de suivre les actions passées qui apportent des éclaircissements au récit du moment. Mais plus qu'un apport de lumière au récit, le recours à cette technique se révèle comme un véritable contre-point plastique, étant donné qu'elle n'affecte surtout que la structure de l'œuvre. Son intérêt est alors de constituer des sortes de visions phénoménologiques ; les personnages étant toujours, dans l'œuvre, envisagés de l'extérieur et selon des points de vue différents qui se révèlent comme les éléments d'un puzzle dont l'assemblage apparaît finalement impossible. Quelques exemples de flash-back méritent d'être soulignés et analysés. Ces flash-back sont le plus souvent introduits par d'autres procédés relevant des mouvements de la caméra. Le premier exemple est introduit par un travelling avant correspondant à une projection de regard. Ce flash-back apporte des informations sur le passé du personnage d'Eyéma :

L'histoire de la venue d'Eyéma dans cette famille d'adoption mérite le détour. Tout commença un jour où, jouissant d'une semaine entière de congés, le père Lopez vint rendre visite à son ami le frère Salbego, dont il avait entendu parler des réalisations nombreuses, multiples et multiformes au profit des populations de Batonou et de ses environs. Lorsqu'il vint, tous les matins, Eyéma l'assistait pendant qu'il disait la messe. Ce fut aussi le petit qui l'accompagna dans la découverte des coins et recoins du village (...) C'est ce qu'il fit, et c'est comme cela que, quelques semaines plus tard, Eyéma se retrouvera chez les Amégbalé... (D. L-Body, pp124-125).

Dans cet exemple, le flash-back débute effectivement à partir de “*L'histoire de la venue d'Eyéma dans cette famille d'adoption mérite le détour*”, par laquelle le flash-back est perçu. Ce rappel du passé du personnage permet au lecteur de comprendre les raisons profondes qui justifient la présence d'Eyéma chez les Amégbalé.

Après ce procédé cinématographique, et pour passer à une nouvelle séquence, le narrateur profite pour rappeler au

¹³ Marcel Martin, *Le langage cinématographique*, P.91

lecteur la fin de l'épisode auquel doit se coller celui qui commence pour ne pas trahir la cohérence du texte. Cette technique, qui s'impose dans la programmation des feuillets et qui n'est rien d'autre qu'une forme flash-back, s'observe aussi à la page 171 où le narrateur reformule une information donnée à la page 124, sans doute pour coller dans la mémoire du lecteur ces épisodes bien distants dans le livre : *Trois semaines plus tard, Astrid prenait le chemin du collège qu'elle avait connu autrement et en d'autres circonstances, pour une autre aventure. (...) La première année d'Astrid au Collège Notre Dame d'Afrique, se passa sans aucun entrechat.*

Par ce flash-back, le lecteur qui ne comprenait rien des retournements de situation dans la vie d'Astrid, à une réponse à ces interrogations. Le flash-back constitue un procédé d'expression extrêmement commode, car il autorise la liberté et une grande souplesse du récit en permettant le bouleversement de la chronologie. La suite des événements n'est plus directement temporelle et leur relation est fondée seulement sur le passage au passé par l'exposé des causes des faits présents.

A travers toutes ces structures qu'emprunte Daniel Lawson- Body au septième art, apparaît une véritable "écriture cinématographique" qui fait de *Peu d'Epouses s'Appellent Astrid* un "ciné-roman" dont l'intérêt est de concilier le verbal et le visuel. Mais cette écriture ne mériterait pas totalement notre qualificatif de "cinématographique" si nous n'étudions pas également des dialogues présents dans le texte.

3. Les séquences de dialogues

Elles ne sont pas nombreuses, mais celles qui existent peuvent se prêter facilement à l'adaptation cinématographique. Le dialogue se présente dans l'œuvre comme une sorte de restitution des événements en marquant avec le commentaire une alternance qui donne au texte narratif son rythme fondamental. Il s'observe aux pages 84, 88. La séquence de dialogue la plus importante va de la page 75 à la page 79. Le dialogue montre de semblables qualités de rapidité, de précision et de raccourci. Il est construit de phrases simples avec des mots qui le sont également. Les répliques des interlocutrices pour les exemples qui à venir sont généralement un concentré de formules presque d'aphorisme, l'expression concise, nette et frappante d'une idée, d'un sentiment. En effet, ce que le récit accumule de tensions et d'impression à force de

précision, de sobriété et d'ellipses, le dialogue le dégonfle et le restitue par bribes sous une forme "ramassée" et explosive. Cela s'observe entre Astrid et Aline :

Tu me fais peur, Astrid, car si ça se trouve que c'est toi qui as raison, je ne sais pas comment je vais réussir à me sortir de ce guêpier, moi qui ai déjà profité naïvement des largesses de notre confesseur. – Tu n'es pas la seule embêtée dans cette affaire ; je le suis tout autant que nous avons toujours partagé les cadeaux que ton bienfaiteur te faisait. (D. L-Body, 2013, p79)

L'auteur parvient ainsi à chaque instant à détruire par le dialogue les tensions psychologiques et la profondeur du récit, et à bâtir avec les autres éléments de la narration, un roman agréable et de lecture aisée. L'intérêt de cette technique du récit par le dialogue est donc de rendre plus émouvant ce récit. De ce fait, en appréhendant le récit sous forme de dialogue, le lecteur se sentira mieux concerné par la fluidité de ce récit et l'immédiateté des actions, qui constituent un véritable travail sur le langage. Le dialogue rend ainsi très léger le récit. Il attire donc l'attention du lecteur sur le jeu, l'expression et les paroles des interlocuteurs : « *C'est principalement le dialogue qui rend manifestes l'argument et le style* »¹⁴ Dans les séquences de dialogue visibles dans *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, on remarque des phrases courtes exploitant les techniques télégraphiques de la communication. Le temps grammatical utilisé pour ce dialogue est le présent de l'indicatif, temps qui rend les actions presque réelles. Le lecteur voit en effet, par le biais du dialogue, des interlocuteurs en train de mener réellement des actions et des conversations ; ceci grâce toujours à ce présent qui restitue avec une force irrésistible ces différentes actions des protagonistes.

L'auteur de *Peu d'épouses s'appellent Astrid* Daniel Lawson-Body est ainsi parti des structures de deux arts différents, le roman et le cinéma, pour aboutir à un produit intermédiaire "le ciné-roman". Quelle en est la répartition, quelle est la part du filmique, quelle est la part du narratif ? La suite nous définira clairement le rapport qui lie désormais ces deux arts.

¹⁴ Eikhenbaum Boris, Tzvelan Todorov *Théorie de la Littérature*, 1972, P 162.

4. Le narratif et le filmique

La parfaite intégration des techniques cinématographiques au roman pose d'emblée le problème des rapports entre ces deux arts. Si ces rapports ont depuis longtemps été examinés en termes d'influence de l'un quelconque sur l'autre, la capacité pour Daniel Lawson-Body, comme bon nombre d'écrivains, d'aller du stylo à la caméra et de la caméra au stylo, ainsi que son aptitude à fusionner les deux arts pour créer une forme nouvelle, nous invitent à placer ces liens sur un autre plan. Il serait en effet, intéressant d'examiner le problème de ces rapports en termes d'interdépendance basée sur le principe "donnant donnant". Ceci permettra de placer le débat au-dessus de toute conception partisane. Car, s'il est vrai que le roman moderne exploite les techniques du septième art, il n'est pas rare de constater que celui-ci a toujours usé de la matière de celui-là. C'est sur ce nouveau plan que nous entendons mener notre analyse du rapprochement des méthodes du stylo et de celles de la caméra, afin de montrer le fonctionnement dans *Peu d'épouses s'appellent Astrid* et d'en dégager l'esthétique. Si Daniel Lawson-Body a pu intégrer les techniques du cinéma au roman, c'est que le rapprochement entre ces deux arts est plus que jamais possible, voire indispensable. C'est d'ailleurs : « Pour cette raison que l'Institut des Hautes Etudes cinématographiques (IDHEC) exige de ses candidats – élèves, une forte culture littéraire. »¹⁵ La culture littéraire n'est donc pas très loin de la culture cinématographique. D'où une complémentarité ou une interdépendance entre les deux genres.

Analyser le problème des rapports entre le cinéma et la littérature, revient à répondre à cette double interrogation que pose Etienne Fuzellier : « *Qu'est-ce que le cinéma peut apporter à la littérature ? Qu'est-ce que la littérature peut apporter au cinéma ?* »¹⁶ La première question trouve en grande partie sa réponse avec la deuxième partie de ce mémoire où nous avons déjà dégagé de nombreuses ressources cinématographiques qu'a empruntées le romancier au 7^e art pour la confection de son œuvre. Ces structures cinématographiques dont le recensement n'a pas été exhaustif dans cette œuvre dénotent de la contribution du cinéma à l'épanouissement du roman et de la littérature en général. Il ne

¹⁵ Rémy Tessonneau : préface au *Cinéma et Littérature* d'Etienne Fuzellier, éd. du Cerf, 1964, p9

¹⁶ Etienne Fuzellier *Cinéma et Littérature*, éd. du Cerf, 1964, P107

reste alors qu'à voir ce que la littérature, de son côté met à la disposition des réalisateurs de films.

Sur ce point, la première idée qui vient à l'esprit, c'est celle de l'adaptation des œuvres littéraires à l'écran. Mais outre les œuvres toutes faites, la littérature met, ou peut mettre à la disposition du cinéma, des matières et des formes extrêmement variées : des mythes ou des légendes, des situations, des genres, des styles, des attitudes esthétiques et surtout une expérience du style parlé. Les cinéastes peuvent aussi emprunter aux littéraires, des motifs d'inspiration, des sujets, le témoignage d'une expérience, des orientations de leurs recherches et des techniques d'expression. Même s'il s'agit des scénarii originaux, des leçons de littérature sont toujours sollicitées : *«Le cinéma a historiquement besoin de la littérature pour se construire comme un récit ; il a à ses débuts, besoin du théâtre pour élaborer sa gestuelle et préciser les rapports spatiaux des personnages et des objets.»*¹⁷ Il est alors évident que le cinéma continue d'utiliser des ressources littéraires et peut même le faire davantage au même moment que la littérature et surtout le roman moderne ne cesse d'emprunter les techniques cinématographiques pour le renouvellement de sa forme. C'est pour faciliter les échanges entre les deux arts qu'on établit les correspondances ou analogies suivantes : mot et image, phrase et plan, chapitre et séquence, points de suspension et fondu-enchaîné, italiques et gros plan ; et le rapprochement pourra être plus vaste.

Conclusion

A la fin de notre analyse sur l'intentionnalité filmique de *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, le constat le plus important est que Daniel Lawson-Body a fait usage de structures narratives fondées réparties comme suit : un récit narratif caractérisé surtout par des descriptions et un récit filmique sous-tendu par des techniques purement cinématographiques. En parcourant l'œuvre de l'écrivain togolais, nous remarquons que toute sa structure lui donne l'aspect d'un scénario prêt à être confié à un réalisateur qui se chargera de lui donner le caractère d'un film. Aussi avons-nous distingué plusieurs procédés cinématographiques allant, dans un premier temps, de la description avec mouvements d'appareils aux fondus, en passant par le plan général et le gros plan. Si dans cette logique

¹⁷ Dictionnaire Historique, Thématique et Technique des Littératures P 331

les mouvements de la caméra tels que les travellings sont destinés à accompagner en montrant les personnages et les objets dans leurs déplacements et mouvements, les plans à leur tour attirent notre attention sur des faits particulièrement importants pour la suite du récit. En ce qui concerne les fondus, ils servent de transition permettant le passage d'un plan à un autre ou d'une séquence à une autre avec ou sans variation de point de vue. Après tout, ce qui nous semble très important à retenir à partir de cette analyse de l'œuvre *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, c'est ce rapport intrinsèque qui lie désormais l'écriture et le cinéma. En effet, si la part du filmique dans une œuvre littéraire est aussi importante que celle du romanesque, il ne fait plus aucun doute que ces deux arts sont voisins et interdépendants. Même si cette démarche d'écriture cinématographique de Daniel Lawson-Body est exceptionnelle dans la littérature togolaise, des écrivains africains l'ont précédé. Parmi eux, on peut citer l'écrivain ivoirien Denis Oussou-Essui dont la lecture des œuvres telles que *Saisons sèches* (1979) et *Rendez-vous manqués* (1995) nous donne l'impression d'être dans un scénario de film prêt pour le tournage.

Bibliographie

- BATICLE Yveline, 1985, *Clés et codes du cinéma*, Paris, Editions Magnard.
- COLLET Jean, 1963, «Introduction au découpage intégral d'Adieu Philippe », *Cinéma* n°31, p47.
- DEMOUGIN Jacques, 1985, (sous la direction de) *Dictionnaire Historique, Thématique et technique des Littératures : Littératures Française et Etrangères, Anciennes et Modernes*, Librairie Larousse, Tome I,
- DEMOUGIN Jacques, 1986, (sous la direction de) *Dictionnaire Historique, Thématique et technique des Littératures : Littératures Française et Etrangères, Anciennes et Modernes*, Librairie Larousse, Tome II.
- EIKENBAUM Boris, 1972, *Tzvelan Todorov Théorie de la Littérature*, Paris, Editions du Seuil.
- FUZELLIER Etienne, 1964, *Cinéma et Littérature* (Coll. 7^e Art), Paris, Editions du Seuil.
- LAWSON-BODY Daniel, 2013, *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, Lomé, Editions Haho.
- MARTIN Marcel, 2001, *Le langage cinématographique*, (Coll. 7^e Art), Paris, Les éditions du Cerf.

- MARTIN, Marcel, 1966, «Les voies de l'authenticité»,
Cinéma 66, n° 104, p.52-79
- OUSSOU-ESSUI Denis, 1995, *Rendez-vous manqués*, Paris,
L'Harmattan.
- OUSSOU-ESSUI, Denis, 1979, *Les saisons sèches*, Paris,
L'Harmattan.
- ROBBE-GRILLET Alain, 1963, *Pour un Nouveau Roman*,
Paris, Editions de Minuit.
- ROBERT Paul, 1991, Dictionnaire alphabétique et analogique
de la Langue Française, Paris, Dictionnaires Le Robert.

LES RECHERCHES THEATRALES EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE : UNE QUETE D'ORIGINALITE POUR LA REVALORISATION CULTURELLE DU CONTINENT

AMEWU Seexonam Komi*

Résumé

Dans cette étude, notre objectif consiste à mettre en relief, par une approche historico-littéraire, les recherches en matière théâtrale en vue de donner une assise culturelle au continent africain. En effet, durant les années 1970 et 1980, les dramaturges d'Afrique noire francophone, tout en ayant à cœur de sortir du carcan occidental, ont mené des investigations qui ont débouché sur la création de nouvelles formes théâtrales illustrant les valeurs et les réalités culturelles du continent africain. Ils ont su remodeler, à leur façon, l'art dramatique pour l'adapter aux traditions et aux réalités africaines en émaillant leurs textes d'éléments référentiels tels que les anthroponymes, les toponymes, les rites, les chants, les danses qui indiquent clairement ou implicitement leur univers culturel. La *Griotique*, le *Kotéba*, le *Théâtre-rituel*, le *Didiga* et le *Conte théâtralisé* témoignent justement de cette ferveur pour le retour aux sources et l'affirmation des valeurs culturelles noires. Toutefois, cette façon de procéder sera remise en cause à partir des années 1990 par les dramaturges africains de la nouvelle génération qui prônent le multiculturalisme et l'universalisme de l'art. Il est alors question pour nous, au-delà de cette présentation, d'envisager les perspectives d'un théâtre africain pouvant jouer un rôle primordial dans l'émergence du continent.

Mots clés : recherches théâtrales, innovations, valeurs culturelles, multiculturalisme, perspectives.

THEATRICAL RESEARCH IN FRANCOPHONE BLACK AFRICA: A SEARCH FOR ORIGINALITY FOR THE CULTURAL REVALUATION OF THE CONTINENT

Abstract

In this study, our objective is to highlight theatrical research through a historical-literary approach in order to give a cultural basis to the african continent. During the years 1970 and 1980, the playwrights of black French-speaking Africa, while striving at the same time to get out of the western shackles, carried out investigations that led to the creation of new theatrical forms illustrating cultural values and realities of the african continent. They were able to remodel dramatic art in their own way to adapt it to the african traditions and realities by adorning their texts with referential elements such as anthroponyms, place names, rites, songs,

* Université de Lomé (Togo), Département de Lettres Modernes,
Email : seexonam@yahoo.fr

dances that clearly or implicitly show their cultural universe. The Griotic, the Koteba, the Ritual theater, the Didiga and the theatrical tale testify precisely to this fervor for the return to roots and the affirmation of the black cultural values. However, this way of proceeding will be called into question from the 1990s by the new generation african playwrights who advocates the multiculturalism and universalism of art. It is for us, beyond this presentation, to consider the prospects of african theater that can play a primordial role in the emergence of the continent.

Keywords: Theatrical research, innovations, cultural values, multiculturalism, perspectives.

Introduction

Les recherches, entendues comme des activités intellectuelles effectuées pour aboutir à des connaissances nouvelles ou à des innovations, sont d'une importance capitale dans la vie d'une nation ou de toute communauté humaine. En effet, c'est grâce aux diverses recherches menées au cours des âges que l'humanité arrive à trouver des solutions aux différents problèmes auxquels elle fait face. Toutefois, s'il est connu que les recherches scientifiques et technologiques sont souvent mises en avant en raison des résultats tangibles qui sont leur émanation, il n'en demeure pas moins vrai que les recherches couvrent tous les domaines de l'existence humaine, y compris celui de l'art en général et de la littérature en particulier qui nous intéresse dans le cadre de cette étude. Précisément, notre regard analytique est tourné vers le théâtre d'Afrique noire francophone qui a connu plusieurs innovations esthétiques et thématiques telles que la griotique, le kotéba, le didiga, le théâtre rituel et le conte théâtralisé, fruits des recherches menées sur l'histoire et la culture par des dramaturges-universitaires et d'autres acteurs du domaine théâtral décidés à apporter leur pierre à l'édifice du continent noir. Ainsi, dans une Afrique qui a du mal à se développer, la question est de savoir la part de toutes ces recherches et innovations en matière théâtrale. Comment se présentent les recherches dans le domaine théâtral en Afrique noire francophone ? Quels sont les objectifs culturels qui sous-tendent ces recherches ? Quelles sont les perspectives à envisager pour le théâtre d'Afrique noire francophone qui cherche à jouer un rôle primordial dans l'émergence du continent africain ? C'est à ce questionnement que se propose de répondre notre étude intitulée « Les recherches théâtrales en Afrique noire francophone : une quête d'originalité pour la revalorisation culturelle du continent ».

Avant de répondre à ces interrogations, il nous semble impérieux de faire un petit rappel historique sur les étapes constatées dans l'évolution du théâtre d'Afrique noire francophone afin de mieux comprendre la pertinence des innovations apportées grâce aux diverses recherches. Notre étude qui s'appuie donc sur l'histoire littéraire, est structurée en trois parties, à savoir : la rétrospective sur le théâtre d'Afrique noire francophone antérieur aux années 1970, les recherches théâtrales des années 1970-1980 et leur objectif culturel, la nouvelle tendance théâtrale et les perspectives.

1. Rétrospective sur le théâtre d'Afrique noire francophone antérieur aux années 1970

1.1. Période coloniale : un théâtre d'embrigadement idéologique

Le théâtre d'Afrique noire francophone a connu véritablement son envol dans les années 1930 à l'Ecole Normale William-Ponty, une école laïque constituant l'institution supérieure de l'enseignement colonial. A ses débuts, ce théâtre nommé « théâtre indigène d'expression française » était encadré et canalisé dans le sens de l'idéologie coloniale. Ainsi, loin d'être uniquement un moyen de divertissement, il était essentiellement pour le colonisateur un instrument d'embrigadement idéologique. Il était en réalité destiné à plaire aux Européens, comme l'a souligné C. Valbert (1971, p.240) : « Le théâtre de "Ponty" ne pouvait ne pas plaire aux Européens puisqu'il avait été conçu par eux, dirigé par eux. Ils obtenaient que les Africains se reconnaissent eux-mêmes comme sauvages, qu'ils condamnent leur style de vie, leur histoire, et qu'ils accentuent l'aspect rythmique et folklorique du spectacle pour créer le chatouillement exotique ». En effet, ces normaliens de l'école William-Ponty qui sont les premiers dramaturges de l'Afrique noire francophone, pour éviter les représailles de l'administration coloniale, étaient astreints à privilégier dans leur théâtre le folklore et la dénonciation des aspects négatifs de la tradition africaine. Les œuvres telles que *Sokamé* des élèves dahoméens, *Assémien Déhylé, roi du Sanwi* et *Situation difficile* de Bernard Dadié, *La sorcière ou le triomphe du dixième mauvais*, *Kouao Adjoba* et *Entrave* d'Amon d'Aby, *Adjo Bla* et *Kondé Yao* de Coffi Gadeau s'inscrivent dans cette logique. Elles mettent généralement en relief les meurtres par sorcellerie, les sacrifices humains, le charlatanisme, le parasitisme, la

phallocratie, ... qui constituent des tares liées aux traditions Africaines. Les aspects positifs de la culture africaine et les critiques à l'encontre des violences et injustices subies par le peuple noir étaient absents de ces pièces, alors qu'au même moment, le mouvement de la négritude, qui se propose de rétablir la dignité du continent noir par la revalorisation de sa culture, débutait avec les poèmes de Césaire, de Senghor et de Damas.

En laissant ainsi la critique anticoloniale et en s'attaquant aux us et coutumes de leur terre natale, les dramaturges africains de l'époque justifient d'une façon ou d'autre l'entreprise coloniale considérée abusivement par ses initiateurs comme une œuvre civilisatrice. Aussi ces dramaturges noirs deviennent-ils, malgré eux, les complices des colonisateurs blancs dans leur projet de dénigrement de la culture noire et de l'assujettissement du peuple africain.

1.2. Première décennie des indépendances : un théâtre de réhabilitation historique

Il a fallu attendre 1960, année des indépendances pour assister à un changement de ton dans la dramaturgie d'Afrique noire francophone. Au théâtre pontin, s'est alors succédé un théâtre à caractère historique destiné à réparer les dégâts causés par l'entreprise coloniale. A partir de cette date, en effet, les dramaturges négro-africains ont pris sur eux de désintoxiquer les mentalités et de faire en sorte que le peuple noir retrouve sa dignité et sa fierté d'antan. Ainsi,

De culturaliste et folkloriste qu'il était pendant la période coloniale, le théâtre négro-africain devient épique. La dramaturgie se fait souvenir et célébration, rite et solennité, procession majestueuse et pèlerinage aux sources ardentes de l'identité perdue, ascension abrupte vers les hauteurs patinées, ruée fougueuse vers les grandeurs, dans la chaude exubérance des désirs enfin libérés et au rythme enivrant des colères insoumises. (G. O. Midiohouan, 2016, p.3).

Suivant la logique négritudienne, les dramaturges africains des années 1960 ont, effectivement, opté pour la réhabilitation de la mémoire des grands chefs guerriers résistants en vue de revaloriser la culture du continent africain, ses traditions, son histoire et inciter le peuple noir à construire son propre avenir. Parmi ces grands chefs guerriers, nous pouvons citer Chaka qui a fait l'objet de plusieurs pièces de

théâtre dont *La mort de Chaka* (1961) de Seydou Badian, *Amazoulou* (1967) de Condetto N. Camara, *Chaka* (1971) de Djibril Tamsir Niane et *Les Amazoulous* (1972) d'Abdou Anta Kâ. Dans ces pièces, sont généralement présentés le courage, le patriotisme et la grandeur d'âme de ce roi Zoulou. Il en est de même de *Kondo, le requin* (1967) de Jean Pliya qui met en relief le patriotisme du roi Gbêhanzin en lutte acharnée contre les colonisateurs en vue de défendre son royaume. Cette présentation de Jean Pliya est à l'antipode de l'image ignominieuse que les élèves dahoméens de William-Ponty ont donnée du roi *Gbêhanzin* dans leur pièce *La dernière entrevue de Béhanzin et de Bayol* où il apparaît comme un despote prétentieux et sanguinaire. Dans la même logique, nous notons *Les Sofas* (1969) de Bernard Zadi Zaourou. Cette pièce laisse percevoir la bravoure et la détermination de Samory Touré qui, en dépit de la puissance de feu des Français, refuse la résignation en préférant défendre, avec toute son énergie, l'empire mandingue. Toujours dans le sens de la réhabilitation de la mémoire des grands chefs guerriers résistants, nous ne pouvons pas passer sous silence *Béatrice du Congo* (1970) dans laquelle Bernard Dadié présente Dona Béatrice comme le symbole du patriotisme et du courage féminin, donc un modèle que toutes les femmes africaines pourront éventuellement suivre.

Il faut dire que cette fascination exercée par le passé et ses figures charismatiques sur les dramaturges négro-africains s'explique par la grande importance que ceux-ci ont reconnue de l'histoire dans la vie d'un peuple. Pour B. Zadi Zaourou (1978, p. 35-36), particulièrement, « L'histoire a pour fonction essentielle de tenir en éveil la conscience d'un peuple, de féconder de ce fait le présent afin que soit envisagé, à partir de réalisations concrètes et durables, l'avenir proche ou lointain ».

Notons que cette tendance de la réhabilitation historique et culturelle par la mise en relief des grands chefs guerriers dans le théâtre négro-africain francophone s'est prolongée jusque dans la décennie 1970 avant de laisser la place à d'autres initiatives dramaturgiques qui sont l'émanation des recherches élaborées.

2. Les recherches théâtrales en Afrique noire francophone des années 1970-1980 et leur objectif culturel

En matière théâtrale, les années 1970 coïncident en Afrique noire francophone avec le début des recherches visant

à remettre en cause l'art dramatique à l'occidentale. Ces recherches, qui ont connu leur paroxysme dans les années 1980, ont permis aux dramaturges africains francophones de l'époque de rompre avec la tradition théâtrale à l'européenne et de prouver ainsi leur originalité. Selon eux, en effet, le théâtre doit prendre en compte les spécificités de la culture africaine exprimée par les pratiques traditionnelles. Ils ont donc pris la résolution de recourir à la littérature orale (contes, légendes, mythes...) et à la tradition sacrée en vue de créer une dramaturgie propre à l'Afrique. Les propos suivants de Tsibutu Ngandu (cité par M. Rakotoson, 1990, p.55) du « Théâtre National Mobutu Sese Seko du Zaïre », section Shaba, corroborent cet état d'esprit des dramaturges des années 1970-1980 :

Quand nous tournons dans les campagnes, nous partons à la recherche des chants et danses de la région, nous récoltons le maximum d'éléments que nous retravaillons pour pouvoir les utiliser dans les spectacles. Nous faisons aussi des recherches sur les artisanats traditionnels pour les vêtements, la confection du décor, etc.

A cette période, l'affirmation de l'identité culturelle à travers le théâtre était devenue presque une obsession pour les dramaturges. Elle était selon M. Rakotoson (1990, p.55) une façon pour ces auteurs de se démarquer des cultures dominantes :

L'identité culturelle n'est plus une affirmation, voire un slogan, elle est une quête, presque une quête initiatique. Pour lutter contre la déshumanisation apportée par la misère et la dégradation de la vie, pour lutter aussi contre la dépersonnalisation imposée par les cultures dominantes et véhiculée par les grands médias, les créateurs prennent leur bâton de pèlerin et vont à la recherche de leurs sources et du chant de leurs paysans. Manière comme une autre de résister au Coca-Cola, hamburgers et autres fastfoods qui se profilent derrière la civilisation occidentale.

Il faut alors souligner que cette « quête initiatique » et ce retour aux sources ont abouti à des formes théâtrales innovantes qui ont changé radicalement l'univers théâtral négro-africain.

2.1. Les principales innovations issues des recherches

Dans l'ambiance de recherches et d'innovations esthétiques constatées durant les décennies 1970 et 1980, cinq formes théâtrales ont particulièrement marqué les esprits. Il s'agit de la *Griotique* de Niangoran Porquet, de *L'ensemble Kotéba* de Souleymane Koly, du *Didiga* de Bernard Zadi Zaourou, du *Théâtre-rituel* de Werewere Liking en collaboration avec Marie-José Hourantier et du *Conte théâtralisé* d'Agbota Zinsou.

Formée à partir du mot griot, la *Griotique* a pour ambition d'imiter l'art des griots. Ces derniers sont à la fois conteurs, historiens, poètes, musiciens, conseillers des rois, et considérés à juste titre comme la mémoire de l'Afrique. L'objectif visé par Niangoran Porquet en créant la *Griotique* est la réhabilitation des valeurs traditionnelles positives de l'Afrique à la manière des griots qui allient chant, danse, narration, dramatisation, mythe et épopée. Ainsi, le texte griotique destiné à être représenté dans un espace circulaire, comme lors des spectacles traditionnels, est émaillé de chants et de danses favorisant les échanges entre les actants et les spectateurs. La *Griotique* est alors définie par K. Kwahulé (1997, p.194) comme

La manifestation des arts dramatiques qui se veulent authentiquement nègres, un spectacle dans lequel s'intègrent de manière méthodologique et harmonieuse la poésie orale sacrée et profane, la musique et la danse, la mimique et la gestuelle, la sculpture (masque) pour affirmer, dans un but éducatif, les valeurs essentielles de l'Afrique noire. Enfin, elle doit favoriser la participation des spectateurs.

Qui est fou ?, C'est quoi même ?, Soba ou la Grande-Afrique constituent des exemples de pièces émanant de ce mouvement nommé *Griotique* qui marque le début de ce que nous pouvons appeler "le théâtre de recherche" en Afrique noire francophone.

L'ensemble Kotéba, pour ce qui le concerne, est une comédie-ballet créée en 1974, soit deux ans après l'avènement de la *Griotique*. Souleymane Koly, en l'initiant, s'est laissé guider par la même intention que Porquet, celle de rompre avec l'imitation servile de l'art occidental pour adopter une dramaturgie typiquement africaine. Aussi s'est-il inspiré du *Kotéba* malien, une forme de théâtre traditionnel bambara qui se pratiquait dans les villages après la saison des récoltes, au

sein d'un cercle sans décors et qui donnait l'occasion de raconter tous les faits et méfaits de la communauté dans une ambiance de chants et de danses. Le Kotéba constitue une satire sociopolitique puisqu'il permet, sur un ton humoristique, de pourfendre les travers de la société. En se basant ainsi sur cette forme traditionnelle, le théâtre de Souleymane Koly est un spectacle au cours duquel sont mêlés le texte, le chant, la musique et la danse, le tout produit par des comédiens disposés en cercles concentriques. Lors d'un entretien avec C. Makhélé (1993, p.65), S. Koly déclare :

J'ai conçu l'ensemble Kotéba pour répondre à ce qui me paraissait, à l'époque, un besoin : créer des spectacles qui ne soient pas une imitation du théâtre européen, mais une expression contemporaine basée sur nos traditions et née de la volonté des Africains modernes (...). Il s'agit d'un théâtre total où la danse, le jeu, le chant et la musique se marient.

Sur le plan thématique, le Kotéba tire ses sujets des scènes de la vie quotidienne et constitue ainsi un moyen de diffusion des messages d'intérêt public. *Pulsation*, *Didi par-ci*, *Didi par-là*, *Waramba*, *Adama champion*, *Dozo la colère de la brousse*, *Tous unis dans nos wax*, *Funérailles tropicales*, *La vie platinée* et *La cour* sont quelques-unes des pièces produites et jouées par la troupe *Kotéba*, mais qui demeurent inédites. Selon C. Makhélé (1993, p.65), *l'Ensemble Kotéba* constitue le groupe théâtral le plus connu et sans doute le plus inventif de toute l'Afrique francophone.

Le *Didiga* constitue une autre forme de théâtre s'inspirant des traditions africaines. Il est originellement un art particulier que pratiquaient les chasseurs en pays bété (Côte d'Ivoire). C'est un récit de chasse dans lequel sont présents le mystérieux et le merveilleux. B. Zadi Zaourou (2001, p.124) qui l'a porté sur la scène théâtrale moderne en donne la description suivante :

Dans la tradition bété, le héros-chasseur considéré comme le plus grand et le plus intrépide des chasseurs est appelé *Djergbeugbeu*. Il se distingue par sa générosité et son humilité et incarne le bien en perpétuelle lutte contre les forces maléfiques. Zadi Zaourou conçoit justement les héros de ses pièces en tenant compte des qualités exceptionnelles de ce personnage. Toutefois, ses pièces, loin d'être une photocopie des récits de chasse tels qu'ils se présentent dans la tradition bété, constituent plutôt des œuvres engagées dans le combat

politique contre les dictatures africaines. « Sur la scène, la jungle du héros-chasseur devient la société actuelle avec tous ses coups bas, ses travers, ses cruautés et ses affrontements de tous ordres. Le personnage imaginaire *Djergbeugbeu*, redresseur des torts est incarné par tout protagoniste luttant contre l'avilissement de la masse » (E. Gbouable, 2007, p.197). Il est souvent à distinguer dans les pièces de la mouvance Didiga un héros initié et libérateur qui représente *Djergbeugbeu*, un tyran qui constitue l'antihéros, un peuple dominé et opprimé et un personnage surnaturel. Cette disposition se fait voir dans les pièces de Zadi Zaourou à l'instar de *La termitière* (2001), de *La guerre des femmes* (2001) et de *Le secret des dieux* (1999). Dans *La termitière*, *Djergbeugbeu* est représenté par l'Initié qui, après avoir subi plusieurs épreuves périlleuses dans les profondeurs mystérieuses et inquiétantes de la forêt afin d'obtenir le secret indispensable à son combat, affronte le monarque-dictateur et ses esprits protecteurs Ouga et Woudigô et libère le peuple de leur domination écrasante. Dans *La guerre des femmes*, Shéhérazade qui est l'héroïne de la pièce est arrivée, sur les conseils de l'esprit des eaux Mamy Wata, à mettre fin au projet macabre de la décapitation de la gent féminine orchestré par le sultan Shariar. Comme pour *La termitière* et *La guerre des femmes*, *Le secret des dieux* met face à face un empereur dictateur (Edoukou) qui mène la vie dure à ses administrés et un libérateur (Niobé-la- peste). Ce dernier, après son initiation par Doozi qui se trouve être aussi un conseiller au palais impérial et grâce à l'intervention d'un personnage surnaturel appelé l'Homme-sans-visage et de trois génies invulnérables qui contraignent l'empereur à commettre l'inceste avec sa propre mère, arrive à prendre le dessus. Il est alors porté en triomphe par le peuple heureux de retrouver sa liberté.

Le Théâtre-rituel, pour ce qui le concerne, est défini par Marie-José Hourantier, dans son ouvrage *Du rituel au théâtre rituel (Contribution à une esthétique théâtrale négro-africaine)*, comme une esthétique découlant d'une recherche anthropologique qui tente de mettre en exergue les éléments théâtraux véhiculés par les rituels et d'analyser leurs mécanismes afin de redonner au théâtre un aspect magique. Ainsi, les principaux personnages de ce type de théâtre sont issus de la religion traditionnelle africaine. Ils sont, d'une part les dieux et, d'autre part, les féticheurs, les sorciers et les devins qui, ayant reçu une initiation, sont capables d'être en

relation avec les forces surnaturelles et le monde des morts. Le Théâtre-rituel constitue une forme spectaculaire traditionnelle au cours de laquelle narration, musique et mouvements sont au rendez-vous. Dans son spectacle, en effet, paroles, gestes, rythmes et vibrations se mêlent pour amener le spectateur à comprendre ses problèmes et à prendre conscience de son rôle dans la société. L'intention première qui guide les rituels anciens dont il s'inspire est l'harmonisation de la vie de la société. Ces rituels, à en croire M.-J. Hourantier (1984, p.22), « soignent, guérissent, unissent, permettent de récupérer les forces perdues, de se charger en énergies fécondes et de renouer avec la communication cosmique où règnent l'esprit et la connaissance ». C'est donc en tenant compte de leur efficacité que cet auteur et sa camarade Werewere Liking décident de les exhumer afin de contribuer à la résolution des nombreuses interrogations et des angoisses que connaît la société moderne marquée par une intensification de la crise identitaire et la dislocation des structures traditionnelles. Trois principales formes de rituel sont à distinguer en ce qui concerne le *Théâtre-rituel* : le rituel de purification, le rituel de guérison et le rituel de mort. Les pièces de théâtre de Werewere-Liking telles que *La puissance de Um* (1979), *Une nouvelle terre* (1980) et *Singue Mura* (1990) sont des exemples patents de ces formes de rituel.

La puissance de Um constitue un rituel de mort tournant autour du décès de Ntep Liga. La recherche de l'auteur de la mort de ce personnage a été une source de vives disputes entre les villageois qui se scindent en deux camps antagonistes dont l'un représente le monde traditionnel symbolisé par les anciens du village et l'autre le monde moderne incarné par les enfants de Ntep Liga. La pièce se termine néanmoins par un appel à la paix devant conduire à l'équilibre social. *Une nouvelle terre*, pour ce qui la concerne, est un rituel de purification, un rituel d'investiture d'un nouveau village. Elle constitue une marche initiatique des habitants d'un village en déliquescence vers une régénérescence. D'une situation de tension au début de la pièce, on aboutit à la tranquillité et à l'harmonie dans un nouvel espace grâce à une réconciliation déclenchée après le défoulement de chacun des protagonistes et le consensus qui s'est dégagé en ce qui concerne la nécessité de la cohésion sociale. *Singue Mura*, de son côté, présente un rituel de guérison qui a vu le personnage éponyme passer un bref séjour

au royaume des morts avant d'être réanimé par les devins-guérisseurs et maîtres de l'invisible appelés Ngangan.

En réalité, Werewere-Liking, par sa manière de concevoir ses pièces de théâtre, établit un lien entre la création artistique et la trame de la tradition. Son aspiration est non seulement de revaloriser la culture africaine, mais aussi de créer une nouvelle image de l'homme africain capable de se retrouver dans la recherche des solutions. Ainsi, comme l'a écrit E. Gbouable (2007, p.222), « Le "Théâtre-rituel" est un théâtre engagé parce qu'il tend à réhabiliter certaines valeurs africaines, de sorte qu'elles servent à la construction des sociétés modernes. »

Une autre forme théâtrale qui participe à la réhabilitation des valeurs africaines est le *Conte théâtralisé* qui nous fait penser au dramaturge togolais Sénouvo Agbota Zinsou. Dans la conception de ses pièces, cet auteur recourt en effet aux personnages issus du conte. C'est le cas de la tortue dans *La tortue qui chante* (1987) et de l'araignée dans *Yévi au pays des monstres* (1987), des animaux dont les traits de caractère sont fortement humanisés. Ainsi, à la manière de La Fontaine, Agbota Zinsou passe par des animaux, dans ses pièces, pour dénoncer les tares sociales et instruire les hommes.

Il faut rappeler que toutes ces formes théâtrales mises en relief dans cette partie de notre étude sont les fruits des recherches menées dans le sens de la revalorisation de la culture africaine et de la remise en cause de l'art théâtral occidental. Toujours dans cette logique de revalorisation culturelle et de remise en cause, les dramaturges négro-africains francophones des années 1980 s'attaquent à la langue française en optant soit pour les langues locales, soit pour le mélange de langues (français et langues locales).

2.2. La recherche du bouleversement linguistique et ses objectifs

Pour les dramaturges africains francophones des années 1980, en effet, la langue française, parce que héritée du colonisateur, est non indiquée pour exprimer entièrement les réalités africaines. C'est ainsi que certaines troupes, à l'instar de « Théâtre Kimpa Vita » et « Ngunga » du Congo et la « Troupe Daniel Ouezzin Coulibaly » au Burkina Faso, ont choisi d'écrire et de jouer uniquement dans les langues africaines. Des auteurs comme Bernard Zadi Zaourou et Souleymane Koly ont opté, dans certaines de leurs œuvres,

pour le mélange du français avec la langue du peuple ou le français de rue. Pour Bernard Zadi Zaourou et Souleymane Koly, cette façon de procéder répond, en dehors de la volonté de remettre en cause le système linguistique du colonisateur, au souci de faciliter la compréhension du message émis et d'élargir ainsi le champ de la réception. « Je pense que la meilleure formule est celle que j'ai inaugurée dans *L'œil* parce qu'il faut faire en sorte que le théâtre soit parlé facilement et qu'au fond le spectateur retrouve sa propre parole dans la bouche du comédien », déclare Zadi Zaourou (1996, p.209) à ce propos. Et à S. Koly (2014) de renchérir en ces termes :

... Je suis parti du principe que quand nous parlons exclusivement une certaine langue, nous éliminons des acteurs qui ne la comprennent pas. Nous avons eu recours à toutes les disciplines scéniques : la danse, le mime, l'expression corporelle, le texte, en épousant parfois l'argot d'Abidjan, le nouchi et le mandingue qui est une langue véhiculaire. Elle se comprend au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Guinée Conakry, puisque la capitale de l'Empire mandingue est à Niani, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso... Au-delà des tensions ethniques, nous avons le devoir de donner leurs lettres de noblesse à ces belles langues de civilisation qui existent chez nous : le Pular, l'Haoussa, le Yoruba, le Lingala, le Kiswahili...

Sony Labou Tansi, particulièrement, adopte une attitude décomplexée à l'égard de la langue française en puisant dans la culture Kongo la créativité de sa langue d'expression décrite souvent comme tropicale et luxuriante. Il s'est singulièrement illustré par sa capacité à émailler ses textes de néologismes. Ainsi, dans les œuvres de ce dramaturge congolais, on assiste souvent à la création de nouveaux mots et de nouvelles expressions ou à l'usage des mots hors de leur sens habituel. Certaines expressions qu'il a utilisées dans ses pièces *La parenthèse de sang* (1981) et *Je, soussigné cardiaque* (1981) justifient ce que nous disons. Dans la première pièce, nous découvrons des expressions telles que « l'autre-vous », « l'autre-nous » (p. 42), « des ondes de chaires » (p.47), « le cœur du vide » (p.52), « des mots de morts » (p.54), « Mort la vie ouverte » (p.57), « Du vivant de la vie » (p.61). Dans la deuxième pièce, nous observons les mêmes regroupements étranges de mots : « Je meurs aller et retour » (p.81), « Un vide vierge » (p.95), « une réponse aller et retour » (p.98). Cette façon de procéder est symptomatique de la volonté de Sony

Labou Tansi de ne pas se soumettre aux contraintes langagières qui régissent la langue française. En tordant ainsi le cou au français, le dramaturge congolais espère se libérer de l'embrigadement artistique et politique pour mieux véhiculer ses messages. « Il ne faut pas être piégé par le dictionnaire, ni la syntaxe. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas la langue française, mais le langage que je peux y trouver, pour arriver à communiquer », dit-il pour se justifier (L. T. Sony cité par B. Magnier, 2001, p.21).

Au total, les années 1970-1980 ont été témoins, sur le continent noir, d'une grande agitation intellectuelle autour du théâtre. Cette agitation intellectuelle, visible à travers les recherches menées, a conduit à des innovations majeures remettant en cause l'art dramatique occidental. Ces innovations qui répondent au souci des acteurs du théâtre négro-africain de sortir du carcan occidental et de revaloriser la culture africaine, se sont traduites par un recours systématique aux traditions, rites, mythes, contes, légendes, chants, danses et autres réalités de l'Afrique noire. Sony Labou Tansi a pu alors parler de la « négrofication » du théâtre (L. T. Sony cité par J.-M. Devésa, 1996, p.92). Certains critiques évoquent plutôt « l'africanité ». Cette « négrofication » ou « africanisation » sera toutefois remise en cause à partir des années 1990 par les dramaturges africains de la nouvelle génération.

3. Le théâtre d'Afrique noire francophone : nouvelle tendance et perspectives

3.1. La nouvelle tendance

A partir de 1990, le théâtre d'Afrique noire francophone a connu un nouveau tournant dans son évolution. Les dramaturges qui animent la vie théâtrale africaine depuis cette date jusqu'à nos jours refusent, dans leur grande majorité, de s'inscrire dans la logique de leurs prédécesseurs. Kossi Efoui, Koffi Kwahulé, Caya Makhélé, Koulsy Lamko et Léandre-Alain Baker, pour ne citer que ceux-là, tout en prônant l'universalisme de l'art, décident de rompre avec l'africanité qui est fondée, selon eux, sur des raisonnements non convaincants. Pour eux, il ne doit pas y avoir des limites prédéfinies dans la conception de l'art. L'artiste n'a pas à s'enfermer dans une considération de quelque nature que ce soit. Il doit plutôt avoir un esprit d'ouverture. J.-M. V. Kayishema (1990, p.48), s'inscrivant dans la même logique, a pu écrire : « Nous sommes, (...), à l'heure de l'internationalisme. La culture de l'avenir sera probablement mondiale. Le véritable enjeu n'est plus tant de se protéger

contre les influences extérieures que de les accepter avec éclectisme et dans un esprit d'échanges. » La logique « négritudienne » est jugée par conséquent obsolète.

Exilés ou immigrés pour la plupart, les dramaturges africains de la nouvelle génération s'inspirent largement de leurs expériences personnelles marquées par l'instabilité entre de différents modes de vie. Prenant conscience qu'ils ne pourront pas se démarquer de ces expériences, ces auteurs se proclament citoyens du monde. Dans la caractérisation de leur écriture théâtrale, trois éléments retiennent particulièrement l'attention. Il s'agit des personnages, des espaces et des thèmes développés.

Les personnages que présentent les dramaturges de la nouvelle génération dans leurs œuvres sont difficilement identifiables. Ils incarnent des hommes confrontés à des situations universelles et évoluent généralement sans être désignés par rapport à une identité africaine ou européenne. En ce qui les concerne justement, C. Makhélé (1995, p.7) fait la remarque suivante :

Les personnages sont avant tout des êtres humains face à des destins individuels hors de toute contrainte sociale immédiate ou de résonance de contestation. Ces personnages avancent seuls, cherchant des solutions à leurs problèmes, perdus dans leur quotidien et sachant que la solution ne viendra pas d'ailleurs. Ce sont des personnages qui ont ingéré les maux de la ville, les éclats du choc des cultures.

Généralement, ces personnages se caractérisent par l'errance, la violence et le défaut d'identité. Dans un article intitulé « La quête identitaire du sujet dans le théâtre contemporain africain », Alice Carré (2009) présente de façon détaillée ces caractéristiques en s'appuyant sur des pièces telles que *La Fable du cloître des cimetières* (1995) de Caya Makhélé, *Big shoot* (2000) et *Jaz* (1998) de Koffi Kwahulé. Dans *La Fable du cloître des cimetières*, le personnage principal Makiadi qui apparaît sous la figure du vagabond ou du clochard a dû subir plusieurs transformations tout au long de la pièce. Dans *Big shoot*, il est question de la violence exercée par Monsieur sur Stan. En effet, Monsieur impose le nom Stan à son interlocuteur et le force à avouer un crime qu'il n'a visiblement pas commis. « Je sais, je sais, tu ne t'appelles pas Stan. Mais, moi, je veux t'appeler Stan (...) ça me booste de t'appeler Stan (...) tu t'appelles Stan et tu la boucles ! OK ? »

(p.28), l'entend-on dire. En ce qui concerne la pièce *Jaz*, il est question d'une agression sexuelle qui débouche sur la perte d'identité de la victime. La violence et l'errance mises en relief dans ces pièces peuvent-être interprétées comme une allusion à la colonisation qu'ont subie les Africains et qui a consacré leur ouverture sur le reste du monde. Du coup, leur identité ne peut plus rester intacte.

En dehors de l'errance et de la violence illustrées par ces trois pièces, il faut dire que le défaut d'identité constitue une caractéristique fondamentale des personnages de ces dramaturgies contemporaines. Les noms tels que Monsieur et Elle dans *Big shoot*, Jaz dans *Jaz*, L'homme et La femme dans *Blue-S-Cat* (K. Kwahulé, 2005), le Souffleur, la Femme, le Poète, le Flic dans *Le carrefour* (K. Efoui, 1990) témoignent largement de ce que nous disons. Ils sont selon M. F. Noubel (1998, p.94), « un mirage verbal, une entité sonore qui se dépose aléatoirement sur un individu ». Avec ces appellations, les personnages se présentent comme des entités impersonnelles sans rattachement à un quelconque continent. On note alors « la désertion des héros traditionnels de la sphère dramatique pour ne laisser place qu'à des intervenants simples, anodins, anonymes » (J.-P. Ryngaert et J. Sermon, 2006, p.67).

En somme, les dramaturges de la nouvelle génération, pour montrer leur universalisme, font errer leurs personnages sur la scène et refusent de leur attribuer une identité fixe. Cette situation constitue une caractéristique fondamentale de leur théâtre. Un autre aspect de ce théâtre qui abonde dans le même sens est comment l'espace y est présenté.

En effet, pour se démarquer de l'africanité et montrer leur ouverture sur le reste du monde, les actuels dramaturges de l'Afrique noire francophone situent les actions dramatiques de leurs pièces dans des cadres spatiaux à caractère universel. Dans ces pièces, on ne note presque pas de repère spatial renvoyant à l'Afrique comme c'était systématiquement le cas des dramaturgies africaines précédentes. Koffi Kwahulé, par exemple, situe généralement l'action dramatique de ces pièces dans des milieux clos où règne une sorte de tension permanente. Ainsi, tandis que l'action de *Big shoot* se joue dans une cage de verre, celle de *Blue-S-cat* se déroule dans un ascenseur suspendu dans le vide. Il en est de même de *Misterioso-119* dont la scène nous situe dans une prison où les détenues transformées en "faux" font disparaître tous ceux qui leur rendent visite en les dévorant et de *Jaz* qui a vu sa

scène principale se dérouler dans une sanisette située dans un quartier malfamé d'une ville. *Dans la même logique*, Léandre-Alain Baker situe le cadre spatial de son œuvre *Les jours se traînent, les nuits aussi* dans l'appartement d'une femme envahi par un homme étranger. Kossi Efoui, pour sa part, fait dérouler la scène de sa pièce *Le carrefour* (1990) à un carrefour anonyme éclairé par un réverbère et celle de *Récupérations* (1992) au studio d'une télévision. Il arrive fréquemment que ces dramaturges de la nouvelle génération, dans leur intention de ne laisser aucun repère pouvant influencer la classification de leurs œuvres, présentent des espaces erratiques ; des espaces qui connaissent des changements inattendus. *Cette vieille magie noire* (1993) de Koffi Kwahulé constitue un exemple patent en ce que le ring qui est l'espace initial de son action s'est vite transformé en un décor de télévision pour une émission consacrée au prochain combat de Shorty. Il en est de même avec *La fable du cloître des cimetières* de Caya Makhélé dans laquelle l'espace scénique est mouvant, puisqu'il change selon l'itinéraire du personnage principal Makiadi. En effet, la fable de la pièce commence dans une rue, évolue dans un bar et s'achève dans un cimetière ; situation qui contribue à brouiller les repères spatiaux.

En réalité, ces dramaturges voudraient signifier que les actions qu'ils présentent dans leurs pièces peuvent se dérouler dans n'importe quel endroit du globe terrestre et non uniquement en Afrique. Les thèmes qu'ils développent suivent d'ailleurs la même logique. Ces thèmes sont, entre autres, la violence, la délinquance juvénile, la misère, les problèmes d'immigration, de la sexualité, de l'amour, de la condition féminine... des sujets qui préoccupent le monde entier et non uniquement l'Afrique.

Tout compte fait, il faut reconnaître que les dramaturges africains de la nouvelle génération ont montré, à travers la manière dont ils ont présenté les personnages, les espaces et les thèmes dans leurs œuvres, leur rupture par rapport à l'africanité. Cette rupture ne signifie pas pour autant qu'ils ne se sentent plus concernés par l'Afrique, ils veulent tout simplement se détacher de cette image passéiste, stéréotypée et exotique d'une Afrique des féticheurs, des sorciers, des masques, des tam-tams, des plumes, des peaux de bêtes, des petits villages... que les Occidentaux tiennent à conserver du continent. Il n'est donc pas étonnant que Léandre-Alain Baker

(cité par C. Makhélé, 1993, p.40) réagisse vivement lorsqu'après la création de sa pièce *Les jours se traînent, les nuits aussi*, quelqu'un l'aborde et lui dit : « Ce serait bien que la prochaine fois tu nous parles de ton pays ». « Merde, je ne faisais que ça, je tentais d'attirer le regard des autres vers les gens de chez nous. Le regard de ceux d'ici vers ceux venus d'ailleurs. Seulement, il manquait toute cette panoplie de clichés et de cartes postales, l'exotisme quoi ! », lui a-t-il répondu.

Ces dramaturges, exilés pour la plupart en Europe, refusent donc la vision exotique dans laquelle on veut les contraindre à cantonner leur création dramatique. Ils ne veulent pas faire semblant d'ignorer les changements culturels intervenus dans leur propre vie et celle du continent africain. Sachant que l'Afrique, comme les autres continents, est gagnée par le phénomène de la mondialisation, ils préfèrent s'adresser à l'humanité toute entière plutôt que de s'enfermer dans une africanité qui, selon eux, n'a plus sa raison d'être.

3.2. Les perspectives

Il faut reconnaître qu'il est actuellement illusoire de croire en une culture authentique en Afrique car celle-ci, au contact de la culture étrangère, devient métissée. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'attitude des dramaturges africains de la nouvelle génération qui, tout en remettant en cause l'africanité en vogue dans les trois décennies ayant suivi les indépendances, proclament avec véhémence leur appartenance au monde et non pas seulement à l'Afrique. « Je me sens appartenir au monde entier, non plus seulement à ma tribu, mon pays. Et mon art, je le veux universel, dialogue des antagonismes pour une fraternité nouvelle, regard sur un univers, peau de chagrin vaincue par le temps et la vitesse », déclare Koulsy Lamko (1995, p.29) à ce sujet. Toutefois, le décalage excessif que ces dramaturges de la nouvelle génération prennent par rapport aux réalités culturelles de l'Afrique peut avoir pour conséquence le désintéressement des lecteurs ou des spectateurs potentiels du continent vis-à-vis de leurs pièces de théâtre. Cette attitude probable de ces potentiels lecteurs ou spectateurs se justifierait, étant donné qu'ils ne se sentiraient pas concernés par la matière de ces pièces. Dans ce cas, le caractère universel que ces auteurs s'évertuent à donner au contenu de leurs pièces ne serait qu'un leurre. De plus, il y a à se demander, comme l'a fait E.

Gbouable (2007, p.296), si « on peut véritablement prétendre enrichir son art en allant au rendez-vous du donner et du recevoir sans une forte dose de ce qui nous origine ». Cette interrogation débouche forcément sur les perspectives à envisager pour le théâtre négro-africain en vue de sa participation effective à l'émergence du continent.

Pour notre part, nous pensons que le théâtre d'Afrique noire francophone ne gagnerait pas en s'accrochant exclusivement au passé et au rétablissement d'une culture authentique désormais inexistante. Toutefois, s'il est vrai qu'il doit s'ouvrir aux autres cultures, il est aussi vrai qu'il doit avoir d'abord son ancrage dans les réalités quotidiennes africaines. Le théâtre d'Afrique noire francophone doit s'intéresser prioritairement aux problèmes socio-politiques actuels : le terrorisme, l'escroquerie, la cybercriminalité, le banditisme de façon générale, les questions de la démocratie avec son lot d'élections truquées, les problèmes environnementaux, de santé, du foncier, etc. C'est en cela que les initiatives théâtrales telles que celles du théâtre pour le développement au Burkina Faso (le théâtre-forum et le théâtre-débats) doivent être encouragées et améliorées. En vue de cette amélioration, il faut la création des écoles destinées au théâtre et aux arts de spectacle dans leur ensemble qui assureront une formation adéquate aux acteurs, metteurs en scène et à toutes les catégories de professionnels devant intervenir dans une représentation. Concernant justement la représentation, il faut reconnaître qu'elle devient une chose rare dans l'espace d'Afrique noire francophone. En effet, tandis que l'écriture théâtrale est de plus en plus abondante, les représentations tardent à suivre le rythme. Cette situation s'explique non seulement par le manque de moyens (matériels, financiers, humains), mais aussi par l'envahissement des médias modernes tels que le cinéma, la télévision et l'internet qui retiennent une grande partie des potentiels spectateurs de théâtre. Il est donc évident qu'il faut sur le continent noir une réorganisation autour de cet art, si et surtout on ne veut pas voir disparaître sa forme spectaculaire. Quand on sait l'important rôle que peut jouer le spectacle de théâtre dans la sensibilisation des masses populaires, ce serait préjudiciable d'être inactif à ce sujet. Les différents acteurs du théâtre doivent être désormais plus inventifs pour créer des formes nouvelles qui puissent captiver le public. Les autorités gouvernementales dans les pays concernés doivent apporter

leur contribution en mettant sur place les infrastructures liées aux arts de spectacle dans les différentes contrées et en accordant des subventions aux troupes les plus actives. De toute façon, il faut dans les différents pays d'Afrique noire francophone l'instauration d'une politique culturelle susceptible de favoriser la revitalisation du théâtre, un art qui trouve son véritable accomplissement dans la représentation et qui permet de réunir dans un même creuset toutes les catégories de personnes.

Conclusion

Il s'est agi, dans le cadre de cette étude, de présenter principalement les recherches menées dans le domaine théâtral en Afrique noire francophone et leurs implications. Cette présentation a laissé apparaître que ces recherches ont débouché sur des formes théâtrales innovantes qui tranchent avec la dramaturgie à l'occidentale qu'avaient imitée les premiers dramaturges du continent formés pour la plupart à l'Ecole Normale William-Ponty. Les formes théâtrales telles que la Griotique, l'ensemble Kotéba, le Didiga, le Théâtre-rituel et le Conte théâtralisé sont ainsi passées au crible dans cette étude. Il s'est avéré que ces formes qui s'inspirent des traditions profane et sacrée du monde négro-africain et qui ont marqué la sphère théâtrale de l'Afrique noire francophone dans les années 1970-1980 visent prioritairement l'originalité et la revalorisation culturelle du continent. Il est en effet connu que l'Afrique est un continent qui a subi plusieurs années d'esclavage et de colonisation durant lesquelles sa culture a été jugée primitive et sauvage par les Blancs. Il était alors question pour ces dramaturges innovateurs de démontrer le contraire de ce que pensent les Blancs en rétablissant ainsi la dignité du peuple noir et en polarisant les esprits sur les questions du développement. La même intention avait d'ailleurs guidé leurs prédécesseurs des années 1960 qui, particulièrement, se sont appuyés dans leur théâtre sur l'histoire et la réhabilitation des grandes figures de la résistance contre l'occupation européenne. Cette façon de procéder qualifiée par certains d'Africanité a le mérite de participer à la désintoxication des mentalités indispensable pour les Africains appelés à prendre en main leur destinée après le départ des colonisateurs. Cette Africanité sera toutefois battue en brèche par les dramaturges de la nouvelle génération qui, à partir des années 1990, trouvent incongru le fait de chercher toujours à s'enfermer

dans la logique négritudienne au moment où l'ouverture sur le monde est définitivement consommée.

Au-delà de cette présentation, nous avons trouvé que le théâtre d'Afrique noire francophone pourrait efficacement contribuer à l'émergence du continent s'il s'appuie de prime abord sur les réalités du continent avant toute ouverture sur le monde et s'il bénéficie des moyens indispensables à son volet spectaculaire.

Références bibliographiques

- BADIAN Seydou, 1961, *La mort de Chaka*, Paris, Présence Africaine.
- BAKER Léandre-Alain, 1993, *Les jours se traînent, les nuits aussi*, Carnières-Morlanwelz, Lansman.
- CAMARA N. Condetto, 1967, *Amazoulou*, Paris, Editions P.J. Oswald.
- CARRE Alice, «La quête identitaire du sujet dans le théâtre contemporain africain», Agôn [En ligne], Dossiers, N° 0 : En quête du sujet, mis à jour le : 20/02/2009, URL : <http://agon.ens-lyon.fr/index.php?id=329>.
- DADIE Bernard, 1970, *Béatrice du Congo*, Paris, Présence Africaine.
- DEVESA Jean-Michel, 1996, *Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives magiques du Kongo*, Paris, L'Harmattan.
- EFOUI Kossi, 1990, *Le carrefour* in *Théâtres Sud n°2*, Paris, L'Harmattan – Radio France Internationale, p. 69 -99.
- EFOUI Kossi, 1992, *Récupérations*, Carnières-Morlanwelz, Lansman.
- GBOUABLE Edwige, Février 2007, *Des écritures de la violence dans les dramaturgies d'Afrique noire francophone (1930-2005)*, Thèse de doctorat à l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne (France).
- HOURANTIER Marie-José, 1984, *Du rituel au théâtre rituel (Contribution à une esthétique théâtrale négro-africaine)*, Paris, L'Harmattan.
- KA Abdou Anta, 1972, *Les Amazoulous*, Paris, Présence Africaine.
- KAYISHEMA Jean-Marie Vianney, 1990, « Les Etats généraux : un espoir ? », *Théâtres sud N°2*, Paris, L'Harmattan, p. 45-49.

- KOLY Souleymane, «Le Kotèba parle de l'Afrique d'aujourd'hui », Entretien de Julien Le Gros avec Souleymane Koly, Publié le 3 août 2014 (internet)
- KOTCHY Barthélémy, 1984, *La critique sociale dans l'œuvre théâtrale de Bernard Dadié*, Paris, L'Harmattan.
- KWAHULE Koffi, 1993, *Cette vieille magie noire*, Morlanwelz, Lansman.
- KWAHULE Koffi, 1997, *Pour une critique du théâtre ivoirien contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- KWAHULE Koffi, 1998, *Jaz*, Paris, Editions Théâtrales.
- KWAHULE Koffi, 2000, *Big Shoot*, Paris, Editions Théâtrales.
- KWAHULE Koffi, 2005, *Blue-S-Cat*, Paris, Editions Théâtrales.
- KWAHULE Koffi, 2005, *Misterioso – 119*, Paris, Editions théâtrales.
- LAMKO Koulsy, juin 1995, « Rêveries d'un homme de théâtre africain », in *Théâtres d'Afrique noire, Alternatives théâtrales* n° 48, p. 27- 29.
- MAGNIER Bernard, Mars-Avril 2001, « Sony Labou Tansi : un "chouette petit théâtre bien osé" », *Théâtre/Public* n° 158, p. 21-22.
- MAKHELE Caya, 1993, « Entretien avec Léandre-Alain Baker "Les jours se traînent, les nuits aussi" », *Textes et dramaturgies du monde* 93, p. 37-40.
- MAKHELE Caya, 1993, « Entretien avec Souleymane Koly : Ensemble Kotèba d'Abidjan », *Textes et dramaturgies du monde* 93, Carnières/Morlanwelz, Lansman, p. 65-68.
- MAKHELE Caya, 1995, *La Fable du cloître des cimetières*, Paris, L'Harmattan.
- MAKHELE Caya, Juin 1995, « Les voies du théâtre contemporain en Afrique », *Théâtres d'Afrique noire, Alternatives théâtrales*, n° 48, p. 5-15.
- MEDEHOUEGNON Pierre, 2010, *Le théâtre francophone de l'Afrique de l'Ouest des origines à nos jours (Historique et analyse)*, Jéricho-Cotonou, CAAREC Editions.
- MIDIOHOUAN Guy Ossito, *Le théâtre négro-africain d'expression française depuis 1960*, www.etudier.com/sujets/définition-du-théâtre-négro-africain/0, page consultée le 18/09/2016.
- NIANE Djibril Tamsir, 1971, *Chaka*, Honfleur (France), Oswald.

- NOUBEL Mann François, 1998, *Beckett ou la scène du pire, études de En attendant Godot et Fin de partie*, Paris, Champion.
- PLIYA Jean, 1967, *Kondo, le requin*, Cotonou, Les Editions du Bénin.
- RAKOTOSON Michèle, 1990, « Les nouveaux dramaturges », in *Théâtres sud N°2*, Paris, L'Harmattan, p. 51-58.
- RYNGAERT Jean-Pierre et SERMON Julie, 2006, *Le personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*, Paris, Editions Théâtrales.
- SONY Labou Tansi, 1981, *La parenthèse de sang* suivi de *Je, soussigné cardiaque*, Paris, Hatier.
- VALBERT Christian, 1971, « Le théâtre négro-africain et le public européen », *Colloque d'Abidjan sur le théâtre négro-africain*, Paris, Présence Africaine, p. 237-246.
- WEREWERE-LIKING, 1979, *La puissance de Um*, Abidjan, CEDA.
- WEREWERE-LIKING, 1980, *Une nouvelle terre*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines.
- WEREWERE-LIKING, 1990, *Singue Mura*, Abidjan, Eyo-Kiyi Editions.
- ZADI ZAOUROU Bernard, 1975, *Les Sofas*, Paris, P. J. Oswald.
- ZADI ZAOUROU Bernard, 1978, *Césaire entre deux cultures*, Abidjan, NEA., p. 35-36.
- ZADI ZAOUROU Bernard, 1979, *L'œil*, Paris, Editions P.J. Oswald.
- ZADI ZAOUROU Bernard, 2001, *La Guerre des Femmes* suivie de *La Termitière*, Abidjan, NEI.
- ZINSOU Agbota, 1987, *La tortue qui chante*, Paris, Hatier.
- ZINSOU Agbota, 1987, *Les aventures de Yévi au pays des monstres*, Paris, Hatier.

HATRED AND BAD MENTORING: SOURCES OF TRAGEDY IN *ROMEO AND JULIET*

OULAM N'Télam*

Abstract

Hatred is a feeling of intense hostility towards somebody or something. Hatred can come from an ancient grudge, personal ambition, unfair treatments, powerlessness, the lack of tolerance, the failure to make progress and even a negative jealousy. In William Shakespeare's *Romeo and Juliet*, this extreme ill will comes from an "ancient grudge" which develops to become a family feud opposing the Montagues and the Capulets. This feud, in turn, leads to a street brawl which is the very cause of tragedy in the play. In what ways are hatred and bad mentoring sources of tragedy? The aim of this article is to discuss and show the evil aspects of hatred in society, that is, how it has claimed the lives of many innocent characters including the two lovers making it a tragedy. The article will also analyse the different shortcomings and the dangers of Friar Lawrence's proposed but failed plan.

Keywords: Hatred, Bad, Mentoring, Source, Tragedy

Résumé

La haine est un sentiment d'intense hostilité envers quelqu'un ou quelque chose. La haine peut provenir d'une vieille rancune, ambition personnelle, traitements injustes, manque de pouvoir, de tolérance, de progrès voire même d'une jalousie négative. Dans *Romeo and Juliet* de William Shakespeare, cette haine provient d'une vieille rancune qui se développe pour engendrer une rixe familiale entre les Montaigu et les Capulet. Cette rixe à son tour, conduit à une bagarre dans la rue, qui constitue la vraie cause de la tragédie dans la pièce. Dans quelles mesures la haine et le mauvais mentoring constituent-ils des sources de tragédie? Cet article vise à discuter et montrer les mauvais aspects de la haine dans la société, c'est-à-dire, comment elle a coûté la vie à beaucoup de personnages innocents y compris les deux amoureux transformant cela en une tragédie. L'article analysera également les différentes insuffisances et les dangers du plan proposé par Friar Lawrence et qui a échoué.

Mots-Clés : Haine, Mauvais, Mentoring, Source, Tragédie

Introduction

William Shakespeare has written many tragedies among which *Romeo and Juliet*. Though centred on love, it is difficult, if not, unbelievable to imagine an extreme enmity between the lovers' families. As a matter of fact, *Romeo and*

* Université de Kara, département d'Anglais, Email : masteroulam@yahoo.com

Juliet opens with a street fight that breaks out for the third time in the Italian city of Verona between the members and servants of two noble families which have long been enemies, the Capulets and the Montagues. This family feud has split Verona into two antagonistic clans and even escapes the control of Prince Escalus. It is in this violent opposition that Romeo, a Montague is brought closer to Juliet, a Capulet through a sudden but violent love. The hostile environment compels the two lovers to renounce their too late discovered names and soon get married secretly with the help of Friar Lawrence whose intention is to end the family feud. Yet, the situation of the married is worsened when Romeo kills Tybalt, Juliet's cousin, to avenge Mercutio's death. This crime severs the young lovers' relationships, for Romeo is banished from Verona by Prince Escalus. While Romeo is weeping his unbearable banishment, Juliet is undergoing the pressure of her father to marry Count Paris. Despaired, the two mentees, Romeo and Juliet seek advice from their mentor, Friar Lawrence. Friar Lawrence helps Juliet fake her death with a sleeping potion and advises Romeo to go to Mantua so that he informs him regularly. While the Capulets are mourning their dead daughter, Romeo unfortunately, gets the bad news, rushes to Verona on Juliet's tomb, fights and kills Paris before drinking poison. Juliet wakes up to see the dead body of Romeo and kills herself with his dagger.

From this, it can be seen that the personal tragedy of Romeo and Juliet springs directly from hatred – this social evil referred to at the beginning of the play as an “ancient grudge”. In *Romeo and Juliet*, hatred poisons human relations in Verona, affecting almost everyone like an epidemic. It causes the violent deaths of Mercutio and Tybalt in the same fight, Lady Montague's death through grief, the slaying of Paris out of anger and the hasty suicide of Romeo and Juliet. In fact, hatred acts in “a cause-and-effect manner”: (R. Kristoffer, 2014, p. 2), the ancient grudge causes hatred, hatred is used in the street brawls to perpetrate violence, which ends in tragic deaths. What is then hatred? In what ways are hatred and bad mentoring sources of tragedy? The aim of this essay is to discuss and show the evil aspects of hatred in society, that is, how it has claimed the lives of many innocent characters including the two lovers making it a tragedy. It also seeks to analyse the different shortcomings and the dangers of Friar Lawrence's proposed but failed plan.

To achieve the above set goal in this essay, I will use semiotics as the methodological approach which will help decode and grasp the meaning of the different signs in *Romeo and Juliet*. The understanding of this theory is going to help shed more light on William Shakespeare's play. Defined by E. Umberto (2006, p. 70) as "a theory of signs", semiotics dates back to the philosophy of John Locke and has been given a systematic exposition by Charles S. Sanders Peirce. Semiotics is all about the properties of signs and their functions, that is, it deals with the way in which signs operate in designating an object for an interpretant. Charles Morris, a leading semiotician of the twentieth century argues: "the work of art consists of iconic signs or is an iconic sign itself" (M. Charles, 1995, p.18). Peirce goes on to point out the role of semiotics as: "a formal doctrine of signs," which is 'another name for logic as epitomized by the properties of signs' (E. Umberto, 2006, p. 73).

Considering character, narrator, plot line, and story in narrative as "super-signs" (E. Umberto, 2006, p. 75), semiotics, in this essay, will not only help generate a general meaning contained in the play but it will also help analyse the different characters with regard to what they say, how they say it and why are they saying it, all this to get the meaning embedded in them by the playwright. By using this theory, it will help scrutinise the different symbols used in the play and derive their implied meaning. It will also allow me to have a full and clear understanding of the various allusions related to hatred in the play. It appears that semiotics will be of tremendous help in the interpretation of signs.

The first point will explore the negative role of hatred as a source of tragedy in which the origin and consequences of the family feud, the clash between individuals' will and social institutions, will be discussed. The second point devoted to bad mentoring sets out to analyse the mistaken plan of mentors along with its fallout on the mentees and how fated elements have precipitated characters to an "inevitable" death turning the play into a tragic one.

1. Hatred as a Source of Tragedy

Hatred is a deep and extreme emotional dislike which can be directed against individuals, objects, behaviours, or ideas. Similarly, the *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English* defines hatred as "a very strong feeling of

dislike for somebody or something” (H. Albert Sydney, 2010, p. 688). But hatred can be defined in the context of this essay as a violent anger that one feels toward somebody else and which not only pushes one to harm but also to be delighted about that person’s misfortune. As a “powerful emotion” (R. Kristoffer, 2014, p. 1), hatred is often associated with feelings of anger, resentment making one ready for hostilities. A source can be “a person or thing that causes something, especially a problem” (H. Albert Sydney, 2010, p. 1423) whereas tragedy stands for “a very sad event or situation, especially one that involves death” (H. Albert Sydney, 2010, p. 1585). While analysing closely *Romeo and Juliet*, it makes one feel very sad because Romeo and Juliet suffered a lot before ending up in personal suicides. Their deaths together with the different other deaths are very tragic. Many people died just because they failed to put an end to the intense enmity between the Capulets and the Montagues. Apart from the antagonism between the two families, there is a dreadful opposition between their servants, a hostile behaviour of Tybalt towards Romeo and both lovers’ hatred toward the social barriers which impeded their union are all contributing to the characters’ downfall.

The first hint at hatred comes so early in the prologue of the play whereby the Chorus presents two households in Verona, both worth in honour and social rank. The sudden contradiction which is surprising in this presentation is that, behind that dignity lies a long lasting hatred. As the Chorus says, the two honoured families “From ancient grudge break to new mutiny/Where civil blood makes civil hands unclean”¹. This shows us that the thing characterised as “ancient grudge” is not something new, it has existed between the two families for a long time. When talking about a “new mutiny” it becomes clear for us that this mutiny is not the first either. Many quarrels have broken out before the one which is mentioned in the Prologue. As an “agent or element that causes but is not affected by a reaction” (B. Charles E., 1994, p. 168), this ancient grudge constitutes the catalyst which has caused many civil bloodsheds, staining thus civil hands. Their hands are unclean because they are killing and therefore spreading the blood of innocent fellow citizens. As the Chorus continues,

¹ WILLIAM Shakespeare, 1965, *Romeo and Juliet*, Lagos: Longman Group Limited, (I. Prologue, 3-4). As *Romeo and Juliet* is a play, references of other quotations coming from it will be given as follows: (the Act, followed by the Scene and then the line (s)).

"From forth the fatal loins of these two foes" (I.Prologue, 5), it is unbelievable to imagine parents to be enemies in this fatal way. The grudge that each family bears against the other severs communication between them, as a result, they vow a dreadful enmity toward one another. It has kept "...the continuance of their parents' rage" (I.Prologue, 10). Of course, it has maintained hatred of both families "Which, but their children's end, nought could remove" (I.Prologue, 11). From this, it becomes clear that nothing but only the death of Romeo and Juliet can stop this enmity. This is shown in the unending family feud which results in the suicide of Romeo, the Montague's son and Juliet the Capulet's daughter at the end of the play.

Another thing is that, the tragic antagonism is not limited to the families only, instead, hatred involves also the servants of the two families. Hatred of the masters is taken up by their servants "The quarrel is between our masters, and us their men" (I.i.17), said Gregory, who confirms thus their enmity toward the Montague's servants. Like their masters, the Capulet's servants pour scorn on their counterparts of the Montague. They totally dislike them, give them less consideration, at times, treating them like animals. "A dog of the house of Montague moves me" (I.i.7), said Sampson referring to a Montague's servant who angers him. It can be noticed that, hatred among the servants "intense emotion expressing animosity, anger, and hostility" towards their counterparts. This lack of consideration culminates with the biting of the thumb. Sampson bites his thumb as a sign of disgrace to Abraham. Sampson knows fully well that biting one's thumb to another is to look down upon the person, it is an insult, something intolerable and unbearable. He knowingly stirs up a fight with Abraham using that strategic tool. He provokes him, draws the law by his side and in reaction they fight.

This fight between the servants degenerated to another open fight between the quarrelsome Tybalt who, out of hatred, attacks Benvolio, the peacemaker saying: "What, drawn, and talk of peace? I hate the word/As I hate hell, all Montagues, and thee/Have at thee, coward!" (I.i.62-64). If it is not out of hatred, how can Benvolio's pleading words "I do but keep peace. Put up thy sword/Or manage it to part these men with me" (I.i.60-61), provoke a fight with Tybalt? In spite of his "Part, fools!/Put up your swords; you know not what you do"

(I.i.56-57), trying to separate the fighting servants, Benvolio is shocked with Tybalt's threat "...look upon thy death"(I.i.59). The fight between Tybalt and Benvolio leads to the street brawl which calls for more citizens and Officers armed with clubs, bills and partisans and fight until the intervention of Prince Escalus. So, it is the enmity among the family members which grows to become the street brawl. This street brawl in turn, develops later on to claim the first victim – Mercutio's death leading to the revenge of Romeo causing Tybalt's death as a second victim and finally Romeo's banishment, drawing characters closer to the great tragedy, the double suicide of the two lovers.

One more element proving that hatred is the root cause of tragedy in *Romeo and Juliet* can be seen through the first encounter of Romeo and Tybalt. Having disguised themselves, Romeo and his friends have taken part in the Capulet's feast where they have not been invited. Nothing but Romeo's voice betrays him. Tybalt first catches sight of Romeo in the feast organised by Lord Capulet and recognises him through his voice when he says: "This, by his voice, should be a Montague" (I.v.53). Due to the enmity existing between these families, the Montagues are the Capulets' cursed enemies. Having this information in mind, one is not surprised at Tybalt's reaction. As if Romeo were a thorn in his flesh, Tybalt's hatred turns to "an ego state that wishes to destroy the source of its unhappiness" (F. Sigmund, 1915, p. 1). He feels like tearing Romeo into pieces and vows revenge when he orders the Page saying "Fetch me my rapier, boy. What dares the slave/Come hither, covered with an antic face/To fleer and scorn at our solemnity?/Now, by the stock and honour of my kin/To strike him dead, I hold it not a sin" (I.v.54-58). It is clear that any person could have reacted thus against his or her villain. But what Tybalt lacks as a quality, is the good sense which lies in his master's question "Why, how now, kinsman! Wherefore storm you so?" (I.v.59). In spite of all these efforts to cool down his cousin, Tybalt sticks to his position, boils with anger and explodes saying "Uncle, this is a Montague, our foe/A villain that is hither come in spite/To scorn at our solemnity this night" (I.v.60-63). Lord Capulet's explicative answer is the peaceful way – the very strategy that all the citizens in Verona could have chosen to put an end to their long lasting enmity. Like the Good Samaritan, Lord Capulet,

who doesn't want to spoil his feast, finds appropriate words to divert Tybalt's mischievous plan:

Content thee, gentle coz, let him alone;
'A bears him like a portly gentleman:
And to say truth, Verona brags of him
To be a virtuous and well-governed youth.
I would not, for the wealth of all this town,
Here in my house do him disparagement;
Therefore be patient, take no note of him.
It is my will, the which if thou respect,
Show a fair presence and put off these frowns,
An ill-beseeming semblance for a feast. (I.v.64-73)

Yet, Tybalt was adamant, he displays his total enmity calling Romeo a villain and going against his uncle – refusing to endure Romeo's presence. It took Lord Capulet time to scold Tybalt "Go to!/Am I the master here, or you? Go to" (I.v.76-77), before he resigns. Tybalt's intention is to cause disorder by starting a fight and seize the opportunity to make mischief. By so doing, he is sure to kill someone and then the feast will be spoiled. He angrily left the feast considering it as a "shame" for his uncle. Though he was prevented at this occasion to purge his anger, Tybalt managed to attack Romeo in the streets. Romeo's cowardice could have quelled the first tragedy in the play but the presence of the "brave" Mercutio allows Tybalt to find satisfaction to his anger by killing him. Mercutio's dying words "A plague o' both your houses" (III.i.87), show us that the families' enmity is "social, and culturally constructed" (U. James W., 2012, p. 2). The fact that he curses human beings rather than any external force makes him different from other characters who die blaming fate. The family feud is the source of his death. Had the two families been in good terms, this tragedy could have been avoided.

A further aspect of blaming human beings rather than fate is that characters themselves are most often responsible for what happens to them. The fact of the matter remains that, many characters including Mercutio died in *Romeo and Juliet* of their own mistakes through their actions. So, it is high time for us to stop blaming hatred and fate alone for being responsible for the different characters' death. This is the point A.C. Bradley, quoted by Praveen Bhatia, is making on Shakespearean tragedy when he argues:

A Shakespearean tragedy as so far considered may be called a story of exceptional calamity leading to the death of a man of high estate. But it is clearly much more than this, and we have now to regard it from another side. No amount of calamity which merely befell a man, descending from the clouds like lightning or stealing from the darkness like pestilence, could alone provide the substance of its story. The calamities of tragedy do not simply happen, nor are they sent; they proceed mainly from actions, and those are the actions of men. (B. Praveen, 2011, p.497)

It becomes clear from this quotation that no calamity can happen in a vacuum. It is always conditioned by a character's action which, if good, increases his fame but once it comes to be a bad one, it leads to his downfall. So, whatever happens to characters is partly or fully related to their own actions. To back up what he said above a while ago, Baradley further argues:

We see a number of human beings placed in certain circumstances; and we see, arising from the co-operation of the characters in these circumstances, certain actions. These actions beget others; and these others beget others again, until this series of interconnected deeds leads by an apparently inevitable sequence to a catastrophe. The effect of such a series of imagination is to make us regard the sufferings which accompany it, and the catastrophe in which it ends, not only or chiefly are something which happens to the persons concerned, but equally are something which is caused by them....(B. Praveen, 2011, p. 497)

Whether we consider Mercutio or Romeo, the series of mistakes leading to catastrophe – their deaths, are partly caused by themselves. This does not mean that other characters are unerring, they do make some mistakes which cost their lives. For I. John (1965, p. xv), "Mercutio's energy of mind and body and his careless gaiety, which bring so much laughter to the play, are the very qualities which lead him to quarrel with Tybalt and so hasten the tragedy". Romeo for instance, can be described as lacking the capacity for moderation. His blind love compels him to secretly slip into the garden of his enemy's daughter, risking death simply to catch a glimpse of Juliet. Besides, his anger compels him to kill Tybalt, his wife's cousin in a reckless duel to avenge the death of Mercutio, his friend. Furthermore, Romeo's despair that he will never see

Juliet alive again compels and hastens him to suicide upon hearing about Juliet's death.

In all, it can be said that a wide range of interconnected sources concur to make *Romeo and Juliet* a great tragedy, but all of these, stem from hatred which opens the play. Shakespeare wants us to see, as Ingledew argues, that the "personal tragedy of his hero and heroine springs directly from this social evil, the 'ancient grudge' which makes it impossible for their love to take an ordinary, happy course" (I. John, 1965, pp. xiv-xv). This familial antagonism slowly but surely destroyed almost every hope in characters, making them angrier or more hostile and hastened them to deadly actions where they met hot death.

1.1. Origin and aftermaths of the Family Feud

The feud is a bitter prolonged violent quarrel or state of hostility between families, clans or other groups of people. In *Romeo and Juliet*, the feud stands for an unending disagreement, dispute or quarrel between the family of Capulet and that of Montague. This feud originates from an "ancient grudge" the cause of which remains unknown to us. Shakespeare informs us through the Chorus about an ancient grudge without giving any further details concerning its whereabouts. Nobody knows why and how this grudge came into being. What the playwright has been able to do is to prepare our mind to just know and believe that a grudge existed a long time ago between the two families. Most importantly is that, he shifts our attention to the new street brawl wrought by that ancient grudge. Like the ancient grudge, the street brawl touches all of the layers of Veronese society, ranging from mere servants – the lowest in power to the Prince who occupies the highest political and social status.

The new street brawl stems from what can be labelled as "masculine honour". Be it sexual or physical, none of the Veronese citizens is indifferent to masculine honour. As it can be seen, masculine honour does not function in the play as some sort of stoic indifference to pain or insult. In Verona, a man must defend his honour whenever it is transgressed against, whether verbally or physically. Therefore, from the servants on up to the noblemen everybody is concerned about this concept of masculine honour. While analysing the play, one can see that it animates Sampson, Gregory and Abraham as much as it does Tybalt, Lord Montague and Lord Capulet.

Concerning the servants, it is important to mention that the fight between the Montagues and Capulets erupts first among their servants namely Sampson and Gregory against Abraham and an unnamed Montague's servant. The primary role given to servants to start the fight should not be taken for granted. Shakespeare goes through the lowest in power, as a technique to fully depict the actions of their masters, if not, the whole society of Verona. We notice, for example, that all the joking of Sampson and Gregory is centred on violence and the family feud. "I will frown as I pass by, and let them take it as they list" (I.i.35), says Gregory to provoke his adversaries. Similarly, Sampson backs him up looking for more disgraceful words "I will bite my thumb at them, which is disgrace to them if they bear it" (I.i.36-37). Prior to this, Sampson insultingly vows his enmity against the Montagues saying "A dog of that house shall move me to stand: I will take the wall of any man or maid of Montague's" (I.i.10-11). He targets to attack both male and female servants of their enemies. His physical aggression of men and sexual one to women can be seen when he utters this: "'T is true, and therefore women, being the weaker vessels, are ever thrust to the wall: therefore I will push Montague's men from the wall, and thrust his maid to the wall" (I.i.14-16). Beginning with a mere verbal violence, Sampson soars up to a position of an absolute ruler who exercises power cruelly and unjustly calling himself a "tyrant". This violent attitude adopted will lead him to murder with this promise "I will show myself a tyrant: when I have fought with the men, I will be civil with the maids; I will cut off their heads" (I.i.18-20). With these aggressive words, we are not surprised to see Sampson drawing the law by his side and in a ruthless action fights Abraham. Their reckless acceptance of the quarrel as if it were their own, "The quarrel is between our masters, and us their men" (I.i.17), helps to keep it alive and generates further troubles.

Many people among whom, armed citizens and Officers, and even Lords joined the fight started by the servants until the arrival of the Prince of Verona. "If ever you disturb our street again/Your lives shall pay the forfeit of the peace" (I.i.89-90), is the Prince's declared death sentence. With this third street brawl, Prince Escalus menaced with death penalty any citizen who will ever disturb peace in Verona. Although this sentence has had no immediate effect as such on the brawlers, it is later

on applied to Romeo costing his exile. It would be applied to Tybalt who first killed Mercutio, but since Mercutio's murderer becomes himself Romeo's victim, Romeo is bound to exile which brings him far from Juliet and contributes to his final suicide.

The things servants say at times permit us to argue that the Montagues and Capulets are not only gloriously tragic, but they are also supremely privileged and stupid. They are privileged because they are presented as dignified and well respected households. Their stupidity comes from their incapacity of putting an end to their poisonous hatred. Only the stupid would bring death upon themselves when there is no need for it. We can see this stupidity when Tybalt failed to help Benvolio separate the fighting servants. He later on made the same mistake by Killing Mercutio. First, Tybalt is not a servant what is the use of joining servants' fight? Second, he targets to kill Romeo, why does he change to kill Mercutio? This shows Tybalt's irresponsibility, for a responsible person could have separated the servants and with Romeo's resignation, avoided fighting Mercutio. Consequently, all these mistakes ushered Tybalt to kill Mercutio and be killed by Romeo, two silly deaths that he could have avoided.

Likewise, Lord Montague and Lord Capulet nearly fought had it not been for their wives. Upon hearing the noise of the street brawl, Lord Capulet rushed for his sword saying "My sword I say! Old Montague is come/And flourishes his blade in spite of me" (I.i.69-70). Similarly, Lord Montague's response shows us that he was ready to fight when he verbally aggressed him with "Thou villain, Capulet. [*To his wife*] Hold me not; let me go" (I.i.71-72). If it had not been for Lady Montague's "Thou shalt not stir one foot to seek a foe" (I.i.73) and Lady Capulet's "A crutch, a crutch! Why call you for a sword?" (I.i.68), the two old men would have killed each other. On the one hand, the "Hold me not" of Lord Montague confirms the efforts made by his wife to prevent him from fighting. On the other hand, Lady Capulet thinks that "A crutch" – a stick to support her husband's body is more suited to his old age than a sword to fight with. The fact that Capulet enters in his nightgown which is worn in the house after undressing rather than in bed shows us that he is really an old man who ought to be setting a better example. Instead, he is craving death upon his mate.

The carefree life of the Capulets and Montagues which is characterised by honour and hatred prevents them from facing the difficult lives of the lower classes. This situation leads to other more implicit tragedies in the play. The first of these implied tragedies concerns the pitiful situation of the Nurse who lost both Susan, her baby girl and her husband. "Susan... God rest all Christian souls... Well, Susan is with God; she was too good for me" (I.iii.19-21), laments the Nurse in remembrance of her daughter's death. For her husband, the Nurse says "... and then my husband – God be with his soul, 'a was a merry man" (I.iii.35-36). Another case in point is the Clown who cannot read the invitation letter he was given by his master. He introspectively complains:

Find them out whose names are written here? It is written that the shoemaker should meddle with his yard and the tailor with his last, the fisher with his pencil and the painter with his nets. But I am sent to find those persons whose names are here writ, and can never find what names the writing person hath here writ. I must to the learned (I.ii.38-44).

Thanks to his illiteracy, Romeo and his friend help him read the letter and succeed in going to the party though they are not invited. Moreover, the musicians complain about playing without being paid "...the case may be amended" (IV.v.99), for the first, and "... 'silver sound' because musicians sound for silver" (IV.v.128), for the second. And finally, "My poverty, but not my will, consents" (V.i.75), says the Apothecary who cannot afford to make the moral choice and proceeds in taking money from Romeo to sell him poison that will end his life. *Romeo and Juliet* presents the lower class people as a second tragic world beside that of the nobility. The nobles' deaths are dramatic whereas the servants' are characterized by simple needs, and early deaths brought about by disease and poverty.

1.2. The Conflict between Social Institutions and individuals'will

In *Romeo and Juliet* the conflict between social institutions and characters' inner world is more visible with the lovers. Whether explicit or not, a close reading of the play shows us that both Romeo and his lover, Juliet struggle a lot against what can be called social impediments which oppose the existence of their love. Ranging from families, the

importance placed on masculine honour to law and religion, these institutions come into conflict with each other before concurring to destabilise love between Romeo and Juliet.

Being considered as the nuclei of the society, the family is the first institution which goes against the lovers' will in the play. The enmity between their families, coupled with the emphasis placed on loyalty and honour to relatives, combine to create a profound conflict for Romeo and Juliet, who must essentially rebel against their families. The intense hostility between the families prevents Lord Capulet from inviting Romeo and his friends to the feast. But surprisingly, the unwanted guests risk their lives in attending such a feast. The importance of honour, throughout the play, results in brawls that disturb the public peace. Due to masculine honour which states that a man should defend himself to preserve this honour once insulted, Tybalt finds it an insult to see a Montague in a Capulet's feast. The worst is that none of them is invited, therefore, it is his duty to throw them out. Out of this very masculine honour, Romeo cannot hold seeing Tybalt killing Mercutio on his behalf and refrain himself from retaliation. As a result, he defends himself by killing the cousin of his wife; a dilemma which drives Romeo to exile.

Another conflict related to the family is that in the course of the play, the young lovers are driven to defy their attachment to the family. We can see Romeo and Juliet in a fury renouncing their respective family names when they discovered their different identities. When the lovers notice that the names they bear are against their union, Juliet commands Romeo saying "Deny thy father and refuse thy name,/Or if thou wilt not, be but sworn my love,/And I'll no longer be a Capulet" (II.i.76-78). Juliet's struggle is mentioned when she asks Romeo to reject his name and become hers: "'T is but thy name that is my enemy./Thou art thyself [...]/Without that title, Romeo, doff thy name,/And for that name, which is no part of thee/Take all myself" (II.i.80-91). For her, the name is her enemy not Romeo in person, Romeo will remain Romeo even with another name, the new name will change nothing in his character, that is why, she is asking him to stop being called Romeo to favour their union. As a result, Romeo decides never to be called so but rather "Love" through a new baptism. He confirms his efforts to reject it when he says "My name, dear saint, is hateful to myself" (II.i.97). But the playwright shows us that this is not possible through the

condition expressed by Romeo "Had I it written, I would tear the word" (II.i.99). Unfortunately for Romeo, his name is not merely written for its words to be torn, it is part of his identity and attaches him to his family.

At times, even Romeo's friends represent obstacles for him, as a result, he abandons Mercutio and Benvolio after the feast in order to go to Juliet's garden. Further, Juliet's heart in her family's mind, places her in an extremely vulnerable position. Having secretly married with Romeo, she has to confront her father, mother and even the Nurse who prefer Paris to Romeo as husband for her. The father totally deprives Juliet of her rights when he goes on to move back a day Juliet's wedding date. Having no decision of her own, Juliet, runs to Friar Lawrence for a dangerous plan which, eventually leads her to death. The patriarchal power structure of Renaissance families is to blame because it obliges Juliet to put aside the dictates of her heart but at the same time, gives full authority to the father to control the action of all other family members.

The law is introduced in society by human beings to keep order and protect citizens. But in the play, societal laws played a pivotal role against the fulfilment of Romeo and Juliet's love. Far from keeping peace between the two families, Prince Escalus' decreed death penalty rather brings troubles for the lovers. After killing Tybalt, Romeo broke the law and is banished from Verona. This compels him to go to Mantua, a banishment which severs the family ties or relationships between the lovers. Romeo is torn between the social terms of conduct which demand his exile and his blind passion of love for Juliet forcing him to stay in Verona and be sentence to death. He felt it unbearable and drew his dagger to kill himself asking "O tell me, Friar, tell me, / In what vile part of this anatomy / Doth my name lodge?" (III.iii.104-106). Similarly, Romeo defies the ruler's authority – the law, and returns to Verona for Juliet's sake when he is informed about his lover's death. Here, the conflict lies in the fact of breaking the law anew to save his love for Juliet.

Religion similarly demands priorities that Romeo and Juliet cannot abide by because of the intensity of their love. Even though the managed to plan a secret marriage before making love, Juliet utters some blasphemous terms when she refers to Romeo as "the god of my idolatry" (II.i.156),

elevating him to level of God. Besides, the lovers' final decision to commit suicide is against any Christian principles.

It is worth mentioning that *Romeo and Juliet* can be regarded as a sort of clash between the responsibilities and actions demanded by social institutions and those demanded by the private desires of the individual. The rigour of masculine honour forces Romeo to commit actions he would prefer to avoid. Romeo and Juliet's appreciation of night, with its darkness and privacy, and their renunciation of their names, make sense in the context of individuals who wish to escape the public world. But the lovers have no power to stop the night from becoming day. Likewise, Romeo cannot stop being a Montague simply because he wants to; the rest of the world will not let him. The lovers' eventual suicides can be understood as the ultimate night or privacy that they have been longing for.

2. Bad Mentoring

Mentoring is the task of acting as a mentor to somebody, especially a junior or less experienced person. So, bad mentoring can be understood as a bad planning or the different shortcomings coming from mentors and which partly contributed to the tragic end of the lovers. Being stated so, bad mentoring will concern the hasty decisions taken and bad advice given by Lord and Lady Capulet, the Nurse and Friar Lawrence to the lovers.

2.1. The Mentor-Mentee Relationships

A mentor is "an experienced person who advises and helps somebody with less experience over a period of time" (H. Albert Sydney, 2010, p. 927) whereas a mentee stands for "a person who is advised and helped by a more experienced person over a period of time" (H. Albert Sydney, 2010, p.927). It can be understood from these definitions that the mentor is the master whereas the mentee is a learner gaining experience from that master. Before reaching good and successful results, this mentor-mentee relationship needs to be strengthened, which is not the case in the play. In *Romeo and Juliet*, Lord and Lady Capulet, the Nurse and especially Friar Lawrence play that role of mentor with all of them trying in their own way to advise and help the lovers, who are the mentees. The problem in the play is that, some of these advisers have not made any headway to reach successful decisions. They are not

qualified enough to play their role of mentors. In short, though some of their actions are worth taking, many of their decisions are too hasty and short-sighted, and these mistakes contribute to the downfall of the lovers.

The first persons to blame in this relationship are Juliet's parents. Composed of Lord and Lady Capulet along with the Nurse, these characters have not made the task easy for Juliet. The very peaceful Capulet, who successfully prevents Tybalt to spoil his feast, is totally different from the one who takes hard decisions against his own daughter. Blinded by his patriarchal power, Lord Capulet forces Juliet to marry Paris, a man whom she does not love. This shows that Capulet is not static in his decision making and this is part of his changeable nature. What he says is all of a sudden changed to answer his own will. This contradiction in his character is first shown through his reaction after the sentence of the Prince upon the two families: "But Montague is bond as well as I,/In penalty alike, and 't is not hard, I think,/For men so old as we to keep the peace" (I.ii.1-3). Capulet's failure to act in the way he knows to be right is a major cause of the tragedy at the end. Despite what he says, he and Montague have already caused three civil brawls without reason, and even till this utterance they make no attempt to end the quarrel. Similarly, although he insists that Juliet cannot marry before two years have passed because she is too young: "My child is yet a stranger in the world;/She hath not seen the change of fourteen years;/Let two more summers wither in their pride/Ere we may think her ripe to be a bride" (I.ii.7-11); and that she must be free to choose her husband, "My will to her consent is but part/And she agreed, within her scope of choice/Lies my consent and fair according voice" (I.ii.17-19); it is not long before he is forcing her to marry within a few days, "I'll have this knot knit up to-morrow morning" (IV.ii.24). Once again, his failure to act in a right and wise way has tragic results.

Capulet who exults "She's the hopeful lady of my earth" (I.ii.15) displaying his true love for Juliet, is the same who chides her referring to her as "A peevish, self-willed harlotry" (IV.ii.14). For him she is a foolish girl to counter her father's decisions. In spite of his love for Juliet, Capulet failed to be well acquainted with her thoughts or feelings. Both parents wrongly think that Juliet's marriage with Paris will be the solution to her stress when Lady Capulet presents their "decree": "Well, well, thou hast a careful father, child;/One

who, to put thee from heaviness./Hath sorted out a sudden day of joy/ That thou expects not, nor I looked not for” (III.v.106-109). With his word “decree” it becomes clear that Capulet has a full authority on Juliet which allows him to dictate whatever pleases him regardless of her assent. Believing to surprise her, they are rather astonished by Juliet’s reply “He shall not make me there a joyful bride/I wonder at this haste, that I must wed/Ere he that should be my husband comes to woo/I pray you tell my lord and father, madam/I will not marry yet; and when I do, I swear/It shall be Romeo, whom you know I hate/Rather than Paris. These are news indeed!” (III.v.116-122). Very angry with Juliet’s refusal, Capulet menaces to disown Juliet, a behaviour that his wife and even the nurse find too wicked: “Out, you green-sickness carrion! Out, you baggage!/You tallow-face.” (III.v.155-156)

Like a madman, Capulet goes on to curse Juliet in the following ruthless words:

Hang thee, young baggage! Disobedient wretch!
I tell thee what: get thee to church o’ Thursday,
Or never after look me in the face.
Speak not, reply not, do not answer me.
My fingers itch. Wife, we scarce thought us blest
That God had lent us but this only child,
But now I see this one is one too much,
And that we have a curse in having her.
Out on her, hilding! (III.v.159-167)

Although Capulet commands respect, he neither shows it to none of his family members nor keeps his promises. As a proof, he first sets Wednesday as the marriage date, he soon moves it to Thursday and then out of anger, brings it back again to Wednesday. In spite of the fact that Juliet redeems herself and asks for pardon, he seizes the opportunity to bring closer the date of marriage showing that he is pitiless.

Having got married herself before the age of fourteen “I was your mother much upon these years” (I.iii.66), Lady Capulet was also eager to see her daughter marry Paris. Although she fully depends on the Nurse for moral and pragmatic support, she effortlessly excludes her the first time she wants to know Juliet’s dispositions to marriage. Lady Capulet asks the Nurse to “give leave a while”, for she and her daughter “must talk in secret” (I.iii.8-9). Disappointed by Juliet’s reaction to their decree, Lady Capulet declines her

responsibility telling her “Here comes your father; tell him so yourself/And see how he will take it at your hands” (III.v.123-124). Blamed for following sheepishly her husband and ready to do what he asks her to do, Lady Capulet finally rejects and curses Juliet saying “Talk not to me, for I’ll not speak a word/Do as thou wilt, for I have done with thee” (III.v.202-203). The Nurse, who has been Juliet’s comfort in many cases, finally succumbs to the hasty decisions taken by Capulet. Taking Romeo’s crime and banishment as a pretext, the Nurse has been an obstacle to Juliet’s love affairs. She failed in her role of mentor when she pins Juliet’s down convincing her to go against her will by marrying Paris:

Faith, here it is: Romeo
Is banished; and all the world to nothing
That he dares ne’er come back to challenge you;
Or if he do, it needs must be by stealth.
The since the case so stands as now it doth,
I think it best you married with the County.
O, he’s a lovely gentleman!
Romeo’s a dishclout to him. An eagle madam,
Hath not so green, so quick, so fair an eye
As Paris hath. Beshrew my very heart,
I think you are happy in this second match,
For it excels your first; or if it did not,
Your first is dead, or ’t were as good he were,
As living here, and you no use of him. (III.v.213-225)

For the Nurse, since Romeo is no more in Verona, Juliet had better spouse Paris, who is at her disposal and highly praised by the Nurse. The Nurse’s last recommendations contributed to Juliet’s suicide and can allow us to qualify her as an accomplice rather than a mentor. Juliet would have not bothered herself to go to Friar Lawrence’s if her parents had given her satisfaction. They neither lend her their ears nor give her the chance to speak. Their menace put Juliet in a sort of isolation and left her alone in her room. She has nobody around to whom she can turn for love, advice or help. She cannot turn to her father because he threatened to disown her and therefore would undoubtedly force her to marry Paris. Going to her mother becomes impossible, for she will do what Capulet tells her to do – forcing her to marry Paris. But returning to the Nurse is a great difficulty because Juliet no longer trusts her, she has already advised Juliet to marry Paris and would probably tell Juliet’s parents whatever Juliet told

her. She could no more turn to Romeo because he is banished to Mantua and so is nowhere to be seen in Verona. In this dilemma, Friar Lawrence appears to be the only promising solution. As a result, she runs to him for remedy.

As a last resort, Friar Lawrence plays a pivotal role in *Romeo and Juliet* as far as giving advice to the lovers is concerned. His help to save the marital life of the lovers is as inevitable as his struggle to reconcile the two families. It is in this perspective that Friar Lawrence is ready at any time to work out a plan for the betterment of Romeo and Juliet. As a good mentor, he risks his morality in accepting to marry secretly Romeo and Juliet with the intention of putting an end to the family feud existing between the Montagues and the Capulets. When Romeo consults him begging him to marry them, he expresses this intention as follows: "Thy love did read by rote that could not spell/But come, young waverer, come go with me;/In one respect I will thy assistant be,/For this alliance may so happy prove/To turn your households' rancour to pure love" (II.iii.88-92). Once again, he displays his experience to prevent Romeo from killing himself when he advises him to go to Mantua, "For then thou can'st not pass to Mantua,/Where thou shalt live till we can find a time/To blaze your marriage, reconcile your friends,/Beg pardon of the Prince, and call thee back"(III.iii.148-151). When Juliet, his second mentee, resorts to him for help and even threatens to kill herself, he stops her by devising his sleeping potion plan – giving her a potion which will make Juliet lifeless for forty-two hours. This last plan is a multi-purposed one, for it will prevent Juliet from marrying Paris and avoid an open conflict between Juliet and Capulet. Not only will this plan free Juliet from her parents' control, keep her especially safe from Capulet's anger but it will also allow Romeo and Juliet to begin a new life together. Finally, the plan intends to avoid a new outbreak of violence between the families – at least until the lovers are safely together.

As any solution has its effect, the plans of Friar Lawrence have not remained without negative consequences. As a matter of fact, his first plan in celebrating a secret marriage is an abuse of his religious power. As a man of God, he could not have made such a mistake. Regardless of the fact that his plan is short-sighted and too limited, the Friar blindly hopes that Romeo and Juliet's marriage will somehow, someday, end their families' feud. Even if the plan succeeds in

the short term, there will be consequences when the deception is exposed, therefore, there is no good reason to believe so. His second mistake is that he devises his second plan without gauging its drawbacks. What if the potion fails or has a reverse? What about the duration of the potion's effect? And if he fails to inform Romeo in time?, are questions which escape from Friar Lawrence and change his good scheming into a bad mentoring. If the plan fails, Juliet could wake up early and go mad with terror. Likewise, if it doesn't produce a convincing imitation of death, the plan could be exposed, leading to negative consequences for both Juliet and Friar Lawrence. In addition, the plan's morality is questionable, for his mystical knowledge seems out of place for a Catholic Friar. Moreover, it's cruel to make Juliet's loved ones think she is dead, regardless of their behaviour. Is he not mocking at death or laughing at natural ways when he faked Juliet's death? It is also unfair to Paris, an apparently nice man who has wronged no one.

Though Friar Lawrence's plans all seem well conceived and well intentioned, they serve as the main mechanisms through which the fated tragedy of the play occurs. Far from pushing away fate, all the determination of Friar Lawrence rather contributes to bring that fate about. He postponed rather than suppressing the final double suicide of the lovers.

2.2. The Pressure of Fated Elements

Fate can be defined as a supernatural force with decisive or far-reaching consequences that inevitably happens to somebody or something. The mechanism of fate works in all of the events surrounding the lovers. The first element of fate is given by the Chorus which informed us that the lovers are "star-crossed". As a force determined by the powerful social institutions, the feud between their families is fated. The reason of that hatred remains unknown; it is neither given nor explained. It is beyond our understanding and we have no power but to believe.

Fate can also be considered as a force that emerges from characters themselves. Romeo and Juliet's very personalities contributed to their downfall. The omen foreshadowing the lovers' tragedy begins when Romeo attends the Capulet's feast where he senses "Some consequences, yet hanging in the stars" (I.iv.108), which will lead to his "untimely death". Romeo's defiance itself "O, I am fortune's fool" (III.i.132), after killing

Tybalt, plays into the hands of fate. One morning after their first sexual experience, Juliet imagines that Romeo looks dead, "O God, I have an ill-divining soul!/ Methinks I see thee, now thou art so low,/As one dead in the bottom of a tomb" (III.v.53-55). Besides, Romeo and Juliet are plagued with thoughts of suicide, and a willingness to experience it. Romeo, for instance, draws his dagger in Friar Lawrence's cell and threatens to kill himself after he has been banished from Verona. Likewise, when Capulet decides that Juliet will marry Paris, she also pulls a knife in order to take her own life in Friar Lawrence's presence, "If all else fail, myself have power to die" (III.v.242). Juliet's lie when she asks the Nurse to inform her mother that she has gone to Friar Lawrence's cell "To make confession and to be absolved" (III.v.233), also leads her astray from her faith. Religiously, a lie is a sin and lying to one's parents is more dangerous. Too hasty and very quick in action, Romeo has no time to waste, that is why, he failed to check the information before going directly to the graveyard to drink poison. This shows that he is an inexperienced young man. His foolish love for Juliet and his determination to spend eternity with her result in their deaths.

Apart from the lovers, Mercutio's dying curse, and "A plague o' both your houses" (III.i.102) brings more deaths than he would have ever expected. Likewise, when Juliet refused to marry Paris, Capulet curses her with this oath "...by my soul, I'll ne'er acknowledge thee/Nor what is mine shall never do thee good" (III.v.193-194). He rejects and tells Juliet that she will inherit nothing of his. He paves the way for Lady Capulet, who effortlessly rejects her daughter with "I have done with thee" (III.v.203).

The horrible series of accidents that ruin Friar Lawrence's seemingly well-intentioned plans at the end of the play, that is, keeping the secret of the potion only between him and Juliet, his failure to inform Romeo in time, the delay of Friar John for a reason which is not clear enough for us, the mistake of Balthazar to precede Friar John and bring the false info very quickly to his master (Romeo), the tragic timing of Romeo's suicide and Juliet's awakening, and Lawrence's cowardice in the graveyard allowing Juliet to stab herself, show us that events are being controlled by "a power greater than we can contradict" (I. John, 1965, p. xvii). In fact, all these events are not mere coincidences, but rather

manifestations of fate that help bring about the unavoidable outcome of the young lovers' deaths.

Conclusion

Romeo and Juliet did not die because they love each other but because of the enmity of the parents. The setting itself is ill-fated, they are born in a hostile environment where they lack a good setting to make their love prosper, as a result, they perish. Moreover, just from the opening of the play, our minds are prepared to see their tragic deaths at the end because they are "star-crossed". So, we know that they are going to die, only the how is not known, that is why, we are not surprised to see them die but the way they die shocked us.

Though we can blame Romeo for his lack of moderation – being too hasty or rushed, his blind love, anger and despair, nothing could have gone wrong if Tybalt had not set fire by killing Romeo's friend. Had Tybalt not killed Mercutio, Romeo would not have committed any crime and so, would not have been sent to exile. He would have stayed in Verona to be well informed about Friar Lawrence's plans. Had Romeo restrained himself from killing Tybalt, or waited even one day before killing himself after hearing the news of Juliet's death, matters might have ended happily. Their death is also related to the uncontrollable power of societal forces. Though fate works a lot to discredit the Friar's plans, he himself can a little bit be blamed for having misused his religious power. Instead of going far to risk their lives with his mystical sleeping potion, Friar Lawrence could have quenched the fire of the two families by seeking the agreement of Capulet before marrying Romeo and Juliet.

At the end of the play, it is said that the two families reconciled but do we need to kill before reconciling? Are there not safer ways to reconcile than losing one's offsprings? It is a great loss not reconciliation because this could have been done earlier on through more peaceful ways to save the lovers' lives and those of the innocent people who died. It can also be argued that Romeo and Juliet did not die to preserve their love but they are rather compelled by the pressure of the enmity to put an end to this love. This is rather an end because only the living beings can love. They succumbed to the weight of social barriers and paid the price for the familial hatred. In fact, it is a great loss for the Capulets and the Montagues but a success for Shakespeare who succeeds in combining elements to get what

he wants. Far from being a success, the final suicide of the lovers constitutes a failure for both families. They failed to reconcile before the lovers' deaths. The hatred shown toward each other and the rushed behaviour of Romeo to commit suicide are to blame.

Bibliography

- ALBERT SYDNEY Hornby, 2010, *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English*, (8th ed.), Oxford: Oxford University Press.
- ARTHUR S. Reber & EMILY S. Reber, 2002, *The Penguin dictionary of psychology*, New York: Penguin Books. Available on https://en.Wikipedia.org/hatred#cite_note-2 Accessed, 20th January 2017.
- CHARLES E. Bressler, 1994, *Literary Criticism: An Introduction to Theory and Practice*, New Jersey: Prentice-Hall Inc.
- CHARLES Morris, 1995, *Signs, Language and Behavior*, New York: Braziller.
- JAMES W. Underhill, 2012, *Ethnolinguistics and Cultural Concepts: truth, love, hate & war*, Cambridge: Cambridge University Press, Available on https://en.Wikipedia.org/hatred#cite_note-3 Accessed, 20th Jan 2017.
- JOHN Ingledew, 1965, *Introduction to Romeo and Juliet*, Lagos: Longman Group Limited.
- KRISTOFFER Rissanen, 2014, *Nineteen Eighty-Four and the Ideology of Hate*, BA thesis Göteborgs Universitet.
- PRAVEEN Bhatia, 2011, *Hamlet: Special Edition with introduction, detailed notes, scene-wise summary, annotations and questions and answers*. New Delhi: UBS Publishers' Distributors Pvt. Ltd.
- SIGMUND Freud, 1915, *The instincts and their vicissitudes*, Available on https://en.Wikipedia.org/hatred#cite_note-1 Accessed, 20th January 2017.
- UMBERTO Eco, 2006, "Semiotic Theory", in Wolfgang Iser, ed. *How to do Theory*, Oxford: Blackwell Publishing.
- WILLIAM Shakespeare, 1965, *Romeo and Juliet*, Lagos: Longman Group Limited.

**DOMESTICITY ISSUES: THE CHALLENGE OF
MANAGING SECOND MARRIAGE HOUSEHOLDS A
STUDY IN GOLDSMITH'S *SHE STOOPS TO CONQUER***

KLOUTSE Biava Kodjo*

Abstract

The question of domestic leadership is a topic which seems to have been one of the paramount concerns of Goldsmith in this play. Particularly in this comedy, the main trend is upon the challenges of role regarding the management of a household in which both partners have previously experienced married life and mainly the challenge related to the education of the children got in a former marriage whence the question about the exercise of parental authority in such a household. The current study aims at analysing how the domestic power is handled in the *Hardcastles*' between the two parents. This paper raises then the problematic of domestic leadership and its influence on children's education. Subsequently, it clears the way to the discovery of the limits of the division of tasks and authority in a household and questions the relevance of contemporary matrimonial laws which promote equality and the division of household labour.

Keywords: Household, leadership, labour division, second marriage, parents, children.

Résumé

La question du leadership domestique est un sujet qui semble être l'un des sujets prédominants dont traite la comédie de Goldsmith. Particulièrement dans cette œuvre, la trame est construite autour des défis qui entourent la gestion d'un foyer issu d'un second mariage spécialement ceux relatifs à l'éducation des enfants engendrés dans une union précédente aussi bien que les défis liés à l'exercice de l'autorité parentale dans un tel foyer. Cette étude a pour but d'analyser comment le pouvoir domestique chez les *Hardcastle* est entretenue entre les deux parents. Elle nous permet d'avoir une vision distincte de la situation. Et par conséquent, permet de paver la voie vers la découverte des limites du partage du pouvoir au sein du couple face aux nouvelles lois qui dans leurs essences visent à promouvoir l'égalité et par ricochet la division des tâches dans le foyer.

Mots-clés : foyer, leadership, répartition de tâches, second mariage, parents, enfants.

Introduction

The eighteenth century in Britain has witnessed the introduction of a new genre in literature known as novel. The

* Université de Kara / TOGO, Email : biavaland8@gmail.com

accessibility of the novel made it to be admired by both the middle class and the lower class. As for the lower class that had not enough money to afford going to theatre it was an exciting opportunity to have access to literature at lower cost. It was in that exciting period of literary genres rivalry that Goldsmith staged his second play *She Stoops to Conquer*, after the failure of his first play *The Good-natured Man* which was cut out in 1768 for being too vulgar by the genteel audience. In order to have his honour restored Goldsmith came back on the stage five years later with the successful *She Stoops to Conquer* in 1773. According to R. D. Trivedi (1976, p. 303),

though rich in both nature and humour, *The Good-natur'd Man* was only a modest success and was almost eclipsed by its successor *she Stoops to Conquer* produced at Convent Garden in 1773. It was an instant and immense success and has maintained its popularity ever since, specially on the amateur stage in Schools and Colleges.

The instant and enduring notoriety of *She Stoops to Conquer* is not only due to the fact that it deals with the question of domestic leadership but also due to the fact that it attracts back audiences by giving a new taste to the play as it was recognised as a real model of the comedy of manners of his period. Throughout his play, Goldsmith depicts an uncommon case of a household where both partners have already experienced each at its side a first marriage from which they begot one child each that are carried along in their new hearth. In the play, both parents seem to devote more attention to their own children whence an unsaid division of task related to childcare. Instead of the education of children be done in a mutual consent of parents, each parent decides things for his /her child challenging then the authority of the other partner. Despite such division of labour in the early beginning of the play the author has finally end up the play by giving a successful intervention of the father to settle matters beyond the control of Mrs Hardcastle.

In the light of the reactions of the children towards their respective mentors and the outcome of this division of tasks, the sociological approach is applied to the play so as to understand the outcome of various interactions of the personae hence to have a new perspective upon the management of the domestic power, and to grasp the reason for the dramatist handling of such a perspective. For according to M.H. Abrams,

(2005, p.289), the sociological approach helps “to view the interpretation and assessment of a literary work by a reading public as shaped by the circumstances specific to that public’s time and place”. This work is parted into three. The first part is concerned with the question of leadership related to domestic affairs while the second is centered upon the weaknesses of the practice that consist in sharing roles especially that about childcare in a household by considering the viewpoint of Goldsmith and finally the third part is focused on the art of the playwright with the purpose of discovering how successfully he has staged a topic that prevails during his time.

1. Leadership and domestic affairs

Leadership as the incarnation of unity and order is an important matter when beings come together. This explains why for immemorial times, man especially, has been organising his community politically around leaders who govern with the collaboration of many associate personalities. According to J.J. Rousseau, (1992, p.29), the political rule takes its root in the family. Thenceforward, he finds that the most ancient of all societies and the most natural one is the family. The main interest in this part is to dig out how leadership especially that referred to child raising is handled at the Hardcastle’s, a monogamous household in which both partners have once experienced a previous marriage.

As depicted in the play, at the Hardcastle’s, the management of children is tacitly parted between the two parents. The woman seems to be much more concerned with the wellbeing of her son Tony, while Kate, the daughter of the house is under the protection and the care of Mr. Hardcastle her father.

Generally, in a family parents have the responsibility to govern their people in the sense of the French philosopher J.J. Rousseau (1992, p.31.) who thinks that the family is in other words the most basic model of political societies; the father being the head with his children who represent the people. According to him it takes the father to be a good leader so as handle the control his family to achieve good education.

In Goldsmith’s dramatic universe especial in this play, ladies are given a greater attention. This is the case of Mrs. Hardcastle who appears as a powerful lady and deals on an equal stand with her husband. At her first show on the stage in Act I, she made a speech addressing boldly some reproaches to

her husband who she finds too much rooted in odd ways of life regarding the way he treats her son Tony. As for Tony, a son she got in a previous marriage, she does not even want her new husband find any mistake upon Tony's conduct. All the treatments she gives to Tony, foretell a message to Mr. Hardcastle to mind his own business with his daughter. For, she is already in charge with Tony, her son's affairs.

The manners of Mrs. Hardcastle on stage, reflect that of an emancipated lady with urban comportments. She can be said to be Goldsmith's representative of an emancipated woman who reincarnates the real equality between men and women in a household. But in the contemporary societies either in developed or developing countries, where equality is the rule and the scriptural patriarchal disposition of government has given way to new legal principles imposed by the Marriage Act of 1753 within which the eighteenth century defines itself with the institutions of marriage, parenthood, and commonsensical morality has profoundly reframed the way of life of the contemporaries of Goldsmith. Within such a context, it is common that the mother who does not exist in the understanding of natural family of Rousseau must appear as a second leader of the family. The real matter about woman's authority in the Hardcastle's must be linked to two main factors, the first one being the fact that both partners belong to the same generation as the man is not far older than his wife as it used to be case during that period as highlighted by G. Newton, (2012, p.2). The second factor being that each of the spouses has various experiences about household running. They are not such innocent youngsters that get into new unions.

Concerning her own experience, in O. Goldsmith (1921, p.6), Mrs. Hardcastle clearly and boldly warns her husband saying, "...Mr. Hardcastle: I was but twenty when I was brought to bed of Tony, that I had by Mr. Lumpkin, my first husband". This declaration shows how proud the lady feels about her former marriage and especially her son Tony. She clearly demonstrates how dear she values her son before her new husband as to appeal to his maturity in the management her affairs and even that of her son. Still in her audacity, she continues revealing the secrets lives of Mr. Hardcastle, her current husband. In order to put to his awareness that she knows much about his life experience with women, she says,

Lord, Mr. Hardcastle, you're for ever at your Dorothys and your old wives. You may be a Darby, but I'll be no Joan, I promise you. I'm not so old as you'd make me, by more than one year. (O. Goldsmith, 1921, p. 5).

A close observation of this statement, leaves to say that though they are partners in marriage, they former lives of each of the partners is not a kept secret. But the tone with which Mrs. Hardcastle addresses her husband, unveils a great lack of reserve and much defiance. She appears to be a proud and an audacious wife.

Her pride, has mainly disarmed and affected psychologically Mr. Hardcastle before his wife. And orients his care towards his daughter who seems to be motherless. As far as the education of Tony is concerned, Mrs. Hardcastle has been so clear to the point of making her husband understand a couple of things about him. She says perhaps in reference to Erasmus¹ "No matter, Tony Lumpkin has a good fortune. My son is not to live by his learning." O. Goldsmith (1921, p.6). This clearly shows that she does not want her husband to decide of anything concerning her beloved son and when the latter wanted to comment on the behaviour of Tony; she steps in with ridiculing remarks, "Humour, my dear; nothing but humour come, Mr. Hardcastle, you must allow the boy a little humour." O. Goldsmith (1921, p.6). Indeed, Mr. Hardcastle has only to undergo the situation as a simple spectator in his own house.

Mr. Hardcastle has only his daughter's affairs left to him. Kate remains the only being on which Mr. Hardcastle can exercise his fatherly prerogatives while the new mother of the house does not even mind the presence of Kate but her Tony. In the course of the whole play, she never appears on stage with her step daughter as if she does not really have any business to deal with her. In consequence, Mrs. Hardcastle limited herself in her self-assigned role. The house has become a divided one where each one has his or her limits within which they should move and affirm their existence. As for the husband he hardly exchanges with Tony except in the end of the play at a moment when Mrs. Hardcastle has lost miserably her authority before Tony her beloved son and source of pride

¹ Erasme, *Eloge de la folie*, (trad. Pierre Nollhac), Paris, Flammarion 1964, p.44. « Ne croyez-vous pas, dans tout le reste des espèces animales, que celles qui vivent le mieux sont les moins éduquées, celles qui n'ont pour les instruire que la nature ? »

who much against her will has started challenging Mrs. Hardcastle viewpoints upon his life as to claim at last his autonomy vis-à-vis Mrs. Hardcastle. He finally realised that her mother has been belittling him for long.

Accordingly, it is observable in the house of the Hardcastle that the business of child-rearing is really a matter shared between both parents. Luckily, there were only two grown-ups in the Hardcastle's. Should Kate be a little girl, what would have happened to her as her new mother does not care about her? This question raises the question of harmony in family circle with that of the role managements mainly in second marriage households wherein there is a lack of order and a collaborated leadership between both parents.

2. The challenges of domestic task division

It has been found in the section above that at the Hardcastle's the division of the tasks about child-rearing is plainly obvious, the aim of this section is to conduct a study on this principle of management so as to find out the relevance of such a practice for the good of the family.

As for the case of Kate and her father, things seem to go following the principle of consensus. One can notice in their discussions much easiness and mutual understanding which unveil their closeness. Unlike Tony and his mother, Kate can freely speak with her father and give sometimes her opinions as she feels them. It also happens that she fails to agree with her father on some matters but the latter always is comprehensive and tries in most cases to overcome wisely his parental pride. This prevailing situation between both people, demonstrates how Mr. Hardcastle shows a special concern and consideration to his daughter's opinions. Miss Hardcastle proves to be a well-bred daughter with good manners. A discussion between them reads,

You know our agreement, sir. You allow me the morning to receive and pay visits, and to dress in my own manner; and in the evening, I put on my housewife's dress, to please you. (O. Goldsmith, 1921, p.10).

The word 'agreement' is highly meaningful in this logic as it denotes firstly that the father really recognises the maturity of his daughter. He deals with her not as a small but quite as an adult. Mr. Hardcastle mostly consults her

daughter's opinion on various matters and tries as much as possible to avoid imposing decisions upon her shoulders. Consequently, the girl feels at ease when she has something to say to her father. The discussion they hold during their first show on the stage concerning the coming of a suitor is very interesting in this sense. Therein, one can see how the father was answering the eagerness of the young lady as mothers commonly do to their curious kids. Miss Hardcastle can be said to have found her missing mother in her father as if her father fills highly the gap of a distant mother in the household for Kate.

This easily leads to deduced that there is a great deal of acquaintanceship between both characters. It is perceptible that this intimacy between the father and the daughter certainly fills the absence of a mother in the mind of the girl. But still there is something fascinating in the reactions of the girl towards her father when the latter has talked about the suitor. She did not express any opposition to him as will do some people. As for Kate, she overtly and tacitly admits the choice of the father with great eagerness. One can hear her replying, "Bless me, how shall I behave? It's a thousand to one I shan't like him; our meeting will be so formal, and so like a thing of business, that I shall find no room for friendship or esteem."

Her worries are clearly about the fact that she is not prepared to meet a suitor of the rank that is on the way coming. And she feels shy and mainly anxious about her look. This, she finally voids it to her cousin Constance saying "Tell me Constance how do I look this evening? (...) am I in face to-day?" O. Goldsmith (1921, p.13). This shows not only her shyness but mainly her excitement to meet her suitor. This excitement can be read in her manners and especially the way she defended the misdeeds of Mr. Marlow before his father. She quenches the anger of her father who was about to fire out the young Marlow who as misled by Tony, took the Hardcastle's for an inn and behaved consequently. Such reaction of the father will have compromised negatively the marriage project of Marlow and Kate. Kate has simply saved her marriage in playing the role of a shrewd facilitator.

The relationship between the two personae reveals how far their confidence has reached. As a result, the project of Mr. Hardcastle can no more be said to be his own device. The way Kate stepped in the issue has shown that she has really admitted the project and even has taken it over whence the

successful end of the play with their marriage. Actually, it is the submissive attitude of the Kate that makes the father cooperative and more open minded to dialogue with her daughter. Through her politeness she has been able to gain both the love and the blessing of his father in a challenging context and also a desired husband.

On the other hand, the relationship between Tony and his mother is not comparable to that of the daughter and her father. Early in the play, Mrs. Hardcastle has shown a given concern to his boy by preventing her husband from stepping into the businesses of the young boy. She even planned an interest based marriage between him and his cousin. This behaviour of the mother leaves to see how eager she is in matters about her son. Even though such involvement is not appreciated by Tony who simply wanted his autonomy from her care. Mrs. Hardcastle, when addressing the illiteracy of her son, instead of being annoyed, and encourage the latter to attend school, she just sympathises with her boy by calling about people's indulgence to his whimsical deeds she did not even wait for Tony to express his refusal to study grammar.

For Mrs. Hardcastle, Tony is just a little kid for whom she had to decide everything. But she does it so badly to provoke her rejection by Tony. She said, "we must not snub the poor boy now, for I believe we shan't have him long among us. Anyone that looks in his face may see he's consumptive". O. Goldsmith (1921, p. 7). All that which is surprising is the fact that while the mother thinks her boy sickly, the latter does not have the same perspective of himself. He thinks that he is grown up enough to express his own desires and enjoy his youth. He drinks a lot in parties and he even plays the organiser of his band.

As the mother and the son do not have the same vision of life and future, then a clash is predictable in their relationship. The fight started physically when the boy refused to stay beside his mother. This was simply a brutal challenge to his mother and exposes how far Tony is undisciplined towards his own mother. This resistance of the son simply unveils how far the mother does not have her supposed authority upon her beloved Tony. With regard to the open crisis between Mrs. Hardcastle and her son, it can be deduced that she has simply failed. One of the signs of the failure is that how meaningless her orders sound for her son. "Pray, my dear, disappoint them for one night, at least (...) as for disappointing them, I should

not much mind; but I can't abide to disappoint myself". O. Goldsmith (1921, p.9). This kind of answer from Tony to his mother clearly shows to what degree Tony has rebelled against his mother's recommendations and how far he values his own desires over his mother's. From this observation, one can clearly see the extent to which Tony is ill-bred by the mistake of the over protection of his mother. It can be said that Tony is behaving no more like a son but just like a self-sufficient adult who minds nobody. Before the degradation of the relationship between Tony and his mother, it becomes visible how it is unsafe to handle alone the education of a boy by a woman. When it can be said that the one-sided education of a boy is insufficient to keep me under moral values.

The self-sufficiency of Mrs. Hardcastle towards matters related to her son when she nurtured to arrange a marriage between Tony and her cousin made her to programme things without consulting Tony as to be turned into a laughing stock by both Tony and Neville. Neville said, "I make no doubt to be too hard for her at last. However, I let her suppose that I am in love with the son, and she never once dreams that my affections are fixed upon another." O. Goldsmith (1921, p. 14-5). This declaration from Neville about Mrs. Hardcastle shows how far Mrs. Hardcastle has lost authority over her son and her niece in her own house. If only she was opened to criticism, Neville will not have the audacity to void such message before Miss Hardcastle otherwise she could report it to her step mother. But as this is possible, it can be seen as a consequence of a distance between Tony's mother and Kate in the house.

As for Tony, he cannot marry Neville for he knows her much more than any other person. He said "I know every inch about her, and there's not a more bitter cantankerous toad in all Christendom." Goldsmith (1921, p.56). At this place, the audience can in one accord find Tony's reaction right. According to Georges Allary² as quoted in P. Daco, (1971, p.72), Tony can be said through his aggressiveness to be in quest for a security and life.

² Pierre Daco, *Guide de la psychologie moderne*, Paris: Editions Robert Langeac, 1971, p.72. "Que fait l'enfant ? Il tente d'assurer sa sécurité. Comment ? Par la mise en action de ses instincts agressifs." Jouets aux mains de son ça, l'enfant n'a pas encore de moi; ce sont ses parents, l'éducation reçue qui vont lui en fabriquer un. Lorsque les parents, par excès de tendresse mal comprise, renoncent à endiguer son appétit de vivre, de satisfaire immédiatement et sans bornes ses instincts, l'enfant, capricieux, tyrannique, devient ce Napoléon en herbe qui impose sa loi, une main impérialement passée dans sa baguette..."

All in all, Mrs. Hardcastle can be said to be seriously out of the business for many things are happening without her knowledge. She does not have the control of the events around her. And even her son she believes controlling is not really under her control. How can she then succeed in educating such a son? At last it is the son's desire which prevails. He rejected publicly her cousin Neville by overlooking her mother's choice. By the time she realised the rebellion of her son she simply gives way to tears with profound deception. At the sight of his mother's tears, Tony just made an unmoved comment saying,

Ecod! You had reason to weep, for you have been dosing me ever since I was born. I have gone through every receipt in the complete huswife times over; and you have thoughts of coursing me through Quincy next spring. But ecod! I tell you I'll not be made a fool of no longer. (O. Goldsmith, 1921, p. 54-5).

Such a declaration about the sorrow and tears of his mother is an expression of his rebellious attitude and translates his rejection of his mother's ideal for him. In point of fact, the rejection of the ideals of Mrs. Hardcastle and the humiliation she is subjected to translates the total failure of Mrs. Hardcastle in her endeavour to give her son sound education. The failure of Mrs. Hardcastle is due to the fact that together with her son they fail to cooperate. M. Tièche (1966, p.35), testifies this when he discovered that family and social life are deeply troubled when an individual wants to impose his caprices as laws and refuses to submit to the rules that make tolerable the collective life. This harmony has also been discussed by M. W. Briggs (2011, p. 6). He believes that parenthood in family must consist of "doing motherhood and fatherhood: in multi-member households, household labour becomes a site of conflict, contestation, negotiation and cooperation in which members need to debate, divide, and allocate several domestic chores". This makes sense and pushes me to say that in an ideal hearth, it takes both parents need to participate in the edification of the household through a sustainable education of their children., each acting according to his/her competences.

3. Dramatisation of the gender role distribution

The work of Goldsmith is full of many interesting facets such as the shaped and actions which work together to give artful sense and value to the comedy in the sense of representation. The comedy of Goldsmith is said to be fitted for a middle class and aristocratic audience as it does not require some specific locations for its performance. It is a three unit play that respect the unit of time as the play takes place within only one-night time. As for the unit of place the play takes place entirely at the Hardcastle's house. As for the unit of action, the play is constructed around the theme of relationship. And this is perceptible in the interactions of the personae throughout the play.

To pronounce the Prologue, Mr. Woodward was dressed in dark. In addition, he was holding a handkerchief as if he was trying to prevent the audience from noticing his tears. Certainly he was swinging between anxiety and happiness. The first because he could not predict for sure the reaction of the audience towards this new play of Goldsmith. The second because of his excitement to have at last a witty play that can attract a big audience to theatre. All this mood as expressed by the prologue performer works to awaken the audience upon the piteous declining situation of drama during the eighteenth century. R.D. Trivedi puts it saying,

the drama of the 18th century is a dull and dreary affair (...)
The English drama after a continuous tradition of varying excellence for about a century and a half (1580-1720) except during the closing of the theatres during the commonwealth period was ousted from its place of eminence by the rival and superior attraction of the novel. (R. D. Trivedi, 1976, p. 297).

The complexity of the period and the continuous falling of the taste to theatre constitute the big challenges which Goldsmith was facing in 1773 when *She Stoops to Conquer* was first staged at Covent Garden R. D. Trivedi, (1976, p. 303). Staging in that period was seen as an audacious action of Goldsmith who intended to give a new living blow to drama which was getting relegated to the second position by the novel by his play referred to as a comedy of manners.

As a matter of fact, the tears of Mr. Woodward in the pronouncement of the Prologue of the play should not be considered as connected to the course of the play. It is rather a

plea for the restoration of the legendary status of play in England. This is why he beseeches the audience to suffer attending the performance of Goldsmith. According to him, Goldsmith is a doctor who comes as an ultimate hope for the recovery of a sickly maid. The maid in question is nothing more than the theatre. If by his art, the maid is healed then people must reconsider their hesitation towards the stage. This comedy was by then a great challenge for Goldsmith and subsequently for the whole corporation of dramatists and actors. It is in effect in this tough state of affairs that the play was performed. The prevailing situation should have contributed a lot in the perfection of the art of Goldsmith.

The whole play of Goldsmith can be categorised into two different groups: The group of the civilised as opposed to the group of the common brutes. Amongst the civilised ones one can name: Mr. Hardcastle, Miss Hardcastle, Miss Neville, Hastings, and Sir Charles Marlow while the group of the brutes is made up of Mrs. Hardcastle, Tony, the young Marlow and the servants. This classification is strictly made on the basis of the actions and reactions they have been responsible for throughout the play. While the civilized personae mind their fellows' standpoints when interacting with them, the brute characters on their part seem to be egocentric and dictatorial. They mostly act in ignorance of the reality whence their delusion.

Throughout the play, Goldsmith has fashioned the characters as to give the upper hand to the civilised personae over the brutes. This is the case with Mr. Hardcastle and his daughter Miss Hardcastle. In the course of the play and mainly at the end of the play, the civilised group got the upper hand over the brutes as the former group met with success unlike the brutes who met with deception and failure. At last, Kate after playing the maidservant, had got the control over her suitor when the young Marlow finally discovered the truth about the house and the people he has been interacting with. She finally moralised and married her beloved suitor; Mr. Hardcastle and Mr. Charles Marlow have witnessed their longings taking shape. As for Neville she recovered the precious jewels she inherited from her mother. These jewels, Mrs. Hardcastle wished to keep in the family by urging her son Tony to marry Neville her cousin. In this case the dowry will be kept in their family as both Tony and Neville are cousins. At last Neville got married to her true lover, the well-bred young Hastings.

On the other side, one can notice a rupture within the expectations of the brutes. As for Mrs. Hardcastle she can be said to be in general the greatest loser in this perspective. She failed to implement her egotistic plans in the life of Tony who at last publicly humiliated her by rejecting her advice. Such a failure is the consequence of her inappropriate method of education accentuated with her lack of personality. Compared to her husband, Mrs. Hardcastle who was the representation of woman's independence and egocentricity who pitifully misses her role of mother-educator and has become the real laughing stock of the play.

As for Tony, he has failed in honouring his mother who he primarily turned into a laughing stock with the complicity of Neville as both cousins have come to the agreement to feign love before Mrs. Hardcastle. In addition of being a less polite son, he endangered his becoming in choosing an easy life of drinking and bad companies. Despite his gaining his majority, he should not take this for an end but rather a new beginning to question his behaviour anew upon how to orient his life the best way. In order, to become an accomplish man he needs to revisit all his life so as to correct his flaws such as grammar mistakes and drop his bad companies. The fact that the selfish mother fails in the duty she has freely nurtured exposes a macho like attitude of Goldsmith. The dramatist can be said to have made his civilised characters brilliant and successful. Surely he made them adopt W. Ury's principle of the conquering leadership which consist in following patiently one's adversary so as to wait for the right moment especially the time when the adversary happens to make a mistake to take the upper hand.

Il est rarement conseillé d'affronter directement les préjugés et les passions. Il vaut mieux sembler s'y confronter pour gagner le temps de les combattre. Il faut savoir naviguer sous des vents contraires et tirer une bordée jusqu'à ce que l'on rencontre un vent favorable. W. Ury (1993, p. 69).

By implementing such a principle of Ury in favour of the civilised such as the father of Kate, Goldsmith has made Mr. Hardcastle gets the upper hand over Mrs. Hardcastle who has shown a hot temper mix with insubordination towards her husband in the play. Definitely, this principle has made Mr. Hardcastle a cool and temperate leader. He is certainly, an enlightened democratic leader.

Still some people can read within Goldsmith's representation a given weakness related to the disproportion in roles distribution. Indeed, the mother was in charge with the boy and the husband with the daughter so it can be argued that it is more difficult for a mother to handle a mature boy than a father to deal with his daughter.

In order to demonstrate the primacy of men even in domestic affairs such as child rearing, Goldsmith has made the young Marlow submissive to his father in coming to the Hardcastles, wooing and marrying Kate. As Marlow was well-bred, he soon recognised his mischief towards the Hardcastles and without reasoning his mistakes he apologises as a gentleman. At last when Mrs. Hardcastle was in grief of shame, one can see her husband and his friend Mr. Charles happy with their children and especially satisfied with the outcomes of both their plans. All in all, it can be noticed that there is a wholesome humour, a compassionate attitude to Goldsmith's characters.

Conclusion

Throughout this play, Goldsmith has not only successfully portrayed the domestic realities of his epoch but also a common fact about the question of role distribution in a household. His comedy goes beyond the simple fact that it is a creative work, to be a vibrant call for more consensus as far as children's interests are concerned. In fact, if the father Mr. Hardcastle does not intervene in the matter before the end, it cannot be said to be a denial but rather a limit his wife imposes on him. There is need of cooperation and mutual understanding in the household for each part to feel belonging to the family circle³.

The division of task in the household as practiced in the play reveals the limits of this principle. Even if conventions generally advocate the equality and the division of authority in households, it takes households to be ruled collectively by both mothers and fathers to assure an adequate education. Peace and harmony in the house must be the greatest targets. It is commonly seen to be a failure of parents when successful parents get failed children. Parents must be united and concerned with the becoming of their family. Studies on British population by Man-Yee Kan and A. Heath (2003,

³ According to (Catarina Delaunay 2010, p. 45), it takes the participation of both parents in the caring of the children to the founding of the principle of the "we family"

p.34.), have revealed that people who strongly agree with the fact that “a husband’s job is to earn money; a wife’s job is to look after the home and family” are automatically “home centred”. From this argued point, and in my opinion, I think the issue is not about whether women should stay at home for children but I believe in the light of Goldsmith’s play that even if both parents should go out for job, they must be both ‘home centred’ for the better education of their children.

Bibliography

- ABRAHS M.H., 2005, *A Glossary of Literary Terms*, London, Thomson Wadsworth.
- BRIGGS Martin William, 2011, *Doing Marriage and Parenthood: The Division of Household Labour Across Two Life Course Events*, Helsinki, University of Helsinki, Master’s Thesis.
- DACO Pierre, 1971, *Guide de la psychologie moderne*, Paris, Editions Robert Langeac.
- ERASME, 1964, *Eloge de la folie*, (trad. Pierre Nollac), Paris, Flammarion.
- GOLDSMITH Oliver, 1921, *She Stoops to Conquer*, Paris, Librairie Hachette.
- KANDJI Mamadou, 2014, *Thésaurus des traditions Grande-Bretagne et Sénégal: la sémantique historique de modèles interculturels*, Paris, Harmattan.
- KAN Man-Yee and Anthony Heath, 2003, *The political Attitudes and Choices of Husbands and Wives*. Oxford, University of Oxford.
- MELGOSA Julián & Annette D. Melgosa, 2010, *L’itinéraire du couple : une relation harmonieuse et durable*, (trad. Mireille T. Lienard), Madrid, Editorial Sofeliz, S.L.
- MOUGEL François- Charles, 1978, *L’Angleterre du XVI^e siècle à l’ère Victorienne*, PUF.
- ROUSSEAU Jean Jacques, 1992, *Du contrat social*, Paris, Flammarion.
- TIECHE Maurice, 1966, *L’éducation portera ses fruits*. Paris, Editions S.D.T.,
- TRIVEDI R. D., 1976, *A Compendious History of English Literature*, New Delhi, Vikas Publishing House Pvt Ltd.
- URY William 1998, *Comment négocier avec les gens difficiles: de l’affrontement à la coopération*, (trad Michèle Garène). Paris, Seuil.
- Marriage Act 1753 [http://en.wikipedia.org/wiki/Marriage Act 1753](http://en.wikipedia.org/wiki/Marriage_Act_1753) 10 -12- 2014 12h15.’

Marriage Act 1836 [http://en.wikipedia.org/wiki/Marriage
Act1836](http://en.wikipedia.org/wiki/Marriage_Act1836) 10 -12- 2014 12h20'.

The Impact of Parental Involvement on Children's Education
www.teachernet.gov.uk/publications ref: DCSF-00924-
2008. 10 -12- 2014 12h29'.

DELAUNAY, Catarina. "Gender Differentiation and New
Trends Concerning the Division of Household Labour
within Couples: the Case Study of Emergency
Physicians." In *Journal of Comparative Research in
Anthropology and Sociology*. Vol1 (1):33-56, 2010.
<http://compaso.ro>. 10 -12- 2014 12h27'.

THE PROBLEMATIC OF AUTHENTICITY AND THE ISSUE OF HYBRID LITERATURE IN NGUGI WA THIONG'O'S *DEVIL ON THE CROSS*

ADI Tchilabalo*

Abstract

Ngugi wa Thiong'o's ideology of an authentic African literature as being exclusively written in African languages was limited between 1970 and 1989 (the period during which he advocated an authentically African literature by publishing some of his literary works in Gikuyu). This was his way of reacting with nationalist passion to the European cultural imperialism that had imposed the European languages on African educational systems. Therefore, the simultaneous use of his mother tongue and the English language in *Devil on the Cross* (1982) signals that his project to establish an authentic African literature entirely written in African languages is problematic. Consequently, Ngugi abandoned this ideology of purism, but maintained like other African writers literary hybridism. This study argues that in these modern times peppered with hybridism, an authentic African literature becomes very problematic. Through the lenses of reader-oriented theory and sociolinguistics, this work shows how, for purposes of authenticity, Ngugi advocated an African literature written in African languages and how, confronted with the problem of a limited readership, he resorts to a hybrid literature to reach a larger readership. Besides, the article upholds that even Ngugi's vernacular texts may be far from providing an authentic expression of the African experience because of orality which consists into handing down information from one generation to the other.

Keywords: Authenticity, hybrid literature, Gikuyu, Western languages.

Résumé

L'idéologie de Ngugi wa Thiong'o d'une littérature africaine authentique comme étant exclusivement écrite en langues africaines était limitée entre 1970 et 1989 (période au cours de laquelle il a prôné une littérature authentiquement africaine en publiant même certaines de ces œuvres littéraires en Gikuyu). Ceci était sa manière de réagir, avec passion nationaliste, à l'impérialisme culturel européen qui avait imposé les langues européennes aux systèmes éducatifs africains. Ainsi donc, l'usage simultané de sa langue maternelle et la langue anglaise dans *Devil on the Cross* signale que son projet d'établir une littérature africaine authentique entièrement écrite en langues africaines est problématique. Par conséquent, Ngugi a abandonné cette idéologie de purisme, mais a maintenu tout comme les autres écrivains africains l'hybridisme linguistique dans ses œuvres. La présente étude soutient que, en ces temps modernes dominés par une hybridité galopante, une littérature authentiquement africaine devient

* Université de Kara-Togo, E-mail: tchilabaloadi@gmail.com

très problématique. Se focalisant sur les théories de la réception et de la sociolinguistique, cette étude montre comment, pour des raisons d'authenticité, Ngugi avait préconisé une littérature africaine écrite en langues locales et comment, confronté au problème du lectorat, il fait usage de la littérature hybride pour atteindre un plus grand lectorat. Par ailleurs, cet article soutient que même les textes vernaculaires de Ngugi sont loin d'exprimer une authenticité africaine à cause de l'oralité qui consiste à transmettre, de bouche à oreille, des informations d'une génération à l'autre.

Mots clés : Authenticité, littérature hybride, Gikuyu, langues occidentales.

Introduction

The scholarly debate on the issue of an African literature as exclusively written in African local languages has been conducted by many scholars. A staunch and devoted advocate of a purely African literature, Ngugi wa Thiong'o is doubtlessly, one of the first African writers who mount the rostrum to clearly launch the debate. Well-known for his advocacy for a radical and effective rupture of colonial and neocolonial legacies that hamper Africa's development, Ngugi has committed himself to writing in his Gikuyu language. Ngugi has been supported in his claims by O. Wali. Wali in his "The Dead-End of African Literature" as quoted by A. Irele (2000, p. 7) maintains that the use of Western languages in African literature cannot help the reader to capture "the African experience in its full scope and inwardness". Thus, according to Wali, literary expression of African realities by a language other than the African languages is doomed to pursuing a "dead-end" due to the lack of an African authenticity. What is more, since the conference of "African Writers of English Expression" at Makerere University College in 1962, the question on the right language to be used by African creative writers has remained contentious for quite a long time. Furthermore, in "The Aesthetics of the Gikuyu Language in Ngugi wa Thiong'o's *Caitanimutharaba-Ini*", M. Mwangi (2002) dealt with a comparative study of the traits of Gikuyu language as they appear in the original version of *Devil on the Cross*¹ written in Gikuyu and titled *Caitanimutharaba-Ini* and its English version. The critic most importantly sought to demonstrate how language in the

¹ Ngugi wa Thiongo, *Devil on the Cross* (Nairobi: East African Educational Publishers, 1982). The following references will be made to this edition and will be marked parenthetically in the text as (DOC) followed by the page number.

original has been used to generate aesthetic pleasure and compared this with the translated version. His study reveals that the translated version has necessarily lost some elements of the Gikuyu language which unfortunately have no equivalents in English. There is therefore a problem of an African authenticity since a Western language cannot genuinely express African experience.

Language appears as an instrument of subjugation at a point where Ngugi and many other African scholars suggest that Western languages be simply and totally avoided in texts pertaining to African literature. Defining language, E. Obiechina (1990, p. 56) says: "Language is the medium by which the culture and collective experience of a people are transmitted from generation to generation and also a means whereby the people organize and pattern their thought-processes, concepts, and categories". Clearly then, for Ngugi wa Thiong'o, using Western languages while dealing with African literature does not promote African authenticity but rather is a means of a new form of colonisation. Consequently, the challenge of overcoming the colonial domination pushed Ngugi wa Thiong'o to recommend a specific language for African literature. However, when the reader takes into account Ngugi's constant return to the English language, it raises the problematic of hybridity with which he is confronted. Taking into consideration the features of both English and Gikuyu in Ngugi's *Devil on the Cross*, my study will figure out contradictions in Ngugi's rejection of Western languages to show how he falls into the orthodoxy of hybrid literature. The main objective of this article is to demonstrate how, for purposes of authenticity, Ngugi advocated an African literature written in African languages and how, confronted with the problem of a limited readership, he resorts to a hybrid literature to reach a larger readership.

My theoretical approaches are the reader-oriented theory and sociolinguistics. According to the reader-oriented theoretician C. Bressler (2011, p. 72), to work meaning out of a literary work, the reader and the text share a transactional experience. Thus, I use my personal reading experience based on sociolinguistics to discuss social influence on language use. My work is structured in two points: "The Problematic of an Authentic Expression of African Experience" and "A Reappraisal of Ngugi's Search for Authenticity and the

Necessity of a Hybrid Literature". Each section is divided into two subsections.

1. The Problematic of an Authentic Expression of African Experience

In his struggle to achieve an authentic African literature, Ngugi wa Thiongo has used several strategies among which his decision to write in his mother tongue and to reflect his Gikuyu oral tradition in his *Devil on the Cross*. Writers and critics like O. Wali, Ngugi wa Thiong'o, A. Irele and others maintain that for African literature to be authentic and worthy of the name, it must be produced in African languages. This work introduces authenticity to the reader as something difficult to achieve both in Ngugi's vernacular texts and most importantly in his transmission of the Gikuyu orature in *Devil on the Cross*.

1.1. The Problematic of Authenticity in Ngugi's Vernacular Novels: An Overview

Though it is not the ambition of this work to deal, into details, with Ngugi's vernacular texts, an overview of these texts becomes necessary to gauge his decision to write in Gikuyu and see whether vernacular texts guarantee authenticity. His works in Gikuyu include a play, *Ngaahika Ndeenda (I Will Marry When I Want)* and some novels, *Caitani Mutharaba-ini (Devil on the Cross)* and *Matigari ma Njirungi (Matigari)*. However, even a literature written in African languages may not assure authenticity. What then does authenticity stand for in this article? According to *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, "authenticity is the quality of being genuine or true". Therefore, is authentic anything "known to be real and genuine and not a copy" (A. S. Hornby, 2010, p. 83). This is what Ngugi prescribes to any literary text which should be called African literature when he insists that only local languages can correctly express African realities and values. For him therefore, an African literature written in colonial languages is only a copy of a true African literature because it would lack authenticity. The problem, however is, can an authentic African literature be actually established? This, in my view, becomes problematic because of the complexity of authenticity as exhibited by Ngugi himself. In his endeavour to express a genuine African literature, Ngugi was confronted with the problem of readership (few readers

could read Gikuyu). As a result, he resorted to a hybrid literature to reach a greater readership. The idea of hybridism puts into question the establishment of an authentic African literature.

Firstly publishing his novels in English (*Petals of Blood*, *Weep not Child*, etc...) he switched to the use of the Gikuyu language in his vernacular novels. This shift constitutes Ngugi's tool of revolution meant to authentically express African experience. Though it has been also perceived by some critics as a way to speak to workers and peasants in a language they could understand, it is my opinion that this shift constitutes Ngugi's implementation of his project to establish an African literature entirely written in African languages. It is worth mentioning that two camps have since emerged since the Makerere conference. One led by the Nigerian giant Chinua Achebe and the other by the Kenyan's literary giant Ngugi wa Thiong'o. Ngugi vociferously countered the use of Western languages to express issues pertaining to African literature and therefore calls for a return to African languages into a critical crusade that has since lasted more than four decades. In this line of thought, the author makes a constant return to his Gikuyu language and culture at several levels in *Devil on the Cross* for an authentic expression of his Gikuyu identity. I uphold that even Ngugi's vernacular texts may be far from being able to provide an authentic expression of the African experience because of orality which consists in handing down information from one generation to the other. In fact, Africans have, for centuries, handed down from one generation to the next a tradition of oral literature in their various native languages. In this process of transmission, one may lose some elements and this makes it difficult to talk of authenticity. Simply put, an African literature exclusively written in African languages does not guarantee authenticity. It becomes therefore a problem.

1.2. Ngugi's Search for African Authenticity in *Devil on the Cross*

In his book, *Moving the Centre The Struggle For Cultural Freedoms* and with a longing for home, Ngugi wa Thiong'o (1993, p. 156) writes: "Writing has always been my way of reconnecting myself to the landscape of my birth and upbringing". Ngugi wa Thiong'o's critical stance supports my claim in the first argument I provide. This quotation informs

Ngugi's ambition to constantly incorporate elements of the language and culture of his people in his writings as a means of returning to his Gikuyu roots. This is what he has done in *Devil on the Cross* where he advocates an authentic expression of African identity through his abundant insertion of the Gikuyu language and its orature as ways of reconnecting Africans to their oral traditions.

In his search for authenticity, Ngugi has chosen Gikuyu names for most of his characters which are carriers par excellence of Gikuyu language and culture. Names of characters such as *Kihaahu wa* Gatheeca (DOC,109), *Ndaaya wa* Kahuria (DOC, 94), *Mwireri wa* Mukiraai (DOC,168), *Nditika wa* Nguunji (DOC, 176), *Gitutu wa* Gataanguru (DOC,99), *Ujamaa wa* Asili Kiafrika (DOC,86), to mention just a few, are very telling of their Gikuyu origin. In fact, the reader clearly perceives a commonality in these different names. The "wa" is common to all the aforementioned names and is therefore a powerful carrier of the Gikuyu language and culture. It is commonplace that most Gikuyu compound nouns bear a "wa" which informs the reader about Ngugi's search for authenticity through the choice of names of characters. What is interesting is that, compared with real living people's names of the Aagikuyu community where the Gikuyu language is spoken, these fictitious characters' names share the "wa". An excellent example is the name of the author himself, Ngugi wa Thiong'o and Koigi wa Wamwere (Ngugi's fellow detainee); which bear a "wa". In the Kenyan Gikuyu community, many people share this "wa" regardless of their families. Another powerful example is the name of Kenyan late president Mzee Jomo Kenyatta who was born Kamau wa Ngengi and baptised John Peter. The commonalities figured out between fictitious characters' names and the real persons' names are indications that Ngugi expresses his authentic Gikuyu origin in an English novel. This is one of the ways in which he seems to formulate his return to his mother tongue and thereby calls for other African writers to follow in his footsteps for the expression of an authentic African identity through a literature written in African mother tongues. Ngugi at that time (1970 to 1989) of his creative endeavour strongly upheld that a true African literature must be completely written in African languages. His position was magnificent. However, the authenticity he longed for became problematic since he regained new consciousness

about the irrelevance of writing only in Gikuyu which covers only a very small audience.

To reach his ambition, Ngugi has made a profuse use of Gikuyu terms in *Devil on the Cross* at a point where the non-Gikuyu reader is at times confused in his/her attempt to draw meaning. In the novel under study, Ngugi writes both in English and in Gikuyu. The perceptibility of this situation is seen in the author's simultaneous use of English and Gikuyu. Thus, throughout the novel the term "matatu" is used in the place of car or lorry or bus. One instance is when Ngugi gets Mwaura say: "It seems as if it was because of us matatu drivers that the saying was coined" (DOC, 47- 48). Ngugi would have directly used "car" instead of "matatu" but he purposefully depicts this to his reader as an authentic expression of what a car stands for in his mother tongue. Also confusing is the author's use of some other Gikuyu terms as "Kareendi", "Waigoko" and "Kamoongonye" for the reader to perceive elements of Gikuyu in the novel. According to the narrator:

Our Kareendi now has no job...Her Kamoongonye will give her strength to endure this sorrow through words of love. At long last, Kamoongonye comes home. Kareendi pours out the whole story of Waigoko, whose bearded chest has been shaved by money. There is no greater love than this, that a modern girl should reject Waigoko's money because of Kamoongonye (DOC, 24).

Hardly are the terms "Kareendi", "Kamoongonye" and "Waigoko" highlighted in the novel. The novelist instead drops these culturally-significant lexical items as though he has already taken his readers into confidence. It is by reading between the lines that the non-Gikuyu reader becomes aware that the term "Kareendi" refers to Warringa and means girl; the term "Waigoko" refers to Boss Kihara and is likely to mean sweet daddy while "Kamoongonye" stands for boyfriend and designates John Kimwana, Warringa's sweetheart. This does not mean that Ngugi ignores the appropriate English names for "Kareendi", "Waigoko", "Kamoongonye" and "matatu". However, these Gikuyu terms are purposefully used by the author and signal features of Gikuyu language in the novel. Such scenes which abound in the novel are indicative of Ngugi's perpetual search for an authentic African identity. Commenting on Ngugi's use of Gikuyu terms in *Devil on the Cross*, M. Mwangi (2002, p. 32) opines:

Names, therefore, have got significant connotations that contribute to thematic and character development in the story and whose aesthetic actualization is dependent on the reader's knowledge of the oral sources alluded to... Virtually all the proper nouns have an intrinsic literary value.

M. Mwangi thus confirms that Ngugi's use of Gikuyu terms demands from the part of the reader a knowledge of the Gikuyu origin to which they allude for a better understanding.

In addition to the direct use of Gikuyu language, Ngugi wa Thiong'o has used aspects of the African oral traditions which are characteristic of the authentic African literature for which he dearly longs. Oral traditions are the basic features of African literature and one cannot mention African literature without mentioning them. They are closely linked. About oral features in *Devil on the Cross*, M. Kiiru (2005, p. 32) observes:

The narrator's implied audience is oral. While his role as a rattle player and a prophet suggests this oral audience, his use, once in a while, of the first-person singular pronoun for himself, the implied second-person pronoun for the audience, and the first-person plural pronoun for both him and his audience suggest an oral audience that he is not only addressing but also inviting to play a part in the narration of the story; narrative false starts not only accentuate the presence of this audience but also indicate patterns or turns in conversation through pauses suggestive of oral discourse.

As a result, the story appears as a presentation to an audience that the narrator seeks to involve in a manner similar to an artist seeking to involve an audience during a performance of oral literature. On his journey to an authentic African literature, Ngugi has heavily drawn from the African oral traditions in the making of his novel under consideration. By doing so, he preserved his Kenyan identity through writing about traditions and using some techniques which are true to the African societies such as prophecies and proverbs.

To portray African orature in *Devil on the Cross*, Ngugi uses a *Gicaandi* Player (DOC, 7) to narrate the story. In fact, the *Gicaandi* Player is the equivalence of *griot* in many other African countries and who is well-known for his art of storytelling. It is then to him that the mission has been given to "cast light upon all that happened" (DOC, 7) with Warringa. This is indicative of the fact that the story of *Devil on the*

Cross is heavily drawn from orality which is the corner stone of African literature. According to C. Cagnolo as quoted by A. Kabir (1992, p. 32), in Gikuyu society, a *Gicaandi* Player is a “professional raconteur who goes round the country like a medieval storyteller [stopping at] markets and squares to sing his poem to the accompaniment of his bottle-gourd”. The *Gicaandi* player stands for a Gikuyu cultural entity and also for orature in the novel. The *Gicaandi* player becomes a powerful narrative style in Ngugi’s hands since it has enabled him to tell his African experience through a modern story which centres on the tribulations of Wariinga and the army of the dispossessed in Kenya.

One of the most important aspects of the African orature that Ngugi employs in *Devil on the Cross* so as to glue the attention of his audience to his return to his Gikuyu origin is story-telling. The very first lines of the story read: “Certain people in Ilmorog ... told me that this story was too disgraceful, too shameful, that it should be concealed in the depths of everlasting darkness... I asked them: How can we cover up pits in our courtyard with leaves or grass?” (DOC, 7). The above extract from the novel introduces the reader to a situation of conversation between the narrator and “certain people”. At many levels in the novel, the reader comes across instances such as “Let me tell you the lesson Wariinga taught that man” (DOC, 221) and at the climax of the story, before the Rich Old Man from Ngorika is introduced to Wariinga, his prospective daughter-in-law who had been his mistress, the narrator directly tells his listeners, “You who were there, what more can I say?” (DOC, 246) have a conversational style, characteristic of most of *Devil on the Cross*, a story which is presented to the reader in the mode of an oral tale.

Moreover, *Devil on the Cross* is a story full of riddles, proverbs, songs, parables, myths, legends, etc. which are characteristic of African orature. The fact that Ngugi heavily depended on the Gikuyu oral tradition to narrate his tale in *Devil on the Cross* exhibits his will to reconnect himself and his readership to his African origin which he feels can be better expressed in African languages. One major oral aspect of the novel is seen through an abundant use of proverbs which are characteristic of African oral societies. Ngugi uses proverbs at many levels for many purposes. Talking about the competition among the “local robbers” as an opportunity for them to improve their skills in theft, the Master of Ceremony has it that

“a homestead with a whetstone at the gate never has a blunt knife” (DOC, 87). He also suggests that the inexperienced should learn from the veterans of the trade because “the leopard did not know how to kill with his claws until he was taught by the herdsman” (DOC, 87). Mwaura a member of the Devil’s Angels used by the wealthy in neo-colonial Kenya, draws the attention of the passengers in his *matatu* (taxi) to the fact that “the Mwaura you see has not been sharpened on one side only, like a matchet” (DOC, 33). Trying to re-introduce order into the competition when certain “less qualified” participants are threatened with expulsion from the cave, the Master of Ceremonies comments that “there is no hawk too small when it comes to hunting in the modern style” (DOC, 125). Proverbs permeate the whole novel and are very indicative of the author’s intention to make the reader feel an oral African society. But, the fact that these proverbs are reported to the reader in their English version doesn’t guarantee authenticity. Important aspects may have been lost. Authenticity becomes, once again, problematic.

Topical songs are an additional oral tradition employed in *Devil on the Cross* by Ngugi as a way of reconnecting himself and the African readers with his (their) African origin. They are the oral songs that address topical socio-political issues of the fictive Kenyan society in *Devil on the Cross*. By using songs, the author was employing a form of oral literature to better express aspects of the fictive Kenyan life of the novel for the benefit of his peasant characters. Here is an example of song:

Come one and all,
And behold the wonderful sight
Of us chasing away the Devil
And all his disciples!
Come one and all! (DOC, 93).

Such songs have a double function. First, it is more likely to be understood by the peasants. Secondly, once understood, it has a revolutionary role. Historically, songs played an important role in Gikuyu society, where people used them to convey their protest against colonisation. He therefore employed in his play traditional songs, such as the Gittiro, which his audience might know because it is the classic song performed at Gikuyu wedding ceremonies. It was then easy for Ngugi to use traditional tunes to fit in the revolutionary songs

in *I Will Marry When I Want*. The songs carry explicit protest messages meant to stimulate political awareness and revolutionary action. Ngugi's use of oral literature has been studied by S. Nureldin. She has looked at the cultural framework of his first four novels, all written in English where she notes that he "weaves in the fabric of his novels traditional tales; songs and legends from the Gikuyu novel" (S. Nureldin, 1988, p. 28). In *Devil on the Cross*, she observes how Ngugi "captures the rhythms and nuances of the Gikuyu tongue" (S. Nureldin, 1988, p. 28) and indeed, recommends a study of the Gikuyu version of the novel, which she could not undertake. This is very telling about the impossibility of an African authenticity to be expressed in a European language.

2. A Reappraisal of Ngugi's Search for Authenticity and the necessity of a Hybrid Literature

2.1. Impediments to Ngugi's Search for Authenticity

Ngugi wa Thiong'o's search for an authentic African literature is visibly impaired by numerous impediments. For him, there could be no better way of expressing a genuine African literature than writing in African local languages. And for O. Wali (1963, p. 30), the development of a "Truly African sensibility in African literature could only be achieved through writing in African languages". This subsection shows whether the project of a purely African literature is predictable. In his quest for an African literature as entirely written in African languages, Ngugi has published a number of books written in his mother tongue, the Gikuyu. He has so far published three children's stories, two plays, two novels and a few poems in his mother tongue. These books include *Ngaahika Ndeenda* (*I Will Marry When I Want*), *Caitani Mutharaba-ini* (*Devil on the Cross*) and *Matigari ma Njirungi* (*Matigari*). However successful Ngugi has been in writing in the vernacular, he has to translate these creative works in English. This is the case with *Devil on the Cross*, the novel under consideration in this essay. *Devil on the Cross* is Ngugi's auto-translated version of *Caitani Mutharaba-ini* which is Ngugi's first Gikuyu novel. Its writing "marked a radical departure from the Eurocentric orientation that his writing career had taken" (M. Mwangi, 2002, p. 3). This raises the issue of translation as a major impediment to Ngugi's search for an African authenticity.

There is no exaggeration in saying that, by having translated his vernacular texts into English, Ngugi himself is

conscious that it would be difficult to establish an authentic African literature as exclusively written in local languages because it won't reach a larger audience. As the saying goes, to translate is to betray. Therefore, translation goes against the principle of authenticity. It is my contention that the problem of translation from the vernacular into English pushes Ngugi to resort to hybridism to reach a larger readership. In "Problems of Linguistic Inequivalence in Communication", L. F. Brosnahan as quoted by Obiechina, points out differences between English and West African languages, like Yoruba and Bini, and emphasizes the kinds of problems involved in translation from the vernaculars into English (E. Obiechina, 1990 , p. 54). Once again, by resorting to translation to express the African experience in a language that was originally evolved to embody a different kind of experience and to convey a different kind of sensibility, Ngugi consciously or unconsciously deals with a hybrid literature against which he firstly showed a sharp opposition.

Even if Ngugi has been successful in writing in Gikuyu, he cannot reach a larger audience than when he writes in English or French which are considered as common languages. Even he faces difficulties in his attempt to speak directly to peasants through the use of vernacular. There may be people from the Aagikuyu community who cannot read nor write in their first language. Thus, it can be argued that although by writing in Gikuyu, Ngugi intends to reach all Kenyans, hardly can he reach those Kenyans who understand and read Gikuyu, just one language out of forty linguistic groups in Kenya. Arguing along this line would mean that Ngugi's message in Gikuyu can only reach members of his ethnic community or those Kenyans who have learned to speak Gikuyu. This is a major impediment to the establishment of a literature authentically African. As such, even a text written in African languages may not reach a greater audience than the colonial languages which are spoken on both national and international levels. For instance, Ngugi has not been successful in avoiding the English language when the reader takes into consideration his decision to translate his texts written in Gikuyu. His constant return to the English language in most of his works signals impediments in his attempt to create a purely African literature in which there should not appear any traits of Western languages. In this logic, S. Gikandi expresses doubts on Ngugi's ambition to achieve an authentic African literature

in writing in the Gikuyu language. For him, by translating a Gikuyu text, Ngugi falls into the same European tradition that he seeks to discard. Consequently, S. Gikandi (1991, p. 163) wonders:

What reasons could Ngugi possibly give to suggest that this novel (*Matigari*) has liberated him from the prison house of the colonial language and its episteme when (in its translation) it seems to affirm Europhobic generic conventions and linguistic practices found in his other texts?

Translation therefore becomes a relevant impediment which cripples Ngugi's ambition to establish a purely authentic African literature. It is evident that there is something that we lose in the translation and the translated text can never equal the original one. Ngugi's approval that texts written in the vernacular are not likely to reach a larger readership is perceived in his use of translation. Even though it is argued that *Devil on the Cross* is meant to call for revolution from the part of peasants and workers of the fictive Kenya reflected in the novel, it is evident that Ngugi's stand is mainly addressed to the coloniser. Clearly then, the Gikuyu version of the novel cannot reach Ngugi's European readers. This is very telling of the limited aspect of the texts written in African local languages. Therefore, Ngugi had to resort to translation which has also proved incapable of transmitting, faithfully, some values which are dear to Gikuyu people. There are, necessarily, words that cannot be translated and concepts that are culturally bound. In a comparative study of the vernacular and the English version of *Devil on the Cross*, M. Mwangi (1992, p. 47) observes that:

Whereas the reader of the original fully grasps the way meaning arises in certain allusions in the text, the reader of the translation may have to grapple with them. This is why the author who is also the translator has altered some linguistic choices in the translation and thereby curtailed the overall aesthetic actualization of the text.

Obviously then, even the translated version fails to be authentic in its attempt to express the Gikuyu authenticity in English. In *Devil on the Cross* for instance, Ngugi has no other choice than affirming his authenticity through the channel of the English language side by side with Gikuyu. By having

extensively borrowed words from English, a language he has accused as having led to the suppression of African languages, in *Devil on the Cross* and other works, Ngugi obviously admits that the Gikuyu language has been greatly influenced by English in its lexical development. K. Omotoso as quoted by M. Mwangi (1992, p. 8) feels that Ngugi has been more successful in his English novels than in his novels written in vernacular: "Some critics... support Ngugi's advocacy of the use of indigenous languages without making the breakthrough in writing in them, perhaps unwilling to do so... whatever indigenous language Ngugi's *Devil on the Cross* might be translated to, it succeeds for me in the English rendition". Being the official languages in most African countries, Western languages become major languages in the media, and the language of instruction in schools. It would be therefore problematic to talk of an authentic African literature since hybridism seems inevitable.

2.2. The Necessity of a Hybrid Literature

Ngugi wa Thiong'o (1990, p. 73) himself was conscious of an imposing hybrid tradition when he first felt that works produced in adopted languages would be part of a hybrid tradition, "a tradition in transition, a minority tradition that can only be termed as Afro-European literature, that is, literature written by Africans in European languages". In the general context of postcolonial African literature, hybridity in literature becomes an imperative. Hybridity is one of the prominent aspects which determine what a contemporary literature is. M. Fenwick (2000, p. 184) pointed out that: "Ngugi creates authentic local forms by rejecting iconoclasm of absolute terms and raising to consciousness the very processes of cross-cultural exchange that are the genesis of local tradition". According to M. Fenwick, a novel is the property of traditions and cultures, and thus the language or the style used in that novel is forcibly a product of hybridism. And in M. Fenwick's words, cross-culturalism is explored in Ngugi's novels through his constant return to English. By constantly resorting to the trap of hybridism, what Ngugi wants to say is that African people in a way or another became multi-cultural and hybridized in every aspect of their lives. Not only did they adopt western ways but they also took from the western culture and ascribed it to their own culture. This questions the idea of authenticity.

Another major fact which makes of hybridism a necessity is the fact that African local languages are too numerous and are spoken within different linguistic groups. There rises the issue of uncommonality of African languages making it quite impossible for a given local language to be spoken, written and understood by most citizens of a country to say nothing of the probability to have a local language as an official language. Moreover, even in the same country people from different ethnic groups can hardly communicate. As a result, it becomes difficult for African governments to choose local languages as official languages. It is probably against this background that some African writers including C. Achebe, W. Soyinka, E. Mphahlele and G. Okara reject Ngugi's call for African writers to resort to writing in African languages. They rather believe in a hybrid literature where both Western and local languages are simultaneously used to reach a larger audience. In an indirect reference to Ngugi, W. Soyinka expresses his aversion to the coming home of certain writers. The reality to him is that the European languages are used in all the other spheres of a people's lives including in the judiciary, in commerce and even in road signs. Thus he concluded: "I, for one, anyway, refuse to accept the artificial 'angst', which either Africans themselves or outsiders attempt to impose on users of a foreign language. An element of irrationality is inherent in it" (M. Mwangi, 1992, p. 7). The above quotation by W. Soyinka as quoted by M. Mwangi traces well the impediments of an authentic African literature exclusively written in African languages. What is advocated here is a hybrid tradition.

Conclusion

This paper has attempted to demonstrate that an authentic African literature is very problematic at a point where Ngugi wa Thiong'o resorts to hybridism. In this article, the findings are threefold. Firstly, authenticity has been proved as problematic and even impossible to achieve since texts in vernacular do not guarantee authenticity. Secondly, taking into account the different contradictions observed in Ngugi's search for authenticity, I found that authenticity is sharply opposed by an imposing hybrid tradition. The author therefore made use of a hybrid literature. Hybridization is one of the salient features of today's African personality and identity. Almost all social strata have been touched in varying degrees by this

phenomenon, which by the way does not spare any human society. In a context of postcolonial globalization, it becomes problematic to establish an authentic African literature. Thirdly, I found that by having to resort to English either side by side with Gikuyu or through translation to express the African orature in English, Ngugi better promoted a hybrid literature. I posit that an African literature without Western languages is not a necessary debate but how to cope with the contemporary demands of hybridism. We should aim at fashioning a form of English that is at once universal and able to carry our African experience (C. Achebe, 1988, p. 50). So, maintaining a pure identity is difficult in either ways. We are living in a world of constant change, a globalized world where the notions of multiculturalism and mobility are prevailing. Naturally, postcolonial subjects will find themselves unconsciously reshaping their identities to make them fit the new world order.

Bibliography

- ACHEBE Chinua, 1975, "The African Writer and the English Language", in Chinua Achebe, ed., *Morning yet on Creation Day: Essays*, London, Heinemann Educational Publishers, p. 55–62.
- ACHEBE Chinua, 1988, *Hopes and Impediments: Selected Essays 1965-1987*, London, Heinemann.
- BRESSLER Charles, 2011, *Literary Criticism: An Introduction to Theory and Practice*, Boston, Longman.
- FENWICK Mac, 2000, "A Vision of Unity: Brathwaite, Ngugi, Rushdie and the Quest for Authenticity", In <https://doczz.net/doc/5123013/postcolonial-african-literature-and-the-identity-question>.
- GIKANDI Simon, 1991, "The Epistemology of Translation: Ngugi, Matigari, and the Politics of Language", in *Research in African Literatures*, Vol. 22(4), p. 160-167.
- IRELE Abiola, 2000, "Second Language Literatures: An African Perspective", in Fioupou Christiane, ed., *Anglophonia: French Journal of English Studies*, Toulouse Cedex, Presse Universitaire du Mirail, p. 7-22.
- KABIR Ahmed, 1992, "Oral Tradition as an Instrument of Revolutionary Change in Ngugi wa Thiong'o's *Devil on the Cross*", in *Ufahamu: A Journal of African Studies*, Vol. 20(2), p. 18-32.

- MUCHUGU Kiiru , 2005, "Oral Features in Ngugi wa Thiong'o's *Devil on the Cross*", in *The Nairobi Journal of Literature*, Vol(3), p. 31-40.
- MWANGI Macharia, 2002, "The Aesthetics of the Gikuyu Language in Ngugi wa Thiong'o's *Caitanimutharaba-Ini*", Master thesis, Nairobi, University of Nairobi.
- Nairobi, Heinemann.
- NGUGI wa Thiong'o, 1981, "Return to the Roots: National Language as the Basis of a Kenyan National Literature and Culture", in Ngugi wa Thiongo, ed., *Writers in Politics*, London, Heinemann. p. 83-99.
- NGUGI wa Thiong'o, 1981, *Writers in Politics*, London, Heinemann.
- NGUGI wa Thiong'o, 1982, *Devil on the Cross*, Nairobi, East African Educational Publishers.
- NGUGI wa Thiong'o, 1993, *Moving the Centre: The Struggle for Cultural Freedoms*, Nairobi,
- NGUGI wa Thiong'o, 1986, *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature*,
- NURELDIN Safia, 1988, *Ngugi wa Thiongo. A study of his Artistic Vision and Craftsmanship*, Doctoral thesis, Nairobi, University of Nairobi.
- OBIECHINA Emmanuel, 1990, *Language and Theme: Essays on African Literature*, Washington, Howard University Press.
- WALI Obi, 1963, "The Dead-End of African Literature", in *Transition*, Vol. 10, p. 13-15.

THE PROBLEMATIC OF FEMALE REPRESENTATION IN AMA ATA AIDOO'S *CHANGES: A LOVE STORY*

DADJA-TIOU Panaewazibiou*

Abstract

The representation of women in African societies is still at the core of many debates. Women were portrayed as silent, stereotypes and marginalised beings in the early African males' writings. This misrepresentation of women compelled many female writers and some male writers, who recently joined them in their struggle, to correct and readjust the image attached to women in African societies. Despite this recent commitment of these writers, especially female ones, there still exists in their fictional works, many female characters who are oppressed, marginalised and downtrodden. As a feminist writer, Ama Ata Aidoo through her novel, *Changes: A Love Story*, points out that, traditional patriarchal ideologies impede African women's development and enslave them. This article seeks to show that, in spite of the different efforts *tousazimuts*, to raise women's awareness, women are still relegated into a lower position in Africa as a result of societal regulations. The paper also purports to show that women, in general, and female writers in particular, lack total commitment to reverse this situation and can be viewed as being partly sources of their regrettable conditions. To achieve the goal or purpose of this paper, I choose to analyse Ama Ata Aidoo's *Changes: A Love Story* from feminist and post-colonial perspectives.

Key words: women, representation, problematic, development, Africa.

Résumé

De nos jours, la représentation de la femme dans les sociétés africaines continue d'être au centre des discussions. Les femmes étaient représentées comme des êtres silencieux, stéréotypés et marginalisés dans les écrits des premiers écrivains africains. Cette mauvaise représentation des femmes a conduit plusieurs écrivaines et certains écrivains, qui les ont rejoints récemment dans leur lutte, à écrire afin de corriger et réajuster l'image collée à la femme dans les sociétés africaines. En dépit de ce récent engagement de ces écrivains et particulièrement les femmes, il continue d'exister dans leurs écrits, des personnages féminins marginalisés, oubliés et rejetés. En tant qu'écrivaine féministe, Ama Ata Aidoo, à travers son roman *Changes : A Love Story*, souligne que les idéologies patriarcales handicapent le développement des femmes. Cet article vise à montrer que malgré les différents efforts *tous azimuts* afin de redorer l'image de la femme africaine, surtout par les écrivaines, les femmes continuent d'être reléguées au second rang à cause des contraintes sociales. Aussi, cet article cherche-t-il à montrer que les femmes en général et les femmes écrivaines

*Université de Kara (Togo), Département d'Anglais, Email : dadjatiouspoir@yahoo.fr

en particulier sont dans une certaine mesure responsables de cette situation déplorable à cause de leur manque d'engagement. Pour mener cette étude, j'ai choisi d'analyser le roman *Changes : A love Story* d'Ama Ata Aidoo dans une perspective féministe et postcoloniale.

Mots clé : femme, représentation, problématique, développement, Afrique

Introduction

The representation of women in African society in general and in Ghanaian society in particular continues to sound as a dream in spite of the different actions undertaken by writers. In the works of the early male writers, female characters were represented as stereotypes, marginalized, submissive and inactive beings. Even in some male writers' works, female characters are invisible and non-represented. This state of events, compelled many female writers to focus their writings on women by helping them regain their lost identities. In their struggle to empower women, these female writers were joined by some male writers who, in their turn, became aware of the necessity of women in the society. Ama Ata Aidoo, a Ghanaian female feminist writer, in the same perspective, through her novel, *Changes: A Love Story*, decided to empower her female characters. Through the portrayal of her female characters, Esi Sekyi, Opokuya Dakwa and Fusena Albassan Kondeh, Aidoo showed that women can play the same roles as men. These three female characters are portrayed with good qualities regardless their sex. Aidoo artfully empowers these female characters to reflect the contemporary educated women who are ready to reverse the patriarchal ideologies established by men's dominated world. Despite this strong will of Aidoo, a thorough analysis of the different actions undertaken by these characters reveals a kind of hesitation in the empowerment of her female characters as we can see it in the writings of most African feminist writers. It is with regard to this issue that I find it necessary to write this article of which purpose is to show that, in spite of the different efforts made to raise up women, women are still relegated into a lower position in Africa as a result of norms and rules set by the society. The paper also purports to show that, women in general and female writers in particular, lack total commitment to reverse this situation and can be viewed as being partly source of their regrettable conditions. Using feminism and post-colonialism, I will show how the two theories contribute to the understanding of Aidoo's literary

texts. These two theories will help me interpret Aidoo's text which intends to redefine the image of female characters in post-colonial African society.

1. Ama Ata Aidoo's Representation of Women through Feminist perspective in *Changes: A Love Story*

Ama Ata Aidoo's *Changes: A Love Story* depicts the character of Esi Sekyi as a divided personality. At the opening of the novel, she appears as a strong character defying the traditional expectations of her society. As an educated woman, she drives her own car, has a government job, and is against the fact of having many children. Her actions challenge the patriarchal regulations of her society. The analysis of her portrayal in this novel, let us envisage that Ama Ata Aidoo is determined to fight against men chauvinism which cripples the development of African societies. The way Aidoo depicts her female characters shows her determination to challenge the traditional subordinate roles assigned to women and she, at the same time, is telling her readership that education is a weapon which can be used to challenge men's chauvinistic attitudes. The authoress, here, is aware that it is not an easy task to establish equity in the two worlds: the world of men and that of women. Esi, the protagonist and to some extent, Aidoo's voice has a different perception of life as compared to the vision of her Ghanaian society mostly characterized by patriarchal dictates. For this patriarchal society, women are expected to be mothers and wives ready to swallow anything their society imposes on them regardless their new acquired identities. In this context, a woman is expected to satisfy the needs of her husband without questioning. This goes into contradiction with Esi's perception who, according to S. O. Azumurana (2013, p.7) thinks:

As an African woman, the cultural prescription and expectation is that she should be ready at all times and in whatever circumstances to fulfil her husband's sexual pleasures and desires. But as a Western educated woman, Esi thinks otherwise. She believes, in opposition to her culture and in tandem with her Western education, that a woman also reserves the right to exercise a measure of authority over her body and decide when and how she can and should make love with her husband.

It is at this level that Esi's trouble with Oko, her first husband, begins. As a matter of fact, Oko, being a macho man demands his wife Esi to satisfy him always according to the prescriptions of the society. A. A. Aidoo (1991, p.12) observes "Sex is something a husband claims from his wife as his right. Any time. And at his convenience." Esi, with her new acquired identity is not ready to do such a sacrifice. As consequence, Oko will be obliged to force her into sexual relation, an act she coins as "a marital rape" leading to their divorce.

As a feminist writer, Aidoo's stance is the redefinition of women in Africa. In spite of this strong will of hers, she still faces many obstacles in a world dominated by a garish imbalance. Men are made to rule over women. This bitter experience of women compelled even some male writers like S. Tunde (2009, p.7) to argue:

As part of Osofisan's vision for egalitarian society, some of his works are specifically created to redress the oppression and marginalization of women in his society (...). Not only does this master craftsman give adequate attention to women in his works, he accords them some extraordinary power. Because of the attention devoted to women in several of Osofisan's works, some critics even describe him as a 'feminist writer.'

This quotation sheds light on writers' commitment to redress and correct this world in which women are put aside by cultural assumptions. In this manly world, a successful woman is the one who is submissive to her husband. Ali Fusena samples those successful women with regard to the established laws. This brilliant girl, accepts to stop her school to the detriment of Ali's decision of making her his wife. Fusena is a talented school girl whose ambition is to further her studies but because of the marital obligations, she is bound to leave school and take care of Ali and the children they are to make. The persistence of African women status as a subordinated one is reinforced by colonialism and its aftermaths.

In effect, Colonialism empowered men and in addition to traditional constraints, African women's conditions become worst. E. Rape (2002, p.3) agrees with this when she assumes that "...people's awareness of the detrimental effects of colonial interferences with the roles assigned to African women". Women are defined with regard to their husbands' identities and this is illustrated by the names given to these

female characters, Fusena Kondey, Opokuya Dakwa, whose names are associated with their husbands' names. S. de Beauvoir (1952, p.683) sees it in the same way by expressing her total disagreement in the following: "Humanity is male and man defines woman not in herself but as a relative to him; she is not regarded as an autonomous being... She is incidental, the inessential as opposed to the essential. He is the Subject, he is the Absolute- she is the other". This fact contributes to the enslavement of women and their relegation to the second position. Women's image is tarnished by men-made laws and in this context, it is important to have a look at the following claim of P. McFadden (1989, p.2) "...interrogate the identities we are inheriting and/or constructing: are they productive? Are they good and strong? Are they rooted in healthy traditions or in very masculinist, and eurocentric traditions?"

Consequently, seen this, one can wonder if there is discrimination as far as human right is concerned? B. S. Nayak (2002, p.83) maintains that "The challenge for women's rights as human rights is the question of 'how can human rights be authorized in radically different societies without succumbing either to homogenizing universalism or the paralysis of cultural relativism?'. In *Changes: A Love Story* Fusenastops her studies in obedience to her husband Ali's decision but as reward, after graduation, he decides to get married with Esi who is a highly educated woman. Fusenais an ambitious and intelligent woman before marrying Ali. As soon as she gets married with him, her vision becomes restricted. While she is at home caring for children as a good traditional woman, Ali is furthering his studies. The sour experience of Fusenais felt when Ali decides to take a second wife. Fusena implicitly expresses her frustration when she wanted to know if Esi is university degree holder. A. A. Aidoo (1991, p.96) "The first time Ali informs Fusena that he is thinking of taking a second wife, Fusena asks him, before the words are properly out of his mouth, '*She has a university degree?*'", (my emphasis). Such a question shows the extent to which her life's ambitions have been frustrated and abandoned for the sake of her marriage and children. In spite of her strong will, she is relegated to the status of a housewife and a dependent one. Fusena's early anxieties starts during her stay in London. The following quotation underscores:

The rain was not the only problem Fusena had with her life as Ali's wife in London. One rainy day, it occurred to her that life should offer more than marriage. That is, if the life she was leading was in fact marriage. To begin with, she was beginning to admit to herself that by marrying Ali, she had exchanged a friend for a husband. She felt the loss implied in this admission keenly, and her grief was great. The first time that this hit her, she actually sat down and wept. She also knew immediately that there was nothing she could do about her situation. (A. A. Aidoo, 1991, p. 65)

This long passage explicates the extent to which Fusena was frustrated and as if it were not sufficient, Ali adds more frustration to her by taking another wife. It is known that polygamy is mostly encouraged in patriarchal societies. This state of events should be banished in African communities because it hinders the development of people and society. This Ghanaian society is similar with the Hebrew community as it is observed by M. F. Cornelius (1985, p.1): "a woman was honoured in her role as mother, but she is ruled by men". In this kind of society, the representation of women is problematized; women are neglected and misrepresented. This miserable situation of women in the world in general and in Ghanaian society in particular made Socrates quoted by M. F. Cornelius (1985, p.3) say: "women, if not equal to men, were not necessarily inferior". Plato sharing the same view with Socrates resonated by M. F. Cornelius (1985, p.3): "he (Plato) believes that in the common life of the Guardians, men and women should receive the same education and share the equally in all public duties." As compared to Aidoo's fictional world, one is entitled to infer that women are always subjected to suffering and their identities are lost in the sight of this phallocentric society. A thorough examination of the relationship between Opokuya Dakwa and her husband on one side and that of Fusena Kondey and her husband on the other reveals that Aidoo's efforts to challenge the set rules of her society seem to be fruitless. Cultural barriers constitute obstacles to the fulfilment of every effort toward women's emancipation. Fusena is obliged to kill her ambitions and satisfy those of her macho husband who will be satisfied with women as he considers them as weaker sex with whom he can play. KubiDakwa is another macho man who, although consciously aware of the need of his wife Opokuya to use the car, compels her and snatches it from her for his own selfish

use. With regard to Opokuya's multifunction, she is supposed to use the car but Kubi finds it impossible for a woman to use the car, because, he thinks it would be a sign of inferiority. In Ghanaian society, even the educated women are not found in highly qualified positions and they have no say as far as decisions taking is concerned. It is then noted in A. A. Aidoo (1991, p.16)

Opokuya thought this was absolutely ridiculous and even mad. A car is to be used. How was she to work full-time, and medical work at that, and look after a family as big as theirs without transportation of her own? Was he aware of the amount of running around one had to do to feed and clothe four growing children?

Having portrayed all this in her texts, I think Aidoo, is determined to raise the awareness of her readers on the urgent necessity of fighting men' chauvinistic attitudes. In her determination, she sides with the Liberian President who appeals other women as follow: "My sisters, my daughters, and friends, find your voices" In *Changes: A Love Story* Ama Ata Aidoo counterbalances the stereotyped African women's images in different communities. African women are marginalised and mostly, their subjugation becomes garnish once they are married as is the case of Fusena, Opokuya and Esi in their respective households with their husbands. Cornelius symbolises Ghanaian women with those of Roman world; as illustrated in the following passage:

They remained subservient to their husbands. And from its beginnings Roman law reflected the values of patriarchal society. Only male citizens who were heads of households possessed legal and political rights. Women, even if unmarried, had no political rights, and their legal capacities were subject to the humiliation of guardianship. *By marriage a woman became subject to a new master.* M. F. Cornelius (1985, p.5), (italics, mine.)

The passage above depicts the similar sufferings, Fusena, Opokuya and Essiundergo in their respective households. Aidoo's portrayal of Ali in the following lines is attractive:

Like his father, Ali enjoys the privilege of picking and choosing who to be, where to establish himself, whom to betroth or marry and use as "occupied territory" (Aidoo,

1991:89), and thinks "nothing is as sweet as being inside a woman" (Aidoo, 1991:83). When he, for instance, wanted to marry Esi, everybody "saw to it that everything went smoothly" (Aidoo, 1991:112) because "he was a scholar, so respectful . . . an unusual human being" A. A. Aidoo (1991, p.161).

These passages highlight Ali's chauvinistic behaviours toward women. His attitude shows that he is a product of a patriarchal world which decentres women. As a feminist and with regard to postcolonial realities, Aidoo is shedding light on the gap which does exist between the power holders who are symbolized here by men and the down trodden, the women. This relationship among men and women on the continent goes against what Aidoo thinks the cohabitation should be, with regard to African realities. M. Arndt (2002, p.3) as for him thinks that "African-feminist literatures have proved flexible enough to take into account and provide a forum for differing perceptions and visions of a (new) coexistence of men and women...[which is an] African alternative to western concepts...[of] the monopoly of White feminisms"

When one tries to analyse the suffering of Fusena in London and compare it to her present situation in Ghana, one can imagine how women suffer in Africa due to cultural prescriptions. In spite of some scholars' will to establish equity among human beings regardless their sex, there still exists many barriers as a result of cultural prescriptions which continue to maintain women in the state of servitude. Fusena's suffering starts early at the beginning of their marriage and she is aware of it but she is obliged to undergo this situation if she wants to keep her status as African woman. The following passage is illustrative:

Fusena had stared hard at London and admitted that she had another problem. It was this business of Ali getting more and more educated while she stayed the same. Sometimes she truly felt desperate. For whereas she could console herself that she would leave the wetness of London behind her once they went back home, she knew the other problems would stay with her. A. A. Aidoo (1991, p.65)

In this, it is clear that Aidoo's female characters suffer from many vices established in her fictional Ghana. These women's level of education does not prevent men from subjugating them. Ghanaian society in which Aidoo and her characters are

born and have grown up constraints women of the obligations of marriage. In this work, I pursue the same objective as these female writers by exploring ways by which women can overcome the different obstacles impeding their self-fulfilment. This very writer is determined to redefine the roles of her sisters by rectifying the gender imbalance in Africa, because she is conscious that, nobody is ready to fight this battle.

2. Socio-Cultural Prescriptions as Hindrances to African Women's Self-fulfilment in *Changes: A Love Story*.

The subjugation and the relegation of African women into lower position has been possible, and is still possible because of the prescriptions African society has established. The persistence of female enslavement in African society accounts for the problematic of female representation in the work of African writers. In Aidoo's fictional world, the advocacy of culture enslaves women and compels them to compromise their position. For a better assessment of this issue, let us have a look at culture as defined by K. Osaka (2013, p.1). In this author's words, "culture is one significant factor that shapes human thinking and behaviour to a great extent. Thus its influence on human beings affects their basic attribute: human rights". In the light of this definition, it goes without saying that culture's impact is paramount in peoples' life. The analysis of Aidoo's female characters' actions and reactions shows that it is the prescriptions of the culture which lead them to behave the way they do. With regard to this situation, one can notice that the world in which Esi lives is problematic, because at the same time she is portrayed as a well-educated, an emancipated and a career woman owning a house and driving a car, the cultural prescriptions do not allow her to fully exercise her rights. The following critic sees it in the same way when he resonates:

In this part of Africa, like anywhere else on the continent, Aidoo's sisters still live in a man's world where traditions are undermined by materialism because, despite the appearances, their underlying principles constantly get subverted under the effect of widespread hypocrisy. Almost three decades after the N'Krumah years, during which educational programmes aimed at achieving the balance of power between the sexes were initiated, the Ghanaian woman is left wondering why

she has been made to pay so high a price for a situation of dangerous confusion. I. Ndiaye (2002, p.2)

Here again, Ndiaye sheds light on the different situations which prevail in Ghana and which impede women development and self-realisation. Aidoo herself is not spare from these cultural boundaries which are set just to benefit men. A. S. Gakwandi (1977, p.4) thinks that "Every writer is influenced by the traditions in which he acquires his tools of writing: the language, the styles and the forms which he is familiar with before he starts writing". In her works, one can perceive a kind of hesitation and a lack of commitment to challenge the male-oriented world. Esi, the protagonist, is determined to challenge men's phallogocentric points of view but in the course of events, her final decision to embrace polygamy with all its aftermaths is a proof that despite women as well as feminist scholars' endeavour to change African women's status, they will encounter difficulties because of the social rules. This is a totally unpredictable situation as I. Ndiaye (2002, p.3) argues, "In *Changes*, Aidoo explores the challenge of 'having the best the environment has to offer' through characters like Esi, a woman who appears to have both a well-paying career and a family, but who is not sure what she expects of a life lived in a modern world grounded in a traditional society". From this, it can be argued that, Esi, with this new identity is expected to become a successful woman but her final status has been miserable due to the cultural impediments. For P. McFadden (1989, p.3):

We have to interrogate the customs and the rituals which have shaped our identities as women. The rituals through which we are named, which inscribe messages on our bodies, which put us in little dark rooms and make us vulnerable to disempowerment. We all know those rituals. I know that human society cannot function without rituals; in fact, human beings are totally ritualised; we are hooked on the stuff. But it is what we do with rituals which concerns me; how ritual as a process facilitates power relations. P. McFadden (1989, p.3)

It is clear that culture has influence upon our behaviour and attitudes. It is a pity to notice that Esi who divorces Oko for a better tomorrow becomes hopeless and miserable. She is looking for freedom and independence but she happens to meet

Ali, another macho man who will turn her into a mere object to use at will. The following quotation best illustrates:

That year's end turned out to be perhaps the most desolate time Esi had spent in all her life. She not only felt tired like everyone else at that time of the year, but she was also restless and lonely. She could not plan anything for the coming holidays. This was mainly because she kept hoping that Ali would come to stay for a reasonable length of time: during which they would decide on what they would do together . . . He readily admitted that they had a few things to sort out. But he never came A. A. Aidoo (1991, p.137)

This passage from Aidoo's *Changes* highlights the gender ambivalences in African society. It is a shared common view that men are natural leaders and women should take it for granted because it is God-made. Even women are made to view the world from a patriarchal point of view. Culture really impedes women in different domains and J. Adeola (1990, p.3) views it in the same way when she has it that "African society, which is still 80 percent rural, has preserved traditional attitudes towards women. Even among the educated who are ironically, adopt modern technical gadgets and allow their children a lot of freedom, the attitude to women remains unchanged". From this quotation, it goes without saying that the marginalization and the subjugation as well as the relegation of women to the second position is socio-cultural and in this respect, literature can be used to raise people's awareness on these societal fetters which constitute hindrances to socio-cultural construction. The failure and the suffering of these three educated women in this novel are due to the fact that the society in which they live is hostile to women development. It is all these social prescriptions which make Esichoose a polygamous man after her divorce with Oko, a monogamous. According to C. Bryce (1991, p.188), this complicated the condition of Esiwho "is not simply a personal dilemma but a condition of contemporary life in Ghana where traditional rules have been superseded, but not replaced"

In Aidoo's *Changes*, Ali, Oko and Kubi are the representative of power and force, patriarchal prescriptions. Here, the case of Ali is worth discussing. The simple fact of being rich and highly educated confers him the absolute power to use his wives the way it pleases him. Fusena in his household has no voice as far as the marital obligations are

concerned. Esi, a university graduated girl has been manipulated as a mere object by Ali. Opokuya, Esi's best friend has also been enslaved by her selfish husband Kubi. Her situation is desperate because she is doubly exploited, at home by her husband and at work too. With this analysis, it becomes clear that all the main female characters in this novel namely: EsiSekyi, Opokuya Dakwa and Fusena Ali-Hassan Kondeh have suffered from exploitation, dissatisfaction, frustration and subjugation. The degree of their freedom is due to their level in western education. Their passivity and non-reactivity before these fetters can be explicated by the fact that some cultural practices constitute a first obstacle to women's fulfilment.

Conclusion

This work has examined the different roles female characters played in Ama Ata Aidoo's *Changes: A Love Story*. In sum, it is remarked that the subjugation, the marginalization and the enslavement women are subjected to, are socio-cultural. In Aidoo's fictional Ghana which is a sample of African society, women are considered as "second class citizens" (Buchi, *Second Class Citizen*). They do not have any voice in the public matters because of their sex. Men are empowered by society and they take it for granted that it is their right to rule over women. Since this is a culturally based conception, I think it is high time for African educational systems to be revisited, in order to infuse to the younger generation some useful notions that will hamper the promotion of patriarchal ideologies. It has been revealed in this work that, for a harmonious development of African society, both men and women potentials, experience, expertise are needed so as to stimulate development. In Aidoo's *Changes: A Love Story* if Esi, Opokuya and Fusena are empowered to act like men, it is an implicit call Aidoo is making for the empowerment of women in the four corners of the world. This will allow women to use their capabilities for the effective socio-cultural development.

Another important point to be raised is the call for women's awakening because it is my view that women are to some extent responsible for their battered image, they lack a total commitment. They should be the first actresses for their own empowerment. In their struggle, men are also invited to support them in order to build a society in which men and women are given the same and equal opportunities.

Bibliography

- ADEOLA James, 1990, *In Her Own Voices*, New Hampshire, Heinemann Educational Books Inc
- AIDOO Ama Ata, 1991, *Changes- A Love Story*, Sub-Saharan Publishers, Accra.
- AIDOO Ama Ata, 1998, "African Women Today", *Sisterhood Feminism and Power (From Africa to the Diaspora)* ed., ObiomaNnemeka, Trenton, Africa World Press.
- ALLAH ABDUL RASHEED Na, 2003, *The People's Poet: Emerging Perspectives on NiyiOsundare*, New Jersey, Africa World Press.
- AMUTA Chidi, 1985, *Towards a Sociology of African Literature*, Oguta, Zim Pan African Publisher.
- ANGMOR Charles, 2010, *Literature Life and Present Day Ghana (1978-2003)*. Accra, Ghana University Press.
- CABRAL Amilcar, 1979, *Unity and Struggle*, London, Asfhop.
- Carroll David, 1980, *Chinua Achebe*, New York, St Martin's Press.
- DUERDEN Dennis and COSMO Pieterse, 1972, *African Writers Talking*, London, Heinemann.
- GAKWANDI Arthur Shatto, 1977, *The Novel and Contemporary Experience in Africa*, London, Heinemann Educational Books Ltd.
- MURPHY F. Cornelius, Jr. 1990, *Beyond Feminism. Toward a Dialogue on Difference*, United States, Catholic University of America Press.
- NDIAYE Nbrahima, 2002, *West African Imagination*, London, Heinemann.
- SOLOMON Omatsola Azumurana, 2013, *Black Channel Communication*, Ibadan, Obafemi Awolowo University
- Todd Robert, 2014, "Language and Critical Thinking" in *Becoming a Critical Thinker*, London, Heinemann, p. 25-49
- Van DijkTeuner, 2006, "Discourse and Manipulation", in *Discourse and Society*, London: Sage Publications, p. 235-324.

DISCRIMINATIONS BASEES SUR LE GENRE EN ENTREPRISE: LA COMMUNICATION EN PERIL ?

AMON Imbie Anicette épouse FOLOU*

Résumé

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 proclame que « Les hommes naissent libres et égaux en droits ». Or, on constate qu'elle ne promet pas une égalité réelle. En effet, les observations menées tant au niveau national, en général et dans les entreprises ivoiriennes, en particulier démontrent la permanence d'inégalités entre les hommes et les femmes face à l'emploi et cela à plusieurs niveaux (niveau financier, lors des embauches, au niveau du choix des postes, etc.). L'objectif de cet article est de montrer que toutes ces discriminations quelles qu'en soient leurs origines ont ou peuvent avoir des répercussions négatives sur la communication ou l'efficacité de la communication (relations interpersonnelles, relations entre collègues en particulier entre homme et femme puisqu'il est question de genre); étant entendu qu'une politique ou une stratégie de communication bien menée concourent à améliorer le climat au sein des entreprises donc est un gage de performance et de rendement efficient.

Mots-clés : Discrimination, égalité, communication, relations interpersonnelle, entreprise, performance.

DISCRIMINATION BASED ON GENDER IN BUSINESS: COMMUNICATION AT RISK?

Abstract

The Declaration of the rights of man and citizen of 1793 proclaims that "men are born free and equal in rights". Yet, we find that it does not promise a real equality. Indeed, the conducted observations both at the national level, in general and in business, in particular demonstrate the permanence of inequality between men and women to employment and this at several levels (financial level, when hiring, in terms of the choice of posts, etc...). The objective of this article is to show that all such discrimination regardless of their origins have or may have some repercussions negative communication or the effectiveness of the communication (interpersonal relationships, relationships between colleagues in particular man and woman since it is gender); being understood that a policy or a well-conducted communication strategy, contributes to improve the climate in breast companies therefore is a pledge of performance and efficient performance.

Keywords: discrimination, equality-origins, communication, interpersonal relationships, performance

* Université Alassane Ouattara, Département des Sciences du langage et de la communication, Email : marcedricjulien@yahoo.fr

Introduction

Approuvé en Conseil des ministres le 25 février dernier puis adopté par l'Assemblée nationale le 20 juillet 2015, le nouveau Code du travail en Côte d'Ivoire est entré en vigueur depuis le 21 septembre 2015. Construit à l'aune des évolutions socio-économiques et politiques du pays au cours des vingt dernières années (le précédent code datant de 1995), ce nouveau code est considéré, à bien des égards, comme un progrès. Et pour cause, « ...Il proscriit expressément le harcèlement et la discrimination sous toutes ses formes »¹.

Par ailleurs, la loi n°2013-33 du 25 janvier 2013, dite loi sur le mariage, a abrogé la disposition faisant du mari le chef de famille et a consacré le principe de cogestion de la famille par les époux. Selon J. K. Kouakou (2014, p. 215), « le vote de cette loi a été critiqué en ce que cela remet en cause la conception traditionnelle de la famille africaine qui est fondée sur le patriarcat et la puissance paternelle ». Malgré la polémique qu'elle a suscitée, cette loi traduit une volonté d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, sur le plan fiscal, elle a eu pour effet d'établir une égalité dans le calcul de l'assiette de l'Impôt Général sur les Salaires (IGS) alors qu'auparavant, seul le mari, en tant que chef de famille, pouvait bénéficier de la réduction de son assiette d'imposition en fonction du nombre d'enfants qu'il avait. Un tel changement est bienvenu puisqu'il met fin à une discrimination qui n'était pas justifiée notamment dans les familles où seule la mère travaillait. En effet, celle-ci ne disposant pas de la puissance paternelle dans le cas où le père aurait reconnu les enfants, ne pouvait pas bénéficier de cet abattement fiscal.

Ces avancées s'observent aussi dans le domaine de l'emploi où un article consacre la liberté professionnelle, l'égalité dans l'accès à l'emploi et prohibe « toute discrimination dans l'accès ou l'exercice des emplois, fondée sur le sexe, les opinions politiques, religieuses ou philosophiques »². De même, le préambule de la nouvelle constitution ivoirienne promulguée le 08 novembre 2016 s'engage à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'article 4 de cette même constitution stipule que

¹ Journal officiel de Côte d'Ivoire n° 74 paru le 14 septembre 2015.

² l'article 17 de la Constitution ivoirienne du 23 juillet 2000.

Tous les Ivoiriens naissent et demeurent libres et égaux en droit. Nul ne peut être privilégié ou discriminé en raison de sa race, de son ethnie, de son clan, de sa tribu, de sa couleur de peau, de son sexe, de sa région, de son origine sociale, de sa religion ou croyance, de son opinion, de sa fortune, de sa différence de culture ou de langue, de sa situation sociale ou de son état physique ou mental³.

Cependant, ces principes constitutionnellement garantis sont loin d'être respectés dans les faits puisqu'on constate des discriminations dans l'accès à l'emploi, les conditions de travail et la rémunération malgré un effort du législateur de protéger le travail des femmes. En effet, en dépit des avancées incontestables de ces dernières années, des progrès cruciaux restent à accomplir, notamment en matière de salaires, de statuts, de conditions de travail, de partage des tâches et des responsabilités, de lutte contre les stéréotypes.

Que ce soit en politique, dans les entreprises, la fonction publique, les syndicats ou les associations, les femmes accèdent de façon minoritaire aux postes de responsabilité, de décision et de pouvoir. Or, le constat que fait F. Milewski (2007, p.547) à propos de la France est aussi vrai en Côte d'Ivoire, « la norme n'est plus celle de la femme au foyer », mais « celle du ménage à double apporteur de revenu »⁴. Cela suppose que dans le domaine du travail, l'égalité entre les femmes et les hommes doit être comprise au sens d'égalité professionnelle. Ce qui signifie qu'elle doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier d'un traitement égal en toute matière concernant le travail et l'emploi, et notamment en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion, de rémunération et de conditions de travail.

Ces constats soulèvent des questions fondamentales : À quels niveaux les discriminations apparaissent-elles ? Comment se manifestent-elles ? Et comment expliquer la

³ La nouvelle Constitution de Côte d'Ivoire a été adoptée à 93,42% des suffrages exprimés à l'issu du scrutin référendaire du dimanche 30 octobre 2016 avec un taux de participation de 42,42%. C'est le 5 octobre que le Président de la République, Alassane Ouattara a exposé devant l'Assemblée Nationale, les grandes lignes de l'avant-projet de Constitution devant consacrer l'avènement de 3^{ème} République.

⁴F. Milewski, en tant qu'économiste à l'OFCE, est intervenue sur les inégalités au travail concernant le marché du travail en France, lors du 40^{ème} anniversaire de l'Institut Régional d'Administration de Nantes, le 22 mars 2013.

persistance de ces discriminations basées sur le genre dans des économies capitalistes qui se développent au sein d'un espace dit démocratique ?

Ces interrogations permettront de questionner les logiques ou représentations sur lesquelles elles se fondent ces discriminations, d'identifier et d'analyser les différentes formes de discriminations liées au genre; ainsi que leurs incidences sur les mécanismes de communication en entreprise. Pour ce faire, la question est abordée en mobilisant une approche historique, l'analyse documentaire ainsi qu'une approche comparative. L'approche historique permet de montrer que les discriminations ou les inégalités basées sur le genre subsistent et se nourrissent des pouvoirs existants et principalement des patriarcats, qu'ils soient d'origine religieuse, culturelle ou issus des modèles économiques dominants. L'analyse documentaire à travers les discours, documents inédits, textes de loi et statistiques officielles fait l'état des lieux sur une inégalité criante entre hommes et femmes, malgré quelques avancées notables et permet d'en saisir l'étendue les disparités dans la vie professionnelle ainsi que les conséquences sur le plan communicationnel. Quant à l'approche comparative, elle est convoquée pour passer en revue quelques législations étrangères et quelques exemples en matière d'égalité entre genres en vue d'esquisser des pistes de réflexion sur la possibilité d'une lutte efficace contre la discrimination au travail en Côte d'Ivoire. À l'entame de cet article, il convient de préciser que les concepts de discriminations et d'inégalités entre hommes et femmes y sont abordés indifféremment.

1. De l'origine des inégalités entre homme et femme?

Diverses origines peuvent être trouvées aux inégalités entre hommes et femmes. Cependant, nous n'en retiendrons que deux : les origines religieuses et les origines socioculturelles.

1.1. Les origines religieuses

L'inégalité entre homme et femme a une base très ancienne : *la religion où l'on constate la domination de l'homme sur la femme*. Que ce soit la religion chrétienne, judaïque ou musulmane, il y a une différenciation de l'homme et de la femme avec des droits non égaux.

Concernant la religion chrétienne, dans le livre de la Genèse, il est écrit : « Il dit à la femme : j'augmenterai la

souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi »⁵. En outre, les femmes n'étaient pas comptées pendant les campagnes de dénombrement comme l'atteste le livre de Nombre, « Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon les maisons de leurs pères, en comptant par tête les noms de tous les mâles, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus... »⁶. Par ailleurs, un homme pouvait vendre sa fille comme esclave : « Si un homme vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme sortent les esclaves »⁷. L'on remarque, à travers toutes ces références bibliques de l'Ancien Testament que l'inégalité entre les hommes et les femmes n'est pas un phénomène nouveau, il a continué d'exister dans le Nouveau Testament et même de nos jours. Toujours, dans la religion chrétienne, par exemple il y a l'impossible ordination des femmes, pas de divorce possible (puisque'il est considéré comme adultère), ni de contraception, ni d'avortement et une soumission de celle-ci à l'homme : « Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur »⁸. En effet, « le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est le sauveur. Or, de même que l'Eglise est soumise à Christ, les femmes doivent l'être à leurs maris en toutes choses »⁹. Ces paroles bibliques, tirées du Nouveau Testament de la Bible, peuvent donc expliquer la lente évolution des femmes. La femme chrétienne a un but défini : procréer. Elle reste soumise à son mari, car le Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu le chef du Christ. La femme doit également servir l'homme : « Femmes, soyez tout dévouement pour vos maris comme il convient à des personnes unies au Seigneur »¹⁰.

De même, dans la religion musulmane, née sept siècles après le christianisme, les femmes ne peuvent devenir imams, ne peuvent prier avec les hommes à la mosquée. Elles n'ont pour la plupart pas eu accès à l'éducation durant longtemps (encore en vigueur aujourd'hui), n'avaient pas de statut légal ni de vrais droits civiques, doivent porter le voile, car ce port du voile s'impose comme unique solution à la perversité féminine

⁵Genèse, chapitre 3 : le verset 16

⁶Nombre, chapitre 1 : le verset 2

⁷Exode, chapitre 21 : le verset 7

⁸Éphésien, chapitre 5 : le verset 22

⁹Éphésien, chapitre 5 : le verset 24

¹⁰Épître aux Colossiens, chapitre 3: le verset 18

: « Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur étoffe sur leur poitrine. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures »¹¹.

Plus loin, «Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles de grandes étoffes: elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées »¹². Par conséquent, toute femme qui prie ou parle sous l'inspiration de Dieu sans voile sur la tête commet une faute identique, comme si elle avait la tête rasée, or c'est une faute pour une femme d'avoir les cheveux tondus ou rasés. C'est pourquoi la femme doit avoir la tête couverte, signe de sa dépendance par respect des messagers de Dieu. C'est donc au nom du respect que les femmes chrétiennes, comme les musulmanes, se voient imposer le port du voile, signe du machisme des hommes. Par contre, l'homme, lui, ne doit pas se voiler la tête: il est l'image et la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme. Car ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête la marque de sa dépendance.

On voit alors qu'à l'origine, le voile est utilisé comme un instrument de ségrégation qui fait de la femme un être inférieur, non seulement vis-à-vis de l'homme, mais aussi de Dieu.

Quant à la religion judaïque, la femme n'a généralement pas accès au rabbinat¹³. Chez les juifs, le divorce et la répudiation sont permis, mais découragés, l'avortement est autorisé s'il met la vie de la mère en danger ou si elle ne peut pas assumer son enfant, la contraception et la polygamie sont interdites. La pudeur vestimentaire ne se limite pas au voile, mais est définie en : « Votre parure ne sera pas extérieure: ondulations des cheveux, bijoux d'or, élégance des toilettes;

¹¹Sourate 24, verset 31

¹²Sourate 33, verset 59

¹³Le mouvement orthodoxe rejette l'ordination des femmes, tandis qu'un courant le judaïsme reconstructionniste (relativement récent) l'autorise depuis son avènement. La première femme rabbin fut ordonnée en 1935 à Berlin et s'appelait Régina Jonas et appartenait au courant libéral. Ce n'est qu'en 1972 que le mouvement libéral américain ordonna les premières femmes rabbins, très nombreuses aujourd'hui. Par contre, très peu nombreuses en France et en Europe, Pauline Bebe a été la première femme à y être ordonnée rabbin, en 1990. Suivirent, après, Célia Surget, en 2007 et Delphine Horvilleur, en 2008. (Femme rabbin ; <http://fr.m.wikipedia.org>).

elle sera toute intérieure: une âme douce et paisible en son secret. Voilà ce qui est précieux au regard de Dieu»¹⁴. L'adultère féminin est condamné, mais rien n'est dit sur un comportement similaire de la part du mari. Même situation pour le veuvage où *exigence n'est aucunement assénée au veuf* alors que la veuve doit se vouer à Dieu. Elle n'est pas non plus capable de réfléchir par elle-même :

Que les femmes se taisent pendant les assemblées; il ne leur est pas permis d'y parler, elles doivent obtempérer comme le veut la loi. Si elles souhaitent une explication sur quelque point particulier, qu'elles interrogent leur mari chez elles, car il n'est pas convenable à une femme de parler dans une assemblée¹⁵.

Ou encore : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme, qu'elle se tienne tranquille »¹⁶. Il y a également que la religion judaïque demande au juif de prier chaque matin et cette phrase en fait partie : « Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'Univers, qui ne m'as pas fait femme »¹⁷. Les femmes dans les textes de la Bible n'ont qu'un but : enfanter et pour les quelques autres apparitions féminines, ce sont des personnes perfides qui vendent leur corps.

Ces chapitres et versets, la Bible et le Coran s'en serviront à l'égard des femmes, pour les considérer comme des créatures inférieures par nature et selon le droit.

1.2. Les origines socioculturelles

Pour rappel, la genèse du droit du travail est marquée par « la perception des femmes comme des êtres mineurs et non comme des êtres à égalité des hommes, comme eux titulaires de droits leur permettant d'agir et de se défendre ». C. Coste (2002, p. 3). En 1892, la loi sur l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie répondra à la même logique : l'enfant et la femme sont deux personnes juridiquement mineures, vulnérables ; elles doivent donc être protégées. Le droit du travail ivoirien s'est donc construit à partir du souci de protection de personnes dites vulnérables et

¹⁴ Pierre, chapitre 3 : verset 3

¹⁵ 1 Corinthiens, chapitre 14 : le verset 34

¹⁶ 1 Timothée, chapitre 2 : le verset 12

¹⁷ Dans le judaïsme, la femme est considérée comme le mal. Dans la Torah, livre sacré des juifs, la femme est responsable de tous les malheurs de l'humanité. De plus, elle est souvent impure, passant toujours après l'homme. Cette phrase qui est une prière démontre le caractère antiféministe du judaïsme.

mineures (les enfants et les femmes). Cette conception protectrice et tutélaire l'a profondément marqué et a pesé dans son évolution, les femmes n'étant que récemment perçues à égalité, en droit, dans le monde du travail.

L'on a tendance à penser que l'inégalité des femmes est présente dans les pays en voie de développement, mais elle l'est également dans les pays développés. Certes, cette présence dans les pays développés est à moindre échelle, mais inadmissible à notre époque où les sociétés essaient de sortir du modèle patriarcal. Les pesanteurs ethnoculturelles qui transparaissent dans les pratiques coutumières, le non-respect des avancées déjà obtenues aux niveaux juridique et institutionnel, l'analphabétisme, le manque d'informations sur les opportunités économiques et d'accès au crédit, les violences faites aux femmes et les mutilations génitales sont autant de barrières à une pleine émancipation politique et économique des femmes ivoiriennes, notamment en milieu rural et périurbain. À cela, s'ajoute une explication dans la *socialisation primaire* que les enfants reçoivent. En effet, la socialisation, transmission de valeurs et de normes par des agents sociaux, participe inconsciemment à donner des stéréotypes. Ces stéréotypes et représentations sexistes sont encore très présents à l'école, dans le sport, dans la culture, les médias et la publicité. Ils enferment les hommes et les femmes dans des attitudes et rôles sexués, conduisent les garçons et les filles à faire des choix qui ne sont pas en adéquation avec leur capacité ou leur aspiration profonde. Les filles et garçons ne sont pas encore éduqués de la même manière dans les familles. Comme l'écrit M. Duru-Bellat (2004, p.115), « Les filles s'occupent de poupées ce qui les prépare à leur maternité, à la dînette ce qui les prépare aux tâches ménagères ; les garçons jouent plutôt à la voiture ». En plus, même si il y a diffusion d'idées « libérales » plus égalitaires, mais sans remise en cause du modèle fortement sexué des rôles dans la famille, le discours ambivalent des parents est souvent source de difficultés psychologiques chez les filles à partir de l'adolescence, car on leur demande à la fois un investissement personnel dans le travail scolaire, mais en même temps, « on les invite à donner la seconde place à leur carrière, cette dernière ne devant pas gêner l'accomplissement de leur rôle, primordial celui-là, au sein de la famille... Sont observés, d'ailleurs, chez les filles, à partir de l'adolescence, des scores d'estime de soi inférieurs aux garçons. » M. Duru-Bellat

(1990, p.103). Les attentes concernant la conformité au rôle féminin entrent probablement en conflit avec celles concernant l'implication scolaire.

Ces idées préconçues, transmises par les contes, les manuels scolaires et même les parents, ont la vie dure. En prenant l'exemple du rapport de la Halde de 2008 enquêtant sur les discriminations dans les manuels scolaires, on s'aperçoit que les stéréotypes sont encore présents même à l'école, domaine censé transmettre un savoir. L'image des hommes et des femmes continue de subir un traitement différent « moins valorisant » pour les femmes. Il y a également des idées telles que « les femmes seraient moins intelligentes ». Ces clichés qui ne reposent sur aucune base scientifique remontent aux premières études sur le cerveau, au XIXe siècle. Celles-ci étaient basées sur des suppositions telles que le cerveau des blancs serait plus développé que celui des noirs, celui des patrons plus que celui des ouvriers et, bien sûr, celui des hommes plus que celui des femmes.

Par ailleurs, l'égal accès à l'emploi suppose une égalité dans l'accès à l'éducation. Selon l'INS¹⁸, les taux nets de scolarisation en Côte d'Ivoire se sont maintenus sur la période de 2002-2008, passant de 56,5% en 2002 à 56,1% en 2008, avec 58,8% chez les garçons contre 53,1% chez les filles. Aussi, la parité entre les sexes dans l'enseignement supérieur est-elle passée de 0,81 en 2000 à 0,88 en 2008, soit 88 filles pour 100 garçons. Pourtant, le respect de l'égalité homme femme dans la législation ivoirienne en droit du travail suppose en amont d'assurer la formation des deux sexes de façon équivalente. Quoiqu'il en soit, le législateur a pris un certain nombre de mesures pour réduire les discriminations.

De ce qui précède, les constats montrent que les inégalités subsistent et se nourrissent des pouvoirs existants et principalement des patriarcats, qu'ils soient d'origine religieuse, socioculturelle ou issue des modèles économiques dominants. Elles deviennent donc une composante structurelle des sociétés, difficile à abolir ou même à réduire. Bien que les femmes soient fréquemment classées à juste titre en fonction de leurs compétences réelles, les hommes sont classés un peu au-dessus. On pourrait également automatiquement supposer que les femmes n'ont pas besoin de certains émoluments tels que les voitures, les bonus, etc. tandis que l'homme lui en a

¹⁸ Rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement, Document final, août 2010, p.7.

besoin, et ceci du fait qu'il est le principal contributeur au revenu du ménage (même dans les cas où cela ne s'applique pas). De telles hypothèses incontestées auxquelles s'ajoute la résignation silencieuse peuvent être des causes de l'élargissement des écarts salariaux entre hommes et femmes.

2. Des manifestations des inégalités entre homme et femme et leurs conséquences

Avant tout développement, une définition des concepts discrimination et genre s'impose. La discrimination au sens large est définie comme étant un traitement (voulu ou involontaire) inégal et défavorable à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de différences par rapport à d'autres individus placés dans des situations comparables. Ces différences peuvent prendre des formes diverses, par exemple une origine, une religion différente ou même le sexe opposé. Ce traitement différent peut résulter de la distinction, l'isolement ou même de la ségrégation des personnes «différentes» et souvent restreint leurs droits. Sous d'autres cieux, en France notamment, Le Code pénal définit la discrimination comme suit :

Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques ou morales à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée (article 225-1).

Les discriminations basées sur le genre, en particulier à l'égard des femmes, constituent l'objet de cet article. On retiendra qu'il s'agit de toute distinction, exclusion ou restriction fondées sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes d'un emploi, quel que soit leur état. Quant au concept genre, dans son acception large, il désigne l'organisation sociale qui divise l'humanité en deux groupes de sexe aux fonctions différentes et hiérarchisées ; il s'étend à tous les domaines de la vie en société. Pour A. Oakley (1972, p.25), le concept « genre » renvoie à la

distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes ».Ce concept permet de concevoir les différences observables entre les hommes et les femmes, dans toutes les dimensions de la vie sociale en tant que résultat d'un processus social et culturel conforme aux impératifs d'un ordre sociopolitique particulier, le patriarcat, dont l'une des particularités est la hiérarchisation des deux catégories de sexe (le masculin l'emportant sur le féminin, comme le stipule la règle grammaticale).

De ce qui précède, il conviendrait de préciser que l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être un concept novateur dans la législation ivoirienne. En revanche, pour ce qui est de faire respecter les dispositions entrées en vigueur, c'est une autre paire de manches. Ainsi, plusieurs années après l'entrée en vigueur des lois sur l'égalité professionnelle et la parité, nous sommes toujours loin du compte.

2.1. Les manifestations des inégalités entre homme et femme

L'égalité de rémunération est un droit fondamental des travailleurs et des travailleuses. Pourtant, les différentiels de rémunération entre les sexes persistent. Plusieurs raisons expliquent cet écart de rémunération entre les hommes et les femmes. La société a longtemps reposé sur une division sexuelle des tâches, les femmes étant cantonnées dans leur rôle de mère et d'épouse au foyer, alors que les hommes occupaient largement le marché du travail. Cette division stéréotypée des rôles sociaux a eu des effets sur les salaires versés aux femmes. Arrivées tardivement sur le marché du travail, les femmes se sont trouvées confinées dans des métiers et des professions qui se situaient dans le prolongement de leur rôle traditionnel de mère et d'épouse et qu'elles étaient pratiquement les seules à occuper. Ces emplois sont caractérisés, par exemple, par les soins donnés aux personnes et nécessitent des qualités dites féminines, telles que l'écoute, la minutie, la disponibilité et la compassion. Par conséquent, les femmes sont sous-représentées dans les secteurs à hauts salaires et dans les grandes entreprises où les rémunérations sont généralement plus élevées. Elles sont sous-représentées aux postes les mieux rémunérés des entreprises et les emplois qu'elles occupent sont, souvent classés au bas de l'échelle et donc moins

rémunérés. Aussi, sont-elles sous-représentées au niveau syndical dans les entreprises. Comme le souligne C. Reille (2009, p.92),

si les femmes ne progressent pas dans leur carrière, ce n'est pas tant qu'elles font l'objet de discriminations avérées, mais plutôt parce que les règles implicites de fonctionnement de l'entreprise sont le reflet de mode de fonctionnement masculin. Ces règles ont été construites par des hommes et pour des hommes.

Par ailleurs, selon l'Institut National de la Statistique (INS), les perspectives démographiques de la Côte d'Ivoire de 1998 à 2018 estiment que la population se compose à 51% d'hommes et 49% de femmes. L'économie ivoirienne qui repose essentiellement sur l'agriculture occupe 65,8% de la population active et 67% de la main-d'œuvre féminine y travaille, notamment dans l'agriculture de subsistance. 60 à 80% de la production alimentaire est assurée par des femmes. Les femmes pratiquent aussi des activités telles que la pisciculture, l'élevage de bovins, d'ovins, de volailles et de porcins. Le secteur tertiaire (commerce, services, administration) occupe 41 % d'hommes et 59 % de femmes, mais généralement dans l'informel. Cependant, les femmes ne bénéficient ni du fruit de leur travail (production, transport, distribution) ni même du pouvoir de contrôle et de gestion qui devrait leur revenir alors qu'au niveau national, 35,1% des personnes vivant dans les ménages dont le chef est une femme sont pauvres contre 38,9% pour celles des ménages dirigés par des hommes. Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est passé de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008, soit une augmentation de 10 points en six années de crise, avec des pointes au Nord, à l'Ouest et au Centre-Ouest. Le revenu moyen des femmes en Côte d'Ivoire est inférieur de 59% à celui des hommes.

Le problème du "plafond de verre" constitue une des manifestations de l'inégalité homme femme. Expression apparue aux USA à la fin des années 1970, "le plafond de verre" désigne l'ensemble des obstacles que rencontrent les femmes pour accéder à des postes élevés dans les hiérarchies professionnelles. C'est-à-dire que les femmes ont plus de difficultés à gravir les échelons professionnels que les hommes. Cette inégalité est présente dans les entreprises, en politique, en recherche et enseignement supérieur, pour ne citer que ceux-là. Le plafond de verre tient à plusieurs explications :

les facteurs psychologiques liés aux poids des stéréotypes et des normes, le fait que les femmes soient moins ambitieuses et compétitives et cela se ressent dans les embauches puisque les concepts comme le charisme, la combativité, le pouvoir et l'autorité..., sont associés implicitement aux hommes et peu aux femmes.

Quelles sont les conséquences qu'induisent les discriminations et notamment sur la communication dans le milieu du travail ?

2.2. Les conséquences des discriminations au travail et leurs impacts sur la communication

Dans les organisations, les managers mettent en évidence que la communication est un levier incontournable dans le processus de gestion et de réussite des stratégies qui y sont mises en œuvre. Ainsi, la communication interne fait partie de la dynamique de construction de l'image, au même titre que la communication externe, les relations presse, ou l'identité visuelle. Cependant, dans cet article, l'accent est mis sur la communication interne car elle englobe l'ensemble des actes de communication qui se produisent à l'intérieur d'une entreprise. Même si ses modalités varient d'une organisation à une autre, elle s'inscrit dans une perspective sociale, répondant aux attentes d'information tout aussi irrésistibles que légitimes des salariés. À cet effet, N. D'Almeida et T. Libaert (2010, p.9) disent qu'elle est « la composante d'un système global d'organisation des flux d'information et des échanges visant un équilibre informationnel et relationnel ». Sa particularité réside, alors, moins dans les techniques de communication utilisées que dans la cible visée, soit l'ensemble des salariés d'une entreprise, et dans les objectifs particuliers qui sont poursuivis.

De ce fait, une discrimination au travail, quelle qu'elle soit, et même si elle ne concerne qu'un(e) seul(e) salarié(e), lèse en premier lieu la personne qui en est victime; elle lèse aussi, à terme, l'ensemble des salariés et partant, la communication (relations interpersonnelles). En plus de compromettre l'accès de celles et ceux qui les subissent à des ressources (emploi, salaire, liens sociaux, etc.), les discriminations au travail peuvent également avoir un impact très négatif sur leur bien-être, tant physique que psychologique. Une des conséquences de ces discriminations est évidemment la stigmatisation dont les personnes qui en

sont victimes souffrent. Ces personnes se sentent, en effet, dévalorisées pour la seule raison de leur appartenance à un groupe et risquent de finir par croire qu'elles possèdent un attribut, une caractéristique qui implique une identité sociale dévalorisée, dans un certain contexte social. Cette situation peut conduire à terme à une désaffiliation de ces personnes, c'est-à-dire qu'une personne discriminée de manière récurrente perd progressivement sa citoyenneté, son sentiment de pleine appartenance à la société. Pour l'entreprise, les conséquences individuelles de la discrimination à l'embauche se répercutent donc bien sûr à un niveau collectif. Comme le souligne l'Organisation Internationale du Travail (OIT), non seulement ce type de discrimination constitue

une atteinte à l'un des principaux droits de l'homme, mais elle a également des conséquences sociales et économiques. La discrimination entrave le développement, car elle gaspille le talent humain nécessaire au progrès économique et elle accentue les tensions et les inégalités sociales. Vaincre la discrimination est indispensable pour parvenir au travail décent et les réussites dans ce domaine dépassent largement le monde du travail¹⁹.

Par ailleurs, les conséquences de la discrimination au travail résultent souvent des perturbations dans la communication ou les processus de production. Ces perturbations entraînent non seulement une baisse de la qualité du travail, mais aussi une baisse de la productivité et une détérioration de l'image de l'entreprise. En effet, au niveau social, les inégalités paralysent les politiques d'intégration, d'une part, et d'ascenseur social, d'autre part, ce qui a pour effet direct d'exacerber les tensions sociales, d'instaurer un climat de méfiance et de freiner les dynamismes des travailleurs.

Au niveau de l'entreprise, elles créent un sentiment d'injustice, de malaise et parfois, au-delà, un ressenti de maltraitance qui ont une incidence en terme de performance et de présentisme. Pourtant, des études antérieures ont montré qu'en favorisant une plus grande diversité et une meilleure intégration de toutes les catégories de salariés, l'entreprise crée une meilleure ambiance et donc améliore à terme sa performance. Comme l'indiquent les acteurs sociaux eux-mêmes:

¹⁹OIT, Égalité et discrimination, www.ilo.org, consulté le 23 juillet 2016.

les bénéfices attendus d'une bonne gestion de la diversité dans l'entreprise sont multiples : optimiser la gestion de ses ressources humaines, améliorer son ancrage territorial, accroître ses capacités d'innovation, s'ouvrir à de nouveaux marchés ou encore faire face aux risques d'image et de réputation²⁰.

Ainsi, la présence de femmes dans les équipes de direction améliore statistiquement la performance des entreprises.

Quelles recommandations pouvons-nous faire si nous nous référons aux entreprises ivoiriennes ?

3. Des recommandations

Il existe, certes, en Côte d'Ivoire, des avancées notables concernant la discrimination au travail, mais pas comme le souligne F. Milewski (2011, p.343) :

les inégalités entre les femmes et les hommes évoluent, dans leurs formes et dans leur ampleur. Des progrès importants ont été réalisés dans certains domaines, tandis que des dégradations se sont produites dans d'autres, en particulier dans la sphère du marché du travail. Au sein même de cette sphère, les évolutions sont contradictoires.

3.1. L'état des lieux

En Côte d'Ivoire, la lutte contre la discrimination s'est matérialisée plus généralement par la conclusion de plusieurs engagements ayant pour objectif de lutter contre les inégalités et les discriminations. Le Code du travail ivoirien se penche sur la protection de la femme en tenant compte d'une situation toute particulière et « naturellement » propre à la femme : l'état de grossesse. Cet aspect accroît sans doute la vulnérabilité de la femme et le Code du travail y consacre tout un chapitre comportant des règles de protection.

La protection de la femme enceinte au travail demeure la seule mesure essentielle garantie par le législateur ivoirien. C'est une approche malheureusement parcellaire et incomplète de la protection sociale de la femme. En réalité, l'état de grossesse n'est pas le seul élément de vulnérabilité aboutissant à une mise à l'écart des femmes quant à l'accès à l'emploi ou

²⁰IMS entreprendre, valoriser la diversité, 2012.

aux conditions de travail. Certains fléaux sont encore ancrés au sein du milieu social ivoirien. Ces problèmes sont alimentés par la subsistance de stéréotypes « traditionnels » cantonnant la femme au second plan derrière l'homme.

En outre, certaines mesures de protection visent à éliminer toute discrimination ou toute barrière ayant pour conséquence une plus grande préférence pour l'homme dans le milieu du travail. Cela s'est matérialisé plus généralement par la conclusion de plusieurs engagements ayant pour objectif de lutter contre les inégalités et les discriminations. Ainsi, l'État ivoirien a-t-il ratifié différents traités internationaux tels que la Charte des Nations-Unies qui proclame l'attachement des États au respect des droits fondamentaux de l'homme dans la dignité et la valeur de la personne humaine et dans l'égalité des droits de l'homme et de la femme.

D'autres conventions spécifiques ont également été ratifiées par la Côte d'Ivoire. C'est le cas de la convention sur les droits politiques de la femme ou encore la convention relative à l'Élimination de toutes Formes de Discriminations à l'Égard des Femmes. De même, la Côte d'Ivoire a signé, mais pas encore ratifié, le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs au droit de la femme.

À côté de ces engagements internationaux coexistent certains programmes politiques établis par les autorités ivoiriennes afin de renforcer et de promouvoir l'insertion sociale de la femme. Les plus significatifs sont le Plan National d'Action de la Femme (PNAF, 2003-2007) adopté en 2002 et qui vise à contribuer à instaurer les changements nécessaires à la réduction des disparités entre les hommes et les femmes et à favoriser l'accès de ces dernières à plus d'équité et d'égalité, tout en améliorant leurs conditions de vie. Il existe également le Plan National d'Action de la Population (2002-2006) qui comporte un sous-programme dont le but est le renforcement du pouvoir économique des femmes.

Au regard de tous ces aspects, l'on constate que la protection de la femme dans le milieu du travail est insérée dans un objectif beaucoup plus global de promotion et d'action en faveur de l'élimination de toutes sortes de discriminations. Néanmoins, le fleurissement des instruments politiques de promotion de la femme n'est pas suivi de mesures juridiques tout aussi abondantes et variées en matière de droit du travail. Cependant, certaines règles ont pu être adoptées à divers niveaux. Pour conclure, l'on note un léger progrès réalisé,

mais on ne peut pas parler d'amélioration notoire ni de victoire. En conséquence, les principes constitutionnellement garantis sont loin d'être respectés dans les faits puisqu'on constate des discriminations dans l'accès à l'emploi, les conditions de travail et la rémunération malgré un effort du législateur de protéger le travail des femmes.

3.2. Les propositions

La démonstration des effets positifs de la diversité sur la performance n'est en réalité plus à faire. Ainsi, pour les chercheurs québécois :

une gestion efficace et stratégique de la diversité permet à l'entreprise d'améliorer sa créativité, de hausser ses innovations, d'optimiser ses communications, de réduire les différends, de diminuer l'absentéisme et le taux de roulement du personnel, de saisir les occasions qu'offre la mondialisation, de se doter d'habiletés de travail d'équipes plus performantes, d'améliorer les relations interentreprises et d'optimiser le service à la clientèle²¹.

La législation ivoirienne en droit du travail devrait alors aller au-delà des simples règles de promotion de la femme pour adopter des normes spécifiques et contraignantes de protection tenant compte des réalités du terrain. À cet effet, le législateur ivoirien pourrait s'inspirer (et non copier) du modèle de droit européen, qui par une directive du 9 février 1976 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation, et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail, prévoit un véritable droit d'action pour la victime ou les associations la représentant.

En outre, la directive prévoit des sanctions qui doivent être effectives, dissuasives et proportionnelles. Aussi, l'État ivoirien devrait-il s'inspirer de la Norvège qui est selon nous, un des pays les plus avancés en matière d'égalité homme femme. En effet, la loi sur l'égalité des sexes et la politique familiale promeut l'égalité entre les sexes, les mêmes chances en matière d'éducation, d'emploi des hommes et des femmes et assure une protection contre la discrimination fondée sur le sexe. Les femmes et les hommes sont protégés par la loi,

²¹ Rapport du comité interministériel québécois, 14 mai 2001.

même si celle-ci vise plus particulièrement à améliorer la position des femmes.

De plus, la loi norvégienne assure l'équilibre dans la représentation des hommes et des femmes dans les conseils d'administration des sociétés anonymes (SA), des entreprises à capitaux entièrement publics (entreprises d'État), des entreprises intercommunales, des grands regroupements d'entreprises et des grandes SA qui appartiennent pour plus des deux tiers aux communes, exigeant que 40 % des deux sexes soient représentés auprès de l'administration centrale. Les entreprises qui ne satisfont pas à cette exigence se verront refuser l'enregistrement et seront assignées devant les tribunaux pour exiger leur liquidation.

Au niveau organisationnel, aujourd'hui, chaque entreprise est consciente de son niveau de discrimination. La connaissance du phénomène n'est donc pas le remède. En effet, la participation des femmes aux postes de décision constitue un enjeu majeur de management et d'efficacité pour les entreprises. Même si des progrès sensibles sont à portée, il demeure impérieux que le top management en soit convaincu afin de susciter un véritable changement culturel de l'entreprise. C'est pourquoi les entreprises devront s'atteler à développer une politique d'entreprise visant à éliminer la discrimination et promouvoir l'égalité. Pour ce faire, les entreprises ivoiriennes doivent s'engager au plus haut niveau en invitant les dirigeants à assumer leurs responsabilités en matière d'égalité de traitement dans l'emploi. Cet engagement pourrait se résumer en six points:

- Mener une évaluation pour déterminer si la discrimination s'exerce au sein de leur entreprise afin d'établir une politique d'entreprise fixant des procédures claires en matière de non-discrimination et d'égalité des chances ; et la communiquer en interne comme en externe ;
- Fournir une formation à tous les niveaux de l'entreprise, et notamment aux personnes en charge du recrutement et de la sélection, aux personnels d'encadrement et aux supérieurs hiérarchiques, pour les sensibiliser à la question et les inciter à prendre des mesures contre la discrimination ;
- Soutenir les campagnes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes ;

- Modifier l'organisation du travail et la répartition des tâches lorsque cela est nécessaire pour éviter toute incidence négative sur le traitement et la promotion de certains groupes de travailleurs. Il s'agit notamment de permettre aux travailleurs de concilier leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales ;
- Garantir l'égalité des chances en matière de formation professionnelle en arrêtant un programme et un échéancier permettant une participation maximale des travailleurs ;
- Appliquer le principe « à travail de valeur égale, salaire égal et carrière égale » ;
- Instaurer un plan de rattrapage des salaires féminins en 5 ans, quand ils apparaissent inférieurs aux salaires masculins ce qui passe en amont par la reformation de l'impôt sur le revenu et l'amélioration des retraites des femmes

L'approche fondée sur le genre s'exerce à mettre en lumière la juste part du social et du culturel dans l'explication scientifique des différences et des inégalités entre hommes et femmes. Elle insiste sur le rôle des institutions sociales telles que l'école et la famille dans la formation de l'identité et la reproduction des inégalités sociales.

Concernant la communication, les entreprises devraient désormais être plus nombreuses à vouloir formuler une politique et des objectifs en matière d'égalité professionnelle. Ces objectifs devraient s'inscrire dans la prise de conscience de la contribution de l'emploi féminin à la croissance économique. Ainsi, l'objectif d'égalité professionnelle trouve-t-il sa place dans les stratégies des entreprises en matière de responsabilité sociale et sociétale, d'amélioration des politiques de développement des ressources humaines ou encore de communication externe et interne.

M. Préjean²² fait remarquer qu'il ne s'agit pas de nier les différences biologiques fondamentales qui distinguent les deux sexes, mais bien de se prémunir contre une explication naturaliste qui tend à légitimer les inégalités qui perdurent entre les hommes et les femmes. Le déterminisme auquel conduit la légitimation des multiples disparités constatées entre les deux groupes favorise davantage le *statu quo* que le changement social.

²² M. Préjean, *Sexes et pouvoir : la construction sociale des corps et des émotions*, Montréal, Les Presses Universitaires de Montréal, 1994.

Conclusion

L'égalité entre femme et homme est loin d'être acquise, car les inégalités sur le plan professionnel se réduisent globalement peu, voire pas du tout, comme le constate une multitude d'études et de rapports. Cet état de fait constitue un véritable danger pour la communication et au-delà pour les entreprises. Pourtant, « une bonne communication a un effet positif sur le climat interne, sur l'opinion que les salariés ont de la firme, et donc sur l'image globale de l'entreprise » M-H. Westphalen (2012, p.226). En outre, une bonne communication interne permet d'améliorer le fonctionnement des organisations grâce au sentiment d'appartenance des travailleurs, à un meilleur climat social et aux bonnes relations entre les personnes et les services. La communication est donc fondamentale pour une organisation. Par ailleurs, l'un des constats est qu'il ne peut plus être considéré que les consciences sont à éveiller et qu'une fois éclairées les responsables vont rectifier leurs pratiques. La situation est, à l'évidence, plus complexe et les freins bien plus profonds que le simple ressort des bonnes volontés. Dans les textes, l'égalité existe et il ne s'agit donc pas d'ajouter un texte supplémentaire à cette liste, mais plutôt de renforcer l'application des textes existants. À défaut de mettre fin aux discriminations, il faudra réduire les inégalités femmes-hommes étant donné que des stéréotypes sexistes sont encore très présents. La mutation relève des profondeurs des mentalités. Car, comment envisager de sortir du phénomène persistant de la discrimination au travail, tant que les différences entre les personnes ne seront pas abordées comme des traits identitaires choisis et affirmés par les intéressés, tant qu'elles ne seront pas considérées comme des ressources par les organisations ? C'est seulement à cette condition qu'un véritable management de la diversité pourra se développer dans les organisations. Pour ce qui nous concerne, nous estimons que des efforts supplémentaires doivent être encore faits pour combattre ce fléau qui constitue une gangrène pour la société. Ainsi cela passerait par un durcissement des sanctions à l'encontre des auteurs de tels actes, une meilleure politique d'intégration soucieuse d'aplanir les différences culturelles et une sensibilisation accrue de la

population contre les effets néfastes des discriminations dans un monde globalisant.

Bibliographie

- CALVÈS Gwénaële, 2010, *La discrimination positive*, Paris, PUF Que sais-je ?
- COSTE Christine, 2002, « Droit et discrimination sexuelle au travail », *Cairn info*, 9, 1, p. 91-110.
- D'ALMEIDA Nicole, LIBAERT Thierry, 2010, *La communication interne des entreprises*, 6^{ème} édition, Paris, Dunod.
- DURU-BELLAT Marie, 1990, *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan.
- DURU-BELLAT Marie, 2004, *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* 2ème édition revue et actualisée, Paris, L'Harmattan.
- KOUAKOU Konan Jérôme, 2014, « Une famille sans chef est-elle réellement possible ? *European Scientific Journal*, 10, 2, p. 207-215.
- MILEWSKI Françoise et PÉRIVIER Hélène, 2011, *Les discriminations entre les femmes et les hommes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MILEWSKI Françoise, 2007, « Combattre les inégalités entre les femmes et les hommes : Idées simples, réalités complexes », *Revue de l'OFCE*, 102, 3, p.541-558.
- OAKLEY Ann, 1972, *Sex, Gender and Society*, London: Temple Smith.
- PRÉJEAN Marc, 1994, *Sexes et pouvoir : la construction sociale des corps et des émotions*, Montréal, Les Presses Universitaires de Montréal.
- REILLE Clarisse, 2009, « Les femmes et le top management Résultats d'une étude sur la mixité dans les postes de décision », *Humanisme et Entreprise*, 295, 5, p. 89-95.
- WETSPHALEN Marie-Hélène, 2012, *Communicator. Toute la communication d'entreprise*, 6^{ème} édition, Paris, Dunod.

QUAND LA DELINQUANCE EPERDUE ET DECHIRANTE, PERDURE DANS LE SECTEUR DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BENIN

DJENGUE Samuel*

Résumé

L'économie numérique est la clé de voûte susceptible d'accroître la cohérence entre les défis de la recherche et ceux du développement. De ces deux agrégats qui peinent sur l'enlisement du Bénin, résultent des documents de programmation souvent élaborés dans un flou artistique. Les échecs subséquents enregistrés auraient pu être conjurés avec l'économie numérique, un secteur transversal dont la principale vertu réside incontestablement dans son facteur multiplicatif et de développement. Le très fort impact mis en évidence se rapporte à son effet multiplicateur sur tous les autres secteurs de l'activité économique. Conscient de cette réalité, la constitution béninoise forme le pilier sur lequel s'appuie la politique nationale en la matière. De là, elle prescrit à l'Etat l'obligation de l'éducation, d'assurer un égal accès des citoyens à l'information, de garantir la liberté de la presse qui est régulée par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication. Nonobstant cette armature judiciaire et juridictionnelle impressionnante, et en dépit de tout ce qui a été fait ou évoqué, des déviances sont enregistrées ici et là dans le secteur des télécommunications au Bénin. Le pis, c'est l'indifférence générale qu'affichent souvent les opérateurs GSM accusés d'avoir grugé les abonnés et compromis le budget de l'Etat. Notre étude qui est une contribution théorique et fondamentale, met en relief quelques actes de délinquance, et esquisse une stratégie offensive de sortie de crise, basée sur les mesures de précaution.

Mots-clés : Economie numérique, effet multiplicateur, déviance, mesures de précaution

WHEN DESPERATE AND HEARTRENDING DELINQUENCY CONTINUES IN THE DIGITAL ECONOMY SECTOR IN BENIN

Abstract

The digital economy is the cornerstone likely to increase consistency between the challenges of research and development. Based on these two aggregates which struggle with the country's stagnation in socioeconomic imbalances are designed programming documents that are almost insubstantial and dense, because drawn up with vagueness. The subsequent failures observed could have been warded off with the digital economy, a

* UAC (Bénin), Département des Sciences du Langage et de la Communication,
Email : Samuel.djengue@flash.uac.bj

cross-sectional sector whose main virtue indisputably lies in its multiplicative and developmental factor. The major impact pointed out relates to its multiplying effect on all other areas of economic activity. Aware of this reality, the Beninese constitution forms the pillar on which the national policy in this area rests. On this basis, it requires the State to provide education, ensure equal access of citizens to information, and guarantee freedom of the press which is regulated by the High Authority for Broadcasting and Communication. Notwithstanding this impressive judicial and legal framework, and in spite of all that has been done or referred to, deviations are noted here and there in the telecommunications sector in Benin. The worst is the total indifference often displayed by GSM companies accused of having swindled subscribers and jeopardized the state budget. The present study which is a theoretical and fundamental contribution highlights some acts of delinquency and outlines an offensive strategy for resolving the crisis, based on precautionary measures.

Keywords: digital economy, multiplying effect, deviation, precautionary measures

Introduction

La première partie de l'étude aborde successivement la justification du thème, la problématique, les hypothèses, les objectifs scientifiques et l'approche globale du sujet.

1. Justification du thème

En Afrique, les lois constitutionnelles forment, la plupart, le pilier sur lequel s'appuie la politique nationale en matière d'économie numérique. De là, la constitution de la République du Bénin, promulguée par la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, prescrit à l'Etat en son article 8, l'obligation d'assurer un égal accès des citoyens à l'information ; elle lui prescrit également à l'article 13, l'obligation d'éducation. La liberté de la presse qui est garantie à l'article 24, est régulée par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC), dont les attributions sont explicitement stipulées à l'article 142 du titre VIII.

Cette justification sommaire du thème, nous permet de restituer la problématique.

2. Problématique

De sinistre mémoire, le secteur des télécommunications a longtemps évolué sans boussole ni baromètre. En d'autres termes, des dysfonctionnements et de graves prévarications dans la gouvernance ont été très décriés après l'élection présidentielle d'avril 2006. De fait, le secteur fut plongé dans

un désordre indescriptible propice aux manœuvres frauduleuses. Le rapport élaboré par le comité ad hoc chargé du recensement et du contrôle de légalité des services de télécommunication, corrobore les déviations ci-après : violation des textes qui régissent l'établissement et l'exploitation des réseaux ; accès anarchique à l'international des réseaux exploités par les entreprises concernées sans l'accord des autorités compétentes ; utilisation anarchique des fréquences en violation de la réglementation en vigueur ; fourniture sans autorisation des services de télécommunications au public ; exploitation sans contrepartie des équipements de Bénin Télécoms SA par certains opérateurs privés.

En bref et pour rester dans les faits, les opérateurs GSM ont, pendant longtemps, exploité gratuitement ce patrimoine précieux que constitue la licence GSM. De là, il est permis de demander ce que l'Autorité de régulation en qui s'incarnent des rôles sur mesure, a pu faire afin de remédier à ces déviations. A-t-elle fait jouer pleinement au secteur des télécommunications, son rôle de levier principal du développement économique et social ? Il ne nous paraît pas superflu de préciser que les décisions de l'Autorité de régulation sont immédiatement exécutoires ; celles relatives à la détermination des règles régissant le secteur des communications électroniques et de la poste ne sont susceptibles d'aucun recours. Et pour couronner le tout, l'Autorité de régulation a compétence exclusive pour régler les différends d'ordre technique entre les opérateurs.

Nonobstant cette armature judiciaire et juridictionnelle impressionnante, et en dépit de tout ce qui a été fait ou évoqué, des déviations sont enregistrées ici et là dans le secteur des télécommunications au Bénin. Le pis, c'est l'indifférence générale qu'affichent souvent les opérateurs GSM accusés d'avoir grugé les abonnés et compromis le budget de l'Etat.

Comment l'Autorité de régulation en qui s'incarnent des rôles sur mesure, en est-elle arrivée à cette situation intenable, et ce n'est pas peu dire ? Pour étayer cette problématique, le classement édition 2017 ci-après, des pays africains en matière de connectivité mobile par l'Association mondiale des Opérateurs Télécoms (GSMA), indique que le Bénin occupe le 33^{ème} rang au niveau du continent et 140ème au niveau mondial.

En toute sincérité, que faire afin de remédier à la délinquance éperdue et déchirante qui perdure dans le secteur

des télécommunications ? En termes plus explicites, comment conjurer un tel crime abject pour que ce secteur joue pleinement son rôle de levier principal du développement économique et social ?

Pour se convaincre de la pertinence, voire de l'ampleur du désastre, il est indiqué de reconstituer la chronologie de quelques actes de délinquance.

3. Hypothèses et objectifs scientifiques

3.1. Hypothèses

Les hypothèses ci-après sont formulées pour conduire l'étude :

Hypothèse 1. Le Bénin reste marqué par une délinquance éperdue et déchirante, perdurant dans le secteur de l'économie numérique.

Hypothèse 2. Cette recherche pédagogique permet de formuler une stratégie offensive de sortie de crise, basée sur les mesures de précaution.

3.2. Objectifs scientifiques

L'étude vise l'atteinte d'un objectif général et des objectifs spécifiques ci-après :

3.2.1. Objectif général

Cette étude est une contribution théorique et fondamentale en vue d'atténuer l'ampleur de la délinquance éperdue et déchirante, perdurant dans le secteur de l'économie numérique au Bénin.

3.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis se présentent ainsi qu'il suit :

- reconstituer la chronologie de quelques actes de délinquance éperdue et déchirante, perdurant dans le secteur de l'économie numérique ;
- formuler une stratégie offensive de sortie de crise, basée sur les mesures de précaution.

L'originalité des fondements méthodologiques met en évidence l'approche de l'étude.

4. Approche globale de l'étude

Par relevé n°47/PR/SGG/REL des décisions administratives du 23 novembre 2006, tiré de la

communication n°1422/06, le gouvernement s'est engagé à faire des Technologies de l'Information et de la Communication, un précieux outil incontournable de développement. Couplé du document d'orientations stratégiques de développement du Bénin (2006-2011) intitulé « Le Bénin émergent », cet outil devrait offrir aux partenaires avérés, toutes les garanties de continuité de service de manière permanente et d'optimisation des équipements déployés. D'où la volonté du gouvernement de relever les défis de la croissance économique accélérée et du développement du capital humain.

En outre, le gouvernement a entrepris la réforme du secteur des postes et des télécommunications à travers l'introduction d'acteurs privés. L'objectif est essentiellement d'accroître l'offre des infrastructures et des services par la réduction de leur coût. Cette réforme est soutenue par le développement des services, tirant profit de la disponibilité du câble sous-marin et d'une population éduquée. S'y rajoute, la promotion de l'accès universel aux services des télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Manifestement, le développement des NTIC et leur utilisation dans les secteurs de la santé et de l'éducation permettront d'améliorer la qualité et d'élargir la gamme des prestations en faveur des populations. A cet effet, les actions retenues concernent essentiellement l'élaboration d'une stratégie nationale de développement, l'appui à la vulgarisation et l'introduction dans les secteurs de l'éducation et de la santé des TIC, enfin, la poursuite et la vulgarisation de l'exonération des droits et taxes sur les importations de matériels informatiques.

5. Développement articulé

Ce paragraphe énumère à l'issue d'une recherche pédagogique, quelques actes relatifs à l'organisation, à la réglementation et à l'assainissement du secteur de l'économie numérique. Naturellement, il aboutit à la formulation d'une stratégie offensive de sortie de crise, basée sur les mesures de précaution.

5.1. Chronologie de quelques actes relatifs à l'organisation, à la réglementation et à l'assainissement du secteur de l'économie numérique

- Décret n°94-361 du 04 novembre 1994 portant approbation de la politique sectorielle des postes et télécommunications en République du Bénin ;
- Ordonnance n°2002-002 du 31 janvier 2002 portant principes fondamentaux du régime des télécommunications en République du Bénin ;
- Ordonnance n°2002-003 du 31 janvier 2002 portant création de l'Autorité de Régulation des Télécommunications ;
- Décret n° 2004-260 du 5 Mai 2004 portant création de la société Bénin Télécoms S.A. et approbation de ses statuts ;
- Décret n°2007-209 du 10 mai 2007 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications ;
- Arrêté n° 044/MCTIC/DC/SGM/CTJ/DGER/SA du 29 décembre 2008 fixant la liste et les modalités de déclaration d'exploitation commerciale de services à valeur ajoutée ;
- Arrêté n° 047/MCTIC/DC/SGM/CTJ/DGER/SA du 29 décembre 2008 portant fixation des frais et redevances d'exploitation des services de télécommunication autres que GSM ;
- Décision n°024/ATRPT/PT/DAJC/DSO/SA du 12 octobre 2009 portant conditions d'utilisation des ressources du plan national de numérotation ;
- Décret n°2014-599 du 09 octobre 2014 portant, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications électroniques et de la Poste du Bénin ;
- Arrêté n°013/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 12 février 2016 fixant les modalités et conditions particulières d'exploitation des services à valeur ajoutée en République du Bénin.

5.2. Mesures de coercition et de répression contre la délinquance dans le secteur de l'économie numérique

- 5.2.1. Suspension et abrogation des textes relatifs aux ordonnances 2002-02 et 2002-03 du 31 janvier 2002 (Conseil des Ministres du lundi 1er mai 2006). Le but visé par le gouvernement est de mettre en place une nouvelle autorité de régulation plus compétente, plus professionnelle et plus représentative, avec un exécutif plus indépendant et doté de l'autonomie financière nécessaire à l'accomplissement de sa mission.
- 5.2.2. Création de l'Autorité transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (Conseil des Ministres du 27 décembre 2006).
- 5.2.3. Intervention du Centre régional de Maintenance des Télécommunications de Lomé (CRMTL). Le Conseil des Ministres du 18 janvier 2007 a opté pour la mobilisation d'équipements spécifiques, un savoir-faire et une haute confidentialité par les services du CRMTL. Ils devront notamment vérifier les installations des opérateurs de télécommunications du Bénin.
- 5.2.4. Démantèlement immédiat et dépose (enlèvement) sans délai de tous les équipements ayant servi à la réalisation de l'interconnexion directe entre opérateurs privés (Conseil des Ministres du 09 février 2007, et ce après confirmation de la situation d'anarchie et de violation des textes législatifs et réglementaires, qui règne dans le secteur des télécommunications).
- 5.2.5. Conditions d'établissement et d'exploitation de réseaux de téléphonie mobile de norme GSM en République du Bénin (Conseil des Ministres du 06 juin 2007).
- 5.2.6. Les opérateurs GSM continuent d'exercer allègrement leurs activités en violation des textes en vigueur. A titre illustratif, après Telecel devenu Moov, Areeba antérieurement Bénincell, s'est engagé sur la voie d'une nouvelle mutation et devint MTN.
- 5.2.7. Mise hors tension des réseaux suite à une substitution d'opérateurs Areeba et Telecel. (Décision de l'ATRPT, juillet 2007)
- 5.2.8. Ouverture du capital social de la société Bénin télécoms Sa et de la Société Libercom à hauteur de 51% par appel d'offres international (Conseil des Ministres du 14 juillet 2007).

5.2.9. Une Licence d'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile de norme GSM est accordée à la Société GLOBACOM Limited (Conseil des Ministres du 10 août 2007).

5.2.10. Le réseau Telecel-Bénin Sa est remis sous tension (Conseil des Ministres du 06 septembre 2007).

La licence d'exploitation est retirée à Telecel- Bénin Sa au profit d'ETISALAT pour préserver la continuité du service, les emplois directs et indirects (Conseil des Ministres d'octobre 2017).

5.2.11. Des opérateurs mobiles SPACETEL BENIN (MTN), ETISALAT BENIN (MOOV) et Glo sont mis en demeure de rembourser (176 174 846 CFA) aux consommateurs les crédits surfacturés (ARCEP-BENIN, mai 2015).

5.2.12. Mise en garde des opérateurs GSM

Le mercredi 12 avril 2017, Madame Rafiatou Monrou, Ministre de l'Economie numérique et de la Communication, a formellement enjoint à tous les opérateurs de commercialiser dorénavant les offres basiques et classiques sur la voix et sur la data. Il est également prescrit expressément d'envisager la possibilité de justifier par les abonnés eux-mêmes, l'utilisation faite des crédits. Que les opérateurs n'obligent plus les abonnés à souscrire aux services contre leur gré. Ils ne devront non plus les obliger à transmettre un message à leur serveur pour se désabonner d'un service auquel ils n'ont pas volontairement souscrit.

5.2.13. Les opérateurs Gsm à la dérive, sanctionnés par le verdict des consommateurs, car faisant leur désespoir

Les consommateurs qui s'impatienteient tout en restant sur le pied de guerre, voire en guerre ouverte, ont organisé mercredi 06 juillet 2017, une longue marche de protestation à Cotonou, République du Bénin.

5.2.14. Le Conseil de Régulation de l'ARCEP-BENIN sanctionne et met en demeure les opérateurs de téléphonie mobile

Les opérateurs MTN et Glo Mobile Bénin sont condamnés à payer respectivement au trésor public la somme de 492.317.754 FCFA et 31.167.436 FCFA. L'opérateur MOOV a été purement et simplement mis en demeure de respecter les obligations de son cahier des charges relatives à la sécurisation de son réseau contre la fraude sur le trafic des

appels internationaux entrants. Aussi doit-il se conformer à l'obligation de qualité de service sur son réseau.

Par Décision n°2017-151 du 29 juin 2017, l'opérateur SPACETEL BENIN SA a été sanctionné pour manquement aux obligations de qualité de service. Aussi a-t-il été mis en demeure de se conformer aux prescriptions de son cahier des charges. Manifestement, pour une infraction relative à la persistance du manquement à son obligation de qualité de service, une pénalité pécuniaire de 0,3 % de son chiffre d'affaires réalisé au titre de l'année 2016 a été infligée à la société en question.

Suivant la Décision n°2017-152 du 29 juin 2017, l'opérateur d'ETISALAT BENIN a été mis en demeure de respecter les obligations de son cahier des charges relatives à la sécurisation de son réseau contre la fraude sur le trafic des appels internationaux entrants.

5.2.15. Révocation de la convention d'exploitation de réseaux de téléphonie mobile de norme Gsm signée entre le Gouvernement béninois et la Société Bell-Bénin communications S.a

Le réseau de téléphonie mobile Bell Bénin continue de traverser une situation problématique ou délicate qui s'est soldée par la révocation le 02 août 2017, de sa convention d'exploitation par l'Etat.

Malgré la clarté de cet acte qui est sans ambiguïté, la vérité est apparue clairement qu'au cours de son exploitation, la licence est entachée, voire truffée d'inexactitudes. Autrement dit, la société Bell-Bénin communications a plusieurs fois manqué à ses obligations contenues dans le cahier des charges.

Comme on pouvait s'y attendre, la délinquance éperdue et déchirante perdure dans le secteur de l'économie numérique au Bénin ! Il faut faire quelque chose. Mais comment donc !

5.3. Stratégie offensive de sortie de crise, basée sur les mesures de précaution

5.3.1. Niveau d'imputabilité de l'ARCEP-BENIN

L'ARCEP-BENIN devrait, en l'occurrence, faire mettre à la disposition des consommateurs avant leur abonnement aux services, toutes les informations précontractuelles, exhaustives, claires, utiles, adéquates et précises sur les gammes de services offerts par un fournisseur ; y compris toutes les informations indiquant clairement la structure des prix pratiqués et la qualité

du service fourni. L'ARCEP-BENIN devrait également s'assurer que, d'une part, les accords de service incluent toutes les dispositions contractuelles, d'autre part, toutes les informations nécessaires à une utilisation efficiente des services à valeur ajoutée (SVA) sont disponibles.

5.3.2. Caractéristiques du numéro spécial et ou surtaxé

Les services à valeur ajoutée constituent, à l'évidence, des moyens pertinents pour fournir des services à distance via un système de paiement par facture téléphonique. Il en résulte que les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs GSM aux clients. L'instrument savamment conçu et utilisé pour effectuer les services à valeur ajoutée, est un numéro spécial et ou surtaxé. Autrement dit, les SVA sont des numéros professionnels contractés par des entreprises ou des administrations pour donner accès à un service lié à leur activité.

Rappelons que chaque pays dispose dans son plan de numérotation des plages de numéros surtaxés : vert pour les numéros gratuits (0800 à 0805), gris pour les numéros à tarification banalisée (0806 à 0809) et violet pour les numéros surtaxés (081, 082, 089).

Au Bénin, la Décision n°024/ATRPT/PT/DAJC/DSO/SA du 12 octobre 2009, régit l'utilisation du plan de numérotation à huit (8) chiffres. En l'espèce, deux types de numéros sont consacrés aux services à valeur ajoutée. AB XX XX XX sont des types de numéros longs à huit chiffres avec A, numéros surtaxés des opérateurs Audiotex, Internet etc. = 8. Précisément, les numéros longs à huit chiffres de type 8BPX XXXX, 801XXXXX ou 807XXXXX Provider Internet, Serveurs d'information, vidéotex etc. ont les caractéristiques suivantes : 801 : Provider Internet, serveurs d'information ; 807 : Serveurs d'information, vidéotex ; 81P : Numéros verts, azur, etc. Le second type de numéros 7XYZ, 70XX, 71XX, 72XX, sont des types de numéros courts à quatre chiffres surtaxés surtout pour les fournisseurs des services mobiles. X, entiers naturels, sont des SVA payants et surtaxés (prix de l'appel + prix du service). X=0, 1, 2 => numéro court d'accès à un SVA payant. X=0 => tarif inférieur à 150 FCFA TTC. X=1 => tarif compris entre 151 FCFA et 300 FCFA TTC. X=2 => tarif supérieur à 300

FCFA TTC. X= 3, 4, 5 => numéro court d'accès à un service gratuit.

Ces numéros donnent accès aux services relation client, accès à du contenu ou à un service, jeux ou divertissement, mise en relation, renseignement téléphonique, téléphonie/communication.

5.3.3. Quand les opérateurs des réseaux GSM grugent les consommateurs en « bouffant » leurs crédits

A de nombreuses reprises dans un laps de temps assez court, les numéros surtaxés font l'objet d'un usage abusif, voire entaché d'illégalité. En l'occurrence, les consommateurs sont incités à utiliser ces numéros sur la base de promesses sans objet, mensongères et même fictives. Naturellement, les services offerts par les numéros verts de type 81XXXXXX ou 73XX ou 74XX ou 75XX, sont gratuits. Cependant, quand un consommateur répond à un message de publicité avec l'un des numéros des SVA utilisé par des acteurs malveillants mus par l'ambition, un « robot grugeur » le prend aussitôt en charge. Il s'agit d'une arnaque, notamment par des agressions psychologiques répétées, téléphoniques ou par SMS.

Nous savons de bonne source que les robots grugeurs sont légion surtout sur les réseaux MTN et MOOV. A titre illustratif, mentionnons « MTN Zik » qui brandit le slogan publicitaire ci-après : « Recevez vos correspondants en musique ! Grâce au service MTN Zik, vous avez la possibilité de personnaliser votre tonalité d'appel en envoyant par sms mtznzik au 7128 ou appeler le 7128. Vous pouvez également définir la sonnerie qu'entendront vos correspondants en lieu et place du bip classique ». « MTN SMS Astuces » brandit le slogan publicitaire ci-après : « Choisissez parmi les catégories suivantes : pour recevoir des citations, envoyez « CIT » ou « 1 » au 7050 ; pour recevoir des proverbes, envoyez « PRO » ou 2 au 7050 ; pour recevoir des conseils relationnels, envoyez « REL » ou 3 au 7050 ; pour recevoir des messages d'amour, envoyez « AMOUR » au 7025 ; pour recevoir des messages sur la finance, envoyez « RICHESSE » au 7025 ; pour recevoir des messages de grâce et de guérison, envoyez « GRACE » au 7025 ; désactivation : Envoi « Stop » au 7050 ou au 7025 pour la citation du jour, le robot accepte Stop au lieu de STOP1 ; pour activer le service il faut appeler le 7171 et suivre les instructions ou envoyer par sms « tones » au 7171 ; pour choisir le renouvellement automatique, l'abonné devra envoyer

le chiffre « 9 » au 7171 en réponse à une notification reçue à cet effet après la souscription ; pour désactiver, envoi par sms, « STOP » au 7171 ».

Les robots grugeurs sont également légion et s'illustrent tristement dans les services Internet offerts par les opérateurs des réseaux GSM.

Sur l'Internet, se développent plusieurs services à valeur ajoutée. En l'espèce, la tarification se fait par quantité d'informations téléchargées : les opérateurs des réseaux GSM offrent aux consommateurs des forfaits Internet (forfaits illimités ou volumes : jour/semaine/mois/xxMo). Signalons que dans ce cas précis, certains abonnés souscrivent sans discernement en se rendant parfois sur des sites inappropriés (météo, horoscope, sonneries de mobile etc.). De ce fait et attirés par des offres gratuites, ces abonnés imprudents sont au regret de constater que les MMS suivants sont facturés. A ce niveau, il convient de préciser que les MMS, Multimedia Messaging Service ou Service de Messagerie Multimédia, constituent un système d'émission et de réception des messages multimédias pour la téléphonie mobile. Notons que ce système MMS permet de communiquer sur les réseaux sociaux : facebook, WhatsApp, YouTube etc. En effet, sur les téléphones à accès Internet, nous avons plusieurs applications qui sont gourmandes y compris même le système d'exploitation (Android ou Windows). Entre autres applications, mentionnons les médias lourds ci-après : messages écrits instantanés, vidéos, sons et images. Il en résulte qu'avec des forfaits Internet, le réseau GSM bouffe les crédits des consommateurs de façon illimitée.

5.3.4. Comment conjurer la stratégie offensive des robots grugeurs ?

Répondre aux messages, c'est se retrouver pieds et poings liés face aux robots grugeurs. Dans ce cas, il est indiqué de ne répondre aux messages qu'en fonction des besoins éprouvés à assouvir. Il est souhaitable d'utiliser les bonus qui sont souvent éphémères avant échéance. Il est recommandé d'utiliser l'Internet sur les réseaux extranet et intranet. Rappelons que l'intranet est en fait un réseau identique à Internet de par sa structure et les moyens d'y accéder, mais réduit à l'usage des employés d'une même entreprise. L'extranet se traduit par l'extension de ce réseau aux clients, aux fournisseurs, aux succursales ou aux filiales d'une

entreprise. Avec certitude, nous recommandons de couper le forfait Internet au cas où d'autres possibilités s'offrent aux consommateurs, de ne pas rater les opportunités relatives aux forfaits économiques offerts les nuits et les week-ends.

Le cas échéant, pour formuler une plainte, il est formellement indiqué de préciser la date de la plainte, de mentionner le nom et les prénoms, de préciser le profil et le contact, de faire une description de la plainte et de proposer au moins une suggestion.

Conclusion

Nonobstant l'armature judiciaire et juridictionnelle impressionnante, et en dépit de tout ce qui a été fait ou évoqué, des déviances sont enregistrées ici et là dans le secteur des télécommunications au Bénin. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette forme de délinquance éperdue et déchirante, perdure. Le pis, c'est l'indifférence générale qu'affichent souvent les opérateurs GSM accusés d'avoir grugé les abonnés et compromis le budget de l'Etat.

Au demeurant, ces circonstances d'exception légitiment des mesures d'exception, voire de précaution mues par une stratégie offensive de sortie de crise. Car au Bénin, les consommateurs n'ont pas encore acquis une lisibilité tarifaire des SVA. De là, la plus grande prudence est recommandée dans son utilisation, notamment l'appel SMS des robots grugeurs.

Somme toute, la communication, voire la transmission et le feed-back ou la rétroaction des messages par le système MMS à travers l'Internet, est encourageant, facile et amusant mais très coûteux. Dans le plan national de numérotation, les plages de numéros suivants : 801XXXXX ou 807XXXXX 70XX ou 71XX ou 72XX avec $X \in \mathbb{N}$, sont des numéros surtaxés de services à valeur ajoutée (SVA).

Dire que si les autorités toutes catégories confondues avaient opté pour une recherche pédagogique visant à reconstituer la chronologie des actes de délinquance en question, une stratégie offensive de sortie de crise, serait formulée en toute objectivité. Subséquemment, l'Autorité de régulation en qui s'incarnent des rôles sur mesure, aurait tôt fait de contribuer, par des mesures de précaution, à un nouvel essor économique important au Bénin.

Bibliographie

Ouvrages et Articles

- DESCOINGS Richard, directeur de Sciences Po, sur le pilotage de la révolution numérique à Sciences Po Paris. *Regards sur le numérique*. En ligne. Consulté le 22/12/09. <http://www.regardsurlenumerique.fr/les-dossiers>
- DJENGUE S., 2010, *Accessibilité des informations budgétaires : un instrument de promotion de la bonne gouvernance au Bénin*, Cotonou, Thèse de Doctorat unique
- DJENGUE S., 2013, « Intelligibilité et multilinguisme: un décélérateur de la prédation au Bénin », Cotonou ; *Langage & Devenir* : Revue semestrielle du Centre national de linguistique appliquée n° 23 Supplément, pp 193-206
- DJENGUE S., 2013, *Communication budgétaire inclusive : un instrument de lutte contre la corruption et la paupérisation*, Cotonou, CHRISTON Editions
- DJENGUE S., 2015. *Droit des Technologies de l'Information et de la Communication : état des lieux de la législation et de la déontologie au Bénin*, Cotonou, Omniprésence et CHRISTON Editions
- DORDOIGNE, J., et ATELIN, P., 2006. *Réseaux informatiques, notions fondamentales*, édition ENI
- DURANT J., 1981. *Les formes de la communication*, Paris, éd Dumont Communication
- INSAE, 1994, *Fichiers villages*, Cotonou, RGPH2
- INSAE, 2001, *Cartographie censitaire*, Cotonou, RGPH3
- INSAE, 2003, *Résultats définitifs*, Cotonou, RGPH3
- INSAE, 2003. *Caractéristiques des personnes âgées et des personnes handicapées*, Cotonou, RGPH3
- INSAE, 2013, *Résultats définitifs*, Cotonou, RGPH4
- INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION GENERALE, 2002, *L'école et les réseaux numériques*. En ligne, consulté le 12 /01/10, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000537/0000.pdf>
- LENDREVIE, J., De BAYNAST A., Publicitor., 2004. *Théorie et pratique de la communication*, Dalloz
- MOESCHLER, J, et AUCHLIN, A, 2006. *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin
- OLLIVIER B., 2006, *Fracture numérique : ne soyons pas dupes des mots*, Fractures dans la société de la

connaissance, Hermès, n°45, novembre 2006, Paris, CNRS éditions, p. 33-39. ARMAND-FLORENTIN M, 2009, *.Extrait tiré de Comment soigner la fracture numérique ?* En ligne, consulté le 23/11/09, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/32/64/22/TXT/ARMANDM_fr.txt

PONTOIZEAU P.A., 1991. *Manuel de la Communication*, Paris, Armand Colin

Rapport annuel « *Mesurer la société de l'information* », L'Afrique victime de la fracture numérique, mars 2015, Acteurs publics

Tic dans le monde : Mesurer l'incidence des Tic sur le développement économique et social, Genève, 2006

UIT (Union internationale des télécommunications), *Rapport sur le développement des télécommunications*

WESTPHALEN M, 2004, *COMMUNICATOR, le guide de la communication d'entreprise*, Paris, 4^e édition, DUNOD.

Textes législatifs et réglementaires

Arrêté n°013/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 12 février 2016 *fixant les modalités et conditions particulières d'exploitation des services à valeur ajoutée en République du Bénin*

Arrêté n° 044/MCTIC/DC/SGM/CTJ/DGER/SA du 29 décembre 2008 *fixant la liste et les modalités de déclaration d'exploitation commerciale de services à valeur ajoutée*

Arrêté n° 047/MCTIC/DC/SGM/CTJ/DGER/SA du 29 décembre 2008 *portant fixation des frais et redevances d'exploitation des services de télécommunication autres que GSM*

Décision n°024/ATRPT/PT/DAJC/DSO/SA du 12 octobre 2009 *portant conditions d'utilisation des ressources du plan national de numérotation*

Décision n°2015-012/ARCEP/PT /SE/DFC/DAJRC/DRI/GU *portant définition des indicateurs de qualité de service des réseaux de télécommunications mobiles ouverts au public*

Décisions n° 082/Arcep/Pt/Se/Dmp/Dri/Dajrc/Gu du 19 mai 2015, *sanctionnant les opérateurs mobiles au Bénin*

Décisions n° 083/Arcep/Pt/Se/Dmp/Dri/Dajrc/Gu du 19 mai 2015, *sanctionnant les opérateurs mobiles au Bénin*

Décisions n° 084/Arcep/Pt/Se/Dmp/Dri/Dajrc/Gu du 19 mai 2015, *sanctionnant les opérateurs mobiles au Bénin*

Décision n°2017-132 du 06 Juin 2017 *portant ouverture d'une procédure de sanction à l'encontre de l'opérateur MOOV BENIN SA, pour non-respect des obligations de son cahier des charges relatives à la sécurisation de son réseau contre la fraude sur le trafic des appels internationaux entrants*

Décision n°2017-133 du 06 Juin 2017 *portant ouverture d'une procédure de sanction contre MTN BENIN SA et GLO MOBILE BENIN SA pour défaut de qualité de service*

Décision n°2017-134 du 06 Juin 2017 *portant ouverture d'une procédure de sanction contre MTN BENIN SA et GLO MOBILE BENIN SA pour manquement aux obligations de qualité de service*

Décision n°2017-135 du 06 Juin 2017 *portant ouverture d'une procédure de sanction contre MOOV BENIN SA pour manquement aux obligations de qualité de service*

Décision n°2017-152 du 29 juin 2017 *portant mise en demeure de l'opérateur d'ETISALAT BENIN de respecter les obligations de son cahier des charges relatives à la sécurisation de son réseau contre la fraude sur le trafic des appels internationaux entrants*

Décision n°2017-153 du 29 juin 2017 *portant mise en demeure d'ETISALAT BENIN SA de se conformer à l'obligation de qualité de service sur son réseau*

Décret n°2014-599 du 09 octobre 2014 *portant AOF de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin*

Loi n°90-32 du 11 décembre 1990, *constitution de la République du Bénin*

Loi n°2009-09 *portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin*

Loi n°2014-14 du 09 juillet 2014 *portant communications électroniques et la poste en République du Bénin*

L'INTERACTION SYNTAXIQUE ET PROSODIQUE DU MOOSSIIRE, DIALECTE FULFULDE DU BURKINA-FASO

DIALLO Adama*

Résumé

Cet article présente une analyse de l'interaction prosodique, morphosyntaxiques, intonative et accentuelles des énoncés de phrases du dialecte fulfulde du Burkina-Faso. La mise en œuvre des réalisations intonatives effectuées par le locuteur, permet d'identifier de façon précise les formes de détachement marquées ou non utilisées en vue d'examiner leur contribution au sens global du message. Le thème du fonctionnement de l'intonation dans le discours intéresse plusieurs domaines de la linguistique, que ce soit l'étude de la prosodie, l'analyse du discours, l'analyse de la structure informationnelle ou l'analyse interactionnelle. Quel que soit le domaine envisagé, presque toujours l'analyse se fonde sur une interprétation de la signification de l'activité langagière. Certains modèles d'analyse discursive pour le fulfulde procèdent à une segmentation de la chaîne parlée en unités discursives minimales, puis établissent une organisation hiérarchique de ces unités fondée sur les relations sémantiques, logiques ou pragmatiques entre elles. On s'interroge alors sur la façon dont l'intonation contribue à la délimitation des groupes intonatifs et à cette structuration des constructions détachées. L'analyse de la structure informationnelle et les approches d'analyse discursive qui s'en inspirent, poussent assez loin l'explicitation des informations syntaxiques et prosodiques.

Mots clés : fulfulde, accentuelle, prosodique, interactionnelle, intonative

Abstract

This article presents an analysis of the prosodic, morpho-syntactic, intonational and accentual interaction of the phrases of the fulfulde dialect of Burkina-Faso. The implementation of the intonative realizations carried out by the speaker allows identifying precisely the marked or unused forms of detachment in order to examine their contribution to the overall meaning of the message.

Keywords: fulfulde, accent, prosodic, interactional, intonative

Introduction

Cet article présente une analyse de l'interaction des phrases prosodiques, intonatives et accentuelles qui reproduit les propriétés lexicales et syntaxiques de l'énoncé en fulfulde.

Des études antérieures sont disponibles sur l'interaction syntaxique et prosodique dans les travaux de Duranti et Ochs (1979), Lambrecht (1994 ; 2001). S'agissant en particulier du

* CNRST/INSS, Ouagadougou, Burkina Faso, Email: Adamadaya62@yahoo.fr

moossiire, dialecte fulfulde de la région centrale du Burkina-Faso, on trouve des informations sur l'analyse des constructions des formes de détachement et de clivage dans les travaux de Diallo (2007), Sylla (1993), de Labatut (1982), Bidaud (1982), et Caron (2000). Toutefois, il s'agit par exemple de la recherche des informations sur les clivages et les détachements du topique et focus dans les conversations des locuteurs fulaphones dans le parler du Centre.

Au niveau de la problématique, je veux montrer qu'au niveau de l'interaction syntaxique et prosodique, l'utilisation de l'intonation sur l'accent lexical par le locuteur fulaphone est conditionnée par des facteurs prosodiques, syntaxiques, interactifs et informationnels. L'observation des clivages dans leurs contextes interactifs d'occurrence soulève un certain nombre de questions à savoir:

Quelle relation y a-t-il entre les séquences d'interaction prosodiques et la structuration des groupes informatifs et intonatifs? Quelle relation y a-t-il entre les constructions détachées et celles non liées au service de la topicalisation? Quel est le statut morphosyntaxique et prédicatif des constituants détachés ou en apposition?

L'hypothèse que nous voulons vérifier est que la prosodie, l'accentuation et le détachement se relaient dans le processus de schématisation discursive, l'une prenant en charge ce que l'autre ne code pas. La distribution des marqueurs accentuels permet d'identifier un cadre d'analyse globale sur les relations entre prosodie, pragmatique et détachement. Les résultats des analyses soulignent l'importance des pauses et des variations prosodiques. Ainsi certaines pauses accompagnent des processus de structuration de phrases pour délimiter des unités de détachement et de l'apposition à différents niveaux (phonologique, lexical, morphosyntaxique...). Il faut donc démontrer clairement les principes prosodiques conduisant aux interprétations des séquences interactives

Au niveau des objectifs, les séquences d'interaction d'informations permettent d'enrichir les différentes positions occupées par les mots de la phrase dans le discours par la réalisation des constructions morphosyntaxiques, prosodiques, intonatives qui seront consacrées au changement interactif et informationnel.

Au niveau du cadre théorique, nous allons montrer qu'une analyse fondée sur la réflexion s'articule autour de trois

grands problèmes: la prosodie fournit les bases théoriques nécessaires pour les propriétés emphatiques et prosodiques des énoncés de phrases. La syntaxe offre diverses applications de la structuration logiques des référents, des connecteurs logiques et des marqueurs de phrase. La présupposition et la dislocation de l'information portent sur la différence entre les formes de constructions détachées, des appositions symétriques et asymétriques des phrases peules.

Au niveau du cadre méthodologique, nous allons préciser d'abord la relation entre les séquences d'interaction prosodique et la structuration des groupes informatifs et intonatifs. Ensuite, nous allons préciser la relation qu'il y a entre les constructions détachées et celles non liées au service de la topicalisation. Enfin nous allons montrer la nature du statut morphosyntaxique et prédicatif des constituants détachés ou en apposition.

L'intérêt scientifique pour l'interaction prosodique est lié à deux sources principales: d'une part l'analyse des séquences prosodiques (traditionnellement nommés accent d'intensité avec une intonation faible) permet d'enrichir l'interprétation phonologique, prosodique et accentuelle des réalisations linguistiques des locuteurs fulaphones et d'autre part elle passe en revue l'étude prosodique qui joue un rôle de substitut efficace d'un développement phonologique, lexical et syntaxique des différentes sortes de détachement et d'apposition qui génèrent d'autres types de phrases fulfulde. Ainsi, les données portant sur les caractéristiques formelles de l'élément détaché ne seront pas analysées.

1. Relation entre les séquences prosodiques et des groupes intonatifs

Dans de nombreux cas, les séquences d'interaction prosodiques manifestent des propriétés similaires par rapport à la structuration des groupes informatifs et intonatifs. *Ces résultats, sans nier la fonction informationnelle* de la dislocation à gauche, *soulèvent de sérieux doutes quant à une explication* de la dislocation en *purs termes*. Parmi les notions linguistiques qui suscitent le consensus, celle de la prosodie et de l'intonation sont bien placées. Les séquences interactives offrent pour plusieurs raisons un terrain intéressant pour une investigation des données prosodiques. Elles sont non seulement un trait caractéristique du discours oral des locuteurs du « moossiire » dialecte fulfulde du Burkina-Faso,

mais aussi, ces éléments *sont* un *trait* de l'énonciation de d'un énoncé ou d'un syntagme

D'autre part, l'analyse de données prosodiques montre que l'utilisation de l'interaction prosodique s'expliquerait par son rôle de structuration de l'information dans le discours. Ce qui est difficilement insaisissable. Elle est surtout une construction morpho-syntaxique, prosodique complexe, associée de façon privilégiée à une activité spécifique, à savoir l'interaction sociale est motivée par des principes d'ordre pragmatique du discours des locuteurs fulaphones.

L'organisation de la séquence interactive du discours permet d'analyser le rôle et la fonction de l'introduction de référents et de groupe de marqueurs intonatifs dans le discours. Plusieurs éléments expliquent les difficultés associées à la notion de l'interaction prosodique. Il s'agit par exemple des séquences phonétiques, phonologiques et acoustiques.

1.1. Structure des constructions syntaxiques et prosodiques

De leur part, Duranti et Ochs (1979) montrent de fortes convergences, sur le plan du statut référentiel et intonatif de l'élément concerné (par exemple, la distance de l'antécédent ou du marqueur intonatif), entre le sujet dans la structure SVO et le constituant disloqué dans l'interaction prosodique. Il semblerait donc que, dans de nombreux cas, les deux constructions manifestent des propriétés similaires par rapport à la manière de structurer l'information prosodique et pragmatique. Plusieurs éléments expliquent les difficultés associées à la notion de l'interaction prosodique. Nous avons par exemple l'évocation du problème d'un système classique de synthèse déclenché par la parole : d'abord un module de traitement linguistique, puis un module phonétique va transformer chaque mot (selon sa nature et son contexte linguistique) en une séquence phonétique. La génération de la prosodie peut se voir comme la succession de deux tâches :

- une étape phonologique où l'on détermine les groupes intonatifs et l'accentuation de chaque syllabe (la syllabe est choisie comme unité rythmique);
- une étape acoustique dans laquelle des spécifications prosodiques sont attribuées à chaque syllabe selon le type d'accent associé à la syllabe, ainsi que la frontière prosodique éventuelle qui suit. La synthèse du signal de parole est assurée par le codeur. Comment

reconnaissons-nous ces éléments à travers les phrases suivantes ?

- une étape phonologique où l'on détermine les groupes intonatifs par des crochets et l'accent porte sur chaque syllabe (la syllabe est choisie comme unité rythmique) ;
- la frontière prosodique éventuelle est assurée par deux traits parallèles en italique ;
- la synthèse du signal de parole est assurée par le codeur par les trois points de suspension.

- (1) --[mi' dimma'] ---//[ke'] // ---//[cofaɪ ngal']/ ---[ngal' wujj-aama hanki']
/
- | | | | | | | | |
|-----|-------|----------|-------|------|---------|-------------|-----------|
| NOM | NOM | CONJ.SUB | NOM | DET. | PR.PERS | V.-PASS | ADV.TPS |
| je | crois | que | poule | la | elle | a été volée | hier nuit |
- Je crois que la poule là, elle a été volée hier nuit
- (2) --[suk-aabe' be']// ---[dukoy']// ---//[faa' be' mbaal-a' yaasi']//
- | | | | | | | |
|------------|------|-------|-------------|---------|---------|--------|
| NOM-CL.NOM | DET. | PRED. | IMP. | PR.PERS | V.-IMP. | ADV.L |
| enfants | les | aussi | Il faut que | ils | dorment | dehors |
- Les enfants aussi, il faut qu'ils dorment dehors

L'interaction prosodique peut être également considérée comme la répétition à l'extérieur de la phrase et de la forme intonative et accentuelle d'un élément qui apparaît à l'intérieur de celle-ci, sous la forme d'un pronom. C'est une construction très fréquente à l'oral (3) :

- (3) Muusa', baamum o', wo' kanko' ŋib-a-n-ii' mo' suudu' lobb-uru'
NOM · NOM-DET. PRED. PR.DEM V.-BEN.-PERF. PR.PERS NOM ADJ.-CLNOM
- | | | | | | | |
|--------|-------------|-----------|-------------|-----|--------|-------|
| Moussa | père-son-le | c'est lui | a construit | lui | maison | belle |
|--------|-------------|-----------|-------------|-----|--------|-------|
- Moussa, son père, c'est lui qui lui a construit une belle maison

1.2. Caractéristiques d'ordre suprasegmental du dialecte fulfulde du Burkina-Faso

Les caractéristiques de l'interaction prosodique ne font pas consensus. Ils portent sur la pause après la séquence interactive et la présence de l'accentuation de ce constituant suivi de marqueurs intonatifs. Ici nous voyons que les référents précédés d'une pause et marqué par l'accentuation la dernière syllabe des référents '*Muusa*', '*baamum o*'; tandis que le référent *kanko* précédé d'un marqueur intonatif est marqué par la présence d'un accent sur la dernière syllabe.

Ainsi la pause après la séquence interactive et la présence de l'accentuation de ce constituant sont fréquemment invoquées comme caractéristiques de l'interaction prosodique. Cette construction prosodique peu fréquente en fulfulde,

permet de maintenir la préférence pour la forme pronominale accentuée du topique en position de sujet. L'interaction prosodique permet de faire figurer le sujet suivi de marqueurs intonatifs à l'extérieur de la structure syntaxique de la phrase et de façon dépendante de la clause (l'élément disloqué portant un marquage de fonction grammaticale). D'autres langues comme le fulfulde trouvent d'autres solutions à ce problème. Il s'agit de l'exemple en (4):

(4)	basi	ki	nji'ud-aa	njarnu-mi	suka	o	ki'i	woki	haad-uki	
	NOM	CONJ.S	V.P.PERS	V.PERF.PR.P	NOM	DET	PR.P	AUX	PR.P	ADJ.V.CL.N
	produit	que	tu as vu	j'ai fais boire	enfant	le	celui	être	il	celui-amer
	Le médicament que tu m'as vu faire boire à l'enfant c'est celui qui est amer									

Dans ce dernier cas, le complément d'objet est placé en tête de la phrase, sans être repris plus tard dans la construction. Alors que les trois exemples ci-dessus montrent des traits typiques sur le plan syntaxique, ils se comportent différemment sur le plan de la structure informationnelle.

1.2.1. Caractéristiques prosodiques d'une construction syntaxique de phrase

Les deux exemples cités en dessous montrent tout d'abord que l'interaction prosodique constitue une construction syntaxique dans laquelle un syntagme nominal (SN) extrait de la clause apparaît, suivi d'une clause comprenant un pronom clitique et un marqueur intonatif (dit 'éléments de reprise') qui coréfèrent avec le SN. L'élément extrait est typiquement la séquence d'une interaction prosodique définie (il peut, sous certaines conditions, notamment quand il y a usage déictique, être un pronom accentué précédé d'un marqueur intonatif) ; cet élément montre un marquage prosodique et syntaxique de la fonction grammaticale (notamment de complément d'objet indirect). Dans le cas (5), l'élément extrait *kadule de fu*, « tous les habits » constitue un complément d'objet direct suivi du sujet *a* « tu ». Dans le cas (6) quant à l'élément de reprise accompagné d'un marqueur intonatif, celui-ci doit en principe être un clitique, (4), soit un pronom démonstratif *ki'i* « celui », soit un pronom personnel *aa'n* « toi » comme dans (6). Dans le cadre de l'interaction prosodique, nous avons remplacé dans l'exemple (7), un groupe syntaxique précédé d'un marqueur et représenté par un pronom personnel accentué « *dī'* » de façon à pouvoir le mettre en évidence au début ou à la fin de la phrase [*wo ley toy loon-at-aa dī' ?*].

- (5) kadule dɛ fu, dukoy, a leeɓi ɲoot-a dɛ dow masel ngel
NOM DET. ADV. MINT PR.PERS V.-IMP. V.-IMP. PR.PERS ADV.L NOM DET.
habits les tous aussi tu dois coudre les sur machine la
Tous les habits là aussi, tu devrais les coudre sur la machine
- (6) a leeɓi, aa'n dukoy, ɲoota dow masel nge'l, kadule dɛ fu,
PR.PERS V.-IMP. PR.PERS PRED. V.-INF. ADV.L NOM DET. NOM DET. ADJ.IND
tu dois toi aussi coudre sur machine la habits les tout
Tu devras, toi aussi, coudre sur la machine, tous les habits
- (7) saay-iiji tuundi dɛ lɛ, salle wo ley toy loon-at-aa dɛ?
NOM-CL.NOM V.-ADJ.QU DET. PART. INTER PRED. ADV.L ADSV.L V.-IMP. DET.
chemises sales les là est-ce c'est dedans où laves-tu les
que
Les chemises sales là, c'est dans où est ce que tu les laves ?

Le marquage des caractéristiques intonatives et accentuelles permet de marquer une simple construction du type sujet-prédicat avec un référent personnel accentué en position de complément d'objet direct.

1.2.2. Caractéristiques prosodiques de l'élément disloqué

Ainsi s'effectue, de façon intonative et accentuelle une transition subtile entre les séquences interactives prosodiques. Or, contrairement à ce qui se passe dans l'exemple (8), le statut intonatif et accentuel de l'élément disloqué diffère ici de ce qui en est généralement dit dans la littérature. Sur le plan de l'intercompréhension, une simple construction du type sujet-prédicat avec pronom démonstratif en position de sujet suffit pour marquer de façon intonative une interaction prosodique.

- (8) Barkoundouba ley newgo Obiritenga wo wuro ful-
be
NOM ADV.L NOM NOM PRED. NOM NOM
Barkoundouba sous région Oubritenga c'est village
Peuls
Barkoundouba dans la région de l'oubritenga c'est le village des
Peulhs

Cet état de fait aurait de toute évidence suffi pour garantir l'interprétabilité du référent au niveau de la séquence interactive prosodique. C'est au contraire le pronom non accentué dans la construction sujet-prédicat qui marque typiquement la continuité en (9) :

- (9) alkur- wo dewtere ndew-ooɓe Allah tan
aana
NOM PRED. NOM V.-PERF.- NOM ADV.MAN

CL.NOM

coran c'est livre ceux qui suivent Dieu seulement
 Le coran c'est le livre de ceux qui suivent Dieu seulement

Dans l'exemple (9), le statut référentiel de l'élément interactif diffère ici de ce qui en est généralement dit dans la littérature fulfulde. Au niveau référentiel, rien n'oblige à l'utilisation de l'interaction prosodique, car le référent concerné est hautement accessible grâce à sa mention immédiatement précédente.

Cette utilisation paraît au contraire inhabituelle si l'on s'en tient aux évidences statistiques présentées dans la littérature qui montre qu'une distance de plusieurs clauses tend à séparer l'interaction de la dernière mention du référent (Duranti et Ochs, 1979 ; Givón, 1995). Sur le plan référentiel, la dislocation semblerait en effet être un marqueur de discontinuité et non pas de continuité dans le discours (Givón, 1995). C'est au contraire le pronom non accentué dans la construction sujet-prédicat qui marque typiquement la continuité.

En somme, si la prosodie a ici certes pour effet de placer une séquence nominale en tant qu'un élément antérieurement mentionné en position non interactive, elle viole néanmoins les contraintes d'accessibilité du référent généralement formulées dans les séquences interactives par les locuteurs fulaphones. Cette observation oblige à chercher ailleurs les facteurs qui pourront expliquer l'utilisation de la construction interactive dans le cas présent. La section suivante montrera que l'organisation interactionnelle du discours constitue un facteur pertinent à cet égard en (10) :

(10) kanko, o dimm-u ke kambe wo be pen-ann-oo mo
 PR.PERS PR.PERS V.-PERF. CONJ.S PR.DEM PRED. PR.PERS V.-CAUS.-IMP. PR.PERS
 lui, il a cru que eux c'est ils mentait lui
 Lui, il a cru que c'est eux qui lui mentaient

Les constructions interactives font partie des dispositifs syntaxiques fréquents tant à l'oral qu'à l'écrit et qui posent un certain nombre de problèmes pour l'analyse syntaxique des différentes parties d'un énoncé.

De manière formelle, le phénomène de l'interaction prosodique permet de réaliser avant ou après une phrase, une unité morpho-syntaxique, intonative avec des groupes rythmiques et des groupes mélodiques (le plus souvent, tonique).

Les exemples (11), (12), (13), (14) présentent des cas de marquage intonatifs pour les séquences interactives gauche, tandis que les séquences interactives droites sont illustrées par les cas de marquage intonatifs (15), (16), (17) :

- (11) cuudi mawdi di nji'udaa di, wo golloobe be njiibii di
NOM ADJ PR.PERS V-PR DET PRED. NOM DET V-PERF. PR.PERS
maisons grandes que tu as vu les ce ouvriers les ont les
sont construites

Les grandes maisons que tu vois, ce sont les ouvriers qui les ont construites

- (12) wuro ngo, ngo nji'ud-aa ngo, wo min tan jog-i ngo
NOM DET. PR.PERS V-PR.PERS DET. PRED. PR.PERS ADV. V-IMP. PR.PERS
famille la celle tu vois elle c'est moi seul soutiens la
La famille, celle que tu vois, c'est moi seul qui prend soin d'elle

- (13) cosam daanidam moyyinaadam dam, na mi yid-i dam sanne
NOM ADJ.V-CL.N V-PP-CL.NOM PR.D PRED. PR.P V-IMP. PR.PERS ADV.M
lait caillé bien fabriqué celle moi je veux la bien
Le lait caillé qui est bien préparé là, je l'aime bien

- (14) saaya ka'a, jiiba to ngatan mi buudi di do wo ka seek-ii
NOM DET. NOM ADV. V-PR PR.P NOM DET. PART. PRED. PR.P V-PERF.
chemise cette poche là mets je argent les là être elle est
déchirée

Cette chemise, la poche dans laquelle j'ai mis de l'argent là est déchirée

- (15) ngel wart-ii gasin, cuk-alel pamar-el ngel dootirmi keenga ngel
PR.P V-PERF. ADV.MAN NOM-CL.N ADJ-CL.N DET. NOM-CL.N ADJ-CL.N DET.
Il est revenu encore, enfant petit le enfant petit le
Il est revenu encore, le petit enfant que j'ai accompagné hier

- (16) dum wel-aa kam, kabe mon de timmata fay de
PR.PERS V-NEG. PR.PERS NOM ADJ.POSS PR.REL V-NEG. PRED DET.
cela ne plait pas moi bagarres vos qui finir-ne pas même la
Cela ne me plait pas, vos bagarres qui ne finissent pas du tout là

- (17) wo ngel, ngoonga fu, cuka-lel majju-ngel tan
PRED. PR.PERS NOM ADJ-IND. NOM-CL.NOM ADJ-PR.PERS ADV.MAN
c'est il sincérité toute enfant étourdi complètement
Il est, en toute sincérité, un enfant complètement étourdi

Les caractéristiques de l'interaction prosodique portent sur un dispositif: une reprise anaphorique dans la phrase des marqueurs et des groupes rythmiques faibles. La relation syntaxique entre l'élément détaché suivi des marqueurs intonatifs et la séquence interactive est donc tenue existante au cours de la reprise.

1.2.3. Caractéristiques syntaxiques entre les éléments détachés et les marqueurs intonatifs

Parmi les propriétés générales de cette tournure, on constate une reprise anaphorique par un clitique qui en précise généralement la fonction. Ainsi, le clitique en (11) indique une fonction objet pour le SN disloqué, celui de (13) *cosam* *daanidam moyɣinaadam dam*, « le lait caillé qui est bien fait » indique un sujet. La même remarque s'applique pour les deux types de construction. Par ailleurs, il est important de souligner que si la grande majorité des éléments en position détachée est de type SN, on peut toutefois rencontrer d'autres types de constituants en (17). Il s'agit : d'adjectifs, d'adverbes ou complétives par exemple. D'une façon générale, le dispositif est donc assez régulier et consiste à ajouter à une phrase une unité syntaxique ayant généralement une reprise anaphorique dans la phrase des marqueurs et des groupes rythmiques faibles. La relation syntaxique entre l'élément détaché suivi des marqueurs intonatifs et la séquence interactive est donc tenue existante au cours de la reprise.

Une distinction plus fine est proposée, à la suite de Blanche-Benveniste (1984), dans Blasco (1999). Celle-ci introduit en quelque sorte une gradation dans la notion de référence intonative. Dans certains cas, la relation de coréférence entre l'élément disloqué par les marqueurs intonatifs et le clitique est forte. Dans la mesure où les deux éléments marquent la même fonction syntaxique et prosodique dans une seule construction verbale, on parle alors de *double marquage*.

Dans d'autres cas, la relation référentielle peut alors être considérée comme minimale, l'attribution de la même fonction syntaxique aux deux éléments n'est pas claire, et il peut y avoir différence d'accord entre le SN et le clitique comme dans l'exemple en (18) :

- (18) *be* *connir-ii* *mo* *nga,* *mbaala* *nga* *be* *wujj-ii* *keenga* *nga*
PR.PERS V-PERF PR.PERS PR.PERS NOM CONJ PR.PERS V-PERF NOM DET
ils ont vendu lui le mouton que lui a volé hier le
Ils le lui ont vendu, le mouton qu'il a volé hier

Il est alors possible de considérer que le SN n'est pas dans la rection du verbe, mais adjoint au pronom clitique. Une telle distinction, pour intéressante qu'elle soit, n'induit pas de différence d'analyse (marquée ou non) dans l'approche proposée dans cette partie de l'étude portant sur l'interaction

prosodique. Nous la conservons donc dans la suite en assimilant toutes les constructions disloquées à un phénomène de double marquage prosodique et intonatif et en excluant de cette construction les éléments simplement associés, sans relation de coréférence comme dans (19):

(19)	sembe	makko,	amma	dey	na	mo	hulb-ini	e	terde	makko
	NOM	ADJ.POSS	PRED.	PRED.	PART.	PR.PERS	V-IMP.	PART.	NOM	V-IMP.
	force	sa	mais	même	être	il	faire peur	avec	corps	son
	Sa force, mais tout de même il est redoutable avec son corps									

En entrant un peu plus dans le détail de ce dispositif, des phénomènes plus complexes apparaissent. C'est le cas en particulier lorsque plusieurs éléments constituent des séquences interactives. On peut alors avoir une reprise prosodique et intonative par un référent de chacun des éléments détachés, comme en (20). Dans cet exemple, le premier SN est séparé du second par une virgule. Tandis que le second SN est repris par le clitique objet « ta chemise ». On remarque par ailleurs qu'il y a peu de contraintes d'ordre linéaire entre les différents éléments détachés dans le cas où tous les éléments ont une reprise dans la phrase. En revanche, la situation est différente dans les cas où la partie détachée se présente également sous la forme de plusieurs termes apparemment de même niveau, mais qui constituent en fait une seule unité sans lien syntaxique marqué.

(20a.)	saaya	ma	ka,	jiiba	mum	ka,	wo	ka	seek-ii
	NOM	ADJ.POS	PRED.	NOM	ADJ.POSS	PRED.	PART.	PR.PERS	V-PERF.
	chemise	ta	là	poche	sa	là	c'est	elle	être déchirée
	Ta chemise là, sa poche là, elle est déchirée								

(20b.)* jiibamum ka, wo ka seekisaaya, ka.

Dans ce cas, la partie détachée forme un thème unique, la relation existant entre les deux SN étant simplement indiquée par l'ordre, le référent se trouvant dans la position la plus proche de la phrase, l'interprétation de cette tournure étant *jiiba saaya ma* « la poche de ta chemise »

Après avoir explicité la relation d'interaction entre les séquences des groupes prosodiques informatifs, intonatifs et morphosyntaxique, et pragmatique, on envisagera enfin, parmi celles-ci, quelques cas qui conduisent à s'interroger à propos des formes de détachement et sur les limites de la topicalisation.

2. Relation entre les constructions détachées et les constructions non liées au service de la topicalisation

Selon Cornish (1987) la construction détachée ou disloquée se présentera ainsi comme un cas exemplaire permettant de comprendre la structuration des phrases fulfulde, telle qu'elle est localement configurée par les inter actants.

Elle est un moyen de régulation de l'ordre conversationnelle d'une prosodie spéciale et du caractère extra-propositionnel de l'élément détaché, à la fois structurant cet ordre et étant structurée par lui.

2.1. Les constructions en détachement

Ainsi, certains auteurs regroupent sous le terme dislocation à gauche également les constructions dans lesquelles un syntagme prépositionnel ou encore une phrase prédicative sont antéposés à la clause principale et ensuite repris dans la clause subordonnée. On se contentera ici de constater que le terme est susceptible de recouvrir des constructions linguistiques assez diversifiées : à gauche, à droite, dislocations multiples etc. Parmi celles-ci, nous retiendrons celles qui correspondent à la structuration des phrases suivantes :

2.1.1. Dislocation à gauche

Le procédé de détachement des SN en topique sert à topicaliser, c'est à-dire à marquer par la structure SN + *pronom*, principalement, un nouveau topique ou à marquer le topique contrastif. Le détachement du SN sujet à gauche sert également à réintroduire le référent en topique directement ou à la suite d'un glissement référentiel. Le procédé de reprise du topique, présent sous la forme nominale pleine, par l'ajout d'un pronom sujet tonique et/ou clitique peut également servir à marquer un nouveau topique lors d'un changement d'épisode, mais également maintenir le même référent en topique lorsque commence un nouvel épisode.

- (21) Aali, o sonn-ii mbaal-a nga keenga
NOM PR.PERS V.-PERF. NOM DET. ADV.TPS
Ali il a vendu mouton le hier
Ali, il a vendu le mouton hier

Nous avons retenu parmi les constructions détachées celles qui le sont à droite. Il n'est cependant pas certain que

l'on puisse parler de topicalisation à leur sujet, même si elles impliquent la notion de topique.

2.1.2 Dislocation à droite

En effet, comme l'a montré Lambrechts (2001a), alors que les détachements à gauche correspondent à l'établissement d'un topique, les détachements à droite signalent au contraire le maintien, la continuation d'une relation topicale déjà établie. Ce serait trop étendre la définition que nous avons proposée de la topicalisation que de considérer comme exprimant une telle opération les constructions détachées à droite. Le détachement du SN sujet à droite ou l'anti-topique, n'est pas fréquemment utilisé dans notre corpus. La forme nominale disloquée à droite peut être considérée comme un 'rappel' du topique de la trame.

- (22) o sonn-ii mbaala nga keenga, Aali
 PR.PERS V.-PERF. NOM DET. ADV.TPS NOM
 il a vendu mouton le hier, Ali
 Il a vendu le mouton hier, Ali

Avant d'envisager l'enchaînement des topiques et les extrapositions multiples, une dernière remarque s'impose: aussi bien les constructions détachées que celles du type des énoncés; elles sont beaucoup plus fréquentes à l'oral qu'à l'écrit.

2.2. La spécificité des constructions détachées et des extrapositions multiples

Les trois cas que nous abordons ici demeurent encore bien complexes pour nous : il ne s'agit donc pas de proposer une solution idéale à leur traitement, mais d'explicitier en quoi ils sont problématiques, et d'esquisser quelques éléments

2.2.1 Dislocations multiples

On ne peut en fait définir un seuil absolu pour les dislocations multiples dans la mesure où la plus ou moins grande acceptabilité des énoncés tient aussi à certains facteurs, en particulier l'ordre des éléments détachés, leur fonction (s'ils en ont une) dans la proposition qui suit, et la personne. On observe par ailleurs très souvent une relation de parenté ou d'appartenance entre les éléments successivement détachés. En outre, et c'est lié, il est rare qu'au moins un référent humain ne soit pas impliqué. Le premier élément est souvent de cette nature, et les références au locuteur (« Ali ») sont fréquentes.

Les procédés de dislocation permettent au locuteur de gérer le mouvement référentiel, à marquer des changements de topique dans de nouvelles séquences ou des topiques contrastifs en (23a, b), (24a,b,c).

- (23a.) Aali, mbaala mum nga, o sonn-ii nga keenga
NOM NOM ADJ.POSS DET. PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADV.TPS
Ali mouton son le il a vendu le hier
Ali, son mouton, il l'a vendu hier

- (23b.) Aali, o sonn-ii nga keenga, mbaala makko nga
NOM PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADV.TPS NOM ADJ.POSS DET.
Ali il a vendu le hier mouton son le
Ali, il l'a vendu hier, son mouton

- (24a.) deb-bo o, o paamn-ii buuru o sukaaɓe makko ɓe
NOM+CL.NO DET. PR.PERS V.+BEN.+PERF. NOM DET NOM+ADJ.POSS DET.
M
femme la elle a fait manger pain le enfants+ses le
La femme, elle en a fait manger le pain à ses enfants

- (24b.) deb-bo o, buuru o, o paam+n-ii dūm sukaaɓemakko
NOM+CL.NO DET. NOM DET. PR.P V.+BEN.+PERF. PR.P NOM+ADJ.POS
M S
femme la pain le elle a fait manger en enfants+ses
La femme, le pain, elle en a fait manger à ses enfants

- (24c.) buuru o, deb-bo o, o paam+n-ii dūm suk+aaɓem
NOM DET. NOM+CL.NOM DET. PR.PERS V.+CAUS.+PERS. PR.PERS NOM+PR.POSS
pain le femme, la elle a faire manger en enfants-ses
Le pain, la femme, elle en a fait manger à ses enfants

- (24d.) buuru o, suk+aaɓe ɓe, debbo o, o paam+n-ii
NOM DET. NOM+CL.NOM DET. NOM DET. PR.PERS V.+CAUS.+PERS.
pain le enfants-ses la femme elle a fait manger
ɓe dūm
PR.PERS PR.PERS
leur en
Le pain, les enfants, la femme, elle leur en a fait manger

- (25a.) cuud-i tati di, o ŋib-ii di
NOM ADJ.NUM DET. PR.PERS V.-PERF. PR.PERS
maison trois les il a construite les
Les trois maisons, il les a construites

- (25b.) o ŋib-ii di, cuudi tati di
PR.PERS V.-PERF. PR.PERS NOM ADJ.NUM DET.
Leur, les trois, elle les a construites

- il a construit les maisons trois les
Il les a construites, les trois maisons
- (26a) kanko na, o war-aay koy
PART. PART. V.-NEG PART.
PR.PERS
lui là il n'est pas venu hein
Lui là, il n'est pas venu hein !
- (26b) o war-aay, kanko ndele koy
PR.PERS V.-NEG. PR.PERS PART. PART.
il n'est pas venu lui alors hein
Il n'est pas venu, lui alors hein

Les constructions détachées non liées sont des énoncés qui ne correspondent apparemment ni à un repérage référentiel ni à une construction du topique, puisque le référent n'est nullement représenté, aussi indirectement soit-il, dans la proposition qui suit. Mais, du coup, c'est entre l'élément détaché lui-même (et non un élément de reprise) et la proposition que s'établit la relation, relation nécessairement présente pour de simples raisons de cohérence discursive.

2.2.2. Etude morphosyntaxiques des constructions détachées non liées

Il s'agit d'envisager les constructions présentant un seul élément détaché, non coindexé :

Les constructions détachées se définissent comme des constructions comportant une forme verbale non finie, on se restreindra à celles, dites en rupture, dont le « référent sous-jacent » ne correspond pas au sujet du prédicat premier. Ce qui caractérise une position détachée est la virgule à l'écrit et le temps de pause à l'oral. On peut parler d'épithète détachée et liée lorsque respectivement l'adjectif est séparé par une virgule du nom, et lorsqu'il n'est pas séparé par une virgule du nom auquel elle se rapporte.

L'attribut reste sous la dénomination d'attribut quelque soit les circonstances. L'épithète détachée n'est pas juste un adjectif séparé du nom par une virgule, il donne en réalité tout son sens au groupe nominal auquel il se rattache. À la différence de l'épithète liée, l'épithète détachée peut se placer n'importe où dans la phrase.

Ainsi quelque soit sa place dans la phrase, grâce à la virgule, l'épithète qualifiera toujours le sujet de la phrase. L'accord se fait avec le nom auquel l'épithète se rapporte. Il existe plusieurs expansions pouvant être mises en position détachée :

- les noms ou les groupes nominaux;
- es groupes nominaux prépositionnels;

- les infinitifs;
- les subordonnées relatives.

L'antéposition d'un constituant nominal peut s'effectuer sans reprise anaphorique: certains locuteurs n'emploient pas de topique contrastif mais marquent le changement de topique avec un SN sans reprise pronominale.

- (27) *yimbe wuro ngo, laawo maŋbe ngol fondit-aama keenga*
 NOM NOM DET. NOM ADJ.POSS DET. V.-PASS. ADV.TPS
 village gens les route leur la a été réparée hier
 Les gens du village, leur route a été réparée hier
- (28) *suudu jaang-irdu ndu, be moccin-ii dambudɛ dɛ fuu*
 NOM NOM-CL.NOM DET. PR.PERS V.-PERF. NOM DET. ADJ.IND
 salle classe la ils ont réparé portes les toutes
 La salle de classe, ils ont arrangé toutes les portes
- (29) *suk-aabe be, jangin-oowo fiyal dow ko'e maŋbe butte dɛ*
 NOM-CL.NOM DET. NOM-CL.NOM V.-IMP. ADV.L NOM ADJ.POSS NOM DET.
 enfants les enseignant frappe sur têtes leurs grosses les
 Les enfants, le maître frappe sur leurs grosses têtes

Si ces trois énoncés présentent des éléments détachés non coindexés, il serait un peu rapide de dire qu'ils ne sont pas « liés ». En effet, en (27) le référent n'a pas de rôle syntaxique dans la proposition qui suit, mais il lui est lié par l'intermédiaire du possessif. En (28) il y a pareillement une forme de liaison, purement sémantique (de type anaphore associative), entre « la salle de classe » et « les enfants ». Plus qu'une frontière nette entre les constructions détachées liées et celles qui ne le sont pas, on a donc affaire à un continuum, dont les deux extrêmes correspondent à la présence d'une coindexation et à l'absence de toute liaison, comme en (29).

On peut considérer que les éléments détachés en (27) et (28) ont une fonction de repérage référentiel, non par rapport à un autre élément détaché, mais par rapport à l'un des référents de la proposition qui suit (respectivement *yimbe wurongo* « les gens du village » et *suudu jaangirdu ndu* « la salle de classe »). En outre, du fait de cette fonction, et - conséquence immédiate - de la liaison entre le référent détaché et la proposition, il est légitime de considérer le référent de l'élément détaché comme le topique de la proposition qui suit, topique indirectement exprimé : c'est avant tout de *suudu jaangirdu ndu* « la salle de classe » que l'on parle en (28), et *sukaabe be* « les enfants » en (29).

Somme toute, on retrouve donc ici un cas de figure analogue à celui des constructions détachées avec coindexation, à savoir que l'élément détaché est analysable comme un pré-topique, qui a la particularité de n'être formulé explicitement qu'au moment de sa « construction ». Le véritable problème se pose donc avec un énoncé tel que (28), qui ne correspond apparemment ni à un repérage référentiel ni à une construction de l'interaction, puisque le référent n'est nullement représenté, aussi indirectement soit-il, dans la proposition qui suit.

Mais, du coup, c'est entre l'élément détaché lui-même (et non un élément de reprise) et la proposition que s'établit la relation, relation nécessairement présente pour de simples raisons de cohérence discursive. Il reste toutefois à en définir la nature: s'agit-il d'une relation interactive ? Le contenu de la proposition est-il vraiment « à propos des enfants » ? Il serait plus juste de considérer que l'on a affaire à une simple relation pragmatique de pertinence. Mais peut-on dans ce cas encore parler d'interaction prosodique? C'est possible si l'on réduit la relation d' « à-propos » à la seule pertinence, et dans ce cas, il s'agirait, plus que d'une séquence interactive en construction, que de l'interaction elle-même.

Parmi les notions linguistiques qui présentent certaines similarités avec les éléments détachés, celle des « adverbiaux détachés » est bien placée. On se contentera ici de constater que le constituant apposé doit nécessairement être interprété comme une reduplication exacte de son support, et non pas comme un élément structurellement 'nouveau'.

2.2.3 Les adverbiaux détachés

Les adverbiaux présentent certaines similarités avec les éléments détachés : ils sont souvent extra-propositionnels et optionnels. Ils jouissent toutefois d'une liberté positionnelle qui leur permet d'être intra-propositionnels, et ils peuvent en outre entretenir une relation focale avec le reste de la proposition, en particulier lorsqu'ils sont en fin d'énoncé en (29):

- (29) cosaajo o, mbaala mum nga, sott-ii lawaama
NOM DET. NOM ADJ.POSS DET. V.-PERF. ADV.L
boucher le mouton la vendu-être déjà
le boucher, son mouton a déjà été vendu

Dans la terminologie adoptée ici, cette symétrie se formule ainsi:

- les deux constituants en apposition sont des constituants clos (non-prédicatifs);
- ils occupent ('tour à tour') la même position par rapport au contexte matrice. Le constituant apposé se présente alors comme une copie de son support; c'est cette stratégie pragmatique de reformulation (ou de désambiguïsation, précision, correction) qui légitime pragmatiquement la présence de ce constituant. Un cas tout à fait analogue de symétrie peut se présenter avec des constituants prédicatifs, comme dans les exemples (30), (31), (32), (33) ci-dessous :

- (30) o sok-ii mo ley suudu, o fiy-ii mo
PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADV.L NOM PR.PERS V.-PERF. PR.PERS
il a enrôlé le dans maison il a frappé le
Il l'a enrôlé dans la maison, l'a frappé
- (31) 6e ndogg-ii, 6e yeeg-ii dow tile maw-dè
PR.PERS V.-PERF. PR.PERS V.-PERF. ADV.L NOM ADJ.-CL.NOM
ils ont couru ils ont grimpé sur collines grandes
Ils ont couru, ont grimpé sur de grandes collines
- (32) 6e ndem-ii, 6e aaw-ii dow gese maw-dè
PR.PERS V.-PERF. PR.PERS V.-PERF. ADV.L NOM ADJ.-CL.NOM
ils ont cultivé ils ont semé sur champs grands
Ils ont cultivé, ils ont semé sur de grandes champs
- (33) mi ndaar-an-ii mo, mi sawrii mo welerngal e mettergal
PR.PERS V.-PERF. PR.PERS P.PERS-V.-PERF-P.P NOM COMP. NOM
je pris en charge le je-soigné-lui bonheur comme malheur
Je l'ai pris en charge, je l'ai soigné en temps de bonheur et de malheur

Comme le note aussi Burton-Roberts (1994), l'analogie entre les exemples (32) et (33) peut servir d'argument en faveur de la pertinence d'une conception non-grammaticale (c.-à-d. pragmatico-discursive) de l'apposition. Du point de vue morphosyntaxique, les exemples ont en commun que - à chaque fois - le constituant apposé doit nécessairement être interprété comme une reduplication exacte de son support, et non pas comme un élément structurellement 'nouveau'. Or, à côté de ces cas symétriques, ma définition de l'apposition - tout comme les conceptions traditionnelles de cette notion - implique également des cas asymétriques, où le support est morphosyntaxiquement clos, mais l'apport est prédicatif, comme dans les cas en (34a, b, c, d).

- (34a) Abija, saare lo66-ere dey nokku buudi, na lee6i reentaare mawnde
NOM NOM ADJ.-Q PRED. NOM NOM PART. V.- IMP. NOM ADJ.- CLN
Abidjan ville moderne et lieu richesse elle mérite attention grande
Abidjan, ville moderne et riche, mérite une grande attention

Pour Lambrechts (1994), contrairement aux appositions symétriques, les apports prédicatifs des cas (34) ne s'interprètent pas comme des reformulations (éventuellement métalinguistiques) de leurs supports, mais fonctionnent bien comme des apports structurellement indépendants par rapport à leur contexte. Si l'on compare à ce propos les exemples (32) et (30), l'on peut remarquer que l'apport prédicatif du cas (34a) s'interprète le plus normalement comme 'la raison pour laquelle' Abidjan mérite une grande attention, c'est-à-dire comme un fait indépendant à propos de Abidjan et non pas comme une désambiguïsation de ce qu'est Abidjan. Ainsi, l'interprétation spécifique de la pertinence de ce fait par rapport au fait exprimé dans la phrase matrice est du même ordre que l'interprétation du rapport entre plusieurs phrases qui se suivent: en tant que donnée autonome, le fait exprimé par l'apport est interprété de façon pragmatico-discursive comme pertinente par rapport au contexte matrice.

Notons encore la différence entre les appositions symétriques et asymétriques quant à l'ordre des mots: tandis que dans le cas symétrique l'apport - en tant que reformulation - suit nécessairement son support, l'apport prédicatif du type (33) peut - selon sa fonction pragmatico-discursive - suivre ou précéder son support; l'apposition symétrique peut s'insérer n'importe où dans son contexte ; tandis que l'apport prédicatif - ayant une fonction pragmatico-sémantique propre - est positionné par rapport à son contexte de façon plus clairement articulée, selon les mécanismes de structuration pragmatique qui déterminent aussi sa fonction.

L'apposition se distingue des relations morphosyntaxiques. Elle désigne une relation portant sur la plupart des phénomènes désignés par les notions de 'coordination' et de 'subordination' ou la relation entre des phrases finies se succédant dans un discours.

2. Critères du statut morphosyntaxique et prédicatif des constituants en apposition

L'apposition a été définie comme une relation qui se distingue des relations morphosyntaxiques proprement dites par le fait que le constituant apposé n'est pas mis en rapport avec son support par le biais du contexte structurel matrice. Selon la définition ci-dessus, un grand nombre de phénomènes linguistiques se résume sous la catégorie de l'apposition, ainsi par exemple - mis à part les 'appositions' traditionnelles - la plupart des phénomènes désignés par les notions de 'coordination' et de 'subordination' ou la relation entre des phrases finies se succédant dans un discours.

Ici nous tenterons de formuler quelques critères sur le statut morphosyntaxique des constituants en apposition en vue d'une typologie de cette catégorie d'apposition, qui du point de vue de l'interprétation se manifeste comme fort hétérogène.

3.1. Implication morphosyntaxique des constituants de l'apposition

De façon traditionnelle, l'apposition est conçue comme une relation morphosyntaxiquement symétrique, en ce sens que les constituants impliqués:

- (i) appartiennent prototypiquement à la même catégorie morphosyntaxique,
- (ii) sont interprétés comme ayant la même fonction par rapport à la structure matrice. Ainsi, le cas prototypique de l'apposition est du type (35a.b).

(35a.) debbo ɓaŋ- aado ley ndewgo Nabogoy o, wo debbo lobbo koy!
NOM VERB. QUAL ADV.L NOM NOM DET. PRED NOM ADJ.Q PRED.
femme mariée celle qui village Nabogoy du c'est femme belle hein
La femme mariée du village de Nabogoy, c'est une belle femme hein !

(35b.) o ɓaŋ-aama ley ndewgo Naboogoy, debbo lobbo o
PR.PERS V.-PASS. ADV.L NOM NOM NOM ADJ.QUAL DET.
Elle s'est mariée dans village Nabogoy femme belle la
Elle s'est mariée dans le village de Nabogoy, la belle femme

Un cas tout à fait analogue de symétrie peut se présenter avec des constituants prédicatifs, comme dans les exemples (37), (38), (39), (40) que j'emprunte à Burton-Roberts (1994: 184).

- (37) o hooy-ii ka nga o he6-ay fay laayol, dey o suudooy ka
PR.P V.-PERF PR.PERS NOM-PR.P V.-NEG PRED-NOM PRED-PR.P Adj.Q PR.P
il a pris la mais il n'a pas eu même-route puis-il caché la
Il l'a prise mais il n'a pas eu la permission, puis il l'a cachée
- (38) be daan-ii, be loot-ii, begaam-ii, dow taabal mangal ngal
PR.PERS V.-PERF. PR.P-V.-PERF. PR.P-V.-PERF. ADV.L NOM ADJ-CL.N-DET
ils ont dormi ils-s'être lavés ils ont mangé sur table grande - la
Ils se sont réveillés, se sont lavés, ont mangé sur une grande table
- (39) Jom-bajo, mo ndewgo Nabogoy o'o, wo debbo lobbo koy
NOM-CL.NOM PR.REL NOM NOM PR.DEM ADJ.POSS NOM ADJ.Q PRED.
Femme mariée qui village Nabogoy celle leurs femme belle hein
La femme mariée, du village de Nabogoy, c'est une belle femme hein
- (40) o fiyal dow ko'e ma6be butte de, jangin-oowo o
PR.PERS V.-IMP ADV.L NOM ADJ.POSS NOM DET NOM-CL.NOM DET
il frappe sur têtes leurs grosses les maître le
Il frappe sur leurs grosses têtes, le maître

Comme le note aussi Burton-Roberts (1994), l'analogie entre les exemples (39) et (40) peut servir d'argument en faveur de la pertinence d'une conception non-grammaticale (c.-à-d. pragmatico-discursive) de l'apposition. Du point de vue morphosyntaxique, les exemples ont en commun que - à chaque fois - le constituant apposé doit nécessairement être interprété comme une copie de son support, et non pas comme un élément structurellement 'nouveau'.

Or, à côté de ces cas symétriques, ma définition de l'apposition - tout comme les conceptions traditionnelles de cette notion - implique également des cas asymétriques, où le support est morphosyntaxiquement clos, mais l'apport est prédicatif, comme dans les cas (41), (42).

- (41) Barkoundouba, wuro fulbe laambe e rimaibe na leebi annd-eede
NOM NOM NOM NOM COORD. NOM DET. V.-IMP. V.-PART.PASS
Barkoundouba village peuls nobles et soumis la doit être connu
Barkoundouba, village de peuls nobles et de peuls soumis, doit être connu
- (42) nde o hulu-noo tan, gorko o doggu yoppi pucc-um
CONJ.S PR.P V-PERF. PRED. NOM-DET. V.-IMP. V.-IMP. NOM-
ADJ.POSS
salle il eut peur dès que homme-le s'enfuit laisse vélo-son
Effrayé, l'homme s'enfuit et laissa son vélo
- (43a.) wul-ngo ngo'o, ley tasaan mangal ngo watt-eete koy
V.-CL.NOM PR.DEM ADV.L ADV.L NOM PR.PERS V.-PART. PRED.
PASS
chaude-celle celle lui tasse grand il être mis hein
Celle qui est chaude là, on la met dans une grande tasse hein !
- (43b.) na ngo waawi watt-eede ley taasal mangal koy
PART. PR.PERS V.-IMP. V.PART.PASS ADV.L NOM ADJ-QUAL PRED.
on le peut être mis dans tasse grande hein
On peut le mettre dans une grande tasse, mais chaude hein !

Contrairement aux appositions symétriques, les apports prédicatifs des cas (43) ne s'interprètent pas comme des reformulations (éventuellement métalinguistiques) de leurs supports, mais fonctionnent bien comme des apports structurellement indépendants par rapport à leur contexte. Si l'on compare à ce propos les exemples (38) et (39), l'on peut remarquer que l'apport prédicatif du cas (40) s'interprète le plus normalement comme 'la raison pourquoi' Barkoundouba, village de peuls nobles et de peuls soumis, doit être connu c.-à-d. comme un fait indépendant à propos de Barkoundouba et non pas comme une désambiguïsation de ce qu'est Barkoundouba.

Ainsi, l'interprétation spécifique de la pertinence de ce fait par rapport au fait exprimé dans la phrase matrice est du même ordre que l'interprétation du rapport entre plusieurs phrases qui se suivent: en tant que donnée autonome, le fait exprimé de par l'apport est interprété de façon pragmatique-discursive comme pertinente par rapport au contexte matrice.

Notons encore la différence entre les appositions symétriques et asymétriques quant à l'ordre des mots: tandis que dans le cas symétrique l'apport - en tant que reformulation - suit nécessairement son support, l'apport prédicatif du type (43) peut - selon sa fonction pragmatique-discursive - suivre ou précéder son support; l'apposition symétrique peut s'insérer n'importe où dans son contexte, même en provoquant des

parenthèses assez violentes (cf. l'exemple (42)), tandis que l'apport prédicatif - ayant une fonction pragmatico-sémantique propre - est positionné par rapport à son contexte de façon plus clairement articulée, selon les mécanismes de structuration pragmatique qui déterminent aussi sa fonction.

Malgré ces différences, les deux types d'apposition distingués dans ce paragraphe, ont en commun le fait que les deux cas relèvent de la reduplication d'un élément structurel. Dans le cas de l'apposition symétrique, un élément de la structure matrice est redupliqué pour être occupé par deux constituants différents; dans le cas de l'apposition asymétrique, un constituant est - en quelque sorte - redupliqué pour fonctionner comme argument dans deux domaines indépendants.

L'étude des types d'appositions présentent des stratégies pragmatiques impliquées à travers Le mécanisme discursif appelé interaction prosodique et dislocative.

3.2 Les stratégies pragmatiques impliquées des appositions

Sur le plan syntaxique et prosodique, ces appositions présentent (avec l'élément qui leur sert de support de marquage intonatif) un fait indépendant qui est directement pertinent par rapport au contexte. Notez que cette stratégie a également une application macroscopique, dans le cas de certains excursus descriptifs. Tandis que la parenthèse est une stratégie pour ainsi dire 'parasitaire' par rapport à une structure discursive préexistante, les mécanismes suivants engendrent des articulations d'un discours dont les deux membres sont à chaque fois essentiels au fonctionnement spécifique de ce discours.

Le mécanisme discursif appelé "interaction dislocative" a en commun avec la stratégie 'protase-apodose' qu'il engendre deux membres intonatifs et rythmiques dont le premier sert de point de départ pour le deuxième, qui contient l'information contextuellement 'prosodique' (ou autrement pertinente). Ce qui est spécifique à la stratégie 'interaction dislocative' est que le premier membre a pour unique fonction de présenter l'entité de laquelle il s'agira dans la séquence du membre interactif. Ainsi, l'interprétation des appositions (44), (45), (46) relève du même mécanisme qui engendre certains types d'introduction prosodique et intonatif ou le rapport entre

la valeur de l'art et l'art lui même: d'abord on dit de quoi il s'agit, puis ce qu'il en est.

- (44) buudi am, di dukoy mi res-ii di sanne godde majje miin du
NOM POS DET. PRED. PR.P V.- PR.P ADV.Q PR.IND PR.P NOM PRED.
PERF.
argent mon le aussi je ai gardé en beaucoup certains autre moi aussi
De mon argent aussi, j'ai bien gardé une certaine quantité moi aussi
- (45) miin, mobil am ngel won bur-ungel woode e majje fuu
PR.PERS NOM ADJ.PO DET. AUX SUP.- ADJ.- COORD. PR.P PR.IND
CL.NOM CL.NOM
moi auto ma être est la plus belle parmi elles toutes
Moi, ma voiture est la plus belle parmi toutes les autres

Lambrecht (2001a) propose les quatre critères suivants pour définir les constructions détachées :

- la position extra-propositionnelle de l'élément détaché
- l'alternance possible de cette position avec une position intra-propositionnelle
- la présence d'une coindexation pronominale
- la présence d'une prosodie spéciale.

A cela il faut ajouter, même si c'est implicite du fait de la notion même de topique, le nécessaire caractère référentiel de l'élément détaché. On voit d'emblée que deux des critères proposés posent un problème pour les énoncés (43a,b), (44) : les éléments détachés ne peuvent occuper une position intra-propositionnelle et il n'y a pas de coindexation pronominale. Notons que ce genre de constructions n'a pas d'équivalent à droite :

(46) * a fiyal dow ko'e maŋbe sukaaŋbe be

Les constructions détachées à valeur de topicalisation correspondent quant à elles à une explicitation, laquelle inclut de toute façon une dimension de mise en relief à travers la prosodie spéciale et le caractère extra-propositionnel de l'élément détaché. Il en va de même pour les constructions clivées à fonction de topicalisation (gauche, droite).

Conclusion

Les analyses présentées dans cette étude montrent clairement que la prosodie peut être abordée à travers les pauses, les clivages et les appositions, véritables faits prosodiques porteurs de sens. Au delà d'une description de la substance sonore visant à dégager une forme linguistique, nous

avons cherché à souligner l'intérêt et la richesse d'une telle démarche pour la pratique de l'interaction syntaxique et prosodique de la phrase fulfulde.

Le cadre interactif des structures de phrases peut constituer un temps privilégié d'observation du fonctionnement des phrases dans leurs différentes dimensions prosodiques, et accentuelles. Les approches d'analyse des constructions détachées et les appositives qui s'en inspirent, poussent assez loin l'explicitation des informations intonatives et pragmatiques. Le raisonnement fait intervenir des notions comme la dislocation multiple, gauche, droite, les formes de détachement non liés, en coindexation et l'apposition. L'interaction prosodique est vue comme une opération indiquant le statut spécifique d'un terme qui instancie une position sémantique donnée.

Concernant la relation entre l'interaction prosodique et les marqueurs intonatifs, nous avons retenu deux grands critères : la complexité de la construction de l'interaction prosodique ainsi que la « canonicité » de celle-ci.

Au niveau de la complexité de la composante prosodique, nous avons retenu le paramètre de l'« intégration prosodique » selon que la construction syntaxique faisait partie ou non de la même « unité prosodique » contenue dans le corpus. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse systématique de nos exemples prosodiques. Nous avons ainsi évalué la longueur des constructions interactives introduites par des marqueurs intonatifs, les éventuels enchâssements d'unités, ainsi que le fait que les unités comportent plus ou moins de structures détachées ou segmentées.

Au niveau de la « canonicité », la constitution de critères fiables et objectifs a été difficile. Nous avons donc eu recours à la notion d'« unité prosodique » et non uniquement à celle d'« unité intonative », car l'intonation n'est pas le seul paramètre prosodique entrant en jeu dans la segmentation en unités du discours. Nos critères ont donc été, tout d'abord, un contour intonatif significatif, la présence éventuelle de pauses ainsi que la prise en compte de la motricité et des changements de débit du locuteur.

Ces séquences interactives et prosodiques font difficulté au regard de la fonction des constructions détachées, qui est d'explicitement une interaction (en construction pour être précis).

L'analyse du corpus de phrases fulfulde est facilitée par une évolution théorique, méthodologique et intonative récente

qu'est la prosodie qui se définit par la présence des groupes rythmiques, de l'accent au niveau des syllabe d'attaque, la pause, les référents et les marqueurs intonatifs. Elle soulève nécessairement la question du passage d'un niveau descriptif à une interprétation du problème de l'interaction entre les niveaux linguistiques (syntaxe et communication). On voit d'emblée que certains critères proposés posent un problème pour certains énoncés : les éléments détachés ne peuvent occuper une position intra-propositionnelle et il n'y a pas de coindexation pronominale. En plus ce genre de constructions n'a pas d'équivalent à droite.

Il faut bien voir que cette construction prosodique est en fait progressive et surtout, au-delà des interactions elles-mêmes, c'est la relation entre plusieurs référents qui est progressivement élaborée, relation en attente, qui est ensuite spécifiée dans la proposition qui suit.

Les résultats

Au niveau des résultats, Lambrechts (2001a) propose les quatre critères suivants pour définir les constructions détachées : il s'agit de la position extra-propositionnelle de l'élément détaché, l'alternance possible de cette position avec une position intra-propositionnelle, la présence d'une coindexation pronominale et la présence d'une prosodie spéciale.

En tant que fait prosodique, l'étape phonologique et acoustique détermine les groupes intonatifs, la pause, l'allongement syllabique selon le type d'accent associé à la syllabe, la frontière prosodique et le codeur. L'utilisation des corpus facilite la perception des unités syntaxiques de la langue par sa fonction démarcative. Elle peut participer à la perception de la structure syntaxique des énoncés de phrases. Ainsi la composante syntaxique et prosodique du fulfulde s'organise à l'intérieur des schémas rythmiques et intonatifs des phrases fulfulde.

Abréviations

ADJ. POSS	adjectifs possessifs	NEG.	négative
ADJ. NUM	adjectif numéral	O.D	objet direct
ADJ. IND	adjectif indéfini	O.I	objet indirect
ADJ. IND	adjectifs indéfinis	OSV	objet-sujet-verbe
ADJ. Q	adjectif qualificatif	PART.	particule
ADV. COMP	adverbe de comparaison	PRED.	prédicatif
ADV. QUANT	adverbe de quantité	PRON. DEM	pronom

ADV.TEMP	adverbe de temps		démonstratif
AUX.	auxiliaire	PL.	pluriel
CAUS.	Causatif	PR.PERS	pronom personnel
C.I	complément indirect	PR.POSS	pronom possessif
CL.NOM	classe nominale	PR.REL	pronom relatif
COMIT.	comitatif	PRON.IND	pronom indéfini
CONJ.	Conjonction	QUANT.ZERO	
DEF.	défini		quantificateur zéro
DER.	dérivatif	REL.	relatif
GN.	Groupe nominal	SG.	sing. singulier
GV.	groupe verbal	SOV	sujet-objet-verbe
IMPF.	imperfectif	SUBJ.	subjonctif
INA	institut national d'éducation	SUJ.	sujet
INF.	infinitif	SV.	syntagme verbal
INSTR.	Instrumental	SVO	sujet-verbe-objet
LOC.	locatif	SOV	sujet -objet- verbe
NOM	nominal	SUPRL.	superlatif
PASS.	passif	TOP.	topique
PART.	particule	V.	verbe
POSS	possessif	VOS	verbe-objet-sujet
COIND.	coindexation	VSO	verbe-sujet-objet
		PERF.	perfectif
		COREF.	coréférence

Bibliographie

- ARNOTT D. W., 1970, *Les systèmes nominales et verbales de Fula*. Oxford: Clarendon Press.
- BIDAUD L. et alï. 1982, *Manuel de langue peule, dialecte du Liptako. (Dori-Burkina-Faso)*. Paris Publications Orientale de France.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1984, « La dénomination dans le français parlé: une Interprétation pour les répétitions et les hésitations ». In *Recherches sur le français parlé*, 6, p.109-130.
- BLASCO-DULBECCO M., 1999, *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique* Paris: Champion.
- BURTON-ROBERTS N., 1994, «Apposition», in Asher, R.E. - SIMPSON J.M.Y. (éds), 1994, *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford-New York-Seoul-Tokio, Pergamon, p. 184-187.
- CARON B. (eds.), 2000, *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*. Louvain/Paris: Peeters.
- CORNISH F., 1987, « Anaphoric pronouns: under linguistic control or signaling particular dscourse representations? », in *Journal of Semantics*, vol 5, p. 233-260.
- DA SILVA J. D., 1996, *Das Right detachment (dislocation à droite) und die ... Lehrbuch: VamosAprender Português 1*, Lisboa, PlátanoEditora.

- DEULOFEU H.-J., 2000, *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que*, thèse de Paris III, 517p (dactylographiée).
- DIALLO A., 2000, *Grammaire descriptive du pulaar du FuutaDjalon*, Frankfurt am Main. Bern. Bruxelles. New-York.Wien.
- DIALLO A., 2007, *Topic et Focus en fulfulde du Burkina-Faso*, thèse de Doctorat Ph.D, Université de Vienne, Département de Linguistique, Vienne, Autriche 200 p
- DURANTI A. et ali., 1979, « Left-dislocation in italian conversation ». In Talmy Givon, ed., *Discourse and Syntax*, p. 377-416.
- EMIRKIANIAN L. et ali. 1983, « La dislocation, la topicalisation et la non-reprise du sujet ». In *français québécois spontané*, p. 127-147.
- GIVON T., 1995, *Functionalism and grammar*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- LABATUT R., 1983, *Les emprunts du peul à l'arabe*, en *Langue arabe et langues africaines*. Paris, Conseil international de la langue française.
- LAMBRECHT K., 1994, *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the Mental representations of discourse referents*. Cambridge, Cambridge University Press.
- LAMBRECHT K., 2001, « Dislocation » in M. Haspelmath et al. (éd): *Language Typology And Language Universals*, Berlin, New York: Walter de Gruyter, p.1050-1078.
- MC INTOSH M., 1984, *Fulfulde Syntax and Verbal Morphology*. St. Edmundsbury (eds.). Press. London: Routledge.
- MULLER C., 1999, « La thématisation des indéfinis en français: un paradoxe apparent ». In *La thématisation dans les langues*, C. Guimier (eds.). 185-199p. Bernes. Peter Lang.
- PARADIS C., 1986, *Phonologie et Morphologie lexicales: les catégories nominales en peule (fula)*. Thèse présentée à la faculté supérieure, Université de Montréal.
- SYLLA Y., 1982, *Grammaire Moderne du pulaar*, Dakar, Abidjan et Lomé Nouvelles Editions Africaines du Sénégal (AEN).
- SYLLA Y., 1993, *Syntaxe peule. Contribution à la recherche sur les universaux du langage*. Dakar: les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.

POSSESSION DANS LA SPHERE EXTERIEURE ET PERSONNELLE

GONDO Bleu Gildas*
GNIZAKO Symphorien
Telesphore*
YEO Kanabein Oumar*

Résumé

Dans cet article, nous cherchons à montrer le processus de fonctionnement de la possession aliénable et inaliénable dan. En effet, le processus de la possession aliénable et inaliénable engendre des variations des adjectifs possessifs inaliénables en adjectifs inaliénables. Cette variation crée une troncation syllabique ou vocalique en fin des possessifs aliénables d'une sphère à une autre. Dans la circonscription des sphères, les possessifs de la sphère personnelle sont qualifiés de possessifs inaliénables et ceux de la sphère extérieure sont des possessifs aliénables. Quant aux pronoms possessifs, ils sont constitués de morphèmes attribués à la première personne de pluriel et de ceux attribués aux autres personnes.

Mots-clés : possession aliénable, possession inaliénable, sphère personnelle et extérieure.

POSSESSION ALIENABLE & INALIENABLE IN THE EASTERN DAN

Abstract

In this article, we try to show the process of functioning of the alienable and inalienable ownership dan. Indeed, the process of the alienable and inalienable ownership engenders variations of the inalienable possessive adjectives in inalienable adjectives. This variation creates a syllabic or vocalic truncating at the end of possessive alienable from a sphere to another one. In the district of spheres, the possessive of the personal sphere are considered as possessive inalienable and those of the outside sphere are possessive alienable ones. As for the possessive pronouns, they are established by morphemes attributed to the first person of plural and those attributed to the other people.

Keywords: alienable possession, inalienable possession, rules of possession, personal sphere

* Université Félix Houphouët Boigny, Email : gondomelois@gmail.com

* Université Félix Houphouët Boigny, Email : Sgnizako@gmail.com

* Université Félix Houphouët Boigny, Email : cotedivoirerenouveau@gmail.com

Introduction

Dans la relation possessive, chaque locuteur d'une langue (n'importe laquelle) a une vision des éléments qui l'entourent. Ces éléments peuvent s'inscrire soit dans sa « *sphère personnelle* » (D. Creissels, 2006, p. 57), soit dans sa « *sphère extérieure* » (T. Vavula, 2014, p. 2) par rapport à la position du locuteur. Au prorata de sa sphère, le locuteur a l'amabilité de faire un choix parmi les pronoms adjectifs et possessifs. Ces pronoms adjectifs et possessifs fréquents dans toutes les langues sont aussi répertoriés dans la langue dan de l'est. Pourquoi le choix de la langue dan de l'est ?

La classification du dan s'appuie sur l'écrit d'E. Anna (2008) et sur celui de V. Vydrine (2008). Ceux-ci classent le dan en deux grands groupes dialectaux : le dan de l'Ouest et le dan de l'est. Géographiquement, le dernier groupe cité se localise dans les départements de Man, de Biankouma et de Sipilou. Toutefois, d'un département à un autre, les dialectes dan diffèrent l'un de l'autre par des tournures dialectales. Ce travail s'appuie sur une observation commune sur la thématique de la possession faite dans les dialectes dan desdits départements. Les possessifs ont été abordés par V. Vydrine (2008) en dan-gweetaawo et par B. G. Gondo (2016) en dan-gblewo. En effet, de Vydrine à Gondo, chacun analyse les possessifs différemment de l'autre. V. Vydrine (2008) compare le syntagme possessif au syntagme génitif. B. G. Gondo (2016) mentionne l'existence de possessifs aliénables et inaliénables sans prévoir les règles qui régissent la formation de ces possessifs.

L'objet de ce travail ne consiste pas à faire la taxinomie des possessifs de chaque dialecte. Toutefois, il contribue à faire la synthèse de la possession. De cette synthèse, l'on relève l'existence de la possession aliénable (sphère extérieure) et de la possession inaliénable (sphère personnelle). Ces deux types de possession admettent des processus bien établis lorsque nous nous mettons à l'écoute des locuteurs natifs de la langue. Les observations pertinentes sur le processus de la possession motivent l'orientation du travail sur la « possession aliénable inaliénable en dan de l'est ».

L'étude de la possession aliénable et inaliénable en dan de l'est s'appuie sur une problématique, une théorie et sur une méthodologie. Ces trois mots suscitent le fondement de la démarche scientifique.

Dans *La syntaxe de la possession inaliénable en français, en espagnol et en portugais : une présentation*, A. M. Spanoghe (1994) constate que toutes les langues du monde possèdent en elles une idée de possession. En abordant cette idée de possession dans son ouvrage, il met en évidence la possession inaliénable sans vouloir polémiquer sur la possession aliénable dans les langues susmentionnées. Cette idée de possession développée sous un angle précis dans ces langues européennes suscite une recherche sur la possession dans les langues africaines et en particulier dans la langue dan de l'est.

En dan de l'est, une problématique englobe la recherche sur la possession aliénable et inaliénable. De cette problématique découlent les questions suivantes : Comment définissons-nous la notion d'aliénabilité et d'inaliénabilité ? Quels sont les processus linguistiques qui relèvent de la transformation des aliénables en inaliénables, c'est-à-dire de la sphère extérieure à la sphère personnelle ? Combien de possessifs pouvons-nous avoir dans la sphère extérieure et dans la sphère personnelle ?

Pour définir ces deux termes évoqués, La notion d'inaliénabilité s'appuie sur la notion de sphère exploitée par C. Bally (1926, p. 97) qui soutient que les éléments de la sphère personnelle sont des « *choses conçues... comme faisant partie de son être* ». Ainsi, tous les déterminatifs attributifs faisant partie de cette sphère sont qualifiés de possessifs inaliénables. Ensuite, par ricochet à C. Bally (1926), les éléments ne faisant pas partie de la sphère « *de son être* » sont qualifiés d'aliénable. Quant à D. Creissels (2006, p. 57), la possession inaliénable désigne tous les éléments appartenant à « *la sphère personnelle d'un référent saillant* ».

Par contre, les éléments possédés qui ne figurent pas la sphère personnelle du référent saillant sont considérés comme faisant partie des éléments de la sphère extérieure. En vue d'élucider la notion différentielle des sphères, T. Vavula (2012) fait une opposition entre la sphère personnelle et la sphère extérieure dans la construction infinitive et la construction propositionnelle.

La description de la possession aliénable inaliénable et règles de possession en dan de l'est s'inspire de la théorie descriptive la plus ancienne vers la nouvelle. En effet, les plus anciennes théories sont celles de T. Spanoghe (1994) et de R.

Langacker (1995). Pour ce qui concerne la nouvelle théorie, nous inscrivons dans la perspective de D. Creissels (2006).

Dans la recherche de la relation possessive en dan de l'est, nous distinguons deux types de possessif : les adjectifs possessifs et les pronoms possessifs. En effet, les adjectifs possessifs sont considérés comme une sous-catégorie des déterminants. Ils ajoutent à l'actualisation d'un nominal noyau dans un syntagme nominal, et expriment une idée de possession, de propriété, en relation avec une personne, et varient aussi en fonction de la personne grammaticale ou du possesseur. Dans la catégorie des pronoms, le correspondant de l'adjectif possessif est le pronom possessif. En sus, dans la relation de possession, les pronoms possessifs font toujours recours non seulement aux objets possédés, mais également aux possesseurs dans la chaîne parlée. Dans la chaîne parlée, les pronoms possessifs, en permettant d'éviter une répétition lassante, renvoient toujours à un antécédent. Quel que soit le type de possession, la représentation du possesseur est souvent soit référentielle (quand le pronom a la valeur de première ou de deuxième personne), soit textuelle (quand le pronom a la valeur de troisième personne). Dans une description conjointe, le dan de l'est comprend autant de pronoms possessifs que d'adjectifs possessifs. Les six possessifs sont analysés en fonction des possesseurs depuis la première personne jusqu'à la sixième personne.

Les analyses du corpus révèlent des processus linguistiques liés aux possessifs singuliers et aux possessifs pluriels.

1. Les possessifssinguliers

Les possessifssinguliers comprennent trois types de possessifs : le possessif de la première personne, le possessif de la deuxième personne et celui de la troisième personne. Chaque type de possessifs regroupe deux sous possessions à savoir la possession pronominale et la possession adjectivale.

1.1. Possession pronominale et adjectivale de la première personne

Dans la possession de la première personne du singulier, seul l'émetteur fait l'action et s'attribue directement tous les éléments de la sphère. Ces éléments peuvent être soit de la sphère personnelle, soit de la sphère extérieure. Par ailleurs,

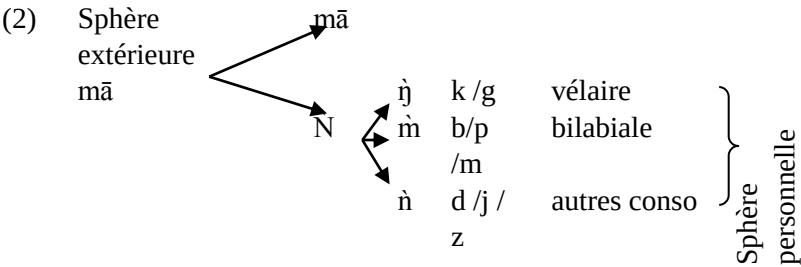
l'analyse des sous-parties s'appuie sur la possession pronominale et adjectivale.

1.1.1. La possession adjectivale de la première personne : **mā [mon, ma]**

La possession adjectivale s'analyse en fonction de deux sphères : la sphère personnelle et la sphère extérieure. La notion de sphère personnelle a été élaborée par R. Langacker (1995) et par D. Creissels (2006). Ainsi, D. Creissels (2006, p. 57) estime que « *les noms peuvent présenter des affixes possessifs, qui signifient le rattachement à la sphère personnelle d'un référent saillant* » et plus tard, il conclut que les affixes possessifs désignent des « *marques d'appartenance* ». Pour renforcer les dires de Creissels, T. Vavula (2014, p. 2) suggère que « *La sphère personnelle comprend tout ce que l'on considère comme inhérent à une personne, tout ce qui lui appartient de manière inaliénable* ». Toutefois, si des éléments ne sont pas inhérents, c'est-à-dire hors de sa sphère personnelle, ces éléments sont immédiatement rejetés dans la sphère extérieure. Les deux sphères susmentionnées et répertoriées en dan sont illustrées en exemple (1).

(1) Sphère extérieure	Sphère personnelle
(a) mā kó « ma maison »	ḡ kò « ma main »
(b) mā gō « ma voiture »	ḡ gē « mon pied »
(c) mā bāā « mon manioc »	m̄ bē « ma lèvre »
(d) mā bōō « ma tortue »	m̄ bō « mon coup »
(e) mā ná « mon enfant »	n̄ dā « mon fils »
(f) mā jā « mon igname »	n̄ jā « mon œil »
(g) mā zō « mon margouillat »	n̄ zū « ma fesse »

Dans la sphère extérieure, l'adjectif possessif est marqué par la présence de « **mā** ». Ce possessif est qualifié de possessif aliénable « **mā** ». Par contre, dans la sphère personnelle, l'adjectif possessif est marqué par la présence des consonnes « **ḡ** », « **m̄** » et « **n̄** ». La variation des possessifs d'une sphère à une autre s'explique en exemple (2).



Selon la règle de possession, le possessif « **mā** » subit un processus phonétique. Ce processus phonétique se produit devant tous les nominaux acceptant la possession inaliénable. Ces variations phonétiques montrent que le possessif « **Ñ** » varie en une vélaire « **ɲ** » devant les consonnes vélares [k, g], en une nasale bilabiale « **m̃** » devant les consonnes bilabiales [p, b, m] et en une nasale dentale « **ñ** » devant les autres consonnes [d, z, j].

1.1.2. De la possession adjectivale à la possession pronominale

Endan de l'est, la possession adjectivale permet de comprendre la possession pronominale. En effet, dans la possession possessive de la première personne du singulier, le possessif adjectival devient un pronom possessif. Lors de cette transformation, le possessif adjectival et le substantif à posséder subissent une variation morphologique en (3).

(3) Possessif adjectival		Possessif pronominal	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
Sphère extérieure			
(a) mā-kó	mā-kó-nũ	m̃-mää	m̃-mää-nũ
ma maison	mes maisons	« la mienne »	« les miennes »
(b) mā-ná	mā-ná-nũ	m̃-mää	m̃-mää-nũ
mon-enfant	mes-enfants	« le mien »	« les miens »
Sphère personnelle			
(c) ɲ- bɛ̃	ɲ- bɛ̃-nũ	m̃-mää	m̃-mää-nũ
ma lèvre	Mes lèvres	« la mienne »	« les miennes »
(d) ɲ- gɛ̃	ɲ- gɛ̃-nũ	m̃-mää	m̃-mää-nũ
mon-pied	Mes pieds	« le mien »	« les miens »

Les analyses faites en (3) montrent que le possessif adjectival de la sphère personnelle « **ɲ** » et celui de la sphère extérieure « **mā** » deviennent une consonne nasale **m̃** « le, les » dans la possession pronominale. De même, tout substantif susmentionné dans la sphère personnelle et extérieure prend la forme de **māā** « mien » dans la possession pronominale de la première personne du singulier.

Les variations des possessifs adjectivaux et les substantifs dans la possession pronominale suscitent une analyse des processus de possession au niveau de la deuxième personne du singulier.

1.2. La possession adjectivale et pronominale de la deuxième personne

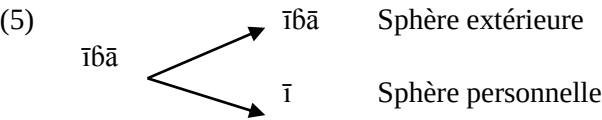
Pour ce qui concerne les pronoms de la deuxième personne en dan de l'est, le bénéficiaire n'est pas celui qui introduit, mais une personne extérieure à l'énonciateur. Par conséquent, le possessif diffère de celui du bénéficiaire, car le contexte étant changé, le possessif peut soit désigner les éléments de la sphère personnelle du bénéficiaire, soit être dans la sphère extérieure. Dans la même optique, D. Creissels (1979, p. 57-58) qualifie de la relation d'individu aux parties de son corps et les éléments de son environnement.

1.2.1. La possession adjectivale : **ībā / **ī** [ton, ta]**

Dans la possession adjectivale de la deuxième personnelle du singulier, le possessif s'analyse en fonction de la sphère. Ainsi, le possessif adjectival « **ībā** » s'emploie pour les éléments figurant dans la sphère extérieure tandis que le possessif adjectival « **ī** » s'emploie pour les éléments figurant dans la sphère personnelle.

(4) Sphère extérieure	Sphère personnelle
(a) ībā kó « ta maison »	ī kò « ta main »
(b) ībā gō « ta voiture »	ī gè « ton pied »
(c) ībā bāā « ton manioc »	ī bɛ « ta lèvre »
(d) ībā bōō « ta tortue »	ī bō « ton coup »
(e) ībā nā « ton enfant »	ī dā « ton fils »
(f) ībā jā « ton igname »	ī jǎ « ton œil »
(g) ībā zō « ton margouillat »	ī zū « ta fesse »

De la sphère extérieure à la sphère personnelle, nous constatons une variation de possessif. Ainsi, le possessif de la sphère extérieure « **ībā** » subit un processus de troncation de la syllabe finale « **bā** » dans la sphère personnelle. Ce processus de troncation s'illustre en (5).



1.2.2. De la possession adjectivale à la possession pronominale

Le passage de la possession adjectivale à la possession pronominale prévoit une variation des substantifs. Ainsi, tout substantif de la possession adjectivale se transforme en « **bāā** » dans la sphère de la possession pronominale.

(6) Adjectif possessif		Pronom possessif	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
Sphère extérieure			
(a) ībā-kó	ībā-kó-nù	ī-ḃāā	ī-ḃāā-nù
ta maison	tes maisons	« la	« les
		tienne »	tiennes »
(b) ībā-ná	ībā-ná-nù	ī-ḃāā	ī-ḃāā-nù
ton-enfant	tes-enfants	« le tien »	« les tiens »
Sphère personnelle			
(c) ī -bẹ̀	ī - bẹ̀-nù	ī-ḃāā	ī-ḃāā-nù
ta lèvre	tes lèvres	« la	« les
		tienne »	tiennes »
(d) ī - gẹ̀	ī - gẹ̀-nù	ī-ḃāā	ī-ḃāā-nù
ton-pied	tes pieds	« le tien »	« les tiens »

Les analyses confirment l'existence d'un seul possessif dans la possession pronominale. Cette remarque observable dans la possession pronominale sur la première et sur la deuxième personnelle nous invite à faire une analyse sur la possession de la troisième personne du singulier dans la section suivante.

1.3. Possession adjectivale et pronominale de la troisième personne

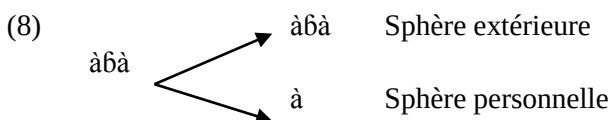
En dan de l'est, les pronoms de la possession désignent la chose de la personne dont il est question lorsque cette personne est différente du sujet de l'énonciation et de l'allocutaire. Dans cette description, l'on distingue deux types de possessions : la possession adjectivale et la possession pronominale.

1.3.1. La possession adjectivale : àbà / à [ton, ta]

Au niveau de la possession adjectivale de la troisième personne du singulier, l'on peut inscrire le possesseur dans la sphère extérieure si bien que dans la sphère personnelle. L'implantation du possesseur dans une sphère dépend non seulement du substantif, mais aussi de l'adjectif possessif, car c'est le substantif qui motive la variation du possessif. Notre argumentation est illustrée en exemple (7).

(7)	Sphère extérieure		Sphère personnelle
(a)	àbà kó	« sa maison »	à kò « sa main »
(b)	àbà gō	« sa voiture »	à gè « son pied »
(c)	àbà bāā	« son manioc »	à bē « sa lèvre »
(d)	àbà bōō	« sa tortue »	à bō « son coup »
(e)	àbà nā	« son enfant »	à dā « son fils »
(f)	àbà jā	« son igname »	à jē « son œil »
(g)	àbà zō	« son margouillat »	à zū « sa fesse »

L'analyse des données montre que la possession dans la sphère extérieure est marquée par le possessif adjectival « àbà » et celui de la sphère personnelle par « à ». Toutefois, le possessif adjectival de la sphère extérieur « àbà » subit une troncation de la syllabe finale « bā » dans la sphère personnelle. Cette troncation se schématise comme suit:



1.3.2. De la possession adjectivale à la possession pronominale

Dans la possession pronominale, le possessif adjectival « à » de la sphère personnelle ou le reste le seul marqueur

possessif dans la formation du pronom possessif. Quant aux substantifs, ils varient en « **ḃää** ». La juxtaposition des deux *affixes possessifs* (D. Creissels, 2006, p. 57) engendre le pronom possessif « **à-ḃää** » illustré en (9).

(9) Adjectif possessif		Pronom Possessif	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
(a) àḃà-kó	àḃà-kó-nù	à-ḃää	à-ḃää-nù
sa maison	ses maisons	« la tienne »	« les tiennes »
(b) àḃà-ní	àḃà-ní-nù	à-ḃää	à-ḃää-nù
son-enfant	ses-enfants	« le tien »	« les tiens »
(c) à -ḃè	à -ḃè-nù	à-ḃää	à-ḃää-nù
sa lèvre	ses lèvres	« la tienne »	« les tiennes »
(d) à- gè	à - gè-nù	à-ḃää	à-ḃää-nù
son-pied	ses pieds	« le tien »	« les tiens »

(10)		Adjectifs Possessifs		Pronoms possessifs
		possesseurs	Sphère E.	Sphère P.
singulier	1 ^{er}		mā	ḡ / m̄ / ñ
	2 ^{er}		īḃā	ī-ḃää
	3 ^{er}		àḃà	à-ḃää

Les pronoms possessifs et les adjectifs possessifs constituent un système symétrique dans la possession. Par ailleurs, tous les possessifs étudiés sont postposés aux noms. Cette observation faite sur les occurrences des possessifs en dan de l'ests'appuie sur les analyses de D. Creissels (2006, p. 59) en haussa. Dans cette dernière langue, les possessifs occupent la position préfixale.

Les analyses sur la possession au singulier montrant l'existence des adjectifs possessifs et des pronoms possessifs motivent une attention particulière sur les possessifs du pluriel afin de ressortir leurs adjectifs possessifs et leurs pronoms possessifs.

2. Les possessifs dupluriel

Les possessifs du pluriel sont de trois types : les possessifs de la première, les possessifs de la deuxième et ceux de la troisième personne. Les analyses des possessifs du pluriel respectent l'ordre d'énumération.

2.1. La possession adjectivale et pronominale de la première personne

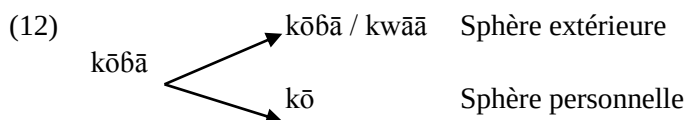
À la première personne du pluriel, l'on distingue une possession adjectivale et une possession pronominale. La possession adjectivale respecte deux sphères aux dépens de la possession pronominale

2.1.1. La possession adjectivale : « **kōbā** » / « **kwāā** »

La possession adjectivale de la première personne du singulier distingue deux types de possessifs à savoir les possessifs de la sphère extérieure « **kōbā** / **kōbā** » et le possessif de la sphère personnelle « **kō** ». Les possessifs de ces deux sphères sont illustrés en exemple (11).

(11) Sphère extérieure			Sphère personnelle		
(a)	kōbā / kwāā	kó « notre maison »	kō	kò	« notre main »
(b)	kōbā / kwāā	gō « notre voiture »	kō	gè	« notre pied »
(c)	kōbā / kwāā	bāā « notre manioc »	kō	bè	« notre lèvre »
(d)	kōbā / kwāā	bōō « notre tortue »	kō	bō	« notre coup »
(e)	kōbā / kwāā	ná « notre enfant »	kō	dā	« notre fils »
(f)	kōbā / kwāā	jǎ « notre igname »	kō	jǎ	« notre œil »
(g)	kōbā / kwāā	zō « notre margouillat »	kō	zū	« notre fesse »

Le passage d'une sphère à une autre sphère engendre une variation possessive. Cette variation morphologique est marquée par la troncation de la dernière syllabe « **bā** » de la forme non contractile « **kōbā** ».



2.1.2. De la possession adjectivale à la possession pronominale

Dans la possession pronominale, le substantif varie en « **ḃää** ». Le possessif de la sphère personnelle « **kō** » est conservé dans la possession pronominale.

(13) Adjectif possessif		Pronom Possessif	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
(a) kwāā-kó	kwāā-kó-nù	kō-ḃää	kō-ḃää-nù
notre maison	nos maisons	« le nôtre »	« les nôtres »
(b) kwāā-ná	kwāā-ná-nù	kō-ḃää	kō-ḃää-nù
notre-enfant	nos-enfants	« le nôtre »	« les nôtres »
(c) kō-bɛ̃	kō- bɛ̃-nù	kō-ḃää	kō-ḃää-nù
notre lèvre	nos lèvres	« la nôtre »	« les nôtres »
(d) kō- gɛ̃	kō- gɛ̃-nù	kō-ḃää	kō-ḃää-nù
notre-pied	nos pieds	« le nôtre »	« les nôtres »

L'analyse montre l'existence d'un possessif primitif « **kōḃā** » et deux possessifs récents « **kwāā** » et « **kō** ». Quant à l'emploi, le possessif primitif « **kōḃā** » est rarement utilisé, voire inexistant dans la communication dan. Par contre, les deux derniers exemples ont une fréquence très évolutive, car ils favorisent la fluidité communicationnelle entre les locuteurs. Cette pluralité de possessifs au niveau de la première personne du pluriel motive l'analyse de ceux de la deuxième personne du pluriel.

2.2. La possession adjectivale et pronominale de la deuxième personne

Il existe deux types de possession à la deuxième personne du pluriel. La possession adjectivale et la possession pronominale.

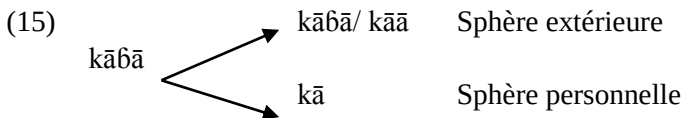
2.2.1. La possession adjectivale : **kāḃā** / **kāā**

La possession adjectivale s'analyse en fonction de deux sphères : la sphère extérieure et la sphère personnelle. Quant à l'emploi des possessifs, le possessif « **kāḃā** / **kāā** » est utilisé pour la sphère extérieure tandis que le possessif « **kā** »

détermine les éléments de la sphère personnelle. L'emploi des deux pronoms est illustré dans l'exemple (14).

(14)	Sphère extérieure		Sphère personnelle
(a)	kāḃā / kāā	kó « votre maison »	kā kò « votre main »
(b)	kāḃā / kāā	gō « votre voiture »	kā gè « votre pied »
(c)	kāḃā / kāā	bāā « votre manioc »	kā bè « votre lèvre »
(d)	kāḃā / kāā	ḃōḃ « votre tortue »	kā ḃō « votre coup »
(e)	kāḃā / kāā	ná « votre enfant »	kā dā « votre fils »
(f)	kāḃā / kāā	jǎ « votre igname »	kā jǎ « votre œil »
(g)	kāḃā / kāā	zō « votre margouillat »	kā zū « votre fesse »

Le possessif de la sphère personnelle est obtenu par un processus de troncation de la dernière syllabe « **ḃā** » de celui de la sphère extérieure « **kāḃā** ». Le processus de la troncation est illustré en (15).



2.2.2. De la possession adjectivale à la possession pronominale

Le passage de la possession adjectivale à la possession pronominale obéit à un processus de substitution des substantifs de la sphère extérieure et personnelle par le morphème « **ḃāā** ». Quant au possessif, seul le possessif de la sphère personnelle « **kā** » sert à former le pronom possessif en (16).

(16)	Adjectif possessif		Pronom Possessif	
	singulier	pluriel	singulier	pluriel
(a)	kāā-kó	kāā-kó-nū	kā-ḃāā	kā-ḃāā-nū
	votre maison	vos maisons	« la vôtre »	« les vôtres »
(b)	kāā-ná	kāā-ná-nū	kā-ḃāā	kā-ḃāā-nū
	votre -enfant	vos -enfants	« le vôtre »	« les vôtres »

(c)	kā-bɛ̃	kā- bɛ̃-nù	kā-6ää	kā-6ää-nù
	votre lèvre	vos lèvres	« la vôtre »	« les vôtres »
(d)	kā-gɛ̃	kā- gɛ̃-nù	kā-6ää	kā-6ää-nù
	votre -pied	vos pieds	« le vôtre »	« les vôtres »

L'analyse confirme l'existence de deux morphèmes possessifs dans la sphère extérieure « **kābā** / **kāā** » et un possessif dans la sphère personnelle « **kā** ». Le dernier possessif cité sert à former le pronom possessif.

2.3. La possession adjectivale et pronominale de la troisième personne du pluriel

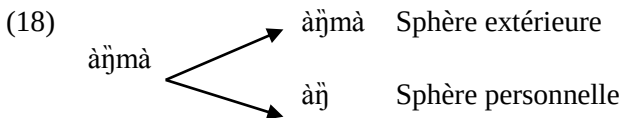
De même que les précédents possessifs, les possessifs du pluriel respectent aussi la possession adjectivale et pronominale.

2.3.1. La possession adjectif possessif : àṁmà / àṁ

La possession adjectivale se focalise sur deux sphères : la sphère extérieure et la sphère personnelle. De la sphère extérieure à la sphère personnelle, nous observons une troncation de la syllabe finale sur l'adjectif possessif. Ainsi, le possessif « **àṁmà** » de la sphère extérieure perd sa syllabe finale « **mà** » et devient « **àṁ** » dans la sphère personnelle en (17).

(17)	Sphère extérieure	Sphère personnelle
(a)	àṁmà kó « leur maison »	àṁ kò « leur main »
(b)	àṁmà gɔ « leur voiture »	àṁ gɛ̃ « leur pied »
(c)	àṁmà bāā « leur manioc »	àṁ bɛ̃ « leur lèvre »
(d)	àṁmà ɓɔɔ « leur tortue »	àṁ ɓɔ « leur coup »
(e)	àṁmà nɔ « leur enfant »	àṁ dɔ « leur fils »
(f)	àṁmà jɔ « leur igname »	àṁ jɛ̃ « leur œil »
(g)	àṁmà zɔ « leur margouillat »	àṁ zɔ « leur fesse »

Le processus de troncation observable en exemple (17) est plus explicité en exemple (18).



Les analyses démontrent l'existence d'un possessif de base « **àṁmà** » et un autre possessif « **àṁ** » obtenu à partir de la troncation de la dernière syllabe « **mà** » de la base.

2.3.2. De la possession adjectivale à la possession pronominale

Lorsque nous quittons la possession adjectivale pour la possession pronominale, nous observons une substitution des substantifs par le morphème « **ḃää** ». En sus, dans la zone de la possession pronominale, seul le possessif « **àṁ** » de la sphère personnelle se manifeste.

(19) Adjectif possessif		Pronom Possessif	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
(a) àṁmà -kó	àṁmà -kó-nù	àṁ-ḃää	àṁ-ḃää-nù
leur maison	leurs maisons	« la leur »	« les leurs »
(b) àṁmà -nɔ́	àṁmà -nɔ́-nù	àṁ-ḃää	àṁ-ḃää-nù
leur-enfant	leurs -enfants	« le leur »	« les leurs »
(c) àṁ-bɛ̀	àṁ- bɛ̀-nù	àṁ-ḃää	àṁ-ḃää-nù
leur lèvre	leurs lèvres	« la leur »	« les leurs »
(d) àṁ- gɛ̀	àṁ- gɛ̀-nù	àṁ-ḃää	àṁ-ḃää-nù
leur-pied	leurs pieds	« le leur »	« les leurs »

Les adjectifs possessifs et les pronoms possessifs répertoriés dans cette langue sont récapitulés en (20). En effet, au pluriel, les deux premiers possessifs de la sphère extérieure ont chacun une base primitive et une récente.

(20)		Adjectifs Possessifs		Pronoms possessifs
	possesseurs	Sphère E.	Sphère P.	
singul. ier	1 ^{er}	kwāā / kōḃā	kō	kō-ḃää
	2 ^{er}	kāā / kḃā	kā	kā-ḃää
	3 ^{er}	àṁmà	àṁ	àṁ-ḃää

En dan de l'est, les pronoms possessifs et les adjectifs possessifs constituent un système symétrique dans la possession. Par ailleurs, tous les possessifs étudiés sont postposés aux noms. Cette observation sur les occurrences des possessifs en dan de l'estest aussi confirmée par D. Creissels (2006, p. 145) qui énonce que « *le nahuatl a des préfixes possessifs* ».

Conclusion

En dan de l'est, les possessifs sont étudiés en fonction de deux sphères : la sphère extérieure et la sphère personnelle. Symétriquement, le dan compte six adjectifs possessifs et six pronoms possessifs. En sus, tous les adjectifs possessifs varient en pronoms possessifs par troncation soit de la dernière syllabe, soit la dernière voyelle. Dans leur paradigme, tous les pronoms et les adjectifs apparaissent en position initiale dans tous les syntagmes possessifs. Par ailleurs, et spécifiquement, tous les pronoms possessifs appartiennent à la sphère personnelle, car ils sont tous formés des possessifs de la sphère personnelle.

Dans un syntagme possessif, les adjectifs possessifs ne portent pas le marqueur du pluriel. Ils restent invariables. Le marqueur du pluriel n'affecte que le nom. Toutefois, les morphèmes suppléants des substantifs portent le marqueur du pluriel.

Références bibliographiques

- ANNA Erman, Loh Japhet Kahouyé, 2008, *Dictionnaire Dan – Français (dan de l'Ouest)* avec un index français-dan. St Pétersbourg : Nestor-Istoria, 271 pages
- BALLY Charles, 1926, « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », in *Franz Franhauser & Jud Jakob* (éds), *Festchrift Louis Gauchat*, Aarau, Sauerlander, p. 68-78.
- BONNOT Christine, 2008, « Un cas d'inversion' de l'ordre canonique en russe moderne : la postposition du pronom possessif épithète » In *R. Roudet et Ch. Zaremba*, Publications de l'Université de Provence, p. 39-54
- BOUQUIAUX Luc, Thomas Jacqueline, 1976, *Enquête et description des langues à tradition orale, l'enquête de terrain et l'analyse grammaticale*, Paris : SELAF, tome 1, 258 pages.
- BRACQUENIER Christine, 2007, *Pronoms et adjectifs réfléchis et leur concurrence en russe contemporain* » In *Rousseau, A., D. BOTTINEAU et D. Roulland* (dir.), *L'Énoncé réfléchi*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 273-300
- CREISSELS Denis, 1979, *Les constructions dites « possessives » étude de linguistique générale et de*

- typologie linguistique*, thèse de doctorat d'état,
Université de Paris IV.
- CREISSELS Denis, 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, 1 : Catégoriet construction, 2 : la phrase, (Collection Langue et Syntaxe), Paris : Hermes Sciences-Lavoisier, Vol 2, vol 1, 412 pages.
- CREISSELS Denis, 1979, *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*. Thèse de doctorat d'état, Université Paris-Sorbonne.
- GONDO Bleu Gildas, 2016, *Etude phonologique et morphosyntaxique du dan-gblewo*, Editions universitaires Européennes, 331 pages
- GUIRAUD-WEBER Marguerite., 1999, « L'appartenance : le cas du russe » *Faits delangues* 4 (7), p. 139-148.
- HANON Suzanne, 1988, « Qui a quoi ? Réflexions sur la possession inaliénable et leverbe avoir en francais » *Revue Romane Bind* 23(2), p. 162-177.
- LANGACKER Ronald, 1995, « Possession and possessive construction », in Taylor J.R. & MacLaury R. (eds.), *Language and the cognitive construal of the world*, Berlin, Mouton, pp. 51-79.
- LEVY-BRUHL Lucien, 1914, *L'expression de la possession dans les langues mélanésiennes*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, 19, vol 2, p. 96-104.
- MIKAELIAN Irina, 2002, « La Possession en russe moderne : éléments pour la construction d'une catégorie sémantico-syntaxique », *Revue des salves*, vol 74, n°2, p. 613-615.
- SPANOGHE Anne Marie, 1994, « La syntaxe de la possession inaliénable en français, en espagnol et en portugais : une présentation », in *Travaux de Linguistique (GAND)*, 28, p. 205-207.
- VAVULA Tatsiana, 2014, « Les possessifs en russe et en français : distinction entre la sphère personnelle et la sphère extérieure ». *ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne*, Le sens entre langue et discours : études de sémantique et d'analyse du discours, 2, p. 81-106.
- VAVULA Tatsiana, 2012, *Approche idéographique et relationnelle des prépositions russes /v/ [dans, en...] et /na/ [sur, à...]*. Thèse sous la dir. de Stéphane Viellard. Université Paris-Sorbonne, 450 pages.
- VYDRINE Valentin, Kessegbeu Mognan Alphonse, 2008, *Dictionnaire Dan-Français (dan de l'est) avec une*

*esquisse de grammaire du dan de l'est et un index
français-dan*. St Pétersbourg : Nestor-Istoria, 338 pages.

LA QUESTION DES PREFIXES DE CLASSES NOMINALES DANS LES LANGUES GUR OTI-VOLTA-ORIENTALES

SAMBIENI Coffi*

Résumé

Parmi les traits classificatoires dont s'est servi Manessy (1975) et Naden (1989) pour classer les langues gur, notamment les langues gur Oti-Volta, prédominent les traits classificatoires nominaux appelés marques de classes nominales. Celles qui caractérisent le sous-groupe oriental sont, pour deux langues de ce sous-groupe, le ditammari et le mbelime, à la fois préfixées et suffixées. Les différentes analyses portées sur ces affixes divergent et opposent les chercheurs en deux camps. Les uns préconisent un système classificatoire archaïque bilatéral; les autres pensent à un système ancien unilatéral suffixal. Après avoir exposé de manière exhaustive les différentes analyses sur la question, la présente étude s'est servie de deux comportements des préfixes nominaux des langues concernées pour aboutir à la conclusion que ceux-ci ont, avant tout, un statut de préfixe. Leur premier comportement est celui de leur fréquence prédominante dans la forme de citation des noms. En cas d'absence d'un affixe, c'est le suffixe qui est pour la plupart des cas absent. Le second est celui de leur potentiel de création lexicale; les préfixes nominaux jouent un rôle prépondérant dans les processus de dérivation et de composition nominale.

Mots clés: Préfixes nominaux, articles, déterminants, système nominal, unilatéral, bilatéral

Abstract

Among the classifying features used by Manessy (1975) and Naden (1989) to classify Gur Languages, especially the Oti-volta languages, nominal class markers are predominant. Two languages of this sub-group, namely Ditammari and Mbelime, are at the same time both prefixal and suffixal. The different analyses of these affixes divide and contrast the researchers in two schools of thought. The first school advocates a bilateral archaic classifying system while the second supports an old unilateral suffixed system. After presenting exhaustively the various analyses on the question, this study has adopted two behaviors of the nominal prefixes of the languages concerned to arrive at the conclusion that these have, above all, a prefixal status of prefix. Their first behavior is that of their predominant frequency in the form of quotation of nouns. In the absence of an affix, it is the suffix that is mostly absent. The second behavior is that of their lexical creation potential; nominal prefixes play a predominant role in derivation and nominal composition processes.

Keywords: Nominal prefixes, articles, determiners, nominal system, unilateral, bilateral.

* Université d'Abomey-Calavi Email : coffisam@yahoo.com

Introduction

De la classification de Manessy (1975) et deNaden (1989) des langues Oti-Volta, un constat général et frappant s'impose au sein de certains sous-groupes, notamment les sous-groupes Oriental et Gurma. Ces sous-groupes sont constitués à la fois des langues à préfixes et suffixes et des langues à suffixes uniquement. Dans ces groupes quasiment homogènes sur le plan fonctionnel, il se pose le problème d'interprétation des préfixes de classes nominales qui constituent leur seule divergence importante. Ainsi, dans le sous-groupe oriental composé du biali, du ditammari, du mbelime, du naténi et du waama, il y a le ditammari et le mbelime qui ont à la fois les préfixes et suffixes de classes. Les points de vue des chercheurs ne sont pas concordants sur la fonction classificatoire des préfixes. Pendant que certains qualifient ces préfixes nominaux de déterminants ou d'articles définis, d'autres les considèrent comme des affixes de classes à part entière. Cette étude se propose ainsi de se pencher sur ce problème dans une perspective comparative avec les autres langues du groupe afin de déterminer le statut réel de ces préfixes pour apporter une contribution à la divergence des points de vue des chercheurs sur la question. Pour y arriver, la démarche méthodologique suivante est adoptée: il va s'agir dans un premier temps d'un exposé exhaustif sur les différents points de vue des chercheurs; ensuite, une analyse de la situation au niveau du groupe oriental sera faite; et, avant de conclure l'étude, il sera mis en exergue le rôle des préfixes de classe dans le processus de création lexicale, rôle qui leur confère leur statut de marques de classes nominales.

1. Les points de vue des chercheurs sur les affixes nominaux dans les langues Oti-Volta

Parmi les langues à classes nominale, on rencontre deux grands groupes; les langues dites à préfixes nominaux, par exemple les langues bantoues, et les langues à suffixes nominaux qui couvrent la quasi-totalité des langues gur. Les points de vue des chercheurs divergent considérablement au niveau des langues qui possèdent les deux types d'affixes nominaux telles que le ditammari et le mbelime au sein du groupe Oti-Volta-Oriental. Les hypothèses émises dans le continuum Oti-Volta sont de plusieurs types:

- (i) Il y a les tenants d'un système classificatoire archaïque bilatéral qui met en jeu simultanément des préfixes et des

suffixes; ce système aurait été commun à une souche d'où seraient dérivées à la fois les langues à préfixes et les langues à suffixes. Ils expliquent par ailleurs que, l'emploi quelque fois facultatif des préfixes, comme c'est le cas dans certaines langues gurma, témoigne d'un affaiblissement du procédé classificatoire bilatéral. C'est la suggestion de Welmers (1973: 209) qui stipule que: "languages with both prefixes and suffixes represent the original state of affairs and that subsequently some languages lost their suffixes and some their prefixes". Westermann (1922) opte aussi pour l'hypothèse d'un système de préfixation et de suffixation simultané pour les langues gurma.

Le point de vue de Welmers a, à mon avis, l'avantage de ne pas obliger le chercheur à donner une explication extra-classificatoire à l'existence d'un affixe donné, explication qui ne pourrait pas se justifier du point de vue des processus de l'évolution linguistique. Hoffmann (1967: 253) semble reconnaître cet avantage du système archaïque bilatéral quand il écrit:

.... For a long time it has also been recognized that the existing class suffixes in a number of cases bear a close similarity to existing class prefixes. How is this similarity to be explained? Do we assume that a language like Gurma with class elements both preceding and following the noun stem has preserved the original situation and that the prefix systems developed through the loss of the suffixes, the suffix systems through the loss of the prefixes? If not, - ... - then what other processes of linguistic change could explain how a prefix system could have developed into a suffix system or vice versa?

- (ii) Les tenants d'un système ancien unilatéral suffixal soutiennent que les suffixes sont les affixes "normaux" et que les préfixes qui sont souvent omis représentent des articles définis. Quand le préfixe est présent, il correspond à l'article défini comme il en serait pour l'anglais ou pour le français. Ainsi, l'exemple du ditammariniti-ba 'hommes', *baniti-ba* 'les hommes' donné par Chantoux, Gontier et Prost (1968), sépare-t-il le préfixe comme un morphème à part. Greenberg (1978: 55) soutient cette hypothèse et pense qu'il n'y a pas de doute raisonnable à ce que le suffixe soit plus ancien que l'article préfixé. Manessy (1965:172) examinant le cas des langues Gurma semblait aussi déjà être de cet avis quand il déclarait que:

Il s'agit peut-être moins ici de 'détermination', de référence à un objet connu ou déjà nommé, que l'expression du défini, c'est à dire de l'individuel ou du particulier par opposition au général; le substantif est en effet employé sans pronom préposé chaque fois qu'il s'agit de l'espèce: nilo n kpenani... 'à l'endroit où un homme (o nilo) est mort (kpe)... là où il y a eu mort d'homme...', ou au contraire que l'être désigné est, par définition, unique en son genre, du moins par rapport au sujet parlant: ba 'père' na 'mère', et n'exige donc aucune précision complémentaire.

L'auteur parle plus loin du cas du ditammari et déclare qu'il s'agit d'un processus comparable à celui qui, du démonstratif latin, a fait l'article français et qui paraît marquer une étape intermédiaire dans le développement de ce processus. Se penchant aussi sur le cas des langues gurma, Manessy (1971:200) fait deux hypothèses en ces termes:

Ou bien la classification en gurma était bilatérale, mettant en jeu simultanément des 'préfixes' et des 'suffixes', et l'emploi facultatif qui est fait des 'préfixes', en gourmantché par exemple, témoigne d'un affaiblissement du procédé; ou bien le morphème de classe était suffixé, et l'usage, fréquent en gourmantché, en gangam et en konkomba, du pronom préposé résulte d'un processus analogue à celui qui a rendu obligatoire l'article en français, quoique moins radical en ses effets".

De ces hypothèses, Manessy opte pour la suffixation et pense que ce que d'aucuns appellent préfixe de classe n'est rien d'autre qu'un ancien pronom préposé au substantif et qui a actuellement valeur d'article défini.

Neukom (2004: 54-55) considère le préfixe de classe nominale en mbelime comme un article qui est absent dans les contextes où un substantif, dont le référent est non-spécifique ou indéfini, se trouve dans une phrase négative. Le préfixe considéré comme article est aussi absent quand le substantif est déterminé soit par un déterminant précédant, soit par un numéral suivant; il est enfin souvent omis quand il s'agit d'un substantif indéfini dans un parler rapide.

(iii) Il existe un troisième camp d'auteurs dont la position n'est pas clairement tranchée. Takassi (2003: 344-5), abordant la question, fait constater pour les langues gurmaune situation de confusion:

En ncàm, par exemple, le substantif isolé ne peut pas apparaître sans le morphème préposé alors qu'en gulmancema, il semble que c'est possible. Sa présence ou son absence ne permet pas de marquer l'opposition défini / indéfini, même si le préfixe est lié à la détermination, comme certains contextes spéciaux permettent de le constater. Et, dans certains cas, il est même difficile d'attribuer le rôle de détermination au seul préfixe, car le suffixe peut être aussi absent laissant le radical nu. Il faut ajouter à cela le fait que le suffixe de certains substantifs est si usé qu'il disparaît segmentalement. Et ce n'est plus que le préfixe qui reste la partie visible de la marque de classe. En gurma-Tône et en ncàm, on a affaire à un morphème qui a à la fois les caractéristiques de l'article à cause de son rôle dans la détermination et celles du préfixe, à cause de ses liens très étroits avec le suffixe. L'ensemble de ces faits nous confortent dans l'idée que la situation du gulmancema ne peut pas être généralisée à toutes les autres langues de l'ensemble gurma qui se caractérise par la grande variété des situations rencontrées au niveau de l'affixation.

Greenberg (1977: 98), constate aussi le fait et souligne que le préfixe ne joue pas toujours le rôle d'article défini dans toutes les langues gurma: en gangam par exemple, bien que le préfixe nominal ne soit pas toujours présent, il combine les deux fonctions d'article défini et indéfini et se trouve ainsi avec les mots dans la plus grande majorité de leur occurrence.

Bakpa (2012) retrace les différents points de vue divergentssur la question dans l'analyse du gangam. Ainsi, Higdon (2001) considère-t-il les marquages nominaux préposés comme des déterminants proclitiques, en précisant que ce marquage intervient dans la classification du nom, mais opte cependantpour l'analyse des classes nominales sur la base des formes suffixées. De son côté Ouoba (1982) désigne les classes selon leurs suffixes sans poser d'une manière systématique le problème des formes préposées qu'il considère comme des déterminants. Naba (1994) pose un autre regard sur cette forme et remet en cause le terme «déterminant» qu'il trouve «vague» et pense que la détermination du nom peut se faire par d'autres éléments (un possessif, un démonstratif, ou un autre nom) autres que le morphème de classe préposé à la base. Il considère les deux marquages préposé et postposé au nom comme en gulmancema respectivement comme «défini» et «suffixe nominal».

Bakpa (2012), prenant part à la discussion, compare le cas de double marquage (déterminants et affixes) dans la classification des langues gur en général et dans les langues gurma en particulier à celui des clitiques et des affixes dans les langues européennes évoqué par Creissels (2006). Creissels en effet, en établissant une différence intéressante dans le fonctionnement du clitique et de l'affixe, indique que celui-ci se démarque de l'autre en ce sens qu'il ne s'attache pas à n'importe quel type de mot. Bakpa (2012: 117) part du fonctionnement de chaque forme élucidé par Creissels et résume les critères définitoires des affixes et des clitiques (cf. tableau 1). Bien que considérant, sur la base de ces critères, les préfixes comme des affixes, Bakpa (2012: 119) fait remarquer que le marquage préposé se comporte comme un «affixe atypique»: tantôt comme un affixe (1), tantôt comme un clitique (2). Ainsi, en (1) les morphèmes *lī-*, *ñ-*, *bī-* sont aussi liés à la base et participe à la caractérisation du nom au même titre que *-l*, *-m*, *-b*. Mais dans les constructions possessives comme en (2), le morphème préfixé de la forme de citation disparaît au profit de la marque du possessif, alors que le suffixe reste toujours rattaché à la base nominale.

(1)	<i>lī-jè-l</i>	'œuf'
	<i>ñ-jún-m</i>	'eau'
	<i>bī-ŋájál-b</i>	'travailleurs'
(2)	<i>ñjājè-l</i>	'mon œuf'
	<i>ñ jǎ jún-m</i>	'mon eau'
	<i>ñ jǎ ŋájál-b</i>	'mes travailleurs'

A partir des différentes données, dont cet échantillon en (1 et 2), formant le soubassement de son analyse, Bakpa résume les critères régissant la distribution de ces affixes et clitiques sur le tableau suivant.

Critères	Affixe	clitique
1	Lié	Lié ¹
2	S'adjoit à un type précis de mot	Peut s'adjoindre à n'importe quelle catégorie de mot
3	Se rattache à une base qui n'existe par elle-même comme un mot	Se rattache à un mot déjà constitué
4	Soumis aux idiosyncrasies morphologiques	Non Soumis aux idiosyncrasies morphologiques
5	Sans autonomie syntaxique	Autonomie syntaxique
6	Ne peut pas s'attacher aux formes contenant déjà des clitiques	peut s'attacher aux formes contenant déjà des clitiques
7	Ne peut être omis	Peut être omis

Tableau 1: Critères définitoires des affixes et clitiques (Bakpa, 2012:117)

2. Analyse de la situation au niveau du groupe oriental

Le problème que posent le ditammari et le mbɛlimɛ par rapport au rôle que jouent leurs préfixes de classe est délicat. On peut reconnaître deux cas au niveau desquels les préfixes, dans certains contextes, peuvent être interprétés comme jouant le rôle d'article défini: il s'agit par exemple des constructions associatives en ditammari dans lesquelles la marque associative kón'apparaît pas (3b) ou dans les constructions possessives qui mettent en jeu un pronom (possesseur) et un nom (possédé) où le nom possédé perd son préfixe nominal (4c). Mais il faut avouer que les préfixes de classe n'indiquent aucune différence remarquable entre 'défini' et 'indéfini' dans la forme de citation des noms.

- (3) a. construction associative avec le connectif kó
- ɗɛ-bi-rɛ kó ɗɛ-fɛti-rɛ 'la
- culotte de l'enfant'
- CL-enfant-CL connectif Cl-culotte-
- CL²
- ɗɛ-bi-rɛ kó di-miɛ-∅ 'le biberon'

¹ Le liage dont parle Bakpa ici signifie le caractère non indépendant du clitique en tant que morphème.

² Les abréviations utilisées sont les suivantes: CL = marque de classe nominale; PL = pluriel; POSS = possessif; Px = préfixe de classe nominale; SG = singulier; Sx = suffixe de classe nominale et ∅ = absence de marque de classe nominale.

	CL-enfant-CL	connectif	CL-sein-CL
b. construction associative sans le connectif kó	dε-bi-rε	fεti-rε	‘la culotte de l’enfant’
	CL-enfant-CL	culotte-CL	
	dε-bi-rε	miε-ø	‘le biberon’
	CL-enfant-CL	sein-CL	
(4) a. nom possesseur potentiel	o-niti-ø	‘personne’	
	fε-nàà-fε	‘bœuf’	
	dε-bi-rε	‘enfant’	
b. nom potentiel à posséder	di-yaabo-ri	‘chemise’	
	ku-you-ø	‘queue’	
	fε-nòn-fε	‘œil’	
c. construction possessive	o	yaabo-ri	‘sa chemise’
	POSS	chemise-CL	
	fε	yoú-ø	‘sa queue’
	POSS	queue-CL	
	dε	nòn-fε	‘son œil’
	POSS	œil-CL	

Les noms à préfixes renvoyant au sens de défini dans des contextes bien précis n'ont aucune influence sur la classification préfixale en ditammari et en mbelimε. Certains noms sont uniquement préfixés et sont bien intégrés dans le système classificatoire tel que la suite nous le montre.

2.1. Les systèmes de classes nominales du ditammari et du mbelimε

Les systèmes de classes nominales du ditammari et du mbelimε mettent en jeu les préfixes et les suffixes. Les schémas ci-dessous, qui suivent le modèle proposé par un groupe de chercheurs allemands des Universités de Bayreuth et de Humboldt à Berlin pour les langues gur, donne une vue d'ensemble des classes nominales. La numération proposée ici (conforme à celle des langues bantoues) permet de situer une classe donnée sur le plan diachronique. Le schéma 1 illustre le système de classes nominales du ditammari et le schéma 2 celui du mbelimε.

Schéma 1: système de classes nominales du ditammari

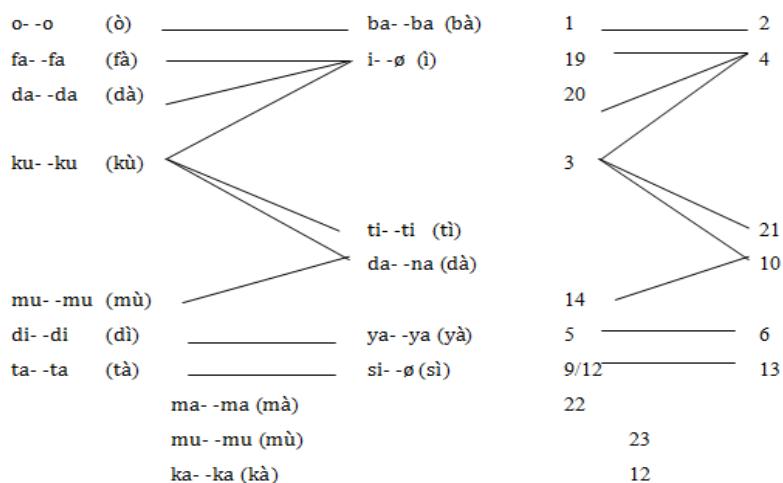
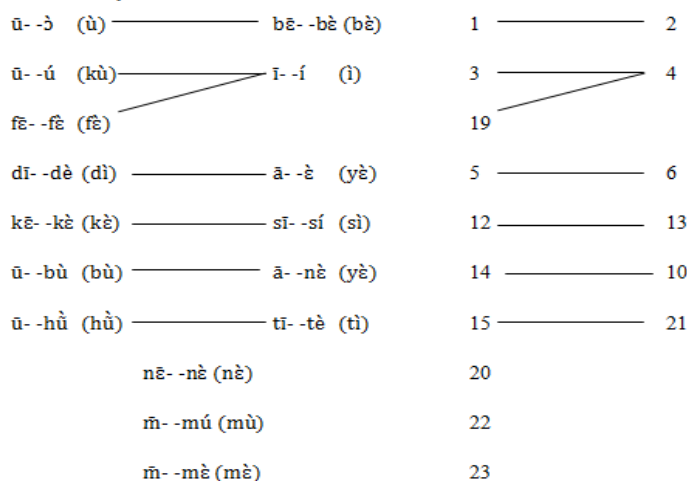


Schéma 2: système de classes nominales du mbelime



Les systèmes de classes nominales ci-dessus du ditammari et du mbelime tirent leur source respectivement dans l'analyse de Sambiéni (2005) et dans celle de Neukom (2004). Les deux langues comptent chacune 16 classes nominales avec quelques différences près. La seule différence majeure se trouve enditammari où la classe 12 a deux types de marqueur dont un (ta- -ta) s'apparie à la classe 13 et l'autre (ka- -ka) apparaît en singleton.

La fréquence d'apparition des affixes de classes nominales dans la forme de citation des noms dans la section

suivante permettra de donner une appréciation des préfixes par rapport aux suffixes.

**2.2. Fréquence d’apparition des affixes de classes
nominales dans la forme de citation des noms**

Dans la forme de citation des noms les deux affixes sont pour la plupart des cas identiques. Mais il y a des genres dont l'une des classes (singulier ou pluriel) comporte seulement un affixe; quand c'est le cas, c’est le préfixe qui apparaît dans la majorité des cas.

En ditammari, une observation de l’ensemble du système montre qu’il y a un seul cas où le préfixe (Px) est absent aussi bien dans la forme du singulier que celle du pluriel du nom. L’absence du suffixe (Sx) est la plus répandue comme l’indique le tableau2 suivant:

Genres	Affixes de classe		Exemples illustratifs		Gloses
	SG	PL	SG	PL	
I	Px---ø ø---ø	Px---Sx ø ---Sx	ō-yūókù-ø ø-yũã-ø	bā-yóó-bà ø-yũã-bà	voleur mère
II	Px---Sx	Px---ø	fā-cīè-fā	ī-cē-ø	abeille
III	Px---Sx	Px---ø	da-na-bi-da	i-na-bi-ø	veau
IV	Px---ø	Px---ø	kū-cā-ø	ī-cā-ø	chemin
V	Px---ø	Px---Sx	kū-fīētì-ø	tī-fià-tì	aile
	Px---Sx	Px---Sx	kū-māri-kù	tī-má-tì	fer
VI	Px---Sx	Px---Sx	kū-dàn-kù	dā-dàn-nà	terrasse
VII	Px---ø	Px---ø	mū-tīē-ø	dā-tīē-ø	arbre
	Px---Sx	Px---Sx	mū-tām-mù	dā-tàn-nà	karité
VIII	Px---Sx	Px---ø	dī-bē-nī	yā-bīē-ø	année
	Px---Sx	Px---Sx	dī-wān-nì	yā-wā-b-à	calebass
	Px---ø	Px---Sx	dī-nù-ø	yā-nù-à	e
	Px---ø	Px---ø	dī-nũã-ø	yā-nũã-ø	bouche igname
IX	Px---Sx	Px---ø	tā-nēē-tā	sī-nēē-ø	bracelet
X	Px---ø		mā-kùà-ø		huile
	Px---Sx		mā-yānkú-mā		urine
XI	Px---ø		mū-yūō-ø		farine
	Px---Sx		mū-mo)-mū		maladie
XII	Px---Sx		kā-yīn-kà		ciel

Tableau 2: illustration des affixes de classe du ditammari

En mbelime, seulement deux cas d'absence de suffixe sont observés: le premier cas est l'absence du suffixe de certains noms de la classe du pluriel du genre III³et le deuxième est celui de l'absence du suffixe aussi bien du singulier que du pluriel de certains noms du genre VI tel que le tableau3 ci-dessous l'indique.

Genres	Affixes de classe		Exemples illustratifs		Gloses
	SG	PL	SG	PL	
I	Px----Sx	Px----Sx	ũ-nĩt-ɔ	bẽ-nĩtĩ-be	personne
II	Px----Sx	Px----Sx	dĩ-cuù-dè	ā-cip-ε	case
III	Px---Sx	Px----∅	fẽ-cĩè-fè	ĩ-cé-∅	abeille
	Px---Sx	Px----Sx	fẽ-nàà-fẽ	ĩ-nààh-í	bœuf
IV	Px---Sx	Px----Sx	kẽ-bíí-kè	sĩ-bíí-sí	enfant
V	Px---Sx	Px----Sx	ũ-mó-hũ	tĩ-mó-tè	herbe
VI	Px---∅	Px----∅	ũ-dò-∅	ĩ-dé-∅	bois
	Px---Sx	Px----Sx	ũ-cāāt-ú	ĩ-cĩèn-í	chasse
VII	Px---Sx	Px----Sx	ũ-cām-bù	ā-càn-nè	karité
VIII	Px---Sx		ĩm-bídĩ-mú		sable
IX	Px---Sx		ĩm-bítĩ-mè		urine
X	Px---Sx		nẽ-son-nè		petit livre

Tableau 3: illustration des affixes de classe du mbelime

L'absence des suffixes dans la forme de citation de certains noms dans les langues qui sont à la fois préfixées et suffixées semble se généraliser au niveau de toutes ces langues dans la famille linguistique Oti-Volta. Quand on considère le sous-groupe gurma, le cas du ngbem (Bakpa, 2012:122), montre bien une forte fréquence d'absence de suffixes par rapport aux préfixes dans les noms où il y a absence d'affixes (5). Ces noms présentent trois cas de figure: il y a le cas où le suffixe est seulement absent dans la forme du singulier des noms (5a,); le cas en (5b.) montre une absence du suffixe aussi

³Il faut distinguer entre les systèmes de genres nominaux qualifiés de 'sex-based' et ceux qualifiés de 'nature-based'. Dans le cadre des langues ici, considérées, il s'agit de 'nature-based' gender systems qui ne devraient pas porter confusion avec les langues à genre proprement dit, i.e. les 'sex-based' gender systems.

bien dans la forme du singulier que celle du pluriel; et le dernier cas (5c.) exhibe une absence des deux affixes⁴.

(5)

a.

ū-nùl-ø	‘être humain’
bī-nì-b	‘êtres humains’
ū-gbabūūt-ø	‘devin’
bī-gbābūūt-b	‘devins’

b.

ū-nà-ø	‘bovin’
i-nàà-ø	‘bovins’
ū-kpààn-ø	‘pintade’
i-kpààn-ø	‘pintades’

c.

ø-bàà-ø	père
ø-bàà-m	pères
ø-nàá-ø	mère
ø-nàá-m	mères

En dehors de leur très forte fréquence dans la forme de citation des noms, les préfixes nominaux sont très productifs en tant que morphèmes de création lexicale comme on peut le constater dans la section suivante.

3. Les préfixes de classes nominales comme morphèmes nominaux de création lexicale

L’objectif visé ici est de montrer le caractère classificatoire des préfixes de classe par leur fonction dérivative au même titre que les suffixes dans les langues à préfixes et à suffixes. En effet, en dehors de la fonction classificatoire qui se trouve dans un rapport de relation d’interdépendance avec celle de numération (Sambiéni, 2014 : 236), il y a aussi la fonction dérivative des affixes de classe qui se trouve être très productive.

L’examen des différents cas de dérivation nominale dans les langues orientales à préfixes et suffixes de classe montre à

⁴ Le suffixe *-m* considéré par Bakpa (2012) dans ces exemples comme marque du pluriel est bien discutable car il n’apparaît que dans les noms de parenté comme c’est le cas dans d’autres langues Oti-Volta, notamment les langues du sous-groupe oriental (Sambiéni, 2005). Là, il y a un morphème spécifique dans la forme du pluriel, bien différent de celui de la marque du pluriel, qui indique plutôt une caractéristique particulière de parenté.

bien des égards que les préfixes jouent un rôle déterminant dans ce processus.

En ditammari par exemple, la situation est telle que, dans beaucoup de cas de dérivation nominale, aussi bien à partir d'une base verbale (6) qu'à partir d'une base nominale (7), les préfixes jouent seuls le rôle de dérivatifs, et ceci dans une proportion non négligeable des classes nominales; même si la classe **o-** est la plus répandue. En plus du processus dérivatif, la composition nominale, dans certains cas, n'est rendue opérationnelle que sur l'usage unique d'un préfixe adjoint à une combinaison soit de deux bases nominales (8), soit d'une base nominale et d'une base verbale (9).

(6)

a.

Verbes	glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
kámá	'construire'	o-	o-máátì	'maçon'
káyúúké	'voler'	o-	o-yúókú	'voleur'
káwaa	'chercher'	o-	o-wanti	'chercheur'
ká ti	'piler'	o-	o-tîti	'celui qui pile'

b.

kámaa	'construire'	ku-	ku-marí	'mur'
kánúo	'sentir'	ku-	ku-nou	'odeur'
kádeé	'nouer'	di-	di-dee	'genre de noeud'
káyúúké	'voler'	mu-	mu-yóò	'fait de voler'

(7)

Nom	glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
di- tammari	'langue ditammari'	o-	o-tammari	'locuteur'
di-dàkù-di	'langue fon'	o--o	o-dàkù-we ⁵	'locuteur'
di-peì	'langue française'	o-	o-peì	'locuteur'
da-bira	'enfant'	di-	di-bii	'gros'

⁵ Le suffixe -o est réalisé -we

enfant'

(8)

Nom1	glose	Nom2	glose	Nomcomposé	glose
mu- ciɛ	'pâte'	di-tou- ø	'case'	di-ca-tou	'cuisine' ⁶
-ø					
o-pɛi- ø	blanc	o-sou- ø	noir	o-pɛi-sou	'fonctionnaire' ⁷
tɛ-ko- tɛ	poulet	mu- kũũ-ø	mort	mu-ko-kũũ	'peste'

(9)

Nom	glose	Verbe	glose	Nomcomposé	glose
di-yuu-ø	tête	pããti	tresser	i-yu-pããti-ø	'tresses'
i-nuɔ̃-ø	œil	wentɛ	voir	si-nɔ̃n-wei-ø	'lunettes' ⁸

En mbɛlimɛ la situation est presque la même qu'en ditammari, sauf que dans cette langue les noms dérivés (10) et composés (11) sont tous préfixés et suffixés. Cela se comprend aussi aisément puisque même déjà dans leur forme de citation, rares sont les cas qui sont uniquement préfixés.

(10)

a.

Verbes	glose	dérivatif	Nom dérivé	glose
ń caatí	'chasser'	ũ--ɔ̃	ũ-caat-ɔ̃	'chasseur'
ń niēdí	'avalér'	ũ--ú	ũ-niēd-ú	'voix'
ń beki	'demander'	fē--fē	fē-beki-fē	'question'
ń wēnni	'être beau'	ũ--hũ	ũ-wenni- hu	'beauté'
ń wanī	'chercher'	ũ--bù	ũ-wāā-bù	'quête'
ń dēē	'manger'	dī--dē	dī-dēē-dē	'réfectoire'

⁶ La 'pâte' est un élément capital dans l'alimentation des locuteurs des langues ici considérées ; cet aliment est préparé généralement dans une case. C'est pourquoi quand on parle de 'pâte' et de 'case', cela renvoie à la 'cuisine' en tant que lieu de préparation des aliments.

⁷ C'est l'africain qui partage certaines pratiques avec l'européen

⁸ La vue des yeux ; ce qui permet aux yeux de mieux voir

ń tēē	‘être méchant’	m̃--mú	m̃-tiē-mú	‘mal’
ń tōmmú	‘travailler’	m̃--mú	m̃-tōm-mú	‘travail’
b.				
Nom	glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
m-beli-me	‘langue mbelime’	ū--ɔ	ū-bīēɔ-ɔ	‘locuteur’
di-nua-dē	‘igname’	u--hu	ū-nua-hu	‘plant d’igname’
dī-būosī-dē	‘humidité’	kē-kē	kē-buōsī-kē	‘petite humidité’
ū-tōdi-bù	‘baobab’	di--de	dī-tō-dē	‘fruit de baobab’
(11)				

a.

Nom1	glose	Nom2	glose	Nom composé	glose
fe-hām-fe	pintade	dī-hen-de	œuf	dī-hām-hen-de	‘œuf de pintade’
u-tie-bu	arbre	u-baki-hū	bras	u-te-bak-ú	‘branche’
u-hanti-bu	ciel	dī-bū-de	enfant	dī-hanti-bū-de	‘étoile’
b.					
Nom	glose	Verbe	glose	Nom composé	glose
di-cuu-de	case	maadi	‘construire’	u-cu-maad-ɔ	‘maçon’
fe-so-fe	mouton	simmu	conduire	u-so-simm-ɔ	‘berger’
u-niit-ɔ	personne	póó	‘tuer’	u-niti-púō	‘assassin’
fe-naa-fe	boeuf	simmu	‘conduire’	u-na-simm-ɔ	‘bouvier’

Conclusion

L'examen de la question des préfixes de classes nominales dans les langues Oti-Volta en général présente une situation complexe et pleine d'intérêt scientifique. Les préfixes sont à juste titre doublement interprétés. Ils sont vus comme des déterminants dans certains contextes tels que dans le cas d'une construction associative ou possessive. Même si dans ces constructions le morphème préfixé de la forme de citation disparaît au profit du connectif associatif ou du possessif, alors

que le suffixe reste toujours rattaché à la base nominale, l'examen approfondi qui précède au niveau du sous-groupe oriental montre bel et bien une plus forte tendance de disparition des suffixes que des préfixes dans la forme de citation des noms de certains genres comportant seulement un affixe. Aussi, dans les processus grammaticaux de ce groupe de langues, tels que l'enrichissement lexical, l'étude a-t-elle montré le rôle prépondérant des préfixes comme morphèmes grammaticaux résultant des marques de classes nominales à travers leur caractère classificatoire par leur fonction dérivative et compositionnelle au même titre que les suffixes. En définitive, les préfixes dans les langues Oti-Volta en général, et en particulier dans les langues du sous-groupe oriental, sont en premier lieu des affixes nominaux avant toute autre fonction éventuelle qui serait une tendance d'évolution de la langue.

Références bibliographiques

- BAKPA Mimboabe, 2012, *Etude du ngbem, parler gangam de Koumongou. Description et analyse comparative*. Thèse de doctorat. Université de Bayreuth.
- CHANTOUX A. Gontier, A. et Prost, A., 1968, *Grammaire Gourmantché*. Dakar: Institut Fondamental d'Afrique Noire.
- CREISSELS Denis, 2006a, *Syntaxe générale, une introduction typologique 1*. Paris: Lavoisier.
- CREISSELS, Denis 2006b, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2*. Paris: Lavoisier.
- GREENBERG J. H., 1978, "How does a language acquire Gender Markers?", in: Greenberg, J. H., Ferguson, C. A. et Moravcsik, E. A. (éds.). *Universals of Human Language*, Vol 3. California: Stanford University Press, p. 47- 82.
- HIGDON Lee, 2001, *An overview of Gangam grammar*. Collection *Recherches Techniques*). Lomé: SIL.
- HOFFMANN C. F. 1967, "An outline of the Dakarkari noun class system and the relation between prefix and suffix noun class systems", in: Gabriel Manessy, (éd.), *La Classification Nominale dans les Langues Négro-Africaines*. Actes du colloque international. Aix en Provence: Centre National de la Recherche Scientifique, p. 237-259.

- KOUAGOU N'tcha Simon, 2012, Le nominal et le syntagme nominal en ditãmmari. Mémoire de maîtrise de linguistique. FLASH : UAC.
- MANESSY Gabriel, 1965, "Les substantifs à préfixe et suffixe dans les langues voltaïques", in *Journal of Africanlanguages*; 4/3, p. 170-181.
- MANESSY Gabriel, 1971, "Les langues gurma", in *Bulletin de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire*, série B/33, p. 117-246.
- MANESSY Gabriel, 1975, *Les langues Oti-Volta: Classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*. Paris: SELAF.
- NABA Jean-Claude, 1994, *Le Gulmancema. Essai de systématisation. Phonologie-Tonologie-Morphophonologie nominale-système verbal*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- NADEN Toni, 1989, "Gur". In Bendor-Samuel, John T. (ed.) *The Niger-Congo languages. A classification and description of Africa's largest language family*. New York: University Press of America, p.140-168.
- NEUKOM Lukas, 2004, *Unegrammaire du mbélime (langue voltaïque au Bénin)*. Zürich.
- OUOBA Bendi Benoît, 1982, Description systématique du Gulmancema. Phonologie-lexicologie-syntaxe. Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle. Paris III: Université de la Sorbonne nouvelle.
- SAMBIENI Coffi, 2005, *Le Proto-Oti-Volta-Oriental. Essai d'application de la méthode historique comparative*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- SAMBIENI Coffi 2014. Sémantique multidimensionnelle et fonctions des classes nominales : l'exemple du biali, langue gurOti-Volta-orientale, Bénin In: JALL 35 (2) : p. 205-241.
- TAKASSI Issa, 2003, "Etude comparative des classes nominales dans trois langues gurma: le gurma-Tône, le moba et le ncàm", in: Lévikaza, K. K. (éd.), *Actes du 3e Congrès Mondial de Linguistique Africaine, Lomé 2000*, Köln: Rüdiger Köppe Verlag, p. 329-349.
- WELMERS W. E, 1973, *African languages structures*. Berkeley, Los Angeles: University of California Press.
- WESTERMANN D., 1922, *Die Sprache der Guang in Togo und fünf andere Togo Sprachen*. Berlin.

DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE DES AFFICHES PUBLICITAIRES EN COTE D'IVOIRE

WOBE Jean Hervé*

YANGRA Aboi François*

Résumé

La publicité est un discours de persuasion qui a obligation de résultat ; c'est à dire convaincre et amener le public cible à une adhésion. Pour arriver à cette fin, les publicistes s'inscrivent dans une logique d'anticonformistes linguistiques et métalinguistiques. Ainsi les énoncés publicitaires sont le lieu de pratiques ingénieuses de créations morphosyntaxiques qui sont aux antipodes des normes de la langue française. Il s'agit dans cette étude de comprendre cette pratique en Côte d'Ivoire à travers la description morphosyntaxique des affiches publicitaires.

Mots-clés : publicité, affiches, morphologie, syntaxe

Abstract

Advertising is a persuasive speech that has the obligation to achieve a goal; that is to convince and bring the targeted public to a membership. To reach this end, advertisers work in the framework of a non-conformists linguistic and metalinguistic logic. Thus, spots carry out ingenious imaginative morphosyntactic practices that are the extreme polar opposite of French language standards. This study aims to understand this practice in Côte d'Ivoire Ivory Coast through morphosyntactic description of the advertising posters.

Keywords: morphology syntax, semantics, advertising

Introduction

La publicité est au cœur de toutes les activités de la vie moderne. Cendrars Blaise cité par François Eldin (1998) la définit comme étant :

La fleur de la vie contemporaine. Elle est une affirmation d'optimisme et de gaieté, elle distrait l'œil et l'esprit, c'est la plus chaleureuse manifestation de la vitalité des hommes d'aujourd'hui qui expriment de leur passion, de leur puérilité, de leur don d'invention et d'imagination et la plus belle réussite de leur volonté de moderniser le monde dans tous ces aspects et dans tous ces domaines.

* Université Alassane OUATTARA, Bouaké, RCI, Email : Jeanherve72@yahoo.fr

* Université Alassane OUATTARA, Bouaké, RCI, Email : yaboifrancois@yahoo.fr

La publicité est visible dans nos villes, dans notre environnement immédiat et même dans notre intimité à travers les nouvelles technologies de l'information : « *la publicité fait partie de notre univers quotidien, elle nous envahit, elle entre dans les foyers sans y être invitée, elle est en permanence aux aguets et toujours prête à nous surprendre.* » (F. Eldin : 1998). Dans son champ de prédilection qui brise les barrières disciplinaires, la publicité s'appuie sur un aspect littéraire particulier pour parvenir à l'aspect commercial.

En Côte d'Ivoire par exemple, les textes publicitaires qui alimentent le quotidien des consommateurs ont pour caractéristiques de posséder une syntaxe et une morphologie qui s'écartent de la norme régulière, classique du français. Cette situation d'« anticonformiste » du discours publicitaire ne laisse pas indifférents les chercheurs et suscite naturellement des interrogations.

Il s'agit dans cette étude, à partir d'une démarche descriptive, de faire une analyse sur les caractéristiques syntaxiques et morphologiques des textes publicitaires non sans voir les théories qui fondent cette activité commerciale.

Dans un premier temps, nous rappellerons l'histoire et les théories de la publicité. Dans un deuxième temps, nous exposerons sur l'histoire de la publicité en Côte d'Ivoire. Et enfin dans un troisième, nous ferons une analyse des énoncés publicitaires à travers leurs caractéristiques syntaxiques et morphologiques.

1. Histoire et théories de la publicité

Au regard de l'enjeu de cette étude, il est nécessaire de faire un rappel diachronique de la vie de la publicité, c'est-à-dire l'histoire de la publicité en vue de mieux l'appréhender.

1.1. Histoire de la publicité

La publicité est aussi vieille que le monde si nous nous référons à la mythologie chrétienne du jardin d'Eden où le serpent, l'émetteur du message publicitaire, celui du fruit interdit ventait les qualités dudit fruit par une promesse alléchante, arriva à convaincre Eve (le récepteur du message) en ces termes : « Vous ne mourrez point ; mais Dieu sait que, le jour même où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bon et le

mauvais¹ » (L. SEGOND : 2013, p.3). Mais hors de ce jardin mythique et mythologique, la pratique publicitaire d'un continent à l'autre a toujours existé grâce aux activités commerciales qui ont vu naître entre des individus, et par la suite entre des organisations ou des entreprises, un environnement de rude concurrence. Dans ses débuts et dans toutes les contrées du monde, vendeurs ou commerçants procédaient par criés, par la chanson, la danse et même par l'humour pour faire connaître leurs produits et les vendre. Y. Collard (2007) l'exprime ainsi :

Dans nos régions, les crieurs, service public fortement contrôlé, organisés en corporation dès 1180, incarnaient à eux seuls la publicité. Ils parcouraient les rues et s'arrêtaient aux carrefours pour annoncer les actes officiels. Ils hurlaient les enterrements, les mariages, les convocations et les objets perdus.²

Selon l'auteur, avant la révolution industrielle, publicitaires et annonceurs ne faisaient souvent qu'un. Mais déjà chez les Grecs de l'Antiquité, inventeurs de la rhétorique classique, on trouvait des *promoboys* rétribués pour faire de la *pub*, ainsi que des fresques vantant les mérites d'un homme politique. Plus tard à Rome, on annonçait oralement les combats de gladiateurs. À la même époque, à Pompéi, on se promenait le long de murs enduits de calcaire et spécialement destinés aux annonces : les *alba*. Mais cette pratique ne sera pas statique. L'auteur poursuit l'historique de la publicité à travers trois grandes dates en ces termes :

En 1539, un édit de François 1^{er}, en quelque sorte le précurseur de la publicité moderne, précise que ses ordonnances après avoir été publiées à son de trompe et cri public seront attachées à un tableau, écrites sur des parchemins en grosses lettres. C'est le début de l'affichage. Jean-Michel Papillon (1698 - 1776) sera un des premiers affichistes dont on connaît la signature. Il sera aussi le premier théoricien qui tentera de cataloguer le vocabulaire iconographique de la publicité.

Dès 1580, c'est Montaigne, dans ses Essais, qui émet l'idée d'un bureau d'annonces. Des dépliants publicitaires circulent.

¹ Louis SEGOND, *La Sainte Bible*, traduit d'après les textes originaux hébreu et grec, édition revue avec référence, édition alliance biblique universelle, ISBN 978-89-412-9062-9, 2013, p.3

² //fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité

La publicite.e-monsite.com/pages/historique/historique-generale-de-la-publicite

Ils annoncent les parutions de livres. Plus tard, en 1633, Théophraste Renaudot crée la Feuille du Bureau d'adresses répertoriant offres et demandes diverses, ancêtres des petites annonces. Puis, sa Gazette, mêlant nouvelles et annonces. Son idée d'une combinaison entre presse et publicité fera bien du chemin (...)

Les premières annonces traitaient généralement de littérature et de médecine, de biens immobiliers, d'annonces matrimoniales. Le langage de celles-ci est bavard, émotionnel, souvent fastidieux et trompeur. Elles s'adressent aux catégories sociales supérieures, les seules à pouvoir les lire.

En 1789, lors de la Révolution française, des affiches et des pamphlets sont typographiés ou imprimés pour diffuser rapidement les textes révolutionnaires. En 1806-1807, naît en France la première formalisation légale du lien entre presse et publicité : sous le 1^{er} Empire, le code civil impose de publier par voie de presse certains actes juridiques ou civils.³

La révolution industrielle faisant son chemin, les productions seront de plus en plus grandes, les moyens de transports et les réseaux routiers de plus en plus performants vont favoriser l'agrandissement de l'audience publicitaire qui passe d'une publicité locale à une publicité de grande envergure comme le confirme Y. Collard (2007):

Productivité, technique et consommation vont générer la société de consommation. Des quantités de marchandises nouvelles sont mises à disposition du plus grand nombre, dans des commerces qui prolifèrent.

La publicité dans les journaux s'épanouit. Au XIX^e siècle, l'extension des réseaux de chemins de fer et l'apparition des grands magasins entraînent une intensification des échanges et un élargissement des marchés. La publicité quitte le registre étroit de l'annonce locale. L'usage des presses rotatives permet une production de masse et la photographie élargit les possibilités d'illustration.

Le nouvel ordre social va engendrer une audience frileuse de besoins et de nouveautés. Ainsi, désormais des commandes de produits se feront par correspondances : *« Le fort exode rural de l'époque génère une augmentation globale du niveau de vie des citadins, accroît la productivité. On voit apparaître les catalogues de vente par correspondance ainsi*

³ //fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité

La publicite.e-monsite.com/pages/historique/historique-generale-de-la-publicite

que les foires-expositions. »⁴. Avec l'avènement de l'imprimerie, l'affiche va faire son apparition comme support publicitaire grâce à l'art graphique qui épousera la couleur culturelle :

L'affiche est la première à bénéficier du progrès des techniques d'impression. Elle devient le principal support publicitaire de masse même si dans les années 1830-1860, son usage reste limitée à l'affiche de librairie. Mais dès 1880, des artistes professionnels vont contribuer à son essor. L'art graphique devient une expression culturelle. Dans la rue, les colleurs d'affiche se font une guerre impitoyable. Aucun espace ne leur échappe. Les hommes sandwiches déambulent, les distributeurs de dépliants font le reste. En 1842, les colonnes Rambuteau se joignent aux arbres pour décorer les avenues.⁵

Il faut préciser que la révolution publicitaire naît aux Etats Unis d'Amérique, car au pays de *l'oncle SAM* la publicité requiert un statut de science puisque désormais enseignée, contrairement à l'Europe où elle présente un caractère artistique :

La publicité moderne est née aux Etats-Unis au cours du XIXe siècle car l'immensité du territoire a engendré la distribution et l'envoi de catalogues, et la nécessité de faire connaître ses produits à longue distance.

Dans les années 1930, la publicité américaine, plus technique, s'oppose à la publicité européenne plus artistique comme celle d'un Cassandre. On voit ainsi naître aux U.S.A. des cours de publicité en école de commerce, puis le métier de publicitaire. La publicité se veut alors presque scientifique.⁶

L'avènement des medias tels que la télévision et le cinéma qui ont une grande audience, va booster la pratique publicitaire car désormais un plan media peut être établi pour rendre l'action publicitaire plus efficace :

Après la seconde guerre mondiale, la télévision et le cinéma amènent les annonceurs à perfectionner leurs techniques de vente en utilisant toutes les possibilités des supports, qui deviendront rapidement les premiers médias publicitaires en

⁴ //fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité

La publicite.e-monsite.com/pages/historique/historique-generale-de-la-publicite

⁵ Collard (Y), 2007, <https://www.media-animation.be/La-publicite-une-longue-histoire.html>,

⁶ Idem

raison de leur impact sur un très large public. La décennie 60 et 70 sera celle qui portera la publicité au cœur de la stratégie de développement et de pérennisation des entreprises.⁷

Car la révolution industrielle est à son apogée et les sciences sociales viennent renforcer les tentacules de la publicité pour faire d'elle une véritable science :

C'est à partir des années 1960-70 que la publicité devient un facteur essentiel de la stratégie des entreprises tandis que la société de consommation est en plein essor. À la fin de la seconde guerre mondiale, les sciences humaines (psychologie, sociologie,...) font leur entrée dans le champ publicitaire. Après donc cette décennie, la publicité va se bonifier à travers la photographie qui est également à sa consécration au cours des années 80.⁸

Dans ce contexte, les politiques aspirants au pouvoir vont s'appuyer sur la publicité pour vendre leur image : *« Les années 80 sont celles de la sophistication orientée surtout vers l'usage artistique de la photographie qui arrive à son apogée. Les grands partis politiques commencent à confier leur communication à des professionnels qui peaufinent l'image des leaders et leurs affiches selon les critères du marketing »*.

Selon l'auteur, dans les années 1990, le packaging devient un élément incontournable. En même temps, la publicité se segmente de plus en plus sur une partie de la population (catégories ou classes sociales). La notion de consommateur caractérisée par son "style de vie" apparaît. La publicité s'associe à des événements médiatiques ou autres, sous la forme du sponsoring. Parfois même les marques s'affichent politiquement ou socialement, à l'instar de Benetton. Le mécénat renaît.

Il poursuit pour dire qu'à l'aube du troisième millénaire apparaît une nouvelle forme de publicité, le shockvertising, basé sur l'aspect choquant des images et/ou sons de la publicité, comme différentes campagnes de Sécurité Routière. En 1989, une première émission consacrée à la pub à la télévision apparaît sur une chaîne francophone européenne : Culture Pub sur M6.

⁷ //fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité

La publicite.e-monsite.com/pages/historique/historique-generale-de-la-publicite

⁸ Idem

Enfin, il précise qu'on voit également surgir dans les années 90 un fort mouvement anti-pub, dénonçant l'impact de la publicité sur les enfants, la privatisation de l'espace public au profit des marques, le gaspillage publicitaire, (...). Avec l'apparition de la télécommande (1990), les annonceurs imaginent d'autres formes de publicité : le parrainage (d'une émission ou d'un événement), les infomercials (sortes de courts métrages publicitaires avec un argumentaire détaillé sur un produit). Aujourd'hui, c'est l'internet et ses bandeaux publicitaires qui portent tous les espoirs de la publicité.

1.2. Théories de la publicité

Convaincre et amener à l'adhésion n'est pas toujours une chose aisée. C'est pourquoi les spécialistes de la publicité se sont appuyés sur quatre théories pour y parvenir car l'audience est compliquée et complexe : *« 4 théories majeures de communication publicitaire existent, chacune reposant sur une conception du consommateur que l'on veut influencer »*⁹

La première théorie est celle de la persuasion. En effet, le monde modernisé fait usage de procédés afin d'amadouer, flatter l'audience pour créer une dépendance vis-à-vis du produit ou du service : *« Pour qu'une publicité fonctionne, elle doit atteindre le public de façon à créer un besoin. C'est l'objectif même d'une campagne. »*¹⁰. Pour cela, il a fallu connaître et comprendre les motivations d'achat des consommateurs, afin d'adapter le message qui transforme le produit en objet de désir. Il s'agit de la publicité persuasive et informative :

Ce type de publicité a pour but de convaincre le consommateur, considéré comme un être rationnel. Son achat est un acte réfléchi. Il va acheter un produit par nécessité, c'est-à-dire pour satisfaire un besoin. La publicité a pour but d'informer et d'expliquer les atouts du produit, de mettre en avant son utilité et de montrer ses différences avec un autre même produit¹¹.

La deuxième théorie est la publicité projective ou intégrative :

[//fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité](http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité)

⁹ Idem

¹⁰ Idem

¹¹ [//fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité](http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité)

Ce type de publicité s'adresse à une catégorie sociale bien définie. Elle va donc mettre en valeur les normes du groupe en concevant un produit où la marque est mise en avant. Cette technique a pour but de susciter chez le consommateur une envie d'affirmer son rang social. Cette stratégie peut également agir sur la transformation du style de vie de cette catégorie en motivant l'individu à changer son comportement. L'annonceur ne vante pas seulement les qualités d'un produit, il rend visible tout l'imaginaire lié à ce produit. Il existe plusieurs méthodes pour arriver à ces fins : l'utilisation de célébrités, de faits et chiffres, de répétitions, de jingles et effets sonores, de couleurs vives, de textes accrocheurs, de mots significatifs tout en jouant sur l'image du bonheur familial, l'exaltation des goûts, ou bien encore le sentiment d'être « cool ».

La troisième théorie est celle de la publicité mécaniste :

Cette théorie affirme que le comportement économique du consommateur n'est ni rationnel, ni conscient. Ce comportement est passif, soumis au conditionnement et adopte des réflexes par habitude. La publicité mécaniste se réfère à Pavlov et s'appuie aussi sur le béhaviorisme selon lequel l'homme serait un animal éduqué. L'objectif de ce type de publicité étant de créer un automatisme chez le consommateur. Le processus implique l'omniprésence de l'identité du produit ou de la marque en utilisant la technique du matraquage publicitaire. Les critiques ont dénoncé dans cette conception l'image dévalorisante de la publicité qu'elle ancrerait chez les gens¹².

Enfin la quatrième théorie est celle de la publicité suggestive :

Cette stratégie se fonde sur une approche psychologique de l'individu. Elle ne fait pas appel à la raison mais au sens. Ce type de publicité donne le pouvoir à l'image. Cette méthode est d'autant plus puissante qu'elle va influencer l'inconscient même du consommateur. Il y a donc une certaine dépendance de ce dernier qui ne va plus acheter pour une bonne raison mais tout simplement parce qu'il en ressent un besoin qui n'est pas forcément justifiable. La publicité suggestive a des limites, car elle peut conduire à des publicités trop peu spécifiques au produit en se concentrant non pas sur la qualité du produit, mais sur le désir mis en jeu. Elle a parfois tendance à trop s'éloigner du produit¹³.

¹² //fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité, Op. cit

¹³ Idem.

1.3. De la publicité en Côte d'Ivoire

Il faut souligner que la publicité avant et juste après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, était à l'image de la France :

L'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire se relit à travers les débuts de la publicité que retrace G. Retord (1980), en analysant la première presse ivoirienne. Les marchands se trompent rarement et la publicité, dès le départ, connaît bien son public cible : les coloniaux installés hors de la métropole à qui il convient d'assurer le maximum de confort, qu'il est nécessaire de protéger au mieux contre le climat malsain et à qui il faut offrir, périodiquement, de bienfaisantes sensations de retour aux sources (la bonne cuisine bourgeoise par exemple).

C'est la raison qui poussa D. Sanogo (1980) à affirmer que : *« le symbolisme utilisé ne fait guère référence à la culture ivoirienne »*. A sa suite, J.H Wobé (2008 : p 8) exprime cette réalité à travers l'intérêt personnel sur le langage publicitaire en Côte d'Ivoire en ces termes :

Cette situation a suscité des réflexions de la part de communicateurs qui ont effectué des recherches dans ce domaine afin que les messages publicitaires prennent en compte les réalités sociolinguistiques et culturelles de la cote d'ivoire. Car selon eux, la publicité est un peu comme un miroir où l'on ne sait plus si celui qui se voit est devant ou derrière la glace. La publicité est à la fois le reflet de soi même mais aussi la recherche d'une image de soi même qu'on aurait déjà vue ailleurs.

Selon G. Retord (1980), l'année 1979 a vu naître l'Union Ivoirienne des annonceurs (UNIDA) groupement d'entreprises ivoiriennes, industrielles, commerciales et prestataires de services utilisant la publicité. La publicité est à l'honneur, en ce moment en Côte d'Ivoire. Le quotidien Fraternité Matin sous la rubrique savez vous lire votre journal fait régulièrement la publicité de la publicité. Cette même année le conseil supérieur de la publicité verra le jour par le décret numéro 79-419 du 23 mai 1979 .Puis six ans après, c'est à dire en 1985, sera mis en œuvre le code de déontologie de la publicité en cote d'ivoire.

Toutes ces mesures législatives et formelles vont permettre une assise dynamique en phase avec le peuple de Côte d'Ivoire. Les travaux des chercheurs ivoiriens ou non ivoiriens vont donc proposer des pistes de recherches pour une publicité qui épouse le vécu et le quotidien de la population ivoirienne. Par exemple, le français langue officielle en Côte d'Ivoire sera désormais dans le domaine de la publicité, en concurrence avec le français de Côte d'Ivoire qui est nommé 'français d'Abidjan' pour certains (Abolou, 1994) et français populaire ivoirien (le fpi) pour d'autres comme J. Kouadio (1993 : p 138) : *« le français populaire ivoirien est une espèce de sabir franco-ivoirien qui utilise des mots français (phonétiquement déformés) sur des structures syntaxiques des langues ivoiriennes »*. Ce français n'est donc pas académique comme le soutient C.B. Diallo (2003) : *« les caractéristiques phonétiques et phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales du fpi entrent évidemment en conflit avec la norme académique du français »*. Ainsi, les affiches publicitaires des produits comme des services, les spots publicitaires à la télévision et à la radio vont s'inscrire dans cette logique pour se rapprocher d'avantage de cette population. C'est l'exemple des messages des affiches publicitaires de la bière "Number One : connaisseur connaît, gaou passe". A l'aspect textuel donc linguistique s'ajoute l'aspect sémiotique traduit par les tenues vestimentaires des différentes régions du pays et celles à la mode à travers l'identité culturelle des Ivoiriens. C'est l'illustration de l'affiche publicitaire de la bière bock : la bière personnifiée est habillée en pagne baoulé avec ce slogan (paquinou, bockinou). Ici, **Bockinou**, **paquinou** signifie soyons en Bock pendant la fête de pâques en langue baoulé. Cette création lexicale par analogie à la langue française donne les néologismes suivants :

Bockinou qui signifie dans la Bock.

Paquinou qui signifie pendant la fête de pâques.

Eldin (1998 p) a ce propos fait remarquer que : *« l'Art de la publicité n'est pas l'art de faire obligatoirement beau, original ou drôle : l'art de la publicité consiste à trouver le chemin pour entrer dans l'intimité des attitudes du consommateur en vue de les influencer »*. Cela suppose que le message publicitaire doive se donner les éléments sémiotiques et linguistiques pour créer une réaction ou une relation intime avec la population cible. Il faut noter aussi, que les langues ivoiriennes font leur entrée dans le champ de prédilection du

discours publicitaire comme le témoigne (R. ALANGBA, 1980):

A la radio se développent depuis peu les publicités en langue locale (en quatre langues sur les soixante cinq que compte la cote d'ivoire soit l' attie, le baoule, le bété ,le dioula) :le résultat est un message radiophonique hybride qui fait se succéder le slogan en français, puis le slogan en langue locale, les avantages du cube Maggi pour l'amélioration des sauces se précisant en améliorant du foutou banane, de l'attieke ou du riz :l'essentiel étant, sans changer les habitudes alimentaires des ivoiriens, de leur faire consommer un produit nouveau.

Le spot publicitaire du savon FANICO sur les deux chaînes de la télévision ivoirienne illustre bien cette donne : FANICO *a kagni deh*, c'est-à-dire fanico est un bon savon en langue malinké. La langue française, le français de cote d'ivoire, les quatre grands groupes linguistiques et la grande et riche diversité culturelle de la cote d'ivoire constituent un gigantesque gisement pour des innovations syntaxiques, morphosyntaxiques, lexicales, néologiques, en un mot, une machine linguistique pour la création publicitaire en Côte d'Ivoire. Nous absorbons à présent l'analyse des affiches publicitaires.

2. Etude des spécificités linguistiques des affiches publicitaires

La formation et le fonctionnement des langues sont déterminés par des règles de libre composition ; mais aussi par un grand nombre de phénomènes linguistiques à structures bien différenciées, utilisées fréquemment dans tous les actes de communication linguistique. Il s'agit ici de mettre en exergue quelques particularités morphosyntaxiques des écrits publicitaires.

2.1. Démarche méthodologique

Cette analyse porte sur des faits de langue observés sur les énoncés publicitaires. Elle vise une description linguistique desdits faits. L'étude s'appuie sur une banque de données constituées de textes publicitaires. Le corpus est extrait de quarante (40) affiches publicitaires représentatives et relatives aux produits comestibles en Côte d'Ivoire.

La publicité est devenue de nos jours un phénomène social diversement appréciée. L'omniprésence des affiches publicitaires dans des endroits spécifiques des villes en Côte d'Ivoire est perçue comme un système de signes et un ensemble de textes qui présentent des caractéristiques linguistiques multiples et multiformes.

2.2. Des caractéristiques fondamentales de l'affichage publicitaire

Les affiches publicitaires en Côte d'Ivoire présentent des formes particulières tributaires de la culture ivoirienne.

La question de morphologie renvoie à la notion de structure interne des unités lexicales. La notion de structure quant à elle, renvoie à la question cruciale de la forme concrète des textes de l'affichage publicitaire.

En Côte d'Ivoire, qu'il s'agisse du discours publicitaire ou de l'affichage publicitaire, l'on observe des constructions phrastiques aux antipodes de l'emploi normatif.

Considérons les énoncées publicitaires suivantes :

- 1 a- Awa, l'héritage de génération en génération (eau minérale Awa)
- b- Saveur Lipton, instant sounakari (Unilever)
- c- Elus meilleurs produits (produits Unilever)
- d- Vaseline, pour un teint noir sublime ! (Vaseline)
- e- Supporters un jour, supporters toujours (Orange)

Dans les phrases ci-dessus en (1), l'on remarque qu'il s'agit de « *constructions verbales* ». La notion de *phrase verbale* utilisée par M. Grevisse (1996) rend compte des constructions phrastiques où le verbe, l'élément central qui distribue les différents rôles sémantiques aux éléments qui l'entourent, n'est pas présent. Ici, nous avons affaire à des textes qui fonctionnent comme des structures nominales porteuses de message qui plus est, restent à décrypter par le destinataire après déconstruction et reconstruction dudit message. Par ailleurs, les différentes unités linguistiques constituant les affiches publicitaires présentent une structure simple.

Considérons à présent ces autres exemples qui suivent

2. a- PROLAIT, le lait des pros !
- b- CIMENT BELIER !fort ! Prêt pour la construction !
- c- NIL, la propreté sans effort !
- d- VOTRE RETRAITE, un confort...

Dans les exemples en (2), nous remarquons que les premières unités lexicales (PROLAIT, CIMENT BELIER, NIL, VOTRE RETRAITE) ont un caractère particulier par rapport aux autres unités du texte. En effet, le type de caractère scriptural utilisé ici met le mot suffisamment en relief et participe ainsi à atteindre l'objectif principal de l'activité publicitaire. Dans de telles affiches, l'on veut justement attirer l'attention du récepteur à travers les éléments focalisés, les éléments mis en relief. Pour comprendre ces types de messages, l'on est amené à faire une opération de reconstruction de l'énoncé. Selon K. Konan (2015, p.183), « Cette opération de reconstruction ne peut s'appuyer que sur une démarche interprétative ». On peut donc avoir pour (2) les transformations suivantes:

3. a- PROLAIT, le lait des pros ! peut se réécrire ainsi :
Prolait est le lait des professionnels, des champions
- b- CIMENT BELIER !fort ! Prêt pour la construction !
Ce texte peut provenir de : *le ciment béliier est fort et donc fait pour (une)/la construction solide.*

Dans l'exemple en (2), la structure interne de *Prolait* donne : Pro + lait où Pro constitue le suffixe et *lait* le radical. Ici, il apparaît clairement que le lait en question est un stimulant pour les pros. *Pros* provient de *Professionnels* par apocope. Il y a eu un changement phonétique avec la chute de plusieurs phonèmes à la fin du mot. Il y a une relation d'intimité entre le produit et l'homme. Le constituant nominal *le lait des pros* forme désormais un ensemble, un système cohérent que l'agent publicitaire utilise pour faire passer son message.

2.2.2. Des caractéristiques syntaxiques des affiches publicitaires

La syntaxe, écrivait D. Creissels (2006, p.11) étudie « les régularités que manifestent les combinaisons d'unités dont le rang est compris entre celui du mot et celui de la phrase. Elle est une branche de la linguistique qui étudie la manière dont les mots s'articulent pour former des phrases ou des énoncés propres à chaque langue. Elle étudie l'ordre des mots dans une langue et se distingue de la sémantique... ».

Etudier la syntaxe, revient à faire l'examen de la façon dont les unités linguistiques dotées de sens se combinent, dans la chaîne parlée, pour former des énoncés acceptables. Pour A. Martinet (1985 :13), « l'examen des combinatoires des signes

dans le discours est le fondement de recherche linguistique. » L'on pourrait ajouter aussi qu'elle étudie la relation entre les mots dans la phrase : l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe.

Tenons pour acquis que dans la combinatoire, les différents éléments mis en jeu ne se combinent pas n'importe comment. C'est dire que dans chaque langue, il y a un ensemble de principes universels auxquels s'ajoutent des valeurs paramétriques. Le principe est qu'on ne peut appréhender correctement le fonctionnement d'une langue qu'en prenant par rapport à celle-ci le recul que seul permet l'approche scientifique, et dont la description ne présente véritablement d'intérêt qu'à partir du moment où, au-delà d'une simple délimitation des notions utilisées, on s'interroge sur leur identification à des notions syntaxiques générales reconnaissables.

Soit les publicités ci-dessous

4. a- derrière votre réussite, un soutien personnalisé (SIB)
- b- Olinda, le plaisir d'un thé partagé (OLINDA)
- c- Toplait, fournisseur d'émotion (TOPLAIT)
- d- Santé, bonheur, Lesieur (LESIEUR)
- e- Supporters un jour, supporters toujours (Orange)

L'enchaînement des unités lexicales dans les exemples en (4) est fait de façon volontaire et en fonction du public cible. Ici, nous avons des phénomènes linguistiques, à structures bien différenciées qui répondent généralement à des besoins de communication.

Nous remarquons à ce niveau des formes de phrases qui sont aux antipodes des règles syntaxiques admises par la langue française. En effet, ici, la structure syntaxique se présente comme suit :

P $\longrightarrow$ SN + SV.

P $\longrightarrow$ SV(O). Ici, l'interprétation de cette structure donne un sujet, un verbe et un objet qui peut être rempli phonétiquement ou pas.

Pour respecter ces représentations, il faut que les mots ou unités lexicales se regroupent en catégories grammaticales bien déterminées. La grammaire traditionnelle classe les mots en classes syntaxiques ou catégories grammaticales. Il s'agit de : nom, pronom, verbe adjectif, etc. Or dans les textes publicitaires ci-dessous : nous avons affaire à des structures averbales. La notion de structure averbale renvoie à des

phrases dépourvues de verbes. La structure averbale est synonyme de celle « phrase nominale ». Pour R. Eluerd (2008) cité par K. Konan (2015, p.180), la notion de structure averbale « semble limiter la phrase sans verbe à la seule expression de structures nominales ». De façon générale, on rencontre ces types de structures dans les constructions exclamatives, interrogatives, dans les titres de presse et surtout dans les slogans publicitaires comme c'est le cas ici des affiches publicitaires. Les phrases averbales présentent des avantages d'un point de vue discursif. En effet elles répondent à des besoins d'économie linguistique.

Considérons à présent les exemples ci-contre en (5) :

5. a- L'amour, ça se prouve (Orange)
- b- Gagne gros, avec Nestlé (Nestlé)
- c- Eléphant, toujours fan! (Orange)
- d- Plus tu consommes, plus tu gagnes (MTN)
- e- Messieurs, la taille n'a pas de prix (CITROEN)
- f- Sur les pneus tourisme, camionnette, 4*4, poids lourds (Michelin)
- g- Pour vous, et partout, c'est prix réduit (MOOV)

Dans les textes publicitaires ci-dessus, nous remarquons un emploi répété de la virgule. C'est un signe de ponctuation servant à distinguer, à l'intérieur des phrases, des membres de phrases (mots, propositions, syntagmes) qui par leur fonction syntaxique doivent être isolés des autres membres de la phrases.

Dans bien des cas, la virgule participe à la cohésion syntaxique de la phrase en jouant sur la dynamique du sens dans les affiches publicitaires. Dans les exemples (5c) et (5e) la virgule vient pour marquer une sorte d'insistance. Elle marque aussi une pause de courte durée, en mettant en relief l'élément principale et les autres éléments de la phrase. A ce titre, elle implique plusieurs structures où sa position varie à chaque fois.

Conclusion

La publicité est au cœur de toutes les activités de la vie sociale. Pour F. Eldin (op cit) « la publicité fait partie de notre univers quotidien, elle nous envahit, elle entre dans les foyers sans y être invitée, elle est en permanence aux aguets et toujours prête à nous surprendre. ». Dans un tel contexte, elle utilise des méthodes et des techniques linguistiques propres à elle pour parvenir à ses fins. L'analyse des différentes

situations montre que les textes publicitaires forment un système et présentent de ce fait des caractéristiques à la fois multiples et multiformes. Cette situation de la publicité relève du choix fait par les publicistes qui, pour convaincre les populations sont amenés à utiliser une morphologie et une syntaxe particulières des textes ; tout ceci dans un contexte commercial. L'objectif est de créer une réaction positive du consommateur à l'égard du produit.

Références bibliographiques

- ABOLOU C. R, 1994, *De la sociolinguistique à la syntaxe : la créolisation du français populaire d'Abidjan*. Analyses, description et évaluation, these nouveau Doctorat, Université de Paris5, 580p
- ALANGBA R., 1980, « Réflexions sur la publicité radiophonique en Côte d'Ivoire », Université Nationale de Côte d'Ivoire », *Communication audiovisuelle* n°4, p.39-45.
- Collard Y, 2007, <https://www.media-animation.be/La-publicite-une-longue-histoire.html>,
- DENIS D. et SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 550p.
- DIALLO C.B., 2003, « Unité linguistique et diversité culturelle en Côte d'Ivoire », in *Travaux de Didactique du FLE*, n° 50. Université Paul Valéry, Montpellier 3, p37-43.
- ELDIN F., 1998, *Le Management de la communication. De la communication personnelle à la communication d'entreprise*, Paris, L'Harmattan, 289p.
- ELDIN F., 1998, *Le Management de la Communication*, L'Harmattan, 296 p.
- GREVISSE M., 2000, *Le Bon Usage. Grammaire française*, 13^e édition revue, 5^e tirage, Paris-Louvain-la-Neuve, 1762p.
- KONAN K., 2015, « Analyse des structures averbales dans le discours publicitaire : enjeux et valeurs communicatifs », in *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques*, Université d'Abidjan Cocody.
- KOUADIO N. J., 1993, « La situation linguistique [en Côte d'Ivoire] ». *Diagonales*, 26.
- SEGOND Louis, 2013, *La Sainte Bible*, traduit d'après les textes originaux hébreu et grec, édition revue avec

référence, édition alliance biblique universelle, ISBN
978-89-412-9062-9.

MARTINET A., 1985, *Syntaxe générale*, Collection U, A.
Colin, 266 p

POTTIER B., 2011, *Sémantique générale*, Paris, PUF, 237p.

SANOGO D., 1980, « Publicité de voitures et de Cigarettes en
Côte d'Ivoire, (étude d'annonces de presse),
Université Nationale.

WOBE (J. H.), 2008, *Etude du langage publicitaire en Côte
d'Ivoire*, thèse pour le Doctorat unique université de
cocody.

Webographie

//fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_publicité27/11/2017

¹ <http://psychcom.free.fr/theo-pub.htm> 27/11/2017

Lapublicite.e-

monsite.com/pages/historique/historiquegenerale-de-la-
publicite 27/11/2017

DES INTERPRETATIONS POETIQUES : AU-DELA DE L'ESTHETIQUE, L'ESTHESIE

YAMEOGO K. Landry Guy Gabriel*
OUEDRAOGO M. Lamine*

Résumé

Les poèmes écrits sont suffisants pour leur étude, leur analyse littéraire ou commentaire stylistique. Ils se suffisent à eux-mêmes. Mais de nos jours, au regard du désintérêt pour le genre poétique, une autre approche devrait être conseillée pour leur étude afin de les rendre plus attractifs en classe. C'est dans cette perspective d'innovation de l'enseignement-apprentissage des textes poétiques que nous proposons les interprétations poétiques. En effet, les interprétations poétiques permettent de lire les poèmes écrits en les écoutant et/ou en les visionnant sur un tableau ou sur scène. Elles permettent de donner voix aux mots des poètes ou de donner à voir ces mots. Les interprétations poétiques constituent un moment d'échange fort d'émotions entre l'apprenant qui interprète et ses camarades de classe qui sont ses auditeurs.

Mots-clés: poésie, interprétations poétiques, oralisation, mise en musique, mise en image (en peinture).

SOME POETIC INTERPRETATIONS: ON TOP OF ESTHETIC IT IS AESTHESIA

Abstract

Written poems are sufficient for their study, their literary analysis, or their stylistic commentary. They suffice to themselves. But nowadays, because of the disinterest for the poetical genre, another didactic should be advised for their study, in order to make them more interesting in class. It is in this innovation perspective of "teaching-learning" of poetic texts that we suggest poetic interpretation. In fact, poetic interpretations help to read written poems by listening to them (voicing, setting to music) and /or displaying them on a board or on stage (imaging, staging, dancing). They permit to give meaning to the poet's words or to make these words more visible (good image). Poetical interpretations constitute an important time of emotion exchange between the learner who interpret and his/her classmates who are auditors.

Key words: poetry, poetic interpretation, oralisation of a poem writes, bet in music of a poem writes, bet in picture of a poem writes.

* Université de Koudougou, Sciences du langage, Email : yamland2007@yahoo.fr

* Université de Koudougou, Sciences du langage, Email : ouedlam2000@yahoo.fr

Introduction

« J'ai demandé la poésie à toutes les portes / On m'a dit Madame est sortie [...] Je suis le pauvre qui mendie / Par charité mes bons Messieurs la poésie. » (Aragon, *Les Poètes*, 1969, cité par Martine Morillon-Carreau, 2007, p.1). « Le dégoût de la poésie » (Claude Roy, 1997), qui est manifeste chez certains apprenants et enseignants, nous met en situation de quête de la poésie dans les classes. Pour eux, les poèmes sont des énigmes complexes qui recèlent de messages difficiles, voire impossibles à découvrir. Par cette recherche-action, nous souhaitons diminuer les méthodes d'enseignement rationnelles de la poésie écrite. Notre ambition est que les élèves et étudiants puissent non seulement apprécier le langage poétique, mais aussi saisir la signification, les ressentis et les émotions exprimés dans les poèmes.

Nous nous sommes posé un certain nombre de questions à savoir : Comment faire pour que les apprenants s'intéressent à la poésie écrite ? Comment les enseignants peuvent-ils envisager l'étude des textes poétiques sans tomber dans le piège de la dissection mécanique des poèmes pour en déceler la forme et le sens ? Comment faciliter la quête du sens du langage poétique par le recours aux autres arts ? La présente réflexion part du postulat selon lequel la saisie du sens, du moins du texte poétique, est tributaire à la sensibilité du lecteur. Autrement dit, l'intellection du poème n'est possible qu'au travers d'une acuité des sens : le ressenti, l'esthésie. En dépit des difficultés, voire des apories de son enseignement, la poésie existe et il faut œuvrer à la rendre attractive en classe. Après un aperçu sur l'enseignement de la poésie écrite dans les classes, nous définirons le cadre théorique et conceptuel de l'étude avant de nous attarder sur les différentes interprétations poétiques proprement dites. Les apprenants, principaux concernés par ces approches du texte poétique nous ont fait part de leurs appréciations que nous n'occulteront ici.

1. Cadre théorique de l'étude

Grâces aux méthodes liées aux interprétations poétiques, nous ambitionnons répondre à la question suivante : comment faire « échapper la poésie des pages du livre pour aller à la rencontre » des lecteurs (Aline Karnauch, 2010-2011, p.73) ? Nous sommes d'avis avec Jean-Michel Kervran qui pense que la poésie ne doit pas être enfermée dans une activité pédagogique de façon définitive. Elle doit accompagner les

enseignements de français ou d'autres enseignements comme les arts plastiques, la musique, l'éducation civique, etc. La poésie n'a donc pas une frontière disciplinaire. Kervran montre comment lire, dire et écrire un poème dans son ouvrage intitulé *Enseigner avec la poésie au collège* (2000).

Le temps où la poésie était importante à l'école semble révolu. La poésie elle-même semble se résigner car elle ne sollicite plus la ferveur des apprenants par son esthétisme langagier. Les étudiants ou les élèves ont une part de responsabilité parce qu'ils jugent les poèmes complexes et inaccessibles sans rien faire pour se familiariser avec eux. Les enseignants partagent également cette responsabilité parce qu'ils n'ont pas toujours su rendre leur enseignement de la poésie attractif. Dans son article « Le dégoût de la poésie » (1997), Claude Roy dénonce les mauvaises méthodes pédagogiques utilisées pour enseigner la poésie. Elles ne permettent plus à la poésie d'avoir ce :

goût de miel et d'alcool qui nous attirait comme un mystère non dévoilé, et qui nous enivrait dès que nous y goûtions tant soit peu, même quand nous massacrons les vers de Hugo, et que nous écorchions l'oreille du professeur connaisseur. Elle exhalait un parfum magique qui nous faisait rêver... (Jean-Pierre Makouta-Mboukou, 1985, p.5)

Beaucoup d'approches techniques sont utilisées mais aucune n'est suffisante pour épuiser la signifiante des textes poétiques. Ces dernières tendent en effet à privilégier la question de la forme et pose le texte poétique comme une préoccupation esthétique. Or, il apparaît que la synesthésie, entendue comme une synchronisation des sens, est une entrée possible. Dans l'ouvrage publié par Le Printemps des Poètes, intitulé *Aux passeurs de poèmes. Approches multiples de la poésie : conférences, témoignages, repères et ressources proposés*, nous pouvons nous rendre compte qu'il existe des alliances heureuses entre la poésie et les autres arts. Toutefois, Claude Hubert-Ganiayre recommande que l'accompagnement artistique soit « suffisamment discret pour que le texte garde toute sa force. » (2008, p.113). Pour Jean-Pierre Siméon,

la poésie nous tire par la manche, elle n'a pas de complaisance. [...] la poésie veut nous arracher à notre ordinaire désinvolture. Qu'est-ce que le poème? C'est ce qui initie, jour après jour, poème après poème, vers après vers, à

l'inconnu, à l'imprévisible. [...] Lire un poème, c'est se plonger dans l'abîme, c'est investir tout ce que nous sommes pour qu'il puisse nous investir à son tour. Cela suppose une exigence d'attention, une entière mobilisation, une plongée dans l'inquiétude de la langue. Cela demande d'être intensément présent au texte. (2008, pp.14-15)

Dans le cas spécifique du commentaire, la pratique courante de l'enseignement de la poésie consiste à « choisir, lire (y compris à voix haute), commenter » (Michel Murat, 2005, p.11). Pour lui, la lecture d'un poème est « cristallisation mentale du poème dans sa profonde unité, et restitution de l'effet produit par cette unité ». Commenter un poème, est une « appropriation de la topique ¹ » et une « transmission de cette topique dans un langage de commun échange » (Michel Murat, 2005, p.11). Pour la réussite du commentaire d'un poème, nous recommandons des démarches complémentaires qui consistent à travailler de sorte à faire voir le texte en image, en danse, en jeu de rôles et à l'entendre en son (voix et musique). Comme l'a si bien dit Amadou Lamine SALL, lors d'un entretien, « c'est l'école qui doit véhiculer l'amour de la poésie et sa pratique » (Propos recueillis par Alain Bouithy, 2007).

Les interprétations poétiques, que l'on peut mener en classe, conviennent bien à la poésie et répondent aux besoins de tout niveau d'études. Nous voulons réfléchir aux activités qui conviennent le mieux aux poèmes pour une étude-compréhension en classe. Nous voulons par cette étude apporter une valeur pragmatique à l'enseignement-apprentissage des textes poétiques. Même si, selon Michel Murat, « Les beaux poèmes sont des objets complexes ; ils ne se livrent pas du premier coup, et nous rappellent que « l'œil innocent ne voit rien » (Michel Murat, 2005, p.9), nous ambitionnons rétablir l'enseignement de la poésie dans ses premières fonctions. En effet, pour T. S. Eliot, c'est la première fonction de la poésie que de nous « procurer du plaisir » (cité par Gilles Marcotte, 2005, p.28). C'est par cette fonction première de la poésie que la fonction sociale de la poésie peut être remplie : « La poésie est le lieu où la topique, [...], se transmet et se transforme » (Michel Murat, 2005, p.15). Dans les classes où la poésie est enseignée, il est mieux que l'enseignant ne se contente pas seulement de disséquer des poèmes. Il est nécessaire qu'il travaille à toucher la sensibilité

¹ Topique : ensemble de croyances et de valeurs

poétique de ses apprenants. Ainsi, les apprenants et lui n'auront pas l'impression d'avoir perdu leur temps.

Pendant un enseignement de la poésie, il faudra éviter que beaucoup d'étudiants quittent la salle parce qu'ils ne sont pas intéressés. Nous voulons faire témoignage de nos pratiques d'enseignant de la poésie pour montrer qu'il est possible de susciter plus d'engouement chez les apprenants pour la poésie par les interprétations poétiques qui les impliquent et les placent au cœur de leur apprentissage.

Pour Pierre Reverdy (1974, p.59) comme pour Gilles Marcotte (2005, p.25), l'expression « *enseigner la poésie* » est gênante. Pour eux, la poésie est une émotion. Et cette émotion doit être révélée et vécue dans tous ses états. Enseigner la versification, élaborer une théorie de la fonction poétique, faire l'histoire, formelle ou thématique, de l'activité poétique peuvent se faire en cours magistral de poésie. Cela est sans doute utile, indispensable. Toutefois, ces exercices ne permettent pas de saisir et de révéler, l'histoire, la sociologie, les témoignages divers, la substance même du poème. Pour Gilles Marcotte, la biographie, l'histoire, la sociologie, les témoignages divers, bref l'information peut servir à l'intelligence d'un poème et produire une étincelle. Pour nous, l'étincelle peut venir des interprétations poétiques. Il ajoute que « le poème ne se fabrique pas. [...] en vase clos, sans contact avec les langages de la cité, des plus nobles aux plus humbles » (Gilles Marcotte, 2005, p.26). Pour lui « l'université est un lieu de savoir, et la poésie est, dans un certain sens, arrachement au savoir » (Gilles Marcotte, 2005, p.27). Cet arrachement des étudiants au savoir les plonge dans l'émotion (plaisir, joie, enchantement, peine, etc.).

2. Cadre conceptuel de l'étude

Pour le poète contemporain Yves Bonnefoy (1989, p.23) la poésie devrait faire « percevoir des apparitions là où le prosateur ne veut que décrire des apparences ». Par quels moyens doit-elle susciter cette perception ? Les interprétations poétiques sont bien indiquées pour cela. Il est rare que la signification d'un poème ou d'une œuvre poétique soit immédiatement perceptible. L'interprétation aura pour fonction d'élucider le sens du texte ou de l'œuvre. A chaque fois que le sens n'est pas facilement accessible, l'interprétation peut faciliter la réception. L'interprétation vise à combler un déficit

de sens et à donner de la rationalité à ce qui n'en aurait pas suffisamment par lui-même. L'interprétation se présente également comme une opération d'appropriation qui permet de faire savoir ce que veut dire un texte. Elle amenuise l'équivocité mais n'enferme pas le poème dans une lecture unique et définitive. L'interprétation autorise l'univocité même du texte poétique qui sera la base sémantique, la donnée initiale d'où il faut partir pour approfondir le sens et apporter un grand nombre de commentaires. La mise en scène, la mise en musique, la mise en image et la mise en voix sont entre autres des interprétations poétiques qui engendrent l'enthousiasme et l'inspiration. Elles permettent de traduire les pensées des poètes grâce aux arts connexes comme le théâtre, la musique, la danse, la peinture et la diction.

Ce qui est important dans l'exercice d'interprétation est que l'interprète cherche toujours à restituer le sens de l'objet de son interprétation à sa manière sans dévoyer le sens originel. L'interprétation a une importante fonction qui est pédagogique. Cette fonction pédagogique facilite l'accès au sens des poèmes auprès d'un large public. La nature du poème ou de l'œuvre devrait justifier le choix du type d'interprétation. Un texte poétique peut être bien interprété par la mise en scène plutôt que la mise en image ou la mise en musique. Trouver la bonne interprétation ne permet pas seulement de révéler la vérité, elle permet aussi de mettre un terme à la polémique, de tomber d'accord. Le bon interprète oriente les représentations qui commandent notre vision. Il est important qu'il ait souvent un savoir avéré sur l'auteur, sa pensée, son combat et son style. En dépit des avantages que comporte l'interprétation, reconnaissons qu'interpréter comporte un risque de trahison du sens originel. L'interprétation étant un art de médiation peut ne pas réussir dans la bonne transmission du sens. Le travail interprétatif est un travail de reconstruction qui n'est pas aisée. Selon Bruno Doucey (2014, p.12), interpréter, c'est « garder les yeux ouverts pour que tout se charge de signification ». Pour que cela puisse être fait, il va falloir acquérir des compétences.

3. La poésie au cœur des autres arts

La littérature est une symbiose artistique d'où surgit une fusion des arts. Elle est un art qui rend hommage à l'Art. Elle

est un « miroir de concentration » artistique (Nella Arambasin). Pour Jean-Pierre Siméon (cité par Bruno Doucey, 2014, p.12) :

Si la poésie a toujours eu un lien étroit et naturel avec les arts premiers que sont le chant, la danse et le théâtre, elle est aussi souvent l'arrière-pays ; le moteur secret ou le point d'appui de la création dans les arts plastiques, la photographie, la composition musicale, le court-métrage cinématographique, la vidéo, voire le cirque...

En rappel, l'objectif de notre travail est d'« élargir le poème vers un ailleurs du texte : la voix, le visible, le corps, les mouvements, les objets, ouvrant la poésie vers d'autres arts ». (Gaëlle Théval, 2016, p.6).

Déterminer comment la poésie entre en relation avec les autres arts conduit ainsi à examiner la façon dont elle s'appréhende grâce à eux. Pour Nella Arambasin (2002, p.309), ce dialogue fertile entre les différents arts exige « traduction », « repensement » et « invention » :

« Les différents arts sont comme des langues différentes, entre lesquelles l'imitation exige traduction, repensement dans un matériel expressif tout autre, invention d'effets artistiques parallèles plutôt que littéralement semblables ». Comment amener les élèves ou étudiants à désirer lire la poésie ? Pour nous, la réponse réside dans les interprétations poétiques qui permettent, grâce aux autres arts, de créer des émotions communes dans un lieu commun. Une interprétation poétique est une adaptation du texte poétique à la musique, à l'oralisation, à la peinture et au théâtre.

Depuis trois ans d'enseignement du module intitulé « Poésie négro-africaine et de la diaspora », nous avons l'habitude de faire interpréter par les étudiants de la première année de Lettres modernes, des poèmes d'auteurs négro-africains, donc des textes poétiques de l'espace littéraire francophone. Nous pouvons citer entre autres : *Les signes du silence*² de Maxime N'Debeka, *Une femme comme il faut*³ de Bernadette Dao, *Les Crépusculaires*⁴ de Tchicaya U'Tamsi, *Retour au foyer*⁵ de Bernard Dadié, *Murailles mandragores*⁶ de

² Extrait de *Nouvelle poésie négro-africaine*, 1976

³ Extrait de *Quote-Part*, 1992

⁴ Extrait d'*Anthologie poésie africaine : six poètes d'Afrique francophones*, Alain Mabanckou, 2010

⁵ Extrait d'*Anthologie poésie africaine : six poètes d'Afrique francophones*, Alain Mabanckou, 2010

⁶ Extrait d'*Agonies de Gorom-Gorom*, 1992

Jacques Prosper Bazié, *Combat d'étudiant* et *Jeunesse africaine*⁷
de Somaïla Sawadogo, *Les Tombes qui pleurent*⁸ de Pierrette
Sandra Kanzié, *J'ai de la mémoire*⁹ de Camara Sikhé, *Tu m'as
bel et bien dit*¹⁰ de Léon Gontran Damas, *Chaka*¹¹ de Léopold
Sédar Senghor, etc.

Le dispositif didactique que nous recommandons
comporte plusieurs étapes que nous énumérons suivant un
ordre chronologique à respecter :

- un choix pertinent du poème en fonction du type
d'interprétation poétique voulu par l'enseignant ;
- des lectures-compréhension individuelles en vue de
l'appropriation du poème ;
- des lectures-compréhension collectives entre les membres
d'un groupe d'élèves ou d'étudiants à qui la tâche de
l'interprétation poétique a été confiée ;
- la recherche des personnes ressources (en musique, en
mise en scène, en peinture, etc.) en vue de la réussite de
l'interprétation poétique ;
- des séances de répétitions en équipe avec la participation
active des personnes ressources ;
- l'interprétation poétique en classe ;
- des commentaires bien orientés par l'enseignant sur le
poème interprété ;
- la vérification de la compréhension du poème interprété par
une évaluation à l'oral ou à l'écrit.

Une innovation des pratiques pédagogiques s'avère
nécessaire afin que l'enseignement-apprentissage de la poésie
soit davantage revalorisé, attractif et divertissant. Au regard
des exigences des interprétations poétiques, des équipements
ou matériels didactiques devraient être mis à la disposition des
écoles et des universités afin de faciliter la mise en œuvre des
différentes interprétations. Par la mise en musique et la mise en
voix, le poème se donne à entendre. Et par la mise en image,
en danse et en scène, le poème se donne à voir.

⁷ Extrait de *Et demain... Jeunesse africaine ?*, 2012

⁸ Extrait de *Poésie du Burkina Faso. Anthologie francophone*, Maître Titinga Frédéric Pacéré
et Yves Dakouo, 2012

⁹ Extrait de *Poèmes de combat et de vérité*, 1967

¹⁰ Extrait de *Névralgies*, 1966

¹¹ Extrait d'*Ethiopiennes*, 1956

3.1. La poésie et le théâtre : mise en scène ou théâtralisation d'un poème

La mise en scène du poème ou la poésie sur scène ne se fait pas sans oralisation du texte. C'est ce qui fait dire à Gaëlle Théval (2016, p.4) ceci : « Prendre pour objet d'étude la lecture du poème écrit implique de s'intéresser non seulement à performance orale, sa vocalisation, mais aussi de se pencher sur le passage d'un médium à l'autre, de l'écrit à la voix, ou de la page à l'espace scénique ».

L'utilisation de l'art dramatique dans l'étude de la poésie peut mener à une meilleure compréhension de celle-ci. L'art dramatique favorise la compréhension des poèmes par les apprenants et permet à ceux-ci d'appliquer eux-mêmes des stratégies de compréhension. La mise en scène de poèmes nécessite un décortiquage plus important du vocabulaire, du symbolisme et davantage de créativité. Il est possible d'avoir recours à la technologie. Les apprenants peuvent faire des ajouts d'images, de vidéos, de sons afin de renforcer le décor pour la compréhension. Pour le choix des poèmes, les enseignants devraient choisir des poèmes qui offrent suffisamment d'actions et d'intrigues. Il est important de choisir des poèmes qui offrent suffisamment d'émotions et de possibilités d'interprétation pour permettre aux apprenants d'être créatifs.

3.2. La poésie et la musique : mise en musique d'un poème

Pour la mise en musique, le poème est chanté avec ou sans instrument de musique. La poésie et la musique sont indissociables. La poésie est née dans la musique, elle y retourne par la mise en musique. La mise en musique permet à la voix du poète de résonner dans le texte chanté. Chez les Grecs la musique était indissociable de la littérature et de la poésie en particulier. Chez les Romains le choix des sons et des rythmes demeurait aussi important que le choix des mots. Dans l'Antiquité, ce que les Latins appelaient le *carmen*, c'était simplement le poème qui était fait chant. La musique peut être indépendante de la poésie, mais la poésie elle, sera toujours musicale. Poésie et musique ont donc en commun le son agréable à l'oreille. Et ce son devient un chant de l'âme qui exprime les ressentis les plus profonds des poètes. « La poésie a souvent été associée à la musique au point qu'on a pu envisager sa beauté indépendamment de toute volonté de représentation ». (Jacques Dürrenmatt, 2005, p.87). Le poème

est rythmé, il y a donc interférence, interdépendance entre le poème et la musique. « La musique est le support naturel de la poésie ». (Lamine Diakhaté, 1976, p.95).

Le poète se sert de la musicalité de la langue pour s'exprimer. La musique du poème vient d'elle-même, et, si elle ne vient pas, ce n'est pas vraiment un poème, mais une prose mise en vers. La poésie utilise d'ailleurs l'allitération (répétition de sons identiques), l'anaphore (commencer par le même mot les divers membres d'une phrase), l'antanaclase (reprise du même mot avec un sens différent), l'assonance (répétition d'une même voyelle dans une phrase), le chiasme (termes disposés de manière croisée), etc. La poésie perd de son âme si elle n'est pas musicale. L'injonction de Verlaine, « de la musicalité avant toute chose » révèle l'importance de la musique en poésie. Le poète se sert des mots pour faire de la musique. Le choix des mots, leur agencement afin qu'ils produisent des sons au contact des uns et des autres témoigne de la recherche permanente d'une analogie des mots avec les notes de solfège. Le sens des mots n'est pas profond sans le son. Tout poème devrait pouvoir être mis en musique, tout vers devrait faire danser. Les allitérations, les assonances, les jeux de sonorité ne sont pas anodins. Ils rendent les vers agréables à l'oreille.

Les poèmes mis en musique semblent capter davantage l'attention des auditeurs, des apprenants que les poèmes dits ou lus simplement sans accompagnement musical. En témoigne l'engouement de la jeunesse pour le slam. En effet, la poésie est un genre en constante évolution. De nos jours, c'est le slam qui semble lui donner tout son rayonnement. Le slam vient combler ainsi un manque de nourriture poétique dans la jeunesse. Le slam est un genre musical qui consiste à la mise en jeu de la voix, des mots et des émotions. Il se fait partout où une rencontre peut se produire.

De nos jours, le slam est de plus en plus prisé par les jeunes qui s'y essaient et en font leur moyen d'expression. Pour bon nombre de slameurs, le choix du slam au détriment d'autres genres tels que le rap ou le hip hop s'explique par le fait qu'il valorise la pluralité au détriment de l'uniformité. Ainsi, à chaque slameur ses mots pour parler de ses maux, à chaque slameur sa voix et sa voie. Le slam se veut le lieu de la liberté verbale ou la seule règle semble être le respect de ceux qui écoutent. Cette facilité d'accès que revêt le slam explique en quelque sorte son succès de plus en plus croissant. Parlant

de cette poésie moderne, la slameuse Waogo Lydie Patricia, interrogé par nous, affirme que « le slam est une arme, une vraie thérapie de l'âme en ce sens qu'il est un moyen pour moi de m'extérioriser, d'interpeller, de conscientiser et aussi de peindre les vices de la société. Par lui, il est plus facile de toucher un grand nombre de personnes ». La simplicité de son écriture fait qu'il s'adapte aisément à tout type de public sans distinction d'âge, de génération. Le slameur a le goût des mots et le bon flair de les chercher au bon endroit où ils sont enfouis.

Le slam enregistre un très grand succès au regard du nombre exponentiel des jeunes qui participent aux compétitions de slam tels que « Je slame pour la patrie », piloté par le SND (Service National pour le Développement) et « Eloquence slam éveil », organisé par le groupe de slam Afrikanda. Le slam est donc un genre qui fait lentement mais sûrement son pèlerinage vers la célébrité et le succès. L'enseignement de la poésie dans les classes pourrait s'inspirer de l'attraction du slam par les jeunes pour rénover les pratiques enseignantes.

3.3. La poésie et la peinture : mise en image (dessin, illustration du poème)

Pendant des siècles, on a cru que la peinture est une poésie muette et la poésie une peinture qui parle. La règle « *ut picturapoesis* » (la poésie est comme une peinture) (Cf. Yvonne Bellenger, 1999, p.21) révèle bien les rapports qui unissent la poésie et la peinture.

Poésie et peinture ont en commun l'image. L'image, c'est la forme et la couleur qui deviennent évocation. La couleur est le plus simple à faire jaillir dans l'esprit, grâce aux subterfuges du langage et la profusion de mots qui l'évoquent : l'allégorie (figuration d'une abstraction par une image), la comparaison, l'ellipse (omettre certains éléments logiquement nécessaires à l'intelligence du texte), etc. La forme peut employer l'antithèse (rapprocher deux mots opposés pour en faire ressortir le contraste), l'oxymore (alliance de mots dont le rapprochement est inattendu), etc. La forme bien sûr, rapproche de la musique, mais également la couleur. On parle bien de la couleur des sons (comme de leur température : ambiance froide, chaude, comme pour les modes majeurs et mineurs). Bâtir une image et la même gageure pour le poète et le musicien. Ils utilisent un matériau différent, mais tous les deux sans réel rapport avec ce qu'ils veulent exprimer : le son

parlé ou musical pour exprimer une vision à partager avec l'auditeur. Le peintre donne sa vision sous la forme et la couleur qui, assemblées, évoque sans détour l'image voulue.

Tout langage littéraire est un monde d'images. Toute plume est un pinceau. Cette affirmation a trait au sens visuel, qui est par excellence celui que convoque la peinture. Le poète montre les choses à son lecteur, afin qu'il voit un bout de leur éclat. Devant un tableau du peintre chinois Zao Wou-Ki, Claude Roy a dit ceci : « Si tu entres dans ce tableau, tu iras loin » (cité par Bruno Doucey, 2014, p.9). La peinture semble alors être pour lui source d'une inspiration inépuisable qui permet « *d'entrer dans l'inconnu pour y trouver du nouveau* ». Elle est la source d'une émotion potentielle qui peut faire coïncider le sens du texte avec des images. Elle peut faire naître le plaisir visuel du texte poétique.

À l'instar du sculpteur, le poète polit le langage, le taille, l'arrange, lui donne une forme, un mouvement, une ossature, de la chair, de l'émotion, de la vie. C'est ce qu'il fait à travers son travail artistique. Pour Nella Arambasin, (2002, p.307), « La peinture fait écrire et c'est en retour cette écriture qui devient la condition de lisibilité de la peinture ». C'est ce que tente de confirmer Yves Peyré dans le premier chapitre de son livre « Peinture et poésie, le dialogue par le livre » (édition Gallimard, 2001). L'écriture, elle, qu'elle soit prose ou poésie, a un rapport avec l'impalpable. Une page se regarde, elle ne néglige pas d'avoir un côté dessin, mais elle se lit (en silence, à voix haute), et là, ce n'est plus le visible qui prédomine, c'est le son (la poésie est assurément une forme exacerbée de musique). Les rapports entre la poésie et la musique, entre la poésie et l'art pictural font revivre un instant, un événement, une impression, une émotion. Ils permettent également un partage avec les auditeurs qui reçoivent le message poétique grâce aux interprétations poétiques.

3.4. La poésie et l'oralisation: mise en voix (déclamation, récitation ou diction du poème)

La poésie est avant tout « une pratique orale » (Yvonne Bellenger, 1999, p.23). Par la mise en voix, « la poésie oralisée ou performée trouve une place de choix » (Gaëlle Théval, 2016, p.1). Dans l'Antiquité, écouter la poésie, c'est retrouver le temps mythique où les dieux venaient sur terre fréquenter les héros. Les poètes, grâce à leurs productions, faisaient entrer leurs auditeurs dans le monde primordial, où la poésie, « la

langue des dieux » (La Fontaine), « le don des Muses » (Platon) était civilisatrice.

Depuis que le poème n'est plus nécessairement accompagné de musique, il reste que la première chose qu'il donne à entendre est une écriture, ou une voix. En milieu scolaire et étudiantin, l'on gagnerait à donner à donner lectureaux poèmes, soit par les auteurs eux-mêmes, soit par des comédiens soit par les enseignants ou les apprenants. Les textes poétiques oralisés peuvent faciliter leur étude. La mise en voix permet de « se mettre à l'écoute des poèmes dans le moment de leur dire ». (Gaëlle Théval, 2016, p.4). Elle fait « entendre la voix des poètes ». (Claude Royet-Journoud, cité par Gaëlle Théval, 2106, p.3) et favorise ainsi l'appréhension du rythme, de la respiration, de tous les effets prosodiques qui restent trop souvent lettre morte quand ils ne donnent pas lieu à une expérience sensible pour les apprenants. Il est alors utile de créer des effets de sens avant un commentaire véritable du poème interprété. De nos jours, l'oralisation des poèmes est quasi absente à partir du collège ou du lycée et à l'université. Jean-Pierre Makouta-Mboukou (1985, p.5) en fait constat et évoque brièvement l'intérêt de la mise en voix d'un texte poétique : « Les temps ne sont plus, en effet, où nous délamions Victor Hugo, La Fontaine, ou Alfred de Vigny. Nous ne les comprenions sans doute pas. Mais tout au moins sentions-nous que c'étaient des textes particuliers chargés d'une beauté également particulière... ».

Aron Kibédi Varga (Aron Kibédi Varga, 1977, p.10) situe la différence entre la poésie et la prose par rapport à leur lecture :

Un poème se lit autrement qu'un texte en prose. En rehaussant solennellement le ton on obtient un double résultat. D'une part, le tout bénéficie d'une attention plus grande et cette solennité attentive est un facteur d'égalisation : l'intervalle entre les sommets de haute affectivité, les mots et les syllabes fortement accentués et les parties négligées de la chaîne parlée se réduit radicalement. Une lumière, une force de souffle sensiblement plus égale qu'en prose se répand sur toutes les parties du poème. D'autre part, le poème baigne par là même dans un halo spécial, une distance essentielle s'introduit entre le poème et la prose.

La mise en voix ne signifie pas « se mettre dans une posture d'interprétation ». Elle consiste « à ne pas infliger au

texte un « surcroît de sens », ou « d'intentions ou d'inflexions expressives. La voix se fait « nue », et « frontale ». (Gaëlle Théval, 2016, p.4). Seulement, très peu de personnes y parviennent, pour le malheur de la poésie ! La mise en voix d'un poème nécessite inéluctablement un savoir-savant et un savoir-faire.

4. Appréciations des interprétations poétiques

A l'issue d'un certain nombre d'exercices qui ont porté sur toutes les interprétations poétiques dont nous avons parlé, des étudiants volontaires ont réagi sur les enjeux des différentes approches proposées. Ils ont d'abord défini la poésie avant d'apprécier les interprétations poétiques dans leur ensemble et dans leur spécificité. Nous faisons à présent une synthèse des différentes réactions.

Pour eux, la poésie est une forme d'expression qui permet l'expression du ressenti de manière à toucher la sensibilité de la personne qui reçoit le message. Partant de cette définition de la poésie, les interprétations poétiques sont bien indiquées pour l'expression des ressentis des poètes. Elles permettent un apprentissage efficace par la distraction. Leur caractère ludique facilite la compréhension et la mémorisation des textes poétiques. En effet, elles éveillent l'intérêt pour le genre et fait naître ou cultive la sensibilité poétique chez les apprenants. Elles permettent aux apprenants de garder de bons souvenirs des textes interprétés et de la situation d'apprentissage. Les poèmes écrits se suffisent. Cependant, les interprétations poétiques les rendent plus attractifs. Elles créent une bonne ambiance. Grâce à elles, plusieurs arts dialoguent et il est exigé un investissement personnel et collectif afin de réussir l'exercice d'interprétation. Sans sensibilité littéraire ou poétique, il est difficile, voire impossible de s'engager pour une interprétation poétique digne d'intérêt.

Toutefois, les interprétations comportent des exigences. Elles nécessitent un travail d'équipe, une bonne collaboration pour une réussite collective. Elles demandent des compétences et des répétitions. Un casting peut être fait pour repérer les meilleurs apprenants qui sont en mesure de capter l'attention et d'émouvoir par leurs talents d'acteurs, de chanteurs, de danseurs, de peintre ou de dessinateur, etc. Elles permettent d'être dans la peau des poètes pour rendre leurs textes accessibles. Elles ouvrent la voie royale au décryptage des

poèmes écrits qui sont bien souvent des langages métaphoriques et imagés.

La mise en voix permet de percevoir les sonorités (allitérations, assonances) du poème interprété. La bonne articulation des vers du poème permet. Elle permet un contact direct avec les auditeurs, le public. Elle permet de vivre le texte poétique avec émotion dans toute sa richesse et sa profondeur. Elle favorise une appropriation du poème et procure toutes les émotions nécessaires pour capter l'attention des auditeurs. Elle requiert la maîtrise des textes qui se traduit par une bonne diction et une bonne mémorisation.

La mise en scène du texte poétique s'apparente à une mise en scène théâtrale. Elle est la théâtralisation du texte poétique avec bien entendu des acteurs sur scène, un décor, des accoutrements adaptés. Elle plait aussi bien aux yeux qu'à l'esprit et aux oreilles. Elle permet aux auditeurs de se faire des représentations grâce au jeu de rôles des acteurs.

La mise en musique, c'est le fait de chanter le poème. Elle permet de révéler le plaisir auditif des mots... Elle permet la mémorisation du poème chanté et de donner vie aux mots.

Tous les apprenants n'ayant pas les mêmes références culturelles, l'universalité des outils qui servent aux interprétations poétiques ne peut exister. Nous recommandons qu'avant toute interprétation, le titre du poème et l'identité de l'auteur soient donnés aux auditeurs.

Conclusion

Pour Urbain Amoa (2002), le poème est une création artistique qui peut être soumise à plusieurs activités : la lecture, la déclamation, l'accompagnement instrumental, et la dramatisation. Au-delà de la compréhension des textes que les interprétations poétiques facilitent, elles permettent également l'expression du ressenti et la perception claire des rapports étroits qui existent entre le langage poétique et la musique (chanson), le langage poétique et l'oralité, le langage poétique et le théâtre, le langage poétique et la peinture ou le dessin.

De façon générale, la démarche didactique que nous proposons s'oppose à la poétique d'Aristote qui estime que le texte poétique doit sa poéticité à sa valeur intrinsèque. C'est le texte tragique qui doit faire pleurer le spectateur et non pas le jeu des acteurs, la mise en scène. Le processus interprétatif fonctionne comme un « tuteur » par quoi la poésie « tient debout ». Mais jusqu'à quand la poésie aura-t-elle besoin de la

tutelle des interprétations ? La méthode que nous proposons pour l'exploitation des poèmes en classe devrait être perçue comme un moment transitoire en espérant qu'il viendra un autre moment où l'apprenant pourra ressentir la poésie sans ce « coup de pousse » que nous préconisons. C'est la seule réserve que nous émettons par rapport à cette méthodologie. Au niveau des enseignements secondaire et supérieur, la mise en œuvre des différentes interprétations poétiques peut connaître des limites vu que la méthode prescrite ne peut pas s'appliquer à l'œuvre intégrale. En tout état de cause, les interprétations poétiques permettent à la poésie de répondre à deux exigences primordiales : évoquer, pour le poète ; ressentir, pour le lecteur.

Références bibliographiques

- AMOA Urbain, 2002, *Poétique de la poésie des tambours*, L'Harmattan.
- ARAMBASIN Nella, 2001/2, « Le parallèle arts et littérature », *Revue de littérature comparée*, N° 298, p. 304-309.
- BELLENGER Yvonne (sous la Direction de) ; 1999, *La Poésie*, Paris, Bréal.
- BOUITHY Alain, 2007, « La poésie africaine a besoin d'une solide relève depuis Senghor ». Adresse URL : <http://amadoulaminesall.e-monsite.com/pages/interviews/> entretien-avec-le-poete-amadou-lamine-sall-la-poesie-africaine-a-besoin-d-une-solide-releve-depuis-senghor. html, document consulté, le 26 avril 2010
- DIAKHATE Lamine, 1976, « L'Engagement est une notion occidentale », in *Nouvelle poésie négro-africaine : la poésie noire*, p. 91-96.
- DOUCEY Bruno et POSLANIEC Christian, 2014, *La Poésie au cœur des arts*, Strasbourg, Editions Bruno Doucey.
- DÜRRENMATT Jacques, 2005, *Stylistique de la poésie*, Editions Berlin.
- HUBERT-GANIAYRE Claude, 2008, « La poésie et le jeune public », in *Aux passeurs de poèmes. Approches multiples de la poésie : conférences, témoignages, repères et ressources proposés*, Le Printemps des Poètes, Paris, Centre national de documentation pédagogique.
- KARNAUCH Aline, 2010-2011, « Faire entendre la poésie », in *La diction du poème contemporain*. Recueil d'articles et d'entretiens, Licorne.

- KERVIRAN Jean-Michel, 2000, *Enseigner avec la poésie au collège*, Paris, Editions Bordas.
- MAKOUTA-MBOUKOU Jean-Pierre, 1985, *Les Grands traits de la poésie négro-africaine. Histoire-Poétiques-Significations*, Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines.
- MARCOTTE Gilles, 2005, « Professeur de poésie ? », in *Poésie, enseignement, société. Etudes françaises*, vol.41, n°3, p. 21-39.
- MORILLON-CARREAU Martine, 2007, *Pour un enseignement passeur de poésie*, conférence dispensée à la demande de l'Académie de Bordeaux.
- MURAT Michel, 2005, « Pratiquer la poésie/enseigner la littérature », in *Poésie, enseignement, société, Etudes françaises*, vol.41, n°3, p. 9-19.
- REVERDY Pierre, 1974, *Cette émotion appelée poésie. Écrits sur la poésie (1930-1960)*, Paris, Flammarion.
- ROY Claude, 1997, « Le dégoût de la poésie », in *Nouvel Observateur*.
- SIMEON Jean-Pierre, 2008, « Les représentations de la poésie », in *Aux passeurs de poèmes. Approches multiples de la poésie : conférences, témoignages, repères et ressources proposés*, Le Printemps des Poètes, Paris, Centre national de documentation pédagogique.
- THEVAL Gaëlle, 2016, « Écouter la poésie ? », in *Acta fabula*, vol. 17, n° 2, Essais critiques, URL : <http://www.fabula.org/acta/document9681.php>, page consultée le 06 mai 2017.
- VARGA Aron Kibédi, 1977, *Les Constantes du poème. Analyse du langage poétique*, Paris, Editions A. et J. Picard.

VARIATION DU GROUPE SW EN BAATŌNUM ET TROUBLE DE LA COMMUNICATION

ZIME YERIMA Idrissou[♦]

Résumé

En baatŏnum, une langue gur parlée au Bénin et au Nigeria, un même phonème est réalisé comme [sw] dans la région de Nikki et comme [f] dans la région de Kouandé. Nous montrons tout d'abord que [sw] est antérieure à [f]. Nous expliquons ensuite que les processus phonologiques qui sous-tendent la réalisation [f] dans la région de Kouandé peuvent être interprétés à la fois comme une réduction et une coalescence. Nous essayons enfin de montrer que l'origine de la différence de prononciation peut être un trouble de la communication de nature phonologique, et plus précisément une paraphasie phonémique. Une des implications des résultats obtenus est qu'au plan orthographique, on peut retenir la même écriture <sw> qui sera lue comme [f] dans la région de Kouandé et comme [sw] dans la région de Nikki.

Mots clés: groupe consonantique, réduction, coalescence, trouble de la communication, paraphasie phonémique

Abstract

In Baatŏnum, a Gur language spoken in Benin and Nigeria, the same phoneme is realized as [sw] in the area of Nikki and [f] in the area of Kouandé. First, we show that [sw] is anterior to [f]. Then, we explain that the phonological processes underlying the realization [f] in the region of Kouandé can be interpreted both as a reduction and a coalescence. Finally, we show, although tentatively, that the difference in pronunciation might be due to a communication disorder of phonological type, and more specifically to a phonemic paraphasia. An implication of the results, at the orthographic level, is that one can retain the same spelling <sw> that will be read as [f] in the region of Kouandé and [sw] in the region of Nikki.

Keywords: consonant cluster, reduction, coalescence, communication disorder, phonemic paraphasia

Introduction

Le baatŏnum est une langue gur parlée au Bénin et au Nigeria. Au Bénin, il est parlé dans tout le département du Borgou et dans quelques villes de l'Atakora. Les différences notées entre certains milieux géographiques, comme Nikki, Kouandé, et Banikoara, n'empêchent pas vraiment l'intercompréhension.

Dans un environnement phonologique où le baatŏnum de la région de Nikki produit [sw], on constate que le baatŏnum

[♦] Université d'Abomey-Calavi, Email : izimey@gmail.com

de Kouandé produit[f]. Face à ce constat, qui permet de parler de variation consonantique, deux questions peuvent être posées.

La première question est de savoir quel est le phonème de base entre /sw/ et /f/. La seconde question est de savoir si le changement du phonème de base, en passant dans un espace donné, n'a pas une cause pathologique.

Ces questions nous permettent d'émettre les deux principales hypothèses suivantes:

Hypothèse 1: Le phonème de base est /sw/ et non /f/.

Hypothèse 2: Le changement phonologique concernant le groupe consonantique /sw/ et la consonne /f/ a une cause pathologique, en particulier un trouble de la communication de nature phonologique.

L'objectif de cet article est double: il s'agit, dans un premier temps, de déterminer lequel des phonèmes /sw/ et /f/ est le phonème de base, et, dans un second temps, de montrer la possibilité d'une origine pathologique de ce changement.

La notion-même de variation consonantique suppose un recours à la linguistique historique, plus précisément à la dialectologie qui traite de la variation régionale dans une même langue.

Nous nous intéresserons aux concepts d'assimilation, de réduction de groupe de consonnes et au principe de sonorité (Sonority Sequencing Principle - SSP). Le principe de sonorité (O. Jespersen 1904 ; G. N. Clements 1990 ; F. Morelli, 1999) intervient dans l'agencement des phonèmes dans une syllabe en proposant de les ordonner sur une échelle de sonorité. Par exemple, les consonnes en début de syllabe doivent se succéder selon une intensité croissante. Les schémas de réduction consonantique suivent ce principe en retenant le segment le moins sonore (M. Grigos & N. Kolenda, 2010).

Outre l'introduction et la conclusion, l'article comprend trois sections: la méthodologie, les résultats et la discussion. A travers ces trois sections, nous montrerons le phonème de base entre /sw/ et /f/ et la possibilité d'une origine pathologique des deux différentes réalisations. Ce faisant, nous décrirons inévitablement les processus phonologiques qui sous-tendent ces réalisations.

1. Méthodologie

En introduction, deux questions de recherche ont été posées et deux hypothèses émises. Pour répondre à ces

questions et tester les hypothèses convenablement, une méthodologie en trois étapes a été suivie.

La première étape est celle de l'établissement du caractère systématique du changement phonologique. Tous les mots du baatonum commençant par le groupe consonantique /sw/ (sans tenir compte de certains de leurs dérivés) ont été recensés en interrogeant des locuteurs natifs de la région de Nikki. Leur présence effective a été vérifiée dans le *Lexique Baatonum-Français* de J.-P. Grossenbacher (1977) reposant sur le baatonum de la même région. L'existence de ces mots dans le baatonum de la région de Kouandé a été également vérifiée, de même que la réalisation [f], en interrogeant des locuteurs natifs de la région de Kouandé.

Le tableau I ci-après présente les données obtenues et distribuées suivant les deux régions considérées.

Tableau I. Mots du baatonum commençant par sw

N°	Mots	Espace de sw	Espace de f	Explication
1	Swāā	[swāā]	[fāā]	Route, chemin, sentier
2	Swāā	[swāā]	[fāā]	Oreille
3	Swāsū	[swāsū]	[fāsū]	Oreilles (pluriel de Swāā)
4	swāa	[swāa]	[fāa]	Rouge
5	swāā	[swāā]	[fāā]	Poisson
6	swée	[swée]	[fée]	Frapper [avec fusil, etc.]
7	swe	[swe]	[fē]	Souder, racoler
8	swēē	[swēē]	[fēē]	Routes (pluriel de Swāā)
9	swē	[swē]	[fē]	Mettre sur le feu, chauffer
10	swēē	[swēē]	[fēē]	Poissons (pluriel de Swāā)
11	swēesu	[swēesu]	[fēesu]	Eponge
12	swēnya	[swēnya]	[fēnya]	Enlever du feu
13	swēra	[swēra]	[fēra]	Devenir rouge
14	swēri	[swēri]	[fēri]	Etre rouge
15	swī	[swī]	[fī]	Pleurer
16	swiā	[swiā]	[fiā]	Haricot
17	swiā	[swiā]	[fiā]	Rein
18	swiī	[swiī]	[fiī]	Haricots
19	swiī	[swiī]	[fiī]	Reins
20	swia	[swia]	[fia]	Se chauffer, devenir chaud
21	swiī	[swiī]	[fiī]	Poser dur, mettre en place
22	swiī	[swiī]	[fiī]	Suivre
23	swiī	[swiī]	[fiī]	Pleurs
24	swiīnā	[swiīnā]	[fiīnā]	Criquet
25	swiīnā	[swiīnā]	[fiīnā]	Mépris, dégoût.
26	swiīnī	[swiīnī]	[fiīnī]	Criquets (pluriel de Swiīnā)
27	swiīni	[swiīni]	[fiīni]	Mépris (pluriel de Swiīnā)

La première colonne affecte un numéro d'ordre à chaque mot. La deuxième colonne contient les mots commençant par le groupe consonantique /sw/. La troisième colonne contient les mêmes mots tels que prononcés dans la région de Nikki. La quatrième colonne contient les mêmes mots tels que prononcés dans la région de Kouandé. La cinquième colonne fournit la signification de ces mots conformément aux définitions données dans le lexique susmentionné.

La deuxième étape est celle du recours à un pan de l'histoire du peuple baatɔnu pour identifier le phonème de base entre /sw/ et /f/. Les processus phonologiques qui pourraient expliquer le changement entre [sw] et [f] ont été ensuite décrits.

La troisième étape est celle de la revue des recherches pertinentes sur les réductions consonantiques chez les enfants, afin de déterminer l'existence d'une origine pathologique de ce changement.

2. Résultats

Les résultats obtenus sont liés à l'identification du phonème de base, à la description des processus phonologiques et à l'origine pathologique éventuelle des différentes réalisations.

2.1. Identification du phonème de base entre /sw/ et [f]

Le tableau I montre une distribution spatiale d'un fait différentiel: la distribution des sons [sw] et [f] suivant les espaces où le baatɔnum est parlé. On a l'espace produisant [sw] ou l'espace de [sw] qui sera noté E_{sw} et l'espace produisant [f] ou l'espace de [f] qui sera noté E_f . Ainsi le baatɔnum de la région de Nikki est dans l' E_{sw} et celui de la région de Kouandé est dans l' E_f .

Le recours à l'histoire montre que les Baatɔmbu de Kouandé viennent de Nikki. Cela suppose que chez les premiers Baatɔmbu qui sont arrivés à Kouandé, le groupe consonantique /sw/ était prononcé [sw] et qu'il a fini par être prononcé comme [f] avec le temps et surtout du fait du changement du milieu. Même si une migration ne peut pas à elle seule justifier le changement d'un son (et encore moins la nature de ce son), elle peut contribuer au moins à établir l'antériorité d'un son par rapport à un autre.

De ce point de vue, c'est donc bien le groupe consonantique /sw/ qui est devenu [f] et non /f/ qui est devenu

[sw].Ce résultat valide notre hypothèse 1:le phonème de base est /sw/ et non /f/.

2.2. Description des processus phonologiques

Le processus de simplification, par lequel le groupe consonantique en position initiale dans chacun des mots de la deuxième colonne du tableau I a donné [f] dans la quatrième colonne du même tableau, a été décrit.En notant les consonnes s, w et f respectivement C1, C2 et C3, la règle phonologique suivante a été écrite: C1C2 → C3.

Le changement de /sw/ en [f] peut être dû à l'application d'une règle d'assimilation du trait labial qui change d'abord /s/ en [f] lorsque /s/ précède une labiale:

/s/ → [f] / __ [w]

Si l'assimilation se passe de cette façon, alors /sw/ devient [fw].A cette étape, on peut penser à l'occurrence d'un processus de réduction intervenant à travers la règle de suppression suivante:

[w] → Ø / [f]_

Ainsi, la combinaison des règles d'assimilation et de la réduction consonantique à travers la suppression explique la réalisation de /sw/ comme [f].

Le tableau II ci-dessous montre que /f/ partage le mode d'articulation fricatif de /s/ et le lieu d'articulation labial de /w/. Si /f/ possède à la fois ces traits respectifs de /s/ et de /w/, on peut dire alors qu'il est, dans une certaine mesure, une fusion de /s/ et de /w/. Par conséquent, la réalisation de /sw/ comme [f] peut en réalité ne pas être un cas de suppression mais plutôt un cas de fusion.

Tableau II. Traits de s et w que f possède

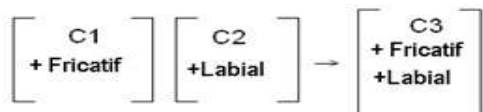
Labial		Fricatif	
w	f	s	f

Cette fusion s'illustre mieux dans le tableau III ci-après:

Tableau III. Transformation de /sw/ en [f] par fusion

Groupe consonantique de 2 segments		
1 ^{er} segment	2 ^e segment	Nouveau segment
Fricatif	Labial	Fricatif et Labial
s	w	f

Pour mieux formaliser la situation, nous utiliserons la règle suivante où nous rappelons que C1, C2, C3 sont respectivement s, w et f dans le cas d'espèce:



Il s'agit d'une règle de coalescence qui transforme deux segments en une seule. Tout se passe comme si dans certaines conditions, le baatɔnum de Kouandé est plus friand du son /f/.

2.3. Origine pathologique du changement

Des études sur la réduction consonantique chez les enfants ont montré que des enfants souffrant d'une pathologie du langage sont plus enclins à opérer les réductions consonantiques. Ainsi, J. A. Barlow (2001) a examiné les séquences de consonnes commençant par /s/ en anglais dans le développement du langage d'un enfant ayant un trouble phonologique. L'examen a confirmé que l'acquisition des séquences de consonnes, en particulier la séquence commençant par s, est problématique.

Il est donc possible que la simplification de la séquence /sw/ pour donner [f] soit liée à des erreurs phonologiques commises par les enfants des premiers occupants de Kouandé qui y sont arrivés en nombre réduit, erreurs qui pour une raison ou une autre n'ont pas pu être corrigées par les parents et qui se seraient transmises sur des générations. Ces erreurs pourraient avoir été favorisées par le contact avec les nouvelles langues que ces Baatɔmbu, qui ont quitté Nikki pour fonder Kouandé, sont venus voir dans cette nouvelle zone de leurs conquêtes.

En fait, tous les enfants réduisent les groupes consonantiques (C. Stoel-Gammon and C. Dunn, 1985), mais ces réductions sont souvent prédictibles. Très souvent, le segment le plus sonore est supprimé (J. Kinney, 2004, p. 24). Dans un tel schéma, le groupe /sw/ devrait être réalisé comme [s] pour les enfants normaux, ou [w] si ce schéma n'était pas suivi. Mais la réduction de /sw/ à [f] est pathologique dans la mesure où elle devrait permettre d'obtenir [s] ou à la rigueur [w] pour un enfant ayant une phonologie normale. Ces informations prouvent la possibilité prouvent, conformément à

notre hypothèse 2, la possibilité d'une origine pathologique de la réalisation [f].

En admettant la validité d'une hypothèse d'origine pathologique, on peut maintenant préciser qu'il s'agit d'erreurs de prononciations, en l'occurrence des substitutions de phonèmes, et que le type de désordre langagier ou de trouble de la communication, de façon générale, est une paraphasie phonémique. Une paraphasie phonémique est un trouble de langage qui se manifeste par des substitutions, omissions, adjonctions et transposition des phonèmes (C. Campolini et al., 2003, p. 59). Dans le cas d'espèce, il s'agit d'une substitution.

En prenant les quatre premiers mots du tableau I, le trouble de la communication a été représenté dans le tableau IV suivant:

Tableau IV. Illustration du trouble de la communication

Réalisation cible	Production verbale	Type d'erreur	Dénomination du trouble
[swāā]	[fāā]	substitution	paraphasie
[swáá]	[fáá]	substitution	phonémique
[swásù]	[fásù]	substitution	paraphasie
[swāa]	[fāa]	substitution	phonémique
			paraphasie
			phonémique
			paraphasie
			phonémique

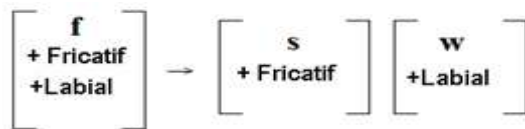
Du point de vue de la pathologie, le processus de simplification peut donc être considéré comme le résultat d'un désordre de communication issu d'un trouble développemental d'apprentissage. Ce processus de simplification est-il une réduction de groupe consonantique, une fusion ou les deux à la fois ?

3. Discussion

Nous avons montré en recourant à l'histoire que la réalisation [sw] rencontrée dans la région de Nikki est antérieure à [f] qui prend sa place dans la région de Kouandé. Nous avons expliqué que ce changement peut avoir été produit

à l'origine par un trouble de la communication de nature phonologique, en l'occurrence une paraphasie phonémique.

L'idée d'un trouble de la communication peut paraître surprenante, mais le comportement moqueur des populations de la région de Nikki à l'égard des populations de la région de Kouandé qui utilisent [f] en lieu et place de [sw] indique que cette différence est perçue comme un désordre de communication. L'inverse est aussi vrai. La prononciation [sw] d'un natif de la zone de Nikki, se trouvant dans un environnement où c'est [f] qui est valable, est perçue comme un trouble de la communication par les populations produisant [f] au lieu de [sw]. Pour ces derniers, tout se passe comme si c'est par trouble de langage que le son [sw] est produit au lieu de [f], contrairement à l'hypothèse validée. Autrement dit, pour les populations produisant [f], et surprises par la forme [sw] produite par d'autres, le phénomène phonologique est une fission, c'est-à-dire l'éclatement d'une consonne en deux segments suivant la règle suivante:



En fait, cette règle peut être utilisée pour décrire le comportement langagier d'un ressortissant de l'aire E_f qui séjournant longuement dans l'aire E_{sw} en arrive, inconsciemment, à produire [sw] au lieu de [f]. Nous avons dit inconsciemment, car si c'était consciemment, on ne pourrait pas parler véritablement de trouble de la communication.

Même dans un tel schéma où [sw] serait produit au lieu de [f], on aurait toujours une paraphasie phonémique dont le type d'erreur est une substitution du phonème /sw/ au phonème /f/.

La possibilité que l'origine d'un changement phonologique soit un trouble de la communication peut avoir des implications théoriques sur la phonologie historique. La cause des changements phonologiques peut alors être un trouble de communication de nature phonémique.

Nous avons également montré les processus qui sous-tendent la réalisation [f] lorsqu'on passe de la région de Nikki à celle de Kouandé. Deux interprétations possibles ont été faites. Dans un premier temps, on a supposé que le groupe

consonantique est passé par deux processus successifs: une assimilation (/s/→[f] / __[w]) et une réduction à travers la règle de suppression permettant de supprimer [w] devant [f] ([w] → Ø / [f]__). Dans un second temps, on a montré qu'il peut ne pas s'agir d'une réduction par le truchement de la suppression, mais plutôt d'un cas de fusion grâce à une règle de coalescence qui permet à une fricative /s/et à une labiale /w/de fusionner pour produire la seule consonne à la fois fricative et labialeen baatɔnum:/f/. La forme voisée /v/, n'existant pas en baatɔnum, ne pouvait en aucun cas être éligible.

Les deux interprétations possibles de la réalisation de /sw/ en [f] (réduction et coalescence) paraissent contradictoires. En effet, la réduction étant la disparition d'un segment d'un groupe pendant que le second ou les autres restent en place, on ne s'attend pas souvent à ce que le segment disparu ait après sa disparition un effet sur le segment restant. En revanche, avec la coalescence, la consonne issue de la fusion garde des traits des consonnes qui ont apparemment disparu. Nous disons apparemment dans la mesure où ces consonnes sont en réalité présentes dans la consonne résultante de par certains de leurs traits. Il s'agit d'une sorte de métaphysique de la présence. En fait, il n'y a pas de contradiction entre les deux interprétations, car la réduction est passée par une assimilation à travers laquelle la consonne /s/s'estréalisée comme[f], ce qui signifie déjà qu'en disparaissant, du groupe /sw/, /s/ a laissé la trace de son mode fricatif. L'assimilation s'est déroulée comme une simple substitution avec/s/ devenant [f]: /sw/→[fw]. Ensuite, grâce à une règle de suppression, le /w/ disparaît laissant une consonne unique [f]. Le segment /w/ n'aurait pas pu disparaître sans son trait labial qu'il partage avec f.

Ces deux interprétations possibles d'une même réalité phonologique ont une implication théorique: une coalescence consonantique peut être interprétée comme le résultat d'une assimilation suivie par une suppression ou inversement une réduction consonantique obtenue par le biais d'une assimilation et une réduction peut être interprétée comme une coalescence.

Selon la première interprétation, /s/ a été assimilé par /w/ pour produire[f] avant le processus de suppression. En fait, rien n'empêchait *a priori* de considérer que dès le départ /w/ s'est transformé en [f] par assimilation suivant la règle:

/w/→[f] / [s]_. Le groupe /sw/ serait donc devenu dans un premier temps [sf] avant que, par une règle de suppression, [s]disparaisse pour laisser place à la réalisation unique [f]. Mais cette interprétation peut-elle être valide ? Dans un premier temps, on peut dire non dans la mesure où le groupe /sf/ n'existe pas en baatɔnum. Dans un second temps, on peut dire oui, justement parce que l'inexistence du groupe /sf/ en baatɔnumpourrait justifier sa réduction par la suppression de /s/.

Enfin, le changement consonantique étudié a une implication pratique sur l'orthographique, telle que définie par H. B. C. Capo (2002 ; 2015). Dans l'écriture du baatɔnum, quelle que soit l'aire considérée, on aura toujours la même écriture pour la réalisation [sw] et pour son substitut [f]. Ainsi /sw/, finalement considéré comme phonème de base, sera réalisé [f] par un locuteur de l'aire E_f et [sw] par un locuteur de l'aire E_{sw} . Il n'est donc pas nécessaire d'utiliser deux écritures différentes pour le même mot. Le mot *swáá* (oreille) sera donc lu [fáá] par un locuteur de l'aire E_f et [swáá] par un locuteur de l'aire E_{sw} .

Toutefois, il convient de clarifier que le fait que /sw/ donne [sw] ou [f] ne permet pas de voir ces deux réalisations comme des allophones et de penser à l'existence d'une sorte d'archiphonème. En effet, les deux variantes ne sont pas produites indifféremment par des locuteurs du même espace dialectal. L'une est produite dans E_{sw} et l'autre dans E_f : il n'y a pas de libre variation.

Conclusion

Cet article est parti d'un constat: pour le même mot, lorsque le baatɔnum de Nikki réalise un phonème comme [sw], le baatɔnum de Kouandé le réalise comme [f]. De ce constat, nous avons tout d'abord montré en recourant à l'histoire, et avec l'appui des recherches sur les réductions consonantiques dans les troubles de la communication chez les enfants, que, conformément à notre première hypothèse, c'est le groupe consonantique /sw/ qui a subi une transformation pour donner [f] à Kouandé. Le phonème de base est bien /sw/. Nous avons relevé une implication pratique de ce changement phonologique, sur l'orthographe du baatɔnum, permettant d'avoir la même écriture <sw> qui sera réalisée comme [f] dans la région de Kouandé et comme [sw] dans la région de Nikki.

Notre seconde hypothèse d'une cause pathologique de ce changement suivant deux espaces dialectaux que nous avons notés E_f et E_{sw}, bien que loin d'être complètement prouvée, est rendue plausible par les résultats des mêmes recherches en trouble de la communication qui ont montré que des enfants aphasiques ont des difficultés avec les groupes consonantiques, et en particulier avec le groupe /sw/ qu'ils peuvent réaliser comme [f]. L'implication de ce résultat est que la cause des changements phonologiques, de façon générale, peut être un trouble de communication de nature phonémique.

Nous avons montré également qu'il y a deux interprétations possibles de la transformation de /sw/ en [f]. La première possibilité est une réduction passant par deux processus successifs: une assimilation (/s/ → [f] / __[w]) et une réduction à travers une règle de suppression ([w] → Ø / [f]__). La seconde est une fusion à travers une règle de coalescence qui permet à /s/ et à /w/ de fusionner leurs traits fricatif et labial respectifs pour donner la réalisation [f] qui possède à la fois les traits fricatif et labial. L'implication de ce résultat est qu'une coalescence consonantique peut être interprétée comme le résultat d'une assimilation suivie par une suppression ou, inversement, une réduction consonantique, obtenue par le biais d'une assimilation, peut être interprétée comme une coalescence.

La distribution spatiale des sons [sw] et [f] nous invite à penser à la notion d'isoglosse, c'est-à-dire une ligne sur une carte représentant la limite géographique des variantes linguistiques régionales. Même si à l'état actuel, on ne sait pas avec certitude si cette opposition sw/f constitue une isoglosse, on sait que les régions produisant [sw] se retrouvent dans le Borgou et l'Alibori (ancien grand Borgou) et celle produisant [f] se retrouvent surtout dans l'Atakora et la Donga (ancien grand Atakora). L'opposition sw/f pourrait donc être une isoglosse correspondant à une ligne séparant l'ancien Borgou de l'ancien Atakora. Il s'agit d'une nouvelle hypothèse qui n'a pas besoin d'être testée ici.

Bibliographie

- BARLOW Jessica A., 2001, "The structure of /s/-sequences: evidence from a disordered system", *Journal of Child Language*, 28, 291-324.
- CAMPOLINI Claire, TOLLET François & VANSTEELANDT Andrée, 2003, *Dictionnaire de*

- logopédie: Les troubles acquis du langage, des gnosies et des praxies*, Série Pédagogique de L'Institut de Linguistique de Louvain.
- CAPO Hounkpati B. C., 2015, "Orthographics as a Science: The Gbexological Approach", in ORIE Olanike Ola, ILORI Johnson F. & LENDZEMO Constantine Yuka (éds), 2015, *Current Research in African Linguistics: Papers in Honor of Oladele Awobuluyi*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, pp. 27-50.
- CAPO Hounkpati B.C., 2002, "The pan-dialectal approach to orthographic conventions: the case of the Gbe languages of West Africa", in PRAH Kwesi Kwaa (éd.), 2002, *Writing African: the harmonisation of orthographic conventions in African languages* (CASAS Book Series N° 25), Cape Town, CASAS, pp. 5 – 26.
- CLEMENTS George N., 1990, "The role of the sonority cycle in core syllabification", in KINGSTON John & BECKMAN Mary E. (éds), *Papers in Laboratory Phonology: Between the Grammar and the Physics of M. E. Speech*, pp. 283–333. Cambridge, Cambridge University Press.
- GRIGOS Maria I. & KOLENDA Nicole, 2010, "The relationship between articulatory control and improved phonemic accuracy in childhood apraxia of speech: A longitudinal case study", *Clinical Linguistics & Phonetics*, 24, 17–40.
- GROSSENBACHER Jean-Pierre, 1977, *Lexique Baatɔnum – français*, Parakou, DAPR.
- JESPERSEN Otto, 1904, *Lehrbuch der Phonetik*, Leipzig, B. G. Teubner.
- KINNEY John, 2004, Common, Uncommon and Rare Phonological Disorders: An OT Perspective, Master of Arts Thesis, George Mason University, Fairfax, VA.
- KINGSTON John & BECKMAN Mary E. (éds), *Papers in Laboratory Phonology: Between the Grammar and the Physics of Speech*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MORELLI Frida, 1999, The Phonotactics and Phonology of Obstruent Clusters in Optimality Theory, PhD Dissertation, University of Maryland.
- ORIE Olanike Ola, ILORI Johnson F. & LENDZEMO Constantine Yuka (éds), 2015. *Current Research in African Linguistics: Papers in Honor of*

OladeleAwobuluyi, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing.

PRAH Kwesi Kwaa (éd.), 2002. *Writing African: the harmonisation of orthographic conventions in African languages* (CASAS Book Series N° 25), Cape Town, CASAS.

STOEL-GAMMON Carol & DUNN Carol, 1985, *Normal and disordered phonology in children*, Baltimore, University Park Press.

**BILINGUISME MOORE-FRANÇAIS DANS LA POESIE
DE PACERE F. TITINGA : UNE NOUVELLE FORME
D'ECRITURE POETIQUE**

PITROIPA Bangre Yamba*

Résumé

Cette recherche plonge le lecteur dans l'univers poétique pacéréen qui s'écarte des modes traditionnels de productions poétiques occidentales. C'est une restitution panoramique du bilinguisme français-mooré, des enjeux socioculturels de la coexistence des deux langues dans l'œuvre poétique de Pacéré. Ce travail met en lumière, les principes et les valeurs du langage des tam- tams d'Afrique comme support de production littéraire en poésie. Il s'agit d'un langage non verbal et non écrit. C'est donc une invite à la découverte des trames d'une poésie nouvelle qui tire son substratum des traces de l'oralité et d'instruments parleurs de l'Afrique profonde : le tam-tam dont Pacéré détient les secrets du langage pour en faire une arme efficace de trace écrite de la poésie africaine.

Mots clés : Bilinguisme, enjeux socioculturels, poésie, Pacéré, culture moaaga.

Abstract

This research plunges the reader into the pacereen poetic universe that departs from the traditional modes of poetic productions. It is a panoramic restitution of French-Mooré bilingualism, socio-cultural issues of the coexistence of the two languages in the poetic work of Pacéré. This work highlights the principles and values of the language of African drums as a medium for literary production in poetry. It is a no verbal and unwritten language. It is therefore an invitation to discover the frames of a new poetry that draws its substratum from the traces of orality and instruments of deep Africa: the tam-tam which Pacéré holds the secrets of language to make an effective weapon of written record of African poetry.

Key words: Bilingualism, sociocultural issues, poetry, Pacéré, moaaga culture.

Introduction

Les contextes multilingues sont généralement marqués par la diglossie¹. Dans ces milieux, les dispositions cognitivo-

* Université de Koudougou (Burkina Faso), Email : Pitby2003@yahoo.fr

¹ Selon (G. Lüdy et B. Py, 2002, p.15) la diglossie est la « situation d'un groupe social (famille, ethnie, ville, région, etc.) qui utilise deux ou plusieurs (langues, idiomes, dialectes, etc.) à des fins de communication, fonctionnellement différenciées, pour quelques raisons que ce soit ».

affectives² des écrivains envers les langues en présence peuvent avoir des résurgences dans leurs productions littéraires. C'est pourquoi, il n'est pas rare de voir dans la littérature africaine deux langues qui se côtoient mutuellement dans une œuvre littéraire : C'est le cas du français et du mooré chez Pacéré ou encore le cas du français et du bwamu chez Nazi Boni. Certains auteurs burkinabé "pensent" dans les langues nationales et "écrivent" en français, tandis que d'autres utilisent directement le français et les langues nationales pour restituer les canons esthétiques du fait littéraire. La plupart des romanciers et poètes burkinabé s'abreuvent des formes littéraires orales : (A. Sissao, 2003, p. 133-134), cité par (G. Prignitz, 2007, p. 141) « recense les formes littéraires orales (essentiellement mosse) que les auteurs de romans empruntent à leur culture traditionnelle... Prenant l'exemple de Patrick Ilboudo, dans le Procès du muet, qui s'abreuve aux sources de la tradition moaaga pour faire éclater le récit moderne, et ainsi l'enrichir ».

C'est dans cette mouvance d'écriture que Pacéré Frédéric Titinga s'est spécialisé. Grâce à son génie créateur et par l'usage esthétique du français et du mooré, il restitue les profondeurs de la culture moaaga à travers ces poèmes. C'est pour lui, une sorte de penser les passages des poèmes dans les lettres francophones et mooréphones. C'est l'univers de ce riche patrimoine littéraire et culturel que nous essayons d'explorer ici à partir de l'analyse de quelques poèmes de Pacéré. La finalité de l'étude vise à cerner le bilinguisme français-mooré et les enjeux socioculturels de la coexistence des deux langues dans la poésie de Pacéré.

L'auteur lui-même « situe sa poésie dans une synthèse dialectique qui traduit à la fois un enracinement dans la culture locale et une ouverture vers les autres espaces culturels. Cette double exigence d'enracinement et d'ouverture de sa poésie argumente en faveur de son appartenance à la poésie burkinabè écrite des années 1970, marquée pour l'essentiel par une certaine détermination dans l'affirmation de l'identité du Burkinabè et de l'Africain. Pacéré s'inspire notamment de son expérience personnelle, de l'histoire, de la philosophie, de la religion, de la sociologie, de la culture et de certaines grandes figures littéraires. Tout ceci

² Selon (R. Landry et S. Rousselle, 2003, p.96), cette disposition cognitivo-affective envers les langues et les communautés traduit « la volonté d'apprendre et d'utiliser une langue et le désir d'intégrer une communauté linguistique ou d'en faire partie ».

atteste de la grande qualité de sa poésie, mais aussi d'une
difficulté certaine dans son décodage sémantique »³.

La justification du thème, le cadre théorique de l'étude,
la présentation et l'analyse des données constituent les points
qui seront développés dans les lignes qui suivent.

1. Justification du thème

Ce thème s'inscrit dans la quête de connaissance de
l'emploi du français et du mooré dans la production littéraire
au Burkina Faso. En effet, Pacéré utilise avec une certaine
aisance sa langue maternelle (le mooré) et la langue française
dans sa production poétique. Comment comprendre l'intérêt
d'une telle technique d'écriture ? Quelle sont les motivations
de l'auteur ? Toutes ces questions dénotent d'un intérêt certain
qui justifie la pertinence du thème. L'œuvre de Pacéré est
aussi une forme de renouvellement de l'écriture poétique qui
fait intervenir bien des aspects du bilinguisme français-mooré
dans le contexte littéraire burkinabé. En somme, ce thème nous
permet d'aller à la rencontre de l'écriture pacérée, une
écriture atypique.

2. Cadre théorique de l'étude

Dans ce cadre théorique, nous essayons de faire comprendre
l'originalité de l'œuvre de Pacéré à travers quelques analyses
de différents chercheurs qui ont portées sur son modèle
d'écriture poétique. C'est ainsi que nous pourrions ouvrir des
brèches pour comprendre comment Pacéré réinvente la poésie
à sa manière, dans un style authentique. Selon G. Sawadogo,
2007, p. 202,

c'est admis, aucun écrivain (notamment africain), du fait
même de son appartenance à une communauté culturelle et
linguistique aux frontières souvent difficiles à délimiter, ne
peut se soustraire à la dualité (phénomène du double « je »)
imposée par le « jeu » de l'écriture. Celui-ci consiste, par une
relation de présupposition réciproque au sens de (E.
Benveniste, 1974, pp.78-88), à mettre simultanément en
scène le « moi » et « le non-moi », c'est-à-dire l'Autre, dans
un contexte de communication des cultures (dans le sens de
Rogues et Corbin, 2004) et des consciences telles que
définies par Jean-Paul Sartre.

³<http://www.thefreelibrary.com/Poesie+et+identite+culturelle+chez+F.+T.+Pacere+%3A+de+l'+affirmation...-a0180555962>

Dans l'ensemble, Pacéré donne une coloration locale à sa poésie avec une charge culturelle du pays Mossi qui évoque les us, les coutumes et les traditions du terroir moaaga⁴.

Pour mieux cerner l'originalité de la poésie pacéréenne, du point de vue de l'écriture, il convient de la situer à la fois dans son historicité, sa poéticité et sa théâtralité, comme l'a fait Urbain Amoa (2003). Ce dernier relève d'abord l'importance de l'histoire des Moose et singulièrement celle de Manéga sur la poésie de Pacéré, il note ensuite que l'écriture poétique pacéréenne est structurée selon le modèle du discours du tambour et remarque enfin que cette écriture est parsemée d'indices et d'indications scéniques implicites qui laissent entrevoir une écriture théâtrale, avec une présence permanente des traits du conte, de l'épopée, de la fable et du théâtre. (G. Sawadogo, 2007, p.204).

2.1. Problématique de l'étude

La poésie est un genre littéraire qui a ses principes, ses normes canoniques connues depuis des lustres (usage des rimes, des rythmes, du nombre de vers, de strophes, etc). Avec Pacéré, la rupture est brutale et nette avec les normes d'écriture de la poésie occidentale. Il prend le contrepied de tous et assume ses choix en inventant la « Bendrologie » ou le langage des tam-tams et des masques en Afrique. Dans la rédaction de ses poèmes, il met en avant une technique d'écriture inédite. Une écriture accessible graphiquement mais hermétique dans le fond. Il vente son terroir, sa culture à partir d'une approche authentique où la langue française est une langue d'écriture. Comment Pacéré convoque-t-il les réalités socioculturelles et bilingues dans ses œuvres poétiques ? C'est autour de cette question centrale que nous avons bâti notre réflexion dans le développement de cette étude.

2.2. Hypothèses de l'étude

Pour amorcer cette recherche, les hypothèses suivantes ont servi de fils conducteurs :

H1 : La poésie pacéréenne est un effort de sollicitation constante des réalités socioculturelles du milieu du poète en mettant en dialogue sa langue maternelle (le mooré) et le français.

⁴ Le terme *moaaga* vient de la langue mooré et signifie Mossi.

H2 : La poésie de Pacéré est hermétique du fait de son souci d'innovation à partir du langage des tam-tams d'Afrique.

2.3. Méthodologie de l'étude

Dans le souci de mieux découvrir la technique d'écriture de Pacéré, l'auteur de cette étude a beaucoup mis l'accent sur l'analyse de Pacéré lui-même, sur sa création artistique et poétique. C'est donc à partir de sources authentiques de l'auteur que nous avons fait le traitement de l'information. Cette recherche vise à percer le mystère de la poésie pacéréenne.

Certes, il peut avoir par moment des écarts entre ce que l'auteur dit et ce qu'il écrit, mais, nous estimons qu'il est le mieux placé pour décrire son modèle d'écriture qui sort de l'ordinaire. De nombreux ouvrages de poèmes de Pacéré ont été consultés pour renforcer la compréhension de ses œuvres et faire le parallèle entre ce que l'auteur dit et ce qu'il écrit.

3. Présentation et analyse des données

Les analyses de ce point portent sur les enjeux du bilinguisme français-mooré, les enjeux socioculturels et les enjeux de la diglossie français-mooré dans la poésie de Pacéré.

3.1. Enjeux du bilinguisme français-mooré

Le bilinguisme français-mooré est bien présent dans la poésie de Pacéré. Il convoque en permanence le mooré par les mots et par la culture. Les textes poétiques pacéréens obéissent à un double ancrage culturel qui certifie le caractère bilingue de ses œuvres littéraires. Il s'agit d'un enracinement fécond dans la culture locale, notamment moaaga et une ouverture sur les autres espaces culturels.

Par exemple, à partir du poème « Manega » dans le recueil intitulé "Refrains sous le Sahel", on peut retenir les extraits suivants : « Les Soukous, Karinsé, Luili-Wando et tous les rythmes qui revigorent les natures! » (12); « Zida, Bougoum, Guiéghmdé, Timini, Tanga, tous donnèrent leur sang pour que rayonne Manéga » (19); « Gouli, Wendyam, Passawendin, Falinga » (20); « Je danserai le warba du haut des cieux » (21); « Comme un Juif attend son sauveur, le Moogho attend la saison pluvieuse » (22); « Il n'y a plus d'espoir, fuyons vers Manéga, Manéga la terre du repos! » (35); « Tibo, tu répondras à l'appel » (38); « A Zida et à la

terre, prête vie à Lébendé » (42); « Il n'atteindra pas
Pilimpikou » (43).

On peut remarquer avec (G. Sawadogo, 2007, p. 207)
que « ces extraits mettent en relief des références
socioculturelles du milieu du poète » : *Manéga*, son village
natal, le *warba* (danse traditionnelle des Mossé), le *tibo*
(fétiche royal chez les Mossé), etc. Il s'agit pour le poète selon
(Sawadogo, op, cité, p.207), « d'aller à la découverte de sa
culture, de la faire connaître et surtout de la défendre contre
certaines agressions » :

J'écris aussi en moore pour servir le langage culturel de cette
langue...J'ai toujours pensé que ce qui peut tuer l'Afrique,
c'est le fait pour certaines individualités de se méconnaître.
J'ai décidé de défendre la culture africaine, ma culture, la
culture de mon village (Pacéré, propos recueillis par P.
Ilboudo 1990, p.66) ».

Ainsi, à travers la poésie pacéréenne, on constate la présence
des couleurs locales qu'il apporte aux textes par l'usage des
termes empruntés aux langues nationales. Exemple : *Sagb'o*⁵
(in poème pour koryo, (1987 : 29)), Nous consommons, Du
*BANGUI*⁶ d'un quartier, Du *DANME*⁷ d'une région (in du lait
pour une tombe, (1984 : 13)).

Parfois, certains vers de Pacéré empruntent les traits
d'éloquence au mooré. Par exemple, les noms de famille
trouvent leurs traductions dans "Ça tire sous le Sahel"
(1976 :14) :

Ceux qui occupent la brousse → *YAMEOGO*

Ceux qui se souviennent de demain →

TIENDREBEOGO

Ceux qui s'ajoutent aux grandeurs → *PACERE*

Ceux qui sont étalons → *OUEDRAOGO*

Deux langues sont ainsi mises à contribution pour
dépeindre les réalités socioculturelles moaaga : le mooré et le
français. Nous sommes en face d'une dualité linguistique
consommée dans la monture poétique de Pacéré. Il s'agit de

⁵ Pacéré évoque ici le plat traditionnel Mossi qui se prépare à base de farine de mil ou de maïs.

C'est la nourriture de base en pays mossi.

⁶ Vin de palme.

⁷ Bière de mil.

donner une chance au bilinguisme dans la production de ses poèmes qui s'ancrent dans l'univers socioculturel du milieu et d'ailleurs.

Outre leur originalité typographique, thématique et scripturale, les textes poétiques pacéréens, d'une dimension poétique et d'un hermétisme reconnus, obéissent à une double exigence : enracinement dans la culture burkinabè notamment moaaga et ouverture au monde extérieur sur fond d'humanisme universel. (G. Sawadogo, 2007, p. 206).

3.2. Enjeux socioculturels français-mooré

Dans cette section, des éléments de syntaxe et le langage poétique du tam-tam sont analysés pour déterminer les enjeux socioculturels français-mooré dans la poésie de Pacéré.

- Une syntaxe particulière

Une syntaxe particulière accompagne l'univers des rythmes et des sons du tam-tam africain et moaaga en particulier. Pacéré décodifie avec une aisance remarquable ce langage du tambour pour restituer les enjeux socioculturels du langage tambouriné. Dans sa quête de singularité en poésie, il a réussi à faire découvrir une nouvelle syntaxe en poésie en utilisant le langage du tam-tam. Il avoue lui-même :

La phrase du tam-tam n'est pas une phrase ordinaire, c'est-à-dire sujet-verbe-complément (...). La phrase peut dès lors se ramener à une succession de sujets sans verbes, ou de compléments sans sujets, ou de verbes sans sujets ou compléments (...). La phrase peut commencer au futur et se terminer par un temps passé ; le langage du tam-tam est un défi aux règles de la grammaire connue, notamment occidentale (...). (F. Pacéré, 1991, p. 24).

Il affirme aussi que « la littérature de ce gros tam-tam (le Gangaongo de la cour) ...est faite de phrases courtes déclamées... avec des répétitions pour une meilleure audition ». (F. Pacéré, 1991, p. 73). Par exemple, dans son ouvrage intitulé : « Poème des Animaux d'Afrique et Sagesse des Hommes (2007), nous avons cette strophe :

Nos respects à tous
peuple,
peuple

peuple,
Tout, tout, tout, tout le peuple⁸.

La poésie me paraît un genre enfermé dans un certain carcan avec des règles assez précises qu'il faut respecter. La poésie entendue comme telle ne tient pas compte des exceptions culturelles qui surgissent quand on quitte une région pour une autre (...). S'il se faisait que, par pur hasard des choses, mon milieu n'obéissait pas aux mêmes règles figées dans l'entendement humain commun sur la définition de la poésie et que moi j'avais dès le départ que je suis poète, manifestement il y aurait une distorsion (...). Je tiens, en effet, à ne chercher référence que par rapport à mon propre milieu⁹. Ajoute-t-il.

Pacéré a donc réinventé la poésie à sa manière. Sur le plan stylistique,

l'écriture des textes pacéréens répond à une syntaxe simple, en dépit d'une disposition (proche de l'écriture automatique) des vers en stèles et de certains termes (africanismes et néologismes) puisés dans le terroir linguistique moaaga. De plus, les textes poétiques pacéréens sont largement inspirés de la poésie orale des griots. Ils sont empreints du procédé de juxtaposition aussi bien pour les phrases que pour les mots ou groupes de mots, ainsi que le reconnaît (Pacéré, 1992, p. 86 et p. 231) : Cette littérature d'ensemble est très complexe puisque des phrases se succèdent, s'entrechoquent et ne se complètent souvent pas; c'est ce qui m'a influencé dans mon recueil de poèmes *Quand S'envolent les Grues Couronnées* où pour comprendre certains refrains, il faut lire en sautant, chaque fois une ligne. (G. Sawadogo 2007, p. 205).

Plus que des termes isolés, des proverbes et des devises enrichissent aussi sa poésie :

Mon frère
Est une petite montagne¹⁰
In la poésie du griot (1982, p. 19).

C'est [...] au nom du retour aux sources que Pacéré rejette les artifices de la poésie occidentale, dont fait partie la poésie rimée, pour produire une poésie inspirée de la culture de son propre terroir, rythmée par le langage syncopé du tam-tam

⁸ PACÉRE, T., 2007, *Poème des Animaux d'Afrique et Sagesse des Hommes*, Paris, p. 21.

⁹ RAH M., 1980. *Table ronde sur Pacéré Titinga*, Fraternité Matin, Abidjan, p.19.

¹⁰ Une petite montagne est ici une reprise littérale d'un prénom mossi : Tambi.

qui rompt avec la syntaxe française et ses règles. Elle est écrite en vers libres et tire son essence des instruments musicaux du terroir moaaga. Sa technique du rythme est par conséquent étrangère à celle de la poésie occidentale (K. L. Yaméogo, 2015, p. 197).

- *Le langage poétique du tam-tam, ancrage socioculturel et écriture pacéréenne.*

Le langage du tam-tam est un défi aux règles de la grammaire connue notamment occidentale. (...) d'où la révélation esthétique supérieure où l'homme de notre temps doit *faire* violence sur ses propres écoles, et percevoir un possible inconnu ; l'homme de demain devient ainsi une construction de ce jour, en présence des aïeux¹¹.

Entre les zabyouya¹² et le fonctionnement du Tambour, il y a une (co)relation. Pacéré le souligne en ces termes : «La phrase du tam-tam est un jeu de puzzle. Quand le tam-tam doit développer un thème, chaque particule de son idée doit être représentée par *un Zabyouré, un Sondré ou une expression consacrée*»¹³. Par exemple :

Si la termitière vit.
Qu'elle ajoute
De la terre à la terre !
- Si la branche veut fleurir
Qu'elle honore
Ses raciness !

Avec la poésie de Pacéré, c'est le traitement fait à la langue mooré qui interpelle tout lecteur de ses poèmes. L'auteur, par une approche authentique convoque le mooré par des calques, des alternances codiques, des interférences... On retrouve des calques introduits de manière authentique. Le langage du tam-tam est en soit une création littéraire qui replonge le lecteur dans la réalité socioculturelle moaaga. Le développement des zabyouya en français met en présence deux langues : le mooré et le français. Il y a en quelque sorte une structure de surface écrite en français et une structure profonde qui cachent des sèmes en mooré. Par exemple, par une présentation

¹¹ Pacéré, T., 1992. Le langage des tam-tams et des masques en Afrique. Paris, L'Harmattan, p. 24

¹² Le singulier donne Zabyouré en langue mooré. Ce terme représente les noms de règne (des chefs) en pays Mossi.

¹³ Pacéré, T., 1992. Op.cit., p. 22.

identification, Pacéré cite le zabyouré de son grand père, Naba Bougoum, 28^e roi de Manega dans un de ses poèmes :

Fils de mes Pères,
Notre Ancêtre
Est le Feu ;
Le feu suit son sentier,
Il ne demandera,
Le lieu de bifurcation ;
Il ne demandera
Le lieu de bifurcation ¹⁴

On peut constater que Pacéré utilise à bon escient une esthétique littéraire propre. Dans cette quête de l'esthétique, la linéarité traditionnelle de la phrase est rompue, voire désarticulée. Pacéré justifie cela en ces termes : « Le discours n'est jamais entrecoupé par des titres ; la forme du message est telle que ceux qui suivent savent par la forme de l'expression, quand on change de thème ; soit les dernières phrases, soit les premières phrases à suivre introduisent les chapitres à développer »¹⁵.

Cette capacité de construction et d'interprétation du langage du tambour en français montre que Pacéré a une haute perception de l'usage du langage du tam-tam comme support culturel et linguistique dans la construction de ses poèmes.

3.3. Enjeux de la diglossie

Le fait diglossique dans la production poétique de Pacéré prend le contrepied de la diglossie standard qui régule la coexistence du français et des langues nationales du Burkina Faso. En effet, dans cette situation classique de coexistence français/langues nationales, c'est la langue française qui est la langue de « statut », la langue « haute », la langue officielle, jouissant des fonctions de prestige dans la société burkinabè. Au demeurant, les langues nationales sont considérées comme des langues « basses » ne remplissant que des fonctions identitaires et intégratives dans la société. Dans la poésie pacéréeenne, le français devient la « langue-cheval » qui croupie sous les ordres du mooré aussi bien dans le style, la syntaxe que dans le contenu. C'est la focalisation de la

¹⁴ F. Pacéré, op.cit. pp. 27-29. Pour l'auteur, « la littérature de ce gros tam-tam (le Gangaongo de la cour) est faite de phrases courtes déclamées avec des répétitions pour une meilleure audition » Pacéré (1991 : 73). C'est ce que nous constatons dans cette strophe.

¹⁵ F. Pacéré, 2009. Hommage au Professeur Edmond Jouve. Paris, L'Harmattan, p.30.

civilisation moaaga écrite en français. Par exemple, dans son poème intitulé « Les eaux boueuses du Kadiogo », extrait du recueil poèmes pour l'Angola, certains vers restituent des noms de villages mossi, des noms de masques mossi, des prénoms de personnes, des noms de royaumes et des expressions en langue mooré :

ZAKA-RAMBA, I YIIMIN LAA? » (99); « En ce temps-là, WAMPOKO, le masque femelle, dans la course de PISSI, enfantait un mort » (100); « Les fleuves drainaient toujours les eaux boueuses vers KADIOGO » (101); « Toujours à l'Est, sur la terre de ZIDA, tout est noir » (103); « Elle prit le sentier pour le village de MANEGA, pour épouser un homme de Pissi » (103); « Elle eut trois enfants, WEND KOUNI (Dieudonné), Titinga (le fétiche de la terre) et WEND POULOUMDE (Fatalité) » (104); « *Tibo, Tibo est là, N'na poussi zaamin kognounou* » (106); « Nos pères recevront le ZOM KOM de l'année nouvelle, tu ne pleureras pas Tibo » (108); « Il fait clair de lune à WAOGDO » (110); « Et le kunga tonne comme l'hyène sortant du poulailler » (114); « Elle est à Bokin, un gouffre de Pissi » (122); « La seule vérité de la terre se jette dans les eaux boueuses du KADIOGO (138).

Le vers (106) : « *Tibo, Tibo est là, N'na poussi zaamin kognounou* », illustre bien cette alternance de langue que Pacéré fait entre le français et le mooré dans son style d'écriture. Il assume son bilinguisme français-mooré dans ses écrits.

Pour justifier sa technique d'écriture, Pacéré révèle dans l'avant-propos du poème « Reflets de New-York » ceci : « *c'est une forme originelle et originale des tambours et de la spiritualité traditionnelle d'Afrique Noire que j'ai voulu révéler à partir du décor spécial des Etats-Unis* ». Il s'agit ici d'un décor spécial de son terroir : le pays moaaga et son arsenal socioculturel. Ainsi, par sa production poétique authentique, il révèle les valeurs culturelles et sociales de l'Afrique au monde entier.

Conclusion

La poésie de Pacéré représente une innovation incontestable dans la production poétique écrite en Afrique, mais, son caractère hermétique porte un coup à sa vulgarisation dans le concert des littératures mondiales. Ses poèmes contiennent généralement deux structures : une structure de

surface écrite en français et une structure profonde qui tire son substrat et ses fondements dans la langue et la culture moaaga. Avec l'invention de la « Bendrologie », Pacéré traduit toute la littérarité de son écriture novatrice. C'est un creuset de mise à mots du langage des tam-tams d'Afrique. Son ouvrage poétique constitue une restitution de ses connaissances socioculturelles sur son environnement natal, sur les us et coutumes de son pays et partant, d'Afrique et d'ailleurs. Il a marqué sa rupture avec les modes traditionnels d'écriture des poèmes. Pacéré convoque ainsi une littérature mixte couronnée de plusieurs facettes :

La poésie de Pacéré est fondée sur ce qu'il a appelé « Littérature culturelle des Mossé » qui s'inspire fortement de la littérature orale de son terroir. Salaka Sanou (1996 : 141-144) la qualifie de « littérature du tam-tam », de « littérature de la musique et du chant », de « littérature de la danse et du mouvement », de « littérature du discours et de la parole ». La conséquence en est que le rythme des textes épouse celui de l'oralité, d'où une ponctuation singulière pour rendre compte du mouvement de la parole. (Y. Ouédraogo, 2006, pp.64-65).

Cet écrivain atypique Mossi a posé les jalons d'un savoir-faire littéraire en français qui exalte sa culture moaaga dans la langue de l'autre (le français). Par son œuvre, il invite à la réflexion sur le dialogue des cultures et la conjugaison de différentes langues dans la production littéraire. C'est aussi un creuset de mise en écriture du savoir oral, source de connaissances millénaires des peuples africains. C'est à ce titre que Pacéré est considéré comme le porte-parole des poètes de la deuxième génération.

Pour tout dire, l'écriture poétique pacérée est marquée pour l'essentiel par une prédominance de la culture et de l'expression orale moaaga. Aussi, le discours poétique pacéréen offre-t-il une juxtaposition de circonlocutions dont la compréhension est généralement soumise à un noyau sémique implicite. Cette poésie polyphonique évoque des personnages sans aucune indication didascalique explicite. A cela s'ajoutent des particularismes comme la répétitivité, la réductibilité des phrases et la multiplicité des refrains. Ces derniers constituent dans la poésie de Pacéré des « retours à la ligne » qui annoncent un changement d'idée ou de rythme. Toutes ces particularités témoignent non seulement de la complexité du style pacéréen, mais aussi et surtout de sa

qualité, à condition que l'on sache contourner ce qui apparaît
chez lui comme un hermétisme presque intentionnel¹⁶.

Au terme de cette analyse, on peut admettre que l'œuvre
poétique de Pacéré est une production intellectuelle
authentique, représentant un patrimoine culturel et poétique qui
met en valeur la tradition orale africaine dans le concert des
civilisations.

Bibliographie

- GRAH Marcel, 1980, *Table ronde sur Pacéré Titinga*,
Abidjan, Fraternité Matin.
- ILBOUDO Partick, 1990, « Frédéric Titinga Pacéré : mon
testament littéraire ». *Littérature du Burkina Faso*, Notre
Librairie, N° 101 : 65-66.
- LANDRY Rodrigue, et Rousselle Serges, 2003, *Éducation et
droits collectifs*, Moncton, (édition) de la francophonie.
- LÜDI Georges, PY Bernard, 2002, *Etre bilingue*, New York,
Peter Lang.
- OUEDRAOGO Youssouf, 2006, *Construction syntaxique et
ponctuation dans la poésie de Pacéré Titinga Frédéric*.
En ligne sur : www.ebanque-pdf.com.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 1984, *Du lait pour une tombe*,
Paris, Silex.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 1982, *Poèmes pour l'Angola*, Paris,
Silex.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 1982, *La poésie des griots*, Paris,
Silex.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 1976, *Refrains sous le Sahel*. Paris,
P. J. Oswald.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 1976, *Ça tire sous le Sahel*, Paris,
P. J. Oswald.
- PACÉRÉ, F., T., 1987. *Poèmes pour Koryo*. Ouagadougou,,
INC.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 1991, *Le langage des tam-tams et
des masques en Afrique (Bendrologie)*. Paris,
L'Harmattan.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 2009, *Hommage au Professeur
Edmond Jouve*, Paris, L'Harmattan.
- PACÉRÉ Frédéric Titinga, 2007, *Poème des Animaux
d'Afrique et Sagesse des Hommes*, Paris, L'Harmattan.

¹⁶ G. Sawadogo op.cit. (2007, p. 205-206).

- PACÉRE Frédéric Titinga, 1992, *Le langage des tam-tams et des masques en Afrique*. Paris, L'Harmattan.
- PRIGNITZ Gisèle, 2007, « Métissage culturel et appropriation du français dans la littérature contemporaine du Burkina Faso », in *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* n°2, pp. 127-146.
- SAWADOGO Georges, 2007, « Poésie et identité culturelle chez F. T. Pacéré : de l'affirmation identitaire à l'humanisme universel », *Tydskrif vir letterkunde*, 44 (1), pp. 202-214.
- SISSAO Alain Joseph, 2003, « Le roman burkinabè : le récit traditionnel oral comme source d'inspiration de quelques romanciers », in Marie-Ange Somdah, (dir) *Ecritures du Burkina Faso, Volume 1, Critiques littéraires*, Paris, L'Harmattan.
- YAMEOGO Kandagninga Landry, 2015, « Analyse prosodique de « reflets de New-York » dans poèmes pour l'Angola de F. T. PACÉRE » in *Multilinguales*, N° 5 - Premier semestre.
- YEPRI Léon, 1999, *Titinga Frédéric PACÉRE, Le Tambour de l'Afrique poétique*, Paris, L'Harmattan.

EXPLORATION INTO ANTHROPONYMY AMONG THE BAMANAN OF SOUTHERN MALI

MINKAILOU Mohamed*

Résumé

Les noms ont toujours été des porteurs d'histoire et des marqueurs de langue et de culture. Le nom de personne en tant qu'identité du porteur peut informer sur l'ordre de naissance dans la famille, les conditions sociales et culturelles et les contextes entourant sa naissance et même le genre. Si les noms traditionnels chez toutes les ethnies du Mali ont tendance à suivre ce principe, ceux de l'ethnie Bamanan semblent plus marqués. En fait, les Bamanan forment ce groupe ethnique qui, jusqu'à récemment, a été moins affecté et par le Christianisme et par l'Islam ; leurs noms, surtout dans les zones reculées, sont restés intacts, très souvent teintés de l'histoire culturelle Bamanan. Donc, il apparaît très clairement de cette observation qu'il y a un besoin pressant de recherche dans ce domaine de l'anthroponymie Bamanan, qui a été pendant si longtemps négligée. Un certain nombre de questions apparaissent: Quelles sont les typologies de noms traditionnels Bamanan ? Quelles sont les bases socio-culturelles pour la construction et l'attribution de ces noms ? Quelle est la structure de ces noms ? Cette étude vise donc, à analyser les typologies des noms traditionnels Bamanan, les circonstances sociales et culturelles de leur création, et la composition structurelle de ces noms. Les données ont été collectées à travers une série d'interviews avec quarante sujets sur trois sites Bamanan, à savoir, Ségou, Kolokani et Didiéni, dans le sud du Mali.

Mots-clés: anthroponymie, onomastique, Bamanan, nom de personne, typologie.

Abstract

Names have always been carriers of history and markers of language and culture. The personal name as an individual's identity can provide information about the bearer's order of birth in the family, the social and cultural conditions and contexts surrounding his birth and even his gender. While traditional names in all the ethnic groups of Mali tend to follow this principle, those of the Bamanan ethnic group seem to be more outstanding. In fact, Bamanan people form that ethnic group that has, up to recently, been less influenced by Christianity and Islam; their names, especially in remote areas, have remained authentic, often tainted with the Bamanan cultural history. So, it clearly appears from this observation that there is a pressing need for research in this field of Bamanananthroponymy, which has for so long been neglected. A number of questions emerge: What are the typologies of Bamanan personal names? What are the social and cultural bases for the formation and attribution of Bamanan personal

* Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, e-mail:
mohamedminkailou@yahoo.fr

names? What does their structure look like? This paper aims at analysing the traditional Bamanan personal name typologies, determining the social and cultural bases surrounding their formation and significance, and providing a structural analysis of those names. The data for the study have been collected through a series of interviews conducted with forty subjects from three traditional Bamanan sites, namely Segu, Kolokani and Didieni in southern Mali.

Keywords: anthroponymy, onomastics, Bamanan, personal names, typology.

Introduction

Conferring names to people, animals and things is a common social practice world-wide. Variations however do exist as different cultures have different naming practices. In this sense and traditionally, people are named in their own languages. Names, therefore, become a valuable source of information about gender, birthplace, nationality, ethnicity, religion and the order of birth of their bearers in the family. Once an individual has been named, the name becomes inseparable from them. In this respect, names appear, as the most meaningful constituent of the lexicon of a language (L. Mphande 2006, p.106).

Onomastics is the science that is dedicated to the study of names and naming practices. It involves, according to V. Prabhakaran (1997, p.1), both anthroponymy (also called anthroponomastics) and toponymy. The former investigates personal names whereas the latter is interested in the names of places. Because of their connectedness, R. Guo (2002) considers that it is difficult to make a clear-cut distinction between the two concepts as anthroponyms are sometimes used as toponyms and vice-versa. In this sense, onomastics (or onomatology) studies names in all their aspects (The New Encyclopedia Britannica, 1993, volume 24, p.733) including varieties of naming techniques (S. Ngubane, 2000). To foreshorten, onomastics appears as the scientific study of names of people, places and things.

Anthroponymy is a multidisciplinary field that has attracted attention from language philosophers, anthropologists, sociolinguists, linguists, and even lay-people. Anthroponymy investigates personal names and naming practices. Thus naming appears as a process whereby individuals organize and classify their social environment. It is universal in that all people are named or at least are linked to a

naming process. Naming systems include negative naming meant to give ugly or low-priority names to protect a child or an adult from harm, a strategy meant to fool evil spirits to leave the person alone; secret or underground names with a protective aim especially in areas where cultures may be threatened or where there may be more direct threats of violence to people who resist to absorption or assimilation to the dominant society; renaming during illness or danger that often occurs where danger is rampant and life is fragile. This last practice is all the more true that Bourdieu (1995, p.105) posits that "there is no social agent who does not aspire... to have the power to name and create the world through naming". The significance of names and naming practices lies in the illustrative uses of the term 'name' like 'she has a name' to mean that the person is famous; 'it is important to have a good name' to mean that it is important to be virtuous; 'they named the names' to mean that they revealed who were responsible, usually for a deed thought to be bad or shameful, to cite just a few. R. Hussein (1997), likewise, underlines the importance of names with specific reference to Jordanian family names that basically derive from their social and religious beliefs and values, their geographical locations, the natural phenomena and objects, wild and domestic animals, colour or occupation. A. W. Q. G. Al-Zumor (2009), focusing on female names in a Yemeni tribal region, finds that dialects are sources of names and points out the change taking place in those cultures and the ensuing threat to the names, just like the African cultures threatened by Arab-Muslim and Christian names.

Names also appear highly communicative in that they look allusive in terms of the feelings and opinions they express (A. Batoma, 2009). In this sense, they may be ontological to capture and express the ontological identity of the bearer of the name; pedagogical, to express the plurality of their socio-cultural identities; and allusive, to convey messages in an indirect way, especially to protagonists of conflicts. In African societies, names serve to give an identity and define the bearer (O. Nyambiet. al, 2016) and also tend to carry a symbolic and usually less transparent meaning (M. M. Bagwasi, 2012, p123). Strategies used for naming people include the use of proper names to define relationships among community members. African communities especially from East Africa are assumed to draw most of their names from proverbs (L. Makondo, 2009).

Literature on Malian anthroponomastics is quasi-inexistent in that there is some literature written, not on the subject, but on other subjects of human knowledge that may sometimes make some slight reference to names and naming practices. References in that sense include *La Geste de Ségou* (M. Coulibaly, 1989), *Les bambara de Ségou et du Kaarta* (C. Monteil, 1977), *l'Epopée de Ségou* (L. Kestelot, 2010), to cite just a few. Bamanan names, the circumstances that produce them and their meaning still remain unknown to most people at least in the sense that little attention from researchers has been paid to them. Moreover, those names look no longer valuable in the eyes of lots of native Bamanan. Under the heavy weight of Islam and, to a lesser extent, of Christianity, those names are losing importance.

This paper aims at identifying the typologies of Bamanan personal names; it also tries to determine the circumstances surrounding their creation; it then carries out a structural analysis of those names. These objectives will be met after answering the following research questions: What are the typologies of the Bamanan personal names? What are the events that induce their creation and use? And what does the structure of those names look like?

1. Methodology

The site for the study is three Bamanan populated areas. The first is Segou located at 240 kilometers in the north of Bamako. The second is Kolokani (in the region of Koulikoro) located at 120 kilometers in the west of Bamako. And the third is Didieni located at 38 kilometers in the north of Kolokani, north-west of Bamako. These two areas are part of a geographical site usually known as Beledugu.

The research methodology adopted is the interview to get information straight from the respondents about names that are not easy to be decoded with other tools. It is the unstructured interview type, highly flexible. In-depth information can easily be obtained. This is all the more sound that “most linguistic anthropologists favour qualitative methods and tend to work in small scale societies” (A. Duranti, 1997, p.13). The cell phone was used for recording information that was saved, later listened to and transcribed.

The population is the people of Bamanan village from the three mentioned sites. The sample is made up of forty interviewees all from the three sites study. The main criteria

for an informant inclusion are to be over 40 years old and to be from the three areas that constitute the sites. The study does not include familynames in its scope, nor does toponyms. It focus on anthroponyms.

Anthroponymy can best be studied using a combination of anthropological and philosophical notions. Research on anthroponomastics relies on the theory that there is a strong interface between a people's language and their cultural practices, i.e. the use of language as cultural practices as well as a powerful instrument to view and understand how a particular society perceives the world. The language of a community therefore appears as the means whereby their beliefs and thoughts, cognition and experiences are expressed. It is equally manifested in their naming systems and practices, marriage, kinship, politics, economics, healthcare systems, religious beliefs and practices, etc.

Contemporary linguistic anthropology theoretically examined and as enunciated by A. Duranti (1997) pertains to three interconnected analytical notions that help understand the function that language holds in culture. Those notions are performance, indexicality and participation.

Performance relates to a field of human action in which particular attention is ascribed to how communicative acts are conducted (A. Duranti, 1997, p.15). D. Hymes (1981) cited by Duranti (ibid.) perceives performance as "something creative, realized and achieved", and which involves improvisation. It is an ever-present dimension of language use resulting in an ever-present dimension of language evaluation. Indeed, listeners constantly evaluate speakers usually in terms of their performance. In this sense, people who are bearers of traditional highly meaningful names of various types act within a particular socio-cultural framework; the names they bear serve to perform some socio-cultural actions that may be expressed in terms of social status or power of action.

Indexicality is the property of signs that stand as indexes and that are characterized by their existential relation with what they refer to. Much of linguistic communication has been shown to display that property; in fact, language use appears full of instances of linguistic expressions that are connected to or point in the direction of aspects of the sociocultural context. To recognize that words are indexically connected to some object or aspect of the world is tantamount to recognizing that words are carriers of a power that goes

beyond the description and identification of people, objects, properties, and events. In other words, there is need to identify how language becomes an instrument whereby the sociocultural world is constantly described, evaluated, and reproduced (A. Duranti, 1997, p.19). Bearers of traditional Bamanan names are indexically connected to their world which is constantly described, referred to and interpreted through the given names.

One of the concerns of linguistic anthropologists remains speakers as social actors. Verbal activity is above all seen as a social activity always involving more than just uttered linguistic expressions. This implies that a speaker is necessarily a member of a speech community having access to a range of activities and uses of language. To be a competent speaker of a language will therefore involve the ability to do things with that language as part of culturally organized and interpreted larger social activities. Participation is the concept used to indicate that speaking is part of those social activities. Speaking a language will involve the ability to use sounds which allow participation in interaction with other members of society by evoking a world usually larger than anything that can be seen or touched at any given time. The connection through this world, real or imaginary, is partly realized through the performative power of words, partly made possible thanks to the power of words to point to something beyond themselves, i. e., through their indexical properties (A. Duranti, 1997, p.21). Adopting traditional Bamanan names is part of the bearer's active participation in sociocultural activities.

2. Results and Discussion

Traditional personal names speak for themselves in the sense that a native speaker, on hearing the name of a person, should be able to tell about both the meaning and the event surrounding the birth of theirbearers. This implies that the true meaning of a name is determined by the sum of events behind that name; and M. M. Bagwasi (2012, p123) is right when he argues that "most African names are actually summaries of long stories" which are skilfully encrypted into sounds or symbols with meaning not readily available to anyone. Bamanan personal names, just like any other African name, have their own stories which give them meaning and on the basis of this, the study classifies them into typologies. The basic typologies are as follows:

2.1. Name Typologies and the Circumstances Surrounding their Creation

The investigation has uncovered a series of name typologies; the meanings of the names making each typology are described in terms of the circumstances that create them. Name typologies are each illustrated with examples translated between parentheses into English. The translations avoid the use of articles as Bamanakan structure does not display linguistic items which represent the articles except the plural form.

2.1.1 Death of Parents-related Names

Bamanan people give personal names according to death circumstances. In this sense, the death event of one parent or both may result in the creation of a name. The examples below illustrate: 'Banana' (mother has come back) is a name given to a child following the death of her mother. The implied meaning is that the mother has passed away, but through the birth of that child, that mother is spiritually back to this world. Likewise, 'Fako' (after father) and 'Bako' (after mother) are respectively given to children after the death of the father or mother. A further illustration is 'Tonko' (stay behind me, or stay after me) is a name given to a child whose parents have passed away.

Further illustrations include: 'Sako' (after death), 'Suko' and 'šuko' (after dead body), given to children born after the death of a parent. Additionally, 'Sengo' (after the foot), 'sato' (on/during the death), 'Yanfle' (look over there!), 'kakoröblen' (red thing), and 'Fakoröblen' (red thing), are all names given to children whose birth occurred after the death of one of their parents (father or mother).

2.1.2. Names According to the Order of Birth in the Family

One of the multiple strategies Bamanan use to name people is the birth order of the children. While there are exceptions, in most cases, male and female individuals do not bear the same names; in other words, people are generally named according to gender when it comes to following the birth order. Genderless names as exceptions are:

'N'Co' is given to the fifth child; Kamisa, borrowed from Arabic with phonologically, morphological and semantic

adaptations, is the Arabic term for Thursday and is given to the sixth girl; Nama (garbage) is given to the sixth child; the term has been adopted as a protective shield against evil and refers to the place where people go and throw garbage; last, Nonba is given to the seventh child.

As pointed out earlier, traditional Bamanan naming practices pay attention to gender. The examples below are all male personal names:

'N'Ci' is the name given to the first boy in the family; 'Zan', 'Zanke', and 'Zantigi' are all three names meant for the second boy; 'N'Golo' is given to the third boy; 'N'Pe', to the fourth boy; 'N'Pan', to the fifth; 'Tro', to the sixth; 'Bankoro', to the eighth boy; and 'Naba' also meant for the eighth boy.

The names in the examples below are all female personal names:

N'ja (my 'ja') and jele are two names given to the first girl. 'N'ja' is made up of 'n', the first person singular possessive adjective my, and 'ja' which stands for the name of one of the Bamanan idols. Bearing that fetish name serves the purpose of tying up protective relations with that fetish. Nefila (look ahead!) is given to the second girl; Mapine (I did not forget) is given to the third; and N'Pene, to the fourth;

2.1.3. Names of Days and Months as Personal Names

Bamanan names for the days of the week seem to be almost all Arabic loans that have undergone various phonological processes for their adaptation and integration into Bamanankan as illustrated by the following list: 'N'Tene' and its derivatives 'Tentaba', 'Tenenba', 'Natene' and 'Tenenko' are all used to make reference to Monday, pronounced [al iɛnajni] in classical Arabic, but in some colloquial varieties, it is rather [itnajni] that is heard, and that sounds closer to the form actually adopted in Bamanankan. In the Sonay language of northern Mali, it is [altinno] or [atinno] that is used and also borrowed from Arabic with adaptations. The Arabic [ə] is generally re-interpreted as [t] in both Bamanankan and Sonay.

Similarly, 'Tata', 'Tarata', and 'Tara' appear as adaptations of the classical Arabic word [aəuɫaə:u] for Tuesday. The same process of re-interpretation has caused the Arabic sound [ə] to shift to [t] in Bamanankan so as to give rise to 'tarata' which will be shortened to 'tata' and possibly to 'tara'. 'Araba' and 'Waraba' are also re-interpretations from the

Arabic word [al arbia:u], referring to Wednesday; 'Alamisa' and 'Kamisa' appear as the closest of this set of terms to the Arabic word for Thursday; 'Gejuma', 'Aljuma', and 'Wojuma' have been adapted from the Arabic word for Friday [aldžum?]; 'Sibiri' and 'Nasibiri' have been adapted from Arabic to refer to Saturday. While the researcher does not exclude 'Kari' and 'Kariba' which refer to Sunday, there seems to be no certainty or evidence that they are actual re-interpretations of the Arabic term [al ahad] for Sunday.

Other names making reference to months are: Sungalo and Sunje (fasting month), Sunko and Sunkoba (after the fasting month), Kosun (fasting month), and Sunba (fasting month).

2.1.4. Names According to Seasons of Birth

Bamanan sometimes name their children according to seasons. Therefore, the names 'Sa' (rain), 'Saje' (rainy) and 'Satigi' (owner of rain) are all given to children born during the rainy season.

2.1.5. Names for Twins and their Derivations

Twins being some special sorts of children, given the conditions of their birth, Bamanan give them typical names. For instance, 'Wasa' (satisfied), 'Funε', the best known of all twin names and 'Danseni' are all names meant for twins. Children who are born right after twins have some specific types of names such as 'Sajo', 'Koni' and 'koniba'.

2.1.6. Flora and Fauna-related Names

The Bamanan society at times makes use of the names of their flora and fauna to name children. Therefore, the names of animals and trees of various sorts are used for naming.

Fauna names are all used to name their children; they go from the names of very peaceful animals to those of very dangerous ones and this includes: Jaturu (hyena), Namake (man/male hyena), Sozan (rabbit), Safin (black snake), Faro (siren), Jεkoni (sparrow), Sòke (man/male horse), Bala (hedgehog), Dugakɔɔ (old vulture), Fali (donkey), Balajigi (strong hedgehog), Misikɔɔ (old cow), Samaje (white elephant), Basama (mother elephant), 'Konoce' (man of Kono, a bird), Mangala (giraffe), Faduga (father vulture), Sakaba (big sheep), Balakɔɔ (old hedgehog), and Goŋba (big monkey).

Bamanan personal names also include the names for various trees. The following examples illustrate: Dogotu (hiding bush), Manje (papaya), Jiri (tree), Jiriba (big tree), Jala (caicedrat), Sira (baobab), Ši (shea tree), and Banzan.

2.1.7. Fetish Names as Personal Names

Being pagan by tradition with a lot of idols that were worshipped as gods that can ensure protection, health, etc., Bamanan use the names of those idols as personal names. The huge number of those fetish-related personal names signals the extent to which they were attached to those mystic forces. So, 'Nakoro' (old ja, ja being the name of an idol), 'Nakura' (new ja), 'Ne' (a fetish name), 'Komoti' and 'Komotigi' (owner of the komo fetish), 'Nanakoro' (old Nanafetish), 'Komote' (against the komo fetish), 'Komocε' (man of the komo fetish) 'komo' (a fetish name), 'Boliba' (big fetish), 'Joba' (big fetish), and 'Nakolo' (bad ja) are some illustrations.

2.1.8. Complexion-related Names

Traditional Bamanan also name children according to their complexion. 'Ceje' (whiteman), 'Cεfiŋ' (black man), 'Cεblen' (red man), and 'Musoje' (white woman) are some illustrations.

2.1.9. Names According to Relationships

People are named according to relationships they may hold with their sociocultural environment as in the following examples: 'Dah' (the name of a jin), 'Biton' (today's meeting), 'Jekoro' or 'jinkoro' (old relationship), 'Benke' or 'Bina' (uncle), 'Centigi' (owner of truth), 'Dugutigi' (owner of the village), 'Jinesira' (the way of ajin) are instances of relationships between the name bearer and his or her sociocultural environment.

2.1.10. Survival-desire Personal Names

The fight for the survival of children often guides the attribution of names. Names in the list below are usually given to children whose elder brothers or sisters did not live long. Adopting such types of names will ensure, in the eyes of the namegivers, long life to the bearers. Those names include: 'Nama' (garbage), 'Molobali' (won't be ashamed), 'Cekura' (new man), 'Namakolo' or 'Namato' (bad garbage), 'Matefiŋ' (a person cannot be thrown), 'Filifeŋ' (thing to

throw), 'Mapine' (don't forget), 'Mina' (who comes back), 'Blonda' (hall), 'Numujo' (slave of blacksmith), and 'Cetemalo' (man can't be ashamed).

2.1.11. Names According to the Period and Place of Birth

Names are also given according to periods and places of birth. The period can be a feast or any important event in the lives of the community members. That is equally true of places of birth that can be a path, a river, a market, etc. For instance, Kōsira (the path of the river), Seiba (big feast) is given to a child born on the day of the feast, just like Dugufana (food for/of the village) given in like conditions; Jamajo (the day of the ceremony), Fakuma (period of food/harvest), and Duaba (big market) are other examples.

2.1.12. Promise-related Names

Names may relate to promises that the name giver makes to an idol or with regard to community members as displayed in the following examples: 'Dason' (a fetish name), 'Jakasan' (the name for a great man), 'Sōrōfēŋ' and 'Nasorofēŋ' (what I get), 'Yasa' (so that/so as), and 'Makōŋ' (wait for me) are all used to make a promise.

2.1.13. Names of Slaves

In most traditional African societies, slaves do not bear the same kinds of names as the rest of community members. Bamanan respecting this principle have names meant for their slaves. Kōrōtemasigi (the elder does not stop) is a composite in which 'kōrō' refers to an elder brother or sister, 'tē' to the negative marker, 'ma', a person and 'sigi' is the base form of the verb to sit or install. Kēbatibolo (you have no one to do it) has a like structure in that it is a full sentence made up of 'keba' which refers to the doer, 'tē', a negative predicate acting as a verb, 'i' the second person singular pronoun, and 'bolo' possession.

A statistical analysis of the data shows that fetish names used as personal names are the most commonly used traditional Bamanan names (27.65%). This appears all the more true that traditional Bamanan culture is based on paganism with the worshipping of varieties of idols (gods). People have to rely on those idols for their own protection and survival, the protection and survival of their families and

relatives through the adoption of the names of those protective idols.

The category of fetish names is respectively followed by survival desire names (14.89%), names of days and months (11.48%) and fauna names (8.51%) as shown in the table below:

Name typologies	Number	Percent
Names following death of parents	12	5.10
Order of birth	13	5.53
Order of birth	9	3.82
Names of days and months	27	11.48
Seasons of birth	3	1.27
Names of twine	5	2.12
Names following	3	1.27
Fauna names	20	8.51
Flora names	13	5.53
Fetich names	65	27.65
Complexion-	4	1.70
Relationship	9	3.82
Survival desire	35	14.89
Period and place of birth related	9	3.82
Promise- related	6	2.55
Names of slaves	2	0.85

2.2. The Structure of Bamanan Personal Names

The formation of Bamanan personal names involves a number of processes that can be phonological, morphological and syntactic. This investigation has uncovered the processes below:

2.2.1. Full Sentences as Personal Names

One of the strategies Bamanan people use to form personal names is the construction and use of entire sentences as names of individuals as illustrated in the following examples:

Banana (mother is back) is a complete affirmative sentence made up of 'ba' which means mother, 'na', the verb to come or come back, used in the past to give 'nana' (has come /back). A like construction is the imperative sentence 'Tonko' (stay behind me, stay after me) in which 'to' is the verb to stay, 'n' is the pronoun 'I' or 'me', and 'ko', behind. A last instance is 'Kɛbatibolo' (you have no one to do it) in which 'Kɛba' (composed of 'Kɛ', the verb to do and 'ba', the short form for 'baga', a suffix morpheme changing verbs into nouns) means doer, 'tɛ', the negative predicative auxiliary (the opposite of bɛ), which has undergone elision, 'i' which stands

for 'you', and 'bolo' that is used to express possession; the full form of the sentence should be 'Kɛbagatɛibolo'.

2.2.2. Phrases

(postpositional/adjectival/adverbial/nominal/verbal) as
Personal Names

Various types of phrases are used to name people. The phrases may be postpositional as 'Fakɔ' (after father) and 'Bakɔ' (after mother); 'fa' refers to the father, 'ba' to the mother, and 'kɔ' to the notion *after*. Adjective phrases are also used; for example, 'Nakɔɔ' (old *na*) and 'Nakura' (new*na*), in which 'na' is the name of a fetish.

2.2.3. Simple Nouns as Personal Names

Personal names may be just simple nouns like in the following list of words: Dah (a fetish name), Nama (garbage), Boli (a fetish name), Jaturu, (hyena), Sozan (rabbit), Faro (siren), Bala (hedgehog), Fali (donkey), Jɛkoni (sparrow), Mangala (giraffe), etc.

2.2.3. Compound Nouns (determiner-determined) as Personal Names

Bamanan, at times, combine two nouns of various kinds to name people as illustrated by the examples below: Namakɛ (man/male hyena) is made up of 'Nama' and 'kɛ' which are all nouns; Basama (mother elephant) is made up of two nouns, 'Ba' and 'sama'; the same applies to Sokɛ (man/male horse) composed of 'So' and 'kɛ', and finally Faduga (father vulture), composed of 'Fa' and 'duga', both of which are nouns.

2.2.4. Noun and Adjective Compounds as Personal Names

A further strategy used to create names is the combination of nouns and adjectives as in the following examples: Safiŋ (snake black) in which 'Sa' is the noun 'fiŋ' is the adjective, Dugakɔɔ (vulture old) in which 'Duga' is the noun and 'kɔɔ' the adjective, and Balajigi (hedgehog strong) in which 'Bala' is the noun and 'jigi', the adjective. The same rule applies to Misikɔɔ (cow old), Samajɛ (elephant white), Sakaba (sheep big), Balakɔɔ (hedgehog old), and Goŋba (monkey big). It is useful to underscore that unlike English and French, Bamanankan adjectives do not precede their nouns; they rather follow them.

Conclusion

Bamananpersonal names derive from their sociocultural environment and include a set of typologiessuch as the names of fetishes, days and months, twins and after twins, the order of birth for man and woman, to mention but a few. Fetish names used as personal names are the most preferred ones; the reason possibly stems from the strong attachment of Bamanan to their traditional pagan life with a multiplicity of idols worshipped as gods. Sometimes, names are given to keep the name bearer alive, may be because that bearer's brothers or sisters before him/her had not lived long. Names from this typology are the secondmost numerous after the fetish names. The meanings of those names relate to the events that induce their creation and use; for instance, the name may provide information about the order of birth, possible relationships with a fetish or the period and place of birth of the name bearer.At the structural level, theanalysis of the names has revealed that Bamanan traditionally use full sentences, phrases of various sorts, compound nouns, nouns, adjectives and noun-adjective combinations to form personal names.

Bibliography

- AL-ZUMOR Abdul Wahed Qasem Ghaleb, 2009, " A Socio-Cultural And Linguistic Analysis Of Yemeni Arabic Personal Names", *GEMA Online Journal of Language Studies*, Volume 9 (2), 15-27.
- BAGWASI Mompoloki Mmangaka, 2012, "The Influence of Multilingualism, Christianity and Education in the Formation of Bakalanga Identity", *International Journal of English Linguistics*, Vol. 2, No. 2, 122-131.
- BATOMAAAtoma, 2009, "Onomastics and indirect communication among the Kabre of Northern Togo", *Nordic Journal of African Studies*, 18(3), 215-234.
- DURANTI Alessandro, 1997, *Linguistic Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUORunli, 2002, "Proper Name Knowledge Acquisition for Text Understanding", PhD Dissertation from the University of Surrey UniS.
- HUSSEIN Riyad F, 1997, "A sociolinguistic study of family names in Jordan", *Grazer Linguistische Studien*, (48), 25-40.
- MAKONDO Livingstone, 2013, "The Most Popular Shona Female Anthroponyms", *Stud Tribes Tribals*, 11(2): 113-120.
- MPHANDELupenga, 2006, "Naming and Linguistic Africanisms in African American Culture", *Selected*

Proceedings of the 35th Annual Conference on African Linguistics, 103-113, S. Mugane et al (Ed). Somerville, MA, Cascadilla Proceedings Project.

NGUBANE Sihawukele, 2013, "The socio-cultural and linguistic implications of Zulu names", *South African Journal of African Languages*, 33(2), 165-172.

NYAMBI Oliver, Tendai **MANGENA** and Charles **PFUKWA** (eds), 2016, *The Postcolonial Condition of Names and Naming Practices in Southern Africa*, Cambridge Scholars Publishing.

PRABHAKARAN Variyakshi, 1999, "A sociolinguistic Analysis of South African Telegu surnames", *South African Journal of Linguistics*, 17(2-3), 149-160.

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

**EVALUATION DE L'INFLUENCE DYNAMIQUE DE LA
MORPHOLOGIE DU BASSIN VERSANT DE LA
SANSARGOU SUR SA REPONSE HYDROLOGIQUE
(NORD-TOGO ET SUD-EST DU BURKINA FASO)**

KANKPENANDJA Laldja*

Résumé

L'hydrologie de la rivière Sansargou drainant un bassin versant de 2 327 km² se caractérise par la récurrence des inondations dont les dégâts sont devenus énormes en raison de l'utilisation multiforme de la vallée de celle-ci. Cette étude, une contribution à la recherche des causes de la récurrence des inondations, a pour objectif de montrer comment le facteur morphologique du bassin versant influence la structuration du réseau de drainage et la concentration plus ou moins rapide des eaux. Elle s'appuie sur les enseignements tirés des indices morphométriques et synthétiques, qui expriment de façon très significative l'influence de la morphologie sur la réponse hydrologique de la rivière. Ces différents indices ont été déterminés à partir des Modèles Numérique de Terrain (MNT) de la Shuttle Radar Topography Mission (SRTM) d'une résolution spatiale de 30,60 m. Les résultats ont permis de comprendre le comportement des différentes unités morphologiques et la contribution des sous-bassins versants. Ils ont révélé une grande efficacité du bassin versant dans son ensemble.

Mots clés : Influence morphologique, indice morphométrique, indice synthétique, réponse hydrologique, bassin versant de la Sansargou.

Abstract

The hydrology of the river Sansargou draining a watershed of 2,327 km² is characterized by the recurrence of the floods whose damage has become enormous because of the multifaceted use of the valley of this one. This study is a contribution to the investigation of the causes of flood recurrence and aims to show how the morphological factor of the watershed influences the structuring of the drainage network and the more or less rapid concentration of water. It is based on the lessons learned from the morphometric and synthetic indices, which express very significantly the influence of the morphology on the hydrological response of the river. These different indices were determined from the Digital Elevation Models (DEM) of the Shuttle Radar Topography Mission (SRTM) with a spatial resolution of 30.60 m. The results allowed to understand the behavior of the different morphological units and the contribution of the sub-watersheds. They revealed a high efficiency of the watershed.

Keywords: Morphological influence, morphometric index, synthetic index, hydrologic response, Sansargou watershed.

* Université de Kara, FLESH, Géographie, PREDES, E-mail : kankpenang1@gmail.com

Introduction

Prenant sa source dans les plateaux de Dapaong-Bombouaka, la Sansargou draine un bassin versant étendu de 2 327km²qui se situe à cheval sur le sud-est du Burkina Faso et le nord du Togo (fig. 1). Dans ce bassin versant, densément peuplé et intensément mise en valeur, les écoulements de surface sont devenus très abondants au cours de ces dernières décennies (L. Kankpénandja et al, 2012). Cette abondance des écoulements de surfaces entraine des crues turbides aussi bien dans le drain principal que dans les affluents. Ainsi, assiste-t-on à la récurrence des inondations catastrophiques. Les impacts socio-économiques sont très énormes surtout dans la vallée de cette rivière (L. Kankpénandja et al, 2012 ; Gnongbo, 2013). Cette étude a été initiée, afin de comprendre l'influence de la morphologie du bassin versant sur la réponse hydrologique de la rivière. A cet effet, différentes méthodes ont été utilisées. Nous allons présenter successivement ces approches méthodologiques, les résultats obtenus et enfin la discussion de ceux-ci.

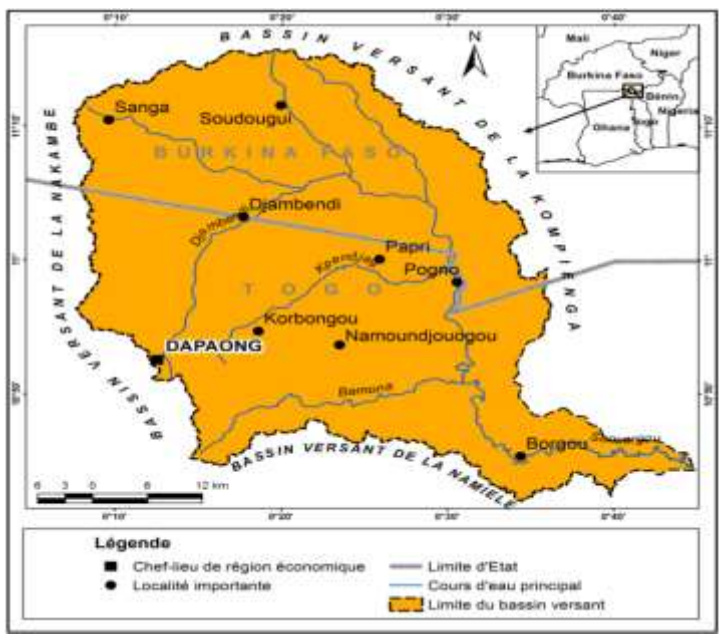


Fig. 1 : Localisation du bassin versant de la Sansargou

1. Méthodologie

L'influence de la morphologie du bassin versant de la Sansargou sur sa réponse hydrologique a été évaluée à la fois à partir des indices morphométriques et des indices synthétiques. Une telle approche a été choisie afin, non seulement de comprendre le rôle hydrologique de la morphologie, mais aussi de comparer l'efficacité des différents indices à l'évaluer.

1.1. Les méthodes morphométriques

Il existe un grand nombre d'indices morphométriques qui ont été proposés pour mesurer l'influence de la morphologie sur la réponse hydrologique des cours d'eau. Quelques-uns des plus couramment utilisés ont été choisis pour mesurer l'influence de la morphologie du bassin versant de la Sansargou sur son comportement hydrologique. Ils se répartissent en indices de forme, de volume et indices croisés.

Les indices de forme

Les indices de forme s'attachent à décrire l'influence de la forme et de l'allongement du périmètre du bassin versant. Trois indices de formes ont été déterminés. Il s'agit de l'indice de compacité de Gravelius (1914), de circularité de Miller (1953) et de l'indice d'allongement ou d'élancement de S.A. Shumm (1956).

L'indice de compacité de Gravelius est le rapport du périmètre P d'un bassin à la circonférence du cercle ayant la même surface A . Il est donné par la formule suivante : $K_G = 0,28 * \frac{P}{\sqrt{A}}$. Pour cet indice qui compare le périmètre du bassin à un celui d'un cercle de même surface, plus il est proche de 1, plus le bassin a une forme proche du cercle. La valeur de 1,128 correspond à un carré parfait (Ibisate, 2004 ; cité par M.J. Douvinet, 2008 et Kankpénandja, 2016). Moins le bassin est compact, plus l'indice est grand. Pour les bassins allongés, l'indice peut aller jusqu'à 3.

L'indice de circularité (I_c) de Miller (1953) s'obtient en rapportant la circonférence du cercle ayant la même superficie que le bassin versant au périmètre de ce bassin versant. Cet indice qui est l'inverse de celui de Gravelius s'exprime comme suit : $I_c = 4\pi * \frac{A}{P^2}$. Il vaut 1 pour un bassin versant circulaire et diminue quand le bassin versant s'allonge.

L'indice d'allongement ou d'élancement (Re) de Shumm (1956) est défini par le rapport entre le diamètre du cercle de même surface que le bassin versant et la plus grande longueur

du thalweg du bassin. $Re = 1,128 * \frac{\sqrt{A}}{Lb}$. Re égal à 1 pour un bassin versant sphérique, diminue avec l'allongement de celui-ci. Il est sensiblement égal à 0,6 pour un bassin très élané. Cet indice a été repris et modifié légèrement par B. Delcaillau (2001) qui propose la formule : $Re = (2 - \sqrt{\frac{\sqrt{A}}{\pi}}) / Lb$.

Les indices de volume

Les indices de volume sont proposés pour mesurer le rôle de la distribution du relief. L'approche la plus utilisée pour évaluer l'influence hydrologique du relief reste la courbe hypsométrique qui représente la répartition de la surface du bassin versant en fonction de son altitude. Elle porte en abscisse la surface (ou le pourcentage de surface) du bassin qui se trouve au-dessus (ou au-dessous) de l'altitude représentée en ordonnée (fig. 2). Elle donne une bonne synthèse des distributions altimétriques et topographiques (W. Luo, 1998 ; C.H. Grohmann, 2004 ; M. J. Douvinet, 2008 ; M. André, 2013).

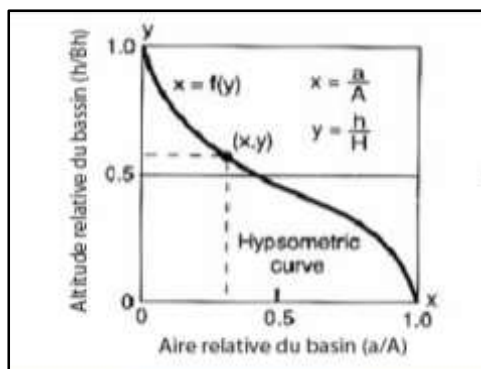


Fig. 2 : Méthode de construction de la courbe hypsométrique d'un bassin versant (tiret de M. J. Douvinet, 2008).

La pente moyenne est également très utilisée pour mesurer l'influence du relief. Elle donne une bonne indication sur le temps de parcours du ruissellement direct - donc sur le temps de concentration (t_c) - et influence directement le débit de pointe lors d'une averse. Plusieurs méthodes ont été développées pour estimer la pente moyenne d'un bassin. Disposant d'un modèle numérique de terrain de très bonne résolution (30,6 m x 30,6 m), la pente moyenne ($\bar{tg}$) a été calculée à partir de la pente locale en chaque pixel. Elle est donnée par la formule suivante : $\bar{tg} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n tg_i$. (où tg_i : Pente locale du pixel i , n : Nombre total de pixels du bassin

versant. La pente moyenne permet de déduire la vitesse du ruissellement, le pouvoir érosif moyen et la capacité de transport du bassin versant.

Les indices croisés

Les indices croisés combinent deux de ces variables morphologiques. Parmi cette catégorie d'indice ont été retenus ceux de R.E. Horton (1932), de C. Puech (1993) et de K. Beven et al (1997).

La densité de drainage (Dd) de Horton (1932) est définie par le rapport entre la longueur totale des rivières et la surface totale du bassin. Selon un grand nombre d'auteurs, notamment J. Tricart (1965), J.P. Bravard et F. Petit (1997) et C. Cudennec (2000), cet indice reflète bien les conditions climatiques locales, le relief et la géologie du bassin et, tient compte du degré de développement et d'incision d'un réseau. Il est faible lorsque le relief est bas et fort pour un relief élevé.

L'indice global de pente introduit par Puech (1993) est donné par l'équation : $I_g = D/L$. Il rapporte ainsi la dénivellation (D) du bassin versant (différence entre l'altitude 95% et l'altitude 5%) à la longueur du rectangle équivalent (L).

L'index topographique (TI) de Beven et al. (1997) est un indice croisé permettant d'évaluer le degré de convexion, de concavité et de saturabilité des versants. Il est le logarithme à base 10 du quotient de l'aire cumulative (A) en amont d'un point donné sur la pente locale (β) en ce point. $TI = \log\left(\frac{A}{\beta}\right)$.

Ces approches classiques qui évaluent l'influence de la morphologie à partir des indices cloisonnés ont été critiquées par de nombreux auteurs. D'où l'orientation vers des méthodes plus synthétiques.

1.2. Les méthodes des indices synthétiques

Les critiques formulées aux méthodes classiques de la morphométrie pour mesurer l'influence de la morphologie sur le comportement hydrologique des cours d'eau ont amené plusieurs auteurs à s'orienter vers des méthodes plus synthétiques (M.J. Douvinet, 2008, cité par L. Kankpénandja, 2016). Ainsi des fonctions géomorphologiques exprimées par rapport à la distance à l'exutoire ont fait l'objet de nombreuses investigations (C. Cudennec, 2000). Différents auteurs ont travaillé sur la complexité de l'organisation du réseau en étudiant la « *fonction de distribution de l'aire contributive*

suivant la distance à parcourir » (J.D. Snell et M. Sivapalan, 1994, cités par M.J. Douvinet, 2008). Les travaux dans ce sens ont permis à R. L.Shreve(1974) d'élaborer la théorie de la « fonction largeur $W(x)$ » ou la « widthfunction » qui indique le nombre de biefs N du réseau en fonction de la distance à parcourir par la goutte d'eau la plus éloignée pour parvenir jusqu'à l'exutoire.

L'intégration des surfaces à la structure du réseau a permis à J.D. Snell et M. Sivapalan (1994) d'améliorer la fonction-largeur et d'obtenir la « fonction-aire ». En considérant une vitesse d'écoulement constante au sein du bassin versant, on peut convertir la « fonction-aire » en « diagramme surface-temps » (C. Cudennec, 2000 et M.J. Douvinet, 2008). Dans ce cas, l'axe des abscisses devient une unité de temps et non de surface (fig. 3). Cette fonction prend en compte la réelle trajectoire des écoulements et intègre la surface à travers les versants, et traduit surtout la fonctionnalité de l'organisation interne d'un réseau de manière dynamique. Elle permet de mieux appréhender la dynamique de la réponse hydrologique à l'échelle fine, en identifiant la part des contributions spatiales et temporelles des sous-bassins par rapport à la réponse globale mesurée à l'exutoire (D. Delahaye, 2002 ; M.J. Douvinet, 2008, cités par L. Kankpénandja , 2016).

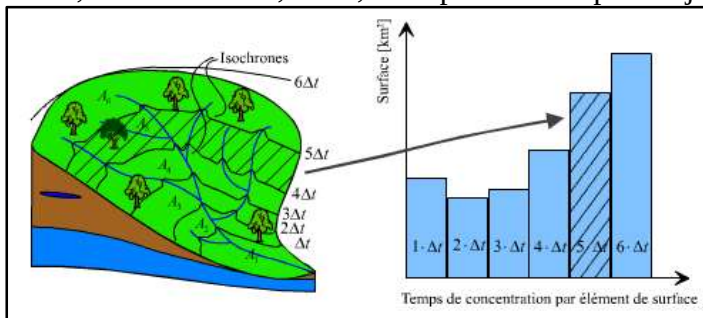


Fig. 3 : Méthode de construction de la « fonction-aire normalisée » :
pour chaque isochrone, on définit une vitesse d'écoulement et un temps de séjour (tiré de André Musy, <http://echo2.epfl.ch/hydrologie/>).

Un indice synthétique de l'influence morphologique est tiré de cette approche. Il s'agit de l'indice IE (indice d'efficacité) qui est le rapport entre le pic du surfacogramme (Q_{max}) et la surface (A) en amont du point de mesure.

$$IE = \frac{Q_{max}}{\sqrt{A}} * 100$$

Pour comprendre la réponse globale à l'exutoire du bassin versant ainsi que les contributions internes des affluents, l'indice d'efficacité (IE) a été déterminé pour la Sansargou, ses principaux affluents, et les petits bassins versants (fig. 4). Les petits bassins versants (PBV) sont ceux de taille inférieure à 100 km² (M. Mietton, 1980, cité par L. Kankpénandja, 2016). La présente étude a porté surtout sur de très petits bassins versants de taille inférieure à 20 km². Ils ont été choisis en procédant par un maillage de 3 km x 3 km du bassin de la Sansargou. Ensuite, en progressant de l'ouest à l'est et du sud au nord, un PBV a été choisis toutes les quatre mailles. Ainsi le nombre de PBV étudiés par unité morphologique est fonction de leur extension.

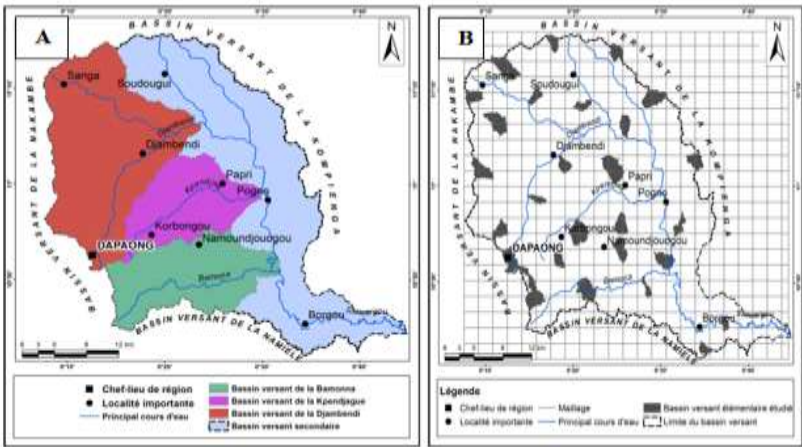


Fig. 4 : Localisation des bassins versants des principaux affluents (A) et distribution spatiale des petits bassins versants étudiés (B).

2. Résultats

2.1. Les caractéristiques générales du bassin versant de la Sansargou

2.1.1. Les données morphostructurales

Le bassin versant de la Sansargou appartient au grand bassin fluvial de la Volta qui a été l'objet de nombreuses études, notamment celles de P. Affaton et al. (1980 et 1990). Selon ces travaux, il s'étend sur deux grands ensembles morphostructuraux : le socle birimien et le bassin sédimentaire des Volta (fig. 5 B).

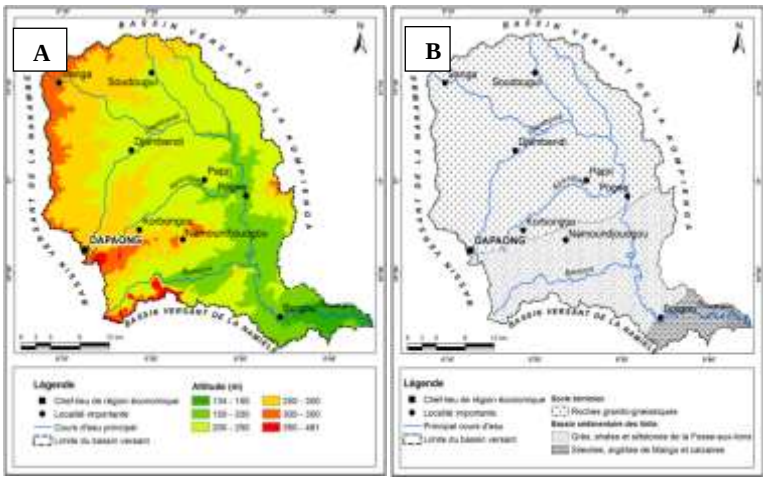


Fig. 5 : Relief (A) et géologie (B) du bassin versant de la Sansargou (Source : Réalisé à partir du MNT de la SRTM pour le relief et d’après P. Affaton (1987) pour la géologie).

Le socle birimien occupant la position septentrionale correspond à la partie burkinabéedu bassin et à l’extrême nord-ouest du Togo. Constitué de formations granito-gneissiques et plus ou moins tectonisée, il plonge au sud-ouest sous l’épaisse série sédimentaire des Volta qui occupe la partie médiane du bassin versant (P. Affatonet al., 1980 ; P. Affaton, 1990).

Le bassin sédimentaire des Volta, occupant la partie sud du bassin versant est considéré comme un bassin composite constitué d’un bassin inférieur comprenant les supergroupes de Bombouaka et de la Pendjari (ou de l’Afram), et d’un bassin supérieur comblé par le supergroupe de Tamalé (J.J. Drouet, 1986 ; P. Affaton, 1990, cité par L. Kankpénandja (2016). Il est constitué essentiellement de grès variés, de shales, de silexites et de siltites.

Du fait de la diversité lithologique et d’une évolution morphotectonique complexe, le relief de ce bassin versant est assez contrasté, variant dans l’ensemble entre 134 m dans bassin sédimentaire à son exutoire et480 m sur le plateau de Dapaong-Bombouaka. L’altitude moyenne est de 234 m. La détermination de différents indices a permis de bien montrer l’influence de ces données morphostructurales. Mais avant de s’appesantir sur l’examen des indices morphologiques, il est indispensable de présenter les caractéristiquesgénéralesdu contexte bioclimatique et de l’occupation du sol.

2.1.2. Les données climato-hydrologiques

Le bassin versant de la Sansargouse situé dans le domaine de climat tropical soudanien caractérisé, au cours de la période 1985 – 2015, par une pluviométrie variant entre 850 mm au nord, dans le secteur de Sanga au Burkina Faso et 1050 mm/an aux latitudes de Pansiéri au Togo. La partie sud-ouest correspondant aux plateaux de Dapaong-Bombouaka, est légèrement plus arrosée en raison de l'influence orographique. La moyenne des précipitations est supérieure 1000 mm/an au niveau de la station de Bombouaka. Le rythme climatique moyen se caractérise par l'alternance d'une saison pluvieuse et d'une saison sèche. La durée de la saison pluvieuse y varie de 5 à 6 mois et celle de la saison sèche entre 6 et 7 mois. La distribution des précipitations mensuelles, unimodale avec une concentration forte sur près de 3 mois (fig. 6A). Cette distribution des pluies entraîne une fréquence élevée des crues de la Sansargou.

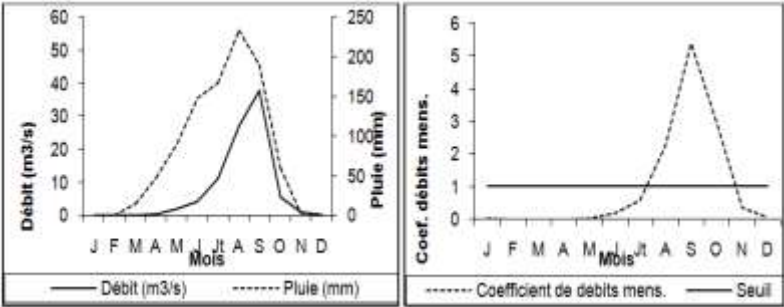


Fig. 6 : Courbes comparées de la pluviométrie et du régime hydrologique moyen de la Sansargou de 1975 à 2015 (construites à partir des données des directions nationales de météorologie du Burkina Faso et du Togo).



Photos 1 : Dégâts des inondations dans la vallées de la Sansargou (Togo-Presse 2007 pour les photos A à C et Cliché Kankpénandja 2014 pour la photo D).

La rivière Sansargou a un régime hydrologique tropical unimodal calé sur le rythme climatique saisonnier comme (fig. 6A). Les débits sont faibles en saison sèche durant laquelle l'écoulement est le plus souvent réduit à chenal. La saison d'étiage va du mois de janvier au mois de d'avril au cours desquels les débits sont pratiquement nuls. Les eaux commencent par remeonter en main avec le retour de la saison des pluies. Les coefficients de débits mensuels passent au-dessus de l'unité à partir de juillet et se maintiennent jusqu'à la fin de septembre avant de descendre en dessous en octobre(fig. 6B). La saison hydrologique humide dure ainsi seulement 3 mois. Mais elle est marquée par des innondations très catastrophiques comme l'illustrent les photos ci-dessus (photos 1). La pointe hydrologique se situe en septembre. Au cours de la période 1960 – 1987surlaquelle les données existent,les débits moyens mensuels ont variés entre 8,1 et 85,4 m³/s avec une moyenne interannuelle de 46,5 m³/s. La courte durée des hautes eaux se traduit par un module de la rivière très faible 7,8 m³/s.

2.1.3. L'occupation du sol

L'occupation du sol se caractérise par une très forte extension desaires mises en valeur agricoles formant une mosaïque decultures et de jachères. Cette mosaïque constituée de savane parc et de parc agroforestier, d'une étendue totale de 2086 km2, représente plus de 89,21 % de la superficie du bassin versant (fig. 8). Les principales cultures sont le sorgho, le mil,

le riz et le maïs. Sur les aires cultivées, la densité des arbres est assez variée. Dans certains secteurs la presque totalité des arbres sont détruits. C'est le cas surtout sur le revers des plateaux d Dapaong-Bombouaka. Par contre dans d'autres secteurs, notamment des parcs agroforestiers à rôniers et manguiers et des savanes parcs à karité et à néré, la densité des arbres est très élevée. C'est le cas des secteurs autour de Djambendi, Papri, Pogno et Borgou.



Fig. 7 : Occupation du bassin versant de la Sansargou.

La végétation naturelle se développe sur des aires circonscrites en plages dissimulées dans la mosaïque de cultures et de jachères. Elle est constituée de savanes arbustives, de savanes arborées, de savanes boisées et de forêts galeries très dégradées. Leur étendue totale est 244 km², soit 10,45 % de l'ensemble du bassin versant.

Dans l'ensemble, le couvert végétal se caractérise par une dégradation assez poussée, situation qui est alors favorable à la battance et aux écoulements de surface.

2.2. L'influence de la morphologie du bassin versant

2.2.1. Les enseignements tirés des indices morphométriques

L'examen des indices morphométriques associés à différentes variables morphologiques à savoir la forme, le volume et le réseau hydrographique permet de tirer un certain nombre d'enseignements sur l'influence de la morphologie du

bassin versant de la Sansargousur la réponse hydrologique à son exutoire.

Une influence morphologique mitigée d'après les indices de forme

Les indices de formes qui ont été calculés à savoir l'indice de compacité de Gravelius, l'indice de circularité de Miller et l'indice d'allongement de Shumm (fig. 9B) indiquent une influence variable de la forme du bassin versant sur sa réponse hydrologique. Les deux premiers avec des valeurs respectivement de 1,52 et 0,66 suggèrent une forme peu allongée et par conséquent une montée rapide des eaux. En effet, pour l'indice de compacité de Gravelius, la valeur de 1 correspond à une forme en cercle parfait. Un allongement du bassin entraîne une augmentation de cette valeur qui passe à 1,128 pour le carré. De même la valeur de 1 pour l'indice de circularité de Miller correspond au cercle parfait. Mais, pour cet indice qui est inverse du premier, un allongement du bassin versant se traduit par une diminution de la valeur qui descend à 0,785 pour le carré. La valeur de 0,66 révèle alors un faible allongement. Par contre le troisième, l'indice d'allongement ou d'élanement de Shumm avec une valeur de 0,40 est plutôt caractéristique d'un bassin versant très allongé. En effet, cet indice prend la valeur de 1 pour les bassins versants circulaires, tandis que les valeurs autour de 0,6 indiquent une forme allongée qui retarde la concentration des eaux. Cette valeur du troisième indice tient au fait que le collecteur principal, excentré est plus allongé que s'il était dans l'axe de symétrie du bassin versant. En effet, il prend sa source dans la partie médiane, remonte vers le nord, puis s'incurver pour revenir au sud (fig. 9A). L'indice d'allongement de Shumm met alors en relief une réalité ignorée par les deux premiers indices. Mais ce dernier indique une forme allongée du bassin versant, ce qui n'est pas exact, car l'examen de la géométrie du bassin versant révèle plutôt qu'il a la forme d'un éventail massif à tête arrondie.

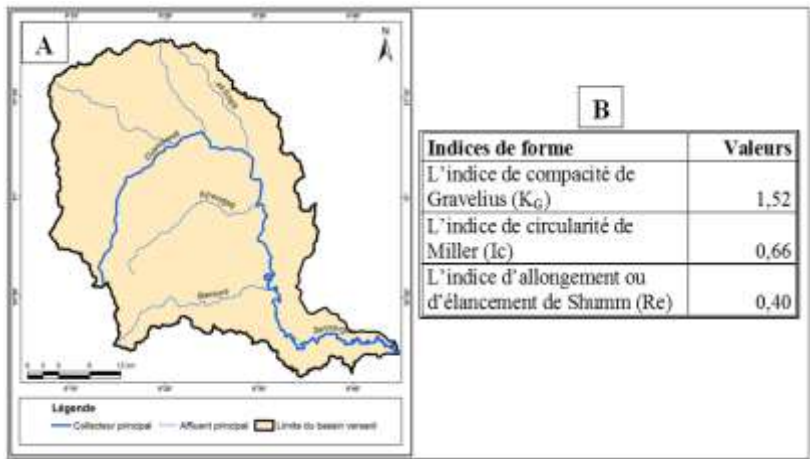


Fig 9 : Forme (A) et indices de forme (B) du bassin versant de la Sansargou (Réalisé à partir du MNT de la SRTM).

En somme, aucun de ces indices ne mesure de façon efficace l'influence de la morphologie du bassin versant sur la réponse hydrologique de la Sansargou. D'une part les deux premiers s'appuyant sur la forme générale du bassin versant, indiquent une concentration rapide des eaux. Ils ignorent le retardement corrélatif à l'allongement du collecteur principal, allongement dû à l'excentricité de cet axe drainage. Le troisième quant à lui suggère une forme très allongée du bassin, ce qui n'est non plus réel.

Des indices de volume suggérant une plus ou moins faible maturité du relief

La courbe hypsométrique de A.N. Strahler (1957) a permis de caractériser la distribution de la surface du bassin versant en fonction de l'altitude. Elle se caractérise par une forme concave, mais légèrement convexe à la base indiquant une fréquence assez élevées des pentes supérieures à moyenne (fig. 10).

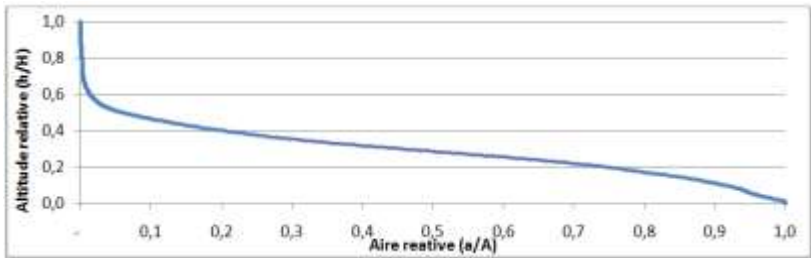


Fig.10 : Courbe hypsométrique du bassin versant de la Sansargou (Réalisé à partir du DEM de la SRTM).

La concavité d'ensemble exprime la maturité du relief et le développement du réseau hydrographique. Mais la convexité à l'aval montre que cette maturité n'est pas assez poussée. D'une manière générale, la courbe hypsométrique révèle que le relief est peu favorable à l'accélération des écoulements. Par contre, l'indice de pente moyenne dont la valeur est de 2,09 suggère que le relief est mature. Il montre que le relief du bassin versant est relativement favorable à l'accélération de l'écoulement. Somme toute, la courbe hypsométrique et l'indice de pente moyenne sans être en contradiction totale, indiquent pour la première une influence morphologique faible et pour le deuxième une influence plus importante. Ceci est lié au fait que ceux-ci mesurent que partiellement le rôle de la morphologie. Le croisement de différentes variables morphologiques permettra d'affiner leur rôle.

Quels enseignements tirer des indices morphométriques croisés ?

Les indices morphométriques issus du croisement des variables morphologiques deux à deux ont contribué à améliorer la compréhension de leur rôle. Ainsi, l'indice global de pente de Puech qui croise l'altimétrie du bassin versant à la longueur de l'axe principal révèle une concentration des eaux relativement rapide. Cet indice, indique une dénivellation moyenne de 1,36 m/km du drain principal (tableau 1).

Tableau 1: Indice morphométriques croisés

L'indice global de pente	Ig	1,36
Densité de drainage	Dd	2.2
Index topographique	TI	0,94

Source : Réalisé par analyses spatiales à partir du MNT de la SRTM.

A la dénivellation favorable s'ajoute la convexité marquée des pentes comme l'atteste l'index topographique d'une valeur moyenne de 0,94. En effet, la convexité des pentes signifie qu'elles s'augmentent vers l'aval accélérant ainsi les écoulements. Au total, si l'indice global de pente et l'index topographique ne témoignent pas d'un écoulement assez torrentiel, ils montrent que les pentes sont favorables au transfert rapide des eaux.

L'indice de densité de drainage croisant la forme et le réseau hydrographique mesure quant à lui la longueur totale des drains par unité de surface. Sa valeur moyenne de 2,2 suggère un bon développement du réseau hydrographique et donc un bon drainage du bassin versant de la Sansargou dans l'ensemble. Le bon développement du réseau hydrographique couplé d'une pente globale assez élevée rendent compte de conditions morphologiques naturellement favorables à la concentration rapide des eaux.

Mais les indices morphométriques simples ou croisés ont l'inconvénient de ne pas intégrer le rôle de toutes les variables morphologiques. C'est à cette insuffisance que tente de combler les indices synthétiques.

2.2.2. Des indices synthétiques pour une mesure de l'influence dynamique de la morphologie

Les « surfaçogrammes » construits pour les bassins versants de la Sansargou et de ses principaux affluents d'une part, et ceux des drains élémentaires d'autre part, permettent de comprendre la réponse hydrologique en différents points du cours principal et de l'ensemble du bassin versant, en identifiant la part des contributions internes.

L'analyse de la fonction-aire normalisée de la Sansargou et ses principaux affluents

L'analyse du surfaçogramme à l'exutoire du bassin versant de la Sansargou traduisant la réponse globale de celui-ci, révèle une forme générale très irrégulière avec une succession de plusieurs pics (fig. 11A). Cette irrégularité de la forme traduit une organisation morphologique interne très complexe. Les pics les plus importants se situent à l'amont du bassin versant, à plus de 88 km de l'exutoire. Le débit moyen de surface (Q_{moy}) est de 18 560,59 m³/s et le maximum (Q_{max}) de 62 042,78 m³/s. La distance à l'exutoire de l'élément de surface correspondant au débit de pointe

(DQmax) est 91,75 km. Il en résulte un IE de 67,31% traduisant une efficacité forte du bassin versant. Il faut rappeler que selon M.J. Douvinet (2008), cité par L. Kankpénandja (2016), les valeurs de l'IE supérieures à 50 indiquent une efficacité marquée du système morphologique.

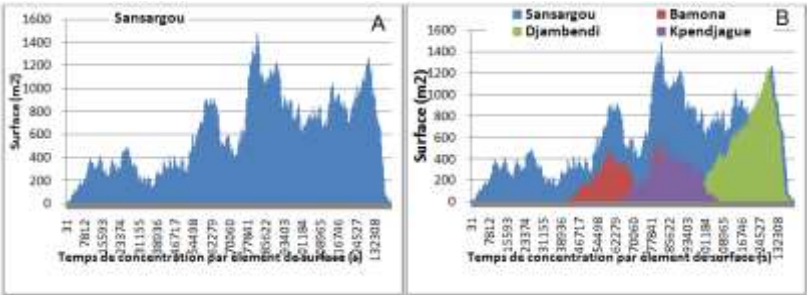


Fig. 11 : Surfaçogrammes de la Sansargou(A) et de ses principaux affluents (C) (Réalisé à partir du DEM de la SRTM).

Pour comprendre la contribution des bassins versants des principaux affluents, les surfaçogrammes de ceux-ci ont été représentés sur le même graphique que celui du collecteur principal. L'examen du graphique montre comment ceux-ci sont bien calés sur les différents pics du surfaçogramme de ce collecteur principal (fig. 11B). Ainsi, le maximum de ce dernier correspond à une superposition de ceux des rivières Bammona et Kpendjague, couplés aux petits bassins versants en amont de ceux-ci.

L'analyse des fonctions aires normalisées des bassins versants des principaux affluents montre également une organisation assez complexe de ceux-ci, organisation qui se traduit par l'existence de plusieurs pics (fig. 8B). Leurs IE suggèrent une efficacité très élevée pour l'ensemble (tableau 2). En effet, la valeur la plus élevée relevée sur la Djambendi (96,77 %), caractérise une hyper-efficacité. La plus petite valeur de 57,50 %, celle de la Bamonna est supérieure à 50 % indiquant une efficacité élevée de son bassin versant. Ce dernier avec une forme allongée, confirme que la forme prise isolément ne saurait donner une idée fidèle de la réponse hydrologique du bassin versant.

**Tableau n°2 : Les indices d'efficacité des principaux
affluents de la Sansargou**

Bassins versant	Superficie (km ²)	Indice d'efficacité (IE)
Sansargou	2 327	67,31
Djembendi	697	96,77
Kpendjague	298	60,13
Bamonna	366	57,50

*Source : Réalisé par analyses spatiales à partir du DEM de la
SRTM.*

En somme, l'étude de la fonction-aire normalisée des bassins versants de la Sansargou et de ses principaux affluents a permis de découvrir qu'ils ont une efficacité très élevée. La morphologie prédispose alors ces hydro-systèmes à une abondance hydrologique. Mais la multiplicité des pics des surfaçogrammes indique une organisation structurale complexe de ceux-ci. D'où la nécessité d'analyser le comportement hydrologique des petits bassins versants.

Quelle est la réponse hydrologique des petits bassins versants (PBV) ?

Pour comprendre la réponse hydrologique du bassin versant de la Sansargou dans le détail, 30 PBV ont été étudiés. De taille variant entre 2,7 et 15,13 km², se situent pour la grande partie dans la pénégaine du Gourma (16) et les plateaux de Dapaong-Bombouaka (8). Seulement trois PBV de la plaine de l'Oti ont été étudiés. Trois autres sont situés à califourchon sur la pénégaine du Gourma et les plateaux de Dapaong-Bombouaka. Cette répartition tient fortement compte de l'extension du bassin versant de la Sansargou dans les différentes unités morphostructurales.

Les surfaçogrammes des PBV présentent une allure irrégulière avec une succession de pics qui témoignent que ces unités spatiales sont loin d'être homogènes (fig. 12). Cette allure s'explique par leur forme généralement quelconque et asymétrique par rapport à l'axe principal de drainage et des pentes variées. Cependant, en dépit de leur hétérogénéité, la réponse globale aux exutoires des PBV détermine le comportement hydrologique des grands organismes fluviaux dont ils font partie. L'efficacité des grands systèmes fluviaux

dépend de l'organisation optimale de ces unités spatiales
constituantes.

Sur les 30 PBV étudiés, 27 ont un IE supérieur 50 %
(Tableau 3). L'IE moyen est de 63,25 %. Une analyse par unité
morphostructurale révèle que l'IE moyen de la pénéplaine du
Gourma (65,90 %) est supérieur à celui des plateaux (63,25
%), lui-même supérieur à celui de la plaine de l'Oti (52,11 %).
L'efficacité très élevée des PBV de la pénéplaine du Gourma
tient essentiellement à la convexité des pentes des croupes de
cette unité morphologique. Cependant, si l'IE moyen de la
pénéplaine est supérieur à celui des plateaux, il faut souligner
que le maximum d'efficacité des PBV est enregistré sur les
plateaux avec une valeur de 87,78 %. La faiblesse relative de
l'IE des plateaux s'explique par le fait que sur les revers de
ceux-ci, la pente est faible et rectiligne. Dans tous les cas, l'IE
moyen d'une valeur de 63,25 %, dénote le caractère favorable
de la morphologie des unités hydrologiques de base.

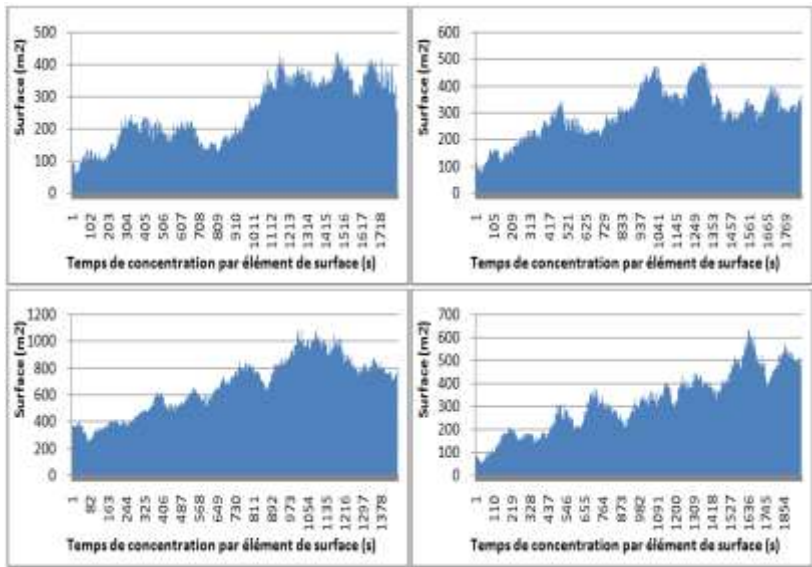


Fig. 12 : Surfaçogrammes de quelques petits bassins
versants élémentaires (PBV).

Tableau : Indices d'efficacité des petits bassins versants.

Bassins versants élémentaires	Unités morpho-structurales	Superficie (km ²)	Indice d'efficacité (IE)	Bassins versants élémentaires	Unités morpho-structurales	Superficie (km ²)	Indice d'efficacité (IE)
BVE1	PO	3,66	66,14	BVE27	I	7,90	62,00
BVE4	PO	2,71	46,44	BVE29	PB	5,12	42,42
BVE6	PB	14,64	65,89	BVE37	PG	9,82	64,93
BVE8	PB	12,46	64,49	BVE39	PG	5,76	74,86
BVE10	PB	3,26	87,78	BVE41	PG	15,13	71,77
BVE12	PB	6,99	66,89	BVE44	PG	6,92	67,41
BVE14	PO	6,38	43,76	BVE50	PG	6,79	56,87
BVE15	I	10,90	52,33	BVE52	PG	4,96	63,44
BVE17	PB	4,86	54,77	BVE54	PG	4,66	55,65
BVE19	PB	8,35	65,93	BVE56	PG	11,24	67,35
BVE21	PB	9,02	57,82	BVE58	PG	13,24	54,22
BVE24	PG	7,04	68,63	BVE61	PG	4,83	65,51
BVE26	I	13,27	77,03	BVE63	PG	5,91	80,13
Moyenne							63,25
PO = Plaine de l'Oti, PB = Plateaux de Dapaong-Bombouaka, PG = Pénéplaine du Gourma, I = à cheval sur deux unités morphologiques							

Source : Réalisé par analyses spatiales à partir du DEM de la SRTM3.

Les résultats montrent ainsi une efficacité des bassins versants à toutes les échelles spatiales. D'où la propension accrue du cours d'eau aux crues et inondations catastrophiques, en dépit de taille moyenne du bassin versant et d'une pluviométrie parfois déficitaire. Les mêmes observations ont été déjà faites par L. Kankpénandja et T.Y. Gningbo (2005), L. Kankpénandja et al (2012) et L. Kankpénandja (2016).

3. Discussion

L'évaluation de l'influence de la morphologie du bassin versant sur sa réponse hydrologique a été faite à la fois à partir des indices morphométriques classiques et des indices synthétiques. Au niveau des indices classiques qui sont plus d'une soixantaine (M.J. Douvinet, 2008), nous n'avons retenus qu'un petit nombre parmi ceux qui sont couramment utilisés. Ce choix est lié au fait que l'usage de ceux-ci est de plus critiqué (A. Bardossy et F. Schmidt, 2002 ; H. Bendjoudi et P. Hubert, 2002 ; D. Delahaye, 2002 ; M.J. Douvinet, 2008, cités par L. Kankpénandja, 2016). Les enseignements tirés de ces indices ont montré effectivement qu'ils ne donnent pas une mesure précise de l'influence de la morphologie sur la réponse hydrologique des bassins versants.

Le modèle numérique utilisé pour extraire les indices synthétiques, d'une résolution spatiale de 30,6 m est assez précis pour des analyses couvrant l'ensemble du bassin versant d'une étendue de 2 327 km² et des sous-bassins de taille supérieure à 100 km². Mais, pour ceux qui sont de petite taille, notamment inférieure à 30 km², cette résolution devient peu adaptée. Aussi, avons-nous procédé à un fractionnement des pixels. Le fractionnement en maille plus réduite a été faite en fonction de l'aire passée par seconde à l'exutoire. Ainsi, la taille du pixel a été obtenue en divisant la longueur de l'axe de drainage principal par le temps de concentration des eaux exprimé en seconde. Dans ces conditions, une itération correspond au passage d'une bande de cellules situées à égale distance de l'exutoire. Si en termes d'aire, la résolution du modèle numérique original n'a pas d'effet, elle influe sur l'altitude, les pixels résultants du fractionnement d'un même pixel original ayant la même altitude.

Dans tous les cas, il faut relever que la taille des pixels d'origine a un effet sur les résultats. En effet, l'indice d'efficacité de 67,31 % obtenu sur la Sansargoupar la présente étude est plus faible que celle de 86,7 % obtenue par L. Kankpénandja (2016). Cette différence est imputable à la résolution du MNT qui est de 30,6 m x 30,6 m alors L. Kankpénandja (2016) a utilisé plutôt le MNT 92,0 m x 92,0 m de la SRTM. Il faudrait signaler que les effets de la taille du pixel ont été signalés par d'autres auteurs, notamment W. Luo (1998), C.H. Grohmann (2004) et M. J. Douvinet (2008).

Conclusion

Les résultats de la présente étude révèlent que la morphologie du bassin versant de la Sansargou joue un rôle très important sur la montée rapide des eaux et les crues à son exutoire. Les indices morphométriques basés sur les caractéristiques d'une ou de deux dimensions de la morphologie ne permettent pas d'avoir une mesure exacte de l'efficacité du système hydrologique. Cette efficacité du bassin versant est mieux reflétée par l'approche synthétique mesurant les influences combinées de toutes les variables morphologiques.

Mais il faut préciser que le facteur morphologique interfère avec d'autres, notamment les précipitations, les états de surfaces et les données structurales. La prédiction de la réponse hydrologique du bassin versant passe par une

connaissance précise des influences respective de ces différents facteurs. Des investigations peuvent alors s'orienter vers la collecte des données pour la compréhension de ceux-ci et une modélisation précise du comportement hydrologique du bassin versant.

Références bibliographiques

- AFFATON, P., SOUGY, J. et TROMPETTE, R. (1980): The tectono-stratigraphic relationships between the upper Precambrian and Lower Paleozoic Volta Basin and the Pan-African Dahomeyide Orogénique Belt (West Africa). *Amer. J. Sci.*, Vol. 280, p. 224-248.
- AFFATON, P. (1990) : *Le bassin des Volta (Afrique de l'Ouest) : une marge passive d'âge protérozoïque supérieur, tectonisée au Panafricain (600 ± 50 Ma)*. Collection Etudes et Thèses, Edit. de l'ORSTOM, Vol. 1, 309 p.
- BARDOSSY, A. et SCHMIDT, F. (2002): GIS approach to scale issues of perimeter-based shape indices for drainage basins. *Hydrological Science*, 46(6), p. 931-942.
- BENDJOUDI, H. et HUBERT, P. (2002) : Le coefficient de compacité de Gravelius : analyse critique d'un indice de forme des bassins versants. *Hydrological Sciences, Journal des sciences hydrologiques*, 47 (6), pp. 921-930.
- BRAVARD J. P. et PETIT F. (1997) : *Les cours d'eau, Dynamique du système fluvial*. Edition Armand Colin, Collection U, Paris, 222 p.
- CUDENNEC, C. (2000) : *Description mathématique de l'organisation du réseau hydrographique et modélisation hydrologique*. Thèse de Doctorat, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes (ENSAR), Rennes, 260 p.
- CUDENNEC, C. (2005) : *Transfert versus mutualisation des coûts et des risques d'amont en aval – Apports des notions hydrologiques d'échelle, structure, émergence et impact*, Actes du séminaire Euro Méditerranéen, <http://fr.WWW.Google.com>, 11 p.
- DELAHAYE, D. (2002) : Du ruissellement érosif à la crue turbide en domaine de grande culture : Analyse spatiale d'un phénomène complexe. *BAGF*, 3, pp. 287-302.

- DELCAILLAU B. (2001): Geomorphic response to growing fault-related folds: exemple from the foothills of central Taiwan. *Geodynamica Acta*, 14, p. 265-287.
- DOUVINET, M. J. (2008) : *Les bassins versants sensibles aux « crues rapides » dans le bassin Parisien – Analyse de la structure et de la dynamique de systèmes spatiaux complexes*. Thèse de doctorat, Université de Caen/Basse Normandie, Caen, 393 p.
- DROUET, J. J. (1986) : Le cycle Sédimentaire et les milieux de dépôts du précambrien supérieur infratilliques du bassin des Volta au Nord-Togo. *Journal of African Earth Sciences*, Vol. II, p. 455-464.
- GNONGBO T.Y. (2013) : Les inondations récurrentes et leurs conséquences dans la plaine alluviale de l'Oti au Togo : saura-t-on gérer ce risque naturel. *Annale de l'Université de Lomé*, Séries Lettre et Sciences Humaines, Tome XXXIII-1, Presses de l'UL, Lomé, p. 37-49.
- GROHMANN C. H. (2004): Morphometric analysis in geographic information systems: application of free software GRASS and R. *Computers & Geosciences*, 30, pp. 1055-1067.
- HORTON R.E. (1932): Drainage Basins characteristics. *Transaction of American Geophysical Union (TAGU)*, 13, p.350-361.
- KANKPENANDJA L., GNONGBO T. Y. & TCHALARE B. (2012) : Érosion, risques d'alluvionnement et colmatage des retenues d'eau dans le bassin versant de la Sansargou, Nord-Togo et Sud-Est du Burkina Faso, *Revue de géographie du laboratoire Leïdi – ISSN0051 – 2515 – N°10*, p. 312-326.
- KANKPENANDJA L. (2016) : *Morphogenèse et aménagement des sous-bassins versants de l'Oti au Togo*, Thèse de doctorat, Université de Lomé, 360 p.
- LUO W (1998): Hysométric analysis with a geographic information system. *Computers & Geosciences*, 24 (8), p. 815-821.
- MIETTON M. (1980) : *La dynamique actuelle dans la région de Pô-Tiébéle, Recherches géomorphologiques au sud de la Haute-Volta*. Thèse 3^e cycle, Grenoble I, 264 p.
- MILLER V.C. (1953) : *A quantitative geomorphic study of drainage basin characteristics in the Clinch Mountain Area*, Virginia and Tennessee, Columbia University Department of Geology, Technical Report, 3.

- MUSY A. (2005) : *Cours d'Hydrologie générale, Chapitre 2. : Le bassin versant et son complexe*, <http://echo2.epfl.ch/hydrologie/chapitres/chapitre2/main.html>, 15 p.
- PUECH C.(1993) : *Détermination des états de surface par télédétection pour caractériser les écoulement des petits bassins versants – applications à des bassins versants en zone méditerranéenne et en zone tropicale sèche*. Thèse de doctorat, Grenoble, 217 p.
- SHREVE R. L. (1974): Variation of mainstream length with basin area in river networks. *Water Resources Research*, 10 (6), p. 1167-1177.
- SHUMM S.A. (1956): Evolution of Drainage System and Slopes in Badlands at Perth Ambay, New Jersey, *Bulletin of Geological Society of America (BGSA)*, 67, p. 597-646.
- SNELL, J. D. et SIVAPALAN, M. (1994): On geomorphological dispersion in natural catchments and the geomorphological unith hydrograph. *Water ResourcesResearch*, pp. 2311-2323.
- STRAHLER A.N. (1964): Quantitative analysis of watershed geomorphology. *Transactions of the American geophysical Union (TAGU)*, 38, p. 913-920.
- TRICART J. (1965) : *Principe et Méthodes de la Géomorphologie*. Masson et Cie, Paris, 496 p.

**DYNAMIQUE DU COUVERT VEGETAL ET SON IMPACT
SOCIO-ECONOMIQUE SUR LES POPULATIONS DE
TOMA DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN
(NORD-OUEST DU BURKINA FASO)**

OUEDRAOGO Arnaud*
LANDMANN Tobias*
KIMANI Jackson*

Résumé

Le Burkina Faso est affecté par la dégradation de ses ressources naturelles. De milliers d'hectares de ses superficies de forêts sont perdues chaque année. La présente recherche évalue l'impact socio-économique de la dynamique du couvert végétal dans la localité de Toma entre 1992 et 2016. L'approche méthodologique est basée sur l'utilisation des données d'images satellitaires Landsat de 30×30 mètres de résolution des années 1992 et 2016 effectuées sur la scène 196/052. Des enquêtes de terrain et des guides d'entretien ont été administrés aux populations. Les images satellitaires révèlent de profondes transformations intervenues depuis 25 ans dans l'évolution du couvert végétal. L'analyse des résultats montre une régression des formations naturelles comme les forêts galeries/savane arborée (-0,16%) et la savane arbustive (-0,46%) au profit des mosaïques de champs (+0,49%) et des sols nus (+0,15%). La végétation très dense a diminué (-0,22%) laissant une place dominante à la végétation faiblement dense (+0,25%) et aux sols nus (+0,51%). La production céréalière telle que le mil a beaucoup diminué, passant de 28 859 tonnes en 2015 à 14 473 tonnes en 2016. La quasi-totalité des personnes interrogées (93%) sont conscientes de l'état de dégradation de leur environnement. Les paysans s'organisent pour faire face à cette situation. Ils sont aidés souvent par des acteurs au développement tels que l'Etat, les projets, et les ONG dont les interventions restent insuffisantes au regard de l'ampleur des dégâts.

Mots clés : Couvert végétal, dynamique du couvert végétal, baisse de la production agricole, Burkina Faso.

**DYNAMICS OF VEGETATION COVER AND ITS SOCIO-
ECONOMIC IMPACT ON TOMA POPULATIONS IN THE
MOUHOUN (NORTHWESTERN OF BURKINA FASO)**

Abstract

Burkina Faso is affected by the degradation of its natural resources. Thousands of hectares of forest area are lost each year. This research

*University of Koudougou/ Département de Géographie (BURKINA FASO), E-mail : arnaudobf@gmail.com et ouedrar@yahoo.fr

*International centre of insect physiology and ecology (ICIPEE), Nairobi, (KENYA).

* International centre of insect physiology and ecology (ICIPEE), Nairobi, (KENYA).

evaluates the socio-economic impact of vegetation cover dynamics in the Toma locality from 1992 to 2016. The methodological approach is based on the use of Landsat satellite imagery data of 30 × 30 meters resolution. Years 1992 and 2016 performed on the stage 196/052. Field surveys and interview guides were administered to the populations. Satellite images reveal profound changes that have occurred over the past 25 years in the evolution of vegetation cover. The analysis of the results shows a regression of the natural formations such as the gallery / savannah forests (-0,16%) and the shrub savanna (-0,46%) in favor of the mosaics of fields (+0,49%) and bare soil (+0,15%). Very dense vegetation decreased (-0,22%) leaving a dominant place for low density vegetation (+0,25%) and bare soil (+0,51%). Cereal production such as millet has declined significantly, from 28,859 tonnes in 2015 to 14,473 tonnes in 2016. Nearly all respondents (93%) are aware of the state of degradation of their environment. The peasants are organizing themselves to face this situation. They are often helped by development actors such as the state, projects, and NGOs whose interventions are insufficient in view of the scale of the damage.

Keywords : Vegetated cover, dynamic vegetation cover, decline in agricultural production, Burkina Faso.

Introduction

La dégradation des terres est l'un des plus graves problèmes environnementaux contemporains. Elle est définie comme la perte de productivité biologique des terres (Soulama *et al.*, 2015 : 8048). Les savanes d'Afrique connaissent des processus rapides de transformation des paysages ruraux et une dégradation des ressources naturelles (Soulama *et al.*, 2015 : 8048). « Les écosystèmes sahéliens subissent eux aussi une forte dégradation en raison de la péjoration climatique et de la forte anthropisation » (Diouf *et al.*, 2002 : 1). Selon (Darkoh, 2003 : 267), l'impact des activités humaines sur l'agriculture et l'élevage en Afrique est susceptible d'être à l'origine de modifications majeures et peut-être irréversibles sur le couvert végétal. « Les sécheresses qui ont touché les pays soudano-sahéliens entre 1968 et 1985 ont eu des conséquences désastreuses sur la végétation » (Enriquez-Sarano, 2000 : 91). Au Burkina Faso, le processus de dégradation qui a sensiblement entamé le couvert végétal n'a pas épargné la région de la Boucle du Mouhoun, particulièrement la province du Nayala. Les populations rurales sont fortement dépendantes des écosystèmes et des services qu'ils fournissent. Cela est particulièrement vrai pour les populations des pays sahéliens comme le Burkina Faso, dont les moyens de subsistances sont étroitement liés aux ressources naturelles. Les hommes au

Sahel sont aussi d'importants utilisateurs de bois. Le bois couvre entre 60 et 93% des besoins en énergie et n'est plus vraiment une ressource renouvelable (Enriquez-Sarano, 2000 : 91-92). Les besoins de plus en plus importants en bois de chauffe et de service entraînent la disparition progressive du couvert végétal et la perte de la biodiversité. Jadis épargnées par le phénomène de dégradation des terres en raison de la faible pression anthropique, les zones de la Boucle du Mouhoun sont désormais soumises à une crise environnementale. L'un des phénomènes qui accélèrent la dégradation de ses ressources naturelles est le déplacement de populations. La migration interne de populations des zones dégradées vers celles favorables aux activités agro-pastorales contribuent à accélérer la dégradation de ces dernières (Youl *et al.*, 2008 : 12). C'est le cas dans la localité de Toma où l'ampleur de la pression foncière peut s'observer à travers l'installation des migrants paysans venus du Nord et du Plateau central du Burkina Faso où les terres sont pauvres et insuffisantes. Les populations pour défricher de nouveaux champs, pratiquent les feux de brousses alors que de l'avis de Caillault *et al.*, (2009 : 1), les feux de brousse en Afrique subsahariennes sont régulièrement classés parmi les agents de la dégradation de l'environnement. De manière générale, les changements d'occupation des terres sont souvent connus mais c'est leur ampleur qui diffère selon le type de pression et les conditions écologiques et environnementales. Les pertes en superficie forestière au Burkina Faso sont estimées entre 110 000 ha et 160 000 ha par an et 75% de ces pertes concernent l'expansion des terres de culture (MEEVCC, 2017 : 12). Cette tendance est toujours à l'augmentation. A cet effet, la télédétection permet d'effectuer l'étude de la dynamique de la dégradation et des causes sous-jacentes à ce phénomène (Schmid, 2003, cité par Soulama *et al.*, 2015 : 8048).

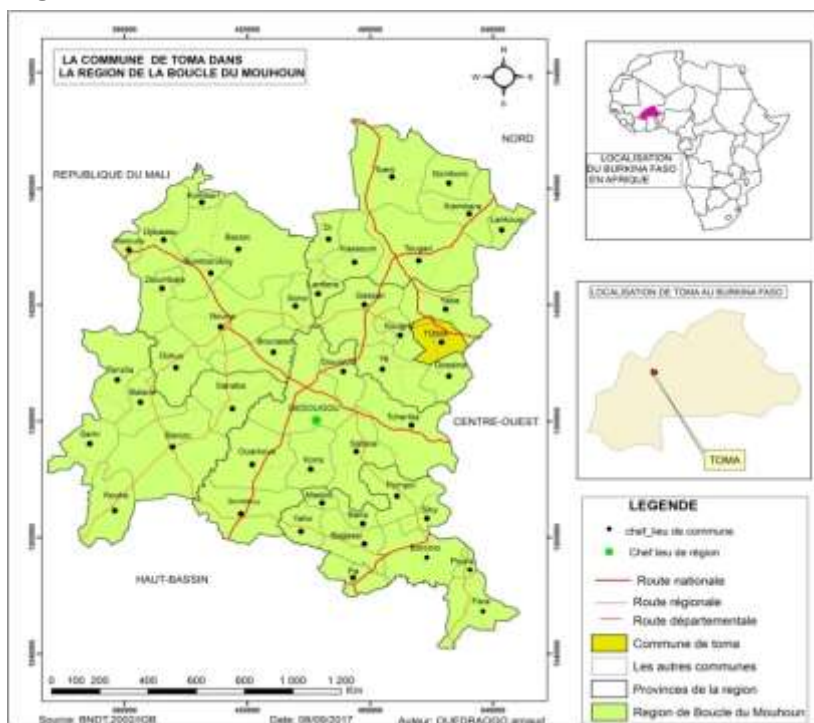
Dans un tel contexte de forte anthropisation et de changements environnementaux globaux, il est opportun d'évaluer la dynamique de dégradation des terres sur le couvert végétal. Les changements opérés ces 25 dernières années sur le couvert végétal à Toma a eu un impact socio-économique néfaste sur les paysans. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact socio-économique de la dynamique du couvert végétal dans la localité de Toma en vue de faire des propositions fiables pour la réduction de la pauvreté de la population.

1. Matériel et méthodes

1.1. Localisation de la zone d'étude

La commune de Toma se situe dans la province du Nayala. Elle compte 12 villages et couvre une superficie de 50 km² (Figure 1). La commune est marquée par une forte augmentation de sa population. D'une population estimée à 9536 habitants en 1996 (INSD, 1997 : 15), la population de Toma compte plus de 17 050 habitants en 2006 (INSD, 2009 : 30). L'agriculture et l'élevage de types extensifs constituent les premières activités pour la majorité des populations. La commune de Toma est située dans le domaine soudano-sahélien caractérisé par une pluviométrie moyenne qui oscille entre 700 et 900 mm d'eau par an (MEF, 2009 : 24). A l'instar du département et de l'ensemble de la province, le relief de la commune est peu accidenté et se caractérise par sa monotonie. Du Nord au Sud de la commune, les altitudes diminuent progressivement de 290 à 280 mètres. La plupart des sols sont des sols d'apport alluvial. Il s'agit de sols sablo-argileux à argilo-sableux. Sur les plateaux latéritiques impropres à l'agriculture, les sols sont gravillonnaires. Ces sols d'apport alluvial dits ferrallitiques ont une valeur agronomique faible à moyenne ; cependant, ils se prêtent assez facilement aux actions de restauration. La végétation se compose essentiellement des savanes arborée, arbustive et herbeuse. Les espèces arborées les plus rencontrées sont *Vitellaria paradoxa*, *Sclerocaria birrea*, *Anogeissus leicarpus*, *Mitragyna inermis*, *Terminalia macroptera*, et celles arbustives sont entre autres *Piliostigma reticulatum*, *Acacia macrostachya*, *Acacia seyal*, *Guiera senegalensis*. Les espèces herbacées les plus caractéristiques sont *Andropogon gayanus*, *Schizachirium exile*, *Cymbopogon sp*, *Loudetia togoensis*, *Vetiveria nigriflora*. La végétation anthropisée se compose de *Mangifera indica* (manguier), *Azadirachta indica* (neem) et *Eucalyptus camaldulensis*. La commune est située en dehors du chevelu hydrographique que forment par endroits les nombreux cours d'eau non pérennes, relevant du bassin versant du Mouhoun.

Figure 1 : Localisation du site d'étude



1.2. Collecte et analyse des données

Les données scientifiques concernent essentiellement les paramètres climatiques, les données de la végétation, les images satellites, et les enquêtes menées auprès des populations.

- Données climatiques

Les données pluviométriques provenant de la Direction générale de la météorologie nationale sont issues de la station de Dédougou entre 1966 à 2016.

La mesure de l'évolution du climat a été effectuée par le calcul de l'indice standardisé des précipitation ou Standardized Precipitation Index (SPI) (Bergaoui, *et al.*, 2001, cité par Faye, 2015 : 19) par avec la formule suivante : $SPI = \frac{X_i - X_m}{S_i}$ où :
– X_i est le cumul des pluies pour une année i ;
– X_m et S_i , sont respectivement la moyenne et l'écart type des pluies annuelles observées pour la série concernée. Le calcul de cet indice permet de déterminer le degré d'humidité ou de sécheresse du milieu. Lorsque $SPI > 2$, on parle d'humidité extrême ; pour $1 < SPI < 2$, on a une humidité forte ; pour $0 < SPI < 1$, on a une humidité modérée ; pour $-1 < SPI < 0$, on a

une sécheresse modérée ; si $-2 < SPI < -1$, on a une sécheresse forte ; si $SPI < -2$, la sécheresse est qualifiée d'extrême.

- Données images satellitaires

Les images satellitaires utilisées sont de type Landsat ETM+, scènes 196/052 du 22 décembre 1992 et du 2 janvier 2016. La résolution spatiale de ces images est de 30 mètres, de projection UTM zone 30 N avec ellipsoïde de référence WGS84. Les images acquises à cette période apparaissent les plus appropriées car elles permettent de mettre en évidence la végétation naturelle.

La composition colorée 5/4/3 a été retenue pour le traitement des images car elle caractérise mieux la couverture végétale. Les images ont été traitées par classification numérique avec la méthode Maximum de Vraisemblance et de type supervisée à l'aide du logiciel de télédétection Erdas Imagine 9.2. Le logiciel Arc Gis 10.2 a servi à la vectorisation des images traitées sur Erdas et a permis au traitement cartographique.

- Données de végétation

La formule $b4-b3/b4+b3$ a été utilisée pour calculer l'Indice de végétation par Différence Normalisée (IVDN) ou NDVI en anglais.

Les valeurs du NDVI sont comprises entre -1 et +1, les valeurs négatives correspondant aux surfaces autres que les couverts végétaux pour lesquelles la réflectance dans le rouge est supérieure à celle du proche infrarouge. Pour les sols nus, les réflectances étant à peu près du même ordre de grandeur dans le rouge et le proche infrarouge, le NDVI présente des valeurs proches de 0. Les formations végétales quant à elles, ont des valeurs de NDVI positives. Les valeurs les plus élevées correspondant aux couverts les plus denses.

Pour la présente étude, les surfaces dénudées représentent la valeur 0 ; la végétation très dense, les valeurs 0,7-0,8 ; la végétation dense, les valeurs 0,5-0,6 ; la végétation moyennement dense les valeurs 0,3-0,4 ; et la végétation faiblement dense, les valeurs 0,1-0,2.

- Echantillonnage démographique

L'enquête a concerné l'ensemble des chefs de ménages de Toma (2634 personnes, INSD, 2009 : 10). De manière aléatoire, 205 ménages ont été tirés. La collecte des données a été effectuée à partir des questionnaires de type individuel. Les questionnaires ont été administrés à des chefs de ménages hommes et des femmes qui s'occupent seules de leurs enfants

tout en menant des activités agro-pastorales. Les différents chefs de ménages enquêtés sont âgés d'au moins 40 ans et pratiquent essentiellement les activités agro-pastorales. Il est plus aisé pour ces personnes à cet âge de fournir des informations plus fiables de leur village sur une période d'au moins 20 ans. Un guide d'entretien a été également adressé à 45 femmes choisies de manière aléatoire dans le village sur le thème « coupe du bois et reboisement ». Un questionnaire a été exclusivement adressé aux femmes du fait de leurs activités dans les villages qui sont beaucoup liées aux domaines forestiers.

- Choix de la zone d'étude

La situation géographique du secteur d'étude dans la Boucle du Mouhoun laisse croire à une zone à forte densité de couvert végétal. La dynamique du couvert végétal est soumise à une forte dégradation. Aussi, l'augmentation de la population à travers l'extension des champs et les activités socio-économiques liées à l'exploitation du bois sont autant d'éléments qui ont guidé notre choix pour la présente étude.

2. Résultats et Discussion

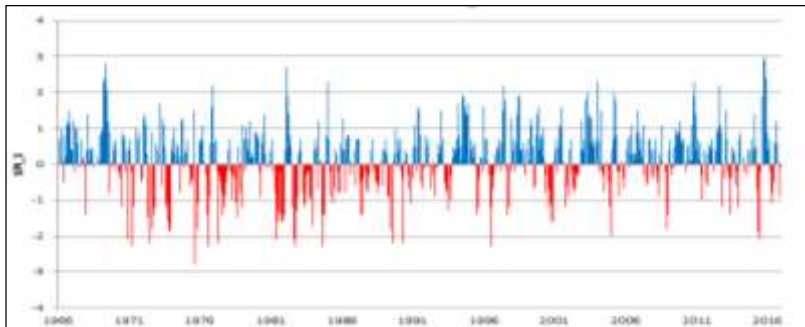
2.1. Evolution du climat

La pluviométrie de la province du Nayala se caractérise par une très grande variabilité interannuelle et par une mauvaise répartition spatio-temporelle (Figure 2). Cette variabilité pluviométrique a des répercussions directes sur la production agricole dans le secteur d'étude. Selon la Direction provinciale de l'agriculture et des aménagements du Nayala (DPASA, 2017 : 5), la production céréalière en mil de la campagne agricole 2014-2015 était estimée à 28 504 tonnes. Pour la campagne agricole 2015-2016, les productions étaient sensiblement égales, de l'ordre de 28 859 tonnes et pour celle de 2015-2016, on enregistrait la moitié de la production estimée à 14 473 tonnes. Les fortes variabilités de rendements agricoles d'une année à l'autre provoquent une préoccupation majeure pour les populations. La garantie d'une sécurité alimentaire paraît très aléatoire. Les populations sont régulièrement exposées à des risques d'insécurité alimentaire assez élevés.

L'approvisionnement en eau potable dans le secteur d'étude demeure toujours une forte préoccupation pour les populations du fait des pénuries d'eau observées durant la saison sèche ; période durant laquelle le niveau des eaux dans

les puits est très bas et la quantité insuffisante au regard de la forte demande. L'abreuvement des animaux est davantage difficile. Les quelques mares et étangs d'eau qui subsistaient après la saison des pluies sont de plus en plus rares et la plupart ont disparu du fait des fortes variabilités pluviométriques observées dans l'environnement local.

Figure 2: Pluviométrie annuelle (mm) de la station de Dédougou de 1966 à 2016

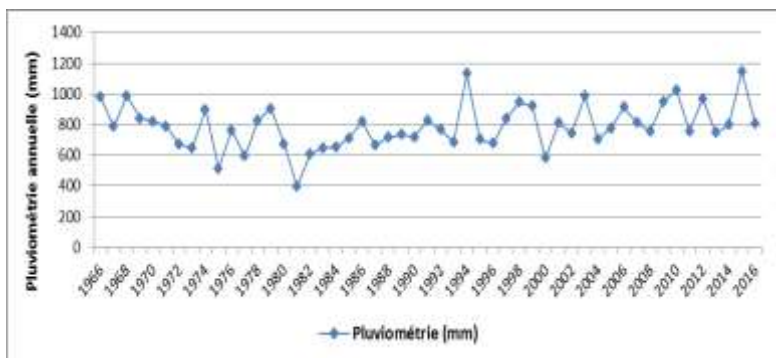


Source : Direction de la Météorologie Nationale (Burkina Faso), 2017

De l'avis de (Van Vliet *et al.*, 2014 : 559), le domaine-sahélien a enregistré une baisse des précipitations d'environ 20 à 30%. Selon (Boko *et al.*, 2007 : 433), la variabilité des précipitations dans le Sahel ont directement et indirectement affecté la végétation et la dégradation de l'ensemble de l'écosystème.

La figure 3 présente l'évolution des périodes sèches et humides de la zone d'étude durant la période 1966 à 2016. La tendance générale est à une alternance cyclique entre les années d'humidité avec des années de sécheresse assez fréquentes. Les sécheresses sont dans l'ensemble modérées avec toutefois des épisodes de sécheresses fortes. Des pics de sécheresses extrêmes sont aussi observés. Ils correspondent souvent aux années de sécheresses des années 1970 et 1980 qui ont beaucoup frappé le domaine soudano-sahélien.

Figure 3: Indice pluviométrique standardisé (SPI) de 1992 à 2016 de Toma



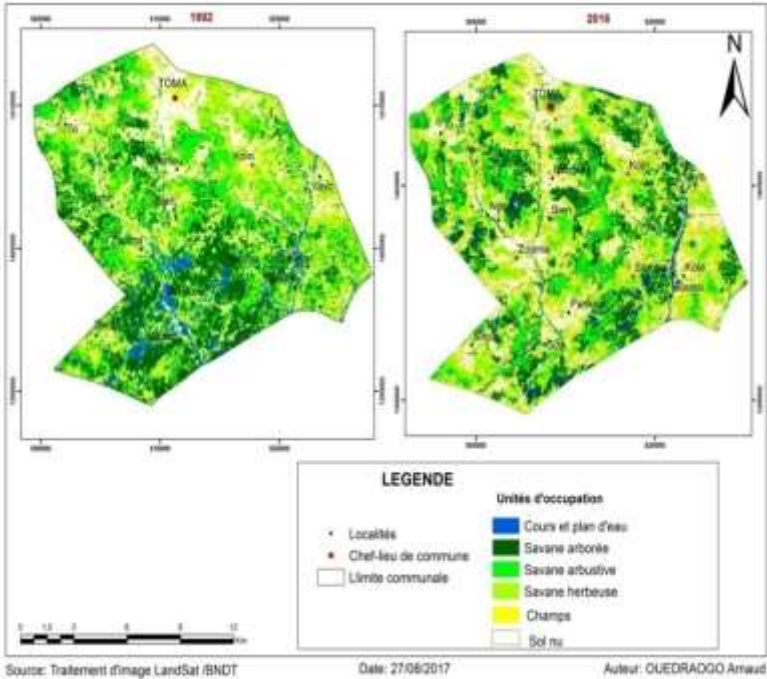
Source : Direction de la Météorologie Nationale (Burkina Faso), 2017

Ces épisodes de sécheresses ont eu des impacts néfastes sur l'écosystème. Des études similaires réalisées au Nord du Togo par (Kossi *et al.*, 2009 : 394) ont mis en évidence que les sécheresses répétées dans les années 1970 et 1980 ont eu directement pour effet, d'augmenter la mortalité des espèces ligneuses des écosystèmes sensibles.

2.2. Dynamique du couvert végétal

L'analyse des données satellitaires a permis d'identifier six principaux types d'occupation des terres. Il s'agit des forêts galeries et de la forêt arborée, des savanes arbustives, herbeuses, des mosaïques de jachères et de champs, des sols nus, et des plans et cours d'eau. La figure 4 représente l'évolution de l'occupation des terres à Toma entre 1992 et 2016.

Figure 4 : Occupation des terres entre 1992 et 2016



Les précisions globales de l'occupation des terres de 1992 et de 2016 sont respectivement de 95% de 94%.

L'étude diachronique de l'occupation des terres entre les périodes 1992 et 2019 révèle une modification de l'espace naturel avec une régression des forêts galeries/savanes arborées (-0,16%), des savanes arbustives (-0,46%) et des plans et cours d'eau (-0,03%). Et une extension de la savane herbeuse (+0,02%), des champs (+0,49%) et des sols nus (+0,15%). Les champs et la savane herbeuse constituent les classes d'occupation les plus dominantes dans la zone d'étude en 2016 (Tableau I).

Tableau I : Etat des unités d'occupation entre 1992 et 2016

Occupation des terres	Superficie en 1992		Superficie en 2016		Taux annuel de variation entre 1992 et 2016
	Ha	%	Ha	%	%
Forêt galerie/savane arborée	9356,79	21,40	7567,79	17,38	- 0,16
Savane arbustive	10713,42	24,48	5836,3	13,35	- 0,46
Savane herbeuse	9251,01	21,14	9519,05	21,75	+0,02
Champs	6305,62	14,41	11455,92	26,18	+0,49
Sols nus	5941,05	13,57	7603,73	17,38	+0,15
Plan et cours d'eau	2186,41	5,00	1771,51	4,05	-0,03
Total	43877,79	100	43777,46	100	00

Source : Traitement d'images Land Sat 1992 et 2016

A la lecture du tableau II, il ressort qu'en 25 ans, 24,95% des superficies de forêt galerie/ savane arborée ont été conservées en 2016, le reste (75,05%) des superficies a été transformé en d'autres unités d'occupation. En ce qui concerne la savane arbustive, seulement 17,39% de sa superficie est restée intacte en 2016, et 82,61% ont été convertis. Ces unités d'occupation ont donc connu d'importants changements entre la période 1992 et 2016.

Les superficies des forêts galeries/ savanes arborées sont progressivement remplacées par la savane herbeuse avec respectivement 22,11% pour la première classe d'occupation et 24,21% pour la seconde classe. Cette dynamique de régression est surtout observée sur la moitié Nord de la localité dans la Figure 4.

Le tableau II révèle également que l'augmentation des superficies des champs de 14,41% en 1992 à 26,18% en 2016 s'est opérée au détriment des forêts galeries et des savanes arbustives. La conversion du paysage naturel en champs concerne 17,30 % de forêts galeries/savanes arborées et 22,35% de savane arbustive et dans le même temps ces deux unités d'occupation végétales sont converties en sols nus avec respectivement un taux de 6,75% et 10%. Ces proportions sont assez significatives. La dégradation progressive du paysage végétal en sols nus est de plus en plus remarquée au Burkina Faso. (Puech *et al.*, 2000 : 33) ont constaté à travers leurs études, une augmentation des sols nus dans le domaine soudano-sahélien. Des études réalisées dans la région du Nord

du Burkina Faso font apparaître également une rapide progression des zones cultivées et des sols nus au détriment des formations végétales naturelles (Ouédraogo *et al.*, 2016 : 20).

L'augmentation des sols nus s'explique en partie par la disparition progressive de la végétation due aux effets anthropiques et aux changements climatiques laissant le couvert végétal peu protégé contre les agressions tels que les vents forts, les pluies violentes qui ont pour conséquences directes l'érosion des sols.

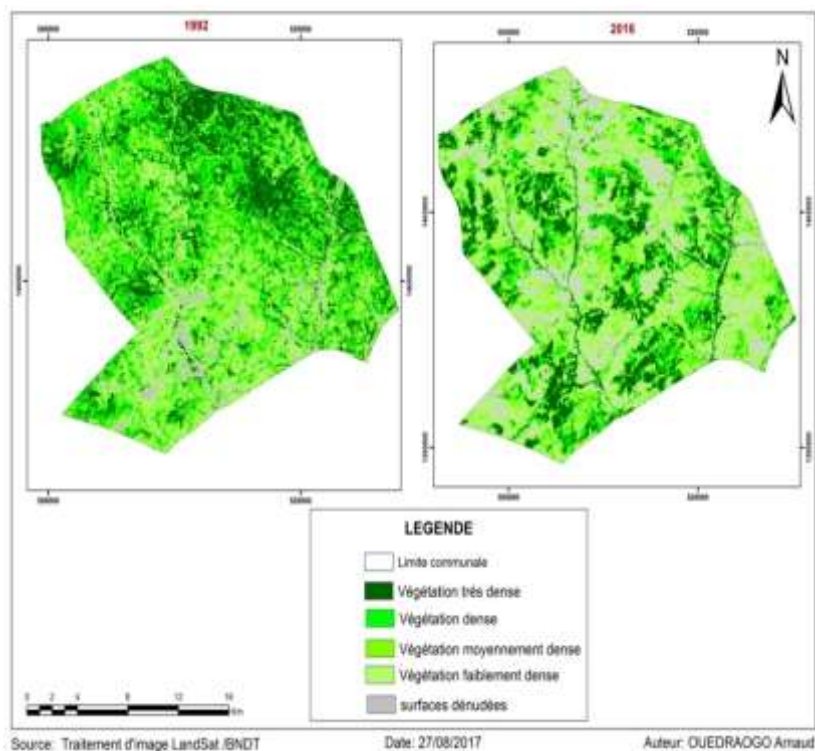
Tableau II : Matrice de transition (Hectare) entre 1992 et 2016

Unités d'occupation des terres en 1992	Unités d'occupation des terres en 2016							
		Forêt galerie/savane arborée	Savane arbusitive	Savane herbeuse	Champ	Sol nu	Cours et plan d'eau	TOTAL
	Forêt galerie/savane arborée	2335,35	2082,71	2069,36	1619,54	631,59	618,24	9356,79
	Savane arbusitive	2441,13	1863,96	2594,15	2394,91	1072,16	347,11	10713,42
	Savane herbeuse	1850,61	897,58	2591,06	2573,61	1121,46	216,69	9251,01
	Champ	479,59	408,73	1193,35	2319,94	1757,16	146,85	6305,62
	Sol nu	271,12	219,77	681,91	1978,98	2715,33	73,94	5941,05
	Cours et plan d'eau	189,99	363,55	389,22	568,94	306,03	368,68	2186,41
	TOTAL	7567,79	5836,3	9519,05	11455,92	7603,73	1771,51	43754,3

Source : Traitement d'images Land Sat 1992 et 2016

Après les unités d'occupations des terres, la dynamique de changement du couvert végétal a été analysée par le NDVI. Au total cinq classes ont été déterminées (la végétation très dense, dense, moyennement dense, faiblement dense, et les surfaces dénudées). Les résultats montrent l'ampleur de la dégradation du couvert végétal entre 1992 et 2016 et également leur variabilité dans l'espace d'étude (Figure 5).

Figure 5 : Dynamique du changement du couvert végétal entre 1992 et 2016



La végétation très dense estimée à 10327,138 ha soit 23,90% de la superficie totale étudiée en 1992 régresse à 7963,792 ha soit 18,20% de la superficie totale en 2016. Elle a régressé de (-0,22%). En revanche, la végétation faiblement dense a augmenté, elle passe de 10786,498 ha soit 24,65 % en 1992 à 13499,3545 ha soit 30,85% de la superficie totale en 2016. Elle a connu une extension de (+0,25%). Les superficies des sols nus ont considérablement évolué de 5,5% en 1992, elles sont passées à un taux de 17,90%. Cette extension est de (+0,51%) (Tableau III).

Tableau III : Superficie des unités végétales entre 1992 et 2016

Unité de végétation	Superficie en 1992		Superficie en 2016		Taux annuel de variation entre 1992 et 2016
	Ha	%	Ha	%	%
Végétation très dense	10327,138	23,6	7963,792	18,20	-0,22
Végétation dense	12939,118	29,53	6800,22	15,55	-0,58
Végétation moyennement dense	7311,778	16,72	7655,4295	17,50	+0,03
Végétation faiblement dense	10786,498	24,65	13499,3545	30,85	+0,25
Sol dénudé	2389,768	5,50	7835,497	17,90	+0,51
Total	43754,30	100	43754,30	100	00

Source : Traitement d'images Land Sat 1992 et 2016

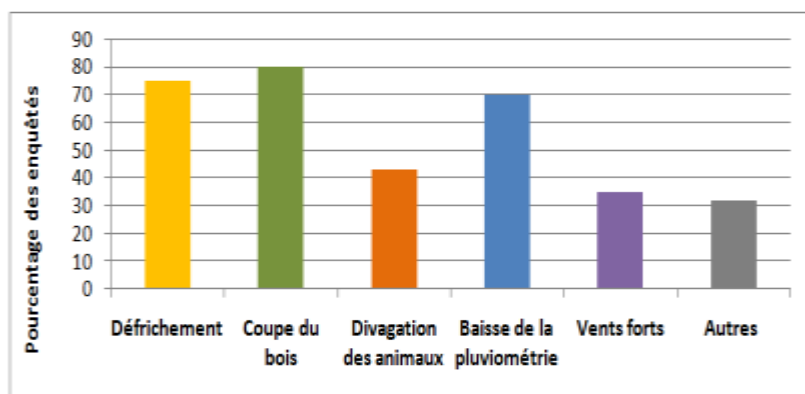
2.3. Impacts socio-économiques

Les modifications du paysage végétal dans le secteur d'étude ont des répercussions directes sur les populations. 95% de répondants affirment que la disponibilité du bois a sérieusement diminué dans leur localité. Alors que l'utilisation du bois est incontournable dans les activités socio-économiques des paysans. Le bois est essentiellement utilisé pour la cuisson (97% de personnes interrogées), et de manière secondaire pour la pharmacopée (23%), la construction (15%), la vente (18%) et les services notamment l'artisanat, la confection de manche pour la daba, (2%). Le bois de feu constitue donc l'énergie domestique majeure des populations mais elles ont tendance à l'exploiter à un rythme accéléré sans souci de rationalisation. (Ozer, 2004 : 244) attirait l'attention sur la gravité de cette problématique ainsi que la difficulté d'obtenir des statistiques fiables pour assurer un suivi plus objectif du phénomène.

La vente de la bière de mil est une activité étroitement liées aux ressources forestières. Cette pratique est très répandue à Toma. Les lieux de vente sont assez nombreux. Les techniques traditionnelles de cuisson de cette bière sont consommatrices de bois. La préparation du dolo nécessite une certaine quantité de bois, au moins le chargement d'une charrette. La baisse de la disponibilité des arbres a donc des répercussions économiques directes sur les populations dont de nombreux ménages vivent de cette activité.

Les fortes mutations observées dans l'espace sont aussi due aux modes de pratiques extensives dans l'agriculture et l'élevage alors que seulement 12% d'enquêtés attribuent cette dégradation de l'environnement aux pratiques culturales. Les paysans attribuent la dégradation du couvert végétal à plusieurs causes. La coupe du bois et le défrichement sont régulièrement cités avec respectivement 80% et 75% de déclarations. Les causes climatiques sont aussi évoquées, notamment la baisse de la pluviométrie 70%, les vents forts (35% de personnes interrogées) et autres dont les feux de végétation selon 32 % d'enquêtés (Figure 6). Des études sur la perception de la dégradation des ressources naturelles ont également été menées au Burkina Faso, où les populations attribuaient également la dégradation de leur environnement aux changements et aux variabilités climatiques (Ouédraogo *et al.*, 2017 : 5).

Figure 6 : Perception de la dégradation du couvert végétal par les paysans



Source : Données de terrain, 2017

La plupart des femmes interrogées (88%) attribuent la dégradation du couvert végétal à la baisse de la pluviométrie. Elles citent d'autres facteurs tels que la coupe du bois selon 66% d'enquêtées, et les feux de brousse (30%). Le feu est toujours utilisé dans la localité pour défricher les nouveaux champs et préparer les anciens pour le labour (48% de paysans enquêtés l'affirment). Cependant, ils reconnaissent que les feux de végétation peuvent avoir des actions destructrices sur la flore et la végétation. De l'avis de (Mbow, 2000 : 14), l'absence de feux dans les savanes permet une reconstitution des formations forestières surtout lorsque le sol est fertile.

La dégradation du couvert végétal est constatée depuis plus de vingt ans (93% de personnes interrogées). La destruction de cette végétation a des répercussions indéniables au regard de l'importance des ressources forestières pour la population. Les fruits des espèces végétales telles que *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*, *Lannea microcarpa*, *Adansonia digitata*, *Detarium microcarpum* sont de véritables compléments alimentaires pour les paysans surtout pendant « les périodes de soudure » où les premières récoltes ne sont pas encore prêtes et les anciens stocks de céréales dans les greniers pratiquement vides. A Toma, les femmes transforment les produits de certains arbres qui leur procurent des bénéfices. L'amande de *Vitellaria paradoxa* (karité) donne ainsi du beurre, de l'huile et du savon. C'est donc une source de revenus substantiels pour celles-ci.

Les arbres sont aussi utilisés par les artisans tels que les potiers, les forgerons, les bûcherons et les charbonniers, mais aussi les fabricants de masques, d'instruments de musique.

La diminution de la jachère est constatée par 82% de paysans interrogés. L'absence de la jachère ne permet plus une bonne régénération de la végétation. Les terres sont régulièrement exploitées et ne sont pas laissées au repos. Les paysans pour obtenir plus d'espaces de culture coupent les arbres dans leurs exploitations, alors que les études réalisées par (Bottoni *et al.*, 2010 : 157-158) dans plusieurs localités au Burkina et au Niger ont montré l'importance des arbres dans les champs. Selon ces études, la régénération des arbres dans les champs produits des impacts biophysiques, socio-économiques et constitue aussi un moyen efficace d'adaptation aux changements climatiques.

La quasi-totalité des personnes interrogées (95%) affirment que la disponibilité du bois a diminué. Les paysans parcourent souvent des dizaines de kilomètres pour s'en approvisionner. Ils ont en moyenne un parcours de cinq kilomètres à effectuer pour obtenir le bois de chauffe par rapport aux différents villages du secteur. La rareté de la ressource ligneuse les amène souvent à aller dans les villages voisins pour s'en approvisionner créant ainsi des disputes entre eux. (Hiernaux *et al.*, 2009 : 66) avaient constaté cette situation dans une étude réalisée au Sahel où la baisse de la fertilité des sols, et l'exode des populations, avaient entraîné des conflits entre différents acteurs exploitants les ressources naturelles dans les villages. Une des raisons liées à la diminution du

couvert végétal est la population qui a beaucoup augmenté en 25 ans. Parallèlement, les surfaces de culture ont augmenté de manière importante au détriment de la brousse. Une telle augmentation de la population et des surfaces de culture est liée à un croît démographique d'origine locale et aussi climatique. Selon (Béné, 2014 : 17), les épisodes de sécheresse ont conduit des groupes humains nombreux à migrer depuis le Nord vers le Sud du Burkina Faso. Des études réalisées au Burkina Faso et dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest ont aussi mis en évidence la densification de la population et la saturation agricole des terres depuis une cinquantaine d'années et ont évoqué la dégradation du couvert végétal (Hiernaux *et al.*, 2009 : 70).

La dégradation des ressources naturelles a une conséquence directe sur les rendements agricoles. La couverture végétale protège le sol de la dégradation, lorsque la végétation protectrice est insuffisante ou détruite, le sol nu est donc exposé à l'érosion hydrique et éolienne. Du coup, les paysans éprouvent des difficultés pour cultiver et obtenir de bonne récolte. Les activités anthropiques sont l'une des causes de la dégradation accélérée du couvert végétal. Les paysans de par leur mode de défrichement des champs à travers les feux de brousse ; la coupe exagérée et incontrôlée du bois ont entamé le paysage de Toma. (Dosso *et al.*, 2014 : 68) affirment que les pratiques agricoles inadaptées au Sahel favorisent la dégradation des terres agricoles. Et (Kessler *et al.*, (2006, cité par Soulama *et al.*, 2015 : 8060) d'ajouter que l'augmentation des superficies des sols nus s'expliquent entre autres par le surpâturages qui entraîne la réduction de la régénération naturelle des ligneux et la baisse de la couverture herbacée.

Conclusion

L'analyse de l'occupation des terres a révélé que le couvert végétal a beaucoup régressé entre 1992 et 2016. Plusieurs facteurs expliquent cette régression. La forte emprise des populations sur leur milieu à travers une exploitation extensive des ressources naturelles et le faible renouvellement de ces ressources influencent le couvert végétal. De manière générale, il est observé une régression des formations végétales au profit des terres de culture.

La dégradation du paysage naturel est la conséquence de la péjoration climatique, notamment la sécheresse et les actions anthropiques opérées dans le domaine d'étude. Les fortes

variabilités pluviométriques observées dans la localité ont des impacts négatifs directs sur la végétation et sur la production agricole. Les formations arborées ont beaucoup diminué, tandis que la savane herbeuse a sensiblement progressé. Les sols nus sont plus fréquents. Conscients de la déliquescence des ressources naturelles disponibles, les populations s'organisent à travers les stratégies d'adaptation de conservation des eaux et des sols et d'agro-foresterie, et de lutte anti-érosive. Pour des résultats plus efficaces, il serait important que les recherches scientifiques se focalisent davantage sur la restauration et la conservation des espèces jugées indispensables au fonctionnement de l'écosystème et au développement socio-économique des populations locales. La création de nouveaux bosquets et de forêts communales avec une gestion participative étroite de toutes les couches sociales de la population augmenterait sensiblement le couvert végétal. L'exigence de l'utilisation de foyers améliorés pour la cuisson au sein des ménages pourrait réduire considérablement le gaspillage du bois. Le renforcement des services forestiers à travers l'augmentation du nombre de personnels et leur dotation en matériels pour superviser et contrôler l'exploitation du bois serait un atout majeur. L'implication des femmes dans la protection et la gestion de l'environnement est indispensable. Elles connaissent les espèces utiles qui disparaissent, celles qui se font rares. Leurs activités socio-économiques sont très liées aux disponibilités des ressources naturelles et elles en sont conscientes.

Bibliographie

- CAILLAULT S. BALLOUCHE A, et al., 2009, *Organisation spatio-temporelle des feux de brousse. Approche comparative au Burkina Faso*. Actes de colloque : Besançon, 4 - 6 mars, Théo Quant.
- BENE A., FOURNIER, A., 2014, *Végétation naturelle et occupation des terres au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest). Cinq décennies de changement dans un terroir du pays sèmè. Burkina Faso*. Actes du Colloque international de Ouagadougou (8-10 mars 2012), Sciencesconf.org.
- BERGAOUI M., and ALOUINI, A., 2001, « Caractérisation de la sécheresse météorologique et hydrologique : cas du bassin versant de Siliana en Tunisie ». *Sécheresse*, n°12, 205-213.

- BOKO M., NIANG I., *et al.*, 2007, *Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Cambridge UK, University Press.
- BOTONI E., LARWANOU M., *et al.*, 2010, *La régénération naturelle assistée (RNA) : une opportunité pour reverdir le Sahel et réduire la vulnérabilité des populations rurales*, Dakar, IRD.
- DARKOH M. B. K. 2003, « Regional perspectives on agriculture and biodiversity in the drylands of Africa ». *Journal of Arid Environments* n°54, 261-279.
- DIOUF M., AKPO L-E., *et al.*, 2002, « Dynamique du peuplement ligneux d'une végétation sahélienne au Nord-Sénégal (Afrique de l'Ouest) ». *J. Sci.* 2 (1), 1-10.
- DOSO S. J., 2014, « La dégradation des sols et l'agriculture au Sahel en Afrique: causes, impacts et recommandations ». *J. Agric. Sci. Appl.*, 3 (3), 67-73.
- DPASA, 2017, Rapport de synthèse sur les campagnes agricoles de la province du Nayala. 25 p.
- ENRIQUEZ-SARANO, F., 2000, « Autres repères, autres paysages. Les habitants du Sahel face à la déforestation. Activités quotidiennes et lutte des femmes ». *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°41, 91-96.
- FAYE C., SOW A. A., *et al.*, « Etude des sécheresses pluviométriques en Afrique tropicale : caractérisation et cartographie de la sécheresse par indices dans le haut bassin du fleuve Sénégal ». *Physio-Géo*, n°9, 17-35.
- HIERNAUX, P., AYANTUNDE A., *et al.*, 2009a, « Trends in productivity of crops, fallow and rangelands in Southwest Niger: Impact of land use, management and variable rainfall ». *Journal of Hydrology*, 375(1- 2), 65-77.
- INSD, 2009, Projections démographiques de 2007 à 2020 par Région et par Province, Ministère de l'économie et des finances, Ouagadougou, Burkina Faso, 73 p.
- INSD, 1997, Recensement général de la population et de l'habitat du Burkina Faso, population résidente des départements et des provinces, 20 p.
- KESSLER J, GEERLING C., 2006, *Profil Environnemental du Burkina Faso, rapport final*. Wageningen University, Tropical Management Papers.
- KOSSI A., BELLEFONTAINE R., *et al.*, 2009, Les forêts claires du Parc national Oti-Keran au Nord-Togo : structure, dynamique et impacts des modifications climatiques récentes. *Sécheresse* n°20, 394-396.
- MBOW C., 2000, *Etude des caractéristiques spatio-temporelles des feux de brousse et de leur relation avec*

- la végétation dans le parc national du Niokolo Koba (Sud-Est du Sénégal)*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'environnement. Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- MEEVC, 2017, (Ministère de l'environnement, de l'économie verte, et du changement climatique) du Burkina Faso. Plan d'action pour le renforcement des opérations de reforestation du Burkina Faso, 34 p.
- MEF, 2009, Monographie de la région de la boucle du Mouhoun, 174 p.
- OUEDRAOGO A., DA D.E.C, et *al.*, 2017, « Perception locale de l'évolution du milieu à Oula au Nord du Burkina Faso ». *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 11(1), 144-156.
- OUEDRAOGO A., DA D.E.C, et *al.*, 2016, « Dynamique d'occupation des terres à Oula au Nord du Burkina Faso ». *Climat et Développement*, n°21, 16-27.
- Ozer P. 2004, « Bois de feu et déboisement au Sahel : mise au point ». *Sécheresse*, 15(3), 243-51.
- PUECH C., BECHLER M., et *al.*, 2000, « Apport de la télédétection à l'étude des plaques de sols nus en zone soudanienne (Burkina Faso) ». *International Journal of Remote Sensing*, n°21, 221-235
- SCHMID S., 2003, « Les images satellites multitemporelles comme outil d'analyse du couvert végétal : le cas des savanes du sud du Burkina Faso (Afrique Occidentale). Etudes sur la flore et la végétation du Burkina Faso et des pays avoisinants ». *J. Appl. Biosci*, n°7, 31-36.
- SOULAMA S., KADEBA A., et *al.*, 2015, « Impact des activités anthropiques sur la dynamique de la végétation de la réserve partielle de faune de Pama et de ses périphéries (sud-est du Burkina Faso) dans un contexte de variabilité climatique ». *Journal of Applied Biosciences*, n°87, 8047-8064.
- VAN-VLIET J., ANDRIES F., et *al.*, 2013, « The impact of technology availability on the timing and costs of emission reductions for achieving long-term climate targets ». *Climate change*, 23(3-4), 559-569.
- YOUL S., BARBIER B., et *al.*, 2008, « Modélisation empirique des principaux déterminants socioéconomiques de la gestion des exploitations agricoles au sud-ouest du Burkina Faso ». *Biotechnologie Agronomie Société et Environnement*, 12(1), 9-21.

ETAT DE DEGRADATION ET STRATEGIE DE REGENE- RATION VEGETALE DES BERGES DE LA RIVIERE KARA : CAS DES PARCELLES MARAICHIERES AU NIVEAU DES DEUX GRANDS PONTS DE LA VILLE DE KARA

SOUSSOU Tatonguéba*

Résumé

Dans la ville de Kara, les jeunes actifs pratiquent le maraîchage sur les berges de la rivière *Kara*. Cette activité a pour but d'atténuer la malnutrition qui conduit à l'insécurité alimentaire. Les produits qui en résultent, rentrent dans l'alimentation des familles, et leur commercialisation constitue un complément financier non négligeable. Les berges de la rivière *Kara*, celles situées au niveau des deux grands ponts de la ville, sont constamment exploitées. Chaque année, pendant la saison sèche qui va de mars à avril, ces berges sont défrichées pour installer les cultures. La croissance démographique exacerbe la demande des produits maraîchers. Depuis l'introduction des motopompes dans le système d'exploitation, l'on assiste à l'étiage permanent de la rivière *Kara* dont le niveau le plus bas de l'eau, est relevé durant la saison sèche de l'année 2017. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des activités maraîchères sur le couvert végétal des berges de la rivière *Kara* afin de proposer la mise en place d'un dispositif de régénérescence végétale assistée pour la protection de cette rivière. Pour ce faire, l'analyse spatiale issue du traitement des images Landsat, a permis de noter les changements dans les modes d'occupations du sol. Au total, quatre classes d'occupations du sol ont été discriminées dont l'eau et la végétation qui régressent. L'inventaire floristique, quant à lui, démontré la présence de jeunes espèces de forêt galerie sur les parcelles maraîchères. Enfin, les entretiens et interviews indiquent l'introduction des motopompes et l'extension des parcelles maraîchères comme facteurs de dégradation des berges et de l'étiage de la rivière *Kara*.

Mots clés : Rivière *Kara*, Cultures maraîchères, Dégradation du couvert végétal des berges, Phénomène d'étiage, Régénérescence végétale assistée.

Abstract

In the city of Kara, young professionals are practicing gardening on the banks of the Kara River. This activity aims to mitigate the malnutrition that leads to food insecurity. The resulting products are used by families, and their marketing is a significant financial supplement. The banks of the Kara River, those located at the two major bridges of the city, are constantly exploited. Each year, during the dry season, which goes from March to April, these banks are cleared to install crops. Population grow this

* Université de Kara (Togo), Département de Géographie,
Email : denis.soussou@gmail.com

exacerbating the demand for market gardening products. Since the introduction of the pumps in the operating system, there has been a permanent low water level in the Kara River, whose lowest level of water has been recorded during the dry season of 2017. The objective of this study is to analyze the impact of market gardening activities on the vegetal cover of the banks of the Kara River in order to propose the establishment of an assisted plant regeneration device for the protection of this river. To do this, the spatial analysis resulting from the Landsat image processing made it possible to note the changes in land use patterns. In total, four classes of land occupations have been discriminated against, including water and vegetation that are declining. The floristic inventory has, for its part, demonstrated the presence of young species of gallery forest on the market garden plots. Finally, the interviews and interviews indicate the introduction of motorpumps and the extension of vegetable parcels as factors of degradation of the banks and the low water of the Kara river.

Keywords: Kara river; Vegetable crops, Degradation of the Vegetation cover of the banks, Low-water phenomenon, assisted plant regeneration.

Introduction

Le monde connaît une forte croissance démographique. La population urbaine joue un rôle important dans cette croissance (Mougeot, 2005 ; Veron, 2007 ; Delamarche, 2007). Ainsi, les capitales et les villes secondaires de la plupart des pays du globe, accueillent les populations et s'exposent aux problèmes divers liés à l'aménagement du territoire et au développement (Aubry et *al.*, 2010). Le fort taux de natalité et l'exode rural sont les principales causes d'une telle urbanisation. Cette situation est récurrente dans les villes des pays en voie de développement où, la dégradation rapide des conditions de vie des populations les plus pauvres est palpable. Dans ces villes, les défis du chômage et d'approvisionnement alimentaire sont courants (Bricas et Seck, 2004).

Au Togo, les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont très diversifiées. Les céréales, les légumineuses à graines, les plantes à racines et à tubercules, les légumes, les condiments et les épices, les oléagineux, les fibres et textiles, les aromatiques, les fruitiers cultivés et sauvages, les plantes fourragères, les plantes médicinales et les champignons sont les principales productions alimentaires les plus sollicitées (MAEP, 2007). Les mauvaises pratiques agricoles, la surexploitation des ressources forestières, les feux de brousse, l'activité des animaux sauvages, l'élevage associé à la transhumance,

l'envahissement des aires protégées, les projets de développement et les effets des organismes nuisibles sont les causes liées à la disparition et à l'insuffisance des ressources phytogénétiques. Le Togo dépend pour son alimentation des cultures et des produits végétaux locaux. L'agriculture togolaise assure à près de 90% le besoin alimentaire national. Cependant, le système actuel de production présente des défaillances notoires et ne permet pas de subvenir aux besoins d'une population sans cesse croissante. L'insuffisance de capital financier pour la modernisation de l'agriculture, l'enclavement des zones de production et la faible adoption de nouvelles technologies sont entre autres les principales contraintes qui entravent le développement agricole au Togo. De récentes études montrent que 71% de la population, de ce pays, souffre de la malnutrition due à l'insécurité alimentaire, alors que l'agriculture est l'activité économique la plus importante de ce pays dont le but principal est de satisfaire les besoins alimentaires de la population. Ce secteur emploie 64 % de la population active et contribue en moyenne à 35% du produit intérieur brut (UEMOA, 2002 et Boevi, 2006). Les actifs agricoles togolais pratiquent l'agriculture vivrière dont les productions rentrent dans l'alimentation des ménages et le reste vendu dans les marchés locaux. Cette activité se fait dans des conditions pédoclimatiques, humaines, sociales et techniques hétérogènes avec une main d'œuvre agricole généralement familiale.

Dans la région de Kara, le système agricole repose sur les productions vivrières que sont les céréales (sorgho, maïs, mil) et les tubercules (igname, manioc, patate douce). L'on note aussi les cultures de rente que sont le coton. Les techniques culturales se résument à la rotation et à la pratique d'associations de cultures. En dehors des plantations d'*Anacardium*, de Teck et d'*Eucalyptus*, seul le coton est cultivé en monoculture, mais souvent en dérobé avec les céréales. Mais le phénomène de la vie chère conjuguée à la hausse des prix des denrées alimentaires rend difficile ce système. Ainsi, face aux défis de l'insécurité financière, les jeunes actifs des villes africaines se tournent vers l'agriculture maraîchère. Il s'agit de l'agriculture urbaine ou périurbaine qui contribue de plus en plus à l'approvisionnement alimentaire des villes, notamment pour les légumes (Delamarche, 2007 ; Dièye, 2006 ; Koc et al., 2006 ; Bouzid et al., 2005 ; Dongmo et al., 2005 ; Midmore et Jansen, 2003).

Les jeunes actifs de la ville de Kara ne sont pas en marge de cette dynamique agricole. Elles ont, elles aussi, adopté un système cultural qui permet d'atténuer les impacts de la vie chère et de la hausse des prix des denrées alimentaires: il s'agit de la mise en valeur des berges de la rivière *Kara* pour les cultures maraichères. Pendant la saison sèche, la plupart des jeunes actifs, en l'occurrence ceux de la ville de Kara, exploitent intensément les berges de la rivière *Kara* en s'adonnant au maraichage dont la commercialisation des produits constitue un complément financier non négligeable.

La demande croissante des produits maraichers entraîne l'augmentation du nombre des actifs. Les berges de la rivière *Kara* sont alors surexploitées à toute saison (en saison des pluies pour les cultures vivrières et en saison sèche pour le maraichage), donc constamment défrichées, dénudées et mises à nu pour supporter les cultures. De plus, depuis l'introduction des motopompes, l'on assiste à l'extension spatiale des parcelles maraichères des berges jusqu'aux habitations et à l'étiage de cette rivière dont le niveau le plus bas est atteint cette année pendant la saison sèche durant les mois de mars et avril 2017. Cet état de choses suscite certaines interrogations sur l'avenir de la diversité biologique végétale des berges et des ressources lotiques. Quelle est la perception des maraichers sur l'état de dégradation des berges et sur le phénomène d'étiage de la rivière?

Cette étude a pour objectif général de faire l'état des lieux du couvert végétal des berges de la rivière *Kara* et proposer une stratégie de révégétalisation de ces berges en adéquation avec les activités vivrières et surtout maraichères de la cité urbaine de Kara.

Il s'agit spécifiquement de:

- procéder à l'analyse spatiale des berges permettant de discriminer et de noter les changements dans les classes d'occupations du sol ;
- faire l'inventaire floristique ou l'analyse phytoécologique des berges;
- procéder à l'analyse socioéconomique pour relever les origines de la dégradation de la végétation des berges et de l'étiage de la rivière *Kara*;
- et enfin, proposer la mise en place d'un dispositif de sécurité reposant sur la création d'une bande enherbée et reboisée avec des espèces locales sélectionnées dans la flore issue de l'analyse phytoécologique.

1. Matériel et méthodes

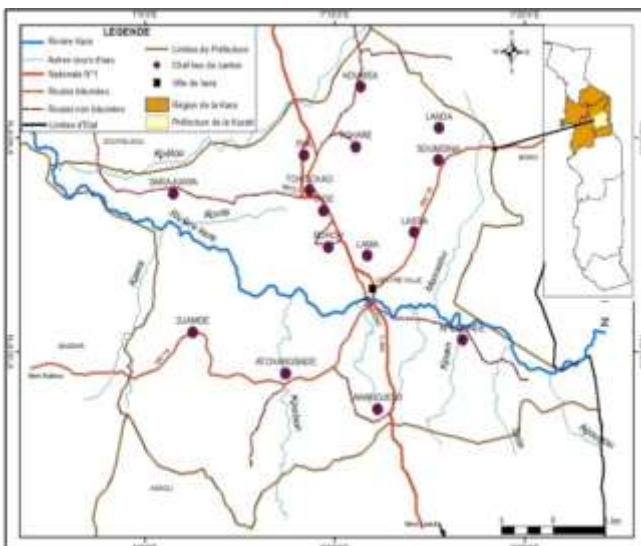
1.1. Localisation de la zone d'étude

La ville de Kara est le Chef-lieu de la préfecture de la Kozah et de la Région Kara. Elle est limitée au nord par le canton d'Awandjelo, au sud par le canton de Bohou, à l'est par le canton de Lassa et à l'ouest par le canton d'Atchangbadé (figure n° 1).

Cette ville jouit d'un climat soudano-guinéen et, a pour coordonnées géographiques 9°23 'et 10°01" latitude Nord et 0°55" et 1°30" longitude Est.

Sur le plan écologique, cette ville appartient à la zone écofloristique Ilqui est une zone de monts, chaines de montagnes et pénéplaines. La hauteur moyenne des précipitations est de 1300 mm. Les types de végétation sont la forêt dense sèche à *Uapacatogoensis*, *Anogeissusleiocarpus*, *Monoteskertingii*; Forêt claires à *Isoberliniadoka* et *Isoberliniatomentosa* et des savanes. Il y existe aussi des agroforêts et des forêts galeries. Les principales productions agricoles sont le Sorgho, le mil, le maïs, l'igname, le manioc, le coton, l'élevage (Ern, 1979; Soussou, 2009).

Figure n° 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : Auteur.

1.2. Approche méthodologique

Au total, trois outils constituent la trame de la démarche méthodologique : il s'agit de l'approche spatiale, l'analyse sociologique et l'approche floristique.

L'approche spatiale se résume à l'utilisation des images satellitaires. Il s'agit ici de trois images Landsat de 1984, 2003 et 2017. Le traitement a constitué à l'interprétation avec le logiciel ENVI 5.1 qui a permis de faire la classification supervisée par maximum de vraisemblance. Les précisions des classifications sont contenues dans les fichiers texte dans lesquels il y a les indices de kappa et la précision totale de chaque classification. Avant la classification proprement dite, l'on a procédé à la composition colorée fausse couleur infrarouge pour ressortir tout ce qu'il y a comme végétation, et cette dernière apparaît en rouge pour faciliter sa discrimination. Par rapport à toute cette analyse, l'évolution diachronique de la végétation des berges de la rivière *Kara* a été appréciée. Une phase de vérification sur le terrain a permis de valider les classes d'occupations du sol.

L'inventaire floristique a permis d'établir la flore locale et d'identifier les espèces destinées à la régénérescence de la bande de sécurité enherbée et boisée longeant le cours d'eau. Cette étude phytoécologique a été faite suivant la méthode des transects. Des transects aléatoires sur les deux berges de la rivière *Kara*, ont fait l'objet d'inventaire floristique. La connaissance de la flore des reliques de galeries forestières, encore présentes le long des berges de la rivière *Kara*, s'avère nécessaire pour faciliter la sélection judicieuse des espèces (Brunel, 1981 ; Akpagana et Bouchet, 1994 ; Batawila, 1997) pour la révégétalisation de la bande enherbée et boisée. La nomenclature utilisée est celle adoptée par Hutchinson and Dalziel, 1954-1972 ; Brunel J.F. et *al.* 1984; Akoégninou et *al.* 2006; Arbonnier, 2002 et Berhaut, 1971. Cette bande rechargera l'eau de la rivière et par conséquent la protégera de l'insolation et de l'évaporation.

L'approche socioéconomique repose, quant à elle, sur les entretiens ou les interviews. Au total, 56 maraichers ont répondu à la question de savoir quelles solutions préconisent-ils pour la gestion durable de l'eau de la rivière *Kara* et de ses berges ? Cette phase du travail, a permis de cerner la perception des maraichers sur l'état de dégradation des berges et sur le phénomène d'étiage de cette rivière. Des photographies illustrant l'état de la végétation des berges, les planches maraichères, l'étiage de la rivière et sa faune

décimée, et les motopompes avec leur réseau de tuyaux siphonnant l'eau ont été prises au cours de l'analyse sociologique.

2. Résultats

2.1. Identification de quelques produits maraichers.

Les principales productions maraichères sur les berges de la rivière *Kara* au niveau des deux ponts de la ville destinées à la subsistance familiale et à la commercialisation. Il s'agit entre autres de choux, des tomates, de la salade, de l'oseille de guinée et du piment (Planche n° 1).

Planche 1: Parcelles maraichères sur les berges de la rivière Kara avec quelques produits



Source : Auteur.

2.2. Introduction de la motopompe et réseau de tuyaux

Pour répondre à la demande sans cesse croissante des centres urbains de Kara, de Sokodé voire de Lomé en produits maraichers, et pour un accès facile à l'eau, les jeunes actifs ont introduit dans leur système de production, la motopompe et son réseau de tuyaux (Planche n°2). Cette situation s'est généralisée sur tout le long de la rivière *Kara* dans les quartiers Tchintchinda et Agnarim où l'on compte de plus en plus de motopompes. La situation est pire dans les cantons de Sandakagbanda et Kabou.

Planche n° 2 : Introduction des motopompes et ramification de la tuyauterie



Source : Auteur.

Ce dispositif d'adduction d'eau offre la possibilité de rapprocher l'eau des parcelles, et par conséquent, d'étendre davantage les parcelles de cultures et d'aggraver le phénomène d'étiage de la rivière *Kara*.

2.3. Assèchement de la rivière *Karaet* perte de la biodiversité

De mémoire, le niveau moyen le plus bas de la rivière *Kara*, n'a jamais atteint celui enregistré à la fin de la saison sèche de l'année 2017. Cet abaissement exceptionnel du débit a été au-delà des abaissements normaux fréquemment enregistrés (Planche n° 3). L'usage des motopompes est directement lié à cette situation.

Planche n° 3: Assèchement de la rivière *Kara*



Source : Auteur.

Le phénomène d'étiage de la rivière *Kara* durant la saison sèche 2017, est un indicateur sérieux du changement climatique. Selon les entretiens de terrain, l'introduction des

motopompes par les maraichers, a exacerbé ce phénomène qui est à l'origine de la perte de la faune lotique (Planche n° 4).

Planche n° 4 : Les fonds de la rivière Kara, un cimetière de Mollusques ?



Source : Auteur.

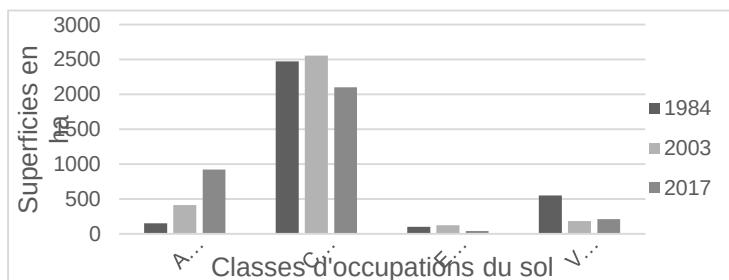
Les moules sont classées parmi les espèces ingénieurs. Considérées comme des organismes filtreurs, elles jouent un rôle important dans l'épuration de l'eau en fixant les métaux dans leur coquille, en réduisant la turbidité de l'eau, et en améliorant l'offre en plancton.

La présence des coquilles de *Mytilida* ou Mollusques (moules) dans les fonds de la rivière Kara (Planche n° 4), attestent son assèchement.

2.3. Changements dans les classes d'occupations du sol

L'analyse spatiale a permis de discriminer quatre classes d'occupations du sol. Il s'agit des agglomérations, des cultures, de l'eau et de la végétation. La figure n° 2, ci-dessous, indique une dynamique de ces quatre classes (Figure n° 2).

Figure n° 2 : Changements des classes d'occupations du sol

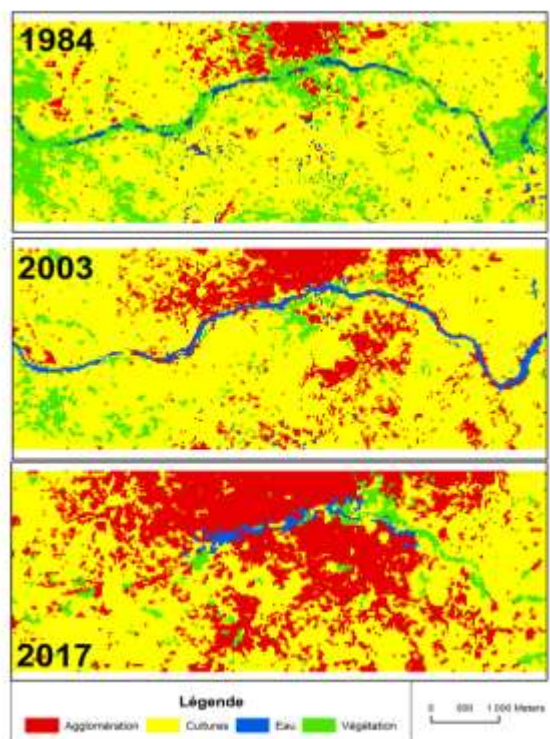


Source : Auteur.

La solution trouvée à la situation de malnutrition par les jeunes actifs agricoles dans la ville de Kara, est dans des cultures "intensives", dont des cultures vivrières en saison des pluies et des cultures maraîchères en saison sèche, l'eau nécessaire étant prise dans la rivière *Kara*, laquelle se trouve soumise à une baisse d'alimentation et plus certainement à un étiage anthropique résultant de prélèvements massifs. Au vu de la figure n° 2, la croissance urbaine a aussi joué son rôle dans le recul des terres cultivées. En somme, il s'avère que pendant que les agglomérations croissent, les cultures, la végétation et l'eau reculent.

L'on note, au fil des ans, une artificialisation par extension des agglomérations au détriment des cultures et surtout de la végétation de l'eau (Figure n° 3).

Figure n° 3 : Cartographie diachronique des changements d'occupations du sol (1984-2003-2017)



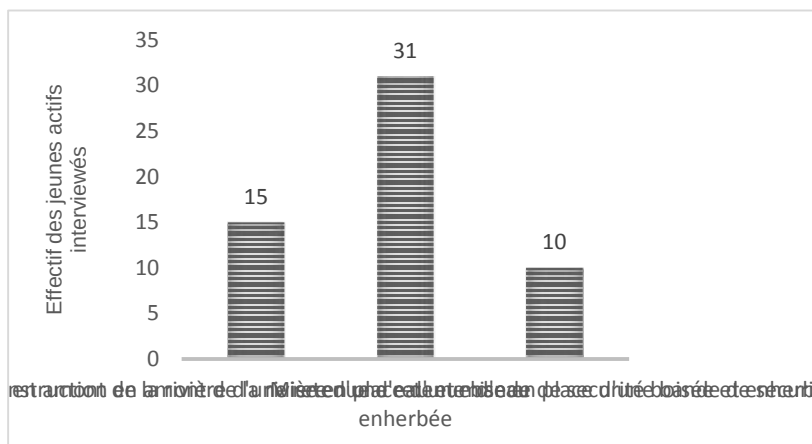
Source : Auteur.

2.4. Approches de solutions à la gestion durable de l'eau de la rivière Kara et aux berges dégradées

2.3.1. Mise en place en amont d'une diguette et d'une bande de sécurité enherbée et boisée sur les berges de la rivière

Au total de 56 jeunes actifs maraichers ont été interviewés. Trois grandes approches de solutions se dégagent : il s'agit d'un côté de la mise en place en amont d'une diguette, de l'autre de la création d'une bande de sécurité enherbée et boisée sur les berges de la rivière, et enfin de la combinaison des deux premières solutions (Figure n° 4).

Figure n° 4 : Mise en place en amont d'une retenue d'eau et création d'une bande de sécurité enherbée et boisée sur les berges pour la gestion et protection durables de la rivière Kara



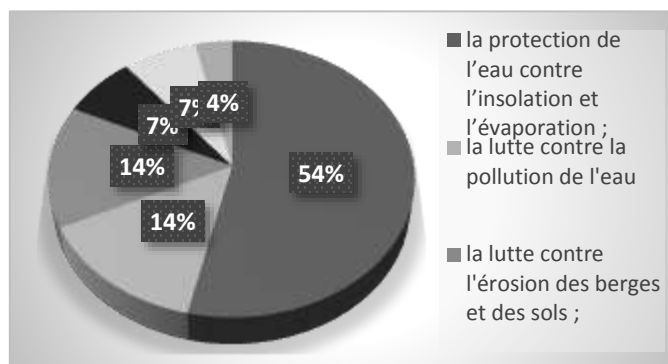
Source : Auteur.

Sur la figure ci-dessus, les jeunes actifs maraichers de la ville de Kara souhaitent, pour pérenniser leur activité, la construction en amont d'une retenue d'eau. Il s'agit de la mise en place d'une diguette qui permettra la disponibilité de de la ressource hydrique en évitant l'assèchement et la perte de la biodiversité lotique. D'un autre côté, ils souhaitent la mise en place d'une bande de sécurité boisée et enherbée pour absorber les excès de produits phytosanitaires et d'engrais.

En somme, la construction en amont d'une retenue d'eau régulerait l'écoulement permanent de l'eau de la rivière aujourd'hui siphonnée par les motopompes pour l'arrosage des parcelles maraichères. Quant à la mise en place de la bande de

sécurité enherbée et boisée, elle aura pour fonctions principales la lutte contre l'insolation et l'évaporation de l'eau de la rivière (Figure n° 5).

Figure n° 5 : Principales fonctions de la bande de sécurité enherbée et boisée



Source : Auteur.

2.3.2. Composition floristique de la bande de sécurité enherbée et boisée

L'inventaire floristique des berges de la rivière *Kara* au niveau des deux grands ponts de la ville de *Kara*, a permis d'identifier la présence quelques espèces végétales dont certaines sont juvéniles. Il s'agit entre autres *Khayasenegalensis*, *Vitex doniana*, *Breonadialalicina*, *Philanthusamarus*, *Dalbergia nigra*, *Anthocleistanobilis*, *Diospirosmespiliiformis*, *Blighiasapida*, *Caricapapaya*, *Citrus sinensis*, *Mangiferaindica*, *Adansoniadigitata*, *Anacardium orientale*, *Loncocarpussericeus*, et *Raphia sudanica*.

La flore de la bande de sécurité enherbée et boisée devrait être recomposée par les espèces inventoriées dans les reliques de forêts galeries encore présentes sur le site d'étude. Il s'agit des espèces à *Loncocarpussericeus*, *Breonadialalicina*, *Raphia sudanica*. A ces espèces, l'on pourra ajouter respectivement *Khayasenegalensis*, *Vitex doniana*, *Philanthusamarus*, *Dalbergia nigra*, *Anthocleistanobilis*, *Diospirosmespiliiformis*, *Blighiasapida*, *Mangiferaindica* et *Anacardium orientale* sélectionnées grâce à leur fréquence et adaptation écologique locale.

3. Discussion

Le maraichage est, en somme, défini comme la culture de légumes, de certains fruits, d'herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en tirer profit ou d'en vivre. C'est une activité à risques, fondée non seulement sur l'utilisation néfaste des pesticides, mais aussi et surtout, sur la dégradation de la végétation des berges, en l'occurrence, celles de la de la rivière *Kara*. Malgré cela, ces risques sont souvent ignorés ou minorés (Doumbia et Kwadjo, 2009 ; Sougnabe et *al.*, 2009 ; et Thiam et Sagna, 2009). Toutefois, la diversité des modes de traitements phytosanitaires s'explique par la non-formation des exploitants (Kanda et *al.*, 2009). Les maraîchers utilisent des produits très toxiques et très rémanents (organophosphorés et organochlorés) pour protéger leurs cultures, dont la non maîtrise est source de nuisances pour la santé humaine et pour l'environnement (Schilter, 1991 ; Kanda, 2011).

A *Kara*, l'activité maraîchère est pratiquée pendant la saison sèche qui va de novembre à avril. Quant à la saison des pluies, elle est réservée aux cultures vivrières. Le choix des sites d'exploitations du maraichage tient compte de la facilité d'accès à l'eau ; d'où la pratique de ces cultures autour des points d'eau. La disponibilité d'une source d'eau permet un arrosage régulier et abondant des parcelles. Les maraîchers peuvent avoir recours à l'utilisation des motopompes pour faciliter l'accès à l'eau (Planche n° 2). Quant à la préparation du sol, elle reste une étape déterminante, car il faut labourer, dessoucher pour ameublir le sol, procéder à la confection des planches à l'intérieur desquelles, il faut opérer un bon planage pour assurer une bonne pénétration de l'eau afin d'éviter l'érosion. Le maraichage demeure une activité exigeante qui nécessite plusieurs entretiens, à savoir le sarclage, le binage, le buttage, le désherbage etc.) et un arrosage régulier au cours de chaque cycle de production. Un petit relâchement peut entraîner des baisses significatives de rendements. L'ensemble de ces travaux permet au sol d'offrir de bonnes conditions de germination rapide des plants (Planche n° 1).

En somme, les activités maraîchères concentrées sur les berges de la rivières *Kara*, génèrent des compléments de revenus et d'aliments pour les jeunes actifs de la ville de *Kara*, et engendrent des conséquences écologiques liés à l'assèchement de la rivière *Kara* (Planche n° 3), à la dégradation du couvert végétal des berges, et à

l'appauvrissement des ressources lotiques (Planche n° 4). L'introduction des motopompes dans le système d'exploitation a aggravé la situation. L'analyse spatiale révèle les changements intervenus dans les modes d'occupations du sol. La croissance urbaine est étroitement liée au recul des terres cultivées (Figures n° 2 et 3). La dégradation du couvert végétal des berges est à son tour liée à l'installation des parcelles maraichères (Planche n° 1).

La construction d'une retenue d'eau et la mise en place d'une bande de sécurité végétale ou enherbée ou d'un mur végétal boisé, de 20 à 30 m de largeur, protégeront, *à priori*, la rivière contre l'insolation et l'évaporation (Figure n° 4 et 5). Cette bande de sécurité devrait être enrichie par des espèces végétales inventoriées et judicieusement sélectionnées dans la flore locale et dans les reliques de galeries forestières encore présentes sur les berges de cette rivière.

Conclusion et perspectives

En somme, les activités maraichères sur les berges de la rivière *Kara*, permet, aux jeunes actifs de la ville de Kara, d'avoir des compléments financiers et alimentaires non négligeables. Mais cette activité induit, non seulement la dégradation de la végétation des berges de cette rivière, mais aussi et surtout, son assèchement depuis l'introduction des motopompes. La baisse de la hauteur des eaux de la rivière *Kara* menace sa biodiversité.

La mise en place d'une bande de sécurité enherbée et boisée, aux multiples fonctions, protégera cette rivière. Cette bande constituera une zone humide, capable de recharger la rivière en cas de décrue. La construction d'une diguette, en amont de la rivière, régulera le flux et permettra un écoulement permanent.

En perspectives, cette étude jette les bases d'un projet d'aménagement des berges de la rivière *Kara*, car c'est autour des points d'eau que les grandes villes se créent et se développent. Selon un maraicher, « la rivière *Kara* est sacrée, et personne n'ose défier les esprits, sensés y habiter, en s'y aventurant la nuit ». L'aménagement des berges de cette rivière peut donc se faire par la création des centres d'activités, de commerces, de loisirs, de promenades et des bancs publics sur les berges. De plus, la bande enherbée et boisée, adoucira le climat local, en y apportant la fraîcheur indispensable aux

populations souffrant sérieusement de la chaleur pendant les
mois de février et avril.

Références bibliographiques

- AKPAGANA K. et BOUCHET Ph., 1994, « Etat actuel des
connaissances sur la flore et la végétation du Togo ». *Acta bot. Gallica*. 141 (3) : 367-372.
- AKOEGNINOU A., VON DER BURG W.J., et al., 2006, *Flore Analytique au Bénin*. BarckhuysPublishers.
- ARBONNIER M., 2002, *Arbres, arbustes et lianes des zones
sèches d'Afrique de l'Ouest*. Montpellier ; Paris : CIRAD
; Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).
- AUBRY C., DABAT M.-H. et al., 2010, *Fonction Alimentaire
de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud : Permanence
et renouvellement des questions de recherche*,
Montpellier, ISDA.
- BATAWILA K., 1997, *Recherches sur les formations
dégradées et jachères de la plaine côtière du sud Togo*.
Mém. DEA. Biol. Dév. Univ. Lomé.
- BERHAUT J., 1971, *Flore illustrée du Sénégal*. T1. Ed.
ClairAfrique, Dakar.
- BOEVI 2006, *Analyse comparative de l'état de pauvreté et
d'inégalité au Togo : une approche multidimensionnelle
basée sur l'indice de richesse*.
- BOUZID M., DUCROTR., et al., 2005, « Dynamiques
agricoles périurbaines et gestion intégrée de l'eau : Cas
d'un bassin versant producteur d'eau dans la région
métropolitaine de São Paulo (Brésil) ». *Cahiers
Agricultures*, 14, 1, pp. 131-137.
- BRICAS N. et SECKP-A., 2004, « L'alimentation des villes
du Sud : les raisons de craindre et d'espérer ». *Cahiers
Agriculture*, 13, pp. 10-14.
- BRUNEL J. F., 1981, « Végétation ». In : *Atlas du Togo*. Ed. J.
A., Paris, pp. 16-17.
- BRUNEL J.F., SCHOLZ H. et al., 1984, *Flore analytique du
Togo. Phanérogames*. GTZ, Eschorn.
- DELAMARCHE M., 2007, « Agriculture urbaine, les villes
qui se ruralisent, Marchés tropicaux et méditerranéens :
stratégies et investissement en Afrique ». 3212, pp. 5-6.
- DIEYE B.M., 2006, *Le financement de la production
maraîchère : l'exemple de la zone de Potou (Sénégal)*.
BIM.

- DONGMO T., GOCKOWSKIJ., et *al.*, 2005, « L'agriculture périurbaine à Yaoundé : ses rapports avec la réduction de la pauvreté, le développement économique, la conservation de la biodiversité et de l'environnement ». *Tropicultura*, 23, 3, pp. 130-135
- DOUMBIAM. et KWADJOK.E., 2009, « Pratiques d'utilisation et de gestion des pesticides par les maraîchers en Côte d'Ivoire : Cas de la ville d'Abidjan et deux de ses banlieues (Dabou et Anyama) ». *Journal of Applied Biosciences*, 18, pp. 992-1002
- ERN H., 1979, « Die VegetationTogos. Gliederrung, Gefährdung, Erhaltung ». In: *Willdenowia* 9 : pp. 295-312.
- HUTCHINSON J. & DALZIEL J. M., 1954-1972, *Flora of West Tropical Africa*. 2nd ed., revised by Keay R.W.J. and Hepper F.N., Crown Agents for Oversea Governments and Administrations, 3 vols.
- KANDA M., WALAK., et *al.*, 2009, « Le maraîchage périurbain à Lomé : pratiques culturelles, risques sanitaires et dynamiques spatiales ». *Cahiers Agricultures*, 18, 4, pp. 356-363
- KANDA M., 2011, *Agriculture Maraîchère au Togo : Analyse Systémique et Environnementale*. Thèse doct., Université de Lomé, Togo.
- KOC M., MACRAER., *al.*, 2006, *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Canada, CRDI.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE(MAEP), 2007, *Deuxième Rapport sur l'état des Ressources Phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au Togo*, Lomé-TOGO.
- MIDMORE D.J. et JANSENH. G.P., 2003, « Supplying vegetables to Asian cities: Is there a case for periurban production »? *Food Policy*, 28, pp. 13-27.
- MOUGEOT L. J.A, 2005, *The social, political and environmental dimensions of urban agriculture*. Ottawa, CRDI.
- SCHILTER C., 1991, *L'agriculture urbaine à Lomé. Approches agronomiques et socioéconomiques*. Paris, IUED, Karthala.
- SOUGNABE S.P., YANDIAA., et *al.*, 2009, « Pratiques phytosanitaires paysannes dans les savanes d'Afrique centrale ». In *Savanes africaines en développement* :

- innover pour durer*, 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun, pp. : 1-13
- SOUSSOU T., 2009, *Dynamique forestière dans la plaine du Litimé sous pression anthropique au Togo*. Thèse de Doctorat, Université de Lomé (UL) & Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3 (UPCAM), Lomé-Marseille.
- THIAM A. et SAGNAM.B., 2009, *Monitoring des pesticides au niveau des communautés à la base, Rapport Régional Afrique, Dakar, Sénégal*. Pesticide Action Network Africa.
- UEMOA 2002, *Appui à la mise en œuvre de la politique agricole de l'union en matière de sécurité alimentaire*.
- VERON J., 2007, « La moitié de la population mondiale vit en ville ». *Population & Sociétés*. 435, pp. 1-4.

CONTRIBUTION DE LA MUTUELLE DE SANTE « DITE DAMA » A L'ACCES DES POPULATIONS RURALES AUX SOINS DE SANTE MODERNES DANS LA PREFECTURE DE TCHAOUDJO AU CENTRE-TOGO

KADOUZA Padabô*

Résumé

Dans la préfecture de Tchaoudjo au Centre-Togo, on remarque une bonne couverture en structures de santé en milieu rural. Mais leur fréquentation est faible. L'incapacité financière des populations rurales pauvres à payer les soins de santé constitue la raison principale. La méthodologie utilisée s'articule autour de la recherche documentaire et une enquête de terrain. L'enquête de terrain a concerné 134 chefs de ménage choisis de façon aléatoire. Les résultats obtenus montrent que malgré la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement sanitaire et le taux d'accessibilité géographique de 67,44%, les taux d'utilisation des formations sanitaires restent faibles en raison des coûts des soins jugés élevés. La mise en place de la mutuelle de santé «*Dite Dama*» a permis de briser la barrière financière qui empêchait la population rurale de recourir aux soins de santé modernes. Aussi assiste-t-on à une fréquentation régulière des formations sanitaires. En outre, «*Dite Dama*» en donnant des conseils sur l'observance de l'hygiène et les pratiques qui nuisent à la santé constitue un outil de sensibilisation et de bien-être de la population rurale.

Mots-clés : Mutuelle de santé, bonne couverture sanitaire, faible taux de fréquentation, amélioration de l'accès aux soins, Tchaoudjo, Centre-Togo

Abstract

In the prefecture of Tchaoudjo in Central Togo, there is good coverage of health structures in rural areas. But their attendance is low. The main reason is the financial inability to pay for health care by the poor. The methodology used is based on desk research and a field survey. The field survey involved 134 heads of house hold selected at random. The results obtained show that despite the implementation of health development policies and strategies and the geographical accessibility rate of 67.44%, health care utilization rates remain low because of the high cost of care. The establishment of the health mutual "*Dite Dama*" has broken the financial barrier that prevented the rural population from using modern health care. There is also regular attendance at health facilities. In addition, "*Dite Dama*" by giving advice to the rural population on the observance of hygiene and practices that are harmful to health is a tool for the awareness and well-being of the rural population.

Key-words: Mutual health, good health coverage, low attendance rate, improved access to health care, Tchaoudjo Central Togo

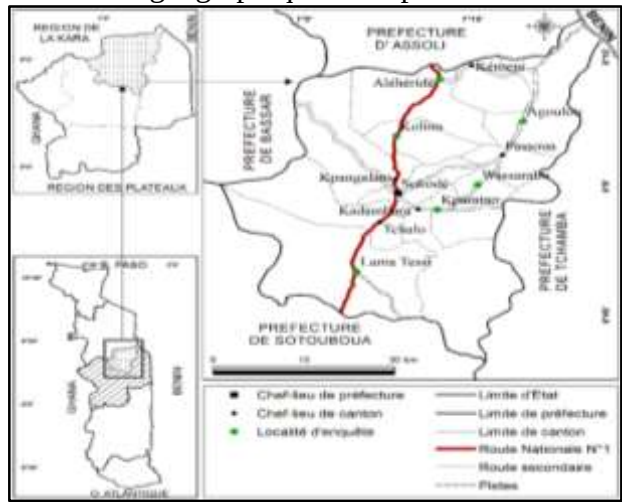
* Université de Kara (Togo), Département de Géographie, Email : kadouza@yahoo.fr

Introduction

Dès leur accession à l'indépendance, les pays d'Afrique subsaharienne ont fait du secteur de la santé, une priorité des priorités pour le rôle qu'il joue dans le développement socio-économique. Aussi ont-ils fait des efforts pour mettre en place des infrastructures et former un personnel qualifié. L'intérêt accordé au secteur de la santé par ces pays les a poussés à subventionner les soins de santé modernes. Malgré ces efforts, on constate que très peu de personnes font recours aux formations sanitaires en cas de maladie surtout en milieu rural à cause du manque de moyens financiers et de couverture sociale. Le désengagement progressif des Etats du secteur de la santé depuis les programmes d'ajustement structurel des années 1980 et surtout la réforme de l'initiative de Bamako en 1987 ne fera que réduire le taux de fréquentation des structures de soins.

Au Togo, la situation est identique à celle du reste de l'Afrique subsaharienne. Dans la préfecture de Tchaoudjo au Centre-Togo (Carte 1), comme dans les autres préfectures du pays, les dirigeants ont réussi à assurer une bonne couverture sanitaire avec la construction d'un hôpital de référence à Sokodé et des centres de santé dans les principaux villages. Ces efforts ont permis de résoudre le problème d'accessibilité géographique aux soins de santé modernes, mais celui de l'accès financier aux services de santé par les populations rurales pauvres demeure. Ainsi, on constate que la fréquentation des structures de soins par ces populations est faible. Pour améliorer leur accès aux soins, une mutuelle appelée « *Dite Dama* » qui signifie « soutenons-nous » a été créée en 2008. La présente étude se fonde sur l'interrogation suivante : comment cette mutuelle contribue-t-elle à l'amélioration de l'accès aux soins de santé modernes des populations rurales dans la préfecture de Tchaoudjo ? L'objectif de cette étude est de montrer comment la mutuelle de santé « *Dite Dama* » contribue à l'amélioration de l'accès aux soins de santé modernes des populations rurales dans la préfecture de Tchaoudjo.

Carte 1: Situation géographique de la préfecture de Tchaoudjo



Source : Atlas du développement régional, 1986

1. Méthodologie de travail

La méthodologie utilisée est essentiellement axée sur la recherche documentaire et les travaux de terrain. Les travaux de terrain ont consisté d’abord en des enquêtes par questionnaire dans 6 cantons (Agoulou, Alhéridè, Wassarabou, Lama-Tessi, Kparatao et Kolina) sur les 12 que compte la préfecture de Tchaoudjo. Le choix de ces cantons a obéi à deux critères à savoir la situation géographique et la composition ethnique. La population-cible est constituée de 8940 chefs de ménage des cantons retenus pour l’enquête (DGSCN., 2010, p. 238). De cette population-cible, nous avons choisi de façon aléatoire un échantillon de 134 chefs de ménage répartis proportionnellement au nombre des chefs de ménage des villages retenus pour l’enquête (Tableau 1).

Tableau 1: Répartition de l’échantillon selon les cantons choisis pour l’enquête

Cantons	Nombre de ménages	Effectif	Proportion
Agoulou	1241	19	14,17
Alhéridè/Amaidè	1463	22	16,42
Wassarabou	345	5	3,74
Lama-Tessi	3754	56	41,80
Kparatao	1636	25	18,65
Kolina	501	7	5,22
Total	8940	134	100

Sources: DGSCN, 2010

Des interviews ont ensuite été faites pour compléter les informations recueillies par questionnaire individuel. Ces interviews ont concerné les agents des formations sanitaires des localités d'enquête, le médecin- conseil de « *Dite Dama* » et le directeur régional de la santé de Tchaoudjo. Le dépouillement du questionnaire a été fait à l'ordinateur avec le logiciel SPSS 21.

2. Résultats et discussions

2.1. La situation sanitaire dans la préfecture de Tchaoudjo

La préfecture de Tchaoudjo compte 43 structures sanitaires dont un centre hospitalier régional à Sokodé qui est l'hôpital de référence de la Région Centrale. On y remarque une bonne présence de ces structures sanitaires dans la zone rurale (67,44%), avec un taux d'accessibilité géographique qui varie de 56 à 91% (Direction régionale de la santé, 2016, p. 17). Le nombre d'unités sanitaires pour 10 000 habitants en milieu rural est égal à 1, 8. Ce nombre est plus élevé que ceux des préfectures de Kpendjal dans la Région des Savanes (1,1), de Yoto dans la Région Maritime (1,0) et de Haho dans la Région des Plateaux (1,5) (Ministère de la Santé, 2017, p.17).

Cette bonne couverture de la zone d'étude en structures sanitaires est non seulement le fruit de la politique nationale en matière de santé mais aussi la conséquence de l'application des recommandations de la conférence d'Alma-Ata en 1978 par le Togo. En effet, après cette conférence, le Togo à l'instar des autres pays d'Afrique a adopté l'idée que l'Etat, responsable du bien-être de ses populations, se devait de tout mettre en œuvre pour orienter les services de santé publique vers la satisfaction des besoins essentiels de tous (M. Barbieri ; P. Cantrelle, 1991, p. 56).

Malgré la bonne accessibilité géographique des structures de soins et l'effort de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement sanitaire, on enregistre beaucoup de personnes qui souffrent de diverses maladies (Tableau 2).

Tableau 2 : Les principales causes de morbidité dans la
préfecture de Tchaoudjo en 2016

Pathologies	Nombre de cas	Pourcentage
Paludisme simple	63749	64,60
Parasitoses intestinales	6097	6,19
Infections respiratoires aiguës	5237	5,32
Plaies et traumatismes	4631	4,70
Paludisme grave	4588	4,65
Hypertension artérielle	4582	4,64
Autres	9795	9,9
Total	98 679	100

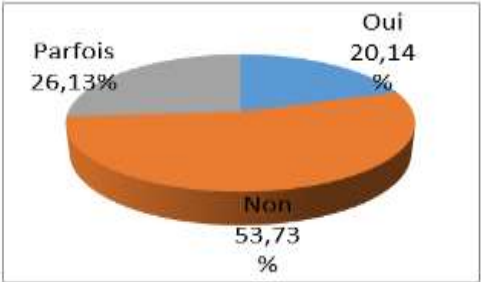
Source : Direction régionale de la santé, Sokodé

L'analyse du tableau 2 montre que le paludisme est la première cause de recours aux soins de santé dans la préfecture de Tchaoudjo (64,60 %) suivi des autres principales pathologies qui représentent 35,4 %. Malgré le nombre important de personnes qui souffrent des diverses maladies dans la préfecture de Tchaoudjo, le taux de fréquentation des structures sanitaires reste faible.

2.2. Un faible taux de fréquentation des structures sanitaires

Les auteurs ayant abordé les facteurs limitant l'accès aux soins de santé par les populations ont souvent mis l'accent sur la distance qu'elles parcourent avant d'atteindre un centre de santé (A. Nikiema, C. Rossier, V. Ridde (2010, p. 4) ; L. M. Doumbouya (2008, p. 7) ; A. A. Kouadio (2010, p. 13, etc.). Si ce facteur continue d'expliquer la faible fréquentation des centres de santé dans d'autres régions du Togo comme celle des Savanes, ce n'est pas le cas dans la préfecture de Tchaoudjo où cette contrainte est levée par la mise en place de structures de santé dans l'essentiel des localités. Les résultats de l'enquête révèlent que plus de 50% des chefs de ménage ne recourent pas aux soins de santé modernes en cas de maladie (figure 2).

Figure 1: Répartition des enquêtés selon la fréquentation ou non des structures de santé



Source : Travaux de terrain

L'analyse de la figure 2 montre que seuls 20,14% de l'échantillon enquêté se rendent effectivement dans les centres de santé quand ils tombent malades et 26,13 % y vont parfois pour se soigner quand ils ont des problèmes de santé. Les raisons évoquées par 68,65% des enquêtés concernent les coûts élevés des soins de santé modernes (Figure 2). L'étude faite par I. Bayege (2013, p. 30) a aussi montré que le motif avancé par 71% des enquêtés pour ne pas faire recours aux services de santé était le manque d'argent.

Figure 2 : Répartition des enquêtés selon les raisons de la sous-fréquentation des formations sanitaires.



Source : Travaux de terrain

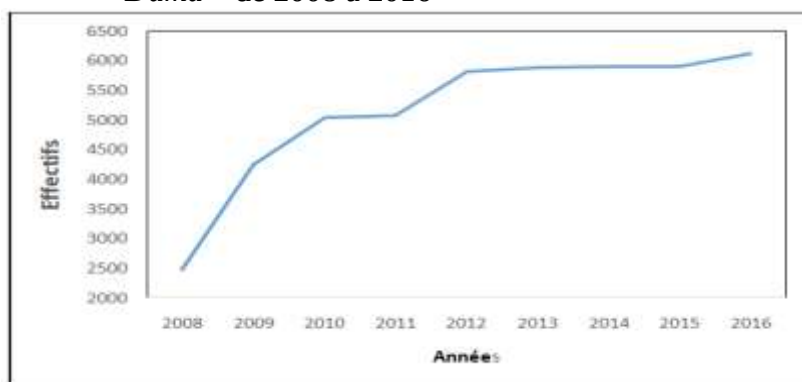
La proportion élevée du nombre d'enquêtés qui jugent les coûts des soins élevés s'explique par le taux de pauvreté élevé de la préfecture de Tchaoudjo qui est de 69,2% (FMI, 2006, p. 16). La création de la mutuelle de santé «Dite Dama» constitue donc un moyen pour permettre à ceux qui n'ont pas

beaucoup de moyens financiers d'accéder aux soins de santé modernes.

2.3. Prestations de la mutuelle de santé « *Dite Dama* » et amélioration de l'accès aux soins de santé modernes des mutualistes

Pour bénéficier des prestations de la mutuelle « *Dite Dama* », il faut être adhérent. L'adhésion est libre et est ouverte à toute personne sans distinction d'ethnie, de religion, de sexe ou de profession. Elle est subordonnée au paiement d'une somme de 1000FCFA par chef de ménage. Quant aux cotisations annuelles, elles s'élèvent à 2600 FCFA. Pour éviter que des personnes souffrant de maladies chroniques n'adhèrent à la mutuelle, comme c'est le cas dans certaines mutuelles de santé, il est institué une période d'observation de 2 mois. Les enquêtes de terrain ont montré que la majorité des assurés de la mutuelle sont des paysans (58,6%) et des commerçants (21,31%). Le nombre d'adhérents à mutuelle « *Dite Dama* » a connu une évolution qui est dans l'ensemble rapide de 2008 à 2016 (Figure 3).

Figure 3 : Evolution des adhérents de la mutuelle « *Dite Dama* » de 2008 à 2016



Source : Travaux de terrain

L'analyse de la courbe de la figure 3 montre trois phases. La première phase qui va de 2008 à 2012 est marquée par une évolution rapide du nombre d'adhérents à la mutuelle « *Dite Dama* ». La deuxième phase qui couvre la période 2012-2015 connaît une certaine stagnation du nombre d'adhérents. A cette phase succède une période qui connaît à nouveau une tendance croissante de la courbe.

Le paquet minimum d'activités de la mutuelle « *Dite Dama* » comprend tous les soins dispensés dans les Unités de soins périphériques, la césarienne et l'accouchement compliqué, la morsure du serpent et le paludisme compliqué au Centre Hospitalier Régional de Sokodé (Tableau 3). La prise en charge médicale des mutualistes se fait donc dans les Unités de soins périphériques (USP) conventionnées et au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Sokodé (carte 2).

Carte 2 : Les centres de santé conventionnés par la Mutuelle de santé « *Dite Dama* »



Source : Direction Régionale du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Sokodé

Cette prise en charge se fait dans le respect des règles de la convention passée entre « *Dite Dama* » et ces centres de santé à savoir le bon accueil des patients, la vérification de l'affiliation effective à la mutuelle, le respect du ticket modérateur et la prescription par les agents de santé des médicaments essentiels génériques.

Tableau 3: Paquet minimum d'activités de la mutuelle « *Dite Dama* ».

Maladies prise en charge	Pourcentage de prise en charge
Consultations curatives à l'USP	60%
Petite chirurgie à l'USP	65%
Accouchement à l'USP	50%
Avortement spontané non provoqué à l'USP	60%
Paludisme grave à la pédiatrie du CHR	60 %
Morsure de serpent au CHR	65 %
Césarienne (kit + Hospitalisation au CHR)	100%
Accouchement compliqué au CHR	6000 francs de forfait

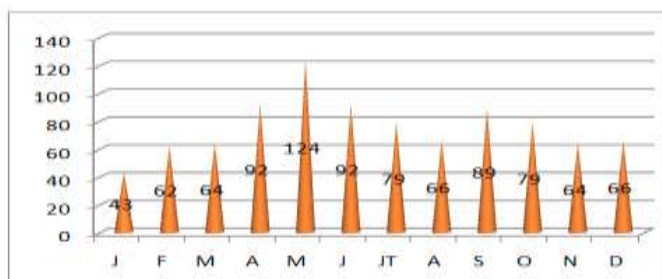
Source: Travaux de terrain

On remarque à travers le tableau 3 qu'en dehors de la césarienne, déjà subventionnée par l'Etat qui est totalement payée par « *Dite Dama* », le pourcentage de prise en charge des principales pathologies est compris entre 50 et 65 %. Ce pourcentage est faible par rapport à celui de l'assurance obligatoire à laquelle souscrivent les fonctionnaires togolais (INAM) et d'autres assurances privées comme Saham qui est de 80% pour beaucoup de traitements. Mais, lorsqu'on analyse les frais de consultation dans les Unités de soins périphériques de la préfecture de Tchaoudjo (200FCFA) et les prix des principaux produits génériques(20 comprimés de quinine de 300 mg coûtent 300FCFA par exemple), ce pourcentage de prise en charge de l'assurance « *Dite Dama* » permet aux assurés d'avoir accès aux soins de qualité.

Les enquêtes de terrain montrent que la mutuelle de santé « *Dite Dama* » joue un grand rôle dans l'amélioration des soins des populations rurales de la préfecture de Tchaoudjo. En effet, en prenant en charge une partie des coûts des soins de santé des adhérents, elle brise la barrière financière qui empêchait la population de recourir aux soins de santé modernes. Cela se traduit par leur fréquentation régulière au cours de l'année (Figure 4). Ensuite, les résultats de l'enquête montrent que 70, 37% des chefs de ménage qui fréquentent les formations sanitaires en cas de maladie le font dès les premiers signes, ce qui contribue sans doute à l'efficacité des soins prodigués. Cette situation a été également remarquée dans les mutuelles de Sirarou et Sanson au Sud- Borgou au Bénin par l'USAID

(2001 p. 29) et par I. Bayege (2001 p. 31) dans le district sanitaire de Buyamba au Rwanda où 77, 5 % des adhérents aux mutuelles font un recours aux formations sanitaires dans les premières 24 heures de la maladie.

Figure 4: Répartition mensuelle des mutualistes ayant fait recours au centre de santé de Lama-Tessi en 2016



Source : Travaux de terrain

L'analyse de la figure 4 révèle une distribution régulière des mutualistes ayant fréquenté l'Unité des soins périphériques de Lama-Tessi au cours de l'année 2016. Cette distribution témoigne sans doute de l'impact bénéfique de la mutuelle « *Dite Dama* » sur la population rurale en ce qui concerne l'accès aux soins de santé modernes.

La mutualisation des risques de maladie est donc un facteur d'amélioration non seulement des soins mais aussi de leur qualité. En effet, le système permet une augmentation sensible de l'utilisation des soins de santé modernes, ce qui implique un abandon progressif des autres voies d'accès aux soins (automédication, tradithérapie, etc.).

La mutuelle de santé « *Dite Dama* » n'est pas seulement un cadre permettant à la population d'avoir accès aux soins de santé de qualité. Elle constitue aussi un instrument d'éveil et de recherche du bien-être de la population rurale de la préfecture de Tchaoudjo.

2.4 .La mutuelle de santé « *Dite Dama* »: un instrument de sensibilisation et de bien- être de la population rurale

La mutuelle « *Dite Dama* » sert de cadre de sensibilisation de la population rurale de la préfecture de Tchaoudjo. La sensibilisation est assurée par trois animateurs mis à sa disposition par deux ONG partenaires de la mutuelle. Il s'agit notamment de ADESCO (Appui au Développement et à la Santé Communautaire) et RADAR (Regroupement des

Associations pour le Développement Appliqué des Ruraux). Ces animateurs sont chargés de sensibiliser, d'éduquer et de faire comprendre aux populations, les bienfaits de la mutualisation des risques de maladies. Ils font aussi des sensibilisations dans le but de permettre aux populations d'identifier les pratiques qui nuisent à la santé. Au cours des séances de sensibilisation, ils donnent des conseils à la population rurale sur l'observance de l'hygiène, afin d'éviter les maladies. Les conseils portent aussi sur la nécessité de faire recours à un centre de santé en cas de maladie. En outre, le mouvement mutualiste a donné naissance à des associations élémentaires dans certains villages de notre zone d'étude.

Ces associations permettent à leurs membres de collecter l'argent à petit coup afin de pouvoir honorer leur cotisation au sein de la mutuelle. Il engendre de ce fait une dynamique sociale tournée vers la recherche des voies et moyens pour atteindre un bien-être communautaire. Cette dynamique en cours dans la zone d'étude permet aux populations rurales d'avoir un accès équitable aux soins de santé. En effet, l'un des facteurs qui expliquent les inégalités d'accès aux soins de santé entre les riches et les pauvres ou mieux entre le milieu rural et le milieu urbain reste la capacité financière des ménages. Un système mutualiste solide et bien organisé permet de rétablir la justice sociale au plan sanitaire en réduisant les écarts d'accès aux soins entre les couches sociales aisées et défavorisées.

Conclusion

La préfecture de Tchaoudjo est bien pourvue en structures sanitaires avec un taux d'accessibilité acceptable. Mais ces formations sanitaires connaissent de faibles taux de fréquentation. Ces faibles taux de fréquentation sont en grande partie dus aux difficultés financières de la population qui exerce essentiellement dans l'agriculture et ne bénéficie pas de couverture sociale. Ceci étant, l'automédication et les tradithérapeutes sont les voies de recours les plus utilisées par la population rurale en cas de maladie.

La mise en place de la mutuelle de santé « *Dite Dama* » a contribué non seulement à améliorer l'accès aux soins de santé modernes de qualité des adhérents en prenant en charge une partie des coûts, mais elle a aussi augmenté le taux de fréquentation des structures sanitaires. En servant de cadre de sensibilisation de la population sur les bienfaits de la mutualisation des risques de maladie, les bonnes pratiques

d'hygiène et surtout sur les bénéfices des soins dans les centres de santé, la mutuelle « *Dite Dama* » constitue sans doute un outil de bien-être social.

Bibliographie

- BARBIERI Magali et CANTRELLE, Pierre, 1991, Les défis démographiques : des discours alarmistes aux politiques incertaines, *Revue Politique Africaine*, Karthala, Paris
- BAYEGE Innocent, 2013, *Contribution des mutuelles de santé à l'accessibilité de la population aux services de santé : cas du district sanitaire de Byumba*, Mémoire de Maitrise en Santé Publique, Ecole de Santé Publique, Université Nationale du Rwanda
- DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE, 2016, Rapport d'activités du district sanitaire de Tchaoudjo, Sokodé
- DGSCN., 2010, Quatrième recensement général de la population et de l'habitat, Lomé
- DOUMBOUYA Mohammed Lamine, 2008, *Accessibilité des services de santé en Afrique del'Ouest : le cas de la Guinée*, Laboratoire d'économie, de la Firme et Institutions, Institut des Sciences de l'Homme, Université de Lyon 2, Lyon
- FMI, 2006, *Togo, document complet de stratégie de réduction de la pauvreté 2009-2011*. Rapport n° 10/33, publication services, Washington
- KOUADIO Akou Aka, 2010, « L'accessibilité des populations rurales aux soins de santé dans le département d'Abengourou (Cote d'Ivoire) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 251/ 2010, Bordeaux, pp. 439-459
- MINISTERE DE LA SANTE, 2017, *Annuaire des statistiques sanitaires*, Lomé
- NIKIEMA Aude, ROSSIER Clémentine, RIDDE, Valery, 2010, « Inégalités de l'accès aux soins en milieu urbain africain : le cas de la périphérie de Ouagadougou », INSS /CNRST, Ouagadougou
- USAID, 1998, *Contribution actuelle et potentielle des mutuelles de santé au financement à la fourniture et à l'accès aux soins de santé*. Cas du Bénin, Washington

DYNAMIQUE URBAINE ET STRATEGIES DE GESTION FONCIERE AUTOCHTONE A ZOUKOGBEU (RCI)

YAO Kouassi Ernest*
BOHOUSSOU N'guessan Séraphin*
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy*

Résumé

La dynamique spatiale de la ville de Zoukougbeu est remarquable. Elle a débordé de son site originel pour intégrer certains villages périphériques. La gestion foncière des autorités publiques pour s'assurer une bonne planification urbaine est confrontée au refus des autorités coutumières. Ces dernières revendiquent leur droit de propriété sur les espaces périurbains. L'objectif de cette contribution est d'analyser les stratégies de gestion foncière à Zoukougbeu face à la dynamique urbaine. L'approche méthodologique adoptée s'appuie sur une synthèse bibliographique à partir des recherches antérieures et complétée par des enquêtes de terrain. Les résultats montrent qu'en dépit des textes en vigueur, il existe une synergie entre les détenteurs fonciers et les autorités municipales dans la gestion foncière à Zoukougbeu.

Mots clés : **Zoukougbeu**, autochtone, dynamique urbaine, gestion foncière, stratégies

URBAN AREA'S EVOLUTION AND AUTOCHTON LAND MANAGEMENT STRATEGIES IN ZOUKOGBEU (RCI)

Abstract

The spatial development of the city of Zoukougbeu is amazing. It overflowed from its original site to integrate some peripheral villages. Land management by the public authorities for permitting a good urbanization planning is facing the local authorities' refusal. These one claim their right of being the owner of the over peri-urban areas. The objective of this contribution is to analyze land management strategies in Zoukougbeu regarding urban areas enlargement. The methodological approach adopted is based on a bibliographic synthesis based on previous research and supplemented by field surveys. The results show that, despite the texts in force, there is a synergy between the landowners and the municipal authorities in the land's management in Zoukougbeu.

Keywords: Zoukougbeu, autochthon, urban development, land, management, strategies

* Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire), LaboVST,
Email : ernestkoissy@yahoo.fr

* Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), LaboVST, Email : boghounse@yahoo.fr

* Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire), LaboVST, E-mail : koyestekoi@yahoo.fr

Introduction

Phénomène spectaculaire, l'urbanisation connaît un essor dans les pays en développement surtout sur le continent africain. Elle était de 14,5% en 1950 pour atteindre 40% en 2010. Cette croissance sera de 61,60% selon World Urbanisation Prospect (2009). En Côte d'Ivoire, le taux d'urbanisation est passé de 5% en 1950 à 32% en 1975, 39% en 1988 et 42,5% en 1998 (RGP 1975, RGPH 1988 et 1998). Il est de 50,3% en 2014 (RGPH, 2014). Le processus de changement et de transformation des modes d'utilisation de l'espace, des modes de production économique et des modes de consommation, se traduit sur le territoire ivoirien par deux modalités : le gonflement démographique et la multiplication des villes. Bien qu'en baisse, le rythme de croissance annuel moyen de la population urbaine reste élevé : de 3,8% sur la période 1975-1988, le taux de croissance annuel est passé à 3,3% entre 1988 et 1998, puis à 2,6% entre 1998 et 2014 (RGPH 1975 ; RGPH 1988, 1998 et 2014). Les agglomérations rurales franchissent rapidement le cap de bourg soit par le biais de l'équipement en infrastructures, soit par l'érection à un niveau supérieur de l'échelon administratif de l'organisation territoriale ou par l'intensification des activités d'échanges. Cette dynamique urbaine donne lieu à un morcellement des terres des localités rurales environnantes au bénéfice des villes.

Par ailleurs, fortement centralisé depuis la période coloniale, la gestion foncière urbaine en Côte d'Ivoire a connu une évolution significative ces dernières années. L'Etat qui s'est imposé comme le maître du jeu urbain réalisait des lotissements administratifs par l'intermédiaire des sous-préfectures et des mairies. Cependant en 2014, l'Etat consolide les droits coutumiers et donne la possibilité aux collectivités villageoises, aux promoteurs coutumiers et aux opérateurs privés d'initier le lotissement de leurs parcelles. Cette nouvelle disposition réglementaire eut pour effet d'accroître le pouvoir et le rôle des populations autochtones, les mettant ainsi au cœur du système de production de l'espace urbain. Toutefois, l'organisation et les stratégies des autochtones pour gérer leur patrimoine terrien diffère d'une localité à l'autre.

Eu égard à la dynamique spatiale remarquable de la ville, Zoukougbeu a atteint les villages péri-urbains Dahounbgeu et Garobo. Les nouveaux lotissements s'ouvrent sur des parcelles qui ont été déjà l'objet de transactions, soit entre autochtones Niaboua et populations étrangères à la région (allochtones et

allogènes), soit entre la Mairie et les demandeurs de terrains à bâtir. Aussi, le nombre de demandeurs à satisfaire s'accroît-il sans cesse. De ce fait, la question foncière demeure une préoccupation majeure à Zoukougbeu.

La question est de savoir comment les autochtones Niaboua du village originel de Zoukougbeu et des villages de Dahoungbeu et Garobo gèrent leurs patrimoines fonciers face à la dynamique urbaine ? Autrement, quelles sont les stratégies de gestion foncière autochtone à Zoukougbeu face à la dynamique urbaine ?

La présente contribution vise à analyser les stratégies de gestion foncière autochtone à Zoukougbeu face à la dynamique urbaine.

1. Méthode et matériel

1.1. Le cadre géographique de l'étude

La ville de Zoukougbeu est située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à 6°45' nord 6°51' ouest, à 47 Km de Daloa, chef-lieu de la région. Zoukougbeu est limitée au Nord-ouest par la sous-préfecture de Domangbeu, au Sud-ouest par la sous-préfecture de Guessabo, à l'est par Grégbeu, au Nord par Vavoua et au Sud par Issia (figure 1).

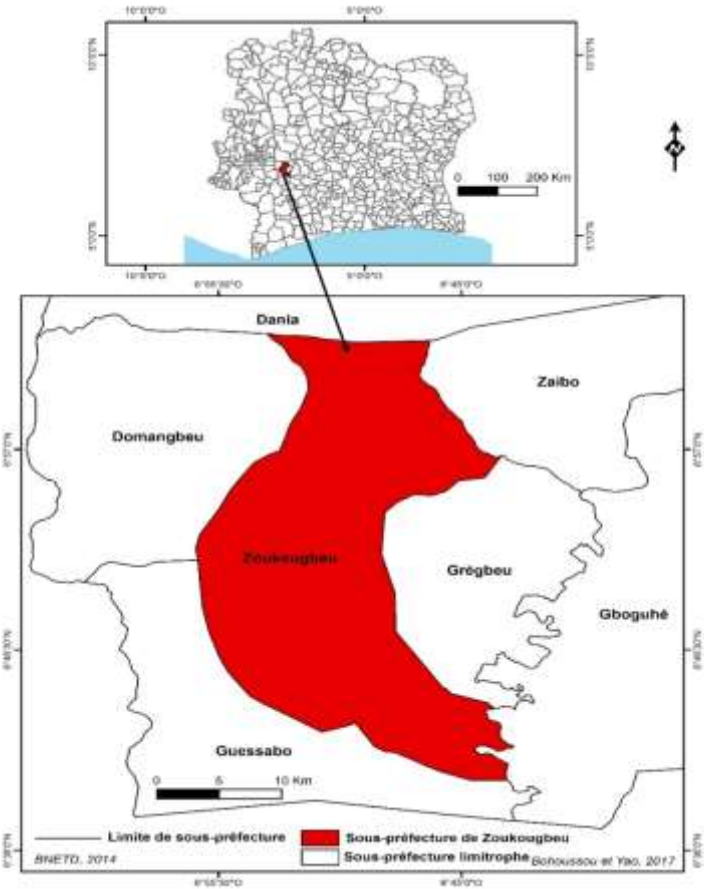


Figure 1: Localisation de Zoukougbeu

Les villages Garobo et Dahoungbeu initialement situés sur les marges de la ville sont aujourd’hui intégrés à la ville. Il est question pour les propriétaires coutumiers de ces villages de procéder au lotissement de leurs portions de terre pour les mettre à la disposition des demandeurs de terrains à bâtir. Or, bien souvent, ces parcelles ont été déjà ‘cédées’ pour des fins agricoles. La question foncière s’y pose donc avec acuité. Le choix est porté sur Dahoungbeu, Garobo et le village originel pour connaître les stratégies de gestion foncière autochtone (figure 2).

1.2. Données d’études

Pour atteindre notre objectif, la méthode adoptée repose d’abord sur une synthèse de la littérature consacrée à la dynamique urbaine et à la gestion foncière en général, la

gestion foncière autochtone en particulier, et toutes autres thématiques qui se rapprochent de notre sujet. En plus d'orienter notre recherche, les écrits que nous avons consultés nous ont éclairés sur la dynamique urbaine et les stratégies de gestion foncière. Ensuite, cette méthodologie a été enrichie par des entretiens avec le Préfet du département de Zoukougbeu, le chef du service technique de la mairie, le Directeur départemental du Ministère de la construction et de l'urbanisme ainsi que les chefferies traditionnelles de Dahoungbeu Garobo et Zoukougbeu. Ces entretiens nous ont permis d'appréhender les mutations socio-démographique, économique et spatial de Zoukougbeu et celles des villages intégrés à la ville.

L'enquête par questionnaire s'est déroulée du mercredi 14 au lundi 19 juin 2017. Un questionnaire a été administré à 32 chefs de ménages réparties équitablement dans les quatre quartiers de Zoukougbeu (quartiers Dioulabougou, Fonctionnaire, Niaboua et Résidentiel). L'enquête par questionnaire nous a permis de connaître le profil socioprofessionnel des acquéreurs de terrain urbain, de recueillir les avis des chefs de ménage sur les conditions et les procédures d'accès à la propriété foncière, le rôle des autochtones dans la gestion foncière, les conflits fonciers et leurs modes de résolution.

Enfin, cette démarche a été couronnée par des observations de terrain traduites par la visite des villages intégrés à la ville, la visite des zones d'extensions actuelles de la ville et l'observation des types de maisons qui y sont bâties.

Les informations recueillies sont synthétisées dans des tableaux et des figures en vue de rendre l'analyse plus aisée.

2. Résultats

Deux axes de réflexion guident notre étude à savoir la dynamique urbaine de Zoukougbeu et les stratégies de gestion foncière autochtone à Zoukougbeu.

2.1. La dynamique urbaine de Zoukougbeu

La socio-histoire de Zoukougbeu, l'extension de l'espace urbain, les acteurs de la dynamique spatiale et le profil socioprofessionnel des acquéreurs, nous ont permis de comprendre l'urbanisation accélérée de Zoukougbeu.

2.1.1. La socio-histoire de Zoukougbeu

Venu du Liberia vers 1930, Gnèbo, patriarche du village originel, s'est installé sur le site appelé aujourd'hui « quartier Niaboua ». Pour subvenir à ses besoins alimentaires, Gnèbo pratiquait la culture du maïs. Chaque fois qu'il se rend au champ, il est surpris de voir son champ envahi par les chenilles. Vers la fin du XVIII^e siècle, à la faveur de l'exploration de la côte ouest africaine par la puissance française, un colon sortit à l'improviste sur le patriarche et lui demanda le nom du village. Troublé, le patriarche regarda ça et là, et répondit en langue Niaboua : « Zoukougbeu », c'est à dire « village des chenilles » (Notre enquête, 2017).

Le village originel comprend cinq grandes familles issues du patriarche. Zoukougbeu s'est agrandi par la suite, grâce à la combinaison de l'accroissement naturel et l'arrivée des migrants à la recherche de terres cultivables. La ville regorge une population composite, composée d'autochtones Niaboua appartenant au groupe Krou, d'allochtones Baoulé, Malinké, Dioula, etc. et d'une forte population allogène de la sous-région : Burkinabés, Maliens et Guinéens.

Zoukougbeu fut érigé successivement en chef-lieu de sous-préfecture en 1967, commune en 1985 et chef-lieu de département en 2008, suivant respectivement le décret 67-234 du 2 juin 1967, loi 85-1085 du 17 octobre 1985, décret 2008-96 du 06 mars 2008. ZIKA Lago Philippe (1985-1995), GOZE Séple Bernard (1995-2013) et ZERE Yanlé (depuis 2013) sont les trois maires qui se sont succédé tour à tour à la tête de la commune.

2.1.2. La dynamique démographique de la ville

La population du noyau urbain de Zoukougbeu croit à un rythme accéléré, celle des villages périurbains également (tableau 1).

Tableau 1: Population par localité entre 1988 et 2014

Année	Population résidente			Total
	Dahoungbeu	Garobo	Zoukougbeu	
1988	992	1350	2967	5309
1998	1627	2351	5789	9767
2014	1659	2795	11861	16315

Sources: RGPH 1998, 1998 et 2014

De 2967 habitants en 1988, le noyau urbain de Zoukougbeu atteint 5789 habitants en 1998 et 11861 habitants

en 2014 avec des taux de croissance respectifs de 48,7% entre 1988 et 1998 ; 51,2% entre 1998 et 2014. Les villages périurbains voient leurs populations s'accroître également. De 42,6% entre 1988 et 1998, la population de Garobo passe à 15,9% entre 1998 et 2014. Celle de Dahoungbeu passe de 39% entre 1988 et 1998 à 04,1% entre 1998 et 2014. En effet, La mise en valeur de la région planifiée par l'Etat dans les années 1968, à travers la politique d'aménagement du territoire national, a occasionné un afflux massif de la population étrangère (allochtone et allogène) dans la région. Allochtones et allogènes s'établissent prioritairement dans les campements qu'ils ont créé au sein de leurs plantations de café et de cacao, non loin des villages hôtes, Garobo et Dahoungbeu, où ils sont dénombrés à l'occasion des recensements généraux de la population. Les crises successifs que connaît le pays depuis 1999, avec en corollaire l'insécurité grandissante, les oblige à quitter les campements pour s'établir à Zoukougbeu. Aussi, depuis 2000, la ville a-t-elle atteint Garobo et Dahoungbeu. A l'occasion du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, les populations vivant sur les parcelles villageoises de Dahoungbeu et Garobo sont dénombrées au compte de la population urbaine. A cela s'ajoute les populations qui fuyaient les zones à risques durant la crise militaire de 2002 qui se sont installées en grand nombre dans la ville. Ainsi, de 5789 habitants en 1998, le noyau urbain atteint 11861 habitants en 2014. La population de la ville de Zoukougbeu (Dahoungbeu et Garobo y compris) passe quant à elle de 9767 habitants en 1998 à 16315 habitants en 2014 avec un taux de croissance 40,1%.

2.1.2. L'extension spatiale de la ville

Depuis son érection en chef-lieu de sous-préfecture en 1967, Zoukougbeu a subi de nombreuses mutations sous la pulsion des structures déconcentrées et décentralisées. La ville est subdivisée administrativement en deux quartiers : quartier Résidentiel et quartier populaire. Cependant, les habitants reconnaissent les quartiers Niaboua, Fonctionnaire, Dioulabougou et Résidentiel 1 et 2 (figure 2).

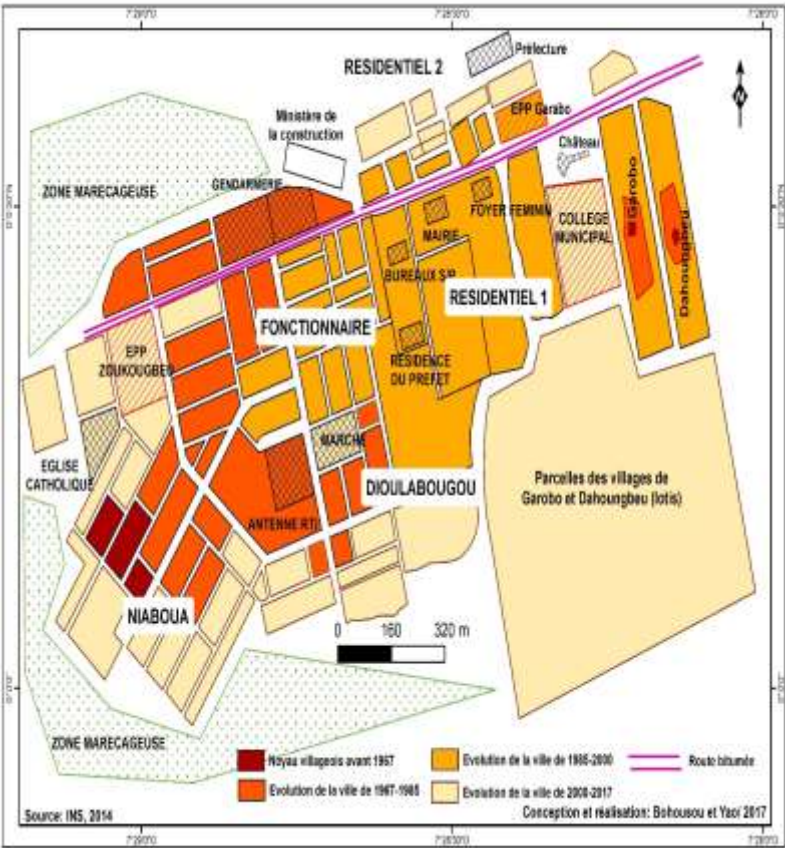


Figure 2 : L’extension spatiale de la ville Zoukougbeu

L’extension spatiale de Zoukougbeu est remarquable. Petit campement à l’origine, Zoukougbeu s’est agrandi pour devenir village. Garobo et Dahoungbeu étaient distants du village originel de près de deux kilomètres. De 1967 à 1985, le village originel s’est agrandi pour devenir quartier Niaboua. Les quartiers Dioulabougou et fonctionnaire sont créés et s’agrandissent. La ceinture de bas-fond autour du village originel de Zoukougbeu contraint la ville à se développer vers l’est, du côté de Garobo, où sont construits les infrastructures et autres équipements publics et privés que compte la ville. Ainsi, entre 1985 et 2000, la ville atteint la Mairie, le quartier résidentiel 1, Garobo et Dahoungbeu. L’école primaire Garobo et quelques habitations sont construites de l’autre côté de la voie bitumée. Le quartier Niaboua s’étend quant à lui dans sa partie sud. De 2000 à 2017, la ville s’étend dans sa partie nord avec la création du quartier Résidentiel 2. Au sud de la ville,

l'extension des quartiers Niaboua et Dioulabougou est freinée par la zone marécageuse (Notre enquête, 2017). Aussi, l'exploitation minière à proximité de Zoukougbeu depuis 2010 a-t-elle favorisé l'afflux de migrants à Zoukougbeu, avec en corollaire une pression foncière sur le périmètre urbain. L'ouverture de nouveaux lotissements à Dahoungbeu, Garobo et sur les marges du village originel pour satisfaire le nombre croissant de demandeurs de terrains, participe du souci de pallier le déficit de logement, avec en corollaire l'extension spatiale de la ville en ces lieux.

L'augmentation de la population urbaine entraîne un déficit de logement à Zoukougbeu, et par ricochet, l'augmentation du prix des logements modernes. Par exemple, entre 1990 et 2000, le loyer d'une maison de 2 pièces coûtait 3000 F à peine, celui du logement de 3 pièces à 10.000 F. Entre 2002 et 2010, l'arrivée des déplacés du fait de la crise militaire de 2002, fait doubler les loyers, aujourd'hui encore plus. Or, les lots mis à disposition sont distribués prioritairement aux fonctionnaires et aux salariés qui exercent dans la ville. Les planteurs dont la présence est remarquée dans la ville préfèrent s'installer sur les marges de la ville, dans les villages périurbains Dahoungbeu et Garobo. Sur ces parcelles provisoires, les propriétaires coutumiers se contentent bien souvent de prix forfaitaires n'excédant pas 60.000 FCFA contrairement aux lots officiels qui sont vendus entre 600 francs / m² (quartiers Niaboua extension, Dahoungbeu et Garobo) et 1000 francs / m² (Résidentiel 1 et 2) (Notre enquête, 2017).

Le tableau 2 révèle l'évolution du périmètre urbain entre 1967 et 2017.

Tableau 2: Superficies de l'espace urbain entre 1967 et 2017

Périodes	Extension spatiale (ha)	Total espace urbanisé (ha)
Avant 1967	1,92	-
1967-1985	24,74	26,66
1985-2000	50,04	76,70
2000-2017	73	149,70

Source: INS, 2014; Notre enquête 2017

De 1,92 ha avant 1967, le noyau villageois atteint 26,66 ha en 1985. Le périmètre urbain passe ensuite de 76,70 à la fin

de 2000 à 149,70 ha en 2017 (INS, 2014 ; notre enquête, 2017). L'extension spatiale du périmètre urbain est remarquable à partir de 1967 suite à l'érection de Zoukougbeu en chef-lieu de Sous-préfecture. Ainsi, entre 1967 et 1985, le périmètre urbain s'est agrandi de 24,74 ha contre 50,04 ha entre 1985 et 2000. Entre 2000 et 2017, le périmètre urbain s'est agrandi de 73 ha supplémentaires. En effet, ville aux potentialités agricoles indéniables (sol propice à la culture du café et du cacao), Zoukougbeu a accueilli de nombreuses populations étrangères à la région (allochtones et allogènes). A leur nombre, plusieurs s'y établissent comme commerçants ou intermédiaires commerciaux sur des terrains qu'ils ont acquis. Le périmètre urbain inclut aujourd'hui les villages Garobo et Dahoungbeu, et compte plus d'une centaine de morcellements pour 16 lotissements.

2.1.3. Les acteurs de la dynamique urbaine

Les acteurs de la dynamique urbaine à Zoukougbeu sont de deux ordres : l'Etat, à travers la mairie et la direction départementale de la construction et de l'urbanisme d'une part, les communautés villageoises de Dahoungbeu, Garobo et Zoukougbeu à travers les comités de gestion d'autre part.

En effet, malgré l'ordonnance n° 2013-481 du 2 juillet 2013 fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains et l'arrêté n°20/MCLAU/DGUF/DDU/lgb du 20 Février 2014 instituant le procès-verbal de partage des lots issus des lotissements approuvés à l'initiative des communautés villageoises, la mairie de Zoukougbeu reste active dans le morcellement de l'espace urbain. La mairie vend des lots, délivre des extraits topographiques et des autorisations de construire. La somme d'argent collectée de la vente des lots sert à alimenter les recettes municipales. Quant à la direction départementale de la construction dont l'arrivée dans la ville date de quatre ans, elle contrôle la régularité des constructions au regard des normes d'urbanisme et délivre les permis de construire.

Par ailleurs, il existe des comités de gestion foncière au sein des villages de Garobo et Dahoungbeu. De l'avis du président des jeunes du village originel de Zoukougbeu, l'inexistence de comité de gestion dans ledit village résulte de la difficulté à s'entendre du fait des conflits d'intérêt.

2.1.4. Le profil socioprofessionnel des acquéreurs de terrain urbain

✓ Relation nationalité et fonction des acquéreurs

A Zoukougbeu, les demandeurs et/ou acquéreurs de terrain urbain sont d'origines géo-culturelles diverses et variées. On dénombre aussi bien des acquéreurs nationaux que des acquéreurs non nationaux. Les acquéreurs sont soit agriculteurs, soit fonctionnaires, soit commerçants (tableau 3).

Tableau 3 : Relation nationalité et fonction des acquéreurs

Fonctions	Nationalités des acquéreurs				Total général
	Burkinabé	Guinéenne	Ivoirienne	Malienne	
Agriculteur	7	0	8	0	15
Commerçant	0	1	0	3	4
Fonctionnaire	0	0	13	0	13
Total général	7	1	21	3	32

Source: Notre enquête, 2017

Les appartenances ethniques des acquéreurs de terrain urbain révèlent et le brassage de la population et le caractère urbain de Zoukougbeu.

L'analyse de la relation nationalité et fonction des acquéreurs révèle la prépondérance des acquéreurs nationaux. Au nombre de 21, les acquéreurs nationaux représentent 65,62% des propriétaires de terrain urbain interrogés. L'analyse du tableau révèle également que les acquéreurs de terrain urbain se répartissent en trois groupes socio-professionnels à savoir les agriculteurs qui représentent 43,75% des acquéreurs interrogés, les fonctionnaires (40,62%) et les commerçants qui représentent 12,50% des acquéreurs.

Les acquéreurs non ivoiriens sont des ressortissants de la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ; essentiellement des Burkinabé, des Maliens et des Guinéens. Initialement installés en campagne, l'incertitude socio-politique dans le pays en général, à Zoukougbeu en particulier, avec en corollaire l'insécurité dans les campements, les oblige à s'établir de plus en plus en ville. De la sorte, ils peuvent évacuer leurs productions de café et de cacao en ville et les mettre ainsi à l'abri d'éventuels vols. Il en est de même des agriculteurs ivoiriens qui s'établissent de plus en plus à Zoukougbeu. Les agriculteurs burkinabés sont en tête

du classement des migrants étrangers acquéreurs : ils représentent 63,63% du total. Suivent les commerçants malien (27,27%) et guinéen (9,1%).

✓ **Dates d'achat du terrain et fonctions des acquéreurs**

Les terrains à bâtir sont acquis à des périodes différentes relativement à la fonction de l'acquéreur (tableau 4).

Tableau 4 : Dates d'achat des terrains et fonctions des acquéreurs

Date d'achat	Fonctions des acquéreurs			
	Agriculteurs	Commerçants	Fonctionnaires	Total
1960-1980	9	0	0	9
1980-2000	6	4	7	17
2000-2015	0	0	6	6
Total	15	4	13	32

Source: Notre enquête, 2017

L'analyse du croisement des dates d'achat des terrains urbains et la fonction des acquéreurs témoigne du caractère rural de la ville. Les agriculteurs qui sont présents dans la région à partir de 1930 à la faveur de la politique coloniale de développement de l'arboriculture (café et cacao) sont les premiers acquéreurs dénombrés.

En effet, la présence des agriculteurs est remarquable dans la ville. Sur la période (1960-1980), les agriculteurs sont les seuls à acheter les lots à Zoukougbeu. Le nombre de lots achetés par les agriculteurs à cette période est largement supérieur à ceux qu'ils ont achetés sur la période 1980-2015. Depuis 1980, ils ne sont plus les seuls à acquérir des lots pour usage d'habitation. Durant la période de 1980 à 2000, les fonctionnaires sont les plus nombreux à acheter les lots (47,05% du total) et sont les seuls sur la période 2000 à 2015. Les commerçants ont acheté les terrains sur la période 1980 à 2000 (tableau 2).

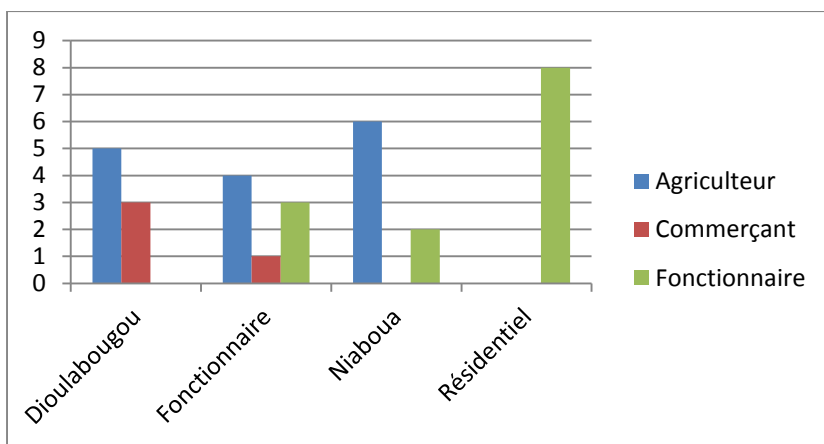
En effet, dans les années 60, il n'y avait pas assez de fonctionnaires dans la ville. Aujourd'hui, leur nombre n'est pas négligeable dans la population urbaine. Aussi, des opportunités foncières sont-elles offertes aux fonctionnaires et autres salariés qui exercent à Zoukougbeu. Les lots mis à disposition

leur sont distribués prioritairement. Les lots sont vendus à 600 francs / m² dans les quartiers Niaboua extension, Dahoungbeu et Garobo. De cette façon, un lot de 300 m² est vendu à 180.000 FCFA. Dans les quartiers Résidentiel 1 et 2 où les lots sont vendus à 1000 francs / m² sur des parcelles allant de 600 m² à 800 m², le prix de vente des lots varie entre 600.000 FCFA (600 m²) et 800.000 FCFA (800 m²) (Notre enquête, 2017). Les prix des terrains étant accessibles dans les quartiers populaires, fonctionnaires et autres salariés peuvent y avoir des lots et construire à leur rythme. Les planteurs dont la présence est remarquée dans la ville préfèrent s'installer sur les marges de la ville, dans les villages périurbains Dahoungbeu et Garobo ou dans les zones d'extension du village originel, où le prix des terrains est accessible. Sur ces parcelles provisoires, les propriétaires coutumiers se contentent bien souvent de prix forfaitaires n'excédant pas 60.000 FCFA par parcelle cédée.

✓ Répartition des acquéreurs dans les quartiers selon leurs catégories socio-professionnelles

En fonction de leur catégorie socio-professionnelle, les demandeurs de terrain choisissent le type de quartier où ils désirent habiter. Les quartiers portent la marque du groupe ethnique ou du groupe socio-professionnel majoritaire. Ainsi, distingue-t-on les quartiers Dioulabougou, Fonctionnaire et Niaboua.

La répartition des acquéreurs de terrain dans les quartiers par catégorie socio-professionnelle est la suivante (figure 3).



Source : Notre enquête, 2017

Figure 3 : Répartition des acquéreurs par catégorie socio-professionnelle selon les quartiers

Notre enquête révèle que le quartier Résidentiel est habité uniquement par les fonctionnaires. Cela s'explique par la cherté du loyer (à partir de 60.000 FCFA / mois) et du prix élevé des lots en ce lieu (1000 F / m²) relativement à leurs superficies (600 m² à 800 m²). On trouve également les fonctionnaires dans les quartiers Fonctionnaire (37,5% des chefs de ménage du quartier sont des fonctionnaires) et Niaboua (20% du total).

Les agriculteurs habitent majoritairement les quartiers Niaboua, Dioulabougou et Fonctionnaire où ils représentent respectivement 42,85% ; 35,71% et 21,42% des habitants du quartier. Les commerçants sont confinés quant à eux à Dioulabougou. On rencontre quelques-uns au quartier Fonctionnaire (Notre enquête, 2017). Si les quartiers Résidentiels 1 et 2 sont de nouveaux quartiers où on n'y dénombre aucun point de commerce, le quartier Niaboua par contre est une aventure risquée pour les commerçants à cause des voleurs déguisés en porteurs de masques panthère¹ qui n'hésitent pas à piller les points de commerce.

Les données sur l'âge laissent apparaître la prédominance de deux classes d'âge ; la classe des acquéreurs âgés de plus de 50 ans (47 % du total) et celle des acquéreurs âgés de 35 à 50 ans (34 % du total). La proportion des jeunes acquéreurs (0-35 ans) est faible (19% du total). On trouve les jeunes acquéreurs uniquement au quartier Résidentiel où ils représentent 80 % des acquéreurs de terrain.

Les femmes constituent le groupe minoritaire. Toutes fonctionnaires, les femmes représentent seulement 15,62% des propriétaires de terrain (Notre enquête, 2017).

Notre enquête auprès des populations révèle un problème de logement à Zoukougbeu. Au nombre des facteurs explicatifs, il y a le fait que les natifs Niaboua ne construisent pas de maisons d'habitations dans la ville. En outre, la ville souffre du manque criard de cadres.

Au total, la ceinture de marécage qui entoure le site originel contraint le développement de la ville vers Garobo et Dahoungbeu. En plus de servir aux intérêts de l'Etat pour l'implantation d'infrastructures et d'équipements publics, les terres de ces villages sont convoitées par des demandeurs de

¹ Les initiés violentent hommes et femmes et pillent tout sur leur passage à l'occasion des cérémonies d'initiation.

terrains à bâtir pour pallier le problème de logements. De ce fait, les propriétaires coutumiers de ces villages qui occupent une place centrale dans la gestion du foncier urbain, contribuent à la dynamique urbaine à Zoukougbeu.

2.2. Les stratégies de gestion foncière autochtone

La présente partie de notre étude concerne la procédure du lotissement des terres coutumières, la complémentarité de l'autochtonie et l'administration à Zoukougbeu, l'accès à la propriété de terrain urbain et les conflits fonciers par endroits.

2.2.1. La procédure du lotissement des terres coutumières

Dans le cadre de l'extension de la ville, l'Etat, à travers les structures déconcentrées (Préfecture, sous-préfectures) et décentralisées (Mairie), procède au morcellement des terres appartenant aux communautés villageoises pour les mettre à disposition. Depuis 2013, une mutation notable s'opère dans la gestion foncière : Par l'ordonnance n° 2013-481 du 2 juillet 2013 fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains et du décret n° 2013-482 du 2 juillet 2013 portant modalités d'application de ladite ordonnance, l'Etat de Côte d'Ivoire donne plein pouvoir aux propriétaires coutumiers d'initier le lotissement de leurs parcelles. Seulement, une famille ou un individu qui veut délimiter ou morceler sa parcelle devra informer la chefferie (le chef et ses notables). La chefferie demande à la famille ou à l'individu de tenir un conseil de famille assorti d'un procès-verbal qui notifie que tous les membres de la famille sont d'accord pour le morcellement de ladite parcelle. Après quoi, la famille adresse une demande de lotissement à l'autorité compétente (sous/préfet, directeur de la construction pour les villages atteints par la ville, avec avis favorable du Maire) en fonction de la situation géographique de la portion de terre ou du village. Une fois le morcellement autorisé, le propriétaire terrien sollicite les services d'un géomètre expert en topographie qui se charge du morcellement de la parcelle en lots (lotissement) et de l'ouverture des rues. Vu le coût élevé du lotissement et de l'ouverture des rues, une convention est signée entre le géomètre lotisseur et le propriétaire coutumier : un certain nombre de lot revient au géomètre expert (1 lot sur 10 ; 2 lots sur 10 ; 3 lots sur 10) relativement à la superficie de la parcelle à lotir. Toutefois, la gestion autochtone du foncier diffère d'une localité à l'autre.

2.2.2. L'organisation interne des autochtones Niaboua de Zoukougbeu

L'organisation interne des autochtones Niaboua est particulière. Six familles se partagent les patrimoines fonciers de Garobo et deux familles, ceux de Dahoungbeu ; des familles issues toutes du même lignage. Au sein de chaque famille existe un chef de famille, un chef de terre et un président des jeunes. Les chefs de familles sont d'offices des notables du village. On note également la présence d'un chef de terre central du village.

Les deux villages (Garobo et Dahoungbeu) gèrent leurs patrimoines terriens à travers leurs comités de gestion respectifs qui connaissent les limites des terres de chaque village.

Le bureau de ces comités de gestion est formé des différents chefs de famille. Le chef du village joue le rôle de superviseur dans le comité de gestion. Le souci d'une gestion durable des ressources foncières explique la présence des jeunes au sein des comités de gestion avec l'avantage d'éviter les revendications de leur part, mais surtout, les inciter à construire. A Zoukougbeu, la délimitation d'une parcelle se fait en présence du chef de famille, du chef de terre du lignage concerné et du président du comité de gestion. Les chefs de terre connaissent les limites exactes des parcelles de chaque famille. Pour le lotissement de leurs parcelles, les communautés villageoises ont le choix de solliciter soit un aménageur foncier privé soit la mairie. L'option la plus choisie est le recours à la mairie.

2.2.3. La complémentarité entre autochtonie et administration à Zoukougbeu

✓ La Mairie : maître d'ouvrage du lotissement dans la commune

Zoukougbeu est devenue commune de plein exercice en 1985. Jusqu'en 2013, le lotissement dans la commune incombait au service technique de la Mairie. La Mairie intervient à la demande des propriétaires coutumiers en qualité de maître d'ouvrage. Le Ministère de l'agriculture, à travers la direction départementale, circonscrit la zone à lotir en procédant à sa délimitation, à l'identification et à l'évaluation du contenu des parcelles : occupation du sol (les plantes qui s'y trouvent et la superficie de la parcelle). Ensuite, une enquête de commodo et d'incommodo, d'une durée d'un mois,

est instruite par le Maire à l'effet d'enregistrer les plaintes et les oppositions à ce projet de lotissement. Pour se faire, le Maire se réfère au chef du village pour l'identification des propriétaires terriens. Les coûts des dommages et intérêts des propriétaires des terres sont alors fixés. Si aucune opposition n'est enregistrée à l'issue de l'enquête de commodo et d'incommodo, le Maire fait appel à un cabinet de géomètre expert pour procéder à l'état des lieux, à la polygonale et au morcellement du terrain en lots. Mais, il s'avère que l'accord des chefs coutumiers est indispensable avant l'occupation effective des terrains. Pour ce faire, l'octroi de 2 lots par hectare permettait de purger les droits coutumiers. A partir des lots obtenus, la Mairie paye en nature le géomètre expert. Le reste des lots est immatriculé au compte de l'Etat.

La Mairie a fait un premier lotissement approuvé de 300 lots, qui a créé le quartier Résidentiel 1, pour le compte de Garobo et Dahoungbeu (figure 2), et un deuxième lotissement de 300 lots pour Garobo uniquement. La mairie en a fait de même pour les lotissements qui ont abouti à l'extension du village originel (actuel quartier Niaboua).

Les lotissements faits dans ces conditions, au mépris des droits coutumiers sont aujourd'hui mis à mal par les propriétaires terriens qui estiment être lésés. Depuis 2013, l'expropriation d'une portion de terre pour cause d'utilité publique impose à l'administration de consulter préalablement les populations autochtones, avec en corollaire la purge des droits coutumiers. Désormais, la gestion des terres coutumières se fait, de façon concertée, entre l'administration et les populations autochtones. Une famille ou un individu qui veut délimiter ou morceler sa parcelle informe la chefferie (le chef et ses notables). La chefferie demande à la famille ou à l'individu de tenir un conseil de famille assorti d'un procès-verbal qui notifie que tous les membres de la famille sont d'accord pour le morcellement de ladite parcelle. Après quoi, la famille adresse une demande de lotissement à l'autorité compétente (sous/préfet, directeur de la construction pour les villages atteints par la ville, avec avis favorable du maire) en fonction de la situation géographique de la portion de terre ou du village. Une fois le morcellement autorisé, le propriétaire terrien sollicite les services d'un géomètre expert en topographie qui se charge du morcellement de la parcelle en lots (lotissement) et de l'ouverture des rues. Vu le cout élevé du lotissement et de l'ouverture des rues, une convention est

signée entre le géomètre lotisseur et le propriétaire coutumier : un certain nombre de lot revient au géomètre expert (1 lot sur 10 ; 2 lots sur 10 ; 3 lots sur 10) relativement à la superficie de la parcelle à lotir.

✓ **L'accès à la propriété sur l'espace urbain**

A Garobo, la procédure d'achat d'une portion de terre commence par une demande adressée au chef du village. Suite à un accord entre l'acquéreur et le président du comité de gestion, seul habilité à vendre les lots du village, l'acquéreur et le propriétaire coutumier se rendent à la mairie pour finaliser l'immatriculation. L'attestation villageoise en vigueur dans certaines localités rurales de la région n'est pas instituée à Garobo. A Dahoungbeu, en revanche, le marchandage pour l'achat d'un terrain à bâtir se fait directement avec le propriétaire coutumier. Les lots sont accessibles à toute personne qui en fait la demande.

L'achat de terrain à travers la mairie n'est pas soumis à des critères particuliers. Le demandeur de lot adresse un courrier au service technique de la mairie et paye le prix du lot au guichet de la mairie. Un numéro est alors attribué au terrain. L'acquéreur se rend ensuite à la Direction départementale de la construction et de l'urbanisme qui lui délivre un permis de construire avec lequel il retourne à la mairie pour établir une autorisation de construire. Un délai maximum d'un mois s'écoule entre la demande et l'acquisition d'un lot.

La Direction départementale de la construction vend également des terrains, ceux qu'elle a obtenus à l'issue du partage des lots. Il n'existe pas de plan d'urbanisme directeur (PUD) de la ville et la Direction départementale de la construction n'a enregistré que dix demandes d'arrêté de concession définitive, quatre ans après son installation à Zoukougbeu.

✓ **Dimensions et prix des parcelles**

Le coût des lots subit des fluctuations selon le type de quartier (résidentiel ou populaire) et les équipements qui s'y trouvent. Le prix des terrains est passé de 11 000 FCFA dans les années 1960 à plus de 200 000 FCFA aujourd'hui. Cette situation se justifie par la rareté des terrains à bâtir du fait de la forte demande. Des facilités sont accordées aux autochtones pour acheter des lots à des prix dérisoires. Pour exemple, pour le premier lotissement des villages de Garobo et Dahoungbeu,

les lots étaient vendus à 11 000 F puis à 17500 FCFA au départ pour les autochtones. Passé le délai accordé aux autochtones par le ministère de la construction, la Mairie a vendu les lots à 250 000 FCFA l'unité.

Le dimensionnement des lots est de 300 m² dans les quartiers populaires et de 600 à 2000 m² au quartier Résidentiel. Les lots y sont vendus respectivement à 600 F/m² et 1000 F/m². Sur cette base, les lots urbains coûtent entre 180.000 FCFA (quartiers populaires) et plus de 600.000 FCFA au quartier Résidentiel 1 et 2.

2.2.4. Des conflits fonciers par endroits

Les conflits fonciers sont récurrents dans les villages atteints aujourd'hui par la ville du fait de son extension remarquable. Au nombre des raisons qui motivent les conflits fonciers, il y a la plainte des ayants droits, la méconnaissance des limites exactes de la parcelle familiale, la mauvaise foi et la double vente ou la vente de la même portion de terre à plusieurs personnes. C'est malheureusement le fait, bien souvent, des familles qui ont vendu toutes leurs portions de terre. Vu les difficultés financières, elles revendent ces parcelles à d'autres personnes. Les conflits surviennent au moment de la mise en valeur de la parcelle par les acquéreurs. Les doubles ventes sont aussi le fait des héritiers. En effet, chaque groupe d'enfants ou chaque enfant légitime se fait établir un acte d'hérédité. Sur cette base, chacun vend la parcelle du défunt père. A la fin, on se rend compte que la même parcelle a été vendue à plusieurs personnes.

Les plaintes enregistrées au niveau de la mairie concernent essentiellement l'attribution du même lot à plusieurs personnes. Selon le chef du service technique de la Mairie que nous avons interrogé, cette situation résulte des erreurs dans le traitement des dossiers ou des lotissements effectués avant l'érection de Zoukougbeu en commune. Du fait de l'anarchie, la vente de terrain urbain dans les villages de Garobo et Zoukougbeu est suspendue. En effet, les lotissements ont été effectués sans enquête de commodo et d'incommodo préalable, ce qui a occasionné des conflits fonciers au sein de ces villages. Pour exemple, sur la période 1985-2008, trois lotissements ont été effectués par la mairie sans enquête de commodo et d'incommodo dans le village de Zoukougbeu. Le Maire donnait un certain nombre de lots aux chefs de famille qui les distribuaient comme s'ils en étaient les

propriétaires. De plus, il existe des désaccords quant à l'affectation du patrimoine terrien à la réalisation de projets sociaux. En outre, le village de Dahoungbeu estime n'avoir pas reçu ses 150 lots du premier lotissement commun avec Garobo. Or, ces deux villages voisins ont cotisé à hauteur de 150 000 FCFA chacun pour la réalisation du lotissement de 300 lots. Dahoungbeu réclame à la Mairie un dédommagement pour l'utilisation de ses terres comme décharge municipale.

Coutumièrement, les conflits fonciers se règlent à l'amiable en présence des chefs de terre. Au niveau administratif, les problèmes fonciers sont réglés soit à la mairie soit à la direction départementale de la construction. Les conflits fonciers portés à la connaissance de la police sont ramenés à la mairie. Le recours à la justice se fait dans le cas extrême.

En somme, les autochtones Niaboua des villages de Garobo et Dahoungbeu qui sont contraints à mettre leurs terres à disposition, morcellent leurs parcelles en lots par l'entremise de leurs comités de gestion foncière qui sollicitent la mairie. La mairie ne confie pas le projet de lotissement à l'un des cabinets de géomètres experts de la région sans l'autorisation préalable de la Direction de la construction et de l'urbanisme. A la fin du lotissement s'opère un partage négocié des lots obtenus entre les communautés villageoises et l'administration représentée par la mairie et la direction de la construction.

3. Discussion

“La gestion foncière précoloniale relevait d'une collectivité de personnes dont le membre le plus âgé était chargé de la gestion. L'introduction de la notion « terre vacante et sans maître » par les colons va favoriser la confiscation des terres aux populations autochtones au profit des gouvernants (A. YAPI-DIAHOU, 1981). Dans le souci de maîtriser les effets de la croissance urbaine rapide, l'Etat s'est imposé comme maître du jeu urbain afin de sauvegarder un ordre urbanistique de qualité hérité de la colonisation. “La législation foncière de la Côte d'Ivoire fait de l'Etat le seul propriétaire de la terre”, (K. ATTA, 1983). Pour D. A. ALLA (1991), c'est le plan d'urbanisme qui détermine le cadre juridique du développement urbain. En matière de construction, le permis de construire doit être délivré au préalable. J.M. N'GUESSAN (1993) explique que le permis de construire est un document d'urbanisme qui donne les moyens

à l'administration de vérifier les projets de construction qui respectent les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour maîtriser l'accès au sol et freiner l'anarchie qui est constatée dans la production foncière en milieu urbain, de nombreuses lois ont été publiées par les autorités ivoiriennes dont le décret du 25 novembre 1930 portant expropriation pour cause d'utilité publique, le décret n° 96-884 du 25 octobre 1996 portant purge des droits coutumiers, l'ordonnance n° 2013-481 du 2 juillet 2013 fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains et le décret n° 2013-482 du 2 juillet 2013 qui la réglemente. Malheureusement, ces lois sont contournées par les gestionnaires de la ville au gré de leurs intérêts. Au-delà des discours officiels, la Mairie reste active dans la gestion foncière à Zoukougbeu. Ces conclusions nous renvoient à celles antérieurement présentées par F. DEBIE (1998) qui explique que les plans d'urbanisme et les règlements existent mais ils ne sont appliqués que selon le bon vouloir du Maire ou de l'autorité préfectorale.

L'agrandissement des villes se fait au détriment des campagnes alentours. En effet, « Toute ville tend à s'accroître (...). Cet accroissement est fait tantôt par entassement, tantôt par projection vers l'extérieur selon les époques, la puissance technique et financière, mais aussi les relations entre la ville et son arrière-pays » (P. GEDDES, 1949). C'est l'exemple de la ville de Zoukougbeu dont l'extension spatiale remarquable intègre aujourd'hui Dahoungbeu et Garobo initialement installés en périphérie.

Dans son étude sur l'impact des unités industrielles de transformation du bois sur le développement urbain à Daloa, K.E. YAO (2014) explique que la rareté des terrains oblige les demandeurs pressés de se bâtir un toit à s'installer de façon provisoire sur les marges de la ville dans l'espoir qu'un lotissement éventuel ferait d'eux des propriétaires définitifs. Le faisant, ces occupants provisoires participent à l'étalement de la ville sur ses marges. Vu l'illégalité de leur installation, les occupants construisent prioritairement des habitations en matériaux précaires. C'est ce qui est constaté à Zoukougbeu où les autochtones Niaboua de Dahoungbeu, de Garobo et du village originel ont cédé des parcelles provisoires à des demandeurs de terrains sur lesquels ils ont bâti des habitations sommaires. L'occupation de ces sites provisoires et les opérations de restructuration qui ont suivi ont contribué à

étendre la ville sur ses marges, vers l'est et le sud-est notamment.

L'expropriation des terres coutumières des autochtones Niaboua des villages de Dahoungbeu et Garobo fait aujourd'hui l'objet de tensions vu qu'une grande partie a déjà été l'objet de transactions entre autochtones et peuples étrangers à la région (allochtones et allogènes) qui les exploitent à des fins agricoles.

Conclusion

L'Etat, maître du jeu urbain, a imposé le lotissement comme le seul moyen de création de l'espace urbain. C'est dans ce cadre qu'étaient effectués les lotissements administratifs à l'initiative du Maire ou du Sous-préfet. Avec la consolidation des droits coutumiers en 2014, l'Etat donne la possibilité aux collectivités villageoises, aux promoteurs coutumiers et aux opérateurs privés d'initier des lotissements au détriment de l'administration (Mairie ou Sous-préfecture). Cependant, il existe une collaboration et/ou une complémentarité autochtonie-mairie dans la production de l'espace urbain à Zoukougbeu. Mieux, la Mairie demeure active dans la production des lots à Zoukougbeu. Suite à la demande des collectivités villageoises, la mairie engage les démarches pour la réalisation des lotissements à leur profit. La recherche de terrain a permis de confirmer notre conviction. La littérature consultée relative à la question foncière en milieu urbain présente la complexité de sa gestion avec la prééminence que les politiques publiques voudraient avoir sur les autorités traditionnelles. Il est urgent de s'adapter aux réalités locales pour la gestion du foncier dans les centres urbains.

Références bibliographiques

- ALLA Della André, 1991, *Dynamique de l'espace périurbain de Daloa*, thèse de Doctorat, IGT, Abidjan 453 p.
- ATTA Koffi, 1983, *Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké*, in Annales de l'Université d'Abidjan, Série G (géographie) ; Tome XIII pp 5-51
- ATTA Koffi, 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké* (Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat, Paris, 309p.
- DEBIE Franck (Ed), 1998, *Géographie économique et humaine*, Paris, PUF, 795 p.

- Décret n° 2013-482 du 2 juillet 2013 portant modalités d'application de l'ordonnance fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains.
- DUBRESSON Alain et al., 1991, *Loin d'Abidjan, les cadres, les urbanistes de l'intérieur. La préfecture de Toumodi : Sociologie et géographie politique de la production de l'espace habité*, ORSTOM, 77 p.
- N'GUESSAN J.M. (1993), *Guide de la construction et de l'urbanisme*, 30 p.
- Ordonnance n° 2013-481 du 2 juillet 2013 fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains.
- GEDDES Patrick, 1949 (Ed), *Cities in Evolution*, (édition nouvelle et révisée par l'Outlook Tower Association, Edimbourg, et l'Association for Planning and Regional Reconstruction, Londres). Londres, Williams and Norgate - New York, Oxford University Press.
- YAO Kouassi Ernest, 2014 : *L'impact des unités industrielles de transformation du bois sur le développement urbain à Daloa*. Thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 291 p.
- YAPI-DIAHOU Alphonse, 1990, *L'Etat et les municipalités en Côte d'Ivoire : un jeu de cache-cache*, pp 51-59.
- YAPI-DIAHOU Alphonse, 1981, *Etude de l'urbanisation de la périphérie d'Abidjan : l'urbanisation de Yopougon*, thèse de Doctorat, 322 p.

MANUELS DE LECTURE ET PROMOTION DES LITTÉRATURES NATIONALES : ATOUTS ET FAIBLESSES DES MANUELS DU COURS MOYEN AU BURKINA FASO

TIBIRI Simon Pierre*

Résumé

Les manuels scolaires devraient contribuer à la promotion du patrimoine culturel de la société hôte. Dans cette logique, l'on pouvait s'attendre à ce que les manuels de lecture de l'enseignement primaire, ceux du « cours moyen » (CM) spécifiquement, conçus notamment pour s'adapter au contexte du Burkina Faso, soient une vitrine pour la littérature burkinabè écrite. Le présent article met en relief leurs atouts et leurs handicaps quant à la promotion de cette littérature nationale, essentiellement à partir d'une analyse de contenu de ces manuels. Les axes privilégiés sont, d'une part, la représentativité des textes extraits d'œuvres littéraires publiées et, d'autre part, la qualité et l'adéquation des textes *ad hoc* auxquels ces manuels font une place significative.

Mots-clés : Culture, éducation, manuels de lecture, littératures nationales, promotion de la culture.

TEXTBOOKS FOR READING AND PROMOTION OF NATIONAL LITERATURES: STRENGTHS AND WEAKNESSES OF THE TEXTBOOKS USED BY 5TH AND 6TH YEARS PUPILS OF PRIMARYSCHOOLS IN BURKINA FASO

Abstract

School textbooks should contribute to the promotion of cultural heritage of the host society. In this logic, one could expect that the reading textbooks of primary education, those of the fifth and sixth years pupils (CM) specifically, designed especially to fit the national realities, are a showcase for Burkinabe written literature. Using mainly a content analysis of textbooks, this article highlights their advantages and disadvantages in promoting this national literature. The main axes are, firstly, the representativeness of the published excerpts from literary texts and, secondly, the quality and adequacy of *ad hoc* texts to which these textbooks give a significant place. **Key words :** Culture, education, school textbooks, national literature, promotion of culture

* ENS/ Université Norbert Zongo/Koudougou/Burkina Faso,
Email : pieresimon@gmail.com / pievresimon@yahoo.fr

Introduction

L'éducation est appréhendée comme étant le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des entités humaines (J. Ki-Zerbo, 1990). Il n'y a d'ailleurs pas de société sans éducation (E. Durkheim, 1993). Elle est si importante qu'une institution spécialisée, l'école, s'y consacre intégralement, en sus de ce qui se fait dans le cadre familial et dans la vie de tous les jours, puisque vivre offre aussi continuellement des opportunités d'apprentissage (P. Pastré, 2011).

Se voulant systématique et planifiée, l'école agit selon des curricula prédéterminés et utilise des manuels, dont les manuels de lecture. Avant l'avènement des manuels électroniques, un manuel scolaire pouvait se définir comme étant « un outil imprimé, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage en vue d'en améliorer l'efficacité » (F. M. Gérard et X. Roegiers, 1993, p.35). Quelle que soit la forme d'un manuel, son utilisation est aussi la traduction d'une conception de l'éducation d'autant plus que concevoir un manuel implique un certain nombre de choix qui auront des répercussions chez les apprenants et, par ricochet, sur la société hôte. Toutefois, ces effets ne sont pas toujours totalement appréhendés. Aussi, la présente étude ambitionne-t-elle de mettre en relief les atouts et les faiblesses du choix des textes de lecture qui composent les manuels de lecture du « cours moyen » (CM) au Burkina Faso, quant à leur mission de promotion du patrimoine culturel local, la littérature nationale écrite en l'occurrence pour ce qui est de ces manuels de lecture. Pour ce faire, nous nous devons de présenter dans un premier temps les enjeux liés au choix des supports didactiques, puis les présupposés théoriques qui nous serviront de balises.

1. Articulation école et milieu

Par le biais de l'éducation, chaque société veut, non seulement se pérenniser mais aussi faire des sauts qualitatifs vers des situations nouvelles l'intégrant dans une dynamique de progrès social, économique et culturel (J. Ki-Zerbo, 1990). Dans cette logique, compte tenu du poids du passé colonial, l'on peut s'attendre à un meilleur ancrage de l'école à la société hôte suite à la décolonisation. Cela s'impose d'autant plus que, tourner le dos au patrimoine africain « ce serait l'école en Afrique et non l'école africaine. L'éducation

fondamentale est condamnée, pour être efficace, à s'enraciner dans le milieu car tout déracinement implique une aggravation de la dépendance » (J. Ki-Zerbo, 1990, p.92). Ne pas prendre suffisamment en compte le patrimoine et le potentiel culturel de chaque État dans les supports didactiques, ce serait donc promouvoir une éducation quelque peu nuisible à la communauté nationale. Pourtant, « il n'y a pas d'école qui puisse réclamer le droit de donner, en toute liberté, une éducation antisociale » (E. Durkheim, 1993, p.60).

La nécessité du renforcement de l'ancrage de l'éducation et de l'institution scolaire à la société est aussi corroborée par des principes didactiques et psychologiques. Ainsi, au plan didactique, conformément à l'approche constructiviste selon laquelle les nouvelles connaissances s'ancrent sur les pré-acquis, il convient d'aller du connu à l'inconnu. Au plan psychologique, la prise en compte des pré-acquis des élèves, notamment par la contextualisation des contenus à apprendre, favorise la création d'une image de soi positive, facteur d'autant plus important que se connaître soi-même et s'accepter sont des adjuvants pour appréhender de manière équilibrée son environnement. Ainsi, il n'est pas recommandable d'adopter une position dévalorisante à l'égard d'éléments faisant partie du background d'une société ou d'un individu. En effet, l'homme a besoin « d'un cadre de référence culturel présentant un minimum de stabilité. Mais l'éducation est aussi ouverture sur autre chose, dépaysement, distanciation, greffe, transplantation (...). Ces deux mouvements sont comme la systole et la diastole d'une pédagogie équilibrée » (P. Erny, 1989, p.158). Il ne s'agit donc pas de promouvoir un quelconque repli identitaire.

En somme, bien qu'engagée avec les autres dans l'aventure de la mondialisation, aucune société ne saurait s'approprier le capital de savoir et de valeurs de toute l'humanité par-dessus ses réalités si elle ne fonde pas sa modernité sur ses valeurs propres porteuses d'avenir (J. Ki-Zerbo, 1990). Dans cette même logique, P. Erny (1989) estime qu'il est absurde de ne pas tenir davantage compte, dans l'enseignement dispensé en Afrique sub-saharienne, des réalités anciennes ou modernes de ce milieu. Pour lui, il est donc inconcevable que même à l'université, les générations actuelles ignorent l'essentiel des données constituant leur milieu, qui influencent leur vie, et qu'elles ne disposent pas des instruments conceptuels nécessaires à l'analyse de ces

influences (P. Erny, 1989). Pourtant, pour réaliser ce dessein, l'Afrique a des ressources inépuisables pour susciter tout naturellement, sans forcer artificiellement la dose, cette fierté d'être soi, ce sentiment d'avoir une hérédité et une identité culturelles, cette certitude d'avoir des racines quelque part, sans lesquelles il n'y a qu'aliénation (P. Erny, 1989).

Dans le domaine de l'enseignement de la lecture au Burkina Faso, la substitution de manuels nationaux promus par l'Institut pédagogique du Burkina (IPB) à des manuels panafricains, notamment ceux de l'Institut pédagogique africain et malgache (IPAM), s'inscrit dans cette dynamique d'exploitation du patrimoine et du potentiel du milieu que représente la littérature burkinabè écrite. Toutefois, comment les manuels de lecture peuvent-ils, en sus de leur rôle de supports didactiques pour l'apprentissage de la lecture servir ou desservir la cause des littératures nationales ?

2. Littératures nationales et manuels de lecture

Le débat sur la problématique des littératures nationales en Afrique francophone, consécutif à l'extension continue de la production littéraire dans les pays africains, semble avoir été imposé par la nécessité de délimiter des corpus et de circonscrire les domaines d'investigation. Ce sont donc les faits qui ont imposé la réflexion sur la problématique des littératures nationales en Afrique. En effet, c'est après avoir consacré des numéros spéciaux à diverses productions littéraires dont le corpus était délimité en fonction des frontières étatiques que la revue « notre librairie » s'est rendue compte qu'elle décrivait des littératures sans s'être au préalable interrogée sur l'adéquation même du concept de littérature nationale (A. Tine, 1988).

Du fait que des groupes culturellement très proches, voire identiques, soient éparpillés entre plusieurs États, la notion de littérature nationale ne tire pas sa légitimité d'une homogénéité culturelle intrinsèque, dont notamment la langue pourrait être l'une des expressions. En conséquence, de prime abord, « le vocable " littérature nationale " sert à désigner la littérature circonscrite dans des frontières nationales de la même façon qu'on délivre une carte d'identité aux ressortissants d'un pays donné » (A. T. Apedo-Amah, 1988, p. 50). Toutefois, ce critère spatial se doit d'être nuancé si l'on convient que, en sus du critère spatial, en dernière analyse, la littérature nationale « n'est en fait que ce que la communauté

nationale définit, accepte et reconnaît comme étant la littérature nationale avec toutes les conséquences que cela entraîne » (A. Tine, 1988, p.20).

Pour A. Tine (1988) la première condition pour l'émergence d'une littérature nationale, est l'existence d'un corpus de romans, de recueils de poèmes, de pièces de théâtre, de nouvelles reconnue comme littérature nationale. De même, il faudrait des auteurs, jouissant d'une certaine renommée, qui se déploient sur le plan national. La mise en place d'un système de consécration, notamment des jurys et des prix littéraires est un facteur qui contribue fortement à l'appropriation par le grand public de la littérature nationale. « À cela il faut ajouter le rôle de l'école qui, par sa fonction d'inculcation, génère l'image de la littérature nationale si, bien entendu, elle est présente dans les programmes » (Tine, 1988, p.20). A. T. Apedo-Amah (1988) semble abonder dans le même sens lorsqu'il souligne « le rôle non négligeable de l'école dans la consécration et la légitimation des œuvres littéraires qu'elle insère dans ses programmes et qui constitueront à jamais le substrat de culture littéraire de générations de scolarisés » (A. T. Apedo-Amah, 1988, p.49). En conséquence, l'absence notoire d'écrivains nationaux dans les programmes laisse dans l'inconscient des scolarisés une sensation de vide préjudiciable à la littérature locale d'autant plus que leur absence est appréhendée par « la population scolarisée ou anciennement scolarisée comme une marque d'infamie, une négation de l'aptitude à l'écriture de ces écrivains » (A. T. Apedo-Amah 1988, p.49). L'école peut donc jouer un rôle non négligeable dans la promotion de la littérature nationale, notamment par la prise en compte de la production littéraire nationale.

Dans la présente étude, la littérature nationale (LN) réfère au corpus d'œuvres de fiction écrites dans une finalité esthétique par des Burkinabé, éditées ou simplement imprimées et répondant aux canons des genres littéraires connus. Nous y trouvons des romans et des recueils de poèmes, de nouvelles, de textes transcrits de la littérature orale et des pièces théâtrales. Quant à la notion de textes *ad hoc*, elle renvoie aux textes libres qui ont été créés, généralement par des instituteurs et des encadreurs pédagogiques burkinabè, dans le dessein d'illustrer les thèmes des manuels de lecture du cours moyen. N'étant pas extraits d'œuvres publiées, les textes *ad hoc* ne font donc pas partie de la littérature nationale.

Le Burkina Faso fait partie de ces pays dont les littératures nationales sont qualifiées de mineures dans la mesure où peu de ses écrivains peuvent être cités parmi les classiques de la littérature africaine d'expression française en dépit de l'existence d'un potentiel respectable (S. Sanou, 2000 ; S. P. Tibiri, 2003). Aussi est-il pertinent, voire urgent de se demander si les manuels scolaires y jouent le rôle que l'on devrait attendre d'eux quant à la promotion de cette littérature nationale. À quelle hauteur ces littératures nationales sont-elles prises en compte dans les manuels de lecture ? Y sont-elles sur-représentées ou sous-représentées ? Quels sont les atouts et les faiblesses de l'option choisie ? Quels constats peut-on faire pour ce qui est du cas du Burkina Faso, notamment à travers les manuels de lecture du « cours moyen », BFLL5 et BFLL6 en l'occurrence ?

3. Références théoriques

L'éducation requiert de la planification et de l'action sur le long terme d'autant plus qu'elle ne peut arriver à de grands résultats quand elle procède par à-coups brusques et intermittents (E. Durkheim). En effet, « le but réel de l'éducation est toujours à long terme ; il concerne non pas l'enfant ni même l'adolescent, mais l'homme (...) La spécificité de l'enseignement scolaire, c'est qu'il est le seul à pouvoir se charger à coup sûr du long terme » (O. Reboul, 1995, p.108). Nous voyons dès lors pourquoi l'enseignement scolaire opte pour la planification, se fixe des objectifs et adopte non seulement une méthodologie mais aussi des contenus destinés à être transmis.

J. C. Forquin (1996) s'est particulièrement penché sur la sélection culturelle dans les programmes scolaires. La culture comprenant des aspects positifs et des aspects négatifs, l'enseignement choisit les aspects positifs et valorisants et laisse dans l'oubli toutes les tares. Aussi, ce qui s'enseigne est-il la partie valorisée, voire idéalisée du patrimoine d'une société donnée, « qui fait l'objet d'une approbation sociale et en constitue en quelque sorte « la version autorisée », la face légitime » (J. C. Forquin, 1996, p.15). Les contenus des programmes d'enseignement, constitués « de savoirs de compétences de formes d'expression, de mythes et de symboles socialement mobilisateurs » (J. C. Forquin, 1996, p.15) sont donc la résultante d'une sélection sévère. C'est dire que les valeurs, appréhendées comme ce qu'il faut privilégier

quand plus d'une possibilité se présente, n'ont jamais disparu du champ de l'éducation (O. Reboul, 1995).

Pour déterminer ce qui vaut la peine d'être enseigné, surtout aux jeunes générations, O. Reboul (1995, p.106) estime que « vaut la peine d'être enseigné ce qui unit et ce qui libère ». Pour ce philosophe de l'éducation, ce qui libère c'est ce qui délivre des raideurs, maladresses, crispations ou gaspillages d'énergie. Dans cette logique, l'enseignement intellectuel devrait libérer des clichés et des préjugés et permettre de s'exprimer et de penser par soi-même. S'agissant de textes de lecture, la qualité intrinsèque du texte et son potentiel didactique sont des facteurs à prendre en compte. Cependant si certains paramètres ne sont pas pris en compte, la lecture peut être un facteur d'aliénation, comme l'illustre « la chanson de Lawino » (O.P'Bitek, 1986, p.16) :

Mon mari a beaucoup lu, chez les Blancs,
il a lu de tout, et tout à fond,
il est aussi savant que les Blancs,

Mais la lecture l'a tué.
Elle l'a coupé de son peuple,
Il est comme un tronc sans racines... .

Aussi convient-il non seulement d'assimiler les lectures que nous faisons, mais aussi de s'approprier d'abord le substrat de sa culture d'origine. C'est ce background qui permettra d'embrasser ultérieurement le reste du patrimoine culturel de l'humanité. À défaut de cela, surtout quand il s'agit d'élèves comme ceux de l'enseignement primaire, le risque d'aliénation et de méconnaissance voire de dénigrement de ce qui devrait être leur culture d'origine est grand.

Ce qui s'enseigne, surtout dans une société composée d'une mosaïque d'ethnies comme c'est le cas au Burkina, c'est ce qui facilite l'intégration de chaque individu de manière durable à une communauté aussi large que possible. C'est ce principe qui justifie que l'on choisisse de promouvoir un auteur connu et sélectionné par l'histoire au lieu d'un roman à la mode ou un texte ad hoc. En conséquence, l'on peut s'interroger sur toute option qui exclut les grandes œuvres de l'école, les remplace par des poèmes et des contes pour enfants, ou se contente de textes libres, d'autant plus que ces options laissent l'enfant bien au chaud dans son monde et ne l'aident pas véritablement à grandir (O. Reboul, 1992). Dans

cette même logique, B. Bettelheim et K. Zelan (1993) affirment que :

Si nous voulons ouvrir à nos enfants le royaume de la littérature, ce que nous leur donnons à lire doit dès le début les aider à se comprendre et à comprendre leur monde. Leurs manuels ne doivent contenir que des morceaux choisis pour leur signification et leur mérite littéraire. Grâce à de tels livres, les enfants seront alors capables d'apprendre à lire tous seuls, y prendront un grand plaisir en même temps qu'un goût de la lecture qui ne fera que croître toute leur vie (B. Bettelheim et K. Zelan 1993, p.253).

Ces auteurs sont parvenus à cette prise de position après avoir comparé des manuels de lecture pour débutants américains et européens. Ils ont constaté que les textes ad hoc des manuels américains ennuyaient les enfants tandis que l'option d'adapter des œuvres de grands écrivains nationaux, généralement privilégiée en Europe, produisaient de meilleurs résultats. En nous fondant sur ces résultats et sur le fait que l'éducation se doit de viser le long terme, nous pouvons nous interroger sur les atouts et les handicaps de manuels de lecture comme BFL5 et de BFL6.

4. Éléments de méthodologie

La présente étude se veut qualitative et se fonde sur une analyse de contenu des manuels officiels de lecture utilisés au « cours moyen » au Burkina Faso. Il s'agit de « Burkina Faso, livre de lecture, 5^e année » (BFL5) et de « Burkina Faso, livre de lecture, 6^e année » (BFL6), édités respectivement en 1992 et 1994 par le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de Masse (MEBAM), par le biais de l'Institut pédagogique du Burkina (IPB).

Le choix de BFL5 et BFL6 se justifie par le fait que, dans la préface de BFL6 notamment, ils sont présentés par A. Tiendrébéogo alors à la tête du MEBAM, comme étant « la conclusion de la série de manuels de lecture destinés à l'école primaire ». Cette préface, précise d'ailleurs que « trois raisons essentielles ont conduit à la réalisation de cette série dont ce manuel constitue la charnière avec les enseignements secondaires ». Il s'agit du souci d'adapter les contenus aux réalités nationales et africaines, de l'amélioration de la qualité et de la démocratisation de l'enseignement et de la prise en compte des problèmes majeurs de l'heure.

Notre étude s'ancre aussi sur le fait que la préface de BFL6 affiche le vœu de recueillir des « remarques et contribution susceptibles de l'enrichir » (A. Tiendrébeogo, 1994).

5. Présentation des données

Le tableau n°1 présente le contenu des manuels étudiés, selon l'origine des auteurs.

Sources	BFL5	BFL6	Total
Textes issus de la littérature africaine	33(%)	46	79
Textes <i>ad hoc</i>	37	23	60
Textes issus d'autres littératures	24	21	45
Textes issus de journaux et revues	03	13	16
Textes issus de la L.B.E.	07 ¹	05 ²	12
Total	104	108	212

Tableau 1 : présentation du contenu de BFL5 et de BFL6 selon l'origine des auteurs

Quant au tableau n°2, il présente les auteurs comptabilisant plus d'un texte dans ces manuels :

Auteur	Nombre de textes			Sources des textes		Origine des auteurs		
	BF-LL5	BF-LL6	Total	Œuvres publiées	Textes ad hoc	Burkina Faso	Afrique	Autres
Groupe d'auteurs de l'IPB	25	00	25		X	X		
Camara Laye	5	3	08	*L'enfant noir **Dramouss			X	
Anatole Dao	2	4	06		X	X		
Abdoulaye Sadj	2	4	06	*Maimouna **La belle histoire de Leuk le lièvre ³			X	
S. Pairault	00	5	05	*Quatre amis à Djibouti				X
Gnissa Ganou	01	4	05		X	X		
Ambou Traoré	00	4	04		X	X		
Bernadette Sanou Dao	3	00	03	*Emeraude *Parturition		X		
Nazi Boni	2	1	03	*Crépuscule des temps anciens		X		
B. Jérôme Sanou	01	2	03		X	X		
Mongo Beti	2	00	02	*Mission terminée			X	
Adama Ki	2	00	02		X	X		
André Raponda Walker	2	00	02	*Contes gabonais		X		
Jean Copans	00	2	02	*Contes Wolof du Baol				X
Ahmadou Kourouma	00	2	02	*Les soleils des Indépendances			X	
Francis Bebey	00	2	02	*Embarras et Cie **Je suis venu chercher du travail			X	
Massa M. Diabaté	00	2	02	*Le lieutenant de Kouta **Le coiffeur de Kouta			X	
Yamba Diallo	00	2	02		X	X		
Oula Sanogo	00	2	02		X	X		

Tableau 1 : auteurs comptabilisant plus d'un texte dans BFL5 et/ou BFL6

6. Principaux résultats

Le peu de rigueur que l'on peut observer dans la présentation des sources dans les deux (2) manuels a constitué une difficulté supplémentaire pour nous. En effet, la présentation des auteurs est marquée par des informations incomplètes portant notamment sur la date de publication des ouvrages¹, la graphie du nom des auteurs² voire l'absence de nom d'auteur³. En dépit de cet état de fait, nous avons pu dégager des atouts et des faiblesses des choix opérés par les auteurs de BFLL5 et BFLL6.

6.1 Atouts de l'option de « lire au Burkina »

L'un des desseins des concepteurs de BFLL5 et BFLL6 était « l'adaptation des contenus des manuels aux réalités nationales et africaines » et « la prise en compte des problèmes majeurs de l'heure » (BFLL6, 1994, p. 2). En faisant appel aux auteurs de textes ad hoc, ils se donnaient les moyens de réaliser plus facilement cette vision dans la mesure où un concours a été organisé pour collecter des textes de lecture directement auprès des enseignants, conformément à des thèmes bien identifiés. Ce faisant, ils faisaient aussi des enseignants dont les textes ont été retenus des co-auteurs et du manuel une œuvre collective. Cette approche nous semble effectivement susceptible de favoriser l'appropriation de ce manuel par ces opérateurs.

En outre, Gnissa Ganou, l'un des contributeurs de ces manuels a édité en 2006 un recueil de poèmes intitulé « Wati, j'y ai cru ». Le concours lancé pour recueillir les textes de ces manuels pourrait avoir renforcé l'inclination à l'écriture de certains de ces enseignants ou encadreurs pédagogiques contributeurs. Toutefois, cela est à relativiser d'autant plus qu'avec ce recueil, Gnissan Muller Ganou signait en fait son troisième recueil de poésie puisqu'il avait publié auparavant « chants d'oiseaux » en 1990 et « poésie à l'école élémentaire » en 1997. L'on peut donc relativiser la contribution des concours lancé pour recueillir les textes

¹ Dans BFLL6, p.135, Crépuscule des temps anciens de Nazi Boni aurait été publié en 1942 au lieu de 1962.

² Ainsi, dans BFLL6, Jean Copans est orthographié Jean Capans (p.163), Oula Sanogo est écrit OulaSanago (p. 43) et André Claire devient André Clai (p.82).

³ Dans BFLL6, p.109, « Contes Wolof du Baol » est présenté sans auteur. De même, à la page 127, le recueil de « Contes d'Afrique centrale » n'est attribué à personne.

constituant ces manuels à l'éclosion de talents cachés chez les enseignants et les encadreurs pédagogiques contributeurs.

En somme, nonobstant ces aspects positifs, l'on peut se demander si ces deux manuels ne présentent pas de nombreux handicaps, si l'on se focalise sur la nécessité de faire des manuels de lecture des supports didactiques de qualité pour l'apprentissage de la lecture et de contribuer ainsi à la promotion de la littérature de l'entité sociale hôte.

6.2 Faiblesses et limites de l'option de « lire au Burkina »

L'analyse des contenus de BFLL5 et de BFLL6 permet de dire que la littérature Burkinabè écrite est sous-représentée dans ces manuels, surtout par rapport à la littérature africaine, et que la qualité intrinsèque des textes *ad hoc* n'est pas irréprochable.

Ainsi, avec 12/212 textes possibles, la littérature burkinabè écrite compte moins de 6% de textes dans les manuels de lecture au primaire tandis que la littérature africaine y compte 79/212 textes, soit 37%. Dans le même temps, avec 60/212 textes, soit plus de 28% des textes, les textes *ad hoc* occupent une place enviable dans ce manuel. L'on peut donc dire que les écrivains burkinabè sont quasiment absents de ces manuels. Pourtant, bien qu'émergente, la littérature burkinabè écrite « regorge de talentueux écrivains dont les textes, retenus dans les manuels scolaires, pourront servir de véritables outils pédagogiques pour un meilleur enseignement / apprentissage des littératures, voire des cultures nationales et internationales » (J. C. Bationo, 2011, p.135).

En conséquence, comme le fait remarquer A. T. Apedo-Amah (2008), cette quasi absence pourrait être perçue comme la légitime sanction de ces écrivains qui n'écriraient pas suffisamment bien et qui ne mériteraient donc pas de figurer dans ces supports didactiques. Ce faisant, ce sont des opportunités de faire partie du substrat de culture littéraire de ces futurs citoyens qui ne sont pas adéquatement mises à profit.

En somme, avec ces manuels, l'école burkinabè ne joue pas sa partition qui devrait consister, concomitamment à l'apprentissage de la lecture, à aider la littérature burkinabè à passer du statut de littérature mineure, méconnue de son propre public, à celui de littérature épanouie.

La qualité intrinsèque de certains des textes *ad hoc* qui composent ces manuels est aussi critiquable notamment sur les

plans sémantiques, syntaxiques et/ou stylistiques, comme en témoigne l'échantillon d'énoncés suivants :

- ✓ «Danse de grâce et d'expression corporelle, elle recèle en elle un grand nombre de délices de la vie » [BFL6, p.26];
- ✓ « Elle a installé son atelier à Farakan sur la rive gauche du Houet qui est un des piliers en bois de teck au centre de Bobo-Dioulasso » [BFL6, p.102].

Dans le cas de la première phrase, outre le fait que la danse est d'emblée une expression corporelle, n'y a-t-il pas une redondance dans « receler en elle » ? Dans la seconde phrase, si l'antécédent du pronom « qui » est « Houet » ou « rive gauche du Houet », la phrase est-elle compréhensible ? Si nous devons aider les jeunes générations à grandir avec ce que nous avons de meilleur, l'on peut douter de l'adéquation et de la qualité de ces énoncés.

L'un des objectifs de l'enseignement de la lecture, c'est aussi de donner le goût de la lecture, à long terme. Quand bien même des élèves aimeraient des textes ad hoc mis à leur disposition par ces manuels, ils ne pourraient pas assouvir leur désir de lire ces auteurs d'autant plus que ces textes se limitent à eux-mêmes, contrairement aux extraits d'œuvres qui peuvent préparer le terrain à la lecture ultérieure d'œuvres intégrales. De ce fait, les concepteurs de ces manuels aurait davantage rendu service à l'entité hôte s'ils avaient privilégié des œuvres publiées au détriment des textes ad hoc. Dans ce sens, n'est-il pas surprenant qu'aucun texte extrait d'une œuvre publiée de Gnissan Muller Ganou, par exemple, n'ait été retenu alors qu'il totalise cinq (5) textes ad hoc dans ces manuels ?

Conclusion

La littérature burkinabè écrite est sous-représentée dans les manuels de la série « lire au Burkina » en général, puis spécifiquement dans BFL5 et BFL6. Au regard du rôle que les manuels de lecture jouent dans la promotion de la littérature nationale, les concepteurs de BFL5 et BFL6 ne semblent pas avoir bien appréhendé et intégré les enjeux qu'implique la conception d'un manuel de lecture, du fait notamment d'avoir privilégié les textes ad hoc aux extraits d'œuvres publiées.

Nous faisons l'hypothèse que les résultats auraient été meilleurs si une place plus significative avait été faite aux œuvres de la littérature nationale. Pour les rendre effectivement transmissibles, effectivement assimilables pour

les jeunes générations, l'on devrait éventuellement faire un travail de réorganisation, de restructuration ou de transposition didactique (J. C. Forquin, 1996). Cela se justifie d'autant plus que la science du savant n'est pas directement communicable à l'élève, pas plus que l'œuvre de l'écrivain ou de l'artiste ou la pensée du théoricien (J. C. Forquin, 1996).

D'autres études sont arrivées à des conclusions similaires. Ainsi, pour J. C. Bationo (2011, p.134) « le manuel scolaire de français, aussi bien au niveau de l'enseignement de base que de l'enseignement secondaire, ne joue pas un grand rôle dans la promotion de la littérature burkinabè écrite ». Pourtant, cette littérature s'est considérablement enrichie depuis l'édition de BFL5 et BFL6. En outre, le système éducatif du Burkina Faso enregistre des mutations qui se veulent durables et profondes. Le moment n'est-il donc pas propice pour engager une réflexion d'ensemble sur les enjeux des supports didactiques et procéder à une rénovation prenant mieux en compte les contraintes de la qualité scientifique des supports et la nécessité de la promotion du patrimoine culturel local ?

Bibliographie

- APEDO-AMAH Ayayi Togoata, 1988, Existe-t-il des littératures mineures en Afrique ? Des lettres de noblesse aux lettres d'infamie. Dans INSHUS/INSULLA, *Annales de l'Université de Ouagadougou* (Numéro spécial, pp. 43-50). Ouagadougou: Imprimerie IMPRABURKINA.
- BATIONO Jean Claude, 2011, Rôle du manuel scolaire de français dans la promotion de la littérature burkinabè écrite. (U. G. Saint-Louis/Sénégal, Éd.) *SAFARA: revue internationale de langues, littératures et culture*(10-11), pp. 115-140.
- BETTELHEIM Bruno et ZELAN Karen, 1992, *La lecture et l'enfant*. Paris: Robert Laffont.
- DURKHEIM Emile, 1993, *Education et Sociologie*. Paris: Quadrige/P.U.F.
- ERNY Pierre, 1989, *L'enseignement dans les pays pauvres, modèles et propositions*. Paris: L'Harmattan.
- FORQUIN Jean Claude, 1996, *Ecole et culture, le point de vue des sociologues britanniques* (éd. 2e). Bruxelles: DE BOECK Université.

- GÉRARD François Marie et ROEGIERs Xavier,
1993,*Concevoir et évaluer des manuels scolaires*.
Bruxelles: DE BOECK Université.
- KI-ZERBO Joseph, 1990,*Eduquer ou périr*. Paris:
L'Harmattan.
- MEBAM/Burkina Faso,1998,*Livre de lecture 5ème année*.
Québec: Imprimeries TRANSCONTINENTAL INC.
- MEBAM/BurkinaFaso, 1998,*Livre de lecture 6ème année*.
Québec: Imprimeries TRANSCONTINENTAL INC.
- MORIN Edgar, 2000,*Les sept savoirs nécessaires à
l'éducation du futur*,. Paris: Seuil.
- MORISSETTE Dominique et GINGRAS Maurice,
1989,*Enseigner des attitudes ?* Bruxelles: DE BOECK
Université.
- REBOUL Olivier, 1995,*La philosophie de l'éducation* (éd. 7e).
Paris: PUF/Que sais-je ?
- SANOU Salaka, 2000,*Littérature burkinabè : l'histoire, les
hommes, les œuvres*. Limoges: PULIM.
- TARBAGDO Sita, 2006, "Wati, j'y ai cru!": un recueil voit le
jour de poésie de Gnissan Muller Ganou. Récupéré sur
lefaso.net: <http://lefaso.net/spip.php?article15255>
- TIBIRI Simon Pierre ,2003,*La place de la littérature
burkinabé écrite dans les manuels de lecture de
l'enseignement de base. Le cas du manuel "Burkina
Faso, livre de lecture sixième année"*. Memoire de fin de
formation aux fonctions d'Inspecteur de l'Enseignement
du Premier Degré, Ecole normale supérieure de
Koudougou, Koudougou.
- TINE Alioun,1988, Notes sur la problématique des littératures
Nationales. Dans INSHUS/INSULLA, *Annales de
l'Université de Ouagadougou* (Numéro spécial, pp. 15-
21). Ouagadougou: Imprimerie IMPRABURKINA.

CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES DES SYNDICATS DE L'EDUCATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES ENSEIGNANTS AU BURKINA FASO

BEOGO Joseph*

Résumé

La formation professionnelle continue est fondamentale dans le renforcement des compétences des enseignants. Conscients de cela, les enseignants burkinabè s'engagent de plus en plus dans l'amélioration de leurs capacités. Quel est le rôle des organisations syndicales d'enseignants dans cette quête ?

La présente étude vise à interroger la contribution des syndicats de l'éducation, en tant que structures œuvrant pour la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants à la satisfaction de cette demande sociale. Quels rôles jouent les syndicats de l'éducation dans l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants ? Nous postulons à titre d'hypothèses que les syndicats de l'éducation participent activement au renforcement des compétences des enseignants. Afin de mener à bien notre travail, en plus des données documentaires, nous avons interrogé trente-cinq (35) acteurs composés d'enseignants syndiqués, d'enseignants non syndiqués et de responsables d'organisations syndicales ont été questionnés. Il ressort de nos recherches que les organisations syndicales de l'éducation sans que cela constitue leur mission première, participent directement ou indirectement à la formation professionnelle des enseignants. Toutefois, cette intervention semble limitée du fait de l'insuffisance de moyens et de l'image revendicatrice véhiculée par ces structures.

Mots clés : Formation professionnelle, enseignant, éducation, syndicat, syndicat de l'éducation

THE EXTENT TO WHICH THE ACTIVITIES OF THE TRADE UNIONS OF EDUCATION CONTRIBUTE TO THE PROFESSIONAL CONTINUING TRAINING OF TEACHERS IN BURKINA FASO

Abstract

Professional continuing training is important in the reinforcement of teachers' competences. Seeing this importance burkinabè teachers are getting more and more involved in the improvement of their capacities. What is the role of teachers' trade unions in this quest? This present study is aimed at questioning the contribution of the teachers' trade unions as organizations working in the protection of practical and moral interests of teachers to the satisfaction of this social request. What roles do the teachers

* Université de Koudougou (Burkina Faso), Email : beogojoseph@yahoo.fr

trade unions play in the improvement of the professional competences of teacher's? To begin our research, we suppose that the teacher's trade unions actively participate to the reinforcement of the teachers competences. So as to lead our work well in addition to the results from documents, we have questioned thirty-five (35) actors, including unionized and non unionized teachers and leaders of organizations. It emerges from our researches that education organizations contribute directly or indirectly to the professional training of teachers even if this is not their first attribution. However, this contribution seems to be limited due to the lack of means and the protesting image carried by these organizations.

Keywords: Professional training, teacher, education, organization, education trade union.

Introduction

La qualité de l'enseignement est essentielle pour améliorer la qualité de l'Éducation, l'un des principaux objectifs de l'Education Pour Tous, CONFEMEN (2010). Or, c'est l'enseignant qui est au cœur de l'enseignement par sa pratique pédagogique. Ainsi, il apparaît normal que la question de la pratique enseignante figure au cœur des priorités.

A cet effet pour l'UNESCO, « le système éducatif doit donc attirer un personnel enseignant bien formé, motivé, performant et composé à égalité de femmes et d'hommes ; il doit épauler les enseignants en classe et tout au long de leur carrière, UNESCO (2007). Aussi, apparaît-il évident, au regard de sa dimension, que si la problématique de l'éducation dans son ensemble relève du devoir régalien des Etats, ceux-ci bénéficient de l'accompagnement de la société civile en tant que partenaire de veille et d'appui.

Au rang de cette société civile dans le secteur de l'éducation au Burkina Faso, se trouve en première place les syndicats. Si la mission première des syndicats de l'éducation est la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants, ne relèverait-il pas de leurs devoirs également de contribuer aux renforcements des compétences de ces derniers ?

Au Burkina Faso, l'action des syndicats de l'éducation dans la formation professionnelle des enseignants ne semble pas visible. Aussi, si l'on admet avec J.Ki-Zerbo que « La question de l'éducation ne relève pas de la seule responsabilité de l'Etat mais est l'affaire de tous », J. Ki-Zerbo (2006), on est tenté de se demander quelle est la contribution des syndicats de l'éducation dans la formation des enseignants au Burkina Faso.

La présente recherche vise à déterminer le niveau de contribution des activités des syndicats de l'éducation à la formation professionnelle des enseignants, afin de mieux cerner le rôle de la société civile dans l'accompagnement des politiques éducatives des pays en voie de développement.

1. Objectifs et méthodologie de l'étude

1.1. Objectifs de la recherche

Cette étude vise essentiellement à déterminer l'apport des syndicats de l'éducation au renforcement des compétences des enseignants en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

1.2. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous avons adopté pour une démarche méthodologique qui consisté à la combinaison d'une analyse documentaire et à la collecte de données complémentaires par des enquêtes qualitatives utilisant les techniques des entretiens individuels approfondis.

1.2.1. L'échantillon de l'enquête

Les syndicats du secteur de l'éducation au Burkina Faso sont regroupés au sein de la coordination nationale des syndicats de l'éducation (CNSE). A ce jour la CNSE compte seize (16) structures syndicales membres. Nous avons choisi d'interroger 15 membres de ces organisations syndicales appartenant chacun à un syndicat différent. Désignés indistinctement, ces derniers ont pour spécificité en outre, d'appartenir à leurs organisations syndicales depuis au moins dix années. Ce qui donne la possibilité de recueillir une variété de réponses au regard de leur origine et de leur expérience au sein de leurs syndicats respectifs.

En outre, pour savoir si les actions des organisations syndicales vont au-delà de leurs membres, nous avons également interviewé indistinctement 15 enseignants non syndiqués, c'est-à-dire qui n'appartiennent à aucune organisation syndicale. Les enseignants non syndiqués ont également au moins dix ans d'expérience en qualité d'enseignants. Cette ancienneté leur permet d'avoir assez d'expériences pour apporter des réponses intéressantes à nos questionnements. Enfin, nous avons estimé intéressant d'avoir en dernière option, le ressenti de 5 responsables d'organisations syndicales. Leur choix obéit à leur ancienneté

dans les postes de responsabilités de leurs syndicats respectifs. Ils ont été ainsi choisis indistinctement et le seul critère a été d'avoir occupé un poste de responsabilité dans une organisation syndicale depuis au moins 10 ans.

Ces choix se justifient par la nécessité pour nous de disposer d'une pluralité de vues afin de donner plus de consistance et de force aux résultats finaux.

1.2.2. Présentation des instruments de recherche

Nos instruments de recherche sont constitués de documents et d'un guide d'entretien. Les documents consultés en rapport avec notre recherche nous permettent de recenser des données et informations qui participent à éclairer notre recherche. Le guide d'entretien est composé de cinq questions ouvertes et nous permet d'assurer l'interview individuelle. Il nous permet ainsi de recueillir les ressentis et les données qualitatives de la part des interviewés qui enrichiront notre analyse.

1.2.3. Le guide d'entretien

Notre guide comporte cinq questions. La première question permet le fondement juridique, les objectifs et les principales actions des organisations syndicales burkinabè. La deuxième question permet d'avoir une idée sur les principales activités des syndicats de l'éducation burkinabè. La troisième et la quatrième questions donnent un aperçu plus approfondi des activités de formations professionnelles continues organisées ou soutenues par les organisations syndicales au bénéfice des enseignants. La cinquième question porte un éclairage sur la pertinence des formations professionnelles organisées par les syndicats de l'éducation au bénéfice des enseignants, et, plus généralement leur impact sur la qualité de l'éducation de façon générale.

1.2.4. La procédure de l'enquête

En plus des données documentaires, nous avons pu réaliser des entretiens dans les établissements scolaires à l'entame du troisième trimestre de l'année scolaire 2016/2017. Chaque entretien a duré en moyenne une heure trente minutes. Avant de procéder à l'enregistrement des informations communiquées par l'enquêté, nous avons toujours sollicité son accord après avoir décliné l'objectif de l'étude et donné aussi l'assurance que les informations recueillies ne serviront qu'à la

recherche scientifique.

1.2.5. Modalités de traitement des données

A ce niveau, nous avons suivi deux étapes. La première a consisté à la consignation d'une part des données recueillies des documents mobilisés et d'autre part la retranscription des entretiens réalisés dans la deuxième étape, nous avons procédé à l'analyse de leur contenu selon les thématiques retenues.

2. Présentation, analyse et interprétation des résultats

2.1. Fondement juridique, état des lieux et principales activités des syndicats de l'éducation burkinabè

Avant d'aborder la contribution des syndicats de l'éducation à la formation des enseignants, nous avons estimé important à la lumière des instruments réglementaires de faire un aperçu sur leur existence. De ce fait nous traiterons successivement à cette étape, des fondements juridiques et de l'état des lieux des syndicats de l'éducation au Burkina Faso puis, nous déclinons leurs principales activités.

2.1.1. Du fondement juridique et de l'état des lieux des syndicats de l'éducation au Burkina Faso

La liberté et la protection syndicale sont consacrées par des textes supranationaux et nationaux. Au niveau international, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans sa Convention n°87 conclue à San Francisco le 9 juillet 1948 stipule à son article 2 que : « Les travailleurs et les employeurs, sans distinction d'aucune sorte, ont le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leur choix, ainsi que celui de s'affilier à ces organisations, à la seule condition de se conformer aux statuts de ces dernières. » En outre, l'alinéa 2 de l'article 3 de la Convention consacre la protection de ces droits en rejetant toute intervention des pouvoirs publics pour limiter leur exercice. Cette Convention a été ratifiée par le Burkina Faso et entrée en vigueur le 21 novembre 1960.

Au niveau national, la Loi fondamentale (la constitution) consacre elle aussi la liberté d'association qui est reprise avec plus de force par la Loi n°033-2004/AN du 14 septembre 2004 portant Code du travail du Burkina Faso et la Loi n° 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant Statut général de la Fonction Publique.

Le Code du Travail burkinabé en son article 252 définit tout d'abord le syndicat par son objet ainsi qu'il suit : « Les syndicats professionnels ont pour objet la promotion et la défense des intérêts matériels, moraux et professionnels de leurs membres ». Il précise en outre à l'article 253 que : « Les travailleurs, tels que définis à l'article 2 de la présente loi, ainsi que leurs employeurs peuvent constituer librement des syndicats professionnels regroupant les personnes exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés ».

La Loi n° 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique complète cette disposition en stipulant en son article 69 que : « Le fonctionnaire jouit des droits et libertés publiques reconnus par la Constitution à tout citoyen burkinabè. Il peut, notamment, créer des associations ou syndicats professionnels, y adhérer et y exercer des mandats, dans les conditions prévues par la législation relative au droit d'association. »

Aussi, il apparaît que la liberté syndicale et la protection des syndicats constituent une préoccupation des pouvoirs publics au Burkina Faso. Cette avancée est reconnue par l'ensemble de nos 35 interviewés.

Pour l'un des responsables syndicaux interrogés, « depuis le retour de la démocratie au Burkina Faso en 1991, on constate une large ouverture à l'endroit des organisations syndicales, c'est progressif mais à cette étape, on peut déjà s'en féliciter. Il y a souvent quelques couacs mais cela me semble normal et n'a rien à voir avec les interdictions et les répressions que nous avons connues les décennies passées notamment au cours des périodes d'exception. »

Ce climat favorable comme on vient de le voir, a suscité ces dernières années l'apparition de plusieurs organisations syndicales. Dans le secteur de l'éducation, comme nous l'avons vu précédemment, on dénombre en 2017 seize organisations syndicales membres de coordination nationale des syndicats de l'éducation.

Les syndicats de l'éducation au Burkina Faso en 2017

Numéro	Dénomination	Sigle	Date de création	Objectifs principaux
1	Syndicat National des Enseignants Africains du Burkina	SNEAB	1990	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
2	Syndicat National des Enseignants du secondaire et du Supérieur	SNESS	1991	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
3	Syndicat National des Encadreurs Pédagogiques	SNEP	1991	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
4	Fédération des Syndicats Nationaux des Travailleurs de l'Education et de la Recherche	F-SYNTER	1993	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
5	Syndicat National des Travailleurs de l'Education de Base	SYNATEB	1995	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
6	Syndicat National du Personnel de Gestion des Ressources	SYNAPAGER	2005	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
7	Syndicat Africain des travailleurs de l'Education de Base	SATEB	2006	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
8	Syndicat des Travailleurs de l'Administration et de Gestion de l'Education	STAGE	2008	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
9	Syndicat National des Travailleurs de l'Education Non Formelle	SYNATRENF	2009	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
10	Fédération des Enseignants du Syndicat de l'Enseignement de Base	FESEB	2010	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
11	Syndicat National des Travailleurs de l'Administration Scolaire	SYNATRAS	2011	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
12	Syndicat des Personnels et des Encadreurs du Secondaire et du Supérieur	SPESS	2011	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
13	Syndicat National des Travailleurs de l'Action Sociale	SYNTAS	2012	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
14	Mouvement National des Enseignants Pratiques	MONEP	2013	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
15	Syndicat National de la Vie Scolaire	SYNAVS	2014	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation
16	Syndicat national du personnel de l'Enseignement Préscolaire du Burkina	SYNAPEP-B	2016	Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation

Source : cette étude

A l'analyse de ce tableau, nous remarquons que la création des syndicats évolue. Nous observons un nombre croissant des structures syndicales. Au nombre de seize, cela peut constituer autant d'avantages mais aussi quelques inconvénients.

A cet effet, nos interviewés saluent unanimement cette pluralité qui offre plus d'ouverture et de possibilités d'échanges. A cet effet, 27 enquêtés estiment que « ce nombre peut constituer un contrepoids aux actions gouvernementales à

certaines égards. Également, il peut constituer une force qui peut contraindre le gouvernement à reconnaître non seulement leur valeur et leur mérite mais aussi leur apport. En outre, il peut permettre d'obtenir facilement des satisfactions lors des revendications en contraignant le gouvernement à la concession. »

Cependant, 15 enquêtés sur 35 pensent que « ce nombre peut également susciter des divergences ce qui pourrait nuire aux démarches collectives et aux revendications. Ils estiment que les intérêts individuels peuvent faire échouer les luttes. » En ce qui concerne les principaux objectifs des organisations syndicales, une analyse rapide montre que l'ensemble des syndicats semblent partager la même vision à savoir « lutter pour la défense des intérêts moraux des travailleurs, l'amélioration de leur condition de vie et de travail. »

D'une manière synthétique, il apparaît que les syndicats, malgré leur éclatement et ce depuis le plus ancien au plus récent, ont chacun sa vision mais qui ne s'écarte pas de la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs.

Pour 31 interviewés, « il n'existe pas de différences notables entre ces objectifs ». Aussi pour eux, « si le nombre fait la force, au regard des objectifs, il aurait été plutôt intéressant de viser la qualité en fédérant les potentialités ».

A présent, s'il apparaît que la vision détermine les actions, qu'en est-il des activités des syndicats de l'éducation au Burkina Faso ?

2.1.2. Les principales activités des syndicats de l'éducation au Burkina Faso

Si l'objectif principal des organisations syndicales est la défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs, à la question de savoir quelles sont les activités de terrain des organisations syndicales de l'éducation au Burkina Faso, nos interviewés en relèvent une série.

A ce titre, unanimement, nos interviewés notent récemment les multiples luttes ayant abouti entre autres :

- Au maintien de la double correction au Certificat d'Etudes Primaires ;
- Au rétablissement de la formation des enseignants du primaire dans les Ecoles nationales des enseignants du primaire à 2 ans au lieu d'un an précédemment ;
- A la création des conférences pédagogiques annuelles.

Commencée en 1998 avec les Inspecteurs elles se sont élargies de façon évolutive aux conseillers pédagogiques itinérants (CPI), aux Instituteurs Principaux (IP), aux enseignants et aux personnels de gestion et d'administration (Conseillers d'Administration Scolaire et Universitaire, Conseillers d'Intendance Scolaire et Universitaire,).

- A la prise en charge des enseignants lors des activités des conférences pédagogiques annuelles et des Groupes d'animation pédagogique.

Toutefois, 19 interviewés estiment que dans ces luttes certaines organisations syndicales sont plus engagées et mobilisent plus que d'autres. Les 16 autres pensent que ce qui est important c'est le dévouement collectif, chacun selon sa capacité pour l'aboutissement des luttes.

2.2. Des contributions des syndicats de l'éducation au renforcement des compétences des enseignants et à la promotion de l'éducation au Burkina Faso

Du fait de son action sur l'homme, l'enseignement demeure un métier fondamental pour le développement humain mais également un métier délicat. Aussi, pour une meilleure maîtrise, un perfectionnement régulier des enseignants est requis. Au Burkina Faso, l'Etat assure une bonne partie de ce devoir. Il est toutefois accompagné à des degrés divers par entre autres, des structures de la société civile dont les syndicats de l'éducation.

Nous verrons dans les lignes qui suivent sur la base des données de nos enquêtes, les différents niveaux d'intervention de ces derniers.

2.2.1. Les formations syndicales et l'amélioration des capacités des enseignants

Nos 35 interviewés notent une action de terrain des organisations syndicales à l'endroit des enseignants. Ces actions selon eux visent entre autres à mobiliser leurs membres et sympathisants et à recruter de nouveaux adhérents. Elles consistent en outre à outiller les adhérents:

- Aux techniques de luttes et de négociations,
- A une meilleure connaissance de l'idéal syndicaliste
- Aux stratégies de mobilisations,
- Etc

De l'avis de 20 enquêtés (composés essentiellement de membres et responsables des structures syndicales) ces actions formatives qui portent sur la vie des syndicats et leurs stratégies sur le terrain contribuent fondamentalement à l'amélioration des compétences des enseignants.

Un des enquêtés estime que « les formations syndicales participent à consolider la personnalité de l'enseignant, améliorent sa culture intellectuelle et lui donnent le goût d'apprendre davantage, toute chose qui est essentielle dans le métier. » Quant à un des responsables syndicaux interrogés, « la formation syndicale assurée par les syndicats d'éducation au Burkina Faso sont d'un grand apport pour les enseignants. Au-delà des objectifs des syndicats, ces formations qui portent essentiellement sur l'idéologie syndicale, contribuent indirectement à l'amélioration des capacités de l'enseignant dans son environnement et en classe. A titre d'exemple nous avons reçu des collègues qui sont arrivés dans le syndicat timides avec peu d'assurance et des fois avec un niveau relativement faible. Cependant à l'issue de quelques rencontres qui constituent autant d'occasion de formations syndicales, ils sont devenus plus dynamiques, assez loquaces, dévoués. Le simple fait d'appartenir au groupe contribue au changement de la personnalité. Ce regain d'assurance contribue certainement à améliorer leur performance pédagogique et leur maîtrise de la classe et de la pratique. En plus, le fait d'être amené à débattre des questions essentielles au sein du syndicat très souvent pousse les collègues à renforcer leur culture intellectuelle et leur maîtrise de la communication, ce qui indirectement les aide également dans les classes, dans leur travail et dans leur vie courante, conclut-il ».

Les 15 enseignants non syndiqués interviewés reconnaissent que toute occasion de rencontres syndicales et de formation à l'idéal syndical constitue une occasion de renforcement de compétences au profit des enseignants. Cependant, ils déplorent que ces occasions soient rares et se ramènent à des cadres systématiques de « révolte ou de préparation à la révolte ». Ainsi pour l'une des interviewées de ce groupe, « les syndicats quand ils se retrouvent notamment dans notre circonscription, c'est pour fustiger le système, c'est pour pousser les gens au soulèvement. Je suis d'accord que leurs structures apportent une amélioration aux

pratiques mais pour cela je pense qu'ils gagneraient à être pacifistes et dans la dynamique réelle de revendication des intérêts des enseignants dans un esprit républicain ».

Il apparaît de l'analyse des différentes positions des interviewés que les rencontres syndicales, les formations sur l'idéal syndicaliste contribuent indirectement à améliorer les capacités et les pratiques des enseignants. Toutefois, il apparaît que ces instances gagneraient en étant mieux structurées et encadrées.

2.2.2. Les syndicats de l'éducation et la formation professionnelle continue des enseignants

A la préoccupation de savoir quelles sont les actions directes des organisations syndicales de l'éducation en faveur de la formation professionnelle des enseignants, nos enquêtés paraissent une fois de plus divisés. Nous aborderons dans cette partie les stratégies de formation professionnelle continue des enseignants à l'initiative des syndicats, l'appui des syndicats à la formation professionnelle continue des enseignants et l'approche de promotion de l'éducation dans l'ensemble au Burkina Faso des organisations syndicales burkinabè.

2.2.2.1. Les sessions de formation professionnelle continue à l'initiative des syndicats et leur efficacité

Huit enquêtés semblent ignorer l'organisation et l'animation des sessions de formation professionnelle des enseignants par les structures syndicales. Parmi eux, une dame déclare : « Toutes les activités menées par les syndicats vont dans le sens de l'amélioration des conditions de travail et de vie des enseignants, assurer la formation professionnelle ne constitue pas leurs préoccupations. Ils sont préoccupés d'assurer la veille et la lutte. Même s'il y'en a qui essaient d'assurer la formation, elle vise surtout à améliorer les pratiques syndicales et n'ont pas de rapports directs avec la formation professionnelle des enseignants qui a pour vocation l'amélioration des compétences professionnelle notamment pédagogiques. »

Cependant, 27 interviewés estiment que les syndicats de l'éducation participent à la formation professionnelle continue des enseignants à travers des sessions qu'ils organisent spécifiquement au niveau national ou local. A cet effet, un des enquêtés indique que « ces formations mêmes si elles ne sont pas régulières se tiennent et sont soit ouvertes à

tous les enseignants soit réservées aux membres des organisations syndicales initiatrices. »

Un des responsables d'organisations syndicales interrogés indique qu'il peut arriver que plusieurs syndicats s'unissent pour organiser ces formations. Il rappelle ainsi que du 11 au 20 août 2014, le SYNTER, le SNEA-B, le SNESS et la FESEB ont eu à organiser conjointement une formation au bénéfice des enseignants, « cette formation je me souviens parce que j'y ai pris part, a porté sur le développement des suppléments de lecture et a été très enrichissante pour les participants, conclut-il ».

Enfin, un des interviewés, membre du SNEA-B assure : « le SNEA-B depuis 1990 est dans la dynamique de la formation professionnelle continue et ce jusqu'à nos jours. De ce fait, tous les syndicats de l'Afrique noire francophone sont formés à son siège national. Cette formation comprend deux volets à savoir : la formation syndicale axée sur la formation professionnelle et l'analyse des politiques éducatives et la formation purement pédagogique. »

De tout ce qui précède, il apparaît que même si cela ne relève pas de leurs missions premières, les syndicats de l'éducation au Burkina Faso sont souvent à l'origine de la formation professionnelle des enseignants en assurant l'organisation et l'exécution de ces formations.

2.2.2.2. Les syndicats et l'appui à la formation continue des enseignants

A la préoccupation de savoir l'apport des syndicats de l'éducation en vue de satisfaire la quête de formation professionnelle des enseignants, 33 interviewés sur 35 sont unanimes et reconnaissent que ces derniers jouent un grand rôle dans l'accompagnement des enseignants. Ainsi, les interviewés notent entre autres l'engagement des syndicats de l'éducation à orienter les enseignants vers des structures de formation spécifiques, à plaider le sort de ces derniers auprès de la hiérarchie en cas de difficultés en rapport avec leur engagement en formation. En outre, ils estiment que les syndicats apportent leur appui en termes d'accompagnement à certains enseignants en quête de financement pour leur formation. Ces appuis se présentent sous forme de lettres d'appui ou de recommandation.

En outre, ces derniers évoquent la lutte des structures syndicales pour la création de certains corps et l'ouverture de

certaines concours professionnels au bénéfice des enseignants **(corps des Conseillers pédagogiques itinérants et des inspecteurs de l'enseignement) qui constituent autant d'occasion de formation.**

2.2.3. Les syndicats et la promotion de l'éducation au Burkina Faso

Dans la proportion de 32 personnes sur 35, nos enquêtés estiment que les syndicats de l'éducation contribuent à la promotion de l'éducation dans l'ensemble au Burkina Faso. Selon l'un des enquêtés, « les organisations syndicales sont consultées pour ce qui concerne les grandes préoccupations et les réformes qui concernent le système éducatif. A cet effet, elles n'hésitent pas à s'y impliquer, en donnant leur avis ou en rejetant certaines mesures qu'elles jugent inappropriées ou dangereuses tout en indiquant leur point de vue. Il arrive aussi que les syndicats contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques éducatives à travers une analyse critique objective. Par leurs actions, ils sensibilisent le politique sur l'opportunité ou pas de certaines décisions. Ce qui participe à la promotion de l'éducation. »

Une autre interviewée s'appuie sur les actions des syndicats, en terme de formation syndicale et de formation professionnelle continue pour justifier l'apport des organisations syndicales à la dynamisation et à la promotion du système éducatif burkinabè ; « je dois dire, prétend-elle, que les différentes formations assurées par les syndicats sont d'un grand apport à la promotion du système éducatif. En effet, ces formations participent à la culture, à l'éveil et à la dynamisation, tout comme elles améliorent les capacités et les compétences professionnelles et pédagogiques des enseignants. Toutes choses qui affinent leurs pratiques classe d'où l'intérêt de ces actions dans la promotion de l'éducation. »

Un responsable d'organisation syndicale, membre de ce premier groupe déclare en outre que : « le SNEAB par exemple met en place un vaste programme qui permet à chaque CEB et à chaque école d'ouvrir des cours du soir et de s'inscrire dans la dynamique de récupération de 12000 enfants hors du système éducatif. Il mène également une lutte pour la consolidation de l'allocation du Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education non Formelle, l'accompagnement des enseignants pour dispenser des cours d'appui aux élèves qui ont obtenu en dessous de 5 de moyenne

annuelle pendant les vacances afin de leur permettre de se rattraper en classe supérieure. Ces actions visent à compenser les effets de certaines politiques défectueuses et soutiennent inéluctablement la promotion de l'éducation. »

Toutefois, 3 enseignants interrogés sur les 35 sont réservés quant à la contribution des organisations syndicales de l'éducation burkinabè à la promotion de l'éducation et en donnent une autre lecture. Ainsi pour l'un d'eux, « les syndicats de l'éducation au Burkina Faso s'inscrivent dans une logique d'opposition systématique vis-à-vis des actions menées par les gouvernants. Aussi au lieu d'accompagner les réformes qui ont vocation de faire évoluer l'éducation, ils mobilisent leurs membres et entament des marches de protestation et des grèves. Ces comportements condamnables ne peuvent pas contribuer au développement et à la promotion de l'éducation. C'est l'une des raisons qui font que je ne suis pas syndiqué, c'est un peu le désordre. Pour véritablement contribuer à la promotion de notre système éducatif, nos syndicats doivent être responsables et quand une mesure est bonne qu'ils reconnaissent et la soutiennent au lieu de bouder, ou de boycotter à tout moment. »

Il en ressort que la problématique de la promotion de l'éducation au Burkina Faso est au cœur des débats dans le système éducatif. Ainsi, les différents acteurs sont mobilisés à cette fin. Aussi, la société civile et notamment les syndicats de l'éducation en font une préoccupation majeure. Toutefois, pour atteindre cet objectif, l'action des organisations syndicales devraient s'inscrire dans une approche plutôt coopérative.

2.4. Discussions

La place actuelle des syndicats en tant que co-producteurs de normes est centrale dans le système de formation, P. Santelmann (2007). En outre, il est acquis selon Dufour que « la qualification professionnelle n'a pas qu'un intérêt moral et matériel, elle est aussi un impératif d'efficacité économique : qualité de la production, productivité du travail. C'est donc le maillon central d'une chaîne qui comprend formation, organisation du travail, savoir-faire..., précise-t-il », J-P. Dufour (1990). Au regard de l'intérêt de la formation professionnelle et du rôle des organisations syndicales de l'éducation, il apparaissait intéressant d'interroger l'implication de ces dernières dans le renforcement des compétences notamment professionnelles des enseignants

d'une part et dans l'atteinte des objectifs des politiques éducatives d'autre part.

Ce débat s'impose dans un contexte d'une demande sociale de formation forte et plus spécifiquement, d'une inflation singulière de la demande de formation des enseignants au Burkina Faso, J. Nikiéma, (2016). Toutefois, il convient en outre de relever qu'il se mène dans un contexte où l'exclusivité de la politique éducative relève du monopole de l'Etat et où l'essentiel des dispositifs de formation est intégré au système public d'éducation avec un accompagnement non moins important de promoteurs privés.

Les enquêtes notent la régularité et le dynamisme des syndicats de l'éducation au Burkina Faso. Il en ressort que les organisations syndicales de l'éducation exercent dans la légalité et obéissant à la loi portant liberté d'association au Burkina Faso. En outre, leur nombre (16), traduit l'intérêt pour l'animation du secteur de l'éducation. Cependant, s'il convient de saluer cette ouverture du législateur facilitant ainsi la création des syndicats, ce nombre commence tout de même à inquiéter. En effet, la pléthore des organisations syndicales peut constituer une force, toutefois, à terme, avec les intérêts divergents et les rivalités qui peuvent apparaître, ce nombre peut également porter un coût à la dynamique et à l'efficacité de la lutte syndicale.

Si la littérature fait ressortir un point de convergence dans les objectifs des différents syndicats de l'éducation au Burkina Faso qui est la « Défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs de l'éducation », nos enquêtes relèvent également une similitude au niveau des actions opérationnelles. Ils notent aussi que certains syndicats au regard de leurs expériences, de leurs moyens et de leur organisation sont plus actifs que d'autres sur le terrain. Ce qui pose une fois de plus le problème de l'efficacité au regard du nombre de syndicats. Si la plupart des syndicats mènent relativement les mêmes activités, ne conviendrait-il pas pour plus d'efficacité que ces derniers s'unissent pour une synergie d'action.

Il est admis que le rôle fondamental du syndicat est et demeure la lutte pour l'amélioration continue des conditions de travail et de vie de ses membres. Cela se traduit entre autres par le relèvement du niveau de vie et de conscience du travailleur et intègre en outre de la fonction revendicative les fonctions éducatives, représentatives et normatives. Cet impératif

impose la nécessité de prendre en compte la dimension aptitude et performance des acteurs. Dans le domaine de l'éducation, les syndicats devraient incorporer ce principe dans leurs approches en travaillant à améliorer les aptitudes et les compétences de leurs membres et mieux, de tous les enseignants pour leur permettre de mieux défendre leurs droits et, au-delà, d'être davantage compétents et performants à leur poste de travail.

De l'avis d'une grande majorité de nos enquêtés, les syndicats de l'éducation au Burkina Faso assument cette mission à travers deux entrées essentielles que sont les formations professionnelles des enseignants à l'initiative propre des organisations syndicales de l'éducation et l'accompagnement multiforme apporté par les syndicats à leurs membres et aux enseignants de façon générale dans leur quête de formation professionnelle continue.

Toutefois, cette lecture est atténuée par quelques interviewés qui reprochent aux syndicats de l'éducation leur absence sur les questions essentielles de formation professionnelle des enseignants ou le peu de perspicacité de leurs actions. En effet, ces derniers reprochent aux syndicats d'être davantage dans une posture de revendication tout azimut que de se disposer à accompagner efficacement le renforcement des compétences des enseignants.

A travers ces débats, se construit un rapport social nouveau où les organisations syndicales de l'éducation jouent leur avenir en relation avec la formation professionnelle continue de la corporation. En effet, selon Traoré, « ce qui donne un sceau d'efficacité à certaines écoles c'est très souvent les sens d'un objectif clairement défini et partagé au sein du personnel et par toute la communauté. Un accent particulier est mis sur l'acquisition de connaissances. » (Traoré, 2012). Aussi, les syndicats de l'éducation en tant qu'acteurs majeurs de cette communauté éducative devraient apporter considérablement leur contribution pour un meilleur renforcement des compétences des enseignants.

Nonobstant ce principe partagé par les protagonistes qui veut que les organisations syndicales s'approprient davantage les questions de formation professionnelle des enseignants, est-on fondé de les incriminer ?

Il convient de noter que la formation continue a un coût. Aussi, considérés comme des opposants à l'action gouvernementale, et manquant souvent de fonds pour

fonctionner, les syndicats dans leurs actions en rapport avec la formation continue se retrouvent réduits. Cet état de fait n'amène-t-il pas souvent les syndicats de l'éducation à se résumer à leurs fondamentaux c'est à dire aux luttes et revendications basées sur l'augmentation des salaires et survolant des fois leur mission en rapport avec la formation continue des enseignants ?

Toutefois, du fait que la formation continue tient compte de certains principes D. Houpert (2012), et que l'État à lui seul ne peut assurer convenablement la formation continue des enseignants, alors il convient d'encourager les activités des syndicats qui tendent vers cette perspective. A ce prix, l'on contribuera à l'amélioration de la qualité de l'éducation et à sa promotion de façon effective.

Conclusion

Acteurs de premier plan de la société civile, les syndicats de l'éducation au Burkina Faso jouent un rôle non négligeable dans la promotion de l'éducation à travers plusieurs actions. Au titre de ces actions, nous retiendrons le renforcement des compétences des enseignants. Questionnés à propos, nos enquêtés estiment dans l'ensemble que les syndicats de l'éducation au-delà de leurs préoccupations essentielles qui consistent en la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs participent également à la formation professionnelle continue des enseignants. Les actions menées dans ce cadre sont de deux ordres : l'organisation de sessions de formation par les organisations syndicales au bénéfice des enseignants et l'accompagnement des démarches individuelles des enseignants en quête de formation.

Toutefois, ces initiatives des organisations syndicales ne se mènent pas sans difficultés. En effet, si des voix s'élèvent pour déplorer l'efficacité de ces actions en estimant que les syndicats sont plus portés par leurs missions que sont les luttes pour l'amélioration des conditions d'exercice et de vie des enseignants, d'autres notent l'insuffisance de moyens de ces acteurs pour assurer cette mission non moins essentielle.

Cependant, eu égard à la place de la formation professionnelle continue dans le développement personnel des enseignants et dans l'amélioration de leur productivité, il apparait opportun qu'un partenariat dans ce sens soit noué entre l'état et les syndicats de l'éducation pour permettre à ces

derniers de disposer de plus de moyens et d'espace pour appuyer l'état dans cette mission.

Bibliographie

- CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION NATIONALE, 2010, *Rapport d'activités*.
- COMHAIRE, Gaël.et STANGHERLIN, Gregor, 2005, *Les organisations de la société civile dans le secteur de l'éducation de base au Bénin*, Rapport de la mission du 29 mai au 6 Juin 2005, Groupe de Recherche en Appui à la Politique, Organisations de la Société Civile.
- DUFOUR, Jean-Pierre, 1990, *La qualification : enjeux d'une reconnaissance des individus*, in *CFDT-Aujourd'hui*, in spécial, « Qualifications classifications », décembre.
- HOUPERT, Daniele, 2005, *En quoi la formation continue des enseignants contribue-t-elle au développement des compétences professionnelles ?* in N°435 - Dossier "Enseigner, un métier qui s'apprend", Cahiers Pédagogiques, Paris.
- KI-ZERBO, Joseph, 1990, *Eduquer ou périr*, L'Harmattan, Paris.
- MVOTO, Colette Meyong, 2006, *Burkina Faso : la participation de la société civile et la gouvernance des systèmes de l'éducation dans le contexte des approches sectorielles en éducation de base*, Thèse, Sous la direction de Dr. Richard MACLURE, Université d'Ottawa.
- NIKIEMA, Jules, 2016, *Apport des supports audiovisuels à l'amélioration de la formation continue des enseignants au Burkina Faso : cas du film*, Université de Koudougou, Mémoire de fin de formation.
- SANTELMANN, Paul, 2007, *Enjeux syndicaux. L'enlisement de la formation professionnelle continue*, in <http://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2007-1-page-51.htm>, consulté le 15 juin 2017.
- TRAORE, Salimata, 2012, *Efficacité scolaire en question: épiphytie scolaire-équité-amélioration de l'éducation*, L'Harmattan, Paris.

**L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN
CLASSE DE GEOGRAPHIE AU BURKINA FASO :
CONNAISSANCES, MOTIVATION ET ENGAGEMENT
DES ACTEURS**

SOMÉ Walièma Eric*

Résumé

Dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable (EDD), considérée comme une éducation de qualité, l'UNESCO interpelle tous les secteurs d'activité. L'école, à travers ses acteurs, ses disciplines et programmes d'enseignement, est partie prenante dans la réalisation de cet ambitieux programme. Alors que la géographie scolaire passe pour être l'une des disciplines de prédilection de l'EDD, son implication au Burkina Faso est encore peu perceptible. En 2014, date marquant la fin de la Décennie pour l'EDD, le Burkina Faso n'a pas pu honorer ce grand rendez-vous annoncé par les Nations unies et qui a consisté, pour tous les Etats du monde, à intégrer l'EDD dans leurs programmes d'enseignement. Les raisons de cet échec sont à la fois d'ordre institutionnel, pédagogique et technique. Sur le plan purement pédagogique l'une des situations qui peut apparaître comme un obstacle à la mise en œuvre de l'EDD au Burkina Faso en classe de géographie est, sans conteste, la résistance des acteurs due à un manque d'information et d'engouement des principaux acteurs de l'enseignement de cette discipline que sont les élèves, les enseignants et les encadreurs pédagogiques. Au moment où les systèmes éducatifs du monde se mobilisent pour l'opérationnalisation de la nouvelle feuille de route « éducation 2030 », cette étude ambitionne de montrer, à travers le niveau d'adhésion de ces différents acteurs, ce que peut être la contribution de l'enseignement de la géographie à l'éducation pour le développement durable.

Mots clés : géographie, éducation au développement durable, enseignement, apprentissage, didactique, motivation, engagement.

**EDUCATION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN
GEOGRAPHY CLASS IN BURKINA FASO: KNOWLEDGE,
MOTIVATION AND COMMITMENT OF THE ACTORS**

Abstract

Summarized in the implementation of education for sustainable development (ESD), considered to be a quality education, Unesco appeals to all sectors of activity. The school, through its programs, its actors, its teaching disciplines, is involved in the realization of this ambitious program. While the school geography is said to be one of the preferred disciplines of ESD, its involvement in Burkina Faso is still negligible. In

* Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso) Ecole normale supérieure,
Email : sowaleric@yahoo.fr

2014, date marking the end of the Decade for ESD, Burkina Faso was unable to honor this great meeting announced by the United Nations and which has been, for all States of the world, to integrate ESD into their curricula. The reasons of this failure are institutional, pedagogical and technical. Purely pedagogically, one of the situations that can appear as an obstacle to the implementation of ESD in Burkina Faso in geography class is, with no doubt, the resistance of the actors due to a the lack of information and enthusiasm of the main actors of education of this discipline as students, teachers and educational supervisors. At the time where the education systems of the world are mobilizing for the operationalization of the new roadmap 'education 2030', this study aims to show, through the level of adherence of these different actors, what can be the contribution of the teaching of geography in education for sustainable development.

Keywords: geography, sustainable development, teaching-learning, didactic, motivation, commitment

Introduction

Si, selon G. Hugonie (1992, p. 231), « enseigner la géographie est un métier qui exige la maîtrise et la mise en œuvre d'éléments divers et complexes », on peut conclure que le succès d'une action éducative en classe de géographie dépend de plusieurs facteurs conjugués. C'est fort de ce potentiel que la géographie scolaire est jugée apte à prendre en charge l'éducation au développement durable avec laquelle elle entretient d'évidentes filiations » (C. Clément, 2004). A l'école, elles donnent l'occasion de prendre en charge, à travers des actions éducatives, les défis sociaux. Pour B. Riondet (2006, p.11), l'éducation au développement durable « permet aux formés de comprendre le monde tel qu'il va et de se donner les moyens pour que leur monde, demain, soit plus épanouissant, plus juste, plus fraternel, pour les hommes et pour les peuples qui le composeront ». En résumé, « l'EDD vise à développer les compétences qui rendent les individus capables de réfléchir à leurs propres actes, en tenant compte de leurs conséquences sociales, culturelles, économiques et environnementales présentes et futures » (Unesco, 2017, p.7). Sa réussite, en classe de géographie, passe nécessairement par sa prise en compte dans les programmes officiels, par l'information et la formation des acteurs que sont les élèves, leurs enseignants et les encadreurs pédagogiques et par la mise à disposition des enseignants d'outils pédagogiques appropriés. Ceci constitue la base minimale pour entrer dans une EDD et en garantir son succès. Mais comme toute nouveauté (ou

innovation), des résistances sont généralement exprimées par les acteurs de premier plan. C'est pourquoi, sachant que l'EDD est une forte recommandation des nations unies à laquelle tous les pays ont adhéré, et en attendant son introduction dans l'enseignement post primaire et secondaire du Burkina Faso, il est indispensable de sonder le niveau d'adhésion des acteurs de terrain. Cet article qui constitue la substance de cette étude est composé de deux sections : une réservée à la méthodologie et l'autre consacrée aux résultats et à la discussion.

1. Méthodologie de la recherche

Cet article s'inscrit dans une recherche en sciences de l'éducation et plus précisément en didactique de la géographie. L'objectif principal visé est de montrer ce que peut être la contribution de l'enseignement de la géographie à une éducation au développement durable. Partant de cette affirmation de A. Calvet et C. Vergnolle-Mainar (2011, p. 11) selon laquelle « les enjeux relatifs au développement durable s'affirment et sont pris en compte par des acteurs de plus en plus nombreux et diversifiés », l'hypothèse principale tend à vérifier que l'adhésion des acteurs est un facteur de succès de l'EDD en classe de géographie. La démarche globale adoptée est la méthode mixte de recherche combinant méthode qualitative et méthode quantitative de recherche.

1.1. Champ et population de recherche

L'étude qui s'est déroulée en 2015 et 2016 au Burkina Faso a concerné les établissements d'enseignement post primaire¹ et secondaire² de trois régions administratives du pays. Chaque région abrite une direction régionale des enseignements post primaire et secondaire (DREPS) qui, au moment des enquêtes, s'appelaient directions régionales du ministère des enseignements secondaire et supérieur (MESS). Le type d'enseignement concerné est l'enseignement général. Les établissements d'enseignement technique et professionnel ne sont pas concernés par l'étude en raison du fait que la géographie n'a pas toujours été une discipline d'enseignement dans tous les cycles et dans toutes les classes. Elle a tantôt pris le nom de Connaissance du monde contemporain (CMC), tantôt celui de géographie.

¹L'enseignement post primaire au Burkina Faso concerne les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement général

²L'enseignement secondaire au Burkina Faso concerne les classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Tle

Les trois directions régionales concernées par la recherche sont : la direction régionale du Centre-Ouest dont la ville de Koudougou abrite le siège. Cette région compte quatre provinces dont trois ont été choisies comme champs d'étude. Ce sont les provinces du Bulkiemdé, du Sanguié et de la Sissili. La direction régionale du Sud-Ouest dont le chef-lieu est Gaoua, est l'une des régions les plus défavorisées du pays par la faiblesse de son taux brut de scolarisation (TBS) qui est de 28,7%³(MESS, 2013) et par son éloignement des deux capitales (politique et économique) du pays. En effet, elle est à 380 km de Ouagadougou, et l'établissement le plus éloigné en est à 590 km. L'éloignement par rapport aux grands centres urbains du pays est souvent un motif de démotivation des enseignants qui n'hésitent pas à saisir toutes les occasions pour écourter leur séjour dans la localité. Deux provinces, celles du Ioba et du Poni, sont retenues pour les investigations. Enfin la direction régionale du Centre, dont Ouagadougou est le chef-lieu, est constituée d'une seule province : le Kadiogo. Elle demeure la destination privilégiée de beaucoup d'enseignants qui souhaitent, à défaut d'y exercer, au moins y terminer leur carrière. Sur le plan pédagogique, cette direction offre certaines facilités aux enseignants tels que l'accès aux sources d'information et de documentation aussi bien humaines, matérielles que numériques. Elle abrite par ailleurs les services centraux du ministère en charge de l'éducation, ce qui est d'une importance capitale car une partie importante de la population cible s'y trouve. La figure ci-dessous présente le champ de recherche constitué des trois régions administratives et des six provinces choisies.

³Taux Brut de Scolarisation (TBS) de l'ensemble post primaire et secondaire de l'année scolaire 2012-2013 (Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, 2013)

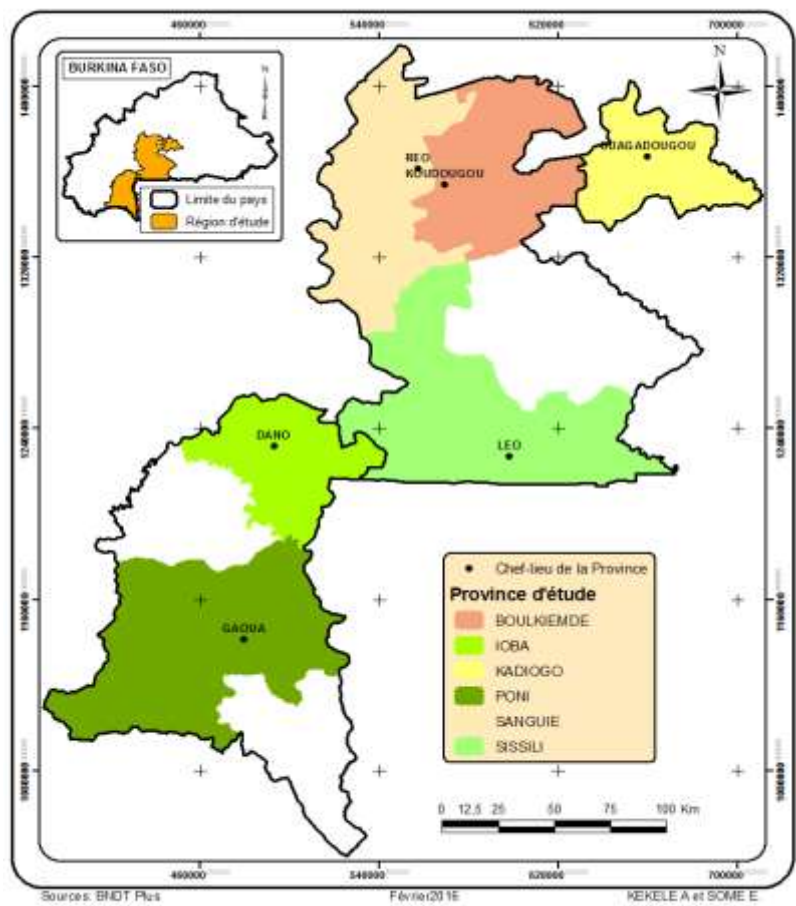


Figure : Champ de la recherche

Pour ces trois régions retenues, l'étude va donc s'intéresser aux lycées et collèges d'enseignement général. En raison de la similitude des situations vécues, des réalités et des pratiques pédagogiques similaires en cours en classe de géographie, seulement quelques-uns, représentatifs de l'ensemble, sont pris comme cibles. L'échantillon des établissements retenus est réalisé d'après un choix raisonné. Les établissements choisis sont ceux d'enseignement secondaire général et (ou) post primaire (publics comme privés) car l'histoire-géographie y est une discipline d'enseignement obligatoire et y est réellement enseignée. Les trois régions réunissent 569 établissements d'enseignement

général (post primaire et secondaire) publics et privés. En raison du temps et des moyens disponibles, nous avons choisi d'en retenir 10% pour nos enquêtes, ce qui donne la répartition suivante contenue dans le tableau I.

Tableau I : Etablissements choisis pour les enquêtes

	Total	Choisis
Région du Centre	367	37
Région du Centre-Ouest	131	13
Région du Sud-Ouest	71	07
TOTAL	569	57

D'après le tableau I, le nombre d'établissements, par région, varie en fonction de leur statut. Par exemple, dans la région du Centre, le nombre d'établissements privés est plus élevé que celui des établissements publics alors que dans la région du Sud-Ouest la situation se présente inversement. Seule la région du Centre-Ouest présente une situation à peu près équilibrée, c'est-à-dire qu'il y a presque autant d'établissements publics que privés. De ce fait ceux retenus sont fonction de l'effectif dans chaque cas.

L'étude a concerné une population cible assez diversifiée, constituée d'élèves, d'enseignants et d'encadreurs pédagogiques (conseillers pédagogiques et inspecteurs) en raison de sa forte implication dans le système éducatif et particulièrement dans l'enseignement-apprentissage de la géographie. Depuis la formulation des finalités de l'enseignement de la discipline, la rédaction des programmes et curricula au choix des contenus à enseigner en classe puis aux savoirs réellement appris, cette population ainsi désignée est fortement impliquée. Mais seul un échantillon fait l'objet d'investigations. Défini par F. Dépelteau (2010, p. 213) l'échantillon est «une partie ou un sous-ensemble d'une population mère ».

Le choix de la population scolaire comme population d'étude répond à deux raisons principales. D'abord les contenus d'enseignement sont élaborés à son intention. Ensuite elle appartient à la génération actuelle et constitue, dans un proche avenir, une population cible de la génération future. Les élèves sont, à double titre, concernés par les problématiques du développement durable : de par leur jeunesse, ils sont à la fois des acteurs à part entière du présent et des citoyens de demain (du futur), et, par conséquent, sont capables de relever

des défis relatifs à l'avenir de l'humanité. C'est à eux que sont destinés les enseignements proposés par les professeurs et qui portent sur les thématiques du DD. Leur motivation à apprendre « autrement » en classe de géographie peut être révélatrice de motifs favorables ou défavorables à une EDD et à une innovation pédagogique.

Le choix de ceux qui participent à nos investigations est par contre fonction des établissements, des enseignants et des classes retenus. Il n'est pas fait appel au concours de tous les élèves d'un même établissement ni d'une même classe mais de quelques-uns choisis à raison de deux par établissement retenu. Au total 114 élèves des lycées et collèges identifiés sont touchés par l'enquête par le questionnaire. Le souci est de couvrir, dans un même établissement, les deux ordres d'enseignement (post primaire et secondaire) et les élèves des deux sexes.

Quant à la population enseignante, son choix est motivé par les arguments suivants : ils ont en charge la mise en œuvre des programmes et curricula de géographie, et ce, en conformité avec les finalités de l'enseignement de la discipline et du système éducatif. Leur choix répond au critère de base suivant : les enseignants retenus sont ceux qui au moment de nos enquêtes dispensent réellement des cours de géographie dans les établissements choisis. Les enseignants devenus membres de l'administration (Censeur, Proviseur, Surveillant général) sont mis à l'écart parce qu'en général, ils arrêtent d'assurer des enseignements, et aussi parce qu'en tant que responsables administratifs, leurs réflexions et opinions par rapport à certaines questions peuvent biaiser les réponses attendues. Sont également mis de côté les enseignants permanents qui tiennent pour la première fois une classe de géographie. Leur manque d'expérience peut biaiser les réponses car certaines questions portent sur leur expérience de la pratique de la classe. Une ancienneté d'au moins un an est indispensable pour ceux qui sont retenus pour les enquêtes. Choisis à raison d'un enseignant par établissement cible, ils forment un effectif de 57 enseignants répartis par région selon le tableau II. Ceux qui font leurs premiers pas dans l'enseignement et dont on n'est pas non plus sûr qu'ils y feront carrière ne sont pas pris en compte dans notre population cible. Il s'agit très souvent des agents de la fonction publique non titularisés (ou non encore engagés), et les enseignants non permanents du privé. Les enseignants à cheval sur plusieurs

établissements sont retenus pour leur établissement d'affectation ou de recrutement s'ils sont permanents, ou dans l'établissement où ils ont totalisé la plus longue ancienneté s'ils sont vacataires.

Cette décantation a permis de retenir les enseignants et les élèves dans les proportions que présente le tableau II.

Tableau II : Répartition par région de la population d'étude

Population Régions choisies	Population enseignante	Population scolaire	Total
Région du Centre	37	74	111
Région du Centre-Ouest	13	26	39
Région du Sud-Ouest	07	14	21
TOTAL	57	114	171

Dans chaque établissement, un seul professeur permanent d'histoire-géographie et deux de ses élèves sont choisis pour répondre à nos questions, ce qui fait un total de 57 enseignants et 114 élèves comme l'indique le tableau II. Ce choix est fonction de la disponibilité des enseignants et des élèves au moment de la collecte des données. Aucun choix n'est déterminé à l'avance, les changements étant possibles en cas de défaillance d'un enseignant ou d'un élève.

Enfin, le public cible des encadreurs pédagogiques est composé de deux types d'acteurs : les conseillers pédagogiques et les inspecteurs chargés de l'encadrement et de la supervision pédagogiques des enseignants des lycées et collèges. Ces deux catégories de professionnels participent généralement, en sus de leurs attributions classiques (encadrement pédagogique, enseignement et recherche), à la conception des programmes de géographie et d'éducation civique et morale des lycées et collèges de même qu'à la rédaction de manuels scolaires entamée depuis 2012. Au moment des enquêtes, le Burkina Faso comptait soixante-dix-huit (78) encadreurs pédagogiques d'histoire-géographie composés de quarante (40) inspecteurs et trente-huit (38) conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire. Placés au sein des directions centrales, régionales et des universités de Ouagadougou et Koudougou pour les besoins de formation des futurs professeurs, ils sont tous concernés par l'étude car ils interviennent presque à tous les

niveaux de la vie pédagogique de la discipline. Quoiqu'ayant des attributions bien différenciées, inspecteurs et conseillers pédagogiques exercent les mêmes activités sur le terrain : visites de classes, supervision scolaire, conseils, évaluations, etc. Pour cela, le même instrument de collecte de données est utilisé pour les deux catégories de personnels. Exerçant tous dans les chefs-lieux de régions ils se répartissent de la manière suivante selon le tableau III.

Tableau III : Répartition des encadreurs pédagogiques interviewés

LOCALITES	NOMBRE
KOUDOUGOU	10
OUAGADOUGOU	18
GAOUA	03
TOTAL	31

En termes de comparaison, la ville de Ouagadougou concentre à elle seule plus de la moitié du public cible des encadreurs pédagogiques. Cela s'explique par la forte demande due, par ailleurs, à la diversité des services qui les emploient, mais aussi par le choix préférentiel des encadreurs pédagogiques au moment de leur affectation.

1.2. Instruments de collecte de données

La diversité des informations à collecter oblige à faire appel à une démarche méthodologique combinant deux techniques de collectes de données que sont les enquêtes et les entretiens semi-directifs avec respectivement comme instruments de collecte de données, le questionnaire et le guide d'entretien.

Dans la recherche en éducation les questionnaires d'enquête sont très largement utilisés. Ils servent à réunir des informations sur des aspects tels que : l'opinion d'une population, les comportements et les habitudes (les pratiques de classe par exemple) ou les besoins (tels que les besoins en formation des enseignants). Dans cette étude, deux types de questionnaires ont pu être administrés : l'un auprès des apprenants et l'autre en direction des enseignants de

géographie des lycées et collèges. Les thématiques les plus abordées dans le cadre d'une EDD en classe de géographie sont nombreuses : énergie, ressources naturelles, transport, les villes, tourisme, l'agriculture, aménagement du territoire, etc. (Y. Veyret, 2005, p. 109). Les apprendre dans une perspective d'EDD est bien réalisable comme le souligne M. HAGNERELLE (2011, p. 67) lorsqu'il affirme que « le développement durable constitue une question clé de l'enseignement de la géographie scolaire ». Mais cela suppose de vérifier la manière dont les élèves s'approprient ces contenus dans ce nouveau contexte. La perception et la compréhension qu'ils ont de l'EDD et leur motivation à s'engager dans ce nouvel apprentissage peuvent constituer un atout. C'est pour cela qu'un questionnaire d'administration indirecte leur a été réservé dont l'objectif est de mesurer leur degré de sensibilisation et d'information sur le DD et l'EDD de même que leur motivation à apprendre à partir de nouveaux contenus, de nouveaux objectifs pédagogiques et d'une nouvelle approche. D'après cette nouvelle approche suggérée par l'Unesco (2012, p. 15), les pédagogies utilisées en EDD « encouragent l'esprit critique, la critique sociale et l'analyse des situations locales. Elles s'appuient sur la discussion, l'analyse et le respect des valeurs ».

Au total, quinze questions, dont cinq ouvertes et dix fermées, ont été posées aux élèves. Elles visent à tester leur niveau de connaissance du développement durable et l'intérêt qu'ils éprouvent à apprendre à partir de thématiques du DD. Auprès des enseignants de géographie des enquêtes sont également menées par questionnaires en vue de faire l'état des pratiques pédagogiques en cours (difficultés, suggestions), leur niveau d'information sur le DD et l'EDD et leur point de vue sur l'introduction de nouvelles thématiques dans les programmes de la discipline en vue d'un enseignement renouvelé de la géographie. L'objectif est de s'assurer que les enseignants ne considéreront pas l'introduction de l'EDD dans les programmes comme un surcroît de travail mais comme une innovation et un critère de motivation supplémentaire pour enseigner une discipline qui ait du sens pour eux et leurs élèves. Douze questions ouvertes et dix fermées (soit au total vingt-deux questions) ont permis de récolter les informations y relatives.

Auprès des personnels d'encadrement pédagogique, des entretiens semi-directifs sont menés, à l'aide d'un guide, dans

le but de sonder les perceptions que ces acteurs peuvent avoir de l'EDD. Il s'agit également d'identifier les possibilités techniques et administratives de prendre en compte cette nouvelle forme d'éducation dans les programmes scolaires et les enseignements en géographie, de même que les outils recommandés pour cela. Il y est enfin question de sonder le point de vue des encadreurs sur les possibilités de succès d'une telle entreprise qui, si elle tend à renouveler l'enseignement de la géographie scolaire, ne suscite pas forcément l'adhésion et l'engagement de tous les acteurs de l'encadrement pédagogique.

Alors que les questionnaires ont été administrés directement, c'est-à-dire, comme le définissent R. Quivy et L. V. Campenhout (1988, p. 191), « le répondant le remplit lui-même ». Les entrevues, elles, ont consisté en un échange direct avec l'interviewé. Les informations recueillies et analysées sont présentées dans la section suivante.

2. Résultats et discussion

Dans cette section sont présentés les résultats des enquêtes qui, une fois dépouillées et analysées, ont fait l'objet de discussion.

2.1. Les résultats

Auprès des élèves, enseignants et encadreurs pédagogiques, les questionnaires et les entretiens ont eu pour fins de recueillir des informations sous forme d'opinions sur l'EDD et sur les actions en sa faveur. Ils nous documentent, par conséquent, sur les représentations que ces acteurs ont de l'EDD. L'intérêt réside dans l'hypothèse qu'il existe une relation entre les perceptions de ces acteurs et leur motivation à se lancer dans une EDD. Partant du principe que les perceptions que les acteurs de l'enseignement-apprentissage de la géographie ont de l'EDD ne peuvent être opérationnelles que si ceux-ci ont une connaissance assez claire du concept, les informations recueillies ont concerné trois champs : celui des connaissances, celui de la motivation et celui de l'engagement. Il ressort de l'analyse des données recueillies que les informations fournies sur le DD et l'EDD sont pour la plupart parcellaires, incomplètes et parfois hésitantes (dans le cas des entretiens).

Dans l'ensemble, les élèves ont une connaissance limitée du concept de DD. Ils sont dans l'incapacité d'en donner une définition exacte même s'ils affirment par ailleurs en avoir

déjà entendu parler à la télévision, à la radio et au cours de leurs lectures. Rares sont les réponses jugées exactes ou proches de la réalité. En général, les définitions sont vagues ou incomplètes comme celle de l'élève ECOS2 selon laquelle « Le DD est une activité qui amène à mieux vivre, à conserver l'environnement ». Dans cette définition, le DD est assimilé à une simple activité (et non un comportement) alors que la référence à la durabilité à travers les générations futures n'est pas non plus mentionnée. Parfois les définitions sont totalement éloignées de celle de Brundtland⁴, parfois exprimées un français incompréhensible: selon l'élève ECOK1 : « Mon DD est de bien s'en sortir dans mes études pour avoir une bonne moyenne annuelle et pour avoir un bon travail dans ma vie ». Ici, il est évident que cet élève confond le DD et son bien-être à lui. Pour ESOP3 : « c'est la progression pour une longue durée. Au cours de cet avancement en avant, la régression est à bannir ». Ici, le DD est seulement synonyme de progrès ou d'évolution sans aucune allusion à l'avenir. Selon ESOP2, « le DD est un atout qui dure sur l'environnement pour venir en aide des frères qui vont arriver ». La référence à la dimension environnementale et aux générations futures est bien perceptible dans cette réponse que malheureusement des difficultés de la langue française ne permettent pas à cet élève de mieux exprimer. Enfin, en des termes incompréhensibles, l'élève ESOP4 définit le DD comme une « innovation avec intention de bien faire pour conserver et protéger un objet dans le but de lui procurer une certaine longévité ».

Quoiqu'insatisfaisantes dans leur grande majorité parce que, soit erronées, soit incompréhensibles, les réponses fournies par les élèves sur le sens du DD, comportent des références à des problématiques chères au DD tels que l'environnement (élèves ECOS2, ECOS3, ECOK2, ECOS2), les ressources (élèves ECOK7, ECOS2, ECOS4), la qualité de la vie (élèves ECOK8, ECOS6, ECKA4), la solidarité intergénérationnelle (ECOK6, ECOS6, ECKA4), l'avenir de l'humanité (élèves ECOK5, ECOK7, ECOK8). Ceci dénote d'une perception peu critique du concept mais qui n'est pas totalement fautive. Leur perception de l'EDD s'exprime à travers leur participation passée ou future à des actions éco-citoyennes

⁴Le Rapport Brundtland est celui-là qui a donné pour la première fois une définition du Développement durable

telles que les actions de salubrité, de ramassage de sachets plastiques, leur participation à des conférences sur la citoyenneté et le civisme organisées en 2010 lors du cinquantième de l'indépendance du Burkina Faso. De même, leur souhait de voir inscrit le DD dans les programmes et d'apprendre autrement de nouvelles thématiques comme l'environnement, les ressources naturelles, les pollutions, l'écocitoyenneté, etc., montre qu'ils possèdent des dispositions réceptives à l'EDD.

Pour les enseignants, trois d'entre eux expriment leur totale ignorance du concept. Pour les derniers, la réponse à la connaissance du DD est tout simplement « NON » ou « aucune idée ». Quant aux autres, leur connaissance du DD se rapproche beaucoup plus de la définition classique de Brundtland selon laquelle « le DD est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Pour ceux ayant proposé une définition, il ressort que de nombreuses problématiques généralement abordées par le concept reviennent régulièrement. La priorité à l'environnement et aux ressources naturelles est presque partout évoquée, l'allusion aux générations futures et donc à la solidarité intergénérationnelle apparaît également. Les définitions données de l'EDD ne sont pas éloignées de celles du DD. Plus de la moitié des enseignants l'assimile à une forme d'éducation environnementale ou une sensibilisation à une meilleure gestion des ressources de la terre. Elles sont exprimées dans les termes suivants : « comportements responsables », « bonne gestion de l'environnement », « écocitoyenneté » ou « comportements éco-citoyens ». Très rarement des allusions à l'acquisition de savoirs, de compétences et de valeurs favorables à un DD ont été faites. A l'opposé des élèves, les enseignants reconnaissent n'avoir jamais participé à des activités de DD à l'exception de trois d'entre eux : l'enseignant PCKA1 qui l'affirme sans aucune précision de l'activité à laquelle il a participé, l'enseignant PCOSS2 qui dit avoir participé à une conférence, et l'enseignant PCOBK3 qui reconnaît avoir pris part à des activités autour des trois thèmes (conférence, activité éco-citoyennes et formation) proposés dans le questionnaire. Ils manifestent néanmoins plus de motivation et d'enthousiasme pour l'intégration des thématiques du DD dans les programmes et curricula de géographie. Les raisons qu'ils évoquent ont trait au fait que

l'EDD permettrait de résoudre certaines difficultés de l'enseignement de la discipline tel que « donner du sens à l'enseignement-apprentissage de la géographie », « être une innovation dans le cadre des contenus et des savoirs à construire » et « servir de motivation pour les enseignants et les élèves ».

De leur côté, les encadreurs pédagogiques (conseillers pédagogiques et inspecteurs), à travers les entretiens, manifestent un niveau de connaissance assez élevé du DD mais très disparate pour ce qui est de l'EDD. Ainsi, ils disposent d'informations assez précises sur le développement durable comme le montrent ces exemples : pour l'encadreur EPCO2, « le DD est le développement qui tient compte des besoins de la communauté présente et la nécessité de préserver la nature pour les générations futures » ; l'encadreur EPCO4 affirme que le DD est « le développement qui prend en compte les préoccupations des générations actuelles en permettant aux générations futures de s'en sortir sans problème ». Au niveau de l'EDD par contre, les perceptions sont très variées allant de définitions claires mais partielles à des définitions imprécises, voire évasives. Quelques exemples nous viennent de l'encadreur EPCO4 selon qui, « l'EDD est une éducation qui va outiller les apprenants en savoirs, savoir-faire et savoir-être pour tirer profit des ressources naturelles et les gérer de manière efficiente afin de permettre aux générations futures d'en profiter ». Si cette perception de l'EDD semble se rapprocher de l'acception classique, elle se limite malheureusement aux seules ressources naturelles. Pour l'encadreur EPCO2, c'est la « prise en compte des exigences du DD dans les disciplines ». Cette définition manque de précision, car il ne s'agit pas seulement de prendre en compte les exigences du DD mais de le faire d'une certaine manière qui révolutionne les apprentissages.

2.2. Discussion des résultats

Promouvoir l'EDD, implique d'après B. Mérenne-Schoumaker (2012, p.131) « une réelle mobilisation des acteurs de l'enseignement pour clarifier les concepts sous-jacents, les ressources à utiliser et les démarches à mettre en œuvre ». Cette étude montre que, vue sous cet angle, un souci de clarification conceptuelle du DD et de l'EDD s'impose dans le contexte du Burkina Faso. A travers les différentes réactions des acteurs directs de l'enseignement-apprentissage de la

géographie, on peut en déduire différentes postures. Il ressort un déficit d'information aussi bien sur le développement durable que sur l'éducation au développement durable. Ce déficit se comble au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cercle des élèves. Un point demeure cependant commun aux trois catégories d'acteurs : c'est la prépondérance de la dimension environnementale retrouvée dans leurs réponses. Le DD serait donc synonyme de gestion, de préservation, de protection ou de sauvegarde de l'environnement. Cette prédominance de l'environnement peut faire perdre de vue les dimensions économique, sociale et culturelle dont s'est enrichi le DD au fil des ans. F. Plazy (2010, p. 15) exprime cette inquiétude en indiquant que cette situation peut « freiner l'ouverture aux autres enjeux » du développement durable, allusion faite aux enjeux économique et sociaux. Malgré cela, ils manifestent dans l'ensemble un intérêt à en savoir plus sur la question, ce qui peut justifier leur volonté à s'engager dans l'EDD.

Au niveau des élèves, leur niveau intellectuel et de langue constituent des obstacles majeurs à une perception et une compréhension assez fidèles des deux concepts nouveaux. Ceux qui savent quelque chose du DD l'assimilent à des gestes écocitoyens. Chez les enseignants, aucune tendance à la résistance n'a été décelée, ce qui contribue à confirmer leur disposition à participer à une action éducative en faveur de l'EDD. Ils semblent mieux outillés que leurs élèves mais leur motivation à s'engager dans une EDD est faite de sentiments d'inquiétude (quant à la documentation y afférente) et de peur des encadreurs pédagogiques qui, selon leurs dires, ne manqueront certainement pas de leur faire des reproches sur ce qu'ils considèrent comme des « initiatives osées ». Au niveau de la clarification du concept même, beaucoup de définitions données par les enseignants et les encadreurs pédagogiques sont proches de la définition classique de Brundtland⁵, toute chose qui autorise à penser qu'ils ne sont pas étrangers au concept. Ils ont néanmoins besoin de plus d'informations détaillées.

Malgré une perception assez juste de l'EDD et donc favorable à sa mise en œuvre, les inspecteurs et conseillers pédagogiques restent toujours attachés à leurs principes chers.

⁵Brundtland : Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien, ayant présidé la commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 dont le rapport porte son nom.

Ils acceptent que les enseignants entreprennent des innovations dans ce sens, à condition de ne modifier ni le programme ni les objectifs déjà définis dans les curricula, ce qui relève véritablement de l'impossible. En effet, les curricula de géographie privilégient les savoirs cognitifs alors que l'EDD recommande aussi bien les connaissances, les habiletés que les comportements. Alors comment ne pas modifier les objectifs si l'on veut réellement travailler au changement de comportement pour un monde meilleur pour tous.

Conclusion

L'étude menée au Burkina Faso sur le niveau de connaissances, de motivation et d'engagement des acteurs de l'enseignement-apprentissage de la géographie au lycée et au collège à l'EDD a révélé une diversité de postures (points de vue et de comportements) sur le DD et l'EDD. Certaines sont communes aux trois catégories d'acteurs, d'autres totalement divergentes et spécifiques à chacun. En effet, malgré leur vision assez simpliste, les différents acteurs de l'enseignement-apprentissage de la géographie (élèves, enseignants et encadreurs) expriment une attitude positive vis-à-vis de l'EDD dont la compréhension passe par celle du DD. Si dans l'ensemble l'on peut affirmer que les différents acteurs sont motivés et prêts à s'engager dans l'EDD, il faut cependant émettre des réserves : les liens de dépendance et rapports hiérarchiques qui existent entre eux et parfois exprimés sous forme de domination, la volonté politique des gouvernants peu favorable et les difficultés inhérentes à la discipline sont autant de facteurs inhibiteurs d'une mise en œuvre efficace de l'EDD en classe de géographie. Il convient de réunir un ensemble de facteurs favorables à l'EDD car les connaissances, la motivation et l'engagement seuls des acteurs, quoique déterminants, ne peuvent garantir le succès de cette entreprise.

Bibliographie

- CALVET Anne et VERGNOLLE-MAINAR Christine, 2011, « Enseigner la géographie dans une perspective d'éducation au développement durable », *Pastel La revue*, n° 2, p. 11-16.
- CLEMENT Vincent, 2004, *Le développement durable : un concept géographique ?*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/DevDur/DevdurScient.htm>, consulté le 20/05/2011.

- DEPELTEAU François, 2010, *La démarche d'une recherche en sciences sociales. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, De Boeck.
- HAGNERELLE Michel, 2011, « Développement Durable et enseignement de la géographie », *Pastel La revue*, N° 2, pp. 67-70
- HUGONIE Georges, 2004, *Pratiquer la géographie au collège*, Paris, Armand colin.
- MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, 2012, *Didactique de la géographie. Organiser des apprentissages*, Bruxelles, De Boeck.
- MESS, 2013, *Annuaire statistique des enseignements post primaire et secondaire, 2012-2013*, Ouagadougou, DEP⁶
- PLAZY François, 2010, *L'éducation au développement durable : appuis et obstacles à sa généralisation dans et hors de l'école*, Grenoble, IUFM.
- QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Luc Van, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunot.
- RIONDET Bruno, 2006, « *Clés pour une éducation au développement durable* », Paris, Hachette.
- UNESCO, 2017, *L'éducation en vue des objectifs de développement durable, objectifs d'apprentissage*, Paris, UNESCO.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002475/247507f.pdf>, consulté le 24/08/2017
- UNESCO, 2012, *L'éducation pour le développement durable. Outils pédagogiques, n°4. Ouvrage de référence*, Paris, UNESCO.
- VEYRET Yvette (dir.), 2005, *Le développement durable : approches plurielles*, Paris, Hatier.

⁶Direction des Etudes et de la Planification

**CONDITIONS D'EXPLOITATION DES HYDRAULIQUES
VILLAGEOISES ET ADAPTATION DES POPULATIONS
RURALES DE SOUBRE (SUD-OUEST
DE LA COTE D'IVOIRE)**

KOUAME Kouadio Arnaud*
BOLOU Gbitry Abel*
ADOU Diané Lucien*

Résumé

Les pompes villageoises constituent une source importante d'approvisionnement en eau potable pour la majorité de la population rurale de Soubré. Cependant, le grand nombre d'utilisateurs et les dysfonctionnements dans leur gestion occasionnent des pannes répétitives. Cette situation oblige les villageois à s'adapter en se tournant vers les sources traditionnelles notamment les puits et les marigots qui fournissent de l'eau de mauvaise qualité. L'objet de cette étude est d'identifier et d'analyser les facteurs qui entravent la gestion pérenne des pompes villageoises. L'étude a porté sur dix (10) villages choisis selon des critères de densité, de disponibilité de pompes villageoises et d'accessibilité. Des visites guidées ont été effectuées sur les ouvrages existants afin d'apprécier leur état de fonctionnalité. Une enquête semi-structurée a été menée auprès des ménages pour connaître le mode de gestion des pompes villageoises. Les résultats montrent que les problèmes sont liés à une inadéquation entre l'offre et la demande, à une gestion approximative des ouvrages, ainsi qu'au manque d'entretien régulier. Le taux de fréquentation des pompes par rapport aux puits et marigots est relativement faible en période pluvieuse qu'en saison sèche.

Mots clés : adaptation, dysfonctionnement, gestion, pompes villageoises, Soubré

**VILLAGERS PUMPS OPERATING CONDITIONS AND
ADAPTATION OF RURAL POPULATIONS OF SOUBRE
IN THE SOUTH-WEST OF THE COTE D'IVOIRE**

Abstract

Village pumps are an important source of drinking water for the majority of the rural population of Soubré. However, the large number of users and the dysfunctions in their management cause repetitive breakdowns. This situation forces villagers to adapt by turning to traditional sources, including wells and backwaters that provide poor quality water. The

* Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Email : arnaudkkm@yahoo.fr

* Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Email : gbitry2007@yahoo.fr

* Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Email : dianlucad@yahoo.fr

purpose of this study is to identify and analyze the factors that hinder the sustainable management of village pumps. The study included ten (10) villages selected according to density, availability of village pumps and accessibility criteria. Guided tours were conducted on existing structures to assess their state of functionality. A semi-structured survey was carried out among households to find out how to manage village pumps. The results show that the problems are related to a mismatch between supply and demand, to an approximate management of the works, as well as to the lack of regular maintenance. The rate of use of the pumps compared to wells and backwaters is relatively low in the rainy season than in the dry season.

Key words: adaptation, dysfunction, Hand pumps, managment, Soubré

Introduction

Le problème de l'accès à l'eau potable est devenu un enjeu important pour toute l'humanité au point que les institutions internationales l'ont inscrit dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs consistaient à réduire de moitié d'ici à 2015, la proportion de personnes n'ayant pas accès de façon durable à une eau de boisson salubre. L'accès à l'eau potable est un indicateur représentant la part de la population disposant d'un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau potable (Désille, 2004 :33). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la quantité adéquate d'eau potable représente au minimum 15 litres d'eau par habitant et par jour tandis qu'on entend généralement par « accès raisonnable », une eau potable disponible à moins de quinze minutes de marche. L'accroissement de la population induit naturellement une augmentation de la demande en eau. L'évaluation de cette demande se fait à partir de la consommation spécifique par habitant et par jour en prenant en compte un certain nombre de facteurs tels que : la source d'approvisionnement et les habitudes de consommations de la population (Goula Bi, 2007 :37).

L'Etat de Côte d'Ivoire a vite compris cette exigence en développant durant les années 1960 une stratégie d'alimentation en eau potable qui a enregistré des résultats satisfaisants au fil des ans. Elle essaie de mettre un accent particulier sur les solutions qui sont accessibles et qui permettent aux ménages du monde rural de satisfaire leur besoin en eau potable car le déficit dans la desserte en eau potable est tel que le pays connaît une recrudescence des maladies infectieuses et parasitaires liées à la qualité de l'eau

de consommation (LTAAH, 2009 : 70). Cette politique avait pour objectif de doter toutes les localités du pays de plus de cent habitants d'au moins un forage équipé de pompe à motricité humaine. Ces acquis furent appuyés par les bailleurs de fonds à travers des programmes d'amélioration des performances du secteur de l'hydraulique humaine.

Dans le même temps, en 1989, la gestion des ouvrages en milieu rural a été cédée aux communautés rurales elles-mêmes. Ainsi, un comité de gestion, par village, était mis sur pied pour gérer l'aspect tant financier que technique soutenu par un réseau d'artisans réparateurs et de revendeurs de pièces détachées (Sossonan, 2011 : 7). Des résultats satisfaisants furent observés dans les premières années (1989-2001). Ainsi, le taux d'équipement en infrastructures d'eau potable était estimé à 80% en milieu urbain et à 60% en milieu rural (ONEP¹, 2009). Cette initiative a été expérimentée au Bénin (Adomou, 2008 : 4) depuis 1996 mais les résultats attendus n'ont pas été totalement satisfaits.

Nonobstant les acquis, on enregistre de nombreuses difficultés qui engendrent des déficits importants d'approvisionnement en eau potable causant des désagréments aux populations. Une étude menée par (Kam, 2008 : 14) à Tanda dans le nord-est de la Côte d'Ivoire a montré que les investissements réalisés par le gouvernement ivoirien dans les infrastructures hydrauliques dans le cadre d'un projet de développement rural s'est soldé par un échec. Les raisons de cet échec se justifient par la non implication effective des populations dans la réalisation du projet, les raisons culturelles, le dysfonctionnement des comités de gestion, l'inaccessibilité permanente aux infrastructures hydrauliques et les conflits sociaux. Cette situation semble être le cas à Soubré. En effet, malgré la présence des pompes villageoises, les populations s'intéressent aux sources classiques d'approvisionnement en eau tels que, les marigots et les puits, surtout en saison pluvieuse. On enregistre des pannes récurrentes au niveau des pompes et un manque de suivi dans la gestion des infrastructures.

¹ L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) a été institué par le Décret n° 2006-274 du 23 Aout 2006. C'est une Société d'Etat régie par la loi n°97-519 du 4 septembre 1997, au capital de 150 millions de FCFA et soumis à l'Acte uniforme portant organisation des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique de l'OHADA.

L'objectif de ce travail est d'identifier et analyser les problèmes rencontrés par les populations rurales de Soubré dans l'approvisionnement en eau potable et la gestion des infrastructures hydrauliques. L'étude se structure autour de l'état des lieux des pompes et des sources d'approvisionnement en eau, ainsi que des difficultés de gestion des pompes.

1. Matériel et méthodes

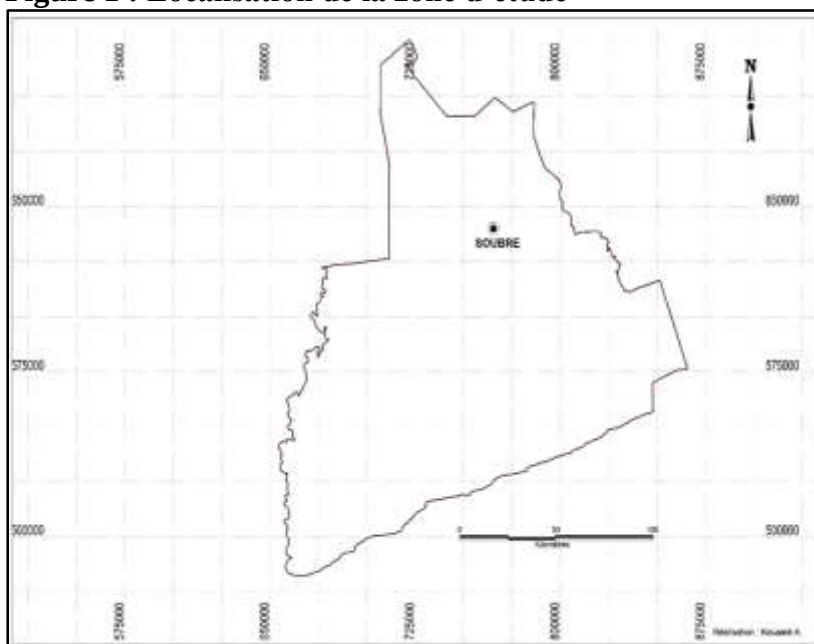
1.1 Présentation et localisation de la zone d'étude

L'étude est conduite dans des localités rurales de Soubré (figure 1), chef-lieu de la région de la Nawa (sud-ouest de la Côte d'Ivoire). Le milieu biophysique est marqué par un couvert végétal de forêt dense sempervirente, un sol profond, perméable, un relief essentiellement constitué de vastes plateaux ne dépassant guère 600 m d'altitude, ainsi qu'un climat de type subéquatorial chaud et humide caractérisé par d'importantes précipitations annuelles réparties entre deux saisons de pluies (d'avril à juillet et de septembre à novembre) et deux saisons dites sèches (décembre à mars, mi-juillet à mi-septembre). La pluviométrie moyenne annuelle est comprise entre 1400 et 2 000 mm, pour une moyenne de 110 jours de pluie.

L'hydrographie est marquée par le fleuve Sassandra qui se jette dans le Golfe de Guinée. Il représente le principal cours d'eau qui traverse la région. Il se caractérise par un bassin versant total de 75 000 Km² dont 67 000 km² en Côte d'Ivoire, et un module annuel de 12,5 milliards de m³. Les principaux affluents sont la « Davo », la « Lobo », le « Zozoro », le « N'zo » et le « Gôh ». Le cours de ce fleuve, à l'instar des autres fleuves du pays, est marqué par de nombreux rapides qui le rendent impraticables à la navigation fluviale. Au niveau local, le fleuve est appelé la « Nawa ».

Au plan hydrogéologique, les profondeurs totales moyennes oscillent autour de 55 m, le socle autour de 18m, les premières et deuxièmes arrivées d'eau se situent respectivement autour de 30 m et 45 m. Les niveaux statiques moyens tournent autour de 8 m. Les profondeurs moyennes de pompes se situent autour de 27m.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

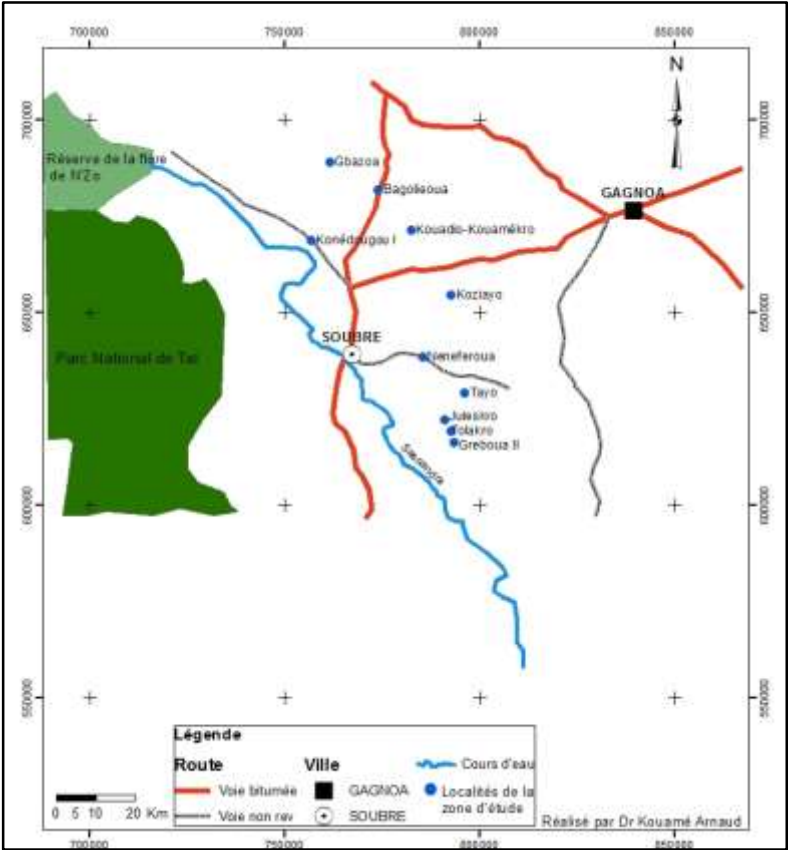


Source : KOUAME, 2016

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie suivie pour la conduite de cette étude s'appuie sur des recherches documentaires, des entretiens avec des autorités administratives de la localité, des chefs de village et des présidents de comité de gestion. Cette méthode nous a permis d'appréhender la situation et les sources d'approvisionnement en eau, et les difficultés rencontrées dans la gestion des pompes villageoises. A cela s'ajoute une enquête par questionnaire administrée à cent (100) chefs de ménages dans dix (10) villages (Bagoliéoua, Gbazoa, Grébouo II, Juleskro, Konédougou I, Kouadio-Kouamékro, Koziayo I, Nénéféroua, Tayo, Tolakro), à raison de dix (10) personnes par village, selon des critères de densité, d'existence de pompes villageoises et d'accessibilité (figure 2). Il était question de recueillir leurs avis et préoccupations sur les sources d'approvisionnement en eau, la gestion des ouvrages hydrauliques et les difficultés rencontrées. Les informations recueillies à l'issue de cette enquête ont été complétées par les données statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS) lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014.

Figure 2 : Présentation des localités enquêtées



Source : KOUAME, 2016

2. Résultats

2.1. Etat des lieux des pompes hydrauliques et des sources d’approvisionnement en eau

L’analyse du tableau 1 montre que les pompes ne couvrent la satisfaction des besoins en eau des populations. Pour des populations d’au moins 1000 habitants, on enregistre au plus deux pompes fonctionnelles. C’est le cas de Gbazon, Juleskro, Koziazo, Nénéféroua, Tayo et Tolakro. Pour se procurer de l’eau potable, les populations sont obligées de parcourir de longues distances et patienter pendant une à deux heures de temps. Par ailleurs, les localités telles que Bagolieuou, Gréboua II, Konédougou 1, Kouadio-Kouamékro ne disposent pas de pompes fonctionnelles. Sous l’effet de la surexploitation, toutes les infrastructures sont en panne. Cette situation pose d’énormes difficultés dans l’accès des ménages à l’eau potable.

Tableau 1 : Les localités selon la population et les pompes

Localités enquêtées	Population en 2014	Pompes fonctionnelles	Pompes non fonctionnelles	Total
Bagolieoua	1616	00	02	02
Gbazoa	3474	01	02	03
Grébouo II	1838	00	02	02
Juleskro	1653	01	00	01
Konedougou I	6912	00	02	02
Kouadio- Kouamékro	1653	00	01	01
Koziayo	1876	02	01	03
Nénéféroua	1815	02	03	05
Tayo	1278	01	01	02
Tolakro	1653	02	02	04
Total	23 758	09	16	25

**Source : Association enquête de terrain, novembre 2016 et INS²/
RGPH³, 2014**

Les populations ne font pas usage permanente de l'eau des pompes. Elles ont d'autres sources d'approvisionnement notamment les forages équipés de pompes manuelles (photo 1), les puits traditionnels (photo 2), les sources d'eau de surface constituées par les rivières et marigotainsi que les eaux pluviales. La plupart des ménages (65%) utilise l'eau des pompes pour la cuisson et la boisson. Quant à l'eau des puits, marigots, rivières et pluviale, elle est utilisée pour des tâches domestiques telles que la lessive, la vaisselle et la toilette. La conservation de l'eau se fait dans des barriques métalliques ou en plastiques disposées à proximité de la concession. L'approvisionnement en eau à partir des rivières et marigots est contraignant car ils sont éloignés des villages.

²Institut National de la Statistique est le service officiel des statistiques de Côte d'Ivoire, transformé en une société d'état par décret en 1996.

³ Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**Photo 1 : Forage équipé
de pompe manuelle**



Source : KOUAME A., novembre 2016

**Photo 2 : Puits traditionnel à
ciel ouvert**



Source: KOUAME A., novembre 2016

Les marigots (3) et les rivières contiennent des impuretés (feuilles mortes, branches, larves, ...). Ces points d'eau non protégées qui paraissent claires, contiennent souvent des microbes et des petits œufs de batraciens. Les eaux de surface constituent leur habitat naturel. Il convient de noter que les puits traditionnels et les eaux de surface n'offrent pas de garanties pour la santé, parce qu'ils sont exposés à plusieurs facteurs de pollution. En les consommant, les populations s'exposent aux maladies d'origine hydriques, entre autre, la diarrhée, les maux de ventre, le choléra, la dysenterie, les vers intestinaux, etc.

Photo 3 : Marigot utilisé par les populations

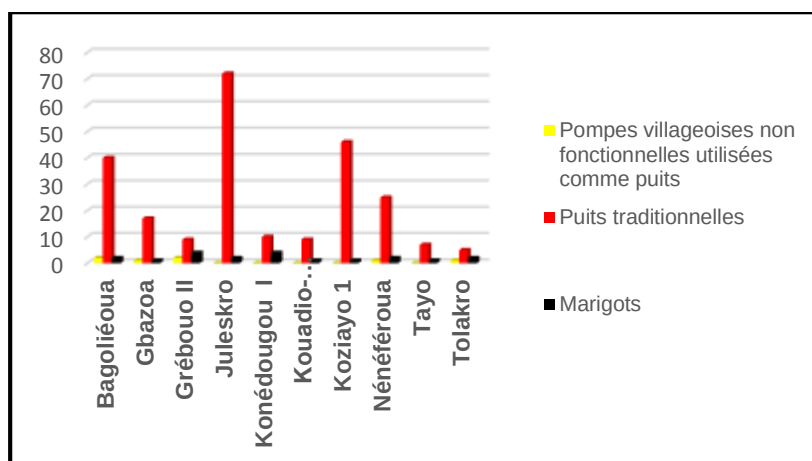


Source: KOUAME A., novembre 2016

Parmi ces sources on enregistre 89,82% d'utilisation d'eau de puits contre 5,76% d'eau de pompe non fonctionnelles et 4,42% d'eau de marigot (figure 3). Les populations ont plus recours aux puits pour éviter les files

d'attente au niveau des pompes. Les puits restent une source d'appoint et une garantie en cas de panne des pompes. La majorité de ces puits sont à ciel ouvert. Les populations puisent l'eau à l'aide d'une corde attachée à un petit seau. Ces puits constituent des sources d'eau à risque, car ils ne sont pas protégés.

Figure 3 : Répartition des autres sources d'approvisionnement en eau



Source : Enquête de terrain, novembre 2016

Le niveau de fréquentation des points d'eau potable relevé est de 27%, en saison pluvieuse, soit un plus du quart des ménages interrogés qui fréquentent régulièrement les points d'eau potable. Cette proportion est de 32% en saison sèche. En effet, 25% des ménages en saison pluvieuse et 33% en saison sèche utilisent simultanément au moins 2 sources d'eau différentes, avec surtout l'eau puisée à l'hydraulique villageoise uniquement pour la consommation directe. Les autres ménages qui ne s'approvisionnent pas à l'hydraulique villageoise utilisent les sources d'eau telles les pompes manuelles non fonctionnelles utilisées comme puits, les puits traditionnels et les marigots. Les ménages en majorité (83%) passent en moyenne 16 à 30 mn en saison pluvieuse pour s'approvisionner en eau aux pompes. 7% des ménages passent moins de 15 mn et 10% plus de 15mn. En saison sèche, ces rapports s'établissent à 76%, pour une durée moyenne supérieure à 30 mn, 18% pour une durée de 16 à 30 mn et enfin 6% pour une durée moyenne inférieure à 15 mn.

2.2 Difficultés de gestion des hydrauliques villageoises

La gestion des infrastructures hydrauliques est perçue au niveau financier et technique. Pour avoir accès à l'eau l'utilisateur paye une certaine somme en fonction du volume. Une grosse bassine d'eau est à 10 F cfa et le seau à 5 F cfa. En plus, chaque mois chaque ménage doit verser la somme de 200 F cfa pour faire face aux éventuelles pannes. Cette somme est déversée dans la caisse du comité de gestion. Toutefois, plusieurs difficultés résultant de plusieurs facteurs subsistent dans la gestion des ouvrages hydrauliques.

D'abord, la source principale de revenu des ménages provient de l'agriculture, qui est saisonnière. Par conséquent, ils ne disposent pas suffisamment de revenu suffisant sur toute l'année pour honorer régulièrement les cotisations mensuelles. Surtout qu'ils doivent assurer les charges alimentaires, éducatives et de santé qui sont primordiales. Les cotisations pour les frais de réparation sont donc reléguées au second plan, dans la mesure où il y a d'autres sources d'eau (marigots, rivières, puits). Certains ménages initient des stratégies d'alternance en utilisant l'eau de pompe, des marigots et des puits afin de minimiser les coûts. D'autres ne s'intéressent pas à l'eau de pompe à cause de son inaccessibilité permanente, du temps mis et du nombre important d'utilisateurs par rapport aux pompes fonctionnelles disponibles. En principe, les ménages devraient bénéficier à tout moment de l'eau, mais des horaires sont fixés pour le puisage (06 heures à 10 heures dans la matinée, et de 13 heures à 18 heures dans la soirée). Alors que les populations en ont besoin de façon permanente pour les activités domestiques.

Ensuite, l'autre difficulté réside dans le dysfonctionnement des comités de gestion, qui sont dirigés entièrement par des hommes. Huit (08) villages sur dix (10) enquêtés ont un comité de gestion fonctionnel. Ces comités éprouvent des difficultés dans la gestion des ouvrages hydrauliques. La maintenance relève du ressort du comité de gestion, qui dispose en son sein des réparateurs formés sur le tas. Ces réparateurs, à cause leur activité principale (l'agriculture) ne sont pas toujours disponibles à temps pour la maintenance. Alors, que les sommes cotisées ne suffisent pas pour déplacer un réparateur professionnel. Dès lors, les ouvrages mettent du temps à être réparés. Cela suscite des mécontentements de la part des femmes.

Enfin, les problèmes résultent aussi de la durabilité des équipements qui n'est pas toujours garantie. Cette situation découle de l'inadéquation entre le type d'ouvrage offert à la communauté et ce qu'elle aurait souhaité, l'irrégularité des actions d'informations, d'organisations et de formations des comités de gestion et l'absence d'éducation sur l'hygiène et l'assainissement en milieu rural. L'étude montre que dans certaines localités, les pompes installées et fonctionnelles ne peuvent pas couvrir les besoins en eau des populations. C'est le cas de Gbazoa, où enregistre une (01) pompe fonctionnelle pour près de 3 474 habitants. Cela montre que les populations exercent une pression énorme sur les ouvrages hydrauliques fonctionnels, surtout en saison sèche où, on observe un assèchement des autres sources d'approvisionnement en eau. Cette forte pression est l'une des causes principales des pannes récurrentes constatées au niveau des pompes. Ces pannes entraînent des ruptures prolongées dans l'accès à l'eau potable.

3. Discussion

Les populations rurales de Soubré éprouvent des difficultés dans l'accès à l'eau potable. Cette situation s'explique par l'inadéquation entre les pompes disponibles fonctionnelles et le nombre d'habitant, le temps mis pour recueillir l'eau, les pannes récurrentes, le manque régulier de maintenance. La majorité des populations s'oriente vers les sources traditionnelles d'approvisionnement en eau car les pompes ne sont pas toujours fonctionnelles et ne permettent pas de satisfaire la demande quotidienne en eau. Les comités de gestion rencontrés dans les villages enquêtés sont dirigés uniquement par des hommes. La dimension genre n'est pas prise en compte dans la gestion des ouvrages hydrauliques. Ce constat rejoint celui de (Kam, 2008 : 15) qui montre que l'un des facteurs non négligeable de l'échec dans la gestion des infrastructures hydrauliques villageoises dans les localités de Tanda (nord-est) est la non implication des femmes. Alors que celles-ci sont chargées d'approvisionner la famille en eau potable. De ce fait, elles devraient être impérativement impliquées dans les différentes phases d'installation des ouvrages, depuis le choix des sites d'implantation jusqu'à la gestion.

Par ailleurs, les populations estiment qu'il y'a d'autres sources d'approvisionnement en eau. Par conséquent, elles ne sont pas obligées d'attendre pendant des heures ou de

déboursier de l'argent pour accéder à l'eau. Ce comportement de réticence se justifie par le fait les populations ne sont pas véritablement associées dans l'installation des pompes. En fait, l'usage de l'eau potable doit tenir compte des réalités sociologiques et des conditions de vie des populations bénéficiaires. Romagny (2004) cité par (Kam, 2008 :16) explique que le caractère marchand des eaux des forages, confronte les populations vivant en milieu rural à de nouvelles contraintes financières, et constitue un élément de différenciation sociale. Selon (Gaujous et al, 2015 : 25), il faut changer de mentalité des utilisateurs d'eau potable en milieu rural car l'eau n'est pas gratuite. Sa mobilisation doit être payée par les utilisateurs. D'ailleurs, la faible mobilisation de ressources financières dans l'usage de l'eau potable ne permet pas aux comités de gestion d'assurer convenablement les frais d'entretien des ouvrages hydrauliques.

Une étude de (Gauthier, 2004) cité par (Hounmenou, 2006 :13) indique que l'accès à l'eau de bonne qualité pose encore d'énormes difficultés dans les régions du monde car un milliard quatre cent millions environ d'êtres humains dans le monde, n'avaient toujours pas accès en 2003 à l'eau potable et parmi eux, 450 millions se situaient en Afrique. Alors qu'environ 85% de la population urbaine en Afrique a de l'eau potable, 55% de la population rurale n'y a toujours pas accès. En Côte d'Ivoire, l'Etat a initié des projets de réalisation d'hydrauliques villageoises pour assurer une bonne couverture dans l'accès en eau potable dans les villages. Un accent particulier a été mis sur les solutions accessibles et qui permettent aux ménages et aux communautés de satisfaire leur besoin en eau potable. Cependant, la mauvaise gestion et l'absence d'une véritable politique de suivi par les autorités locales dans l'exploitation des ouvrages ont engendré une complexité dans l'accès à l'eau potable (SOGREAH, 1972 :47).

C'est pourquoi une étude de la (BAD, 2000 : 11) relève que l'eau est une ressource unique aux usages concurrents, sa gestion est complexe et nécessite un cadre global. Au niveau de Soubré, si la question de la desserte en eau potable a connu une amélioration ces dernières années, la satisfaction totale des ménages exige cependant une prise en compte de la capacité des populations à bien gérer elles-mêmes les ouvrages mis à leur disposition. Les pompes villageoises sont censées subvenir aux besoins socio-économiques et environnementaux vivant

dans le monde rural. Au regard des conditions d'approvisionnement évoqués plus haut, des solutions aux problèmes de disponibilité et de rapprochement du point d'eau potable des ménages, de maintenance, de solvabilité et de suivi d'exploitation appropriée doivent être prises en compte dans la politique de fourniture d'eau potable aux populations rurales.

Conclusion

Cette étude a montré que les ouvrages hydrauliques dans les localités visitées sont mal gérés et on enregistre un taux de panne élevé. Ces pannes récurrentes résultent de la surexploitation des pompes, du manque d'entretien lié au dysfonctionnement des comités de gestion et à la non implication véritable des bénéficiaires dans l'installation des infrastructures hydrauliques. Une proportion importante (76%) de la population s'oriente vers les puits traditionnels et les marigots pour des raisons d'insuffisance ou d'indisponibilité, de pannes répétitives (64%). Les populations éprouvent des difficultés dans l'approvisionnement en eau potable, alors que cette zone contribue fortement dans la production agricole du pays notamment au niveau des cultures de cacao et de café. La satisfaction des besoins en eau potable des populations est tributaire de l'implication effective de celles-ci dans la réalisation des projets, de l'engagement des bénéficiaires à s'approprier les installations et de la disponibilité des ressources financières. Un accent doit être mis sur des actions visant à renforcer la capacité des gestionnaires, la sensibilisation des populations sur les risques qu'elles courent en consommant les eaux des puits et des marigots.

Références bibliographiques

- ADOMOU A., 2008, *Décentralisation et gouvernance de l'eau potable en milieu rural au Bénin : cas de la commune de Toffo*. Mémoire DESS. Université de Bouaké et Institut Universitaire du Bénin, 80p.
- BAD, 2000, Politique de gestion intégrée des ressources en eau, BAD, 94p.
- DESILLE D., 2004, Etude sur la problématique du service de l'eau et de la maintenance des pompes à motricité humaine en Mauritanie. Rapport étude PMH, 58p.

- GAUJOUS D., Yves E. et Michel D., 2015, L'hydraulique villageoise en Afrique Subsaharienne (1990-2015). ISBN 978-988-13087-0-2, 153p.
- GOULA Bi T.A, (2007) : Evaluation du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural et urbain. Rapport, Banque Africaine de Développement (BAD), Abidjan, 125p.
- HOUNMENOU B., 2006, « Gouvernance de l'eau potable et dynamiques locales en zone rurale au Bénin », dans *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 6 : Les territoires de l'eau, mis en ligne le 12 mai 2006. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1763>
- INS, 2014, Résultat du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de Côte d'Ivoire.
- KAMO., 2008, « Problématique de la gestion des infrastructures d'hydrauliques dans les projets d'approvisionnement du milieu rural en eau potable », dans *Revue Horizon Sociologique*, ISSN 1920-8634, 19p.
- LABORATOIRE DE TELEDETECTION ET DE L'ANALYSE SPATIALE APPLIQUEE A L'HYDROGEOLOGIE, 2009, Etude de faisabilité des forages manuels identification des zones potentiellement favorables, UFR-STRM, Abidjan, 73p.
- ONEP, 2008, Etude APD des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan Nord Est. Rapport d'étude 128p.
- SOGREAH (1972) : Etude préliminaires à l'établissement des projets d'alimentation en eau et assainissement d'Abidjan : étude sur les ressources en eau. Rapport n° 10. 101p.
- SOSSONAN K. E., 2011, *Participation communautaire et professionnalisation de l'exploitation et de la gestion des ouvrages d'hydraulique rurale en Côte d'Ivoire : expérience du projet kfw8 à Kaouara et N'Déou (Région des Savanes)*. Mémoire de Master, Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP).Cocody/Abidjan, 84p.

ENJEUX LANGAGIERS ET METACOGNITIFS D'UNE SEQUENCE DE LECTURE DANS UNE CLASSE BILINGUE DIOULA/FRANÇAIS

LINGANI Oumar*

Résumé

Malgré la place de plus en plus grande qu'occupent les TIC, la lecture demeure le plus important moyen de culture, la plus riche source d'informations scientifiques. A l'école primaire, elle occupe une place cardinale dans les pratiques de classe. Parmi les méthodes et les procédés utilisés dans l'enseignement, la lecture représente une des techniques cognitives qui visent à faciliter la compréhension d'un texte. Dans une classe bilingue dioula-français, notre étude révèle des difficultés de divers ordres qui jalonnent négativement l'apprentissage de la lecture. Cette étude a permis de remarquer que malgré la création d'un environnement axé sur les stratégies cognitives et métacognitives, l'enseignement devrait se faire par construction graduelle des connaissances et une mise en relation des connaissances antérieures et des nouvelles.

Mots clés : école bilingue, lecture, interaction, cognition, métacognition

Abstract

In spite of the increasingly large place that occupies the TIC, the reading remains the most important means of culture, the richest information source scientists. At the primary school, she occupies a cardinal place in the practices of class. Among the methods and the processes used in teaching, the reading represents one of the cognitive techniques which aim at facilitating the comprehension of a text. In a bilingual jula-french classroom, our study reveals difficulties of various orders which negatively mark out the learning of reading. The study noted that despite the creation of an environment of cognitive and metacognitive strategies, teaching should be by gradual construction of knowledge and linking of previous knowledge and news.

Keywords: bilingual school, reading, interaction, cognition, metacognition

Introduction

L'éducation a toujours été la préoccupation des sociétés. Et toute politique éducative se conçoit en fonction du projet de société en vigueur. Dans nos sociétés, un des maillons importants de la chaîne éducative est l'éducation au niveau de l'école primaire. Avec 30% des langues du monde (M. Chatry-

* Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST/INSS),
Email : olingani@yahoo.fr

Komarek, 2005), mais fortement minée par l'analphabétisme de ses populations, l'Afrique a compris que son salut passe par la prise en compte de ses langues nationales dans son système éducatif. Ce qui a pour avantage de « faire de l'école l'affaire du village et du village l'affaire de l'école » selon F. Sanou (2009) citant J. Ki-Zerbo.

Malgré les efforts importants consentis durant ces dernières décennies pour améliorer la qualité de l'éducation primaire en Afrique, beaucoup de jeunes quittent l'école sans maîtriser la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'arithmétique et les sciences, alors que ces outils sont indispensables pour leur insertion dans la vie professionnelle. Si les causes peuvent se trouver au niveau des politiques éducatives, les pratiques de classe ont aussi leur part de responsabilité.

En effet, les instructions et programmes officiels en vigueur dans les écoles bilingues du Burkina Faso recommandent, pour asseoir les compétences de base en lecture, que les apprentissages en lecture se déroulent dans la langue première ou maternelle de l'enfant, pour ensuite l'amener à transférer progressivement ses compétences au français. C'est ainsi qu'en première année, la lecture se dispense exclusivement en L1 ; et en français en deuxième année suivie d'une traduction en L1. A partir de la troisième année, elle se déroule en L2. Malgré ces dispositions, les élèves rencontrent toujours des difficultés en lecture : déchiffrement, compréhension, lecture courante. Aussi peut-on se poser légitimement la question de suivante : qu'est-ce que lire ?

Pour répondre à cette question, nous adoptons la démarche suivante. Nous nous proposons de décrire le plus finement possible, et en suivant l'ordre chronologique, une séquence de lecture dans la classe de 3^e année de l'école bilingue Lafiabougou « B » de la ville de Bobo-Dioulasso. Il s'agit de montrer les enjeux de la séquence, d'une part, et d'autre part, les pratiques langagières (les interactions) que l'on y met en œuvre pour construire les savoirs ; et enfin, les postures réflexives indispensables à une bonne compréhension de ce qui se joue dans la classe.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur les interactions de classe, un sujet qui fait l'objet de débats. En s'intéressant principalement aux interactions enseignant-élèves, nous constatons les effets de l'enseignement, d'autant

plus qu'on attribue à l'enseignant les résultats des élèves en fonction des interactions qu'il initie et que ces interactions ne sont pas sans effets cognitifs sur les élèves (J. Clanet, 2002). L'hypothèse principale défendue dans cet article est que l'enseignement/apprentissage de la lecture nécessite la mise en œuvre d'une variété de stratégies ; ce qui n'est pas le cas dans les pratiques de classe. Les hypothèses secondaires en découlant sont les suivantes :

- l'acquisition et le développement des compétences en lecture en français, L2, se font grâce à un effort soutenu et un travail continu. La lecture, comme toute activité communicative, nécessite la mise en place de schémas interactionnels adéquats ;

- l'enseignement de la lecture en L2 à des élèves dioulyphones ignore les influences de la langue maternelle dans le processus d'acquisition de la L2 ;

- la L1 peut jouer un rôle dans la capacité de compréhension et dans la structuration des connaissances en L2. Savoir lire au préalable dans sa langue maternelle constitue un avantage, car il s'agit de transférer en L2 une compétence acquise en L1.

- la gestion métacognitive consiste en la capacité de l'élève à interpréter le texte à lui proposé, à sa capacité à utiliser l'information dans des contextes variés et au discours y afférent. Une partie des difficultés constatées chez les élèves est imputable à un déficit métacognitif.

L'objectif principal de notre article est de décrire les principaux paramètres qui conditionnent et/ou facilitent la lecture d'un texte en L2 dans une classe bilingue dioula/français. Les études scientifiques et didactiques qui ont abordé la question de la lecture de textes écrits en L2 partagent l'idée que la compétence en lecture par des apprenants débutants met en jeu des stratégies variées et engage toutes sortes de compétences que l'enseignant se doit de prendre en compte (A-T. González Hernández, 2012). Les objectifs spécifiques de notre étude sont d'analyser les interactions enseignant-élèves, élèves-enseignant et élèves-élèves et de formuler des propositions devant aboutir à la facilitation de l'enseignement/apprentissage de la lecture dans les écoles bilingues. Après la problématique, suivie de la question de recherche, de l'affirmation théorique principale et des objectifs, le plan suivant est adopté en vue de mener à bien la réflexion :

1. Considérations théoriques et méthodologiques

2. Le cadre général de l'enseignement de la lecture dans les écoles bilingues au Burkina Faso (méthodologie, principes, programmes, importance, instructions officielles)
3. Présentation de la séquence
4. Analyse de la séquence de lecture et formulation de solutions

1. Considérations théoriques et méthodologiques

1.1. Cadres conceptuel et théorique

La notion de transfert est au centre de l'enseignement/apprentissage dans les écoles bilingues au Burkina Faso. Les principaux objectifs de cette notion sont de mettre en relation les deux langues pour faciliter le transfert d'apprentissage ainsi que la compréhension de la L2 en s'appuyant sur les acquis de la L1 et de réduire le temps d'apprentissage. Parmi la multitude de définitions, deux en relation avec notre travail, retiennent notre attention, à savoir, le transfert qui est la capacité d'un sujet à réinvestir ses acquis cognitifs dans de nouvelles situations et le transfert d'apprentissage. En relation avec le transfert d'apprentissage, C. Noyau (2014) qui le désigne comme « un processus par lequel l'apprenant fait usage de connaissances qu'il a acquises, dans une situation nouvelle ou sur des objets nouveaux » part du constat que des dommages sont causés par l'absence de prise en compte de L1 dans les apprentissages scolaires.

De nos jours, la réflexion métalinguistique fait partie intégrante des analyses des interactions de classe. S. De Croix et D. Ledur (2007), dans une étude consacrée aux élèves en grande difficulté de lecture (en français L1), pensent que les performances en lecture trouvent leurs justifications dans les pratiques d'enseignement, lesquelles développent très peu la compétence métacognitive des élèves. En outre, le mode de questionnement souvent mis en place par les enseignants semble bien empêcher l'émergence de cette conscience des composantes de la lecture et des démarches efficaces du jeune lecteur pour comprendre et interpréter. Les fréquentes questions de compréhension littérale ont tendance à renforcer l'utilisation par les élèves de la stratégie qui consiste à localiser dans le texte le passage qui contient les mots de la question. Le recours à cette seule stratégie risque de conduire à une conception erronée de la lecture. En somme, il ressort que peu d'enseignants adoptent la démarche de la lecture visant à éveiller la conscience des élèves par rapport aux différentes

composantes de l'acte de lecture, et à les doter à la fois d'outils pour évaluer leur compréhension et de stratégies pour réguler leur activité, c'est-à-dire, l'anticiper, la vérifier, l'ajuster (S. De Croix et D. Ledur, 2007).

L'un des aspects de notre réflexion est l'observation et l'analyse des réflexions métalinguistiques des élèves et leur capacité de mettre en jeu leurs connaissances et compétences déjà acquises. Est-ce que l'élève est apte à réaliser et verbaliser une réflexion en activant des savoirs et des savoir-faire déjà acquis? Comment répond-il aux sollicitations de l'enseignant ? et, peut-on poser la question de façon similaire pour la lecture en L1, et pour celle en L2 dont la compétence est limitée ?

La présente réflexion adopte pour cadre théorique l'analyse interactionnelle. En effet l'analyse interactionnelle offre un cadre théorique pour comprendre les processus en jeu dans l'acte de lire. La lecture met en jeu deux procédures conjointes que sont l'identification des mots à laquelle s'associe simultanément l'attribution du sens, par le contrôle cognitif, et il appartient à l'enseignant de déterminer les procédures utiles permettant à l'élève de lire un texte et d'en comprendre le sens ; d'où l'importance des interactions à travers les questions-réponses. Les interactions sont le support par lequel l'enseignant développe les stratégies métacognitives qui se résument aux moyens mis en œuvre pour gérer l'activité cognitive, en planifiant, évaluant et contrôlant la progression vers ce même but (E. Eme et J-F. Rouet, 2002).

Discipline « inspirée de différents courants de recherche américains (sociologie interactionniste, ethnométhodologie, éthologie et ethnographie des communications), l'analyse des interactions verbales a pour objectif de décrire le fonctionnement de tous les types d'échanges communicatifs attestés dans nos sociétés. A partir de l'étude de corpus enregistrés (...), il s'agit de dégager les règles et principes en tous genres qui sous-tendent le fonctionnement de ces formes extrêmement diverses d'échanges verbaux » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1999-2000, p.1). Les processus interactifs font partie intégrante de toute forme d'apprentissage. Ils sont à la base de bon nombre de stratégies d'enseignement que les enseignants utilisent en classe. Ils permettent aux élèves d'activer des connaissances antérieures, d'acquérir de nouvelles connaissances, d'appliquer des connaissances antérieures et de nouvelles connaissances, de développer leurs

capacités métacognitives. Au-delà de ses limites, l'intérêt de cette approche réside dans l'analyse systématique du comportement didactique et de la progression pédagogique (M. Altet, 1994). Ainsi, sous le prisme des interactions verbales, nous étudierons l'ingénierie mise en place par l'enseignant et ses conséquences sur les apprentissages des élèves.

1.2. Dispositif méthodologique

La classe de 3^e année de l'école bilingue Lafiabougou « B » a servi de cadre à l'assemblage des observables de notre étude. Le choix de cette école se justifie par le fait qu'elle nous servait de cadre pour la préparation de notre thèse de doctorat. Et le souci d'observer le phénomène de transfert, cher à l'enseignement bilingue au Burkina Faso, motive l'option de la classe de 3^e année. Cette classe compte un effectif de quatre-vingt-dix élèves et est tenue par un enseignant bénéficiant d'une somme d'années d'expérience dans le système bilingue. Mais pour si expérimenté que soit cet enseignant, cet effectif ne constitue-t-il pas une difficulté pour les enseignements ? D'où l'importance à accorder aux stratégies et procédures mises en place par l'enseignant.

Notre mode d'investigation est qualitatif. La classe étant un milieu où un grand nombre de variables entrent en jeu, il devient impossible de les éliminer, voire de les contrôler. L. Gattuso (2007, p.54) conclut sur la pertinence de l'approche qualitative en affirmant que «le produit de ce type d'approche est saisissant et d'autant plus convaincant qu'il fait directement appel à la réalité des enseignants.»

Pour collecter les observables, la caméra a été notre principal support, en plus de la fiche de préparation de l'enseignant. La séquence de lecture a donc été filmée pour être par la suite transcrite, traitée selon des principes de codification (CLAN : ComputerizedLanguageAnalysis et CHAT : Codes for the HumanAnalysis of Transcripts) qui ont permis d'aligner le texte sur le son ou la vidéo. L'outil de transcription CLAN présente l'avantage de permettre une utilisation scientifique directe des transcriptions et exige de respecter les conventions de transcription correspondant au format CHAT (C. Parisse, 2014).

Il est nécessaire de procéder à une description pratique des outils de base des corpus qui obéissent à la marche à suivre pour la transcription suivant CHAT :

- les transcriptions sont réalisées énoncé par énoncé (ou par tours de parole) sur les lignes principales (lignes commençant par *) et numérotées chronologiquement en chiffres arabes : 70 *MTR: pourquoi les gens ralentissent+ils?
- quelques marqueurs spécifiques à CLAN et que l'on retrouve sur les lignes principale et secondaire dans nos transcriptions et qui assument un rôle capital quant à l'interprétation des énoncés :
- + remplace le tiret dans le mot composé : qu' est+ce que
- MTR signifie le « maître ou la maîtresse »
- ELV, ELV1, ELV2 représentent respectivement : élève, un élève, plusieurs élèves.
- +... marque un énoncé inachevé : un +...

2. Le cadre général de l'enseignement de la lecture dans les écoles bilingues au Burkina Faso

Apprendre à lire est une priorité de l'enseignement primaire. Il est donc impérieux de réfléchir aux méthodes et moyens les plus efficaces pour réaliser cet objectif. On considère qu'un apprentissage chaotique de la lecture est susceptible d'aboutir, bien qu'il n'en soit pas la cause exclusive, à l'illettrisme. Les méthodes de lecture pourraient ainsi avoir une part de responsabilité en ce qui concerne l'entrée mal réussie dans l'écrit (B. Germain, 2004).

Une polémique ambiante, portant sur les méthodes, a toujours existé sur l'apprentissage de la lecture. Cette situation perdurera tant que des questions comme celles qui suivent ne seront pas résolues : pourquoi tous les enfants n'arrivent-ils pas à lire correctement à la fin du Primaire ? Comment procéder pour éviter les difficultés générées par l'apprentissage de la lecture ? Par conséquent, une revue générale des méthodes de lecture, qui n'a aucune prétention d'être exhaustive, s'impose. Et même s'il faut reconnaître que certaines méthodes sont plus efficaces et profitables aux enfants, nous nous abstenons de jeter notre dévolu sur l'une ou l'autre.

2.1 Les méthodes de lecture

Par méthode de lecture, il faut comprendre les orientations théoriques qui président à l'entrée dans l'écrit, c'est-à-dire à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La classification des méthodes ne va pas de soi. En effet, si la plupart des travaux attestent de l'existence de trois méthodes,

pour certains penseurs, il serait plus juste de dire qu'il existe trois catégories classiques de méthodes de lecture (G. Chauveau, 2006) :

- la méthode synthétique ou méthode phonique, phonologique et syllabique : elle part de l'élément (le son), plus exactement de la correspondance graphème-phonème, pour aller vers la syllabe, puis vers le mot, puis vers la phrase.
- la méthode analytique ou globale : elle part de l'ensemble (l'énoncé, la phrase) d'un message écrit qui est observé, analysé, mémorisé pour ensuite, passer à l'analyse en syllabes puis en phonèmes-graphèmes, et enfin aboutir à des synthèses de syllabes, puis de mots, et de phrases.
- la méthode mixte ou semi-globale : tout part du travail sur la lettre qui est précédé par une mise en scène de mots dans une phrase illustrée (C. Stercq, 2006). Cette méthode est la plus fréquente au Burkina Faso ; elle consiste à faire mémoriser un texte avant d'apprendre à le lire.

Face à cette classification, R. Goigoux (2003), se basant sur des études plus récentes, propose une typologie basée sur « six ensembles : syllabique, mixte, phonique, interactif, naturel et idéovisuel » qui peuvent se regrouper en deux catégories principales : celles qui donnent la primauté au signe et celles qui donnent la primauté au sens. C'est ainsi que « les méthodes syllabiques, mixtes et phoniques (appelées aussi "phonémiques") donnent la primauté au signe et centrent l'apprentissage sur le décodage des mots. » Et quant aux « méthodes interactives, la méthode naturelle et l'approche idéovisuelle donnent la primauté au sens. Elles mettent en avant la culture de l'écrit, travaillent sur la compréhension de textes et sur les interactions lecture/écriture ».

Si toutes ces définitions ont leur importance, certaines méthodes de lecture ne sont-elles pas plus efficaces que d'autres ? A l'expérience, différentes méthodes peuvent être compatibles : on peut partir du codage et de la reconnaissance des mots pour aboutir à la compréhension ou bien, depuis le texte et le sens, descendre « jusqu'aux éléments constitutifs de la correspondance grapho-phonologique » (D. Peiron, 2015). On peut aussi mélanger ces approches. Néanmoins, C. Stercq (2006) pense que « la question de l'apprentissage de la lecture n'est pas d'abord une question de méthodes. La question centrale n'est pas de trouver LA méthode, mais de se poser la question des savoirs et de leur transmission, la question de la pratique de l'enseignant et des apprenants. »

De toutes ces méthodes, la méthode synthétique est la plus usitée par les enseignants dans les classes burkinabè. Bien qu'aucune consigne ne fasse le choix d'une méthode de lecture, dans les manuels scolaires au Burkina Faso, l'apprentissage de la lecture dès les premières années part de l'étude du son, en passant par la syllabe pour aboutir à la lecture de la phrase. Mais pour notre cas, dans la classe de 3^e année, il est attendu de l'enfant qu'il lise couramment le texte qui lui est proposé. Ces méthodes familiarisent d'abord l'enfant avec les lettres de l'alphabet, puis lui permettent de former des syllabes, avant de passer à la composition de mots et de phrases. On peut encore s'initier à la lecture à partir de textes. Pour cette méthode, les élèves apprennent à lire et à comprendre des textes avant de s'exercer à identifier isolément les éléments de la langue orale, les sons, et ceux de la langue écrite, les lettres.

2.2 Les programmes et instructions officielles dans les écoles bilingues burkinabè

L'enseignement de la lecture dans les écoles bilingues burkinabè obéit à un programme qui lui est spécifique. Ainsi, dès les deux premières années de scolarité, l'accent est mis sur la lecture et la phonétique en L1. C'est à partir de la troisième année que le manuel de lecture est en L2 (français) et est le même que celui utilisé dans le système classique en classe de CE2 (c'est-à-dire en 4^e année). Les instructions officielles recommandent néanmoins à l'enseignant de faire usage de la L1 en cas de nécessité. Contrairement aux deux premières années, à partir de la 3^e année, il est attendu de l'enfant qu'il soit apte à lire couramment le texte qui lui est soumis.

3. Présentation de la séquence

Au cours de cette séquence, l'enseignant a proposé aux élèves un texte d'un paragraphe avec le tableau comme support. Cette stratégie se justifie par le fait que les élèves ont des lacunes en lecture. D'ailleurs, comment comprendre qu'en décembre – soit trois mois après la rentrée des classes – le texte proposé ne se trouve d'ailleurs qu'à la page huit ? Selon les instructions officielles, à partir de la 3^e année, la classe de lecture doit lire un texte entier par jour. Nos interrogations ont d'ailleurs été confirmées par l'enseignant qui reconnaît des difficultés – que nous taisons volontairement – dont il n'est pas comptable. L'enseignant, conformément aux instructions

officielles lui faisant obligation de préparer toute séquence à enseigner, a porté sur sa fiche de préparation les points dont nous reproduisons les grands axes :

Durée : 45 mn

Titre : un cadeau de l'oncle Sékou

Objectif spécifique : à l'issue de la séance, les élèves doivent être capables de :

-lire couramment le texte

Matériel : livre de lecture, ardoise

Déroulement :

1-Motivation

2-Lecture silencieuse

3-Questions de compréhension du texte

4-Explication des mots difficiles

5-Lecture exploratoire

6-Déchiffrage des mots difficiles à prononcer

7-Lecture magistrale

8-Lecture individuelle entrecoupée de jeux de lecture

9-Lecture finale

Pour un temps didactique de quarante-cinq minutes prévu, l'enseignement s'est déroulé en trente et une minutes, l'enseignant ayant convié les enfants à continuer la lecture en dehors de la classe.

4. Analyse de la séquence de lecture et formulation de solutions

La séquence de lecture commence par une scène assez cocasse entre l'enseignant et ses élèves.

4.1 La motivation

La phase de motivation permet à l'élève de construire son discours métalinguistique. En ce sens que l'opportunité lui est offerte de s'exprimer en des termes qui lui sont propres. Pour cela, il développe des stratégies allant de la nécessité de temps pour réfléchir, car il doit se répéter les questions, en passant par la compréhension, pour enfin essayer et tester les formes à l'oral avant de répondre :

40 *MTR : *alors quand tu travailles bien à l'école ou bien bien à la maison*

41 *qu'est-ce que maman ou bien papa peut te faire ?*

42 *MTR: *qu'est-ce qu'ils peuvent te faire ?*

- 43 *ELV1: *il peut te donner une cadeau.*
44 *MTR: *fort .*
45 *ELV1: *il peut te donner une cadeau.*
46 *MTR: *un +...*
47 *ELV2: *cadeau.*
48 *MTR: *il peut te donner +...*
49 *ELV2: *un cadeau.*
50 *MTR: *un cadeau.*
51 *MTR: *aujourd' hui nous allons faire la lecture d' un
cadeau qu' un oncle*
52 *a fait à ses [/] à ses neveux.*

A l'entame, il s'agit d'intéresser l'élève au travail du jour. Et si l'objectif est de lui offrir l'occasion de s'exprimer par le truchement de phrases dont il est l'auteur, il est impérieux de ne pas se contenter d'une réponse, même si celle-ci était attendue. D'ailleurs peu de temps institutionnel est accordé à cette phase, si elle n'est pas tout simplement escamotée. En reformulant sa sollicitation (ligne 40), l'enseignant met l'accent sur sa fonction pragmatique, mais il doit veiller à éviter des fautes, à l'image de celles de la ligne 43, car l'objectif de l'école est d'apprendre à l'élève le français de référence. Pourquoi ne pas reformuler sa sollicitation en L1, d'autant plus nous avons remarqué que la majorité des élèves ne s'est pas manifestée pour répondre ? Dans une classe de 3^e année bilingue, où le transfert d'apprentissage de la L1 à la L2 ou vice versa doit être de mise, la reformulation, selon C. Noyau (2010, p.556), « fonctionne comme un puissant outil pédagogique : dans les échanges entre maître et élèves, le maître peut recourir à une nouvelle formulation pour faire passer des contenus, en les rendant plus accessibles, plus concrets, plus proches de connaissances possibles. »

4.2 Lecture silencieuse du texte

Après avoir motivé ses élèves, l'enseignant les invite à lire silencieusement le texte, en suivant au tableau, et à lever le doigt après leur lecture. Lors des interactions didactiques, les enseignants fournissent également de l'aide aux élèves pour la réalisation des tâches qui leur est assignée. Au nombre de ces appuis, on trouve l'évocation de la tâche à résoudre, l'orientation de l'attention, les procédures. Ces aides, que A. Santolini, A. Danis et C-A Tijus (1996, p.339) appellent « richesse des aides cognitives dans l'interaction » sont l'aide

cognitive censée profiter aux élèves. « L'aide cognitive est une aide dont la visée (explicite ou implicite) est de faire mieux penser, réfléchir, raisonner sur, concevoir, par l'enfant ce qu'il est en train de faire, mais pas toujours directement pour la réussite immédiate ».

4.3 Questions de compréhension du texte

La compréhension du sens des textes soumis à la lecture des élèves n'a pas toujours été au centre des pratiques de classe. En effet, selon l'approche structuro-béhavioriste, l'enseignement de la lecture devait se focaliser sur l'apprentissage de la langue orale. Aussi la classe de lecture visait-elle à renforcer l'oral, sans l'objectif de préparer l'étudiant à lire le sens du message. Quant à l'approche cognitive, elle met la compréhension du sens au centre de l'apprentissage en s'intéressant davantage au sens et aux relations entre les mots qu'à leurs formes.

La capacité d'insertion de l'individu dans la société dépend de sa capacité à comprendre les informations écrites. A l'école primaire, les élèves doivent développer la capacité de lire en comprenant. Nous nous intéressons à la question déterminante des processus cognitifs en relation avec cette activité. Qu'est-ce que comprendre ? Comment l'enseignant évalue-t-il les élèves ? Les enfants apprennent un certain nombre de savoirs et connaissances ; mais ceci au prix de conditions de travail, de règles de comportement, de manières de communiquer, de penser. En questionnant l'élève ou même en répondant à ses sollicitations, l'enseignant contribue à la construction du savoir, mais il fait appel et contribue aussi à la construction d'un rapport plus ou moins ambigu et plus ou moins critique à ce savoir. L'enseignant procède à l'évaluation de la lecture en posant des questions de compréhension auxquelles les élèves répondent oralement ou par écrit :

62 *MTR: *qui est+cequi donne le cadeau ?*

63 *MTR: *qui est+cequi donne le cadeau ou qui est+cequi fait le cadeau ?*

64 *MTR: *Salimata.*

65 *ELV: *un cadeau de l' oncle Sékou .*

66 *MTR: *c' est un cadeau de +...*

67 *ELV2: *l' oncle Sékou .*

68 *MTR: *ok c' est bien .*

69 *MTR: *pourquoi les gens ralentissent+ils?*

70 *MTR: *pourquoi les gens ralentissent+ils?*

- 71 *MTR: *oui.*
72 *ELV: *les gens ralentissent pour mieux entendre*
comme tous les soirs juste
73 *avant cinq heures les enfants chantent une dernière fois*
avant de
74 *sortir des classes.*
75 *MTR: *alors chaque soir les gens ralentissent un peu à*
côté de l'
76 *école pour entendre la chanson des élèves.*
77 *MTR: *ok c'est bien.*

Nombre de chercheurs se sont penchés sur le rôle des questions de lecture en relation avec la compréhension. Ces questions, à l'image de celles qui sont ci-dessus proposées, serviraient plus à évaluer qu'à enseigner la compréhension. Elles se focalisent le plus souvent sur les informations mineures des textes et servent parfois à simplement vérifier si les enfants ont lu le texte.

L'objectif pour l'enseignant, à travers ces questions, c'est de vérifier le degré d'appropriation du sens du texte par les élèves. Dans la classe bilingue, les méthodes actives en vigueur tendent à placer l'enfant au cœur de l'enseignement/apprentissage. Ainsi, pour l'exemple de la lecture, ce dernier doit être le principal artisan de sa compréhension en établissant des liens entre ses connaissances et les données nouvelles fournies par le texte. En guise de réaction aux sollicitations de l'enseignant, l'élève ne doit pas juste reprendre *in extenso* des passages entiers du texte (ligne 65) et le regard figé dans le texte (lignes 72, 73, 74). En effet l'attitude des élèves ici consiste juste à localiser dans le texte le passage qui contient les mots de la question.

Autrement, ils se focalisent davantage sur le traitement des mots et les aspects de surface, cherchant par exemple à se les rappeler, plutôt que sur l'extraction du sens général. La résultante de l'acceptation de cette stratégie des élèves, c'est que l'enseignant n'œuvre pas à « éveiller le degré de conscience des élèves par rapport aux différentes composantes de l'acte de lecture et à les doter à la fois d'outils pour évaluer leur compréhension et de stratégies pour réguler leur activité, c'est-à-dire, l'anticiper, la vérifier, l'ajuster » (S. De Croix et D. Ledur, 2007).

Dans la pratique, l'élève doit trouver le sens dans le texte et qu'il le « pêche ». De nos jours, cette pratique a évolué,

l'élève doit être guidé pour *in fine* créer lui-même le sens du texte en se servant à la fois du texte, de ses propres connaissances et de son environnement de lecture (J. Giasson, 2008). Les instructions officielles en vigueur recommandent d'ailleurs le recours à la L1 qui peut fonctionner comme une bouée de sauvetage dans ces circonstances. Ne peut-on pas amener les élèves à développer des réflexions sur l'intérêt du texte lu ?

La compréhension du texte doit jouer un rôle fondamental durant la classe de lecture. Il revient donc à l'enseignant d'apprendre à l'élève à comprendre le texte à travers des étayages. Surtout qu'il est établi que ce n'est pas parce que l'enfant ne sait pas encore lire avec aisance qu'il ne peut pas construire le sens et comprendre le texte. L'enfant a à sa disposition des capacités cognitives nécessaires pour de telles tâches. Pour ce faire, l'enseignant a un rôle à jouer de la plus haute importance : il peut être demandé aux élèves de reformuler des phrases, des passages, voire le texte lu. Ces reformulations en L1 et L2 favorisent l'appropriation des mots nouveaux, des structures narratives et des contenus de connaissances.

Plusieurs possibilités existent pour améliorer la compréhension d'un texte par les élèves. M. Fayol (1992) propose, par exemple, de modifier la mise en forme du texte en mettant en gras les idées importantes, ce qui peut attirer l'attention des lecteurs. Pour favoriser l'intégration des informations, il préconise de présenter un titre. De même, il pense que la relecture apporte une amélioration significative de la compréhension. Cette relecture constitue « ainsi l'une des caractéristiques propres à l'activité de lecture et qui lui confère une efficacité supérieure à celle du traitement en situation d'audition ». L'insuffisance d'automatisation du décodage exerce une influence négative sur la compréhension. Aussi est-il souhaitable de présenter aux élèves un texte écrit qui « peut être plus facile à traiter et à comprendre du fait que le lecteur peut adapter son rythme de lecture ou effectuer des retours en arrière ». Au-delà de tout cela, la compréhension d'un texte passe par la prise en compte de sa situation de production (qui écrit, à qui, pourquoi...).

4.4. La lecture exploratoire par quelques élèves

Cette phase a pour objectif d'évaluer l'habileté à lire des élèves. Pour ce faire, il est recommandé de recourir aux élèves les plus compétents en lecture. Sur le plan cognitif, cette étape tire son importance du fait qu'elle invite les autres élèves à accorder de l'attention à la lecture des plus compétents, à se familiariser avec les mots les plus difficiles, autrement dit, à se les approprier. Durant cette phase, la lecture par des élèves censés être compétents n'est pas aisée, ce qui atteste de la difficulté que vit cette classe en lecture.

4.5. Déchiffrage des mots difficiles à prononcer

Durant la lecture exploratoire, l'enseignant recueille les mots sur lesquels les lecteurs ont buté, et aussi les mots qu'il a répertoriés pendant la préparation de la séquence. Devant créer les conditions pour que les élèves apprennent, il est à se demander pourquoi l'enseignant n'en laisse pas la lecture aux élèves ? Nous préférons croire que les corrections systématiques de l'enseignant sont guidées par son souci de gagner du temps.

L'enseignant, par le canal d'un exercice pouvant renforcer les capacités métacognitives des élèves, leur demande de décomposer le mot « mêlent » en syllabes :

109 *ELV: *mêlent.*

110 *MTR: *c' est combien de syllabes ?*

111 *ELV: *deux syllabes.*

112 *MTR: *deux syllabes (.) écrivez+les sur les ardoises (.)
mêlent.*

113 *ELV2: *0 [=! les ELV2 écrivent].*

La pratique de la segmentation en syllabes est une compétence fondamentale pour la lecture. La syllabe est l'élément réputé le plus pertinent pour la mémorisation de la forme orthographique du mot et son maintien en mémoire entre l'œil et la main (lors de la copie). En lecture, face à un mot inconnu, l'élève procède à un découpage en syllabes. Ces syllabes sont ensuite rassemblées pour assurer l'accès au sens.

Si à travers ce mot, l'enseignement permet aux élèves de découvrir, d'apprendre et d'automatiser les règles de segmentation des mots en syllabes, le fait de nous prononcer sur la réponse apportée n'est pas fortuit. Dans les pratiques de classe, la tendance soutient qu'il y a autant de syllabes que de

voyelles. Par conséquent « mêlent » comporte deux syllabes : *mê/lent* [mɛ/lɔ].

La segmentation en syllabes peut être une compétence très utile pour comprendre et maîtriser la logique de placement des accents, spécifiquement de l'accent circonflexe ; la prononciation d'une voyelle portant un accent circonflexe étant longue contrairement à celle de la voyelle simple qui est brève. Aussi l'enseignant peut-il demander aux élèves d'explicitier leurs réponses. Spécifiquement, pour le découpage en syllabes, des stratégies peuvent être proposées à l'enseignant. Sans être exhaustif, l'enseignant peut travailler et faire travailler les élèves sur la combinatoire et la correspondance grapho-phonétique. La mise en œuvre de cette stratégie nécessite le développement de la conscience phonologique de l'élève. Le développement de cette capacité perceptive est facilité par les tâches de manipulation (D. Legros et J. Crinon, 2003). Par exemple, pour la segmentation syllabique à l'oral, l'on peut recourir à la méthode Borel-Maisonny citée par A. Leroy-Boussion (1969) qui consiste à :

- taper des mains à chaque fois que l'on entend une syllabe (frapper les syllabes). Par exemple, dans le mot *lapin* on tape deux fois dans les mains parce qu'il y a 2 syllabes (*la-pin*).
- mettre la main sur la bouche et compter le nombre de fois où les lèvres bougent. Par exemple, dans le mot *macaroni*, les lèvres vont bouger 4 fois (*ma-ca-ro-ni*).

Si le fait de savoir segmenter en syllabes constitue un adjuvant pour la lecture, il est aussi important que l'enfant puisse lire aisément et sans passer par la syllabe. La simple décomposition en syllabes n'étant pas suffisante pour la maîtrise de la lecture, aussi est-il aussi nécessaire pour l'enfant de maîtriser la lecture des syllabes. Ceci nécessite que l'enseignant développe un travail sur la métacognition. L'enfant doit être à mesure de reconnaître et lire les syllabes dans toutes les circonstances d'emploi. Il est aussi demandé à l'enseignant d'aider l'élève à se constituer des images mentales des mots connus et de l'aider à formuler ce que représentent les nouveaux mots rencontrés (A. Leroy-Boussion (1969) citant Borel-Maisonny).

4.6. Explication des mots difficiles

La classe de lecture est le principal tremplin aidant l'élève à acquérir la majorité des mots nouveaux. D'où la responsabilité de l'enseignant quant au choix des mots à

expliquer et à l'aide à apporter aux élèves pour augmenter leur habileté à trouver le sens d'un mot nouveau.

L'enseignant n'interagit pas avec les élèves, se contentant d'expliquer les mots prévus dans le livre de lecture. Retenons à son actif qu'à la fin de cette phase, l'enseignant demande (lignes 175, 176, 177) aux élèves s'il existe des mots dont ils ne comprennent pas le sens. En réponse à sa sollicitation, un élève demande (ligne 179) la signification du mot « s'emplit » :

175 *MTR: *est+cequ' il y a un mot que quelqu' un ne comprend pas ?*

176 *MTR: *ce que ça veut dire (.) qui a un mot qu'il ne connaît pas ?*

177 *MTR: *qu' il ne comprend pas .*

178 *MTR: *anhan.*

179 *ELV: *s' emplit.*

Pour rendre la séquence plus active, les élèves auraient pu être incités à interagir avec leurs pairs. Tout comme l'enseignant aurait pu leur laisser le soin de lui expliquer certains mots. Ce qui aurait eu pour avantage de les amener à puiser dans leur propre répertoire linguistique.

4.7. Lecture magistrale

Avant de faire lire la majorité des élèves, il revient à l'enseignant de lire de façon expressive le texte.

4.8. Lecture individuelle entrecoupée de jeux de lecture

La lecture individuelle à haute voix, occupe une part importante du temps consacré à la lecture. Tout en conservant sa fonction de contrôle, elle permet d'abord d'entraîner les élèves à une lecture expressive. Cette partie se révèle un des points cardinaux de la préparation de l'enseignant. Il s'agit pour l'enseignant de faire lire le maximum d'élèves et aussi de proposer des activités annexes aux élèves.

Pour des élèves de 3^e année, nous nous attendions à constater des interférences phonétiques entre la L1 et L2. Hormis quelques erreurs de décodage ponctuées par une lecture saccadée, quand un élève prononce /sât/ au lieu de /jât/ « chantent », /salm/ en lieu et place de /kalm/ « calme », nous sommes tenté de croire que les sons /f/ et /c/ n'existent pas en dioula. Ce qui n'est pas le cas.

4.8.1. Le rôle des élèves dans la co-construction du discours métalinguistique

R. Goigoux (1997, p.131) pense que les performances en lecture des élèves dépendent notamment des pratiques d'enseignement, « lesquelles développent très peu la connaissance métacognitive des élèves ». L'analyse de la séquence montre une inter-correction entre élèves en cas d'erreur entendue (lignes 312, 315), puis ils donnent la forme orale exacte. Sur sollicitation de l'enseignant, ils jugent de la conformité de la réponse apportée.

Les interactions élèves-élèves

Elles sont vivement recommandées lors des activités de classe. Sans instruction de l'enseignant, les élèves s'entraident parfois :

- 311 *ELV: *près de l' école les +...*
312 *ELV1: *les gens.*
313 %act: *Un autre élève souffle les mots.*
314 *ELV: *les gens palentissent +...*
315 *ELV1: *ralentissent.*
316 %act: *Un autre élève souffle le mot.*
317 *ELV: *larentissent.*
318 *MTR: *ralentissent.*
319 *ELV: *larentissent.*

Il y a interaction quand le stimulus émanant d'un locuteur est suivi d'une réaction de l'interlocuteur. Nous pensons que les interactions souhaitées sont celles qui permettent aux élèves d'échanger autour d'un savoir. Ces relations peuvent être de deux types :

- quand on suppose qu'on a une équivalence des compétences et des statuts, ces interactions peuvent être symétriques. Dans ce cas, la confrontation avec un partenaire favorise le fonctionnement de mécanismes tels que le conflit sociocognitif ou la coopération.
- lorsque les compétences d'un élève sont plus développées que celles d'un autre, ces relations sont asymétriques.

Les « interactions symétriques » permettent à chaque interlocuteur d'exprimer son point de vue, les actions et les répliques de l'un complètent de quelques façons celles de l'autre. Cette classe de 3^e année se prête à cela. Les échanges entre élèves peuvent aboutir à des solutions. L'engagement

collectif dans la tâche fait qu'ils sont amenés à tenir compte de points de vue différents, à se décentrer par rapport à leurs propres idées. De la sorte, ils découvrent de nouvelles perspectives, remettent en question leurs connaissances (A. Fäiren, 2005).

La mise en commun des savoirs et savoir-faire peut prendre la forme d'un conflit sociocognitif que les élèves doivent surmonter, ou d'une coopération dans laquelle les apports et les rôles sont complémentaires ; les actions des élèves se coordonnent dans une réalisation commune et conduisent à une construction cognitive intégrant des centrations différentes. Ils découvrent que leur point de vue n'est pas unique, ils envisagent ainsi un autre point de vue et par là même un questionnement sur leur propre fonctionnement mental. « Donc l'entraide permet aux élèves d'avoir des discussions constructives. Elle permet de négocier, échanger des points de vue, préciser et justifier sa pensée, prendre du recul par rapport à elle, et la contrôler. Il s'agit bien de construire ses connaissances » (A. Fäiren, 2005, p.6).

Tout au long de la séquence, des opportunités pour favoriser ou mettre en œuvre cette stratégie se sont présentées à l'enseignant, mais il ne les a pas exploitées.

4.8.2. Les activités d'écriture

L'un des principaux objectifs de la séquence de lecture est de développer les stratégies de lecture chez l'élève, de le rendre apte à la réalisation d'une situation de communication écrite, et par la même occasion, lui garantir une autonomie progressive en matière de lecture. Un lien étroit existe entre la lecture et l'écriture, et S. Dehaene (2011, p.44) soutient que « la pratique du geste d'écriture accélère l'apprentissage de la lecture ».

Activité essentiellement individuelle, l'écriture est proposée aux élèves sous forme de dictée ou de copie. La séquence de lecture se prête parfois à des dictées de mots ou de courts passages. Par ce truchement, il s'agit d'abord de montrer à l'enfant l'utilité du texte écrit, mais dans les faits, l'enseignant fait écrire, montrer, valider et effacer. Sur le plan cognitif, cette activité a le mérite de permettre à l'enfant de conserver des traces, de mémoriser, de structurer sa pensée, voire, de maîtriser la langue écrite :

374 *MTR: (..) écrivez comme dans les cahiers ["] voix graves.

- 375 *MTR: *qui a fini ?*
376 *MTR: *on se dépêche on fait vite.*
377 *MTR: *(...) posez.*
378 *MTR: *qui va venir écrire au tableau ?*

Il a été demandé aux élèves d'écrire un bref fragment du texte dont l'objectif est d'en vérifier la forme orthographique. La correction est revenue à un élève et l'enseignant a requis l'avis de la classe. L'enseignant a veillé à la correction de ceux qui n'ont pas écrit convenablement et au passage a prodigué des félicitations à ceux qui ont trouvé. A l'image de la plupart des autres activités, les interactions s'inscrivent dans le même registre, à savoir : les élèves réagissent aux sollicitations de l'enseignant.

4.9 Lecture finale

Après avoir fait lire une dernière fois le texte, l'enseignant invite les élèves à une activité de prolongement :

- 416 *MTR: *alors nous allons continuer la lecture dans les*
livres (.) nous
417 *avons ça dans les livres de lecture (.) alors quand on va*
sortir
418 *dans les groupes nous allons lire ça voilà avec les chefs*
de groupes
419 *.*
420 *MTR: *ok ?*
421 *ELV2: *oui.*
422 *MTR: *à la page huit.*

L'enseignement/apprentissage dans cette classe n'est pas facilité par le nombre élevé des élèves, d'où le recours aux travaux de groupes. Cette stratégie peut s'avérer fructueuse si les élèves ne sont pas laissés à eux-mêmes dans la cour de l'école durant ces activités. De même, cette situation générera des interactions asymétriques car la responsabilité du groupe revient au chef dont le choix s'est fait en fonction de ses compétences scolaires et qui, conséquemment, apporte aides, conseils à ses tutorés qui en ont besoin. Pour s'assurer de la finalité de cette activité, l'enseignant aurait pu s'assurer, au préalable, que les chefs de groupe sont aptes à lire convenablement le texte.

Notre expérience d'enseignant nous permet de savoir que l'enseignant n'accorde pas toujours l'attention qu'il faut aux activités de groupes, préférant consacrer ce temps où les élèves sont dans la cour pour préparer la prochaine activité. A. Faïren (2005, p.15) pense que l'enseignant doit déterminer le rôle de chacun, tout en veillant à ce que le chef de groupe « ne se sente pas investi d'une trop grande responsabilité quant à l'efficacité de l'aide qu'il va apporter, et éviter qu'il puisse penser que c'est de sa faute si l'autre ne progresse pas ».

Aussi, l'enseignant peut-il, après l'activité des élèves, échanger avec les chefs de groupes pour s'enquérir de l'état dans lequel se sont menés les travaux ; tout comme, en faisant le tour des groupes, il peut constater les verbalisations des conflits ou problèmes d'enseignement entre élèves.

Comme nous l'avons déjà évoqué, cette classe de 3^e année traîne des lacunes en lecture pouvant porter préjudice aux autres apprentissages. Et si le fait de recourir à la lecture en groupes est à saluer, il peut être proposé à l'enseignant de mettre aussi à contribution le travail à la maison. Rappelons que l'école bilingue de Lafiabougou « B » est située en milieu urbain, donc avec une proportion non négligeable de parents d'élèves lettrés. D'ailleurs, l'implication des parents dans les activités de l'école constitue un des fondements de l'école bilingue. Cette implication des parents aura pour effet de faciliter l'apprentissage de la lecture, la tâche revenant à l'enseignant d'informer les parents sur les méthodes de lecture et sur la nécessité de diversifier les sources de lecture.

Conclusion

La lecture est un sujet qui donne lieu à de nombreux débats tant publics qu'institutionnels. En effet, elle constitue l'une des conditions indispensables à la réussite scolaire et, au-delà, à l'intégration et à la réussite sociales. Son apprentissage et sa maîtrise sont des enjeux majeurs dans le cursus scolaire et constituent des objectifs prioritaires de l'école primaire. C'est dans ce contexte général que nous avons réalisé une étude sur les pratiques interactionnelles de l'enseignement de la lecture mises en œuvre au cours d'une séquence dans une classe bilingue dioula/français de 3^e année. L'activité a laissé voir des élèves motivés et actifs, mais en butte à des écueils majeurs en lecture s'expliquant partiellement par le fait que car durant les deux premières années de scolarité, les programmes de lecture n'ont pas été conduits à leur terme. Ces deux premières années

marquées par des programmes de lecture en L1 devaient être le point d'ancrage pour l'apprentissage de la lecture en L2, en 3^e année.

Nos données confrontées à notre hypothèse principale confirment cette dernière dans le sens que l'enseignement n'a pas donné lieu à la mise en œuvre d'une variété de stratégies dans une classe en butte à des difficultés majeures en lecture. A ce sujet, en rapport avec la conception du rôle de l'enseignant, nous avons pu remarquer les interventions fréquentes de ce dernier, malgré la création d'un environnement axé sur les stratégies cognitives et métacognitives. Quant à l'apprentissage de la lecture, il devrait se faire par construction graduelle des connaissances et une mise en relation des connaissances antérieures et des nouvelles. Les instructions officielles recommandent à l'enseignant d'amener l'élève à découvrir, voire à construire lui-même les savoirs ; mais il est tout aussi nécessaire que l'enseignant bénéficie d'une formation continue pour améliorer ses pratiques.

Bibliographie

- ALTET Marguerite, 1994, « Comment interagissent enseignant et élèves en classe ? », *Revue Française de Pédagogie*, 107, avril-mai-juin 1994, p. 123-139.
- CLANET Joel, 2002, « Gestion et organisation de l'interaction maître-élèves », dans Bressoux, P. (dir.), *Les stratégies de l'enseignant en situation d'interaction* 'Rapport de recherche pour Cognitique, Programme École et Sciences Cognitives, ministère de la Recherche', p.77-108
- CHATRY-KOMAREK Marie, 2005, *Langue et éducation en Afrique : enseigner à lire et écrire en langue maternelle*, Paris, Edition l'Harmattan, 232 p.
- CHAUVEAU Gérard, 2006, « Apprendre à lire et à écrire : une acquisition relationnelle », *Caractères*, n°21, mars 2006, ABLF, p. 4-7.
- EME Elsa et ROUET Jean-François, 2002, Aspects métacognitifs dans l'apprentissage de la lecture-compréhension. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 31/1 | 2002, mis en ligne le 01 mars 2005, consulté le 29 juillet 2016. URL : <http://osp.revues.org/4871> ; DOI : 10.4000/osp.4871

- DE CROIX Séverine et LEDUR Dominique, 2007, « Tâches et interactions sociales pour entrer en didactique de la lecture », *Caractères*, n°25, p.13-20.
- DEHAENE Stanislas, 2011, *Apprendre à lire, des sciences cognitives à la salle de classe*, Paris, Odile Jacob, 155 p.
- FAÏREN Aurore, 2005, *Les interactions entre élèves : une source d'apprentissage ?* IUFM de Bourgogne, Mémoire de fin de formation, 41 p.
- FAYOL Michel, 1992, *Comprendre ce qu'on lit : de l'automatisme au contrôle*. In FAYOL Michel, GOMBERT Jean-Emile, LECOCQ Pierre, SPRENGER-CHAROLLES Liliane et ZAGAR Danièle. (Eds.), *Psychologie cognitive de la lecture*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 73-105.
- GATTUSO Linda, 2007, *Les conceptions personnelles au sujet de l'enseignement des mathématiques et leur effet dans la pratique*, Université de Montréal, Éditions Bande Didactique, Thèse de doctorat, 414 p.
- GERMAIN Bruno, 2004, *Les méthodes de lecture en cours préparatoire : Difficultés d'application*, Paris, Bulletin des bibliothèques de France, t.49, n°1, 38 p.
- GIASSON Jocelyne, 2008, *La compréhension en lecture*, 3^e édition, Bruxelles, De Boeck Université, 226 p.
- GOIGOUX Roland, 2003, *Conférence de consensus sur l'enseignement de la lecture à l'école primaire*. Paris. Programme incitatif de recherche en éducation et formation. 20 p.
- GONZALEZ HERNANDEZ Ana-Teresa, 2012, « Paramètres pour la compréhension d'un texte écrit en langue étrangère », *La Clé des Langues*, Lyon, ENS LYON/DGESCO. Url : <http://cle.ens-lyon.fr/actes/parametres-pour-la-comprehension-d-un-texte-ecrit-en-langue-etrangere-164559.kjsp>
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1999-2000, « Les cultures de la conversation », *Sciences Humaines*, Hors série n°27, 'Le langage'. Disponible : http://www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id_qrticle=12008
- LEGROS Denis et CRINON Jacques, 2003, *Identification des mots écrits et traitement phonologique*. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/bienlire/04-media/a-identification-Imp.htm>
- LEROY-BOUSSION Alice, 1969, « Comportements oraux et intériorisés dans le déchiffrement des syllabes au début de

- l'apprentissage de la lecture », *Enfance*, vol. 22, n°5 . p. 339-359
- NOYAU Colette, 2010, « Développer les capacités de reformulation chez les maîtres de l'école bilingue en contexte subsaharien », In Neveu Franck et coll. (éds), *Congrès mondial de Linguistique française-CMLF 2010*. Paris. Institut de Linguistique Française. p.553-571.
- NOYAU Colette, 2014, « Transferts linguistiques et transferts d'apprentissage : Favoriser les transferts dans une didactique du bi-plurilinguisme », In : ELAN (dir.) : *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*, Paris, Eds des Archives Contemporaines. Disponible sur : <http://colette.noyau.free.fr>
- PARISSE Christophe, 2014, « Méthodologie de la recherche sur corpus pour l'étude des interactions dans les écoles bilingues », *Recherches africaines, numéro spécial 2014*, 'Transferts d'apprentissages et mise en regard des langues et des savoirs à l'école bilingue : le point de vue des élèves à travers les activités de classe', p.15-28. Disponible sur : <http://modyco.inist.fr/transferts/>
- PEIRON Denis, 2015, « Apprentissage de la lecture : les méthodes qui marchent », *La Croix* du 23 septembre. Disponible sur : <http://www.la-croix.com/France/Apprentissage-de-la-lecture-les-methodes-qui-marchent-2015-09-23-1359833>
- SANOU Fernand, 2009, *Le Professeur Joseph KI-ZERBO et les enjeux majeurs de l'université et de la recherche en Afrique*. Conférence Hommage au professeur Ki-Zerbo. Ouagadougou. 20 p. Disponible sur : http://www.fondationki-zerbo.org/IMG/pdf/Conference_Prof_SANOU_FERNAND_Le_Professeur_Joseph_KI-ZERBO_et_les_enjeux_majeurs_de_l_universite_et_de_la_rec-2.pdf
- SANTOLINI Arnaud, DANIS Agnès et TIJUS Charles-Albert, 1996, « Une méthode d'analyse des interactions cognitives dans l'environnement proximal du jeune enfant », *Enfance*. Tome 49 n°3, p. 331-360.
- STERCQ Catherine, 2006, *Le point sur les méthodes de lecture : Analyse – Pratiques d'alphabétisation, Pratiques et pédagogies émancipatrices*, Bruxelles, Lire et écrire communauté. Disponible sur : <http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analses2006/modeslecture.pdf>

LES TIC POUR UN APPRENTISSAGE EFFICIENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS L'ÉCOLE GABONAISE : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

BOUKANDOU Kombila Liza Gladys*

Résumé

La question de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement des langues est depuis quelques années une problématique aux enjeux incontestables dans la construction des savoirs chez l'apprenant quelle que soit sa formation. Seulement, au regard des curricula scolaires, l'Institut Pédagogique National (IPN) pour le cas de l'enseignement de l'espagnol, ne propose qu'un enseignement à l'aide de textes et documents iconographiques. Et pourtant, d'autres stratégies d'enseignement/apprentissage comme les moyens audiovisuel ou l'utilisation d'internet, pourraient augmenter l'intérêt chez l'apprenant en lui ouvrant d'autres voies d'accès à des systèmes d'information diverses. Car aujourd'hui, la technologie nous ouvre à un monde de possibilités pour apprendre et expliquer nos connaissances. Nous avons besoin pour cela de nous servir de l'éducation comme moteur de développement à partir d'initiatives qui nous conduiront vers une formation de qualité pour tous. L'intérêt de cette réflexion réside dans le fait qu'encore très peu valorisées en contexte scolaire gabonais, les nouvelles technologies de l'information sont un atout pour l'amélioration de l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères. Une analyse quantitative de données recueillies à l'aide d'un questionnaire a été la base de cette étude. Les conclusions laissent apparaître une intégration informelle des TIC dans l'enseignement des langues, ce qui nous amène à faire des recommandations pour une intégration formelle et nationale de ces outils numériques.

Mots clés : TIC, Didactique, Stratégie d'apprentissage, Intégration, Langue étrangère.

ICT FOR THE EFFICIENT LEARNING OF FOREIGN LANGUAGES IN THE GABONESE SCHOOL: INVENTORY, ISSUES AND PERSPECTIVES

Abstract

The integration of Information and Communications Technologies (ICTs) in the teaching of foreign languages has for some years been a problematic issue in the construction of knowledge in the learners, whatever their training. However, with regard to school curricula, the National Pedagogical Institute (NPI) offers, as far as the teaching of Spanish is concerned, teaching using only texts and iconographic documents. Yet

* Ecole Normale Supérieure, CRAAL, Libreville, Email : luclicias1@yahoo.fr

other teaching / learning strategies, such as audiovisual tools or the Internet, could increase interest among the learners by opening up alternative ways of accessing various information systems. Technology opens up a wide range of possibilities for learning and explaining our knowledge. We need to use education as a development engine through initiatives that will lead to quality education for all. The interest of this study lies in the fact that, still very little valued in the Gabonese school context, New ICTs are an asset for the improvement of the teaching / learning of foreign languages. A quantitative analysis of data collected by means of a questionnaire will be the basis of this study. The results reveal an informal integration of ICT in the teaching of languages, which leads us to recommend a formal and national integration of those digital tools.

Key words: ICT, Didactics, Learning strategy, Integration, Foreign language.

Introduction

Il n'est plus besoin de nos jours de démontrer l'effet des technologies de l'information et de la communication dans la vie au quotidien, car elles deviennent des outils dont on ne peut plus se passer. Elles sont de plus en plus variées : rétroprojecteur, diapositive, télévision, vidéo, ordinateur, internet... Cette question qui trouve un intérêt pour les chercheurs gabonais depuis quelques années (Machende (1988), Baloka-Nghoubou (1995), Ntame Effayong (2012), Moualou Nzigou (2014), Boukandou Kombila (2014), Obono Mba (2014)) devient pédagogiquement pertinente étant donné la dimension prise par les technologies de l'information dans l'univers scolaire mondial. La place qu'occupe aujourd'hui ces nouvelles méthodes didactiques dans l'enseignement en général et celui des langues étrangères en particulier, se présente comme une rupture avec les méthodes traditionnelles et ainsi propose des stratégies nouvelles plus adaptées au contexte actuel d'enseignement/ apprentissage. Ce qui amène les acteurs de l'éducation à penser que leur introduction dans l'enseignement des langues est indispensable, sans ignorer que cette évolution lance de nouveaux défis (P. Desmet, 2006).

Le manuel n'est plus l'unique moyen pour assurer une formation de qualité. On remarquera que le lien qui existe entre les technologies de la communication et l'enseignement de la langue, a fait qu'aujourd'hui et plus particulièrement en occident la classe de langue est en partie numérique. Force est de constater qu'en contexte gabonais surement dû au fossé numérique qui existe entre les pays du nord et ceux du sud, l'enseignement/apprentissage de l'espagnol par exemple, se

résume principalement au développement de la compétence linguistique au regard des consignes dictées par l'Institut Pédagogique National (une allusion est faite sur l'utilisation des documents sonores, sans tout de même en donner de détail). Or, de nos jours comme le signifie K. Ahaji (2008)¹ « les TIC sont un vecteur de progrès et propose à ce titre des solutions viables à court et long terme pour les dilemmes éducatifs d'une nation »

Aujourd'hui, la technologie nous ouvre à d'innombrables possibilités pour apprendre, expliquer nos connaissances et les approfondir. Pour ces raisons, nous nous servons du monde éducatif comme promoteur du développement à travers diverses initiatives dans le but de donner au citoyen une formation de qualité. Il faudrait donc arriver à construire un univers de travail avec un matériel didactique qui faciliterait les progrès de l'enseignement/apprentissage, des méthodes qui prendraient en compte les réalités quotidiennes et le vécu des apprenants.

L'expérience des pays industrialisés montre que les TIC transforment et permettent l'accroissement du niveau de richesse d'un pays. C'est à la lumière de cette enquête qu'il nous importera de comprendre pourquoi les TIC peinent à intégrer le système éducatif et l'enseignement des langues étrangères. En d'autres termes, comment donner aux technologies de l'information à l'école la place qu'elle occupe déjà dans notre quotidien et faire d'elle un véritable potentiel pédagogique ?

La mise en place d'un tel programme nécessite le concours à la fois des ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et celui de la Communication pour favoriser leur intégration dans le système éducatif à grande échelle. Le niveau de développement des TIC est en essor même si plusieurs obstacles s'accumulent et ne facilitent pas l'expansion d'une société de l'information. Nous faisons allusion aussi bien au fonctionnement de nos institutions qu'à l'entière dépendance de l'Afrique aux technologies importées, mais surtout une faible part de dépenses consacrée à la recherche.

L'objectif de cette étude est de valoriser en contexte scolaire gabonais les TIC dans l'enseignement / apprentissage

¹ L'article n'a pas de pagination. Les propos sont tirés de « La politique d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif marocain ». <http://edutice.archive-ouvertes.fr/docid>. Consulté le 10/ 08/ 2017.

des langues étrangères en général et de l'espagnol en particulier. Nous nous basons sur l'hypothèse selon laquelle, on apprendrait mieux l'espagnol si on intègre les TIC dans les apprentissages aussi bien pour l'élaboration des cours qu'en situation de classe, car elles deviennent indispensables pour améliorer les compétences des apprenants.

L'argumentaire d'ensemble de la présente étude portera sur la présentation d'un état des lieux d'études en rapport avec l'intégration des TIC dans les apprentissages et de la situation réel sur le terrain. Les enjeux de leur réelle prise en compte dans le monde éducationnel en tenant compte des résultats de l'enquête menée au sein des établissements secondaires et d'enseignement supérieur; avant de pouvoir conclure en faisant des propositions pour arriver à un enseignement de qualité en langue étrangère qui prendrait en compte les TIC.

1. Cadre conceptuel et situationnel des TIC dans le système éducatif gabonais

1.1. Cadre conceptuel

Avant de rentrer à proprement parler dans les objectifs visés par cette recherche, il convient de définir quelques concepts clés.

Le concept de TIC (technologies de l'information et de la communication) est très souvent associé à l'internet avec tout ce que cela suppose, c'est-à-dire l'utilisation d'ordinateurs et de divers réseaux de télécommunications permettant de relier les utilisateurs entre eux, et de les relier à l'information. Il faut souligner que ces derniers ne se limitent pas à internet, mais englobe aussi l'ensemble des outils et techniques résultant de la convergence des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel, avec comme dénominateur commun les données numériques (FAO, 2003). C'est en d'autres termes, un ensemble d'activités facilitant, à l'aide de moyens électroniques, la saisie, le stockage, le traitement, la transmission et l'affichage de l'information.

Les stratégies sont des ressources que doit mobiliser l'apprenant dans l'exercice de ses compétences (M. Peters et S. Viola, 2003, J. Tardif, 2006) ce qui justifierait l'enseignement de ces dernières (J. Tardif, 1992). En contexte scolaire les stratégies d'apprentissages désignent tous les comportements adoptés par l'apprenant dans son apprentissage et tout ce qui peut influencer la façon dont il va le faire (C. E. Weinstein et R. E. Mayer, 1986). Ils assimilent les stratégies

d'apprentissages à des moyens utilisés par l'étudiant pour acquérir, intégrer et se rappeler les connaissances qui lui sont enseignées.

Au-delà de cette définition basique, nous avons adopté la définition proposée par C. Bégin (2008, p.48) qui définit la stratégie d'apprentissage en contexte scolaire comme une catégorie d'actions métacognitives ou cognitives utilisées dans une situation d'apprentissage, orienté dans un but de réalisation d'une tâche ou d'une activité scolaire et servant à effectuer des opérations sur les connaissances en fonctions d'objet précis. Ce qui signifie que de nos jours des stratégies plus adaptées doivent être mises en place.

Le sommet de la francophonie (Bucarest, 2006) soulignait que le développement des TIC traduit une vision stratégique judicieuse face au processus irréversible de la mondialisation. Ce qui constitue un important potentiel d'innovation pédagogique et un réservoir quasi infini de nouvelles données capables d'assurer le meilleur essor aux systèmes éducatifs et de permettre de relever les nouveaux défis qui se posent en ce début du troisième millénaire (MAP, 2006).

1.2 Situation des TIC dans le système éducatif gabonais

Depuis 1964, l'enseignement des langues étrangères est effectif au Gabon. La loi n°21/2011 portant orientation de l'éducation, la formation et la recherche n'a fait que demander une revalorisation des langues locales ainsi que le maintien de l'anglais comme première langue vivante apprise à l'école sans oublier de proposer le choix d'une autre langue.

En ce qui concerne l'introduction des technologies de l'information et de la communication, dès 1981, Louis Gaston Mayila (ministre de l'Education Nationale en ce temps) parlait déjà d'une nécessité d'introduire l'informatique à nos cursus à partir de la classe de quatrième, car estimant que celle-ci bouleversait déjà les pays industrialisés et ceux qui se tiendraient en marge de cette révolution souffrirait plus tard de handicap. Après quelques années de latence c'est finalement en 2001 que le gouvernement mettait en place un projet d'initiation des élèves à l'informatique (A. Obono Mba, 2005). Une promesse de dotation de 500 ordinateurs (soit 15 ordinateurs par lycée) pour permettre aux élèves de s'initier à l'informatique et à internet. Mais surtout un accompagnement spécialisé proposé à un groupe d'enseignants pour que, eux, à leur tour forment leurs collègues. Ce projet n'a pas eu le succès escompté. Un

changement à la tête du ministère de l'Education Nationale a mis fin au projet, le matériel vendu et les salles prévues pour accueillir cette activité réaménagées en salles de classes.

En 2009, le projet One Laptop Per Child (OLPC) qui engagerait le partenariat entre l'université Laval et l'Ecole Normale Supérieure de Libreville, envisageait de faire don d'un ordinateur à chacun des enseignants et élèves, attend toujours d'être initié aujourd'hui. Même s'il faut reconnaître qu'un premier lot envoyé par la fondation OLPC aurait été détourné après son débarquement au port d'Owendo. Des journées de sensibilisation et de promotion des TIC sont organisées par des organisations non gouvernementales telles que l'ONG Acte (Agence de Consolidation des Technologies de l'Education). Ses journées sont l'occasion de sensibiliser les populations sur les opportunités qu'offrent les TIC dans le monde éducatif.

L'agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF) avec son projet e-éducation est la tentative la plus récente. L'objectif était le déploiement sur l'ensemble du territoire des infrastructures numériques on a alors vu dans l'enceinte du lycée national Léon Mba la naissance d'une salle de réception équipée de diverses machines (scanner, imprimante) et d'une seconde dédiée aux TIC (ordinateurs). Par la même occasion à Port-Gentil, le centre Joseph Avaro a vu le jour. Pour ce qui est du reste du pays, le projet peine à s'installer.

Il faut signaler que sur le terrain nous avons constaté des disparités importantes dans les établissements. Nous avons pu noter la présence de supports didactiques (audio, visuel, stéréo, projecteurs, ordinateurs...). Selon les établissements, on se trouve face à des situations dans lesquelles certains possèdent des équipements (lycée national Léon Mba, l'Institution Immaculée Conception par exemple, Université Omar Bongo) et d'autre qui n'en possèdent pas (Jean Hilaire Aubame Eyeghe, Ecole Normale Supérieure, collège notre dame de Quaben) et ceux qui en possèdent mais dont la maintenance n'est pas assurée faute de budget (Lycée technique national Omar Bongo).

A l'instar de l'Institution Immaculée Conception qui prévoit une heure d'informatique dans son emploi du temps le reste des établissements ne propose pas de cours d'informatique. Le lycée Léon Mba pourtant très bien équipé, à une salle d'informatique très peu fréquentée des élèves et

même des enseignants. L'université Omar Bongo elle, est dotée d'un campus numérique fournit en matériel informatique. Le seul bémol est que pour y accéder il faut souscrire à un abonnement mensuel ou annuel et bien souvent les étudiants à cause de leur situation économique précaire ont du mal à souscrire. A l'Ecole Normale Supérieure (ENS) il existe une salle dite de micro-enseignement dans la quel on note la présence de vidéo projecteur et quelques ordinateurs dont les étudiants n'ont pas accès régulier car c'est une salle qui prend des allures de salle de classe vu qu'à certains moment, la pénurie de salle oblige certains enseignants à s'en servir pour dispenser leur cours et donc la détourne des usages conventionnels. Il ne faut pas oublier de signaler que depuis 2009, l'ENS offre une formation en TICE avec l'ouverture d'un département d'informatique sensé initié les élèves-professeurs à l'utilisation pédagogique des TIC.

Il en résulte que les trois quart des établissements à l'exemple du Lycée Technique National Omar Bongo, le Lycée Jean Hilaire Aubame Eyeghe, le Collège Notre Dame de Quaben, le Collège Evangélique d'Akébé et à l'intérieur du pays ne possèdent pas de matériel informatique. Le lycée Technique Nationale Omar Bongo a bien un laboratoire mais dont les enseignants ne se servent pas. Pour pallier le manque de matériel les établissements attendent désespérément les dotations de l'Etat. Le projet de l'état de mettre les TIC au service du développement durable se présente comme une nouvelle piste à exploiter.

2. Méthodologie de la recherche

Pour cette étude nous avons opté pour une approche mixte : quantitative et qualitative. Pour collecter les données, nous avons dans un premier temps, distribué quarante questionnaires à des étudiants régulièrement inscrits au parcours licence à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Libreville, au courant de l'année académique 2016-2017. Ce sont des étudiants du département d'anglais et d'espagnol, d'un niveau variant entre licence 1 (que nous nommerons L1, L2, L3) et master 1 (M1) pour ceux qui suivent un cursus normal et ceux inscrit pour obtenir le Certificat Aptitude au Professorat de Collège (CAPC, ayant une expérience professionnelle) qui se sont prêtés à l'enquête. Le questionnaire est composé de deux types de questions, des questions ouvertes et des questions à choix multiples ce qui justifiera la différence statistique que l'on

observera dans la présentation de certains résultats. Elles portaient sur la connaissance et l'usage des TIC, les objectifs et conditions d'accès de ces outils à des fins d'apprentissage. Dans la seconde partie de l'enquête, après avoir fait le répertoire de certains établissements (lycée Léon Mba, Institution Immaculée conception...) équipés en matériel informatique fonctionnel ou non, nous avons eu des entretiens semi-directifs avec des enseignants de langues. Ces entretiens ont porté sur l'usage des TIC par les enseignants et leurs valorisation dans l'enseignement /apprentissage.

L'échantillon est composé d'étudiants et d'enseignants des deux sexes, chacun avec une formation en langue étrangère allant de deux à dix-sept ans de pratique ou d'apprentissage. L'enquête a eu lieu (pour les étudiants) au sein de l'ENS durant la période de grève des enseignants c'est-à-dire mi-juillet 2017. Nous avons ainsi pu profiter de leur disponibilité et tous les questionnaires ont été restitués. Une seule inquiétude de la part des étudiants sur une possibilité de réprimande a été soulignée, car certains étaient inscrits au cours de linguistique espagnole que nous dispensons. Assurément non, car ce questionnaire était anonyme. En ce qui concerne les enseignants, l'entretien a eu lieu lors de notre passage dans les établissements. L'objectif était celui de vérifier la présence de salle d'informatique fonctionnelle et surtout l'utilisation de ces dernières dans le cadre des cours par des enseignants et les apprenants. C'est dans ce cadre que 10 enseignants volontaires se sont prêtés au jeu et ont pu nous faire partager leur expérience.

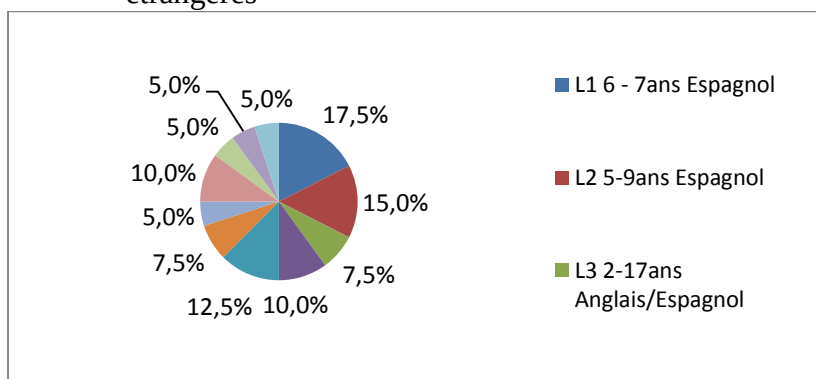
Notre regard s'est porté sur cette population car elle est capable de comprendre l'importance d'une intégration des TIC dans l'enseignement des langues étrangères, dans le but d'une amélioration de leur formation et de celle qu'eux, à leur tour apporteront à leurs apprenants. Signalons au passage qu'une étude élaborée par nos soins en 2014 dans les collèges et lycées de Libreville et les provinces de la Ngounié, Woleu-Ntem présentait déjà les insuffisances constatées quant à l'absence des TIC dans les lycées et collèges. Les résultats de la présente enquête seront interprétés et analysés tout au long de cette étude.

3. Présentation et analyse des données

3.1. Présentations des résultats obtenus chez les apprenants

Pour une bonne lisibilité des résultats nous avons choisi de les présenter sous forme de tableau et diagramme. Les apprenants ayant été invité à décliner leur sexe, cursus et le nombre d'années d'expérience ou d'apprentissage de la langue, le tableau ci-dessous renseigne sur certaines de ces informations.

Schéma 1 : Nombre d'année d'apprentissage des langues étrangères



Source : Données de l'enquête, juillet 2017

Le diagramme ci-dessus présente la situation scolaire des enquêtés. Il a été question de savoir depuis combien de temps ils apprennent les langues étrangères. Sur les dix-huit étudiants inscrits en licence I, nous avons eu un groupe qui déclare avoir entre 6-7ans d'apprentissage d'espagnol (17,5%), d'autre 7ans d'apprentissage de l'anglais (12,5%), d'autres encore entre 4-7ans d'anglais/espagnol (10%), enfin, un groupe ayant fait entre 4-7ans d'anglais/espagnol/arabe.

En ce qui concerne le groupe des neuf étudiants inscrits en licence II, certains affirment avoir fait entre 5-9ans d'apprentissage de la langue espagnole (15%) et d'autre 8ans d'anglais (7,5%).

Pour les inscrits en licence III, constituer de cinq étudiants se compose de deux groupes. Le premier fait référence à ceux ayant entre 2-7ans d'expérience en anglais/espagnol (7,5%), et de ceux qui ont fait 8ans d'anglais.

Le dernier groupe regroupe les étudiants de CAPCI et Master I, au nombre de 4. Certains affirment avoir fait entre 2-

3 ans d'espagnol (10%), et d'autres entre 1-7ans d'anglais et d'espagnol (5%), et ceux de master en 4-7ans d'espagnol.

Une première observation ressort de cette présentation, les apprenants peu importe leur formation ont été mis au contact d'au moins une langue étrangère. Ce qui signifie que l'école gabonaise œuvre en faveur du bilinguisme dans la formation des apprenants.

Tableau I: Utilisation des outils

Cette section présente les résultats obtenus des répondants en rapport avec les outils utilisés pour l'apprentissage des langues étrangères, la connaissance, la définition l'importance ainsi que les objectifs de l'usage des TIC.

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentages (%)
Avec quel genre d'outil étudiez-vous ?	-Textes	40	100
	-Documents iconographiques	37	92,5
	-Vidéo	5	12,5
	-Internet	10	25
	-Autre	0	0

Source : Données de l'enquête, juillet 2017

En nous référant au tableau1, nous avons pu remarquer que tous les étudiants reconnaissent qu'on les fait travailler beaucoup plus avec des textes 100% et des documents iconographiques 92,5%, quelque uns avec internet 25% et très peu avec des vidéos 12,5%. Au regard du nombre d'enquêtés ces résultats pourraient surprendre, nous signalons juste que cette question dont les réponses étaient à choix multiples, chacun des étudiants pouvait cocher entre une et quatre réponses.

Le tableau ci-dessus présente le texte (100%) et le document iconographique (92,5%) comme l'outil prisé par les enseignants pour enseigner les langues. Surement dû à la facilité d'accès mais aussi à une possibilité rapide d'exploitation des données des manuels. Les manuels sont accessibles même s'ils sont parfois frappés d'anachronisme.

Tableau II: Connaissance des TIC

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentages (%)
Avez-vous entendu parler des NTIC ? Dans quel domaine?	-Oui, en milieu scolaire	25	62,5
	-Oui, dans des activités humanitaires	5	12,5
	- Oui, en informatique	3	7,5
	-Oui, dans les télécommunications	1	2,5
	-Oui, en milieu extrascolaire	6	15

Source : Données de l'enquête, juillet 2017

La troisième question qui portait sur comment est-ce qu'ils ont connu les nouvelles technologies de la communication, nous notons que la grande majorité dit les avoir connues en milieu scolaire 62,5%, pour d'autres lors d'actions humanitaires 12,5%, pour d'autres encore en s'intéressant à l'informatique (7,5%). Une infime partie (2,5%) affirme avoir connu les TIC grâce aux télécommunications et enfin, 15% en milieu extrascolaire.

Le constat est tel que plus de la moitié des apprenants (62,5%) ont connu les TIC en milieu scolaire. En dépit de leur absence au sein des établissements certains enseignants en font allusion dans leur cours.

Tableau III: Définition des TIC

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentages (%)
Que signifie pour vous TIC ?	-Internet, qui simplifie l'accès à plusieurs informations	10	25
	-Rapprocher les individus	8	20
	-Moyens d'information et d'apprentissage	12	30
	Meilleure accessibilité aux informations instantanées et ouverture au monde	10	25

Source : Données de l'enquête, juillet 2017

Concernant la question ayant trait à la signification des technologies de la communication, nous pensons au regard des réponses apportées qu'elle n'a pas été comprise. Nous avons

obtenu 25% qui pensent que TIC veut dire internet qui simplifie l'accès à plusieurs informations, 20% pensent que c'est un canal pour rapprocher les individus, 30% que c'est un moyens d'informations et d'apprentissage et les 25% le voient le meilleur moyen pour accéder aux informations instantanées et s'ouvrir au monde.

Les réponses obtenues sont inexploitable pour savoir si les apprenants peuvent définir l'acronyme TIC car on constatera que personne ne donne de bonne réponse; mais on peut l'exploiter autrement en disant qu'on descelle un analphabétisme des apprenants en ce qui concerne les TIC d'où cette carence.

Tableau IV: Importance des TIC

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentages (%)
Aimeriez-vous utiliser les NTIC à l'ENS ? Pourquoi?	-Oui, pour avoir accès aux éléments linguistiques	3	7,5
	-Oui, pour l'amélioration de la formation	10	25
	-Oui, pour approfondir ses connaissances	4	10
	-Oui, pour faciliter les échanges avec d'autres étudiants	8	20
	-Oui, pour faciliter la recherche	5	12,5
	-Oui, pour communiquer plus rapidement	3	7,5
	-oui, pour voyager sans se déplacer	2	5
	-Oui, pour la traduction et apprendre la prononciation	1	2,5
	-Oui, pour stimuler l'apprentissage	2	5
	-Oui, pour simplifier l'accès à un grand nombre de données	2	5

Source : Données de l'enquête, juillet 2017

Le second tableau qui interroge sur l'importance des technologies de l'information dans la formation des étudiants

nous montre que 7,5% aimeraient que les technologies de la communication soient introduites dans les apprentissages pour accéder aux éléments linguistiques. Pour 25% des étudiants cela leurs connaissances, 20% disent que cela faciliterait les échanges avec d'autres étudiants, pour 12,5% cela favoriserait la recherche, pour 7,5% ils communiqueraient plus rapidement, 5% pensent que cela leur permettrait de voyager sans se déplacer, 2,5% disent que les nouvelles technologies de la communication faciliterait la traduction et l'apprentissage de la prononciation, 5% parlent d'elles comme d'un stimulus de l'apprentissage et les 5% restant disent qu'elles simplifieraient l'accès à un grand nombre de données.

Les répondants sont ouverts à l'utilisation des TIC dans les établissements, elles donnent une infinité de possibilité pour révolutionner l'apprentissage et améliorer la formation.

Tableau V : objectif de l'utilisation des TIC

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentages (%)
Pour vous quelles seraient les objectifs d'un usage des NTIC à l'ENS ? Pourquoi?	- Développement cognitifs	1	2,5
	-Communiquer en ligne	4	10
	-Faciliter l'Enseignement/Apprentissage	3	7,5
	-Comparer des données	8	20
	-Source de documentation	5	12,5
	-Etudier en ligne	4	10
	-Connaitre le monde extérieur	6	15
	-Améliorer les résultats scolaires	3	7,5
	- Révolutionner le système éducatif	3	7,5
	- Etre au contact de la langue pour la maitrisée	2	5
	-Se mettre au même niveau que les pays industrialisés	1	2,5

Source : Données de l'enquête, juillet 2017

Un usage des nouvelles technologies de la communication pour quels objectifs : pour assurer le développement cognitif (2,5%), pour communiquer en ligne (10%), pour faciliter l'enseignement/apprentissage (7,5%), pour comparer des données (20%), c'est une source documentaire pour 12,5%, pour étudier en ligne (10%), pour

connaître le monde extérieur (15%), pour améliorer les résultats scolaires (7,5%), pour révolutionner le système éducatif (7,5%), pour être en contact de la langue et la maîtrisée (5%), enfin, pour se mettre au même niveau que les pays industrialisés (2,5%).

Les technologies de la communication envahissent le quotidien des individus. L'école ne doit pas rester en marge.

Tableau VI : accessibilité des TIC

Questions	Réponses	Effectifs	Pourcentages (%)
Les NTIC vous sont-elles accessibles? Si oui, à quelle fréquence? Si non, pourquoi?	Oui, elles sont accessibles, tous les jours, grâce au téléphone portable	15	37,5
	Non, elles ne sont pas accessibles, déficit de matériel dans les établissements	10	25
	Non, elles ne sont pas souvent accessibles, absence de pouvoir d'achat et d'équipement	15	37,5

Source : Données de l'enquête, juillet 2017

A la question sur leur accessibilité 37,5% disent que les nouvelles technologies sont accessibles pour eux tous les jours mais en dehors de l'école ou grâce à leurs outils personnels, 25% répondent non par absence de matériel dans leur structures d'accueil et 37,5%, pas souvent car leur pouvoir d'achat ne leur permet pas de s'en procurer.

Les résultats montrent que ceux qui utilisent les TIC, le font majoritairement (37,5%) à l'aide d'outil personnel. Car le matériel n'est pas disponible dans les établissements et leur accessibilité est difficile à cause du très faible pouvoir d'achat vu qu'un nombre important d'apprenants est issu de milieu défavorisé.

3.2 Présentation des résultats chez les enseignants

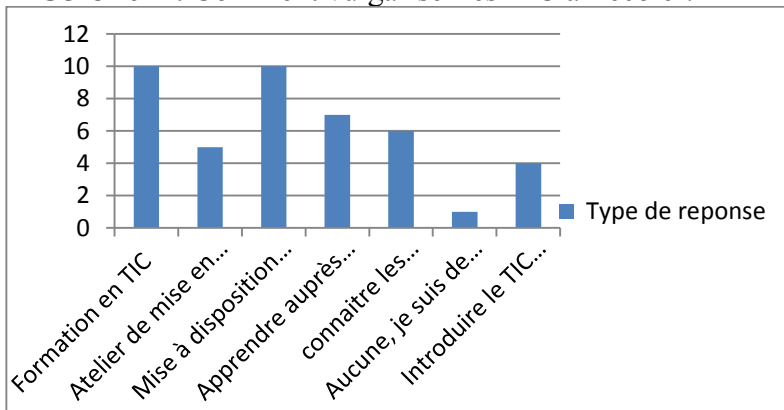
A l'instar de l'enseignant de l'institution Immaculée Conception et de celui du lycée National Léon Mba, les autres enquêtés disent ne jamais avoir utilisé les TIC dans leurs établissements. La raison évoquée est généralement le manque de matériel et surtout la méconnaissance des méthodes

d'enseignement via les TIC. Ils travaillent tous à l'aide d'ouvrages spécialisés pour la préparation de leurs cours et font appel aux TIC dans la compétence de recherche pour compléter leurs cours. L'usage des TIC ne se fait qu'à titre personnel dans le cadre de la consultation de leurs mails, pour la saisie des notes et pour ceux qui possèdent des smartphone pour rester connecter et discuter en ligne.

La majorité des enseignants indique n'avoir suivi aucune formation particulière en matière de TIC ce qui peut surprendre et nous amené à réfléchir sur les objectifs de la formation proposée par l'ENS aux apprenants. Bien qu'ayant très peu été mis au contact des TIC, les enseignants reconnaissent que ce sont des nouvelles stratégies d'enseignement/apprentissage qui peuvent être intéressantes et permettre d'envisager l'enseignement sous un autre angle et sortir des méthodes traditionnelles.

Nous avons également demandé aux enseignants de faire des propositions qui pourraient aider le gouvernement dans la vulgarisation d'un enseignement avec les TIC. Les réponses globales nous les présentons dans le graphique qui suit.

Schéma 2 : Comment vulgariser les TIC à l'école ?



Source : Données de l'enquête, juillet 2017

Le graphique ci-dessus présente les propositions faites par les enseignants pour une vulgarisation des TIC dans l'enseignement des langues étrangères. Tous (100%) estiment que recevoir une formation dans les TIC est important, mais qu'il serait nécessaire d'avoir à leur disposition des structures et infrastructures (100%), pour pouvoir expérimenter des ateliers de mise en situation (50%) et apprendre auprès des

pairs et experts extérieurs (70%). Mais pour se faire certains (60%) pensent que connaître des logiciels de traitement de son (Audacity) pourrait servir et mais aussi et surtout encourager l'introduction des TIC dès le lycée pour une meilleure lisibilité de celles-ci. Un infime groupe (10%) préfère se maintenir en l'état actuel des choses estimant ne pas pouvoir se familiariser avec les TIC car former aux anciennes méthodes d'enseignement.

4. Pour une intégration des TIC dans les apprentissages : enjeux et perspectives

4.1. Enjeux d'une intégration des TIC

Les technologies de la communication dans un monde où se côtoient langues et culture sont utiles à l'apprentissage des langues étrangères. Il serait donc utile que les différents gouvernements favorisent des projets visant à développer le numérique à l'école. En effet, il faudrait mettre à la disposition de tous les établissements, un service multimédia avec comme objectif, la redéfinition des méthodes d'enseignement car c'est un « construit extrêmement hétérogène » (G. -L. Baron, 2005, p.1) qui permet à lui seul de gérer simultanément image, son et texte mais surtout peut-être liée à des domaines tout aussi différents. Cette façon de faire permet de reconstituer la langue de manière crédible. Cela obligerait sûrement les enseignants à sortir de la routine et des automatismes.

Face aux innombrables problèmes auxquels doivent faire face les apprenants pour obtenir les informations et se construire un savoir, il n'est plus normal que l'enseignant se présente comme le seul détenteur du savoir avec l'obligation de le transmettre à l'apprenant. En fait, la focalisation qui existait sur le manuel et l'enseignant n'est plus d'actualité depuis l'implication des technologies de l'information. D. Peraya (2003) explique qu'une relation permanente existe entre les TIC et l'enseignement. F. Mangelot (2001) fait constater que le rapport entre la langue et l'informatique (technologie) est très forte, car selon lui il y a deux raisons qui favorisent cette relation : l'une est sociologique et l'autre est didactique. La première serait le résultat de « la croissance exceptionnelle de la demande sociale d'apprentissage des langues et certaine tradition d'autodidaxie dans ce domaine » et la seconde liée au fait jusqu'à fin des années soixante-dix, la vision de l'apprentissage était très behavioriste et s'accommodait bien des exercices structuraux. Aujourd'hui, le

rôle de l'enseignant doit être tourné vers la formation des apprenants dans ce que C. Ollivier (2011), et C. Puren (2008, p.1) appellent « compétences informationnelles c'est-à-dire la capacité à agir sur et par l'information en tant qu'acteur social ». L'enseignant doit servir de tremplin à l'apprenant afin de lui apprendre à trouver, trier, évaluer, gérer les informations présentes sur le web. En clair, il enseigne à l'apprenant comment il doit construire et gérer son apprentissage.

Envisager la question de l'intégration du numérique dans l'enseignement nécessite que l'on examine les conditions qu'il conviendrait de remplir pour que leur intégration soit efficace en terme pédagogique, mais en premier, qu'il ait du sens pour les enseignants. En effet, il faudra faire une utilisation prolongée qui permettrait aux enseignants la familiarisation avec ces nouvelles technologies pour que ces dernières se présentent comme une valeur ajoutée, tout cela en rapport avec ce qui existe déjà et dont on ne récuse pas l'efficacité. Il faut aussi tenir compte du temps que met un enseignant pour se familiariser aux nouveaux matériels qui devraient lui faire gagner en efficacité personnelle et pédagogique et aussi lui permettre d'améliorer sa pratique.

Il ne faut pas oublier que l'intégration du numérique impose des moyens logistiques et humains importants. Pour le cas du Gabon par exemple, il ne s'agit pas d'un transfert à l'aveuglette des technologies comme cela a été le cas dans le transfert des méthodes et des manuels. Il faudrait élaborer une recherche minutieuse pour voir comment ces nouvelles technologies peuvent être un plus pour l'enseignement des langues au Gabon. Il est vrai que cette nouvelle façon de faire va se présenter comme une rupture dans les habitudes éducatives et va faire perdre momentanément aux enseignants la maîtrise de la situation, mais cela se présente comme un mal nécessaire pour pouvoir consolider l'apprentissage des langues dans ce monde interculturel où on est amené à tout partager.

4.2 Perspectives

Le numérique incite les apprenants à participer pour donner leur point de vue sur ce qui est fait et donc il existe une étroite collaboration entre les différents membres du contrat didactique. « L'ordinateur peut être un outil qui supporte l'enseignement linguistique et le véhicule, en comportant un logiciel didactique qui facilite l'acquisition » (D. Legros, J. Crinon, 2002, p.18). On partage des données, il y a un tuteur

qui s'occupe d'un certain nombre de personnes, ce qui permet de briser les problèmes visibles chez les apprenants et là, l'aide est apportée individuellement et selon la difficulté. Le développement du numérique au Gabon ne sera pas une fin en soi : il suffirait juste de réfléchir à l'amélioration des méthodes pédagogiques s'appuyant sur les compétences des apprenants. La vision ludique de ces outils doit être dépassée pour pouvoir mettre à disposition des étudiants un matériel et surtout des ressources. Les TIC doivent être assimilés à des possibilités données à l'apprenant pour explorer un nouveau mode d'apprentissage.

Il existe déjà des réseaux sociaux d'apprenants de langue tels que *Babbel* , *Speakmania* , *Busuu* , *Livemoch* qui regroupent et facilitent des rencontres virtuelles d'internautes désireux d'apprendre les langues tout en aidant les autres à apprendre celles dont ils ont une maîtrise parfaite. Il existe aussi des bases de données comme *Mentimeter*, ou *Kahoot* qui sont ouvertes à des téléchargements sur mobiles et peuvent par exemple aider les utilisateurs à réduire l'anxiété en classe ou à favoriser un apprentissage collectif. La participation des apprenants nécessite une simple inscription et une précision sur les langues que l'on maîtrise et celles que l'on souhaite apprendre. Il suffira de chatter ou de discuter en ligne pour rentrer en contact avec les autres membres. Mais avant toute discussion, il faut une acceptation de l'internaute intéressé.

Les technologies auront la particularité de changer le système éducatif et les méthodes pédagogiques. Le travail serait beaucoup plus adapté aux besoins de l'apprenant et permettrait d'impliquer les familles à l'apprentissage. Des réflexions pourraient aussi être menées en ce qui concerne les usages pédagogiques du numérique en rapport avec l'enseignement des langues étrangères dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Afin de pouvoir renforcer la motivation des apprenants, il faudrait créer des sites internet où pourraient se rencontrer enseignants et apprenants gabonais, togolais, camerounais, tchadien et pourquoi pas, ceux du monde entier.

Le numérique doit alors être un levier pour l'évolution des pratiques linguistiques et des pédagogues doivent mettre en place des réseaux de gestion assurant l'efficacité des politiques linguistiques sans omettre d'inclure le numérique. Mais, la variable dont on doit le plus tenir compte c'est l'apprenant qui, nous le pensons, devra être formé continuellement aux

compétences du numérique et cela devrait être intégré dès le jeune âge et dans les premiers pas à l'école.

Le logiciel pédagogique *Macao* par exemple, qui est un module d'aide à la compréhension de l'anglais oral est exploité à l'Université de Montpellier III par des apprenants non-débutants dans l'enseignement / apprentissage de l'anglais. Il a été conçu pour améliorer l'apprentissage des étudiants. A l'aide de ce logiciel, les étudiants et les enseignants repèrent les difficultés de l'apprenant d'anglais. Ils sont mis face à leurs problèmes et sont poussés à l'entraînement et à l'auto corrections. En réalité, *Macao* leur permet de développer des savoir-faire ainsi que la capacité à s'exprimer oralement. Les enseignants et étudiants gabonais pourraient expérimenter ce genre de logiciels pour l'enseignement de l'espagnol et de l'anglais car on se rend compte que c'est l'expression orale qui est très souvent défectueuse. Cela permettrait d'accroître leurs capacités.

Il faut aussi mettre en place des politiques publiques de recherche pour permettre l'application du numérique, cela en associant des éditeurs, des chercheurs et pédagogues pour que ces usages deviennent des performances scolaires. En fait, à long terme, l'école au Gabon, devra envisager de passer de la craie à la souris. Un tel exploit est à l'heure actuelle encore difficile à réaliser à cause des conditions dans lesquelles se trouvent le pays : difficulté d'accès aux nouvelles technologies de l'informations, ou si accès, les débits ne permettent pas une exploitation efficiente.

5. Discussion

Le but de notre article était de faire un état des lieux sur l'intégration des TIC dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Ainsi grâce à nos enquêtes, nous avons pu rendre compte d'une présence absence des TIC dans les pratiques d'enseignement/ apprentissage au Gabon.

Le numérique reste incontournable de nos jours pour un bon apprentissage des langues ; encore faudrait-il qu'enseignants et apprenants le maîtrisent. Pour ce qui est des apprenants, nous pensons que pour sortir de cet analphabétisme concernant les TIC, ils devraient apprendre l'informatique dès l'école primaire pour acquérir des socles communs de communication et se familiariser très tôt avec le jargon informatique, pour renforcer leurs usages. Il faudra surtout former les enseignants pour la réussite de tous les

apprenants. Mettre à disposition un personnel dédié à cette nouvelle tâche de formation pour accompagner les enseignants qui eux, accompagneront les apprenants.

Le pari est encore difficile à réaliser mais pour que cela ait la chance de voir le jour, il faudra écarter les sceptiques vis-à-vis du projet, puis travailler d'arrache-pied et surtout prendre exemple sur les pays d'Europe qui aujourd'hui déjà, expérimentent des nouvelles techniques et des pédagogies d'enseignement et d'apprentissage. La recherche montre que les relations entre technologies et apprentissage linguistique en général peuvent être productives et efficaces.

Conclusion

En somme, l'irruption des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques sociales des apprenants et des enseignants ne saurait les laisser insensibles. Mais une introduction à grande échelle du numérique et la distribution du matériel à tous les apprenants ne pourra être efficace que si une équipe pédagogique et les institutions dirigeantes soutiennent la démarche, sinon l'entreprise sera vouée à l'échec. Tout au long de cette étude nous avons pu constater que l'intégration des technologies de la communication est un processus complexe allant au-delà de l'équipement d'un établissement en ordinateurs, car l'ordinateur n'est qu'un outil et pas une solution.

Le numérique ne devrait pas être en marge de l'éducation et ne toucher l'école que de façon périphérique ; il doit être impliqué et présent dans la formation pour que les apprenants soient compétents et compétitifs. Ce sont les résultats tirés de nos enquêtes qui demandent une introduction assez rapide des technologies de la communication parce qu'elles ne peuvent plus ni être ignorées ni même mises à l'écart.

Bibliographie

- AHAJI Khalid, 2008, « La politique d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif marocain », <http://edutice.archive-ouvertes.fr/docid>. Consulté le 10/08/2017.
- ARCHIVE DE DOCUMENT DE LA FAO, 2003, « *La situation de la communication pour le développement au Niger (Etat des lieux)* ». Tome1, Rome, www.fao.org. Consulté le 25/09/2017.

- BEGIN Christian, 2008, « Les stratégies d'apprentissages : un cadre de référence simplifié », *Revue de Science de l'Education*, Volume 34, N°1, p. 47-67, <http://id.erudit.org/iderudit/018989.ar>. Consulté le 13/09/2017.
- BARON Georges-Louis, 2005, « Les TICE de l'innovation à la scolarisation : problèmes et perspectives » in Association des Formateurs TICE. Colloque Association des Formateurs TICE, Boulogne-Billancourt, http://aft-rn.net/actes...conference_GL_baron.pdf. Consulté le 25/11/2017.
- BOUKANDOU KOMBILA Liza Gladys, 2014, *L'apprentissage de l'espagnol langue 3 par la population scolaire et universitaire gabonaise*. Thèse de doctorat. Perpignan, université de Perpignan Via Domitia.
- LEGROS Denis, CRINON Jacques, 2002, *Psychologie des apprenants et multimédias*, Paris, Armand Colin.
- MANGENOT François, 2000, « Quelles tâches dans ou avec les produits multimédia ? » communication au 17^{ème} colloque Triangle, parue dans triangle 17, multimédia et apprentissage des langues, ENS éditions. http://w3.ugrenoble3.fr/espace_pedagogique/triangle.htm2001. Consulté le 23/11/2017.
- MAP, 2006, Extrait du texte intégral du message de SM le roi Mohamed VI au XI sommet de la francophonie. Bucharest.
- NTAME EFFAYONG Gaele, 2012, *Los medios audiovisuales como fuentes de motivación en los alumnos de ELE en los institutos gaboneses: caso de 1ère*, Mémoire, Libreville, Ecole Normale Supérieure.
- OBONO MBA Anasthasie, 2014, « Usage des TICE par les professeurs d'anglais dans les lycées et collèges de Libreville », *Lengua, literatura y ciencias de la educación en los sistemas educativos del África subsahariana*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, p. 275-286.
- OLLIVIER Christian, PUREN Laurent, 2011, *Le web 2.0 en classe de langue : une réflexion théorique et des activités pratiques pour faire le point*, Paris, Editions Maisons des Langues.
- PERAYA Daniel, VIENS Jacques, 2003, « TIC et innovations pédagogiques : y a-t-il un pilote ...après Dieu, bien sûr »,

- intégration pédagogique des TIC dans le travail enseignant. Recherche et pratiques. Actes du symposium du CRIFPE, Université de Montréal.
- PETERS Martine, VIOLA Sylvie, 2003, *Stratégies et compétences : intervenir pour mieux agir*, Montréal, Editions Hurtubise HMH.
- PIET Desmet, 2006, « L'enseignement/apprentissage des langues à l'ère du numérique : tendances récentes et défis », *Revue française de linguistique appliquée*, 11, p.119-138.
- PUREN Christian, 2008, « La perspective de l'agir social sur les contenus de communication en classe de langue : de la compétence communicative à la compétence informationnelle », (intervention rencontre FLE de Barcelone), p.1-3, <http://www.aply-langues> modernes, 2009-christianpuren. Com. Consulté le 10/09/2017.
- TARDIF Jacques, 1992, *Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive*. Montréal, Editions Logiques.
- TARDIF Jacques, 2006, *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*. Montréal, Editions de la Chenelière.
- WEINSTEIN C.E, MAYER R.E, 1989, « The teaching of learning strategies », In *Hand Book of Research on Teaching*, New York, New York Macmillan.

L'INSECURITE DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT URBAIN EN COTE D'IVOIRE : CAS DES SYNDICATS ‘GNAMBOLOS’ D'ABIDJAN

BAMBA Ladji*

Résumé

L'article a pour objectif de montrer qu'à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, il y a des difficultés de régulation du transport urbain. En effet, dans le secteur du transport routier abidjanais une multitude de syndicats exercent et ils sont dénommés dans l'argot "Gnambolos". Ces acteurs bien qu'indispensables à cette activité sont dans la manifestation de leur comportement en opposition avec les règles qui régissent le transport ivoirien. Quand on sait que ce secteur rapporte plus de 300 milliards FCFA à l'Etat ivoirien, selon l'Institut National de la Statistique, 2014. Ce recouvrement financier pourrait être doublé ou même triplé si ce secteur connaissait un assainissement notable. Et c'est cette situation de désorganisation sectorielle qui nous interroge sur la capacité des pouvoirs centraux à mieux organiser le transport en Côte d'Ivoire. L'hypothèse de l'étude sous-tend que l'État ne répondant pas aux besoins de déplacement de la population abidjanaise, alors se développe et de la prolifère le système « GNAMBOLOS »

Mots clés : Transport, Abidjan, l'État, insécurité, Syndicalistes, Propriétaires, chauffeurs

THE INSECURITY IN THE SECTOR OF THE PUBLIC TRANSPORT IN IVORY COAST: CASE OF THE LABOR SYNDICATES «GNAMBOLOS» OF ABIDJAN

Abstract

The article has for objective to show that in Abidjan, economic capital of Ivory Coast, it has difficulty of regulation of the public transport there. Indeed, in the sector of the road transport abidjanais a multitude of labor syndicates practices and they are called in the slang "Gnambolos". These actors although essential to this activity are in the appearance of their behavior in opposition with the rules which govern the Ivory Coast transport. When we know that this sector brings back more than 300 billions FCFA to the Ivory Coast State, according to the National Institute of the Statistics, on 2014. This financial covering could be doubled or even tripled if this sector knew a notable purification. And it is this situation of sectorial disorganization that questions us about the capacity Central powers to organize better the transport in Ivory Coast. The hypothesis of the study underlies that the State not meeting the needs of movement of the abidjanaise population, then develops and of it proliferates the system "GNAMBOLOS

* Université Felix Houphouët boigny, Côte d'Ivoire ? Email : ladjib@gmail.com

Keywords: Transport, Abidjan, the State, insecurity, Union activists,
Owners, drivers

Introduction

Le transport concourt au développement de la Côte d'Ivoire en général et d'Abidjan spécifiquement. Avec l'essor de la motorisation à Abidjan, une demande des systèmes de transports régulés, portés par des professionnels aguerris se fait sentir. Cependant, la réalité est toute autre, quand on sait que l'un des secteurs les plus porteurs pour l'économie ivoirienne est celui des Transports. Ce secteur rapporte plus de 300 milliards (INS, 2014). Il influe sans doute sur le quotidien des Ivoiriens. Cependant, il est confronté à d'énormes difficultés. On observe du désordre et de l'indiscipline dans le secteur du transport terrestre en Côte d'Ivoire en général et à Abidjan en particulier. Un manque de renforcement des capacités des transporteurs, de formation des transporteurs, des chauffeurs et de tous les autres auxiliaires ; un manque de qualité des services rendus par le Ministère des Transports par la fixation par arrêté des délais de traitement des demandes ; et un manque de la lutte drastique contre le racket "gnambolo" qui s'est intensifiée avec la crise.

Selon l'institut national de statistique, 2014, on estime aujourd'hui à plus de 350 milliards de FCFA les recettes fournies par le transport à l'économie ivoirienne, contre 150 milliards en 2008. Ce qui est une preuve de l'impact positif du secteur dans l'embellissement des recouvrements d'année en année. Selon Willard 1989, les entreprises artisanales privées de transport sont au niveau interurbain et suburbain pour ce qui concerne les « gbaka¹ » et les taxis-compteurs² et dans les périmètres des communes pour ce qui concerne les « woro woro³ ». Selon les recherches d'Adoléhoumé et zoro, 2002 Abidjan comptait en 2002, 3000 « gbaka » et 5000 « woro woro » et tous ces véhicules de transport sont les propriétés exclusives de transporteurs opérant de façon artisanale privée. La croissance du secteur privé dans le transport à Abidjan résulte des faibles coûts d'acquisition des véhicules et de l'utilisation de prête-noms par les non-Ivoiriens quand on sait que ce secteur est un domaine réservé aux nationaux. De même les chômeurs des entreprises publiques comme privées occupent ce secteur. Ainsi le grand nombre de mains d'œuvre dans le transport se situerait chez les sans-emplois ou encore

¹ Sorte de mini bus de transport en Côte d'Ivoire

² Véhicules intercommunaux à Abidjan

³ Véhicules communaux de ligne à Abidjan

chez les chômeurs. Dans le Rapport de synthèse 2012 de l'Agence Nationale de la Formation professionnelle (Agefop) sur la Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, le secteur privé artisanal a pris de l'ampleur au point de concurrencer le secteur formel. Le secteur privé artisanal occupe une forte majorité des jeunes de 14-24 ans avec 91,1 % d'entre eux qui s'y trouvent du fait de la crise de l'employabilité dans les secteurs formels, Agefop (2012). On pourrait dire que la majorité des jeunes ne parviennent pas à être embauchés par le secteur public formel, d'où la floraison et l'ampleur des activités dans le secteur privé artisanal qui malheureusement semble sous organisés. Ainsi, par la déficience de l'offre de transport, ces acteurs profitent des tiraillements de l'administration du transport pour sortir des périmètres communaux. L'atomisation du transport urbain à Abidjan est amplifiée par la libéralisation de l'importation des véhicules d'occasion. Les opérateurs privés artisanaux ne sont pas des novices dans le transport urbain à Abidjan. Notre analyse permet de comprendre le bénéfice que gagne l'Etat à mettre en place des mesures de régulation pour ce secteur dans l'espoir de le réorganiser. Nous croyons que cette refonte du secteur du transport à Abidjan contribuera à réduire considérablement les violences et insécurités dans les gares routières.

1. Méthodologie

- Techniques de recueils des données

Nous utilisons l'observation, l'interview comme notre technique de recueil des données. Les entrevues ont permis de rentrer en contact avec les différents chefs de groupe afin d'approfondir notre compréhension sur certains aspects de la recherche qui nous semblait floue. L'entrevue se passait autour d'une table et au bureau de l'autorité. Elle se déroulait autour de questions dirigées d'une part et quelquefois de questions semi-dirigées. Cet outil nous a permis de travailler chronologiquement et de ne pas nous perdre dans les différents événements qui ont émaillé notre enquête du terrain.

Il nous a aussi permis d'organiser convenablement les différents moments de l'enquête, il a donné au déroulement de la recherche un caractère historique, car retraçant les dates : l'année, le mois, le jour, l'heure, les minutes et secondes c'est un matériel de récapitulation des événements. Les bibliothèques physiques faisant de plus en plus défaut sous nos tropiques en vue de la recherche sur certains domaines de la fraude en général et celle de l'informelle en particulier nous ont conduits à utiliser les TIC pour pallier ce handicap. Nous

avons bénéficié des techniques d'informations et de communication (TIC). Nous avons consulté des travaux conceptualisés et numérisés disponibles qui ont traité antérieurement le sujet. Il s'est agi de nous inspirer des travaux existants afin de cadrer notre démarche scientifique.

Nous avons choisi la méthode hypothético-inductive comme le prône (F Guillemette 2009). Cette méthode procède par induction ; c'est-à-dire une généralisation/théorisation à partir des cas ou des faits préalablement observés sur terrain. Les questionnements théoriques, assortis d'une hypothèse, pour arriver à la vérification de celle-ci au moyen des données concrètes de terrain.

- Le Milieu d'étude

Les gares routières sont les lieux du transport urbain à Abidjan. Nous avons envoyé des correspondances aux autorités du transport d'une part et aux différentes composantes du transport urbain à Abidjan d'autre part. Il ressort des observations qu'Abidjan a des espaces de transport urbain dans les dix communes qui forme la ville : Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Plateau et Yopougon sont situées au nord de la lagune Ébrié d'où l'appellation de « Abidjan Nord ». Il s'agit de la partie continentale d'Abidjan. Treichville, Koumassi, Marcory et Port-Bouët font partie d'Abidjan Sud. Blokosso et Lokodjro sont des villages inclus au sein de la ville et qui y maintiennent une identité culturelle en milieu urbain. Du nord au Sud, de l'est à l'Ouest et au centre de la ville, on rencontre des secteurs du transport.

- Population et échantillon

Dans le cas d'espèce, où l'ensemble des communes et zones d'Abidjan est considéré comme totalité. Nous avons choisi en 1. « Les opérateurs » ou propriétaires des unités de transport, autant créateurs d'emplois que générateurs de revenus ; en 2. Les Autorités administratives représentées ici par les agents du ministère transport, du travail et de la sécurité sociale ; 3, demandeurs ou bénéficiaires des biens et services offerts par la première catégorie d'interlocuteurs. Pour mieux comprendre le problème il faut s'intéresser à l'organisation du secteur du transport à Abidjan, notamment il faut s'intéresser aux opérateurs publics comme privés.

Ainsi, nous avons interrogé 30 acteurs témoins de policiers, de gendarmes, les agents municipaux deux individus par chaque type d'acteurs. Concernant les jeunes syndicalistes 11 ont été interrogés, les conducteurs d'engins

roulants 8 acteurs et les propriétaires des véhicules 3 acteurs. Les acteurs passifs c'est-à-dire, les usagers du transport 4 acteurs de tout sexe, de toute condition sociale et de toute nationalité.

En effet, contrairement à l'échantillonnage par choix au hasard, il s'agit plutôt de repérer et de viser des unités d'observations présentant au mieux les caractéristiques voulues par les chercheurs. La première difficulté se trouve au niveau de la sélection des opérateurs et bénéficiaires répondants. En effet, les intervenants dans le secteur informel ne se prêtent pas facilement à l'observation empirique, et encore moins à l'enquête. Ceci est notamment dû à l'incompréhension des objectifs de l'enquête, à la suspicion d'un éventuel espionnage du service des impôts et domaines. Il y a la réticence ou même le refus de certaines personnes cibles de répondre au questionnaire ; car craignant d'être menacées dans leur situation au regard de leur état d'informalité. Souvent, nous avons été obligés de décliner notre identité complète, notamment en présentation de notre carte de chercheur : cela nous a permis d'obtenir des informations. Dans ce même ordre méthodologique, il nous a paru nécessaire d'utiliser une langue vernaculaire en vigueur au sein des différents lieux d'investigation, en l'occurrence le Malinké, étant donné que la majorité des répondants sont, analphabètes en matière de la langue française. Enfin, nous leur avons promis de garder l'anonymat en ce qui concerne les concerne.

2. Résultats

2.1. Genèse du phénomène

Une mafia vieille de seize ans entretient la violence dans le milieu du transport à Abidjan. Son procès aura traversé bien des années et des régimes en Côte d'Ivoire. Selon une enquête d'Alexandre Lebel Ilboudo, 2015 de mémoire des acteurs du transport les premiers affrontements entre syndicats rivaux pour le contrôle des gares routières sont survenus dans la commune d'Adjamé. Plusieurs syndicats voulaient contrôler la gare nord d'Adjamé où les tickets s'écoulaient facilement. C'était la guerre des loubards à la solde des parrains de la mafia. A l'arme blanche, les affrontements se soldaient par des dizaines de blessés dont certains succombaient quelques jours plus tard de leurs blessures. La première altercation, la plus violente, rapporte-t-on, a mis aux prises un redoutable syndicaliste du nom de 'Tchègbê (ndlr : homme de teint clair

en malinké) au groupe de personnes proches de feu Kassoum Coulibaly qui n'admettait pas la concurrence. A l'époque Tchègbê était un « Loubard » dans le milieu avec une dizaine de véhicules de transports. Sa fortune comme celle de bien de syndicalistes, la devait à une pratique d'extorsion de fonds et d'intimidation des chauffeurs. Seize ans plus tard, ces acteurs du monde syndicaliste ont tiré leur révérence. Mais le système qu'ils ont mis en place demeure et prospère dans une Côte d'Ivoire qui semble s'en accommodée.

2.2. La drogue, l'adjuvant de la violence

La violence qu'entretiennent les "gnambolos" et les syndicalistes dans les gares de chargement de "gbaka" ou de "wôro wôrô" dans le district d'Abidjan est grandement alimentée par la drogue. Dans ce milieu, la consommation de stupéfiants est un fait banal qui ne surprend plus personne. La plupart des acteurs que nous avons eu à observer en pleine activité de jours consommaient du cannabis avant de commencer le travail soit sur onze syndicalistes 9 reconnaissent l'usage du cannabis. C'est la source d'inspiration de la violence et l'intolérance. Selon le témoignage de l'auteur X, à leur temps perdu, ils se retrouvent très souvent dans des fumoirs dans les communes d'Abobo derrière rail, d'Adjamé ou encore de Yopougon. A Abobo, selon le témoignage du même enquêté, la drogue se vend même autour du rond-point de la mairie. Quand les fumoirs sont tenus par certains démobilisés des Forces républicaines de côte d'Ivoire qui ont délogé les anciens dealers. Faut-il le préciser, quatre (4) causes ont été identifiées comme des sources d'insécurité dans la commune d'Abobo.

Il s'agit des phénomènes de microbes, de syndicalisme, les fumoirs et les scènes de cortèges bruyants lors des mariages. Les acteurs du transport eux-mêmes l'avouent, le seul courage ne suffit pas pour s'imposer sur le terrain. « Il faut d'abord se conditionner », lancent-ils. Autrement dit, il faut consommer des stupéfiants pour se doper et décupler son courage.

2.3. La preuve par l'inaction du gouvernement

Selon les propos de l'enquêté H, « le gouvernement ne peut pas interdire notre activité, Des maires, des commissaires, des gendarmes et des ministres ont leurs ratios», bref. Il faut avoir le courage d'infiltrer le monde syndical du transport en

Côte d'Ivoire pour se faire une idée de son caractère mafiosiste. Trop d'argent y circule. Or l'argent qui s'amasse dans l'informel suscite toujours des convoitises et des complicités insoupçonnées.

Nous pensons qu'un système, sinon une alliance secrète existe entre les acteurs du monde syndical du transport, et les "gnambolos" et ceux qu'ils citent sous le couvert de l'anonymat comme leurs complices. Pour des structures qui ne dressent aucun bilan et qui ne publient jamais leurs comptes, il est bien difficile d'évaluer l'argent qui circule véritablement dans ce secteur.

Toutefois, par exemple, les syndicalistes et autres "gnambolos" du côté de Koumassi affirment glaner 20 à 25 millions chaque jour dans les seules gares de la commune. Qu'en est-il des gares d'Adjamé, de Yopougon, et d'Abobo où l'activité est tout aussi dense?

Même si ces activités enregistraient des sommes identiques dans ces communes, nous en serions entre 80 et 100 millions par jour. Il serait inimaginable que des collectivités qui encadrent au quotidien l'activité ne soient pas tentées en contrepartie de réclamer une part du gâteau. L'on comprend dès lors pourquoi, ces syndicalistes s'affrontent régulièrement et que les forces régaliennes ne se contentent que de s'interposer pour ramener le calme.

Mais pourquoi les autorités ne peuvent-elles pas éradiquer ce phénomène une bonne fois pour toute? , Nous disons en hypothèse que c'est un système mis en place et que personne n'ose remettre en cause. Là, ce sont des millions en cash qui circule dans les gares routières par jour. Au fil des ans, des groupes syndicaux de la sphère du transport sont devenus de véritables coffres forts. L'Etat y trouverait-il pour son compte ? Difficile de le dire. Mais comment comprendre qu'alors que des réformes sont initiées au ministère des transports (réforme du permis, renouvellement du parc auto etc.), rien ne soit fait dans l'urgence pour mettre de l'ordre dans le milieu syndical du transport. Tant d'inaction du gouvernement est incompréhensible. La preuve c'est que les abus prospèrent toujours là où règne le flou. Et en la matière il y'a du flou.

Tableau 1 : Détermination de la stabilité dans la formelle
grâce aux capacités de l'État ou incapacités de
l'État dans l'émergence de l'informel dans un
environnement social d'évolution.

<i>Secteur formel stable</i>	<i>capacité de l'État de répondre aux besoins fondamentaux de la population abidjanaise dans le domaine du transport</i>
<i>Secteur informel en émergence</i>	<i>incapacité de l'État de répondre aux besoins fondamentaux de la population Abidjanaise dans le domaine du transport</i>

Source : enquête du terrain (2015)

Commentaire :

Quand les autorités s'engagent à répondre au besoin de transport des populations le secteur formel du transport prend le pas sur le côté artisanal. Par contre quand les autorités se montrent défaillantes là le secteur artisanal prend le pas avec toutes les conséquences négatives qui suivent : violence, insécurité, indiscipline, tuerie.

Tableau 2 : photographie du secteur du transport urbain à Abidjan

Transport urbain public abidjanais	Transport urbain privé abidjanais
<i>Autorités interventions rares 20 % à travers la SOTRA</i>	<i>Secteur informel, 80 % interventions de privés à travers gbaka, taxi compteur, woro woro</i>
<i>Autorités désertent le secteur 80 %</i>	<i>les cars de transport intercommunal, et les privés le compensent</i>
Commentaire : les autorités interviennent à travers la Société Abidjanaise de transport qu'à 20 % les 80% sont tenus par des privés.	

Source : enquête du terrain (2015)

**Tableau 3 : Les acteurs dans le milieu artisanal du
transport**

ENTREPRENEURS	ENTREPRISES
Propriétaires	<i>Forte entreprise familiale, technique et organisation traditionnelle, externalisation des charges et communication des produits</i>
Syndicalistes	<i>Dépendance vis-à-vis d'un patronat et gestion visant à reproduire le système de l'entreprise informelle</i>
Chauffeurs	<i>Résolution d'un conflit intra-individuel résultant d'un déséquilibre entre aspirations salariales et l'environnement faible de création et de maintien de l'emploi. Réceptivité vis-à-vis du secteur moderne continuité précaire</i>
Commentaire : <i>Une Interdépendance existe entre propriétaires, syndicalistes et chauffeurs. Les trois principaux acteurs du secteur informel du transport en Côte D'Ivoire</i>	

Source : enquête du terrain (2015)

3. Discussion

Une théorie des réseaux, en tant que systèmes d'organisation de l'espace devrait être élaborée dans le cas du transport Abidjanais. Aujourd'hui, sur la base de nombreux travaux individuels et collectifs, en géographie, et dans d'autres disciplines, s'esquisse une théorie territoriale des réseaux, (DUPUY G, 1987). Cette théorie repose sur la notion de transaction. Ce sont les projets transactionnels des acteurs localisés en différents points de l'espace qui fondent leurs territoires et en même temps un réseau virtuel. Celui-ci est réalisé par un acteur collectif, l'opérateur, qui combine les projets des acteurs individuels, gère les impératifs techniques, juridiques, politiques, de façon à produire et à faire fonctionner le réseau concret. Le décalage entre ce réseau réel et le réseau virtuel traduit une plus ou moins bonne adaptation du réseau au territoire. Ce décalage peut être évalué grâce à des indicateurs spécifiques à l'organisation en réseau : connexité, connectivité, homogénéité, isotropie, nodalité. En se référant à cette théorie, une étude récente en 2010, réalisée pour la R.A.T.P. sur un réseau d'autobus de la banlieue parisienne, a permis de comparer plusieurs schémas de réseaux pour la desserte d'un

même secteur. Les résultats obtenus à partir des indicateurs ci-dessus corroborent les résultats d'une enquête effectuée auprès du public sur la même comparaison de schémas. Ces résultats prometteurs amènent à souhaiter d'autres tests de cette théorie territoriale des réseaux. Comparant cette théorie aux réalités dans le secteur du transport à Abidjan nous disons que beaucoup d'initiatives restent à prendre. En effet, le secteur du transport abidjanais est caractérisé par une grande souplesse au niveau organisationnel, de faibles coûts, et repose sur des formes traditionnelles très anciennes. Les faiblesses et inadéquations du système de secteur formel face aux exigences du développement ont favorisé le développement des pratiques dans l'informel. L'économie populaire est essentielle, car dans un avenir proche, elle devrait fournir 93 % des nouveaux emplois dans les villes Africaines presque 2 personnes sur 3 en vivent. Le bureau international du travail (BIT, 2012) précise que la production du secteur informel au Sénégal par exemple, intervient pour 59 % dans le PIB total, dont 95 % dans l'agriculture, 35 % dans l'industrie, et 50 % dans les services. L'emploi dans le secteur informel urbain est passé en 10 ans (1980/1990) de 58 à 77 % de l'emploi total. Pendant cette période l'économie informelle a doublé. Ceux de l'emploi moderne ont diminué de 2 %. Certains économistes pensent que le secteur informel pourrait représenter 2 ou 3 fois l'importance du produit national brut (PNB). Les politiques menées par les pays en développement au cours des années 70 ont conduit à un fort endettement du trésor auprès de la banque mondiale (BM), ont creusé le déficit budgétaire et celui des entreprises publiques et les banques ont accumulé les créances douteuses. Les politiques des années 80, marquées par un assainissement lié à la libéralisation financière, ne peuvent résorber l'ensemble des déséquilibres financiers et au début des années 90, le système formel de la majorité des pays en développement se trouve affaibli dans ce contexte donc, une grande partie de la population, aussi bien urbaine que rurale, se trouve vers le secteur informel, car elle est exclue des réseaux institutionnels classiques. On distingue « l'argent chaud » informel lié à la proximité et aux relations sociales personnalisées et « l'argent froid » anonyme provenant d'organismes formels ou d'institutions formelles. Le secteur informel du transport est hétérogène et diffère selon des pays.

Mais la forme la plus connue est « le phénomène des ‘*gnambolos*⁴’ » en Côte D’Ivoire qui signifie en langue vernaculaire locale “malinké”, mon dû ou ma part » ou association d’acteurs réunis en réseau qui prélèvent de gré ou de force une cotisation à d’autres acteurs du secteur du transport ivoirien qui sont les chauffeurs des véhicules urbains et très souvent employés par les ‘*djoulatché*’⁵ en cette même langue qui signifie : le propriétaire des engins roulants ou le commerçant. Le secteur est caractérisé par des relations personnelles très étroites entre membres, mécanismes originaux et souples, mobilisation donc d’un service domestique et artisanal. La pertinence du secteur informel est un milieu d’activité à part entière, comparable aux services offerts par le secteur formel, ce qui nous renseigne sur les habitudes, les besoins et les comportements des populations des pays en développement en matière de transport urbain. Le secteur du transport urbain artisanal est devenu un des éléments majeurs des stratégies de développement à mener dans les années à venir. Nombreux sont les pays en développement à avoir recours aux capitaux extérieurs pour financer leurs activités. Durant les années 70, la déréglementation du système monétaire international et les excédents de patro-dollars ont favorisé cette attitude des pays en développement. Ainsi, pendant longtemps ils ont négligé la mobilisation de leurs ressources intérieures. Dès lors les politiques monétaires et financières plus rigoureuses se sont mises en place, souvent à la demande des organisations internationales, mais elles n’ont pas fonctionné et le niveau d’endettement de ces pays s’est encore accru et les mettait en difficulté. Le nombre d’activités n’était plus en évolution dans le secteur formel officiel. De nos jours les économistes prônent la formalisation du secteur informel dans les pays en développement. Divers intervenants du secteur informel et artisanal, surtout le transport urbain abidjanais est des fournisseurs privés de service. Ce sont très souvent des entreprises familiales, des entreprises privées gérées par des particuliers. C’est comme le dit (Cohen, 1955), une sous-culture où les acteurs vont émettre de nouveaux codes de conduites, une gestion particulière très souvent en opposition avec le système de gestion formel du transport urbain Ivoirien. On y rencontre des amis, parents, camarades, etc. On se prête

⁴ Syndicalistes du transport urbain

⁵ Propriétaire de véhicule dans le transport artisanal et privé

des coups de main dans un artisanat codifié où, chaque acteur connaît auparavant son rôle et statut. De par son rôle le "djoulatchê" est celui qui fournit le véhicule urbain, il est le propriétaire et reçoit une commission journalière déjà fixée et aussi uniformisée. Le chauffeur est l'employé qui est sur le terrain et le "gnambolos" ou (le *syndicaliste*), qui en lieu et place de défendre les membres de sa corporation les spolient en leur imposant de gré ou de force une cotisation quotidienne, dont la finalité est méconnue pour la plupart des membres syndiqués.

L'observation du terrain montre véritablement qu'au niveau du secteur informel et artisanal du transport urbain abidjanais, l'État est absent dans l'organisation, les agressions sont récurrentes, cependant la situation n'interpelle pas les autorités. Elles semblent avoir d'autres préoccupations que d'arbitrer et surtout organiser ce secteur qui selon les chiffres rapporteraient plus de 350 milliards de francs de gain par an (INS, 2014). Un secteur informel qui devrait être un palliatif pour les problèmes liés aux chômages des jeunes dans le milieu urbain abidjanais devient par contre un problème. Et vraisemblablement, tous les acteurs du domaine du transport urbain abidjanais se complaisent dans ce désordre. En ce sens que, et selon le contexte le "djoulatchê" d'hier peut se muer en "gnambolo" d'aujourd'hui où le chauffeur d'hier en "gnambolo" d'aujourd'hui. Les différents acteurs changent tout simplement de statut et rôle selon les occasions et les contextes que se présentent à eux. Et tout ceci complexifie le contrôle du phénomène.

Conclusion

Le secteur informel et artisanal a pris une importance telle que la Banque Mondiale, 2012 et le Fond Monétaire International se penchent avec attention sur les projets des transporteurs regroupés au sein de coopératives. Le but comme ramener le secteur informel du transport urbain abidjanais dans le formel. Le secteur du transport informel urbain joue un rôle important dans les économies africaines en général et celui de l'économie locale d'Abidjan. C'est aussi le point de vue du bureau international du travail (BIT, 2012), d'où l'idée de repenser le processus évolutif spécifique du secteur informel qui est un facteur de développement de l'Afrique certes, mais demande un regard accru de l'État qui doit l'organiser pour le rendre plus compétitif et excellent. Le vrai problème qui se

pose est celui de l'articulation des deux secteurs du transport urbain abidjanaise (formel/informel).

Bibliographie

- ALBERT K. COHEN, 1955 p 202. *The Culture of the Gang. Delinquent Boys: The Culture of the Gang*. Glencoe, The Free Press,
- ALEXANDRE Lebel Ilboudo, 2015 ‘‘Au cœur de la mafia du transport ivoirien’’ par lebel Tags ;
- BENJAMIN N. and A.A. Mbaye, 2012. ‘The Informal Sector in Francophone Africa: Firm Size, Productivity and Institutions ». Washington. DC : World Bank.,
- BIT, 2012 « Enquête Nationale sur l’Emploi et le Secteur Informel ».
- BRAUDEL, F, 1985 « La dynamique du capitalisme ». Paris, Champs Flammarion.
- CUIN Charles-Henry, 2000 « Lectures actuelles des Règles de la méthode sociologique », Paris, Presses,
- DUPUY G, 1987 « Vers une théorie territoriale des réseaux : une application au transport urbain » Persée, paris, france
- ERIC Toussaint, 1999 p 256-257 « La Bourse ou la vie : La Finance contre les peuples », Bruxelles, Éditions Luc Pire.
- GÉRARD Dréan, 2008 « “Qu’est-ce que le libéralisme” », paris : sociétal.
- GRAWITZ M, 1993 Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz.
- INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, 2014
- LA PORTA Rafael, & Andrei SHLEIFER, juin.2014, paper, n° No. 20205. « Informality and development », National Bureau of Economic Research, working
- LEWIS. A, 1967 “La Théorie de la croissance économique”, Payot.
- LUDWIG von Mises, 1912, *Theorie des Geldes und der Umlaufsmittel*, Munich and Leipzig: Duncker & Humblot.
- MICHEL Crozier, ERHARD Friedberg, 1981, *L’acteur et le système : les contraintes de l’action collective*, Paris, Éditions du Seuil.
- MICHAEL Hardt, ANTONIO Negri, 2004, p 407 “Multitude. Guerre et démocratie à l’âge de l’Empire” Paris, Éd. La Découverte,

- MIREILLE Razafindrakoto, 4 avril 2013 “Conférence iD4D -
Quelles politiques pour le secteur informel” l’AFD.
- NDAYEGAMIYE, Adrien, 1990 “Elargir le champ de
conception des indicateurs sociaux : proposition d’une
approche relationnelle à partir du contexte
socioéconomique des années 90 : cas du Burundi/Prom. :
Loriaux, Michel ; Singleton, Michael.
- OMAR Aktouf, 1987 p 213. Méthodologie des sciences
sociales et approche qualitative des organisations. *Une
introduction à la démarche classique et une critique*.
Montréal : Les Presses de l’Université du Québec.
- PEEMANS Jean-Philippe, 2002 ‘Le développement des
peuples face à la modernisation du monde.’, Académia-
Bruylant/L’Harmattan, Louvain-la-Neuve/Paris Les
théories du développement face aux histoires du
développement ‘réel’ dans la seconde moitié du XXème
siècle, Population et développement n° 10
- POLANYI, K, 1983 [traduction française de l’ouvrage paru en
1944], La grande transformation. Aux origines politiques
et économiques de notre temps, traduit de l’anglais par
C. Malamoud, préface de L. Dumont, Paris : Gallimard. .
- RAFAEL, La Porta et Andrei Shleifer, 2014 p 109-26). Vol 28
no 3 summer journal of economic perspectives
- RAPPORT de la Banque mondiale. 2012
- RAPPORT DE SYNTHÈSE, 2012 “ sur la Situation de
l’emploi en Côte d’Ivoire”.
- ROBERT Putnam, 1995 “Bowling Alone - Journal of
Democracy.
- SALOME B., SCHWARZ A, 1990, p.13, ‘Nouvelles
approches du secteur informel », OCDE, Paris.
- SOTO Hernando, 1989, P 189, the other parth: the economic
answer to terrorism, New York: Basic Books.

**FEMMES ENCEINTES ET ALIMENTATION : ETUDE
DES FONDEMENTS SOCIOANTHROPOLOGIQUES
DES CROYANCES COMESTIBLES CHEZ LES
SENOUFO (COTE D'IVOIRE)**

ATSE Achi Amédée-Pierre*

Résumé

Cet article étudie les fondements socio-anthropologiques des croyances comestibles chez les femmes enceintes en pays Senoufo (Côte d'Ivoire). L'étude porte sur un échantillon de 30 personnes, dont 12 femmes enceintes, 12 personnes âgées et 06 personnes adultes. A partir d'une approche qualitative centrée sur des entretiens libres, les principaux résultats ont montré que les fonctions sociales des représentations et des croyances comestibles sont entre autres le contrôle et la protection de l'élevage, par l'interdiction du bétail (mouton) et de la volaille (œuf) aux parturientes. Par ces croyances, les hommes ont éloigné leurs femmes enceintes des désirs et envies « capricieux » de produits alimentaires difficiles à trouver dans leur environnement écologique.

Mots clés : Aliments, croyances, interdits, pensée magique, femmes enceintes, Senoufo

**PREGNANT WOMEN AND FEEDING: STUDY OF THE
SOCIOANTHROPOLOGICAL FOUNDATIONS OF
COMESTIBLE BELIEFS AT SENOUFO
(COTE D'IVOIRE)**

Abstract

This article examines the socio-anthropological foundations of edible beliefs in pregnant women in the country of Senoufo (Côte d'Ivoire). The study involved a sample of 30 people, including 12 pregnant women, 12 elderly people and 06 adults. From a qualitative approach centered on free interviews, the main results showed that the social functions of edible representations and beliefs are, among other things, the control and protection of livestock, the banning of livestock (sheep) And poultry (egg) to the parturient. By these beliefs, men have taken their pregnant women away from the "capricious" desires and desires of food products that are difficult to find in their ecological environment.

Keywords: Food, belief, forbidden, thinking magic, pregnant women, Senoufo.

* Université Péléforo Gon Coulibaly de Korho, Département de Sociologie,
Email : achi_pierre@yahoo.fr

Introduction

De tout temps, l'alimentation a suscité engouements, peurs ou croyances. Pour preuve, au cours de l'histoire des sociétés, de nombreuses croyances populaires accompagnent toujours l'alimentation humaine pour la réglementer. L'existence de tabous alimentaires, qu'ils soient temporaires, permanents ou spécifiques à une catégorie sociale (enfants, femmes enceintes, femmes, hommes, etc), a été retrouvée dans toutes les civilisations étudiées (M. APFELBAUM, 1998). En Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, des œufs sont interdits, par exemple aux enfants (A.D.BLIBOLO, 2010 ; A.P. ATSE, 2013 ; F.P. KACOU et al, 2016). Ces interdictions participent de la régulation des attitudes et comportements des enfants. Car, en apprenant à manger les œufs dont les enfants sont friands dès la prime enfance, certains groupes ethnoculturels entendent "fabriquer" des enfants voleurs, personnes socialement réputées dangereuses pour la communauté. De cette façon, on mange l'ail pour écarter les sorciers (J.P.BRANLARD, 2001). Ainsi le choix d'un aliment ou la constitution de l'ordre du mangeable (J.P. POULAIN, 2002) obéirait-il d'abord à une logique anthropologique et culturelle avant de satisfaire les besoins nutritionnels et physiologiques. Cela dit, il existe chez le mangeur humain une prédominance des besoins sociaux sur les besoins biologiques (C. FISCHLER, 1993). Cette prédominance de besoins sociaux et culturels fonctionne comme un mode de prévention et de gestion de peurs et de risques relatifs à la maladie, à la contagion, etc, d'une part, et à la construction de l'esthétique, d'autre part (F.P. KACOU et al, idem). En effet, l'alimentation ne se résume pas à l'ingestion d'un produit quelconque. Tout produit ingéré est chargé de significations, à la fois sociales et symboliques qui lui donnent tous les sens et ne séparant pas le « mangeur » de ses racines culturelles (S. LAHLOU, 2005). Or les préventions, en Afrique, sont légitimées ou contestées par des idéologies, c'est-à-dire, un système de significations, de représentations, de valeurs propres fonctionnant comme une armature sociale dans laquelle les individus se reconnaissent, non seulement mais, trouvent la réponse à leurs besoins (A.D.BLIBOLO, 2010). C'est dans cette logique qu'en Côte d'Ivoire des femmes enceintes sont soumises à des prescriptions alimentaires spécifiques (N.N. ABE, 2013). Le but de ces prescriptions, c'est de protéger (par l'alimentation spécifique ou interdits) la santé du fœtus et de sa mère

jusqu'à l'accouchement, et éventuellement construire la beauté du bébé (F.P. KACOU et al, idem). Car des croyances associées de façon « magique » à certains aliments sont douées de pouvoir de prévenir la survenue d'une malformation physique ou mentale ou encore de développer des bas niveaux psychomoteurs socialement indésirables (F.P. KACOU et al, idem).

A l'opposé, des aliments sont également conseillés à la femme enceinte pour faciliter l'accouchement et/ou communiquer à l'enfant des propriétés symboliques (en termes de vertus ou qualités) (J.P. POULAIN, 2002). Par exemple, la consommation de lait chez la femme enceinte ou allaitante augmenterait la quantité de lait maternel chez la nourrice (C. SAVARY, idem).

Cette représentation du monde alimentaire, par associations d'idées: la métaphore et la métonymie (J.G. FRAZER, 1981), fait comprendre que chez les ivoiriens, notamment chez les Senoufo, « tout semblable appelle son semblable ou qu'un effet est similaire à sa cause » (J.G. FRAZER, idem). On le sait, l'alimentation de la femme enceinte est jalonnée par des caprices, c'est-à-dire, du paradoxe, des envies et des dégoûts presque scientifiquement inexplicables, mais traduits socialement comme les désirs du fœtus (C. FOETIER, 2001). A côté de ces désirs, émergent certains aliments socialement constitués auxquels la femme enceinte ne doit pas savourer même si elle les aimait avant la grossesse et même qu'ils éveillent encore le désir pendant la grossesse. D'autres à contrario, doivent être ingurgités même s'ils éveillent le dégoût chez la femme enceinte, que ce soit au cours de la grossesse ou non. Cette catégorisation de l'alimentation de la femme enceinte semble peu étudiée du point de vue sociologique en Côte d'Ivoire. L'intérêt est plutôt porté sur des prescriptions diverses concernant des usages et certaines attitudes et comportements de la femme enceinte (N.N. ABE, 2013), des interdits alimentaires et des comportements généraux (F.P. KACOU et al, 2016), de l'importance et l'attitude des femmes enceintes face aux consultations prénatal (B.M. YORO et al, 2015).

Ces études, quoi qu'elles abordent parfois les interdits alimentaires des femmes enceintes (B.M. YORO et al, idem), n'exploitent pas anthropologiquement le fait qu'il s'exerce vis-à-vis des aliments une pensée analogique, fondée non pas sur des principes de causalité, mais selon les lois de similitude et

de contagion (PRECIGOUT, 2011). Cette réalité a été suffisamment abordée du point de vue théorique par certains auteurs. Il s'agit notamment de P.ROZIN(1998), J.P. POULAIN(2002), C. FISCHLER(1990). Or, les femmes enceintes qui ont besoin d'une gamme variée et suffisante d'apports nutritionnels pour être en bonne santé et accoucher dans de bonnes conditions se voient restreindre leurs possibilités alimentaires surtout en protéines. Cette restriction est souvent suivie de conséquences telles que la reproduction de « petits poids naissants », de risque accru de complication, d'avortement et de mortalité en couche (OMS, 2000).

Au regard de tous ces risques pour la mère et l'enfant, l'Etat ivoirien et ses partenaires de promotion de la santé (OMS et ONG) multiplient des sensibilisations sur les conséquences des restrictions alimentaires chez les femmes enceintes. Cette démarche a pour objectif d'indiquer aux Senoufo les dangers auxquels leurs femmes enceintes sont soumises. Cependant, les femmes enceintes observent toujours ses restrictions et tabous alimentaires malgré l'intensification des sensibilisations. Ce paradoxe retient notre attention et nous autorise à poser les questions suivantes :

Pourquoi les senoufo observent-ils les croyances comestibles populaires autour de la grossesse sachant que cette pratique entraîne des risques accrus pour la mère et le bébé ? Quels sont les fondements socio-anthropologiques des croyances comestibles populaires autour de la grossesse chez les Senoufo de Korhogo ?

Quels sont les produits alimentaires interdits ou conseillés aux femmes enceintes ?

Quelles sont les significations culturelles et symboliques inhérentes à ces produits ?

Apporter des réponses à ces questionnements, c'est réaliser des objectifs consistant à étudier, du point de vue de la « pensée magique », les fondements socio-anthropologiques des croyances et idéologies qui encouragent ou interdisent la consommation de produits végétaux et animaux chez les femmes enceintes en pays senoufo (Côte d'Ivoire). Il s'agira précisément d'identifier ou décrire les aliments interdits ou conseillés aux femmes enceintes, puis révéler les significations afférentes à chacun d'eux.

Mais bien avant les résultats de cette recherche, il convient de présenter la démarche méthodologique qui a servi à élaborer ce travail de recherche.

1. Méthodologie de travail

Cette étude a été réalisée chez les Senoufo Tchimbara, appartenant au grand groupe ethnoculturel Gur. Ils sont situés à l'extrême Nord, et ont pour capitale régionale la ville de Korhogo. Le choix de ce groupe réside dans sa réticence au changement social, et surtout l'obligation du point de vue culturel, pour le mari d'offrir à son épouse enceinte tout aliment qu'elle désire, car « ce qu'elle veut c'est l'enfant qui veut » (M.FOFANA et al, 2016). En effet, les Senoufo sont l'un des groupes ethnoculturels qui résistent relativement au changement social. Ils sont encore attachés à leur tradition au travers l'initiation au « poro », une pratique traditionnelle sous forme d'école où l'enfant apprend durant sept années, les usages et secrets de la vie traditionnelle. Il devient un « homme fait » après sa sortie du bois sacré où il a appris les règles et principes qui gouvernent sa communauté.

L'objectif général de la présente recherche vise à étudier, du point de vue de la « pensée magique », les fondements socio-anthropologiques des croyances et idéologies qui encouragent ou interdisent la consommation de produits végétaux et animaux chez les femmes enceintes en pays senoufo (Côte d'Ivoire). Pour ce faire, la méthodologie de recherche a été axée sur la description des faits de croyance : connaissance d'aliments d'origine animale ou végétale déconseillés ou recommandés ; motivation des recommandations ; sentiments sur ces motivations. Ce qui permet de dresser une liste d'aliments déconseillés ou recommandés, de savoir pourquoi l'aliment est déconseillé ou recommandé et de vérifier que les enquêtés croient eux-mêmes en ce qu'ils disent ou non. À partir d'une approche qualitative, les interviewés sélectionnés sur la base du choix raisonné ont été interviewés individuellement et en groupe (focus groupe) dans certaines localités périurbaines de Korhogo (Téguéré, Natio et Lokaha). Les données ainsi collectées, à partir d'un guide d'entretien dirigé semi ouvert, ont fait l'objet d'une analyse de contenu selon les théories métaphoriques, la pensée magique notamment, et la méthode dite compréhensive, c'est-à-dire centrée sur le sens (au sens Wébérien du terme) et sur l'interprétation.

Au total 30 personnes interrogées, dont 12 femmes enceintes, 12 personnes âgées, 06 personnes adultes, ont constitué notre échantillon. La dominance des personnes âgées s'explique par le fait qu'elles sont les gardiennes de la tradition, à ce titre, elles peuvent savoir plus ou moins les fonctions sociales et les postulats implicites liés à chaque aliment interdit ou conseillé. Quant aux femmes enceintes, elles nous ont fourni leurs expériences en matière de gestion

de l'alimentation durant les neuf mois de grossesse. C'est pourquoi nous les avons réparties et interrogées en fonction de l'âge de la grossesse. Ainsi 04 femmes enceintes ont été interviewées dans leur premier trimestre, 04 autres dans leur deuxième trimestre et enfin 04 dans leur dernier trimestre de la grossesse.

2. Résultats

Les résultats de cette étude se structurent autour de trois axes :

Le premier est relatif à la description et significations que les *Senoufo* de Côte d'Ivoire donnent aux aliments interdits ou conseillés chez la femme enceinte. Le second, quant à lui, présente la pensée magique par sa définition et son expression. Enfin le troisième, met en avant l'interprétation et la compréhension des croyances liées à l'alimentation de ces femmes par la pensée magique.

2.1. Alimentation et système de significations populaires chez la femme *Senoufo* enceinte

Toute femme *Senoufo* enceinte n'est pas libre de manger tous les aliments : Ce sont des tabous temporaires fonctionnant chez ces femmes comme une médicalisation de l'alimentation, définie comme un processus par lequel des problèmes, jusque-là considérés comme non médicaux sont définis et traités en termes de maladie et de dysfonctionnement.

2.1.1. Aliments interdits

La plupart des aliments interdits sont des produits animaux et des dérivées protéiques dont l'œuf et le miel.

L'œuf est interdit aux femmes enceintes parce que « l'enfant qui naîtra, aura toujours des douleurs de ventre et ses selles sentiront comme l'œuf pourri » propos d'une femme enceinte âgée de 18 ans.

Le miel quant à lui agit sur la mère après l'accouchement selon les *Senoufo*. Ce point de vue est confirmé par le propos d'une femme sexagénaire : « Elle tremble comme les abeilles sur leur nid quand elle mange le miel ». Le refus ou la peur de trembler ou de voir son enfant souffrir de douleur de ventre et sentir ses selles entretient cette croyance.

A côté de ces dérivées protéiques, il y a des produits animaux.

Parmi les rongeurs, le rat est déconseillé aux femmes enceintes. La principale raison de cette interdiction provient du comportement de cet animal. Pour les Senoufo, « le rat vole les ignames, les graines et les patates pour les amasser dans son trou. Si la femme enceinte mange cet animal, l'enfant va devenir voleur » disent-ils.

Au niveau des reptiles, le varan est déconseillé. Comme il a de petites oreilles, « les femmes enceintes n'en consomment pas au risque de voir leur enfant sourd, car il n'entend pas à cause de ses petites oreilles », propos d'un groupe de femmes enceintes.

Au niveau des animaux aquatiques, le silure est déconseillé à ces femmes. Il faut l'éviter à cause de sa tête qualifiée de laid selon les femmes enceintes. Elles le disent en ces termes : « Si une femme en consomme, la tête de son enfant va ressembler à celle du silure. Non seulement l'accouchement de cette tête est difficile mais l'enfant sera laid ».

Dans ce même registre, le singe est aussi banni de la table des femmes enceintes car « si elle mange la viande du singe, son enfant sera vilain comme le singe », disent-elles.

La femme enceinte ne doit pas aussi manger " les croutes" de riz et toutesnoix dont les amendes sont enfermées dans les coques. En effet, de même que les croutes sont collées au fond de la marmite, « les femmes enceintes doivent s'abstenir de manger les croutes de riz, car le placenta restera collé et la délivrance sera rendue impossible », disent-elles.

De façon analogue, les amendes sont encastrées dans les coques comme l'enfant dans le ventre de sa mère. Pour une femme enceinte, casser donc une graine pour en manger l'amende, c'est agir sur l'enfant et provoquer un avortement. Ils le traduisent en ces termes :

Si tu ne veux pas que la grossesse de ta femme tombe, il faut lui interdire de toucher et manger l'amende d'une graine quelconque. Chez nous, si tu entends qu'une femme a fait fausse couche c'est qu'elle s'est cachée pour manger une noix de coco ou rônier ou encore graine. Propos de personnes âgées à Téguré

Au niveau des animaux domestiques, le mouton est interdit aux femmes enceintes. Les causes de cette interdiction varient d'une localité à l'autre.

Pour certains, le mouton n'est pas endurant. Il aurait un problème de respiration. Pour cela, la parturiente qui a plutôt besoin de souffle ne doit pas manger le mouton au risque de s'essouffler au cours de l'accouchement. Pour d'autres, le mouton est un animal trop gras qu'il faut interdire à la femme enceinte au risque de grossir l'enfant et créer ainsi des risques de complication à l'accouchement. Ils l'expriment selon les termes suivants :

Le mouton n'a pas de force ni de souffle, si la femme enceinte s'habitue à le manger, elle sera fatiguée au moment de pousser pour que l'enfant sorte entièrement.

Aussi, les graisses du mouton font-elles grossir la femme et son bébé ; pour éviter les accouchements compliqués et les césariennes, il faut éviter la viande de mouton.

On comprend alors que certains aliments sont interdits parce qu'on refuse leurs propriétés symboliques négatifs. D'autres possèdent des propriétés dites positives. Pour cela, ils sont conseillés aux femmes enceintes.

2.1.2. Aliments conseillés aux femmes enceintes

A l'instar du grand python ou serpent boa et le gombo, il n'existe pratiquement plus d'aliments spéciaux pour femme enceinte chez les Senoufo.

Les Senoufo conseillent ce gros serpent à la femme enceinte à cause de sa capacité d'expulser ses proies avalées. En effet, ce serpent ressemble à une femme enceinte après avoir avalé une proie. Il dort beaucoup et bouge très peu. C'est d'ailleurs en ce moment qu'il est le plus souvent possible pour un paysan ou un chasseur de le surprendre. Devant ce danger, il vomit rapidement sa proie, fut-elle une biche, un mouton et se sauve. Cette capacité d'expulser le contenu de son ventre et se sauver est récupérée symboliquement par les Senoufo. Pour eux, « l'accouchement doit être rapide comme le vomissement de la proie du serpent boa » disent certains. « La femme doit rester en vie comme ce serpent se sauve après son vomissement. En mangeant ce serpent pendant la grossesse, tu accouches vite » disent d'autres.

En le mangeant, les parturientes souhaitent un accouchement rapide et bref, mais surtout nient la probabilité de décès en couche.

Dans une attitude assez proche, la femme enceinte doit consommer fréquemment le gombo et toutes les plantes présentant le même aspect (gluant) que le gombo surtout dans

le dernier trimestre de la grossesse. Les raisons qui motivent la consommation fréquente de cet aliment est le renforcement du liquide amniotique chez la femme enceinte. En effet, ce liquide physiologique est socialement représenté comme une substance, un produit qui améliore le teint de l'enfant et facilite l'accouchement. Ainsi, ce liquide diminue selon eux, au fur et à mesure qu'on tend vers le terme de la grossesse. Pour cela, il faut le renforcer par la consommation fréquente des végétaux, notamment le gombo et les plantes de la même famille. C'est à cette condition, qu'on peut s'assurer « d'avoir un enfant ayant un bon teint et un accouchement facile », disent certains.

En plus de la clarté du teint, le gombo fonctionne comme un médicament pour entretenir la grossesse. Elles le confirment par ce propos : « Le gombo et les plantes sont des médicaments pour entretenir la grossesse. Si la femme enceinte en mange, son enfant est beau de teint, il ne tombe pas assez malade », propos de femme âgée.

Toutes ces croyances, idéologies et représentations sont le fruit de la pensée magique. Il convient donc de les interpréter pour mieux les comprendre selon les "canaux" de la pensée magique. Mais avant, qu'est-ce qu'une pensée magique ? Et comment s'exprime-t-elle ?

2.2. Pensée magique : définitions et expressions

En psychanalyse la pensée magique désigne un mode de fonctionnement psychique caractéristique de la névrose obsessionnelle. Il s'agit des croyances superstitieuses et des rituels conjuratoires qui s'imposent à l'obsédé et transforment sa vie en un véritable cérémonial.¹

La pensée magique n'est donc pas loin de la superstition. Elle consiste à interpréter un événement comme étant la cause d'un autre sans qu'il n'y ait de mécanismes plausibles qui puissent expliquer le lien de cause à effet. De cette façon, on interprète un signe n'ayant aucun rapport avec une situation comme étant de bon augure et penser que la force de la pensée seule peut influencer le cours des choses (par exemples, provoquer le gain à un jeu de hasard, jeter un mauvais sort à quelqu'un ou encore penser que l'anxiété en elle-même prévient le danger) sont des exemples de pensée magique. Cette pensée magique est soutenue culturellement.

¹Référence : www.fr/encyclopedie/divers/pensee_magique/183422

La pensée magique comporte deux grands principes, la loi de la similarité et la loi de la contagion. Dans le premier cas, on croit que les objets présentant une ressemblance sont liés de façon causale d'une manière incompréhensible par la science (loi de la similarité). Dans le second, «les objets ayant été en contact physique ou ayant été associés dans le temps conservent un lien même après leur séparation» (Frazer; Stevens)².

Sous l'angle anthropo-psychanalytique, la pensée magique implique une puissance évocatrice des idées et des images sur le désir, les fantasmes et les peurs des individus. Ce support semble irrationnel du point de vue de la biomédecine mais il est sociologiquement rationnel si l'on se place du point de vue des effets escomptés par les catégories dominantes : les idéologues. Dans cette perspective, la pensée magique induit une logique implicite qui place le mangeur et l'objet mangé dans une relation de répulsion/attraction.

Pour nous, la pensée magique peut être définie comme la croyance selon laquelle un transfert d'énergie ou d'information entre des systèmes physiques peut se faire uniquement en raison de la similarité de ces systèmes ou de leur contiguïté dans le temps et dans l'espace, ou les croyances en termes de pensées, paroles ou actes peuvent avoir des effets physiques précis d'une manière qui n'est pas régie par les principes de la transmission ordinaire de l'énergie ou de l'information.

Selon P.ROZIN (1998), lorsque la pensée magique anime quelqu'un, il justifie à coup d'arguments rationnels sa peur de la contagion. S'il ne veut pas manger, par exemple, un yaourt où a été plongé un cafard c'est par peur des microbes, pourtant si on lui apprend que le cafard a été stérilisé, il y a peu de chance qu'il souhaite quand même le manger. C'est là, selon ROZIN, un effet du principe d'incorporation. Ce principe est un cas particulier de la loi de contagion. L'aliment qu'il (le mangeur) absorbe le transforme, en un sens (symbolique). Il devient ce que qu'il mange. Il acquiert les propriétés physiques, comportementales ou morales des aliments (C, NEMEROFF, 1997). Ainsi le yaourt a été contaminé «symboliquement» par le cafard, en l'absorbant, il a peur d'être «cafardisé» (P. ROZIN, 1998).

² Frazer; Stevens : Skeptic's Dictionar : www.sceptiques.qc.ca › Ressources › Dictionnaire sceptique

La pensée magique comporte deux grands principes, la loi de la similarité et la loi de la contagion.

2.3. Fondements culturels des croyances comestibles liées aux femmes enceintes chez les Senoufo au travers de la pensée magique.

Chez les Senoufo, les croyances comestibles (relatives aux femmes enceintes) sont des représentations ou idéologies liées à des situations et au contexte social et écologique ou environnemental.

En effet, conscient de ce que la femme enceinte est assez "capricieuse" du point de vue de ses choix alimentaires et partant du fait que le mari est obligé de lui offrir ce dont elle désire manger au cours de sa grossesse, les Senoufo ont établi un « ordre du mangeable »³ spécifique aux femmes enceintes où ils contrôlent socialement leurs désirs. Ils interdisent, par exemple, les produits que leur écologie ne fournit pas facilement ou les produits difficiles à obtenir. C'est l'exemple de l'interdiction du silure et du miel. En effet, leur région étant moins couverte par les rivières, fleuves, lagunes et lacs, milieu de vie par excellence des silures, ils se cachent derrière la pensée magique qui associe le bébé à la laideur du silure. Sur cette même image, redoutant les piqures des abeilles, ils associent le miel à une transe au moment de l'accouchement.

Dans une attitude assez proche, les interdits concernant le mouton et les œufs fonctionnent comme une protection du bétail et de la volaille devant l'exigence de la femme enceinte. Il s'agit de dissuader les parturientes de l'affection du mouton et des œufs. Si cela n'était pas, les senoufo éleveurs verraient diminuer leur bétail et volaille. La peur de complication nécessitant l'intervention chirurgicale, du fait de la corpulence du bébé, conditionne les femmes à s'éloigner des moutons. On comprend également sous le même mode, le respect de l'interdiction de l'œuf. La femme enceinte évite ainsi la dysenterie à son enfant, selles d'aspect jaune gluant ressemblant à l'œuf pourri.

Cependant, certaines justifications traditionnelles coïncident avec la rationalité scientifique. Selon la médecine,

L'œuf contient de l'albumine. Cette protéine dans le sang sous la forme d'albuminurie est éliminée par les reins et se

³L'ordre du mangeable relatif aux femmes enceintes est l'ensemble des produits animaux et végétaux qui sont culturellement valorisés et préférentiellement consommés.

retrouve dans l'urine. Les conséquences de cette présence d'albumine, dans le sang de la femme enceinte, peuvent se situer à deux niveaux : d'abord, ces molécules qui ne passent pas par le trou du tamis sont un signe de maladie de rein ; ensuite sa présence dans le sang de la femme enceinte est une menace pour la vie de la mère et du bébé, car il y a un risque de toxémie gravidique, c'est-à-dire, des troubles veineux ou articulaires ayant des répercussions sur la grossesse et une complication de l'accouchement (Propos du médecin chef de l'hôpital de Korhogo).

Pour éviter certainement ces risques, ils associent la consommation de l'œuf à la maladie (dysenterie) du bébé.

Les interdictions obéissent aux mêmes logiques sociales que les aliments conseillés, quoique qu'ils s'opposent par la nature des aliments. En effet, les aliments conseillés sont ceux que fournissent facilement l'écologie des Senoufo. Le gombo et les plantes végétales de même famille sont cultivés et fournis à prix accessible sur les marchés de korhogo. Emmener les femmes à consommer ces produits passe par la comparaison au liquide amniotique qui entreprendrait le teint de l'enfant et faciliterait l'accouchement. Les principes ou lois de la pensée magique qui permettent de comprendre cet imaginaire social sont :

- Le principe de contagion ou d'incorporation

Il stipule que « je deviens ce que je mange. »

Ce processus de pensée anime également les Senoufo. En effet, en refusant de manger la chair du silure, du rat, du varan on refuse respectivement les propriétés en termes de défauts physiques et moraux exprimés par la laideur de la tête, le volet les difficultés d'entendre. C'est ce qui s'exprime dans les discours suivants :

Je ne veux pas que mon enfant vole comme le rat ;
Je ne veux pas que la tête de mon enfant soit grosse et laide
comme celle du silure ;
Je ne veux pas que mon enfant soit sourd comme le varan ;
Je ne veux pas que mon enfant bave comme l'escargot.

Sur le versant physiologique, « le mangeur devient ce qu'il consomme, car manger c'est faire siennes les qualités de... » Varan ou rat ou encore du silure. Cela est vraisemblable du point de vue objectif puisque les nutriments provenant de la chair de ces animaux deviennent le corps

propre de la femme enceinte, et que l'enfant est nourri à partir de ce que mange sa mère.

Cela est aussi vraisemblable sur le plan psychologique. D'un point de vue subjectif ou imaginaire, la parturiente croit ou craint, dans un mécanisme qui relève de la pensée « magique », s'approprier les qualités symboliques en termes de défauts de l'aliment incorporé (laideur, sourd, voleur).

A l'opposé, ce principe encourage aussi la consommation d'aliment pour exprimer leur qualité positive. C'est le cas de la consommation du serpent boa et le gombo. En effet, les femmes enceintes sont autorisées spécialement à consommer la viande de ce serpent pour espérer manifester sa rapidité d'expulsion et de se sauver. En le consommant, elles recherchent un accouchement normal et facile. C'est aussi le cas du Gombo. On recherche ainsi tout ce qui faciliterait l'accouchement. Ce point de vue est confirmé par ce propos suivant :

Si tu ne veux pas avoir des problèmes à l'accouchement, il faut manger beaucoup du gombo et si possible du serpent boa (propos de femme enceinte).

Ici particulièrement, la femme enceinte se laisse pénétrer, envahir, contaminer par les qualités positives du gombo et du serpent boa. Dans les cas précédents, elle vit l'incorporation sur le mode du risque, du danger parce que les qualités de l'objet mangé sont susceptibles de "remettre" en cause son intégrité (physique), morale et son identité. Il s'établit une relation d'incompatibilité entre elle et l'aliment interdit.

- Le principe de ressemblance ou de similitude

« Le principe de similitude veut que le semblable appelle le semblable ; la pratique magique veut alors que l'on obtienne l'effet désiré par simple imitation de l'objet considéré »

Le mangeur sélectionnant ses aliments sur la base de ce principe, se constitue un système imaginaire répondant psychologiquement et culturellement aux valeurs souhaitées : soit le souhait implicite de la santé ou l'esthétique, soit le refoulement de la maladie et des risques. Ainsi, il refuse les aliments dont les propriétés symboliques éveillent le dégoût ou les risques et encourage ces qui entretiennent la santé, le goût et l'esthétique.

Ainsi, l'amende cachée dans une coque ressemble à une grossesse chez les Senoufo. Le fait qu'une femme enceinte

casse une coque pour en manger l'amende ou la noix, ressemble à l'action physique sur une grossesse pour l'interrompre. La peur d'avorter par l'action similaire sur les amendes garde les parturientes loin des noix chez les Senoufo.

Dans une attitude similaire, les croûtes de riz, du fait qu'elles collent le fond de la marmite créent la peur chez ces femmes Senoufo. En effet, on a peur qu'en les mangeant, le placenta du bébé ne reste pas coller solidement dans l'utérus de la mère comme les croûtes dans la marmite, empêchant ainsi la délivrance totale.

Ces mêmes sentiments sont vécus respectivement avec la consommation de l'œuf et du singe.

En effet, il n'y a vraiment pas de grande différence entre les matières fécales issues d'une dysenterie et l'œuf pourri. En termes de couleur et de texture, le jaune et le blanc d'aspect gluant sont présents de part et d'autre. Quant à l'odeur, on ressent presque les mêmes caractéristiques. Cette similarité induit de façon magique la croyance qui assimile la dysenterie comme étant la conséquence de la consommation de l'œuf. Alors, il vaut mieux, selon eux d'« éviter les dysenteries chez les enfants par simple interdiction de l'œuf à la femme enceinte ».

Pour ce qui est du singe, les croyances populaires et les sciences biologiques font remarquer que les chimpanzés et les singes sont les animaux proches de l'homme en termes de ressemblance physique et biologique. Cependant, les singes ont un pelage extraordinaire qui n'est presque pas adapté aux hommes. Cette caractéristique éloigne les femmes enceintes de la consommation des singes et des chimpanzés.

A côté de cette caractéristique générale, les Senoufo, par interdit aux femmes enceintes, refoulent de reproduire la "laideur" de ces animaux par rapport à l'homme.

S'il est possible d'avoir peur de certaines situations similaires susceptibles d'entraîner des risques et dégoûts selon les représentations et refuser de manger, il existe aussi, à l'inverse, des contextes similaires où les croyances représentationnelles encouragent la consommation des produits qui incarnent la santé, l'esthétique et le goût.

C'est le cas de la promotion du gombo (gluant) ressemblant à l'amnios, liquide facilitant l'accouchement. C'est aussi le cas de la viande du serpent boa. Celui-ci étant rapide pour vomir sa proie en cas de danger, la femme enceinte pourrait rapidement, en incorporant sa chair,

accoucher facilement et s'éloigner ainsi du danger de mort qu'elle court pendant l'accouchement à l'image du boa face au chasseur.

Au total, l'on pourrait retenir qu'en mangeant, la femme Senoufo enceinte construit un « espace culturel » dans lequel elle s'intègre. Dans cet espace constitué essentiellement de significations, l'aliment apparaît comme un moyen symbolique qui permet de renforcer ou de modifier son identité à travers les traditions culturelles. On peut donc comprendre que l'incorporation et la similitude sont des approches qui permettent d'appréhender la façon dont les Senoufo conçoivent les liens entre alimentation et santé chez la femme enceinte d'une part, et entre alimentation et esthétique chez le bébé, d'autre part.

3. Discussion

Etant donné que l'alimentation conditionne l'existence, des auteurs se sont intéressés à l'alimentation humaine. Les résultats de leurs travaux montrent qu'en mangeant, l'homme n'est pas seul devant son assiette (J. P. POULAIN, 2002). Il pense l'alimentation, c'est-à-dire qu'il convoque l'imaginaire, les croyances, les représentations dans la « filière du mangé ». C'est dans cette optique que (A. D. BLIBOLO, 2010) étudiant les croyances associées à la qualité des aliments et aux risques sanitaires en Afrique de l'Ouest met en évidence l'existence de la prévention dans les mentalités africaines. Il montre également que les croyances, représentations et idéologies qui accompagnent l'alimentation permettent d'identifier, les attitudes préventives, des critères spécifiques d'appréciation de la qualité des aliments d'origine animale. Certains résultats de son travail coïncident avec les nôtres quand il parle de prévention de risques par les croyances et idéologies. Cependant, il reste imprécis sur les attitudes de préventions. C'est (B. M. YORO et al, 2015) qui abordant les logiques culturelles des interdits alimentaires chez les femmes enceintes Agni n'dénian (Côte d'Ivoire) touchent quelque peu ce point. D'abord, ils classifient les interdits alimentaires et montrent que les uns servaient à la beauté de l'enfant, d'autres destinés à faciliter l'accouchement et d'autres encore à prévenir les maladies de la mère. Leurs résultats convergent fondamentalement vers les nôtres. Cependant, deux points essentiels nous distinguent. Le premier est relatif au groupe ethnoculturel étudié. Partant du principe de la variabilité

anthropologique, le système de classification et de catégorisation alimentaire peut différer d'un groupe à l'autre. La preuve, les éléments constituant la liste des produits interdits ou conseillés aux femmes Senoufo enceintes ne sont pas non seulement les mêmes chez ceux des Agni N'denian, mais ne portent pas les mêmes significations populaires. Par ailleurs, le système de sens porté par les aliments étudiés se limite aux significations populaires et non par la pensée magique. Dans une attitude plus ou moins similaire, (F. P. KACOU et al, 2016), étudiant la nosologie des enfants dits atypiques, montrent que les Baoulé de Côte d'Ivoire expliquent ce phénomène par le non-respect de certaines interdictions, qu'elles soient alimentaires, religieuses, sociales ou culturelles ou environnementales, chez les femmes enceintes ou les nourrices. L'ensemble de ces interdits, selon eux, visent à empêcher trois choses: la perte de la vie de l'enfant, la mise au monde d'un enfant difforme et un parcours de vie controversée à l'enfant (un enfant envieux, voleur). Ils ajoutent en outre que plusieurs totems et tabous alimentaires de types temporaires sont observés chez la femme gestante. C'est le cas aussi du singe, du chat huant (*woya*), du cœur des animaux et des œufs. Au regard de ces travaux qui coïncident et convergent vers les nôtres, on remarque que les africains observent la prévention par les interdits (alimentaires, sociaux, religieux, etc), préservant ainsi la santé du bébé et celle de la mère.

C'est plutôt (J. P. BRANLARD, 2001) qui aborde les croyances comestibles et populaires par le biais de la pensée magique. Il étudie les effets magiques de la représentation, de façon plus générale, quoi qu'il se réfère à quelques exemples liés à l'alimentation. Il rejoint dans ce cas (M. CHIVA, 1994 ; C. FISCHLER 1990, 1994 ; P. ROZIN, 1998, N. N. ABE, 2013) qui ont repris de façon théorique les manifestations de la pensée magique dans des domaines particuliers du social. A partir des lois de contagion et de similitude, certains se sont intéressés aux contextes religieux (M. CHIVA, 1994), d'autres à la procréation ou fécondité (N. N. ABE, 2013), d'autres encore à la maladie. C'est plutôt (J. P. POULAIN, 2002) et (J. P. POULAIN, J.P. Corbeau, 2002) qui ont mis en évidence les fonctions sociales des croyances et interdits relatifs aux produits animaux et végétaux par la pensée magique. Ils montrent que les interdictions alimentaires par la pensée magique constituent un moyen de prise de conscience des risques alimentaires. Nos résultats coïncident plus ou moins

avec ces travaux mais se particularisent par une catégorie sociale particulière : les femmes enceintes. Leur seul désir, c'est la santé, la beauté du bébé et l'accouchement facile. Pour ces valeurs, la société Senoufo contrôle socialement et imaginativement leurs caprices alimentaires au travers les métaphores et métonymies de la pensée magique.

Conclusion

Cette étude a permis de comprendre, par la pensée magique, les fondements socio-anthropologiques des croyances comestibles relatives aux femmes enceintes chez les Senoufo de Côte d'Ivoire.

Au regard de nombreux caprices qui jalonnent le parcours alimentaire des femmes enceintes, et vue l'obligation sociale de son époux de satisfaire absolument ses désirs et envies alimentaires, des idéologies ont été produites pour réguler la « table » de la femme enceinte en pays Senoufo (Côte d'Ivoire).

Les fonctions sociales de ces croyances et représentations sont entre autres le contrôle et la protection de l'élevage, par l'interdiction du bétail (mouton) et de la volaille (œuf) aux parturientes. Aussi, les hommes éloignent-ils, par ce même principe, leurs femmes enceintes aux désirs et envies des produits alimentaires difficiles à trouver dans leur environnement écologique. Il s'agit du silure par exemple.

Par ailleurs, des aliments du terroir, facilement accessibles (le gombo notamment), sont conseillés aux femmes enceintes pour, dit-on, faciliter l'accouchement.

La justification de ces croyances comestibles repose sur la pensée magique, théorie métaphorique, caractérisée par ses lois de contagion et de ressemblance : « on devient ce qu'on mange », « on ressemble à ce qu'on mange ». Tout se passe comme si, l'aliment dans le corps de la femme enceinte, devient la femme enceinte elle-même, participant physiquement et symboliquement au maintien de son intégrité et à la construction de son identité. Dans cette optique, « il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, encore faut-il qu'il soit bon à penser » (C. LEVI-STRAUSS, 1964).

Sur la base de ces lois, les femmes Senoufo enceintes observent l'interdiction de plusieurs aliments (rat, silure, singe, amende, miel, varan, croute de riz, etc), pour ne pas copier et imprimer à leurs bébés, les propriétés symboliques négatives (défauts) imaginativement collées aux aliments. Elles se

bousculent, par contre, à affectionner le gombo, produit accessible et au serpent boa dont les propriétés symboliques imaginées, faciliteraient l'accouchement.

Cela signifie que la santé devient une valeur fondamentale souvent pensée en termes de capital. Cette médicalisation de l'alimentation si elle n'est pas nouvelle tend à substituer le nutritionnel et le prophylactique au plaisir (plaisir d'être ensemble: sociabilité, plaisir gustatif).

Cependant, avec la modernité et la densification des relations sociales caractérisées par le développement du mariage inter-ethnique, quel pourrait être l'avenir de ce système de croyances ? Cette interrogation pourrait se présenter comme des lieux de questionnement afin de mieux concilier ou intégrer- dans l'alimentation des femmes enceintes - la modernité alimentaire exprimée par l'industrie agroalimentaire, les boîtes de conserve où les produits sont parfois anonymes et désanimalisés.

Références bibliographies

- ABE N'domy Noel, 2013, « Les fondements anthropologiques de la pensée génésique Akan en côte d'ivoire », in *EuropeanScientific Journal*, vol, n°5, p. 56-70
- APFELBAUM Mariam, 2009, *Diététique et nutrition*. Paris: Masson.
- APFELBAUM Mariam, 1998, *Risques et peurs alimentaires* (sous la direction de). Paris: Odile Jacob.
- ATSE Amédée-Pierre., 2013, *Comportement alimentaire et santé en Côte d'Ivoire*, Thèse unique de Doctorat de sociologie, Université Félix HouphouetBoigny d'Abidjan.
- ATSE Amédée-Pierre et ADON Kouadio Patrick, 2015, « «Laisse-moi manger ta viande», le partage des protéines chez les Akyé », dans Alimentation, arme du genre : *Journal Des Anthropologue(JDA)*, Association Française des Anthropologue(AFA), n° 140-141, p193-212
- BLIBOLO Auguste-Didier, 2010, « Croyances associées à la qualité des aliments et aux risques sanitaires en Afrique de l'Ouest », dans *Revue Africaine de la Santé et de la Production Animale(RASPA)*, Vol 8 n°S, p. 12-17.
- BRANLARD Jean-Paul, 2001, « Croyances comestibles et populaires », dans *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°42, p. 61-66.

- CHIVA Matty, 1994, « La pensée en construction », dans *Manger magique. Aliments sorciers, croyances comestibles*. Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs, N°149, Paris,
- DELAVIGNE Anne-Elène, 2004, « Aliments purs, aliments sain(t)s, la dimension identitaire des peurs alimentaires au Danemark », dans *Etudes rurales*, n°169-170, p. 29-41.
- FISCHLER Claude, 1996, « Pensée magique et utopie dans les sciences : de l'incorporation à la « diète méditerranéenne » », dans *Cahiers de l'OCHA* n°5.
- FISCHLER Claude, 1994, *Manger Magique. Aliments sorciers, croyances comestibles*, Paris, Autrement.
- FISCHLER Claude, 1993 *Maux et mots*, Autrepart, collection Mutation/Mangeur, n°138, paris.
- FISCHLER Claude, 1990, *L'Homnivore*, Paris, O. Jacob.
- FOETIER Claude, 2001, « L'interdit du vin en islam ou l'ivresse dévirilisatrice. L'usage licite des plaisirs dans la société maure : jeu, tabac, thé, musique et femmes », dans Howard S. Becker (éd.), *Qu'est-ce qu'une drogue*. Paris, Atlantica
- FOFANA Mariam, KOUADIO Armelle Laurette.; YOH Koffi., 2016, *Représentation sociale de la grossesse en pays senoufo*, mémoire de Licence 3 de sociologie, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire).
- FRAZER James-Georges, 1981, « La magie sympathique », in *Le rameau d'or*. Paris: Laffont/Bouquin.
- KACOU Fato Patrice, DOUCOURE Daoudaet al., 2016, « Nosologie des enfants dits atypiques Dans la société Baoulé (Cote D'ivoire) », *EuropeanScientific Journal*, vol.12, n°26, p. 135-150.
- LAHLOU Saadi., 2005, « Peut-on changer les comportements alimentaires ? », *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, Vol 40, n°2, p 91-96.
- LEVI-STRAUSS Claude, 1964, *Pensée Sauvage*, Paris : Plon
- NEMEROFF Carol, 1997, cité par PRECIGOUT F., 2011, *Les formes de peurs émergeant dans l'alimentation des sociétés occidentales Contemporaines. Analyse, déconstruction et reconstruction de discours et pratiques des acteurs de la filière du manger*, thèse de Doctorat de l'université François – Rabelais de tours, France.

- PRECIGOUT Frédéric, 2011, *Les formes de peurs émergeant dans l'alimentation des sociétés occidentales Contemporaines. Analyse, déconstruction et reconstruction de discours et pratiques des acteurs de la filière du manger*, thèse de Doctorat de l'université François – Rabelais de tours, France.
- OMS, 2000, Rapport sur la santé dans le monde, in, *rapport sur la nutrition sanitaire 2000 en Côte d'Ivoire*. , OMS.
- POULAIN Jean Pierre, 2002, *Sociologies de l'alimentation. Les mangeurs et l'espace social alimentaire*, collection sciences sociales et sociétés. Edition Privat.
- POULAIN Jean Pierre, CORBEAU Jean Pierre., 2002, *Penser l'alimentation. Entre l'imaginaire et la rationalité*, Toulouse, Privat, Ocha.
- ROZIN Paul, 1998, « Réflexions sur l'alimentation et ses risques, perspectives psychologiques et culturelles » dans *Risques et peurs alimentaires*. Paris: Odile Jacob
- SAVARY Camille, 1986. « Les aspects culturels de l'alimentation en Afrique : nourriture et culture en Afrique de l'Ouest », *Genève-Afrique*, vol 27 n°1, p 85-110.
- YORO Blé Marcel, EHUI Prisca-Justine et al., 2015, « Les logiques socioculturelles des interdits alimentaires et comportementaux chez les femmes enceintes Agni N'dénian (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, vol 11 n°32, p134-147.

**LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO
OUEDRAOGO DE OUAGADOUGOU, UN EXEMPLE DES
HOPITAUX EMERGENTS AU BURKINA FASO
AU XIX^E SIECLE**

BANHORO Yacouba*

Résumé

Plusieurs sites au Burkina Faso, parmi lesquels le Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouedraogo (CHU-YO), subissent des inondations dues à de fortes pluies depuis 2009. La question se pose de savoir pourquoi cet important centre a été construit dans un endroit aussi vulnérable. La méconnaissance de l'histoire des formations sanitaires ne permettant pas de répondre à une telle question, nous avons examiné le processus de leur implantation à Ouagadougou, en mettant un accent particulier sur les débuts du CHU-YO, l'objectif étant de chercher à comprendre quelles logiques avaient prévalu à son implantation sur son site actuel. L'article montre qu'en 1956, le CHU-YO devait être implanté dans l'actuel quartier de « Petit-Paris » à Ouagadougou, en amont du marigot du Moog Naaba et non pas en aval, à son emplacement actuel à côté des anciens marigots du nord de Ouagadougou qui étaient, du point de vue géographique, l'endroit le plus bas de la ville. Sans prendre en compte dans l'analyse l'influence du changement climatique pouvant entraîner des inondations, on peut précautionneusement avancer qu'à la fin des années 1950, peu d'attention avait été accordée au paysage et au climat de la région dans l'implantation du CHU-YO. Cela a probablement contribué à créer les conditions de son exposition à des inondations.

Mots-clés : histoire, santé, hôpital, Ouagadougou

**THE UNIVERSITY HOSPITAL CENTRE YALGADO
OUEDRAOGO OF OUAGADOUGOU, AN EXAMPLE
OF EMERGENT HOSPITALS IN BURKINA FASO
DURING THE 20TH CENTURY**

Abstract

Many places in Burkina Faso, among which the current University medical centre of Ouagadougou (CHU-YO), are subjected to intense floods in the rainy season since 2009. Why such an important facility has been situated in such a vulnerable place? This question brought us to try to build a narrative of the health system at its beginning in Ouagadougou with a particular focus on the history of the main hospital there from the colonial time, in order to search for the rationalities which prevailed for the building of the CHU-YO at its current site. The result shows that at its conception in 1956, the CHU-YO was to be located in the present "Petit-Paris" district of

* Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, Email : yacou@gmx.net

Ouagadougou, upstream of the Moog Naaba backwater, and not downstream alongside the old backwaters of Ouagadougou, close to the lowest geographical point of the city where it has been practically built. Without taking into account the impact of the climate change on the current situation, we can cautiously said that at the end of the fifties, little attention was paid to the landscape of the city and to the climate of the region for the purpose of building the hospital. That situation probably contributed to make the CHU-YO vulnerable to floods.

Keywords: history, Health, Hospital, Ouagadougou

Introduction

Depuis 2009, suite à des inondations dans la ville de Ouagadougou dues à de fortes pluies, les locaux du principal hôpital, le Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo (CHU-YO), sont souvent inondés, mettant quelquefois en péril ses acteurs et ses services. Le gouvernement burkinabè avait prévu de transférer l'hôpital sur un autre site et dans de nouveaux locaux. Le site du centre médical du secteur 30 de la ville de Ouagadougou avait été désigné, mais cette solution a été abandonnée en raison notamment du caractère improvisé de la volonté de transférer et des capacités d'accueil limitées de ce centre. Un autre site non loin du précédent a été choisi et est en phase d'aménagement. En attendant le transfert, suite aux inondations de 2016, le ministre de la santé, Smaila Ouédraogo, annonçait des mesures d'urgence (A. Azonhandé, 2016), parce que, pour lui, les raisons de l'inondation quasi-annuelle depuis 2009 sont l'installation anarchique des commerçants le long du lycée Bogodogo et aux abords de l'hôpital, le fait que les caniveaux soient bouchés par l'action humaine entraînant une déviation de l'eau de ruissellement dans sa cour. Ces mesures d'urgence prises comprenaient le curetage du canal longeant le mur du lycée Bogodogo, des caniveaux du côté de l'hôpital et des caniveaux à l'intérieur, le « raccordage » entre les caniveaux de l'extérieur et ceux de l'intérieur de l'hôpital ainsi que le remplacement des « dalles » par des grilles. Ces mesures devaient permettre une évacuation de l'eau de pluies des parages de l'hôpital et éviter des inondations.

Les raisons évoquées par le ministre sont, certes, à prendre en compte dans l'explication des causes des inondations de l'hôpital car, tout obstacle à l'écoulement des eaux de ruissellement peut entraîner des dérivations de celles-ci vers des lieux non adaptés à un tel écoulement ; ce qui peut

créer des problèmes. Mais, ces explications sont insuffisantes pour différentes raisons. En effet, l'inondation de 2009 semble avoir été la plus fatale à l'hôpital depuis son existence. Or, l'implantation des petits magasins de commerce à ses abords date bien d'avant 2009. Cela n'avait pas encore été évoqué comme un des facteurs de perturbation de l'écoulement des eaux et il n'y avait jamais eu d'inondation de l'ampleur de celle de 2009. Dans ces conditions, on peut se demander si l'exposition aux inondations n'est pas liée à l'emplacement même de l'hôpital. En effet, le CHU-YO, qui n'a cessé de croître dans le temps et dans l'espace qu'il occupe, est construit aux bords des barrages de Ouagadougou, eux-mêmes construits sur d'anciens marigots se remplissant en saison pluvieuse. Il est alors construit dans une zone potentiellement inondable. Quelles logiques avaient prévalu à sa construction et à sa localisation à cet endroit ?

La question de l'emplacement de l'hôpital est importante parce que les logiques sous-tendant sa construction peuvent être liées à l'urbanisation, à des raisons politiques, économiques, géographiques, sociales, environnementales. Comprendre lesquelles de ces raisons étaient dominantes peut aider à comprendre la préférence pour cet emplacement ainsi que les difficultés que l'hôpital rencontre aujourd'hui de ce fait. Si les études dans différentes disciplines ont porté sur la mise en place d'un système sanitaire moderne au Burkina Faso (A. Meunier, 2000 ; Y. Banhero, 2010 et 2013), de manière spécifique, aucune étude historique ne permet à présent de comprendre les problèmes relatifs à la question des inondations en relation avec le processus de construction et d'évolution du principal hôpital de Ouagadougou.

Cet article, dont la perspective est celle d'un historien, tente de comprendre les logiques qui avaient sous-tendu la construction et l'implantation de l'hôpital de Ouagadougou, devenu le CHU-YO, à travers une étude du processus de sa conception comme projet et de sa mise en œuvre dans le cadre de l'urbanisation de la ville de Ouagadougou.

Pour cela, la recherche des informations dans des archives concernant la mise en place du système hospitalier au Burkina Faso ainsi que sur la construction de l'hôpital de Ouagadougou était indispensable. De même, une étude du processus urbain de la ville de Ouagadougou à travers les productions scientifiques était indispensable. C'est ce que nous avons mené comme démarche méthodologique dans cette

étude, car le système hospitalier national du Burkina Faso commença à être institutionnalisé en 1905, pendant la colonisation française, et continua après l'indépendance de 1960.

La principale difficulté que nous avons rencontrée au cours de l'étude est la discontinuité des sources dans le temps, l'éparpillement des archives post-coloniales, le non-classement ou la disparition de certaines archives relatives au CHU-YO déposées au Centre national des archives de Ouagadougou et la destruction d'autres archives politiques de l'Assemblée nationale du Burkina Faso. Tout cela a rendu impossible d'établir un récit complet du CHU-YO. Cependant, jeter les bases d'études futures sur les logiques ayant sous-tendu la construction de l'hôpital à Ouagadougou nous a paru pour le moment très important. C'est pourquoi la reconstitution de la partie accessible de l'histoire des services de santé de Ouagadougou intégrant la naissance et l'évolution du phénomène hospitalier, surtout pendant la période coloniale (1900-1960), s'est imposée dans le traitement des informations.

Ainsi, le premier point de ce travail rappelle le contexte dans lequel le système hospitalier est apparu à Ouagadougou. Le second discute les raisons et les étapes de la construction de l'hôpital de Ouagadougou et le troisième discute les raisons de son emplacement.

1. De l'implantation des services de santé à la construction du premier hôpital à Ouagadougou

La construction du premier hôpital de Ouagadougou se situait dans un nouveau contexte sanitaire lié à l'implantation de la médecine coloniale.

1.1. L'implantation des services de santé à Ouagadougou

Les origines de la construction des hôpitaux dans les pays francophones d'Afrique sont enracinées dans l'entreprise coloniale française qui commença entre la seconde moitié et la fin du XIX^e siècle. A l'époque, la santé s'était considérablement améliorée en France même, tout comme dans d'autres pays industrialisés, notamment, grâce aux progrès de l'hygiène et des conséquences de la révolution biologique et médicale. Pendant ce temps, les colonies françaises d'Afrique continuaient avec des pratiques médicales dites traditionnelles ou empirico-métaphysiques (J.-P. Bado,

2016), qui étaient jugées inférieures par les colonisateurs à la médecine coloniale (A. Audouynaud, 2010, p. 45). Pour atteindre les objectifs de la colonisation, l'expansion de la médecine coloniale s'imposait pour protéger les colonisateurs eux-mêmes. Mais leur état sanitaire, de même que le succès de l'entreprise coloniale, dépendaient aussi de celui des populations colonisées. Cette nécessité amenait aussi à utiliser l'expansion de la médecine comme un instrument de conquête (à travers sa diffusion auprès des populations autochtones), de même qu'une opportunité de faire des recherches sur de nouvelles infections jusqu'alors ignorées (J.-P. Dozon, 1985, p. 30). Une administration coloniale fut mise en place pour conduire les transformations nécessaires. Les débuts de l'œuvre sanitaire coloniale en Afrique occidentale coïncidèrent avec la mise en œuvre de la médecine individuelle en France dans des formations sanitaires fixes ; ce qui eut de l'influence sur la structuration des services de santé en Afrique au cours de la mise en place des structures de la gouvernance sanitaire coloniale.

L'organisation de la santé dans les colonies était basée sur trois types de services créés entre 1901 et 1903 : un service des troupes coloniales exclusivement militaire, un service des établissements hospitaliers relevant du service général et les autres services tels que ceux de la police sanitaire, des épidémies, de l'hygiène, et de la santé (D. Domergue-Cloarec, 1986, pp. 55-57). Mais par la suite, les services hospitaliers militaires devinrent les hôpitaux du service général (P. Bonnichon *et al.*, 2012, p. 249). Un autre service hospitalier fut créé en 1905, l'Assistance médicale indigène (AMI) qui a eu pour objectif d'organiser un service médical pour la population autochtone, de propager la vaccine, de combattre la mortalité et de répandre des notions d'hygiène, à titre gratuit. L'AMI tomba sous l'autorité de l'inspection des services sanitaires civils créée en 1903 et devenue l'inspection des services sanitaires et médicaux en 1913. Cette inspection avait en charge la réalisation de l'unité des services de santé, d'hygiène et de police sanitaire (D. Domergue-Cloarec, 1986, pp. 55-57). Déjà au Sénégal, dans le cadre des services militaires, un hôpital principal est créé à Dakar en 1882, d'abord sous forme d'ambulance de 200 lits, puis s'agrandit au cours des années 1890 et 1900 avant de devenir un hôpital de 600 lits à la veille de l'indépendance de 1960. Un autre hôpital (l'hôpital le Dantec) naquit pendant la première guerre

mondiale (P. Bonnichon *et al.*, 2012, p. 251.).

Les territoires de la Haute-Volta sont pratiquement tous conquis en 1900, Ouagadougou précisément en 1896. Ils firent partie de la colonie du Haut-Sénégal et Niger avant la création de la colonie autonome de Haute-Volta en 1919. Là aussi, comme au Sénégal, les premières formations sanitaires étaient situées dans les garnisons militaires coloniales qui étendaient leurs services aux populations civiles. Avec la mise en place de l'AMI, des ambulances commencèrent à être créées hors des garnisons militaires.

La première formation de la ville de Ouagadougou était une ambulance créée en 1906, après celle de Bobo-Dioulasso en 1905. Elle était la seule formation sanitaire dans la ville de Ouagadougou jusqu'à la construction d'un dispensaire en 1918. La mise en place des structures de l'AMI continua quand la colonie de Haute-Volta devint autonome et que sa gestion fut confiée à son premier administrateur, le lieutenant-gouverneur Edouard Hesling. Celui-ci arriva le 9 novembre 1919 à Ouagadougou, la capitale de la nouvelle colonie peuplée d'environ 19 000 habitants. Ouagadougou avait plutôt l'allure d'un gros village aux maisons en banco. Hesling estimait même que cette ville n'était pas digne de devenir la capitale d'une nouvelle colonie ; ce qui l'incita à vouloir lui donner une nouvelle allure et à mobiliser la population pour construire un complexe gouvernemental ainsi que d'autres infrastructures qui firent la différence avec le milieu traditionnel (E. P. Skinner, 1974, pp. 29-31).

1.2. La construction du premier hôpital de Ouagadougou

La construction du premier hôpital de Ouagadougou, comme l'a déjà écrit A. Ricard (2001, p. 102), entrainait dans le cadre de la rénovation de Ouagadougou par le gouverneur Hesling. Cela s'imposait, dans la mesure où le développement de la ville présageait une arrivée massive de population autochtone et européenne. Or, en dehors du dispensaire, il n'existait pas, à proprement parler, de services sanitaires. Hesling avait compris que son projet de développement de la ville de Ouagadougou à travers la mise en place des bâtiments administratifs et le tracé des voies allait de pair avec le développement des services de santé. Il s'attela alors à faire doter Ouagadougou d'un service sanitaire local et d'un service d'hygiène en 1921. Le service de santé avait pour tâche de soutenir la politique de salubrité publique dans la capitale et le

service urbain d'hygiène était chargé d'inspecter les voies publiques et privées, d'exécuter les mesures d'assainissement urgentes et de surveiller les immeubles publics et privés (A. Ricard, 2001, p. 123). Dans cet élan, une chefferie du service de santé fut installée à Ouagadougou en 1922. Elle s'occupait du dispensaire de Ouagadougou en attendant la construction de l'hôpital. Entre juin et juillet 1923, Hesling fit construire un hôpital et fit affecter un personnel médical plus important à Ouagadougou. L'hôpital était au centre-ville, situé à peu près à l'actuel emplacement de la Maison du peuple.

Photo n°1 : Vue partiel de l'hôpital de Ouagadougou



Source : CAOM, Fonds iconographiques, 8 F196, 1919-1932, cité par Ricard Anne, 2000-2001, D'un village africain à une capitale de colonie : Ouagadougou de 1896 à 1932, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Provence, p. 103.

Photo n°2 : Vue partiel de l'hôpital de Ouagadougou en 1951



Source : CAOM, Carton TP 2^e série, 326 : Programme d'équipement hospitalier de Ouagadougou – Convention du 7 mai 1952. Fournisseurs : Docteur Perrand Budget FIDES – chapitre CXIC.

Le nouvel hôpital de Ouagadougou se développa progressivement. En 1924, une nouvelle organisation du système de santé colonial intervint. Daladier, ministre français des colonies, décida de faire reposer l'assistance médicale de masse sur la prévention, le développement de l'hygiène et l'éducation sanitaire de la population (D. Domergue-Cloarec, 1986, p. 241). Dans la nouvelle organisation des services de santé, les formations sanitaires étaient hiérarchisées selon une forme pyramidale. L'hôpital central était au sommet de la pyramide, suivi de l'hôpital indigène qui était le niveau intermédiaire et qui s'occupait d'une circonscription sanitaire. A la base de la pyramide se trouvaient des dispensaires de médecine sociale dans les agglomérations. En outre, des groupes sanitaires mobiles équipés se déployaient de l'hôpital central jusqu'aux endroits les plus reculés afin de donner des soins, de dépister les foyers endémiques, de vérifier l'état sanitaire des populations, éventuellement, de faire le dépistage d'une maladie spécifique comme la maladie du sommeil. La place de l'hôpital central était primordiale dans la nouvelle structuration. Le médecin était désormais censé aller vers le malade et non l'inverse comme cela s'était produit avant (D. Domergue-Cloarec, 1986, p. 243).

De façon pratique, cette nouvelle organisation était perceptible dans la colonie de Haute-Volta. L'hôpital indigène de Ouagadougou était devenu un hôpital central. Celui-ci disposait d'un service chirurgical et comprenait une section européenne et une section indigène, une maternité, un dispensaire, un magasin d'approvisionnement sanitaire. De même, un pharmacien européen était chargé de la gestion du magasin d'approvisionnement sanitaire et de la pharmacie de détails de l'hôpital. Cependant, à côté de l'hôpital de Ouagadougou, il y avait un dispensaire public ainsi que deux dispensaires particuliers. Tous ces postes étaient pourvus de médicaments par les soins et par l'intermédiaire du pharmacien qui relevait des troupes coloniales et qui dirigeait le magasin d'approvisionnement sanitaire en centralisant les commandes et en répartissant les envois. Au 31 décembre 1929, 14 médecins européens travaillaient dans la colonie de Haute-Volta dont 5 à Ouagadougou et 2 à Bobo-Dioulasso. Ouagadougou avait, en plus, 2 médecins auxiliaires, tandis que Bobo-Dioulasso n'en avait qu'un seul.

Les services de santé de Ouagadougou grandirent en

1931 par la création du tout premier noyau du service des grandes endémies en A.O.F. : le service de prophylaxie de la trypanosomiase créé grâce à l'action du médecin militaire de l'époque Eugène Jamot. Ce service avait la tâche de « déterminer les foyers d'endémicité trypanique, dépister, reconnaître, recenser et traiter les malades, pourvoir à leur isolement éventuel et mettre en application toutes les mesures utiles en vue de combattre jusqu'à extinction la maladie en cause ». Eugène Jamot, qui en était le directeur, mena des opérations de dépistage de la trypanosomiase à l'aide de groupes mobiles partant de Ouagadougou. Aussi créa-t-il une école de la trypanosomiase dans laquelle il travailla avec le père Goarnison, un pionnier missionnaire de la lutte contre la trypanosomiase et qui avait implanté le premier laboratoire de bactériologie à Ouagadougou en 1930.

L'école de la trypanosomiase de Ouagadougou fut créée en même temps que le service de trypanosomiase dans cette ville. Cette école spécialisée était destinée à former des infirmiers spécialisés dans la lutte contre la trypanosomiase. Pour commencer l'école, Jamot, qui avait déjà participé à la lutte contre la trypanosomiase au Cameroun (le service de la maladie du sommeil y fut créé plus tôt en 1927) était venu de ce territoire avec 12 infirmiers formés à l'Ecole d'Ayos qui servirent au départ de moniteurs à l'école. En 1932, le recrutement des élèves se fit au sein des infirmiers de l'AMI de la Haute-Volta, qui furent détachés à la mission Jamot. On recruta ainsi 115 voltaïques possédant le certificat d'études primaires. Sous la direction de Jamot, l'enseignement se faisait dans les pavillons et salles de l'hôpital de Ouagadougou (D. Domergue-Cloarec, 1986, p. 323).

De ce qui précède, on constate non seulement que les services sanitaires se développaient, mais que de par leur structuration hiérarchique et pyramidale à partir de 1924, l'hôpital de Ouagadougou était au sommet de la pyramide sanitaire, tout comme il l'est encore de nos jours, donnant l'impression que la logique coloniale a traversé les temps jusqu'aujourd'hui. Il était non seulement un centre de santé urbain, s'occupant d'une population européenne et d'une population africaine de manière ségréguée, mais il contribuait aussi à accélérer l'urbanisation de Ouagadougou. En effet, l'hôpital de Ouagadougou était désormais au centre d'un flux de services de santé et de populations allant de Ouagadougou et venant à Ouagadougou. Son emplacement était désormais

déterminant dans la structuration même de la ville de Ouagadougou.

Mais cet élan de développement sanitaire dans la ville de Ouagadougou fut brisé par l'écartèlement de la colonie de Haute-Volta en 1932. La régression des services de santé était d'ailleurs déjà annoncée en 1929. L'inspecteur des colonies Bernard Sol pensait, en effet, que «la suppression de la colonie va entraîner celle de l'hôpital en tant qu'organisme central». Aussi, la dislocation de la colonie allait entraîner la disparition de la chefferie et l'hôpital du chef-lieu diminuera d'importance, vraisemblablement, au profit de Bobo-Dioulasso, disait-il. Avec la dislocation intervenue en 1932 au profit des colonies de Côte d'Ivoire, du Niger et du Soudan Français (actuel Mali), Ouagadougou relevait désormais de la Colonie de Côte d'Ivoire. Politiquement, un hôpital central, situé dans l'ancien chef-lieu d'une colonie, n'avait plus son sens. Les différents démembrements de la Haute-Volta relevaient désormais des hôpitaux centraux des colonies auxquelles ils appartenaient. Même le service de prophylaxie de Jamot ne survécut pas, car, une année seulement après sa création, en 1932, il fut supprimé et intégré à l'AMI. Mais l'école continua de fonctionner, de même que les groupes mobiles au compte de l'AMI.

Les récits des médecins coloniaux montrent que la dislocation de la Haute-Volta avait des impacts négatifs sur les services de santé. La chefferie de Ouagadougou qui s'occupait des services d'hygiène et de l'Hôpital fut démantelée, de même que l'hôpital central. Il ne restait plus qu'une ambulance au cours des années 1940. Cette régression était constatée par le médecin colonel Augagneur, inspecteur mobile d'hygiène de la Côte d'Ivoire qui trouvait que les locaux des formations sanitaires étaient en général exigus. L'ambulance de Ouagadougou était, selon lui, « la plus minable des ambulances vues ». Les bâtiments étaient dans un état médiocre et tombaient en ruine ». Après lui, le Gouverneur Mondon de la colonie de Côte d'Ivoire fit le même constat : « l'ambulance à Ouagadougou n'était pas plus brillante. Tout était en banco et tout était délabré, bâtiments et matériels » (D. Cloarec-Domergue, 1986, p. 549).

Il n'y a pas de doute, l'œuvre de Hesling avait été ruinée. En plus, au cours de la Seconde Guerre mondiale de 1939 à 1945, les services de santé furent constamment éprouvés par les problèmes d'infrastructures, de personnels, de produits de

santé et de propagation des maladies. Il faut donc attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la reconstitution de la colonie de Haute-Volta en 1947 pour voir le changement de situation et la naissance d'un nouveau projet d'hôpital à Ouagadougou.

2. Le processus de conception et de construction d'un second hôpital à Ouagadougou

Un recoupement des informations contenues dans les archives montre que c'est à partir de 1950 que les autorités politiques et sanitaires évoquaient de plus en plus la construction d'un autre hôpital à Ouagadougou. Pourquoi un tel projet et quelles furent les étapes de sa concrétisation ?

La colonie de Haute-Volta fut reconstituée en 1947, suite à des pressions politiques, dont celle des chefs politiques traditionnels, en l'occurrence celle du Moog Naaba, chef des Moose (population majoritaire de la Haute-Volta). Ces derniers ne supportaient plus la division de la Haute-Volta, facteur de recul dans le développement du pays, comme les services de santé l'illustraient si bien d'ailleurs. Le besoin d'une meilleure organisation des services de santé se faisait alors sentir, y compris le besoin en hôpital de Ouagadougou.

En effet, une synthèse des informations issues des archives montre que services présents subissaient des contraintes en termes de capacité d'accueil, les populations servies étant plus nombreuses que la capacité de l'ambulance. Les populations servies par l'ambulance de Ouagadougou étaient celles du cercle de ladite ville qui comptait environ 558 500 autochtones, ainsi que la population de l'arrière-pays tributaire de l'ambulance de Ouagadougou. En 1952, seule la ville de Ouagadougou comptait 400 Européens ou assimilés et environ 30000 habitants autochtones, ce qui signifie une augmentation de la population d'environ 40% par rapport à 1919. Les besoins en services de santé de la population ne pouvaient pas être convenablement satisfaits par l'ambulance qui comptait 8 lits européens et 36 lits africains organisés. L'insuffisance des lits était comblée par l'installation de lits traditionnels, appelés « taras », à la demande et en nombre variable dans les différents bâtiments. L'ambulance était également sujette à des contraintes plus techniques. En effet, les services médico-chirurgicaux ainsi que la maternité (bloc opératoire, salle de radiodiagnostic, laboratoire, pharmacie) étaient très insuffisants. La médiocrité de leurs aménagements

et équipements techniques entravait considérablement le rendement du personnel médical de la formation. Des problèmes existaient dans la gestion des malades à courte et longue durée de traitement. Il n'y avait pas de pédiatre qualifié à la maternité de Ouagadougou. La capacité du pavillon des malades mentaux était aussi insuffisante par rapport aux besoins apparemment importants à Ouagadougou. La gestion des malades atteints de maladies épidémiques posait également des problèmes constants. Il fallait construire des lieux d'isolation des malades en matériaux provisoires qui étaient détruits après l'épidémie. En 1952, un document du FIDES, évoquant la nécessité d'un nouvel hôpital, décrit la vétusté de la formation hospitalière appelée « ambulance de Ouagadougou ». L'ensemble des bâtiments était construit en banco et avait une capacité d'accueil de 200 lits. La formation sanitaire était assez hétéroclite : des pavillons organisés réservés à l'administration, une hospitalisation européenne de 8 chambres à 1 lit, une hospitalisation africaine payante d'une trentaine de lits, une hospitalisation africaine de « petits payants » et d'indigents, d'une quarantaine de lits, une vingtaine de cases rondes, primitives et plus que vétustes, sans lits organisés, sans aucun confort ni installation d'hygiène, réservées à l'hospitalisation des malades non-payants. Les conséquences d'une telle organisation sont ainsi déclinées : entretien difficile, conditions de travail du personnel déplorable, situation géographique en plein cœur de la ville de Ouagadougou déplorable : « Le spectacle offert par cette formation, en dépit des efforts du service de santé et des améliorations déjà très appréciables réalisées, est regrettable ». C'est pourquoi, la plupart des experts pensaient qu'il y avait la nécessité de construire une nouvelle formation sanitaire de capacité suffisante et dotée d'un équipement moderne.

Outre ces raisons démographiques et techniques, le désir de voir un nouvel hôpital à Ouagadougou était sous-tendu par les perspectives de développement économique du pays, mais aussi par des raisons politiques en raison des relations entre le pouvoir colonial et les chefs traditionnels moose. Des Moose, le pouvoir colonial dit :

Sur le plan économique, ce groupe humain, d'une assez grande vitalité démographique, contribue de façon essentielle, par les importants contingents de travailleurs qui spontanément émigrent, au développement économique de territoires voisins (...) La valeur humaine de sa population

représente une incontestable richesse, tant sur le plan politique que sur le plan économique... Sur le plan politique, cette population est en majeure partie représentée par les Mossi, peuplade la plus importante de l'A.O.F., hiérarchisée, et très attachée à son chef traditionnel le Moro Naba, grand ami de la France, pour lequel la notion d'Union Française est loin d'être un vain mot... En conclusion, la construction d'un hôpital à Ouagadougou répondra à un besoin technique urgent, qui, tout en se situant dans la ligne des traditionnelles préoccupations humanitaires et sociales de la Métropole, participera d'une saine politique de développement économique des territoires.

Alors, la vétusté de l'ambulance de Ouagadougou et son inefficacité face à la demande en augmentation, l'emplacement au centre de la ville, les demandes des populations, des raisons politiques, humanitaires, économiques, justifiaient la volonté de construction d'un nouvel hôpital à Ouagadougou et de l'élaboration d'un projet à ce sujet. L'évolution du projet de construction de l'hôpital s'est déroulée en plusieurs étapes entrecoupées de difficultés.

L'avant-projet de la construction d'un hôpital à Ouagadougou date de mai 1951. Dans cet avant-projet, un complexe hospitalier de 230 lits était prévu. Le montant total de l'investissement s'élevait approximativement à 350 millions de FCFA. Mais son exécution rencontra des difficultés d'ordre technique, voire des conflits d'intérêts. En effet, quand un appel à la concurrence des entreprises pour la construction d'un l'hôpital à Ouagadougou fut lancé, il ne donna pas de résultats satisfaisants. Le Haut-commissaire de l'A.O.F. décida alors de confier l'ensemble des travaux de construction à la « Société française d'entreprises des dragages et de travaux publics » déjà représentée à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Le Haut-commissaire considérait que cette entreprise, qui avait été primée pour plusieurs lots de concours, utiliserait ainsi complètement ses capacités en Haute-Volta. Alors, la réalisation de la première tranche de la réalisation de l'hôpital lui fut confiée le 6 avril 1951 au prix forfaitaire de 150 millions de FCFA. L'entreprise engagea dès lors des travaux d'étude du projet d'hôpital à concurrence de 15 millions lorsqu'une commission de contrôle rejeta la procédure de sélection qu'elle trouva irrégulière, en même temps qu'elle trouva les plans de construction trop sommaires. Pour la commission, l'entreprise ayant eu le marché de gré à gré n'était pas qualifiée pour concevoir un tel projet, car n'ayant

pas, par exemple, un architecte à ses services. Elle estimait que les intérêts de l'Administration n'étaient pas sauvegardés dans cette transaction et demanda la reprise du projet en le confiant à un architecte (cela créa avec l'administration métropolitaine un contentieux qui ne fut réglé qu'en 1958 avec le remboursement de la somme restante de 11 millions de FCFA à l'entreprise).

Le projet fut dans un second temps confié en 1952 à un architecte du nom de Lopez qui fit des études architecturales. Ce dernier n'alla pas jusqu'au bout et l'abandonna. C'est en 1955 que les études furent reprises par un autre architecte appelé Richez qui réussit à faire approuver l'avant-projet en 1955 et à achever les études architecturales en juillet 1956. Son projet était un hôpital polyvalent de 360 lits. Son coût remontait à 415 millions de FCFA. Il était financé par le Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES), organisme créé par la France après la Seconde Guerre mondiale pour financer les projets d'infrastructures et de développement des colonies françaises. Une réévaluation du projet avait porté le budget des travaux publics à 442 millions de FCFA. Une autre réévaluation tenant compte de l'équipement de l'hôpital porta le financement à 508 millions. Le déboursement des fonds avait été prévu pour se faire en plusieurs étapes au cours des 2^e et 3^e plans du FIDES entre 1956 et 1959. Selon les informations contenues dans les archives, après plusieurs blocages liés à la gestion de l'attribution des marchés et aux difficultés de l'administration coloniale, la construction de l'hôpital commença finalement en 1958 après les premières études de faisabilité en 1951 et après le bouclage des financements en 1958. La photo n°1 montre qu'en 1959, l'hôpital était en construction, si on s'en tient aux affirmations de son auteur qui annonça « l'ouverture prochaine de l'hôpital en 1960 » :

L'hôpital de Ouagadougou : vétuste, comportant les services d'une formation moderne, sauf O.R.L. – Ophtalmologie et neuropsychiatrie. Le nouvel hôpital de Ouagadougou rentrera en service en 1960. Ce sera l'un des ensembles hospitaliers récents les plus complets de l'Ouest africain de langue française.

Photo n°3 : Le second hôpital de Ouagadougou en construction en
(1959)



Source : *La Haute-Volta*, Edition Herlach, Libourne France, p. 76. (Sans nom, sans date). Ouvrage trouvé à la bibliothèque de l'Université de Bayreuth : *Afrikanologie* 05/RS 35053 H381.

Sur les différents plans architecturaux de 1956, le projet d'hôpital était situé en bordure de la route Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, à hauteur de la concession des travaux publics, en amont de l'agglomération par rapport au marigot du Moog Naaba. Autrement, il devait être construit dans un espace à peu près symétrique à la zone industrielle de Gounghin par rapport à la route de Bobo-Dioulasso, plus précisément dans le quartier traditionnel de Gandin devenu plus tard « Petit-Paris ». Sur la carte d'urbanisme de la ville de Ouagadougou datée de 1960, le nouvel hôpital de Ouagadougou était encore situé dans cette partie de la ville (cf. carte n°2). Il est difficile de dire si le cadastre s'est servi d'un fond de carte datant d'avant 1960, sans prêter attention à l'emplacement de l'hôpital qui était déjà en construction en 1960, mais à un autre endroit. En effet, il était en train d'être construit (vraisemblablement à partir de 1958) à côté des barrages situés au nord de la ville de Ouagadougou, précisément au sud du barrage n°3. Son emplacement sur une carte de 1960 ne se justifiait donc plus. Cela amène néanmoins à poser la question de savoir pourquoi ce changement de site.

L'espace de Ouagadougou est entre la Volta rouge à l'Ouest et la Volta blanche à l'Est sur une légère dorsale de 350 m de haut (...) la ville de Ouagadougou se situe à proximité du bassin-versant des deux systèmes de fleuves entre 1°30 de longitude ouest et 12°20 de latitude nord. Le relief à l'intérieur de la ville est insignifiant, ne présentant que des différences de hauteurs de 30 m. La rivière refoulée aujourd'hui par trois réservoirs au nord de la ville est de 280 m le point le plus bas de la zone urbaine. Trois petits cours d'eau traversent la ville du sud au nord pour finalement se jeter dans un des réservoirs ou dans un canal qui en est relié. Mais les trois cours d'eau conduisent uniquement l'eau pendant la saison des pluies et seul le cours d'eau situé à l'ouest est profondément creusé.

Notons que la zone des marigots qui fut aménagée en réservoirs d'eau, appelés barrages, était, et est, probablement, encore, le lieu le plus bas de la ville de Ouagadougou. Les principales rivières de la ville, aménagées en canaux, y sont liées. En saison des pluies, ces rivières atteignent leur maximum d'eau. Le régime pluviométrique de la zone de Ouagadougou (800 à 900 mm/an) fait que la plus importante partie des précipitations tombait et tombe encore au mois d'août (parfois 260 mm au cours de ce mois). Cela permet aux barrages de recevoir le maximum d'eau à cette période.

En décidant de ne pas construire l'hôpital à cet endroit en 1956, mais plutôt en amont du marigot du Moog Naaba, l'architecte-urbaniste Richez avait probablement voulu éloigner l'hôpital d'éventuelles inondations. Il avait, probablement, tenu compte des impératifs de santé publique car les marigots étaient déjà au centre des préoccupations des autorités sanitaires depuis le début de la colonisation :

Les municipalités, les administrateurs et les médecins ne cessèrent d'affirmer la nécessité d'assainir les marigots de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, qui, en raison de leurs cours et de leur débit irrégulier constituaient un site idéal pour le développement des gîtes larvaires. La première offensive fut lancée dans les années vingt (L. Fourchard, 2001, p. 263).

En outre, au moment où Richez achevait les plans en 1956, il disposait déjà de données sur l'urbanisation de Ouagadougou qui lui permettaient, sans doute, de positionner l'hôpital. Certes, l'aménagement du marigot central de Ouagadougou commença en 1927 et la construction des

barrages sur les marigots du nord de la ville commença en 1932 avec les missionnaires catholiques (F. Fournet *et al.*, 2008, p. 33). Mais Ouagadougou avait déjà connu un certain nombre de transformations après la reconstitution du territoire en 1947. La zone industrielle de Gounghin fut créée en 1953, quand bien même elle resta, jusqu'en 1960, un terrain vague (F. Fournet *et al.*, 2008, p. 33). En outre, entre 1951 et 1953, écrit Laurent Fourchard,

Un plan d'assainissement des marigots fut confié à un bureau d'étude parisien qui étudia la meilleure façon d'assainir les deux marigots centraux de la ville ainsi que les bords irréguliers des nouveaux barrages au nord de la ville. Il fut décidé de calibrer et de détourner le marigot central par la construction d'un canal qui assurait l'écoulement jusqu'à l'aval des retenues du barrage. L'objectif était d'évacuer les eaux pluviales de la ville européenne tout en se préservant des odeurs laissées par la ville « indigène ». Ces travaux importants financés par le FIDES furent réalisés en grande partie à la fin des années cinquante, mais à l'indépendance, il restait à combler l'ancienne mare du centre-ville et la vaste excavation d'où fut tiré le banco du quartier Tiedpalgo (L. Fourchard, pp. 263-264).

Pour F. Fournet *et al.* (2008, pp. 53-54) la mise en œuvre des travaux du barrage n°3, de l'abattoir, d'un collège, d'un nouvel hôpital, d'une nouvelle aviation, du bitumage de certaines voies ainsi que la construction du nouveau marché connurent un début d'exécution en 1955, ainsi que le lotissement systématique de tous les quartiers africains. Chose importante, ces travaux permettaient « aux autorités coloniales locales de s'affirmer devant les technocrates de la métropole en s'affranchissant des projets d'architectes et d'urbanistes parisiens qu'ils soient publics ou privés » (L. Fourchard, p. 264).

De ce qui précède, il ressort que des projets d'aménagement de la ville de Ouagadougou, notamment ceux relatifs aux barrages du nord de la ville et à la création de la zone industrielle de Gounghin étaient en voie de planification et connurent un début d'exécution à partir de 1955. Tous ces projets et plans ont pu conduire l'architecte-urbaniste Richez à placer la construction de l'hôpital en amont du marigot du Moog Naaba, loin des barrages du Nord de la ville de Ouagadougou. Cela avait des avantages certains en termes de

sécurité de l'hôpital par rapport aux éventuelles inondations en saison des pluies, des gains en termes de santé publique et, probablement, d'économies budgétaires.

Toutefois, ces plans ne furent pas respectés. A la construction de l'hôpital, il était localisé à son emplacement actuel, plutôt que dans le quartier actuel de « Petit-Paris ». Plusieurs raisons pouvaient expliquer cela. En effet, au cours des cinq dernières années de la colonisation, les autorités avaient décidé de se passer des architectes et urbanistes métropolitains. Richez faisait partie de ces métropolitains et il avait dressé les plans du 2^e hôpital de Ouagadougou. Il est alors probable que l'emplacement de l'hôpital ait été changé au cours de cette période parce que les autorités ne voulaient plus en tenir compte.

Aussi, à cause de la construction des barrages, l'espace actuel de l'hôpital était devenu utilisable avec moins de risques d'inondations et de maladies. Ensuite, à l'approche de l'indépendance (notamment avec la loi cadre de 1957, puis la constitution de la Communauté franco-africaine en 1958, qui, toutes, donnaient davantage d'autonomie aux colonies) les tenants du pouvoir colonial faisaient face aux pressions des nouvelles élites et des commerçants africains qui souhaitaient vivre dans des zones loties, comme les colonisateurs. Un lotissement systématique de quartiers africains intervint déjà vers la fin de la colonisation pour les satisfaire. Entre 1960 et 1983, d'autres lotissements intervinrent, essentiellement pour satisfaire les élites. Dans ce cadre, l'ancien quartier de Gandin, déjà zone partiellement administrative (où le second hôpital de Ouagadougou devait être situé), la Zone du bois, la Patte-d'oie, furent surtout occupés par des populations nanties ou étaient réservés à des cadres du secteur privé, à des hauts fonctionnaires, de même qu'à l'Administration (Jeune Afrique, 1975, p. 46). Ces différents projets de lotissements ont pu influencer, déjà à partir de 1957, le déplacement du site de l'hôpital de la zone de Gandin à son emplacement actuel, étant donné la présence du barrage qui protégeait déjà le site des eaux des marigots (F. Fournet *et al.*, p. 35). L'ancien quartier de Gandin qui devait abriter l'hôpital de Ouagadougou est devenu plus tard « Petit-Paris » et l'hôpital prévu dans ce quartier s'est retrouvé à côté des barrages. Finalement, c'est à son emplacement actuel que le second hôpital de l'histoire de Ouagadougou avait commencé à fonctionner. Sur le site web de l'hôpital, on peut lire que sa construction démarra en 1958

et qu'il ouvrit ses portes en 1961. La date du début de la construction corrobore avec les sources historiques, mais pas celle de l'ouverture. En effet, Wilhelm Fischer annonçait en 1962 que le second hôpital de Ouagadougou a ouvert ses portes en 1962 (W. Fischer, 1962, pp. 115-116), corrigeant ainsi un autre auteur qui disait en 1959 que l'hôpital devait ouvrir ses portes en 1960. Pourtant, dans son ouvrage, Franz Madl, qui a étudié l'urbanisation de la ville en 1972, pense que c'est en 1965 que le nouvel hôpital est mis en usage :

Jusqu'en 1964, cet ancien hôpital était situé entre l'actuelle gare de train et l'avenue Binger, pratiquement au cœur de Ouagadougou pendant la colonisation française. Depuis 1965, la capitale de la Haute-Volta possède au nord-est de la ville un hôpital nouveau et moderne avec 640 lits de malades et une maternité avec, encore, 60 lits (F. Madl, 1972, p. 71).

En terme de capacité d'accueil, on nombrait au total 700 lits dans cet hôpital. Comparé à la capacité actuelle de 800 lits, on peut dire que celle-ci a seulement augmenté de 100 lits en l'espace de 52 ans, si on retient qu'il a ouvert ses portes en 1965. Cependant, la date d'ouverture et les raisons du changement de lieu de l'hôpital méritent davantage de recherche. On peut néanmoins signaler qu'en quittant les terres situées en amont de l'ancien marigot du Moog Naaba pour s'implanter plus en aval à côté des barrages de Ouagadougou, les décideurs avaient pris le risque de situer le nouvel hôpital dans un endroit potentiellement inondable. Le retour des fortes précipitations montre que l'hôpital est exposé de manière perpétuelle à des inondations et que les autorités doivent chercher à le transférer à un endroit plus propice ou à en trouver des solutions intérimaires comme en 2016. Cela nous amène à dire que toute solution durable à la question des inondations devrait prendre en compte la recherche d'un emplacement plus propice.

Conclusion

La construction d'un hôpital à Ouagadougou est consécutive au processus d'urbanisation de la ville pendant la colonisation française. En même temps, l'hôpital participa à cette urbanisation. En effet, Edouard Hesling, premier gouverneur de la colonie de Haute-Volta, fit construire le premier hôpital en 1923 avec une perspective de transformation de Ouagadougou en centre urbain digne de ce

nom, c'est-à-dire, un centre ayant le maximum de commodités auxquelles une ville peut prétendre. Après la réforme du système hospitalier dans la colonie en 1924, l'hôpital de Ouagadougou était devenu un hôpital central et de fait le centre d'où partaient les services de santé pour atteindre les autres parties du territoire. Mais l'hôpital central ne fit pas long feu. Les services de santé situés à Ouagadougou, en général, commencèrent à perdre leur élan de développement avec la dislocation de la colonie de Haute-Volta en 1932. En effet, la chefferie sanitaire fut démantelée et l'« hôpital central » était devenu un « hôpital indigène », puis, une simple ambulance, prenant ainsi le nom que portaient les premières formations sanitaires coloniales créées en 1905 et en 1906 à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou. Le démantèlement avait ainsi ramené les services de santé, ne serait-ce que dans la terminologie, à leur statut d'ambulance de 1906, pour des raisons de recherche d'efficacité de la colonisation.

Etant donné les conséquences sanitaires d'une telle déroute des services de santé due à la division de la Haute-Volta, il n'y avait pas d'autres choix à faire que de doter Ouagadougou d'un nouvel hôpital après la reconstitution du pays. C'est ce projet qui commença en 1951 avec les études architecturales qui prirent fin en 1956. Comme nous l'avons montré, le plan de situation de l'hôpital le localisait dans l'ancien quartier de Gandin, actuellement Petit-Paris, qui fait partie du quartier Gounghin-Sud situé à l'Ouest du centre-ville de Ouagadougou. Mais nous constatons aussi qu'au démarrage des travaux de construction de l'hôpital en 1958, le plan de 1956 ne fut pas respecté. Les informations à notre disposition montrent qu'il a été modifié au dernier moment, sans tenir compte des précautions liées à la configuration du milieu naturel de Ouagadougou, qui, en toute vraisemblance, avaient présidé au choix du premier emplacement dans la zone actuelle de « Petit-Paris ».

Des raisons politiques et sociales peuvent être avancées pour expliquer un tel changement d'emplacement. En effet, en 1958, les autorités de la Haute-Volta, politiquement plus autonome qu'avant la loi cadre, se sentaient moins liées aux exigences des architectes et urbanistes de la métropole, donc moins liés au premier plan de situation de l'hôpital. Ensuite, les pressions de la classe moyenne montante (fonctionnaires, commerçants, etc.) sur les autorités politiques pour bénéficier de parcelles d'habitation en zone lotie dans la ville de

Ouagadougou motivèrent ces derniers à faire de la zone de Gandin un quartier résidentiel plutôt que le site de l'hôpital. Néanmoins, il se pose la question de savoir si les autorités politiques de la Haute-Volta avaient mené des études sur l'emplacement actuel de l'hôpital ou si elles avaient juste procédé à un changement sans faire de telles études. De même, la nature et les acteurs des tractations dans le changement de l'emplacement de l'hôpital restent à être recherchés plus profondément. Mais en attendant, cela lui pose des problèmes en raison des inondations répétées. Même si on prend en compte l'hypothèse des effets du changement climatique sur ce phénomène, il est impossible d'ignorer la mégarde concernant l'emplacement de l'hôpital car au cours des inondations, les points les plus bas sont les premiers à être inondés. Or, l'hôpital est situé à proximité du point le plus bas de la ville de Ouagadougou, malgré sa protection par une digue. Implanté à un des points les plus élevés comme l'avait prévu l'architecte et urbaniste Richez, il aurait été, fort probablement, moins vulnérable aux inondations. Tout cela amène à dire que la réalisation d'un projet comme celui de l'hôpital de Ouagadougou doit nécessairement tenir compte, dans le temps, d'un emplacement plus favorable et de sa résistance aux aléas climatiques.

Références bibliographiques

- AZONHANDE Abel, 2016, « Inondation à l'hôpital Yalgado : des mesures d'urgence pour sauver les meubles » in Faszine, en ligne: <http://wakatinfo.over-blog.com/2016/07/inondation-a-l-hopital-yalgado-des-mesures-d-urgence-pour-sauver-les-meubles.html>, (date d'accès: 23.06.2017).
- AUDOYNAUD André, 2010, *Eloge de la médecine coloniale*, Paris, l'Harmattan.
- BADO Jean-Paul, 1989, « Origine du service des grandes endémies : Naissance de l'organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies ». OCCGE. B. 13 500.
- BADO Jean-Paul, 2016, « Empiric-metaphysical medicine and modern medicine in Africa », in *An InstHig Med Trop*, n°16, p. 55-58.
- BANHORO Yacouba, 2013, « Bobo-Dioulasso dans la lutte contre les grandes endémies en Afrique occidentale française », in Katja Werthmann et Mamadou Lamine

- Sanogo (éds.), *La ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso – Urbanité et appartenances en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, p. 133-162.
- BANHORO Yacouba, 2010, « Politique sanitaire et reconstitution de la Haute Volta », in *Les Cahiers du CERLESH*, Novembre 2010, n°37, pp. 95-120 ;
- BENOIST Joseph Roger (de), 1975, *Docteur Lumière : quarante ans au service de l'homme en Haute-Volta*. Paris : Editions S.O.S.
- BONNICHON Philippe, Pierre Gény et al., *Présences françaises outre-mer (XVI^e-XXI^e siècles)*, Tome 2, Sciences religions et cultures, ASOM, Karthala, 2012.
- CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO, « Historique », en ligne : http://chuyobf.org/?page_id=5, (date d'accès 25.06.2017).
- DOMERGUE-CLOAREC Danielle, 1986, *La santé en Côte d'Ivoire 1905-1958*. Toulouse – Paris : Association des publications de l'Université de Toulouse - Le Mirail/Académie des sciences d'outre-mer.
- DOZON Jean-Pierre, 1985, « Quand les pastoriens traquaient la maladie du sommeil », in, *Sciences Sociales et Santé* vol. III n° 3 - 4 novembre, pp. 28-56.
- FISCHER Wilhelm, *Ober-Volta*, Bonn, Kurt Schroeder, 1962.
- FOURCHARD Laurent, 2001, *De la ville coloniale à la cour africaine espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin 19^{ème} siècle – 1960*, Paris, l' Harmattan.
- GIEC, 2007, « Résumé à l'intention des décideurs », in M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, (éd.), *Bilan 2007 des changements climatiques: Impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième Rapport d'évaluation. Rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 1-21.
- KOVATS Sari and RAIS Akhtar, 2008, « Climate, climate change and human health in Asian cities », in *Environment and Urbanization*, vol. 20, pp. 166-175.
- LA HAUTE-VOLTA, Edition Herlach, Libourne France (Sans nom, sans date). Bibliothèque de l'Université de Bayreuth : *Afrikanologie* 05/RS 35053 H381.
- MADL FRANZ, 1972, *Ouagadougou, die Hauptstadt Ober-*

Voltas, Wien, Verlag Schendl, Bd. 1.

MEUNIER Aude, 2000, *Système de soins au Burkina Faso –
Le paradoxe sanitaire*, Paris, l'Harmattan.

RICARD Anne, 2000-2001, *D'un village africain à une
capitale de colonie : Ouagadougou de 1896 à 1932*,
mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine,
Université de Provence.

SKINNER P. Elliott, 1974, *Urban life, the transformation of
Ouagadougou*, Princeton, New Jersey, Princeton
University Press.

L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA PREFECTURE DE LA KOZAH DANS LE CONTEXTE DE L'ÉDUCATION POUR TOUS AU TOGO

YAOU Tamégnon*
TATA Padabo Kèlèm*

Résumé

Du fait du progrès de la connaissance sur l'enfance dans différents domaines (psychologie, neurobiologie, physiologie, santé et de sociologie), l'éducation de la petite enfance devient de plus en plus une nécessité. Au Togo, le gouvernement a prévu la mise en place, dans tous les établissements primaires, d'un enseignement préscolaire. Toutefois, les moyens humains, matériels et financiers qui doivent accompagner ce processus semblent ne pas être à la hauteur de l'enjeu. Cet article vise à rendre compte de l'état des lieux de l'éducation préscolaire au Togo en général et plus particulièrement dans la préfecture de la Kozah. Dans une perspective structuro-fonctionnaliste et sur la base d'un échantillonnage aléatoire, cette recherche a allié les méthodes qualitative et quantitative. L'enquête révèle des insuffisances en termes d'infrastructures, d'équipement et de matériels didactiques adaptés à ce type d'enseignement. Les ressources humaines quant à elles sont non seulement insuffisantes, mais nécessitent plus de formations en phase avec les exigences de la modernité.

Mots clés : préscolaire, éducation pour tous, socialisation primaire, performance scolaire, famille.

Abstract

Because of a great deal of knowledge (psychology, neurobiology, physiology, health and sociology), early childhood education is becoming increasingly necessary. In Togo, the government has set up pre-school education in all primary schools. However, the human, material and financial resources that must accompany this process seem not to be up to the challenge. This article aims to report on the state of pre-school education in Togo in general and more particularly in the prefecture of Kozah. From a structural-functional perspective and the basis of random sampling, this research allied qualitative and quantitative methods. The survey reveals inadequacies in terms of infrastructure, equipment and teaching materials adapted to this type of education. Human resources, on the other hand, are not only insufficient, but require more training in line with the demands of modernity.

Key words: preschool, education for all, primary socialization, academic performance, family.

* Université de Kara, Département de Sociologie, Email : emmanuelyaou@yahoo.fr

* Université de Kara, Département de Sociologie, Email : pktata@hotmail.fr

Introduction

Les recherches en biologie, en psychologie et en sociologie ont produit des connaissances permettant de reconnaître la véritable richesse de la nature de l'enfant dans nos sociétés contemporaines et se faisant de mettre en œuvre des politiques éducatives adaptées à ce stade du développement de l'Homme. Investir dans le préscolaire rend plus performant le système éducatif et qui plus est favorise un meilleur développement de la société. Il est démontré par plusieurs études que les élèves qui font un parcours régulier dans le système éducatif ont souvent fréquenté le préscolaire. Plus l'enseignement préscolaire est efficace, moins le système scolaire produira des échecs et plus l'Etat y gagne, non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan de la qualité des ressources humaines formées. Le plan sectoriel de l'éducation au Togo prévoit la généralisation de l'enseignement préscolaire. Toutefois les efforts que les autorités togolaises entreprennent en vue de la dynamisation de ce secteur ne sont pas suffisants.

Plusieurs chantiers sont à monter concomitamment : construction et équipement des bâtiments adaptés à ce secteur, formations des éducatrices et éducateurs de jardin d'enfants, élaboration des curricula et des manuels adaptés à l'environnement social, implication des parents d'élèves à la gestion de ce secteur qui a longtemps été l'apanage de la famille en Afrique. C'est dans ce contexte qu'en 2008 l'Etat togolais a décrété la gratuité de l'école primaire et qu'en 2015, il a tenté de généraliser l'enseignement préscolaire en nommant dans les établissements primaires les directeurs chargés du préscolaire.

Dans la logique de l'Éducation pour tous (EPT), la décision d'aller vers la généralisation de l'enseignement préscolaire était salubre. Mais à l'analyser de près, le contexte n'était pas favorable, car le système scolaire togolais comporte des disparités non encore comblées. De ce fait, cette décision semble exacerber les disparités, doublée d'inégalités scolaires et sociales. L'article fait le point sur l'état du préscolaire dans la préfecture de la Kozah dans le contexte de l'éducation pour tous.

1. Analyse de la situation et problématique de la recherche

Les organisations tant internationales (ONU, UNICEF, UNESCO, BM) que nationales (le ministère des enseignements

primaire et secondaire et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche et leurs différents démembrements, les instituts, les ONG, les associations de la société civile, etc.) et les spécialistes des questions éducatives manifestent depuis un certain temps, un grand intérêt dans la prise en charge et l'éducation de la petite enfance. Cet intérêt se lit à travers, l'élaboration et l'implémentation des politiques en faveur de cette petite enfance parfois sous-estimée ou gérée avec des méthodes et stratégies inappropriées.

Selon l'UNESCO, au niveau mondial, 47 % des enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'enseignement primaire n'entreront vraisemblablement jamais à l'école (UNESCO, 2015). Le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'enseignement primaire ne diminue que de très peu depuis 2005 et stagne à environ 61 millions depuis 2008 dans le monde.

Particulièrement au Togo, nous assistons à une augmentation soutenue des effectifs dans le préscolaire. De 2001 à 2008, l'effectif des élèves au préscolaire est passé de 10 484 à 26050. Avec la suppression des frais scolaires au préscolaire et au primaire, les effectifs des enfants fréquentant le préscolaire sont passés de 26 050 en 2007-2008 à 86 680 en 2012-2013, ce qui correspond à un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 27%. Pour 2964 enseignants le ratio enfants/animatrices est de 29/1. Les régions Centrale et Savanes sont celles qui ont connu les plus fortes augmentations sur la période avec respectivement 50% et 44% (MEPS, 2013). La couverture de l'éducation préscolaire a légèrement augmenté. Elle est passée de 10,6% en 2010 à 11,4% en 2011 puis à 15,8% en 2012. Le taux de couverture le plus élevé a été enregistré dans la région Centrale (22,2%) et le plus faible dans la région des Plateaux (9,6%). Dans toutes les régions, le taux de fréquentation des filles du préscolaire est plus élevé que celui des garçons, ce qui donne un indice de parité des sexes (filles/garçons) supérieur ou égal à 1 dans toutes les régions.

De plus, au préscolaire, les manuels scolaires, sont insuffisants. D'une manière générale, l'on compte 3638 manuels de pré-lecture et 4536 manuels de pré-calcul pour les 86 680 enfants inscrits, soit respectivement un ratio livre/enfants de 1/25 pour les manuels de pré-lectures et 1/20 pour les manuels de pré-calcul. Les quelques manuels officiels pour les enfants et guides pour les encadreurs sont produits par

des éducatrices/éducateurs eux-mêmes et par conséquent divergent selon le type d'établissement, l'inspection ou la région. Ces manuels sont aussi rares à trouver, car selon les données de l'annuaire statistique, l'on compte 31 enfants pour un manuel de pré-lecture et 37 pour celui du pré-calcul (MEPSA, 2011-2012, p 7 cité par A. Amouzou Glikpa, 2014).

Particulièrement, dans la région de la Kara où se situe la préfecture de la Kozah, l'effectif des jardins d'enfants a connu, lui aussi une augmentation rapide après la gratuité de l'école. En 2008-2009, il était de 2645, il est passé à 20 427 en 2015-2016 soit un taux d'accroissement de 7 %. Les salles de classes sont passées de 73 en 2007-2008 à 335 en 2015-2016. Les 335 salles de classe sont très insuffisantes pour contenir les 20 427 enfants, surtout que ces salles sont prêtées par le primaire selon la Direction Régionale de l'Education (DRE). Le nombre d'enseignants pour cette même période a évolué, passant de 67 à 681 enseignants, mais cet effectif reste toujours insuffisant (données de la DRE, octobre 2016). Pour l'année scolaire 2016-2017, le nombre total d'enfants dans le préscolaire est passé à 22 016 dont 10 761 garçons et 11255 filles pour 776 enseignants (60 Tonton¹ et 716 Tata², soit 7,73% d'hommes).

L'UNESCO rappelle que les offres d'éducation préscolaire en Afrique Subsaharienne sont multiples et variées elles se subdivisent en quatre catégories fondamentalement : i) les offres publiques ; ii) les offres communautaires ; iii) les offres privées ; et iv) les offres informelles. Mais dans notre contexte, l'offre est réduite à trois catégories : l'offre publique, communautaire et privée. Depuis l'année 2015, l'état togolais s'est orienté vers la généralisation de l'enseignement préscolaire dans la perspective de l'EPT. Dans presque tous les établissements primaires, il a été créé un établissement préscolaire avec des directeurs nommés, parfois dans des bâtiments prêtés par le primaire mais qui restent tout de même sous l'autorité du Directeur du primaire.

La vision de l'UNESCO est claire, d'ici 2030, « faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ». Dans cette perspective quel est l'impact de la généralisation de la préscolarisation sur la qualité de l'enseignement préscolaire

¹Nom donné affectueusement aux enseignants du préscolaire.

² Nom donné affectueusement aux enseignantes du préscolaire.

dans la préfecture de la Kozah? Quel est l'état des infrastructures et des ressources humaines dans un contexte de massification de l'enseignement préscolaire ?

Nous partons alors de l'hypothèse que les conditions matérielles et humaines dans lesquelles les enfants sont encadrés dans le préscolaire dans la préfecture de la Kozah, ne favorisent pas une bonne intégration scolaire.

2. Revue littéraire et cadre de référence théorique

Si les études consacrées au préscolaire abondent en occident, elles sont par contre, moins disponibles en Afrique. Mais l'intérêt pour ces études portées particulièrement sur la petite enfance commence par prendre de l'ampleur, surtout au niveau du préscolaire. Grâce aux organismes internationaux tels que l'UNESCO, la Banque mondiale, beaucoup de pays d'Afrique prennent de plus en plus conscience de la nécessité de s'occuper d'une manière particulière, non seulement de l'enfance, mais surtout celle en période préscolaire. Cette pauvreté de connaissance sur le préscolaire en Afrique nous contraint à recourir à la littérature européenne en majorité.

Au Togo, la littérature est très peu abondante en la matière. Quelques articles ont été publiés. Y. Gbati (2006) étudie la fréquentation préscolaire et performances scolaires des élèves du cours préparatoire première année à Lomé. Il met l'accent sur le rôle du préscolaire dans la performance scolaire des élèves du primaire. T. Béreï, (2012) étudie les « rapports sociaux de genre et le processus de féminisation de la profession enseignante au préscolaire au Togo ». Amouzou-Glikpa (2014) met l'accent sur l'organisation de l'enseignement préscolaire au Togo en mettant en exergue le profil et motivation des usagers par l'exemple de la commune de Lomé. A. Klomegan (2012), fait son mémoire de Maîtrise en sociologie de l'Éducation sur « Éducation préscolaire et parcours des apprenants : cas des étudiants de la Médecine à l'Université de Lomé ». Il met en lumière la corrélation entre le fait d'avoir fréquenté le préscolaire et le parcours universitaire des étudiants de médecine. En sciences de l'éducation, un mémoire de Maîtrise a été également soutenu par A.N. Gbébé (2013) et dont le titre est tout de même évocateur : « Facteurs explicatifs de la faible fréquentation du préscolaire au Togo : Cas de l'Inspection des Enseignements Préscolaires et Primaire de Zio-Centre ».

De nos jours, l'importance de l'école n'est plus à démontrer et qui plus est l'éducation préscolaire. Les organisations tant nationales qu'internationales y consacrent beaucoup d'études. Ce soudain engouement pour la petite enfance et son bien-être est alimenté par la conviction de plus en plus communément partagée que la période jusqu'à 8 ans est déterminante pour le développement intellectuel, affectif et social de l'individu. Les données et les résultats accumulés durant les 20 dernières années, issus des champs de la neurobiologie, de la physiologie, de la santé, de la sociologie, de la psychologie et de l'éducation montrent que ces premières années sont cruciales pour le développement de l'intelligence, de la personnalité et du comportement social. Dans ce sens, P. Shonkoff et A. Phillips (2000, p 384) écrivent :

Les premières années de vie sont cruciales parce que les proches dommages ayant lieu dans la petite enfance peuvent compromettre sérieusement les perspectives d'avenir de l'enfant. Ainsi, une intervention importante est nécessaire plus tard, pour compenser des occasions manquées par le tout jeune enfant. Le chemin suivi dans les premières années de vie constitue une base solide ou fragile sur laquelle se construira tout le développement ultérieur de l'enfant.

K. Andaloussi et M. Faiq (2007, p 10) estiment que les résultats en neurosciences nous indiquent que l'environnement social a des effets majeurs sur le développement. Ces résultats nous apprennent que le développement du cerveau est vulnérable aux influences environnementales. La qualité de l'environnement social et physique affecte le nombre de cellules cérébrales et la qualité de l'architecture du cerveau. Ces effets de l'environnement sont persistants, et déterminent le nombre de cellules cérébrales et la qualité de leurs connexions.

En Afrique l'éducation enfantine est en mutation. Il n'y a pas de vision claire et cohérente attentive à la diversité des besoins des enfants dans l'étape de la préscolarisation, ces derniers sont les mal lotis de nos systèmes éducatifs. Dans la société traditionnelle, l'éducation de l'enfant n'était envisagée qu'à partir de 3-4 ans, après la période du sevrage. C'est pourquoi la prise en charge de cette tranche d'âge était reléguée à la sphère familiale. Le système de garde traditionnelle fonctionnait au moyen d'offres collectives, familiales. Les grands-parents, les tantes, les aînés de la fratrie,

se relayaient auprès de l'enfant pendant que la mère était occupée à diverses activités. Cette garde se résumait pour l'essentiel, à des pratiques de maternage sur les plans alimentaires et hygiéniques.

Dans la société traditionnelle, l'enfant est une richesse sociale et économique, un bien précieux. Il appartient à une famille élargie dans laquelle chacun a le droit d'intervenir sur son éducation. Mais aujourd'hui, avec la déstructuration des systèmes lignagers et la dissolution des liens sociaux et familiaux, la prise en charge collective ne s'exerce plus. C'est dans cette perspective structuro-fonctionnaliste et interactionniste que la présente étude s'inscrit. En effet, nous estimons à la suite d'Alfred Radcliffe-Brown que « la fonction d'un usage social particulier, c'est la contribution qu'il apporte à la vie sociale considérée comme l'ensemble du fonctionnement du système social ». Ainsi, Talcott Parsons³ (1951) considère que « toutes les actions sociales remplissent des fonctions au sein d'un système général d'actions sociales pour en assurer la continuité ». Dans cette perspective, le préscolaire a un rôle déterminant à jouer dans le fonctionnement du système éducatif dans son ensemble et du système social en général en considérant que le système éducatif est le moteur du développement de la société. Comme l'écrivent A. Akkari *et al.* (2013, p.242) : « Miser trop sur le préscolaire ne permet pas de maintenir une offre de qualité pour l'éducation primaire. Mais négliger le préscolaire se paie par un taux de redoublement important au primaire et une maturité scolaire lacunaire des élèves du primaire ». C'est dire que le préscolaire permet à l'ensemble du système de se porter mieux du point de vue qualitatif de par la qualité des ressources qu'il forme. Mais c'est tous les acteurs impliqués dans le système qui chaque jour, à travers le sens qu'ils donnent à chacune de leurs actions qui favorisent le rôle du sous-système préscolaire dans le fonctionnement du système scolaire. C'est ce qui justifie le cadre de référence choisi et par conséquent notre méthodologie.

³Talcott Parsons (1902-1979) en mettant au point la théorie structuro-fonctionnaliste cherche à comprendre comment les actions sociales des acteurs maintiennent l'ordre du système général d'actions sociales dans le temps. Dans ce sens, Parsons distingue alors quatre systèmes dans le système général d'actions sociales qui assurent chacun une fonction qui participent à la reproduction du système : le système culturel, le système social, le système psychologique et le système biologique.

3. Approche méthodologique

La présente étude a été menée en application d'un cours⁴ à la fois théorique et pratique. Elle a concerné les établissements publics et privés du préscolaire de la préfecture de la Kozah. En effet, elle est subdivisée en trois inspections pédagogiques : Kozah nord, Kozah sud, Kozah centre. Comprenant en tout 82 établissements, nous avons choisi 10 établissements sur la base d'un échantillonnage stratifié dont les trois inspections pédagogiques sont les strates. Ainsi, les inspections Kozah sud et Kozah nord sont en grande partie des zones rurales alors que Kozah centre est une zone urbaine. En tenant compte de la densité de la population, nous avons tiré trois (3) établissements pour les zones rurales et quatre (4) pour la zone urbaine.

Cette recherche a allié la méthode quantitative et la méthode qualitative. Les données de terrain ont été collectées à partir d'un questionnaire, d'un guide d'entretien et d'une grille d'observation. Le questionnaire structuré a permis de collecter les informations auprès des directeurs des éducatrices du préscolaire. Des entretiens approfondis ont été faits avec toutes les éducatrices ou éducateurs des jardins d'enfants (communément appelées « tata⁵ ou tonton »). Une grille d'observation a été utilisée pour collecter les données sur les infrastructures éducatives dans les établissements échantillonnés.

Les données collectées ont été traitées à partir du logiciel sphinx et SPSS et ont permis de construire des tableaux bivariés permettant de mettre en exergue les atouts et faiblesses du préscolaire dans la préfecture de la Kozah.

4. Résultats et discussions

L'analyse des données met en exergue les données quantitatives et les données qualitatives collectées sur le terrain. En effet, l'analyse prend en compte quatre variables : l'état des infrastructures d'accueil, les ressources humaines, l'évaluation des acquisitions des enfants et la relation famille-préscolaire.

⁴Intitulé : sortie de terrain et dispensé pour le compte du semestre harmattan. Ce cours tenu par les auteurs de ce présent article, a réuni plus de 200 étudiants de Licence du Département de sociologie de l'UK. Ces derniers ont été répartis en 10 groupes pour collecter les données sur le terrain.

⁵ Nous utiliserons de manière interchangeable ce concept et celui d'institutrice de jardin d'enfants.

4.1. Résultats et analyse des données

4.1.1. L'état des infrastructures d'accueil dans le préscolaire dans la Kozah

Le constat qui se dégage, sur la base des données d'enquête dans l'enseignement préscolaire dans la préfecture de la Kozah est que les infrastructures éducatives sont insuffisantes dans certains établissements et en état de délabrement avancé dans d'autres. En effet, il est question de l'état des bâtiments, l'état du sol, l'existence ou non de tabourets adéquats aux petits enfants vu qu'ils ne peuvent pas utiliser les bancs des élèves du primaire, du manque ou de l'insuffisance du matériel de travail favorisant plusieurs apprentissages.

Le constat qui se dégage du tableau ci-dessous est que 57,14% des établissements visités n'ont pas de bâtiments propres à eux, dans ces conditions les classes sont insuffisantes de même que les équipements didactiques (71,43%).

Tableau 1 : Récapitulatif des variables relatives aux infrastructures dans le
préscolaire dans la Kozah

Variables	Indicateurs	Modalités	Effectifs	Pourcentage (%)	Total
Environnement scolaire	L'état de l'établissement	Bon ^d	4	28,57	14
		Mauvais	10	71,43	100%
	L'existence d'un bâtiment	Oui	6	42,86	14
		Non	8	57,14	100%
Classes	L'état de la classe	Bon	10	71,43	14
		Mauvais	4	28,57	100%
	Suffisance des classes	Oui	4	28,57	14
		Non	10	71,43	100%
Matériels	Equipement	Suffisant	4	28,57	14
		Insuffisant	10	71,43	100%
	Emplacement	Normal	5	35,71	14
		Mauvais	9	64,29	100%

Source : Enquête de terrain, décembre 2016

Cette insuffisance d'équipement a été remarquée dans le préscolaire d'Adjamda (canton de Bohou, Kozah Nord) où la salle est faite avec des nervures de palme. L'éducatrice de cette école l'exprime en ces termes :

En ce qui concerne l'équipement, Ah ! Toi-même tu le vois, ces quelques tabourets que nous avons ici viennent des parents d'élèves. En temps de pluie, nous souffrons énormément parce que l'eau rentre dans la paillote et on est contraint d'évacuer les enfants en les mettant dans les bâtiments de leurs frères du primaire (Propos d'entretien, décembre 2016).

À Awandjélo (Kozah Sud) :

J'ai commencé à enseigner sous un appâtâmes fait avec mes propres fonds avant qu'on ne construise ce bâtiment. Nous manquons d'infrastructures d'accueil et de matériels didactiques. Normalement c'est le devoir du Ministère de l'Éducation de construire les bâtiments et de les équiper (Propos d'entretien, décembre 2016).

À Soumbou (kozah sud) :

Comme vous pouvez le constater, nous manquons de salles. Ici c'est la seule salle du préscolaire dont nous disposons dans cet établissement. On ne dispose d'aucun matériel de jeux pouvant distraire les enfants et si on manque de salles de classe c'est qu'on manque aussi de personnel (Propos d'entretien, décembre 2016).

Dans cet établissement, la directrice joue un double rôle, elle s'occupe de l'administration et de la pédagogie.

On devrait avoir une salle bien construite et bien équipée. Pour le matériel, il y a manque de tables et de tabourets. L'État n'a rien offert pour acheter le matériel et c'est grâce aux cotisations des parents qu'on arrive à acheter certains matériels. Mais il est à noter qu'il y a des difficultés au niveau de ces contributions. Le jardin n'est pas clôturé or un jardin doit être clôturé. Il y a le manque de cantine scolaire et d'eau potable et aussi on manque de partenaire financier pour la réussite de nos projets. C'est ce qui pousse les parents des milieux favorisés à ne pas amener leurs enfants, mais préfère les amener dans les meilleurs établissements où il y a le matériel à leur disposition. Néanmoins, nous nous débrouillons pour satisfaire l'attente des parents d'élèves en organisant des journées pédagogiques d'une manière hebdomadaire (Propos d'entretien, décembre 2016).

Le même problème se pose dans la commune de Kara (au centre-ville). À Tomdè, une éducatrice déclare :

Nous avons deux grandes sections (A et B) et la grande section fait cours sous un appâtâmes à cause du manque de salles et au moment des pluies, je suis obligé de mettre les deux sections ensemble. Il y a une insuffisance considérable de salles de classe dans leur nature et dans leur état. Sur le terrain nous manquons de jeux alors que le jardin c'est aussi et surtout les jeux, nous manquons aussi le matériel de

travail. Par exemple, hier on devrait étudier les différentes parties d'un œuf, mais à cause du manque de matériaux, j'ai été obligé de demander à chaque parent de m'envoyer un œuf dur. Mais certains parents étaient réticents, ils pensaient que ces œufs sont pour moi (Propos d'entretien, décembre 2016).

La directrice de cet établissement soutient :

Nous avons une insuffisance de salles de classe. C'est la raison pour laquelle nous avons regroupé les deux sections dans la même salle. Hum ! Normalement chaque section doit avoir sa classe. On se débrouille comme ça. L'organisation de la salle n'est pas adéquate. Dans la même salle, il y a le bureau de la directrice, les différents coins de jeux, ce qui empêche le bon déroulement des activités par exemple quand un enfant est dans le coin cuisine, il voit en même temps celui qui est dans le coin pharmacie ou le coin boutique. Ce qui ne lui permet pas de se concentrer sur ce qu'il fait (Propos d'entretien, décembre 2016).

La directrice à Lassa Elimdè (Kozah centre) :

La tâche est laissée à moi la directrice et aux parents d'élèves d'aménager ce lieu. Précisément chez nous, nous avons ici un manque considérable de tabourets, de petites tables, de matériels de jeux et surtout des documents qui font que nous souffrons amèrement pour élaborer un essai de programme (Propos d'entretien, décembre 2016).

En somme, le constat est indéniable, les infrastructures d'accueil sont insuffisantes de même que le matériel didactique.

4.1.2. L'état des ressources humaines au préscolaire dans la préfecture de la Kozah

Dans la réforme de l'enseignement de 1975, il était prévu que les enseignants qui interviennent dans le préscolaire soient formés dans les ENIJE (École Normale des Instituteurs des Jardins d'enfants). Il avait été créé une à Kpalimé mais elle n'est plus fonctionnelle et ses missions sont dévolues aux ENI. La plupart des enseignants qui sont affectés dans les jardins d'enfants ne reçoivent aucune formation avant leur déploiement ; 57,14% des tatas qui interviennent dans le jardin d'enfants de la préfecture de la Kozah n'ont pas obtenu de diplôme professionnel ou mieux n'ont pas une formation

initiale, 42,86% ont reçu une formation à l'École Normale des Instituteurs. Par ailleurs, il y a une féminisation du métier d'enseignant du préscolaire, dans tous les établissements de notre échantillon, nous n'avons rencontré que des femmes. 92,85% des institutrices ont au moins le diplôme de BEPC ; 42,85% ont une expérience d'au plus quatre ans et 35,71% ont une expérience comprise entre 5 et 9 ans (tableau II).

Tableau II : Récapitulatif des variables relatives aux ressources humaines au préscolaire dans la Kozah

Variables	Indicateurs	Modalités	Effectifs	Pourcentage %	Total
Caractéristiques des éducatrices	Sexe	Masculin	-	-	14
		Féminin	14	100	100%
	Age	20-29	6	42,85	14
		30-39	7	50	100%
		40 et plus	1	7,15	
	Situation matrimoniale	Marié	9	64,28	14
		Célibataire	4	28,57	100%
		Divorcé	1	7,15	
	Nombre d'enfants à charge	1-4 enfants	9	81,81	11
		5 enfants et plus	2	18,18	100%
	Diplôme obtenu	CEPD	1	7,15	14
		BEPC	7	50	100%
		BAC II	6	32,85	
	Formation initiale	ENI et Auxiliaire	6	42,85	14
		Pas de formation	8	57,14	100%
	Carrière	1-4	6	42,85	14
		5-9	5	35,71	100%
		10 et plus	3	21,42	

Source : Enquête de terrain, décembre 2016

Les propos des « Tatas » corroborent ces données quantitatives.

À Atchangbadè (Kozah nord), la directrice du préscolaire affirmait : « Il faut être assez maternelle pour exercer ce métier » ; « les enseignants de mon établissement sont moins qualifiés et cela est dû à la disparition de l'ENIJE. L'éducatrice que j'ai avec moi n'a bénéficié d'aucune formation et d'ailleurs elle est une enseignante volontaire » (Propos d'entretien, décembre 2016).

À Awandjelo (Kozah Sud), l'éducatrice déclare : « Chez nous ici à Awandjelo nous sommes deux, ma camarade et moi, car nous les femmes nous sommes mieux placées pour encadrer et accepter les caprices des enfants » (Propos d'entretien, décembre 2016).

Il en est de même à Lassa Elimde : « Le fait que nous soyons dans le cadre des petits enfants, les femmes peuvent mieux s'occuper de ceux-ci et surtout de leurs caprices. Nous sommes obligés de former les enfants ainsi que les stagiaires » (Propos d'entretien, décembre 2016).

De ce qui précède, il y a lieu de dire que les institutrices en activité dans la préfecture de la Kozah sont peu ou pas du tout formées, elles sont dans leur grande majorité formées sur le tas et recrutées le plus souvent par les parents d'élèves.

4.1.3. Performance des enfants dans le préscolaire

Dans des conditions de précarité matérielle, d'insuffisance de ressources humaines lesquelles sont mal formées, on s'attendrait à voir des enfants mal formés et dont les acquisitions scolaires sont piètres. Cependant, les propos des responsables d'établissement et des tatas démontrent parfaitement le contraire. Les enfants semblent avoir de bonnes performances aux dires des institutrices. En effet, 71,43% des établissements visités ont un programme bien défini, et 57,14% consacrent six heures de temps par jours aux enfants et 92,86% des établissements constatent des changements de comportements chez les enfants par rapport au programme bien défini (tableau III).

Tableau III : Récapitulatif des indicateurs relatifs à la variable gestion du jardin d'enfants dans la Kozah

Variables	Indicateurs	Modalités	Effectifs	Pourcentage	Total
Gestion du préscolaire	Existence d'un programme	Oui	10	71,43	14
		Non	4	28,57	100%
	Temps consacré aux enfants par jours	6h	8	57,14	14
		Moins de 6h	6	42,86	100%
	Changement de comportement des enfants	Oui	13	92,86	14
		Non	1	7,14	100%
	Existence d'une évaluation	Oui	9	64,28	14
		Non	5	35,72	100%

Source : Enquête de terrain, décembre 2016

Ces données sont confortées par les propos des « tatas » des jardins d'enfants.

Au JE d'Adjamda (Kozah Nord) :

Les enfants qui nous arrivent avec des carences s'améliorent considérablement ; car l'enfant qui vient timide finit par la perdre, il corrige son langage, s'initie à l'écriture et à la lecture et est nettement distingué des autres. Le préscolaire prépare l'enfant à la vie scolaire ; il lui permet de se socialiser, d'éveiller ses talents ; d'avoir une notion sur l'apprentissage pour affronter les réalités du CP1 à savoir : la lecture, le langage et l'écriture. En plus de ça, cet enfant sera plus discipliné que ceux qui ne sont pas passés par le préscolaire, affirmait la directrice.

Presque tous les enfants sortent avec une amélioration au niveau du comportement et du niveau intellectuel, les parents viennent vers moi pour témoigner du changement qualitatif constaté dans les aptitudes de leurs enfants. Le préscolaire prépare l'enfant pour le primaire. Il réveille le talent des enfants qui dorment en eux pour faire face aux compétences du primaire (Propos d'entretien, décembre 2016).

Au JE Elimdè :

C'est moi qui élabore un programme en sorte que celui-ci couvre l'année scolaire et soit adapté aux réalités de Lassa Elimdè ; la durée journalière du travail est respectée durant toute l'année en dehors de la période d'harmattan où les enfants n'arrivent pas à se réveiller vite. Nos enfants sortent éveillés avec une orientation dans l'observation et la transcription pour la petite section et la notion de lecture, de quantité et de qualité pour la grande section qui les prépare aussi bien psychologiquement à mieux entamer le primaire (Propos d'entretien, décembre 2016).

Au JE Tchannadè :

Presque tous les enfants sortent avec une amélioration de comportement. Le préscolaire permet à l'enfant de corriger certaines erreurs. Par exemple, c'était avec peine que l'enfant tient le crayon, il tient le bout par le haut, mais avec le temps on corrige cela. Je dirai aussi qu'il permet à l'enfant d'être plus éveillé, de vivre pleinement sa vie d'enfance, de développer ces sens en lui préparant psychologiquement pour le primaire (Propos d'entretien, décembre 2016).

Le temps consacré aux enfants est variable. Par exemple à Pya-centre (Kozah nord), les enfants sont soumis à un programme qui couvre cinq heures par jour soit trois heures le matin (8h-11h) et deux heures le soir (15h-17h). La directrice après son évaluation affirme qu'il y a une amélioration du

comportement des enfants : le savoir-vivre en groupe, le savoir-faire et le savoir à l'école comme à la maison. Ils sont évalués à la fin de chaque trimestre par des petites questions, par des jeux de choix des éléments (stylo, crayon, biscuit, bonbon).

« Les enfants de SOS-Kara font des journées continues sauf les vendredi » en témoigne leur directrice. Presque tous les enfants sortent avec changement notable de comportement.

Dans l'ensemble, les enfants qui sont inscrits dans le préscolaire, au dire des tatas, changent positivement leur comportement laissant penser que le système préscolaire est efficace.

4.1.4. Relation préscolaire et famille dans la préfecture de la Kozah

Dans l'ensemble, les relations entre le préscolaire et la famille sont bonnes, cependant les propos de terrain traduisent un manque d'engagement des parents dans la préscolarisation de leurs enfants. Dans certains établissements, les parents collaborent avec les éducatrices dans l'encadrement des enfants. Par contre, dans d'autres établissements, les parents se désengagent. C'est le cas du Jardin d'enfants d'Adjamda : « Ici la collaboration y est, mais il y a un faible engagement de la part de certains parents qui pensent qu'on gâte leurs enfants avant qu'ils n'arrivent au primaire » (Propos d'entretien, décembre 2016).

Les éducatrices disent entretenir de bonnes relations avec les parents, dans les établissements visités, 71,43% estiment qu'ils ont des entretiens réguliers avec les parents d'élèves, ils organisent également des réunions avec les parents (92,86%) et 57,14% le font de manière fréquente.

Tableau IV : Récapitulatif des indicateurs relatifs à la variable relation entre famille et préscolaire dans la Kozah

Variables	Indicateurs	Modalités	Effectifs	Pourcentage	Total
Relations entre parents et personnel	Entretien avec les parents	Oui	14	100	14
		Non	-	-	100%
	Fréquence des entretiens	Rare	4	28,57	14
		Fréquente	10	71,43	100%
	Existence d'une association des parents	Oui	11	78,57	14
		Non	3	21,43	100%
	Réunion avec les parents	Oui	13	92,86	14
		Non	1	7,14	100%
	Périodicité des réunions	Rare	6	42,86	14
		Fréquente	8	57,14	100%

Source : Enquête de terrain, décembre 2016

Au Sud de la Kozah, à Soumbou dans directrices déclare :

Les enfants sont dans une situation du laisser-aller et que les enseignants sont obligés de se rendre dans les maisons pour chercher les enfants. Et cela perturbe nos activités parce qu'il faut réunir beaucoup de conditions avant de commencer, chaque jour on commence tard et on ne finit pas notre programme (Propos d'entretien, décembre 2016).

Au JE d'Elimdè les propos de la directrice traduisent un manque d'engagement des parents :

Même si je convoque une réunion, les parents ne viennent pas, c'est après que certains viennent uniquement que pour le compte rendu. Une fois par semaine, je fais un entretien dans l'établissement avec les parents d'élèves puisque je suis la directrice de ce préscolaire (Propos d'entretien, décembre 2016).

Les éducatrices et l'association des parents se réunissent pour le bien-être de leurs enfants à l'école. Ces rencontres se font généralement chaque trimestre selon leur organisation. En effet, cette rencontre leur permet de relever surtout les difficultés entre les éducatrices et les enfants en vue d'une amélioration pertinente et cohérente de leur condition. Certains parents ne donnent pas le petit déjeuner à leurs enfants et ces enfants pleurent, ce qui oblige l'éducatrice à dépenser pour eux ; l'importance pour les parents d'élèves est de fournir les matériels pour l'entretien des enfants tel que : papier hygiénique, les savons, les plats et les gobelets (Propos d'entretien, décembre 2016).

Somme toute, les parents ont un rôle déterminant à jouer dans la préscolarisation, ils doivent être des complices des tatas, mais force est de constater que certains se désengagent ou pire sont indifférents face à l'encadrement de leurs enfants.

4.2. Interprétation et discussion

Les données collectées et analysées permettent d'appréhender et d'expliquer le fonctionnement du préscolaire au Togo en général et dans la préfecture de la Kozah en particulier.

4.2.1. Insuffisance d'infrastructures et de ressources matérielles

L'enseignement préscolaire est très fondamental dans le système éducatif. Il constitue la base et la fondation de l'ensemble du système. C'est à ce titre que la directrice de SOS village d'enfant de Tomdè soutient :

Le préscolaire présente trois fonctions : il permet d'abord au niveau de l'enfant de cultiver ses compétences, de dépister son développement mental, le langage et l'audition de ce dernier. Ensuite pour les parents, le préscolaire leur permet de se libérer de leurs enfants et de faire autre chose. Enfin pour la société, le pays en profite du point de vue de son développement, car le préscolaire réduit le taux de redoublement des enfants (Propos d'entretien, décembre 2016).

Au Togo, la politique éducative qui devrait guider l'action sur l'enseignement préscolaire est la réforme de 1975 qui stipule : « l'école sera obligatoire et en principe gratuite pour tous les enfants de deux ans révolus à quinze ans » (MEN, 1975, p 7). « Au premier degré, les jardins d'enfants doivent être généralisés pour que sur toute l'étendue du territoire, toutes les couches de la population jouissent des avantages de ces établissements » (MEN, 1975, p 13). Cette réforme n'ayant pas été appliquée entièrement, le plan sectoriel de l'éducation (PSE) prévoit que ce niveau d'enseignement soit généralisé et gratuit, mais le constat sur le terrain montre que l'État n'a pas mis les moyens qu'il faut pour construire des jardins d'enfants adaptés à l'éveil des enfants en vue de les préparer à commencer sereinement le primaire. Les infrastructures dans tous les établissements ne sont pas suffisantes. Les déclarations des directrices des établissements du préscolaire et des jardinières d'enfants sont unanimes sur l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures d'accueil des enfants. Notre observation sur le terrain corrobore ces allégations. Certains établissements ont pour salle de classe des appâtâmes faits en paille et parfois en tôle. Pour d'autres encore, ce sont des appâtâmes fait à base des nervures de palmiers.

Hormis les infrastructures d'accueil, il se pose également le problème de l'insuffisance du matériel didactique. Il y a entre autres le manque de manuels, de tabourets adaptés aux tout-petits enfants. Étant donné que dans certains

établissements les salles de classe du préscolaire ont été prêtées par le primaire, les enfants utilisent donc les bancs réservés au plus grands. Cette situation rend difficile le respect des normes en matière d'éducation de la petite enfance. Le rapport que dresse la Direction régionale de l'éducation de la région de la Kara soutient qu'« un accent et un effort particulier doit être fait dans la construction de salles de classe au préscolaire dans la région car selon la norme, il faut 20 ou 30 enfants au maximum par salle de classe » (Rapport de la DRE, novembre 2017). En outre, au lieu d'avoir deux sections, parfois, dans certains établissements, l'on met ensemble les deux sections, c'est-à-dire la petite section (les enfants ayant l'âge de trois ans) et la grande section (les enfants ayant un âge de 4 ans). Ceci ne favorise pas à certains égards la transmission des connaissances, l'organisation des activités d'éveil dans la salle parfois trop exigüe et les jardinières s'en plaignent.

Pour ce qui est du matériel didactique, il y a lieu de remarquer que ce problème se pose du fait que nos écoles ne tiennent pas compte des ressources traditionnelles. Le constat général qui se dégage est que rarement on a vu utiliser des matériaux traditionnels dans la composition du matériel didactique. Pour plus d'efficacité du préscolaire en Afrique J-B. Sagnia (2004) propose de construire sur les pratiques autochtones et d'expliquer aux communautés les avantages de nouvelles possibilités de jouer en groupe avec des jouets, du sable, de l'eau, des chants, des danses et des contes. Cette proposition est similaire à celle de S.-C. Woodward (2007) en Afrique du Sud qui a trouvé que la musique et l'art sont importants à inclure dans l'éducation préscolaire en Afrique. Ces aspects ne sont pas souvent pris en compte dans la préfecture de la Kozah. C'est ce que témoigne cette éducatrice : « avec les effectifs pléthoriques, il y a manque de personnel chez moi et je souligne que ce qu'il nous propose ne sont que les réalités de la France, alors que normalement s'il faut éduquer c'est selon les réalités du milieu » (propos d'entretien, décembre 2016).

La présente étude conforte les résultats d'une recherche menée dans la commune de Lomé où l'auteur écrit : « Le préscolaire est peu fréquenté par les enfants en âge pré scolarisable et ce secteur souffre d'une insuffisance des structures d'accueil et des matériels et équipements adéquats, mais aussi de personnel enseignant qualifié » (Amouzou-Glikpa, 2014, p 253).

4.2.2. Performance contrastée des enfants au vu des ressources humaines mal formées

Pour atteindre des résultats probants, il est utile que les jardinières d'enfants ou les éducatrices soient formées. Mais le constat qui est fait montre que plus de la moitié des jardinières d'enfants dans les établissements visités n'a pas une formation initiale. Presque toutes ont été formées sur le tas. La formation des jardinières d'enfants était assurée par l'ENIJE de Kpalimé, mais depuis plus de 20 ans cette école de formation a fermé ses portes. Ce rôle est joué aujourd'hui par les ENI.

En effet, les rares jardinières formées l'ont été dans les ENI. Elles suivent la même formation que leurs collègues du primaire, mais c'est le stage de responsabilité qui se tient en fin de formation théorique qui les distingue. Ceux qui choisissent le préscolaire passe plus de temps lors de leur stage au préscolaire tandis que c'est le contraire pour ceux qui auraient choisi le primaire. Le manque de formation questionne quant à la performance des jardinières à aider les enfants à intégrer le primaire et aussi à atteindre les objectifs que les autorités de l'enseignement assignent au préscolaire. La petite enfance est une période délicate et les personnes qui doivent les encadrer doivent avoir une formation adaptée.

Contrairement aux résultats de A. Amouzou-Glikpa (2014) qui souligne qu'en majorité dans le public 72,7% des éducatrices ont reçu une formation pédagogique et que ce taux s'élève à 33,3% seulement dans le privé », notre étude montre que dans le public, 42,85% seulement ont reçu une formation initiale dans les ENI. Le reste a été formé sur le tas. Le rapport de la DRE confirme les données obtenues sur le terrain : « si nous observons le tableau de la répartition des enseignants par statut, le problème est plus frappant car les enseignants de l'État (fonctionnaires et auxiliaires) sont en moins de 30% alors que les enseignants volontaires payés par la communauté sont à plus de 65% » (Rapport de la DRE, novembre 2016).

C'est dire qu'il y a plus de volontaires que de fonctionnaires supposés avoir une formation initiale et que les premiers se forment sur le tas. Le rapport conclut que le gouvernement a un devoir dans le recrutement et l'affectation en grand nombre des enseignants pour ce secteur dans la région de la Kara. Cette situation traduit également les disparités régionales qui existent dans le système éducatif.

En dépit de l'insuffisance de matériels didactiques, de l'inadéquation des infrastructures d'accueil et du manque de

formation des éducatrices, ces dernières affirment que les enfants qu'elles reçoivent et encadrent manifestent des comportements notables d'éveil de l'intelligence. Il n'y a pas de doute en cela puisque nous sommes dans un contexte où les parents sont souvent analphabètes. Quand ils inscrivent leurs enfants au préscolaire et que ceux-ci arrivent à s'exprimer en français comparativement à ceux qui sont restés à la maison, il va de soi que les parents et les jardinières d'enfants l'interprètent comme une acquisition de compétences nouvelles. Une question se pose en fin de compte ; étant donné que les enfants ne font qu'en moyenne 5 heures de temps à l'école, les présumés compétences des enfants sont-elles le fruit de l'action des parents ou du préscolaire puisqu'il y a un fossé qui se crée entre les connaissances des parents et celles reçues par leurs enfants ?

Les résultats montrent que le préscolaire ne tient pas souvent compte des réalités culturelles des enfants. À ce propos, L. Brooker et M. Woodhead (2010) soulignent que lorsqu'on planifie les interventions, les concepteurs de programmes doivent être conscients des manières de faire, des circonstances sociales, des croyances et des pratiques locales d'éducation des jeunes enfants qui peuvent à la fois limiter et créer des possibilités d'apprentissage durant la petite enfance. Quand la culture prend en charge l'apprentissage et le développement des jeunes enfants, elle devient une ressource incontournable d'épanouissement collectif. Sans doute, l'enseignement du préscolaire doit être adapté aux réalités sociales du Togo, car les enfants apprennent les bonnes manières et les réalités du pays (observation des plantes, des coins de jeux et de cuisine). Ils apprennent à danser, à lire, à réciter, à écrire et à chanter dans la langue locale. En classe, le français et la langue locale sont utilisés.

4.2.3. Relation mitigée entre la famille et le préscolaire

La famille et l'école demeurent des institutions éducatives de base. Dans notre société, le jardin d'enfants joue plusieurs rôles : c'est une pouponnière et une garderie. Ceci dit, les parents qui travaillent dans l'administration en milieu urbain ou qui vont au champ en milieu rural, et qui n'ont personne pour prendre soin de leurs enfants en bas âge, les laissent au jardin d'enfants (JE) pour les chercher à leur retour. La famille dans certains cas a recours au JE et parfois les familles urbaines nanties dépensent beaucoup pour se garder

leurs enfants. Pour les familles pauvres, elles laissent la charge aux éducatrices, surtout en milieu rural et pour les couches défavorisées de la société. Au Togo, après la gratuité de l'école primaire, on aurait cru que c'est l'État qui se charge en totalité des dépenses dans ce secteur. Mais force est de constater que les familles continuent de débrousser des sommes importantes pour préscolariser leurs enfants. De fait :

75% des dépenses nationales totales pour le préscolaire sont supportées par les familles, selon le Rapport d'État du système Éducatif National (MEPSA, 2013). Les autres formes de contributions en termes de financement viennent des actions des partenaires de développement en l'occurrence les ONG et ceci particulièrement pour les jardins d'enfants communautaires (A. Amouzou-Glikpa, 2014, p 261).

La participation des parents prédit positivement leur niveau de satisfaction avec les programmes d'éducation préscolaire.

Dans la région de la Kara, la situation économique des populations ne peut pas leur permettre de scolariser leurs enfants dans les meilleurs établissements privés comme les classes aisées peuvent le faire. Dans ces conditions, l'éducation pour tous risque d'être un vœu pieu et la gratuité de l'école pose problème. Et dans ces conditions, les inégalités scolaires commencent au préscolaire pour se poursuivre au primaire et aux cycles supérieurs du système scolaire, et le système ne joue plus son rôle d'égalisation des chances.

Conclusion

Le processus de préscolarisation est sous l'influence de multiples emprises : familiales, culturelles, étatiques et internationales. Le préscolaire constitue un enjeu de taille, vu son importance sociale et économique. En effet, préscolarisation des enfants permet aux femmes de participer activement à la production de la richesse sur le marché de l'emploi contribuant ainsi au développement économique de la société. Cependant les traditions culturelles aussi bien que les facteurs économiques et politiques exercent une influence sur l'organisation structurelle dans le domaine du préscolaire.

Dans la préfecture de la Kozah, les facteurs qui influent sur le système préscolaire sont entre autres l'État et la famille. Le premier n'a pas assez de moyens pour financer la construction des infrastructures d'accueil, équiper des salles

adaptées à ce type d'enseignement, former un personnel compétent et apte à encadrer les enfants de plus en plus nombreux. Au contraire, la famille ou dans une large mesure la communauté est obligée de dépenser des sommes importantes pour soit initier des jardins d'enfants et recruter des enseignants volontaires en attendant que l'État intervienne, soit scolariser leurs enfants dans des établissements privés qui coûtent chers par rapport à leur niveau de vie. Dans ce contexte, l'éducation pour tous semble être un vœu pieux, car dans ces conditions l'éducation préscolaire favorise des disparités régionales, des inégalités scolaires et par conséquent, à plus ou moins long termes, les inégalités sociales.

Bibliographie

- AMOUZOU-GLIKPA A., 2014, « l'organisation de l'enseignement préscolaire au Togo : Profil et motivation des usagers par l'exemple de la commune de Lomé », *Revue Togolaise des Sciences* Vol. 8, n° 2, 251-267.
- BROOKER L. et WOODHEAD, M., 2010, *Culture and Learning, Early Childhood in Focus*, Milton Keynes, The Open University.
- CRAHAY, M., 2010, *Pourquoi il faut investir dans l'éducation préprimaire. Une revue de la littérature de recherche concernant les effets de l'éducation préprimaire en termes de préparation à l'école primaire et de lutte contre la pauvreté*, Genève, Université de Genève.
- FAIQ M. et CHEDATI, B., 2003, *Stratégie de développement du préscolaire au Maroc*, MEN/ COSEF.
- GBATI K.Y., 2006, « Fréquentation préscolaire et performances scolaires des élèves du cours préparatoire première année à Lomé », *Sciences sociales et humaines*, Vol. 007, n° 1, 51-62.
- GBEBE A. N., 2013, *Facteurs explicatifs de la faible fréquentation du préscolaire au Togo : Cas de l'Inspection des Enseignements Préscolaires et Primaire de Zio-Centre*, Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'éducation, Université de Lomé.
- KLOMEGAN A., 2012, *Éducation préscolaire et parcours des apprenants : cas des étudiants de la Médecine à l'Université de Lomé*, Mémoires de Maîtrise ès Lettres et Sciences Humaines section sociologie, Université de Lomé.

- MINGAT A., SEURAT, A. 2010, *Développement des enfants de 0 à 6 ans et pratiques parentales à Madagascar*, Dijon, IREDU-UNICEF.
- MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), 1975, *La réforme de l'enseignement au Togo* (MEN, Lomé, 1975).
- MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MEPSA), *Annuaire Statistiques, 2007-2012*, Direction de la Planification de l'Éducation et de l'Évaluation, (DPEE, Lomé, 2007-2012, RESEN, 2013).
- MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MEPSA), *Annuaire National des statistiques Scolaires* (DPEE, Lomé, 2011-2012).
- MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MEPSA), 2013, *Le développement de la petite enfance au Togo : état des lieux et marge de manœuvre pour une prise en charge intégrée et équitable de la petite enfance. Rapport d'État du système Éducatif National* (RESEN, Lomé, 2013).
- POLI Y., VARIER A., 2003, *Une pédagogie ambitieuse, une organisation réaliste : Le clos d'enfants. Recherche-action sur la Famille et la Petite Enfance*, Paris, UNESCO.
- Plaisance, E., 1986, *L'enfant, la maternelle, la société*, Paris, PUF.
- SAGNIA J.-B., 2004, *Indigenous Knowledge and Practices of Parents and Families Regarding Psychosocial Care for Children in Three Rural Communities in the Gambia: Implications for UNICEF Programming in IECD* Unpublished MA thesis, University of Victoria.
- SHONKOFF Jack P.; PHILLIPS Deborah A. (editors), 2000, *From Neurons to Neighborhoods. The Science of Early Child Development*, National Academy Press, Washington.
- UNESCO, 2007, *Un bon départ: éducation et protection de la petite enfance. Rapport mondial de suivi de l'EPT*, Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2010, *Éducation et protection de la petite enfance. Rapport régional Afrique*, Dakar, BREDA-UNESCO.

WOODWARD S.-C., 2007, « Nation building--one child at a time: Early childhood music education in South Africa », in *Arts Education Policy Review*, Vol. 109, n° 2, 33-24.

MIGRATION DES JEUNES FILLES DU NORD-OUEST DE L'ATACORA AU BENIN VERS LE NIGERIA : RISQUES ET OPPORTUNITES

SAHGUI Nékoua P. Joseph*

Résumé

Ces dernières années, de nombreux travaux ont mis l'accent sur l'importance numérique des migrations féminines, participant ainsi à leur redécouverte. Les migrations de travail féminines à partir de l'adolescence sont devenues un phénomène de masse dans de nombreuses familles ouest-africaines en général et dans le Nord-ouest de l'Atacora au Bénin en particulier. Cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative et empirique. Le profil sociologique des migrantes, la pratique du terrain et de ses surprises ont été donc privilégiées au détriment des constructions théoriques préalables. Les théories de réseaux relationnels, de l'investissement familial et l'approche transnationaliste ont servi de modèle d'analyse. Avec un échantillon de 102 informateurs toutes catégories socioprofessionnelles (hommes, femmes, migrantes et non migrants...) âgés de 14 à 60 ans environ, la technique d'échantillonnage de choix raisonné suivi des entretiens individuels. Les résultats de cette recherche indiquent que les principaux déterminants de la migration des jeunes filles du Nord-ouest de l'Atacora, sont entre autres socioculturels, économiques et écologiques. Il existe également des opportunités et risques liés à ces migrations aussi bien au pays de départ qu'à celui d'accueil.

Mots clés : Bénin, Migration, Nigeria, Nord-Ouest de l'Atacora,
Opportunités, Risques.

Abstract

In recent years, many studies have emphasized the numerical importance of women's migrations, thus contributing to their rediscovery. Female labor migration from adolescence has become a mass phenomenon in many West African families in general and in the north-west of Atacora in Benin in particular. This research is part of a qualitative and empirical approach. The sociological profile of migrant women, the practice of the field and its surprises have therefore been favored to the detriment of prior theoretical constructions. Theories of relational networks, family investment and the transnationalist approach served as a model for analysis. With a sample of 102 informants from all socio-professional categories (men, women, migrant and non-migrant ...) aged between 14 and 60, the reasoned choice sampling technique followed by individual interviews. The results of this research indicate that the main determinants of the migration of young girls from North West Atacora are among others sociocultural, economic and

* Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin, Département de Sociologie-Anthropologie ;
Email : sahpojos.lakrohoun@gmail.com

ecological. There are also opportunities and risks related to these migrations both in the country of departure and the host country.

Keywords: Benin, Migration, Nigeria, North West Atacora, Opportunities, Risks

Introduction

Ce texte se propose d'analyser les migrations des filles du Nord-ouest de l'Atacora comme l'un des principaux facteurs des dynamiques sociales. Le lien entre femme et migration a lentement émergé comme champ de recherche, pour constituer aujourd'hui un champ d'étude spécifique et amplement exploré par les travaux en sociologie, anthropologie ou géographie notamment. Sans doute doit-on relier cette émergence à un double constat : celui, d'une part, d'une féminisation des migrations, et donc de la reconnaissance des femmes comme nouvelles protagonistes des processus migratoires et celui, d'autre part, de la féminisation du regard porté sur les migrations S. Vause (2009) cité par G. Cortes ((2016). Cette destination finale des filles n'est pas le fait du hasard compte tenu des atouts qu'elle présente surtout sur le plan économique V. Petit (1998). Un atout qui naturellement comporte des corollaires tant sur le devenir des migrantes que sur celui de leurs proches et communauté d'origine. Les études réalisées par l'ONU (2013) révèlent que 12% des migrants internationaux sur 232 millions sont des jeunes ayant entre 15 et 24 ans. La gestion de ce flux croissant des jeunes filles migrantes n'étant pas suivi par les différents Etats, paraît inquiétants au regard des problèmes que soulèvent la question de la migration à travers le monde entier. La réalité et l'intensité des relations entre les mouvements migratoires féminins et les dynamiques sociales chez les populations de l'Atacora Nord-ouest, apparaissent comme une évidence dans les observations de terrain, comme les approches théoriques de ces phénomènes.

Autrefois purement masculines avec les femmes et enfants comme co-migrants, on assiste à une forte féminisation des migrations dans cette société due aux raisons socioculturelles, économiques et écologiques. Pour faire face aux difficultés quotidiennes, la migration constitue une solution aux problèmes de ces migrantes. Ayant des parents ou amis immigrants, certaines filles se déplacent seules ; d'autres en groupe en direction des villes ou des campagnes nigérianes P. J. Sahgui (2012). Ce qui a retenu notre attention dans le

cadre de cette recherche est la migration des jeunes filles du Nord-Ouest de l'Atacora vers le Nigeria pour contribuer à la découverte de la réalité méconnue d'une catégorie d'acteurs à la quête du savoir sur le vécu de filles migrantes.

La particularité de cet article est d'avoir investigué sur les déterminants de la migration, les risques et les opportunités. Conscient que les migrations ne sont pas les mêmes d'un espace à un autre, avec des facteurs multiples et divers, celui évoqué dans le cadre de cette recherche de par les résultats obtenus vient lever un coin de voile sur la migration des jeunes filles du Nord-Ouest de l'Atacora vers le Nigeria.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

En réaction contre les théories explicatives des migrations développées par les théories économistes néoclassiques de D.S. Massey (1990) et les démographes, de nouvelles perspectives ont émergé notamment celles du transnationalisme et de l'étude des réseaux. Ces théories développées par les anthropologues C.B Brettell, (2000) ont essentiellement pour objectif de se dégager d'unité d'analyse préétablies du seul point de vue économique comme déterminant de la migration.

Le développement des analyses en termes de l'approche transnationale et la théorie des réseaux permet de comprendre les causes et les conséquences de la migration sur les relations socio-économiques et culturelles. La théorie transnationale permet d'élargir la circulation des migrantes à un mouvement fluide et continu à travers les frontières géographiques, culturelles et sociales C. B. Brettell, (2000). La théorie de réseaux quant à elle permet de mieux comprendre non seulement la construction de regroupement de migrants localisés dans le temps et l'espace, mais aussi le maintien de liens forts avec la communauté d'origine qui s'inscrit dans une certaine continuité des rapports sociaux existant C. B Brettell, (2000, pp.104-106) et I. Akesson (2004, pp.18-19) citées par G. Jonsson (2008). Selon N. Mondain et A. Diagne (2010, p.8) ces réseaux et relations transnationales ont contribué à la formation d'une « culture de la migration » au sein des sociétés où la migration constitue une composante centrale des dynamiques sociales et économiques. Dans le cas qui intéresse, la migration dans la perception des filles du Nord-ouest de l'Atacora est associée à une certaine forme de réussite sociale,

économique à travers l'accumulation de biens personnels, l'émancipation sans oublier la création des relations avec l'extérieur en vue de tirer le meilleur parti des avantages comparatifs que présentent les migrations.

1.2. Cadre méthodologique

Cette recherche qui consiste d'abord à l'identification des migrantes du retour temporaire ou définitif, s'appuie sur une méthode qualitative. Elle repose non seulement sur l'analyse documentaire, sur des situations d'observations dans les villages et quartiers ciblés, mais aussi sur des entretiens approfondies non-directifs avec 102 acteurs choisis de façon raisonnée compte tenu de l'objectif visé. Une telle démarche épistémologique en amont est d'autant plus nécessaire que les concepts qu'il s'agit de définir sont souvent caractérisés par une flexibilité proverbiale pouvant gêner l'intelligibilité du discours scientifique. Enfin, la méthode d'analyse de contenu a été utilisée pour le traitement des données qualitatives afin de comprendre les dynamiques sociales en cours dans l'aire géographique de cette recherche dont les filles migrantes ont orienté leur avenir et devenir sur les migrations. Le tableau ci-dessous montre les statistiques des différents acteurs interrogés dans les quatre Communes de la zone de recherche. Les villages sont dans les arrondissements desdites Communes et les quartiers sont dans les Chefs-lieux de ces Communes.

Tableau I : Echantillon interrogé par village ou quartier

Catégories des informateurs	Villages ou quartiers de ville							
	Tanguiéta	Tayacou	Matéri	Tantéga	Cobly	Natta	Pourcentage	
Migrants	07	03	07	05	05	02	29	28,4
Migrantes de retour	09	06	17	07	02	03	44	43,2
Non migrantes	02	02	03	02	02	01	12	11,7
Autorités locales	02	00	05	00	02	00	09	08,9
Chefs religieux et coutumiers	02	01	02	02	01	00	08	07,8
Total	22	12	34	16	12	06	102	100%

Source: Enquête de terrain, mois 2016

2. Résultats de la recherche

2.1. Historique et itinéraires des migrations

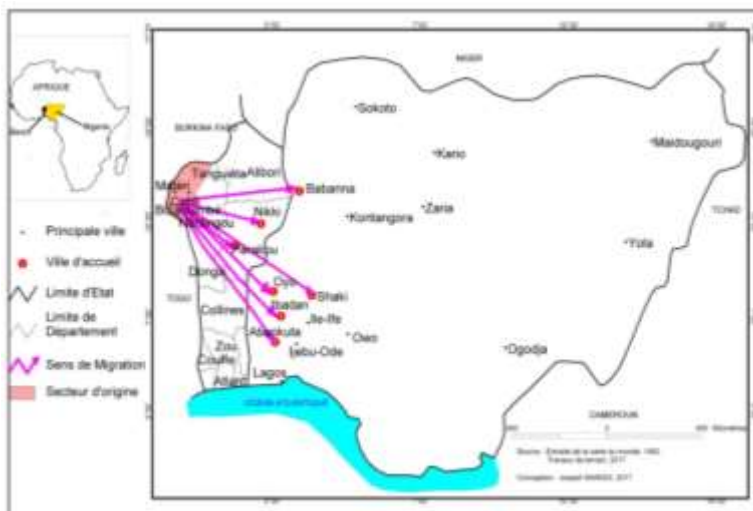
La mobilité spatiale fait partie de la culture de ces Communes. Historiquement, les hommes dans cette zone géographique sont insérés dans une tradition de migration, ils ont toujours un père, un grand-père ou un oncle qui a migré : migrations internationales vers le Ghana, la Côte-D'Ivoire, le

Nigeria, etc. ou migrations internes vers les villes comme Parakou, Savalou, Savè, Nikki, Tchaorou, etc. Leurs récits et leurs expériences se transmettaient de génération en génération, de père en fils, lors des discussions à la veillée ou sous l'arbre à palabres, et ceci tendait à forger une culture d'émigration masculine P. J. Sahgui (2012, p. 112). Mais, avec les nouveaux moyens de transports, les migrations sont devenues une affaire de tous (hommes et femmes) et les destinations se sont tellement diversifiées, si bien que tout le monde migre sans difficulté aucune. Pour minimiser ce risque, le choix de la destination s'appuie sur les réseaux sociaux existants. Chaque migrante connaît le nom du village ou de la ville où il doit se rendre pour rencontrer des connaissances. Sont privilégiés les lieux où réside un parent ou un ami qui peut accueillir le migrant, ou encore les lieux où le migrant pense trouver les meilleures conditions pour atteindre ses objectifs.

Selon une informatrice, la quasi-totalité des migrants, qu'ils soient jeunes ou adultes, quittent Matéri ou Tanguiéta pour aller directement à Kobo (ville frontalière entre le Bénin et le Nigeria) avant de prendre l'itinéraire et la destination de son choix. Kobo est donc la première et principale destination des filles migrantes. Car, elles ont plus de facilités pour aller dans cette ville (les moyens de transport sont disponibles, la distance est peu longue et l'itinéraire plus facile).

Aujourd'hui, les jeunes filles migrantes ne souffrent plus. Il suffit seulement d'aller à Matéri ou à Tanguiéta prendre un taxi et le chauffeur t'emmène directement à Kobo. Si tu vas à Kobo, il faut aller dans les marchés les samedis et les dimanches, tu vas croire que tu es à Matéri. Tous les migrants et migrantes qui sont au Nigeria et environ viennent dans ces marchés. Il y a même les migrants qui prennent le taxi sans argent et arrivée à Kobo, ils vont voir un parent ou un ami qui leur paie le transport. Maintenant la migration est facile, il y a des parents et amis partout, les taxis sont nombreux et coûtent moins cher (Kassa Nami, 28 ans, couturière, 12 mai 2016 à Matéri).

Ces propos montrent que les migrations sont un phénomène vraiment important dans cette société. La carte ci-dessous montre les différents itinéraires et les principales destinations des filles migrantes du Nord-ouest de l'Atacora vers le Nigeria.



Source : Joseph SAHGUI, 2017

Carte : Les différents itinéraires et destinations des migrants

2.2.Déterminants de la Migration des filles du Nord-ouest de l'Atacora vers le Nigeria

Plusieurs raisons sous-tendent la migration des filles à travers le monde. Autrefois purement masculine, les migrations se féminisent sous l'influence de plusieurs facteurs dont la recherche d'un mieux-être est l'un des imaginaires et l'une des dynamiques la plus visible. Mais, dans le cadre de cette recherche, les déterminants de la migration des filles vers le Nigeria sont d'ordres social, culturel, économique, environnemental, etc.

Selon V. Hertrich, (2014, p.19) :

Les ménages dirigés par des femmes risquent davantage d'être plus pauvres que ceux dirigés par les hommes si l'on prend en compte le nombre des personnes dans chaque ménage. Premièrement, ces ménages ont un nombre de personnes à charge plus important, c'est-à-dire une plus forte proportion de personnes qui ne travaillent pas (enfants, personnes âgées). Deuxièmement, ils sont, par définition, soutenus principalement par des femmes qui ont un revenu moyen inférieur à celui des hommes et un moindre accès à des emplois rémunérateurs et aux ressources productives telles que la terre, le crédit et la technologie. Troisièmement, les femmes chefs de ménage doivent, en outre, assumer seules les responsabilités familiales et, dans les pays en développement surtout, la production de subsistance, ce qui les force à choisir des emplois ou des types de travaux moins

bien rétribués (à domicile bien souvent), offrant des conditions qui sont plus compatibles avec l'éducation des enfants, les obligations ménagères et les activités de production domestique.

2.2.1. Déterminants socioculturels

Les migrations sont devenues un phénomène majeur dans la socialisation des jeunes, constituant même parfois de nouveaux « rites de passage » M. Lesclingand (2004). Le rôle des paires apparaît particulièrement important dans l'institutionnalisation de la pratique migratoire et dans son maintien sur le long terme. Il s'exerce aux différentes étapes du processus migratoire : les départs sont facilités par les intermédiaires (et les risques inhérents au départ fortement diminués) grâce à l'expérience acquise par les anciens migrants au fil des générations.

Les enquêtes socio-anthropologiques menées montrent que les premières raisons dans l'amorce des parcours migratoires sont culturelles. Ces migrantes cherchent avant tout à s'émanciper des contraintes sociales et culturelles de leur milieu d'origine. La recherche d'une liberté individuelle refusée par les structures traditionnelles encore rigides dans certaines localités, sont autant de facteurs sociologiques et culturels qui expliquent les départs en migration isolés, indépendants ou très peu dépendants des mécanismes de régulation et d'ajustement de l'espace culturel. Plus nombreuses encore sont peut-être les jeunes filles pour qui la fuite à l'étranger est avant tout déterminée par les causes socioculturelles et constitue le moyen d'acquérir une autonomie.

Mais une fois les chemins de la liberté sillonnés, la quête monétaire et la recherche d'un soutien matériel deviennent une priorité pour ces filles seules, qui ne peuvent avant tout compter que sur elles-mêmes. La migration est donc l'unique moyen d'échapper à une pression familiale qui étouffe sa soif de liberté. Plus généralement, en l'absence de toute hypothèse subversive, impensable dans le cadre d'un système social et culturel holiste qui refuse de reconnaître l'individu en dehors du statut et du rôle à lui assignés par son groupe, une solution de compromis est privilégiée: l'émigration temporaire est l'une des plus fréquemment envisageables car elle permet de satisfaire des aspirations individualistes (voyager, partir en aventure, découvrir le monde, revenir plus riche en expérience que ceux qui sont restés, s'enrichir plus aussi et plus

rapidement que ne l'aurait permis le statut assigné par l'âge et la position généalogique).

2.2.2. Déterminants économiques

Plusieurs facteurs sont à l'origine des migrations. Fréquemment liées à l'absence ou à la rareté des possibilités de gains et de ressource vitales sur le lieu d'origine. Ceci entraîne des mouvements saisonniers ou durables des travailleurs à la recherche de moyens de subsistance pour eux et leurs familles. Dans la plupart des cas, les jeunes migrantes cherchent à échapper à la faim et à la pauvreté endémique qui caractérise le milieu qui a servi de cadre de recherche. Elles visent non seulement un mieux-être économique, mais aussi social que le milieu de départ, ne leur offre pas comme en témoigne le propos d'une jeune dame célibataire :

La vie est compliquée ici au village, car, la terre devient de plus en plus infertile et rare. Les rendements agricoles baissent chaque année. La terre ne nous nourrit plus bien. Les besoins de mon foyer augmentent mais les moyens se raréfient. La charge de mon foyer repose sur moi, je suis à la fois la mère et le père de mon foyer parce que je fais presque tout pour sa survie. Je n'ai le soutien de personne, la scolarité de mes enfants m'incombe. Ma vie est très difficile (Dari Naro, 29 ans, ménagère, Tanguiéta, 9 juin 2017).

Pour la plupart des migrantes, ce sont des ménages qui vivent dans des conditions précaires ou et d'inconfort qui poussent leurs membres à la recherche d'un cadre de vie propice.

Je suis une femme divorcée de mon mari. J'ai toujours été battu par mon mari. J'ai trop souffert, j'ai connu les pires humiliations de la part de ce dernier. Il m'humilie et me bat et arrache tous les pagnes qu'il m'a offert ; comme j'avais marre de supporter ce calvaire au risque de perdre ma vie, j'étais contraint de partir au Nigéria pour être en sécurité et profiter mener des activités pour subvenir à mes besoins et ceux de mes trois enfants. Aujourd'hui je fais le commerce de voandzou et de sésame pour élever mes enfants.

Ces différentes situations ont poussé nos informateurs à jeter le tablier pour s'aventurer dans l'espoir de mieux s'en sortir dans le pays de leurs destinations. Beaucoup de chercheuses indiquent que les migrantes sont soumises à la

domination et utilisent des stratégies afin d'y échapper L. M. Agustín (2005). Mais H. Kombiéni (2012, p.114) estime que :

L'objectif du migrant dans sa mobilité est de vivre mieux dans sa nouvelle destination. Ainsi, il ne séjourne que lorsque la situation économique connaît une issue favorable et les objectifs sont presque atteints. Les différents informateurs, migrants et non-migrants, ont avancé l'hypothèse selon laquelle la décision de migrer est fonction de l'écart de revenus entre les régions rurales et les villes ou de la possibilité de mener des activités lucratives dans les régions d'accueil.

Par ailleurs, le problème de l'insécurité alimentaire se pose fondamentalement presque chaque année compte tenu de l'insuffisance de la production agricole. Lorsque les déficits se succèdent, les paysans n'arrivent plus à constituer des réserves qui pourraient les mettre à l'abri de pénuries alimentaires ultérieures. En effet, il est important de préciser que l'insuffisance de la production alimentaire domestique peut déclencher à elle seule une situation d'insécurité ou de crise alimentaire. Celle-ci peut être évitée s'il existe d'autres revenus en dehors de ceux de l'agriculture pour satisfaire les besoins alimentaires

2.2.3. Déterminants écologiques

Les insuffisances de la pluviométrie et les feux de brousse sont accompagnés d'un éclaircissement du couvert végétal, voire de sa disparition, exposant les sols dénudés aux vents et aux ruissellements. La disparition du couvert végétal a été accélérée par des actions anthropiques diverses dont la plus importante est la coupe abusive du bois devenue une source de revenus pour de nombreux paysans et l'introduction de la culture du coton dans la région, sans oublier les nouvelles techniques introduites dans l'agriculture: culture attelée et machines agricoles. Les sols subissent pour cette raison des formes diverses de dégradation permanente très avancée. Cette dégradation se traduit dans les faits par la baisse du potentiel biologique et la fertilité des sols. La salinisation dans les bas-fonds est l'un des facteurs physiques qui accroît l'érosion mécanique par le renforcement de l'agressivité et de l'efficacité érosive des vents et des ruissellements. La très forte sensibilité des sols à l'érosion hydrique et éolienne explique aujourd'hui leur niveau de dégradation avancée. Cette sensibilité est devenue d'autant plus grande que l'extension des

superficies cultivées à des terres de fertilité marginale est une réponse apportée à la baisse des rendements. Celle-ci est le plus souvent la conséquence de la réduction du temps des jachères (elle est en moyenne de deux ans contre cinq à six ans, il y a vingt ans de cela) qui jusque-là permettaient, par des processus biologiques (accumulation de matières organiques en surface et formation de litière, amélioration de l'infiltration, élimination des parasites de cultures etc.), la reconstitution des sols.

Aujourd'hui, les terres cultivables sont terminées, alors que la population augmente. On ne parle plus d'anciens champs comme il y a trente ans, quarante ans. Lorsque nos parents cultivaient sur un sol pendant trois ou quatre ans, ils laissaient cet endroit pendant sept ans, dix ans. Ce qui n'est plus le cas actuellement à cause de la forte pression anthropique. Cette situation oblige certains à migrer afin de survivre (TABDIENI Jean., 41ans, cultivateur et menuisier, Coby, 24 mars 2016)

Ce propos montre comment l'écologie peut contraindre certaines populations à migrer à cause de l'insuffisance des terres cultivables. Certaines migrations sont donc liées dans une grande mesure aux pressions exercées sur la terre. La réduction de ce système de maintien de la fertilité le plus efficace sur le plan agronomique et le plan économique est la conséquence d'un accroissement de la population qui rend aujourd'hui l'extension de l'agriculture presque impossible dans certaines localités. Cette réduction de la durée de la jachère ne s'est pas accompagnée du développement d'autres techniques de fertilisation des sols à l'exception des engrais chimiques qu'utilisent certains producteurs, laquelle pratique a des conséquences néfastes sur les sols. On peut donc conclure que l'exode est dû, soit à la pauvreté des sols cultivés, soit à la fragmentation excessive des terres, soit à une volonté d'avoir les mêmes réalisations que les autres, et donc à l'impossibilité pour une population en pleine croissance d'assurer sa subsistance.

2.3. Opportunités de la migration des filles du Nord-ouest De l'Atacora

Les migrations féminines permettent aux candidates de sortir de leur cadre habituel de vie pour découvrir d'autres

réalités sociétales. Elles participent à l'éducation et la formation des migrantes. Elles savent mieux prendre soins d'elles-mêmes, elles ont une autre perception et compréhension de la vie. Elles entrent en contact avec d'autres cultures, d'autres réalités. Elles acquièrent des expériences qu'elles auraient connu n'eut été les migrations, ce qui élargit leurs champs de connaissance. Selon M. Lesclingand (2004), l'un des acquis de la migration les plus valorisés à la fois par les jeunes filles et leur mère en milieu Dogon reste l'apprentissage d'une nouvelle langue: le Bambara, une langue officielle du Mali : « La migration permet aux jeunes filles d'avoir deux oreilles, c'est-à-dire d'entendre deux langues ». Ce prix accordé à l'apprentissage d'une nouvelle langue n'est-il pas la manifestation du désir d'apprendre ou d'accéder à d'autres cultures? Ces connaissances acquises peuvent dans une certaine mesure combler le vide créé par l'absence d'une éducation formelle (scolaire). En plus, ces femmes vivent chaque jour les conditions de vie et de travail leur permettant de développer des stratégies d'auto-défense et devenir plus endurantes. N'est-ce pas pour cela qu'A-B. Imorou (2009, p. 12) affirme que :

la mobilité expose souvent les jeunes et les enfants à des situations de risques nécessaires à leur intégrité morale et physique. Ainsi, elles s'en sortent avec des moyens matériels et financiers leur permettant d'aider leurs parents et amis restés au village. Ce qui renforce la solidarité en voie de disparition entre les membres de familles. De plus, les migrations confèrent à ces dernières une certaine autonomie financière. Désormais, le pouvoir se mesure à l'aune des moyens financiers.

A partir de là on peut affirmer que les migrations offrent aux candidates la possibilité, inexistante autrement de réduire les difficultés de la vie. L'idéal qu'elles visent est de pouvoir satisfaire leurs besoins élémentaires.

En somme, on peut résumer ces aspects positifs de la mobilité spatiale des filles en paraphrasant A-B. Imorou (2009), qui affirme d'une triple transaction de la migration: celle relationnelle, biographique et enfin celle économique. La transaction relationnelle renvoie à un placement ou une mobilité émancipatrice avec pour objectif l'enrichissement du capital social. C'est donc une stratégie de création de relations avec l'extérieur en vue de tirer meilleur partie des avantages

comparatifs que présentent les migrations. Il s'agit de ces connaissances, cette expérience sociale qu'acquière les migrantes. La transaction biographique renvoie à la "mobilité sociale" de l'individu. Elle renseigne sur le devenir de l'individu après la migration; l'identité post migratoire. Par ailleurs, certaines candidates parviennent à changer de statut en passant de candidates aux migrantes définitives et certaines arrivent à se faire une place importante dans la société grâce à leur gain ou à se forger une image non négligeable au sein de leur famille ou communauté. Enfin, la transaction économique renvoie au jeu de microéconomie et aux enjeux économiques. Elle renvoie aux petites économies et leurs implications dans le quotidien des candidates.

Au-delà des avantages individuels, la migration féminine constitue une importante diaspora qui contribue au développement de leur famille respective par les efforts qu'elles fournissent pour sortir leurs proches de la précarité.

Lorsque la fille est consciente de ce pourquoi elle a quitté le village pour aller travailler au Nigeria, il y a beaucoup d'avantages. Elle gagne beaucoup d'argent et gagne beaucoup en matière d'expérience comparativement aux autres filles restées au village (YACOUBOU Moussa, 51 ans, menuisier à Tanguéta, 23 mai 2017).

Soutenant ce point de vue, la plupart des filles travaillent en ville comme des domestiques ou serveuses de bars. Mais, cela leur permet d'acquérir : « des expériences constructives, permettant de gagner aussi en autonomie et en estime de soi » selon V. Hertrich et M. Lesclingand, (2013) cité par V. Hertrich, 2014, p.27) qui met l'accent sur le : « Savoirs faire » (pratiques culinaires et domestiques) et « savoirs être » (présentation de soi), auxquels s'ajoutent à l'apprentissage de la langue nationale et à l'observation d'autres milieux socioculturels, permettant aux jeunes femmes de revenir au village avec le sentiment d'être « plus évoluées » et avec une confiance en soi accrue ». Comme l'illustre ce témoignage :

Mon voyage au Nigeria m'a permis de trouver solution à la situation pour laquelle j'ai quitté le village, c'est-à-dire j'ai pu avoir de l'argent pour améliorer ma condition de vie en construisant une chambre que j'ai mis en location en plus de celui que j'ai arrangé pour mes parents (DOUTE Nathalie,

37 ans, conseillère et Cheffe d'Arrondissement de
Natta, 17 mai 2017).

Pour le pays d'accueil, l'immigration a un effet positif, car, il y a apport d'une main-d'œuvre prête à l'emploi. Par ailleurs, l'envoi d'argent vers le pays d'origine a un impact sur le taux de change dans le pays d'immigration. Pour le pays d'origine, l'immigration est positive par l'envoi d'argent aux familles

2.4. Risques de la migration des filles du Nord-ouest de l'Atacora

Suite aux analyses des motivations et types de filles migrantes, cette partie concerne les effets du travail des filles migrantes et les risques que ces dernières encourent tant dans les zones d'accueil que dans la zone de départ. En réalité, certaines migrantes partent de leur « plein gré » ou à la demande de leurs parents ; d'autres sont prises au piège d'adultes qui les exploitent à des fins économiques et ou sexuelles. Elles travaillent au domicile de particuliers et accomplissent l'essentiel des tâches domestiques dans ces maisons (la cuisine, la lessive, le ménage, le commerce ou s'occupent des enfants, etc.).

Elles n'ont pas d'horaires de travail fixe, et celles qui logent chez leur employeur travaillent à des heures indéfinies. Parfois, elles commencent très tôt le matin et finissent très tard le soir. Celles qui ne logent pas chez leur employeur ont des heures de travail relativement moins longues. Mais, certains patrons les retiennent jusque tard avant de les laisser rentrer chez elles et les obligent parfois à revenir tôt le matin. Les salaires ne sont pas souvent proportionnels aux efforts fournis. Selon les informations reçues sur le terrain, les salaires mensuels varient entre 25.000f et 30.000f, alors qu'elles travaillent tous les sept jours de la semaine. Ce confinement les rend davantage vulnérables et sujettes à différentes formes d'exploitation, d'abus et de maltraitance. Les propos d'une ancienne migrante illustrent éloquemment les réalités que vivent les filles migrantes :

Pour les commerçantes il y a des avantages ; mais, Celles qui y vont pour être des domestiques ou travailler dans les fermes agricoles souffrent beaucoup et gagnent peu. Les revenus ne sont pas proportionnels à l'effort fourni. Certaines filles sont même parfois victimes de maltraitance ou d'abus sexuel. Elles contractent des maladies comme les IST/Sida ou autres

rendant leur avenir incertain (M'PO Nata. Couturier, 42
ans, Boukoubé, 11 mars 2016)

Cette affirmation montre que les réalités ne sont pas souvent en adéquation avec l'espérance des candidates à la migration. Elles sont également exposées à d'autres risques comme les grossesses non désirées, les avortements clandestins, les infanticides, la prostitution clandestine et les viols.

Il faut noter que dans les régions de départ, la baisse de main-d'œuvre disponible entrave tout effort de relance économique. Le manque de moyens pour résoudre certains problèmes encourage certaines filles à la migration en minimisant tous les risques. Soit les candidates au départ et leurs parents ignorent tous les risques encourus, soit les difficultés vécues par la famille, ajoutées au désir de partir en ville pour la découverte d'un ailleurs meilleur. Toutes ces contraintes et perceptions sont donc les facteurs importants qui maintiennent les filles dans un cycle perpétuel à la migration.

Ces filles migrantes volontaires ou involontaires, sont parfois confrontées aux problèmes de mariage et ou de réintégration sociale et culturelle dans leur milieu de départ. Une migrante est souvent perçue comme une femme « infidèle » et émancipée, du coup, très peu d'hommes s'engagent à épouser cette dernière. Réciproquement, les filles qui reviennent au village ne veulent pas se marier à un non migrant ; car, ayant séjourné hors du village pendant longtemps, beaucoup de choses leur ont échappé. N'est-ce pas pour cela qu'un de nos informateurs rencontrés et qui a voulu se prononcer dans affirme que :

Elles ne trouvent pas souvent de maris à cause de leurs instabilités, vieillissent et deviennent la risée du quartier. Leur mentalité change, elles oublient leurs origines et font des années sans revoir les parents, Elles perdent souvent les valeurs et des normes coutumières dès leurs retour. Il faut les empêcher par tous les moyens de partir, leur expliquer les dangers. Elles sont également exposées aux accidents et braquages (YANRIGO Nanta, 35 ans, Instituteur, Matéri, 15 mai 2017).

A y regarder de près, bien que les migrations féminines procurent des avantages certains sur plusieurs plans, les risques sont aussi énormes tant dans les zones de destination que de

départ. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des principaux déterminants de la migration des filles du Nord-ouest de l'Atacora.

Tableau II : Synthèse des déterminants des migrations des filles du Nord-Ouest

Facteurs des migrations		
	Effectifs	Pourcent age
Economique	23	22,54
Culturel	17	16,66
Social	19	18,62
Démographique	21	20,58
Ecologique	13	12,74
Politique	09	08,82
Total	102	100

Source : enquête de terrain, mai 2016

A la lecture de ce tableau, plusieurs facteurs expliquent les migrations chez les filles. Sur les 102 réponses, 17 informateurs soit 16,66% reconnaissent que les différents flux migratoires dans la société ont pour principal facteur certaines pratiques culturelles (mariage forcé entre autres). Les pratiques culturelles est un des déterminants de la migration des filles du Nord-ouest de l'Atacora vers le Nigeria. 12,74% soit un effectif de 13 informateurs attribuent les flux migratoires aux déterminants écologiques ; c'est-à-dire l'insuffisance des terres et la dégradation des sols entraînent une insécurité alimentaire à chaque saison pluvieuse. Et 18,62% des informateurs soit un total de 19 sur les 102 affirment que ce sont les motifs sociaux (le désir de l'émancipation, le désir d'un ailleurs meilleur, le goût de l'aventure et aussi envie de créer des relations avec l'extérieur etc.) qui sont à la base des migrations. Et 22,54% soit un total de 23 informateurs pensent que ce sont les facteurs économiques qui poussent les filles à migrer. Le poids de la tradition ajouté aux problèmes écologiques a une incidence négative sur les revenus des familles. Moins d'un tiers des informateurs à savoir 20,58% qui reconnaissent comme facteurs des migrations, la forte démographie de la zone de

recherche. Seulement 08,82%, affirment que le facteur politique est la base des migrations.

De cette analyse, il ressort que les facteurs culturels, sociaux et environnementaux déterminent les migrations chez les jeunes filles. Quant aux facteurs économiques, ils jouent aussi un rôle non négligeable dans les migrations, mais non primordial. La croissance démographique et les facteurs politiques jouent un rôle négligeable dans les flux migratoires que connaît la société. Ils ont une moindre importance selon les enquêtes de terrain.

Les jeunes filles migrent pour un but bien précis ; mais, cela n'est toujours pas atteint ou est partiellement atteint dans l'ensemble. Néanmoins, une expérience est vécue en tant migrante. Elle peut se révéler positive ou négative selon le cas. La migration est aussi considérée comme une école et un rite de passage. Les expériences migratoires sont toujours capitalisées par la migrante comme un acquis pouvant lui servir d'une manière ou d'une autre à affronter certaines réalités de la vie. Ces différents départs sont dans leur ensemble facilités par la présence des réseaux. Car, les candidates à la migration ont toujours des parents ou amis dans le pays d'accueil.

4. Discussion des résultats

Les résultats obtenus ont permis après analyse de comprendre que : « Dans la situation de migration seule, situation que l'on pourrait croire hors de la famille, le projet migratoire est non seulement individuel mais aussi collectif et très souvent familial » N. Moujoud (2007, p. 28). Au Sénégal, par exemple, des spécialistes de la protection de l'enfance, comme l'association Enfant et Jeunes Travailleurs du Sénégal (AEJT) ou l'association des travailleuses domestiques, dirigées par d'anciennes employées de maison mènent des activités de sensibilisation des autorités, des familles et des enfants, ou encore assistent les filles en cas de litige avec leur employeur en leur offrant, par exemple, une assistance juridique. Ces associations constituent un exemple de bonne pratique en matière de protection endogène de ces filles, et elles peuvent parfois être plus efficaces dans la prévention de certains risques et abus, mais leur champ d'action et surtout leurs moyens restent limités.

Dans un parcours migratoire, le hasard des rencontres, la gratuité apparente de l'hospitalité offerte à des étrangers de

manière spontanée et non comme une obligation familiale, ont favorisé l'ascension sociale de certaines migrantes au Nigeria. Une de nos informatrice de GNAMMI Kuassia, 33 ans, commerçante à Tanguiéta, 25 mai 2017 affirme que :

A Ibadan, j'ai eu beaucoup d'argent et j'ai tissé des relations avec les grandes personnes. Beaucoup croyaient que j'étais parent à El hadji chez qui j'étais. J'étais libre, je faisais tout ce que je veux, durant tout mon séjour là-bas, personne ne m'a demandé de contribuer pour le manger. Pour les fêtes, on me donnait les pagnes pour mon habillement. J'étais bien intégré dans la famille alors qu'il n'y avait aucun lien de parenté. C'est une famille vraiment gentille dans laquelle je suis resté sans contrainte ni obligation.

Les gens ne sont pas toujours disposés à admettre les circonstances sociales dans lesquelles leur migration s'est produite. Cela pourrait être le cas des personnes qui ont migré à cause de disputes familiales. De plus, les gens n'arrivent pas toujours à définir clairement pourquoi ils ont migré ou du moins ils peuvent trouver que les raisons sont difficiles à verbaliser. Ils peuvent aussi parler en termes de projets personnels en ignorant les structures et les mécanismes de soutien social qui leur ont permis de se recaser. De même, ils peuvent être influencés à leur insu, par un ensemble de facteurs sociaux et culturels tels qu'une tradition locale ou familiale de migration qui a contribué à leur décision de migrer et à faciliter le processus migratoire.

Selon V. Hertrich, (2014), les pressions communautaires (famille, amis, voisinage) s'exercent avec moins de puissance en dehors de la scène villageoise et différentes échappatoires sont à la portée des femmes. Ce qui ne les épargne pas des regards externes. P. Ansart (1997, p.19) souligne à ce propos que : « Toute société, crée un ensemble coordonné de représentations à travers lesquelles elle se reproduit et qui, en particulier, désignent le groupe lui-même, distribue les identités et les rôles, exprime les besoins collectifs et les fins à réaliser ».

Conclusion

Les jeunes filles migrantes du Nord-ouest de l'Atacora au Bénin jouent un rôle actif dans l'alimentation des flux migratoires vers les autres pays avec lesquels le Bénin partage une frontière en l'occurrence le Nigeria, à travers l'image qu'ont les migrantes de ce pays surtout en matière de la main-

d'œuvre que cet Etat offre. Confrontées à des situations de vie, les jeunes filles partent dans l'espoir d'améliorer leurs conditions, sans précautions préalables formelles. Situations qui offrent éventuellement un accès à un marché du travail informel, grâce à leurs réseaux de relations, de la solidarité familiale et ethnique. Une fois en terre d'accueil, les migrantes vivent des situations variables (bonnes ou mauvaises). Nonobstant les risques auxquels elles sont exposées, le nombre de migrantes ne cesse de croître d'années en années. De nombreuses migrantes, subissent les contraintes à travers des voies alternatives pour trouver du travail, par les réseaux de relations qui les lient aux premiers arrivés avant eux et installés de façon stable. Mais, à côté des risques, des opportunités s'offrent à elles comme cela est visible dans les différentes réalisations qu'elles entreprennent une fois au bercail.

Réalités sociales, les migrations entrent dans une stratégie de production de valeurs et de richesses chez ces populations avec la conséquence de modifier les structures socioculturelles et de codifier le fonctionnement des organes ou des institutions de la société. C'est une stratégie codifiée d'adaptation des migrants à l'environnement extérieur et de création des relations en vue de tirer meilleure partie des avantages comparatifs que présentent ces déplacements spatio-temporels. Ces mouvements migratoires constituent donc une stratégie d'acquisition de connaissances et d'ouverture au monde extérieur que les filles migrantes adoptent pour s'affirmer dans la société. Ainsi, à défaut de pouvoir enrayer ce phénomène, en raison, entre autres, de son apport économique, même minime aux familles, la nécessité d'améliorer les conditions de vie et de travail de ces filles mineures comme majeures d'ailleurs, sont de plus en plus reconnues au plan national, régional et international.

Références bibliographiques

- AKESSON Irené, 2004, *Making a life: Meanings of Migration in Cape Verde, Sweden*: Goteborg University, Department of Social Anthropology
- AUGUSTIN Laura Maria, 2005, « Cessons de parler de victimes, reconnaissons aux migrants leur capacité d'agir », In *Cahiers genre et développement*, n°5, p. 109.
- AMBROSIN Moreno, 2010. « Migrants dans l'ombre. Causes, dynamiques, politiques de l'immigration irrégulière », In

- Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 26,
n° 2, pp. 7-32.
- ANSART Pierre, 1997, *Idéologie, conflits et pouvoir*, Paris,
Puf, 276p.
- BRETTELL Caroline, 2000, « Theorizing Migration in
Anthropology. The Social Construction of Networks,
Identities, Communities and Globalscapes », In Brettell
C.B. et J.F. Hollifield (eds), *Migrations Theory, Talking
Across Disciplines*, Routledge, 97-132.
- BROCHMANN Gérard, 1998, controlling immigration in
Europe. Nation-state dilemmas in an international
context, in Van Amersfoort Doomernik Eds.,
International migration. Processes and interventions,
Amsterdam, Imes, pp. 22-41.
- CORTES Geneviève, 2016, « Femmes et migrations : celles
qui restent », *EchoGéo* [En ligne], 37 | 2016, mis en ligne
le 07 octobre 2016, consulté le 17 septembre 2017.
URL : <http://echogeo.revues.org/14742>
- DESCHAMPS Hubert, 1959, *Les migrations intérieures
passées et présentes à Madagascar*, Paris, L'Hamattan,
265p.
- DIAGNE Alioune et MONDAIN Nathalie, 2010, « Ceux et
celles qui restent » : Réflexions théoriques à partir du cas
de l'émigration sénégalaise vers l'Europe, In *African
Migrations Workshop*, p.8
- HERTRICH Véronique, 2014, « Migration adolescente et
autonomie féminine en matière de divorce en Afrique :
réflexions à partir d'un suivi de population au Mali », In
Cahiers québécois de démographie, Vol 43, 2 : 279-313.
- IMOROU Abou-Bakary, 2008, « Historiographie des mobilités
des enfants et des jeunes du Nord Bénin », In *Revue
Dezan*, pp. 11-13
- JOSSON Gérard, 2008, « Migration Aspirations and Immobility
in a Malian Soninke Village », In *IMI Working Paper 10*
- KOMBIENI Hervé, 2013, *Les déterminants de la migration
dans la Commune de Kandi au Nord Bénin*, Thèse de
Doctorat unique, UAC, FLASH, 286p.
- LESCLINGAND Marie, 2004, *Nouvelles stratégies
migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la
valorisation individuelle à une reconnaissance sociale*,
INED/IEP133, bd Davout, 75980, Paris, CEDEX 20

- LUKE Freeman, 2010, Tendances, caractéristiques et impacts de la migration rurale-urbaine à Antananarivo, Madagascar
- MASSEY Douglas, 1990, « Social Structure, Household Stratégies, and the Cumulative Causation of Migration », In *Population Index* 56:3-26
- MONDJANNAGNI Alfred, 1977, *Campagnes et villes au sud de la république du Bénin*. Thèse de doctorat. Paris-La Haye, Mouton, 615p.
- MOUJOURD, Nassirou, 2007, *Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles*. Thèse de doctorat d'anthropologie sociale, EHESS.
- N'DIAYE Mandiogou et Robin Nelly. 2010, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation », In *IMI Working Paper* 23
- PEDONE C. 2008, « Aventure masculine et les mères qui abandonnent: reconstruction des rapports de la famille qui commencent de la migration équatorienne », In *Magazine Interdisciplinaire et Mobilité Humaine*, n° 30, pp. 45-64
- PETIT Véronique, 1998, *Migration et Société Dogon*, Paris, le Harmattan, 318p.
- PICHE Victor, 2002, « Les migrations : enjeux mondiaux ou enjeux locaux », In *Cahiers Québécois de démographie*, vol. 31, n°1 ? P 1-6
- SAHGUI Nékoua Pomidiri Joseph, 2012, *Migrations, changements socioculturels et développement chez les Bialebe de l'Atacora au Nord-Ouest du Bénin*, UAC, FLAHS, 325p.
- SAYAD Abdelmaleek, 2014, *Migrations et mondialisation* CRASC, Oran-ALGERIE: colloque internationale). (2013). Thiam TM,
- SASSEN Saskia, 2010, *Impact des changements Environnementaux sur les migrations humaines Etude de cas : Sénégal et Côte d'Ivoire*, UNESCO (2014).
- TIEMOKO Richmond, 2004, « Migration, return and socio-economic change, In West Africa: the role of the family », *Population space and place*, pp.157-161.
- VAUSE Sophie, 2009, *Genre et migration internationale Sud-Nord. Une synthèse de la littérature*, Louvain-la-Neuve. Document du travail SPED, N.

CAUSES DES COMPORTEMENTS DEVIANTS CHEZ LES ELEVES DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE AU BURKINA FASO : CAS DES ETABLISSEMENTS DE LA VILLE DE KOUDOUGOU

KAMBOU Antoma Sylvestre*
LOMPO Dougoudia Joseph *

Résumé

L'éducation au Burkina Faso fait face à de nombreux défis dont la qualité de l'enseignement. Cette qualité est assujettie au climat scolaire qui traverse des zones de turbulence nommées déviations diverses. Le présent travail de recherche s'intéresse à l'influence du contrôle social sur les déviations des élèves du post-primaire et du secondaire. La question à laquelle nous cherchons à répondre est : « quels sont les effets du contrôle social sur le comportement des élèves du post-primaire et du secondaire ? ». L'objectif de l'étude est de relever l'influence du contrôle social sur les comportements des élèves dans les établissements d'enseignement post-primaires et par conséquent proposer des pistes de solutions pour annihiler cette déviance. Nous partons donc de l'hypothèse que « les comportements déviants des élèves sont dus aux défaillances du contrôle social ». Les résultats obtenus à partir des questionnaires, des entretiens et de l'observation directe montrent non seulement une application laxiste des dispositions réglementaires de la vie scolaire, mais aussi des comportements d'éducateurs compromettant l'enracinement des élèves dans une culture de civisme et de qualité de rendement. A partir de quatre-vingt-quatre (84) individus ayant répondu à un questionnaire, de huit (08) individus avec lesquels nous avons eu un entretien et trois (03) établissements pour observés nous sommes arrivés à conclure que la victoire sur les déviations des élèves passe par une rigueur dans l'exercice du contrôle.

Mots clés : contrôle social, déviations, élèves, établissements secondaires et post-primaires, Burkina

CAUSES OF DEVIANT BEHAVIOR AMONG POST- PRIMARY AND SECONDARY SCHOOL STUDENTS IN BURKINA FASO: CASE OF SCHOOLS IN KOUDOUGOU

Abstract

Education in Burkina Faso is facing many challenges including the teaching quality. This quality is subject to the school climate. This climate goes through some zones of turbulence in the form of various types of deviance.

* Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert Zongo de Koudougou ;
Email : kamsylvestre@yahoo.fr

* Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert Zongo de Koudougou ;
Email : dougoudia@yahoo.fr

This research focuses on the influence of social control on cases of deviance from post-primary and secondary students. The question we are trying to answer is: "What are the effects of social control on the behavior of post-primary and secondary students?" The aim of the study is to highlight the influence of social control on pupils' behavior in post-primary and secondary schools and, therefore, to propose ways to overcome these cases of deviance through the practice of social control. We therefore assume that "the deviant behaviors of pupils are due to the failings of social control". The results obtained from questionnaires, interviews and direct observation show not only a lax application of the regulations governing school life, but also the compromising attitude of some educators which prevents a culture of good citizenship and quality of performance from taking root in the students. From eighty-four (84) individuals who answered a questionnaire, eight (08) individuals with whom we had an interview and three (03) establishments for observed we came to conclude that the victory over the deviances students go through rigor in the exercise of control.

Keywords: social control, deviance, pupils, secondary and post-primary schools, Burkina Faso

Introduction

« Si tu ne t'occupes pas de ta chèvre, elle broutera le champ de ton voisin et renversera la calebasse contenant tes semences », d'après un dicton gourmantché.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la violence est devenue une préoccupation d'ordre mondial. De partout, on ne parle que d'elle. Ce qui est plus désolant, c'est qu'à l'image du chiendent qui se répand dans un champ aux petites plantes, elle envahit la jeunesse et plus singulièrement les élèves. Il est incontestable que cela pèse sur le climat scolaire. Or comme le soulignent E. Debarbieux et al. (2012, p. 5), « La relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves a été bien établie internationalement. Un climat scolaire positif affecterait puissamment la motivation à apprendre, favoriserait l'apprentissage coopératif, la cohésion du groupe, le respect et la confiance mutuelle ». Même si les actions de l'Etat sont jugées insuffisantes, il faut reconnaître que des initiatives ont été prises pour lutter contre les violences à l'école et même les prévenir : citons entre autres, la création du Conseil National de la Prévention de la Violence à l'Ecole (CNPVE), l'institution de la semaine nationale du civisme par le ministère en charge de l'Education Nationale, la création des associations de lutte contre la violence scolaire, les dispositifs réglementaires. Malgré tout cela, il y a une persistance des déviances à l'Ecole. Citons quelques cas en exemples : De

mémoire des burkinabè, on n'avait jamais vu cela. De par la tradition, l'adulte ne doit pas être bousculé à plus forte raison être pourchassé par des enfants. Le 2 février 2015¹, les élèves du lycée Santa de Niangoloko ont débrayé. Ils ont pris en chasse les professeurs et brûlé le véhicule du proviseur. Le 14 avril 2016², pour soutenir leur camarade expulsé du cours de mathématiques, les élèves du CEG de Nagaré, dans la région de l'Est, à plus de 500km de la capitale, ont saccagé et mis le feu aux biens appartenant à leurs professeurs puis, déchiré le drapeau national. Un mois plus tard, le 16 mai 2016³, les élèves du lycée départemental de Gounghin, dans la région du Plateau Central, à 170km de Ouagadougou, ont brûlé la moto du proviseur, celles du censeur et du conseiller principal d'éducation. Toute la matinée durant, ceux-ci avaient subi la séquestration de leurs propres élèves. Et pour cause, Ils protestaient contre la convocation d'un conseil de discipline qui devait se pencher sur le cas de cinq (5) des leurs. En effet, ces cinq élèves avaient été identifiés comme les instigateurs d'une manifestation les 4 et 5 avril 2016 contre l'incapacité de l'établissement de tenir les examens blancs. Pourtant que prévoit le règlement intérieur des lycées et collèges⁴ ? Qu'est-ce qui peut expliquer ces écarts de comportements ?

Nous partons de l'hypothèse générale que les comportements déviants des élèves sont dus aux défaillances du contrôle social. Cette hypothèse générale se décline en deux hypothèses secondaires à savoir que d'une part l'exercice du contrôle du comportement des élèves est insuffisant, d'autre part les éducateurs ont des comportements favorisant la déviance. Investir pour un climat scolaire favorable, nous paraît un impératif ! Tout système éducatif recherche la réussite du plus grand nombre de ses élèves. Tous les partenaires doivent y concourir. Mais comment certains acteurs pourraient-ils se mettre en retrait voire en porte-à-faux avec leur mission ? L'éradication de ces déviances va exiger une synergie d'action de toutes les composantes de la communauté éducative. Comme le souligne L. Legrand (1998, p.65) :

¹<http://www.lefaso.net/spip.php?article63169> du 9 février 2015, consulté le 6 septembre 2016 à 14H26mn

²<http://www.omega.bf.net> du 16 avril 2016, consulté le 6 septembre 2016 à 15H36mn

³<http://www.lefaso.net/spip.php?article71186> du 18 mai 2016, consulté le 6 septembre 2016 à 16H00mn

⁴L'arrêté n°2014-369/MESS/SG/DGESG portant règlement intérieur des établissements d'Enseignement technique, professionnel et secondaire général

L'enfant, jusqu'à sa majorité légale, appartient à sa famille qui en est responsable. Mais comme futur citoyen et producteur, l'Etat ne saurait s'en désintéresser. C'est pourquoi l'école comme institution de formation constitue une zone intermédiaire où s'exercent les deux influences de façon complémentaire ou concurrente.

Dans tous les cas, la finalité de ces influences est de faire de l'élève une personne investie de compétences et de valeurs civiques et morales⁵. Car, l'affirme E. Durkheim (1999, p.57), « l'homme, si l'on en retirait tout ce qu'il tient de la société, il tomberait au rang de l'animal ». Cette assertion nous introduit dans la problématique de l'influence sociale et plus précisément dans la portée que peut avoir le contrôle social. Par contrôle social, il faut comprendre, selon E. A. Ross⁶ « ...la capacité d'une société à se réguler elle-même en fonction des principes et des valeurs souhaités. Pour notre part, au travers de cette recherche dont le thème est « Causes des comportements déviants chez élèves du post-primaire et du secondaire au Burkina Faso : cas des établissements de la ville de Koudougou », nous avons, pour objectif principal, d'examiner l'état d'exercice du contrôle social pour contrecarrer les comportements déviants des élèves dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire. Nous sommes conscients que les causes des déviations sont multiples mais nous avons décidé de nous centrer sur celles liées à l'école. Pour mener à bien cette étude, quelle méthodologie avons-nous adoptée ?

1. Méthodologie

Nous avons procédé à une investigation dans quatre établissements secondaires et post-primaires de la ville de Koudougou, Chef-lieu de la région du centre-ouest.

Les élèves, les enseignants, les encadreurs vie scolaire, les parents d'élèves, ont constitué la population cible. Ils sont acteurs et témoins de tout ce qui se passe dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire.

Comme méthodes, nous avons utilisé le questionnaire, l'entretien et l'observation directe. Cette démarche nous a permis de disposer de données, à la fois quantitatives et qualitatives.

⁵Loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation

⁶ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/contrôle-social> consulté le 30 novembre 2017 à 05h45mn

Par un échantillonnage aléatoire, nous avons retenu quarante-huit (48) élèves, de vingt-huit (28) enseignants, de quatre (04) encadreurs vie scolaire, et de quatre (04) chefs d'établissement à qui nous avons administré un questionnaire. Nous avons choisi quatre (04) élèves, quatre (04) parents d'élèves pour les entretiens. Ils ont été retenus de manière aléatoire mais chacun d'eux représentait un établissement. Tous les établissements devaient être observés mais faute de temps, trois (03) d'entre eux ont été tirés au sort et nous ont permis de mener une observation directe des comportements.

En somme, c'est un effectif quatre-vingt-quatre (84) individus pour le questionnaire, huit (08) individus pour l'entretien et trois (03) établissements pour l'observation. Les outils utilisés ont été :

Le questionnaire : l'un adressé aux élèves et adapté à leur niveau de compréhension en vue de mesurer leur réceptivité au contrôle social et leurs risques de déviances. L'autre questionnaire a été adressé au corps enseignant, aux encadreurs vie scolaire (EVS) et aux chefs d'établissement afin de recueillir leurs influences sur les déviances des élèves par le contrôle à travers les pratiques pédagogiques, administratives et disciplinaires. Chaque questionnaire traite de la déviance et de l'influence du contrôle social.

La grille d'observation nous a servi de support pour noter les stratégies de contrôle des établissements et les actes de déviances des élèves pendant les journées ordinaires et les journées et les nuits culturelles.

Quant au guide d'entretien, ses questions ont été orientées vers les perceptions des élèves et des parents sur le contrôle social et la déviance.

Au regard du fait que l'entretien et l'observation exigent beaucoup de temps, nous avons choisi une taille réduite de notre échantillon. En effet, c'est le souci de pouvoir approfondir notre étude et de maîtriser nos données qui nous a amené à limiter la taille de notre échantillon.

2. Résultats

Evoquons à présent les résultats obtenus à partir de l'observation, des entretiens et des questionnaires.

2.1. De l'observation

Dans les établissements nous avons pu constater des bagarres pendant les heures d'études, des injures et toutes sortes de propos désobligeants (des injures sur les défauts

physiques de leurs camarades jusqu' aux injures touchant aux appareils reproducteurs des parents), d'une propagation de vidéos pornographiques dont des élèves sont les acteurs et les réalisateurs, vidéos pornographiques qu'ils visionnent sur leurs téléphones ou tablettes en compagnie de leurs camarades. Il n'est pas rare de voir des élèves se disperser rapidement, en camouflant des objets comme des téléphones dans leurs sacs ou poches quand on s'approche d'eux.

Dans l'un des établissements des élèves ont été surpris avec de la drogue, du tabac, de l'alcool et autres stupéfiants.

S'agissant de la permanence, l'association des parents d'élèves (APE) dans les établissements, selon l'observation directe, n'en assure pas.

Le constat sur le terrain nous montre aussi des murs couverts de graffitis, de dessins obscènes et d'écritures fantaisistes, des affiches déchirées (comme les résultats des examens blancs, le tableau de balayage ou le règlement intérieur), des cahiers d'absences volés, des bulletins de notes surchargés, etc.

2.2. Des entretiens

Des entretiens, il ressort les points saillants suivants :

Plus de la moitié des parents d'élèves ne fréquentent pas l'administration scolaire pour s'enquérir du travail et du comportement des enfants selon l'entretien réalisé avec les quatre (04) parents d'élèves.

Tous les parents interrogés reconnaissent leur manquement par rapport au contrôle social à l'égard de leurs enfants.

Les chefs d'établissement reprochent-ils aux parents de ne pas prendre part aux assemblées générales de leur structure.

2.3. Des questionnaires

Au sujet de la fréquentation de l'administration scolaire par les parents d'élèves : ils sont 30 sur 48 élèves, soit 62,5% à affirmer que leurs parents ne fréquentent pas l'administration scolaire. Seulement deux d'entre eux, soit 4,17% affirment que leurs parents suivent leurs comportements à l'école

A propos du suivi des élèves par leurs parents : le questionnaire des élèves montre également que seulement deux (02) parents sur quarante-huit (48), soit 4,17%, suivent la conduite des enfants à l'école.

Des enseignants reconnaissent l'existence de dérives chez le personnel pouvant occasionner des tensions avec les élèves : à ce niveau huit (08) enseignants soit 6%, attestent l'existence de telles situations. Cinq (5) autres soit 10,41% pensent le contraire, alors que quinze (15), soit 31,25 %, affichent un mutisme total.

Avec ces résultats, faisons quelques analyses.

3. Discussions

Dans cette partie évoquons premièrement le hiatus entre les prescriptions officielles et les manifestations des comportements des élèves, deuxièmement l'insuffisance du contrôle vis-à-vis des comportements des élèves puis, troisièmement le comportement des éducateurs favorisant la déviance des élèves.

3.1. Hiatus entre prescriptions officielles et manifestation des comportements des élèves

A l'analyse de la situation dans les établissements post-primaires et secondaires on se rend compte qu'il y a un hiatus entre les textes en vigueur au niveau du système éducatif burkinabè et les comportements des élèves tels qu'on les observe. A titre d'illustration, citons quelques cas.

3.1.1. Des déprédations

Le constat sur le terrain nous montre des murs couverts de graffitis, de dessins obscènes et d'écritures fantaisistes, des affiches déchirées (comme les résultats des examens blancs, le tableau de balayage ou le règlement intérieur), des cahiers d'absences volés, des bulletins de notes surchargés, etc... Il est évident que celui qui est pris en train de commettre de tels actes

Pourtant que prévoit le règlement intérieur des lycées et collèges⁷ ? De l'article 19 de ce règlement, on retient:

« tout élève ou groupe d'élèves coupable de dégradation, de destruction ou de perte totale ou partielle de biens publics ou appartenant à des tiers au sein de l'établissement engage sa responsabilité. [...]. Tout élève ou groupe d'élèves coupable d'agression physique, de séquestration, d'incitation au désordre, de vol au sein de l'établissement engage sa responsabilité... »

⁷L'arrêté n°2014-369/MESS/SG/DGESG portant règlement intérieur des établissements d'Enseignement technique, professionnel et secondaire général

Visiblement, le règlement intérieur n'est pas appliqué. Est-ce du laxisme, est-ce un aveu d'impuissance ou est-ce une complaisance, voire un laisser-aller ?

3.1.2. Manquement par rapport aux couleurs nationales

L'article 18 du règlement intérieur stipule : « la montée des couleurs est obligatoire dans tout établissement d'enseignement technique, professionnel et secondaire général ». Cette disposition est parfois négligée (en témoigne la faible participation des élèves), inappliquée (sauf à l'ouverture des journées culturelles) ou bafouée (mauvaises exécutions) malgré la sanction disciplinaire encourue en cas de manquement au respect des couleurs nationales. On a pu observer une descente intempestive des couleurs, voire la destruction des couleurs nationales, comme ce fut le cas dans le cas de Nagaré évoqué plus haut. Cela avait suscité d'ailleurs beaucoup d'emois et de réprobations de l'opinion nationale.

3.1.3. La détention des armes, de drogue, de l'alcool et leur consommation dans les établissements

Deux articles du règlement intérieur, en l'occurrence, le 26 et le 28 affirment respectivement :

Les élèves doivent avoir un comportement correct dans l'enceinte des établissements et les milieux d'apprentissages. Il est formellement interdit d'introduire dans les établissements des armes (...), des jouets dangereux (pétards, etc.), d'images de nature pornographique quel que soit le support [...]. Les jeux violents, les bagarres et les injures sont interdits ; les attouchements et harcèlement sexuels sont proscrits....

et

La détention, l'usage, la consommation, la vente d'alcool, de drogue, de tabac, et autres stupéfiants dans l'enceinte des établissements et lors des activités et sorties pédagogiques et récréatives sont strictement interdits....

Malgré ces dispositions nous avons relevé des bagarres pendant les heures d'études, des injures et toutes sortes de propos désobligeants, d'une propagation de vidéos pornographiques dont des élèves sont les acteurs et les réalisateurs, vidéos pornographiques qu'ils visionnent sur leurs téléphones ou tablettes en compagnie de leurs camarades. A côté de ces faits qui heurtent les mœurs, la détention et la consommation de la drogue, du tabac et de l'alcool et autres

stupéfiants sont indéniables. D'ailleurs le rapport du secrétariat permanent de lutte contre la drogue (2016)⁸ montre que ces trois dernières années, 41 étudiants et 233 élèves dont 5 filles ont été interpellés pour faits de drogue par les services de détection et de répression. Ce qui, il y a quelques années, semblait un fait isolé, est vraisemblablement en train de se généraliser, de s'étendre.

Le poids de tous ces éléments se fait désormais sentir sur le personnel enseignant et d'encadrement. De nos jours, on entend plus souvent certains de ce personnel déclarer que travailler dans le milieu scolaire est devenu un métier dangereux. D'ailleurs, pour J. D. Lompo (2009), l'une des raisons qui l'avait poussé à entreprendre une étude sur les violences en éducation, c'était les propos des enseignants au Burkina qui consistaient à faire croire que, pour enseigner bientôt dans ce pays, il faut avoir fait les arts martiaux. Abordons la corrélation entre contrôle social et comportement élève.

3.2. De l'insuffisance du contrôle social vis-à-vis du comportement de l'élève

Il nous semble judicieux de donner une clarification sur le concept « contrôle social ».

3.2.1. De la compréhension du contrôle social

Selon E. A Ross (1901)⁹, le contrôle social désigne la capacité d'autorégulation d'une société en fonction de ses valeurs et principes souhaités. A travers le contrôle social, il faut voir les conditions sociales qui créent l'harmonie au sein d'un groupe ou d'une société.

D'après le dictionnaire politique¹⁰ (en ligne), la notion de contrôle social est apparue chez les sociologues de Chicago dans les années 1920 et « correspond à la notion de socialisation, ensemble des mécanismes par lesquels la plupart des normes sociales sont transmises ». Ainsi, le processus éducatif, voie par laquelle la société transmet sa culture aux générations successives, a pour but social d'exercer des personnes à accepter les normes de comportement de la culture et à s'y conformer. Il agit à la fois, par des systèmes formels et

⁸www.lepays.bf, conférence de presse du secrétariat permanent de lutte contre la drogue du 24 juin 2016, consulté le 27 septembre 2016 à 11H28mn

⁹<http://www.encyclopedia.com/social-sciences/applied-and-social-sciences-magazines/ross-edward> le 20 octobre 2016

¹⁰http://www.toupie.org/contrôle_social, consulté le 17 octobre 2016 à 09H52mn.

par des procédures non formelles, mais aboutit finalement à présenter une personne avertie de la différence entre les comportements approuvés et ceux qui sont réprouvés. De ce fait cette personne peut prendre place comme un membre dans la société. Cette définition est celle sur laquelle nous nous basons au regard de la prise en compte des acteurs autour des normes et de leur finalité. Les règles de vie en société, appelées aussi normes sociales, s'appuient sur un ensemble de valeurs propres aux groupes. Il nous paraît donc important de nous référer à cette notion importante pour comprendre le fléau qui mine la sérénité du climat scolaire. A contrario, la notion de déviance, c'est tout ce qui semble s'opposer à ce que J.C. Filloux (1994, p.57) appelle « le consensus social dans le commun respect de la personne humaine ». Evoquons à présent, les manifestations de l'insuffisance du contrôle social.

3.2.2. Les manifestations de l'insuffisance du contrôle social

A la question de savoir ce qui explique les comportements déviants des élèves aujourd'hui, certains parents d'élèves ont fait allusion à la responsabilité de certains de leurs pairs. L'un d'entre eux évoque le manque de temps des parents au regard des difficultés conjoncturelles, (« avec la recherche du pain quotidien, nous n'arrivons plus à bien les éduquer »), l'autre parle de la démission de certains parents (« les parents passent le temps à boire dans les maquis et ne prennent pas le temps de montrer aux enfants la voie à suivre »).

A travers les entretiens, tous les parents interrogés reconnaissent leur manquement par rapport au contrôle social à l'égard de leurs enfants. Quant aux élèves, ils sont 30 sur 48 soit 62,5% à affirmer que leurs parents ne fréquentent pas l'administration scolaire. Seulement deux d'entre eux, soit 4,17% affirment que leurs parents suivent leurs comportements à l'école.

Le questionnaire des élèves montre également que seulement deux (02) parents sur quarante-huit (48), soit 4,17%, suivent la conduite des enfants à l'école. Aussi, les chefs d'établissement reprochent-ils aux parents de ne pas prendre part aux assemblées générales de leur structure. C'est dire que les parents sont loin de la vision qu'avait T. Sankara (1986), « ... les parents ont le devoir d'aimer leurs enfants et de les guider dans leur apprentissage de la vie. Il leur revient d'éveiller le sens critique de leurs enfants et de faire preuve de rigueur dans

le suivi des enfants à la maison, leur donner l'amour du travail bien fait ». Il ajoutait d'ailleurs : « Puisqu'il s'agit plus de former des hommes que de fabriquer des robots aptes à des fonctions précises, veillons à ce que l'enfant dès aujourd'hui apprenne et pratique la règle des règles: le respect de son peuple.»

Avec l'observation directe, et les réponses de tous les chefs d'établissement aux questionnaires, à eux adressés, il n'y a pas de permanence de l'association des parents d'élèves (APE) dans les établissements. Les chefs d'établissement déclarent que l'APE ne vient que lorsqu'il y a un problème.

Concernant les comités des élèves, aucun n'a reçu une formation au moins par rapport à leurs responsabilités. Dans les faits, seules deux rencontres se tiennent de manière ordinaire : une rencontre ordinaire avec leur chef d'établissement et son équipe de direction pour présenter le bureau, recevoir des conseils puis une autre pour préparer leurs activités socioculturelles et sportives. Tous les chefs d'établissement affirment qu'en dehors de ces rendez-vous, ils s'entretiennent avec le comité à sa demande ou en cas de crise sociale pour chercher avec lui les solutions. Certains parents, aux dires des chefs d'établissement, « refusent de répondre aux convocations ».

Les encadreurs de la vie scolaire sont unanimes à dire qu'il n'y a souvent pas de mise en œuvre de dispositions disciplinaires. Ils se plaignent de la non application des décisions (refus de recevoir les retardataires à partir d'une certaine heure, remplissage du cahier d'absence, retrait des portables en cas de sonnerie) par certains d'entre eux-mêmes. Il est à noter que c'est seulement lors de leurs journées et nuits culturelles que les élèves bénéficient d'un timide suivi. Si on admet avec T. Parsons (1951) que le contrôle social est le processus par lequel, à travers l'imposition de sanctions, la conduite déviante est contrecarrée et la stabilité sociale maintenue, il est évident que l'encadrement des élèves souffre de nombreuses lacunes. De tout ce qui précède, l'hypothèse selon laquelle l'exercice du contrôle du comportement des élèves est insuffisant semble se confirmer.

3. 3. Comportement des éducateurs favorisant la déviance des élèves

3.3.1. Pratiques contingentes des sanctions et du favoritisme

Pour ce qui est des pratiques contingentes des sanctions : Selon les enseignants eux-mêmes, « certains enseignants sanctionnent selon leur humeur ou selon l'élève en face ». Dans deux établissements sur les quatre, cela est une réalité. Dans tous les établissements où l'enquête a été menée, les entretiens révèlent qu'il y a du favoritisme (« On remet les portables de certains élèves alors que d'autres doivent attendre la fin de l'année. », « Les filles sont favorisées par rapport aux garçons », ...).

Et dans tous les établissements il a été reconnu à travers un questionnaire, que 73% des élèves affirment que le favoritisme y a cours. A travers un autre questionnaire, tous les encadreurs vie scolaire (EVS) déclarent que les comportements déviants sont palpables chez les élèves. Ils citent les plus fréquents: les absences, les retards et les incivilités, le non-respect du port de la tenue scolaire, le port et l'utilisation des téléphones portables sans oublier les vols (biens des camarades et des cahiers d'absences). Toutefois, trois d'entre eux, sur les quatre interviewés, imputent certaines déviances aux encadreurs vie scolaire eux-mêmes et aux enseignants. Ce sont, pour les EVS, le laxisme et les violences sur les élèves. Pour ce qui est des enseignants, ils ont retenu contre eux, les sanctions abusives, le harcèlement (sans plus de précisions). Par ailleurs les EVS évoquent le refus des parents de répondre aux convocations et que certains élèves déviants ne sont pas punis par favoritisme.

3.3.2. Constat amer des élèves sur leurs éducateurs

Les élèves affirment que les EVS n'appliquent pas la justice mais sont ségrégationnistes. Leurs propos l'illustrent bien : « L'accueil à la vie scolaire est différent selon les élèves », « Il y a des élèves qu'on ne sanctionne pas », « Les filles sont favorisées par rapport aux garçons », « On remet les portables de certains élèves alors que d'autres doivent attendre la fin de l'année ».

Ils reprochent certains travers au personnel adulte des établissements, c'est-à-dire les enseignants, les encadreurs de vie scolaire et les autres membres de l'administration, qui, à leurs yeux, les leur transmettent. Ils citent les injures, les menaces,

les violences physiques en violation des textes (gifles, taloches, mise en position sur les genoux), les expulsions des classes et des établissements, le retrait de points, les cours non expliqués.

3.3.3. Des reproches mutuels entre adultes

Des enseignants reconnaissent l'existence de dérives chez le personnel pouvant occasionner des tensions avec les élèves : à ce niveau huit (08) enseignants soit 6%, attestent l'existence de telles situations. Cinq (5) autres soit 10,41% pensent le contraire, alors que quinze (15), soit 31,25 %, affichent un mutisme total. Nous considérons le mutisme de ces quinze (15) enseignants comme un embarras vis-à-vis du problème. Cela peut mener à la conclusion que les dérives constituent non seulement un fait réel s mais aussi quelles sont gênantes.

Quatre (04) chefs d'établissement confirment l'existence d'abus pouvoir envers les élèves. . Ils sont trois (03) chefs d'établissement sur quatre (04) qui attestent l'existence de cet abus envers les élèves dans leurs propres établissements.

Il est clair que les adultes dans les établissements ne se montrent pas en modèles dans leurs comportements et attitudes pour les élèves. La double reconnaissance des faits (par eux-mêmes et par les élèves) s'avère préoccupante.

De ce qui précède, l'hypothèse secondaire qui stipule que les éducateurs ont des comportements favorisant la déviance est également confirmée.

Compte tenu du fait que les deux hypothèses secondaires sont confirmées, nous pouvons affirmer au bout de cette étude que les comportements déviants des élèves sont dus aux défaillances du contrôle social.

Face à ce qui se passe, que peut-on suggérer ?

4. Les suggestions

Les suggestions que nous formulons sont d'ordres administratifs, pédagogiques et disciplinaires.

Sur le plan administratif il serait judicieux que les chefs d'établissement prennent l'initiative de convoquer les parents d'élèves à chaque rentrée scolaire afin de les informer et les sensibiliser sur la nécessité de la collaboration famille-école, les modalités de cette collaboration, et toutes les dispositions prises pour garantir le respect des normes de fonctionnement de leur établissement. Il convient de les convaincre que malgré les difficultés et la dureté de la vie, ils doivent s'intéresser à l'avenir de leurs enfants, leur consacrer temps et attention.

Pour ce qui est de l'élection des chefs de classe et des membres du comité des élèves, une attention particulière doit être portée sur la bonne conduite. Ils devront être, par la suite, formés sur leur rôle. Afin de mieux conduire l'établissement, l'instauration des rencontres formelles mensuelles avec eux, s'avère indispensable.

Au regard des plaintes des uns et des autres, il y a urgence à ce que les décisions prises dans le conseil de rentrée et les conseils de classes soient strictement respectées par tous les encadreurs afin de garantir leur succès.

Sur le plan pédagogique, il reviendra aux chefs d'établissement d'amener les enseignants à prendre des dispositions pour se présenter en modèle quant à la ponctualité. Il est important également que toutes les méthodes anti-pédagogiques (violences verbales et châtiments corporels) soient proscrites. Nous recommandons aussi aux EVS de veiller à organiser les classes pendant les heures d'études pour éviter les perturbations. En plus, nous leur suggérons d'expliquer, classe après classe, ce qu'on entend par « port de la tenue scolaire », « tenue délabrée », « coiffure extravagante », « utilisation de téléphones et accessoires » : cette démarche permettra de préparer les élèves à juger, par eux-mêmes, s'ils sont conformes ou pas au règlement intérieur. Il faut songer à remettre en plus du bulletin, une attestation de bonne conduite aux élèves méritants qui seront désignés par un comité composé des EVS, du professeur principal et des deux représentants des élèves de chaque classe. Ce sera une façon pour l'établissement de montrer qu'au-delà du travail, le bon comportement aussi est exalté.

Sur le plan disciplinaire, il importe d'impliquer les délégués de classe dans la gestion de la discipline par la collecte d'informations sur les raisons de certaines déviations et par la sensibilisation des pairs. Aux enseignants, il revient d'avoir une franche collaboration avec les EVS pour faire respecter le règlement intérieur. Cette unité d'action fera comprendre aux élèves qu'ils ne peuvent en aucun moment fourvoyer les normes de l'établissement. Il convient d'encourager la communauté éducative à rejeter les traitements de faveurs et les principes personnels pour laisser prospérer la discipline qu'impose le règlement intérieur.

Aussi il est recommandé à tous les éducateurs de cultiver la communication non violente dans toutes les actions d'exercice du contrôle social.

Comme l'affirme E. Durkheim (1999, p.45), « Il est vain de croire que nous pouvons élever nos enfants comme nous voulons ». Il rappelle cependant que les enfants grandissent, prennent leur autonomie à un moment donné, et, pour être en état de vivre au milieu de leurs contemporains et d'être en harmonie avec eux, il est nécessaire de leur apprendre à se conformer aux normes sociales.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'examiner l'influence du contrôle social sur les déviances des élèves du post-primaire et du secondaire.

A l'aide de l'observation directe, des entretiens et des questionnaires utilisés comme méthodes de collecte des données, nous avons pu montrer l'interférence qu'il y a entre contrôle social et comportements déviants dans les établissements ciblés. Il ressort de cette étude une défaillance du contrôle social dans les établissements d'enseignement, ce qui favorise les déviances des élèves. Nous avons pu le constater non seulement avec la faible collaboration famille-école, l'application circonstancielle des dispositions disciplinaires, la faible implication de l'APE et le faible encadrement du comité des élèves mais aussi avec les sanctions arbitraires, les violences verbales et physiques, les retards ou la léthargie des éducateurs. Ces éléments nous interpellent à repenser le fonctionnement des structures par une mise en valeur des stratégies de suivi des élèves. Il faut donc commencer par faire du respect des textes régissant la vie scolaire un devoir pour tous, et récompenser la bonne conduite de façon plus explicite autant que cela est possible pour le travail bien accompli.

L'éducation, fer de lance du développement économique et social d'un pays, est celle qui permet aussi bien la capitalisation des savoirs que l'appropriation des valeurs civiques et morales. C'est cet ensemble d'éléments qui donne à un pays des citoyens professionnellement et techniquement compétents et politiquement conscients.

Eduquer aujourd'hui c'est donc se préparer à répondre demain, alors que chaque éducateur se donne la possibilité, au moment de répondre, d'avoir la tête haute.

Bibliographie

COHEN Jonathan, 2006, « *Social emotional, ethical and academic education: Creating a climate for learning*,

- participation in democracy and well-being », *Harvard Educational Review*, 76. 2, Summer, 201-237 »
- DEBARDIEUX Eric et BLAYA, Catherine, 2001, *Violence à l'école et politiques*, Issy-les-Moulineaux, ESF
- DEBARBIEUX E. et al., 2012, « *Le « climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration* », Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École
- DURKHEIM, Emile, 1999, *Education et sociologie*, 7^e édition. Paris, quadrige/ PUF
- FILLOUX, Jean Claude, 1994, *Durkheim et l'éducation*, Paris, PUF
- KI-ZERBO Joseph, 1990, *Eduquer ou périr*, UNICEF-UNESCO, Imprimerie SZIKRA. LEGRAND, Louis, 1998, *Les Politiques de l'éducation*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF
- LOMPO Dougoudia Joseph, 2009, « Les enjeux de la violence en éducation : des recherches en Afrique », *IJVS*, 10, p16-130
- LOMPO Dougoudia Joseph, 2011, *Climat dans les établissements secondaires au Burkina Faso. Les particularités d'un système*, Sarrebrück, Editions Universitaires Européennes
- PARSONS Talcott, 1951, *The Social System*, London, The Free Press of Glencoe
- SANKARA Thomas, 1986, *L'appel de Gaoua sur la qualité de l'enseignement*, le 17 octobre 1986.

Textes officiels

Arrêté n°2014-369/MESS/SG/DGESG portant règlement intérieur des établissements d'Enseignement technique, professionnel et secondaire général

Assemblée Nationale : Loi N° 013-2007 du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation. In : journal officiel du 08 août 2007

Ministère des Enseignements secondaire : et supérieur. Arrêté N° 2014/369/MESS/SG/DGESG du 29 septembre 2014 portant règlement intérieur des établissements d'enseignement technique, professionnel et secondaire général du Burkina Faso.

Loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi
d'orientation de l'éducation

Ministères des enseignements : Arrêté N° 91-
133/MEBAM/MESSRS/MAT/MEFP du 03 octobre 1991
portant création des Associations des Parents d'Elèves (APE).

Webographie

<http://www.lefaso.net/spip.php?article63169> du 9 février 2015, consulté le
6 septembre 2016 à 14H26mn

<http://www.omega.bf.net> du 16 avril 2016, consulté le 6 septembre
2016 à 15H36mn

<http://www.lefaso.net/spip.php?article71186> du 18 mai 2016, consulté le 6
septembre 2016 à 16H00mn

www.lepays.bf, conférence de presse du secrétariat permanent de
lutte contre la drogue du 24 juin 2016, consulté le 27
septembre 2016 à 11H28mn

http://www.toupie.org/contrôle_social , consulté le 17 octobre
2016 à 09H52mn.

[http://www.encyclopedia.com/social-sciences/applied-and-social-sciences-
magazines/ross-edward](http://www.encyclopedia.com/social-sciences/applied-and-social-sciences-magazines/ross-edward) le 20 octobre 2016

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/controle-social>
consulté le 30 novembre 2017 à 05h45mn

TYPE D'ÉCOLES, IMPLICATION PARENTALE ET RESULTATS SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE LA KARA

MEWEZINO ESO-MONDJONNA*

Résumé

La présente étude prend appui sur l'hypothèse qu'il existerait un lien entre le type d'écoles, l'implication parentale et les résultats scolaires des élèves. Pour ce faire, une enquête, à l'aide d'un questionnaire, a été menée dans la Commune de Kara, auprès de 472 élèves de Terminale des divers Lycées de ladite Commune. Cette enquête a porté sur leur relation avec leurs parents concernant le travail scolaire. Dans la même logique, 472 parents de ces mêmes élèves ayant pris part à l'enquête ont complété un autre questionnaire portant sur leur relation avec l'école. Une analyse de corrélation a confirmé une relation entre implication parentale et résultats scolaires. Par ailleurs, des analyses de variance multivariées ont révélé une corrélation entre le type d'écoles fréquenté par les élèves, l'implication parentale et leurs résultats scolaires. En effet, les résultats obtenus mettent en évidence la nécessité de considérer l'effet types d'écoles (contexte et ouverture de l'école) sur l'implication parentale, qui par ricochet, influe sur les résultats scolaires.

Mots clés : Type d'écoles – implication parentale – résultats scolaires-Kara

Abstract

The present study holds on the hypothesis that there exists a link between the type of schools, the parental involvement and the school results of the students. To do this, a survey has been made in the town of Kara among 472 students of grade thirteen (grade 13) with a questionnaire. The survey was on their relation with their parents concerning their school work. On the same way, 472 parents of the same students took part of the survey with another questionnaire on their relationship with the school. A correlation analysis confirms a relationship between parents' involvement at school and students' achievement. On the other hand, multivariable analysis revealed a correlation between the type of schools of the students, their parents' involvement and their performance. Indeed, the results that we got showed the necessity to consider the effect of school type (context and openness of the school) on the implication of parents which affect indirectly the school results.

Key words: Type of schools-parental involvement-students' achievement-Kara

* Université de Kara, Département de Sociologie, Email : abraham_mewezino@yahoo.fr.

Introduction

S'il est une tâche appartenant à l'immense majorité des sociétés existantes qui revêt d'une importance capitale dans la vie de tous les individus, c'est bien celle d'éduquer. L'éducation fait l'objet d'analyses multiples et croisées de la part des philosophes, d'historiens, des sociologues, des psychologues, des didacticiens, mais aussi de praticiens et des décideurs du monde entier. Son importance tient aux multiples influences qu'elle exerce tant sur les individus que sur leur vie future. En effet, la fonction dévolue à celle-ci consiste essentiellement à socialiser l'homme et à lui transmettre les normes qui le rendent capable d'autonomie et de rationalité face à son environnement et, par ce biais, lui assigne la place qui sera la sienne dans la société. Ainsi, l'éducation acquise fonctionne comme un véritable sésame pour l'obtention des statuts sociaux. De nos jours, l'importance de cette fonction distributive des statuts sociaux, a pris, avec la massification du public scolaire et de l'ouverture de l'école à tous, un poids croissant : la réussite scolaire serait devenue la réussite sociale ; parallèlement, l'échec scolaire serait intrinsèquement lié à l'échec social. Mais la question des déterminants scolaires reste entière. Pourquoi est-ce que, placés côte à côte dans la même classe sous la responsabilité d'un même enseignant, deux élèves obtiennent des résultats différents ?

Pour bien traiter cette question, les chercheurs Geswind et Levitsky, (1968) ; Bourdieu, (1979) ; Lautrey, (1980) ; Hernstein & Murray, (1994) ont pensé que les performances scolaires reflètent la distribution non homogène des compétences ou des richesses au sein de la société. Bandura, 1986 ; Monteil et Huguet, 1991 ; Spencer, Steele et Quinn (1999) récusent les facteurs psycho-sociaux dans les inégalités des performances scolaires. Pour d'autres encore, il n'en est rien de ces causes évoquées dans l'explication des disparités des performances scolaires. Pour ceux-ci, les performances scolaires sont l'aboutissement d'un processus dans lequel intervient l'implication parentale scolaire (Larivée, 2010, 2011, 2012 ; Bawa, 2012 ; Tardif-Grenier, 2015 ; Tchable, 2015).

C'est dans ce dernier courant que s'insère ce travail qui a pour but de voir s'il existe un lien entre le type d'écoles, la qualité de l'implication parentale et les différences de performances constatées dans les parcours scolaires des enfants. En effet, l'examen de la littérature scientifique pointe,

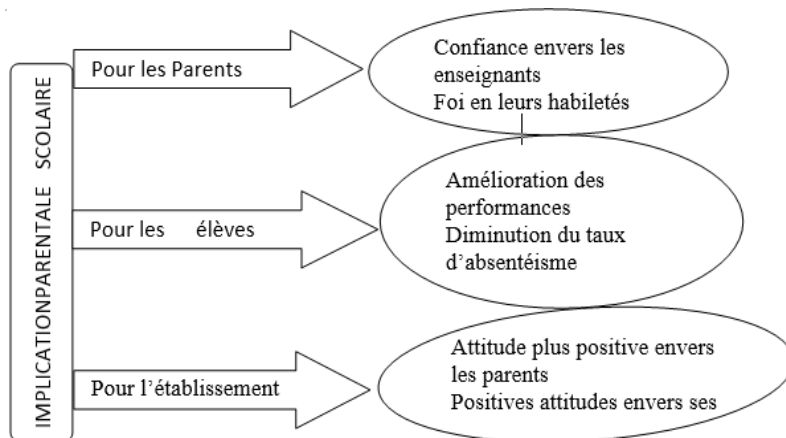
d'une manière récurrente, que les grands gagnants de cette course méritocratique sont souvent les enfants dont les parents collaborent et participent à leur suivi scolaire. Selon les recherches de Normandeau et Nadon (2000), Deslandes et Bertrand (2004), les parents concrétisent ce soutien affectif par l'aide aux devoirs et le fait d'assister aux activités scolaires dans lesquelles l'enfant est engagé. Il s'agit de prendre conscience de l'affirmation que *« l'école ne peut plus, à elle seule, assumer toute la responsabilité de hausser le niveau de persévérance et de réussite scolaires [...] et aucun progrès ne pourra être réalisé sans la collaboration étroite des parents [...] »* (Gouvernement du Québec, 2009 : 3), et faire en sorte que les parents, qui *« sont naturellement censés être les partenaires les plus directs des maîtres dans l'éducation de leurs enfants »* (Carron & Ta Ngoc, 1996 : 279), s'impliquent mieux dans la gestion des institutions scolaires. C'est de faire en sorte à créer dans les écoles des climats équitables qui permettraient à tous les élèves, quelles que soient leurs appartenances, de réussir au mieux. Pour parvenir à cette fin, quatre lycées de la commune de Kara ont été choisis pour faire objet d'études possibles des mécanismes d'implication parentale à l'œuvre dans les disparités des performances et des parcours scolaires.

Ce travail poursuit ces objectifs en s'insérant dans le champ des sciences de l'éducation. Pour réfléchir à la question de départ, il convoque plusieurs disciplines ressources telles que la psychologie, la sociologie de l'éducation, l'ergonomie, l'histoire de l'éducation, etc. L'ambition est ici de comprendre les mécanismes mis en œuvre dans l'implication parentale et son impact sur les résultats des enfants à l'école.

1. Les externalités de l'implication parentale à l'école

Cette étude présente aussi l'état des connaissances issues de la recension des écrits scientifiques sur les externalités de l'implication parentale à l'école. Parlant de ces externalités, il ressort que la place et le rôle des parents à l'école constituent une arme incontournable pour améliorer l'enseignement, l'apprentissage et la réussite scolaire. En effet, bon nombre de chercheurs scientifiques (Deslandes, 1996; Epstein, Simon et Salinas, 1997 ; Deslandes, 2001), s'attellent à démontrer l'importance de cette implication parentale pour les élèves, les parents et les enseignants. Les élèves, quand ils sont régulièrement bien assistés par les parents ont de bons résultats scolaires, une attitude plus motivée envers l'école et une plus

grande confiance en soi dans leur capacité. L'interaction et la communication entre parents et école devient plus fluide pour rendre chacun confiant dans ses responsabilités ; les parents dans leurs charges parentales et l'école dans ses habilités pédagogiques. En conséquence, l'appréciation des parents par les enseignants augmente avec l'accentuation du désir de développer la connaissance des familles. Tous ces bénéfices qui se dégagent de l'interaction entre l'école et les familles peuvent se modéliser dans le schéma ci-après.



Source : MEWEZINO, E. sur la base de la revue de littérature

Figure 1 : Bienfaits de l'implication parentale à l'école auprès des élèves, des parents et de l'école

Il est important de remarquer que ce rapprochement entre l'école et les familles, pour qu'il génère des éléments bénéfiques susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie scolaire des jeunes, l'école doit faire l'effort constant de se soucier d'accueillir les parents. Elle doit s'occuper des besoins qui sont ceux des parents ; susciter leur participation à la vie de l'école en leur proposant des activités adéquates et des invitations en vue d'obtenir leur engagement dans l'intérêt des enfants. Des études empiriques font ressortir l'importance de l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant entre autres pour une amélioration de l'estime de soi, une baisse du taux d'absentéisme, une augmentation des comportements adéquats à l'égard de l'école, etc.

2. Les types d'écoles

Le concept de « *type d'écoles* », dans ce contexte peut se comprendre du point de vue fonctionnement de l'école. Ce

fonctionnement, qui peut concerner l'organisation ou les conditions d'enseignement, l'application des règlements intérieurs, le vécu quotidien des acteurs, etc., renvoie à des spécificités propres qui impriment en chaque école son identité. Cette identité à laquelle nous avons eu recours pour les besoins de cette enquête est ce que nous plaçons sous le vocable « *type d'écoles* ». En effet, le concept désigne ici la manière d'être et de faire d'une école et cette image imprimée en elle la distingue des autres. En conséquence, il reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. Toutefois, l'on pourrait s'en servir pour appréhender l'impact particulier des caractéristiques du contexte scolaire (établissement fréquenté) sur l'engagement et la motivation des acteurs. Quelle que soit l'approche utilisée pour expliquer le type d'écoles, il faudrait se mettre d'accord avec Lewin (1951) que le dénominateur théorique commun se résume souvent par l'équation $C = f(P \times E)$; équation, selon laquelle, le comportement individuel (C) est fonction de la personnalité (P) en interaction, à des degrés variés, avec l'environnement (E), alors compris comme étant l'atmosphère de l'école. Cette équation est très pertinente pour ces études, puisqu'elle stipule que le comportement (C) est fonction de la personne impliquée (P) et de son environnement (E). Par cette fonction, on prend immédiatement conscience que les caractéristiques individuelles interagissent avec celles de l'environnement (climat, problèmes, structure, etc.) pour influencer les comportements et les attitudes de travail (productivité, satisfaction, etc.). Selon cette approche, il serait possible de modifier les comportements des membres d'une organisation en agissant sur son environnement. Ainsi, l'étude du type d'écoles est importante pour voir l'influence de cette variable sur l'implication parentale et, par extension, sur le niveau de réussite des élèves.

Brookover *et al.* (1978) montrent qu'il existe un effet propre à chaque établissement fréquenté puisqu'il peut apporter un effet spécifique sur les apprentissages des élèves.

Ubben *et al.* (2010) se basent sur ce concept de « *type d'écoles* » pour définir la qualité de l'école. Ils en distinguent les « *Tightly coupled schools* », écoles fermées et les « *loosely coupled schools* », écoles ouvertes dont voici respectivement les caractéristiques. Les « *Tightly coupled schools* » sont régies

par des règles et attentes claires dont on fait une large diffusion afin que tout membre puisse en avoir bonne compréhension. Les contrôles sont stricts, les erreurs sévèrement sanctionnées et parfois condamnées. Le style de fonctionnement de ce système d'éducation, selon Ubben *et al.* (2010), s'apparente à une machine. La machine vue ici comme un système programmé, automate, non facilement perméable à tout élément extérieur et peu productif. Il existe des tensions permanentes dégénérant souvent en conflits. Les acteurs se sentent très fort aliénés. Leurs attentes et opinions ne sont souvent pas prises en compte par l'école et, par conséquent, les décisions sont exécutées sans enthousiasme.

Ubben *et al.* (2010) ont aussi stigmatisé les caractéristiques des gestionnaires des écoles fermées comme des experts qui vient toute la vérité, que les autres sont par ailleurs obligés de vénérer. Se percevant ainsi, ils ne sont ni prêts à s'engager dans une quelconque collaboration démocratique ni à prendre facilement les opinions ne venant pas d'eux. Glickman *et al.* (2010) ajoutent que plus une autorité fonctionne comme telle, plus elle devient hostile à s'ouvrir à la différence et à la collaboration. Le « *tightly coupled school* » affecte le moral des acteurs de l'école. On retrouve dans ces écoles une insatisfaction morale dont une des causes réside dans le dysfonctionnement même de ces écoles. Cela entraîne une rigidité des relations entre les différents échelons hiérarchiques de l'école.

Les « *loosely coupled schools* », à contrario, sont des communautés éducatives ouvertes, reflétant le cerveau qui, élastique, pense, réfléchit et grandit. On se sent bien chez soi, les acteurs se sentent valorisés et leurs opinions sont prises en compte. Chacun, qu'il soit, compte pour l'ensemble, est accueilli et valorisé dans sa différence ; alors, les échanges interpersonnels et le don du meilleur de soi sont prédictibles. En conséquence, une confiance mutuelle s'y développe. Le processus de prise de décision est disséminé dans toute l'école tout en étant très bien intégré dans les différents niveaux hiérarchiques. La communication ne se fait pas seulement de manière ascendante ou descendante, mais aussi de façon horizontale. Il existe des relations amicales et de confiance entre la direction et subordonnés. La fonction de contrôle est aussi exercée par une implication et un sens de responsabilité très grand à tous les niveaux de l'échelle hiérarchique.

Il y a dans ces écoles une recherche constante de relations sociales saines et positives (Hoy & Feldman, 1999). Outre ces relations positives, l'environnement éducatif y est sérieux et ordonné, le comportement du directeur est positif et il y a une intégrité institutionnelle (Hoy & Hannum, 1997). La

répercussion que cela engendre est que tous les membres de l'école unissent leurs efforts pour atteindre les objectifs et buts communs.

De ces écoles, selon Moos (1979), Purket et smith (1983), se dégage un climat social qui fait spécifiquement référence à l'atmosphère qui règne dans les rapports entre les individus. Ces écoles qui développent cette dimension socioaffective des relations humaines sont qualifiées de bonnes écoles parce qu'elles affichent, d'après ces mêmes auteurs, de hauts taux de succès dans les apprentissages des élèves et une bonne entente interpersonnelle entre les différents acteurs. Il se produit là un climat qui rassure le soutien d'autrui, la chaleur des contacts personnels et le respect entre les individus favorables à des interactions sociales positives.

Selon Evans (1983), Dufour (1986), Mazur et Lynch (1989), les écoles ouvertes tiennent lieu de pierre angulaire dans l'établissement d'un climat harmonieux entre les différents membres de leur organisation. Tous les acteurs sont concernés par tous les processus décisionnels importants, ce qui accentue leur sentiment d'appartenance, une saine communication, un leadership efficace capable de susciter la coopération de tous (Henderson, 1989) pour l'atteinte des buts communs.

D'après Lugaz et De Grauwe (2010), les écoles ouvertes se caractérisent par un esprit d'accueil et d'écoute positive du personnel envers les parents. Cela se manifeste, d'une part, par les contacts informels avec les parents d'élèves lors des visites aux familles à l'occasion de diverses cérémonies traditionnelles telles que le mariage, la naissance, le baptême, les funérailles ; et d'autre part, par la mise à leur disposition des infrastructures de l'école pour la tenue de certaines de leurs activités. Certains enseignants vont même permettre aux parents d'élèves de s'impliquer dans les affaires de l'école ou de venir jusqu'en classe pour s'enquérir du travail de leurs enfants. Ce constat de l'efficacité de l'ouverture de l'école sur la détermination des parents dans leur responsabilité parentale à l'école a été aussi prouvée par Arisas et Morillo-Campell (2008). Selon ces deux auteurs, une école qui promeut un environnement accueillant dissipe les frustrations et les incompréhensions au dépend du respect mutuel et de la valorisation mutuelle qui encouragent et facilitent le contact des parents avec l'école.

Selon une étude réalisée en 2010 par Koffi, Koffi et Ouchi et publiée par Revue Education et Formation, juillet 2012, les écoles ouvertes n'ont nécessairement pas besoin de clôture ou d'agents de sécurité pour que les acteurs se sentent en sécurité et d'avoir confiance dans les personnes ainsi que

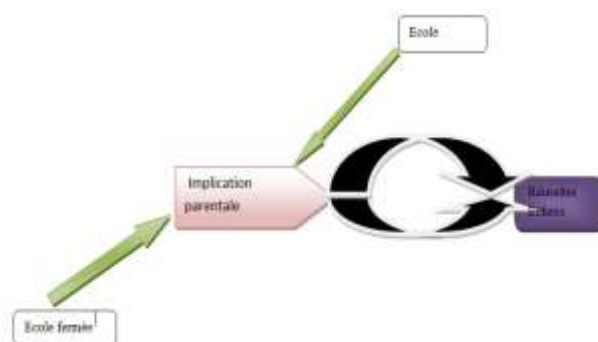
dans la perception des risques et de la victimisation. Tout le monde peut vaquer à ses occupations sans un moindre souci d'être verbalement, physiquement ou moralement perturbé. Il se construit dans de tels établissements de relations humaines favorables à la culture de paix où chacun se donne avec dévouement pour que s'accomplisse la tâche qui revient à sa charge.

Lugaz et De Grawe (2010) voient en l'ouverture de l'école ou précisément de son personnel enseignant aux parents d'élèves un atout essentiel au développement d'une relation de partenariat famille-école, comme l'a souligné Swift-Morgan (2006) dans une étude consacrée à la participation des communautés au fonctionnement et à la gestion des écoles en Ethiopie. Les parents osent davantage s'impliquer si les professeurs sont plus accueillants et les considèrent comme pouvant jouer un rôle important.

En somme, le style de fonctionnement de tout établissement scolaire, qu'il soit fermé ou ouvert, influe sur la bonne marche de l'école et aussi sur l'implication parentale avec des répercussions immédiates sur la réalisation du travail. Dès lors, tout milieu scolaire devrait assouplir ses structures pour permettre une meilleure communication entre enseignants et parents (Larocque *et al*, 2011). Plus qu'un parc technologique, il est celui qui détermine la clé de succès de l'enthousiasme, de l'engagement des acteurs de l'organisation (Ouchi, 1981).

Tout compte fait, nous devons garder en mémoire que le « *type d'écoles* », qu'il soit fermé ou ouvert, participe beaucoup à l'efficacité ou à l'entrave des relations entre différents partenaires du système éducationnel. Plus une école se forge un style ouvert, plus elle est conviviale. Par contre, elle est moins hospitalière et plus hostile à l'extérieur quand elle développe un style fermé.

Des études se sont intéressées à l'impact du type d'écoles fréquenté sur l'implication parentale scolaire. Conformément aux résultats de ces études sur la liaison entre type d'éducation et implication parentale, nous montrons que des individus de même âge, de même sexe, et de même milieu socio-économique font état d'une implication scolaire différente selon qu'ils osent opter pour des établissements différents.



Source : MEWEZINO, E. sur la base de la revue de littérature

Figure 2 : Relation type d'écoles (école ouverte, école fermée) – implication parentale et résultats scolaires

3. Méthodologie

L'objectif de cette recherche est d'évaluer la relation de ricochet entre l'implication parentale à l'école, le type d'écoles fréquenté par l'enfant et les résultats scolaires de l'élève, pour le cas des élèves de terminale. Pour se faire, une enquête par questionnaire fut menée parallèlement sur les élèves et parents d'élèves de 4 établissements (Collège Chaminade, collège la Fraternité, collège Espoir et le lycée Kara-Tomdè) de la commune de Kara. En effet, l'enquête a enrôlé 1000 individus subdivisés en 500 élèves et 500 parents d'élèves ; les élèves ciblés sont ceux des classes de terminale des collèges et lycées modernes de la commune de Kara. En effet, les élèves qui ont été choisis sont ceux qui vivaient avec leurs parents et ainsi ont été soumis à un questionnaire composé de deux (02) parties, la première partie pour les élèves et la seconde pour leurs parents. Au total, quatre-vingt (80) questions composent le questionnaire dont vingt-cinq (25) questions adressées aux élèves et cinquante-cinq (55) à leurs parents. Les questions adressées aux élèves (première partie), relèvent des points d'identification de l'enquête (caractéristiques sociodémographiques) et donnent les informations sur les indicateurs de l'implication parentale ; la seconde partie du questionnaire, adressée aux parents d'élèves, relève les caractéristiques sociodémographiques des parents et donne les informations sur les indicateurs de type d'écoles.

Au total 944 questionnaires composés de quatre cent soixante-douze (472) élèves des classes de terminale de l'aire d'extension de l'étude et quatre cent soixante-douze (472)

parents vivant ensemble avec ces enfants ont été dûment remplis et retournés au chercheur.

Cette étude portant sur les élèves en classe de terminale de l'enseignement moderne de l'année académique 2016-2017, met exergue les paramètres type d'écoles fréquenté par l'enfant, implication parentale dans les études de l'enfant et les résultats scolaires. A cet effet, ces résultats scolaires représentent ici les moyennes générales de classe de premières, obtenues par chaque élève au cours de l'année académique précédente (2015-2016). Par ailleurs, ces moyennes sont codées en quatre (04) catégories ordinales, soit : Très insuffisant ($M < 8.00$), Insuffisant ($8.00 \leq M < 10.00$), Passable ($10.00 \leq M < 12.00$) et Assez-bien ou Bien ($M \geq 12.00$) où M représente la moyenne. Cependant, l'implication parentale est une variable d'échelle comportant six (06) indicateurs identifiés chacun par un certain nombre d'items qui font partie du questionnaire. En effet, au total dix-sept (17) items répartis sur l'ensemble des indicateurs, ont permis de calculer les scores d'échelle. Ces items étant définis selon l'échelle de Likert (1 : Toujours ; 2 : souvent ; 3 : Parfois ; 4 : Jamais) pour les items à 4 atomes de réponses ou (1 : Oui, 2 : Non) pour les items dichotomiques, l'échelle « implication parentale » est alors une échelle additive décroissante de type Likert simplement parce que les réponses négatives sont attribuées aux lourds scores (jamais = 4). Aussi, la variable type d'école est-elle également une variable d'échelle comportant sept (07) indicateurs manifestes, identifiés tous par un certain nombre d'items qui font partie intégrante du questionnaire. En effet, avec vingt-cinq (25) items répartis sur l'ensemble des indicateurs, on a synthétisé l'échelle de type d'écoles qui est d'ailleurs une échelle additive décroissante de type Likert. Par conséquent, les scores utilisés sont calculés par somme algébrique des indices des atomes de tous les items constituant chacune des deux (02) échelles.

Cette étude a nécessité de multiples méthodes d'analyse de données en partant d'une analyse descriptive de l'échantillon qui a permis de répartir les moyennes de classe des élèves des quatre (04) établissements (Collège Chaminade, collège la Fraternité, collège Espoir et le lycée Kara Tomdè) de la commune de Kara. Des analyses factorielles confirmatoires ont été réalisées pour valider les deux variables d'échelle. Par ailleurs, pour venir à bout des résultats de l'objectif défini, dans un premier temps, des analyses de variance ont permis

d'évaluer d'une part la relation entre implication parentale et les résultats scolaires de l'élève ; l'implication parentale et le type d'écoles ; et d'autre part, la relation entre le type d'écoles et les résultats scolaires. Cependant, dans un second temps, la relation de ricochet entre les résultats scolaires des élèves, le type d'écoles fréquenté et l'implication parentale a été analysée à travers une analyse de covariance ; ceci a permis de justifier de l'interdépendance mutuelle entre ces différents paramètres considérés.

4. Résultats

4.1. Distribution de l'échantillon selon les moyennes de classe

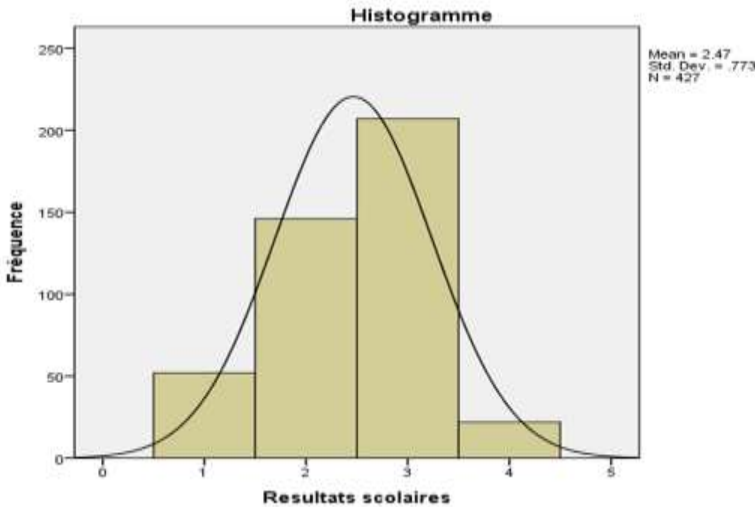
Les résultats de la distribution des moyennes de classe des élèves ont été condensés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des moyennes d'élèves

Résultats Scolaires	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage Valide	Pourcentage Cumulé
Assez-bien ou bien	52	11.1	12.2	12.2
Passable	146	31.1	34.2	46.4
Insuffisant	207	44.0	48.5	94.8
Très insuffisant	22	4.7	5.2	100.0
Total	427	90.9	100.0	

L'échantillon d'étude est composé de 472 élèves des quatre (04) établissements mais c'est plutôt 427 élèves qui ont répondu à cette question du questionnaire, concernant leurs moyennes de classe. Cependant, l'analyse du graphique ci-dessous montre que les élèves ayant répondu sont normalement répartis à travers leurs établissements. En effet, cette caractéristique de distribution de l'échantillon est prouvée par la courbe de Gauss des fréquences des différents niveaux de résultats par rapport à chaque établissement. Loin de tout cela, nous pouvons d'ores et déjà constater que l'échantillon est réparti en quatre (04) groupes de moyennes de classes des élèves. En effet, mis à part les 45 valeurs manquantes, soit environ 10% de la taille de l'échantillon, les élèves ayant des résultats plus distingués (Assez-bien ou Bien) représentent au total 52, soit 12.2% sur l'ensemble des répondants. Par ailleurs, l'on note une forte concentration d'élèves dont les

moyennes de classe sont comprises entre 8.00 et 12.00 (Insuffisant et Passable) enregistrant ainsi, plus de 80% des élèves des quatre (04) établissement étudiés. Précisément, on compte 146 élèves, soit 34.2% de résultats passables pendant que 207 élèves, soit 48.5% sont comptés avec des moyennes de classe insuffisantes. Heureusement, le groupe des moyennes en-dessous de 8.00 (Très insuffisant) ne détient que 5.2% d'élèves sur la répartition totale de l'échantillon et sont ainsi presque négligeables par rapport aux autres groupes d'élèves.



Graphique : Distribution des moyennes de classe des élèves

4.2. Relation entre implication parentale et résultats scolaires

Le tableau 4 ci-dessous illustre les résultats scolaires en fonction de la variable type d'écoles.

Tableau 4: Résultats scolaires en fonction du type d'écoles

Résultats scolaires	Type d'écoles	Moyenne	Ecart type	Effectif
Assez-bien ou bien	Ouvert	44.22	8.730	50
Passable	Ouvert	45.25	10.001	139
Insuffisant	Fermé	48.04	10.001	203
Très insuffisant	Fermé	52.35	12.214	20
Modèle	F = 2225.563	ddl = 4	p = .000	R² = .956

Ce tableau permet de constater que les scores de type d'écoles progressent proportionnellement dans un sens inverse des résultats scolaires. Autrement dit, on relève de faibles

scores de type d'écoles pour de bons résultats scolaires (44.22 pour Assez-bien et 45.25 pour Passable). Cependant, de forts scores moyens de type d'écoles sont enregistrés pour de mauvais résultats scolaires (48.04 pour Insuffisant et 52.35 pour Très insuffisant). Par ailleurs, avec les valeurs des écart-types de chaque groupe, il est clair que la répartition des scores au sein de chaque groupe est dotée d'une grande variation ; ce qui rend les groupes plus hétérogènes, c'est-à-dire qu'il existe une grande différence entre les mêmes individus d'un même groupe. D'ailleurs, à travers le test de Fisher ($F = 2225.563$; $p = .000$), on conclut la différence entre les scores moyens de type d'écoles est significativement valide et donc, la qualité des résultats scolaires des élèves est en partie déterminée par le type d'établissement qu'ils fréquentent.

4.3. Résultats scolaires en fonction de type d'écoles et implication parentale

Enfin, le tableau 5 expose l'effet du type d'écoles sur l'implication parentale et par ricochet sur les résultats scolaires.

Tableau 5 : Résultats scolaires selon le type d'écoles et l'implication Parentale

Résultats scolaire	Type d'école	Moyenne	Ecart type	Effectif
Très insuffisant	Ouvert	35.5714	10.87592	7
	Fermé	41.4615	9.16165	13
Insuffisant	Ouvert	35.3556	8.28470	90
	Fermé	40.9027	7.10252	113
Passable	Ouvert	32.0988	7.39866	81
	Fermé	38.6552	7.47288	58
Assez-bien et bien	Ouvert	32.4615	7.14552	26
	Fermé	37.2500	8.11467	24
Statistiques	F = 1194.386	ddl = 8	P= .000	R² = .959

Rappelons qu'en ce qui concerne l'implication parentale, les faibles valeurs des scores décrivent une implication parentale plus intégrée, c'est-à-dire plus forte que celle décrite par les valeurs élevées de ces scores. En plus de cette configuration, les résultats scolaires représentent les performances des élèves de l'année académique précédente, classées par niveau de distinction (de très insuffisant à Bien).

Cette analyse évalue la qualité des performances déployées par les élèves parallèlement en fonction de la contribution parentale et celle de son établissement d'accueil. En effet, l'analyse sommaire du tableau ci-dessus montre que les faibles scores de l'implication parentale sont enregistrés dans les écoles de type ouvert. Ceci dit, l'école ouverte, à travers ses diverses actions et ses multiples atouts, incite et favorise les parents d'élèves à s'impliquer impérativement dans la scolarité de leurs enfants afin d'œuvrer ensemble pour la réussite de ces derniers. Cependant, l'école de type « fermé » n'encourage ni n'invite les parents d'élèves à s'impliquer afin d'apporter leur appui dans la réussite scolaire de leurs enfants. Par conséquent, cela marginalise les parents d'élèves, les laissant ainsi ignorants de leur rôle. Par ailleurs, lorsqu'on considère les résultats scolaires par niveau, les scores moyens de l'école fermée sont tous supérieurs aux scores moyens de l'école de type ouvert.

Cette dépendance des résultats scolaires en fonction de type d'écoles prouve que l'école de type ouvert (*loosely coupled school*) favorise l'implication parentale et produit d'excellents résultats scolaires parce que dans ce type d'écoles, les parents d'élèves sont appelés à œuvrer en collaboration avec les enseignants pour la réussite de leurs enfants. Par contre, dans le type d'école fermé, les parents d'élèves ne sont pas invités à œuvrer parallèlement avec le corps enseignant pour la réussite des élèves et ainsi cela produit des résultats défavorables.

En somme, on a montré dans un premier temps que l'implication parentale dépend du type d'écoles et, dans un second temps, que cette même implication influence les résultats scolaires. Ainsi, si on considère le triplet « Type d'écoles-Implication parentale-Résultats scolaires », on conclut que l'implication parentale dépend du type d'écoles (école ouverte ; école fermée) et par ricochet, influence les résultats scolaires des élèves.

5. Discussion

Les résultats scolaires varient en fonction de l'implication parentale scolaire. Les enfants dont les parents accordent une grande importance à l'éducation obtiennent un rendement significativement plus élevé. Ceci corrobore les résultats de Deslandes (1996), Epstein (2001), McAndrew *et al.* (2012), retracés par la revue de littérature, qui relèvent que

lorsque les parents supportent et encouragent les activités scolaires et qu'ils démontrent à leur enfant un intérêt envers ses activités scolaires en participant davantage à l'école, des répercussions positives peuvent se faire sentir chez l'enfant.

Le type d'écoles agit sur l'implication parentale. Les résultats de notre échantillon montrent que les parents dont les enfants sont issus des écoles ouvertes « *loosely coupled school* » ont un degré d'implication plus élevé que ceux des enfants des écoles fermées « *Tightly coupled schools* ». En conséquence, ces élèves des « *loosely coupled schools* » réussissent mieux que ceux des « *tyghtly coupled schools* ». Cela rejoint les auteurs Ubben *et al.* (2010) qui reconnaissent que la motivation des différents acteurs de l'école à s'impliquer dans les parcours de la vie scolaire des enfants tient de la qualité des interactions avec la direction de l'école.

Au regard des résultats de ces recherches, il est bon de se rappeler qu'en améliorant la relation type d'écoles et implication parentale, les inégalités entre les enfants en ce qui a trait aux apprentissages et aux résultats scolaires, pourront possiblement être réduites.

Le but de cette étude était de montrer que l'implication parentale dans la scolarité des enfants des lycées de la commune de Kara est associée au type d'écoles. Notre recherche a révélé qu'il y a une relation entre le type d'écoles, l'implication parentale et les résultats des élèves. Toutefois, comme toute œuvre humaine, notre travail comporte des insuffisances. Les résultats obtenus ne prétendent pas à une généralisation en raison du non équilibre entretenu entre les approches quantitative et qualitative. Comparativement à la discussion quantitativiste, celle dite qualitativiste a été peu utilisée alors que leurs objets de recherches sont très proches. Sans entrer dans les détails de chacune de ces deux méthodes, il nous semble que la recherche quantitative ne permet pas d'apprendre de l'enquête des choses qu'on ne peut observer directement comme les sentiments, les idées, les intentions (DesLauriers, 1991). Néanmoins, pour rendre crédibles les résultats et pouvoir les généraliser à toute une population, il est nécessaire d'être transparent quant aux perceptions des individus étudiés. Or, rarement les verbatim des participants de l'enquête ont été analysés pour pouvoir poser les limites des généralisations engagées. En cela, certaines généralisations de cette enquête pourraient être

jugées fragiles. Il faudrait qu'une autre à caractère national, privilégiant la méthode qualitative soit menée dans ce sens.

Conclusion

La responsabilité d'amener le parent à collaborer à la réussite scolaire de son enfant incombe non seulement à l'enfant lui-même, mais aussi à l'école que ce dernier fréquente. L'école a un rôle essentiel dans la relation école-familles. Elle tient une place de choix dans le soutien et le modèle que les parents jouent auprès de leurs enfants. A cet effet, tout établissement scolaire devra accorder une priorité à la mise en place des mesures qui pérennisent le développement de l'implication parentale en son sein pour que les apprentissages perdurent au fil des temps afin de produire des changements escomptés.

Nos résultats ont relevé quelques aspects qui pourront faire objet de recherches futures. Notre recherche a indiqué le rôle primordial de l'implication parentale à l'école. Nous souhaitons qu'une reproduction de cette étude à l'échelle nationale soit menée en précédant l'approche quantitative d'une démarche qualitative. Ainsi, pendant que la méthode quantitative établit les liens d'association, l'analyse qualitative explique et fait mieux comprendre les relations de l'étude quantitative.

Références bibliographiques

- ARISAS M. B., & MORILLO-CAMPBELL M., 2008, *Promoting ELL parental involvement: Challenges in contested times*. Arizona State University, AZ: Great Lakes Center for.
- BANDURA A., 1986, *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- BAWA I. H., 2012, Participation parentale au suivi scolaire et résultats des élèves de troisièmes à Lomé, *Mosaïque*, 13, 331- 344.
- BOURDIEU P., 1966, *L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture*. *Revue française de sociologie*, 7(3), 325-347.
- BROOKOVER W. B. et al., 1978, Elementary school social climate and school achievement. *American Educational Research Journal*, 15, 301-318.

- CARRON G. & TA NGOC C., 1996, *La qualité de l'école primaire dans des contextes de développement différents*. Paris: IPE-UNESCO.
- DESLANDES R & BERTRAND R., 2004, Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*. 30(2).
- DESLANDES R., 1996, *Collaboration entre l'école et les familles : influence du style parental et de la participation parentale sur la réussite scolaire au secondaire*. Thèse de doctorat en psychopédagogie, Université Laval, Québec.
- DESLANDES R., 2001, L'environnement scolaire. In M. Hamel, L. Blanchet et C. Martin (dir.), *nous serons bien mieux ! Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire*, 251-286. Québec : Les Publications du Québec.
- DESLAURIERS J.-L., 1991, *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal : McGraw-Hill.
- DUFOUR R. P., 1986, Must principals choose between teacher morale and an effective. *NASSP bulletin*, 70(490), 38-41.
- EPSTEIN J. L., Simon, B. S., & Salinas, K. C. (1997). *Effects of Teachers Involve Parents in Schoolwork (TIPS) language arts interactive homework in the middle grades*. Phi Delta Kappa Research Bulletin 18 (September).
- EPSTEIN, J. L., 2001, *School, family, and community partnerships: Preparing educators and improving schools*. Boulder, CO: Westview Press.
- EVANS R.W., 1983, One's state approach: Ohio's effective school program. *NASSP Bulletin*, 67(465), 74-76.
- GESCHWIND N., & Levitsky, W., 1968, Human brain-left-right asymmetries in temporal speech region. *Science*, 161, 186-187.
- GLICKMAN C. D. et al., 2010, *Supervision and instructional leadership, A development Approach*. (Eds, 9), Bacon, Pearson Education.
- GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 2009, *Persévérance et réussite scolaires : L'école, j'y tiens ! - le gouvernement annonce la création d'un comité de vigie sur la persévérance et la réussite scolaires : Portail Québec*. Récupéré le 20/11/2016 à <http://communiqués.gouv.qc.ca/communiqués/GPQF/Septembre 09/09/c3514.html>.

- HENDERSON P., 1989, How one district changed its guidance program. *The school counselor*, 37, 31-40.
- HERRNSTEIN R.J., & Murray, C., 1994, *The Bell Curve: Intelligence and Class Structure in American Life*. New York, NY: Free Press.
- HOY W. K. & FELDMAN J., 1999, *Organizational health profiles for high schools*. In J. Freiberg (Ed.), *school climate: measuring, sustaining, and improving* (pp. 84-103). Philadelphia: Falmer Press.
- HOY W.K., & HANNUM J.W., 1997, Middle school climate: An empirical assessment of organizational health and student achievement. *Educational Administration Quarterly*, 33 (3), 209- 311.
- KOFFI A. P., KOFFI A. H. & OUCHI C., 2010, *Climat scolaire et performance des établissements publics d'enseignement secondaire d'Abidjan*. Rocare/Ernwaca.
- LARIVÉE S. J., 2010, *Communiquer et collaborer avec les parents dès le préscolaire*. Dans C. Raby et A. Charron (dir.), *Intervenir au préscolaire pour favoriser le développement global de l'enfant* (p. 35-46). Montréal, QC : CEC.
- LARIVÉE S. J., 2011, Regards croisés sur l'implication parentale et les performances scolaires. *Service Social*, 57(2), 5-19.
- LAROCQUE M. et al., 2011, Parental Involvement: The Missing Link in School Achievement. *Preventing School Failure* 55(3):115-122.
- LAUTREY J., 1980, *Classe sociale, milieu familial, intelligence* : Paris : Puf.
- LEVIN B., 1995, Poverty and education. *Education Canada*, 35(7), 28-35.
- LUGAZ G., De Grauwe, A., 2010, *Renforcer le partenariat école-communauté : Bénin, Niger et Sénégal*, Paris, UNESCO et IPE.
- MAZUR P. J. & Lynch, M. D., 1989, Differential impact of administrative, organizational, and personality factors on teacher burnout. *Teaching and teacher education*, 5(4), 337-353.
- McANDREW M. et al., 2015, *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration : dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. Montréal, Québec, Les presses de l'Université de Montréal.

- MONTEIL J.-M., & HUGUET P., 1991, Insertion sociale, catégorisation sociale et activités cognitives. *Psychologie Française*, 36, 35-46.
- MOOS R., 1979, Evaluating educational environments. San Francisco: Jossey-Bass
- NORMANDEAU S., & NADON I., 2000, « La participation des parents à la vie scolaire d'enfants de deuxième année », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 26, n° 1, p. 151-172. [En ligne]. [[http:// id.erudit.org/iderudit/032032ar](http://id.erudit.org/iderudit/032032ar)] (Consulté le 20 janvier 2016). DOI: 10.7202/032032a Date de consultation?
- OUCHI W.G., 1981, *Theory Z: How American Business Can Meet the Japanese Challenge*. Reading (Mass.): Addisonwestley.
- PURKEY S. & Smith M., 1983, Effective schools: A review. *The Elementary School Journal*, 83(4), 427-452.
- SPENCER S. J., Steele C. M., Quinn, D. M., 1999, Stereotype threat and women's math performance. *Journal of Experimental Social Psychology*, 35, 4-28.
- SWIFT-Morgan J., 2006, What community participation in schooling means: Insights from southern Ethiopia. *Harvard Educational Review*, 76 (3), 339-368.
- TCHABLE B., 2015, Représentation sociale de l'école et investissement scolaire des parents : Etude de cas auprès des parents d'élèves du cours préparatoire 1^{ère} année de Tohoun au Togo. *Revue du Cerleshs*, (50)50, 259-270.
- UBBEN G. C et al., 2010, *The principal creative leadership for excellence in schools*, (6th edition). Education Pearson, Inc.

GESTION ET DURABILITE DE LA FAUNE AU GABON

NDEMEZOGO MBENG Georgin*

Résumé

L'objectif de ce travail est de revisiter la tripartition de la biodiversité autorisée par la réglementation gabonaise. C'est essentiellement une question de gestion durable, puisque cette biodiversité est divisée en trois catégories ; certainement la preuve d'une valorisation inégale des espèces. L'hypothèse de travail repose sur la démonstration que la protection, c'est-à-dire celle qui implique la durabilité de la faune, doit prendre en compte tous les enjeux autour de celle-ci, puisqu'étant tellement convoitée. Le texte propose une catégorisation tirée des différents usages de la faune ; ceux-ci permettant certainement de comprendre le conflit opposant la science à la société, amenant chacune des parties à protéger ainsi son animal.

Mots-clés : Faune, Gestion durable, Animal scientifique, Animal totem, Animal alimentaire, Animal thérapeutique, Conflit

Abstract

The purpose of this work proposes to revisit the tripartition of biodiversity authorized by gabonese legislation. It is essentially a question of sustainable management, since this biodiversity is distinguished into three categories, certainly evidence of an unequal valuation of species. The working hypothesis is based on the demonstration that the protection, that which implies the sustainability of the fauna must take into account all the stakes around this property, since being so coveted. The text proposes a categorization drawn from the various uses of fauna, which certainly make it possible to understand the conflict between science and society, each protecting its animal.

Keywords: Wildlife, Sustainable management, Scientific animal, Animal Totem, Animal food, Therapeutic animal, Conflict

Introduction

La réglementation gabonaise classe les espèces animales en trois catégories. Mais, cette répartition prend-elle en compte les logiques endogènes de gestion des animaux ? C'est à cette interrogation que tente de répondre la présente contribution. Il s'agit de distinguer les animaux cynégétiques des animaux acynégétiques. En d'autres termes, nous voulons faire observer qu'à côté des espèces chassables il y a des espèces qui sont interdites de chasse. Il va surtout s'agir de discuter de la tripartition de la biodiversité en des espèces totalement

* LABAN/Libreville (Gabon); Email: ndemgeo@live.fr

protégées, partiellement protégées et non protégées ; et donc de démontrer que cette catégorisation semble ignorer, comme nous le rappelle M.-C. Cormier-Salem et B. Roussell (2010, p. 131), «la Convention sur la diversité biologique – en son article 8, dans son alinéa J – préconise la prise en compte des savoirs, innovation et pratiques des communautés autochtones et locales » dans la gestion durable de la biodiversité.

Vue sous cet angle, les auteurs de cette Convention mettent en évidence l'évaluation des usages autour de la faune. Cette dernière va se résumer aux usages, et sa gestion durable doit être relative aux différents usages qu'on lui accorde. C'est pour nous l'occasion d'aborder les conflits autour cette faune ; car l'animal actuel en est une source, c'est l'animal des convoitises. Ce travail se veut alors l'examen des usages de l'animal, ce qui nous permet d'identifier les animaux dont il est question, et de proposer une partition qui prendra en compte l'alinéa J de l'article 8 de la Convention.

1. Méthodologie

1.1. Site de l'étude

Le Gabon, situé en Afrique centrale, est traversé par l'équateur et couvre une superficie de 267 670 km². Environ 800 km de côte lui donnent accès à l'océan Atlantique. Il partage ses frontières avec la Guinée équatoriale, le Cameroun, le Congo et Sao Tomé. Les forêts couvrent environ 22 millions d'hectares dont 11% sont érigées en parcs nationaux, qui protègent la grande faune et certaines espèces endémiques. Le climat est de type équatorial avec deux saisons de pluies. Sa population est essentiellement jeune mais concentrée dans les principales villes du pays à cause de l'exode rural.

1.2. Approche méthodologique

Tout travail scientifique repose fondamentalement sur un constat. Le nôtre est tiré des différentes saisies de viande de brousse que font les agents des Eaux et Forêts dans les marchés municipaux, les campements de chasse, etc. Il est de ce fait reproché aux chasseurs et revendeuses de gibiers de ne pas respecter la réglementation qui encadre cette catégorisation des espèces animales.

Il nous revient alors de confronter les pratiques administratives des pratiques quotidiennes ou coutumières des populations locales. En d'autres termes, il nous revient, grâce à

l'analyse de contenu, de comparer le cadre juridique aux pratiques des populations gabonaises observées. Il était alors important d'observer directement le problème sur le terrain de sa manifestation, notamment auprès des chasseurs, revendeuses mais aussi des consommateurs. A la suite de cette analyse de contenu et de l'observation directe du phénomène, des tableaux des graphiques vont servir pour comprendre cette approche catégorielle du problème.

2. Résultats

Dans cette partie du travail, il est mis en évidence la réglementation actuelle du Gabon qui regroupe la faune dans des catégories. La démonstration que cette classification de la faune est bien guidée, surtout par des intérêts extérieurs aux logiques endogènes de la conservation, est l'objectif principal de ce point. Donc à partir de deux tableaux, nous allons voir comment législateur gabonais s'appuie sur la science pour réglementer la chasse de la faune sauvage.

2.1. L'animal scientifique

Pour M.-C. Cormier-Salem et B. Roussel (2010, p. 134), « Ce sont les scientifiques qui président bien souvent aux choix des objets naturels englobés dans les aires protégées ou inscrits dans les diverses listes rouges ». Ce propos semble nous orienter vers ce qu'on peut considérer comme un « animal scientifique ». Il est question de valeur, et tous les animaux n'ont pas la même valeur aux yeux des hommes de science, notamment les naturalistes. Ces derniers ont un intérêt pour une catégorie d'animaux ; c'est pour cette raison qu'ils sont dits « animal scientifique ». Cet adjectif définit clairement les raisons pour lesquelles cet animal est sollicité, il donne l'usage qu'on fera de lui. C'est un animal destiné à la science. Le choix de cet animal repose sur plusieurs critères, entre autres celui de l'endémisme, de la rareté ou de l'extinction.

Au Gabon, les espèces qui semblent remplir ces critères sont celles qui sont intégralement et partiellement protégées. Ce sont elles qui sont à l'origine de la création des parcs nationaux du Gabon. Des critères qui méritent d'être expliqués afin de mieux cerner l'enjeu de cette valorisation, principalement l'endémisme.

Une espèce est dite endémique de par sa spécificité dans une région géographique particulière, bien délimitée. On ne la trouve nulle part ailleurs dans le monde que dans ce milieu-là.

Et selon les biologistes, les forêts gabonaises regorgent des espèces qu'on ne retrouve nulle part ailleurs que sur le territoire gabonais. Ces espèces font en quelque sorte l'objet d'une grande surveillance et participent à de grandes recherches scientifiques surtout médicales. En République gabonaise (2001), cela ne peut se faire que dans des grands espaces forestiers protégés par la loi : les parcs nationaux. C'est dans ces aires géographiques que cet animal – scientifique – reçoit la plus grande protection possible et cela va lui éviter toute consommation domestique.

Par ailleurs, pour la pertinence de l'analyse, il est important de rappeler les catégories des espèces animales dont il est question. Les tableaux ci-dessous font ressortir les espèces intégralement et les espèces partiellement protégées au Gabon, même si la question de leur évaluation peut se poser. Donc ce premier tableau reprend les espèces animales qui sont intégralement protégées au Gabon. Cela veut dire leur chasse ou capture est totalement interdite.

Tableau I: Espèces intégralement protégées

Nom scientifique	Nom Français	Nom Anglais
1 - <i>Dendrohyrax arboreus</i>	Daman d'arbre	Treehyrax
2 - <i>Galago</i>	Galagos	Galagos
3 - <i>Gorilla gorilla</i>	Gorille	Gorilla
4 - <i>Hippopotamus amphibius</i>	Hippopotame	Hippopotamus
5 - <i>Hyemoschus aquaticus</i>	Chevrotain aquatique	Water chevrotin
6 - <i>Kobus defassa Onctuosus</i>	Cobe onctueux	Waterbuck
7 - <i>Perodicticus potto</i>	Pottos	Pottos
8 - <i>Manis gigantea</i>	Pangolin géant	Giant pangolin
9 - <i>Manis tetradactyla</i>	Pangolin à longue queue	Long-tailed pangolin
10 - <i>Orycteropus afer</i>	Oryctérope	Aardvark
11 - <i>Pan troglodytes</i>	Chimpanzé	Chimpanzee
12 - <i>Panthera leo</i>	Lion	Lion
13 - <i>Panthera pardus</i>	Panthère	Leopard
14 - <i>Pelecanus</i>	Pélican	Pelican
15 - <i>Potamogalinae</i>	Potamogale	Ottershrew
16 - <i>Redunca arundinum</i>	Cobe des roseaux	Reedbuck
17 - <i>Stephanoaetus coronatus</i>	Aigle couronné	Crowneagle
18 - <i>Sirenia</i>	Lamentin	Manatee

Source : R. NGOUA et al., 1998

Par contre, ce second tableau reprend les espèces animales qui sont partiellement protégées au Gabon. Cela veut dire que leur chasse ou capture obéit à des autorisations spéciales de l'administration en charge des Eaux et Forêts.

Tableau II: Espèces partiellement protégées

Nom Scientifique	Nom Français	Nom Anglais
1 - <i>Aquila</i>	Aigles	Eagles
2 - <i>Tragelaphus eurycerus</i>	Bongo	Bongo
3 - <i>Cephalophes sylviculture</i>	Céphalophe à dos jaune	Yellow backedduiker
4 - <i>Crocodiles cataphractus</i>	Crocodile à nuque cuir	Slender snouted crocodile
5 - <i>Crocodilus niloticus</i>	Crocodile du Nil	Nile crocodile
6 - <i>Caracal aurata</i>	Chat doré	Golden cat
7 - <i>Leptailarus serval</i>	Serval	Serval
8 - <i>Hylochoerus meinertzhageni</i>	Hylochère	Giantforesthog
9 - <i>Loxodonta</i>	Éléphant	Elephant
10 - <i>Mandrillus sphinx</i>	Mandrill	Mandrill
11 - <i>Mandrillus leucophaeus</i>	Drill	Drill
12 - <i>Osteolaemus tetraspis</i>	Crocodile du Gabon	Dwarf crocodile
13 - <i>Potamochoerus</i>	Potamochère	Bushpig
14 - <i>Psittacus erithacus</i>	Peroquet gris à queue rouge	Grey parrot
15 - <i>Python sebae</i>	Python de seba	Rock python
16 - <i>Syncerus caffer</i>	Buffle	Buffalo
17 - <i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché	Bushback
18 - <i>Tragelaphus spekii</i>	Sitatunga	Sitatunga
19 - <i>Varanus niloticus</i>	Varan	Monitor

Source : R. NGOUA et *al.*, 1998.

Pour rappel, c'est en 1929, et pour la première fois, que le législateur (français) introduit dans la politique de protection des espèces d'animaux à protéger de manières absolue et partielle. On aura deux catégories d'espèces animales en République française (1931, p. 8), les unes dites « espèces d'animaux protégées de manière absolue », les autres considérées comme « espèces d'animaux protégées de façon partielle ». On constate bien que le concept de « absolument » protégées, utilisé en 1929, a été remplacé par « intégralement » protégées qui est utilisé dans le Code forestier gabonais. En rapprochant la liste d'espèces d'animaux de 1929 de celle actuellement utilisée au Gabon, on constate que seuls le chimpanzé (*Pan troglodytes*), le chevreton aquatique (*Hyemoschus aquaticus*), le pangolin (*Manis gigantea*) et le lamantin (*Sirenia*) ont conservés ce statut. Par contre, le concept de « partiellement » protégées est celui qui est utilisé depuis-là. Ainsi, en comparant la liste de 1929 à celle utilisée actuellement, le buffle (*Syncerus caffer*), le bongo (*Tragelaphus eurycerus*) et le situtonga – devenu sitatunga (*Tragelaphus spekii*) – sont les espèces qui ont conservé leur statut d'animaux partiellement protégés. Le gorille (*Gorilla gorilla*) et l'éléphant (*Loxodonta*) sont rangés dans la catégorie des espèces intégralement protégées. Le reste des espèces ne se retrouvent nullement dans la catégorie des espèces protégées

intégralement ni dans celle des espèces non protégées, ainsi que plusieurs autres animaux qui n'ont pas gardé leur statut. L'absence de ces animaux dans les catégories actuelles fait croire à leur disparition mais aussi à leur inexistence dans les forêts gabonaises.

En outre, les espèces qui figurent dans les tableaux ci-dessus jouissent d'une protection particulière. Elles bénéficient de cette protection à cause de leurs caractéristiques endémiques mais aussi touristiques. Relevons d'abord que toutes les espèces ne sont pas endémiques, déjà l'endémisme n'est pas le seul critère de protection. Voilà pourquoi nous hésitons à parler d'un « animal endémique » ; mais, il y a la certitude d'avoir un « animal touristique », puisque celui-ci est l'objet de loisir, de distraction.

L'animal « touristique » est celui qui est apprécié par la vue et capable de déplacer les façons de faire, de penser – en résumant la culture –, capable de déplacer les hommes d'une aire géographique à une autre (les touristes occidentaux). Le tourisme de vision, actuellement appelé écotourisme ou encore, comme l'appellent V. Boisvert et F.-D. Vivien (2005, pp. 123-144), le tourisme de nature, semble être la valeur ajoutée de cet animal « scientifique ». Les parcs naturels expriment justement cette façon nouvelle de penser l'animal sur le territoire gabonais. Ils imposent ce rapport nouveau à l'animal.

L'écotourisme semble être un voyage à la rencontre de l'animal, cet être que certains savourent à travers la télévision, notamment des spots publicitaires. Il faut susciter cette envie de le rencontrer et certainement de l'approcher, de plus près. Toutes ces personnes, habitées par cette envie de regarder la faune sauvage, sont pour la plupart des Occidentaux, et sont prêtes à dépenser de l'argent en venant voir notamment le gorille, l'éléphant dans leurs biotopes. La satisfaction que ces écotouristes trouvent dans l'observation de la faune renforce certainement en eux le sentiment de protéger la biodiversité.

Par ailleurs, on s'accorde à dire que cet animal est scientifique pas pour des raisons touristiques, mais parce qu'il est utile à la science, il la sert. On va se souvenir qu'en 1958, les États-Unis étaient frappés par la poliomyélite. Et le vaccin trouvé pour la combattre était issue des reins de singes – les macaques d'abord, les chimpanzés ensuite. Il est alors établi un rapport étroit entre l'industrie pharmaceutique et la faune protégée. Cette dernière sert à la fabrication des médicaments.

Il est alors important, en considérant la faune gabonaise comme patrimoniale, de connaître les espèces animales qui interviennent dans les recherches scientifiques et médicales. Si les populations gabonaises ont su, des années durant, conserver leurs animaux, c'est en partie grâce à la transparence des données à communiquer à la communauté. La faune étant leur patrimoine et pour sa meilleure protection, les populations doivent savoir les vertus qu'ont les animaux qu'on leur interdit de chasser. Il s'agit ici des vertus scientifiques qui pourraient être différentes des vertus culturelles que n'intègre pas la réglementation qui protège les espèces animales du Gabon.

3. Discussions

En rappel, notre base de travail est cette réglementation regroupe la faune gabonaise en deux catégories. Il y a les espèces intégralement protégées et les espèces partiellement protégées. Nous pensons discuter, dans les lignes qui vont suivre, de la limite de cette classification pour la simple raison qu'elle n'intègre pas les logiques endogène. Donc nous discutons de l'efficacité de la gestion durable telle que le propose cette classification. Et on peut voir que la chasse illégale, celle qui est faite sur le respect des textes et lois de la république, est exponentielle. C'est la preuve que les catégories proposées par l'administration en charge des Eaux et Forêts ne sont pas respectées par les chasseurs, qui obéissent au droit coutumier.

3.1. L'animal totem

L'évocation du totem revient à visiter les logiques sociales autour du rapport que les peuples ont avec leurs animaux. Le totem est, selon Freud (2010, p. 41), « un animal, comestible, inoffensif ou dangereux, redouté, plus rarement une plante ou une force naturelle (pluie, eau), qui se trouve dans un rapport particulier avec la totalité du clan ». L'animal totem montre à quel point plusieurs communautés tissent des liens particuliers avec certains animaux qui les entourent. Le totem est une figure marquante et importante de la communauté, une figure qui a participé à un moment important de la vie de cette communauté. Cette participation importante à la vie et à la constitution de la communauté conduit à une reconsidération du rapport que celle-ci a avec ledit animal. Ce dernier est vu comme un membre à part entière de ladite communauté, il est considéré comme un consanguin. La

parenté est au fondement des rapports étroits entre une communauté et un animal particulier.

Par ailleurs, le totem va toujours de pair avec le tabou, c’est-à-dire un interdit. Dès cet instant, on aborde les notions de réserve, de restrictions autour de cet animal. Pour la simple raison que le totem est un consanguin, il est interdit à la chasse, à la consommation. De fait, tous les individus qui se reconnaissent identitairement sous ce totem sont interdits à tout rapport sexuel. *Dès l’instant qu’on établit cette parité entre le totem et le tabou – interdit –, on peut déduire qu’il est question ici d’une logique de protection de la faune, voire de l’animal totem en question.* La chasse de cet animal revient à chasser un membre de la famille, et plus simplement à le tuer. Cette situation nous amène G. Mbeng (2013, p.118) à établir ce rapport entre parenté et protection animale dans les sociétés gabonaises. L’animal humanisé reçoit la même protection que les individus d’une communauté quelconque. La participation importante à la constitution de la communauté conduit à établir un rapport parental et garantir la protection à l’animal. Ces paramètres font de ce totem une figure importante mais surtout une des figures patrimoniales de cette communauté. Chaque communauté a ses figures animalières, on pourra dire ses animaux patrimoniaux, qu’elle garantit d’une protection spécifique. Et c’est ce que tente de nous illustrer le tableau ci-dessous qui présente certains totems claniques du Gabon.

Tableau III : Totems claniques du Gabon

Ethnocultures	Totems claniques	Noms scientifiques
Gisir	Panthère Eléphant	<i>Panthera pardus</i> <i>Loxodonta</i>
Fang	Gorille,	<i>Gorilla gorilla</i>
Bakwele	Panthère chimpanzé	<i>Panthera pardus</i> <i>Pan troglodytes</i>
Lumbu	Hippopotame Eléphant	<i>Hippopotamus amphibius</i> <i>Loxodonta</i>
Pove	Perroquet	<i>Psittacus erithacus</i>
Punu	Eléphant	<i>Loxodonta</i>

Source: G. MBENG, 2017

À travers les noms d’animaux susmentionnés, on peut identifier quelques clans du Gabon dont les ancêtres sont zoomorphes. Une étude détaillée sur les animaux totémiques peut effectivement être menée dans ce sens, ce qui n’est pas

l'objectif de travail. À la suite de leur participation dans la constitution de la communauté, ces animaux bénéficient d'une protection que l'on peut qualifier d'absolue ou d'intégrale. Puisqu'ils font partie des consanguins, ils jouissent d'une protection de ce type. En d'autres termes, s'il y a des animaux culturels qui sont intégralement protégés, on les trouve dans la classe des animaux totémiques. Nous n'empruntons pas l'expression « espèce intégralement protégée » pour son histoire, mais pour la pratique évidente de l'interdit en rapport à ces animaux, qui s'oriente plus vers une interdiction stricte pour les membres du clan de chasser ces animaux. Cette catégorisation n'intègre pas les logiques scientifiques de valorisation animale ; mais pourrait être prise en compte dans le cadre de la Convention sur la biodiversité.

En plus des animaux dont la science se sert, les espèces qui sont intégralement protégées, la législation gabonaise en vigueur doit intégrer toutes les espèces culturelles qui jouissent d'une protection absolue comme les totems. Seules quelques espèces totémiques sont protégées par la loi, cela n'est pas le fait de la culture mais parce qu'elles appartiennent à la science. L'animal n'est pas seulement le patrimoine de la science, il est aussi celui de la société.

La science semble être au-dessus de la société. Et lorsqu'on parle de parcs nationaux, il est question de protéger les espèces animales en privilégiant la science au détriment de la société. Les espèces protégées sont celles que la science veut voir conserver, celles dont elle veut se servir, et les parcs nationaux sont l'instrument que certains ont mis en place pour assurer la protection de l'animal « scientifique ». Or, le conflit autour de l'animal n'est rien d'autre que celui qui oppose la science à la société, parce que nous avons d'un côté la pensée scientifique et de l'autre la pensée non scientifique sur l'animal. Un conflit d'usage dont la persistance va demeurer si l'on n'intègre pas les populations dans la gestion des espèces. La participation des populations consiste en la protection non seulement des animaux de la science mais aussi ceux de la société, voire de la culture. Et les parcs nationaux peuvent être considérés comme cet instrument qui va contribuer à la protection de ces animaux culturellement admis par la communauté proche dudit parc. Cette communauté se servira de cet instrument pour protéger leur patrimoine. En intégrant les populations dans la gestion du patrimoine faunique, il est question pour les conservateurs d'adapter les parcs nationaux

aux logiques culturelles de la communauté voisine de ceux-ci. Les totems des clans doivent pouvoir faire partie des espèces que la loi doit protéger intégralement ; c'est ainsi que les populations vont se sentir bien concernées par la question de la protection.

Cette approche de *l'animal totem* nous amène à établir un lien direct avec *l'animal touristique*, qui est cet animal dont certains Occidentaux ont besoin de voir. Le tourisme de vision a pour particularité la promenade dans la nature – la randonnée pédestre – dans l'optique de regarder la grande faune, pour ce qui concerne le Gabon. Celle-ci est observable éventuellement dans les parcs nationaux du Gabon. Nous avons-là l'une des raisons de la création de ces parcs. La grande faune dont on parle, celle que les Occidentaux viennent voir au Gabon, est aussi celle que nous retrouvons dans les clans du Gabon, la *faune totémique*. Le tableau ci-dessus est la modeste illustration de ce que nous avançons. Le tourisme saura de ce fait promouvoir le patrimoine totémique de ces communautés. Les touristes seront entretenus sur ces totems et sur le rapport historique entre un animal humanisé et une communauté localisée. Dans cette optique, les parcs nationaux permettront la cohabitation véritable des cultures, la culture de l'étranger embrassera celle des autochtones. Cela va contribuer à la réduction des conflits autour de la faune. La Convention sur la diversité biologique – en son article 8, dans son alinéa J – en sollicitant la prise en compte de la culture locale, tente une conciliation entre les peuples en présence. Pour l'intérêt de la faune, les parcs nationaux se doivent de privilégier l'interculturalité. En réduisant les divergences autour des usages de la faune, on va s'inscrire dans son exploitation durable. Les mécanismes d'exploitation durable de cette faune sont dans ces façons de faire et de penser des uns et des autres. Donc, à cause de la forte valorisation que les uns et les autres placent sur *l'animal totem*, qui devient *animal touristique* – mais aussi scientifique – il est impérieux de les protéger intégralement selon les sensibilités culturelles.

3.2 L'animal alimentaire

En face de cet animal que l'on ne tue pas, il y a celui qu'on tue pour la raison alimentaire. À travers cette raison, on a une certaine représentation de l'animal, on imagine comment il est considéré par la communauté, voire par la culture, ainsi que J-P. Poulain (2006, 3 p.) tente de nous le démontrer. Mais, ce n'est pas pour cette raison qu'il sera exempt de protection. A

contrario, pour son exploitation durable, les peuples ont mis en place des normes sociales pour garantir cet objectif. Ce sont ces normes sociales qui sont actuellement mises en œuvre par les usagers de la faune. La gestion de celle-ci n'est plus placée sous la tutelle des cultures mais celle de l'État. Comment celui-ci fera-t-il pour à la fois être au-dessus de ces cultures et intégrer les logiques culturelles pour asseoir des mécanismes de gestion qui concilient les sensibilités ?

La législation actuelle du Gabon présente justement cette difficulté que nous allons qualifier de « super lignagère », parce que reposant sur un fond juridique coloniale. Cette législation accentue les interdictions sur le chasseur – comparativement à ce qui se fait en France actuellement – or, les interdits dans les communautés linguistiques du Gabon se focalisent sur le consommateur. Nous avons-là deux mécanismes nettement opposés selon qu'on se trouve en France ou au Gabon. G. Mbeng (2015, 121 p.) pense que le principe qui est proposé ici est celui de la limitation des usages de la faune non pas en restreignant les chasseurs – ou la chasse – mais en réduisant le nombre de consommateurs, parce qu'enfin de compte la conséquence de cet usage est collective ; en d'autres termes, le chasseur ne chasse pas pour lui-même mais pour le grand nombre. Il chassait pour son ménage, voire son village. Actuellement, en plus des ruraux, il chasse pour les citadins.

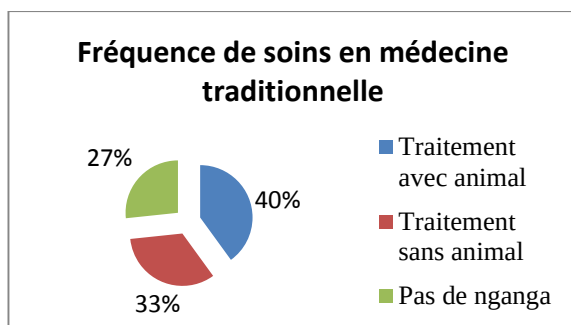
A cet effet, P. Zézé-Béké (1989, pp. 229-237) constate qu'il y a plus d'interdits alimentaires comparés aux interdits de chasse. Ils sont tous catégorisés comme nous pouvons le remarquer dans le travail de P. Mabis-Mangoye (2007, 133p.) ; et comme interdits alimentaires, il y a ceux en rapport avec la femme enceinte, le clan, le non initié, la femme, l'initié, le gendre, l'adolescent, les jumeaux, la famille des jumeaux. Nous avons-là un ensemble d'individus qui ne sont pas forcément des chasseurs mais dont on interdit la consommation d'au moins un animal. On peut alors penser qu'il est plus question de la normalisation du droit de consommer la faune que la normalisation du droit de chasser. Et pour ce qui est de cette chasse, W. Bongoatsi-Eckata (2001, 120p.) montre que les interdits sont en rapport avec le chasseur, le lieu de chasse ou à l'animal. En réduisant la normalisation de la chasse au seul chasseur, cela nous amène à considérer la consommation du gibier comme un acte individuel, parce que le chasseur chassant pour lui. Ce n'est rien d'autre que de l'autoconsommation, c'est-à-dire que la loi veut faire de tout le monde des chasseurs, même les femmes.

En légiférant sur le consommateur, comme en légiférant sur le chasseur, la question va – dans un cas comme dans

l'autre – se centraliser sur le nombre d'animaux tués ou tuables par le chasseur. Comment répondre à cette problématique dans un contexte de marchandisation et de forte concentration démographique ? La question posée soulève celle de la mesure de la durabilité de l'alimentaire dans un tel contexte, où avec T. Trefon (1999, pp.39-54), on peut observer la forte appétence de forêts des populations du Gabon. Une étude importante mérite d'être faite à ce propos, elle va impliquer un certain nombre de facteurs qui vont réduire le niveau d'inquiétude. Dans tous les cas, il est déjà important de restaurer la culture, de reconnaître la dimension culturelle de la consommation de la faune, qui est diamétralement différente de la consommation occidentale de la faune. La restauration de la culture renvoie ici à l'intégration des mécanismes de gestion locaux, des codes culturels de gestion dans la législation de la faune. En s'appuyant sur les interdits en rapport avec la femme enceinte, le clan, le non initié, la femme, l'initié, le gendre, l'adolescent, les jumeaux, la famille des jumeaux par exemple ; la loi gabonaise en matière de protection de la faune doit faire respecter ces interdits qui ont permis de garantir la durabilité de la faune.

La restauration de la culture passe aussi par la reconnaissance de la diversification des usages de la faune, qui n'est pas uniquement alimentaire comme semble le privilégier certains. Les populations gabonaises ne limitent pas la consommation de la faune à sa seule chaire, elles vont au-delà de cet usage-là. C'est un aspect considérable dans toute conception juridique.

Par ailleurs, nous entendons par *animal-thérapeutique* cet animal qui contribue à la santé des populations. P. MedjoMvé (1994, pp.73-93) pense que ces animaux sont connus de ces peuples et interviennent pour des cas de maladies bien précises. Ce n'est pas tous les animaux qui ont des vertus thérapeutiques chez ces peuples, ces vertus sont parfois similaires, différentes, voire opposées suivant les communautés. Ce qui constitue un grand éventail d'animaux qui est à inscrire dans le patrimoine médical des populations du Gabon. Pour quantifier la participation de l'animal dans les soins de santé des populations, nous avons fait une enquête auprès de plusieurs personnes pour savoir si elles ont eu recours à un *nganga*, devin-guérisseur, qui a utilisé des dérivés d'animaux dans le traitement. À la suite des réponses données, nous avons produit un graphique qui présente la fréquence de soins des Gabonais en médecine traditionnelle.



Source: G. MBENG NDEMEZOGO (2017)

Graphique 1 : Fréquence de soins en médecine traditionnelle

Le graphique ci-dessus présente trois comportements des individus dans une posture de malade. Il nous permet de comprendre que lorsqu'une personne se trouve dans cette posture, elle a plusieurs choix qui se présentent. Elle se rend à l'hôpital sans recours au *nganga* ; ou elle ira à l'hôpital et lorsque les attentes ne sont pas escomptées se rendre chez le *nganga* ou vice versa. Elle pourra se contenter que du *nganga* sans se rendre à l'hôpital. Parmi les réponses obtenues, 27% des personnes interrogées n'ont jamais fait appel au *nganga* et ne l'ont jamais vu quand elles ont été malades. Cela nous amène peut-être à penser que ces personnes sont celles qui vont directement à l'hôpital lorsqu'elles sont malades. Cette situation peut être aussi possible quand le malade a recouvré sa santé grâce à l'effort de la médecine moderne.

D'après le graphique, 73% des personnes interrogées se sont présentées devant un *nganga* avant ou après l'hôpital. C'est aussi dans ce pourcentage que l'on peut retrouver ceux qui se limitent à l'intervention du tradipraticien. Ce chiffre montre à quel point les populations gabonaises sont attachées à la médecine « traditionnelle », et l'importance de celle-ci dans la santé des populations. Mais cette médecine ne peut satisfaire que grâce à l'un de ces points forts qu'est la pharmacopée. 40% des personnes interrogées ont connu des soins dans lesquels le *nganga* utilisait un animal ; et les 33%, elles, ont eu des soins sans qu'on utilise l'animal, ce sont les plantes ou encore les « herbes » que le tradipraticien a dû utiliser. Mais cela ne signifie nullement que les dérivés d'animaux sont les plus utilisés en médecine « traditionnelle » ou qu'ils constituent les premiers produits que le *nganga* utilise. Dans la confection des remèdes des maladies qui nécessitent d'être traitées, les *nganga* font appel à des dérivés d'animaux ; il y

aura des plantes, celles-ci seront mélangées à ces dérivés d'animaux.

L'animal garde une place importante dans la santé des individus et cela est justifié par les 40% d'interlocuteurs avec qui nous avons échangé. Nous ne saurons dire si ces personnes ont retrouvé leur santé après ce passage ou après l'usage des parties animales dans les remèdes. En observant ce pourcentage, nous pensons que la valeur thérapeutique des animaux est très importante dans l'équilibre des individus, et l'animal n'est pas qu'alimentaire. Il a plusieurs vertus, laissant le choix au consommateur sur plusieurs usages.

Conclusion

En somme, la question de la protection, celle qui implique la durabilité de la faune doit prendre en compte tous les enjeux autour de ce bien, qui est tellement convoité. La constitution des normes légales en matière de faune repose sur ces enjeux de la faune, identifier les différents usages de la faune ; en d'autres termes, il faut mesurer les besoins des hommes sur l'animal. La position interculturelle à laquelle on tend implique une conciliation des manières de faire et de penser, la négociation à travers l'acceptation de l'évidence et l'identification des convergences. C'est la réduction des divergences qui va garantir la durabilité de la biodiversité. On se doit de savoir de quelles manières les parcs nationaux peuvent-ils promouvoir la culture ? Comment peut-on faire pour impliquer les populations dans la promotion de cet instrument, dans la protection de la faune ? L'exercice auquel nous nous sommes livré, laisse comprendre que le Gabon doit reconsidérer sa biodiversité, surtout celle qu'il accorde plus d'estime. Il ressort que la société avec ses animaux doit être valorisée et estimée au même titre que la science et ses animaux. La pérennité des usages de la faune dépend de la conciliation des intérêts des uns et des autres. Et si les choses ne sont pas bien faites, même le projet des aires protégées court un risque énorme et va entraîner avec elles les animaux qu'elles protègent.

Bibliographie

BOISVERT Valérie & VIVIEN Franck-Dominique, 2005,
« Les ONG dans le champ de la biodiversité : une
perspective économique », *Représenter la nature ? ONG
et biodiversité*, Paris, IRD, pp. 123-144.

- BONGOATSI-ECKATA Wilfried, 2001, *Èbwémà : «il est allé tuer»*. *Le phénomène cynégétique et sa dynamique dans la société hongwe (Gabon)*, Maitrise, Libreville, UOB, 120 p.
- CORMIER-SALEM Marie-Christine & ROUSSEL Bertrand, 2010, « Patrimoines et savoirs naturalistes locaux », *Développement durable ?* Paris, IRD, pp. 125-142.
- FREUD Sigmund, 2010, *Totem et Tabou*, Paris, Points, 309 p.
- MABIS-MANGOYE Patrick, 2007, *Interdits relatifs à la gestion traditionnelle des écosystèmes chez les Mahongwe*, Maitrise, Libreville, UOB, 133p.
- MEDJO MVE Pither, 1994, « Perception de la maladie chez les Fang (Gabon) », *Pholia*, Lyon, Laboratoire Dynamique du Langage, volume 9, pp.73-93.
- MBENG NDEMEZOGO Georgin, 2013, *Protection animale au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 357 p.
- MBENG NDEMEZOGO Georgin, 2015, *Chasse au Gabon*, Paris, Société des écrivains, 121 p.
- MINISTERE DE LA PLANIFICATION, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME, 1998, « La diversité biologique du Gabon », *Rapport national biodiversité*, Libreville, Cellule de coordination biodiversité Gabon, pp.14-24
- NGOUA Rosalie & al., 1998, *Inventaire des écosystèmes, des usages des espèces*, Libreville, Cellule de Coordination de la biodiversité, 83 p.
- REPUBLIQUE FRANÇAISE, 1931, « Actes métropolitains », *Journal officiel de l'Afrique équatoriale française*, Brazzaville, 31^e année, pp. 2-13.
- REPUBLIQUE GABONAISE, 2001, *Loi n°0016101 portant Code forestier en République gabonaise*, 49 p.
- POULAIN Jean-Pierre, 2006, « L'homme, le mangeur, l'animal : la relation homme-animal à travers les modèles alimentaires », *Cholé-doc*, Paris, CERINUT, n°95, 3 p.
- TREFON Théodore, 1999, « Libreville et son appétence opiniâtre de forêt » *Afrique contemporaine*, n°190, Paris, La documentation, pp.39-54.
- ZEZE-BEKE Pascal, 1989, « Les interdits alimentaires chez les Nyabwa de Côte-d'Ivoire », *Journal des africanistes*, *Persée*, n° 1, pp. 229-237.

RATIONALITÉ ET LIBERTÉ DE LA PRESSE CHEZ HEGEL

ZONGO Alain Casimir*

Résumé

La presse a été un des domaines d'intérêt et d'action de Hegel qui ne s'est pas résigné à être spectateur du monde mais a voulu y intervenir. Le philosophe allemand a vu dans la presse un élément fondamental de la rationalité de l'État : facteur d'intégration, de participation à une vie rationnelle, elle permet d'informer mais aussi de former l'opinion publique. On comprend que la lecture des journaux soit perçue comme un acte essentiel pour la vie du citoyen. La liberté de la presse fait partie des droits dont la jouissance, malgré les excès qui peuvent s'y exprimer, comporte plus de vertus que de désagréments. Son exercice doit être réglementé mais, même quand elle dérive, sa nocuité ou sa dangerosité ne peut être que marginale et de ce fait insignifiante et négligeable. Les intuitions de la pensée hégélienne de la presse nous semblent importantes à prendre en compte dans la réflexion contemporaine sur la presse : en mettant l'accent sur la dimension politique de la presse et sur l'innocuité de la liberté de la presse qui, loin d'être un facteur de désordre et d'irresponsabilité, rend possible un espace social de communication et de transparence dans les affaires publiques, Hegel peut tenir une place déterminante dans l'exploration des solutions à certains problèmes liés à la presse.

Mots-clés : censure, État, journal, liberté, opinion, presse, rationalité.

RATIONALITY AND FREEDOM OF THE PRESS BY HEGEL

Abstract

The press has been one of Hegel's domains of interest and action. He did not limit himself to be a viewer of the world but who wanted to act in it. The German philosopher saw in the press a fundamental item of the State rationality: being a factor of integration and participation to a rational life, it allows to inform and train public opinion. We understand in this perspective that reading newspapers is perceived as a crucial act in the citizen's existence. The freedom of the press is part of the rights whose enjoyment, despite the excesses that can be noticed, has more virtues than disappointments. Its simple mentation must be regulated, but even if its lides down, its nuisible or dangerous aspect can but be marginal and there forein significant and neglect able. The intuitions of the Hegelian thought of press are important to be taken into account in today's reflection on this phenomena. Laying emphasis on the political dimension of the press and on the innocuity of the freedom of the press, which far from being a factor of disorder and irresponsability, permits a social space for communication and transparency in public affairs, Hegel can hold a tremendous place in the

* Université de Koudougou ; Email : zoopi1369@yahoo.fr

search of solutions to some issues exploration linked to the contemporary press.

Keywords: censorship, freedom, journal, opinion, press, rationality, the State

Introduction

J. D'Hondt (1982) évoque à propos de G. W. F. Hegel une "boulimie journalistique", une passion pour les journaux et les revues qui le poussait à recopier et à conserver les extraits marquants d'articles allemands et étrangers. Il a même exercé la fonction de rédacteur de *La Gazette de Bamberg*, et ce, selon J. D'Hondt (1998, p. 195), avec « l'application la plus consciencieuse, la plus méticuleuse », peu de temps avant la parution de *la Phénoménologie de l'esprit* en 1807. G.W.F. Hegel (1962, p. 192) a voulu exercer sa fonction à Bamberg, dans la Bavière contemporaine qu'il considérait comme « une véritable tache d'encre dans le tableau lumineux de l'Allemagne. » Son activité journalistique et sa pensée ont voulu apporter des impulsions éclairées dans le domaine de la presse et mettre l'accent sur son rôle dans la rationalité de l'Etat. Mais de manière plus systématique, comment le philosophe de Berlin conçoit la contribution de la presse dans l'édification d'un Etat rationnel ? Le métier de journaliste expose souvent celui qui l'exerce au blâme, à l'arbitraire et aux caprices des autorités politiques. Comment a-t-il pensé lutter contre l'étouffement de la liberté de presse ? Quelles résonances la vision hégélienne peut-elle avoir sur les débats contemporains sur la crise de la presse, la liberté de la presse et les obligations des hommes de presse ? Nous répondrons aux interrogations sus-posées en articulant dans les lignes qui suivent notre réflexion autour de la place de la presse dans la rationalité de l'Etat (1), la vision hégélienne des excès de la presse et de la liberté de la presse (2), et la fécondité ou l'éclairage de la pensée hégélienne pour un monde marqué par l'omniprésence de la presse en prise à la volonté politique de musèlement et exposée à la loi du profit, aux impératifs de rentabilité, et à la vénalité (3).

1. La presse, élément fondamental de la rationalité de l'Etat

La réflexion hégélienne sur la presse dans *Principes de la philosophie du droit* est consécutive aux développements sur la question des débats au parlement. On le sait, la monarchie

constitutionnelle, dont Hegel est partisan et qui est la cristallisation historique la plus élevée du concept d'État, est articulée autour du pouvoir du prince, du pouvoir gouvernemental et du pouvoir législatif. Émanation de la volonté subjective du peuple, le pouvoir législatif doit aussi aider à la formation de l'opinion des citoyens à travers la publicité des débats parlementaires. Cette disposition permet, écrit G.W. F. Hegel (1999, p. 369), de s'élever à « de véritables pensées et à l'intelligence de la situation et du concept de l'État et de ses affaires », de convaincre de la légitimité des décisions de l'État. Elle contribue à former les hommes politiques, les fonctionnaires à travers les débats. Cela rend possible ce que G. W. F. Hegel (1999, p. 369) appelle « une scène de grand honneur » et les citoyens peuvent ainsi juger de leurs occupations, de leur savoir-faire et jouir de leur statut en participant à la vie publique. Analysant ce phénomène, G. Jarczyk et P. - J. Labarrière (1986, p. 281) précisent que « le sommet, ici, ne procède pas seulement du sommet vers la base, en dégradé hiérarchique, mais de façon tout aussi essentielle de la base vers le sommet ». Dans la perspective de la participation des citoyens à la vie publique, Hegel est amené à invoquer l'opinion publique.

1.1. Opinion publique et presse

L'opinion publique dont parle le philosophe de Berlin est d'abord une opinion. La position de la métaphysique classique est celle d'une décomposition de l'opinion au profit de la quête d'une connaissance authentique : Platon combat la *doxa*, F. Bacon les idoles ou les fantômes, R. Descartes les préventions et la précipitation, E. Kant la "mentalité paresseuse" ou la "pensée paresseuse". Le véritable travail de la pensée écarte et ruine l'inconsistance de l'opinion qui est un réservoir de caprices, d'intérêts, de passions subjectives, et au mieux un reflet altéré de la vérité. Le sérieux du concept exclut la fantaisie de l'opinion. Si Hegel prend place dans cette longue tradition de déconstruction de l'opinion, sa position est quelque peu tempérée dans *Principes de la philosophie du droit*.

En effet, dans *Science de la logique*, il déplore le règne de l'opinion dans une prétendue philosophie qui consacre l'empire de l'apparence. Dans *Phénoménologie de l'esprit*, il explique que les éléments de la certitude sensible précipitent l'homme dans la sphère de l'apparence. L'opinion mêle le vrai

au faux, s'en tient bien souvent à l'immédiateté dépourvue de réflexion, sacrifie à l'errance dans le sensible et à la démagogie. Dans *Principes de la philosophie du droit* le philosophe de Berlin souligne à propos de l'opinion "le hasard", "l'incertitude", "les méprises", "les erreurs de connaissance et de jugement". G. W. F. Hegel (1999, p.371) soutient aussi que l'indépendance est pour l'opinion publique « la condition formelle pour quelque chose de grand et de rationnel. » On comprend alors pourquoi elle doit être aussi bien appréciée, estimée que discréditée mais aussi surtout pourquoi elle a besoin d'être émancipée, d'être orientée. En elle, l'expression immédiate ou passionnelle peut dominer. Pour traduire le fait que l'opinion publique se tient dans un "clair-obscur", celui du particulier d'un non-savoir et de l'universel d'une opinion devenue pensée, B. Mabillet (2007, p. 159) écrit :

Lorsque la particularité (la dimension obscure, irrationnelle) domine l'universalité, l'opinion est non seulement "méprisable" (ce qui ne va pas très loin politiquement), mais objet d'attention et de défiance ($P > U$). Lorsque la particularité est non point tant dominée que pénétrée par la lumière de l'universel, alors elle prend toute sa place dans un débat – ce qui n'implique pas nécessairement un conformisme ou un alignement sur une pensée dominante ($P < U$).

Hegel voit dans la presse, ensemble de publications imprimées et des activités journalistiques, selon les mots d'A. Lécivain (2001, p. 148-149) « le support et le guide de l'opinion publique ». Par opposition au discours oral dont il souligne la vitalité mais qui a une moindre audience, G. W. F. Hegel (1999, p. 372) loue la portée de la presse, « la largeur du champ qu'elle touche. » Au rebours de son contemporain C. Baudelaire (1954, p. 1231) qui décelait dans *les gazettes*, à chaque ligne, des signes de la perversité humaine la plus épouvantable, un tissu d'horreurs et qui avait une approche négative de la presse¹, Hegel lui reconnaît une mission politique et éthique considérable. Elle rend même possible une attitude quasi-religieuse pour le citoyen qui doit comprendre,

¹Dans *Mon cœur mis à nu*, il affirme : « Il est impossible de parcourir une gazette quelconque, de n'importe quel jour, ou quel mois, ou quelle année, sans y trouver, à chaque ligne, les signes de la perversité humaine la plus épouvantable, en même temps que les vanteries les plus surprenantes de probité, de bonté, de charité, et les affirmations les plus effrontées, relatives au progrès et à la civilisation. »

écrit G. W. F. Hegel (1991, p. 53), que « la lecture du journal, le matin au lever, est une sorte de prière du matin réaliste. On oriente vers Dieu ou vers ce qu'est le monde son attitude à l'égard du monde. Cela donne la même sécurité qu'ici, que l'on sache où l'on en est. » Mais l'évocation de la religion dans ce domaine ne doit pas nous amener à limiter la presse au domaine du sentiment et de la représentation. L'analyse de Hegel rend possible alors la discrimination entre une presse d'information et une presse d'opinion.

1.2. Presse d'information et presse d'opinion

Au XVIII^e siècle, la volonté de condamner l'obscurantisme et le despotisme, d'échapper ou de résister aux tutelles religieuses et politiques va aboutir à la déduction des droits imprescriptibles de l'homme. La liberté de penser et d'exprimer ses opinions est posée comme l'une des conditions fondamentales de l'accomplissement de la destination de l'homme. La diffusion des œuvres littéraires ou philosophiques, la pratique des salons littéraires ou intellectuels, et surtout la création de journaux apparaissent comme des canaux privilégiés d'information et d'éducation des populations². Kant donne des Lumières une définition qui met en exergue un usage public de la raison dans tous les domaines, notamment comme moyen de rationalisation de la politique. Il défend subséquemment la liberté de la presse, en posant la liberté de la communication, selon les termes de N. J. A. Nana (2014, p. 23), comme « le forum indispensable pour l'usage public de la raison. »

Le XIX^e siècle – c'est au début de ce siècle que Hegel écrit surtout sur la presse – connaît une véritable explosion du journalisme en Europe occidentale et en Amérique. Le journaliste devient au fur et à mesure une figure essentielle du monde intellectuel et l'audience des journaux avait déjà augmenté considérablement en Europe au cours du siècle des Lumières: de 140 dans toute l'Europe au début de ce siècle, elle passa en Allemagne vers 1790 à plus de 247 journaux. De 40 en 1700 en France, on passa à 277 en 1780. L'intérêt pour la presse à cette époque était tel que H. Brunschvicg (1973, p.

² Selon Patrick Eveno (2010, p. 8) la presse périodique est née en Europe occidentale au début du 17^{ème} siècle: une feuille à périodicité irrégulière à Anvers en 1605, le premier hebdomadaire à Londres en 1622, le premier quotidien à Leipzig en 1660. C'est selon lui Théophraste Renaudot qui, avec la *Gazette*, invente le premier journal en France en 1631. Le terme *gazette* dérive de l'italien *gazzetta* qui signifie petite monnaie, en référence à la petite pièce avec laquelle on achète la feuille imprimée.

42-43) dit : « A Berlin comme à Paris, tout le monde lit, et partout, comme à Breslau, les propriétaires des cafés qui veulent conserver leur clientèle élégante de buveurs de bière sont obligés de mettre gratuitement des journaux à sa disposition. »

La *Gazette de Bamberg*, fondée par G. Gley, un ancien prêtre français émigré en Allemagne, est donc l'un des nombreux journaux qui paraissent dans ce pays à l'époque de Hegel. Elle entendait permettre aux citoyens d'être informés sur la vie de leur nation et du monde. Elle publiait des annonces administratives, des renseignements divers sur la vie locale, reprenait des articles d'autres journaux, des informations "de seconde main", présentait brièvement en les commentant parfois des événements politiques nationaux et mondiaux³.

Une rubrique qui la rendait assez particulière est le traitement des questions politiques majeures sous la forme d'un dialogue entre Charron et Mercure⁴. En prenant fonction dans cet organe de presse, on ne peut pas dire que Hegel soit mal tombé, lui qui rêvait d'assouvir sa curiosité par rapport aux événements du monde et d'agir en vue de corriger les déséquilibres de la sphère politique. Chez le journaliste Hegel, le philosophe Hegel, à défaut de l'université, trouve une autre scène, où exprimer sa vision du monde, à partir de laquelle interpellier ses contemporains⁵. On peut dire *mutatis mutandis* avec B. Bourgeois (1992, p. 23) que grâce à la *Gazette*, Hegel a voulu « penser l'actualité politique en la critiquant à partir d'un idéal. »

Chez Hegel, la presse correspond pleinement à sa fonction quand elle est une presse d'opinion et pas seulement une presse d'information. La presse d'information est nécessaire dans la vie des citoyens car elle leur fournit des éléments sur ce qui se passe dans la société, met en lumière ce qui resterait autrement caché, exhume des vérités que l'on aimerait bien cacher. Elle doit communiquer de manière vivante les événements : dans sa gazette, le philosophe-journaliste donne diverses informations susceptibles d'intéresser les lecteurs. Elles ont trait, à titre illustratif, à la

³Les informations de "seconde main" provenaient très souvent du *Moniteur parisien*, et sous Hegel, des journaux *Allgemeine Deutsche Staatszeitung*, *Nationalzeitung der Deutschen*.

⁴Pinkard Terry, *Hegel. a biography*. p. 240

⁵L'Université de Iéna, tout comme la ville avait été mise suite à la victoire de Napoléon sur les troupes allemandes coalisées à Iéna. Hegel, privé de son métier de professeur, devait trouver une autre activité en vue de pouvoir subvenir à ses besoins.

prise de Danzig, à la bataille de Friedland, à la paix de Tilsit, à l'expédition française au Portugal, au bombardement de Copenhague par les français, à la rencontre entre l'empereur Napoléon et le tsar Alexandre de Russie, à certains mouvements de l'armée bavaroise, au respect de Napoléon pour les sciences, à son désaveu des détracteurs de la philosophie.

Mais la presse doit analyser, éduquer. La presse, pour Hegel, est d'une importance capitale dans la vie éthique des citoyens quand elle œuvre à les fédérer, à les unir, à leur faire prendre conscience de la vie de l'État et du monde, de leur rôle dans l'avènement d'une nouvelle forme de vie. Pour exprimer de manière plus ample cette réalité G. W. F. Hegel (1977, p. 43) dit : « Une population humaine ne peut recevoir le nom d'Etat que si elle est unie en vue de la défense collective de l'ensemble de ses biens. » Les journaux allemands devraient, par exemple, fustiger la frivolité, la pusillanimité, l'inconsistance, l'indifférence des allemands face à des événements majeurs qui engagent le destin de la patrie, la platitude de la culture. Ils devraient travailler, selon (B. Bourgeois, 1992, p. 10), « à la réalisation d'un projet de liberté ou de bonheur dont la Révolution française semblait montrer pourtant qu'il était réalisable. » On va donc là au-delà de la presse de simple information pour viser l'universel et le substantiel.

Pour décrire le métier de journaliste selon Hegel, B. Bourgeois (1992, p. 19) affirme qu'il doit être « un regard qui est toujours à la fois de participation et de réflexion » Participer et réfléchir dans ce contexte, c'est donner un ton et un caractère qui permettent de s'élever au-dessus de la superficialité tout en restant objectif. Les prises de position de la presse d'opinion ne sont pas arbitraires mais fondées en raison et orientées vers le bien commun. Le bien primordial est de réorganiser l'Allemagne en mettant un terme à l'anarchie qui y règne. Le diagnostic de Hegel (1977, p. 32) à propos de la situation de son pays est sans complaisance : « Si l'Allemagne devait être encore un Etat, on ne pourrait faire autrement que d'appeler anarchie la décomposition où il se trouve. » La volonté d'objectivité et de substantialité pousse Hegel à admirer Napoléon et son projet d'une réorganisation de l'Europe et donc des États allemands. Le ton pro-français des écrits journalistiques se justifie notamment à travers ces mots :

Grâce au bain de sa révolution, la nation française n'a pas été seulement libérée de beaucoup d'institutions que l'esprit humain sorti de l'enfance avait dépassées, et qui par conséquent pesaient sur elle comme sur les autres ainsi que d'absurdes chaînes ; mais en outre l'individu s'est dépouillé de la peur de la mort et du train habituel de la vie, auquel le changement des circonstances a retiré toute solidité (G.W. F. Hegel (1962, p. 130).

Son caractère pro-napoléonien tient au fait que Napoléon veut étendre à toute l'Europe des idées nouvelles antiféodales. N'oublions pas que Napoléon dans la vision de Hegel n'est pas un usurpateur qui n'a pas la moindre idée d'une destination supérieure de l'homme, un vautour, un missionnaire armé qu'il faut repousser. Au rebours de Fichte qui voit en Napoléon un traître à l'idéal humaniste de la Révolution française, Hegel voit en lui un génie si universel, un homme extraordinaire, qui fait advenir des réformes en des droits fondamentaux de l'homme.

En somme, pour le philosophe de Berlin, la presse n'est pas un domaine subalterne dans la vie de l'État. L'homme de presse est un homme résolument public qui ne doit pas concevoir son métier comme un expédient dérisoire. Il lui est impérieux de comprendre qu'il entre dans la vie publique. L'expression "entrer dans la vie publique" pour le penseur allemand, ce n'est point se contenter des satisfactions illusoires de la vie privée, de l'aspect frivole de l'existence publique sous la forme de bals et de spectacles. Au sens authentique du terme, entrer dans la vie publique, selon G. W. F. Hegel (1962, p. 156), c'est « se tenir en liaison avec l'État et travailler pour lui »

Travailler pour l'État, ce n'est pas amadouer des autorités qui ne tiennent pas compte des droits des citoyens. C'est pour un journaliste, utiliser sa plume au service de causes nobles et de la rationalité de l'État tout en s'écartant de la duplicité et de l'opportunisme journalistiques. L'analyse hégélienne aborde la question de la liberté et des restrictions dans le domaine de la presse.

2. Excès et liberté de la presse

Le désir de liberté et la réalité "écrasante" de la censure sont deux aspects très remarquables de la vie intellectuelle et de l'action sociale en Allemagne à l'époque de Hegel. Les

fameux décrets anti-réformistes de Karlsbad soumettaient les activités intellectuelles et les diverses publications à un contrôle strict. Parmi les censeurs les plus célèbres, on peut évoquer Metternich et Haffner. Le premier s'opposait de manière farouche en Prusse au mouvement révolutionnaire, aux idées libérales. Il tentait, selon J. Bouveresse (2001, p. 32), de maintenir la presse « sous le boisseau d'une censure tatillonne et mesquine ». Le second était très renommé pour son zèle excessif qui le poussait à souvent rayer deux tiers des écrits. Mais au-delà de la censure officielle, Hegel se plaint de tracasseries administratives, de mesures inquisitoriales, liées à la publication d'un article jugé choquant dans la Gazette de Bamberg⁶. Le poste de proviseur dans un gymnase de Nüremberg arrachera Hegel à ce qu'il nomme lui-même une "mesure inquisitoriale" ou encore sa "galère journalistique"⁷. Hegel, dans son développement sur la presse, semble adopter à l'égard de la censure un ton conciliant.

2.1. Apparente légitimation de la censure

Hegel en tant que philosophe et en tant que journaliste était informé du phénomène de la censure⁸ et a même fait l'objet, comme mentionné ci-dessus, de décisions arbitraires, de coups de force des autorités. Le discours qu'il tient dans *Principes de la philosophie du droit*, ouvrage postérieur à son expérience journalistique, semble porter un coup dur à la liberté d'expression et de presse. Il parle d'une garantie directe de la presse en évoquant des ordonnances, des dispositions juridiques, contraignantes, policières en vue de sanctionner et de contenir les dérives, les débordements. Mais, de l'avis de G. W. F. Hegel (1999, 373), « la diffamation, l'injure, le manque de respect à l'égard du gouvernement, de ses autorités, de ses fonctionnaires, de la personne du prince en particulier, la dérision des lois et l'incitation à la révolte, etc. » sont des délits d'une extrême gravité.

Cet aspect de la réflexion fait penser à l'ancienne loi sur l'*injuria* à Rome. Cette disposition juridique avait été prise en

⁶ Il s'agit d'un article qui a paru dans le numéro 300 de la *Bamberger Zeitung* du 26 octobre 1808 et qui est textuellement extrait d'un article du numéro 42 du 19 octobre 1808 du *Allgemeiner Deutscher Staatsbote* et en partie du numéro 42 du journal *Nationalzeitung der Deutschen* paru le 20 octobre 1808.

⁷ Il évoque ces tracasseries dans sa correspondance à Niethammer. On peut consulter à ce propos *Correspondance I*, 1962, p. 218.

⁸ Le journal *Erlanger Zeitung* a été censuré pendant que Hegel était à la Gazette de Bamberg qui sera elle-même par la suite en fin de compte interdite.

vue de sauvegarder la dignité de tous les citoyens. À l'époque moderne la "loi sur l'injure" ou plus précisément la loi sur la diffamation séditieuse⁹ se préoccupe des autorités étatiques, des institutions publiques, des officiels, des fonctionnaires, ... Étant donné qu'il semble assez facile pour des autorités malveillantes d'accuser des citoyens de ces délits, on pourrait penser que Hegel légitime la censure. Dans la mesure où pendant sa période de journalisme, Hegel semble avoir voulu fournir des preuves de sa sincérité, de son innocence et qu'il a échappé aux tracasseries grâce à une nomination comme directeur et professeur de sciences philosophiques dans la ville de Nuremberg, on pourrait être tenté de conclure qu'à travers un ton accommodant, il n'a pas voulu se mettre à dos les appareils de censure bavarois et prussiens¹⁰.

Le philosophe de Berlin ne peut renoncer à son projet émancipateur de sa philosophie sociale : aider l'homme moderne à échapper à l'aliénation et à être chez soi dans la vie privée et dans la vie publique. Alors, Hegel s'exprime-t-il sincèrement ou avance-t-il plutôt masqué ou de manière détournée¹¹ ? Il nous semble que même s'il manie le double langage dans le paragraphe 319 de *Principes de la philosophie du droit*, paragraphe dont la lisibilité n'est pas aisée, il avance armé de ses idées et convictions essentielles à propos de la liberté de la presse.

2.2. Liberté et liberté de la presse

La conception hégélienne de la liberté de la presse est dans une relation étroite avec sa conception de la liberté. Cette proximité ou ce prolongement se lit à travers la remarque suivante du philosophe allemand :

Définir la liberté de la presse comme la liberté de dire et d'écrire ce qu'on veut, c'est la même chose que quand on entend par liberté en somme la liberté de faire ce qu'on veut. Un discours de ce type relève de la grossièreté encore inculte et de la superficialité de la représentation. (G.W.F. Hegel, 1999, p. 372)

⁹ Selon Walden Ruth cette loi correspondrait dans un premier temps à une réaction du roi anglais face à l'introduction dans son royaume de l'imprimerie par William Caxton au 15^{ème} siècle; par là il a voulu soumettre les publications à une censure, en réalité à son bon vouloir.

¹⁰ Il sollicitera l'intervention de son ami Niethammer pour témoigner de sa bonne foi et échapper aux sanctions de la censure.

¹¹ Hegel a aussi soutenu que le chemin de l'esprit c'est le détour (*Der Weg des Geistes ist der Umweg*).

Pour le philosophe de Berlin, le concept de liberté trouve son objectivation dans le monde social, sa réalisation effective dans le dispositif juridique, les us et les coutumes, les institutions. Il distingue différentes sortes de liberté, notamment une liberté naturelle, une liberté éthique, une liberté civile, une liberté politique. La liberté est naturelle quand le contenu de la volonté est imprégné d'immédiateté, quand il est le simple objet d'un désir spontané, quand la volonté est soumise aux impulsions, aux inclinations, aux passions. La vraie liberté est la liberté éthique, une liberté dont la réalisation exige la présence d'une communauté éthique, système rationnel par lequel la liberté de la volonté va au-delà de l'anarchie des penchants, de la mécanique du désir. La liberté de la volonté trouve sa vérité dans une structure morale rationnelle qui permet aux hommes, êtres rationnels, de correspondre à leur concept. Dans la communauté éthique une interaction harmonieuse entre les hommes suppose qu'ils reconnaissent des règles et des principes d'action et que dans leurs comportements, ils en tiennent compte. Réciprocité, restriction ou discipline, devoir sont le trépied de la liberté éthique.

Hegel établit aussi une distinction entre la liberté civile et la liberté politique. La première exprime la garantie de droits civils et économiques et comprend entre autres le droit d'association, le droit pour les hommes de promouvoir leurs intérêts de groupe à travers des corporations, le droit à la protection contre les désordres du marché, le droit à l'assistance publique. La seconde, qui est le fondement de la première, est le point le plus élevé de la liberté. L'État est indispensable à la liberté authentique. La liberté de la presse n'est donc pas une autorisation à dire, à écrire ou à publier n'importe quoi. G. W. F. Hegel (1999, p. 372) rejette une telle conception de la liberté de la presse qui tient « de la grossièreté encore inculte et de la superficialité de la représentation. » Cette situation ne permet pas de saisir ni de connaître véritablement, de rendre compte de manière effective de la réalité. Elle se réfugie derrière l'argument assez léger que l'expression est seulement un discours et n'est pas un acte. Le journaliste n'a exprimé que son opinion.

Mais si la presse doit être protégée contre ses propres excès, Hegel ne légitime pas pour autant les exactions à son encontre. De manière assez paradoxale, même quand elle devient un outil de propagande, de diffamation, de calomnie,

elle ne doit pas être blâmée, proscrite. Il semble en effet y avoir un paradoxe dans le discours de Hegel : le philosophe défend, comme nous l'avons souligné plus haut, une garantie directe de la presse et considère comme des délits d'une extrême gravité un certain nombre de manquements et de propos à l'égard du gouvernement, des fonctionnaires et de la personne du Prince. Comment cette contradiction est-elle alors résorbée ?

On peut trouver la réponse à cette question à partir d'un double plan : d'abord quand l'État est rationnel, la liberté de la presse ne peut pas être mauvaise ; quand la liberté de la presse est corrosive, c'est que l'État manque de rationalité ou n'a pas une suffisante rationalité. Un État qui gouverne bien n'a rien à craindre de l'exercice de la liberté de presse. Hegel veut dans un élan libéral laisser dire et laisser écrire les journalistes. Il faut, par moment, voir dans leurs articles écorchant les autorités, une opération similaire à celle des soldats romains qui, n'ayant pas droit au triomphe se moquent de leurs généraux quand ces derniers entrent dans la cité auréolés de couronnes de lauriers, symbole de la victoire. Comme le dit J. D'Hondt (1982, p. 176), à ce propos, « une loi de compensation régit le cours des choses, et toute élévation appelle un abaissement, parfois grotesque, comme celui que ses soldats envieux font subir à César. »

Ensuite, Hegel accorde une foi au bon sens des citoyens qui ne se laisseront pas abuser par les propos excessifs de la presse. L'opinion publique joue le rôle d'une censure discrète qui est en mesure de distinguer le vrai ou le vraisemblable du faux. Sous cet angle la répression est contre-productive car elle éveillera la désapprobation et suscitera l'indignation des citoyens. Dans le domaine de la communication publique, les représailles portent de graves dommages à la quête de la vérité, à la transmission de l'information. La censure, quel que soit le délit d'opinion est injustifiable.

J. S. Mill évoque un raisonnement qui semble reprendre ou rejoindre l'argument de Hegel : l'opinion n'est qu'une "possession personnelle" qu'il ne faut pas étouffer car cela reviendrait à voler l'humanité, les hommes présents, ceux à venir, ceux qui soutiennent cette opinion autant que ceux qui la combattent. En effet, il soutient dans ce sens que « si l'opinion est juste, on les prive de l'occasion d'échanger l'erreur pour la vérité ; si elle est fausse, ils perdent un bénéfice presque aussi considérable : une perception plus claire et une impression plus

vive de la vérité que produit sa confrontation avec l'erreur. »
(J. S. Mill, 2002, p. 16)

Pour Hegel, la presse permet une participation plus active à la vie de l'État, contribue à une plus grande transparence de l'action politique, à des mobilisations en vue d'actions politiques. Nous devons au philosophe J. Bentham d'avoir conçu la presse comme un instrument d'investigation et de transparence de l'action gouvernementale¹². Mais l'idée que l'action gouvernementale ne doit pas être frappée par le sceau du secret se retrouve aussi chez le philosophe de Berlin. Pour lui, la liberté de la presse doit s'accompagner de la 'publicité' : « J'entends par là que le gouvernement expose à son peuple la situation de l'Etat, l'emploi des fonds publics, le service de la dette, l'organisation administrative, etc. » (G. W. F. Hegel, 1962, p. 191)

En soumettant au tribunal de l'opinion publique leurs actions, les gouvernants disposent d'un moyen d'échange avec les gouvernés sur leurs intérêts réciproques. La nécessité de ce dialogue permet à Hegel de distinguer la *Preß-Freiheit* de la *Freß-Freiheit*, la seconde n'étant que l'expression de factions qui s'entredéchirent mais aussi de fournir à l'État un instrument de prévention de la mauvaise gouvernance¹³.

La vision hégélienne de la presse s'inscrit dans le combat des Lumières pour les droits de l'homme et de la rationalisation de la politique. Elle conçoit de ce fait la presse comme un des facteurs institutionnels grâce auquel les hommes convergent en société et essaient de créer les conditions d'une société juste. Hegel, comme nous l'avons dit, ne considère pas la presse comme une réalité subalterne dans la vie de l'État. Ordre rationnel, sphère de l'harmonisation des libertés publiques et individuelles, il doit informer les citoyens de la marche des affaires publiques et permettre l'expression des opinions des êtres singuliers sur les questions politiques. La liberté de la presse constitue un des ressorts essentiels de la solidité et de la transparence de l'institution étatique. Mais que peut apporter la vision hégélienne de la presse à notre contexte contemporain ?

¹² Cette idée est soutenue par N.J.A. Nana dans son ouvrage *Démocratie à haut débit : cybergouvernance et participation citoyenne après Jürgen Habermas*, Paris, Edilivre, 2014, p. 21)

¹³ *Preß-Freiheit* (liberté de la presse) ; *Freß-Freiheit* : *freßen* signifie bouffer. (T. Pinkard, 2000, p. 253)

3. Pensée hégélienne de la presse et réalité contemporaine

À la faveur de la révolution industrielle on a constaté de formidables avancées dans le domaine médiatique. Avec la révolution, écrit N. J. A. Nana (2014, p. 104), « internet combiné aux multiplateformes digitales est devenu la nouvelle autoroute romaine de communication reliant entre eux et à leur gouvernement. » La presse s'est aussi émancipée, est devenue plus libre et a acquis une grande influence au point d'être considérée comme un "quatrième pouvoir"¹⁴. S. P. Guèye (2003, p. 131) évoque une responsabilité sociale spécifique de la presse « dans la formation des opinions et même dans la définition et la diffusion des modèles de vie individuelle et collective ». Mais l'orientation dominante de la presse contemporaine peut être une entrave à la réalisation de cette mission et désarmer les gouvernés au profit des gouvernants. La réflexion contemporaine sur la presse porte notamment sur les dérives et les effets pervers de l'information-spectacle, sur les espaces de d'échanges et de discussion qu'offrent les multiplateformes digitales, sur la critique d'un journalisme propagandiste au service des plus forts et des plus nantis, sur la problématique de la censure dans le domaine de la communication publique. Dans un tel contexte la pensée hégélienne de la presse mérite d'être lue et prise en compte car elle peut fertiliser la quête de solutions à certains problèmes et aider à mieux comprendre d'autres.

3.1. Presse et engagement politique

On peut soutenir dans un certain sens que l'idée hégélienne d'une presse, actrice majeure du lien social et procédé essentiel de diffusion des idées et des opinions dans la volonté d'édifier un État rationnel est attestée par l'omniprésence de la presse de nos jours. Elle voudrait transmettre plus que des informations, en se préoccupant de l'affaire commune, de l'action des citoyens et des pouvoirs publics, de la qualité de la gouvernance et des moyens de changer la société. E. de Girardin (1836) pense que le grand dessein de la presse est de "réunir de hautes intelligences éparses", d'harmoniser des individualités susceptibles de plus d'actions. A. de Tocqueville reconnaît aussi à la presse un rôle fédérateur lorsqu'il écrit :

¹⁴L'expression remonterait à Burke (1787) ou à Alexis de Tocqueville qui classifie le pouvoir en pouvoir central (exécutif, législatif, judiciaire), en pouvoir local (les pouvoirs fédérés), en pouvoir associatif (les lobbies), et quatrième pouvoir c'est-à-dire la presse.

Lorsque les hommes ne sont plus liés entre eux d'une manière solide et permanente, on ne saurait obtenir d'un grand nombre d'agir en commun, à moins de persuader à chacun de ceux dont le concours est nécessaire que son intérêt particulier l'oblige à unir volontairement ses efforts aux efforts de tous les autres. Cela ne peut se faire habituellement et commodément qu'à l'aide d'un journal ; il n'y a qu'un journal qui puisse venir déposer au même moment dans mille esprits la même pensée. (A. de Tocqueville, 2012, p. 465)

Dans la plupart des pays démocratiques, des efforts semblent consentis pour permettre à la presse de jouer un rôle d'informations, de moralisation de la vie sociale et politique : elle voudrait donner la parole au peuple, porter la voix de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer. De fait, on peut soutenir qu'elle joue un rôle capital dans la formation de l'opinion publique. Mais cet élan se heurte, aujourd'hui plus que du temps de Hegel, comme souligné plus haut, à divers travers.

En mettant l'accent sur une presse politique, au service des causes nobles, de la rationalité de l'État et de la réalisation des citoyens, Hegel permet de combattre la presse sans conviction, qui se conforme à la mentalité du caméléon, qui se soumet aux puissances économiques et financières, à la loi du profit et aux impératifs de rentabilité au lieu de servir de manière désintéressée les idéaux universels de justice. En insistant sur la presse comme facteur de transparence, il peut aider aujourd'hui à mettre la presse au service de la lutte contre la corruption, à la mettre au service des intérêts universels des citoyens. Nous avons des exemples très forts dans l'histoire qui témoignent de la fonction grandiose de la presse, de son engagement politique. En France, des "journalistes intellectuels" se battent pour l'école publique, pour la réhabilitation de Dreyfus, pour la laïcité, contre la guerre d'Algérie.

En somme, la pensée hégélienne de la presse, de notre point de vue, fournit des éléments pour s'opposer à la puissance manipulatrice, à la capacité de nuisance de la presse et pour consolider son rôle éthique : la publicité et la discussion des décisions et actions politiques. Pour permettre à la presse de remplir ce rôle dans certains pays, on assiste depuis quelques décennies à la naissance d'une presse gratuite. Il s'agit de distribuer gratuitement des journaux aux citoyens en vue de les inciter à prendre part à la vie de la cité. L'idée est que le coût des journaux ne doit pas être une entrave à la participation citoyenne. Mais au-delà de la distribution, il est

impérieux de cultiver le goût de la lecture et de l'engagement citoyen.

Les affirmations sur la nécessité d'une substantialité de la presse peuvent être étendues à la radio, à la télévision et à internet. Ces technologies de l'information et de la communication favorisent les interactions entre les individus, fluidifient la circulation de l'information. Elles relient les citoyens entre eux et avec les gouvernants, peuvent contribuer à une meilleure information, à une plus grande transparence de l'action politique, à des mobilisations en vue d'actions politiques, bref à une participation plus active à la vie de la cité. Mais malheureusement en perdant le sens de la substantialité, elles deviennent de redoutables outils de manipulation qui exacerbent les contradictions politiques, religieuses, ethniques ou idéologiques. À titre d'illustration, au Rwanda, la presse, notamment la radio et la télévision, a participé de manière très active au génocide. Elle a attisé les oppositions politiques et jeté de l'huile sur le feu de la haine ethnique, au lieu de contribuer à la formation de l'identité citoyenne. Un autre exemple de dérive dans l'offre d'information est celui du faux charnier de Timisoara lors de la Révolution roumaine de 1989: de nombreuses chaînes de télévision ont diffusé en boucle des images d'un charnier de 4632 cadavres. Après des investigations, il sera établi que les téléspectateurs ont été trompés. Il en est de même du traitement de l'information par certains médias lors de la guerre du Golfe de 1991.

3.2. Vertus et 'périls' de la liberté de presse

Dans un monde où les défenseurs et les détracteurs de la liberté de la presse s'affrontent toujours, et où les journalistes sont harcelés, arrêtés, condamnés, assassinés dans l'exercice de leurs activités, la position de Hegel sur la question est digne d'être connue. L'idée que la liberté de la presse est un contrepoids aux abus des gouvernants et un moyen d'amélioration du fonctionnement des pouvoirs publics peut éclairer les débats sur la nécessité de l'arsenal législatif répressif que certains réclament contre les indécadences ou les dérives de la presse. Les mesures punitives peuvent avoir l'effet malencontreux de museler les hommes de presse ou de les pousser à l'autocensure. Cela peut porter gravement atteinte à la capacité de la presse à investiguer et à révéler les dysfonctionnements, les scandales politiques et économiques.

La peur de la liberté de communication s'enracine dans la peur de la transparence par les gouvernants, au fait qu'ils

n'ont pas un bon rapport avec l'activité scientifique, c'est-à-dire le discours objectif et la quête de la vérité. J. Stiglitz (2005, p. 42) abonde dans le même sens que Hegel en soutenant que dans les pays où la liberté de presse est respectée, « les gouvernants abusent moins de leur pouvoir, mais ils satisfont mieux les besoins sociaux élémentaires de leurs peuples. » J. Stiglitz fait appel à une analyse d'A. Sen qui démontre que la liberté de la presse prévient la survenue de famines dans certains pays grâce aux informations que les journalistes transmettent. Ils attirent l'attention générale et poussent les gouvernants à poser des actes de prévention. La presse contribue aussi à éviter certaines catastrophes écologiques en interpellant les gouvernants et en suscitant des groupes de pression en faveur des problèmes liés à la qualité de l'environnement.

Mais l'assertion hégélienne que les expressions excessives de la liberté de presse sont en fin de compte inoffensives et doivent susciter l'indifférence mérite d'être nuancée, même si lui-même soulignait déjà la qualité de la "constitution du terrain" : tas de poudre ou terre ferme, l'effet de l'étincelle n'est point le même. La liberté de la presse jette souvent l'intimité des individus en pâture à la curiosité malsaine, à un "lynchage public". Les opinions exposées dans la presse peuvent avoir des répercussions inimaginables. Même quand elles traduisent des faits avérés, elles peuvent causer des torts irréparables à des individus ou à des institutions. P. Eveno (2010, p. 12) cite le texte anonyme, *Physiologie de la presse*, qui considère le journalisme comme « le plus puissant et le plus influent de tous les pouvoirs (...) Les ministres craignent les journaux, les députés se mettent à genoux devant les journaux, les hommes en place redoutent par-dessus tout les attaques de ce que l'on est convenu d'appeler les organes de l'opinion publique » Dans la volonté de capter l'attention du public, les acteurs de la presse, au nom de la liberté de communication, rivalisent dans la recherche d'images captivantes, d'informations sensationnelles et de manière inconsciente compromettent l'harmonie et la sécurité de la communauté politique.

En somme, l'idée que ce qui devrait être vécu comme des offenses peut être objet de tolérance, dans le mépris, est mise à mal aujourd'hui avec, pour reprendre les termes de J. Bouveresse (2001, p. 33), « toutes les possibilités d'exploitation cynique de la crédulité de l'acheteur, de

manipulation, de fraude, d'escroquerie et de tromperie sur la marchandise qui en résultent. »

Conclusion

Le philosophe de Berlin n'a pas consacré à la question de la presse une œuvre particulière. Il faut en quêter la substance à travers certaines de ses œuvres et dans sa correspondance. Il n'a ni méprisé, ni vilipendé les "gazetiers" ou les journalistes mais a plutôt manifesté un intérêt et nourri une haute estime pour la presse. Ce moyen de communication publique a un rôle social et politique très prépondérant ; il a de ce fait une part significative dans l'épanouissement de citoyens. L'expérience qu'il a faite dans ce domaine comme rédacteur de la *Gazette de Bamberg* donne à son discours dans *Principes de la philosophie du droit* une texture dense bien que succincte et un ton avisé. La presse n'est pas un aspect accessoire de la vie de l'État dont la rationalité implique l'exercice de la libre communication des citoyens. La presse, en conformité avec les droits que lui reconnaît la constitution, informe et forme l'opinion publique. En nous inspirant de Hegel, nous pouvons soutenir que le combat pour la rationalisation de la politique et pour les droits de l'homme passe par la liberté de la presse dans le respect des droits et de la dignité des individus et dans la culture d'une information de qualité. En cheminant avec le penseur allemand, ce compagnonnage réflexif peut aider à dresser un barrage à une presse orientée par la logique du sensationnalisme et de la spectacularisation, une presse qui manipule les esprits, qui leur impose des mensonges, qui les empêche d'exprimer leur propre opinion.

Bibliographie

- ALTHAUS Horst, 1999, *Hegel. Naissance d'une philosophie : une biographie intellectuelle*, Paris, Éditions du Seuil.
- BAUDELAIRE Charles, 1954, *Œuvres complètes*, Paris, NRF Gallimard.
- BOURGEOIS Bernard, 1992, *La pensée politique de Hegel*, Paris, PUF.
- BOUVERESSE Jacques, 2001, *Schmock ou le triomphe du journalisme : la grande bataille de Karl Kraus*, Paris, Éditions du Seuil.
- D'HONDT Jacques, 1982, « Théorie et pratique politiques chez Hegel : le problème de la censure », *Hegels Philosophie des Rechts*, pp. 151-184.

- D'HONDT Jacques, 1998, *Hegel : biographie*, Paris, Calmann-Lévy.
- EVENO Patrick, 2010, *Les grands articles qui ont fait l'histoire*, Paris, Flammarion.
- GUÈYE Sé mou Pathé, 2003, *Du bon usage de la démocratie en Afrique : contribution à une éthique et à une pédagogie du pluralisme*. Dakar : Les nouvelles Éditions africaines du Sénégal.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1962, *Correspondance, I, 1785-1812*, Paris, Éditions Gallimard.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1965, *La raison dans l'histoire*, Paris, Plon.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1967, *Correspondance, III, 1823-1831*, Paris, Éditions Gallimard.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1977, *Ecrits politiques: la constitution de l'Allemagne, Actes de l'assemblée des états du royaume de Wurtemberg en 1815 et 1816, A propos du Reformbill anglais*, Paris: Editions Champ libre.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1991, *Notes et fragments : Iéna 1803-1806*, Paris, Éditions Aubier.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1997, *Esthétique*, tome I, Paris, Librairie générale française.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1999, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Flammarion.
- LAURSEN John Christian et VAN DER ZANDE Johan, 2003, *Early french and german defenses of freedom of the press*, Boston, Brill.
- LÉCRIVAIN André, 2001, *Hegel et l'éthicité : commentaire de la troisième partie des « Principes de la philosophie du droit »*, Paris, Vrin.
- MABILLE Bernard, 2007, *Cheminer avec Hegel*, Paris, Les Editions de la transparence.
- MERRILL John C., GADE Peter J., BLEVENS Frederick R., 2008, *Twilight of press freedom: the rise of people's journalism*, London, Lawrence Erlbaum associates publishers.
- MILL John Stuart, 2002, *De la liberté*, Québec, Institut des libertés.
- NANA Narcisse Jean Alcide, 2014, *Démocratie à haut débit : cyberdémocratie et participation citoyenne après Jürgen Habermas*, Paris, Edilivre.

- PINKARD Terry, 2000, *Hegel: a biography*, Cambridge,
Cambridge University Press.
- SOUAL Philippe, 2006, *Le sens de l'Etat : commentaire des
Principes de la philosophie du droit de Hegel*, Louvain,
Éditions Peeters.
- STIGLITZ Joseph, 2005, « Gouvernement et transparence » in
Thoveron (Dir.), *droit d'informer*, Paris, De Boeck.
- TOCQUEVILLE Alexis de, 2012, *De la démocratie en
Amérique*, Paris, Institut Coppet.

PHILOSOPHIE ET PENSEE ENIGMATIQUE

BALLONG Bilina Iba*

Résumé

Quand l'homme tient un discours direct c'est qu'il veut passer une information ou essayer de persuader un auditeur ou un auditoire autour d'un sujet. Il en est de même quand il s'agit de faire une simple allusion à ce qui ne faisait pas partie des considérations en cours ou d'aller au fond de soi pour exprimer une pensée. C'est ainsi que se découvre la capacité de l'homme à donner un sens à la relation avec autrui et avec la société. Mais il se trouve que toutes les situations de la vie sociale ne créent pas la possibilité d'une communication sans détour parce qu'il existe des obstacles ou des pièges qui entrent dans le circuit de la communication et qui empêchent l'émission et la réception totale du message. De la philosophie à la science et de la littérature à la politique, l'expression de la pensée ne suit pas un cours uniforme puisque le mythe, la parabole et l'énigme s'y introduisent par la volonté de l'homme. Ils ne sont pas des éléments perturbateurs de la connaissance, mais des figures qui permettent à la pensée de s'élever au-delà de sa forme la plus ordinaire. Les sociétés qui connaissent les bienfaits de l'écriture depuis longtemps disposent de quelques avantages par rapport aux sociétés où le langage se réduit à la tradition orale ; cependant leur histoire les engage dans les mêmes créneaux en les mettant en face des mêmes difficultés. L'énigme de l'existence à travers les subtilités de la religion laisse apparaître de nombreuses inquiétudes.

Mots-clés : Communication, Connaissance, Enigme, homme, Langage, Pensée

Abstract

When a human being speaks in the direct speech it is because he wants to give an information or to persuade a listener or an audience about a subject. It is the same thing when it comes to making a simple allusion to what was not part of the current considerations or to go deep into one's heart to express a thought. This is the way in which the capacity of the human being is discovered to give a sense the relation with others and with society. It can be noticed that all the situations of the social life do not create the possibility for a direct communication because there are hindrances or traps in the communication process that prevent the emission and the total reception of the message. From philosophy to science and from literature to politics the expression of a thought does not follow the uniform course because myths, parables and enigma are introduced thanks to the will of the human being. They are not disturbing elements to knowledge but figures that help the thought to reach a higher level beyond the form that is the most ordinary. Societies that are enjoying the benefice of the written

* Université de Lomé Email : bilina55@live.fr

tradition for a long time have some advantages over those who are in the oral tradition, despite the fact that their history has committed them in the same process by putting them in front of the same difficulties. The enigma of the existence through the subtleties of the religion reveals many worries.

Key words: communication, knowledge, enigma, human being, language, thought.

Introduction

L'homme ne parvient pas toujours à exprimer sa pensée conformément aux impératifs de la raison, qui n'est pas facilement malléable et peut interférer avec d'autres facultés comme l'imagination, ou s'investir dans l'humour ou encore emprunter les méandres de l'énigme. Pendant que les énoncés performatifs évitent la confusion et l'incompréhension en annonçant clairement un fait ou un acte, la métaphore et la parabole se déploient en masquant très habilement le message émis. Le discours du philosophe n'est pas énigmatique mais il est juste difficile d'accès à la majorité. La culture philosophique est élitiste et non énigmatique si nous revenons à Platon qui conditionne l'entrée à l'académie par l'injonction : *Nul n'entre ici s'il n'est géomètre*. Dans l'Antiquité, les apories de Zénon, la mystique d'Empédocle, l'enseignement ésotérique de Pythagore ou le discours hermétique chez Héraclite avait conféré à la philosophie sa consistance et son caractère de connaissance spécifique. La confiance que le public a prêtée à la philosophie pendant des siècles dépend de cette spécificité. La situation est ainsi établie non pas parce que la pensée philosophique était si hermétique, mais parce qu'elle était dense et consistante. A la différence des Présocratiques, Platon use de la métaphore de façon directe dans ses Dialogues et nous donnons l'exemple de la *République* où apparaît la métaphore du navire.

La communication, au sein des sociétés modernes, n'a pas pu se passer de l'usage de la pensée énigmatique posant des problèmes de compréhension et d'interprétation. La pensée est énigmatique parce qu'elle véhicule un message auquel la majorité ne peut accéder en dépit des moyens (supposés perméables) dont elle dispose pour la communication. Les sociétés à tradition orale usent de métaphores et/ou de paraboles pour la diffusion de messages importants dans certaines circonstances particulières, quand il s'agit de laver un affront par exemple. L'expression énigmatique ou proverbiale intervient au cours du règlement des litiges fonciers ou de

conflits matrimoniaux ou encore lors des échanges ayant pour but d'instruire les uns et les autres sur une situation donnée. Elle peut aussi entretenir le commerce entre l'homme et la nature dans le cas où elle assure une fonction didactique autour du mystère que couvre l'énigme.

La philosophie n'est-elle pas déjà assez hermétique pour vouloir emprunter les voies sinueuses de la métaphore et de l'énigme ? La majorité pense en effet que la philosophie ne propose au public qu'une connaissance ésotérique puisqu'il faut être initié avant d'y comprendre quelque chose. Malgré cet aspect hermétique que l'on rencontre à travers le développement de la philosophie, on note la prédilection de certains philosophes (Nietzsche) pour la rhétorique, la métaphore et l'énigme. L'usage de cette dernière en philosophie n'abonde pas contrairement à la métaphore qu'on retrouve tout au long de l'histoire de la philosophie depuis Aristote jusqu'à Heidegger en passant par Nietzsche qui affectionne particulièrement l'expression métaphorique de la pensée.

Le discours philosophique, en se décomposant en ses éléments les plus simples en vue de se rendre accessible au large public, conserve tout de même des articulations subtiles qui donnent à penser à tous ceux qui prétendent accéder au message du philosophe. Ces philosophes aimant le discours hermétique jugent nécessaire le procédé qui prend la métaphore comme une des voies de la conceptualisation puisque la pensée passe par le langage pour se matérialiser. John Locke n'hésite pas à recourir à la métaphore pour traduire en termes clairs sa théorie de la connaissance, appelée empirisme. La symbolique, le mythe et l'imagination participent-ils de façon significative à l'effort de communication ? Est-il possible d'extraire de l'histoire les idées qui viennent compléter la connaissance que les hommes ont d'eux-mêmes et de leur relation avec les divinités ou les forces occultes ? Pour répondre à ces questions nous montrons d'abord que les subtilités du langage philosophique l'empêchent d'être toujours performatif. Ensuite, nous montrons que l'expression de la pensée obéit à une réglementation, voire une codification. Enfin, nous disons que l'énigme ne se confond pas à la métaphore et aux autres figures de styles.

1. La philosophie : un mode d'expression de la pensée humaine

Les études ont montré que la croissance de l'enfant et son évolution vers l'âge adulte entraînent celle de sa pensée laquelle progresse à son tour dans l'identification et la dénomination des objets. C'est le début du processus de la connaissance qui appelle par là-même le langage grâce auquel la pensée devient effective. Les travaux de Jean Piaget dans ce domaine ont donné des résultats allant en direction de la thèse portant sur l'inévitable rapport entre la pensée et le langage. Les conclusions des recherches de Piaget l'ont amené à soutenir l'idée selon laquelle l'apprentissage des savoirs contribue au développement de la pensée par la mémorisation des concepts ainsi que l'exercice qui détermine et établit leur rapport.

La philosophie élabore de façon permanente des théories justement appelées théories de la connaissance parce qu'elles mettent en relief la capacité de l'homme à s'appropriier les éléments du monde intérieur et extérieur. En effet, on rencontre en philosophie la théorie des idées, la théorie de la sensibilité, de l'expérience et celle de la rationalité qui offrent à l'homme la possibilité de donner une forme à sa pensée. Quel est le contenu de ces théories qui jouissent d'une importante notoriété ? On ne saurait le désigner avec précision parce qu'il est multiforme ; mais il nous importe ici de savoir de quelle manière ce contenu est élaboré. Dans la réalité des faits, on pense à l'intérieur d'une théorie, d'une doctrine, d'une idéologie ou d'un paradigme où un ensemble de lois, de concepts formels permettent de donner un contenu à la pensée. Au sein de la philosophie, il existe plusieurs formes de pensée telle que la pensée spirituelle, la pensée logique ou encore la pensée rationnelle.

La contribution de Descartes à l'épanouissement de la pensée philosophique se situe dans les *Méditations métaphysiques* où l'effort de réflexion amène l'auteur à promener sa curiosité sur divers sujets. Du *Discours de la méthode* aux *Principes* en passant par les *Méditations*, Descartes justifie la réalité de la pensée par les différentes modalités que sont le doute, la volonté, l'entendement, l'imagination et la sensation. Par cette dernière, nous percevons la liaison entre nous et le monde environnant, puis entre nous et notre monde intérieur qui certifie que nous sommes. Nous sommes ainsi persuadé que : "je pense donc je

suis'' n'est pas la conclusion d'un raisonnement mais une intuition que nous avons de nous-mêmes et qui ne peut en aucun cas nous induire en erreur parce qu'étant d'une certitude inébranlable. Dans le même contexte et dans la même logique, il est souhaitable de préciser le rôle de l'entendement là où se formule la théorie de la connaissance en se positionnant comme la condition de possibilité de celle-ci. Descartes (1978 Œuvres complètes)¹ applique et respecte les normes de la pensée mais aussi il en prescrit dans le *Discours de la méthode*, les *Principes de la philosophie* et *Les règles pour la direction de l'esprit*.

Martin Heidegger se démarque de la démarche cartésienne et adopte un procédé original pour penser l'être à travers ses différentes manifestations. Mais seulement, il finit par sombrer dans une incertitude qui ne ressemble pas au doute cartésien mais plutôt l'incite à proclamer que l'effort fourni pour penser le réel reste insuffisant par rapport aux exigences des temps actuels. Dans son ouvrage : *Qu'appelle-t-on penser*, le philosophe soutient : « Ce qui donne le plus à penser dans notre temps qui donne à penser est que nous ne pensons pas encore » (Heidegger, 1973 :24). Si au 20^e siècle l'on ne pense pas encore, alors il devient impératif de s'interroger davantage sur les activités de l'homme à travers l'histoire. D'aucuns estiment que les individualités et les particularismes des penseurs n'arrivent pas toujours à s'inscrire dans le cadre général défini par la norme, alors ils s'en écartent souvent volontairement afin de faire connaître leur pensée. C'est le cas du même Heidegger qui adopte une attitude autoritaire, faisant preuve d'une suffisance et revendiquant la paternité de la forme actuelle de la pensée. Son objectif final est de critiquer les standards et les normes de la pensée que la philosophie et la littérature utilisent actuellement ou depuis quelques temps.

La philosophie n'a pas le monopole de l'usage astucieux que l'homme fait de la pensée ; c'est pourquoi il est important de mentionner l'existence d'autres formes de pensée en prenant l'exemple de la pensée scientifique et la pensée mathématique. La première, au moment de sa formation, a puisé ses ressources en philosophie et en mathématiques au niveau de la rigueur et de la cohérence du raisonnement. Les deux formes de pensée assurent la valeur et la consistance de la connaissance que l'homme se donne du monde extérieur. La

¹ Les titres cités ont été consultés dans les *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1978.

seconde se développe en prenant appui sur une démarche rationnelle. Par ailleurs, elle fait recours à une multitude de symboles pour concrétiser les fondements de la connaissance qu'elle construit. Elle finit par obtenir une connaissance dont la précision demeure souvent peu discutable. Elle entre dans la catégorie de ce qu'Aristote appelait la pensée formelle, celle qui soigne la forme et le contenu pendant que le discours rationnel progresse vers une conclusion comme synthèse d'un parcours à travers les concepts. La logique formelle elle-même produit des résultats qui rassurent de la qualité de la démarche. Evidemment, nous faisons référence à la pensée dont la fonction consiste à donner une forme concrète aux idées à partir de sa capacité à exercer un pouvoir sur les éléments qui composent le monde. La particularité des mathématiques, c'est d'inclure dans leur démarche symbolique des procédés qu'on ne saurait intégrer aisément à toutes les théories de la connaissance même en philosophie.

La pratique psychanalytique, par ses nombreuses études sur la nature humaine, a fini par révéler que la femme est une énigme parce qu'elle incarne en sa personne une discrétion et une insincérité voilant une obscurité impénétrable. Freud soutient qu'il est difficile de savoir avec exactitude ce que veut une femme, surtout dans le cas où elle se retrouve sous l'emprise du complexe de castration. Là, elle demeure un être énigmatique qui aurait voulu (inconsciemment) vivre à rebours l'histoire de son genre, peut-être retrouverait-elle son identité primitive ? La nostalgie d'un passé révolu détermine la vie et l'être de la femme amenant Freud à la qualifier de territoire mystérieux difficile à explorer. Il est vrai que le monde scientifique, en l'occurrence celui des sciences médicales, voit dans la théorie freudienne de la sexualité une exagération. Cependant, nous devons prêter une certaine attention aux conclusions de ses analyses et interprétations qui donnent à penser que la femme ne sait pas ce qu'elle est et ce qu'elle veut ou doit être. Du côté des rêves, Freud situe l'homme par rapport à ses angoisses qui traduisent parfois des images scabreuses traumatisant toute la vie. Le trou noir, dans lequel personne ne veut s'engager même muni des moyens les plus sécurisants, n'est plus une énigme puisqu'on sait qu'il s'agit de la mort qui terrorise toute conscience humaine. Les péripéties de l'existence de l'homme dévoilent à ses yeux les points obscurs que son intelligence n'arrive pas à saisir correctement.

N'est-ce pas là l'histoire d'Œdipe dans la mythologie grecque ?

En effet, celui-ci s'est retrouvé innocemment dans la tourmente d'une longue tragédie dans laquelle un cruel destin l'a enrôlé. Le mythe, selon la version de Luc Ferry (2009 :348) dit que les malheurs d'Œdipe commencent à sa naissance mais que le point crucial se situe dans la résolution de l'énigme posée par le Sphinx en ces termes : « Quel est l'animal qui marche le matin à quatre pattes, à midi à deux pattes, et le soir à trois pattes, et qui, contrairement à la loi générale, est d'autant plus faible qu'il a plus de pattes ». Si la résolution de l'énigme est un exploit, celui-ci dévoile successivement les détails de cette tragédie : l'assassinat du vieux Laïos, l'accès au trône, l'inceste avec Jocaste puis la révélation de l'identité qui définit clairement les relations de parenté avec les personnages de ce triste héroïsme. Le parricide commis, l'inceste qui donne naissance à une progéniture maudite parce que victime de la même malédiction ne sont pas des fautes dont Œdipe est responsable ou coupable au sens moderne du terme. De même, sa fille Antigone n'est pas une rebelle, elle est aussi victime de cet implacable destin qui a déchiré la vie de son père et celle d'autres personnes. A ce niveau, Luc Ferry (2009 : 355) constate : « Les malheureux n'y peuvent rien, et c'est cela qui est tragique. Ils sont englobés par un destin qui leur échappe et qui les broie quoi qu'ils fassent, car cette malédiction remonte fort loin dans le temps ». La faiblesse de l'être humain face aux forces des mythes, mystères et énigmes est établie, elle n'est plus l'objet de spéculation car l'infranchissable limite ne se dispute pas.

Pensée et correspondance

La tradition philosophique, à l'instar de la littérature, a usé de la pratique épistolaire pour partager le fruit de la pensée entre philosophes et entre penseurs. En prenant position à partir de Heidegger comme référence incontournable de la philosophie contemporaine, on jetterait un regard rétrospectif qui rappelle que Descartes, Sénèque ainsi que Platon ont écrit des lettres qui apportent une clarification et/ou une précision à leur philosophie. Du point de vue de la construction d'une œuvre, la lettre constitue chez Sénèque la partie qui édifie l'interlocuteur d'une façon suffisante. D'un philosophe à l'autre, on voit que la forme épistolaire annonce une œuvre en pleine élaboration pour tester sa valeur ou pour donner un avis,

une réponse aux inquiétudes de l'autre. Les systèmes et les traités de philosophie sont élégamment complétés par une correspondance suivie pouvant témoigner de la concordance des pensées. Le discours épistolaire se faisant à la première personne du singulier semble être libre de toutes contraintes et insuffle une certaine énergie au "je" qui donne à la pensée un nouvel élan dans la manière de s'exprimer. La valeur de cette correspondance nous échappe chaque fois que nous n'avons pas prêté une attention au travail de l'historien de la philosophie qui ne manque pas de mentionner la partie épistolaire de chaque œuvre. Là où l'œuvre provoque un repli sur elle-même, là où la parole s'évanouit, la lettre est pour l'auteur l'occasion d'engager un dialogue avec lui-même et avec les autres. La forme épistolaire instaure un dialogue qui laisse l'homme apparaître sous les traits de son individualité authentique ; elle lui permet de parler comme il pense et de penser selon l'ordre des choses qui se présentent à l'esprit. La liberté dont l'auteur de la lettre jouit permet à la pensée de procéder par associations d'idées pour libérer son contenu de façon plus explicite.

La pensée ne s'exprime qu'en fonction du style que l'auteur adopte si bien qu'il n'est pas superflu de dire que de l'œuvre centrale à la correspondance, la pensée se délivre de certaines contraintes et s'exprime plus aisément. La philosophie est dialogue (Platon) parce que la pensée l'est aussi (Descartes (1978 : 911) *Lettre au père Mersenne*², Heidegger, *Lettre sur l'humanisme*³, le monde syndical de nos jours dans son adresse au patronat). Le discours épistolaire exprime les intentions profondes de l'auteur qui s'ouvre à l'autre en vue d'une clarification du contenu du traité. La lettre est donc un facteur essentiel dans la diffusion des idées philosophiques quand on se réfère à la *Lettre sept* de Platon et à la *Lettre-préface* des *Principes de la philosophie* où Descartes préconise une définition de la philosophie selon sa propre compréhension. La forme épistolaire occupe une place prépondérante au sein de la philosophie des Lumières ainsi que dans la littérature du siècle : *Les lettres persanes* de Montesquieu et *Les lettres philosophiques* de Voltaire.

² Lettre du 20 novembre 1629.

³ Lettre de 1946 traduite par Roger Munier.

2. Les normes ou canons de la pensée

La société a, depuis longtemps, élaboré et mis à disposition des conventions qui régissent le système de transmission des messages afin de faciliter leur assimilation. Malgré cette précaution, la communication rencontre des difficultés au niveau de la réception et du décodage des messages dans l'intérêt des interlocuteurs. Emile Durkheim (1990) soutient que le caractère collectif du langage et de la communication confère à la société la prérogative de créer des normes et d'exiger leur utilisation. L'individu peut simplement suggérer des modalités, mais il n'a pas le pouvoir d'imposer leur usage. C'est en ce sens que nous devons comprendre la différence entre Platon et Aristote quand il s'agit d'établir les normes de la connaissance philosophique. Les dialogues du maître avaient abordé les sujets de la connaissance avec sérieux et détermination et avait confectionné une philosophie dont la valeur, au sein de la pensée humaine, reste incontestable. En dépit de l'existence de cette opinion favorable à la philosophie, le disciple demande au maître de rendre compte du pouvoir dont dispose l'homme sur la nature en ce qui concerne la satisfaction du désir de connaître. Le projet de faire connaître le monde sous ses différents aspects pousse le philosophe à remettre en cause la théorie des Idées de son maître parce que l'objet de la connaissance est concret. Aristote récuse la théorie des Idées en raison de son caractère global qui manque de dire de quoi l'Idée est Idée. Afin de confirmer sa démarcation, il dresse la liste des catégories, les instruments (l'organon) de la connaissance et fixe son attention sur la substance en précisant les angles sous lesquels elle peut être connue. Au cours de la même période de l'histoire, la philosophie s'est faite de deux façons différentes tout en restant authentique et cohérente comme elle se fera plus tard par la postérité.

La complexité de la nature humaine, comprenant en son sein l'instinct que Kant a appelé l'insociable sociabilité, ne pouvait pas être le facteur d'une vie paisible en stimulant des relations sociales harmonieuses. Cela étant, l'homme a imaginé lui-même les conditions qui garantiraient le bien-être à chacun des membres de la société. Il a donc défini les conventions devant régir la vie des sociétés dans la gestion des relations entre les individus et entre les groupes ; c'est pourquoi la norme est d'abord morale avant d'être la norme de la pensée. L'homme a établi les conventions pour régler et

réguler la formulation de la pensée exprimant les idées, les besoins et les différentes formes de communication. La convention appelle la norme qui définit le cadre du normal en dehors duquel se trouve l'anormal, ce qui n'a pas de norme. Dans le domaine médical, le vocabulaire semble être bien plus strict et plus rigoureux dans la distinction des termes si bien que le normal signifie l'existence d'une norme et/ou l'absence d'une pathologie, mais l'anormal n'est pas forcément synonyme de pathologie. De façon générale, la norme concerne le comportement régulier de l'individu vis-à-vis des prescriptions morales et du respect des canons de la communication.

Il n'y a pas de langage privé. Le langage est nécessairement public et au service de la pensée qui n'est rien sans celui-ci. Au nom de sa liberté, l'homme peut observer ou ne pas observer la convention de la société là où il élabore des messages dont il veut masquer le contenu par fantaisie. Il peut le faire aussi en respectant un code secret qui interdit au lecteur d'accéder au contenu : exemple de la correspondance entre George Sand et Alfred de Musset. Quand la situation se présente ainsi, on est en présence de l'énigme, de la parabole ou encore de la métaphore. La littérature française au 19^e siècle a connu un développement particulier avec la participation de Balzac, Hugo et bien d'autres dans le respect scrupuleux des conventions de la société parce qu'elle se définissait comme un acte lucide d'information. Le rôle social de la littérature qui est de passer le message éducatif, de raffermir les relations entre les individus se comprenait par l'usage d'une langue supposée universelle. Dans la réalité des faits, on s'est rendu compte que la langue, au lieu d'être universelle, s'enferme plutôt à l'intérieur des groupes sociaux puisque l'essence de la langue se trouve dans le groupe et l'individu ne possède que des parcelles. Les particularités linguistiques du discours oral ou écrit ne favorisent pas une complète expression de la pensée et sa large diffusion.

L'écriture, au service de la pensée, assure une fonction qui mérite d'être explicitée selon Roland Barthes (1972) dans : *Le degré zéro de l'écriture*. L'écriture, en tant qu'une des formes les plus élaborées du langage humain, traduit en trahissant la condition de l'écrivain en même temps que celle de la société dont il est le porte-parole. Pour Barthes, l'écriture ne saurait être neutre (zéro) devant ce qui froisse et divise en classes cette humanité pétrifiée ; c'est pourquoi elle pousse

l'écrivain à l'engagement. Si l'écriture se met fidèlement au service de la pensée, c'est en vue de faciliter le partage des connaissances indispensables aux hommes dans la vie quotidienne. Il serait dommage de réduire l'écriture à cette fonction subalterne alors qu'elle accomplit bien d'autres ayant une portée noble. L'écrivain peut faire jouer au langage un rôle inhabituel, il s'écarte des cadres conventionnels de sorte que le message véhiculé n'est pas toujours perçu et saisi dans sa totalité. C'est ainsi qu'il est à constater que le contenu de la pensée reste enfermé dans des formes ésotériques et hermétiques entretenues délibérément par des gens dotés d'une forte habileté dans le maniement des concepts.

Selon les linguistes, en l'occurrence Ferdinand de Saussure et Emile Benveniste⁴, la pensée n'est rien sans le langage par lequel elle prend la forme qui rend son existence effective. Il s'agit ici du langage humain bien articulé parce que manifestant l'intention de communiquer et de transmettre des messages simples et des connaissances à autrui. En dépit des travaux de l'allemand Karl Von Frisch⁵, il n'est pas commode de qualifier de langage le mécanisme de communication des animaux ainsi que des abeilles. Ce langage reste naturel, c'est-à-dire un ensemble de signaux inhérents à l'être de l'animal et ne faisant usage d'aucun code ni de convention. Le langage humain a l'avantage et la particularité d'être multiforme si bien qu'il ne se contente pas d'utiliser les simples codes conventionnels parce qu'il a aussi la possibilité d'intégrer à ses besoins des signes et des codes qui rendent volontairement le message inaccessible à l'interlocuteur. Peut-on dire que la multiplicité des codes fait partie des normes du langage humain en tant que support de la pensée qui peut s'exprimer d'une manière claire pour transmettre simplement les messages à un interlocuteur ? Ce qu'on appelle langage animal n'est qu'une partie de celui des hommes ayant pour fonction de transmettre des idées sur la base de la réciprocité. Ceci sous-entend avec certitude que les interlocuteurs se comprennent dans la mesure où comprendre signifie de répéter efficacement et même exactement ce qui est compris. En partant de l'absolue intimité entre le langage et la pensée, on arriverait à la conclusion que les deux se plient sous les ordres de la codification et des prescriptions faites par la société.

⁴ Ferdinand de Saussure, 1995, *Cours de linguistique générale*, Payot ; E. Benveniste, 1976, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

⁵ Karl von Frisch, 1969, *Vie mœurs des abeilles*, Albin Michel.

Langage et pensée suivent une logique qui détermine et fixe les normes à suivre par les usagers de la pensée. Ce qui signifie également que le langage évolue en fonction des normes puisque plusieurs mots peuvent désigner la même chose alors qu'un seul mot désignerait plusieurs choses selon la spécificité des langues. Conventions, normes et canons constituent les forces canalisatrices du fonctionnement du langage et de la pensée.

La littérature française du 17^e et du 18^e siècle a produit des modèles de communication directe en redéfinissant les canons et normes de l'écriture. Le roman et la poésie par exemple se pratiquaient dans le respect des règles établies par l'académie. La tragédie au sein du théâtre classique devait respecter scrupuleusement la règle des trois unités : unité de lieu, unité de temps et unité d'action alors que la poésie devait se soumettre à la formelle règle de la versification. En effet, les règles de composition en poésie étaient si strictes que chacun les respectait dans l'objectif de voir son œuvre s'inscrire dans un courant (classique, baroque) ou dans un genre. De la poésie lyrique des troubadours à la poésie en prose des derniers siècles, la pensée a pu traduire dans les mots les états d'âmes, la célébration de l'amour, l'engagement politique du poète, sa prise de position par rapport à certains problèmes sociaux (Victor Hugo) ou le désarroi de l'auteur et de la société.

Historiquement, il s'est développé des formes de pensée voisines à l'énigme que sont le mythe, la parabole et ou le proverbe. La littérature demeure l'un des cadres mettant en relief l'expression de la pensée sous diverses formes. Nous prenons appui sur l'exemple de Balzac H. (2010) à qui la littérature a offert la possibilité d'exploiter l'énigme du temps à travers le mythe de *"La peau de chagrin"*. Le jeune Raphael, au bord du désespoir et candidat au suicide, trouve heureusement une voie magique (la peau de chagrin) pour la résolution de ses problèmes et retarde ou même annule son projet de suicide en redonnant sens à la vie qui, auparavant, était devenue une charge dont il fallait se défaire. Le génie de romancier qu'incarne Balzac est un exemple de démonstration de la capacité de l'homme à cultiver les vertus de la pensée grâce aux fonctions que sont l'imagination et la fabulation. Plus nous donnons satisfaction à nos désirs, plus nous nous rapprochons de notre mort ; aucun homme (dans l'histoire du genre humain) n'a pu obtenir la satisfaction et la réalisation de

ses désirs de façon magique comme ce fut le cas de Raphael. La mystérieuse facilité avec laquelle le jeune a réalisé ses projets ne pouvait que le conduire à la démesure et à la tragédie. Le rêve et la fructueuse imagination de l'homme lui donnent l'impression de vivre dans un monde merveilleux qui a le pouvoir d'effacer les ennuis et les difficultés, mais la réalité ne tarde pas à faire resurgir la contingence de cette existence. L'homme conscient réalise qu'il doit faire face à son implacable destin (condition).

L'évolution des idées va bousculer les structures et règles de la littérature classique octroyant ainsi à l'homme de lettres du 19 et 20^e siècles une liberté bien plus étendue que celle du passé. En effet, le nouveau roman, le nouveau théâtre et la nouvelle poésie ne sont que l'expression du changement intervenu par l'assouplissement des contraintes que la littérature s'était imposée. Les nouvelles pratiques révèlent une autre dimension de la pensée : l'absurdité. La face inexplorée de l'existence est ce qui oppose une résistance à l'effort de compréhension de l'homme, l'insaisissable, l'inexplicable comme Albert Camus le montre dans *L'étranger* (1945) et le *Mythe de Sisyphe* (1942). L'absurdité et les horreurs de la guerre posent à nouveau l'épineux problème de l'existence de Dieu. Le penseur ne peut s'empêcher, dans un contexte comme celui-là, de s'interroger sur ce qui semble évident : qu'est-ce qui lie l'existence de l'homme à celle de Dieu ? L'impossibilité de trouver une solution adéquate au problème posé reconforte la position de l'existentialisme athée défendant la thèse de l'inexistence de Dieu. Dans cette situation d'incertitude, le principal représentant de l'existentialisme athée, Jean-Paul Sartre appelle l'homme à assumer sa responsabilité en tant qu'être absolument libre dans le vide.

3. La pensée énigmatique

Ainsi nous retenons que la connaissance a un contenu qui est le fruit de la combinaison des fonctions respectives de la pensée et du langage. Les philosophes naturalistes, dans le sillage d'Anaxagore, confirment la spécificité de l'être humain dans le règne animal en exposant les données de son pouvoir à explorer et à utiliser les structures de son être. De leurs considérations, il se dégage l'idée selon laquelle seul l'homme sait faire un usage assez étendu de ses facultés. La pensée énigmatique détermine une approche spécifique qui sollicite le sujet et le met en présence d'un mode particulier d'expression

de la pensée. La distinction à faire entre l'énigme et la métaphore est d'une importance capitale puisque le philosophe évite la simple allusion en abordant directement le sujet de sa considération. La métaphore s'insère facilement dans le mécanisme d'élaboration de la connaissance philosophique tandis que l'énigme, un peu plus hermétique, ne convient qu'à d'autres modes astucieux dont la logique, la rhétorique et dans une moindre mesure les mathématiques qui sont des disciplines d'une nature hermétique et proche de l'énigme.

De la métaphore à l'énigme on retient que la première est d'un usage courant en philosophie puisqu'elle n'est que l'expression imagée d'une représentation participant à la résolution d'un problème. L'énigme, par le fait qu'elle cache une ou des difficultés, provoque une joute entre ceux qui ont envie d'exprimer un point de vue sur une question ou un sujet quelconque ; elle appelle à un exercice approfondi dans les méandres des subtilités du raisonnement logique, elle crée et maintient volontairement la difficulté quand on se retrouve en face d'un adversaire combatif. Cependant, des philosophes ont adopté des comportements énigmatiques comme s'ils voulaient adresser un message à la société, une nouvelle manière de philosopher. Diogène le cynique en est un exemple. Sans incarner absolument le prototype du philosophe, il avait initié un comportement énigmatique, c'est-à-dire très particulier en se mettant à la recherche de l'introuvable. Alors, on rencontre chez lui l'énigme de la nature humaine et la particularité du philosophe de chercher une réponse précise là où il est difficile d'introduire la lumière afin de clarifier les données. Diogène le Cynique n'éprouvait aucun sentiment de remords et de culpabilité ; au contraire, il affichait une fierté et un orgueil vis-à-vis de la société comme si elle lui devait quelque respect pour son hardiesse. Voilà ce qu'il y a d'incompréhensible dans l'énigme quand l'homme lui-même devient énigmatique au lieu que ce soit la pensée.

Les sociétés à tradition orale ne sont pas en proie à l'anomie ; autrement dit, elles ne vivent pas une situation de désordre où il y aurait une absence de distinction entre le normal et l'anormal. La communication dans les sociétés à tradition orale obéit à une réglementation rigoureuse, la vie sociale et le système langagier étant eux-mêmes très codifiés. Pourquoi parler de normal et d'anormal dans la gestion des relations interhumaines ? D'une part, on entend par normal, le respect que l'homme voue aux lois ou conventions édictées par

la société en vue de réguler la vie de la communauté. Dans ce cas l'anormal correspondrait à une attitude marginale refusant de se soumettre à la volonté du groupe social. D'autre part, le normal au point de vue de l'expression de la pensée renvoie à l'usage du discours direct tandis que l'anormal concerne l'adoption d'un discours hermétique et énigmatique qui devient aussi et finalement une norme. Il faut éviter la confusion entre l'anormal et l'absence ou l'abandon systématique des conventions et des canons que l'homme a toujours utilisés comme règle d'échanges des idées. C'est une manière d'occulter la réalité que de croire en l'absence de ces règles ou normes dans les organisations sociales au fur et à mesure que le langage humain, se distinguant par sa structuration, rend service à la pensée. Dans les sociétés à tradition orale l'homme gère sa vie quotidienne en se référant au cadre historique des cosmogonies comme l'anthropologie l'en a révélée chez les Dogons et Bambara du Mali⁶, les Bété et les Agni de Côte d'Ivoire, les Fons du Benin, les Yorouba du Nigéria et les Ewés du Togo.

La vie de l'homme dans ces cosmogonies se réfère absolument aux normes et aux valeurs desquelles se dégage une vie éthique très rigoureuse. Si la norme se distingue de la valeur, leur liaison détermine les principes régulateurs de la vie sociale faisant une place importante à l'éducation en tant que celle-ci prépare les jeunes à la vie bonne. L'énoncé des proverbes, des paraboles et des énigmes entre dans le mécanisme éducatif de toute société et plus particulièrement celui des sociétés à tradition orale. L'éducation étant permanente, les énoncés énigmatiques s'adressent à l'ensemble de la société chaque fois que le contexte fait ressentir la nécessité. Il est important d'insister sur le rôle que la tradition orale joue dans ces sociétés qui n'ont pas consigné par écrit le contenu des enseignements parce qu'elles savent les transmettre tout de même par des voies spécifiques de génération en génération. Ainsi, selon Jean-Godfroy Bidima (1998), le proverbe se comprend selon deux versions dans les sociétés à tradition orale d'Afrique. La première version (descriptive) présente l'homme en relation avec la nature et ses phénomènes, la seconde version du proverbe (normative) assume plusieurs fonctions dont une didactique, une juridique et une religieuse mettant l'homme en rapport avec l'absolu.

⁶ Nous pensons à Louis-Vincent Thomas et ses travaux sur l'Afrique.

Nous n'entendons pas faire de l'énigme l'occasion d'un abandon (irrespect) des normes sociales ; au contraire, nous voulons montrer qu'elle fait partie intégrante de la culture humaine. Il arrive à quelques hommes de s'écarter intentionnellement de la norme ou de la convention par un comportement marginal où l'expression de la pensée prend une forme particulière. Une explication cohérente peut être donnée à cette attitude du moment où la norme ou la convention définit un cadre général qui n'intègre pas toujours les particularités individuelles. La particularité ainsi signalée n'est pas synonyme d'une désobéissance mais la caractéristique d'une différence qui voit autrement ce que la majorité ne considère pas comme utile voire nécessaire. Ce n'est que le renouvellement des anciennes pratiques car des études ont prouvé qu'il a toujours existé des méthodes hermétiques de communication. L'Antiquité, à l'instar des autres périodes de l'histoire, reste un exemple par la floraison des mythes et mystères ayant diffusé de nombreux messages aux communautés humaines. Si l'énigme contient un message à découvrir, c'est qu'elle demande à l'individu de fournir des efforts pour sa compréhension. C'est ainsi qu'on s'aperçoit que la religion ne procède pas par un langage direct au cours de son enseignement parce que la parabole y revient souvent et nécessairement. La consultation des oracles des religions naturelles se fait avec l'aide d'un intermédiaire qui traduit le langage des divinités aux hommes. Dans le christianisme par exemple, l'enseignement ne se contente pas de simples allusions, mais prend appui sur la parabole dont le contenu suscite réflexion : « Je suis le chemin et nul ne va au père s'il ne passe par moi ».

Eliade Mircéa, à travers plusieurs de ses ouvrages, fait l'apologie du mythe dans l'histoire de l'humanité depuis l'Antiquité grecque jusqu'à nos jours. Selon le penseur roumain, l'exploitation du mythe, de l'énigme et du mystère est propre à toutes les sociétés aussi bien modernes que traditionnelles parce qu'elles rendent compte du sens de la vie des hommes. La démarche dont le penseur fait usage ne concerne pas la pensée scientifique qui, malgré sa fidélité à l'esprit de rigueur et de cohérence, rencontre aussi des énigmes au cours de ses investigations ; énigmes dont la nature donne la preuve que la connaissance scientifique n'est ni exhaustive ni totale. Le respect de la norme n'est-il pas une condition qui garantit la valeur de la connaissance que l'homme veut avoir

de lui-même et du monde ? L'énigme, dans le cours normal de l'histoire de la connaissance scientifique, reste un obstacle au désir humain de posséder la totalité des secrets du monde ; cette énigme qui limite le pouvoir de l'homme n'est pas à confondre avec celle que nous étudions dans la pensée humaine. Il s'agit d'un côté des mystères de la nature et de l'autre des subtilités de l'intelligence humaine dans le registre langagier donnant lieu à des messages volontairement masqués ou codifiés. De Galilée à Newton en passant par Descartes, la physique a réalisé d'importants progrès sans pour autant montrer pourquoi les conditions d'une vie animale ne sont pas réunies sur les autres planètes. Les sociétés à tradition orale n'ont connu l'écriture que tardivement et ont participé très faiblement au mouvement de la connaissance scientifique, malgré cela elles ont un système de communication performant.

D'aucuns ont cru, sur la base des erreurs, qu'il était naturel de procéder à une division dichotomique des sociétés humaines en voyant dans la pensée scientifique une spécificité des sociétés développées de l'Occident et dans la pensée mythique, énigmatique et mystérieuse une particularité des sociétés en développement. Cette tendance est légitimée par le fait que la civilisation occidentale, s'étant habituée à la pensée rationnelle et scientifique, a jeté un lourd discrédit sur la pensée des sociétés dites traditionnelles qui n'ont pas assez de contacts avec la science. Les habitudes générées par le progrès de la science en Occident ont déterminé des modes de vie qui ne prennent plus tellement en compte l'aspect mythique, énigmatique et mystique de l'existence humaine. Et pourtant, des absurdités inexplicables et inexplicables persistent dans la vie et lui enlève sa saveur. À côté de ce que la science a clarifié, il subsiste des zones d'ombre qui intriguent et créent des soucis à ceux qui croyaient avoir la connaissance totale de la nature grâce à la science. Faut-il, pour cela, remettre en cause le progrès de la science ou comprendre tout simplement qu'elle a des limites ?

En effet, dans les sociétés où l'écriture n'est apparue que tardivement et reste l'apanage d'une minorité, l'énigme se présente comme un mode privilégié au service de la joute oratoire. Les rapports sociaux dans les communautés à tradition orale sont surveillés par les adultes jouissant d'une expérience de la vie et ayant accumulé des connaissances dont les énigmes, les paraboles et les métaphores. Quand des

accrochages surviennent tels que les litiges fonciers et les conflits matrimoniaux, ils n'hésitent pas à puiser dans le répertoire des idées qui font réfléchir comme : « Dandiner les fesses ne sied pas à un orphelin nécessiteux », ou « l'enfant qui joue avec les seins de sa mère ne peut pas en faire autant avec les testicules de son père ». Celui qui use des pensées de ce genre entend jauger la capacité des adversaires qui sont en face de lui ; il attend qu'ils déchiffrent l'énigme en donnant réponse et solution au problème en cours de traitement.

Quelle est la signification du premier proverbe qui dit : « dandiner les fesses ne sied pas à un orphelin nécessiteux » ? Il s'adresse aux personnes n'ayant pas un statut socioéconomique confortable mais voulant faire la compagnie des gens fortunés. Le second attire l'attention de toute personne sur la prudence à observer dans la vie parce qu'il y a des choses que l'on ne doit pas faire et d'autres qu'il ne faut jamais oser faire. La victoire que l'homme remporte, en surmontant les obstacles qui se dressent devant lui dans sa lutte pour accéder à la vie bonne, requiert en même temps une sagesse qui accroit la précaution par rapport aux dangers et aux risques (inutiles). La mauvaise compagnie et la témérité ne sont pas des signes de sagesse parce qu'elles ne contribuent pas à la réalisation du projet que l'homme se fait dans sa quête du bonheur. En examinant ces dictons, on retient que le manque de sagesse conduit l'homme au désarroi, à l'amertume et même à la destruction de sa personne. Imaginons Ulysse nostalgique parce que victime de nombreuses déceptions au cours de ses aventures et qui finit par renoncer au bien-être précaire que l'étranger miroitait à ses yeux.

La littérature occidentale diffuse depuis des siècles des modèles de pensée sous la forme directe ou sous une forme voilée, c'est-à-dire une écriture qui masque volontairement le contenu de son message. Jean de la Fontaine peint et instruit la société par de très belles images où les animaux jouent tous les rôles alors que l'auteur parle bien des hommes ; à cet exemple s'ajoute celui de La Rochefoucauld rendu célèbre par ses maximes. Ils sont des moralisateurs dont les idées et sentences administrent des leçons à la société directement et indirectement. Les courtes sentences semblent être, selon le dernier, la voie par laquelle il peut éveiller la conscience des gens sur le respect des valeurs morales. Bien après ceux-ci, on compte Franz Kafka et Albert Camus qui, sans procéder à une moralisation, révèlent à l'humanité que la vie n'est rien d'autre

qu'une énigme indéchiffrable que l'on doit scruter continuellement. Les textes de Kafka, en l'occurrence *Le procès* où Joseph est retenu prisonnier dans des circonstances inexplicables, montrent le caractère absurde d'une action où la notification de l'arrestation et le motif la justifiant sont confus.

Conclusion

Tenir un discours avec des termes clairs, c'est-à-dire accessibles à l'entendement de la majorité de l'entourage situe l'auteur dans le cadre d'une communication normale qui provoque moins de malentendus. En marge de cette pratique, on rencontre des discours hermétiques correspondant à la logique d'un contexte donné tels que la religion et le mythe. Ceci nous amène à dégager l'idée selon laquelle la pensée humaine épouse les formes les plus variées en vue d'exprimer les besoins selon l'urgence du moment. Il est aussi normal qu'elle emprunte des voies symboliques en usant de ces modes qu'on appellerait des raccourcis sans pour autant perdre de sa valeur. En dehors de ce que nous voulions connaître des formes ésotériques de la pensée humaine, notre curiosité se tournait aussi vers l'homme au comportement énigmatique comme on le voit avec Meursault, le héros qui incarne toute la complexité de la pensée de Camus (1999). Entre le deuil qui le frappe et la présence de Marie à ses côtés, Meursault est une énigme résumée dans la petite phrase "cela m'était égal" qui ne saurait être traduite en d'autres termes bien clairs. Elle complète élégamment l'incipit de *l'Etranger* : « Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas ». Ici, il ne s'agit pas d'un discours hermétique à décrypter mais plutôt d'une histoire lugubre dont la portée reste insaisissable. Nous n'osons pas dire que l'énigme et l'absurde sont assimilables puisque l'énigme se déchiffre tandis que l'absurde pose un problème d'un autre ordre.

La sincérité d'une pensée reste perceptible là où l'auteur aborde la délicate question du sens de la vie, de son absurdité ou des limites que la nature impose aux facultés humaines. L'exercice de la pensée n'est en contradiction avec les normes sociales que si l'acteur choisit de se marginaliser pour des raisons qui lui sont propres. Il est un besoin sinon une exigence de la nature que vivre parmi les siens avec qui on a en partage les éléments de la culture au niveau de l'histoire commune, de la langue, de la sagesse. Ulysse aurait pu poursuivre ses aventures, conquérir le cosmos, les belles femmes étrangères,

mais il n'a pas résisté à ce puissant sentiment de nostalgie qui le dévorait en renaissant continuellement en lui comme une obsession. « *Ce qui meut Ulysse en profondeur, c'est le désir de rentrer chez lui, d'être en harmonie avec le cosmos car cette harmonie vaut plus et mieux que l'immortalité que lui promet Calypso* » (L. Ferry, 2009 : 210). Quand la philosophie contemporaine, par l'intermédiaire de Jürgen Habermas, prêche une éthique de la discussion, elle insiste sur le discours franc et direct et ne semble pas y inclure les subtilités de l'énigme ou de la parabole. Le langage philosophique est déjà compliqué et complexe, alors l'usage de l'énigme est circonstanciel par la volonté de quelques philosophes qui aiment bien compliquer davantage la compréhension du message. Même quand le discours philosophique est performatif, il devient accessible pour autant.

Bibliographie

- ADIGLI Koffitsè, 2013, *Réflexion éthique et philosophique sur la pensée proverbiale des sociétés à tradition orale*, Mémoire de maîtrise, U L, Lomé.
- BALLONG Bilina Iba, 2012, « Philosophie et littérature », *Annales de l'Université de Lomé*, t XXXII 2, Série Lettres et sciences humaines.
- BALLONG Bilina Iba, 2015, « Ricœur et la philosophie du sens », *Germivoire* 5/2017, Abidjan.
- BALZAC (Honoré de), 2010, *La peau de chagrin*, Paris, Pocket.
- BARTHES Roland, 1972, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- BARTHES Roland, 1970, *S/Z. Essais*, Paris, Seuil.
- BIDIMA Jean-Godfroy, 1998, *Le discours philosophique*, Paris, PUF. (Une contribution)
- CAMUS Albert, 1985, *Le mythe de Sisyphe*, Paris Folio Essais.
- CAMUS Albert (1942), 1999, *L'étranger*, Paris, Poche.
- CANGUILHEM Georges, 1991, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.
- CASSIRER Ernst, 1972, *La philosophie des formes symboliques*, tome 2. *La pensée mythique*. Paris, Minuit.
- COMTE- SPONVILLE, A. et FERRY Luc. 1998, *La sagesse des modernes*, Paris, Robert Laffont.
- DESCARTES René, 1978, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard.

- DURKHEIM Emile, 1990, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- ELIADE Mircea, 1957, *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard.
- ELIADE Mircea, 1969, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard.
- ELIADE Mircea, 1971, *La nostalgie des origines*, Paris, Gallimard.
- ELIADE Mircea, 1952, *Images et symboles (Essais sur le symbolisme magico-religieux)*, Paris, Gallimard.
- ELIADE Mircea, 1963, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard.
- ELIADE Mircea, 1965, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.
- FERRY Luc, 2009, *Apprendre à vivre-2. La sagesse des mythes*, Paris, J'ai lu.
- FREUD Sigmund, 1985, *Le rêve et son interprétation*, Paris, Gallimard.
- GIDE André, 1935, *Les nourritures terrestres*, Paris, Gallimard.
- HEGEL Friedrich Wilhelm Georg. 1965. *La raison dans l'histoire*. Paris : UGE/ 10/18.
- HEIDEGGER Martin. 1973, *Qu'appelle-t-on penser*, trad. Aloys et Granel, Paris, PUF.
- KAFKA Franz, 1962, *Le château*, Paris Gallimard.
- KAFKA Franz, 1990, *Le procès*, Paris, Gallimard (Folio).
- RICŒUR Paul, 1969, *Le conflit des interprétations : Essais d'herméneutique*, Paris, Seuil.
- RICŒUR Paul, 1997, *La métaphore vive*, Paris, Seuil.
- SOPHOCLE, 1964, *Théâtre complet*, trad. Robert Pignarre, Paris, Garnier Flammarion.

LA STÉRILITÉ MASCULINE DANS LA SOCIÉTÉ ROMAINE DE LA RÉPUBLIQUE À L'EMPIRE

BOUENDJA Eliane*

Résumé

La société romaine considérait comme un devoir pour tout homme d'avoir des enfants. Lors des recensements quinquennaux, le censeur leur demandait-il s'ils étaient "mariés pour avoir des enfants". Cependant, nombre de couples se sont avérés inféconds. Quand bien même la réaction première dans ce cas était de tenir la femme responsable de cette infertilité, il est souvent arrivé que l'homme en soit responsable. En effet, l'homme pouvait s'avérer stérile à cause d'une insuffisance de sa semence ou même par incapacité de rapports sexuels liée à l'impuissance. De fait, il était considéré par la société comme dénué de toute virilité, aussi faisait-il l'objet soit de moqueries de la part des uns soit de pitié de la part des autres, quand il n'était pas simplement cocufié par son épouse. Cette étude ambitionne de connaître le sentiment et le vécu de l'homme stérile dans la société romaine de la République à l'Empire.

Mots clés : Stérilité, homme, virilité, société, vécu, Rome.

MALE STERILITY IN ROMAN SOCIETY FROM THE REPUBLIC TO THE EMPIRE

Abstract

Roman society considered it a duty for every man to have children, also during the quinquennial censuses; the censor asked if they were "married to have children". However, many couples have proven to be infertile. Even though the first reaction in this case was to hold the woman responsible for this infertility, it has often happened that man is responsible for it. Indeed, man could prove sterile because of a lack of his seed or even through inability to intercourse linked to impotence. In fact, he was regarded by society as devoid of all manliness, so he was the object either of mockery on the part of some or of pity on the part of others, when he was not simply cuckolded by his wife. This study aspires to know the feeling and the experience of the sterile man in the Roman society of the Republic to the Empire.

Keywords: Infertility, man, virility, society, lived, Rome.

Introduction

Si la nature vous fait naître, elle vous prescrit aussi de procréer et vos parents en vous élevant vous ont imposé l'obligation de faire grandir pour eux des petits-enfants, si

* Université Omar Bongo, Libreville, Email : bouendja@yahoo.fr

vous avez quelque sens de l'honneur. S'ajoute à cela le fait que vous avez eu la chance de disposer d'un long délai pour vous acquitter de cette charge, tout au long des années de votre vie que vous avez gaspillées sans porter le titre de mari ou de père¹.

Ainsi s'exprimaient Camille et Postumius, censeurs en 403 av. J.-C., à l'endroit des hommes parvenus à la vieillesse sans avoir accompli ce devoir qui était de prendre une épouse afin de susciter des descendants. Ces censeurs préconisaient d'ailleurs que ces derniers soient frappés d'une amende pour avoir manqué à ce devoir. Plus tard, dans la même perspective d'encourager les naissances, l'empereur Auguste (27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.) mit en place une loi, la *lex iulia de maritandis ordinibus*, qui incitait les classes sénatoriales et équestres à se marier et à procréer, d'où les récompenses accordées aux pères de trois enfants sous la forme d'une accélération de leur carrière publique². Susciter une descendance était en effet considéré comme un devoir qui incombait à chaque citoyen romain d'autant qu'il émanait de la coutume des ancêtres. Si, comme nous pouvons le voir, de la République à l'Empire, les autorités éprouvaient le besoin d'encourager les naissances, c'est qu'il y avait de moins en moins de familles nombreuses, les couples préférant limiter les naissances, sans doute à cause des conditions socio-économiques auxquelles ils faisaient face. Il y avait une inclination vers le célibat de plus en plus importante ; et une réelle volonté des femmes de prendre leur indépendance, ce qui les a parfois conduites à être considérées, à tort ou à raison, comme des dévergondées. En somme, cette période est caractérisée par une véritable déperdition des valeurs morales d'antan, comme le constate L. Friedlaender (1865, p. 369) :

A la profonde et terrible subversion de toutes les idées morales, qui fut l'effet le plus désastreux des longues guerres civiles, il n'y avait, d'abord, possibilité d'apporter remède qu'extérieurement. Quand, en l'an 18 avant notre ère, Auguste fulminait contre le célibat, ou se récriait au sénat contre l'inconduite des femmes, les déclamations pathétiques d'Horace, comme les plaintes élégiaques de Propertius,

¹ Valère Maxime, II, IX, 1 : « *Natura uobis quemadmodum nascendi ita gignendi legem scribit parentesque uos alendo nepotum nutriendorum debito, si quis est pudor, alligauerunt. Accedit his quod etiam fortuna longam praestandi huiusce muneris aduocationem estis adsecuti, cum interim consumpti sunt anni uestri et mariti et patris nomine uacui* ».

² Dion Cassius, 54, 16, 1 sq.

s'accordaient avec les plaisanteries les plus risquées d'Ovide, sur ce point que la vertu des femmes était, de leur temps, chose introuvable à Rome.

Mais qu'à cela ne tienne, ces faits révèlent une réalité indéniable dans la société romaine : l'obligation faite à tout homme d'engendrer des descendants non seulement pour la survie de son nom et donc de sa famille, mais aussi pour la pérennité de la société tout entière. En effet, les enfants « étaient nécessaires à la survie des cultes familiaux, du patrimoine, du nom et de la race, sans compter celle de l'Etat », nous précise J.-P. Néraudau (1984, p.180).

Cependant, il est arrivé que malgré la bonne volonté du couple d'accomplir ce devoir civique, il n'y parvint pas pour cause de stérilité. Le mot stérile vient du latin *sterilis* c'est-à-dire infécond, et M. Marzano (2008)³ nous apprend qu'« au départ, il a été utilisé pour désigner un animal qui ne produisait pas de petit. Progressivement, on commence à employer le terme de façon péjorative, pour qualifier tout homme et toute femme " inapte à la génération" ». Quand bien même les études démontrent que la stérilité des couples est due à 33% à la femme, 21% à l'homme, 39% aux deux conjoints, alors que pour 7% de couples les causes restent inexplicables⁴, la mentalité collective ne fait pas toujours preuve d'une telle objectivité dans l'analyse de la responsabilité de chaque conjoint. Bien au contraire, ce phénomène, présent dans toutes les sociétés et de tout temps, a souvent largement été imputé à la femme. En effet, lorsqu'un couple est infécond, les regards se tournent automatiquement vers la femme, sans doute parce que « La femme est porteuse des espérances du couple et du groupe familial, puisque c'est elle qui recueille la graine, la fait fructifier jusqu'au moment où l'enfant enfin mûr tombe sur terre, elle seule est habituellement rendue responsable de l'absence de descendance » (J. Gélis, 1984, p. 38).

Le fait que la mentalité collective attribue automatiquement la stérilité du couple à la femme, justifie sans doute la carence d'écrits consacrés à la stérilité masculine que nous avons pu constater. Cependant, certains auteurs anciens, à l'instar de Lucrèce⁵ et de Pline l'Ancien⁶, abordaient déjà la question de la stérilité chez l'homme en évoquant notamment

³[en ligne]

⁴F. Pinguet, [en ligne]

⁵*De la nature*, IV, 1235-1260.

⁶*H. N.*, XX, 114.

les causes y relatives. Les travaux récents⁷ consacrés à cette question analysent eux aussi essentiellement les causes de la stérilité masculine ainsi que les solutions que les anciens proposaient pour y remédier. Toutefois, certains points d'ombre relatifs à la stérilité masculine dans la société romaine subsistent : en effet, dans cette société où le *uir*⁸ occupe une place privilégiée, comment la stérilité de l'homme était-elle perçue dans la société ? Quel était le vécu quotidien de l'homme stérile dans son foyer et en-dehors de celui-ci ? Quel regard porte-il sur lui-même ? L'objet de cette étude vise à connaître le sentiment et le vécu de l'homme stérile au sein de la société romaine à travers l'analyse des sources littéraires. Toutefois, au regard de cette culture foncièrement misogyne, nous sommes amenée à émettre les hypothèses suivantes : la stérilité masculine était inenvisageable par la société ; aussi, lorsque l'homme était conscient de son infertilité, il vivait dans le déni total de cette situation et continuait à tenir sa femme responsable.

1. La stérilité masculine, un fait avéré

Il est certes vrai que le premier réflexe en cas d'infertilité d'un couple est de tenir la femme responsable de cette situation comme le révèle M. Marzano (2008)⁹ : « Dans l'Antiquité, la fécondité était considérée comme un don divin et, lorsqu'un couple ne parvenait pas à avoir des enfants, la responsabilité retombait toujours sur la femme. Encore aujourd'hui, la stérilité est imputée d'une façon générale à la femme » ; mais la stérilité de l'homme est loin d'être une utopie. Les avancées de la science démontrent aujourd'hui que certains hommes sont en effet incapables de devenir pères, au sens biologique du terme, pour des raisons notamment médicales ; F. Pinguet le précise en ces termes :

Les spermatozoïdes présents dans le sperme peuvent être trop peu nombreux (oligospermie), trop peu mobiles (asthénospermie), ou il peut y avoir un excès de spermatozoïdes atypiques (téatospermie) ; Les spermatozoïdes peuvent comporter des anomalies génétiques, les rendant pas ou peu féconds. Leur fabrication peut être

⁷ En autres ceux de E. Simond-Bertocchi, 2007 et G. Ranzanici et al., 2008.

⁸ *Vir* signifie homme par opposition à la femme. Il faut rappeler que la société romaine est patriarcale, aussi la masculinité est-elle fondée sur la capacité à se gouverner soi-même ainsi que les autres, non seulement en politique ou à la guerre mais aussi dans son intimité conjugale.

⁹ [En ligne]

même totalement arrêtée, c'est l'azoospermie, trouble
exceptionnel (F. Pinguet)¹⁰.

Ces études, comme nous pouvons le constater, ont
effectivement démontré que la stérilité de l'homme est attestée
au plan médical. Mais déjà dans l'Antiquité, la responsabilité
de l'homme dans l'infertilité du couple était reconnue malgré
ce qu'en pensait la mentalité collective ; et les causes
médicales y relatives étaient déjà évoquées comme cela ressort
à travers ces propos de Lucrèce :

La stérilité (de l'homme) est due en effet à une semence ou
trop épaisse, ou trop liquide et trop claire. Trop claire, elle ne
peut demeurer fixée à sa place assignée, et s'écoule aussitôt
sans provoquer la fécondation. Trop épaisse au contraire, elle
manque de fluidité dans l'émission, son élan est sans vitesse
ni légèreté : aussi ne peut-elle pénétrer partout également, ou
bien, après avoir pénétré à son endroit, se mêle-t-elle
malaisément à la semence de la femme¹¹.

La stérilité de l'homme, au regard de ces propos de
Lucrèce, était médicalement attestée ; elle était liée à une
mauvaise qualité des spermatozoïdes. Elle était donc une
réalité que l'homme devait bien finir par admettre plutôt que
de vivre dans le déni en continuant à accuser sa femme d'être
responsable de l'infertilité de leur couple. Lucrèce a fait preuve
d'objectivité dans l'analyse des causes de l'infertilité d'un
couple, il ne s'est pas borné à accuser la femme et donc à nier
la possible responsabilité de l'homme dans cette situation, il a
exploré plusieurs possibilités. Certains auteurs, lorsque la
stérilité de l'homme est avérée, y voient des causes d'ordre
surnaturel par manque d'objectivité. C'est dans cette logique
que D. Gourevitch (1984, p. 145) note : « Pline, qui avait
raisonnablement envisagé la stérilité de la femme ou du
couple, est très partial quant à la stérilité masculine. Pour lui,
elle n'est pas naturelle ; elle est induite par des moyens très
suspects, qui relèvent plus ou moins nettement de la magie ». Pline l'Ancien¹² attribue en effet la stérilité masculine à la

¹⁰ [En ligne]

¹¹ *De la nature*, IV, 1239-1246 : « *Nam steriles nimium crasso sunt semine partim, et liquido praeter iustum tenuique uicissim. Tenuis locis quia non potis est adfigere adhaesum, liquitur extemplo et reuocatum cedit abortu. Crassius his porro quoniam concretius aequo mittitur, aut non tam prolixo prouolat ictu, aut penetrare locos aequae nequit, aut penetratum aegre admiscetur muliebri semine semen* ».

¹² *H. N.*, XX, XLIV, 114

consommation de certaines plantes telle que l'ache, aussi dit-il que « ceux qui en mangent deviennent stériles, hommes ou femmes »; il dit par ailleurs :

D'après la tradition, le nymphéa est né d'une nymphe morte de jalousie pour Hercule – aussi quelques-uns l'appellent-ils héracléon, et d'autres rhopalon, pour sa racine en forme de massue – et ce serait pourquoi ceux qui en boivent pendant douze jours sont incapables de faire l'amour et privés de semence »¹³.

Ces propos de Pline l'Ancien laissent entendre que la stérilité de l'homme pouvait survenir de façon accidentelle, notamment par l'absorption de plantes nocives, normalement consacrées à des repas funéraires ; ce n'était donc pas un état permanent, encore moins un fait volontaire de la part de l'homme, contrairement à la femme qui pouvait délibérément se rendre stérile notamment en absorbant des produits qui y concouraient¹⁴.

Si nous nous en tenons à Lucrèce et Pline l'Ancien, il ressort que la stérilité masculine était parfois liée à une insuffisance ou à une mauvaise qualité de sa semence dont les facteurs pouvaient être endogènes ou exogènes ; dans tous les cas, cela était un véritable handicap pour féconder son épouse.

Par ailleurs, l'homme pouvait être dans l'incapacité de féconder son épouse à cause d'une impossibilité de rapports sexuels, laquelle était due à l'impuissance ou à l'absence de testicules, c'était en l'occurrence le cas des eunuques. La stérilité pouvait en effet être la résultante d'une émasculature ; c'est cette idée qui est soulignée dans cette interrogation de Martial¹⁵ : « Pourquoi t'a-t-on privé de ta virilité avec un fragment de vaisselle de Samos » ? (*Abscisa est quare Samia tibi mentula viros ?*) Dans ce cas précis, l'homme était condamné à la stérilité car étant incapable d'avoir des rapports sexuels encore moins de féconder.

La stérilité de l'homme peut en effet avoir des causes congénitales :

Les hommes peuvent également être stériles de naissance ou à cause de certaines malformations des endroits qui servent à

¹³ H. N., XXV, XXXVII, 75 : « *Nymphaea nata traditur nymphea zelotypia erga Herculem mortua – quare Heracleon uocant aliqui, alii rhopalon a radice clauae simili – ideoque eos qui biberint eam xii diebus coitu genituraque priuari* ».

¹⁴ Juvénal, VI, 595

¹⁵ *Epigr.*, III, 81

la copulation comme l'absence de testicules ou l'hypospadias. Ainsi le sperme débouche ailleurs qu'à l'emplacement naturel. Chez d'autres, c'est au cours de la vie que survient cette infirmité, tantôt par excès d'embonpoint ou suite à des maladies chroniques, une forte cachexie (K. Blondel, 2004, p. 163).

En outre, Lucrèce et Pline l'Ancien sont d'accord pour dire que la stérilité du couple était parfois le fait d'une incompatibilité d'un point de vue biologique entre le mari et la femme car chacun d'eux pouvait en effet avoir des enfants avec un partenaire autre ; c'est dans cette perspective que nous pouvons entendre ces propos de Lucrèce :

Tel homme est plus fécond avec telle femme, et telle femme recevra plus facilement de tel autre le fardeau qui la rend gravide. Souvent des femmes, après être restées stériles pendant plusieurs hyménées, ont trouvé un époux capable de leur donner des enfants, et de les enrichir d'une douce lignée. Et des hommes dont les premières épouses, malgré leur fécondité, n'avaient pas connu d'enfantement, ont rencontré enfin une nature assez bien assortie pour pouvoir assurer à leur vieillesse l'appui d'une descendance¹⁶.

C'est dans cette même logique que Pline l'Ancien précise qu'« il existe une véritable incompatibilité entre certaines natures physiques ; bien que stériles entre elles, elles deviennent fécondes, si elles contractent d'autres unions, tels que Auguste et Livie »¹⁷. La stérilité de l'homme aussi bien que celle de la femme pouvait être temporaire jusqu'à ce que chacun d'eux trouvât le partenaire compatible pouvant lui permettre de manifester sa fécondité.

Dans tous les cas, la stérilité du couple, contrairement à la mentalité collective qui tenait systématiquement la femme responsable de cette situation, pouvait être le fait de l'homme. Cependant, il semble évident qu'elle reste culturellement difficilement avouable d'où l'évocation par certains auteurs de raisons liées à la magie. Mais une fois cette réalité admise, quel était le quotidien de l'homme stérile ?

¹⁶ *De la nature*, IV, 1250-1255 : « *Atque alias alii complent magnis, ex aliisque succipiunt aliae pondus magis inque grauescunt. Et multae steriles Hymenaeis ante fuerunt pluribus, et nactae post sunt tamen unde puellios suscipere, et partu possent ditescere dulci. Et quibus ante domi fecundae saepe nequissent uxores parere, inuentast illis quoque compar natura, ut possent gnatis munire senectam* ».

¹⁷ *H. N.*, VII, XIII, 11 : « *Est quaedam priuatim dissociatio corporum, et inter se steriles, ubi cum aliis iunxere, gignunt, sicut Augustus et Liuia* ».

2. L'homme stérile vu par lui-même

Les bases morales de la natalité chez les Romains étaient très anciennes ; en effet :

Les Romains ne voyaient pas d'autre finalité au mariage. Ainsi, lors des recensements quinquennaux, les censeurs demandaient aux citoyens s'ils étaient mariés "pour avoir des enfants" (*liberorum quaerendorum causa*), formule officielle qui fondait une déontologie du mariage d'où étaient exclus le désir et le plaisir. Encourager la natalité, c'était donc d'abord encourager le mariage. Les enfants étaient nécessaires à la survie des cultes familiaux, du patrimoine, du nom et de la race, sans compter celle de l'Etat (J.-P. Néraudau, 1984, p. 179-180).

Nous voyons donc que le but premier d'une union conjugale était de procréer ; d'ailleurs, le terme *matrimonium*, employé pour désigner les justes noces dérive du mot *mater*, qui signifie mère, aussi convenons-nous avec P. Grimal (1995, p. 66) qu' « épouser une femme, c'était l'appeler à devenir "mère". Et ce titre lui appartenait avant même qu'elle n'eût mis au monde des enfants. De la même façon, l'époux recevait celui de "père" *pater*, dès l'instant qu'il était uni en "justes noces" ».

L'homme avait donc mission de procréer en s'unissant à une femme en justes noces ; manquer à ce devoir civique pouvait engendrer beaucoup de souffrances chez celui-ci, car il se sentait profondément atteint dans sa virilité. N'oublions pas que l'homme, au sens propre du terme est appelé *vir*, d'où est tiré le terme virilité qui caractérise ce dernier. Cette situation devait engendrer une douleur telle que les hommes imploraient les dieux pour leur épargner ce châtement et changer les événements en leur faveur. Cet état de souffrance morale ressort clairement dans ces propos de Lucrèce¹⁸ : « Et l'on voit des hommes en pleurs inonder de sang les autels, y répandre la fumée de leurs offrandes, afin d'obtenir une abondante semence qui rende leurs femmes grosses ». Au regard de ces propos de Lucrèce, il ressort que les hommes considéraient la stérilité dont ils étaient victimes comme un châtement divin, aussi imploraient-ils l'intervention des dieux ; et l'auteur nous apprend en outre qu'ils répandaient d'abondantes larmes en

¹⁸ De la nature, IV, 1235 : « Et multo sanguine maestis conspergunt aras adolentque altaria donis, ut grauidas reddant uxores semine largo ».

offrant des sacrifices aux dieux, ce qui témoigne de leur profonde affliction. Ces larmes étaient d'autant plus justifiées que leur désir d'avoir des descendants était lié au rôle majeur que ces derniers tenaient dans la vie. En effet, nous dit M. Marzano [en ligne] :

Avoir un enfant, c'est s'inscrire à l'intérieur d'une généalogie qui, avant même d'être un catalogue de noms, est le symbole de l'appartenance à une famille. Dans ce contexte, ce qui fait d'un homme un père, c'est surtout son désir de le devenir. Certes, les raisons de ce désir sont multiples. Un homme peut désirer un enfant, car il peut vouloir montrer à soi-même et aux autres qu'il est capable d'endosser ce rôle, exactement comme son propre père l'avait fait. [...] Il peut vouloir simplement laisser une trace derrière soi, quelqu'un à qui transmettre son nom, ses biens, ses valeurs.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons aisément imaginer la douleur qui était celle des hommes stériles, dans la mesure où ces derniers réalisaient que sans enfants, il leur était impossible de transmettre leur nom et donc s'inscrire dans la généalogie de leur famille, de même qu'il n'avait aucun héritier naturel à qui transmettre leur patrimoine, ils éprouvaient sans l'ombre d'un doute un sentiment de diminution par rapport à leurs concitoyens.

La diminution de l'estime de soi qui émane de son incapacité à procréer a parfois conduit l'homme à tolérer sinon encourager les relations extraconjugales de sa femme dans le but d'obtenir une progéniture par ce moyen ; c'est dans cet ordre d'idées que V. Girod (2013, p. 118) dit : « Parfois, lorsque le mari était impuissant et par conséquent stérile, et qu'il voulait prouver sa virilité en engrossant son épouse, il faisait lui-même appel à un client qui déflerait et fécondait sa patronne ». L'homme stérile était dans une situation où il se sentait presque obligé de trouver non seulement le moyen de sauver les apparences mais aussi d'éviter que sa femme ne le quittât pour un autre qui aurait pu lui susciter une descendance, aussi se retrouvait-il parfois père d'enfants dont il n'était pas le géniteur, comme le souligne Juvénal¹⁹ à travers cette satire :

Réjouis-toi, pauvre homme, présente toi-même la potion,
quelle qu'elle soit, car si elle voulait bien sentir dans ses
flancs distendus le tressaillement douloureux de l'enfant, tu
pourrais te trouver père d'un Ethiopien, et bientôt il n'y en

¹⁹ VI, 600

aurait plus, dans ton testament, que pour ce noir héritier, que tu ne te déciderais pas à regarder au jour²⁰.

Cette attitude permissive de l'homme vis-à-vis de l'infidélité de sa femme se justifie sans doute par le sentiment de culpabilité qui l'anime de ne pas pouvoir lui offrir la joie de devenir *mater* ; c'est dans cette logique que nous pouvons entendre ces propos de M. Marzano (2008)²¹, tenus au sujet de notre société actuelle :

Au-delà du diagnostic médical, la stérilité représente un vécu personnel, souvent chargé de souffrance et de culpabilité. Encore aujourd'hui, dans l'imaginaire social, le sperme véhicule le symbole du pouvoir masculin dans l'accomplissement de la sexualité du couple et dans la réalisation de la procréation. C'est pourquoi un homme stérile peut se sentir menacé dans sa puissance sexuelle. En outre, il peut vivre mal le fait de ne pas pouvoir offrir à ses parents les petits-enfants qu'ils réclament ; de voir s'éteindre sa lignée ; de ne pas pouvoir donner un enfant à celle qu'il aime.

En somme, nous voyons que l'homme stérile connaissait une véritable souffrance morale ; le regard qu'il portait sur lui-même était emprunt d'une perte d'estime de soi et de la culpabilité. Le mal-être qu'il vivait pouvait le conduire à renoncer à son orgueil personnel, à sa fierté, dans le but de satisfaire le désir de son épouse et ne pas se mettre en porte-à-faux avec les normes d'une société qui attendait de lui qu'il eût des enfants.

Nous voyons donc que la stérilité de l'homme entraînait chez ce dernier une réelle souffrance morale et psychologique ; elle lui procurait le sentiment d'être dénué de toute virilité d'où il cherchait parfois par tous les moyens à sauver les apparences, quitte à encourager des relations extraconjugales de la part de sa femme. Mais quel regard la société portait-elle sur l'homme ?

3. L'homme stérile vu par les autres

La stérilité de l'homme était d'abord et avant tout une affaire privée, qui impliquait en priorité les membres de la *domus* (maison), en tête desquels l'épouse. Face à la situation

²⁰ « *Gaude, infelix, atque ipse bibendum porrige quidquid erit ; nam si distendere uellet et uexare uterum pueris salientibus, esses Aethiopis fortasse pater, mox decolor heres impleret tabulas numquam tibi mane uidendus* ».

²¹ [En ligne]

que vivait son mari, quelle était l'attitude de cette dernière ? Rappelons que l'homme pouvait être stérile soit par déficience du sperme soit par impossibilité de rapports due à l'impuissance, et l'attitude de la femme était donc fonction des causes de la stérilité de ce dernier.

En effet, lorsque le mari était stérile par impossibilité de rapports sexuels, sa femme allait assouvir ses besoins auprès d'un autre : « Si la malheureuse voulait malgré tout goûter aux étreintes charnelles et éventuellement fécondantes que son mari était incapable de lui donner, elle pouvait se consoler discrètement avec un amant » (V. Girod, 2013, p. 117-118). L'épouse d'un homme stérile accumulait des relations extraconjugales, consciente que son mari ne pouvait pas la satisfaire ; c'est dire donc qu'un homme stérile, par le fait qu'il n'était pas capable d'avoir des relations sexuelles avec sa femme à cause de son impuissance ou parce qu'il s'agissait d'un eunuque, était généralement cocufié par son épouse. Il l'était d'autant plus que sa virilité était remise en question. N'est-ce pas cette idée que nous retrouvons dans cette situation que relate Martial :

L'eunuque Dindymus fatigue vainement Aegle de concert avec un vieillard, et la belle reste sec au milieu du lit. Le manque de vigueur pour le premier, le nombre des années pour le second, les rendent également inaptes à la besogne : c'est pourquoi l'envie et les efforts de l'un comme de l'autre sont sans effet. Aegle t'adresse ses supplications pour elle et pour ces deux malheureux : rends à l'un la jeunesse, Cythérée, et à l'autre la virilité²².

Ces propos de Martial nous apprennent qu'un homme stérile par impossibilité de rapports sexuels, était dénué de toute virilité et donc même de ce qui fait l'essence d'un homme ; pour cette raison, il était même parfois assimilé à une femme comme dans ce passage : « L'eunuque Thelys était en toge. Numa le vit et s'écria : "Voilà une femme condamnée pour adultère !" »²³.

Lorsque la stérilité était la conséquence d'une déficience du sperme, la femme allait avec un autre homme dans la

²² *Epigr.*, XI, 81 : « cum sene communem uexat spado Dindymus Aeglen et iacet in medio sicca puella toro. Viribus hic, opera non est hic utilis annis: ergo sine effectu prurit utrique labor. Supplex illa rogat pro se miserisque duobus, hunc iuuenem facias, hunc, Cytherea, uirum ».

²³ Martial, *Epigr.*, X, 52: « Thelyn uiderat in toga spadonem : damnatam Numa dixit esse moecham ».

perspective d'être fécondée. Dans ce cas précis, la relation extraconjugale visait un double objectif : évidemment permettre à la femme de devenir enfin mère, mais aussi de sauver la réputation de son mari en faisant croire à la société que l'enfant était de lui. Ici, cette relation adultérine était plus ou moins consentie par le mari quand ce n'est pas lui-même qui trouvait un client pour cela ; mais, précise V. Girod (2013, p. 118) : « Si cela se savait, le mari trompé devenait la risée de ses voisins ». Il faut dire que la stérilité d'un époux était généralement connue du voisinage, et lorsque du jour au lendemain celui-ci se retrouvait père, le subterfuge ne passait pas vraiment inaperçu ; la chose était bien connue comme l'attestent ces propos de Juvénal :

Si elle voulait bien sentir dans ses flancs distendus le
tressaillement douloureux de l'enfant, tu pourrais te trouver
père d'un Ethiopien, et bientôt il n'y en aurait plus, dans ton
testament, que pour ce noir héritier, que tu ne te déciderais
pas à regarder au jour²⁴.

Le ton ironique employé ici par Juvénal laisse largement penser que l'homme stérile qui se retrouvait père d'un enfant dont il n'était pas le géniteur, était moqué dans la société.

Toutefois, la stérilité de l'homme pouvait aussi susciter de la compassion chez ses contemporains. En effet, au regard de ces propos tenus par Lucrèce : « Ce ne sont pas d'ailleurs les puissances divines qui refusent à personne la semence créatrice, pour priver un malheureux de s'entendre appeler de ce doux nom de père, et le condamner toute sa vie à des amours stériles »²⁵. L'auteur adopte ici un ton plein de compassion à l'égard du concerné, il est pratiquement entrain de le plaindre du fait qu'il est condamné à ne pas avoir d'enfants. Nous nous rendons compte que la situation de l'homme stérile n'a pas toujours suscité que des railleries dans son entourage, d'aucuns éprouvaient de la peine pour lui.

Cette peine était d'autant plus justifiée que chaque Romain était conscient de l'importance d'avoir des enfants. Les enfants étaient effet un appui indéniable pour les parents notamment dans leur vieillesse ; n'est-ce pas ce rôle

²⁴ *Satires*, VI, 600 : « *Nam si distendere uellet et uexare uterum pueris salientibus, esses Aethiopis fortasse pater, mox decolor heres impleret tabulas numquam tibi mane uidendus* ».

²⁵ *De la nature*, IV, 1235: « *Nec diuina satum genitalem numina cuiquam absterrent pater a gnatis ne dulcibus umquam appelletur, et ut sterili Venere exigat aeuom* ».

prépondérant à l'égard des parents que Lucrèce nous décrit à travers ce récit : « Voilà pourquoi la Grande Mère est entourée d'hommes armés. Peut-être aussi leur présence signifie-t-elle que la déesse nous prescrit d'être résolu à défendre par les armes et le courage la terre de nos pères, et à être les soutiens et la gloire de nos parents »²⁶? Au regard de ces propos de Lucrèce, il ressort que les enfants étaient les garants des intérêts et du patrimoine de leurs parents, ils étaient l'objet de leur fierté et leur gloire. Et quiconque ne disposait pas de ce soutien et de la sécurité qu'ils incarnaient paraissait en effet bien malheureux, d'où il inspirait de la pitié à une frange de ses concitoyens.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons retenir que la stérilité masculine n'était pas méconnue de la société romaine, cependant certains auteurs se montrent très partiaux lorsqu'ils analysent cette question, sans doute parce que la mentalité collective incrimine la femme de façon systématique en cas d'infertilité du couple et parce que cette réalité reste difficilement avouable par une bonne frange de la population masculine. Il est néanmoins avéré que l'homme pouvait être stérile pour diverses raisons notamment à cause d'une insuffisance de semence ou encore simplement par impuissance ou émasculon lorsque la stérilité n'était pas liée à des raisons métaphysiques. Autrement dit, les causes de l'infertilité de l'homme étaient bien connues et scientifiquement démontrables ce qui n'empêchait de tenir la femme responsable de cette situation dans un premier temps.

Il faut tout de même souligner que la stérilité de l'homme n'était pas un sujet dont on débattait dans le foyer contrairement, par exemple, dans nos sociétés africaines où les solutions sont envisagées de concert au sein de la famille notamment entre la belle-mère et sa bru afin d'empêcher l'homme de se rendre compte de sa stérilité, d'où par exemple le recours au frère du mari pour lui susciter une descendance à son insu, etc. Toutefois, dans la société romaine, l'homme stérile ne vivait pas dans le déni de son incapacité à féconder ; il était conscient de son handicap. Aussi a-t-il parfois cherché

²⁶ *De la nature*, II, 639-642 : « *Propterea magnam armati matrem comitantur, aut quia significant diuam praedicere ut armis ac uirtute uelint patriam defendere terram, praesidioque parent decorique parentibus esse* ».

des voies et moyens pour y remédier. Cette situation engendrait chez ce dernier une grande souffrance morale et psychologique à cause du fait qu'il avait le sentiment d'être dénué de ce qui fait l'essence même du *vir*, la virilité. Cette atteinte à son estime l'a parfois conduit à tolérer les relations extraconjugales de son épouse qui allait chercher auprès d'un autre ce que son mari ne pouvait pas lui offrir.

L'homme stérile était donc très souvent cocufié par son épouse ; raillé par la société qui le voyait père d'enfants dont il n'était pas le géniteur et qui ne se gênait pas de lui rappeler son manque de virilité. En effet, la société pouvait se montrer très cruelle vis-à-vis de lui, le considérant presque comme un « sous homme » ou même une femme à l'apparence d'un homme. Toutefois, il était tout de même pris en peine par une frange de la population qui le plaignait de ne pas pouvoir jouir du privilège d'être père et donc de ne pas bénéficier du soutien indispensable d'un enfant dans sa vieillesse. Il faisait donc parfois l'objet de compassion de la part de certains de ses congénères et qui ne manquaient pas de lui témoigner de leur affection et leur soutien moral. En somme, la stérilité, qu'elle émane de l'homme ou de la femme, a toujours été l'objet d'une grande souffrance jusqu'aujourd'hui.

Sources et bibliographie

Sources

- DION CASSIUS, 1865, *Histoire romaine*, Tome 7, traduit par E. Gros et V. Boissée, Paris Librairie Firmin Didot Frères, Fils et Cie.
- JUVÉNAL, 1974, *Satires*, texte établi et traduit par De Labriolle P. et Villeneuve F., 11^e tirage, Paris, CUF.
- LUCRÈCE, 1962 : *De la nature*, tome I, livres I-III, texte établi et traduit par Ernout A., 11^e tirage revu et corrigé, Paris, CUF.
- LUCRÈCE, 1964 : *De la nature*, tome II, livres IV-VI, texte établi et traduit par Ernout A., 11^e tirage revu et corrigé, Paris, CUF.
- MARTIAL, 1961, *Epigrammes*, tome I, livres I-VII, texte établi et traduit par Izaac H. J., 2^e édition, Paris, CUF.
- MARTIAL, 1961, *Epigrammes*, tome II, livres VIII-XII, texte établi et traduit par Izaac H. J., 2^e édition, Paris, CUF.
- PLINE L'ANCIEN, 1965, *Histoire Naturelle*, livre XX, texte établi, traduit et commenté par André J., Paris, CUF.

- PLINE L'ANCIEN, 1974, *Histoire Naturelle*, livre XXV, texte établi, traduit et commenté par André J., Paris, CUF.
- PLINE L'ANCIEN, 1977, *Histoire Naturelle*, livre VII, texte établi, traduit et commenté par Schilling R., Paris, CUF.
- VALÈRE MAXIME, 1995, *Faits et dits mémorables*, tome I, livres I-III, texte établi et traduit par Combès R., Paris, CUF.

Bibliographie

- BLONDEL Karen, 2004, *La relation entre la femme et le médecin dans la Rome antique*, Thèse de Doctorat en médecine, Université Henri Poincaré, Nancy 1.
- FRIEDLAENDER Ludwig, 1865, *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins*, T. 1, Paris, C. Reinwald.
- GÉLIS Jacques, 1984, *L'Arbre et le Fruit*, Fayard.
- GIROD Virginie, 2013, *Les femmes et le sexe dans la Rome antique*, Paris, Tallandier.
- GOUREVITCH Danielle, 1984, *Le mal d'être femme. La femme et la médecine dans la Rome antique*, Paris, édition Les Belles Lettres.
- GRIMAL Pierre, 1995, *L'amour à Rome*, Paris, édition Payot et Rivages.
- MARZANO Michela, 2008, *L'éthique appliquée*, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 3823, [en ligne], <https://books.google.fr>, consulté le 16 juin 2016.
- NÉRAUDAU Jean-Pierre, 1984, *Être enfant à Rome*, Paris, édition Les Belles Lettres.
- PINGUET Françoise., *Les grandes causes d'infertilité du couple*, [en ligne] in <http://www.bioethique.net/pourquoi-un-couple-narrive-t-il-pas-a-avoir-denfant>, consulté le 16 novembre 2016.
- RANZANICI Giulia. et al., 2008, *Infertilité et procréation médicalement assistée*, [en ligne], in <http://www.medecine.unige.ch>, consulté le 10 novembre 2016.
- SIMOND-BERTOCCHI Emmanuelle, 2007, *La stérilité de l'Antiquité au Moyen-Âge dans le monde méditerranéen*, thèse de Doctorat en médecine, Laboratoire d'anthropologie anatomique de Lyon.

LES BIAFRAIS DE COTE D'IVOIRE, UN EXEMPLE D'INTEGRATION REUSSIE (1970-1999) ?

TRAORE Bakary*

Résumé

En 1967, un conflit majeur éclate au Nigéria à la suite de la sécession d'une de ses principales régions riches en ressources énergétiques, le Biafra. Les affrontements entre les troupes fédérales et les sécessionnistes rendent la situation humanitaire chaotique si bien que le président ivoirien se propose de recevoir en Côte d'Ivoire en 1970, les populations vulnérables à savoir les enfants et les femmes biafrais. Près de trois décennies plus tard, ces populations réfugiées continuent de vivre en Côte d'Ivoire qui est devenue leur nouvelle patrie. Malgré leur origine étrangère, cette population semble avoir été à l'abri des sentiments xénophobes qui ont touché plusieurs communautés étrangères pendant les années 90. Cette contribution analyse les conditions de leur exil en insistant particulièrement sur les étapes de leur migration, leur installation et leur intégration dans le tissu socio-économique ivoirien.

Mots clés : Biafrais, nationalité, étrangers, intégration, réfugiés.

THE BIAFRAIS OF COTE D'IVOIRE, AN EXAMPLE OF SUCCESSFUL INTEGRATION (1970-1999)?

Abstract

In 1967, a major conflict erupted in Nigeria following the secession of one of its main energy-rich regions, the Biafra. The clashes between the federal troops and the secessionists make the humanitarian situation chaotic so that the Ivorian President intends to receive in Côte d'Ivoire in 1970, vulnerable populations namely children and women Biafrans. Nearly three decades later, these refugee populations continue to live in Ivory Coast, which has become their new homeland. In spite of their foreign origin, this population seems to have been safe from xenophobe feelings which touched several foreign communities during the Nineties. This contribution analyse the conditions of their exile by particularly emphasizing the stages of their migration, their installation and their integration in Côte d'Ivoire.

Keywords: Biafrans, nationality, Foreigners, Integration, Refugees.

Introduction

L'historiographie est presque muette sur la présence des Biafrais en Côte d'Ivoire, une population étrangère venue du Nigéria principalement à la suite de la sécession manquée du

* Université Félix Houphouët Boigny de Cocody – Abidjan, Côte d'Ivoire, Département d'Histoire, Email : Bakary tr_bakary@yahoo.fr

Biafra. L'histoire de la guerre civile que connaît cette région orientale du Nigéria, les ingérences étrangères et l'internationalisation du conflit tout comme la situation humanitaire désastreuse des populations qui en découle sont généralement les principaux thèmes abordés par les auteurs¹. Cependant, leur pérégrination et leur exil en terre ivoirienne restent un champ d'étude nouveau que l'historien devrait explorer. C'est dans l'optique de combler ce vide que cette étude est entreprise sur cette population réfugiée en Côte d'Ivoire et principalement installée à Bouaké et dans la commune de Treichville à Abidjan dont l'un des sous quartiers porte le nom de quartier biafrais".

En effet, grâce à ses potentialités économiques, la Côte d'Ivoire attire de nombreux étrangers à la recherche d'un mieux-être. C'est ainsi qu'au fil des temps, elle est devenue le premier pays d'immigration en Afrique de l'ouest avec près du quart de sa population qui est d'origine étrangère². Quand certains étrangers viennent pour faire des affaires (investisseurs occidentaux, libano-syriens et asiatiques), d'autres s'y établissent en vue d'un bien-être social et matériel, car le pays était un véritable havre de paix. Le gros contingent d'entre eux est constitué par des Africains provenant des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire mais aussi de l'espace régional ouest africain.

Si généralement, les raisons de leur présence sont d'ordre économique, ce n'est pas forcément le cas pour la petite

¹ Pour plus d'informations se référer à : BACH Daniel, "Le Général de Gaulle et la guerre civile au Nigeria", *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 14, n° 2 (1980), p. 259-272, 14 p ; BAULIN Jacques (1980), *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris, emafopress, 198 p ; BOUTET Rémy (1994), *L'effroyable guerre du Biafra*, Paris, Edition Chaka, 1992, 187 p. ; CLERGERIE (Jean-Louis), *La crise du Biafra*, Paris, PUF, 385 p. ; WODIE Francis (1969), *La sécession de Biafra et le droit international public*, édition A .Pédone; EKWE-EKWE Herbert, *The Biafran War: Nigeria and the Aftermath*, E. Mellen Press, 1990; GRAH MEL Frédéric (2010), *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite*, Abidjan, Paris, Edition Cerap, Karthala, 610 p. ; GUISEL Jean, « Derrière la guerre du Biafra, la France », *Histoire secrète de la V^e République* (dir. Roger Faligot et Jean Guisnel), La Découverte, 2006, 2007, p. 147-154 ; NANDJUI Pierre (1992), *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, Paris, Edition Chaka, 187p. ; NTIEYONG UDO Akpan, *The struggle for secession, 1966-1970: a personal account of the Nigerian Civil War*, Routledge, 1972, 225 p; VERSCHAVE François-Xavier, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, 1999, Stock, 380 p., pages 137-153 ; WOLF Jean et BROVELLI Jean (1969), *La guerre des rapaces : la vérité sur la guerre du Biafra*, Paris, Albin Michel, 297p.

² Selon le recensement de la population ivoirienne de 2014, sur les 22.671.331 habitants vivant en Côte d'Ivoire, 5.490.222 d'entre eux étaient des non-ivoiriens. La proportion des étrangers représente 24.2% de la population ivoirienne (Voir RGPH, 2014 consulté sur www.ins.ci le 28/07/2017.)

communauté de population biafraise arrivée en terre ivoirienne à la suite du conflit entre leur région et leur mère patrie, le Nigéria, en janvier 1970. Cette population d'origine nigériane semble avoir été à l'abri des sentiments xénophobes et des difficultés quotidiennes de la vie sociopolitique ivoirienne (problèmes identitaire, de nationalité et d'intégration) qui ont touché la plupart des communautés étrangères jusqu'en 1999. Après, trois décennies de présence, les Biafrais ont pu se fondre dans le paysage humain et sociodémographique de leur pays d'adoption si bien que l'opinion publique ivoirienne a tendance à occulter leur origine étrangère. Dans ces conditions, comment s'est fait le processus de leur intégration dans la société ivoirienne ? Comment les Biafrais se sont-ils installés en Côte d'Ivoire ? Quels ont été leur condition de vie et leur rapport avec leur patrie d'adoption ?

Pour consolider notre analyse, nous avons utilisé des textes de lois comme le code de la nationalité ivoirienne de 1961 et modifié en 1972, des articles de *Fraternité Matin* des années 70 et quelques ouvrages sur la politique de Félix d'Houphouët Boigny, principal artisan de l'arrivée des Biafrais en Côte d'Ivoire. Cependant, cette analyse souffre du manque d'un certain nombre de documents officiels susceptibles de nous fournir des données statistiques sur les Biafrais ou encore des sources diplomatiques ivoiriennes ou onusiennes³. Pour pallier cette situation, nous avons eu recours à des enquêtes orales auprès des concernés à savoir les Biafrais rencontrés principalement à Abidjan et à Bouaké. Les informations recueillies et recoupées nous ont permis d'articuler ce travail autour de deux principaux axes. Il s'agira d'écrire dans un premier temps, les étapes de la migration des Biafrais vers la Côte d'Ivoire, en insistant sur leur accueil, leur installation et les difficultés d'adaptation (1) et dans un second analyser le processus de leur intégration dans la société ivoirienne (2).

³ Le contexte de guerre froide n'a pas permis à l'ONU de s'intéresser au conflit biafraise. Aucun document officiel de l'époque (correspondances, rapports et résolutions) n'a été produit sur ce conflit qui peut être aussi saisi comme une affaire interne relevant de la compétence des autorités nigérianes (voir Charte de l'ONU). C'est d'ailleurs le désintéressement de la communauté internationale face à la situation humanitaire qui sera à l'origine de la naissance des *FrenchsDoctors* dont l'organisation caritative et humanitaire *Médecins Sans Frontières* créée le 21 décembre 1971 est l'héritière.

1. Les réfugiés biafrais, de la migration à l'installation en Côte d'Ivoire (1970)

La guerre du Biafra ou guerre civile du Nigéria est un conflit civil, qui s'est déroulé du 6 juillet 1967 au 15 janvier 1970. Elle commence avec la sécession de la région orientale du Nigéria, qui s'autoproclame République du Biafra sous la direction du colonel OdumegwuEmekaOjukwu. Suite au blocus terrestre et maritime du Biafra imposé par les troupes gouvernementales, la région est plongée dans la famine, ce qui entraîne, selon les estimations, la mort d'un à deux millions de personnes (R. Boutet, 1992, p.172). L'internationalisation du conflit et la médiatisation de l'ampleur du drame humanitaire favorise l'attention et la prise en main par la communauté internationale de la question biafraise.

La Côte d'Ivoire qui soutient les séparatistes joue à l'échelle internationale plusieurs rôles dont la médiation entre l'OUA et le Biafra. Elle motive également ses frères africains à réagir face aux atrocités que subit la malheureuse population civile du Biafra lors de la guerre⁴. De ce fait, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny manifeste un certain "enthousiasme" à faire venir les biafrais qui souffrent des effets désastreux de la guerre depuis plusieurs mois déjà. Mais avant leur arrivée en Côte d'Ivoire, plusieurs d'entre eux transitaient par le Ghana et le Gabon.

1.1. Le Ghana et le Gabon, terres de transit des réfugiés biafrais

Le Ghana et le Gabon ont été les premières étapes de la pérégrination des Biafrais vers la Côte d'Ivoire. En raison de la proximité linguistique, le Ghana est l'un des tous premiers pays anglophones choisis par les réfugiés biafrais. Mais quelques mois plus tard, ces derniers sont expulsés n'ayant pas pu obtenir l'asile. Ils sont près d'un demi-million de réfugiés à être rejetés par les autorités ghanéennes⁵. Bon nombre d'entre

⁴ Sur le rôle de la Côte d'Ivoire lors du conflit, se référer à BAULIN (Jacques), *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris, emaforpress, 1980, 198 p. ; BACH (Daniel), « La politique africaine d'Houphouët-Boigny », *Politique africaine* n°2 de mai 1981, 300p. GRAH MEL (Frédéric), *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite*, Abidjan, Paris, Edition Cerap, Karthala, 2010, 610 p. ; NANDJUI (Pierre), *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, Paris, Edition Chaka, 1992, 187p.

⁵ *Fraternité Matin* n°1551 du jeudi 22 janvier 1970, p. 1.

eux prennent la direction d'Abidjan comme Helen Omwusu rencontrée lors de nos enquêtes :

J'ai dû quitter le Ghana au milieu de la nuit parce que les policiers nous faisaient subir des brimades. Quand nous avons quitté notre pays, je n'ai pas souhaité me rendre en Côte d'Ivoire parce que je ne comprenais pas le français. Je me suis installé au Ghana temporairement avec l'intention de pouvoir retourner chez moi au Nigéria. Mais, la police nous traquait comme des malfaiteurs et finalement j'ai rejoint les autres en Côte d'Ivoire où ma famille et moi avons résidé jusqu'à ce jour. Nous entreprenons depuis notre installation, nos activités paisiblement de sorte que nous nous rendons à peine au Nigéria.⁶

Des milliers de réfugiés biafrais étaient dans la même situation, mais par faute de statistiques fiables, le chercheur ne peut donner le nombre exact de ces refoulés du Ghana. Leur expulsion serait liée à notre avis, non seulement aux difficultés économiques qui accentuent le chômage mais surtout à l'instabilité politique que connaît le pays au cours des années 60-70. Ces faits suscités pourraient expliquer en partie l'hostilité des autorités ghanéennes à toute immigration de masse en direction de leur pays. Par ailleurs, le Ghana et le Nigéria étant respectivement dirigés par des régimes militaires en 1970, la fraternité d'armes a dû influencer les relations entre Lagos et Accra.

Tout compte fait, ces expulsés du Ghana constitueraient la première vague de réfugiés arrivés en Côte d'Ivoire lors du conflit biafrais.

L'arrivée de la seconde vague résulte de la volonté du président ivoirien, Félix Houphouët Boigny qui avait reconnu et soutenu la sécession biafraise. Selon son ministre de l'économie de l'époque, il était temps qu'une telle décision tombe pour venir en aide (H. K. Bédié, 1999, p.169) aux populations meurtries, désemparées et dévastées par la guerre. Transités par le Gabon, ces réfugiés orphelins pour la plupart trouvent asile en Côte d'Ivoire où une véritable assistance est mise en place pour leur accueil.

En effet, à l'instar de la Tanzanie, la Zambie, et la Côte d'Ivoire, le Gabon est l'un des premiers pays africains à

⁶Omwusu Helen interrogée le 17-07-2017 à Treichville (Abidjan).

reconnaître l'Etat sécessionniste biafrais. Soucieux de la solidarité africaine, le président gabonais Omar Bongo exprime ainsi sa sympathie à l'égard de la population biafraise affamée au bord du gouffre. Mieux encore, Libreville devient la plaque tournante d'une intense activité humanitaire, "une ville où les enfants biafrais moribonds" transitent vers la Côte d'Ivoire (A. N'toutouré, p.108.).

Leur arrivée en Côte d'Ivoire a été âprement négociée par le chef de l'Etat ivoirien avec l'Organisation des Nations Unies qui a dû dépêcher son Secrétaire général U'Thant à Abidjan. Celui-ci s'y est rendu afin de s'assurer des mobiles du président Houphouët à vouloir les accueillir. A ce titre, un entretien est organisé entre les deux à propos de la situation humanitaire qui se détériore jour après jour au Biafra. A l'issue de cet entretien U'Thant affirmait que le président ivoirien était l'un des plus grands dirigeants africains et restait convaincu que la position ivoirienne dans le conflit nigéro-nigerian était uniquement motivée par les plus nobles intentions (R. Boutet, 1992, p.172). Cependant, les intentions d'Houphouët ne se sont pas aussi nobles comme pourrait penser le Secrétaire général de l'ONU. Il se cache derrière cette volonté d'accueillir ces réfugiés (contrairement à ses homologues tanzanien et zambien dont les pays sont anglophones), une stratégie pour reconquérir son image écornée auprès de ses homologues du Conseil de l'Entente qui ont vivement réprouvé son soutien aux sécessionnistes nigériens dès le début du conflit.

A la suite du passage du Secrétaire général de l'ONU à Abidjan, les dispositions nécessaires sont prises pour accueillir les futurs réfugiés biafrais en Côte-d'Ivoire. Leur arrivée prochaine est diversement appréciée par les ivoiriens.

1.2. De l'accueil à l'installation des réfugiés biafrais en Côte d'Ivoire

Depuis le début du conflit biafrais, le président ivoirien avait toujours nourri l'idée de venir en aide aux personnes affectées notamment les femmes et les enfants. Pour ce faire, Houphouët tient à informer ses compatriotes de la décision qu'il souhaite prendre vu l'ampleur et les conséquences que cela pourrait avoir. Il s'est d'abord assuré de leur soutien en rencontrant à Genève, le 16 avril 1968, la plupart des hauts

responsables politiques ivoiriens (L. Dona-Fologo, 1968, p.1).

Par la suite, Houphouët décide d'entamer la phase pratique de son chronogramme d'assistance humanitaire au peuple martyr du Biafra. Mais cette volonté du président ivoirien ne rencontre pas l'adhésion de toute la population ivoirienne. Même dans son entourage, certaines autorités politiques émettent des réserves⁷. Malgré quelques réticences exprimées, le chef de l'exécutif ivoirien fit venir ces réfugiés biafrais.

Pour les accueillir, des dispositions nécessaires sont prises. Ainsi, des sites et centres d'accueil sont aménagés et équipés en infrastructures sanitaires. Le premier site est situé à Bouaké dans les locaux du Centre Civique Féminin de Bouaké, le second, à Yamoussoukro et le troisième à Abidjan dans le quartier de Treichville (R. Boutet, 1992, p.172). Après sa capitulation, le général Ojukwu est même accueilli en Côte-d'Ivoire avec près de 3 000 de ses partisans (G. Henein, 1969, p.4).

Notons que les réfugiés sont évacués par voie aérienne. A cet effet, un avion-cargo DC3 effectue des rotations entre Libreville et Abidjan avec un équipage composé d'un pilote, un copilote, un mécanicien et un (sic) radio (J. Baulin, 1980, p.124). La presse de l'époque évoque pour sa part d'un vieil avion de chasse, un Mystère 20 mis à la disposition du général Ojukwu par Houphouët-Boigny à bord duquel il a effectué le voyage depuis le Gabon. Une autre source évoque un Fortress non immatriculé qui l'a déposé à Abidjan nuitamment où il a été accueilli par d'abord au camp militaire du 43e BIMA (F. Grah-Mel, 2010, p.63)⁸.

Une fois arrivé, un diagnostic fait état de ce que les enfants biafrais souffrent de malnutrition sévère et de maladies comme le Kwashiorkor. Il faut donc de toute urgence les prendre en charge. Un accent particulier est donc mis sur le traitement de la dénutrition et cela consiste à apporter aux patients, les soins et les calories nécessaires au rétablissement

⁷La décision de faire venir des réfugiés biafrais en Côte d'Ivoire était un choix personnel d'Houphouët que celui-ci s'était contenté, jusqu'alors, d'exprimer à titre privé. Tel est l'avis de F. Grah-Mel (2010, p.80) qui explique que la décision d'Houphouët n'a effectivement pas été approuvée ; elle a même suscité l'embarras et la résignation chez un grand nombre d'Ivoiriens. Il est même arrivé à un homme du sérail comme Alphonse Boni, Président de la Cour suprême, d'émettre des doutes sur la vision d'Houphouët-Boigny en ce qui concerne l'avenir de la Côte d'Ivoire et de celui de l'arrivée prochaine des enfants biafrais en Côte d'Ivoire.

⁸ Voir les dépêches UPI et Reuter du 23 janvier 1970 datées d'Abidjan, reproduites par le Times de Londres dans sa livraison du samedi 24 janvier 1970, p.1. Cité par Frédéric (GRAH MEL), Op.cit. p.63.

de leur situation sanitaire. Le traitement est complexe, long et délicat et pour ce faire, une main d'œuvre qualifiée et le matériel nécessaire est mobilisés pour y faire face. A cet effet, des monitrices sont recrutées et elles s'occupent de ces enfants comme s'ils étaient les leurs. Pour certains, on leur administre des compléments alimentaires hyper protéinés. (R. Boutet, 1992, p.172-3)

Par ailleurs, comme l'indique Boutet, une grande part de l'aide de la Côte-d'Ivoire aux réfugiés biafrais porte sur l'assistance aux étudiants biafrais. Ainsi, des bourses leur sont accordées par l'intermédiaire du Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) pour poursuivre leurs études soit en Europe, soit en Côte-d'Ivoire. Ces aides témoignées à la République du Biafra sont très coûteuses pour le pays, soit près de 15 milliards de Francs C.F.A (R. Boutet, 1992, p.174-6).

Cependant l'accueil et l'installation des Biafrais sur le sol ivoirien ne se fait pas sans difficulté. L'urgence humanitaire à laquelle ils sont soumis nécessite des soins et une attention délicate à leur égard. Ensuite, les différences linguistiques et culturelles rendent leur intégration encore moins aisée. Ainsi, le premier défi à relever fut la communication avec les hôtes ivoiriens car cela était nécessaire pour leur adaptation au nouveau contexte socio culturel. En réalité, c'est toute une autre vie qu'il leur faut apprendre et progressivement, ils apprennent le français et en respectant les us et coutumes du peuple ivoirien. Ce sont les indices qui permettent l'intégration d'un peuple à l'intérieur d'un autre.

2. Le processus d'intégration des biafrais en Côte d'Ivoire (1971-1999)

Passés les premiers moments d'hésitations, les Biafrais s'adaptent à leur nouveau cadre de vie. Si certains d'entre eux ont pu retourner au pays selon la volonté des nouvelles autorités nigérianes, plusieurs centaines d'entre eux sont restés en Côte d'Ivoire exerçant dans plusieurs milieux socioprofessionnels. Ils ont même été rejoints plus tard par leurs familles. Avant de montrer comment ces biafrais ont pu s'intégrer dans la vie socio politique et économique en Côte d'Ivoire, il est nécessaire de relever les éléments qui peuvent favoriser l'intégration de communautés étrangères en terre ivoirienne. Bien entendu, on relèvera quelques difficultés qui ont souvent rendu difficile la vie de certains d'entre eux.

2.1. La Côte d'Ivoire, un territoire à une tradition d'intégration ancienne

La Côte d'Ivoire à a une tradition hospitalière dans la sous-région. Depuis longtemps, elle est une terre d'accueil pour diverses populations étrangères à la recherche d'un bien-être social. Les étrangers y ont toujours reçu un accueil chaleureux, s'intégrant économiquement et participant à la construction de la nation. Les Biafraïens en Côte d'Ivoire, bénéficiaient de cette coutumière bienveillance à l'égard de l'étranger.

En effet, la Côte d'Ivoire a hérité d'une tradition hospitalière depuis la mise en place des peuples issus des différentes vagues migratoires du XVe aux XIXe siècles (S. P. Ekanza, 2006, p.119). Ces peuples regroupés en quatre grands groupes ethniques sont composés de Krou, de Mandé, des Akan et les Gour, chaque groupe ayant son histoire propre à lui en fonction de son origine. Cet ensemble disparate forme un melting-pot de soixante ethnies (J. N. Loucou, 2015, p.15) qui cohabitent sur le même territoire. Cela permet au pays d'accepter plus facilement les étrangers sur son sol. Déjà, pour des préoccupations économiques, l'administration coloniale française avait contraint certains de ses territoires coloniaux à devenir des colonies d'accueil pour la main d'œuvre qu'elle utilisait sur certains de ses grands chantiers en Afrique de l'ouest. Dans la colonie de Côte d'Ivoire, ce sont les populations venues du Nord qui sont les plus nombreuses (S. P. Ekanza, 2006, p.117):

En 1936, on comptait environ 420 000 Guinéens, Soudanais, et Voltaïques déplacés de force (...) en direction des différents chantiers de la colonie : chemin de fer, exploitations forestières, plantations de cacao et de café entre autres. Après l'abolition du travail forcé, le SIAMO « recrute environ 265 000 travailleurs de 1946 à 1959.

De plus, plusieurs fonctionnaires de l'AOF qui ont été affectés dans la colonie de Côte d'Ivoire sont restés après leur service et ont fondé familles et ont même été influents dans la sphère politique et économique ivoirienne plus tard. On peut citer entre autres, DjiboSounkalo, un instituteur voltaïque qui a même occupé des postes politiques ; le médecin sénégalais Guirandou N'diayeMody, Amadou Bocoum, originaire du soudan français, qui a occupé successivement les postes de troisième vice- président de l'Assemblée territoriale en 1957, puis secrétaire d'Etat à l'information en 1960 dans le

gouvernement ivoirien⁹.

Au lendemain des indépendances, l'Office de Main-d'œuvre de Côte-d'Ivoire (OMOCI) est chargé désormais d'assurer la relève du Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre (SIAMO). Cette structure a enregistré près de 840 000 travailleurs voltaïques dont 500 000 seraient nés en terre ivoirienne (C. Chikouna, 2013, p.173). Les travailleurs d'origine étrangère ont été les acteurs de la bonne santé de l'économie cacaoyère dont le pays a bénéficié pendant de longues années ; beaucoup d'entre eux ont travaillé sur les chantiers du Canal de Vridi, du port Autonome d'Abidjan, de la construction du chemin de fer Abidjan-Niger (C. Chikouna, 2013, p.225).

Les investissements privés ont également mobilisé des travailleurs recrutés hors du pays. C'est le cas par exemple de l'ingénieur Raymond Des clercs qui s'est implanté comme agriculteur dans la zone de Divo aux environs de 1928. Jusqu'à la fin des années 40, on comptait 187 000¹⁰ salariés nécessaires pour combler le manque de main-d'œuvre. On comprend donc que la Côte d'Ivoire a toujours accueilli sur son sol les personnes de toutes les origines et continue d'en recevoir, car, au-delà même de 1960, les flux migratoires se poursuivent, certains étant "attirés par le mirage ivoirien" (S.P. Ekanza, 2015, p.177), et d'autres pour la recherche de la paix et de la sécurité.

Les raisons de l'arrivée de ces non-Ivoiriens sont aussi diverses que leurs nationalités. Certains sont poussés pour des raisons purement économiques, d'autres pour des raisons de politique coloniale, et pour un autre groupe plus délicat, celles de la recherche de sécurité due à la guerre. C'est dans ce dernier groupe que se trouvent les Biafraïses, venus en Côte d'Ivoire au début des années 1970 suite à la guerre nigéro-biafraïse.

Après l'indépendance, l'appel à la migration a continué en vue de développer les travaux amorcés. La politique migratoire de la Côte d'Ivoire au cours des années 60-80 est, ouverte à la libre circulation des personnes. Diverses mesures incitatives sont d'ailleurs instaurées afin de favoriser l'implantation des migrants, notamment en matière d'acquisition de terres cultivables car l'autre difficulté que rencontre la Côte d'Ivoire, est la pénurie de main-d'œuvre que

⁹www.traitudunion.ciconsulté le 10-06-2017

¹⁰www.traitudunion.ciconsulté le 10-06-2017

C. Chikouna (2013, p.46) appelle "le chaînon manquant" dans le secteur agricole ; ce qui explique l'appel massif à l'immigration.

Parallèlement, la mise en œuvre de programmes ambitieux de développement dans les secteurs sociaux nécessite l'appel à des cadres moyens et supérieurs principalement dans le domaine de l'enseignement. Au début des années 1980, on estimait à plusieurs milliers les enseignants non-Ivoiriens dont 2000 à 3000 dans le secteur public (P. Kipré, 2010, p.72). Le secteur de la pêche sur toute l'étendue du territoire se trouve entre les mains de pêcheurs ghanéens. Ils seraient passés de 3500 en 1979 à plus de 10 000 en 1989. Plusieurs milliers de travailleurs burkinabés et maliens exercent dans les plantations de la zone forestière (L. K. Assouanga, 2012, p.122-3). On ne peut oublier les villages de colonisation voltaïque de la région du centre ouest ivoirien dont les premiers migrants et leurs descendants ont été naturalisés entre 1976 et 1995.

L'intégration de ces non nationaux dans plusieurs secteurs d'activités a pu faciliter en partie à l'intégration des Biafraïens en Côte d'Ivoire.

2.2. L'effectivité de l'intégration des Biafraïens en Côte d'Ivoire

Selon F.Delpere (1995, p.3), pour savoir si les non-nationaux sont bien intégrés dans le pays d'accueil, il faut se poser les questions suivantes : les étrangers participent-ils à la vie de la cité ? Exercent-ils dans un autre pays que le leur, quelques droits ? Bénéficient-ils d'un statut qui leur est apparente, sur un point ou sur un autre, aux nationaux de l'Etat où ils résident ? Et si la réponse est affirmative c'est que les hypothèses de recherches sont confirmées.

Notons que l'enquête entreprise sur le terrain permet de constater que les Biafraïens comme tous les autres étrangers, participent réellement et pleinement à la vie de la nation ivoirienne. Même si, on les retrouve majoritairement dans le secteur informel, ils ont la liberté d'exercer le métier de leur choix selon leur qualification. Les enfants ont droit à l'éducation au même titre que les enfants ivoiriens. C'est le cas de Richard Mwusuqui a d'abord fréquenté un établissement de la place avant de s'engager dans l'équipe de basketball de son quartier. Comme lui, plusieurs d'entre eux mettent volontairement fin à leurs études pour s'engager dans la vie

active. Ils exercent généralement dans les petites et moyennes entreprises dont ils sont les propres chefs. Ainsi, on n'est pas étonné de voir leurs quincailleries ou leurs magasins de ventes de pièces détachées, de bijouteries, de ventes de téléphones et d'ordinateurs, de ventes de vêtements de poissonneries bordés les rues des grandes villes ivoiriennes.

Les activités exercées ici et là permettent de constater que les Biafrais bénéficient de conditions aisées pour leur épanouissement si bien que certains d'entre eux ont même été propriétaires terriens au même titre que les ivoiriens. Selon T. Dagrou et A. Djessan, le code foncier consacre la liberté d'accès et de gestion des domaines par les propriétaires et l'Etat ne fait pas de distinction entre un ivoirien et un non-ivoirien. Ainsi, en zone urbaine, pour faciliter leur insertion, l'Etat leur permet d'avoir accès à des baux spécifiques appelés emphytéotiques¹¹. Sur ces terrains, ils peuvent exercer librement les activités de leur choix jusqu'à ce que leur droit expire. En procédant ainsi, les autorités leur donne la possibilité d'obtenir des droits d'exploitation selon leur volonté ; ce qui permet de garantir leurs droits fondamentaux. Mieux encore, les biafrais ont la possibilité d'obtenir la citoyenneté au même titre que les nationaux¹².

En effet, le citoyen est celui qui exerce des droits politiques, il est le contraire de l'étranger (F.Delperee, 1995, p.3) or en Côte d'Ivoire, les résidents étrangers d'avant 1970¹³, bénéficiaient d'un statut leur donnant d'office la nationalité ivoirienne. De même, l'enfant né en Côte d'Ivoire de parents étrangers peut acquérir cette nationalité par simple déclaration même s'il est mineur¹⁴. Les bénéficiaires de cette mansuétude de la loi ivoirienne sont les enfants d'immigrés qui ne veulent pas adopter la nationalité de leurs parents. Il en était ainsi pour la femme mariée à un Ivoirien (acquisition de la nationalité de plein droit)¹⁵.

Par ailleurs, lorsque la Côte d'Ivoire a décidé de trouver un abri aux enfants et individus en détresse à cause de la guerre du Biafra, elle leur a aussi laissé la possibilité de décider de

¹¹ En des termes plus simples, on peut le définir comme un contrat de location de longue durée, pouvant aller jusqu'à 99 ans, portant son exploitation sur un terrain.

¹² Loi n° 61-415 du 1-12-1961, portant Code de la nationalité ivoirienne, article 17 et 21

¹³ La loi a établi que tous ceux qui sont nés et établis sur le territoire ivoirien avant le 07 août 1960 ont la nationalité ivoirienne à titre de nationalité d'origine, à l'exception notable de ceux qui peuvent se réclamer d'une autre nationalité.

¹⁴ Loi n° 61-415 du 1-12-1961, portant Code de la nationalité ivoirienne, article 17.

¹⁵ Idem, article 12.

leur vie. Cela prend en compte le lieu de résidence, le choix du conjoint ou de la conjointe et la liberté de religion qui sont des droits fondamentaux.

L'un des principaux critères par lesquels on reconnaît un citoyen selon Delperee (1995, p.116) est le lieu de résidence qui témoigne d'un minimum d'attachement d'une personne à la société dans laquelle elle vit. Alors à la question de savoir si les Biafraïses ont eu la possibilité de choisir leurs lieux de résidence sur toute l'étendue du territoire ivoirien, la réponse a été affirmative. Certains ont quitté les premiers sites d'accueil pour s'installer dans d'autres localités en quête d'un mieux-être.

Quant aux choix du conjoint ou de la conjointe aucune difficulté n'est à noter. Prenant en compte les difficultés linguistiques et culturelles, la plupart des Biafraïses se sont mariées à des femmes ibo ou à des femmes d'une autre ethnie du Nigeria. Cela leur facilite la communication et l'éducation de leurs enfants selon leurs coutumes. Ce n'est pas l'avis de leurs enfants qui estiment que la tradition nigériane est trop pesante car il y a trop d'interdits et de restrictions à respecter. C'est donc l'une des raisons principales pour lesquelles ils quittent tôt le cocon familial même s'ils ne coupent pas pour autant les ponts avec la famille.

Sur le plan nuptial, quelques-uns sont aussi mariés à des Ivoiriennes mais il est rare de voir le contraire c'est-à-dire des femmes biafraïses mariées à des ivoiriens. Apparemment, le point de blocage serait lié à un stéréotype selon lequel les nigérianes mangeraient le placenta de leurs nouveau-nés. Pour ceux qui ont choisi des Ivoiriennes comme épouses, l'explication tient à deux niveaux, d'abord par amour pour elles mais aussi pour que les futurs enfants bénéficient automatiquement de la nationalité ivoirienne de par leur mère. Cela leur permettra de bénéficier de certains avantages liés à ce statut auquel certains d'entre eux n'ont pas eu accès plus tôt.

Sur le plan religieux, la Côte-d'Ivoire est au carrefour de toutes les rencontres culturelles, politiques mais aussi religieuses et à ce titre, c'est un pays laïc où chaque citoyen ou résident est libre de pratiquer le culte de son choix. Ainsi, les Biafraïses ont pu pratiquer librement la religion chrétienne qu'ils ont héritée de la colonisation britannique.

Tous ces éléments que nous venons de citer à savoir le lieu de résidence et le choix du conjoint sont des éléments essentiels qui déterminent la condition de vie d'un non-national et de son degré d'intégration. Grâce aux différents

témoignages, nous pouvons estimer que les Biafrais sont effectivement intégrés dans la société ivoirienne et le vivre ensemble avec les ivoiriens constitue aussi une source de richesse mutuelle pour les deux peuples. Ainsi, les interférences nigérianes et biafraises dans les habitudes ivoiriennes sont légions. Il en est ainsi du style vestimentaire dont le modèle "*anango*" adopté par les ivoiriens depuis lors. C'est encore avec leurs frères venus du Nigeria que les ivoiriens ont connu des mets comme *l'akassa*, *l'akoumin*, *l'abolo* ou encore le *dôkounou*¹⁶.

L'intégration des Biafrais est telle que les Ivoiriens ne se rendent pas compte de leurs origines nigérianes. Ils se sont "fondus dans la société ivoirienne à tel point qu'on ne se souvient presque plus de ces enfants biafrais"¹⁷. Ce sentiment est aussi partagé par bon nombre d'Ivoiriens qui ont côtoyé certains d'entre eux dans le quartier biafrais de Treichville. Mais en réalité, cela est ainsi à cause de leur nombre qui paraît largement en deçà des autres communautés étrangères vivant sur le territoire ivoirien. Il est aujourd'hui difficile d'estimer ces biafrais dans le grand groupe de populations nigérianes établies en Côte d'Ivoire depuis quelques décennies. Si les ivoiriens s'accommodent de leur présence, ce n'est pas le cas des Burkinabés ou des Maliens qu'ils trouvent encombrants et envahissants et souvent accusés de vouloir usurper la nationalité ivoirienne.

D'autre part, cela s'explique aussi par le comportement des réfugiés biafrais eux-mêmes. Bien qu'ils se considèrent Ivoiriens, ils disent "connaître leur place"¹⁸, c'est-à-dire adopter des attitudes qui favorisent la paix entre eux et les Ivoiriens mais aussi entre les autres habitants de la Côte d'Ivoire. A ce propos voilà ce qu'ajoute Taylor Okwonkwo¹⁹ :

Nous disons à nos enfants de ne pas s'intéresser à la vie politique ivoirienne. Nous les encourageant à rechercher leur pain quotidien. S'ils s'en tiennent à cela, ils n'auront pas des problèmes avec les Ivoiriens.

Si certains quartiers habités par les communautés étrangères sont souvent stigmatisés et isolés dans les villes et

¹⁶ Ce sont des variétés de nourritures réalisées à partir du manioc ou du maïs, elles se consomment avec de la pâte de piment ou de la sauce feuilles.

¹⁷ Pomo Laurent, ancien président du quartier Biafra, interrogé le 20/07/2017

¹⁸ Andrew Emeka, détenteur d'une quincaillerie au grand marché de Treichville.

¹⁹ Taylor Okwonkwo, commerçant interrogé le 20/07/2017

villages de la Côte-d'Ivoire, le quartier Biafra de Treichville traduit un exemple d'intégration et de symbiose. Notre enquête a permis de constater l'harmonie qui existe entre les différentes communautés ; ce qui fait dire à l'actuel président du quartier²⁰ :

Tous les habitants du quartier se considèrent comme frères et sœurs. Il n'y a donc pas de difficulté de communication encore moins d'insertion. La plupart de nos cours sont communes. Nous utilisons les mêmes douches, les mêmes toilettes, les cuisines, nos enfants jouent ensemble, nous partageons les mêmes joies et peines. N'est-ce pas ce qu'on appelle la fraternité ça ? Où est l'intégration encore ?

Il ajoute:

Même quand les problèmes surgissent entre nous, ce qui est inévitable, nous essayons de les régler à l'amiable en confiant cela aux différents chefs de communautés quand ça ne va toujours pas, on fait appel à moi et à mon conseil. Et jusque-là, tout va bien. Nos problèmes ne sont pas encore arrivés en justice. Il peut arriver qu'en mâchant la nourriture les dents mordent accidentellement la langue. Mais jamais la langue n'a daigné quitter la bouche pour autant.

Enfin, le sens que revêt la notion d'intégration se situe à deux niveaux. Nous avons d'un côté les premiers migrants, c'est-à-dire les parents actuels. Ces derniers ont un minimum d'attachement à leur pays d'origine même s'ils n'y retournent pas fréquemment. Selon certains d'entre eux, "c'est retourner le couteau dans la plaie" c'est-à-dire se rappeler les douloureux souvenirs du passé qu'il souhaite oublier pour toujours même s'il n'y arrive pas pour l'instant. Ils estiment ne plus avoir "les habitudes de là-bas"²¹. Monsieur Omwusu précise même que ses enfants ont refusé de l'accompagner au Nigeria quand il a voulu s'y rendre en 1998 et de renchérir qu'il n'avait pas tardé à revenir en Côte d'Ivoire qui est sa vraie terre²². Un de nos interlocuteurs s'exprimait ainsi en ces termes :

Je suis allé au Nigeria récemment mais la situation sécuritaire du pays m'a fait vraiment peur avec cette histoire de BokoHaram et d'enlèvement de personnes. Et puis quand j'y

²⁰Porno Laurent, ancien président du quartier Biafra, interrogé le 20/07/2017

²¹Obamidélé Johnson, interrogé le 17-07-2017 à Bouaké

²²Omwusu Helen interrogée le 17-07-2017 à Treichville (Abidjan)

vais je suis dépaycé à chaque fois. C'est bizarre ça me donne l'impression d'être à l'étranger. C'est tout de même intéressant de retourner là-bas de temps en temps parce qu'on doit toujours avoir des repères dans la vie même si je suis bien inséré économiquement en Côte d'Ivoire²³.

Leurs enfants qui font partie de la deuxième génération, se sentent tellement intégrés qu'ils ne voient pas la nécessité de retourner au Nigeria : "Je ne vois pas et je n'ai jamais vu la nécessité que mes frères et moi allions au Nigeria. Nous avons déjà tout ici à Abidjan²⁴" Pour lui comme pour la plupart des jeunes biafrais rencontrés, ils n'ont "qu'un seul pays, la Côte-d'Ivoire²⁵". Cependant tout n'a pas été facile pour ces biafrais qui se disent être chez eux en Côte d'Ivoire. Le contexte socio-politique des années 90 a failli faire regretter la destination ivoirienne à certains d'entre eux.

En effet, le début des années 90 est marqué par le retour du multipartisme et l'aggravation de la situation économique. La paupérisation croissante des populations a été un terreau propice à la cristallisation des frustrations sociales dont se servaient des hommes politiques ivoiriens pour promouvoir de nouveaux concepts xénophobes afin de satisfaire leurs ambitions politiques. Désormais, l'étranger devenait le bouc émissaire, le responsable du chômage et de la crise socioéconomique. Ainsi l'intégration des biafrais dans la société ivoirienne aurait pu être mise à mal par le concept de l'ivoirité et l'instauration de la carte de séjour.

Le concept de l'ivoirité désignait à l'origine, l'identité de l'Ivoirien pluriel, la marque distinctive par laquelle on pouvait l'identifier par rapport aux autres peuples en dehors de son pays dans le contexte de la mondialisation. L'ivoirité était ce que fut la philosophie de l'authenticité au Zaïre ou encore le High Life au Ghana et le Bembeya Jazz en Guinée (R.T. Boa, 1974, p.14). Ce concept désignait simplement une identité culturelle parmi tant d'autres mais quelques décennies plus tard, le mot réapparaît cette fois dans un contexte politique et c'est l'ancien président Henri Konan Bédié qui l'introduit dans le discours politique en 1995 en période de précampagne présidentielle. Il pensait trouver un concept susceptible de galvaniser les populations ivoiriennes en mettant un point d'honneur sur leur fierté et leur identité en tant qu'Ivoiriens.

²³ Mikail Bamisanjo, entretien du 14-07-2017.

²⁴ Richard Omwusu, élève, quartier Biafra, 21-07-2017.

²⁵ Idem

Malheureusement, le concept est détourné de son sens culturel et utilisé pour soutenir les dérives xénophobes de certains esprits rétrogrades. Dès lors, les étrangers sont perçus comme les bouc-émissaires de tous les maux que connaît la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, l'affirmation de l'identité ivoirienne dans un contexte multiculturel marqué par les difficultés politiques et économiques a amené les autorités à réserver le droit de vote aux seuls nationaux. Pour les partis politiques de l'époque, il ne s'agissait pas d'encourager des sentiments de xénophobie mais plutôt de respecter la Constitution de 1960 en son article 5 qui réserve le droit et la qualité d'électeurs aux seuls nationaux Ivoiriens. Les étrangers sont désormais exclus de la vie politique ivoirienne et leur situation va s'aggraver avec l'instauration de la carte de séjour qu'ils doivent payer et la présenter lors des contrôles de police. Lors de ces contrôles policiers, elle a été utilisée par certains éléments des forces de sécurité pour mener une chasse aux étrangers (S. Bredeloup, 2003, p. 85-113). Cependant, l'enquête a constaté que les Biafrais ont été moins touchés et moins ciblés par les différentes exactions commises pendant ces contrôles. Selon le témoignage de l'un de nos interlocuteurs:

Franchement quand les policiers harcelaient les étrangers à cause de la carte de séjour je n'en ai pas été victime parce que les policiers tombaient au hasard sur des gens dans les rues en fonctions de leur tenue vestimentaire ou de l'aspect général pour les traquer. Alors que moi je ne ressemble à rien de tout cela. Je me rappelle, une fois j'ai plaidé le cas de l'un de mes voisins au marché. Le policier pensant que je suis Ivoirien l'a relâché grâce à moi²⁶.

Cela a pu être ainsi, à cause de la relative petitesse de cette communauté par rapports aux autres qui seraient très envahissants selon certains Ivoiriens : "ils sont presque fondus dans la société ivoirienne". On peut aussi ajouter le fait qu'ils ne s'intéressent pas aux intrigues politiques ivoiriennes car ils disent connaître leur place.

Conclusion

Cette étude sur les Biafrais en Côte d'Ivoire nous a permis de nous imprégner des conditions d'accueil, de l'intégration des réfugiés biafrais au sein de la société

²⁶Chunedu Taylor, entretien réalisé 20-07-2017 à Adjamé (Abidjan)

cosmopolite ivoirienne caractérisée par une tradition d'accueil des étrangers à la recherche de meilleures conditions sociales, humaines et économiques .D'ailleurs, cette tradition hospitalière justifie sa mosaïque culturelle et sa diversité démographique qui l'a toujours caractérisé. Les Biafrais au sein de cette communauté plurielle s'insèrent, s'assimilent, s'acculturent, s'acclimatent progressivement dans un tissu socioéconomique florissant favorisé par le Code de la nationalité ivoirienne qui donne la possibilité à tout individu résident en Côte d'Ivoire de pouvoir faire la demande de la nationalité ivoirienne à tout moment. La souplesse de ce Code réside dans le fait que même un enfant mineur, de parents étrangers résidents dans le pays peut faire la demande de la nationalité ivoirienne s'il le souhaite vraiment. Il donne également le droit aux personnes étrangères de prendre la nationalité du mari ou de la femme lors de la célébration du mariage. Et même si cela n'a pas été fait pendant le mariage, le ou les mariées peut formuler sa demande ultérieurement. Aussi des enfants issus de ce mariage deviennent des enfants Ivoiriens automatiquement même quand ils sont des enfants illégitimes ou adoptés par le couple.

Aussi, les enfants de ces immigrés biafrais c'est-à-dire ceux que nous appelons la deuxième génération, trouvent en la Côte d'Ivoire, le pays où il fait bon vivre, où leurs affaires prospèrent et où ils trouvent cette "mère patrie" que ce pays s'est révélé être pour eux depuis leur enfance. Ayant grandi en Côte d'Ivoire, ils ont fréquenté les écoles du pays, ils pratiquent la religion de leur choix, ils vivent dans les quartiers qu'ils souhaitent s'ils en n'ont les moyens, ils ont la possibilité de devenir Ivoiriens s'ils le désirent...Le Nigéria et au-delà la région du Biafra d'où leurs parents sont originaires ne représente que le pays d'origine de leurs parents et un lieu bon pour passer des vacances ou à connaître par simple curiosité.

Sources et Bibliographie

Sources orales

Emeka Andrew, entretien réalisé le 20-07-2017.à Port bouët
(Abidjan)

Chunedu Taylor, entretien réalisé 20-07-2017 à Adjamé
(Abidjan)

Bamisanjo Mikail, interrogé le 14-07-2017 à Treichville
(Abidjan).

Okwonkwo Taylor, entretien réalisé le 15-07-2017 à Bouaké.

Obamidélé Johnson, interrogé le 17-07-2017 à Bouaké
Omwusu Helen interrogée le 17-07-2017 à Treichville
(Abidjan)
OkechukwuMickail, entretien réalisé le 21-07-2017 à
Attecoubé (Abidjan)
Porno Laurent, entretien réalisé le 20-07-2017 à Treichville
(Abidjan)
Richard Omwusu, interrogé le 21-07-2017 à Treichville
(Abidjan)

Sources imprimées

Charte des Nations unies adopté le 26 juin 1945.
EncyclopediaUniversalis, Vol. II, Paris, Bordas, 1980
Institut National de la Statistique, RGPH 2014 disponible sur
www.ins.ci consulté le 24 août 2017
Loi n°61-415/2 du 14 décembre 1961 portant adoption du code
de la nationalité ivoirienne,
Loi n° 72-852 du 21 décembre 1972 portant modification du
code de la nationalité

Sources écrites

Fraternité matin, n°1036 du 10 mai 1968, 20p.
Fraternité matin, n°1065 du 15 mai 1968, 22p.
Le monde, n°7821 du 17 octobre 1969, 30p.
Fraternité Matin n°1472 du vendredi 17 octobre 1970, 18p.
Fraternité Matin, n°1537 du 6 janvier 1970, 20p.
Fraternité Matin, n° 1544 du 14 janvier 1970, 18p.
Fraternité hebdo, n°560 du 16 janvier 1970, 20p.
Fraternité Matin n° 1775 du lundi 19 octobre 1970,15p.

Bibliographie

ASSOUANGA Laurent Kouakou, 2012, *La question des
étrangers dans les relations entre la Côte d'Ivoire et les
pays de l'Afrique de l'ouest 1995-2002*, thèse de doctorat,
Université de Cocody, 386 p.
BAULIN Jacques, 1980, *La politique africaine d'Houphouët-
Boigny*, paris, emaforpress, 198 p.
BEDIE Konan Henri, 1999, *Les chemins de ma vie*, France,
Plon, 247p.
BOA Thiémélé Ramsès, 2015, *L'ivoirité et l'unité de la Côte
d'Ivoire*, Abidjan, Les Editions du CERAP, 187p.
BOUTET Rémy, 1992, *L'effroyable guerre du Biafra*, Paris,
Edition Chaka, 187 p.

- CISSE Chikouna, 2013, *Migrations et mises en valeur de la Basse Côte d'Ivoire (1920-1960)*, Paris, L'harmattan, 311 p.
- CLERGERIE Jean-Louis, 1994, *La crise du Biafra*, paris, PUF, 385 p.
- DAGROU Théodore, 2008 et al, *Les non-ivoiriens et le Code foncier rural de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Les Editions du CERAP, 152 p.
- DELPREE Francis, 1995, *Les droits politiques des étrangers*, PUF, Paris, 127p.
- EKANZA Simon-Pierre, 2006, *Côte-d'Ivoire, Terre de convergence et d'accueil (XVe-XIXe siècle)*, Abidjan, Les Éditions du CERAP, 119 p.
- GRAH MEL Frédéric (2010), *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite*, Abidjan, Paris, Edition CERAP, KARTHALA, 610 p.
- KIPRE Pierre, 2010, *Migrations en Afrique noire : la construction des identités nationales et la question des étrangers*, Abidjan, CERAP, p.72.
- LOUCOU Jean-Noël, 2015, *Côte d'Ivoire : Les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, Les Edition du CERAP, 147p.
- SAINT-EXUPERY de Antoine, 1953, *Citadelle*, Edition Gallimard, collection la pléiade, Paris, 753p.

LE DEVELOPPEMENT DU CONCEPT DE NOMBRE ET DE LA NUMERATION CHEZ LES BATAMMARIBA DU NORD BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST) : RELECTURE EPISTEMOLOGIQUE

SEGLA Dafon Aimé*

Résumé

Dans l'histoire des Batammariba, le concept dual est un modèle mental issu de la cosmologie. Ce modèle est incorporé dans la vie réelle avec l'affirmation de connaissances procédurières binaires, notamment dans la métrologie, les mesures du temps et la numération. Si le concept dual tiré de la cosmologie est à l'origine du développement du concept de nombre chez les Batammariba, la culture otammari (batammariba) va aussi connaître la numération à base décimale. La numération décimale, plus tardive est fortement influencée cependant par le mode binaire de représentation, plus primitif. La recherche montre la dynamique du mouvement du développement du concept de nombre entre les deux systèmes. Le système décimal batammariba, aboutissement de ce développement, est intégral et de pureté absolue. Il est comparable, dans l'histoire des sciences mathématiques, à ce que la culture indoue a aussi développé. Finalement, la recherche note dans les hautes performances cognitives des Batammariba, un caractère du reste intrinsèque de l'esprit humain.

Mots clefs : Langage et cognition ; cosmologie ; logique : nombre-concept ;
batammariba : ethno mathématiques ; système : binaire-
décimal-intégral.

Introduction

La décision nationale (prise par l'Etat béninois) de l'introduction de la langue maternelle dans l'éducation renforce de plus en plus une politique linguistique réaffirmée et engagée. Cette tendance motive des études linguistiques de systèmes de concepts en langage et cognition dans les domaines divers de la connaissance dont l'ethno-mathématique, l'objet de la présente recherche. Le but visé est clairement la contribution à la construction de langues scientifiques pour consolider le projet de l'enseignement de la science et de la technologie au moyen de la langue maternelle. L'étude vise aussi des résultats de recherche qui contribuent à la formation de spécialistes en vue de la généralisation de l'expérience des écoles pilotes au moyen de la

* Epistémologie, Histoire des Sciences et des Techniques - Culture, Science, Technologie
et Etudes d'Innovation, Université d'Abomey-Calavi République du Bénin., Email :
a_s_aime@yahoo.fr

langue maternelle. Cette recherche, qui porte sur le ditammari, une langue gur du nord du Bénin et du Togo, explore le développement du concept du nombre à partir de l'étude de la numération décimale, elle-même influencée par le mode binaire de représentation, plus originel et imaginé plus tôt à partir du rapport de l'homme au ciel (cosmogonie) dans l'histoire et la culture otammari. Les résultats renforcent la pertinence de la relecture épistémologique du développement du concept de nombre et de la numération chez les Batammariba. Dans cette recherche, l'histoire et la culture otammari des Batammariba sont évoquées brièvement dans un premier temps. Par la suite, un exposé des croyances et des connaissances issues des croyances cosmologiques est fait pour comprendre le rôle de la cosmo vision dans le développement du concept du nombre ainsi que les incorporations qui ont suivi dans la métrologie, en l'occurrence le système décimal. L'étude explore par la suite les intérêts scientifiques, donne les interprétations possibles avant de conclure.

1. Une brève histoire des Batammariba

Les Batammariba vivent en Afrique de l'Ouest, précisément au nord du Togo et du Bénin. Selon les témoignages recueillis localement et attestés par le groupe des chefs des institutions sociales dirigées par Kada Sounwèga¹, un paysan de 70 ans dans le village de Koubentiégou dans la commune de Boukoumbé au nord du Bénin, il apparaît que les Batammariba ont une origine voltaïque-gur. Kada Sounwèga et ses coéquipiers dans le village de Koubentiégou affirment que les ancêtres ont transmis qu'ils sont venus d'une contrée lointaine du pays Mossi, dirigé par un certain Roi nommé "Moro Naba", un roi puissant, bien connu et dont la descendance subsiste toujours de nos jours au Burkina Faso, le pays ouest africain au nord du Togo et au nord-ouest du Bénin.

Les témoins du Groupe de Kada Sounwèga insistent en disant que le lieu appelé Dinaba ou Linaba - appellation selon les groupes ethniques rencontrés -, est le lieu où, au Burkina Faso actuel, est érigé le tombeau du Dieu suprême des Batammariba, 'Kuyié'. Dinaba ou Linaba est donc le berceau de tous les Batammariba de l'Afrique de l'Ouest. Sur le

¹ Kada Sounwèga et ses coéquipiers ont répondu à nos questions dans le village de Koubentiégou, Commune de Boukoumbé au nord du Bénin, mars-avril 2013. Sounwèga a 70 ans; Yantekoua Mati a 29 ans; Tabodia, 53; Nekoua N'taga, 60; Tawé, 66; Toumoudagou, 85; et Taboudia Taminta, 57. Ils sont tous paysans.

territoire du Bénin actuel, les premiers immigrants venus de Dinaba/Linaba (au Burkina Faso) s'installèrent, selon Kada Sounwèga et ses co-équipiers, au lieu actuel dit Koubentiégou – village situé entre la ville de Boukoubé et les villes de Cobly et de Tanguiéta. Koubentiégou se voit ainsi désigné comme le berceau régional des Batammariba au Bénin. S. P. Blier (1994) et avant lui P. Mercier (1968) affirment en effet que ces peuples du nord Bénin et du nord Togo ont la ferme croyance que leurs ancêtres arrivèrent en ces lieux actuels vers le XVII^{ème} siècle au plus tôt quand les premiers immigrants se déplacèrent du « ...southeastern area of Burkina Faso, leaving that region probably to avoid the widening political dominance of the Mamprussi, Dagomba, Mossi, and the Gourmanche states » (S. P. Blier, 1994, p. 4-5).

Les Batammariba ont un riche héritage culturel qui s'exprime en termes de connaissances de l'organisation sociale, biomédicales et artistiques. Dans le domaine artistique précisément, les connaissances des Batammariba sont remarquables. Les signes de la richesse artistique des Batammariba sont nombreux. Ils sont logés dans leurs représentations des origines, de la religion, du pouvoir, de l'esthétique, excellentement répercutées et incorporées dans l'architecture (S. P. Blier, 1994). Dans l'item phrase-mot /Batammariba/, /ba/ signifie /peuple/, /ta/ signifie /la terre, la matière/ utilisée pour la construction des maisons où habite l'homme et /ma/ signifie /imaginer, dessiner, concevoir, construire/. Ainsi donc, /Batammariba/ traduit l'état d'esprit de ces hommes appelés aussi /Otammari/, le terme qui désigne la culture induite et qui signifie les "meilleurs architectes du monde". Ils se considèrent, ainsi que le rapporte S. P. Blier (1994, p. 2) comme « those who are the real architects of earth ». La phrase-mot /Batammariba/ évoque en effet la grande capacité de créativité et de conceptualisation des Batammariba dans les domaines artistiques, du design et de la construction. Rien d'étonnant si les premières grandes constructions dans les villes métropoles de l'Afrique de l'Ouest au début du XX^{ème} siècle (Accra et Kumassi au Ghana ; Cotonou et Lagos au Bénin et au Nigeria ; Abidjan et Yamoussoukro en Côte d'Ivoire), sont les œuvres des propres mains des Nago-Yoruba venus du Dahomey (aujourd'hui Bénin) mais aussi des Batammariba (Otammari), ces peuples qui parlent la langue ditammari (A. D. Sègla, 2015b).



*Fig. 1 : Photo / Enquêtes, mars-avril 2013 Sègla Dafon Aimé à
Koukotougou (Boukoubé), Nord Bénin*



*Fig. 2 : Photo / Enquêtes, mars-avril 2013 Sègla Dafon Aimé,
Koubentiégou Commune de Boukoubé Nord Bénin*

Dans cette recherche, la préoccupation ne porte pas sur l'art de construire des Batammariba mais plutôt comment les incidences des mêmes remarquables capacités de conceptualisation ont pu être à l'origine de concepts clefs hérités de la cosmologie et incorporés dans les mathématiques, en particulier dans la numération traditionnelle de bases binaire et décimale.

2. Entre croyances et connaissances

L'histoire de l'origine de la création de l'Univers chez les Batammariba révèle le nombre /deux/ (2) comme une figure fondamentale et sacrée. En effet, /Kuyié/ qui signifie le soleil dans la langue ditammari, est ainsi appelé pour signifier le Dieu Suprême et le Dieu de la création. Il a créé lui-même, le Ciel, et a créé la Terre à son image de sorte que Soleil (Ciel) et Terre sont jumeaux et co-égaux. Nous avons ainsi deux paramètres, le Soleil (Ciel) et la Terre. Dans la vie réelle, quand les Batammariba se saluent, il y a le geste à l'endroit du soleil et de la terre en même temps, en guise de respect aux deux phénomènes créés simultanément. La pratique est aussi connue dans la divination qui met aussi en avant les deux paramètres, le Soleil et la Terre. Il est intéressant de noter que dans chaque village otammari (batammariba), chaque maison a en son sein, une pièce pour le séjour des humains (ce qui représente la terre) et une autre pièce pour symboliser le Dieu Soleil. Dans cette pièce est érigé le tombeau du Dieu Suprême, "Kuyié". Les façades des immeubles sont toutes positionnées vers l'Ouest tandis que les arrières des maisons sont tournés vers l'Est. Ainsi, l'Est et l'Ouest sont deux (2) inséparables comme en atteste la configuration spatiale du village batammariba. Dans le village de Koufitoukou par exemple que nous avons visité dans la région de Boukoumbé en zone frontalière entre le Bénin et le Togo au nord ouest du Bénin, le même peuple du même village est conçu comme Deux (2) en UN (1), c'est-à-dire deux parties d'un même ensemble peuple batammariba. En effet, la lignée des "Noirs ou Bassoba" ou encore "Aurore" est dans un quartier à part, positionné à l'Est et la lignée des "Rouges ou Bawouamba" ou encore "Après-midi" est dans le quartier opposé, à l'Ouest, avec au milieu du village, un no man's land (A. D. Sègla, 2015b). Il y a là, une extraordinaire symbolique, {*Bassoba*, *Bawouamba*}, qui rappelle la symbolique de l'ensemble de la paire binaire {0,1} en mathématiques modernes. On pense à juste titre que c'est ainsi, logiquement, que "Kuyié", le Dieu Suprême, a fait asseoir son premier fils appelé /Kouyiédo/ qui signifie */le soleil qui tombe, s'est couché/* à l'Ouest et son deuxième fils, /Kouyiéyani/ qui signifie */le soleil qui pointe son nez, s'est levé/* à l'Est. Ce faisant, le disque solaire auquel est attaché une corde peut être tiré tous les jours à travers le ciel et à tour de rôle par les deux fils pour donner soit la lumière ou soit l'obscurité ; les deux fils se relayant toutes les moitiés de jour.

Quand le soleil (disque solaire) est à l'Ouest, c'est le fils Kouyiéyani assis à l'Est qui tire la corde pendant qu'il fait nuit. Au moment où le soleil arrive à son niveau, à l'Est, au petit matin, il crie à haute voix à son autre frère positionné à l'Ouest, Kouyiédo, qui l'ayant entendu, commence à tirer à son tour le disque solaire dans sa direction². La sophistication de cette symbolique par plusieurs autres catégories spatio-temporelles dans l'imaginaire (otammari) batammariba conduit valablement à la démonstration de relations d'harmonies entre des structures linguistiques otammari (batammariba) et les structures logiques/mathématiques. En effet, dans un autre cas batammariba étudié par ailleurs dans une autre recherche³, il est démontré que les structures linguistiques batammariba observent les propriétés de Théorie de classe (ou groupe) ou d'Algèbre de Boole (A. D. Sègla, 2015b) comme cela a pu être aussi observé dans d'autres langues africaines, le Yoruba par exemple (A. D. Sègla, 2008 ; 2016)



*Fig. 3 : Photo / Enquêtes, mars-avril 2013 Sègla D. Aimé à
Koubentiégou Commune de Boukoubé Nord Bénin*

² Conversations orales à Koubentiégou, mars-avril 2013, Nord Bénin, par Sègla Dafon Aimé.

³ Le lecteur peut lire l'intégralité du chapitre de livre : Chasing the Shadow of the Sun: The Batammariba's Binary System of Time. Inspiration of Astronomical Phenomena VIII: City of Stars ASP Conference Series, Vol. 501 Brian Patrick Abbott, ed. 2015 Astronomical Society of the Pacific / The University of Chicago Press Journals San Francisco.

2. Les incorporations cosmologiques du concept dual en langage et cognition : la numération traditionnelle à base décimale

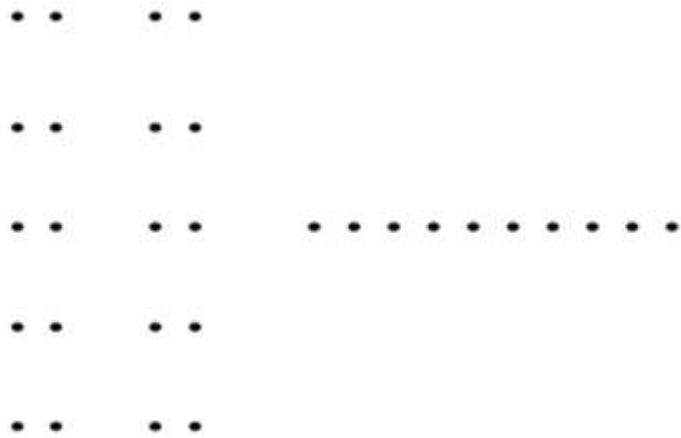
2.1. Les systèmes binaire et décimal entre diglossies et traditions

La numération traditionnelle la plus utilisée dans la société, dans les temps modernes, est celle de la base décimale chez les Batammariba (Otammari). Cependant le modèle mental construit à partir du concept de la paire semblable binaire tirée de la cosmologie influence le système décimal actuel et le place dans une situation diglossique. Les deux systèmes (le système binaire issu de l'imagination primitive de la paire semblable et le système décimal) cohabitent. Il est fréquent de rencontrer des logiques mixtes ou l'on arrive à différencier les quantités simultanément dans les deux bases comme l'indiquent les données de l'ethnographie dans la vie réelle:

- Lorsqu'un couple de mariés possède un seul enfant, la mémoire collective lui renvoie un autre message, celui de ne considérer que "zéro" (0) enfant. Ils ont "rien". En effet, dans le système binaire, l'unité est atteinte lorsqu'on a deux (2) et non un (1). Il faudra attendre donc que le couple ait le deuxième enfant pour que leur bonheur soit total. Un seul enfant, c'est "rien" jusqu'à ce que le deuxième enfant naisse. Kouagou Yadota, 80 ans, paysan, est formel : *« si on compte des œufs deux par deux et qu'il en reste 1 seul, il représente /dadéta/ »,* ce qui, dit-il, *« signifie /rien/ ; /ca n'a pas de second/, /c'est kouyouakou/ (rien) »*
- Des membres de l'élite intellectuelle que nous avons rencontrés, à peu près la cinquantaine aujourd'hui, ont vécu l'expérience villageoise auprès de grands parents. Ils attestent par exemple que lorsqu'ils volaient dans le sac de leurs grands parents un seul œuf (1) et non deux (2) œufs, les ancêtres pouvaient savoir qu'ils avaient volé. Ce qui n'était pas le cas lorsqu'ils avaient volé deux (2) œufs que l'ancêtre avait rangés comme une unité distinctive. Alors, ils se souviennent et s'exclament : *« Vole lui juste deux (2) œufs, et il ne saura pas que tu as volé »*. M'Betti Badoriba, un fonctionnaire cinquantenaire que nous avons questionné à Boukoubé est formel: Il se souvient de son grand-père qui commercialisait des œufs, des

ignames, des patates, des tomates. Il décrit comment son grand-père classait les produits « deux à deux » à l'intérieur de la maison et, quand il prenait la moitié de la paire, son grand-père le remarquait et le punissait par la suite⁴.

- Les Batammariba comptent toujours, actuellement « deux par deux ... » bien que ce système soit moins répandu que le système décimal plus tardif auquel les Batammariba savent parfaitement s'adapter. Vingt (20) est dix (10), 10 est 5, 2 est 1 et logiquement, 1 est Zero (0). Pendant que le compte de 10 chez les Batammariba est 10 tas de la paire semblable d'une marchandise, le même compte sera cinq paires de la même marchandise chez leurs voisins immédiats, les Bakouakouba de la région de Cobly. Mais il n'y a pas de soucis majeurs pour la communication entre les deux communautés. Les transactions sur les places du marché se font sans problème puisque les Batammariba manient les deux systèmes.



le 10 batammariba le 10 bakouakouba

2.2. La base décimale

La racine de la numération traditionnelle à base décimale est énoncée par les dix premiers nombres dont les significations en langue ditammari sont dressées dans le tableau suivant. Les éléments du tableau ont été recueillis en questionnant

⁴ Conversations orales à Boukoubé, mars-avril 2013, Nord Bénin, par Sègla Dafon Aimé.

principalement Kouagou Yadota, 80 ans, paysan à Koukotougou, un village mitoyen de la ville de Boukoubé-Centre⁵:

Nombre de 0 à 10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Non attribué	tétra (diwé (rien, vide))	déni (première chose)	déni (deuxième chose)	taati (suit les deux)	naa (deux, deux fois)	num mu (deux, deux fois et moitié)	kua (deux, trois fois)	yiéga	n'ni	n'wei (chacun est rentré chez lui)	tapiita (rien ne vient après, il faut recommencer)

Fig. 4 : Table des dix premiers nombres de la numération traditionnelle

Les significations des items à qui le codeur originel a donné des valeurs numérales sont décrites comme suit: La numération débute par la figure abstraite zéro (0) dite /tétra/ en batammariba. Elle est encore désignée par l’item /diwé//. L’item le plus en usage est /tétra/ qui signifie /il n’y a rien/ ou exprime ‘le vide’. La figure abstraite qui suit est un (1). Il est signifié par /déni/ qui veut dire la première chose. Après le vide vient en effet la première chose qui est aperçue grâce à la vue. C’est ce à quoi (la vue), l’item /déni/ renvoie étymologiquement, /première chose vue/ en langue ditammari. Ensuite, vient la figure abstraite deux (2), /dèni/ qui signifie /deuxième chose vue, le second vu/. La figure trois (3), /taati/ signifie /ce qui suit les deux/. La figure abstraite qui apparaît après la figure abstraite trois (3) est quatre, avec comme item /naa/, ce qui signifie /deux, deux fois/. Par la suite, la figure abstraite cinq (5) est /deux, deux fois auquel on a ajouté moitié/, c’est-à-dire /num mu/. Puis vient la figure six (6), /kua/, ce qui signifie /deux, 3 fois/. Les figures sept (7) /yiéga/ et huit (8) /n’ni/ n’ont pas été suffisamment renseignées par les informateurs dont l’informateur en chef, Kouagou Yadota, 80 ans, paysan. Mais la figure neuf (9), /n’wei/ est attestée. Elle veut dire /chacun est rentré chez lui/. Et, la figure dix (10), la base du système décimal, est désignée par l’expression /tapiita/, ce qui signifie /rien ne vient après, il faut recommencer/⁶. Le répertoire des figures abstraites à partir de

⁵ Conversations orales à Koukotougou (Boukoubé, Nord du Bénin), mars-avril 2013, par Sèglà Dafon Aimé.

⁶ Conversations orales, à Koukotougou (Boukoubé, Nord du Bénin), mars-avril 2013, par Sèglà Dafon Aimé.

11 jusqu'à mille, tout au moins, donne ce qui suit avec les significations respectives:

<i>figure abstraite</i>	<i>nom donné</i>	<i>signification</i>
11	tapiita nabé, tapiita déni, tapiita na ma (<i>selon les variantes dialectales</i>)	10 auquel on a ajouté 1
12	tapiita na dèni (na dia)	10 auquel on a ajouté 2 (le terme <i>/na/ étant le le connecteur qui réalise l'incréméntation</i>)
13	tapiita na taati	10 auquel on a ajouté 3
14	tapiita na naa	10 auquel on a ajouté 4
15	tapiita na num mu	10 auquel on a ajouté 5
16	tapiita na kua	10 auquel on a ajouté 6
17	tapiita na yiéga	10 auquel on a ajouté 7
18	tapiita na ni	10 auquel on a ajouté 8
19	tapita na n'wei	10 auquel on a ajouté 9
20	sipisi dia	dizaines deux (2 tapita, deux dizaines)
21	sipisi dia na na bé	dizaine deux à laquelle on a ajouté 1
30	sipisi taati	dizaine trois
40	sipisi naa	dizaine quatre
50	sipisi num mu	dizaine cinq
60	sipisi kua	dizaine 6
70	sipisi yiéga	dizaine 7
80	sipisi ni	dizaine huit
90	sipisi wei	dizaine neuf
100	takoota	cent
200	sikoossi dia	centaine deux
300	sikoossi taati	centaine trois
1000	takoopiita	cent dix fois
2000	sikooipiisi dia	millier deux fois (deux milliers)

Fig. 5 : La nomination des nombres de onze (11) à deux mille (2000)

2.3. Discussion, Intérêts Scientifiques : Interprétations, histoire, culture et logique

De 0 à 6, on observe une cohérence et une logique des énoncés. Le vide précède un (1). Avant l'unité, il n'y a rien. Comme au sens aristotélécien, l'attribut qui précède l'entité un (1) est le néant en quelque sorte. Les items /tétra/ /rien/ et /dèni/ /la première chose vue/ traduisent l'ordre de la genèse, l'ordre de la succession logique des choses ou des êtres (A. D. Sègla, 2003 ; M. Caveing, 1990 ; B. Vitrac, 1990). Après le

vide, la vue intervient pour exprimer la figure abstraite suivante, un (1) /dèni/ (première chose vue). Le concept qui renvoie à la vue est utilisé aussi chez les Grecs, précisément dans les considérations platoniciennes et pythagoriciennes lorsque les Grecs se réfèrent à la perception (les yeux) pour /couleur, apparence/ s'agissant du concept géométrique de la /surface/ (A. D. Sègla, 2003 ; M. Serres, 1993).

A partir de là, il est intéressant de constater les implications du concept dual (paire semblable), produit de l'incorporation des concepts tirés de la cosmologie. Cela est visible dès la désignation de la figure abstraite quatre (4) qui signifie /deux, deux fois/, manifestement, une révélation de l'imagination des concepts simples et primitifs de la "paire". La figure abstraite cinq (5), lorsqu'elle est nommée /deux, deux fois auquel on ajoute une moitié/ renvoie, elle aussi, à l'idée construite par le model mental cosmologique de la paire semblable primitive. La figure abstraite six (6) est logiquement /deux, trois fois/.

Chose intéressante, les items désignant les figures abstraites 4, 5 et 6 sont obtenus en fait à partir des premiers items 1, 2 et 3, ce qui dans l'histoire des sciences mathématiques, est bien caractéristique. On sait, en effet, qu'il a été avancé, dans l'histoire des mathématiques, l'hypothèse des systèmes binaires primitifs avec seulement des mots de base pour nommer les nombres les plus simples un (1), deux (2) et trois (3) « tandis que les nombres supérieurs jusqu'à 10 sont formés à partir de ces trois mots-là » (J . D. Barrow, 1996, p. 32). C'est ainsi qu'il faut comprendre que *naa* (4), *num mu* (5) et *kua* (6)/ qui sont des nombres supérieurs aux symboles binaires primitifs 1, 2 et 3 soient parfaitement reconstitués par le biais des primitifs /dèni (2)/ et /taati (3)/. Comme chez certains autres peuples du monde, chez les Batammariba (Otammari), le système à base deux (2) fut d'abord répandu (plus ancien). Mais, parce qu'il est primitif et devenu réducteur pour le comptage plus complexe dans une société qui s'urbanisait, il a été remplacé, par la suite, par un système décimal plus efficace.

En nommant la figure abstraite neuf (9) par /n'wei/ qui signifie /chacun est rentré chez lui/, le codeur originel a certainement voulu signifier que le système est suffisamment pourvu de symboles nécessaires pour la génération de toutes les autres figures abstraites de la base qui se trouve être $n+1 = 9+1$. Plus encore, en nommant la figure abstraite dix (10) par

l'item */tapiita/*, ce qui signifie */rien ne vient après/*, peut-être le codeur originel a signifié que la base est atteinte. En l'occurrence la base 10. Si la base 10 est atteinte, il faut logiquement recommencer, une idée bien restituée dans l'item */tapiita/* qui signifie */rien ne vient après ; il faut recommencer/*. Cela semble pertinent dans la mesure où, comme on le verra plus bas, le système reste, à partir de la figure abstraite dix (10), toujours décimal jusqu'à l'infini sans métissage aucun. Le système est dès lors d'une pureté totale à partir du nombre onze (11) jusqu'à l'infini sans avoir eu besoin de se mélanger avec une autre base comme c'est souvent le cas dans plusieurs systèmes chez les autres civilisations du monde, les systèmes français, anglais, espagnol, etc., par exemple. On voit bien que la chaîne du système décimal de 11 à 1000, puis de 1000 à 2000 et au-delà, n'est jamais rompue (Fig. 5). Les nombres intermédiaires aux dizaines, centaines et milles, etc. s'obtiennent avec le simple ajout des symboles primaires de la base de numération, c'est-à-dire les symboles fondamentaux du code décimal, de 0 à 9. Pour plus de commodité, le codeur originel a inventé la dizaine */sipisi/*, synonyme de */multiple de dix autant de fois n/* et la centaine */sikoosi/*, synonyme de */multiple de cent autant de fois n/* de sorte que les incréments sont réinitialisés automatiquement à partir de chaque multiple de dix ou de cent supérieur. Ce système se poursuit logiquement avec l'apparition du concept de */millier/* ou */multiple de mille/* à partir de 2000 et ainsi de suite. C'est ainsi que */sikopisi/* apparaît et étant synonyme de */multiple de mille, le millier/*, le nombre 2000 est naturellement */sikopisi dia/ /millier deux fois/*. Il apparaît alors que le mode de formation des dizaines, des centaines et des milliers part de la formation des pluriels de dix, des pluriels de cent et des pluriels de mille. Dix étant *tapiita*, son pluriel est *sipisi*. Cent étant *takoota*, son pluriel est *sikoosi* et mille étant *takoopiita*, son pluriel est *sikoopisi*.

On obtient finalement un système de représentations extraordinairement prémédité par le codeur originel. Ce système, nous le disions tantôt, n'a rien à envier au système décimal occidental qui ne l'a été qu'après plusieurs transformations (J. D. Barrow, 1996). Par exemple, le système décimal français - système décimalisé après coup -, à l'origine, était tantôt décimal, tantôt vigésimal -, et on remarque toujours aujourd'hui des imbrications de la base vigésimale (20) conservées dans le décimal, allusion faite par exemple à

/quatre vingt/ (80) qui signifie /vingt (base 20) quatre fois/. A Paris, rappelle J. D. Barrow (1996, p. 40), « il existe encore un hôpital fondé par Saint Louis pour trois cents aveugles qui s'appelle l'Hôpital des Quinze Vingt, c'est-à-dire « l'hôpital des vingt fois quinze ». Dans le système espagnol aussi, dans l'expression « quatre douros et quatre réaux, Monsieur! » expression que rapporte L. Brunschvicg (1993, p. 24) qui cite R. Bazin (1895, p. 325), et qui est une réponse à sa question de savoir l'âge d'une vieille dame lors d'une excursion ethnographique dans les marais du Bas Guadalquivir (un *douro* valant 20 réaux), la vieille femme Espagnole avait voulu signifier que son âge était */quatre fois vingt plus quatre réaux, donc quatre-vingt quatre ans/*. Cela, c'est à la fois du système à base vingt et du système décimal. On retrouve le même phénomène dans le système anglais ancien. Pour donner l'âge d'un homme de 70 ans, on utilisait en vieil anglais l'expression */three score years and ten/* (J. D. Barrow, 1996), ce qui signifie */trois fois vingt ans plus dix/*. Là encore, il y a une mixtion de la base vingt et de la base décimale. J. D. Barrow (1996, p. 39-40) écrit à ce propos :

Dans la Bible anglicane (publiée en 1611 et dédiée au roi Jacques I^{er}), pour parler de la durée de vie moyenne d'un être humain, par exemple, on utilise l'expression *three score years and ten* (trois fois vingt ans plus dix). Le mot anglais *score* veut dire plusieurs choses à la fois. C'est très intéressant. Il signifie, entre autre « vingt » comme dans le texte biblique, mais aussi « compter » comme compter les points dans une partie de tennis, ainsi que « tracer un repère » sur quelque chose. Ces trois sens sont liés : ils renvoient à l'ancienne coutume de garder une trace de quantité (« par vingt ») en faisant des encoches sur un bâton de bois, coutume que l'on appelait *scoring* (la « taille »)

La pratique ancienne anglaise n'est pas sans rappeler une pratique similaire très vieille des Africains en Afrique centrale au moyen de l'os d'Ishongo datant « d'environ neuf mille ans avant notre ère » (J. D. Barrow, 1996, p. 31). Par ailleurs, avant la conversion du système anglais ancien au système décimal, la monnaie anglaise, le *shilling*, se divisait en douze pence dans la base douze, ce que soutenaient les opposants à la décimalisation. La décimalisation va avoir pourtant raison d'eux plus tard, ce qui a validé un système décimalisé après coup qui s'apparente aujourd'hui intégral.

Dans le cas batamariba, il est dès lors plausible d'affirmer que le passage de la base deux (binaire) - plus primitive - à la base décimale fut réalisée directement sans passer par des systèmes intermédiaires. Chez les Batamariba, on ne trouve pas traces de références aux doigts de la main et qui supposerait le recours à la base cinq (5) pour compter chez le compteur originel. On ne retrouve pas de traces faisant allusion au compte des doigts d'une main, de deux mains, des cinq orteils du premier pied puis du second pied, comme chez les Betoya d'Amérique du Sud (C. R. Hallpike, 1979 ; D. Lancy, 1983) et pouvant laisser penser au passage à la base vingt (vicésimale). Chez les Oksapmin des îles de Nouvelle-Guinée, jusqu'à récemment encore, un système spatial de représentation sans base dans la numération était connu (D. Lancy, 1978). Pour compter en effet, les Oksapmin énumèrent les noms de 27 parties du corps humain de la partie supérieure, y compris les dix (10) doigts et le nez. Ainsi, /besa/ qui est le nom désignant /avant-bras/ correspond au nombre /sept/. Si l'homme Oksapmin de Nouvelle-Guinée avait le besoin d'énumérer des choses au delà du nombre 27, il recommençait simplement de l'autre côté du corps (G. Saxe, 1982; G. Saxe and T. Moylan, 1982). Il n'y a rien, dans le système décimal batamariba, qui ressemble au procédé de comptage corporel oksapmin. Le système décimal batamariba qui ne s'est aliéné d'aucune autre base est d'une pureté absolue. C'est un système décimal intégral. Dans l'histoire des mathématiques, la culture hindoue (Inde) est aussi citée pour être à l'origine d'un système similaire, un système unique de 10 symboles de 0 à 9 pour consacrer une base décimale intégrale. Comme chez les Batamariba, le système décimal intégral est l'un des fruits de la culture hindoue qui « créa des caractères uniques pour les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et adopta un système décimal intégral progressant régulièrement de 1 à 10, 100, 1000 et ainsi de suite » (J. D. Barrow, 1996, p. 49). Pour trouver une autre expérience de système intégral, il faut citer le système de base vicésimale (base 20) des peuples Maya et Aztèque d'Amérique latine. Les Maya et les Aztèque se sont dotés en effet d'un « système remarquablement précis, en raison de leurs croyances religieuses » (J. D. Barrow, 1996, p. 40) et cosmogoniques à l'instar par exemple des Batamariba et des Yoruba de l'Afrique de l'Ouest (A. D. Sègla, 2015a ; 2006). Comme chez les Batamariba et les Yoruba en effet, ce sont les croyances religieuses et cosmologiques chez les Maya et les Aztèque qui sont à l'origine de procédés de calculs complexes de temps et de construction de calendriers solaires célèbres dans

l'histoire des sciences - l'année solaire maya / aztèque serait plus proche de la vérité des astres que celle fixée aujourd'hui dans les temps modernes (J. D. Barrow, 1996). Finalement, la recherche retient que derrière cette construction de la culture otammari (batammariba), le codeur originel a fait preuve de grandes performances cognitives, performances rares et comparables à celles d'autres cultures dans l'histoire des systèmes numériques que l'humanité a connus.

Conclusion

Les concepts fondamentaux de la cosmogonie batammariba montrent les liens entre croyances et connaissances mathématiques. Le concept binaire de la paire semblable est issu de la cosmologie et incorporé comme modèle mental. Il est à l'origine du développement du concept de nombre et de la numération batammariba. Le concept binaire ne semble pas avoir de liens, comme cela a été le cas chez plusieurs autres peuples, avec les habitudes de se servir des doigts pour le compte des objets pendant les stades primitifs de l'évolution. Le concept binaire semble plutôt remonter sûrement aux intuitions primaires et expériences lues et tirées de l'attachement à la nature, le Ciel, le Dieu du Ciel et ses rapports à la Terre. La révolution urbaine, avec ses exigences d'évolutions, a fait progresser par la suite la façon de compter dans la société batammariba. La nouvelle façon de compter s'est concrétisée par l'instauration d'un système décimal intégral après avoir été influencé dès le départ par le système binaire primitif préexistant. D'une pureté absolue, le système décimal batammariba, comme le système indou (Inde), progresse régulièrement des unités aux dizaines, des dizaines aux centaines, des centaines aux mille, et ainsi de suite avec une sémiologie précise des noms attribués. Au vu de ces résultats, la présente recherche en ethno mathématiques portant sur le développement du concept de nombre et de la numération chez les Batammariba suggère une nouvelle approche de l'étude de la cosmogonie batammariba à réinterpréter comme un modèle mental collectif et générateur dans la culture batammariba, comme illustré par ailleurs en architecture et le design par S. P. Blier (1987).

Références

1. Sources orales

N° d'ordre	Nom et prénoms des informateurs	Date et lieu de l'entretien	Qualité et profession	Age
1	Kada Sounwèga	Koubentiégou, mars-avril 2013	Chef coutumier, paysan	70 ans
2	M'Betti Badoriba	Boukoubé, Mars-avril 2013	Fonctionnaire de l'Etat Béninois, acteur culturel	57 ans
3	Nekoua N'taga	Koubentiégou, mars-avril 2013	Membre de la Communauté, paysan	60 ans
4	Tabodia	Koubentiégou, mars-avril 2013	Membre de la Communauté, paysan	53 ans
5	Taboudia Tamint	Koubentiégou, mars-avril 2013	Membre de la Communauté, paysan	57 ans
6	Tawé	Koubentiégou, mars-avril 2013	Membre de la Communauté, paysan	66 ans
7	Toumoudagou	Koubentiégou, mars-avril 2013	Membre de la Communauté, paysan	85 ans
8	Kouagou Yadota	Koukotougou, mars-avril 2013	Chef coutumier, paysan	80 ans
9	Yantekoua Mati	Koubentiégou, mars-avril 2013	Membre de la Communauté, paysan	29 ans

2. Autres sources

BARROW David John, 1996, *Pourquoi le monde est-il mathématique?* Paris, Odile Jacob.

BAZIN René, 1895, *Terre d'Espagne*. Paris, Revue des Deux Mondes.

BLIER Preston Suzanne, 1994, *The Anatomy of Architecture: Ontology and metaphor in Batammaliba Architectural Expression*, Chicago and London, Cambridge University Press/University of Chicago Press.

BRUNSCHVIG Léon, 1993, *Les étapes de la philosophie mathématique*, Paris, Edition Librairie Scientifique et Technique A. Blanchard.

CAVEING Maurice, 1990, « Introduction générale », in M. Caveing and L. Giard (Eds), *Euclide Les Eléments*. Paris, Presses Universitaires de France, Vol. I, p. 13-148.

- HALLPIKE Christopher Robert, 1979, *The foundations of primitive thought*, Clarendon, New-York, Oxford University Press.
- LANCY David, 1983, *Cross-Cultural studies in Cognition and Mathematics*, New-York, Ac. Press.
- LANCY David, 1978, « Cognitive testing in the indigenous mathematics project ». *Papua New Guinea Journal of Education*, N° 14, p. 114-142.
- MERCIER Paul, 1968, *Tradition, changement, histoire: Les 'Somba' du Dahomey septentrional*. Paris, Antropos.
- SAXE Geoffrey, 1982, « Developing forms of arithmetical thought among the oksapmin of Papua New Guinea », *Developmental Psychology*, 18, 4, p. 583-594.
- SAXE Geoffrey and MOYLAN Thomas, 1982, « Development of measurement operations among the oksapmin of Papua New Guinea », *Child Development*, 53, 5, p. 1242-1248.
- SEGLA Dafon Aimé, 2015a, «Yoruba Ethnoastronomy: Orisha / Vodun or how peoples conception of the sky constructed science », in C. Ruggles (Ed), *International Handbook of cultural Astronomy*. New-York, Springer, Vol. 2, p. 1051-1058.
- SEGLA Dafon Aimé, 2015b, « Chasing the Shadow of the Sun: The Batammaliba's Binary System of Time », in B. Abbott (Ed.), *Inspiration of Astronomical Phenomena VIII: City of Stars*. San Francisco, Astronomical Society of the Pacific (ASP) / The University of Chicago Press Journals, Vol. 501, p. 277-285
- SEGLA Dafon Aimé, 2016, « Viewing Formal Mathematics from Yoruba Conception of the Sky ». *Journal of Astronomy and Culture JAC*, University of California, 1, 1, p. 9-21.
- SEGLA Dafon Aimé, 2008, « The Cosmological vision of the Yoruba-Idààisha of Benin Republic (West Africa): A Light on Yoruba History and Culture », in J. Holbrook et al. (Eds). *Astrophysics and space science proceedings - African Cultural Astronomy: Current Archaeoastronomy and Ethno astronomy Research in Africa*. New-York, Springer, Vol. 1, p. 189-207.
- SEGLA Dafon Aimé et BOKO Adékin, 2006, « De la Cosmologie à la Rationalisation de la vie sociale: ces mots Idààisha qui parlent ou la mémoire d'un type de calendrier Yoruba ancien », *Cahier d'Etudes Africaines*, N° 181, p. 11-50.

- SEGLA Dafon Aimé, 2003, « The Scientific Mind and Cultural Articulation in an Oral Society: language as a mirror ». *Social Science Information-Sage Publications*, 42, 3, p. 339-374.
- SERRES Michel, 1993, *Les Origines de la géométrie*. Paris, Flammarion.
- VITRAC Bernard, 1990, « Livres I-IV. Géométrie plane, Traduction et Commentaires », in M. Caveing and L. Giard (Eds), *Euclide Les Eléments*. Paris: Presses Universitaires de France, Vol. 1, p. 149–512.